Archives diocésaines de Quimper et Léon

27e Année. Vendredi 5 Janvier 1912 N° 1.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — Lettre adressée au nom de la S. Congrégation des Rites à NN. SS. les Evêques de France, concernant la célébration d'une messe votive solennelle en l'honneur de la Bse Jeanne d'Arc.

II. — *Communications de l'Evêché :* Vente de biens ecclésiastiques ; L'Union Catholique diocésaine ; Nominations ; Avis.

III. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Leuhan ; Récollections sacerdotales ; Attribution de biens volés aux Fabriques ; Les souhaits de nouvel an, à l'Evêché ; Ile de Sein ; Quimper ; Chez les Bretons émigrés (suite).

IV. — *Chronique générale :* Rome.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Janvier. — Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie. Office du jour ; semi-double. Blanc. A la messe et aux vêpres, mémoire de l'Octave.

Solennité de l'Epiphanie. — Messe votive solennelle en l'honneur de Jeanne d'Arc. — Vêpres de l'Epiphanie, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 8. — 2e jour dans l'Octave de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

Mardi, 9. — 3e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 10. — 4e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 11. — 5e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 12. — 6e jour dans l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 13. — Octave de l'Epiphanie. Double. Blanc.

Dimanche, 14. — 2e Dimanche après l'Epiphanie. Fête du Saint Nom de Jésus.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

Lettre adressée au nom de la S. Congrégation des Rites à NN. SS. les Évêques de France, concernant la célébration d'une messe votive solennelle en l'honneur de la B^se^ Jeanne d'Arc.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Le dimanche 7 Janvier de l'année prochaine (1912), Votre noble nation se propose de célébrer, par des réjouissances publiques, le cinquième centenaire de l'heureuse naissance de son héroïne Jeanne d'Arc, qu'elle appelle à bon droit le plus ferme soutien de l'honneur et du renom de la France.

Votre illustre compatriote ayant été récemment placée au nombre des Bienheureux, plusieurs Evêques et, au premier rang, le R^me^ Evêque d'Orléans, ont fait savoir à cette Sacrée Congrégation qu'il leur serait très agréable, ainsi qu'aux fidèles de France, d'obtenir, pour leurs prêtres, la faculté de chanter ce même jour, 7 Janvier, la messe votive de la Bienheureuse Jeanne, bien que, l'année prochaine, en vertu d'un privilège apostolique, l'Epiphanie de Notre-Seigneur tombe, pour la France, ce jour-là. Ils formulent cette requête, non pas en vue de traiter la naissance de la Bienheureuse comme une chose sainte, ce qui serait nouveau dans l'Eglise, déplacé et absolument contraire aux décrets de la Sacrée Congrégation des Rites, mais afin que les fidèles, à l'occasion des réjouissances publiques, implorent le secours de Jeanne, pour attirer la grâce de Dieu sur la nation française, et qu'ils soient eux-mêmes exhortés à marcher, chacun selon ses forces, sur les traces de l'héroïne.

Pour bien montrer qu'elle accueillait ce pieux désir avec tous les égards qu'il mérite, la Sacrée Congrégation a examiné la requête ; et ayant reconnu que ladite supplique n'avait aucunement pour objet la naissance de Jeanne, qu'elle se proposait seulement, pendant que la nation française célébrerait le jour natal, d'ailleurs transféré, de la Libératrice de la patrie, d'amener les fidèles à implorer les secours de celle qui naquit plus tard au ciel, elle décida d'admettre la demande, mais avec la clause : « S'il plaît à Sa Sainteté ».

Voici la teneur de la concession :

Par faveur spéciale et pour cette fois seulement, tous les Evêques de France ont la faculté de permettre que, le 7 Janvier ou le dimanche suivant, dans les églises soumises à leur juridiction, il soit chantée une messe votive de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, avec *Gloria* et *Credo*, mais aux conditions suivantes :

1° Sous aucun prétexte, dans ces églises, la messe du jour ne sera omise ;

2° Les fidèles seront avertis en temps opportun qu'après la Nativité du Seigneur et celle de sa Sainte Mère, la Vierge Marie, qui furent toujours dans l'Eglise des solennités, aucune naissance autre que celle de saint Jean-Baptiste ne peut être célébrée ; que pour les autres saints et élus de Dieu, selon la parole de saint Augustin, « nous célébrons seulement le jour où, après la consommation de leurs travaux, après leur triomphe définitif sur le monde, la vie présente les a enfantés à l'éternité » ; enfin que, d'après Tertullien, « les fêtes des saints sont appelées des naissances, parce que les serviteurs de Dieu, en émigrant de cette vie, naissent au ciel » ;

3° Comme nous lisons dans l'Ecriture que « nul n'est exempt de souillure, pas même l'enfant dont la vie est d'un jour sur la terre », partout où la chose sera possible, on proposera aux fidèles, dans de graves exhortations, l'exemple de votre héroïne, qui a été couronnée de gloire devant les hommes et devant Dieu, qui est votre honneur et votre soutien, en qui nous voyons nettement par quels moyens la grâce de Dieu préserve l'âme de toute souillure, arrache du cœur des vaillants la racine des vices et brûle du feu de l'Esprit-Saint les ronces qui étoufferaient l'accroissement des vertus, afin que les hommes suivent avec plus de facilité et d'ardeur les traces du Christ, en disant avec saint Paul : « Ni la mort ni la vie ne pourront me séparer de la charité de Dieu, qui est dans le Christ Jésus ».

Sa Sainteté, informée par moi de tout ce qui précède, a accueilli la demande avec bienveillance, et, en témoignage de sa particulière dévotion envers la Bienheureuse, ainsi que de l'affection paternelle dont Elle entoure l'Eglise de France, vivement désireuse de voir Dieu enrichir Votre nation des dons célestes, Elle a daigné ratifier le vœu de la Sacrée Congrégation des Rites.

En outre, l'auguste Pontife a bien voulu concéder à tous les fidèles qui, confessés et fortifiés par la sainte Communion, le jour où sera célébrée la messe de la Bienheureuse Jeanne, prieront aux intentions de Sa Sainteté, la faculté de gagner une indulgence plénière.

C'est dans un sentiment de joie et avec tous les hommages de respect dus à Votre Grandeur que je lui envoie la présente communication, vous demandant, Monseigneur, de me prêter devant Dieu l'aide fraternelle de vos prières.

Rome, de la Secrétairerie de la S. Congrégation des Rites, 1^er^ Décembre.

Votre très dévoué serviteur,

† PIERRE LA FONTAINE,
Evêque titulaire de Charyste,
Secrétaire de la Sacrée Congrégation des Rites.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Vente de biens ecclésiastiques. — Une nouvelle vente aux enchères de biens de fabrique doit avoir lieu, le 13 Janvier 1912, à l'hôtel de la sous-préfecture de Morlaix.

Nous renouvelons à cette occasion toutes Nos protestations antérieures, et demandons aux Recteurs des paroisses intéressées et voisines de faire connaître à leurs paroissiens la peine d'excommunication qui frappe tout acquéreur de biens ecclésiastiques, non muni de l'autorisation épiscopale.

II. L'Union catholique diocésaine. — Les réunions sacerdotales tenues à Châteauneuf le 28 Décembre, et à Landerneau le 2 Janvier, comptaient, la première, 36 assistants et la seconde 90.

Les conférences pour les archiprêtrés de Morlaix et de Saint-Pol de Léon auront lieu à des dates qui seront ultérieurement indiquées.

III. Nominations. — Monseigneur l'Evêque a nommé chanoine honoraire de sa cathédrale, M. Millour, aumônier de la Marine en retraite, à Plonévez-Porzay.

Par décision du 29 Décembre 1911, ont été nommés :

Vicaire du Chapitre, en remplacement de M. Pichavant, démissionnaire pour cause de santé, M. Blanchard, vicaire à Lannilis ;

Professeur à l'Ecole Saint-Yves, en remplacement de M. Bernicot, autorisé à prendre un repos momentané, M. Cadiou, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper ;

Vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, M. Bihan (Ignace), surveillant à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, à Brest.

Avis. — **On trouvera M. l'Inspecteur diocésain à Quimper, chaque semaine, les vendredi, samedi, dimanche, et le lundi matin.**

A ses abonnés, à ses lecteurs,

LA SEMAINE RELIGIEUSE

Offre ses vœux de bonne, heureuse et sainte année.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'extension du règne de Dieu pendant l'année nouvelle. La conversion des pécheurs.**
II. — **L'Eglise et la France. L'union des catholiques.**
III. — **Les élections sénatoriales du 7 Janvier.**
IV. — Adoration prêchée. — LE GUILVINEC, *du 2 au 13 Janvier.*
Mission. — CAMARET, *du 7 au 28 Janvier.* Président, la 1re semaine (Mission bretonne), M. Le Jollec, missionnaire en résidence à Quimper.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN — Le 5 Janvier, *1er vendredi du mois,* exposition du T. Saint-Sacrement de 6 heures du matin à 5 heures de l'après-midi ; bénédiction. De *8 heures à 9 heures du soir,* adoration pour les hommes.

Dimanche, 7 Janvier, offices aux heures habituelles. A *10 heures,* grand'messe qui sera la messe votive solennelle en l'honneur de Jeanne d'Arc accordée par le Souverain Pontife. Mgr l'Evêque y assistera et fera l'instruction prônale.

A *midi,* messe pour les délégués sénatoriaux.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Lundi 8 Janvier,* réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, sainte messe, instruction et bénédiction.

Nous rappelons que dimanche prochain, jour des élections sénatoriales, pour faciliter à MM. les délégués l'accomplissement du devoir dominical, une messe sera dite à la Cathédrale de Saint-Corentin, *à midi.*

LEUHAN. — **Avis de service anniversaire.** — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Bernard, mort recteur de Leuhan, sera célébré dans cette paroisse, le lundi 15 Janvier, à 10 heures.

Récollections sacerdotales. — I. MORLAIX. — La récollection sacerdotale mensuelle de la Salette aura lieu lundi, 8 Janvier. Elle sera présidée par M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre de Morlaix, et prêchée par M. l'abbé de Maupeou.

Voici le nombre, pour chaque mois, des prêtres qui, pendant l'année 1911, ont assisté à cet exercice spirituel : 9 Janvier, 25 ; 6 Février, 12 ; 20 Mars, 19 ; 1er Mai, 14 ; 6 Juin, 20 ; 3 Juillet, 13 ; 2 Octobre, 16 ; 13 Novembre, 19 ; 4 Décembre, 29.

II. QUIMPERLÉ. — Il y aura récollection sacerdotale, à la Retraite de Quimperlé, le lundi 15 Janvier, de 10 heures à 3 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Attribution de biens volés aux Fabriques. — I. Par décret paru au *Journal Officiel* du 20 Décembre 1911, sont attribués à la commune de Pouldergat les biens de la Fabrique de cette paroisse.

II. Par décret inséré à l'*Officiel* du 23 Décembre 1911, sont attribués au bureau de bienfaisance de Lesneven les biens de la Fabrique paroissiale.

Les souhaits de nouvel an, à l'Evêché. — Le samedi 30 Décembre, à l'issue de l'office canonial du matin, MM. les Chanoines et les autres membres du clergé de la ville épiscopale se sont réunis à l'Evêché, pour présenter à Monseigneur l'Evêque leurs vœux et souhaits de nouvel an.

C'est à M. le Doyen du vénérable Chapitre, on le sait, que revient l'honneur de prendre la parole en pareille circonstance. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire l'allocution prononcée par M. le chanoine Salaün :

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur de Vous présenter les membres du Chapitre de votre Cathédrale, les professeurs de votre Grand Séminaire, les prêtres des paroisses de Quimper et des environs, avec les missionnaires, les aumôniers et autres prêtres de la ville épiscopale.

» Tous, Monseigneur, d'un cœur unanime, nous Vous souhaitons une bonne, une heureuse, une sainte année. Nous demanderons instamment au bon Dieu, pour Votre Grandeur, avec toutes les grâces spirituelles, une santé robuste pour que vous puissiez, sans trop de fatigue, régir votre vaste et beau diocèse et diriger les œuvres que votre zèle ardent vous a fait entreprendre. Ce sont les vœux que nous prions l'Enfant Jésus de bénir et de réaliser

» En retour, Monseigneur, daignez nous accorder votre paternelle bénédiction. »

Monseigneur répondit, en remerciant d'abord M. le Doyen des sentiments exprimés de façon si cordiale au nom de tous, puis il continua par une causerie paternellement enjouée, dont il emprunte le thème au voyage *ad limina* qu'il aura à faire au cours de l'année prochaine. Il devra présenter au Souverain Pontife un rapport détaillé — le questionnaire comprend 150 articles — sur l'état du diocèse. Un chapitre est consacré aux chanoines : *Utrum canonici sint concordes inter se et cum Episcopo ?...* Réponse facile : l'harmonie est parfaite de part et d'autre ; c'est de tout cœur que l'Evêque prend part aux deuils et aux joies du Chapitre. Avec lui il a pleuré le bon Curé-archiprêtre, si brusquement enlevé à l'affectueuse estime de tout le diocèse, et ce vénérable M. Guillard, bienfaisant jusqu'à la fin ; puis, il s'est réjoui en adjoignant au vénérable corps de nouveaux membres ; il est particulièrement heureux de nommer, en ce jour, chanoine honoraire de la cathédrale « un vétéran de l'aumônerie de Marine, insigne bienfaiteur des écoles chrétiennes de la région de Sainte-Anne la

Palue, M. l'abbé Millour ». — Les applaudissements qui éclatent montrent à Sa Grandeur avec quels sentiments le diocèse tout entier accueillera la nouvelle de cette distinction méritée.

L'Evêque de Quimper, continue Monseigneur, aura à remercier le Pape de plusieurs faveurs insignes : la nomination de Mgr Fléiter à la prélature, l'élévation de Mgr Dubillard « *custos fidei* », à l'éminente dignité de cardinal ; il témoignera aussi sa reconnaissance au Vicaire de Jésus-Christ pour la part de choix qu'il a daigné faire à la France dans son allocution consistoriale du 29 Novembre dernier, il lui dira la gratitude et le filial attachement de la Bretagne et, en particulier, du diocèse de Quimper et de Léon. Tout le monde n'y a pas encore, peut-être, compris la nécessité de s'unir sur le terrain religieux ; mais l'organisation nécessaire pour l'Union se prépare ; dans cette œuvre neuve et parfois épineuse, l'Evêque est fortement soutenu par son clergé ; leurs efforts communs assureront le succès.

Autre question à laquelle l'Evêque devra répondre, à Rome : « Y a-t-il chez nous progrès, sous le rapport religieux ? » — Oui, il y a plus de vie et il semble que cette vie veut être plus active, ce qui la rendra plus féconde. La visite faite, la veille, au Grand Séminaire a laissé à Sa Grandeur un souvenir réconfortant : le chiffre des séminaristes présentement n'est que de 130, mais on rend témoignage de leur piété, de leur amour de l'étude : ils feront de bons prêtres. Et sous peu à la qualité viendra s'ajouter le nombre, car il y a 370 élèves au Petit Séminaire, de 1.300 à 1.400 dans l'ensemble de nos collèges ecclésiastiques, où les succès égalent l'ardeur au travail. Nos écoles chrétiennes sont fréquentées par 40.000 enfants ; et il y en aurait bien plus, si les maîtres et les maîtresses ne faisaient défaut. Espérons que Dieu suscitera des vocations, et que nous n'aurons plus à nous appliquer ce cri douloureux de l'Ecriture : « *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis* ».

Nous avons, continue Monseigneur, des œuvres de persévérance et d'apostolat : patronages, catéchismes, etc. Elles devront se multiplier, étendre leur action. De même les Associations de Pères de Famille, qui sont vigilantes et courageuses, mais pas assez nombreuses, elles non plus.

Il y a, on peut l'affirmer, un courant de piété plus forte, qui se manifeste et se développe par la communion des petits enfants, par les manifestations religieuses, spécialement les fêtes et congrès eucharistiques. Malgré les menaces de l'avenir — car la persécution ne touche pas à son terme —, il y a bien des motifs d'espérer que nous approchons du relèvement moral. Avec la grâce de Dieu, les efforts persévérants du clergé et l'union de tous les catholiques, le mouvement s'accentuera... Courage, nous avons à notre tête un bon chef, le Pape, vicaire de Jésus-Christ, dont la direction infaillible conduit la France au salut. Longue vie à Pie X ! et, dit Sa Grandeur en terminant, « à vous tous, présents ici, bonne année suivie de plusieurs autres pleines d'œuvres fécondes et de mérites pour le ciel »...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Monseigneur passe ensuite dans les rangs et donne son anneau à baiser, avec un mot aimable et paternel pour chacun. Puis les assistants se dispersent, heureux de porter à leurs confrères présents seulement par la pensée un écho des paroles qu'ils viennent d'entendre, demandant à Dieu de conserver longtemps au diocèse son Evêque vénéré, tous disposés à le seconder avec plus d'ardeur que jamais pour la réalisation de la devise programme de son épiscopat : *Meulet ra vezo Jezuz-Krist !*

Ile de Sein. — **La Mission.** — Depuis 1881, l'Ile de Sein n'avait pas eu de Mission. Aussi lorsque, voilà plusieurs mois, M. le Recteur annonça la nouvelle à ses paroissiens, ce fut chez tous joie et reconnaissance.

La fixation de l'époque n'était pas chose indifférente ; car, pendant dix mois de l'année, cinquante à soixante Iliens font, au Portugal, la pêche de la langouste. Les mois de Décembre et de Janvier sont ordinairement ceux où, la mer étant mauvaise, les marins sont libres et restent chez eux. Mais, comment les missionnaires pourront-ils aborder l'île en cette saison ? Le passage qui nous sépare du continent est hérissé d'écueils dangereux et traversé par des courants contraires que l'on entend s'entrechoquer au loin avec un grondement sourd. « Dieu y pourvoira, » s'est dit le bon Recteur ; et, en effet, tous les ouvriers apostoliques sont arrivés à temps. Ces jours-là, précisément, la tempête soufflait avec moins de rage. Tous ont fait une traversée heureuse, quoique mouvementée.

MM. L'Hévéder et Person ont présidé les exercices de la première semaine, pour les enfants de dix à quatorze ans. Pendant les deux autres semaines, ils ont été aidés par MM. Bourdoulous, Roudaut, vicaire à Locmélard, et Neildé, vicaire à Poullaouen.

A leur arrivée, toute la population se pressait sur la cale. Une joie intense éclaire tous ces visages et manifeste le bonheur de recevoir les missionnaires. L'ornementation de l'église est superbe et du meilleur goût. De magnifiques guirlandes, des ancres, des étoiles décorent le chœur et la nef principale, des oriflammes tapissent les colonnes.

Tout était prêt et le jeudi, 6 Décembre, s'ouvrit la Mission des enfants. A voir la piété et le recueillement de ces petits, on devait dire : voilà des enfants qui ont des parents chrétiens. Ils ont eu le bonheur de s'approcher de la sainte Table, le dimanche 10 Décembre.

Ensuite, ce fut le tour des grands. Ils attendaient avec impatience ces jours bénis, où ils allaient retremper leurs sentiments pieux dans le recueillement et la prière. L'église fut bondée dès la première instruction et la Mission fut suivie, pendant les deux semaines, avec une ferveur vraiment édifiante. Le nombre des abstentions reste infime, et elles s'expliquent par des raisons où les convictions n'ont pas grande part. En revanche, les missionnaires ont pu constater que la fidélité de la masse est très consciente et l'attachement à la foi bien raisonné. La Mission n'a pas été seulement pour eux un moment de recueillement et de prière, ils y ont trouvé un raffermissement de leurs croyances.

M. Neildé a mis dans le chant l'expression et l'entrain qui lui sont familiers, en sorte que cette partie si importante de la Mission a eu un succès digne de la bonne volonté des retraitants.

Le succès de la Mission confirme toutes nos espérances, et nous avons été surtout heureux d'y voir un grand nombre d'hommes que le respect humain tenait éloignés. L'impression de la population est excellente. Les missionnaires savent qu'ils ont fait du bien aux âmes, à l'île de Sein, comme partout où ils ont passé. C'est toute leur ambition. Nous leur adressons l'expresssion de notre plus vive reconnaissance. Que saint Guénolé, patron de la paroisse, daigne demander et obtenir pour tous la fidélité à leurs bonnes résolutions. Que tous se rappellent ce qu'ils ont chanté si souvent pendant la Mission :

Barados dudius,
Bro ar zent eo va bro.
O pegen evurus,
E vezimp eno ato.

X.

Quimper. — *Patronage Saint-Joseph.* — **La Pastorale.** — Le dimanche 31 Décembre, il y avait foule au Patronage Saint-Joseph. Sans compter que nombre de personnes s'étaient fait mettre à la porte, aussi poliment que possible, faute d'avoir pris des cartes.

Celles qui s'étaient munies de cartes ne l'ont pas regretté : la pastorale, composée de Noëls populaires, fut admirablement interprétée par les jeunes artistes de M. Le Goasguen ; on se demandait par quel miracle de patience on avait réussi à faire apprendre à de petits enfants de 7 et 8 ans une soixantaine d'airs variés et parfois assez difficiles. Il est vrai que les professeurs eux-mêmes se chargèrent d'expliquer ce miracle : tout en rattachant par des liens impeccables tant d'airs disparates, ils charmèrent nos oreilles par l'interprétation savante de morceaux de maître, choisis avec goût.

Ce fut un régal pour les yeux aussi bien que pour les oreilles : la mimique des acteurs, leurs attitudes expressives, leurs gestes graves ou pieux, la richesse des costumes, le décor, le groupement habile des bergers et des mages, des docteurs et des anges, les couleurs voyantes des uniformes militaires, tout nous portait à croire que nous étions transportés au Châtelet ou sur l'une de nos plus grandes scènes de Paris.

Mais ce spectacle-ci était sain, en comparaison de ceux qui se donnent là-bas : les chants pieux de tous les personnages (sauf — bien entendu — le roi Hérode, qui fut sombre et dissimulé autant que pouvait l'être le meurtrier des Saints Innocents), les airs ravis et les gestes simples des bergers, les transports et le recueillement des anges, la piété de l'Enfant Jésus, de la Sainte

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vierge et de saint Joseph, tout cela nous soulevait l'âme et nous portait à prier.

Nous sommes certains que la fête annoncée pour le 14 Janvier sera plus réussie encore et fera encore plus de bien à l'âme, tout en réjouissant les oreilles et les yeux.

Pour éviter toute déception, prière de prendre les cartes plusieurs jours à l'avance : elles seront déposées au presbytère de Saint-Corentin, au patronage et chez M. Salaun.

Places réservées : 2 fr. ; premières, 1 fr.

Les personnes qui auront pris des cartes réservées pourront, moyennant un droit de 10 centimes, arrêter leur place dès le samedi 13 Janvier, à 1 heure de l'après-midi.

Chez les Bretons émigrés.

(Suite) (1).

Toutes les maisons du Vissoir et du Buisson — quartier voisin — se ressemblent : basses, petites, humides, sans air et sans lumière. Et, dérision, à presque toutes les portes vous trouvez affichées les règles de l'hygiène ! L'on ne doit vraiment pas s'étonner que, dans de pareils taudis, l'anémie tue si vite nos chers compatriotes.

Il y a dans ce pays un dicton : « Malheur au Vendéen qui perd de vue son clocher ». Hélas ! que de jeunes gens, que de jeunes filles, enfants de Marie et fidèles à la communion mensuelle à l'ombre des clochers de leur village de Bretagne et qui, venues ici depuis un an, ne connaissent de l'église que son emplacement pour l'avoir vue de loin ! Pas de pratique religieuse, pas d'instruction religieuse et, par suite, pas de préservatif. Et si elles se marient, quelle famille peuvent-elles fonder ?

« Vous vous mariez bientôt? » disait, dans le tramway, à sa voisine, une Bretonne (de Quimper), une femme du Vissoir ? — « Oui, dans quinze jours. Je ne connais pas beaucoup mon futur, mais il me paraît bon garçon ». — Et quinze jours après, c'était, en effet, le mariage, et ils ne savaient où trouver le confessionnal de leur aumônier !

Quelquefois, on se connaît trop et c'est le vagabondage, le jour du dimanche, sur les bords de la Loire ou aux assemblées voisines ou dans les cafés plutôt mal tenus où l'on s'amuse, où l'on danse jusqu'au matin. Et le lendemain, dans les trams ou sur la butte, on se racontera, comme un honneur, tout le « plaisir » que l'on a eu.

†

Et nous marchons, tout en faisant ces réflexions. Mais ne baissez pas trop la tête. Regardez : l'enseigne vous fait sourire ?... De fait, cela paraît bizarre, car on y lit en grosses lettres : « Café de Poul-

(1) V. *Semaine religieuse*, n° du 22 Décembre 1911.

laouen ». Voulez-vous entrer ? Ne vous scandalisez pas trop. L'aumônier y sera bien accueilli, et c'est d'ailleurs le plus souvent dans les bistros et chez les épiciers qu'il va prendre ses renseignements ; on change si souvent de cahute que, sans eux, il lui serait impossible de tenir son registre à jour.

Voyez, on vous sourit, on paraît enchanté de vous voir et si, à droite, deux vieilles à la coiffe de Poullaouen essaient de cacher leur petit verre, n'y faites pas attention, c'est le cas d'avoir des yeux et de ne pas voir.

Vous passez l'inspection : dans une salle étroite, sombre, il y a à la fois auberge, épicerie, mercerie, charcuterie. Écoutez la patronne vous conter ses doléances :

« Tout est cher, hors de prix, rien ne va et le crédit tue. Encore si l'on était payé ! Plusieurs, après avoir passé ici quinze jours, s'en vont sans laisser d'adresse ni... d'argent. » Et pendant ce temps, vingt clientes passent et repassent, toutes avec un petit cahier où l'on inscrit les marchandises emportées. Vous me paraissez presque déconcerté et de mauvaise humeur, mais voici devant vous un bambin de douze ans à la figure franche, aux yeux intelligents, à la mine dégourdie : saluez un des pupilles de ma gymnastique, un des lauréats du concours de Landerneau. Cela vous réconcilie avec le Buisson et le Vissoir, vous remonte le moral, tant mieux... Et au revoir, bonjour à tout le monde !

Quelques pas plus loin, c'est le « Café de Plébins » *(sic)* et la « Buvette de Bretagne ». Passons vivement, pour l'honneur de notre cher pays d'Arvor, et tournons à droite. Voici le quartier de la Porée, presqu'exclusivement breton. Toutes les maisons s'y ressemblent, appartenant toutes à la Commission des Ardoisières. N'y cherchez pas du luxe, oh ! non ; tout au moins y sent-on que la chaux est connue à Trélazé ; car à peu près toutes viennent d'être blanchies. Cela s'y fait de temps en temps, et ce n'est pas sans raison. Assises au bord de vieux fonds inexploités, envahis par l'eau, presque toujours entourées d'un brouillard assez intense, ces maisons sont très humides et vous allez trouver plus d'un des locataires à se plaindre de rhumatismes. C'est ici, trop entassés, hélas ! que se sont réfugiés les nombreux Concarnois venus demander à Trélazé le morceau de pain que la mer ne leur donnait plus.

La moitié des maisons sont exposées au Nord et ne voient le soleil que... le 14 Juillet ; encore faut-il que les fusées tirées à cette occasion ne soient pas trop maigres. C'est le grave inconvénient de beaucoup de maisons appartenant à la Commission des Ardoisières et, pour ma part — question d'hygiène et de moralité — je déplore cet état de choses. Un avantage matériel est adhérent à ces maisons de la Commission : toutes ont un petit jardin. Et j'ai dit à dessein : avantage matériel ; car, si sur la butte le travail est interdit et encore ! tous les jardins se font le dimanche, surtout dans la matinée, et c'est souvent un prétexte pour ne pas assister à la messe. La Commission des Ardoisières va essayer, dans quelques jours, un nouveau moyen de moraliser ses ouvriers. Je suis

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chargé de trouver deux ou trois ménages bretons, qui consentiront à aller tenir une pension où chaque célibataire trouvera une nourriture convenable et une chambre à lui. C'est un acheminement vers les vraies maisons ouvrières, et j'espère qu'on ne s'arrêtera pas en chemin.

Voilà que la voix aiguë, stridente d'une sirène se fait entendre. C'est la fabrique d'allumettes qui donne signe de vie. Je ne vous engage pas, quelque brave que vous soyez, à vous aventurer seul, le soir, dans les ruelles qui avoisinent l'usine. Grassement payés, les allumettiers sont les seigneurs de Trélazé, et quels seigneurs ! Anticléricaux jusqu'à la moelle, ils ont la haine du prêtre et de la religion. Il y a parmi eux un syndicat où chacun s'engage à se faire enterrer civilement, quelquefois même au chant de l'*Internationale !* Peu de Bretons y travaillent, fort heureusement. Tout à côté de la fabrique, est le local de la jeunesse syndicaliste, qui n'a de syndical que le nom, jeunes gens prêts à toutes les besognes et appelés vulgairement « colleurs d'affiches ». Faisant partie de sociétés de secours mutuels, ils doivent de temps en temps assister aux enterrements des membres défunts ; mais si l'enterrement est religieux, l'église sera pour eux le cabaret où ils attendront la fin de l'office et la sortie du corps. Malheureusement, quelques jeunes carriers se sont laissé gagner par leurs doctrines néfastes. Aussi faut-il par devoir créer, encourager les œuvres de jeunesse. La lutte est ardente, mais nécessaire ; et comme nous espérons être les plus têtus, nous avons confiance dans la victoire finale.

Continuons notre chemin, vous m'avez dit avoir le pied bon. Saluons, avant d'aller visiter un autre quartier, le divin Maître de Trélazé, entrons à l'église. Vaste, haute, elle est du style de 1830, c'est-à-dire pas de style du tout ; pas un morceau d'architecture ; mais coquette tout de même, avec ses pierres blanches, ses chaises et ses bancs bien alignés. Agenouillons-nous devant le tabernacle et, après avoir recommandé à Jésus tous les Bretons de Trélazé, regardez à votre droite : c'est sainte Anne, la bonne aïeule « bretonne », qui vous sourit et vous dit : Prenez confiance.

En route encore pour la « Petite Bretagne », et ce nom est bien dû à cette partie de Trélazé. Rien que des Bretons et, en général, de bonnes familles. Mais ce sont toujours aussi les mêmes maisons basses. Comme il va être quatre heures, nous allons trouver quelques commères réunies.... devant leur tasse de café. Justement, à la première maison, écoutez : une conversation à la diable. Elles sont là. Notre présence ne les effraie pas beaucoup et, bien gentiment, elles invitent à boire avec elles....

Asseyons-nous et entamons conversation. « Moi, dit l'une, je suis à Trélazé depuis quinze ans et j'ai toujours travaillé depuis, quand je trouve à m'employer. » — « Et vous vous êtes enrichie, sans doute ? » — « Ah ! oui, parlez-moi de ça, pas plus riche que quand je quittai la Bretagne, au contraire.... » — « On gagne ici, dit une autre, quelques sous de plus, mais la vie est bien plus

chère ! » — « Moi, dit une troisième, je suis déjà vieille et ce qui m'attend, c'est l'hôpital d'Angers. »

Tiens, une voiture arrêtée. L'aumônier la connaît bien, c'est la voiture de M. le docteur Le Barzic, un bon Breton et un brave chrétien. Son nom ici est synonyme de droiture et de dévouement ; les services qu'il rend à la colonie bretonne sont incalculables. Aussi, comme on l'aime ! il n'y a que l'aumônier à lui jouer parfois de méchants tours. Il y a quinze jours, il l'invitait à sa table à six heures du soir, et lui, médecin infatigable et bravant tous les temps, eut peur quand il se vit dans une salle exposée à tous les courants d'air et sans foyer : il eut la grippe trois jours durant.... et l'aumônier aura sa cheminée.

Et pour aujourd'hui rentrons, la journée a été remplie.

Quant à vous, chers compatriotes, qui soupirez peut-être après Trélazé, écoutez cet avis : ici, l'air ambiant est pestilentiel, et c'est un tout petit nombre qui comprend que se confesser et communier de temps en temps ne suffit ni à guérir les blessures ni à donner à l'âme la vie abondante qu'elle devrait avoir pour supporter les misères d'ici-bas. Les œuvres bretonnes y aideront sans doute, mais ne pourront d'ici longtemps exercer leur influence que sur un petit nombre.

Bretons de Bretagne, ne venez pas à Trélazé. Vous y perdriez presque fatalement votre bonheur éternel, sans y trouver le bien-être temporel.

H. Didou, *aumônier*.

N. B. — Cordial merci à tous ceux qui viennent de m'aider et de leurs prières et de leurs aumônes.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Le Saint-Père a célébré la messe de minuit dans sa chapelle, en présence de quelques personnages expressément invités.

Le 29 Décembre, les membres du corps diplomatique accrédité près du Saint-Siège ont présenté au Souverain Pontife leurs souhaits de nouvel an. Pie X les a reçus dans la salle du Trône, où l'ambassadeur d'Autriche, en sa qualité de doyen, lui a exprimé ses vœux au nom de ses collègues et des gouvernements qu'ils représentent.

Après cette audience, les membres du corps diplomatique se sont rendus chez le cardinal secrétaire d'Etat auquel ils ont aussi présenté leurs vœux.

ON DEMANDE une **Institutrice adjointe**, pour l'école libre de Nizon. S'adresser à M. le Recteur de Nizon, par Pont-Aven.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'Invention de l'Abbé DANEY.

Il y a un an, à peine, toute la presse française se faisait l'écho d'une grande nouvelle : un prêtre, l'abbé Daney, venait de trouver le moyen d'éteindre en quelques instants les incendies les plus terribles. Cette nouvelle — on se l'imagine — ne fut pas accueillie partout sans scepticisme.

Mais, peu à peu, toutes les préventions durent s'incliner, toutes les hostilités désarmer, devant les expériences les plus concluantes les plus décisives, répétées sur tous les points de la France. Après des démonstrations éclatantes dans toutes les grandes villes de France, le doute n'était plus permis. Partout, et dans les conditions rendues volontairement les plus difficiles, l'*Extincteur Daney* s'est rendu maître en quelques minutes, parfois même en quelques secondes, des incendies les plus violents.

C'est une vérité, dont peuvent, maintenant, témoigner les milliers de spectateurs qui, dans la France entière, ont assisté à cette lutte victorieuse contre le fléau auquel l'humanité paie un si lourd tribut de vies humaines et de ruines matérielles.

Du reste, la supériorité de l'*Extincteur Daney* a reçu, récemment, une consécration officielle particulièrement précieuse. Le Jury de l'Exposition Internationale de Roubaix lui a décerné, sous la forme d'une médaille d'or, la plus haute récompense accordée à ce genre d'industrie.

Nous ne pouvons donner ici la longue liste des clients de la Société des Extincteurs Daney, dont le siège social est à Bordeaux, 9, allées de Tourny. Nous y trouvons la marine nationale, un grand nombre de villes ou communes, des exploitations minières de premier ordre, comme celles de Lens, de Béthune, de Vicoigne et de Nœux, des hospices, des hôpitaux, des filatures et des tissages importants, de gros manufacturiers et, enfin, des Compagnies d'assurances. Mais l'examen de cette liste suffit pour affirmer que le succès industriel et commercial de la Société est, dès maintenant, pleinement assuré.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

ÉMISSION DE 2.000.000 OBLIGATIONS COMMUNALES
de 250 fr. **3** °/₀ avec LOTS
rapportant **7** fr. **50** d'intérêt par an.

PRIX D'ÉMISSION : **248** fr. **50**

Payables : **15** fr. en souscrivant, — **15** fr. à la répartition et le surplus en 40 versements.

12 tirages mensuels de lots par année
pour 2.064.000 fr. de lots
dont **12** de **100.000** fr. durant les 20 premières années
Pour le surplus, voir le prospectus ou l'affiche.

Souscription publique le 20 JANVIER 1912

à PARIS : **AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE**
et dans les principales **Sociétés de crédit.**

DANS LES DÉPARTEMENTS : Chez MM. les **TRÉSORIERS-PAYEURS GÉNÉRAUX ;** Chez MM. les **RECEVEURS PARTICULIERS** des **FINANCES** OU DANS LES AGENCES ET SUCCURSALES DES SOCIÉTÉS

On peut dès à présent souscrire par correspondance.

Toutefois, les souscriptions de cette nature ne sont admises que pour 5 obligations et au-dessus.

Notice publiée au bulletin annexe du *Journal Officiel* du 25 Décembre 1911.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché est calme, mais ferme. Notre 3 °/₀ termine à 91 50. Les Fonds russes sont bien tenus. Les banques sont actives.

L'obligation Québec Railway est demandée à 460. Un coupon de 1 °/₀ sera mis en paiement le 15 Janvier prochain.

Bonne tenue des mines d'Ervedosa à 293 et de la Miami Copper à 129. L'action Naphte Lianosoff est recherchée à 453.

Le Casino de Trouville est ferme à 127,50. Suivant les statistiques établies, les recettes des jeux encaissées par l'ancien Casino ont très rapidement progressé ces dernières années. Elles ont été, en effet, de 1.675.539 fr. en 1908, de 1.733 842 fr. en 1909, de 2.429.669 fr. en 1910 et de 3.447.831 fr en 1911.

On retrouve en bonne tendance l'action des Etablissements Julien Damoy à 574. L'action Franco-Wyoming se tient à 101.

Rappelons que c'est du 4 au 8 Janvier prochain que s'effectuera à la Société Marseillaise de Crédit industriel et commercial et de Dépôts et à la Lloyds Bank (France) Limited, 19, rue Scribe, à Paris, le versement du solde de frs. 397,50 par obligation, pour les souscripteurs qui ont opéré le premier versement de 100 francs.

Les actions de la Philadelphia Company et de l'American Telephone montrent une lourdeur persistante, en dépit des efforts faits pour soutenir leur marché. En outre de leurs exploitations propres, ces sociétés sont intéressées dans un plus ou moins grand nombre de compagnies ayant un objet analogue, sur lesquelles elles exercent leur contrôle. Or, si on peut se rendre compte de la marche de leurs propres affaires, il en est tout autrement en ce qui concerne leurs différentes filiales, dont la situation reste plus ou moins ignorée. Par suite, ces dernières peuvent impliquer des risques inconnus, susceptibles d'entraîner des déconvenues inattendues.

†

Maison fondée en 1840



La plus importante de la région

†

ÉLY-LABASTIRE

BREST — 53, rue de la Rampe — BREST

Plus de 120 mobiliers en Magasins

TOUS LES STYLES — TOUS LES PRIX

MAGASIN SPÉCIAL POUR CHASUBLERIE
Orfèvrerie & Bronzes d'Église
Chemins de Croix. — Statues toutes dimensions.

Mon Voyageur *visite régulièrement la région, il est porteur d'un grand choix de Chasubles, Chapes, Aubes, Ceintures, Calices, Ciboires, etc., qu'il peut laisser sur place.*

Sur demande il se rend chez le client pour soumettre choix ou devis.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des **HARMONIUMS Christophe et Etienne.**
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Louise CALVEZ

Succr de Melle Eugénie NÉDÉLEC

(anciennement quai du Stéir)

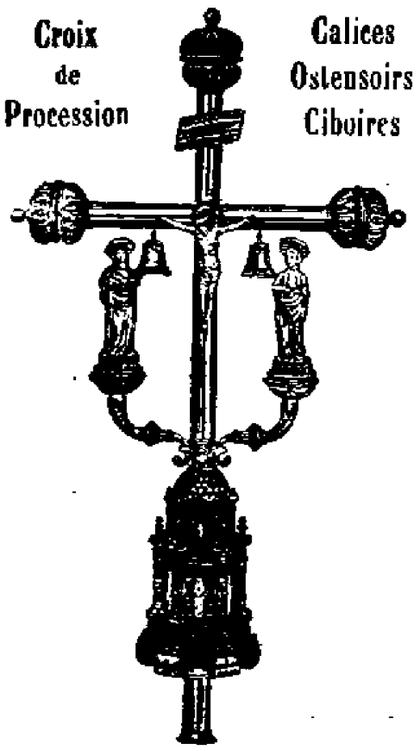
41, rue Saint-Mathieu, QUIMPER

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession



Calices
Ostensoirs
Ciboires

Chasublerie

Bannières



Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

27e Année. **Vendredi 12 Janvier 1912.** N° 2.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Prières publiques ; Association de la Sainte-Famille.

II. Partie non officielle. — A qui appartient l'Avenir ? Avis.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Lampaul-Ploudalmézeau ; Attribution de biens volés aux fabriques ; Quimper ; Prières nationales ; Nos missionnaires en Chine ; Chez les Bretons émigrés (suite) ; Assemblée générale de l'Œuvre des Cercles catholiques d'Ouvriers.

IV. — Chronique générale : Rome ; Laval ; Orléans ; Lorient ; Encore la défense laïque ; Jurisprudence.

V — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Janvier. — 2e Dimanche après l'Epiphanie. Fête du Saint Nom de Jésus. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant, du Dimanche et de S. Maur, Abbé.

Lundi, 15. — S. Paul, Premier Ermite, Confesseur. Double. Blanc.

Mardi, 16. — S. Marcel, Pape, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 17. — S. Antoine, Abbé. Double. Blanc.

Jeudi, 18. — La Chaire de S. Pierre à Rome. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 19. — S. Canut, roi de Danemark, Martyr. Semi-double. Rouge.

Samedi, 20. — S. Fabien et S. Sébastien, Martyrs. Double. Rouge.

Dimanche, 21. — 3e Dimanche après l'Epiphanie. Fête de la Sainte Famille.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Lesneven. . . . . du 21 au 24 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Prières publiques. — Les prières publiques annuelles à l'occasion de la rentrée des Chambres se feront dans Notre église cathédrale et, autant que possible, dans les autres églises du diocèse, à l'issue de la grand'messe, le dimanche qui suit l'ouverture de la session ordinaire du Parlement, c'est-à-dire dimanche prochain, 14 Janvier.

On chantera, comme les années précédentes : l'hymne *Veni Creator*, le psaume *Levavi oculos meos in montes*, la prière à la T. Sainte Vierge *Sub tuum præsidium*, puis l'antienne *Da pacem* avec le verset et l'oraison.

II. Association de la Sainte Famille. — Le *dimanche 21 Janvier*, 3me après l'Epiphanie, a lieu la fête de la Sainte Famille de Nazareth, et aussi la fête annuelle de la Confrérie établie sous ce vocable. Les familles en faisant partie, représentées par leurs principaux membres, doivent se réunir, ce jour-là, dans l'église paroissiale, pour faire ou renouveler leur consécration.

Il est utile de l'annoncer au prône, dès dimanche prochain.

A cette occasion, MM. les Curés et Recteurs ne manqueront pas de rappeler à leurs paroissiens le but, l'importance et les règles de la pieuse Association ainsi que les nombreuses faveurs spirituelles qui y sont attachées. Ils auront soin également de recueillir et d'inscrire, sur le registre spécial ouvert à cet effet, les noms des familles qui ne sont pas encore membres de la Confrérie et qui désirent y entrer.

La liste des nouveaux associés doit être envoyée, *dans le courant de Mai*, à Mgr Fléiter, vicaire général, directeur diocésain, qui la transmet, conformément aux statuts, au centre de l'Association, à Rome.

Nous recommandons, d'une manière spéciale, au zèle de Nos prêtres cette confrérie de la Sainte Famille, érigée dans le diocèse par ordonnance épiscopale du 21 Novembre 1900. Le Souverain Pontife Léon XIII l'a établie (Décret du 14 Juin 1892), jugeant dans sa sagesse infaillible qu'elle répond aux besoins particuliers de notre époque et offre des remèdes aux maux qui nous désolent. Dans la Sainte Famille de Nazareth nous trouvons non seulement des exemples, mais aussi une protection puissante et efficace, une source de bienfaits pour la société comme pour les individus. C'est ce qu'il importe de rappeler aux fidèles, en les invitant à renouveler leur consécration et leurs engagements.

PARTIE NON OFFICIELLE

A qui appartient l'Avenir ?

On se demande souvent, au milieu des incertitudes et des obscurités de l'heure présente, à qui appartient l'avenir.

L'avenir, a dit Mgr Freppel, n'appartiendra à aucune des puissances humaines. Il n'appartiendra pas à la politique, car les politiques se détruisent les unes par les autres ; il n'appartiendra pas même à la science, car la science, toujours mobile, ne sera jamais que le partage du petit nombre.

Comme il y a dix-huit siècles, le monde appartiendra à qui aura su l'aimer davantage.

C'est dire assez qu'il appartiendra à l'Eglise, parce que l'Eglise possède une puissance d'aimer immense et illimitée. Elle l'a prouvé dans le passé ; elle le prouve dans le présent ; elle le prouvera dans l'avenir. Est-ce qu'ils savent ce que c'est qu'aimer, les adversaires de l'Eglise ? Les voit-on payer de leur personne, lorsqu'il s'agit des souffrances du peuple ?

Les trouve-t-on sur le chemin qui conduit au galetas du pauvre, au chevet du malade, au lit de camp du blessé ? Ils dissertent dans leurs journaux ; ils pérorent dans leurs assemblées ; ils s'agitent en pure perte ; ils ignorent le véritable amour, l'amour des âmes. Car cet amour-là, l'amour efficace, l'amour surnaturel, l'amour qui se dévoue et qui se sacrifie, ne se puise pas dans le cœur de l'homme, mais en Dieu, dans la grâce du sacrement, dans le Sacré Cœur de Jésus. Nous, chrétiens, nous envelopperons le monde moderne de tendresse et d'amour, et il sera à nous, c'est-à-dire à Dieu et à son Christ, car rien ne résiste au dévouement, et il n'y a pas de plus grande force dans ce monde que la charité.

Assurément, il faut lutter ; mais c'est la lutte qui nous élève ; c'est la lutte qui nous fortifie, semblables à ces arbres généreux qui ne montent si haut que parce que les secousses de l'orage ont éprouvé leur force.

Y a-t-il quelque chose de comparable au spectacle que l'Eglise présente en ce moment ? Est-il une preuve plus palpable de sa divinité, que de voir toutes les passions irréligieuses se déchaîner contre elle, dans le monde entier ? Regardez du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest : c'est l'Eglise catholique, et elle seule, qu'on redoute, qu'on attaque, qu'on persécute.

Partout où l'impiété lève son drapeau, c'est contre le prêtre catholique qu'elle tourne sa fureur ; c'est le prêtre catholique et lui seul qui a le privilège d'exciter les colères de l'athée, du matérialiste, du débauché, de tout homme, en un mot, qui outrage ici-bas la vérité, le droit ou la morale.

Il y a bien des preuves de la divinité de l'Eglise, mais je n'en sache pas de plus saisissante ni de plus indiscutable que celle-là.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La cause de Dieu est identifiée dans ce monde avec celle de l'Eglise ; et nos adversaires le prouvent mieux encore que nous, par l'indifférence et le dédain avec lesquels ils traitent tous les autres cultes pour réserver à la seule religion catholique leur haine et leurs coups.

Courage donc et confiance. Mettons la main à l'œuvre ; travaillons à la restauration de la société chrétienne, sans bruit ni ostentation, mais aussi sans crainte ni faiblesse. Multiplions nos œuvres de défense sociale et religieuse ; recouvrons-en la France entière. Faisons appel aux hommes de foi et de cœur qui savent comprendre les graves intérêts engagés dans cette lutte.

La cité de Dieu se bâtit au milieu des orages, et c'est aux ruines mêmes qu'elle emprunte ses matériaux.

AVIS. — *Nos abonnés recevront, en même temps que le présent numéro de la* Semaine religieuse, *la table des matières de l'année 1911.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **La défense du droit et de la liberté religieuse au Parlement et devant le pays.**
III. — **Le diocèse et les Œuvres diocésaines.**
IV. — **Mission.** — CAMARET, *du 7 au 28 Janvier*. Président, du 14 au 28 (Mission française), M. Le Bayon, missionnaire en résidence au Mans.

Monseigneur l'Evêque sera absent de Quimper du dimanche 14 Janvier au mardi 16.

LAMPAUL-PLOUDALMÉZEAU. — **Avis de service anniversaire.** — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Y. Bernard, mort recteur de Lampaul-Ploudalmézeau, sera célébré dans cette paroisse, le jeudi 25 Janvier, à 10 heures.

Attribution de biens volés aux fabriques. — I. Par décret du 28 Décembre 1911, publié dans le *Journal Officiel* du 9 Janvier 1912, sont attribués aux bureaux de bienfaisance de Loc-Maria-Plouzané et de Lanhouarneau, les biens des fabriques de ces églises, précédemment attribués aux communes ;

II. Par décret du même jour, sont attribués à la commune de Treffiagat les biens de la fabrique de l'église, à charge de payer les dettes régulières de la dite fabrique.

QUIMPER. — **Messe votive de Jeanne d'Arc.** — Dimanche, a été célébrée, dans notre diocèse, la messe votive solennelle autorisée par le Souverain Pontife à l'occasion du 500e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc. A la cathédrale, la cérémonie était présidée par Mgr l'Evêque, qui a tenu à faire, en ce jour, l'instruction prônale.

La fête de l'Epiphanie, dit en substance Sa Grandeur, c'est la manifestation de la *royauté* de N. S. Jésus-Christ que les rois de l'Orient sont venus reconnaître. C'est aussi ce que Dieu a voulu faire resplendir — *signum magni Regis* — dans la mission de Jeanne d'Arc : la sainte héroïne a délivré la France, mais pour la donner au Christ dont le roi de France ne sera que le lieutenant... Et l'Evêque rappelle le sens de la solennité qui nous réunit. Les peuples célèbrent les anniversaires de leurs hommes illustres, de ceux qui se signalèrent par des bienfaits, à plus forte raison ceux qui furent les sauveurs de la nation. A défaut des pouvoirs publics, les catholiques de France se font une joie d'acquitter cette dette de reconnaissance à l'égard de Jeanne d'Arc. Or, de même que, pour les grands hommes, ce n'est pas la naissance que l'on honore mais la carrière qui a suivi, pour Jeanne l'Eglise célèbre le triple miracle de sa vocation, de sa victoire patriotique et de sa sainteté, en un mot le surnaturel divin agissant dans notre pays pour établir la maîtrise de Dieu sur le territoire et sur le peuple, dans la personne du roi qu'elle fait sacrer à Reims. Ce fut la mission de Jeanne d'Arc, mission qu'elle a affirmée constamment durant sa vie et jusque sur le bûcher...

Cette mission est-elle finie ? Non, elle se continue, comme celle des Saints, dans l'éternité bienheureuse d'où son action se poursuit et s'exerce avec plus d'ampleur... Remercions Dieu de nous avoir donné Jeanne d'Arc, et invoquons avec confiance notre sainte Libératrice. Son culte qui, durant de longues années, se borna à la région d'Orléans, s'est ravivé providentiellement à la fin du XIXe siècle, il s'étend aujourd'hui au moindre hameau de France, et il grandira encore au jour, prochain nous pouvons l'espérer, de la canonisation. Que le réveil de notre piété envers Jeanne d'Arc provoque de sa part, en notre faveur, une action plus forte, plus sensible, une protection plus efficace. Qu'elle nous inspire, nous transforme, nous dirige. Qu'elle nous donne, comme jadis au roi Charles VII, confiance en nos droits, qu'elle nous apprenne à les revendiquer et à les défendre au milieu des persécutions et des souffrances, devant la mort s'il le fallait...

Nous n'avons pas besoin de dire que les paroles de l'éloquent prélat, avidement écoutées, ont produit une profonde impression sur les nombreux assistants, qui se sont unis dans une fervente prière pour demander à Dieu, par l'intercession de Jeanne d'Arc, le secours et les grâces dont tous sentent un si grand besoin.

Bienheureuse Jeanne d'Arc, priez pour nous.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prières nationales. — Dimanche prochain, auront lieu, conformément à l'ordonnance épiscopale qu'on a lue plus haut, les prières publiques annuelles pour appeler la bénédiction de Dieu sur les travaux de nos assemblées législatives, dont la session ordinaire vient de s'ouvrir.

« La France officielle, hélas ! ne veut plus reconnaître la nécessité de la prière. Seule à peu près entre toutes les nations civilisées, elle fait profession d'ignorer Dieu et de ne jamais s'agenouiller devant Lui. Il appartient aux Français croyants de remplir pour leur pays ce grand devoir.

» Chrétiens, nous ne le cédons à personne en amour envers la France. L'affection que tous les cœurs bien nés éprouvent pour leur patrie s'accroît en nous de l'amour que nous portons à Notre Seigneur Jésus-Christ, qui n'a cessé de témoigner à la nôtre ses prédilections. Autant que quiconque, nous souhaitons à la France la prospérité, la grandeur et la paix ; et parce que nous savons que Dieu est le souverain dispensateur de toutes ces choses, nous les Lui demandons pour elle. Mais, outre ces biens de l'ordre temporel, nous voulons pour notre pays les biens de l'ordre moral et spirituel, qu'il ne saurait trouver que dans la fidélité à sa vocation chrétienne, et nous supplions Dieu de lui garder ou de lui rendre ces biens, sans lesquels tous les autres sont insuffisants et précaires.

» La nécessité de cette prière s'impose à nous d'autant plus pressante que ceux qui ont entrepris de déchristianiser la France, poursuivent, sans se lasser, leurs néfastes desseins. Après avoir, parmi nous, dépouillé l'Eglise, ruiné ses œuvres, réduit ses ministres à la pauvreté, c'est surtout à l'enfance qu'ils s'attaquent désormais, comprenant que de là dépend l'avenir. Ils voudraient par tous les moyens empêcher la foi de grandir dans les jeunes âmes et même l'en arracher. Il nous faut travailler et lutter avec énergie pour conjurer ce suprême péril, mais nous devons aussi supplier Dieu de nous aider à l'écarter » (1).

Notre prière n'aura pas la forme officielle qu'elle présentait jadis ; mais, faite en commun, au nom de l'Eglise, par le peuple chrétien réuni au pied des autels, s'élevant ardente vers le ciel, elle ne peut manquer de toucher le cœur du divin Sauveur. Prions, pour obtenir la réalisation des paroles si pleines d'espérance de Pie X, et hâter pour notre Patrie l'heure du repentir et du salut.

Nos missionnaires en Chine. — L'*Echo de Chine*, du 16 Décembre, a publié la lettre suivante de Mgr de Guébriant :

« Yunnan est calme. Le nouvel ordre de choses a été accepté partout et montre une stabilité au moins provisoire. Les missions et les chrétiens sont partout respectés. Le chemin de fer fonctionne, malgré 60 kilomètres coupés d'éboulements ; on fait d'actives réparations...

(1) Mgr Amette, archevêque de Paris.

» On a des craintes graves pour Jen-Cheou et surtout Ya-Tcheou, où sévit le boxérisme. On croit le P. Gire en danger. M. Bons d'Anty, en voyage au Thibet, est bloqué depuis le 20 Septembre à Ta-Tsien-Lou. M. Lurquin gère le consulat.

» Le télégraphe Tch'en-tou-fou-Yunnan fonctionne. Les réguliers assiègent Kiatin. A Tseuliou-Sin, il y a des combats. La situation impériale semble précaire.

» Au Kien-Tchang, les Mandarins gardent leurs postes, mais ils sont coupés de Tch'en-Tou.

» Les Sociétés secrètes, sous les deux chefs de bande Tchang-Yao-T'ang et Sou-Yen-T'in, sont pratiquement maîtres du pays : elles assassinèrent le 4 Novembre, près de Kiang-Tchéou, le P. Castanet et plusieurs chrétiens ; elles attaquèrent le 26 Octobre, MM. Legendre et Dessirier, les blessèrent et les bloquèrent dans le village muré de Houang-Chouy-T'ang. On les croit perdus. Un Annamite a été tué. Le mandarin de Te-Tch'ang, venu à la rescousse, a été tué. Il y a des dégâts à la mission de Te-Tch'ang. Le bruit a couru que le curé chinois Tch'en a été tué, mais il n'est pas confirmé. Le P. Grosjean est réfugié au Yunnan ; des autres, nous n'avons aucune nouvelle. Nous avons bon espoir qu'ils sont vivants, quoiqu'ils soient bloqués.

» D'après les dernières nouvelles, la piraterie semble diminuer. Je réunis mon personnel et mes renseignements, et je prends toutes précautions pour partir vers le 10 Décembre, me rendant au Kien-Tch'ang.

» La région de Ta-Li n'a pas encore reconnu l'autorité centrale de Yunnan-Sen et tend à s'ériger en Etat distinct. Des pourparlers sont engagés.

» Les missionnaires protestants de Ba-Teng, mais pas les catholiques, sont arrivés sains et saufs à Ta-Li.

» Les mines d'étain près Meng-Tse sont rentrées dans l'ordre accoutumé.

» Le gouvernement existant insiste pour se faire livrer l'argent des douanes ; celles-ci refusent et demandent par télégramme des ordres à Pékin qui ne répond pas.

» † DE GUÉBRIANT. »

Ce sont les dernières nouvelles qu'on ait du prélat, parti le 4 et non le 10.

De nouveau nous demandons à nos lecteurs de prier pour les missionnaires de Chine et, en particulier, pour notre vénéré compatriote Mgr de Guébriant.

Chez les Bretons émigrés.

(Suite).

Oh ! les bonnes et charmantes lettres que m'ont values mes articles dans la *Semaine religieuse !* De se sentir ainsi encouragé, on retrouve comme une nouvelle ardeur pour aller toujours de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'avant. Il y en a une surtout, venue de loin et de bien haut, qui m'est, plus que toutes les autres, allée droit au cœur. Ce témoignage de sympathie et d'approbation est, pour moi, la meilleure des récompenses dans la détresse et l'exil de Trélazé. A tous mes bienfaiteurs, connus et inconnus, je crie mon meilleur merci. Et puisque les colonnes de la *Semaine religieuse* me sont si largement ouvertes, j'en profite — économie de temps et d'argent — pour répondre aux différentes questions qui m'ont été posées.

La ville a toujours quelque chose qui attire ; c'est un mot qui produit, trop souvent hélas ! un effet magique. J'en appelle à l'expérience des prêtres de banlieue ou faubourgs : pendant qu'à côté d'eux existent des œuvres diverses, c'est à peine si eux-mêmes peuvent en mettre sur pied une ou deux, encore y faut-il l'entêtement d'un Breton. Dans la banlieue, rien que des ouvriers, la misère des misères ordinairement ; puis c'est loin de la ville, c'est humble, c'est bas, c'est malpropre, et on n'y descend guère. — Voulez-vous un trait ? Je le tiens d'un curé de grande paroisse de Paris.

Un jour, il reçut la visite d'une dame riche qui voulait mettre à sa disposition, pour ses œuvres, la somme rondelette de 50.000 fr. Le curé, qui avait ce qu'il fallait, crut devoir refuser pour lui-même cette offre généreuse, mais ajouta : « Madame, si vous voulez m'en laisser la libre disposition, je veux bien l'accepter et je vous assure que votre don sera bien employé ; j'ai là, dans la banlieue, un pauvre confrère qui sue la misère, et cette somme serait sa providence. — « Oh ! se récria aussitôt la bonne dame, non, non, jamais pour ce quartier, je ne veux pas que mon argent aille à des apaches ! » Le curé fut si persuasif et si habile diplomate qu'au bout d'une heure il avait victoire complète, et, disait-il, Napoléon n'était pas plus fier au soir d'Austerlitz... Huit jours après, un pauvre prêtre, à la figure émaciée et triste, était l'hôte de son doyen de Paris. Pendant le repas, on lui fit conter et ses espérances et ses déboires ; à tout instant tombaient de ses lèvres ces paroles : « Mais je n'ai pas de ressources ». — Au dessert, le doyen, tirant de sa poche un portefeuille bien garni et s'adressant à son confrère, lui dit : « Combien vous en faut-il ? » — « Ah ! Monsieur le Curé, je crois qu'avec 10.000 fr. je ferais des merveilles »... Et, un à un, les billets de mille tombaient sur son assiette jusqu'à la somme de 50.000. « Je vous assure, me disait le doyen, le plus heureux n'était pas mon pauvre confrère. »

Trélazé, c'est la banlieue, le faubourg — 8 kilomètres d'Angers, et alors... Dans les villes, vous avez la conférence de Saint-Vincent de Paul, la maternité, les crèches, les dames patronesses... Ici, rien, rien. L'aumônier est seul avec ses 3.000 émigrés ! — Cela répond à quelques-unes des questions qu'on a bien voulu me poser.

D'autres m'ont laissé entendre que si j'avais touché plus souvent la corde sensible et fait vibrer certains sentiments, vrais ou faux, le résultat eût peut-être été meilleur. Ils ont peut-être raison, mais que voulez-vous, je suis ainsi fait que j'aime avant tout la vérité, sans exagération ni d'un côté ni de l'autre. Je vais même plus loin, ces exagérations nuisent à mon œuvre, et si vous voyiez les haussements d'épaules de mes émigrés en entendant et en lisant certaines choses, vous seriez de mon avis... Vos aumônes, lecteurs, seront bien reçues et bien employées, cela va sans dire, mais j'estime aussi que vous avez droit à la vérité et non à du sentiment.

Quelques-uns ont bien voulu m'écrire en ces termes : « Mais, Monsieur l'Aumônier, ce n'est pas possible, qu'on *oublie* si vite sa Bretagne ! » — *Oublier*, c'est trop, mais vouloir y retourner vivre et mourir c'est autre chose, et voici des faits. Tout dernièrement, quatre mois à peine, je recevais une famille de Pleyben, composée du père, de la mère et de deux filles, l'une de 11, l'autre de 8 ans. Il y a trois semaines, je posais cette question à l'aînée des filles : « N'est-ce pas que vous voudriez retourner à Pleyben, et que vous vous y plaisiez mieux » ? — « Oh ! non, Monsieur, je préfère rester à Trélazé, » me répondit-elle aussitôt. Vous vous récriez et dites : « Ce n'est qu'une petite fille et, peut-être, le fait d'être habillée en « bourgeoise » lui a dicté sa réponse ». Je le veux bien, mais écoutez. C'est encore une femme de Pleyben. Je l'ai vue arriver à Trélazé après son mariage et combien de fois, dans les deux ou trois premiers mois, ne m'a-t-elle pas dit : « Que je regrette d'être venue et que je voudrais retourner à Pleyben » ! Posez-lui la question aujourd'hui et elle vous dira : « Non, non, je ne veux pas y retourner ». Cela ne vous suffit pas, attendez.

Il y a quelques mois, il fut question d'ouvrir une grande carrière d'ardoises dans un coin du Finistère. A cette occasion, j'ai interrogé les ouvriers bretons, et savez-vous combien y seraient allés volontiers ? 20 ! et j'en ai interrogé plus de 150.

Des faits, mais j'en ai des quantités sur ce sujet ! Je suis certain qu'aucun de mes prédicateurs d'occasion, tous du diocèse de Quimper, ne me démentira, et j'entends encore la réflexion d'un confrère : « Que c'est froid ! Rien de la Bretagne ne semble les émouvoir ! » C'était exagéré, et les réflexions que j'entendis dans la semaine me prouvèrent qu'il avait fait grand bien — on voudrait le voir revenir.

Je vous entends : Quelle en est ou quelles en sont les causes ? La réponse me semble encore prématurée ; je vous la donnerai un jour ou l'autre ; laissez-moi le temps de classer certains documents et certaines réponses et, parmi ces réponses, qu'il y en a de typiques !

Mais alors, me direz-vous, — voyez, je vais au-devant de vos objections, — laissons les émigrés de Trélazé à eux-mêmes. Pardon, vous exagérez à votre tour. Ces émigrés sont et resteront bretons, quelquefois malgré eux, avec leur tempérament, certaines habitudes, ce que je ne sais quoi qui ne « *s'angevinera* » jamais à Trélazé.

La fusion entre Angevins et Bretons a été essayée ici, peut-être

Archives diocésaines d. Quimper et Léon

plus que n'importe où, et elle n'a pu se faire. Il leur faut donc un prêtre de leur pays, qui les comprenne, je ne parle pas seulement de la langue, mais dans tout ce qui fait l'âme bretonne, si bien analysée par Anatole Le Braz. S'ils n'avaient pas de prêtre breton, qui aille chez eux, leur cause, c'en serait à jamais fini des quelques habitudes chrétiennes qu'ils gardent, ce serait surtout terrible à l'heure de la mort.

Laissons donc de côté la nostalgie du retour, les appels dithyrambiques au ciel gris de Bretagne, à ses genêts d'or (tout cela est bon pour les romanciers et les journalistes à court de copie), et plaçons-nous devant la réalité.

« Vous nous avez dépeint, écrivent d'autres, la physionomie de Trélazé, mais nous ne trouvons pas dans vos articles, bien clairement indiqué, le côté matériel, le salaire si vous voulez, le seul point de vue qui attire les émigrés. »

Non, lecteurs, vous n'avez pas la physionomie de Trélazé, mais seulement d'un coin de Trélazé et, à part le quartier des allumettiers, vous avez vu ce qu'il y a de mieux.

Patientez quelques jours et vous aurez des chiffres exacts. Qu'il me suffise de vous dire, aujourd'hui, que Trélazé n'est pas le Pérou et que le salaire de la plupart des Bretons, à part les fendeurs, suffit, tout juste, pour ne pas mourir de faim. Et c'est au nom de ces miséreux que je vous adresse à tous un nouvel appel. L'hiver vient, les maisons sont froides; je vous quête l'aumône d'un peu de charbon — que c'est triste un foyer sans feu —, me le refuserez-vous ?

H. Didou, *aumônier.*

Assemblée générale de l'Œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers. — L'Œuvre des Cercles catholique d'ouvriers, forte du succès de sa précédente assemblée, rajeunie par le concours d'anciens membres de l'Association Catholique de la Jeunesse Française, tiendra une nouvelle Assemblée générale *du 25 au 28 Janvier courant.* Elle se propose particulièrement d'étudier la participation des ouvriers à la direction des œuvres sociales, souhaitant que les travailleurs manuels puissent plus efficacement prendre part à l'action catholique et sociale. Elle précisera aussi les services que ses comités peuvent rendre aux groupements ouvriers paroissiaux, avec le seul souci de favoriser les libres initiatives et directions de NN. SS. les Evêques et du clergé paroissial.

Les affiliations de ces groupements à l'Œuvre des Cercles se multiplient et prouvent déjà l'aide mutuelle que comités de l'Œuvre des Cercles et œuvres paroissiales peuvent échanger.

Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris a daigné accepter de présider la séance d'ouverture et les réunions populaires de l'Assemblée. Sa Grandeur Mgr Touchet, évêque d'Orléans, prononcera le discours à la cérémonie de clôture qui sera célébrée en la Basilique de Montmartre. Ainsi l'Œuvre des Cercles offrira, aux

bénédictions d'illustres représentants de l'Episcopat, le programme de la propagande qu'elle exerce par la doctrine et par l'action.

Pour cartes et renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Œuvre des Cercles, 3, rue Martignac, Paris (7e).

ON DEMANDE une Institutrice adjointe, pour l'école libre de Nizon. S'adresser à M. le Recteur de Nizon, par Pont-Aven.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Depuis les réceptions de Noël, le Saint-Père a donné de nombreuses audiences, entre autres au cardinal Farley, archevêque de New-York, à Mgr de Cormont, évêque d'Aire, et Mgr Bonnardet, vicaire général de Lyon. Il a reçu, le jeudi matin, 28 Décembre, MM. Hertzog, supérieur de la Procure de Saint-Sulpice, et Vigouroux, secrétaire de la Commission biblique, qui lui ont présenté les vœux de la Compagnie de Saint-Sulpice et les remerciements pour l'autographe adressé par Sa Sainteté à M Vigouroux à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Le Saint-Père les retint longuement dans une amicale conversation, renouvelant à M. Vigouroux les félicitations qu'il lui avait gracieusement adressées dans son autographe au docte secrétaire de la Commission biblique et au Sulpicien « exemple achevé de dignité sacerdotale », pour citer les expressions mêmes du Pape.

Le Saint-Père a reçu aussi, le même jour, M. Nisard, ancien ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, avec Mme Nisard.

Le Jour de l'Epiphanie, le Pape a donné audience à une nombreuse députation de l'Association des ouvriers catholiques d'Allemagne.

Lundi matin, 8, il a reçu la Présidente générale du bureau et les déléguées de l'Union des femmes catholiques d'Italie, dont le Congrès s'est ouvert lundi soir. Outre 130 présidentes de Comités locaux, plus de 500 membres de l'Association se sont groupés dans la salle du Consistoire.

Le Saint-Père les remercia de lui avoir procuré la satisfaction de voir réunies autour de lui tant de chrétiennes d'élite dont l'Union, cimentée par la charité, sert les intérêts les plus vitaux de la Société, en même temps qu'elle pousse au bien spirituel et moral de ses membres.

Le Pape, insistant ici sur l'importance du rôle assigné à la femme chrétienne, en exposa un triple aspect : d'abord sa mission de religion, par la diffusion de l'enseignement religieux, surtout par l'exemple pratique des vertus ; ensuite, mission de charité, soit pour soulager les misères physiques, soit pour ramener les égarés à la vérité ; enfin, mission de sacrifice, « et la femme chrétienne, remarqua le Pape, connait l'art du sacrifice le plus noble de tous. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Laval. — **La Fédération des instituteurs contre l'Evêque.** — La Cour d'appel d'Angers vient de rendre son arrêt dans l'action intentée à Mgr Grellier, évêque de Laval, par la Fédération des instituteurs de France.

On sait que le tribunal de première instance avait déjà débouté les demandeurs. La Cour a ratifié cette décision, en établissant au surplus que le président de la Fédération des instituteurs n'était même pas recevable en son appel, puisqu'il l'avait interjeté sans être couvert au préalable, comme l'exigent les statuts, par une décision du bureau.

Le jugement déclare, en outre, que l'action est irrecevable parce que les statuts de la Fédération ne visent que la défense des intérêts moraux et matériels des instituteurs. La Fédération est donc déboutée de sa demande et condamnée aux dépens.

Orléans. — **Les fêtes de la B. Jeanne d'Arc.** — Les grandes solennités religieuses annoncées par Mgr Touchet, à l'occasion du 500e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc, ont eu lieu dimanche, à la cathédrale.

Les Orléanais, répondant à l'appel de leur évêque, sont venus en foule assister à la cérémonie. Mgr Touchet prit la parole après les vêpres. Il évoqua la naissance de Jeanne d'Arc, aurore de sang nouveau pour la France. De même qu'en 1412, cette naissance fut comme l'aube de la délivrance du pays, de même cette époque qui voit grandir la popularité de l'héroïne sera comme l'aube d'une période de paix et de prospérité pour la patrie. En terminant, il est heureux d'apprendre à son peuple que le procès de canonisation de la Bienheureuse n'est plus qu'une question de mois, et il pense que le printemps de 1913 verra Jeanne sur les autels.

Après cet éloquent discours, eut lieu la procession solennelle de toutes les reliques des saints d'Orléans.

Lorient. — **Les biens volés.** — Il y a quelques jours, on a déménagé tout le mobilier qu'on avait pu saisir à l'ancien monastère des PP. Capucins, avenue de Carnel, et fait porter le tout à la salle des Ventes, afin sans doute de mieux laisser ignorer aux acheteurs la provenance de ces objets. Un journal local avait inséré en quatrième page une annonce de vente de chaises, tables, livres, etc., mais rien ne pouvait faire supposer d'où elle provenait. Ses auteurs, se doutant bien que les catholiques lorientais auraient protesté contre cette vente de biens volés.

Les chaises se sont vendues 0 fr. 10 et 0 fr. 15 pièce, les tables que les Pères avaient dans les cellules se sont vendues 0 fr. 25 pièce ; les bureaux 0 fr. 75 pièce ; des caisses de livres, 0 fr. 25 la caisse, etc.

S'il est pénible de constater de pareils vols, il est presque consolant de voir que les catholiques ne veulent rien prendre de ces

dignes religieux qui n'ont toujours fait que le bien, et que leurs persécuteurs doivent garder pour eux la honte de semblables procédés qui ne leur rapportent même pas les frais qu'ils ont faits pour s'emparer de ces biens.

Encore la défense laïque. — De Mgr Marty, évêque de Montauban :

« C'est le triste sort de tous ceux qui combattent l'Eglise de ne pouvoir le faire que par le mensonge et la calomnie. M. le Président du Conseil vient d'en donner une preuve nouvelle et retentissante. Il n'a pas craint de dire, en effet, du haut de la tribune française, dans sa déclaration ministérielle, qu'il demanderait au Parlement « *de défendre l'école laïque* »... pour « *répondre à une campagne qui n'a d'autre objet que d'arrêter ou, tout au moins, d'affaiblir le développement de l'idée républicaine* ». Quand il parlait de la sorte devant la France tout entière, M. Caillaux savait parfaitement qu'il ne disait pas vrai. Nous ne laisserons pas passer la calomnie dans Notre diocèse, sans protester. Et nous protesterons désormais toutes les fois que Nous serons attaqués par le mensonge officiel. Nous ne voulons pas qu'on trompe Notre peuple. Nous voulons qu'il sache que Nous n'attaquons pas l'idée républicaine, quelle que soit à son sujet Notre idée personnelle, mais que Nous défendons la vérité catholique contre ceux qui la persécutent odieusement. Il ne plaît pas à Monsieur le premier Ministre, qui fut élève des Jésuites, de passer pour un persécuteur. Il l'est cependant ou s'apprête à le devenir, en menaçant de la prison non point les instituteurs ou les écrivains qui empoisonnent l'âme sans défense des pauvres petits enfants, mais les évêques, les prêtres et les pères de famille qui veulent empêcher cet empoisonnement criminel. Oui, c'est la persécuter, et de la plus laide façon.

Avec leur *défense laïque*, c'est-à-dire avec leurs *écoles sans Dieu, leurs manuels sans vérité, leurs instituteurs sans religion*, les ministres qui se succèdent violent les droits les plus sacrés des pères de famille, empoisonnent les âmes des enfants et assassinent la France.

C'est contre ce triple attentat que Nous luttons. Dieu aidant, Nous lutterions, *s'il le fallait*, jusqu'à la prison... et plus loin : *Potius mori quam fædari*. Mais il ne le faudra pas.

L'ennemi calomnie et menace. Cela prouve qu'il est faible et qu'il a peur. Oui, il a peur d'une guerre franchement déclarée.

Prêtres et catholiques de Notre diocèse, ne vous laissez donc ni tromper ni intimider. Demeurez fermes et unis autour de votre évêque. A *cette double condition* vous remporterez une facile victoire.

En attendant, M. le ministre Caillaux essaiera peut-être de se rappeler la parole de M. Jules Ferry qui ne peut point lui paraître

Archives diocésaines de Quimper et Léon

suspect en l'espèce : « Vous ne toucherez jamais avec trop de scrupule à cette chose délicate et sacrée qu'est la conscience de l'enfant ».

JURISPRUDENCE. — I. *Refus du Curé de faire sonner les cloches, le père de l'enfant ne participant pas au Denier du Culte. — Sonneries exécutées par des particuliers.* (Cour d'Appel de Montpellier, audience du 25 Juillet 1911.)

En édictant l'article 5 de la loi du 2 Janvier 1907, qui met les édifices du culte à la disposition des fidèles et des ministres du culte pour la pratique de leur religion, le législateur a simplement voulu que l'exercice du culte se pratiquât comme avant la loi de Séparation ; il n'a pas entendu donner aux ministres du culte et aux fidèles des droits égaux, ni, par suite, permettre à ces derniers de se substituer aux premiers pour régler le détail ou l'ordre des cérémonies religieuses, notamment en exécutant, de leur propre initiative, des sonneries de cloches.

Et le fait, par un particulier, de procéder à ces sonneries malgré la défense du curé, — à qui seul continue d'appartenir la police intérieure des édifices religieux, — porte atteinte à son droit et lui cause un préjudice moral qui justifie une demande en dommages-intérêts.

La Cour, disant droit à l'appel interjeté et faisant ce que le premier magistrat aurait dû faire, condamne solidairement les intimés à 25 francs de dommages-intérêts et aux dépens de première instance et d'appel.

(Revue d'Organisation et de Défense religieuse.)

II. *Les affiches électorales sur les églises.* — La Cour de cassation, faisant droit au pourvoi formé par M. l'abbé Périer contre le jugement du tribunal correctionnel de Castelnaudary, vient de décider que ce tribunal, en condamnant l'abbé Périer pour avoir lacéré des affiches électorales placées sur les murs de l'église de Fendeille, a violé les dispositions formelles de la loi.

BIBLIOGRAPHIE

Le Chemin de la Vérité, par le comte DE CHAMPAGNY, de l'Académie française, nouvelle édition corrigée, augmentée. 1 volume in-12. Prix : 2 francs. (Téqui, éditeur)

On pourrait dire que c'est une introduction philosophique à la religion catholique et au bonheur. Les objections y sont résolues et on y a ajouté le témoignage d'un bon nombre de savants en faveur de l'existence de Dieu et de la foi chrétienne. Cette étude claire et par degrés est à la portée de tous les sceptiques et des désolés.

Théologie, Liturgie, Art, Histoire. Les Morts et les Mourants dans toute l'Eglise catholique. De la Terre au Ciel, par Dom Jérome PICART, O. S. B.

Voici un livre sorti de la plume érudite et documentée d'un Bénédictin qui donne très largement ce qu'annonce le titre ; il traite avec une grande richesse d'aperçus et sous une forme très neuve de tout ce qui concerne le

passage du temps à l'éternité, des funérailles et de l'au delà. Il renferme la doctrine théologique des sacrements qui accompagnent notre sortie de ce monde et de ce qu'il est donné à l'homme de connaître du Ciel, du Purgatoire, de l'Enfer, un traité très substantiel sur le Saint Sacrifice de la Messe à propos de la Messe des Trépassés, une importante note sur l'Office canonial en expliquant les Vigiles des Morts, etc.

Évidemment, c'est aux ecclésiastiques, aux religieux et religieuses que ce livre s'adresse d'abord tout spécialement, mais il est appelé, croyons-nous, à fortifier la piété de beaucoup d'âmes, et les pieux laïcs qui aiment à suivre dans leur eucologe les offices de l'Eglise trouveront ici les plus merveilleuses formules qui soient sorties du cœur de la Mère commune. Ils la verront épancher sa piété et son amour pour les pauvres âmes de ses enfants qu'elle sent si tremblants et si faibles à la vue de la tombe.

On trouve ce livre chez les Dames Bénédictines, 20, rue Monsieur, Paris. 1 fort volume in-8°, 850 pages, 5 fr., port en sus

---

Maison BOSSARD-BONNEL, à Rennes,
seul représentant des **HARMONIUMS Christophe et Etienne.**
Vente, Location et Réparation de tous Instruments. — Musique religieuse.

TRAVAUX A DOMICILE faciles toute l'année sur machines à tricoter anglaises. Contrat de travail. Catalogue gratis S'adresser Cie **La Vigilante,** 81, rue Réaumur, Paris.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Louise CALVEZ
Succr de Melle Eugénie NÉDÉLEC
(anciennement quai du Steir)
41, rue Saint-Mathieu, QUIMPER

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

Contre le feu du rasoir. **CRÈME SIMON** Pour les soins de la peau.

IMPRIMEZ vous-même, avec l'A. B. C. COPISTE, nouvelle *Pâte Autographique*, supprimant les anciennes pâtes gélatineuses, auxquelles elle est bien supérieure. — **Mao Garrey,** 12, rue Vivienne, Paris.

DÉCORATIONS pour ÉGLISES
VITRAUX, Grisailles & Sujets
A. Saluden
16, Rue Traverse — **BREST** — *Rue Traverse, 16*

Archives diocésaines de [illegible]imper et Léon

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-Cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
Bretelles
et Vêtements
caoutchouc
Pèlerines Lorraines
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, Fils Aîné

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

MALADES Une religieuse des Hôpitaux, a trouvé une méthode pour guérir *par les plantes* les maladies nerveuses, neurasthénie, névralgies, les maladies de l'âge critique : varices ; les maladies de foie et de l'intestin : glaires biles ; l'albuminerie, le diabète, les rhumatismes les maladies provenant de l'appauvrissement du sang, l'anémie et l'épuisement nerveux et toutes les maladies des voies urinaires. — Après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés cette méthode m'a guérie. Ecrire : *Sœur V. Bonnefoy*, 31, rue Carnot, *Avignon* (Vaucluse), qui envoie, gratis franco et discret cette méthode.



POMME DE TERRE HATIVE

« LA SUCCULENTE »

Variété hollandaise cultivée par M. VAN WEILZ.

Cette variété est sans conteste la meilleure de toutes celles cultivées jusqu'à ce jour. Elle résiste partout aux influences des intempéries et se plaît dans tous les sols. Sa forme allongée sans nœuds, sa chair jaune extra pour la cuisine, son rendement très grand, font de la SUCCULENTE un produit unique.

10 kilos peuvent produire 300 kilos.

Le colis de 10 kilos franco gare 10 fr., contre remboursement 10 fr. 60. Adresser lettres ou mandats à **M. PAMART**, agent général (importateur), à Compiègne (Oise).

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

27e Année. **Vendredi 19 Janvier 1912.** **N° 3.**

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* L'Union Catholique diocésaine ; Décès.

II. Partie non officielle. — Fête de la Sainte Famille.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Récollection sacerdotale ; L'Union Catholique diocésaine : Brest-Recouvrance, Plourin-Morlaix, Pont-Croix, Lesneven ; Morlaix ; Jurisprudence ; Un martyr de la Sainte Eucharistie dans le diocèse de Quimper (1593) ; Une bonne affiche.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Episcopat ; Nécrologe des Missions ; Les Rameaux et Pâques à Jérusalem.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Janvier. — 3e Dimanche après l'Epiphanie. Fête de la Sainte Famille *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de Ste Agnès, Vierge Martyre, et du Dimanche.

Vêpres de la Sainte Famille, avec mémoires du suivant, de Ste Agnès et du Dimanche.

Lundi, 22. — S. Vincent et S. Anastase, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 23. — Mariage de la T. Sainte Vierge *(au Supplément)*. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 24. — S. Timothée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 25. — Conversion de S. Paul, Apôtre. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 26. — S. Polycarpe, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Samedi, 27. — S. Jean Chrysostome, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 28. — 4e Dimanche après l'Epiphanie. Office du jour.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Lesneven. . . . . du 21 au 24 Janvier.
Hôpital civil de Brest . . . . . du 25 au 28 —

Archives diocésaines de imper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'Union Catholique diocésaine. — Quarante-sept prêtres assistèrent à la première réunion de Brest, et soixante et un à la seconde.

Monseigneur l'Evêque terminera, la semaine prochaine, cette série de conférences par deux réunions : l'une à Saint-Pol de Léon, le mardi 23, à midi 3/4, et l'autre à Morlaix (patronage de Saint-Martin), le mercredi 24, à 1 h. 1/2.

De Morlaix, Sa Grandeur se rendra à Brest, pour la consécration de l'autel de Notre-Dame des Anges, au Port de Commerce, qui aura lieu le dimanche 28.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Nédélec, clerc tonsuré, pieusement décédé dans sa famille, à Logonna-Daoulas, à l'âge de 21 ans.

PARTIE NON OFFICIELLE

FÊTE DE LA SAINTE FAMILLE

I. Prière à réciter par les familles chrétiennes en faisant ou en renouvelant leur consécration. *(Bref du 20 Juin 1892.)*

O Jésus, notre très aimable Rédempteur, qui, envoyé du ciel pour illuminer le monde par votre doctrine et par votre exemple, avez voulu passer la plus grande partie de votre vie dans l'humble demeure de Nazareth, et qui, par votre soumission à Marie et à Joseph, avez consacré cette Famille qui devait être le modèle de toutes les familles chrétiennes, recevez avec bonté notre famille qui se consacre tout entière à Vous. Protégez-la et gardez-la ; confirmez en elle votre crainte salutaire, avec la paix et la concorde de la charité chrétienne, afin qu'elle devienne semblable au divin exemplaire de votre Famille et que tous ceux qui la composent, sans en excepter un seul, jouissent un jour de la béatitude éternelle.

O Mère très aimante de Jésus-Christ et notre Mère, Marie, faites, par votre douceur et votre clémence, que Jésus daigne accepter notre consécration et nous accorder ses bénédictions et ses bienfaits.

O Joseph, très saint Gardien de Jésus et de Marie, venez à notre aide par vos prières dans toutes les nécessités de l'âme et du corps,

afin qu'en union avec vous et la bienheureuse Vierge Marie, nous puissions rendre des louanges et des actions de grâces éternelles à Jésus-Christ, le divin Rédempteur.

II. La Prière en famille.

Elle était autrefois générale, dans notre pays, la pratique de la prière en commun. C'était un usage tellement passé dans les mœurs de nos pères, qu'on aurait cru, en y dérogeant, manquer à un devoir essentiel. Quand les travaux du jour étaient terminés et que toute la famille se trouvait rassemblée sous le toit paternel, on prenait ensemble le repas du soir ; ensuite, on lisait quelques pages de la Vie des Saints ou d'un autre livre de piété ; au moment d'aller prendre le repos, le père et la mère appelaient autour d'eux les enfants et les domestiques, et tous ensemble, agenouillés devant l'image du Sauveur et de la Sainte Vierge, remerciaient Dieu dans une prière commune des bienfaits de la journée, et invoquaient sa protection pour la nuit qui commençait. Ensuite, après l'échange des témoignages de respect et d'amour filial, chacun se livrait à un doux et paisible repos.

Admirable spectacle, bien propre à toucher le cœur de Dieu et à faire descendre sur toute une maison les grâces du ciel ! Celui qui a promis que lorsque deux ou trois personnes seraient assemblées en son nom, il se trouverait au milieu d'elles, se rendait présent au sein de cette heureuse famille, pour exaucer sa prière et la combler de ses biens. Dieu se plaisait à attacher des faveurs toutes particulières à ce sacerdoce domestique exercé par les chefs de maison, dont l'autorité devenait ainsi la représentation vivante de l'autorité de Dieu lui-même.

Quelle forte et salutaire influence devaient exercer ces usages vénérables sur l'âme et sur les mœurs de la jeunesse ! Cet exemple habituel de la piété des parents était une leçon éloquente qui portait toujours ses fruits. Le lien de la prière commune enchaînait les cœurs les uns aux autres et ne faisait qu'une âme de toutes ces âmes. En enseignant à ses fils à adorer Dieu et à l'aimer, le père leur enseignait en même temps le respect et l'amour qu'ils lui devaient à lui-même. Aussi de quelle vénération était alors entouré le caractère sacré de la paternité ! Elle était devenue une haute et sainte dignité que le fils ne pouvait méconnaître, moins encore outrager, sans encourir avec la malédiction du ciel, le mépris et l'indignation de la terre.

Où en sommes-nous aujourd'hui, et combien ces liens précieux se sont affaiblis et relâchés ! Que sont devenus, et ce respect profond des enfants envers le chef de la famille, et ce dévouement affectueux et délicat qui leur faisait craindre, plus que tous les autres malheurs, ce qui aurait pu causer le moindre chagrin à la mère qui leur avait donné le jour ? Hélas ! ces sentiments, ces habitudes si respectables, qui faisaient le bonheur et le charme de la société du passé, sont remplacés bien souvent par un laisser-aller sans décence, ou par une conduite dissipée qui accuse une

Archives diocésaines de [redacted]imper et Léon

absence complète d'égard et d'affection. On ne rencontre partout que des mères tremblantes pour le jour où leurs fils seront abandonnés à eux-mêmes.

Comment s'étonner de ces douloureux résultats ? Il est écrit dans nos livres saints : préparez le cœur de l'enfant à l'entrée de sa vie, et il ne s'éloignera point de la sagesse, même dans ses derniers jours. En quoi fait-on consister aujourd'hui cette préparation ? Quel est le soin que l'on prend pour fortifier la jeunesse contre les épreuves et les combats de la vie ? Autrefois, il existait dans la famille un ensemble de moyens propres à former les jeunes gens à la vertu, à tremper fortement les âmes, à leur inculquer l'amour du devoir et de la règle. On leur inspirait pour tout ce qui blesse la loi divine une horreur plus forte que la crainte de la mort. Tout leur prêchait la piété envers Dieu, les graves exhortations du père, les leçons douces et pénétrantes de la mère ; et cet enseignement était toujours soutenu par l'autorité de l'exemple. Les éléments de la foi, l'histoire de la vie de Jésus-Christ, les premières leçons du catéchisme étaient enseignées et expliquées par les parents eux-mêmes. On éloignait soigneusement de l'œil et de l'oreille de l'enfance tout ce qui était capable de porter le poison dans les âmes pures et candides. Chaque journée était couronnée, comme nous l'avons dit, par ce grand acte de la prière commune qui, à lui seul, exerçait une si grande influence sur leur vie.

Puissent les familles chrétiennes de nos jours reprendre sans plus tarder les saintes traditions qui ont fait l'honneur et la force des générations d'autrefois !

(*Semaine du Fidèle*, du Mans.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. L'Union des catholiques sous la direction du Pape et des Evêques.**
II. — **La conservation de l'esprit chrétien dans les familles.**
III. — **La conversion des pécheurs.**
IV. — **Mission.** — CAMARET, *du 7 au 28 Janvier*. Président, du 14 au 28 (Mission française), **M. Le Bayon**, missionnaire en résidence au Mans.

Récollection sacerdotale, à Kerinou (Lambézellec), mardi 30 Janvier, de 10 h. 1/2 à 3 heures.

L'Union Catholique diocésaine.

Nous serions désireux de tenir nos lecteurs au courant de ce qui se fait, dans le diocèse, pour l'organisation et le développement de l'Union Catholique établie par ordonnance de Mgr l'Évê-

que. On lira plus loin les communications qui nous sont venues de Pont-Croix et de Lesneven ; nous les faisons précéder de quelques autres renseignements empruntés à des confrères de Brest et de Morlaix.

I. Brest-Recouvrance. — « On vient de plus en plus nombreux aux réunions mensuelles. Depuis Décembre, six adhésions nouvelles ont été recueillies. Un membre de l'Union, M. Toullec, est décédé ; l'assemblée décide de faire célébrer une messe pour chaque membre actif défunt.

» M. l'abbé Caugant, vicaire, fait une très intéressante et instructive conférence sur la nécessité et l'utilité de la religion catholique au point de vue de la prospérité matérielle, intellectuelle et morale de la société.

» Puis, appliquant le vœu exprimé par Mgr l'Evêque à la réunion des prêtres de la région, le secrétaire relate brièvement les événements les plus importants de la vie catholique dans le courant du dernier mois. Au point de vue paroissial, notons le développement de la Bonne Presse : depuis Novembre, le chiffre d'abonnés à la *Croix* quotidienne est passé de 90 à 135, soit une augmentation de 45 *Croix*. » (*La Quinzaine ouvrière.*)

II. Plourin-Morlaix. — Dans les paroissses de Morlaix, l'U. C. est établie et donne pleine satisfaction aux dévoués organisateurs : d'une réunion à l'autre le nombre des adhérents augmente. Le mouvement se communique aux paroisses rurales ; nous lisons, en effet, dans la *Résistance :*

« Lundi (7 Janvier), à 2 heures, avait lieu la réunion constitutive de l'U. C. de Plourin. Une trentaine d'hommes étaient présents. M. l'abbé Bodilis, recteur de la paroisse, les remercie d'être venus assister à cette réunion et présente, en quelques mots heureux, le conférencier, M. Castel, recteur de Saint-Melaine. Il rappelle que M. Castel créa à Saint-Marc une Union Catholique des plus prospères et il est persuadé que, avec son parrainage, l'U. C. de Plourin deviendra, elle aussi, florissante. M. le Recteur de Saint-Melaine prend alors la parole. Il montre à ses auditeurs la nécessité, le but et les caractères des groupements d'U. C. qui donneront plus de cohésion et, partant, plus de force aux catholiques.

» Immédiatement après la conférence de M. Castel, et les adhésions, au nombre de 27, ayant été recueillies, on a procédé à la constitution du bureau de l'U. C. de Plourin ».

III. Pont-Croix. — On nous écrit :

« Dimanche 14 Janvier, une quarantaine de catholiques notables se sont réunis au presbytère de Pont-Croix, sous la présidence de M. le Curé-Doyen. Celui-ci, après une courte prière, donne la parole à M. l'abbé Cornou, directeur du *Nouvelliste de Bretagne*.

» En une causerie toute simple et familière, le conférencier expose l'objet et le but de la réunion. Et d'abord, pourquoi une association nouvelle après tant d'autres ? N'est-ce pas la même

Archives diocésaines de [redacted]mper et Léon

chose ? Non : ici, c'est une œuvre catholique, les autres organisations étaient exclusivement ou principalement politiques. Il s'agit de défendre les droits des consciences.... Et M. Cornou résume rapidement les atteintes portées à nos libertés. Sans doute, en revendiquant activement ces droits, force nous sera d'agir avec des moyens politiques, en citoyens, mais uniquement en vue d'un résultat religieux. Le but de l'association est d'éclairer les chrétiens, de leur rendre la confiance perdue et de les rendre meilleurs. Commençons par nous-mêmes : pour être apôtres, soyons de parfaits chrétiens. Mais l'apostolat, pour être fécond, doit s'appuyer sur une organisation sérieuse, forte. Faisons comme les catholiques allemands, et comme nos adversaires, les socialistes, en France.

» Après cette conférence, on procéda à l'élection d'un Conseil de douze membres : celui-ci élira son bureau, à la prochaine réunion qui aura lieu le premier dimanche de Février.

» La réunion se termina, comme elle avait commencé, par la prière.... »

IV. Lesneven. — « Dimanche dernier, les catholiques du canton de Lesneven se sont groupés autour de leur curé-doyen, M. le chanoine Cozic : au moins 1.200 assistants, parmi lesquels presque tous les maires du canton.

» Dans des conférences pleines d'intérêt et d'actualité, M. le chanoine Roull, archiprêtre de Brest, et M. Soubigou, conseiller général, ont montré la possibilité, la nécessité et les avantages de l'organisation des catholiques de France par paroisses, cantons et diocèses. Chaque fois que les orateurs faisaient allusion à l'injustice et à la tyrannie dont les catholiques sont victimes, l'assemblée frémissait et éclatait en cris de : « Vive la liberté ! »

» Avec des catholiques ardents et résolus comme ceux du canton de Lesneven, il sera facile d'avoir une vaste association fortement disciplinée, contre laquelle viendront se briser les flots montants du socialisme et de l'impiété... Aussi bien, à cette première assemblée générale de l'Union Catholique du canton, M. le chanoine Cozic est acclamé, lorsqu'il propose la création d'une association cantonale des pères de famille. »

Morlaix. — **Religieuses poursuivies.** — Une instruction judiciaire vient d'être ouverte contre les Filles du Saint-Esprit, dans 14 paroisses de l'arrondissement de Morlaix : Ploujean, Lanmeur, Plouézoc'h, Saint-Jean-du-Doigt, Carantec, Guiclan, Plouénan, l'Ile-de-Batz, Plouzévédé, Plounéventer, Saint-Thégonnec, Plounéour-Ménez, Sizun et Comanna, pour infraction à la loi du 4 Décembre 1902.

Voici ce qu'elles ont fait.

Chassées de leurs écoles par l'application odieuse des lois du 1er Juillet 1901 et du 7 Juillet 1904, elles ont cru pouvoir user, comme tous les autres citoyens, du droit de se fixer où elles voulaient et d'y vivre modestement, sans nuire à personne, en faisant du bien autour d'elles. Elles s'employaient à enseigner le catéchisme, à orner l'église et les autels, à visiter et à consoler les malades et les pauvres... Elles ne demandaient rien à personne, vivaient, comme elles pouvaient, des maigres ressources qu'elles se procuraient par leur travail, ou qu'elles recevaient de quelques âmes charitables.

C'est là tout leur crime. En restant dans les paroisses où elles trouvent à exercer au profit des pauvres et des ignorants leur ministère de dévouement et de charité, elles ont paraît-il reconstitué un établissement congréganiste, ce que la loi déclare intolérable.

Et telle est l'idée qu'on se fait en France de la liberté !

Jurisprudence. — **Légitimité d'un crédit communal pour l'entretien des églises et de leur mobilier.** — Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, a, dans sa séance du 10 Novembre dernier, tranché une question importante sur le régime des cultes.

Une de ces questions, d'un intérêt des plus pratiques, portait sur « l'entretien et surveillance des immeubles cultuels de la commune et des objets y contenus ».

Un crédit de cette nature, se montant à 200 francs, avait été voté en 1907 par le conseil municipal de Saint-Blancard (Gers). Dans cette commune, — comme dans presque toutes les communes de France, — aucune association cultuelle ne s'étant constituée et aucun contrat de jouissance gratuite n'étant intervenu avec le ministre du culte, les édifices cultuels sont purement et simplement laissés à la disposition des fidèles pour la pratique de leur religion, conformément à la loi du 2 Janvier 1907.

Or, le préfet du Gers ayant déclaré nulle de droit, comme contraire à la loi, la délibération par laquelle le conseil municipal avait voté ce crédit, *l'arrêté de ce préfet vient à son tour d'être annulé par le Conseil d'Etat.*

L'Eglise et ses meubles sont la propriété de la commune : c'est le droit et le devoir d'un propriétaire non seulement de réparer, mais encore de *surveiller* et d'*entretenir* les éléments de son patrimoine.

M. le commissaire du gouvernement Pichat a fait remarquer que la règle suivant laquelle les personnes publiques ne peuvent plus subventionner un culte ne saurait être opposée en l'espèce, puisque c'est la loi elle-même — du 2 Janvier 1907 — qui a consacré l'affectation au culte des édifices religieux et de leur mobilier.

En les entretenant, loin de contrevenir à la loi, les communes propriétaires ne font que procurer son exécution. Et il n'a pas paru au Conseil d'Etat, contrairement à l'avis du ministre de l'Intérieur, qu'une distinction puisse être faite entre les meubles et les immeubles : les textes unissent leur sort.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ils doivent, les uns et les autres, rester à la disposition des fidèles en aussi bon état que possible.

***

Il est donc admis et reconnu aujourd'hui, par une décision du Conseil d'Etat, que toute commune a le droit absolu d'*entretenir* et de *surveiller* non seulement les *immeubles*, mais les *meubles* servant au culte.

» Partant de ce principe, dirons-nous avec le *Bulletin religieux* de Reims, toute municipalité catholique doit considérer comme un devoir de porter sur son budget, au titre de l'*entretien* et de la *surveillance* des *meubles* et *immeubles* cultuels, la somme qu'elle reçoit annuellement au moment de la répartition de l'ancien budget des cultes.

» La décision du Conseil d'Etat permet donc aux catholiques d'entretenir *officiellement* leurs églises, le mobilier, les ornements, les vases sacrés, les bancs, etc., les presbytères et leur mobilier, ainsi que leurs dépendances. »

Nous espérons que cette décision, d'un très haut intérêt, aura d'heureuses conséquences pour tous les diocèses de France, et en particulier pour le nôtre.

Un martyr de la Sainte Eucharistie dans le diocèse de Quimper (1593).

La *Semaine religieuse* a parlé déjà de ce fait dont le récit nous a été transmis par le chanoine Moreau, l'historien de la Ligue en Basse-Bretagne.

Au mois de Mars 1593, les huguenots s'emparèrent de Châteauneuf-du-Faou et, durant deux jours, saccagèrent la petite ville. Pendant le pillage de l'église, les soldats prirent dans le tabernacle un ciboire en argent, et « jetèrent par terre à leurs pieds » l'hostie qu'il renfermait, « tenant un des prêtres de ladite église prisonnier présent à ce spectacle, qui, ne pouvant endurer une si grande impiété faite contre le Saint-Sacrement, touché du zèle de Dieu, se prosternant avec grande humilité à terre, adorant par une brève oraison le *corpus Domini*, le lève avec une humble révérence de terre, et le mettant en la bouche l'avale. De quoi l'hérétique sacrilège qui le tenait prisonnier, ému de rage, tire son épée et disant ces mots : « Eh ! quoi, misérable, tu idolâtres » encore en ma présence » ! le traversa de part en part de son épée et le tua sur le champ. Ainsi mourut ce bon prêtre, duquel je n'ai encore su le nom, pour l'honneur dû à notre rédemption » (1).

Il est bien regrettable, en effet, que le chanoine Moreau ne nous ait pas laissé le nom de cette sainte victime des guerres de religion. Devait-il cependant rester toujours inconnu ? Un érudit

(1) Chan. Moreau, *Hist. de la Ligue*, p. 151-152.

doublé d'un écrivain de talent, passionné pour tout ce qui touche à l'histoire de son pays natal, M. Raymond Delaporte, ne l'a pas pensé et croit être arrivé à la solution du problème. Nous lui savons gré de l'avoir cherchée et de nous fournir ainsi l'occasion de parler encore du prêtre héroïque qui fut un vrai martyr de la sainte Eucharistie.

Ce que nous citons est extrait d'un travail de M. R. Delaporte, *Notes sur Châteauneuf-du-Faou et ses environs pendant les guerres de la Ligue*, publié dans le *Bulletin* de la Société Archéologique du Finistère, 1910, p. 186 et suivantes.

« Les déclarations des « maisons, terres et autres héritaiges » tenus sous le roi en son domaine de Châteauneuf, fournies en exécution d'arrêt du Conseil d'Etat et de Lettres Patentes données au camp devant Ypres le 19 Mars 1678, contiennent au moins deux fois la mention d'une maison sise à Châteauneuf-du-Faou et appelée la *maison du curé Derien*. La première de ces déclarations est celle d'Alain Quéré, sieur de Keriégu, bailli de Châteauneuf et annexes ; elle comprend l'article suivant : « *maison du prebtre Derien*, jardin, aplacement de maison, issue, courtil, dit *Liors goas Doure*, acquis par Maurice Quéré, sieur de Penanfoënnec, père du déclarant, de Me Jacques Breut par contrat du 23 Février 1671 » (1). De son côté, Jacques de Muzillac prétend une rente de 18 sols à cause de sa seigneurie de Pratulo (Cléden-Poher) (2) sur « une ruine et aplacement de maison vulgarisée la *maison du curé Derien* ferante du Levant sur maison et verger à Maurice Quéré sieur de Penanfoënnec, du Midi sur venelle par laquelle dévale l'eau de la fontaine de la ville de Châteauneuf dite *Fontaine an Scaven*, du Couchant sur Liorz *(courtil)* à Marie Le Fol, dame de Kerandraon, du Nord sur *Plaç an istor*, autrefois habitée par Thépault Derien prebtre ». L'attention est retenue par cette désignation sous laquelle est connue à Châteauneuf vers la fin du XVIIe siècle une maison avec ses dépendances (3).

» Qu'était ce prêtre Derien, assez célèbre pour avoir laissé son nom à la maison où il avait demeuré ? La liste des recteurs, curés et prêtres de Châteauneuf-du-Faou et de sa trêve Le Moustoir, qui ne remonte pas plus haut que 1624, ne donne pas ce nom. Les comptes de quelques chapelles mentionnent, il est vrai, un prêtre du nom de Derien de 1616 à 1628 ; mais outre qu'il semble avoir résidé à la campagne et dans la partie occidentale de la paroisse, son prénom était Jean (4). Aucune confusion n'est donc possible. D'ailleurs l'appellation de *maison du curé Derien*, était antérieure à l'époque où il est question de Jean Derien. En 1611, une partie des immeubles qui feront plus tard l'objet de la déclaration d'Alain

(1) Archives Nationales. P. 1748. fos 423-442.
(2) Arch. Nat. P. 1748 fos 463-471.
(3) Numéros 103, 101 et peut-être 102 de la Section G. Lieu-dit no 1 de Châteauneuf du-Faou.
(4) Comptes de la chapelle du Vieux-Marché 1619-1620 ; — de la chapelle de la Trinité 1616-1617 ; 1626-1627 et 1627-1628.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quéré fut donnée à cens à son aïeul Noël Quéré. Or ces biens étaient « ferantz devers l'ocident sur courtil et maison de jouxte dicte *Ty an curé Derien* » (1). Cette désignation n'était pas seulement usitée par les propriétaires de la maison, elle était encore employée par les voisins pour leurs tenants et aboutissants. Bien plus, la mémoire de Thépault Derien était assez vénérée pour qu'en 1624 la fabrique de l'église paroissiale fit célébrer en son honneur un service dont elle prenait les frais à sa charge — frais considérables puisqu'ils s'élevaient à 60 sols (2).

» Voilà donc un prêtre dont le nom est resté à sa maison longtemps après sa mort, pour qui la fabrique faisait célébrer des services, bien qu'il n'eût fait aucune donation dans ce but. Ne serait-ce pas lui le prêtre massacré par le soldat de du Liscoët dans les circonstances rapportées plus haut ? Le doute ne serait pas possible, si en 1593 un prêtre du nom de Thépault Derien était décédé à Châteauneuf. Or précisément le compte du procureur-syndic de la chapelle des Portes pour 1592-1593 atteste ce décès. Le comptable a, en effet, perçu en exécution du testament de Messire Thépault Derien la somme de 25 sols. Chacun sait qu'au XVIe siècle il était d'usage — surtout pour les prêtres — de faire un legs plus ou moins important à chacune des chapelles de la paroisse, et la délivrance du legs était faite peu après la mort par les héritiers. Cette mention du compte de 1592-1593 permet donc de placer dans le courant de cette année le décès de Messire Thépault Derien. Ce ne peut donc être que lui le prêtre massacré dans l'église de Châteauneuf lors de la venue de du Liscoët. Ces déductions ne sont ni téméraires, ni hasardées et peuvent être acceptées par l'esprit le plus exigeant.

» Les renseignements n'abondent pas sur Thépault Derien. Du texte du chanoine Moreau on peut inférer qu'il n'était pas sans moyens puisqu'un soldat le tenait prisonnier, dans le but évident d'en tirer rançon. Sa signature figure au bas de deux actes notariés, l'un du 9 Août 1562 et l'autre du 18 Février 1565 (3), passés tous deux à Châteauneuf. A l'époque de sa mort il devait donc avoir au moins de 55 à 60 ans ; c'est tout ce que l'on sait de sa biographie.

(1) Du 6 Février 1611. Subrogation de Noël Quéré dans un contrat de cens consenti par les paroissiens de Châteauneuf-du-Faou au recteur de la paroisse.

(2) Compte de l'église paroissiale 1623-1624. « Se décharge le comptable d'avoir payé pour le service de Messire Thépault Derien, prebtre, soixante sols ».

(3) Inventaire des lettres, titres, etc, de l'église paroissiale, dressé le 25 Mai 1610 ; pièce cotée E : Testament de Messire Jan Brouuérec, de Trémellé-Bras, en Chasteauneuf-du-Faou ; signé : J. Brouuérec, *T. Deryen* ; etc. — Du 18 Janvier 1565 : Par nostre court de Carahès, au bailliage de Chasteauneuff-du-Faou. Yvon Le Moël et Margaritte Rouzault, sa femme, de Keranlazec, en Chasteauneuf, vendent à la chapelle de N.-D. des Portes, tous leurs droictz, convenant, édifices et réparations de Douaranabat, tenus sous la seigneurie de *(illisible)*, pour la somme de 40 livres monnoie. « Et pourtant que lesdictes parties ne sçavent signer ont prié Messire Derien fayre pour eux... »

†

Quelle est l'église où le prêtre Thépault Derrien a été massacré ? Voici ce que pense, à ce sujet, M. R. Delaporte :

« Le chanoine Moreau donne comme théâtre à ce drame l'église paroissiale. M. Le Bastard de Mesmeur corrige cette indication par la note suivante : « Ce meurtre sacrilège eut lieu, non dans l'église » de Châteauneuf, mais dans la chapelle des Portes » (1). Mais en l'absence de documents décisifs, il semble préférable de tenir pour exact le récit du contemporain. D'ailleurs une tradition locale mal interprétée a, sans nul doute, été la source à laquelle M. Le Bastard de Mesmeur a puisé sa rectification. En 1815, en effet, lors de l'attaque de Châteauneuf par les chouans, un prêtre ou plutôt un séminariste, Julien Nicolas, fut tué près des Portes (2). On raconte qu'il aurait été la seule victime de la journée. Blessé seulement, les gendarmes essayaient vainement de l'achever à coups de sabre dont ils le transperçaient. Sur la remarque d'un des assistants qu'il devait porter un objet le rendant invulnérable, on le fouilla et son chapelet lui fut enlevé ; il rendit aussitôt le dernier soupir. Il fut inhumé dans le cimetière des Portes ; ses parents vinrent du Morbihan assister à un service célébré peu de jours après. Leur peine faisait mal à voir : ils avaient déjà perdu deux enfants pendant la même guerre. Ce récit montre que les habitants de Châteauneuf furent vivement impressionnés par cet événement ; on ne tarda pas à entourer cette mort de circonstances merveilleuses. Et quand la tradition locale place aux Portes la mort d'un prêtre, c'est à Julien Nicolas qu'elle fait allusion et non à la victime du soldat de du Liscoët, dont le souvenir ne s'est pas perpétué aussi longtemps. »

Une bonne affiche. — On nous demande de faire connaître une affiche de propagande, intitulée *Laquelle est la bonne ?* que vient d'éditer le *Petit Patriote,* journal hebdomadaire illustré, de Paris.

Attirant tout d'abord les regards par son heureuse disposition, ce tract met en parallèle « les deux Religions » : *la Religion catholique* et *la Libre-Pensée* socialiste. Une gravure accompagne le texte et rend encore plus saisissant le contraste.

S'adresser à M. Octave Chambon, directeur du *Petit Patriote,* 14, rue de l'Abbaye, Paris.

(1) Can. MOREAU, 2e édit., p. 151, n° 1. — Lors de la reconstruction de la chapelle des Portes en 1894, M. Péron, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou a fait représenter cet épisode des guerres de religion sur les vitraux du transept Nord. C'est à son initiative efficace et entendue que l'on doit aussi la restauration du portail édifié en 1438 par Jean Le Prat.

(2) Registres d'Etat Civil de Châteauneuf-du-Faou. Décès du 1er Juillet 1815. Julien Nicolas, âgé d'environ 24 ans, originaire de Neulliac (Morbihan), est mort ce matin, sur les 10 heures, près du Pont-Tadic, en cette commune, par suite des blessures qu'il avait reçues à l'attaque de Châteauneuf.

Archives diocésaines de Qu..nper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Visites « ad limina ».** — On sait que, suivant les dispositions nouvelles du Décret de la Consistoriale du 31 Décembre 1909, cette année-ci les évêques français doivent faire tous leur visite *ad limina*, ainsi que les évêques espagnols, portugais, belges, hollandais, anglais, écossais, irlandais, sauf ceux qui sont venus en 1909.

Les premiers évêques français commencent à arriver. Mgr Gauthey, archevêque de Besançon, est descendu au Séminaire français ; NN. SS. Mignot, archevêque d'Albi, et Chatelus, évêque de Nevers, sont descendus à la Procure de Saint-Sulpice.

Plusieurs de ces prélats ont déjà été reçus en audience par le Souverain Pontife, ainsi que Mgr Monestès, évêque de Dijon.

Episcopat. — Mgr Chesnelong, évêque de Valence, est promu archevêque de Sens. M. le chanoine Métreau, archiprêtre de Saint-Michel, de Bordeaux, est nommé auxiliaire de Mgr l'archevêque de Tours.

Mgr Chesnelong est le fils du vaillant sénateur dont la voix éloquente a défendu si généreusement toutes les nobles causes et dont l'infatigable activité a si longtemps soutenu les œuvres catholiques. Né en 1856, dans le diocèse de Bayonne, dont sa famille est originaire, le nouvel archevêque de Sens s'attacha au diocèse de Paris où son père s'était fixé, et fut successivement vicaire à Saint-Augustin, curé de Saint-Michel des Batignolles, curé de Sainte-Madeleine, puis évêque de Valence en 1906.

Partout il fut un modèle de vie sacerdotale et de dévouement apostolique.

M. le chanoine Joseph Métreau naquit à Bordeaux, en 1856. Il fit, au collège Saint-Joseph, de Tivoli, tenu alors par les Pères Jésuites, de très bonnes humanités. En 1878, il entra au grand Séminaire, où il fut ordonné prêtre en 1883. Le cardinal Guilbert le renvoya à Tivoli où, quelques années, il professa l'histoire. En 1888, il fut nommé vicaire à Notre-Dame de Bordeaux. C'est là qu'il publia quelques travaux de sociologie, très appréciés du cardinal Lecot.

En 1902, M. Métreau devint curé de Notre-Dame d'Arcachon, puis, en 1908, archiprêtre de la basilique de Saint-Michel.

Une très grande dignité de vie, des connaissances étendues, surtout sociales et historiques, une parole éloquente, devaient le désigner à l'attention du Saint-Siège.

Nécrologe des Missions. — Les *Missions catholiques* viennent de publier la liste des Missionnaires, tombés au cours de 1910, dans les labeurs de l'apostolat.

Ce glorieux nécrologe comporte 178 noms, dont la moitié, à peu près, exactement 87, sont ceux de Français, auxquels il y a lieu d'ajouter 14 noms d'Alsaciens du diocèse de Strasbourg.

En fait de dévouement, la France ne le cède à aucune autre nation.

Les Rameaux et Pâques à Jérusalem. — Le Comité des Pèlerinages de Jérusalem (Pèlerinage Saint-Louis) organise pour le printemps prochain, son vingt-sixième pèlerinage en Terre-Sainte.

Comme l'année dernière, les Pèlerins auront l'immense avantage de passer les fêtes des Rameaux et de Pâques à Jérusalem et de suivre l'itinéraire le plus intéressant comprenant les stations suivantes : Marseille, Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Ephèse, Rhodes, Beyrouth, Mont-Liban, Baalbeck, Damas, Tibériade, Nazareth, Mont-Carmel, Bethléem, toute la Galilée et la Judée. Retour par l'Egypte, Port-Saïd, Alexandrie, Le Caire, Memphis, Héliopolis et le Sanctuaire de Matarieh.

De plus, pour diminuer le trajet en mer, tous les pèlerins traverseront la Samarie en voiture et visiteront Naplouse, le Tombeau de Joseph, le Puits de la Samaritaine, etc....

Départ le 7 Mars 1912, retour le 17 Avril.

Faculté de prolongation à Jérusalem ou en Egypte.

Faculté de passer par Rome et de s'embarquer à Naples.

Par autorisation spéciale de Rome, tous les prêtres célèbrent la messe sur le beau navire qui transporte les pèlerins, sans aucun transbordement jusqu'à l'arrivée en Palestine.

Demander le programme détaillé à M. le chanoine Potard, secrétaire du Pèlerinage de Jérusalem, 25, rue Humboldt, Paris XIV[e].

ON DEMANDE une Institutrice adjointe, pour l'école libre de Nizon. S'adresser à M. le Recteur de Nizon, par Pont-Aven.

BIBLIOGRAPHIE

Premières leçons de Catéchisme, par l'abbé Davot, missionnaire diocésain. 1 vol. in-32 jésus. Prix de l'exemplaire cartonné : 0 fr. 40. Bloud et C[ie], éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI[e]).

Maison BOSSARD-BONNEL, de Rennes,
Harm. **Alexandre, Christophe, Richard, Rodolphe,** etc....
Harm. Américains. Vente, échange, location Instrum[ts] et musiques p[r] patronages.

HELOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

Archives diocésaines d... Qu...mper et Léon

A CEUX QUI ONT UN MAUVAIS ESTOMAC

Dans les *Satires* de Perse, nous lisons ceci :

Certains n'ont pour désir que la santé du corps,
Que d'être en leur vieillesse et vigoureux et forts ;
Mais, ô grand Jupiter ! les bisques et les sauces
Empêchent, malgré toi, que tu ne les exauces.

Ce qui prouve que ce n'est pas d'aujourd'hui que les gens ont l'estomac détraqué par l'abus de la trop bonne chère et de la cuisine compliquée. Quand l'estomac est détraqué, qu'il ne digère plus rien, que vous sentez une brûlure intense dès que vous avez bu ou mangé si peu que ce soit, que faut-il faire ? Faut-il, après chaque repas, prendre un digestif, c'est-à-dire un médicament qui digérera la nourriture au lieu et place de votre estomac ? Ce moyen est inefficace, il rappelle la façon de faire de certains écoliers flemmards qui font bien leurs devoirs en les copiant sur ceux du voisin, mais qui, au bout du compte, se trouvent n'avoir rien appris. Le digestif aura bien digéré la nourriture, mais il n'aura pas rendu votre estomac capable de la digérer. Les Pilules Pink, elles, ne digèrent pas la nourriture, mais elles rendent à l'estomac la force nécessaire pour qu'il puisse faire son travail habituel de digestion.

GUÉRISONS

M. Pellegrino, afficheur municipal à Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes), nous écrit :

« Je souffrais beaucoup de l'estomac et cela depuis cinq ans environ. Ma santé s'était bien ressentie de ce que mes digestions étaient mauvaises. J'avais pris sans succès des remèdes, des cachets digestifs. Il n'y a eu que vos Pilules Pink pour me guérir. »

M. Mitteaux Jules, matelassier à Seyssel (Ain), écrit :

« Ma fille âgée de 18 ans, était anémique, elle souffrait de l'estomac et ne digérait pas. Après avoir essayé sans succès plusieurs remèdes, elle a pris les Pilules Pink et a obtenu une guérison complète. »

Mme Mons, marchande de chaussures également à Seyssel (Ain). nous a écrit :

« J'avais des maux d'estomac et mes souffrances étaient intolérables. Je n'ai pu me débarrasser de ma maladie qu'en faisant usage de vos Pilules Pink. »

Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris, 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché ferme dans l'ensemble. Notre 3 % est en reprise à 94,90. Bonne tenue des Fonds Russes.

Comme il était aisé de le prévoir, l'émission des nouvelles obligations communales a été plusieurs fois couverte. C'est encore un beau succès à l'actif de notre Crédit Foncier.

Nous avons dit que la Cie du Chemin de fer des Alpes Bernoises émettait 46.000 obligations de 500 fr. 4 %. Le prix d'émission est fixé à 487,50. Les coupons sont payables par semestre à raison de 10 fr. net, les 1er Mars et 1er Septembre.

On annonce l'introduction prochaine des actions de la Grange Placer Mining Cy, société au capital de 2 500.000 dollars, qui exploite des placers aurifères dans le comté de Trinity (Californie). D'après les promoteurs, les produits d'exploitation s'établiraient à environ 450.000 dollars, ce qui représenterait un taux de rendement intéressant sur le capital engagé.

L'action des Mines de Saturno s'échange aux environs de 7 fr. bien influencées par les nouvelles favorables reçues du siège de l'exploitation.

Bien que patronnée, comme nous l'avons dit, par une maison de banque des plus sérieuses, l'Utah Copper a bien du mal à se maintenir. Le titre, que l'on avait poussé, dans les premiers jours de Janvier, jusqu'à 311 fr. s'est vite essoufflé et il vient de retomber en peu de temps à 298.50. Il est visible que le public ne se décide pas à entrer dans cette valeur qu'on ne saurait d'ailleurs lui recommander comme placement de grande stabilité.

La Franco Wyoming est recherchée à 106,50.

On annonce la prochaine introduction des actions de la Swedish Iron Mines, affaire de mines de fer en Suède. Il n'est pas inutile de mettre en garde le public contre cette entreprise qui, déjà peu intéressante par elle-même, a de plus le défaut d'être patronnée par un groupe financier suspect, auquel on doit déjà l'introduction sur notre place d'un fort lot de valeurs très peu recommandables.

L'action des Plantations de Pacouda est l'objet de bonnes demandes sur le cours de 102 fr.

Il en est de même de l'action Casino de Trouville qui se tient ferme aux environs de 127 fr.

Les Etablissements Damoy se retrouvent fermes à 550.

L'action Extincteur de l'Abbé Daney, sur son cours actuel de 750 fr., est l'objet d'un bon courant de demandes que semblent justifier les éléments industriels dont dispose l'entreprise.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Louise CALVEZ

Succr de Mlle Eugénie NÉDÉLEC

(anciennement quai du Stéir)

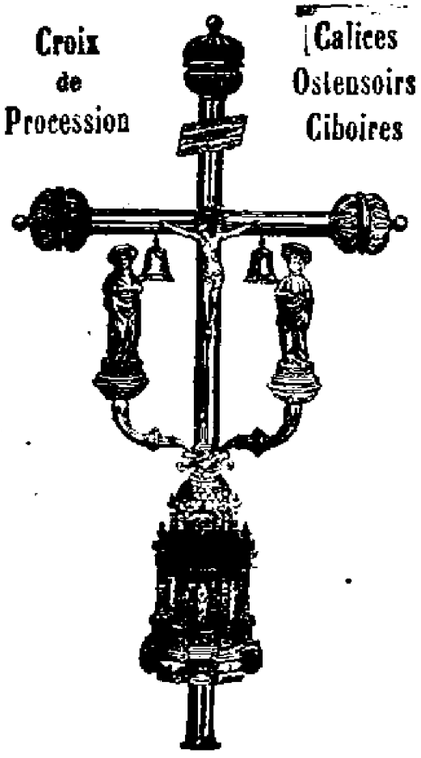
41, rue Saint-Mathieu, QUIMPER

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices Ostensoirs Ciboires



Chasublerie — Bannières



Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement **les Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczémas,** toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, **Epilepsie, Neurasthénie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes.**
Ecrire à l'*Abbé LAURET*, Curé d'**Ervauville** *(Loiret)*.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 26 Janvier 1912. N° 4

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Cause de Michel Le Nobletz ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Les Cierges bénits de la Chandeleur.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Le Guilvinec ; Kerfeunteun ; Morlaix ; Saint-Joseph du Pilier-Rouge ; L'Union Catholique diocésaine ; Ploudalmézeau ; Morlaix (Saint-Martin) ; Les émigrants temporaires pour les récoltes.

IV. — Chronique générale : Rome : Constitution apostolique *Divino afflatu* (à suivre) ; Congrégation des Rites ; Episcopat ; Paris.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Janvier. — 4e Dimanche après l'Epiphanie. Office du jour ; semi-double. Vert. A la messe, mémoires de S. Julien, Evêque *(au Propre diocésain)*, et de Ste Agnès, Vierge, Martyre.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de S. Julien.

Lundi, 29. — S. François de Sales, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Mardi, 30. — Ste Martine, Vierge, Martyre. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 31. — S. Pierre Nolasque, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 1er Février. — S. Ignace, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 2. — PURIFICATION DE LA T. SAINTE VIERGE *(Chandeleur)*. Double de 2e classe. Blanc.

Samedi, 3. — Ste Geneviève, Vierge *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc.

Dimanche, 4. — Septuagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Brest	du 25 au 28 Janvier.
Pont-Aven	du 29 au 31 —
Lesneven	du 1er au 8 Février.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Cause de Michel Le Nobletz. — Nous apprenons que la cause de notre Vénérable Michel Le Nobletz est inscrite au rôle de la Congrégation des Rites, pour le 27 Août 1912.

Le procès est donc en marche, et cette marche sera désormais rapide. Nous invitons prêtres et fidèles à prier pour en assurer le succès.

II. Nominations. — Par décision épiscopale en date du 20 Janvier, ont été nommés :

Recteur de Kerfeunteun, en remplacement de M. Péron, démissionnaire pour cause de santé, M. Floc'h, recteur de Dirinon ;

Recteur de Dirinon, M. Déniel, recteur de Lanrivoaré ;

Recteur de Lanrivoaré, M. Le Jacq, recteur de Landévennec ;

Recteur de Landévennec, sur sa demande et pour raison de santé, M. Salaün, recteur de Moëlan ;

Recteur de Moëlan, M. Rannou, recteur de Botsorhel ;

Recteur de Botsorhel, M. Kerbiriou, vicaire à Landerneau ;

Vicaire à Landerneau, M. Mazéas, vicaire à l'Ile de Batz ;

Vicaire à l'Ile de Batz, M. Calvez, vicaire à La Roche ;

Vicaire à La Roche, M. Plouhinec, ancien vicaire de Penmarc'h.

PARTIE NON OFFICIELLE

Les Cierges bénits de la Chandeleur.

La Purification de la Sainte Vierge est appelée, dans le langage populaire, la *Chandeleur* ou fête des cierges.

Ce jour-là, en effet, l'Eglise bénit solennellement les cierges, et jadis, dans les siècles de foi, chaque fidèle allait recevoir un de ces cierges bénits, qu'il tenait allumé pendant la procession et la messe, et qu'il emportait ensuite précieusement dans sa demeure. Cet usage, d'ailleurs, est encore conservé en Allemagne, en Belgique et en bien d'autres pays, particulièrement dans notre Bretagne.

La Fête de la Purification est une des plus anciennes de l'Eglise : beaucoup pensent qu'elle est d'origine apostolique. Elle fut donc du nombre de celles que les premiers chrétiens célébrèrent dans les Catacombes. Les fidèles n'avaient-ils pas une raison toute particulière d'y tenir des cierges allumés pour honorer le divin Fils de Marie, Celui que le saint vieillard Siméon avait appelé « la Lumière qui devait éclairer les nations » ?

Jésus-Christ a dit : « *Je suis la lumière du monde* ». Aussi le cierge allumé est-il le symbole du Christ : *lumen Christi.*

« Selon saint Yves de Chartres, la cire des cierges, formée du suc des fleurs par les abeilles, que l'antiquité a toujours considérées comme un type de la virginité, signifie la chair virginale du divin Enfant, lequel n'a point altéré, dans sa conception ni dans sa naissance, l'intégrité de Marie. Dans la flamme du cierge, le saint évêque nous apprend à voir le symbole du Christ qui est venu illuminer nos ténèbres. Saint Anselme dit qu'il y a trois choses à considérer dans le cierge : la cire, ouvrage de l'abeille virginale, est la chair du Christ ; la mèche qui est intérieure, est l'âme ; la flamme, qui brille en la partie supérieure, est la divinité. »
(Cf. Dom Guéranger : *Année liturgique*. II, p. 597.)

On peut voir dans le cierge encore d'autres symbolismes. Le cierge allumé est l'image de l'âme qui se consume d'amour au pied des saints autels. C'est le symbole de la foi, qui nous éclaire dans nos ténèbres ; de l'espérance, qui s'élève vers le ciel en fuyant la terre ; de la charité, qui se consume pour Dieu.

« Seigneur Jésus-Christ, vraie lumière qui illuminez tout homme venant en ce monde, dit le prêtre en les bénissant, répandez votre bénédiction sur ces cierges et sanctifiez-les de la lumière de votre grâce ; et, de même que ces luminaires allumés à un feu visible chassent les ténèbres, daignez faire que nos cœurs, illuminés d'un feu invisible, c'est-à-dire de la splendeur du Saint-Esprit, soient délivrés de l'aveuglement de tous les vices, afin que, l'œil de notre âme étant purifié, nous puissions voir les choses qui vous sont agréables et utiles à notre salut, et mériter, après les ombres et les dangers de ce siècle, d'arriver à la lumière qui ne s'éteint jamais. »

Le prêtre demande, « par l'intercession de la bienheureuse Marie toujours Vierge et par les prières de tous les Saints, que Dieu daigne bénir et sanctifier ces cierges pour l'usage des hommes, et pour la santé des corps et des âmes, soit sur la terre, soit sur les eaux. »

C'est donc une pieuse coutume, approuvée par l'Eglise, de faire brûler des cierges devant les images vénérées de la Sainte Vierge et des autres Saints, pour les honorer, pour leur rendre des actions de grâce, pour obtenir la guérison d'un malade en danger, le salut d'un marin pendant la tempête, ou la conversion d'une âme qui court risque de se perdre, ou toute autre grâce.

C'est un excellent usage que d'allumer un cierge bénit auprès du lit d'un pauvre moribond, afin de chasser les esprits de ténèbres, de ranimer en lui la foi, l'espérance et la charité, en lui rappelant que Jésus-Christ est la céleste Lumière qui doit l'éclairer pour passer de ce monde à l'Eternité.

Que les personnes pieuses aiment donc à allumer des cierges

Archives diocésaines de Quimper et Léon

près de la couche funèbre de leurs parents ou devant les saints autels. Le cierge, qui lentement se consume, tient leur place au pied de Jésus ou de Marie.

Il est à souhaiter que l'usage de faire bénir des cierges à la Chandeleur se rétablisse partout. Les fidèles les emporteront et les conserveront avec soin. A l'exemple de nos pères qui avaient une foi plus vive que nous, ils pourront les allumer pendant les orages pour se préserver de la foudre, pendant les lentes agonies de leurs proches et aussi pour veiller leurs morts...

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. L'Union des catholiques.**

II. — **L'instrution chrétienne des enfants dans la famille et à l'école.**

III. — **Mission.** — PLONÉIS, du *29 Janvier* au *17 Février*. Président, la première semaine (Mission des enfants), M. Caëric, curé-doyen de Plogastel-Saint-Germain.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — Le *vendredi 2 Février*, fête de la Purification de la T. Sainte Vierge, messes et offices comme les dimanches.

Avant la grand'messe, bénédiction solennelle des cierges, que l'on tient allumés à la procession, pendant l'Evangile et de l'Elévation à la communion inclusivemenent.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Samedi, dimanche et lundi*, 27, 28 et 29 Janvier, triduum en l'honneur de saint François de Sales.

Messes à *6 h.*, *7 h 1/2* et *8 h. 1/2*.

Le T. Saint-Sacrement reste exposé depuis la première messe jusqu'au soir. — A *8 heures*, sermon par M. l'abbé Frot, missionnaire.

Le *lundi 29*, l'**Œuvre de S. François de Sales** célébrera sa fête annuelle. A *8 h. 1/2* messe à l'intention des associés; allocution par M. l'abbé Pichon, aumônier du Lycée

Le *vendredi 2 Février*, fête de la Purification, à *8 h. 1/2*, bénédiction des cierges. Grand'messe. — Le soir, à *8 heures*, réunion des hommes.

Le *dimanche 4*, à *7 heures*, messe et communion générale des jeunes filles associées du S.-C.

Récollection sacerdotale. — Lesneven. — A la demande de M. le Curé-doyen de Lesneven, Mgr l'Evêque de Quimper vient d'autoriser la création d'un nouveau centre de récollections sacerdotales, à la communauté de la Retraite de Lesneven. Y seront admis volontiers les prêtres des cantons de : Lesneven, Plouescat, Landerneau, Plabennec et Lannilis, tous proches de Lesneven.

La première réunion se tiendra le mercredi 7 *Février* prochain. Ouverture des exercices à *11 heures* ; clôture à *4 heures*.

Les réunions auront lieu à l'avenir, tous les mois, sauf le temps pascal et les mois d'Août et de Septembre. Les confrères qui voudraient y prendre part sont priés d'en prévenir M. l'Aumônier de la Retraite, au moins un jour à l'avance, par l'envoi d'une simple carte de visite.

Le Guilvinec. — **Adoration prêchée** *(2-13 Janvier)*. — Pour la première fois depuis sa construction, l'église du Guilvinec a vu les paroissiens s'y réunir pour une Adoration. Les tentures qui l'ornaient, les oriflammes qui l'égayaient avaient déjà prêché aux yeux de la population le respect et l'amour qu'elle doit au T. Saint-Sacrement. Aussi, répondant à l'apppel de son zélé pasteur, vint-elle se grouper autour de la chaire d'où lui furent éloquemment enseignées les vérités eucharistiques. Cette semence n'est point tombée sur une terre ingrate ; car, au jour des communions générales, 266 enfants, 607 hommes et 1.158 femmes vinrent rendre hommage au Jésus de l'Eucharistie en s'approchant de la Table sainte.

Grâces en soient rendues, après Dieu, aux vaillants apôtres qui, pendant ces jours inoubliables, se sont dépensés sans compter, tant en chaire qu'en confessionnal, pour porter toutes ces âmes à un amour plus grand de Jésus-Hostie.

Kerfeunteun. — **Bénédiction du Pensionnat Saint-Charles.** — Il y a quinze mois (21 Octobre 1910), à cette même place, nous rendions compte de la bénédiction de l'école chrétienne de garçons qui venait d'être bâtie, à Kerfeunteun, grâce au zèle actif et persévérant du recteur de la paroisse, M. Ch. Péron. La maison a prospéré rapidement, les élèves ont afflué, et ils seraient venus encore plus nombreux, si on avait pu les recevoir comme internes. Mais, pour cela, de nouvelles constructions s'imposaient, et l'on sait ce qu'elles coûtent... La perspective des difficultés à vaincre n'a pas fait reculer le bon Recteur : soutenu par la seule pensée du bien à réaliser, il s'est remis au travail et l'école Saint-Charles vient d'être heureusement complétée, par l'adjonction d'un pensionnat spacieux et bien compris de toute façon...

La bénédiction des nouveaux bâtiments a eu lieu, dimanche, devant une très nombreuse assistance de fidèles et une quinzaine de prêtres de Quimper et des environs, venus témoigner leur sympathie à l'œuvre et à celui qui l'a conçue, qui en a été l'âme et qui l'a menée à bonne fin — nous disons plus loin à quel prix...

A la messe, chantée solennellement par M. le chanoine Gadon, vicaire général, M. Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, fit une instruction qui est allée au cœur de tous. Rappelant la fête de la Sainte Famille de Nazareth, que l'Eglise célèbre en ce jour, il montre le bonheur d'une famille chrétienne dont les membres sont unis dans l'amour de Dieu et la pratique de leurs devoirs mutuels. Or, le premier devoir des parents est d'assurer l'instruction religieuse de leurs enfants, d'abord au foyer domestique puis à l'école. Tous, ici, connaissent leurs obligations sur ce point, et l'accomplissement leur en est facile, dans cette paroisse qui a le bonheur de posséder deux écoles chrétiennes florissantes. L'une d'elles, qui vient de s'achever, a été construite au prix de tracas sans nombre, de grandes fatigues et de lourds sacrifices, par M. le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

recteur Ch. Péron, qui s'y est dépensé sans compter, au point de compromettre sérieusement sa santé, d'abréger peut-être sa vie, réalisant jusqu'au bout la devise du bon Pasteur. Car, aujourd'hui, à bout de forces et craignant de ne pouvoir plus remplir comme il voudrait les devoirs de son ministère, il a demandé à en être déchargé, et il se retire, laissant comme dernier souvenir et principal monument de son zèle l'école-pensionnat que l'on va bénir...

La nouvelle annoncée par M. le Curé-Archiprêtre — quoique déjà pressentie — a causé une grande émotion dans toute l'assistance, et jeté comme une teinte de tristesse sur le reste de la fête... La procession s'est rendue à l'école, dont les nouveaux bâtiments ont été bénits par M. le Vicaire général. M. le Recteur, malgré sa fatigue visible, a voulu assister à cette cérémonie et être témoin de la consécration de son œuvre, afin de l'offrir encore à Notre Seigneur pour le plus grand bien de la paroisse qu'il va quitter, mais où sa pensée et son cœur demeureront toujours attachés. Dans sa retraite aux pieds de Notre-Dame des Portes, où le suivent les regrets de ses paroissiens et l'affectueuse sympathie de ses confrères, sa plus grande joie sera de savoir que l'École Saint-Charles prospère et de penser qu'elle continuera longtemps à former des chrétiens instruits, sans peur et sans reproche.

Morlaix. — **Fête de la Sainte Famille.** — *Instaurare omnia in Christo !* Cette devise du Saint-Père, sans doute méditée par M. l'Archiprêtre de Morlaix dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions, l'incita à faire donner une retraite aux mères chrétiennes de Saint-Mathieu et de la ville de Morlaix.

Le succès de la neuvaine préparatoire à la fête de la Toussaint, prêchée par M. l'abbé Frot, à Saint-Melaine, avait décidé du choix du prédicateur. M. l'Archiprêtre n'avait-il pas une idée de derrière la tête? La fête de la Sainte Famille ne devait-elle grouper à la Table Sainte que les seules mères de famille?... Nous avons pu constater le plan élaboré par notre zélé Curé et voir qu'il avait rêvé de tenter la restauration plus parfaite de la famille chrétienne, en l'invitant à venir auprès de Notre Seigneur puiser à leur source les vertus nécessaires aux familles, et demander à la sainte communauté de Nazareth les grâces et bénédictions divines.

Si donc les mères chrétiennes purent pendant trois jours profiter des bienfaits de la parole de Dieu, les hommes, tous les soirs de la semaine, eurent aussi leur part dans des conférences spéciales.

M. l'abbé Frot exposa aux dames la vocation que toute chrétienne doit suivre dans l'accomplissement de ses devoirs, la mission providentielle que Dieu a confiée à l'épouse, à la mère. Il a touché les cœurs bien profondément, en leur rappelant que seul l'amour de Dieu les aidera à remplir cette mission. Belles et consolantes furent ces réunions trois fois le jour.

Non moins consolantes, les réunions du soir. D'abord 300, puis bientôt 500 hommes (les chiffres sont exacts et nullement exagérés) se pressaient chaque soir pendant une heure, dans la nef de Saint-

Mathieu. M. l'abbé Frot est dans son élément, peut-on dire, avec cet auditoire. Sans diminuer son mérite pour les pieuses méditations de la journée, nous pouvons dire que, le soir, c'était l'orateur complet qui faisait vibrer ses auditeurs changés en statues, — sauf le vendredi, où les applaudissements allaient éclater, sans le geste qui les arrêta, par respect de l'église où Dieu seul doit recevoir nos hommages : mais l'auditoire était conquis.

L'invitation adressée à ces hommes fut comprise. Pour un début, et après seulement cinq réunions, pouvait-on organiser une communion générale? Il faut aller prudemment, et l'on n'insista pas. Ce fut une simple invitation, adressée à ces chefs de famille, de venir le lendemain se confesser pour accompagner leurs épouses à la Table Sainte.

Et, dimanche matin, à 7 heures, l'église Saint-Mathieu était remplie : 200 hommes accompagnaient leurs épouses, les enfants accompagnaient les pères et les mères.

Que de douces larmes coulaient des yeux, à cette communion de la famille ! Comme on a compris alors la famille chrétienne, en voyant s'avancer dans le recueillement solennel le père et la mère, encadrant pour ainsi dire leurs chers petits ! Et pourtant ce fut simple : à 7 heures, une courte préparation à la communion, faite par le prédicateur ; distribution du pain de vie, pendant le commencement de la messe, actions de grâces et résolutions que suscite la parole inlassable de l'ouvrier apostolique. Chant du cantique au Sacré Cœur, où l'assistance fait passer sa joie et sa piété. C'était simple, mais que ce fut touchant !

C'est le mot que répètent les paroissiens de Saint-Mathieu qui ont vécu cette heure du ciel.

Ils ont compris la Sainte Famille. Merci à notre bien aimé pasteur de son initiative, pour laquelle nous espérons récidive ; merci à M. l'abbé Frot, dont la parole ardente éclaire les intelligences et fortifie les cœurs ! Que la Sainte Famille bénisse l'un et l'autre — qu'elle garde et bénisse nos familles chrétiennes qui l'ont si bien fêtée.

***

Saint-Joseph du Pilier-Rouge (Lambézellec). — **Réunion générale des œuvres d'hommes.** — Nous ne devions pas parler de cette réunion des œuvres d'hommes de la paroisse, si un journal de Brest, toujours prêt à critiquer ce que font les catholiques, n'avaient pas cherché, la semaine dernière, à jeter sur elle le discrédit en la ridiculisant... Voici donc tout simplement ce qui s'est passé.

Le 8 Janvier dernier, M. le Recteur, à l'occasion de la nouvelle année, avait convoqué toutes les œuvres d'hommes de sa paroisse à une soirée récréative. Quoi de plus naturel ? Cette réunion a eu lieu au Patronage. Certes, elle a été très réussie, et c'est pour cela uniquement que nos adversaires en ont conçu un grand dépit.

Le Patronage, ce soir-là, avait revêtu ses airs des grandes fêtes. Les jeunes gens s'étaient surpassés pour le décorer. La salle était

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ornée de drapeaux et d'oriflammes, et, richement éclairée par le gaz qu'on venait d'y installer quelques jours auparavant, elle semblait empressée de recevoir les hôtes de ce soir-là.

Et en effet, à 8 heures, arrivèrent les membres de l'Union Catholique, du Cercle, de la Chorale, et les conférenciers de Saint-Vincent de Paul... La soirée commença par quelques gracieux chants de Noël, exécutés par les petits choristes dirigés par M. l'abbé Pichon. Ils mirent immédiatement tout le monde en gaîté et furent très applaudis. Aussitôt après, commencèrent les discours.

C'est d'abord M. Buors, qui présente à M. le Recteur les souhaits du Cercle des hommes. Depuis déjà 30 ans, M. Buors fréquente les Cercles de Brest, mais son cœur n'a pas vieilli ; il fut très applaudi. Après lui, c'est M. Tromeur, président de la Jeunesse Catholique, qui se lève. Il remercie la Providence d'avoir rendu à M. le Recteur toute sa voix, et offre les vœux de ses jeunes camarades. Ensuite, c'est le président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul qui présente son œuvre ; elle est la dernière née dans la paroisse, mais il démontre qu'elle n'est pas pour cela la moins prospère. Vint après l'infatigable M. Dagorn, président de l'Union Catholique ; en quelques paroles bien senties, il fait acclamer le Pape, l'Evêque, M. le Recteur. Puis, c'est le tour de M. le Maire : dans une improvisation charmante, il remercie, félicite et encourage tout le monde.

Maintenant, la parole est à M. le Recteur. Comme toujours, il nous a parlé avec tout son cœur, mais cette fois aussi en plus avec toute sa voix retrouvée. Il a pour tous un mot aimable. Il remercie d'abord M. Buors et le Cercle des hommes. Ce Cercle est la première œuvre née dans sa paroisse, et désormais, malgré les mille difficultés et les mille péripéties par lesquelles elle a passé depuis bientôt quatre ans, elle est devenue une force avec laquelle il faudra compter. Ce cercle, d'ailleurs, suit en ce moment une impulsion qui le rendra de jour en jour plus prospère, grâce à la direction si énergique et en même temps si douce qui lui est imprimée par celui qui en est l'âme, M. l'abbé Cozanet.

Il remercie ensuite les membres de la Jeune Catholique. Il leur rappelle leur programme : *piété, étude, action*, en leur disant qu'ils sont en bonnes mains. Ils n'ont qu'à suivre la direction de leur aumônier si dévoué et si zélé, M. l'abbé Abguillerm, et ils deviendront dans la paroisse un corps d'élite sur lequel le Recteur pourra compter en toute circonstance...

Et alors, quand M. le Recteur eut remercié tout le monde, la séance continua par quelques chansons et monologues donnés par des artistes improvisés, mais non dépourvus de talent ; et, pour finir, les jeunes gens jouèrent une petite comédie. A dix heures, la soirée était terminée.

On s'était bien amusé, parce qu'on se sentait là en famille. Les membres des différentes œuvres étaient très heureux d'avoir eu l'occasion d'offrir tous ensemble, au chef de la paroisse, leurs souhaits de bonne année ; et cette séance, qui a été comme une halte

après les travaux de l'année dernière, n'a pas été un arrêt dans l'élan des œuvres. Bien au contraire ; ce soir-là, tout le monde s'est séparé après avoir pris la ferme résolution de travailler mieux encore, cette année-ci, et pour la gloire de Dieu et pour le développement de notre jeune paroisse de Saint-Joseph.

Un témoin.

L'Union Catholique diocésaine. — I. PLOUDALMÉZEAU. — Le dimanche 14 Janvier a eu lieu, au patronage Saint-Joseph, la première réunion paroissiale de l'Union Catholique. 300 hommes étaient présents. Après une causerie de M. Grall, curé-doyen, le comité paroissial a été élu par acclamation : il se compose des conseils des diverses œuvres déjà existantes et de plusieurs nouveaux membres. A la fin de la séance, les noms des adhérents ont été inscrits et les cotisations recueillies.

(Courrier du Finistère.)

II. MORLAIX *(Saint-Martin)*. — Dans la salle du patronage de Saint-Martin, rue du Général Le Flô, s'est tenue dimanche, 21, à 4 heures du soir, la réunion de l'Union Catholique de cette paroisse, sous la présidence de M. Le Hire, ancien avoué. Après avoir procédé à l'installation du bureau, le président a prononcé une éloquente allocution, vivement applaudie. M. l'abbé Le Bihan, recteur de la paroisse de Saint-Martin, a ensuite exposé le but de l'Union Catholique et défini d'une façon claire et succincte les moyens qu'elle employera pour répandre le bien autour d'elle en protégeant et en défendant toutes les œuvres catholiques, si nombreuses et si florissantes dans la paroisse.

Avant de clore la séance, M. l'abbé Le Bihan a annoncé, pour le courant de Février, une conférence intercantonale qui sera donnée par M. l'abbé Cornou, le dévoué directeur du *Nouvelliste de Bretagne*. La date en sera ultérieurement fixée.

Les émigrants temporaires pour les récoltes. — Dans les réunions auxquelles, sur divers points du diocèse, Monseigneur l'Evêque a convoqué son clergé des paroisses, en vue de l'organisation des Comités Paroissiaux et des Unions Catholiques, Sa Grandeur a proposé, comme l'objet immédiat et très opportun du travail de certains comités, d'ouvrir des enquêtes bien précises sur l'exode de nos campagnards vers la Beauce et la Normandie pour les travaux de la fenaison et de la moisson.

Ces enquêtes feraient vite connaître et permettraient d'atteindre les ouvriers agricoles qui, périodiquement, laissent là leurs familles pour courir après de gros gains et trop souvent, hélas ! la vie plus libre, sans profit appréciable pour les foyers qu'ils abandonnent temporairement.

Il ne faut pas se bercer de l'illusion qu'on pourra enrayer ce mouvement. On n'arrête par le cours des eaux, mais il sera facile de les canaliser.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Au lieu d'abandonner nos émigrants aux offres des racoleurs de fortune, que les Comités paroissiaux aident le clergé à organiser l'œuvre en vue du bien moral et social de nos paysans ; qu'ils se mettent dans chaque quartier en contact avec les ouvriers agricoles et s'enquièrent des régions où ils doivent se rendre. Qu'ils se proposent pour les aider et leur assurer un placement avantageux et honnête.

D'autre part, Nos Seigneurs les Evêques de Versailles et de Chartres ont créé des œuvres spéciales en faveur des émigrants. Le clergé paroissial peut, dès lors, entrer en relation avec ces œuvres et ménager à leurs paroissiens, éloignés pour un temps, tous les secours matériels, moraux et religieux.

Nous avons sous les yeux la monographie de l'*Œuvre des ouvriers agricoles d'Eure-et-Loir*, et nous nous faisons un devoir d'en citer quelques passages :

« Œuvre morale, elle se propose de remédier aux écueils qui sont pour l'ouvrier agricole l'isolement, l'entraînement, l'exploitation.

» Œuvre sociale, elle veut contribuer à la solution de la crise de la main-d'œuvre, favoriser les bons patrons et les bons ouvriers.

» Œuvre religieuse, elle rappelle à ses membres leurs devoirs religieux loin du pays et les aide à les pratiquer.

» Dans la mesure du possible, l'œuvre favorise le repos dominical et organise, pour les ouvriers de la même localité, des réunions intimes le dimanche soir.

» Elle s'intéresse aux conditions matérielles de ses membres et les aide au besoin dans leurs revendications légitimes.

» Pour ceux qui le désirent, elle possède une caisse de dépôts, soit à Chartres, soit au presbytère de la paroisse.

» Elle se préoccupe des soins et de l'hospitalisation à donner aux malades.

» Elle sert d'intermédiaire, sûr et gratuit, pour les correspondances, envois d'argent aux familles, renseignements de voyage, etc. »

Enfin, « Un office de placement gratuit a été créé à Chartres pour ces ouvriers ».

La seule condition imposée par l'œuvre est « de remplir ses devoirs religieux ».

Monseigneur encourage vivement MM. les Curés et Recteurs intéressés à préparer, dès maintenant, l'action à exercer en faveur des émigrants temporaires.

Le Bureau des Œuvres, à l'Evêché, est à leur disposition pour toutes les démarches à faire ; et, d'autre part, ils peuvent correspondre directement, soit avec M. l'abbé Charpentier, 6, impasse de la Moutonnerie, à Chartres, soit avec le secrétariat de l'Evêché de Versailles.

ON DEMANDE une Institutrice adjointe, pour l'école libre de Nizon. S'adresser à M. le Recteur de Nizon, par Pont-Aven.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome.

CONSTITUTION APOSTOLIQUE « DIVINO AFFLATU »

Sur la nouvelle disposition du Psautier dans le Bréviaire romain.

L'Esprit-Saint a inspiré les auteurs des Psaumes, dont la collection se trouve dans nos Saints Livres ; aussi, dès les origines même de l'Eglise, voyons-nous que non seulement ils ont eu une vertu toute particulière pour nourrir la piété des fidèles, qui « *offrent sans cesse à Dieu un sacrifice de louanges*, c'est-à-dire *le fruit de lèvres qui célèbrent son nom* » (1), mais encore que, suivant l'usage déjà reçu dans l'ancienne loi, ils ont occupé une place considérable dans la Liturgie sacrée et dans l'Office divin. De là est née *cette voix de l'Eglise* (2) comme s'exprime saint Basile, et la Psalmodie, *cette fille de l'hymnodie*, comme l'appelle Notre prédécesseur Urbain VIII (3), *qui est chantée sans interruption devant le trône de Dieu et de l'Agneau*, et qui apprend aux hommes, surtout à ceux qui sont consacrés au culte divin, *comment il faut louer Dieu et en quels termes le célébrer dignement*. Dieu, selon la belle expression de saint Augustin, *pour être loué dignement par l'homme, s'est loué lui-même, et parce qu'il a daigné se louer lui-même, l'homme a trouvé le moyen de le louer* (4).

Ajoutez à cela qu'il y a dans les Psaumes une force merveilleuse pour faire naître dans les âmes l'amour de toutes les vertus. En effet, bien que *toute notre Ecriture* tant de l'ancien que du nouveau Testament soit *divinement inspirée et utile pour enseigner*, suivant l'expression de l'Apôtre, *le livre des Psaumes renferme, nouveau Paradis, les fruits, c'est-à-dire les chants de tous les autres livres et, de plus, il mêle les siens propres dans sa psalmodie*. Ecoutons encore ces paroles si justes qu'ajoute saint Basile : « *Il me semble que celui qui récite les psaumes a comme un miroir pour s'y contempler, ainsi que les divers mouvements de son âme, et les reproduire dans sa récitation* » (5). — Et saint Augustin, dans ses Confessions : « *Combien le chant des hymnes et des psaumes que l'on chantait dans votre Eglise me faisait-il répandre de larmes, et combien étais-je vivement touché d'entendre retentir vos louanges dans la bouche des fidèles ! Car, à mesure que ces divines paroles*

(1) *Hebr.*, 13, 15.
(2) *Hom. in psal.* 1, n° 2.
(3) Bulle : *Divinam Psalmodiam.*
(4) *In psalm.* 144, n° 1.
(5) *Opus citat.*, n° 12.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

frappaient mes oreilles, les vérités qu'elles exprimaient s'insinuaient dans mon cœur et l'ardeur des sentiments qu'elles y excitaient faisait couler de mes yeux une grande abondance de larmes, mais de larmes délicieuses qui faisaient le bonheur de ma vie » (1).

Et en effet, qui pourrait réciter sans se sentir ému ces passages si nombreux dans les Psaumes qui célèbrent en accents si sublimes la majesté de Dieu, sa puissance sans bornes, sa justice, sa bonté, sa clémence et autres perfections infinies ? Quelle âme resterait insensible à ces actions de grâces pour les bienfaits reçus, à ces humbles supplications, à cette ferme espérance d'en obtenir de nouveaux, à ces exclamations de l'âme pécheresse qui crie son repentir ? Quelle âme n'éprouverait les mêmes sentiments ?

Comment n'être pas saisi d'admiration au récit que nous fait le psalmiste des bienfaits prodigués par la bonté de Dieu à son peuple d'Israël et au genre humain tout entier ? Comment n'être pas saisi d'admiration en recueillant de sa bouche les leçons de la sagesse céleste ? Qui ne se sentirait enflammé d'amour à la vue de la figure du Christ Rédempteur esquissée en traits si fidèles et dont saint Augustin *entendait la voix dans tous les psaumes, soit qu'il chante, soit qu'il gémisse, soit que l'espérance le réjouisse ou que le présent le fasse soupirer.*

C'est donc à bon droit que, depuis bien longtemps, les décrets des Pontifes romains, les Canons des Conciles, les Règles monastiques ont statué que les membres du clergé séculier et régulier chanteraient ou réciteraient le psautier entier chaque semaine. Et cette loi, léguée par nos pères, Nos prédécesseurs saint Pie V, Clément VIII et Urbain VIII l'ont observée dans la Revision du Bréviaire romain : et aujourd'hui encore le psautier devrait être récité en entier dans l'espace d'une semaine, si par suite d'un nouvel état de choses cette récitation n'était fréquemment empêchée.

En effet, dans le cours des âges, le nombre ne cessa de croître parmi les fidèles de ces hommes que l'Eglise après leur mort inscrivait au nombre des saints et proposait au peuple chrétien pour patrons et pour modèles. En leur honneur, les offices des saints se multiplièrent insensiblement, si bien que les offices des dimanches et des jours fériés ne furent plus récités ou peu s'en fallut ; et nombre de psaumes furent omis, qui cependant, aussi bien que les autres, méritaient les éloges de saint Ambroise quand il appelle les psaumes : *la bénédiction du peuple, la louange de Dieu, l'hommage de la foule, les applaudissements de tous, la langue de tous les fidèles, la voix de l'Eglise, une éclatante confession de foi, une dévotion pleine d'autorité, l'allégresse de la liberté, les exclamations de la joie, les transports de l'allégresse* (2). Ces omissions furent souvent

(1) *Confes.* liv. IX, ch. 6.
(2) *Enarrat in psalm.* 1, n° 9.

l'objet de plaintes de la part d'hommes pieux et éclairés. Non seulement ils se plaignaient de ce que les clercs dans les ordres sacrés et les religieux se voyaient privés de tant de secours si puissants soit pour louer le Seigneur, soit pour lui manifester les sentiments les plus intimes du cœur humain ; mais encore ils regrettaient cette variété dans la prière pourtant si désirable, parce que si utile à notre faiblesse, pour prier avec la gravité, l'attention, la dévotion requise. C'est qu'en effet, dit saint Basile, *la monotonie engourdit souvent, je ne sais comment, notre esprit, et alors même qu'il est présent, il est absent ; tandis que la variété et la diversité de la psalmodie et du chant à chaque heure, excitent un renouvellement de bons désirs et un redoublement d'attention* (1).

(A suivre.)

— **Au Vatican.** — Le Saint-Père, dont la santé se maintient malgré les fatigues qu'il s'impose, continue à donner de nombreuses audiences. La semaine dernière, il a reçu encore plusieurs évêques français : Mgr Chesnelong, le nouvel archevêque de Sens ; Mgr Chatelus, évêque de Nevers ; Mgr Leroy, évêque titulaire d'Alinda, supérieur général de la Congrégation du Saint-Esprit.

On annonce l'arrivée à Rome de Mgr Douais, évêque de Beauvais, et de Mgr Lemonnier, évêque de Bayeux.

Le cardinal Merry del Val a reçu dimanche, en audience privée, M. de Kiderlen-Wæchter, ministre des Affaires étrangères de l'empire d'Allemagne.

— **La France et le Vatican.** — Les journaux ont fait courir le bruit que de nouvelles démarches étaient entamées entre le Vatican et le gouvernement français, pour reprendre leurs relations. A Rome, on déclare que l'information n'est pas fondée.

Il reste cependant cette impression que, dans tous les milieux non inféodés au sectarisme idiot, on commence à comprendre que la situation actuelle est intolérable. Un pays comme la France, ayant des intérêts religieux si considérables non seulement chez elle, mais présentement au Maroc comme en Orient où elle jouit d'un protectorat, doit avoir nécessairement des relations officielles avec le Saint-Siège. Il faudra qu'on y vienne. Mais il appartient au gouvernement français, qui a rompu, de renouer ; et la reprise des négociations, quand on aura le bon sens de s'y décider, devra se faire officiellement et au grand jour.

Congrégation des Rites. — Le 16 Janvier, a eu lieu, chez le cardinal Martinelli, préfet des Rites et ponent de la cause, une congrégation antépréparatoire sur les vertus du vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec.

(1) *Regulæ fusius tractatæ* : interrog. 37, n° 5.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

La Congrégation des Rites a publié le « rôle » de ses séances pour l'année 1912. Nous y relevons : 6 Février, congrégation préparatoire sur les vertus du vénérable André Fournet ; 12 Mars, congrégation préparatoire sur les vertus du vénérable Marcellin Champagnat ; 27 Août, congrégation sur les vertus du vénérable *Michel Le Nobletz* ; 18 Novembre, congrégation sur miracles du bienheureux Théophile de Corte ; 17 Décembre, congrégation sur vertus du vénérable Jean-Martin Moye.

Episcopat. — M. David, vicaire général de Montpellier, est nommé évêque auxiliaire de Son Em. le Cardinal de Cabrières.

Né en 1842, Mgr David remplissait depuis plusieurs années les fonctions de vicaire général. Ses qualités administratives et son dévouement filial au cardinal de Cabrières l'avaient depuis longtemps désigné pour remplir dignement les hautes fonctions qu'il est appelé à remplir, comme évêque auxiliaire d'un prélat qui n'a rien perdu de sa vigueur, mais dont le grand âge et la dignité cardinalice nécessitaient d'être secondés dans un grand et beau diocèse comme l'est celui de Montpellier.

Paris. — **La nuit du 31 Décembre à Montmartre.** — Douze cents hommes réunis en une commune pensée de prières ferventes, pendant une nuit entière d'adoration et d'amende honorable, voilà un spectacle qui peut n'être plus nouveau, mais qui ne saurait, cependant, n'être pas toujours très remarqué, même à Montmartre.

On sait que telle est, depuis assez longtemps déjà, la manière éminemment surnaturelle dont les *Hommes de France* au Sacré-Cœur ont pris l'habitude de sanctifier le passage d'une année à l'autre. Ils veulent ainsi, se plaçant à un point de vue plus large que celui de leurs meilleures intentions personnelles, réagir davantage contre cette tendance, renouvelée du paganisme, et qui marque d'une façon si différente le commencement et la fin de chaque année.

Constatons qu'ils ont mis, cette fois, à remplir cette pieuse obligation de leur cœur, un empressement que l'on peut, sans exagération, qualifier d'extraordinaire.

Douze cents hommes, avons-nous dit, profitant sans doute de la liberté plus grande que pouvait leur laisser une soirée de dimanche, dès 9 h. 1/2, le 31 Décembre, remplissaient, et au delà, toute notre grande nef. Puis, rapidement, ils venaient prendre leur tour d'audience, auprès d'un confessionnal, car c'est à la lettre que la communion de la messe qui suit doit être dite générale.

Nous ne pouvons assurément qu'indiquer le sommaire de toutes les cérémonies qui précèdent et accompagnent cette messe. D'abord, aussitôt la prière faite, et après une allocution de circonstance, le renouvellement public de la profession de foi, qui est une des caractéristiques de cette nuit sainte à Montmartre.

Du haut de l'ambon, M. le Supérieur énumérait chacun des articles du symbole, sous forme de questions : « Croyez-vous en Dieu, croyez-vous en Jésus-Christ... né de la Vierge Marie... mort pour nous... ressuscité d'entre les morts ? » Et à chacune de ces questions, douze cents hommes, tout d'une voix, répondaient en affirmant leur croyance : « Oui, nous le croyons ».

Et comme il ne suffit pas de croire au dogme catholique, et qu'il est bon de se remettre, parfois, en présence des devoirs de la morale, la loi chrétienne du Décalogue et des commandements de l'Eglise fut, aussitôt après, proposée à l'acceptation publique de tous les hommes présents. — « Oui, nous l'acceptons ; oui, nous jurons de l'observer. » — Telle fut, ici encore, la protestation, vingt fois répétée, et qui s'éleva comme une clameur puissante de la poitrine et du cœur de tous les assistants.

La procession se développa ensuite en ce long ruban de lumières que nos voûtes ont pu voir souvent se dérouler sous leurs arceaux, mais jamais avec un ensemble aussi imposant qu'à cette heure tardive.

Puis, après quelques instants d'un silence impressionnant, au moment précis des douze coups de minuit, le *Veni Creator* est solennellement chanté pour attirer les bénédictions d'En haut sur l'année nouvelle et déjà comme préparation à la communion de la messe qui va commencer.

Au matin, presque tous ces hommes étaient encore là, poursuivant leur action de grâce dans une prière inlassable, cependant qu'au dehors s'éteignaient les derniers bruits des réjouissances mondaines et tapageuses dont les abords immédiats de la sainte montagne n'ont que trop la triste réputation.

En résumé, belle et très consolante cérémonie, capable de toucher les plus insensibles qui en seraient témoins, capable surtout de réjouir en même temps que dédommager le Cœur de notre Dieu.

(Semaine religieuse de Paris.)

BIBLIOGRAPHIE

Prêtre et Pasteur ou **Grandeurs et obligations du Prêtre.** *Extraits des ouvrages* du Bienheureux Jean Eudes, par le Père Boulay, de la Congrégation de Jésus et Marie. In-12, 3 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Excellent ouvrage, fait de plusieurs traités du Bienheureux Père Eudes fondus ensemble et légèrement retouchés pour le style.

Missionnaire incomparable, réformateur du clergé au XVIIe siècle, fondateur et directeur de plusieurs séminaires, saint prêtre que l'Eglise vient de mettre sur les autels, l'auteur garantit l'ouvrage.

Ce livre est un trésor de science, sans prétention aucune que celle du bien à faire et débordant de piété et de prière.

Les Enfants. *Questions du temps présent.* Par Mgr J. A. Chollet, Evêque de Verdun. In-12, 2 fr. — P. Lethielleux, Editeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Ce volume contient une étude sur les droits des parents, de l'Eglise et de l'Etat à l'égard de l'enfant ; auparavant, une autre étude sur la respon-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sabilité de l'enfant dont l'autonomie grandit au milieu des autorités qui l'entourent et des providences qui le protègent et le forment ; enfin deux lettres pastorales relatives au décret *Quam singulari*, dans lesquels sont envisagés les devoirs des parents et des enfants en face de l'Eglise et de l'Ecole.

Presoience divine et Liberté humaine, par L. Christiani, docteur ès lettres et en théologie. 1 vol. in-16 de la Collection *Science et Religion (Questions philosophiques,* n° 615). Prix : 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché irrégulier. Notre 3 °/₀ termine à 95,07. Fonds Russes un peu mieux. — On annonce la prochaine émission d'obligations 4 °/₀ net de l'Industrielle Foncière. Ces titres devant être émis aux mêmes conditions que les précédents du même type, constitueront un placement à 4,25 °/₀ net d'impôt. — Le Crédit Foncier Cubain, qui vient de déclarer un premier acompte de dividende de 2 °/₀, mettra prochainement en souscription une première tranche d'obligations. Rappelons que cet établissement fonctionne sous le contrôle de l'Etat. — Les actions La Grange Placer Mining seront introduites sous peu. Cette compagnie exploite des placers aurifères et ses propriétés couvrent une superficie d'environ 2.158 hectares. La teneur moyenne de minerai, évaluée 5 1/2 cents par yard cube, permet de tabler sur un chiffre de 450.000 dollars de produits d'exploitation. — L'action des Mines Saturno est toujours demandée. Une dépêche de l'ingénieur, M. Lecomte-Denis, dit que le minerai est facile à abattre et que les essais industriels déjà effectués montrent que le traitement sera facile, avec un rendement d'au moins 90 °/₀. — Bonne tenue des Plantations de Pacouda à 96 Fr. — On trouve le casino de Trouville très ferme à 127 Fr. — L'action privilégiée Franco Wyoming est l'objet d'échanges suivis à 106 Fr. — On annonce que les titres de la Société des Transports et Manutentions Automatiques se traiteront prochainement sur notre marché en banque au comptant. L'objet social comporte la construction, la location et la vente de tous appareils automatiques de force et de levage, les acquéreurs se libérant par une annuité de paiement calculée sur l'économie réalisée. — Parmi les affaires coloniales en formation, on s'occupe particulièrement de la Compagnie Générale d'Abyssinie, société commerciale, industrielle, agricole et minière, basée sur la reprise des Etablissements fondés en 1890 par M. Trouillet, Conseiller du commerce extérieur de la France, qui en conservera la direction en Afrique. Le capital de 2.500.000 Fr. est affecté au développement des comptoirs et des installations industrielles très prospères.

Maison BOSSARD-BONNEL, de Rennes,
Harm. **Alexandre, Christophe, Richard, Rodolphe,** etc....
Harm. Américains. Vente, échange, location. Instrum^ts et musiques p^r patronages.



AVIS à MM. les Recteurs. M. Paul CHAMBON-DURAND, fondeur, à Chalette (Loiret), se rendra de nouveau dans les paroisses pour y restaurer les **cloches fêlées.** — Fourniture de cloches neuves permettant de changer la cloche à la partie frappée par le battant.

Contre le feu du rasoir. **CRÈME SIMON** Pour les soins de la peau.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

27e Année. **Vendredi 2 Février 1912.** N° 5.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Quimper ; Attribution de biens ecclésiastiques volés ; Pour le rétablissement des Aumôniers de la Marine ; L'Union Catholique diocésaine ; Brest ; Quimper ; Saint-Brieuc ; Œuvre pontificale des vieux papiers.
II. — Chronique générale : Rome : Constitution apostolique *Divino afflatu* (fin) ; Paris.
III. — Bibliographie.
IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Février. — Septuagésime. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. André Corsini.
Vêpres du suivant, avec mémoires de la Septuagésime et de S. André Corsini.
Lundi, 5. — Ste Agathe, Vierge, Martyre. Double. Rouge.
Mardi, 6. — Prière de Notre Seigneur Jésus-Christ au Jardin des Oliviers *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.
Mercredi, 7. — S. Romuald, Abbé. Double. Blanc.
Jeudi, 8. — S. Jean de Matha, Confesseur. Double. Blanc.
Vendredi, 9. — S. Tite, Evêque *(du 6 Février)*. Double. Blanc.
Samedi, 10. — Ste Scholastique, Vierge. Double. Blanc.
Dimanche, 11. — Sexagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lesneven. . . . . **du 1er au 8 Février.**
Plounévézel . . . . . **du 9 au 11 —**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. L'Union des catholiques.**
II. — **L'instrution chrétienne des enfants. L'Œuvre des catéchismes.**
III. — **Mission.** — PLONÉIS, du *29 Janvier* au *17 Février*. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé doyen de Briec.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche prochain, 4 Février*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

—*Lundi 5 Février*, réunion des Mères chrétiennes. A *8 heures*, sainte messe, instruction et bénédiction.

Récollections sacerdotales. — I. MORLAIX. — La récollection sacerdotale mensuelle de La Salette aura lieu, lundi 5 Février.

II. SAINT-POL DE LÉON. — La récollection sacerdotale se fera, à Saint-Pol, le mardi 6 Février.

III. PLOUDALMÉZEAU. — Monseigneur vient d'autoriser un nouveau centre de récollections sacerdotales, à Ploudalmézeau. Y seront admis les prêtres du canton de Ploudalmézeau et ceux des paroisses voisines.

Les réunions se tiendront le 2e jeudi de chaque mois. La première aura lieu, le jeudi 8 Février courant.

Ouverture des exercices à 10 h. 1/2 ; clôture à 3 heures.

Les prêtres étrangers au canton sont priés d'avertir M. le Curé de Ploudalmézeau, au moins un jour à l'avance.

QUIMPER. — **Avis de service anniversaire.** — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le chanoine Coat, curé-archiprêtre de Saint-Corentin, sera célébré à la cathédrale, le mercredi 14 Février, à 10 heures.

Nous serions reconnaissant à MM. les Curés et Recteurs de nous envoyer, *avant le 20 Février*, les noms des prédicateurs de la station du Carême dans leurs paroisses, afin que nous puissions en donner une liste complète. Cela intéresse tout le diocèse et procure toujours, nous en avons la certitude, des prières à l'œuvre d'évangélisation.

De même pour les missions ou retraites qui doivent se donner dans les paroisses : nous sommes heureux de les recommander et

d'en publier ensuite les comptes rendus qui édifient et encouragent les fidèles, et qui seront plus tard des documents précieux pour l'histoire religieuse de notre diocèse. En ce qui concerne les missions, on le sait, le Règlement édicté par Mgr l'Evêque au mois d'Avril 1910 demande expressément (art. X) « qu'un compte rendu soit adressé à la *Semaine religieuse* ».

Nous rappelons encore, puisque l'occasion s'en présente, que nos colonnes sont ouvertes à toutes les communications intéressant le diocèse ; programmes ou relations de fêtes, de cérémonies pieuses ; bénédictions d'écoles ou de patronages ; réunions pour des œuvres de défense religieuse ou d'apostolat, etc. Ce qui se fait dans une paroisse ou dans un canton peut être un bon exemple, un stimulant pour d'autres, et c'est encore un moyen de faire du bien qu'il ne faut pas négliger.

Attribution de biens ecclésiastiques volés. — Un décret du 22 Janvier 1912, inséré au *Journal officiel* du 26, attribue au département du Finistère, pour recevoir la destination prévue par l'article 9, paragraphe 1er, 3°, de la loi du 9 Décembre 1905, modifié par la loi du 13 Avril 1908, les immeubles précédemment occupés par le Petit Séminaire de Pont-Croix et ayant appartenu à cet établissement.

Pour le rétablissement des Aumôniers de la Marine. — Voici le texte de la touchante pétition adressée au Gouvernement par les mères et femmes des victimes des catastrophes de la *Gloire* et de la *Liberté* :

« Messieurs les Ministres, Messieurs les Sénateurs,
Messieurs les Députés,

» Les femmes qui s'adressent à vous appartiennent à la Bretagne, si particulièrement éprouvée par le deuil qui afflige la France entière. Ces sont des mères, des épouses, qui viennent de perdre dans les catastrophes de la *Gloire* et de la *Liberté* ceux qu'elles aimaient tendrement et qui étaient leurs soutiens. Leur douleur est accrue par la pensée que leurs maris et leurs fils, catholiques comme elles, et qui allaient mourir au service du Pays, se trouvaient depuis longtemps privés de tout secours religieux. Elles voudraient épargner ce surcroît d'affliction aux chrétiennes qui, demain peut-être, seront frappées comme elles.

» Elles viennent donc vous supplier de rendre à la Flotte ces Aumôniers qui assistaient nos marins dans une carrière pénible entre toutes, et qui leur assuraient, au moment de la mort, les consolations de leur foi.

» C'est la foi qui fortifie si puissamment dans le marin le sentiment du devoir patriotique, et c'est dans la foi qu'elles ont elles-mêmes puisé la force d'accepter leur propre sacrifice.

» Ce sacrifice leur donne, sans doute, quelque droit de présen-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ter cette requête au Parlement ; et elles espèrent qu'il voudra bien voter sans retard la mesure de justice et de patriotisme réclamée par toutes les mères des marins bretons. »

Ces pétitions ont été déposées sur les bureaux du Sénat par les amiraux de la Jaille et de Cuverville. Le rapporteur de la Commission, le comte de Las Cases, demande de les renvoyer au Ministre de la Marine avec un avis favorable.

« Depuis la loi de séparation, conclut l'honorable sénateur, le ministre est libre de donner ou de ne pas donner des aumôniers à la flotte. Si rien ne l'y oblige, rien non plus ne l'en empêche. En face des malheurs si douloureux qui ont, ces derniers temps, frappé nos marins, n'est-il pas à la fois conforme au respect dû à la liberté de conscience et à la pitié sympathique que suggèrent des catastrophes aussi imprévues, de faire droit à la demande des mères et des épouses si cruellement éprouvées ? »

On voudrait espérer que le Ministre de la Marine ne résistera pas à la demande si touchante et si légitime qui lui est adressée.

L'Union Catholique diocésaine.

Monseigneur l'Evêque a terminé, la semaine dernière, par les archiprêtrés de Saint-Pol de Léon et de Morlaix, les réunions sacerdotales de l'Union Catholique diocésaine. Il y avait, à Saint-Pol, 62 assistants, et 66 à Morlaix, le lendemain.

Dans l'ensemble des dix réunions qu'il a tenues — Quimperlé, Quimper, Pont-Croix, Châteaulin, Châteauneuf, Landerneau, Brest (2), Saint-Pol de Léon et Morlaix —, Sa Grandeur a pris contact avec 576 de ses prêtres, échangeant avec eux ses vues sur la nécessité des comités paroissiaux, leur composition, leur fonctionnement, leur programme, et sur le moyen de constituer l'Union Catholique.

Nous continuons à donner les renseignements que nous trouvons ou qui nous sont envoyés au sujet de l'établissement de l'œuvre dans les paroisses.

I. Notre-Dame de Kerbonne. — L'Union qui englobait les deux paroisses de Saint-Pierre et de Kerbonne vient de se scinder en deux sections paroissiales, pour répondre au désir de Mgr l'Evêque. La section de Saint-Pierre compte encore 160 membres.

Celle de Notre-Dame de Kerbonne en réunit déjà 41. La première réunion a eu lieu, le dimanche 21 Janvier. « Après la prière, M. le Recteur expose le but de l'Union Catholique, groupement de défense religieuse et de progrès social, en dehors et au-dessus de toutes les opinions politiques. Puis il invite l'assemblée à constituer son bureau, ce qui est fait séance tenante.

» M. Cloarec, 1er maître en retraite, est élu président à l'unanimité. Dans une allocution bien sentie, le nouveau président nous

invite à l'action énergique et persévérante pour la défense ou la conquête de nos droits et de nos libertés.

» Réunion très réussie qui fait bien augurer de la jeune section. On s'est donné rendez-vous au dimanche 25 Février. »

(Quinzaine ouvrière.)

II. La Forêt-Landerneau. — « Dimanche (21 Janvier), les paroissiens de La Forêt ont entendu une conférence vibrante sur la nécessité pour les catholiques de s'unir.

« A l'issue de cette conférence, un Comité paroissial de l'Union Catholique a été formé. Les membres du bureau furent nommés par acclamations.

» Dès la première heure, 60 adhérents ont versé leur cotisation. Honneur à ces braves catholiques ! »

(Courrier du Finistère.)

III. Mahalon. — Dimanche 28 Janvier, à l'issue des vêpres, une réunion des notabilités catholiques de la paroisse s'est tenue au presbytère, sous la présidence du recteur, M. Blouët. Il s'agissait de la fondation de l'Union Catholique. M. Corre, recteur d'Audierne, devait faire la conférence. La réunion a commencé par la prière; puis M. le Président a présenté, en quelques paroles amicales, le conférencier.

M. Corre, en une excellente causerie, a montré que les persécutions dont les catholiques sont actuellement les victimes sont dues, en grande partie, à leur manque d'union. En effet, chaque fois qu'ils se sont senti les coudes, soit pour la défense de leurs églises, au moment si douloureux des inventaires, soit dans la défense de l'âme de leurs enfants en couvrant le pays d'un réseau d'associations de pères de familles, ils ont fait reculer leurs persécuteurs... Vous-mêmes, ajoute l'orateur, vous avez donné un bel exemple de l'utilité de l'union et de sa fécondité bien avant sa fondation comme groupe paroissial. Votre église tombait en ruines... ; en chrétiens convaincus, en hommes de sens pratique, vous vous êtes dit : catholiques, nous nous devons de restaurer notre église ; nous n'avons rien à espérer des pouvoirs publics ; nous ne pouvons et nous ne devons compter désormais que sur nous-mêmes et, au lieu de vous morfondre et de vous lamenter en face de votre sanctuaire délabré, vous vous êtes entendus, vous vous êtes unis prêtres et fidèles ; vous avez recueilli les fonds nécessaires et, aujourd'hui, vous vous sentez heureux et le cœur à l'aise en vous trouvant devant votre église restaurée et embellie...

« Je n'insiste pas, dit le conférencier en terminant, vous comprenez par expérience tout le bien que vous pouvez tirer de l'Union Catholique : elle sera désormais votre arme de combat et de défense. »

Plusieurs des auditeurs posèrent ensuite quelques questions à M. Corre, qui répondit à la satisfaction de tous. On procéda ensuite à l'élection du président et des conseillers. — Remarque assez curieuse : chaque village important de la paroisse avait un repré-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sentant dans le Comité : « C'est la R. P. », dit un vieux aux cheveux blancs et à l'œil malin. — « Mais c'est bien ce qu'il nous faut ! » lui répondirent en chœur les autres assistants.

Ce fut le mot de la fin, et tous sortirent du presbytère, contents, éclairés par ce qu'ils avaient entendu et disposés à en faire toujours leur profit. R. J.

IV. Penhars. — Dimanche dernier, à l'issue de la grand'messe, 150 hommes et jeunes gens de Penhars, après avoir entendu une conférence de M. l'abbé Piriou, ont donné leur adhésion à l'Union Catholique.

La réunion avait également pour objet de grouper les membres de l'Association cantonale des pères de famille qui appartiennent à la paroisse de Penhars. Nul doute que la section paroissiale des pères de famille ne serve de base à l'Union et que l'Union, de son côté, ne favorise l'action de l'Association des pères de famille.

Brest. — **Bénédiction d'une chapelle dans la paroisse de N.-D. des Carmes.** — Entre les moulins brestois, un grand magasin de chiffons et une usine à charbons, vient de s'élever une construction d'une destination toute différente, et qui semble avoir voulu emprunter à ses voisines un peu — oh ! très peu — de leur physionomie extérieure. C'est la chapelle de Notre-Dame des Anges. Mais pénétrez à l'intérieur, on est ravi d'étonnement : c'est l'aspect d'une basilique romane ou d'une crypte du moyen-âge, nous a déclaré un éminent archéologue.

Jeudi 25 Janvier, c'était la bénédiction de la chapelle et de la cloche. Un temps magnifique avait amené au Port de Commerce de nombreux paroissiens du plateau ; mais les habitants du Port, endimanchés, entendaient bien être les premiers à la fête. Dès une heure, les places sont prises ; on se tient le plus près possible de la cloche, suspendue au-dessous de trois poutres réunies en faisceau ; elle est coquettement drapée d'une robe de tulle, et surmontée d'une couronne de fleurs ; le parrain, Henri Bastit, et la marraine, Marguerite-Marie de Coatpont, sont à leur poste... Hélas ! il faut quitter la chapelle et les places amoureusement gardées : M. le Curé a reçu, la veille, avis de procéder à la bénédiction de la chapelle pour que la cérémonie de dimanche ne soit pas trop longue. La foule se masse aux alentours, pendant que M. le Curé bénit le nouvel édifice intérieurement et extérieurement.

Après cette cérémonie, l'on se groupe autour de la cloche, et les fidèles suivent avec une vive attention les diverses phases de la bénédiction. Le parrain et la marraine tiennent un ruban relié au battant. La bénédiction achevée, les ouvriers hissent la cloche, la fixent dans son emplacement, et de joyeuses volées retentissent jusqu'au soir...

† †

Dimanche matin, un froid sec et piquant présage une belle journée. La chapelle se remplit bien vite. Coiffes blanches et chapeaux fleuris forment un mélange gracieux ; au fond, les jeunes gens de la J. C. des Carmes assurent le service d'ordre ; le clergé de la ville occupe le premier rang de chaises ; derrière, se tient M. le baron de Taisne, le fils de la généreuse donatrice. Il est 9 heures. Mgr Duparc, accompagné de Mgr Fléiter et de M. le Curé des Carmes, fait son entrée à la chapelle et la consécration de l'autel commence immédiatement. Aidé de M. Livinec, maître des cérémonies, assisté de M. Cogneau et de M. Martin, le Pontife accomplit ces belles cérémonies avec une majesté impressionnante, tandis qu'un chœur habilement choisi et dirigé par M. Garrec exécute avec grâce et légèreté les chants liturgiques.

La consécration de l'autel achevée, pendant que Monseigneur va bénir la statue de N.-D. des Anges placée au-dessus de la porte d'entrée, on procède à l'ornementation de l'autel, qui reçoit un revêtement de chêne, sculpté avec goût. La messe est célébrée par M. Le Rhun, ancien vicaire des Carmes.

A l'Evangile, Monseigneur prononce une allocution inspirée par les cérémonies qui viennent de se dérouler. Nous regrettons vivement de ne pouvoir en donner que ce résumé :

†

L'apôtre saint Paul, passant à Athènes, y trouva un temple dédié au « Dieu inconnu ». La population du Port de Commerce, en accourant nombreuse à cette cérémonie, montre bien par là même que Dieu n'est pas pour elle un inconnu. Mais Dieu n'avait pas de temple en cet endroit. Une famille chrétienne a compris que le plus grand service à rendre à cette partie de la population de Brest était de lui donner un temple où, sur l'autel, s'accomplirait le sacrifice qui rapproche Dieu de l'homme et l'homme de Dieu.

Il y a deux sortes d'autel : l'autel portatif et l'autel fixe. L'autel portatif que l'Evêque consacre dans sa chapelle privée, qu'il fait parvenir aux diverses églises, et que le prêtre peut porter avec lui dans toutes ses courses, sur terre, sur mer, qui lui permet de célébrer la messe dans une grotte, dans une chaumière, au milieu des bois, comme au temps de la Révolution. Ah ! il semblerait bien que ce fût l'autel le plus adapté aux besoins de l'époque actuelle, pour parer aux éventualités possibles. Mais non ! et la famille généreuse qui a construit cette chapelle, et le curé de la paroisse ont désiré un autel fixe, voulant indiquer par là qu'ils voulaient donner à Dieu une résidence permanente et stable. La table de marbre est solidement scellée à un massif de granit ; l'Evêque en a oint les jointures ; le marbre et le granit doivent toujours rester unis, symbole de la fidélité des chrétiens du Port de Commerce au Dieu qu'ils adoreront dans leur nouvelle chapelle.

Pour que ce marbre pût servir à son auguste destination, dit Monseigneur, je l'ai longuement aspergé ; j'y ai distribué avec profusion le signe de la Rédemption ; j'y ai largement répandu l'huile sainte, pour l'en imprégner en quelque sorte ; j'ai fait fumer l'encens sur l'autel ; j'y ai placé des reliques de martyrs, victimes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

immolées pour le Dieu qui sera la victime continuellement immolée sur cet autel. A l'exemple des martyrs, les chrétiens de ce lieu seront fidèles jusqu'au sacrifice pour défendre cet autel désormais confié à leur garde.

L'autel consacré à Dieu est dédié à Notre-Dame des Anges, qui sera désormais la douce patronne du Port de Commerce ; les Anges dont elle est la reine emporteront jusqu'au ciel le nom, les intentions de la famille généreuse et les prières des fidèles, et ils descendront pour distribuer à tous ses meilleures grâces et ses plus douces bénédictions.

Monseigneur termine en confiant les habitants de ces lieux aux Anges, à Marie, et au clergé zélé de la paroisse.

†

La messe continue par le chant du *Credo* suivi de l'*Adoro te devote*.

A l'issue de la messe, M. le Curé des Carmes annonce que désormais, tous les dimanches, une messe aura lieu à la nouvelle chapelle, à 8 h. 1/2 ; il fait ensuite réciter des prières aux intentions de Monseigneur l'Evêque et de la famille de Taisne.

Il est midi passé quand tout est achevé... Matinée inoubliable pour les fidèles du Port de Commerce, fiers et touchés d'avoir désormais un lieu de culte plus proche d'eux, plus entièrement à eux, avec une patronne, la même certes ! que celle de l'église paroissiale, mais avec une dénomination spéciale : Notre-Dame des Anges.

H. G.

Quimper. — **Triduum et fête de saint François de Sales, à Saint-Mathieu.** — Bien antique, puisqu'elle remonte à trois siècles, et bien populaire encore est, à saint-Mathieu, la fête de saint François de Sales, deuxième patron de la paroisse. Malgré l'inclémence de la saison, nombreuses ont été, durant les trois jours, les personnes qui, de 6 h. 1/2 du matin à 9 h. du soir, sont venues adorer le T. Saint-Sacrement exposé et gagner l'indulgence plénière attachée à l'heure d'adoration.

Les instructions du soir, prêchées par M. l'abbé Frot, missionnaire, ont été suivies, en dépit d'un froid vif et piquant, par un auditoire qui devenait chaque jour plus dense, et par un groupe assez considérable d'hommes et de jeunes gens. Le thème développé par le zélé prédicateur a été le suivant :

Le sentiment religieux, tellement inné dans l'homme qu'un philosophe l'a défini « un animal religieux », est susceptible de tomber dans un excès de sentimentalisme ou de formalisme. L'instruction religieuse, approfondie, bien comprise, saura le préserver de la fade sentimentalité — et, d'un autre côté, ce ne sera plus un simple formalisme, tout de routine, mais la foi, vivifiée par les œuvres — la vraie charité, passant dans la vie pratique. De nombreux exemples, des détails pris sur le vif ont rendu la démonstration bien pittoresque et concluante. Le bon missionnaire a pu constater que les auditeurs ne s'ennuyaient pas.

A la messe de 8 h. 1/2, le jour même de la fête de saint François, c'est M. l'abbé Pichon, aumônier du Lycée, qui, en l'absence de Monseigneur empêché, a prononcé l'allocution traditionnelle, et proposé à l'imitation de tous la doctrine du saint Patron de la paroisse.

Là-haut, l'aimable saint aura été, nous l'espérons, content de la façon dont l'œuvre qui porte son nom et les fidèles qui se sont mis sous sa protection ont célébré son souvenir...

X...

— **A la Salle Jeanne-d'Arc.** — Une conférence sur l'*Œuvre de la Bonne Presse* sera donnée, à la salle Jeanne-d'Arc, samedi 3 Février, à *8 h. 1/2* du soir. Elle sera suivie d'une séance récréative donnée par un groupe d'amateurs de Quimper.

On trouve des cartes d'entrée chez M. Salaün, libraire, rue Kéréon.

Saint-Brieuc. — **Pour le Vénérable Jean-Marie de la Mennais.** — Sa Grandeur Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc et de Tréguier, vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale prescrivant des prières d'actions de grâces, à l'occasion de l'introduction de la cause du Vénérable Jean-Marie de Lamennais.

Si le Vénérable Jean-Marie appartient surtout au diocèse de Vannes, où est encore son tombeau, Saint-Brieuc peut s'honorer de l'avoir possédé pendant une période de sa vie la plus féconde, et à ce titre, le diocèse doit s'intéresser à l'introduction de la cause du Vénérable.

Un triduum de prières aura lieu à cette occasion, dans l'église cathédrale et dans la chapelle des Filles de la Providence, les 9, 10 et 11 Février prochains.

« Au cours de ces trois journées, dit S. G. Mgr l'évêque de Saint-Brieuc, des voix éloquentes se feront entendre... Vous estimerez, en effet, lorsque je vous les aurai nommés, que les orateurs seront à la hauteur de leur tâche et qu'ils auront autorité et compétence pour prendre la parole dans cette circonstance solennelle. »

Et la lettre cite les noms très connus d'éminents orateurs : M. le chanoine de la Villerabel, vicaire général de Saint-Brieuc ; Nos Seigneurs Gouraud, évêque de Vannes, et Touchet, évêque d'Orléans.

Mgr Morelle termine sa lettre par cet appel engageant :

« Vous viendrez à ces prières, mes bien chers Frères, vous y viendrez, Messieurs et chers Coopérateurs, dans la mesure où votre ministère vous le permettra : vous en retirerez charme et profit ; et si, comme j'ose l'espérer, Mgr l'Evêque de Quimper peut y assister, si Mgr l'Archevêque de Rennes daigne les présider, ce sera la Bretagne entière vénérant la mémoire d'un des plus illustres parmi ses fils ; et notre cher diocèse aura compté, dans la tristesse des temps présents, trois journées glorieuses et réconfortantes. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Œuvre pontificale des vieux papiers. — Cette œuvre, obligée de quitter le local où elle fut fondée à Rennes, il y a plus de trente ans, est actuellement réinstallée dans la seconde cour de l'ancien hôtel de Blossac, rue du Chapitre, n° 6.

Comme par le passé, elle y reçoit tout ce que l'on veut bien lui envoyer.

Livres, brochures, journaux, papiers de toutes sortes, bons ou mauvais, elle tire le parti possible des uns et déchire les autres. Tout ce qui présente un caractère confidentiel (correspondance, papiers d'affaires, livres de commerce, etc.) est impitoyablement détruit.

Le Comité paie les frais de port à moins que ses correspondants n'aient la charité de s'en charger.

On est prié de vouloir bien libeller comme ci-dessous l'adresse des ballots ou caisses :

Monsieur le Directeur de l'Œuvre des Vieux Papiers,
6, rue du Chapitre, Rennes.
Vieux papiers (ou livres). — Petite vitesse.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome.

CONSTITUTION APOSTOLIQUE « DIVINO AFFLATU »

Sur la nouvelle disposition du Psautier dans le Bréviaire romain.

(Fin.)

Il ne faut donc pas s'étonner que, des diverses parties du monde, de nombreux évêques aient adressé des vœux en ce sens au Siège Apostolique, surtout au Concile du Vatican, où entr'autres requêtes ils demandaient que fût rétablie, autant que possible, l'ancienne coutume de réciter le psautier en entier chaque semaine, sans vouloir toutefois que le clergé qui travaille dans le saint ministère à la vigne du Seigneur, et dont la charge est déjà plus lourde par suite de la diminution du nombre des ouvriers, vît cette charge devenir plus lourde encore. C'est à ces requêtes et à ces vœux qui furent également les Nôtres avant Notre Pontificat, et aussi aux prières qui depuis Nous ont été adressées par d'autres Evêques et personnages remarquables par leur piété, que Nous avons résolu de faire droit, en prenant garde toutefois que, par suite de la récitation intégrale du psautier chaque semaine, d'une part le culte des saints ne fût nullement diminué, et d'autre part que la charge de l'office divin, loin de devenir plus lourde, fût plutôt allégée pour les clercs. — C'est pourquoi, après avoir humblement supplié *le Père des Lumières* et sollicité à cet effet le

secours de prières ferventes, marchant sur les traces de Nos prédécesseurs, Nous avons choisi quelques hommes doctes et zélés, auxquels Nous avons confié le soin de mettre en commun leurs travaux et leurs lumières pour trouver une combinaison qui répondît à Nos vœux. Entrant donc dans Nos vues, ils ont rempli leur mandat et élaboré une nouvelle distribution du Psautier ; les Cardinaux de la sainte Eglise Romaine préposés aux Rites l'ont mûrement examinée et approuvée, et Nous, la trouvant entièrement conforme à Nos désirs, Nous l'avons ratifiée sur tous les points, c'est à-dire en tout ce qui regarde l'ordre et la division des Psaumes, les Antiennes, les Versets, les Hymnes avec leurs rubriques et leurs règles, et Nous avons ordonné qu'une édition authentique en fût préparée et publiée par l'Imprimerie Vaticane.

Mais comme la distribution des Psaumes est intimement liée avec l'office divin et la Liturgie tout entière, qui ne voit que, par ce que Nous décrétons aujourd'hui, Nous avons fait le premier pas vers la réforme du Bréviaire romain et du Missel : mais bientôt Nous constituerons à cet effet une Commission de savants. En attendant, Nous avons saisi cette occasion pour faire d'ores et déjà quelques réformes, selon ce qui est prescrit dans les rubriques ci-jointes. En premier lieu, Nous avons restitué, dans la récitation de l'office, aux leçons prescrites de l'Ecriture Sainte avec les répons occurrents du temps l'honneur qui leur était dû, en les faisant réciter plus fréquemment ; en second lieu, ont repris leur place dans la Liturgie sacrée, les messes très anciennes des dimanches dans l'année et des féries, surtout des féries quadragésimales.

En conséquence, par l'autorité des présentes, tout d'abord Nous abolissons l'ordre du Psautier tel qu'il existe actuellement dans le Bréviaire romain, et Nous en interdisons absolument l'usage à partir des Calendes de Janvier de l'an mil neuf cent treize. Nous ordonnons qu'à partir du jour susdit, dans toutes les églises du clergé séculier et régulier, dans les monastères, ordres, congrégations, instituts religieux, tous et chacun de ceux qui, en vertu de leur ordre ou de la coutume, récitent les Heures canoniques selon le Bréviaire Romain, édité par saint Pie V et revisé par Clément VIII, Urbain VIII et Léon XIII, observent religieusement la nouvelle distribution du Psautier, tel que Nous l'avons approuvé avec ses Règles et ses Rubriques, et chargé l'Imprimerie Vaticane de le publier. En même temps, Nous dénonçons les peines de droit contre ceux qui auraient manqué à leur devoir de réciter tous les jours les Heures canoniques ; qu'ils sachent bien qu'ils ne satisferont à leur obligation si grave que s'ils adoptent cette distribution du Psautier.

Nous enjoignons donc à tous les Patriarches, Archevêques, Evêques, Abbés et autres Prélats des Eglises, sans même en excepter les Cardinaux Archiprêtres des Basiliques patriar-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cales de Rome, de veiller à introduire, chacun dans son diocèse, église ou monastère, le Psautier avec les Règles et Rubriques tel qu'il a été distribué par Nous, et cela au temps marqué ; et Nous ordonnons que le dit Psautier, avec ses Règles et ses Rubriques, soit adopté et gardé inviolablement par tous ceux qui sont obligés à réciter ou à chanter les Heures canoniques. Mais, en attendant, il sera libre à tous, aux chapitres mêmes, pourvu toutefois que la majeure partie du chapitre y ait donné son assentiment, de prendre le nouveau Psautier aussitôt qu'il aura paru.

Telles sont Nos volontés : Nous les édictons, déclarons, sanctionnons, voulant que les présentes lettres soient toujours en vigueur et ressortissent tout leur effet, nonobstant les conditions et ordonnances apostoliques générales et particulières, et tout acte contraire. Qu'il ne soit donc permis à personne d'enfreindre Notre abolition, révocation, permission, jussion, ordre, statut, indult, commandement et volonté, ou d'être assez téméraire pour y contrevenir. Si quelqu'un avait l'audace de le tenter, qu'il sache bien qu'il encourrait la colère de Dieu tout-puissant et des Bienheureux Pierre et Paul, ses apôtres.

Donné à Rome près Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation du Seigneur, mil neuf cent onze, aux Calendes de Novembre, en la fête de tous les Saints, l'an IX de notre Pontificat.

Fr. Seb. Cardinal MARTINELLI,
Préfet de la Sacrée Congrégation des Rites.

A. Cardinal AGLIARDI,
Chancelier de la Sainte Eglise Romaine.

— **Au Vatican.** — Le dimanche, 21 Janvier, le Saint-Père a reçu les représentants du chapitre de Saint-Jean de Latran qui lui ont fait l'offrande annuelle des agneaux de sainte Agnès.

Ces deux agneaux sont fournis par les Trappistes des Trois-Fontaines. Le jour de Sainte-Agnès, tout enguirlandés de rubans rouges et blancs, ils sont bénits solennellement dans la basilique de la sainte, à la Voie Nomentane. Ils sont transportés au Vatican en carosse et offerts au Pape par les Camerlingues du Chapitre de Latran, qui sont, cette année, NN. SS. Tiberghien et Colombo. Le Pape les confie au doyen de la Rote, Mgr Lega, qui les remet à son tour aux religieuses bénédictines de Sainte-Cécile. Vers Pâques, leur toison sera coupée et servira à confectionner les palliums, que que le Pape bénit la veille de la fête de saint Pierre, qui sont déposés dans l'urne sur le tombeau des Apôtres, et qui sont ensuite envoyés aux archevêques comme signe de leur union hiérarchique avec le Saint-Siège apostolique.

Les jours suivants, les réceptions ont continué au Vatican. Citons, en dehors des audiences habituelles données aux cardinaux, celles accordées à Mgr Humbrecht, évêque de Poitiers, au T. R. P. Hemptinne, primat des Bénédictins, accompagné du R. P. abbé E. du Coetlosquet ; au marquis du Paty de Clam, etc.

Les évêques français se succèdent à Rome. On annonce l'arrivée de NN. SS. Belmont, évêque de Clermont, Gély, évêque de Mende, Nègre, évêque de Tulle, de Ligonnès, évêque de Rodez, et Le Monnier, évêque de Bayeux.

Mgr l'Evêque de Bayeux est accompagné de Mgr de Teil, vice-postulateur de la cause de béatification de la servante de Dieu, Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte-Face. Mgr de Teil présentera à la Sacrée Congrégation des Rites les pièces des procès de *renommée de sainteté* et de *non culte* de la pieuse Carmélite de Lisieux.

— **Livres condamnés.** — Un Décret de l'Index du 24 Janvier condamne les ouvrages suivants :

Mgr L. Duchesne, *Histoire ancienne de l'Eglise*, Paris (sans distinction d'éditions).

Abbé d'Olonne, *Le clergé contemporain et le célibat*, Paris.

Chouilly, *Carnet d'un petit citoyen*. Résumés d'instruction morale et civique. Cours moyen et supérieur. Verdun 1910.

Le même décret condamne en plus deux ouvrages (modernistes) italiens, deux anglais et un espagnol.

Paris. — **Œuvres catholiques.** — I. L'assemblée générale de l'Œuvre des Cercles Catholiques d'Ouvriers s'est tenue, à Paris, du 25 au 27 Janvier, sous la présidence de Son Em. le cardinal Amette, assisté de M. le comte de Mun.

Le format restreint de la *Semaine religieuse* ne nous permet pas de donner un compte rendu même très succinct de ce congrès ; nous n'en disons qu'un mot pour marquer notre plus sympathique intérêt à une œuvre qui a déjà tant fait, et qui est appelée à faire plus encore, pour la régénération de notre pays.

A cette assemblée on remarquait les principales personnalités activement mêlées aux œuvres sociales catholiques. On a entendu de magnifiques discours, spécialement de MM. de Mun, Bazire, etc.; des rapports éloquents — et très pratiques — de MM. de Roquefeuil, Toussaint, de Boissieu, l'abbé de Penfentenyo, etc., sur la doctrine des Cercles et ses applications aux besoins présents de la société..... Un siècle d'individualisme révolutionnaire a conduit notre pays à l'anarchie. L'Eglise a la doctrine de salut qui restaurera l'ordre social chrétien dans la famille, la profession et la cité.

Le Congrès s'est clôturé, samedi, par un pèlerinage au Sacré-Cœur de Montmartre. Plus d'un millier de personnes se pressaient dans la basilique.

Après la messe, Mgr Touchet, évêque d'Orléans, avec l'éloquence qu'on sait, prononça un discours doctrinal, émouvant. Puis M. le comte de Mun, d'une voix forte et vibrante, lut l'acte de consécration au Sacré Cœur...

II. Lundi 29 Janvier, s'est ouvert, sous la présidence du cardinal archevêque de Paris, le Congrès national de l'Archiconfrérie

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de l'œuvre des catéchismes. On remarquait, à côté de Son Eminence, NN. SS. les évêques de Tulle, d'Evreux, Mgr Odelin et Mgr Gardey, vicaires généraux de Paris, de nombreux prêtres du diocèse et une cinquantaine de délégués de différents diocèses de France, parmi eux M. le chanoine A. Le Roy, de Quimper, qui a également pris part aux travaux de l'assemblée des Cercles d'ouvriers.

BIBLIOGRAPHIE

Masoaron. — *Sermons inédits* publiés avec une préface et des notes, par E. Griselle, docteur ès lettres. 1 vol. in-16 de la Collection *Science et Religion (Chefs-d'œuvre de la littérature religieuse,* n° 618). Prix : 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs.

Minutius Félix. — **Octavius**, traduction, introduction et notes, par F. Record. 1 vol. in-16 de la Collection *Science et Religion (Chefs-d'œuvre de la littérature religieuse*, n°s 619-620). Prix : 1 fr. 20. — Bloud, éditeur.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché irrégulier. Le 3 °/₀ s'inscrit à 95,22. Les Fonds Russes sont calmes.

Comme nous l'avons dit, une nouvelle tranche de 50.000 obligations de l'Industrielle Foncière sera offerte au public le 5 Février prochain. Le prix d'émission est fixé à fr. 467,50 soit 93 1/2 °/₀ ; le taux réel ressort donc à 4,28 °/₀ net d'impôts, non compris la prime de remboursement de 32 fr. 50. Le Crédit Foncier Cubain procédera le 7 Février prochain à l'émission de 50.000 obligations hypothécaires 5 °/₀ de 500 fr. rapportant annuellement 25 fr. net. Le prix d'émission était fixé à 490 fr. par titre, le revenu net ressort à 5 10 °/₀ hors prime au remboursement en 50 ans. La souscription publique sera ouverte à la Banque Continentale de Paris, 15, rue de Saint-Marcade ; on peut souscrire dès à présent par correspondance, ou par l'intermédiaire de tous banquiers ou agents de change, en accompagnant les demandes de 100 fr. par titre. Le solde de 390 fr. à la répartition et par titre attribué, du 15 au 18 Février prochain. D'après les promoteurs, les produits d'exploitation de La Grange Placer Mining s'établiraient à 450.000 dollars, ce qui représenterait un taux de rendement intéressant sur le capital engagé. L'action Saturno donne lieu à des échanges hors cote aux environs de 10 fr. Les nouvelles de la mine sont toujours très favorables. On trouve les actions Plantations de Pacouda à 96,50. Casino de Trouville à 127 et Franco Wyoming à 48 fr. l'action ordinaire et à 108 la privilégiée. Le Conseil d'administration de la Société de Transports et Manutentions automatiques doit proposer à l'Assemblée Générale ordinaire, qui aura lieu prochainement, de fixer à 8 fr. le dividende des actions, tout en affectant, comme par le passé, une somme très importante aux amortissements et aux réserves. Les dernières statistiques coloniales doivent attirer l'attention de notre commerce extérieur sur les débouchés importants que lui offre l'Abyssinie desservie par le chemin de fer Franco-Ethiopien et le port de Djibouti. La situation politique excellente est très favorable aux entreprises nouvelles qui se fondent actuellement et parmi lesquelles on a déjà signalé la Compagnie Générale d'Abyssinie, 62, rue Caumartin, à Paris. Malgré les efforts des émetteurs, le public ne montre pas beaucoup d'empressement à souscrire aux actions de la Swedish Iron Mines, ce qui n'a rien de surprenant, étant donné la qualité de l'affaire.

IMPRIMEZ vous-même, avec l'A. B. C. COPISTE, nouvelle *Pâte Autographique*, supprimant les anciennes pâtes gélatineuses, auxquelles elle est bien supérieure. — **Mao Garrey**, 12, rue Vivienne, Paris.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

Maison fondée en 1840



La plus importante de la région

ÉLY-LABASTIRE

BREST — 53, rue de la Rampe — BREST

Plus de 120 mobiliers en Magasins

TOUS LES STYLES — TOUS LES PRIX

MAGASIN SPÉCIAL POUR CHASUBLERIE
Orfèvrerie & Bronzes d'Église
Chemins de Croix. — Statues toutes dimensions.

Mon Voyageur *visite régulièrement la région, il est porteur d'un grand choix de Chasubles, Chapes, Aubes, Ceintures, Calices, Ciboires, etc., qu'il peut laisser sur place.*
Sur demande il se rend chez le client pour soumettre choix ou devis.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR **QUIMPER**

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

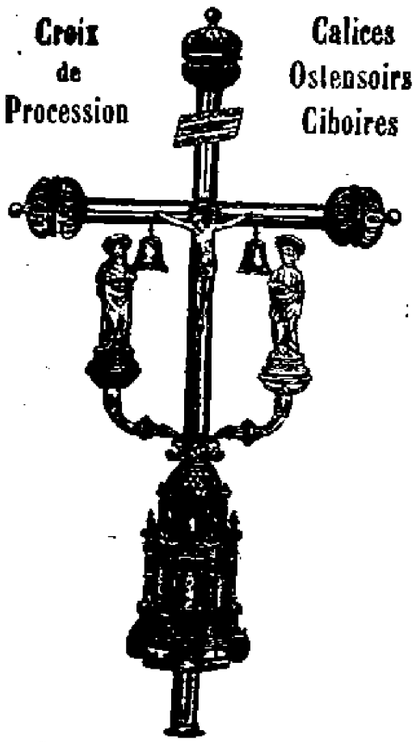
Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices, Ostensoirs, Ciboires



Chasublerie — Bannières



Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 9 Février 1912. N° 6

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Décès.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Quimperlé ; Avis de services anniversaires ; Nécrologie ; Mission de Camaret-sur-Mer ; Union Catholique diocésaine ; Devant les tribunaux ; Encore les « Chaînes de prières » ! L'Œuvre de l'encouragement des Etudes supérieures dans le clergé ; Questions de Jurisprudence ; Pour le 19 Mars ; Appel à la France.
III. — Chronique générale : Rome ; Encore un faux ; Agen ; L'Assemblée générale de l'Œuvre des Cercles.
IV. — Bibliographie.
V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Février. — Sexagésime. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.
Lundi, 12. — Les Sept Saints Fondateurs des Servites, Confesseurs. Double. Blanc.
Mardi, 13. — Commémoration de la Passion de N. S. Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.
Mercredi, 14. — S. Raymond de Pennafort, Confesseur. Semi-double. Blanc.
A la Cathédrale de Quimper, fête et office des Trois Gouttes de Sang. Double-majeur. Rouge.
Jeudi, 15. — La Bienheureuse Jeanne de Valois, Veuve. Double. Blanc.
Vendredi, 16. — Apparition de l'Immaculée Conception à Lourdes *(du 11 Février)*. Double-majeur. Blanc.
Samedi, 17. — S. Guévroc, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 18. — Quinquagésime.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plounévézel	du 9 au 11 Février.
Erguë-Gabéric	du 12 au 16 —
Ile-Tudy	du 17 au 18 —

Archives diocésain[illegible]de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas, décédé le 4 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. L'Union des catholiques.**
II. — **L'éducation chrétienne des enfants.**
III. — **Missions.** — PLONÉIS, du *29 Janvier* au *17 Février*. Président, la 3e semaine, M. le chanoine Quéinnec.
— BÉNODET, *du 18 Février au 10 Mars*.
IV. — **Adorations prêchées.** — ERGUÉ-GABÉRIC, *du 11 au 16 Février*. Prédicateurs : MM. Bourdoulous et Le Jollec, missionnaires ;
— — ILE TUDY, du *12 au 18 Février*. Prédicateur : M. l'abbé Frot, missionnaire.
V. — **Retraite.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, du *25 Février au 2 Mars*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Mercredi 14 Février, les messes de 6 heures et de 8 heures seront dites à l'autel des Trois Gouttes de Sang, où la Relique est exposée à la vénération des fidèles.
A *10 heures*, service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le chanoine Coat, ancien curé-archiprêtre.

QUIMPERLÉ. — **Récollection sacerdotale**, le lundi 19 Février. 1re conférence à 10 heures.

Mgr l'Evêque devant assister aux fêtes du Vénérable J. de la Mennais, à Saint-Brieuc, sera absent du samedi 10 Février courant au lundi 12.

Avis de services anniversaires. — I. GUICLAN. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Rozen, mort vicaire à Guiclan, sera chanté dans cette paroisse, le mardi 13 Février.

POULLAN. — Un autre service pour M. Rozen sera célébré à Poullan, sa paroisse natale, le vendredi 16 Février.

II. KERNOUÈS. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Y. Jézéquel, mort recteur de Kernouès, sera célébré dans cette paroisse, le mercredi 14 Février, à 10 heures.

Nécrologie. — M. TANGUY, *Curé de Plougastel-Daoulas*. — Nous avons le douloureux regret d'annoncer la mort de M. Tanguy, curé de Plougastel-Daoulas, décédé à l'âge de 59 ans, après quelques heures de maladie : il est tombé, on peut le dire, sur la brèche, dans l'exercice de son ministère.

Sur les instances de quelques paroissiens, M. Tanguy avait décidé de faire dire, tous les dimanches et jours de fêtes, une messe à la chapelle de Saint-Adrien qui, depuis très longtemps, n'en avait qu'une, ou deux au plus, par mois. Dimanche dernier, on devait inaugurer le nouveau régime et M. le Curé tint à aller lui-même dire cette première messe de règle, se réservant d'expliquer aux habitants du quartier ce qu'il attendait d'eux en retour de la faveur qui leur est accordée..... Il fit à pied, par un froid glacial, le trajet de cinq kilomètres qui sépare la chapelle du bourg paroissial, et commença la messe. Le moment venu de faire son instruction, il sentit un violent malaise, s'excusa de ne pouvoir continuer et se traîna péniblement à la sacristie. Là, malgré la congestion déjà bien avancée, il eut encore assez de présence d'esprit et de force de caractère pour faire dire à ses paroissiens qu'ils pouvaient, sans inquiétude, se retirer chez eux. Immédiatement après, il demanda un prêtre et le médecin. On lui prodigua tous les soins que comportait son état, mais hélas ! inutilement. A six heures du soir, il expirait.

L'enterrement de M. Tanguy a eu lieu mercredi, au milieu d'un grand concours de paroissiens en deuil, devant une assistance très nombreuse de prêtres venus de tous les points du diocèse, à leur tête M. le Vicaire général Cogneau entouré de plusieurs autres chanoines...

Né à Quimper (Saint-Mathieu), le 30 Janvier 1853, ordonné prêtre le 10 Août 1877, M. Tanguy (François-Marie) fut, d'abord professeur à Pont-Croix, puis pendant 16 ans (24 Novembre 1879-18 Octobre 1895) vicaire à Douarnenez, où son souvenir est encore bien vivant. Devenu recteur de Logonna-Daoulas, puis transféré à Saint-Pierre-Quilbignon (20 Août 1904), il fut nommé, le 15 Juin 1907, curé de Plougastel-Daoulas.

Dans ces différents postes, M. Tanguy se fit vite apprécier des paroisssiens comme de ses confrères ; on l'aimait pour sa bonté simple et franche, sa générosité, son entrain, en même temps que l'on rendait hommage à son zèle et à son dévouement pour le bien des âmes. Causeur très brillant, orateur disert, M. Tanguy excellait surtout dans le genre familier des conférences pour lesquelles il était spécialement recherché ; il acceptait volontiers, pour ren-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dre service, de travailler aux retraites et missions, sans négliger aucune des nombreuses œuvres de sa paroisse, qu'il trouva prospères et auxquelles il donna une nouvelle et vigoureuse impulsion... La mort est venue, brusquement, interrompre cette carrière sacerdotale, qui paraissait devoir être encore longue et fructueuse. Dieu, dans sa bonté et sa sagesse, a jugé que le fidèle serviteur avait mérité sa récompense.

R. I. P.

Un service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Tanguy sera célébré, à Plougastel, lundi prochain 12 Février, à 10 heures.

Mission de Camaret-sur-Mer.

Quand, à la pointe de Toulinguet, le vent fait rage, les lourdes masses de l'Océan en furie se précipitent à l'assaut des hautes falaises de granit. Au bruit de leur formidable voix, on ne peut retenir ce cri d'admiration : Que c'est beau ! C'est le cri qui jaillissait du cœur chrétien, du cœur des prêtres surtout, lorsque, à Camaret, près de la chapelle de Rocamadour, le 28 Janvier, on entendait la puissante voix de 2.000 personnes, acclamant l'Etoile de la Mer et Jésus Hostie offert à l'adoration de la paroisse tout entière.

Le souffle de Dieu avait passé sur Camaret.

La Mission s'ouvrait le dimanche, 7 Janvier. Disons tout d'abord que le succès en revient, après Dieu, au dévouement inlassable, au zèle éclairé et ardent de M. le Recteur et de ses vicaires, qui durant quatre mois avaient préparé les âmes à cette grande grâce du Bon Dieu.

Les missionnaires s'en aperçurent dès le début, dans leurs visites à domicile. Les visages étaient épanouis, les cœurs ouverts. Mais Dieu seul pouvait prévoir l'élan, l'enthousiasme de nos chers Camaretois.

Le jour de l'ouverture, l'église était trop petite pour contenir la foule qui s'y pressait.

Le soir, à 7 h. 1/2, l'église était comble, le chœur envahi par les hommes. La Mission était lancée.

Elle va se poursuivre pendant trois semaines entières. La première est réservée aux Bretons. On les a divisés en deux groupes. Quatre fois par jour ils se réunissent à l'église pour entendre les instructions ardentes et pratiques à la fois de MM. Le Jollec et Person, les explications vivantes et parfois humoristiques des célèbres tableaux de Dom Michel Le Nobletz et du P. Maunoir. Les confessions sont si nombreuses qu'on se voit obligé de faire appel à des confesseurs supplémentaires, et les missionnaires peuvent enregistrer le nombre consolant de 400 communions d'hommes et de 700 communions de femmes.

C'est maintenant le tour des Français. Tous les soirs déjà une

réunion leur avait été consacrée, et l'affluence était si considérable que force avait été de diviser les auditoires. A tour de rôle, les hommes et les femmes remplissent l'église. Une heure avant le moment fixé, toutes les places sont prises ; les retardataires doivent rester debout. Notons, entre autres réunions, celles qui furent consacrées au Chemin de Croix. La vue des tableaux lumineux, vigoureusement commentés par M. Gauthier, arrache des larmes à l'auditoire, et le cantique « Vive Jésus, vive sa croix » chanté de tout cœur prouve que les enseignements ont porté.

La seconde semaine est consacrée à la retraite des jeunes filles. 300 d'entre elles, — autant dire la totalité, — ont répondu à l'appel des missionnaires ; deux fois par jour, l'église les trouve réunies pour entendre les instructions appropriées à leur âge. Leur assiduité et leur attention font la joie du prédicateur. Le samedi suivant, 300 communions et la fondation d'une Congrégation des Enfants de Marie viennent confirmer les espérances des prêtres de la paroisse.

La même semaine, au patronage, 400 enfants suivaient pendant trois jours les exercices de leur retraite. Avec une docilité parfaite, un entrain admirable, ils chantent, prient, écoutent. L'attention du reste leur était facilitée par l'intérêt que leur prédicateur, M. Le Claire, savait toujours attacher à ses instructions.

Pendant ces jours, si l'école souffre un peu, « Jésus-Christ qui aime les enfants » y gagne et les parents n'y perdront pas ; car le dimanche suivant, 250 d'entre eux sortiront de la Table sainte, et tous des exercices de la retraite, plus respectueux, plus aimants, plus joyeux.

Joyeux ! Comment ne le seraient-ils pas ? Le soleil brille, la ville est en fête, partout des oriflammes en main, des couronnes sur la tête, les enfants remplissent l'église. Tous portent une médaille de la Vierge suspendue à leur cou ou piquée à leurs habits. Les tout petits, portés sur les bras de leurs mères, sont aussi de la fête. Ils sont bien près d'un millier. Les uns, vêtus en petits marins, portent allègrement deux magnifiques bateaux ; d'autres une gerbe de lis ; ceux-ci une bannière ; ceux-là la statue de l'Enfant-Jésus. La joie au front, le chant aux lèvres, ils se dirigent vers leur vieille chapelle de Rocamadour.

Mais, qu'est-ce que cette voix puissante qui s'élève et grossit à chaque pas, ou qui récite le chapelet ? Ce sont les hommes ! Ils sont là plus de 600. Ils sont venus d'eux-mêmes rendre hommage à leur chère chapelle, qu'ils ont restaurée de leurs deniers, et chanter à pleine poitrine les louanges de la « Douce Patronne des marins ». Et du haut d'un trône gracieux, élevé par une main habile et généreuse, la « Mère sur ses enfants étend la main », pendant que des centaines de pavillons flottent au sommet des bateaux doucement bercés par le flot qui monte. On entendait de vieux pêcheurs dire, à l'issue de la fête : « On ne pourra rien voir de plus beau ». Ils se trompaient.

La troisième semaine, les femmes mariées se réunissaient deux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fois par jour, pour entendre la voix vibrante de M. Gauthier, qui leur rappelait avec une franchise tout apostolique les plus sacrés de leurs devoirs et, le samedi suivant, une communion d'au moins 400 femmes lui prouvait surabondamment qu'il avait été compris. Une confrérie de Mères chrétiennes était fondée. Il y avait mieux. Les épouses avaient prié et agi chez elles près de leurs maris. Voyons si elles ont réussi.

On aurait pu croire que trois instructions par semaine, spéciales aux hommes, eussent émoussé leur premier élan. Il n'en était rien.

Une procession les avait conduits, le second dimanche, au nombre de 600, au cimetière, où ils écoutaient dans le plus profond recueillement la voix des morts.

La triple réparation à Jésus Eucharistie leur avait arraché des protestations émues de repentir et d'attachement : 600 hommes, les yeux rivés sur l'hostie, des larmes dans la voix, avaient crié à Jésus « Pardon ! » Ils allaient montrer que ce n'était pas pour eux une vaine cérémonie.

La troisième semaine, l'auditoire ne faiblit pas. — Lundi, mardi, jeudi, vendredi, ils sont tous là, recueillant les leçons de la Passion du Sauveur, ou acclamant la Reine des flots qui leur sourit au milieu d'une illumination féerique. Le samedi, les chantiers et ateliers sont fermés, et trois instructions réunissent encore nos fidèles Camaretois. Pendant toute cette journée, les six confessionnaux sont assiégés et le lendemain M. le Recteur peut, dans l'allégresse de son âme, distribuer la communion à 500 hommes. Tous les malades de la paroisse avaient été confessés et communiés par les missionnaires.

Mais la croix de granit, sortie des ateliers de M. Donnart, attend dans le jardin du presbytère, sous un dais de verdure et de banderoles ; placée sur un brancard richement décoré, elle a déjà reçu les baisers de la foule qui sort de la grand'messe.....

Les cloches sonnent. Il est 2 heures. L'église est pleine d'hommes. La procession s'organise ; 20 hommes portent sur leurs robustes épaules la belle croix de pierre que les Camaretois eux-mêmes ont payée de leurs deniers. Au chant de « Vive Jésus, vive sa croix », une véritable armée de 1 000 hommes suit l'étendard du roi Jésus. Aussitôt que le christ a été fixé sur le fût de la croix, une clameur s'élève : « Vive Jésus-Christ ! » On pleure, et M. Gauthier, après une éloquente allocution, n'a pas de peine à faire sortir de ces poitrines de nouvelles acclamations à Jésus, à sa croix, à Monseigneur, au Pape.

La vieille croix de bois plantée en 1891 est enlevée et portée en triomphe vers N.-D. de Rocamadour. C'est le même enthousiasme, les mêmes chants, les mêmes prières, où l'on sent passer la foi et l'adoration de tout un peuple. Toutes les maisons sont déjà décorées ; les arcs de triomphe se succèdent ; les drapeaux flottent au vent et tous les bateaux du port ont arboré leurs pavillons. La foule se masse bientôt au pied d'un autel délicieusement décoré,

où le directeur de la mission, M. l'abbé Le Bayon, adresse aux Camaretois un adieu ému et fait acclamer la Vierge Marie. Puis Jésus Hostie bénit une dernière fois ce peuple si plein de cœur.

Plus d'un pêcheur s'en retourna chez lui les yeux pleins de larmes. C'était une journée du paradis. Le ciel était en fête, mais les cœurs surtout, car Jésus y avait repris sa place, pour ne la plus jamais quitter....

A Camaret, le souvenir des missionnaires restera vivant dans les cœurs. On se souviendra surtout du vaillant Directeur, qui, par son entrain merveilleux, son dévouement infatigable et sa parole tout apostolique, a été sans contredit l'âme de la Mission.

***

Union Catholique diocésaine. — PLEYBEN. — Nous sommes heureux d'enregistrer la constitution du Comité paroissial de Pleyben. On nous écrit que « tous ont accepté d'enthousiasme de se mettre au travail. On a désigné les questions à traiter dans les premières réunions, et l'étude en a été confiée à des commissions compétentes ».

Un des vicaires et un laïc ont été désignés pour les fonctions de secrétaire et de secrétaire-adjoint. On y attache la plus grande importance à la rédaction soignée des procès-verbaux, car « c'est le moyen d'avoir de la suite dans l'étude des questions et de la vie dans les discussions ».

Devant les tribunaux. — M. Havas, recteur de Trézilidé, avait été poursuivi — à la requête du sous-préfet de Morlaix — sous l'inculpation d'outrages publics au maire et aux conseillers municipaux de la commune. L'affaire ne pouvant être jugée par le tribunal de Morlaix dont tous les membres avaient pris part à l'instruction, fut portée (par arrêt de la Cour de cassation) devant le tribunal correctionnel de Brest, où elle est venue le vendredi 26 Janvier.

A l'audience, le maire et les conseillers municipaux de Trézilidé, cités comme témoins à charge, ont déclaré que le Recteur n'avait désigné formellement personne dans son sermon : il avait seulement parlé des francs-maçons et de ceux qui font la guerre à l'Eglise. Les témoins à décharge ont été beaucoup plus catégoriques, affirmant que M. Havas n'avait jamais tenu les propos qu'on lui a attribués.

Après le réquisitoire du procureur de la République, qui demande l'application de la loi, Me Trémintin, défenseur de M. le Recteur de Trézilidé, prononça une belle plaidoirie dans laquelle il réduit à néant toutes les accusations portées contre son client dont il demande l'acquittement pur et simple.

Dans son jugement, rendu le 2 Février, le tribunal a acquitté M. Havas du chef d'outrages envers le maire et s'est déclaré incompétent pour ce qui concerne l'adjoint et les conseillers municipaux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Encore les « Chaînes de prières » ! — On nous signale de nouveau la pratique superstitieuse qualifiée *Chaine de prières*, dont la formule était envoyée très abondamment, ces jours derniers, à quantité de personnes pieuses de Brest et de la région environnante.

Une fois de plus, — c'est bien la quinzième depuis dix ans, — nous redisons aux personnes pieuses qu'elles ne doivent tenir aucun compte des appels et des *menaces* qu'elles reçoivent à ce sujet, mais que coopérer à la diffusion de ces feuilles superstitieuses est chose condamnée et coupable.

Plusieurs hommes sérieux affirment que c'est là une manœuvre de la Franc-Maçonnerie judaïque pour discréditer les vraies dévotions catholiques. Nous le croyons volontiers... Nos ennemis continueront leurs agissements tant qu'ils trouveront si facilement parmi nous des auxiliaires inconscients !

Pour ceux-ci et pour leurs dupes par trop bénévoles, ce ne sera pas faute d'avoir été mis en garde.

L'Œuvre de l'encouragement des Etudes supérieures dans le clergé. — Depuis quinze ans fonctionne, sans bruit, une œuvre qui mérite et souhaite d'être plus connue, afin de pouvoir faire un plus grand bien. Fondée par un groupe d'ecclésiastiques, sous la présidence du cardinal Perraud, elle est aujourd'hui régie par un comité ayant à sa tête Mgr Baudrillart et composé de onze membres, prêtres et laïques, appartenant à l'enseignement supérieur universitaire ou libre.

Cette œuvre a pour but de faciliter, par des bourses de voyage ou d'étude, les recherches ou travaux scientifiques des membres du clergé qui lui adressent une demande de secours justifiée et apostillée par leur Evêque. Les résultats de ses quinze années d'existence sont exposés, en même temps que son programme, dans une brochure portant le même titre que cette note : près de 78.000 francs distribués entre 53 étudiants ecclésiastiques. Des anciens boursiers, *neuf* ont obtenu le grade de docteur ès lettres, *huit* le doctorat en droit canonique ou en théologie, *cinq* le diplôme de langues sémitiques à l'Institut catholique de Paris, *deux* le grade de docteur ès sciences, *seize* sont ou ont été professeurs ou chargés de conférences dans nos Instituts catholiques, *six* ont été ou sont professeurs de Grands Séminaires et *cinq* aumôniers de lycées ou de collèges libres.

Les demandes de bourses devenant plus nombreuses, en raison du besoin d'études supérieures qui travaille l'élite du clergé, encouragé en cela par Nos Seigneurs les Evêques, on se voit dans l'obligation, pour y répondre, d'étendre le nombre des souscripteurs bénévoles parmi ceux qui s'intéressent au relèvement intellectuel du clergé français. Aucun chiffre n'est fixé pour la cotisation ; la souscription la plus minime, le moindre don sera reçu avec reconnaissance. Les adresser au trésorier de l'Œuvre, M. Bioche, 53, rue de Rennes, Paris.

Questions de Jurisprudence. — **I. Les communes ont le droit de réparer les emblèmes religieux.** — Des malfaiteurs ayant renversé une croix placée à l'entrée du village de Montot (Haute-Saône), le Conseil municipal de cette commune vota un crédit de 100 francs pour la réfection du monument.

Mais le préfet annula aussitôt la délibération, comme nulle de plein droit, étant, prétendait-il, contraire à la loi de Séparation.

Le maire s'est pourvu devant le Conseil d'Etat. « Considérant que, si l'article 28 de la loi du 9 Décembre 1905 interdit à l'avenir l'érection d'emblèmes religieux sur les emplacements publics, cette interdiction ne s'applique pas à l'entretien et à la réparation des monuments préexistants », le haut tribunal administratif vient d'annuler la décision préfectorale. (Arrêt du 12 Janvier 1912)

II. Peut-on réparer une église sans autorisation ? — Il y a quelques mois, le maire de Baillou (Loir-et-Cher), le citoyen Champin, un anticlérical fameux, interdisait d'exécuter sans son autorisation les moindres travaux à l'église de Baillou. Un plombier, M. Fortin, sans se préoccuper de l'arrêté singulier du maire, fit, au nom de Mme la marquise de Courtarvel, quelques réparations au clocher de Baillou. Poursuivi en simple police devant le juge de paix de Mondoubleau, le plombier, M. Fortin, fut condamné à 3 francs d'amende et aux dépens.

La Cour de cassation vient d'annuler le jugement du tribunal de simple police de Mondoubleau. Elle a ordonné la restitution de l'amende consignée.

La commune de Baillou et le maire Champin sont condamnés aux dépens.

III. Le Clergé et la loi sur les retraites. — Au mois de Juin 1911, la *Semaine religieuse* insérait quelques notes sur la situation du Clergé paroissial vis-à-vis de la loi sur les Retraites ouvrières ; et, en l'absence de toute décision officielle, elle concluait, en se fondant sur des analogies et des raisons d'ordre exclusivement juridique, que les prêtres du ministère ne semblaient pas, non seulement être visés par la loi, mais même pouvoir s'en prévaloir.

La question a été tranchée peu de temps après, d'une manière sinon officielle, du moins officieuse, d'abord par M. Malvy, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur, puis par le Ministre du Travail lui-même.

Des deux réponses, que publie in extenso la *Revue de droit et de jurisprudence*, il ressort :

1° Que, seuls, les ministres du culte rémunérés par une Association régulièrement constituée, et donc par une *Association cultuelle*, pourraient être rangés parmi les assurés facultatifs ou obligatoires, suivant que leurs émoluments excéderaient ou non 3.000 francs ;

2° Mais que les autres, ceux qui n'étant au service d'aucune Association légale, reçoivent directement de la main des fidèles

Archives diocésaines de Quimper et Léon

certaines rétributions à l'occasion des actes de leur ministère, ne sauraient être considérés comme des salariés.

Il est vrai que le Ministre ajoutait qu'il donnait cette réponse « sous réserve de la jurisprudence à intervenir ». Mais, au mois de Décembre dernier, justement, les tribunaux ont débouté de sa demande un ecclésiastique qui réclamait son inscription sur la liste des ayants droit, alléguant qu'il était rétribué par son Evêque.

Pour le 19 Mars. — On sait que l'Association de Notre-Dame de Salut organise, pour le mois d'Avril prochain, un pèlerinage à Rome, qui comprendra un groupe des premiers communiants ayant bénéficié des récents Décrets de S. S. Pie X.

Pour préparer ce pèlerinage par la prière et aussi pour permettre à tous les enfants qui ne pourront pas se déplacer de s'unir aux heureux voyageurs, l'Association de Notre-Dame de Salut prend une nouvelle et excellente initiative : elle propose aux enfants de France de communier tous le 19 Mars prochain, jour de la Saint-Joseph, fête du Pape, aux intentions du Souverain Pontife.

Les noms des adhérents seront dès maintenant inscrits sur un album qui sera offert à S. S. Pie X par la délégation des enfants au prochain pèlerinage.

Des feuilles spéciales d'inscription pouvant contenir les noms des enfants qui promettent de communier pour le Pape sont à la disposition de tous ; il suffit de les demander au Secrétariat de Notre-Dame de Salut, 4, avenue de Breteuil, Paris.

Appel à la France. — A l'heure où la France voit avec un sentiment de tristesse émue une portion du sol africain passer sous la domination étrangère, un missionnaire, chevalier de la Légion d'honneur, Mgr Jalabert, vicaire apostolique du Sénégal, évêque de Sénégambie, fait appel au patriotisme des Français.

Il leur propose de construire sa cathédrale à la mémoire de tous les héros de l'épopée africaine, explorateurs, soldats, marins, administrateurs, morts là-bas au service de la France, les uns en répandant glorieusement leur sang, les autres victimes ignorées de leur dévouement au pays.

Le monument s'élévera dans la ville la plus considérable de l'Afrique Occidentale Française, la ville dont le port le plus vaste et le plus visité constitue dans cette partie du monde le boulevard militaire et maritime de la France, la ville par laquelle, vivants ou morts, presque tous les pionniers de la conquête africaine ont passé, la ville d'où est parti Marchand, où expira Savorgnan de Brazza : Dakar.

Sans doute, pour réaliser cette œuvre de religion patriotique, l'Evêque compte avant tout sur les catholiques français qui, riches ou pauvres, ne pourront supporter la pensée que leurs humbles

frères de Dakar, dans une cité française de 40.000 habitants, parmi des établissements somptueux, en face d'une magnifique mosquée, ne possèdent rien autre qu'un pauvre hangar de trente mètres sur huit pour abriter leur culte et glorifier la Croix.

Il espère encore que le concours le plus généreux lui viendra des familles qui ont des membres sur le Continent Noir, de celles qui savent enfin qu'aux heures les plus critiques ses missionnaires remplacent auprès de leurs enfants toutes les affections absentes.

Mais il se refuse à croire qu'un seul patriote français puisse demeurer indifférent au projet de donner asile à la mémoire de ceux qui firent en Afrique, au prix de leur vie, la patrie plus glorieuse et la France plus grande.

Là, en effet, nos morts, illustres ou obscurs, dont à cette heure les intempéries effacent le nom ou dont les sables envahissent la tombe, auront leur souvenir gravé sur le marbre d'une chapelle spéciale, et leur nom revivra dans des prières dont l'Evêque assurera la perpétuité.

Le Comité du **Souvenir Africain** (comité dont plus d'un nom évoque en effet d'émouvants souvenirs) s'est constitué dans le but de faire aboutir ce projet et de demander à tous les Français, sans distinction, de vouloir bien contribuer à sa réalisation.

La Cathédrale de Dakar portera sur sa façade une inscription, mentionnant qu'elle est bâtie en mémoire des héros et des victimes de l'Epopée française en Afrique. A l'intérieur, un monument spécial en leur honneur s'élévera dans une chapelle où leurs noms seront gravés. Un mur voisin recevra également les noms des donateurs à partir de cent francs.

Il sera publié en outre un *Livre d'Or* contenant tous les documents relatifs à cette fondation y compris la liste des souscriptions. Un exemplaire en sera offert à tous les souscripteurs à partir de vingt francs.

Les souscriptions sont reçues au siège du « Souvenir Africain », 42, rue du Bac, Paris.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le vendredi 2 Février, à l'occasion de la Chandeleur, vendredi matin, des cierges ont été offerts au Pape par les représentants de l'administration du Vatican, de l'Ordre de Malte, des Chapitres des basiliques et collégiales, et des Ordres religieux. La cérémonie a eu lieu dans la salle du Consistoire. Y assistaient environ 200 personnes, dont les évêques de Clermont, Beauvais, Rodez, Bayeux. Le Pape paraissait en excellente santé et accueillait chacun par un mot aimable et plein d'à-propos.

Dimanche, le Saint-Père a reçu le cardinal Ferrata ; Mgr Fuzet, archevêque de Rouen ; Mgr de Ligonnès, évêque de Rodez ; Mgr Duteil, postulateur de la cause des Martyrs de Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **Livre condamné.** — Un décret de l'Index, du 1er Février, prohibe le roman moderniste qui vient de paraître à Milan sous le titre *Quando non Morremo*. Le nom de l'auteur est Mario Palmarini, de l'école du « Santo » de Fogazzaro. Il suppose qu'un futur Pape réalise toutes les réformes du programme moderniste, notamment l'abolition du célibat ecclésiastique. Le roman est frappé au moment même de sa publication.

— **La soumission de Mgr Duchesne.** — L'*Osservatore Romano* publie la lettre suivante, envoyée par Mgr Duchesne, à la date du 5 Février, au cardinal préfet de l'Index :

» Eminence,

« Fidèle enfant de l'Eglise, je dois me soumettre à ses décisions. Je viens donc déclarer à Votre Eminence que je m'incline respectueusement devant le Décret relatif à mon livre.

» Agréez, Eminence, l'hommage de mon profond respect.

» DUCHESNE. »

— **Une fête au Séminaire français.** — Le 30 Janvier, les élèves du Séminaire français ont offert une fête intime et grandiose à leur vénéré supérieur, le R. P. Le Floch, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Le R. P. Supérieur avait expressément voulu que tout se passât dans la plus complète intimité.

Les six évêques français actuellement à Santa-Chiara, NN. SS. Gauthey, de Ligonnès, Gély, Nègre, Humbrecht et Monestès, assistaient à la fête. Ils vinrent s'asseoir, à midi, à la table des élèves, et Mgr Gauthey en profita pour attester publiquement l'estime et la reconnaissance de l'épiscopat français pour le Séminaire de Santa-Chiara et pour son digne supérieur.

Il pria le P. Le Floch d'accepter le camail de chanoine de sa cathédrale de Besançon, puisqu'au dernier Consistoire il avait postulé pour lui le pallium.

Le Saint-Père avait envoyé au vénéré jubilaire une lettre autographe.

C'est par la lecture de cette lettre, écoutée debout par toute l'assistance, que commença l'Académie musicale et littéraire organisée par les séminaristes en l'honneur de leur supérieur.

Les discours, les poèmes, les chants lui répétèrent l'affection dont il est entouré par les heureux élèves de Santa-Chiara.

Parmi les poésies, il y avait une adaptation d'un vieux chant breton *Kousk, Breiz-Izel*, auquel fut particulièrement sensible le P. Le Floch : on lui rappelait son pays de Kerlaz, et l'appel au sacerdoce qu'il y entendit pour la première fois.

La *Schola* du Séminaire rendit, avec sa perfection coutumière, des compositions de Palestrina, de Bach, d'Anerio, auxquelles les jeunes poètes français et latins avaient adapté des paroles de circonstance. Elle termina par les acclamations des « Laudes d'Hincmar », au Christ vainqueur, au Pape Pie X, aux évêques de France, au Père supérieur et à ses très aimés collaborateurs.

Encore un faux. — La *Nouvelle Revue* a publié récemment un prétendu *mémoire confidentiel* que le cardinal Mathieu aurait adressé au Pape, en 1904, pour lui proposer certaines réformes dans la discipline ecclésiastique et, notamment, la suppression du célibat des clercs. On sait qu'un ouvrage dans le même sens paraissait, il y a quelques semaines, sous la signature d'un vicaire parisien. Serions-nous en présence d'une campagne organisée ?

Est-il besoin d'affirmer que le document attribué au cardinal Mathieu constitue un faux ?... Les mémoires confidentiels des cardinaux ne traînent pas dans les salles de rédaction, et, au surplus, la forme même de ce libelle, sans parler du fond, suffit à démontrer son caractère apocryphe.

Il y a quelques mois, un autre pamphlet — sorti sans doute de la même officine — avait été lancé dans le public. Il s'agissait d'une prétendue lettre adressée par le cardinal Billot au cardinal Dubillard. Elle n'est pas plus authentique que le prétendu « Mémoire confidentiel » du cardinal Mathieu. « Nous nous serions abstenu d'en parler, dit la *Croix*, bien qu'il ait été exploité par la presse anticléricale et même analysé par le *Temps*, si quelques feuilles catholiques n'avaient, en signalant cette publication, provoqué des surprises et éveillé des curiosités dans le monde des croyants. »

AGEN. — **Un aumônier de collège supprimé.** — Au collège de Villeneuve-sur-Lot, un professeur de morale se permit un enseignement contraire à celui de l'Eglise. L'aumônier du collège crut de son devoir d'aviser le Principal qu'il avait lu le texte dicté par ce professeur, et que des familles venaient de s'en plaindre près de lui. Au bout de huit jours, M. le Principal répondit, après avoir pris conseil du Recteur d'Académie, que la plainte de l'aumônier n'était pas recevable. Mgr du Vauroux, évêque d'Agen, dès qu'il eut été mis au courant, fit écrire à l'aumônier que la réponse de M. le Principal ne lui permettait plus d'exercer son ministère au collège, qu'en y demeurant, sa présence serait un leurre pour les familles et, par suite, qu'il était relevé de ses fonctions.

L'Assemblée générale de l'Œuvre des Cercles. — L'Œuvre des Cercles se propose, en ses Assemblées générales, moins de passer ses troupes en revue, de constater les progrès accomplis (si rapides qu'ils soient) que de donner des directions à son Secrétariat général, à ses Comités, à ses fondations, de préciser ses méthodes et de préparer l'avenir.

Deux idées ont dominé les délibérations de l'Assemblée : elles ont, par la bouche de M. de Mun, acquis l'autorité d'un programme. Tout d'abord, s'est affirmée l'opportunité de mettre les forces de propagande de l'Œuvre des Cercles, pour la doctrine et l'action, à la disposition du clergé paroissial, de favoriser toutes ses entreprises sociales ou économiques, d'apporter le concours de disciples

Archives diocésaines de Quimper et Léon

renseignés, exercés à l'apostolat, là où les Evêques et les prêtres de paroisse souhaitent une collaboration qui ne saurait porter atteinte aux nécessaires autonomies locales.

Et encore, M. de Mun a, dans une très ferme déclaration, précisé l'obligation de donner aux travailleurs une large initiative dans la création et la direction des œuvres sociales. Non pas certes que les hommes de la classe élevée doivent se désintéresser de semblables entreprises et puissent oublier le devoir d'y apporter le don de leur cœur, de leur intelligence, des ressources matérielles, mais il apparait que des ouvriers ne sauraient être mis en tutelle comme des écoliers dans un patronage et qu'ils ont besoin de quelque liberté d'allures pour combattre les meneurs du socialisme.

Le Cercle a été trop longtemps réputé un abri, un ouvrage défensif ; il est cela sans doute, et toujours doit demeurer ouvert aux travailleurs paisibles qui redoutent certaines promiscuités et recherchent certaines amitiés, mais il est aussi et deviendra, plus que jamais, un centre de formation des intelligences et des volontés, un foyer d'énergique apostolat catholique et social. Pour cela, les travailleurs, conformément, d'ailleurs, aux principes qui, dès l'origine, ont réglementé le *Conseil intérieur* de chaque Cercle, prendront goût à l'administration de leur groupe ; puis, ils essaieront au-dehors, ils prendront le contact avec l'adversaire, opposeront dans tous les conflits la vérité à l'erreur, se montreront défenseurs avisés de leurs droits, respectueux de leurs devoirs. Ils créeront les cadres syndicaux qui prépareront l'organisation professionnelle, et ne laisseront plus aux fauteurs de désordre et d'anarchie le soin de grouper les intérêts professionnels et de parler en leur nom. Trop longtemps, la C. G. T. a prétendu au monopole de l'association ouvrière, le temps est venu où les travailleurs instruits, et par nos Cercles entraînés à la libre propagande, révéleront leur force de conquête. La timide défensive ne suffit plus à leur vigueur. Et tous les conférenciers, les directeurs de Cercles ou de groupes d'études, se réjouiront de voir se lever, vaillants et confiants, ces disciples — ces frères d'armes — qu'ils auront formés selon la doctrine et les méthodes de l'Œuvre des Cercles. L'appel de M. de Mun sera entendu. Tandis que son Œuvre rajeunit ses cadres, restaure ses commissions d'études théoriques ou pratiques, multiplie ses groupements d'hommes du monde ou du travail manuel, et assure, par un élan renouvelé, les longues promesses de l'avenir, ceux-là lui feront confiance qui ne désespèrent pas de voir germer, puis s'épanouir dans le monde du travail, les principes de l'ordre social chrétien.

De la faveur de l'opinion, du concours de dévouements chaque jour plus nombreux, la récente Assemblée de l'Œuvre des Cercles a donné un magnifique témoignage. Elle a reçu honneur et réconfort lorsque Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris, présidant la séance populaire qui réunissait les membres des Cercles de Paris, a revendiqué le titre de « Cardinal des ouvriers ».

Les persécuteurs jugés en Angleterre. — Les Petites-Sœurs de l'Assomption sont très populaires à Londres et dans les grands centres ouvriers de la Grande-Bretagne. Elles y prodiguent leurs soins aux catholiques et aux protestants indistinctement ; et le gouvernement anglais n'a jamais eu la ridicule pensée que ces religieuses étaient un danger national ! Les représentants officiels sont pleins de respect pour ces généreuses femmes.

Aussi, les Anglais comprennent-ils difficilement les odieuses tracasseries dont les Petites-Sœurs sont victimes en France. Plusieurs journaux ne l'ont pas envoyé dire.

Le *Catholic Times*, important organe catholique, expose, dans son numéro du 10 Novembre, les phases de cette inepte persécution. Il remet au point certaines informations tendancieuses des agences, puis il continue :

« Est-il surprenant qui ceux qui apprécient le dévouement des Petites-Sœurs pour les pauvres et les malades se révoltent contre cet outrage fait aux bienfaitrices des miséreux et des souffreteux, contre ce brutal défi à toute justice commis par un gouvernement qui se prétend démocratique ? De l'espèce de démocratie que représente le gouvernement français, nous avons un échantillon dans la *Lanterne*, d'après laquelle il faudrait refuser aux religieux ou religieuses qui ont l'audace de porter leur habit, toute place dans une société démocratique. »

Et le journal anglais ajoute avec beaucoup d'à-propos : « Ces *démocrates* ont un tel amour de la liberté qu'ils la réservent exclusivement pour eux-mêmes et leurs amis ! »

C'est exactement cela ; mais on voit combien on trouve méprisables, par delà de la Manche, d'aussi étroites conceptions de la liberté et d'aussi flagrantes violations de la justice.

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE : **La Contemplation,** Principes de Théologie mystique, par le R. P. Lamballe, Eudiste. Un vol. in-12. (P. Téqui, éditeur, 82, rue Bonaparte, Paris). Ce livre, qui s'adresse tout d'abord aux prêtres, directeurs d'âmes, sera « utile également dans les communautés religieuses, tout spécialement pour les supérieures et les maîtresses de novices ». Publié d'abord dans l'*Ami du Clergé*, il renferme toute la substance de la doctrine mystique. Qu'est-ce que la contemplation ? Qui y est appelé ? Comment agir avec les âmes contemplatives ? Par quelles phases particulières peuvent-elles passer ? Telles sont les principales questions étudiées et résolues par l'auteur, d'après sainte Thérèse et saint Jean de la Croix, saint Thomas et saint François de Sales plus particulièrement. C'est la meilleure garantie de sa doctrine. L'ouvrage se recommande également de l'*Ami du Clergé* dont les lecteurs l'ont grandement apprécié. Le succès des articles parus successivement dans la revue se retrouvera pour le volume où le R. P. Lamballe a eu la bonne pensée de les réunir.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Bible et Science, Terre et Ciel, par C. de Kirwan. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion*, n° 612. Prix : 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

La Paix dans la Vérité. *Étude sur la personnalité de saint Thomas d'Aquin*, par B. Allo, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse) 1 vol. in-16 de la Collection *Science et Religion (Questions philosophiques*, n° 614). Prix : 0 fr. 60. — Bloud, éditeur.

Saint Vincent de Paul. — *Lettres choisies*, publiées d'après les manuscrits avec une introduction et des notes, par P. Coste. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion (Chefs-d'œuvre de la littérature religieuse*, n° 616). Prix : 0 fr. 60. — Bloud, éditeur.

LA « REVUE FRANÇAISE »

Bureaux : 17, rue Cassette, Paris, et Maison A. MAME, Tours.

Principaux articles parus dans les nos du 28 Janvier et du 4 Février 1912 :

Dans les eaux italiennes, par *René Bazin*. — L'Art gothique, conférence par *Emile Male*. — Courrier de Paris, par *Antoine Redier*. — Le Blason (roman), par *André Delacour*.

Saint Vincent de Paul, conférence par S. G. *Mgr de Durfort*, évêque de Langres. — Le centenaire de Dickens, par *Jean Reyne*. — Mensonge de chien, par *Jean Aicard*, de l'Académie française. — La Forêt (poésie), par *Paul Harel*, etc.

Nombreuses illustrations. — Portraits et photographies d'actualité.

Publications trimensuelles de l'Action Populaire.

LE COURRIER DES CERCLES D'ETUDES (Sommaire du n° 73).

G. Longhaye, *Athéisme ;* — R. P., *Le Prêtre*, I. ; — J. Hachin, *La loi sur les Retraites ouvrières*, I. ; — A. Solanet, *Cultivateurs, restez chez vous !* — G. Vandenbussche, *Les Cercles d'Etudes élémentaires.* — *Notes apologétiques :* La Religion révélée ; — *Pages à relire :* Les décisions doctrinales de l'Eglise ; — *Intermédiaire de l'A. P. :* Peuple de France ; — *Bibliographie.*

Reims, *Action Populaire*, 5, rue des Trois-Raisinets (abonnement : 7 fr. 50 l'an).

A Quimper, librairie J. Salaun.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

Maison BOSSARD-BONNEL, de Rennes,
Harm. **Alexandre, Christophe, Richard, Rodolphe,** etc....
Harm. Américains. Vente, échange, location Instrums et musiques pr patronages.

Contre le feu du rasoir. **CRÈME SIMON** Pour les soins de la peau.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. **Vendredi 16 Février 1912.** N° 7.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1912 ; Mandement pour le Carême ; Nominations ; Décès : Avis.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Les Quarante-Heures ; Le nouveau Bréviaire.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie ; La Forest-Landerneau ; Union Catholique diocésaine : Plouguin, Saint-Thonan, Pont-l'Abbé, Loctudy, Brasparts, Guilligomarc'h, Ploubinec ; Œuvre des Ouvriers agricoles d'Eure-et-Loir ; Bibliographie.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Episcopat ; Paris ; Mort de l'ex-Père Hyacinthe ; Pèlerinages nationaux de 1912.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Février. — Quinquagésime. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. Siméon, Evêque, Martyr.

Vêpres du suivant, avec mémoire de la Quinquagésime.

Lundi, 19. — S. Hilaire, Evêque, Docteur *(du 14 Janvier)*. Double. Blanc.

Mardi, 20. — S. Cyrille d'Alexandrie, Evêque, Docteur *(du 9 Février)*. Double. Blanc.

Mercredi, 21. — Mercredi des CENDRES. Office du jour ; simple. Violet.

Jeudi, 22. — La Chaire de S. Pierre à Antioche. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 23. — La Sainte Couronne d'épines de N. S. Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 24. — S. Pierre Damien, Evêque, Docteur *(du 23 Février)*. Double. Blanc.

Dimanche, 25. — 1er Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ile-Tudy	du 17 au 18 Février.
Saint-Servais	du 19 au 21 —
Coat-Méal	du 22 au 23 —
Tréboul	du 24 au 25 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pour 1912.

MOIS	JOURS de la SEMAINE	DATES	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE MATIN	PAROISSES OU LA CONFIRMATION SE DONNE LE SOIR
AVRIL	Jeudi.....	18	Guengat.....	Plogonnec.
	Vendredi..	19	Ploaré. — Le Juch.....	Pouldavid.
	Samedi ...	20	Poullan.....	Meilars.
	Dimanche.	21	Pont-Croix.....	Mahalon.
	Lundi	22	Audierne.....	Esquibien.
	Mardi.....	23	Beuzec.....	Goulien.
	Mercredi..	24	Cléden-Cap-Sizun.....	Plogoff.
	Jeudi.....	25	Primelin.....	Plouhinec.
	Vendredi..	26	Pouldergat.....	Plonéis. — Gourlizon.
	Samedi ...	27	Plogastel-Saint-Germain.....	Penhars.
	Lundi	29	Bénodet.....	Gouesnac'h.
	Mardi.....	30	Fouesnant.....	Clohars. — Pleuven.
MAI	Mercredi..	1	Saint-Evarzec.....	La Forêt-Fouesnant.
	Jeudi.....	2	.....	Trégunc.
	Vendredi..	3	Lanriec.....	
	Samedi ...	11	Rosporden. — Tourc'h.....	Saint-Yvi.
	Dimanche.	12	Saint-Corentin. — Loc-Maria.....	Saint-Mathieu.
	Lundi	13	Elliant.....	Langolen.
	Mardi.....	14	Briec.....	Landrévarzec.
	Mercredi..	15	Combrit.....	Trémeoc.
	Jeudi.....	16	Pont-l'Abbé.	
	Vendredi..	17	Loctudy.....	L'Ile-Tudy.
	Samedi ...	18	Plobannalec.....	Treffiagat.
	Dimanche.	19	Penmarc'h.....	Guilvinec.
	Lundi	20	Plomeur.....	Saint-Jean-Trolimon.
	Mardi.....	21	Plonéour-Lanvern. — Tréguennec.	Plovan.
	Mercredi..	22	Peumerit. — Tréogat.....	Pouldreuz. — Lababan.
	Jeudi.....	23	Plozévet.....	Landudec. — Guiler.
	Vendredi..	24	Ergué-Armel.....	Ergué-Gabéric.
	Samedi ...	25	Plomelin.....	Pluguffan.

La Confirmation se donne soit le matin, soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Les paroisses convoquées pourront se rendre dans une paroisse différente plus à leur convenance, mais à la condition que la demande en soit faite à l'Evêque, le plus tôt possible.

Arrêté à Quimper, le 2 Février 1912.

† **ADOLPHE,**
Évêque de Quimper et de Léon.

II. Mandement pour le Carême. — **Nous donnerons, dans notre prochain numéro, la première partie de la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque pour le Carême de 1912, sur « l'état de la Vie chrétienne dans le Diocèse ».**

Nous donnons dès aujourd'hui le Dispositif du Mandement :

A CES CAUSES,

Après en avoir conféré avec Nos Vénérables Frères les Doyen, Chanoines et Chapitre de Notre insigne église Cathédrale ;

Le saint Nom de Dieu invoqué ;

Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Nous rappelons aux fidèles l'obligation de faire pénitence pendant le saint temps du Carême et d'observer les lois de l'Eglise au sujet du jeûne et de l'abstinence.

Ces lois obligent tous ceux qui sont âgés de vingt et un ans révolus à jeûner, tous les jours de Carême, excepté le dimanche, et ceux qui ont l'âge de raison à s'abstenir d'aliments gras pendant tout le Carême.

Art. 2. — En vertu des pouvoirs spéciaux qui Nous ont été accordés par Notre Saint Père le Pape, Nous permettons pour ce Carême, à tous les fidèles du diocèse tenus au jeûne, de prendre des aliments gras : 1° les dimanches, à tous les repas ; 2° les lundis, mardis, jeudis et samedis, au repas principal, à l'exception du samedi des Quatre-Temps 2 Mars, du jeudi et du samedi de la Semaine Sainte.

Les personnes qui, en raison de leur âge, de leurs infirmités ou de leurs travaux sont exemptées ou dispensées du jeûne, peuvent faire gras à tous les repas, les quatre jours de la semaine ci-dessus indiqués.

Il est défendu pendant tout le Carême, même les dimanches, de manger de la viande et du poisson au même repas.

Art. 3. — En vertu de ces mêmes pouvoirs, Nous permettons l'usage du beurre, du lait et du fromage pendant tout le Carême, même à la collation.

Nous autorisons également l'usage des œufs, tous les jours, excepté le Vendredi-Saint ; toutefois, ceux qui sont tenus au jeûne ne pourront en prendre à la collation.

Nous permettons l'usage de la graisse au lieu de beurre pour apprêter des aliments maigres, tous les jours de jeûne et d'abstinence de l'année, à l'exception du Vendredi-Saint.

Art. 4. — MM. les Chanoines pour Nos diocésains, les Curés et Recteurs pour leurs paroissiens, les Supérieurs et Aumôniers pour les communautés et les pensionnats dont ils sont chargés, les Confesseurs pour leurs pénitents sont autorisés à accorder en outre les permissions qui leur paraîtraient justifiées par des motifs légitimes, pourvu qu'ils ne le fassent pas d'une manière générale.

Art. 5. — En vertu d'un Indult en date du 9 Avril 1910,

Archives diocésaines Quimper et Léon

Nous accordons, d'une manière générale, pendant cette année, la dispense de l'abstinence du samedi. Cette dispense n'est pas donnée pour les samedis des Quatre-Temps, ni pour les vigiles dans lesquelles il y a obligation de jeûner.

Art. 6. — En vertu d'un Indult du 9 Avril 1910, Nous dispensons de l'abstinence le jour de saint Marc et les trois jours des Rogations.

Art. 7. — En accordant ces dispenses, le Saint-Père Nous charge d'exhorter les fidèles à les compenser par des œuvres pies et spécialement par des aumônes proportionnées à leurs ressources.

Nous leur demandons, avec instance, de ne pas oublier, dans leur charité, les œuvres diocésaines dont les charges se multiplient avec le nombre.

Ces aumônes seront remises à MM. les Curés, Recteurs et Aumôniers ou déposées dans un tronc spécial pour être envoyées au Secrétariat de l'Evêché.

Art. 8. — Les pauvres qui ne pourraient pas faire une aumône, même légère, devront y suppléer en récitant chaque semaine, pendant la durée du Carême, cinq *Pater* et cinq *Ave* pour les besoins de l'Eglise, de la France et du diocèse.

Art. 9. — Nous autorisons la bénédiction du Très Saint-Sacrement pour chacune des réunions du soir qui auront lieu à l'occasion du Carême, dans les églises et chapelles de Notre diocèse.

Art. 10. — Le temps fixé pour satisfaire à la communion pascale s'ouvrira, pour le diocèse, le Dimanche de la Passion, et finira le second Dimanche après Pâques.

Nous recommandons instamment à MM. les Curés et Recteurs de donner à leurs paroissiens la plus grande liberté pour le choix de leur confesseur.

Le canon du IVe Concile de Latran : *Omnis utriusque sexus fidelis* sera publié le IVe Dimanche de Carême, et MM. les Curés et Recteurs rappelleront à leurs paroissiens le précepte de la confession annuelle et de la communion pascale, en les exhortant à remplir ce devoir.

On lira également le Décret *Quam singulari,* en insistant sur l'obligation de la Communion pascale pour les jeunes enfants.

Art. 11. — La quête pour les Saints Lieux qui est, ainsi que vous le savez, spécialement recommandée par le Souverain Pontife, sera faite, comme de coutume, pendant les offices du Vendredi-Saint.

Art. 12. — La quête pour le denier du culte sera faite autant que possible avant Pâques. Les allocations temporaires versées par l'Etat ayant pris fin en 1909, Nous sommes obligé de demander aux fidèles du diocèse une contribution moyenne de 0 fr. 30 par personne, comme l'avait prévu Notre vénéré Prédécesseur. Les fidèles comprendront la nécessité

qui s'impose à eux en conscience de pourvoir à l'entretien du clergé.

Les offrandes ainsi recueillies seront intégralement transmises, au plus tard vers la fin de Juin, au Secrétariat de l'Evêché, pour être, avec le concours de la Commission de contrôle, affectées au traitement du clergé.

Art. 13. — Nous renouvelons d'une manière toute spéciale, les prescriptions antérieures touchant les quêtes qui doivent se faire pour le Denier de Saint-Pierre, le jour de la solennité des Apôtres Pierre et Paul, et le Dimanche du Rosaire pour l'œuvre des Cercles et Patronages.

Nous recommandons en outre et très particulièrement à la charité des fidèles, l'œuvre des Ecoles chrétiennes, qui répond à l'un des besoins les plus urgents et les plus graves de l'heure présente, et Nous rappelons qu'une quête est faite le jour de l'Ascension, dans toutes les églises, pour l'Institut catholique de Paris et les écoles chrétiennes du Diocèse.

Le danger des mauvais livres dans les écoles communales devenant plus grave de jour en jour, Nous demandons aux prêtres et aux fidèles d'ajouter à leurs prières publiques ou privées la formule suivante : « Des écoles sans Dieu et des maîtres sans foi, délivrez-nous, Seigneur ».

Et seront Notre présente Instruction pastorale et Notre Mandement lus et publiés dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le Dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, en Notre Maison de Saint-Joseph, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, en la fête de la Purification, le 2 Février 1912.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :
J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

III. Nominations. — Par décision épiscopale du 9 Février, ont été nommés :

Vicaire à Lannilis, M. Cléac'h (Corentin), vicaire à Taulé ;

Vicaire à Taulé, M. Daré, vicaire à Camaret ;

Vicaire à Camaret, M. Cognec, vicaire à Plonéour-Lanvern ;

Vicaire à Plonéour-Lanvern, M. Quéméner, vicaire à Kernilis.

IV. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de :

M. Uguen, recteur de Clohars-Fouesnant, décédé le 10 Février ;

M. Millour, aumônier de la marine en retraite, chanoine honoraire, décédé le 13 Février.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis. — On a expédié cette semaine à tous les Curés et Recteurs, en même temps que le Mandement du Carême, les pièces et formules relatives à la visite canonique du diocèse. Ceux d'entre eux qui ne les auraient pas reçues sont priés de les réclamer à M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

PARTIE NON OFFICIELLE

LES QUARANTE-HEURES

On appelle Quarante-Heures des prières solennelles faites durant trois jours en présence du Saint-Sacrement, pour apaiser la colère de Dieu et implorer sa miséricorde dans les calamités publiques. Cette pratique remonte aux Papes Pie IV († 1565) et Clément VIII († 1605). Une chose particulièrement touchante pour nous, Français, c'est que, dans l'institution primitive de ces prières, le salut de notre pays a été l'un des objets principaux, nous pouvons peut-être dire l'objet principal de la sollicitude du Souverain Pontife.

A la fin du XVIe siècle, en effet, la France, livrée aux horreurs des guerres de religion et couverte de ruines, semblait descendre peu à peu dans la tombe. Et le pieux Clément VIII, faisant appel à la prière, disait : « Ce qui émeut notre cœur paternel, c'est l'état lamentable du noble et autrefois florissant royaume de France qui, depuis tant d'années, est bouleversé profondément et lutte contre tant de calamités ». Puis, s'adressant aux fidèles de Rome, le Pape ajoutait : « Priez, priez pour la sainte Eglise catholique, afin que les erreurs soient dissipées et que la foi se propage dans le monde entier ; priez pour que les pécheurs se convertissent et, rentrant en eux-mêmes, ne périssent pas dans l'abîme de leurs forfaits, mais soient sauvés par la pénitence. *Priez pour le royaume de France plongé dans l'affliction, afin que Celui qui est le souverain Maître, et à la volonté de qui rien ne résiste, lui rende son antique piété et sa tranquillité première.* »

On ne peut lire sans émotion ces paroles de Clément VIII, auxquelles le langage de Pie X fait écho, après trois siècles écoulés : ce sont toujours des paroles de tendre et paternelle affection qui tombent du cœur et des lèvres du Vicaire de Jésus-Christ pour la fille aînée de l'Eglise...

Dans notre pays, on le sait, le nom de Quarante-Heures désigne spécialement les prières qui se font, devant le T. Saint-Sacrement exposé, pour réparer dans la mesure du possible les désordres commis pendant les trois jours précédant le Carême. Cette dévotion, en vue de l'objet spécial que nous venons d'indiquer, a été établie et enrichie d'une indulgence plénière par Benoit XIV et Clément XIII (1748-1765).

Est-il besoin d'ajouter que, envisagées à l'un ou à l'autre point de vue, les prières des Quarante-Heures ont, plus que jamais, leur raison d'être ?... L'œuvre de réparation et de supplication s'impose : pratiquée avec une ferveur confiante, elle apporte au pays et aux familles les bénédictions du ciel ; négligée, elle produira nécessairement un effet contraire... Tous les jours, devant les malheurs menaçants, on entend répéter : « Que deviendrons-nous si Dieu ne nous aide ? » Mais Dieu est-il obligé de venir à notre secours quand il n'y a pas un mot de prière sur nos lèvres, quand le temps des supplications passe comme un autre temps, quand à peine quelques mains se lèvent vers lui ?...

N. B. — Pour gagner l'indulgence plénière (applicable aux âmes du Purgatoire) attachée aux XL Heures, il faut — outre la confession et la communion — visiter dévotement le T. Saint-Sacrement exposé. Il est *plus sûr* de faire une visite chacun des trois jours.

Le nouveau Bréviaire.

Q. — Serait-il permis, à cette époque de l'année où l'office est notablement plus long le dimanche, de réciter Matines avec le nouveau psautier et de revenir pour les fêtes à l'ancien bréviaire ?

R. — On ne voit nulle part que le Souverain Pontife autorise un tel choix : on n'est pas libre, ici, comme pour les offices votifs concédés par Léon XIII. Ceux qui veulent dès maintenant adopter la réforme de Pie X doivent la suivre *tout entière* une fois qu'ils ont commencé ; s'ils ne sont pas moralement sûrs de bien interpréter les rubriques nouvelles, qu'ils s'abstiennent en attendant les commentaires. Le Pape déclare dans la Bulle *Divino afflatu* qu'il a voulu la récitation entière du psautier chaque semaine : on n'atteint pas ce but par le mélange fantaisiste des deux bréviaires.

(*Semaine religieuse* d'Arras.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Œuvre de Réparation pendant les Quarante-Heures.**
II. — **Les prochaines stations quadragésimales.**
III. — **Missions.** — BÉNODET, *du 18 Février au 10 Mars.*
— ILE-DE-BATZ, du *21 Février au 9 Mars*
IV. — **Retraite.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, du *25 Février au 2 Mars.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche* de la Quinquagésime et *les deux jours suivants*, prières des Quarante-Heures. A la première messe, bénédiction du T. Saint-Sacrement qui reste ensuite exposé jusqu'aux vêpres.

Lundi et *mardi*, à *9 heures*, grand'messe. A *4 heures*, vêpres, suivies de la bénédiction.

Mercredi 21, avant la première messe, bénédiction et imposition des Cen-

Archives diocésaines Quimper et Léon

dres. — A *10 heures*, bénédiction solennelle et imposition des Cendres ; grand'messe.

Tous les *vendredis de Carême*, la Relique des Trois Gouttes de Sang est exposée à la vénération des fidèles. Le soir, à 7 h. 3/4, Chemin de la Croix.

— Eglise de Saint-Mathieu — *Dimanche, Lundi* et *Mardi*, exposition des Quarante-Heures depuis la première messe jusqu'aux vêpres qui seront chantées, le dimanche à *3 heures*, et les autres jours à *4 heures*. Après les vêpres, bénédiction.

Mercredi des Cendres, à la première messe *(6 heures)*, bénédiction et imposition des Cendres ; de même après la messe de 7 *h.* 1/2. L'office solennel a lieu à *8 h.* 1/2.

Nous prions de nouveau nos confrères de vouloir bien nous envoyer, pour *le 20 Février*, les noms des prédicateurs de la station du Carême dans leurs paroisses, afin que nous puissions en donner la liste complète dans notre prochain numéro.

Nécrologie. — I. Nous avons la douleur d'enregistrer, cette semaine, la mort de deux prêtres, décédés à trois jours d'intervalle. C'est d'abord, M. Uguen, recteur de Clohars-Fouesnant, prématurément enlevé en pleine force, à l'âge de 48 ans.

Né à Lesneven, le 20 Décembre 1863, ordonné prêtre le 10 Août 1887, M. Uguen (Paul-Yves-Thomas) fut nommé d'abord (14 Novembre 1887) vicaire à Landeleau, puis (3 Janvier 1890) à Lambézellec, où il passa 13 ans. Devenu recteur de Clohars-Fouesnant (23 Mai 1903), il s'appliqua sans relâche à ses devoirs de pasteur. Plein de zèle pour tout ce qui touche au culte divin, il répara et embellit l'église paroissiale ; il veillait surtout avec soin au bien spirituel de ses ouailles à qui, entre autres grâces, il procura le bienfait d'une Mission, que les fidèles de Clohars n'ont pas oubliée.

Dans les derniers jours du mois de Janvier, M. Uguen fut pris d'une fièvre maligne, qui se compliquait d'une affection organique du cœur. Il vit la gravité de son état, demanda lui-même les derniers sacrements et, après une pénible agonie, succomba dans la nuit du 9 au 10 Février. Son corps a été inhumé à Clohars, lundi.

II. Le second confrère, dont nous avons le regret d'annoncer la mort, est M. Millour, chanoine honoraire, décédé dans la 75e année de son âge.

Né à Plonévez-Porzay, le 17 Septembre 1837, M. Millour (Yves-Guillaume-Marie) fut ordonné prêtre le 27 Juillet 1862 et nommé (25 Août 1862) vicaire à Lambézellec. Après quatre années de ministère paroissial, il entra dans l'Aumônerie de la marine et s'y fit hautement apprécier, ce qui lui valut la croix de la Légion d'honneur. Ayant pris sa retraite, M. Millour vint habiter Plonévez-Porzay, sa paroisse natale, où il jouissait de l'estime et de la sympathie générales. Pour reconnaître les services qu'il avait rendus spécialement à la cause de l'enseignement chrétien dans la région, Mgr l'Evêque le nomma (31 Décembre 1911) chanoine honoraire. Déjà en ce moment sa santé était bien compromise ; depuis, elle

n'a fait que décliner, et le bon aumônier s'est éteint doucement mardi, 13 Février. Ses obsèques ont lieu, aujourd'hui (jeudi), à Plonévez-Porzay. R. I. P.

✠

Nous recommandons aussi aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse* le repos de l'âme de M. Eugène-Henri Jégou du Laz, pieusement décédé au château de Pennarun, en Dirinon, à l'âge de 86 ans, après une longue maladie supportée avec la résignation que donne la foi chrétienne. Ses funérailles ont eu lieu à Loperhet, lundi 12 Février, devant une nombreuse assistance de fidèles venus, spécialement de Loperhet et de Dirinon, témoigner au vénérable défunt leur respect et leur reconnaissance. Très charitable envers les malheureux, M. du Laz se montra particulièrement généreux pour la fondation de l'école chrétienne de Loperhet, dont il est resté jusqu'à la fin le grand bienfaiteur... *Opera illorum sequuntur illos* ; ses bonnes œuvres l'ont précédé et ont plaidé sa cause au tribunal de Dieu. C'est la pensée qui, seule, peut consoler sa noble et digne épouse, à qui nous présentons ici nos respectueuses condoléances.

La Forest-Landerneau. — **Retraite.** — La Congrégation des Enfants de Marie de La Forest ne date que d'un an et compte déjà 37 associées. Huit nouveaux membres, attirés par l'annonce de la retraite, sont venus, ces jours derniers, demander leur admission.

La retraite, donnée entièrement par M. le chanoine Le Bail, a commencé le dimanche 4 Février et a été clôturée, le jeudi matin, par la communion générale.

Pendant ces jours de grandes grâces, trop vite écoulés au gré de tout le monde, M. le chanoine Le Bail a vu son petit auditoire se grouper assidument autour de sa chaire, pour entendre ses instructions toujours très substantielles et très pratiques. Sa parole tout apostolique a profondément remué ces jeunes âmes. La nouvelle communion générale de dimanche dernier prouve surabondamment qu'elles ont compris et goûté ses enseignements, et qu'elles tiennent à les mettre en pratique sans retard. Elles envoient ici au vénéré prédicateur de la retraite, avec l'expression de leur vive reconnaissance, l'assurance qu'elles ne l'oublieront pas dans leurs prières.

***

Union Catholique diocésaine.

I. Plouguin. — Le 2 Février, fête de la Purification, à l'issue des vêpres, M. le chanoine Grall, curé-doyen de Ploudalmézeau, a fait à Plouguin, devant un auditoire nombreux, une conférence sur l'Union Catholique.

Dans un langage simple, persuasif, émouvant, le conférencier nous a montré la nécessité et le but de cette Union comme arme

Archives diocésaines Quimper et Léon

de combat et de défense religieuse. La lutte entre le bien et le mal, dit-il, existe depuis le commencement et ne finira qu'avec le monde ; elle est particulièrement vive à notre époque. En France, les catholiques, grâce surtout à leur manque d'union, sont tenus en échec par quelques milliers de francs-maçons qui, eux, sont toujours unis pour combattre l'Eglise. Aussi, depuis trente ans, voyons-nous toutes nos libertés disparaître une à une : les religieux chassés de leurs maisons, les aumôniers des hôpitaux et de la Marine supprimés, les convictions religieuses des enfants attaquées dans les écoles prétendues neutres, les biens des églises et jusqu'aux fondations en faveur des morts indignement volés, etc...

Il n'est que temps de réagir. Et comment ? En s'unissant, comme le demandent nos chefs spirituels, le Pape et les Evêques, pour la défense commune : « l'union fait la force et la force se fait partout respecter ». L'orateur énumère les principales revendications à formuler, indique quelques-uns des moyens à employer pour qu'on y fasse droit, et termine en invitant encore ses auditeurs à l'action énergique et persévérante pour la défense ou la conquête de nos droits et de nos libertés, comme catholiques et comme Français.

Après cette conférence, un Comité paroissial de l'Union Catholique a été formé. Au moment où je vous écris, 105 membres adhérents ont déjà donné leurs noms et versé leur cotisation.

Henor, meuleudi ha bennoz Doue d'ezho ! C. H.

II. Saint-Thonan. — Le dimanche 4 Février, a eu lieu à Saint-Thonan, une réunion en vue d'établir l'Union Catholique dans la paroisse. M. l'abbé F. Le Louët, devant une assistance très nombreuse — 150 hommes environ — a exposé la nécessité urgente de l'Union, son objet, son caractère et ses moyens d'action.

M. le Recteur prit ensuite la parole et proclama les noms des membres du Comité paroissial de l'Union Catholique, à laquelle tous les assistants se sont empressés de donner leur adhésion.

III. Pont-l'Abbé. — Dimanche, 11 Février, avait lieu, au Patronage Jeanne d'Arc, une réunion sous la présidence de M. le chanoine Morvan, curé-doyen, en vue de créer une « Union Catholique » dans la paroisse. Malgré le mauvais temps, un grand nombre d'hommes — environ 200 — avaient répondu à l'appel qui leur avait été adressé. M. le Président les félicita de leur courage et leur présenta le conférencier, M. le chanoine Le Roy, comme le délégué de Mgr l'Evêque et du Pape, puisque c'est de par leur volonté que les groupements catholiques s'organisent.

L'orateur donne d'abord une vue d'ensemble du sujet qu'il doit traiter : ce qui fait la faiblesse des catholiques, c'est leur manque d'organisation ; individuellement ils peuvent bien remplir leurs devoirs, mais ce sont des membres épars, sans cohésion et, par là, sans force. Au moyen de comparaisons, de traits et d'exemples bien appropriés, il montre la nécessité de l'union, de l'harmonie entre les catholiques sur le terrain religieux, de manière à former un ensemble, un tout compact et à travailler ainsi avec fruit pour

Dieu et pour l'Eglise, comme le demandent instamment le Saint-Père et l'Evêque. Entrant alors dans le détail, le conférencier expose l'organisation pratique de l' « Union Catholique », le but avant tout religieux de ses groupements, et il fait passer rapidement sous les yeux de son auditoire les différentes œuvres qui, de nos jours, sollicitent l'attention des catholiques... Il termine en conjurant de nouveau ses auditeurs de s'unir, de s'entendre en vue de défendre les intérêts religieux, pour le plus grand bien de la paroisse et du diocèse tout entier...

En quelques mots, M. le Curé exprime ses remerciements à M. le chanoine Le Roy, pour sa causerie si bien documentée et en même temps si pratique, et qui a été écoutée avec une attention si soutenue ; puis, après avoir désigné quelques notables pour faire partie du comité directeur, il fit élire, séance tenante, les membres du bureau.

Pont-l'Abbé possède donc les cadres de son « Union Catholique » qui compte déjà 178 adhérents. Puisse cette création être pour nos catholiques le point de départ d'une union, d'une entente plus réelle, afin qu'ils se groupent plus étroitement autour de leur dévoué Curé et lui viennent en aide, de façon plus active, pour le bon fonctionnement et la prospérité des œuvres nombreuses que son zèle a établies en vue du bien de tous ses paroissiens !

X.

IV. Loctudy. — L'Union Catholique vient d'être établie à Loctudy. M. le Recteur avait invité ses bons paroissiens à une conférence que devait faire M. Kerbaol, recteur de Guilvinec. Dimanche dernier, à l'issue des vêpres, malgré le mauvais temps, 230 hommes se trouvaient réunis dans la salle du patronage.

Le conférencier, par un langage simple et éloquent, sut toucher et convaincre son nombreux auditoire, qui ne lui ménagea pas ses applaudissements. Après avoir rappelé les différentes persécutions qu'ont eu à subir les catholiques de France durant ces dernières années, il montre les injustices criantes dont ils sont victimes, par exemple, pour les écoles ; il réclame la répartition égale des secours et subventions de la commune entre tous les enfants pauvres, sans privilège au profit des élèves de l'école laïque... L'orateur termina en adjurant les catholiques de Loctudy de s'inspirer de l'exemple des catholiques allemands, de s'unir sur le terrain religieux pour la défense et la revendication de leurs droits.

180 adhésions furent recueillies à la suite de cette belle conférence ; plusieurs, empêchés d'y assister, se feront sans doute un devoir de s'inscrire à l'Union paroissiale...

La réunion se termina par une intéressante séance de cinématographe, que donna M. Rozuel, le zélé directeur du patronage.

Y. C.

V. Brasparts. — Le dimanche 11 Février, à l'issue de la grand'messe, réunion des catholiques dans un local dépendant du presbytère, pour la formation du Comité paroissial.

Archives diocésaines Quimper et Léon

M. le Recteur résume en quelques mots la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque touchant l'Union Catholique, et ensuite le Comité paroissial, comprenant un président, deux vice-présidents, un trésorier, un secrétaire et dix membres, est élu par acclamation. La prière dite, on s'est séparé en promettant tous de travailler à faire naître et prospérer les œuvres utiles dans la paroisse et à organiser la défense catholique.

VI. Guilligomarc'h. — Dimanche 11 Février, à l'issue des vêpres, au presbytère de Guilligomarc'h, s'est tenue une réunion sous la présidence de M. Perhirin, recteur. Après une courte prière, la parole fut donnée à M. l'abbé Bellec, missionnaire.

Pourquoi sommes-nous et pourquoi nous sentons-nous si faibles? Parce que nous nous croyons seuls. La bataille est engagée. Il nous faut une arme de combat. L'union, en remédiant à notre faiblesse, nous rendra forts dans la revendication de nos droits de catholiques. Groupons-nous donc, et marchons la main dans la main... Voilà ce que le conférencier, dans une causerie simple et amicale, a développé devant ces soixante braves paysans, qui, malgré le très mauvais temps de toute la journée, n'avaient pas hésité à répondre à l'appel de leur pasteur.

La formation d'une Union Catholique fut aussitôt décidée pour Guilligomarc'h ; les membres du Comité furent élus par acclamation, et tous les assistants donnèrent leur adhésion à cette association qui promet d'obtenir les meilleurs résultats.

VII. Plouhinec. — Dimanche 11 Février, à Plouhinec, M. l'abbé Piriou exposait le programme de l'Union dans deux assemblées successives.

La première, plus intime, se tenait dans une grange attenant au presbytère : que les bons chrétiens de la paroisse s'unissent autour de leur Recteur, en dehors et au-dessus de la politique, pour favoriser le développement ou la fondation des œuvres paroissiales, catéchismes, confréries, écoles, œuvres de presse, groupements d'hommes et de jeunes gens ; que les catholiques s'unissent encore pour revendiquer les droits de l'Eglise si souvent violés, et les droits des catholiques en tant que tels, cela ne peut que paraître très naturel à d'excellents chrétiens comme les 50 hommes qui se trouvaient là réunis. Aussi décident-ils la création immédiate de l'Union de Plouhinec et, par acclamation, ils désignent les douze membres du bureau.

Après le Rosaire et les Vêpres, nouvelle réunion : cette fois, c'est en plein air, monté sur une table, que le conférencier essaie de se faire entendre, même des femmes qui avaient voulu forcer la consigne et envahir la cour. Il y eut bien un commencement de pluie ; mais qu'est-ce que cela pour des marins? Bien que la conférence durât près d'une heure, personne ne broncha : et c'est avec l'intérêt le plus ardent et la plus visible sympathie que les 250 hommes présents (sans compter les femmes qui se tenaient hors de la cour) suivirent l'exposé de la question de la R. P. scolaire,

la critique de la neutralité et des mauvais livres. Lorsque le conférencier développa les principales revendications de l'Union : liberté d'association, liberté de prêcher, droit pour les catholiques à occuper les fonctions publiques, droit des soldats catholiques à vivre en bons chrétiens, droit des marins catholiques à mourir chrétiennement, des exclamations significatives partaient de divers points de la cour. C'est dire quel accueil sympathique ferait le peuple de chez nous à nos revendications si elles lui étaient exposées souvent, et quels résultats produirait en ce sens une campagne d'opinion incessante. Grâce aux 250 membres de l'Union, cette campagne va se faire à Plouhinec. Puisse-t-elle y porter tous ses fruits !

Œuvre des Ouvriers Agricoles d'Eure-et-Loir. — On nous adresse, de Chartres, la circulaire suivante, au sujet d'une œuvre que la *Semaine religieuse* a déjà recommandée :

Dans quelques semaines, va recommencer l'exode annuel des ouvriers de Bretagne vers nos plaines de Beauce. Chaque année, ils viennent par centaines, à tout hasard, font dans les villes où ils attendent l'embauchage un séjour démoralisant, restent 6 mois durant au milieu de nos populations peu religieuses, livrés à eux-mêmes, sans oser s'affranchir du respect humain. A leur retour, trop souvent, ils sont exploités par des chevaliers d'industrie. Sur l'une de nos places, en Septembre dernier, nous rencontrions un brave Breton, tout en larmes, qu'un soi-disant pays avait allégé de 230 fr., fruit de son travail au cours de la saison. Ce n'est malheureusement pas un fait isolé ; chaque année, la gazette de nos tribunaux est pleine de semblables aventures.

L'Œuvre des Ouvriers Agricoles d'E.-et-L. se propose de remédier à ces misères. A cet effet, a été établi un « Office de placement », 3 bis, rue des Lisses, à Chartres. L'an dernier, une vingtaine de Bretons ont bénéficié de ses services ; beaucoup d'autres, partis de leur pays à tout hasard ou venus sans recommandation, n'ont pu, à notre grand regret, en profiter ; car l'œuvre doit garder la préférence aux ouvriers prévoyants qui ne quittent pas leur pays sans avoir une place. Il est de son devoir de ne présenter aux cultivateurs que des hommes offrant des garanties morales sérieuses.

Cette année, l'Œuvre des Ouvriers Agricoles d'E.-et-L. offre de nouveau ses services aux Bretons émigrants. Que leur demande-t-elle ?

1° De s'engager à remplir leurs devoirs religieux ;

2° De faire connaître au Directeur de l'œuvre des O. A., *leur âge*, l'emploi qu'ils sollicitent, le moment où ils comptent quitter la Bretagne, le temps pendant lequel ils désirent rester en Eure-et-Loir, le prix qu'ils veulent gagner ;

3° De lui adresser ces renseignements accompagnés *de la recommandation de Messieurs les Recteurs, plusieurs semaines à l'avance.* Dès maintenant nous les recevons.

Cette dernière condition est très importante, pour permettre de trouver des places sérieuses. Aussitôt, nous avertissons les ouvriers en Bretagne ; il nous disent s'ils acceptent la proposition ; nous leur traçons leur itinéraire et *ils ne partent pour leur destination qu'à coup sûr, après avoir avisé le patron de l'heure de leur arrivée.*

De notre côté, nous les mettons en rapport avec le curé de la paroisse,

Archives diocésaines Quimper et Léon

qui se fait un devoir de les visiter et de leur rendre tous les services d'ordre matériel, moral et religieux.

Ainsi comprise, l'Œuvre des Ouvriers Agricoles est doublement avantageuse : elle soustrait ses membres aux inconvénients de l'isolement, de l'entrainement et de l'exploitation ; elle fournit aux bons patrons des ouvriers sérieux et chrétiens, surtout si MM. les Recteurs ne nous recommandent, comme nous le leur demandons, que des hommes consciencieux.

Dès maintenant, pour la saison des binages, adresser les demandes à M. l'abbé Charpentier. directeur de l'Œuvre des Ouvriers Agricoles, 3 bis, rue des Lisses, Chartres.

Mgr l'Evêque de Quimper est d'avis que l'on fasse des réunions d'émigrants dans les centres où ceux-ci sont particulièrement nombreux. Sur la demande des curés et recteurs, M. le chanoine A. Le Roy irait volontiers présider les réunions, y donnerait aux intéressés toutes les explications désirables et servirait ensuite d'intermédiaire pour le placement de nos compatriotes dans les régions où ils se rendent.

BIBLIOGRAPHIE. — **I. Un Capucin Breton au XVII^e siècle : Le Père Joseph de Morlaix**, *par le* P. René de Nantes, O. M. C. — Un volume in-8° de 125 p. (Paris, Librairie Saint-François, rue Cassette, 4). — Couvin (Belgique), maison St-Roch). Prix du volume : 2 francs.

Nous ne pouvons mieux faire connaitre et recommander cet ouvrage qu'en reproduisant la lettre suivante, écrite à l'auteur par Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon.

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER ET DE LÉON

Quimper, le 9 Février 1912.

Mon Révérend Père,

J'ai lu avec un très vif intérêt la biographie du Capucin Breton, dont les documents du XVII^e siècle vous ont permis de faire revivre la physionomie si apostolique.

Le Père Joseph de Morlaix fait autant d'honneur à son pays d'origine qu'à son Ordre : son talent fut égal à sa sainteté, et ce n'est pas peu dire.

Il a été aussi indépendant dans ses prédications à la Cour que dans ses discussions victorieuses avec les protestants et les jansénistes, sans cesser de se dévouer à l'apostolat populaire comme il convient à un fils de saint François.

Je vous félicite d'avoir mis en relief son mérite et je vous remercie d'avoir si bien montré, dans toute la conduite de sa mère, Madame de Kerven, les vertus que doit pratiquer la mère chrétienne.

Veuillez agréer, mon Révérend Père, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués en N. S. J. C.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Une Abbaye bretonne d'autrefois : N.-D. du Relecq, en Plounéour-Ménez, par M. l'abbé Cornou.

Cette jolie plaquette de 48 pages, illustrée de 7 photogravures, nous conte, autant que la rareté des documents permet de la retracer, l'histoire de la célèbre abbaye fondée au VI^e siècle par saint Tanguy. C'est, outre ce qui concerne spécialement l'abbaye, ses curieuses origines, ses transformations successives et son déclin, un aperçu d'ensemble sur le développement du monachisme en Bretagne. Ce petit travail, d'une lecture agréable et instructive, aidera certainement au renouveau de la dévotion à N.-D. du Relecq.

En vente au presbytère de Plounéour-Ménez. Prix : 0 fr. 50 ; franco 0 fr. 60.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Le Saint-Père continue à donner de nombreuses audiences. Parmi les évêques français et personnages marquants reçus ces jours derniers, on cite Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, Mgr Rumeau, évêque d'Angers, et le R^me abbé Dom Pothier.

— **Le 16^e centenaire de l'édit de Constantin.** — Cette année, les catholiques célébreront à Rome, en Italie et dans le monde entier, le 16^e centenaire de la victoire remportée par Constantin à *Ponte Milvio* sur Maxence. Cette victoire, due à l'apparition d'une croix dans les airs, avec l'inscription : *in hoc signo vinces*, préparait la conversion du vainqueur. On sait que, devenu maître de Rome et du monde, Constantin érigea la croix en public, comme un signe d'honneur. Avant de se retirer en Orient, à Constantinople, pour laisser au Vicaire de Jésus-Christ la souveraineté dans Rome, il fit construire plusieurs églises. Son édit assura le triomphe du christianisme sur le paganisme. Celui-ci prétend revivre aujourd'hui dans les idées et dans les mœurs : c'est une raison de plus de célébrer le glorieux anniversaire du *Labarum* ou étendard de la croix. On a, paraît-il, conçu le projet d'ériger par souscription une église monumentale sur le terrain même où apparut la croix et où fut gagnée la victoire.

L'initiative de cette commémoraison solennelle a été prise par l'*Association de la Sainte Croix* et le *Collegium Cultorum Martyrum*, qui a pour protecteur le cardinal Cassetta. Le Saint-Père lui a fait savoir qu'il approuve hautement le projet et qu'il nomme un conseil supérieur chargé de l'étendre à tout l'univers, afin qu'il soit une grande manifestation de foi et une invitation pressante aux catholiques de se serrer autour de la chaire apostolique.

Episcopat. — Le Souverain Pontife a nommé évêque de Valence, en remplacement de Mgr Chesnelong, promu archevêque de Sens, M. de Gibergues, supérieur des Missionnaires diocésains de Paris.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Mgr de Gibergues est né à Paris, en 1855, d'une famille originaire d'Auvergne ; il fut ordonné prêtre en 1881. Depuis 1890, il s'est consacré avec un admirable dévouement auquel tout le monde rend hommage à l'Œuvre des Missionnaires diocésains de Paris.

Son éloquence, son esprit apostolique, son zèle ardent, la fécondité de son ministère l'avaient depuis longtemps désigné pour l'épiscopat.

Son humilité a toujours redouté l'honneur qui lui est fait aujourd'hui. Mais le choix du Saint-Père ne pouvait être plus heureux.

***

Mgr Renouard, évêque de Limoges, souffre depuis plusieurs jours d'une grippe que son grand âge rend inquiétante. Le vénérable malade a reçu l'Extrême-Onction.

PARIS. — **L'œuvre des catéchismes.** — A l'occasion du récent Congrès des catéchismes, S. Em. le Cardinal-Archevêque de Paris a reçu du Saint-Père la lettre suivante :

« Déjà, et de grand cœur, Nous avons loué l'œuvre des catéchismes, qui Nous était représentée comme florissante dans votre pays. Mais voici qu'en même temps que Nous recevons l'annonce d'un nouveau Congrès des catéchistes de toute la France, qui doit avoir lieu à Paris, sous votre présidence, Nous apprenons que, par un bienfait de la miséricorde de Dieu et par les efforts des bons, cette œuvre a fait de tels progrès que le nombre des femmes pieuses qui travaillent efficacement à la bonne éducation de l'enfance s'élève jusqu'à quarante mille. Il y a donc lieu, Notre cher fils, d'ajouter à l'éloge déjà donné Nos félicitations, et Nous le faisons de tout cœur.

» Puissent ces femmes pieuses, et aussi tous ceux qui s'appliquent à développer cette œuvre si salutaire, trouver dans ce témoignage de Notre bienveillance une récompense de leur zèle éprouvé, et un encouragement à le dépenser encore plus largement dans l'avenir !

» Que cette marque de Notre paternelle charité soit confirmée par la bénédiction apostolique : Nous l'accordons très affectueusement à tous les associés de l'œuvre, aux enfants qu'ils instruisent, et à vous, Notre cher fils, comme gage des faveurs célestes.

» Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 25 Janvier 1912, année neuvième de Notre Pontificat.

» PIE X, PAPE. »

— **Arrêts importants de la Cour de cassation.** — La chambre civile de la Cour de cassation, présidée par M. le premier président Baudoin, vient de rendre deux arrêts fort importants en matière religieuse. Pour la première fois, elle a reconnu l'autorité de l'évêque en cas de conflit entre deux prêtres.

Elle a décidé, en effet, que, en cas de conflit entre deux prêtres, l'un desservant une cultuelle non autorisée par l'Eglise, l'autre nommé par l'évêque, selon les lois canoniques, ce dernier a le droit de s'adresser aux tribunaux pour être mis en possession des objets du culte et des clefs de l'église. Les tribunaux n'ont pas, en ce cas, à contrôler l'acte épiscopal conférant au desservant ses pouvoirs. Il ne peuvent que le sanctionner.

Mort de l'ex-Père Hyacinthe. — M. Loyson, qui fut jadis le Père Hyacinthe, vient de mourir à Paris, âgé de 85 ans, sans s'être réconcilié avec l'Eglise. Ses funérailles ont été célébrées au temple protestant.

On connait l'histoire lamentable de sa chute : religieux Carme, il prêcha dans les principales églises de France, notamment à Notre-Dame de Paris. Mais sa doctrine n'était pas en rapport avec son éloquence vraiment remarquable. Il émit en chaire des propositions hasardées, et refusa de se soumettre aux observations de ses supérieurs... Tôt après, il rompit entièrement avec l'Eglise catholique, se maria à une Américaine, fut curé schismatique à Genève, puis chef de l' « Eglise gallicane », à Paris, où il vient de mourir, triste — inquiet, sans doute — excommunié et à peu près inconnu.

Triste fin de la triste vie d'un prêtre égaré qui, s'il avait été fidèle à la grâce, était appelé à briller comme une lumière éclatante, et frappant exemple de la stérilité qui attend les plus beaux rameaux lorsqu'ils se détachent du tronc de l'Eglise de Jésus-Christ !

Pèlerinages nationaux de 1912, sous la présidence d'honneur de S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris. — 1° Pèlerinage à Rome et en Italie, du 14 Mai au 1er Juin, organisé par le Comité national des Pèlerinages, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris XVIIIe (Basilique de Montmartre), et présidé par Mgr Odelin, vicaire général de Paris, prélat de la Maison de Sa Sainteté.

Itinéraire : Les Avants, Montreux, Lac Léman, Simplon, Lac Majeur, Milan, Venise, Padoue, Bologne, Florence, Naples, Pompei ; 5 jours à Rome ; Assise, Lorette, Gênes, Lacs de Côme et de Lugano, Saint-Gothard, Lac des Quatre-Cantons, Lucerne.

Départs : *a)* de Paris ; *b)* de Lyon (jonction en Suisse) ; *c)* de Marseille avec programme spécial, acheminement direct et prix réduits.

2° L'Autriche, du 5 au 20 Septembre, pour le Congrès eucharistique international de Vienne ; célèbre pèlerinage de Mariazell ; N.-D. des Ermites d'Einsiedeln (Suisse).

3° Pèlerinage de Montmartre à La Salette (Juillet-Août).

Demander l'Ave-Maria-programme (joindre un timbre) au Bureau central des Pèlerinages, 33, rue du Chevalier de la Barre, Paris XVIIIe.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Au désert avec Jésus-Christ. Lectures pour la Sainte Quarantaine, par H. BLAISE, chanoine honoraire, curé de la Basilique du Sacré-Cœur à Nancy. (Nancy, Drioton, libraire, faubourg Stanislas, 12.) — Un beau volume in-12 de 590 pages. Prix : 4 fr. ; par poste, 4 fr. 50.

Sous des titres intéressants, cet excellent volume offre aux prêtres dans le ministère qui cherchent de bonnes lectures pour les offices de Carême, et aux âmes pieuses, des sujets de méditations solides, substantiels, présentés avec art et sous une forme neuve sur les questions essentielles de l'ascétisme chrétien. Beaucoup de traits historiques bien choisis, de nombreuses citations des meilleurs auteurs et surtout de Lacordaire, en rendent la lecture facile et attrayante.

Guide de la jeunesse, par l'abbé DE LAMENNAIS, précédé d'une démonstration de la religion par le Dr Jacques Balmès, et d'un abrégé d'histoire sainte par Bossuet, 15e édition. 1 vol. in-32. Prix : 1 franc. (Téqui, édit.)

C'est vraiment un guide avec les prières du chrétien, des prières pendant la messe par Fénelon, des exercices pour la confession, la communion et les vêpres du dimanche : c'est donc aussi un paroissien qu'on peut relier.

(Annales catholiques.)

A Quimper, librairie J. Salaun.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes du Carnaval 1912. — *Validité exceptionnelle des billets aller et retour.* — A l'occasion des Fêtes du Carnaval, la Compagnie d'Orléans rendra valables, du jeudi 15 Février au dernier train du mercredi 21 Février, les billets aller et retour ordinaires à prix réduits, délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. nos 2 et 102.

Ces billets conserveront leur durée normale de validité lorsqu'elle expirera après le 21 Février.

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement **les Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczémas,** toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, **Epilepsie, Neurasthenie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes.**
Ecrire à l'*Abbé LAURET*, Curé d'Ervauville *(Loiret)*.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— *Fondée en 1858* —
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

TOURMENTS DE L'ESTOMAC

MLLE LOUISE BASSET, institutrice à Fortuniés, commune de Dienne (Cantal), nous a écrit :



« Pendant plusieurs mois, j'ai souffert de l'estomac. Je ne pouvais presque plus rien digérer et si je sortais d'une alimentation excessivement légère, il me fallait endurer la torture pendant plusieurs heures. Pour ne pas souffrir, j'en étais arrivée à ne presque plus manger. J'avais naturellement beaucoup maigri et j'étais devenue faible. J'avais pris beaucoup de médicaments et n'avais éprouvé aucune amélioration. En présence de cet insuccès, j'avais commencé à perdre l'espoir de guérir. J'ai voulu faire un essai de vos Pilules Pink dont j'avais beaucoup entendu parler. Vos pilules m'ont soulagée tout de suite. Elles m'ont rendu des digestions parfaites. De nouveau je suis forte et je me porte bien. »

Il ne faut pas vous désoler si vous souffrez de l'estomac et croire que vous en souffrirez toujours, car les Pilules Pink vous débarrasseront de cette maladie très facilement. Quand un sang pauvre circule à travers l'estomac, ce dernier ne tarde pas à ne plus faire qu'imparfaitement son travail de digestion. Les Pilules Pink font en peu de temps la réparation de l'organisme parce qu'elles donnent du sang riche et pur. Les organes ne s'affaiblissent que parce que le sang qui doit les nourrir est devenu pauvre et de mauvaise qualité.

Ajoutons que le traitement des Pilules Pink est le moins compliqué qui soit. Il suffit de prendre une ou deux pilules après chaque repas et il n'est pas nécessaire de changer quoi que ce soit à ses habitudes.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte, et 17 fr. 50 les 6 boîtes franco.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FLEURS Pr ÉGLISES et APPTS
AU LYS de PAQUES, Mon LÉON LHOMER

45, rue de Sèvres, Paris, 45, dans la cour, en face les Magasins du Bon Marché.

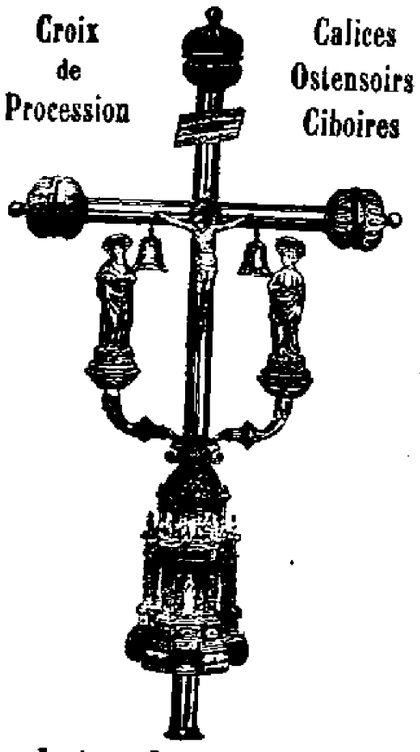
CATALOGUE 2.000 modèles contenant tous articles de décorations pour **JEANNE D'ARC.**
Catalogue spécial fournitures **gratuit franco.**

SUCCURSALES : 35, rue de Sèvres et 97, rue du Bac.

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE
14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices Ostensoirs Ciboires



Chasublerie — Bannières



Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 23 Février 1912. N° 8.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon *sur l'état de la Vie chrétienne dans le diocèse*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1912 (à suivre) ; Les Œuvres économiques et le clergé ; Prédicateurs du Carême ; Nominations ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Anniversaire du Sacre de Monseigneur ; Récollections sacerdotales ; Retraites ; Avis de services anniversaires ; Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse ; Nécrologie ; Ergué-Gabéric ; Plonéis ; Union Catholique diocésaine : Bourg-Blanc, Rédéné ; Défense sacerdotale ; Chez les Bretons de Paris. — Conférence à Quimper.

III. — Chronique générale : Au Vatican.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Février. — 1er Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.

Lundi, 26. — S. MATHIAS, APÔTRE *(du 25 Février)*. Double de 2e classe. Rouge.

Mardi, 27. — Ste Marguerite de Cortone, Pénitente *(au Supplément)*. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 28. — *Quatre-Temps.* — De la férie. — Ou office votif de S. Joseph ; semi-double. Blanc.

Jeudi, 29. — S. Ruellin, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 1er Mars. — *Quatre-Temps.* — La Sainte Lance et les SS. Clous de N. S. Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 2. — *Quatre-Temps.* — S. Joévin, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 3. — 2e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Tréboul	du 24 au 25 Février
Ile-de-Batz	du 26 au 29 —
Lannéanou	du 1er au 3 Mars

Archives diocésaines d[illegible]uimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon *sur l'état de la Vie chrétienne dans le diocèse,* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1912.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — Depuis quatre ans déjà, Nous vivons au milieu de vous. Il Nous a été donné de visiter plusieurs fois vos villes principales et vos grands pèlerinages, et au moins une fois toutes les régions du Diocèse. Nous aimons à vous remercier de l'accueil empressé qui Nous a été fait partout sans exception, et de l'enthousiasme populaire qui Nous a réjoui dans la plupart de vos paroisses.

Il Nous semble que Nous vous avons vus maintenant d'assez près pour pouvoir, avec fruit, vous entretenir des points faibles de votre vie religieuse, et, en recherchant les causes des faiblesses, vous en indiquer les remèdes.

Pourquoi la Lettre pastorale a pour objet l'état du diocèse.

Dans quelques mois, Nous irons à Rome pour rendre compte au Souverain Pontife de l'état de Notre Diocèse. Un questionnaire nouveau, très long et très détaillé, Nous est adressé du Vatican pour Nous diriger dans la rédaction de ce compte rendu officiel. Or, ce questionnaire ne Nous demande pas seulement des renseignements sur toute l'organisation de la vie chrétienne dans la Cornouaille et le Léon, sur la Foi et le Culte divin, sur le Clergé, les Confréries et les Œuvres ; il Nous demande aussi, dans un chapitre spécial, des renseignements sur *le Peuple en général* et sur la mesure dans laquelle il participe à la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Nous voulons, dès aujourd'hui, ébaucher ce chapitre, et en faire la matière de Notre Lettre Pastorale pour le Carême de l'an de grâce 1912. Cette lecture provoquera dans vos âmes de sages réflexions. Il est toujours utile d'examiner sa conscience, de discerner et de juger le bien ou le mal contenus dans ses actes, non pour se glorifier, ni pour se décourager, mais pour prendre des résolutions meilleures, en vue

du bien à développer, des erreurs et des fautes à réparer, et de l'avenir à assurer.

En écrivant cette Lettre, Nous Nous souviendrons des paroles, à la fois menaçantes et consolantes, dites par le Fils de l'Homme, dans l'Apocalypse, aux Anges, c'est-à-dire aux Evêques des sept Eglises d'Asie, et par eux à leurs chrétiens : « Je connais tes œuvres, ton labeur, ta patience... Mais je sais que tu t'es relâché de ton premier amour. — Je connais ta tribulation et ta pauvreté... Voici que le diable va jeter quelques-uns de vous en prison... Sois fidèle jusqu'à la mort, et je te donnerai la couronne de la vie. — Je sais où tu habites : là où se trouve le trône de Satan. Tu es fidèle à mon nom. Tu n'as point renié ta foi. Mais tu as chez toi des gens attachés à la doctrine de Baal... Repens-toi ! — Je connais... ta foi, ta bienfaisance, et tes dernières œuvres, plus nombreuses que les premières. Mais j'ai contre toi que tu laisses la femme Jézabel, se disant prophétesse, enseigner et séduire mes serviteurs... Je rendrai à chacun de vous selon yos œuvres. — Je connais tes œuvres. Tu as la réputation d'être vivant. Mais tu es mort. Sois vigilant, et ranime en toi ce qui allait encore mourir. — Je connais tes œuvres... Parce que tu as gardé mes préceptes sur la patience, moi aussi je te garderai de l'heure de l'épreuve. — Je connais tes œuvres. Tu n'es ni froid, ni chaud. Je vais te vomir de ma bouche... Moi, je reprends et je châtie tous ceux que j'aime. Aie donc du zèle, et repens-toi. — Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur un trône, comme j'ai vaincu moi-même, pour m'asseoir ensuite avec mon Père sur son trône » (1).

Ne trouvez-vous pas, Nos très chers Frères, dans ces reproches, ces conseils, ces promesses de l'Apocalyse, des leçons qui touchent vos consciences et vont à vos cœurs ? Vous en reconnaîtrez l'écho dans tout ce que Nous allons vous dire en esquissant le tableau de votre vie, telle que Nous avons pu la connaître. Ni les félicitations ni les menaces de Notre Seigneur n'y seraient assurément déplacées.

L'état des églises.

II. — Il vous féliciterait, Nos très chers Frères, de l'état matériel de vos églises. Non seulement elles demeurent ouvertes, grâce à la fermeté de votre attitude. Mais elles sont pour la plupart bien entretenues ; et, presque toujours, c'est au prix de vos propres sacrifices. Beaucoup de municipalités, en effet, n'ont pas su comprendre que cette charge leur incombe, en conscience aussi bien que légalement, puisque, par une fiction sacrilège, la loi leur en attribue la possession, et qu'elles se sont enrichies des biens provenant de l'ancien budget des cultes. Puissent les municipalités chrétiennes se

(1) Apoc., chap. II et III.

Archives diocésaines Quimper et Léon

rendre enfin compte de cette obligation grave et la remplir ! N'hésitez pas à leur rappeler ce devoir, à l'heure des élections prochaines.

Votre charité particulière a suppléé noblement au défaut des deniers publics, quand on vous les a refusés. Vous avez restauré les églises de Plougoulm, de Briec, de Loc-Brévalaire ; commencé la construction de Notre-Dame de Kerbonne, de Sainte-Barbe du Pont-de-Buis, de Saint-Michel de Brest ; préparé celle des nouvelles églises de Concarneau et d'Audierne. Et voici que la piété généreuse d'une famille Nous permet en outre d'ouvrir, au Port de Commerce de Brest, une grande chapelle de secours, dédiée à Notre-Dame des Anges, et déjà très fréquentée. La persécution, au lieu de diminuer le nombre de nos églises, l'aura notablement augmenté.

Vous remarquerez pourtant que quelques-unes de vos chapelles de dévotion, faute d'entretien suffisant, risquent de disparaître, comme ont disparu, au siècle dernier, Languidou, Lambourg, Pont-Christ, Saint-Mathieu de la fin des terres, Landévennec, et bien d'autres, dont nous ne possédons plus que des ruines encore grandioses, tardivement protégées par les Beaux-Arts ou par le respect religieux de quelques propriétaires croyants.

Gardez avec un soin jaloux toutes les maisons de Dieu, de la Vierge, et des Saints, que vous ont léguées vos aïeux. C'est le patrimoine le plus sacré de vos paroisses et leur parure la mieux appropriée. Toute votre vie surnaturelle s'y alimente. Les âmes de vos ancêtres y ont laissé leur empreinte. Dieu en est le maître, à un titre tout particulier et très réel. Vous les lui avez données. Il ne s'en est jamais dessaisi. Un double sentiment de foi et de justice vous fait un devoir de sauvegarder à tout prix son domaine et de ne jamais le laisser profaner ni tomber en ruines. Nous offrons en exemple à la piété populaire le zèle intelligent avec lequel les habitants de Camaret ont restauré, l'année dernière, leur chapelle de Notre-Dame de Rocamadour, à moitié détruite par un incendie. Daignent Notre Seigneur et sa Sainte Mère bénir les prêtres et les fidèles qui sauront ainsi leur garder ou leur rendre les monuments antiques de la piété bretonne !

La liberté des processions.

Pouvons-Nous quitter ce sujet sans vous exprimer encore un regret et un espoir ? Notre Seigneur, qui possède chez nous tant de belles églises, jouit-il toujours, pour ses cérémonies, en dehors de ces lieux sacrés, de la liberté et de l'honneur qui lui sont dus ? Dans la plus grande de vos cités, volontiers libérale sous les autres rapports, les processions et le port solennel du viatique sont encore interdits. Ne perdez pas de vue cette douloureuse violation du droit de Jésus-

Christ. Après le culte national, voici qu'on lui refuse le culte public ! Beaucoup de nos malheurs ont peut-être leur origine dans ce déni de justice, qui est en même temps un blasphème. Si, selon le mot de l'Apocalyse, vous êtes « fermement attachés au nom de Dieu » et si « vous n'avez pas renié votre foi », montrez-le, dès que les circonstances le permettront, et réclamez pour lui son droit divin, qui est aussi votre droit de catholiques.

L'état des âmes. — La propagande protestante.

III. — L'état des églises dans un pays est ordinairement révélateur de l'état des âmes.

Nous devrions donc croire que tout Notre Diocèse est parfaitement chrétien.

On Nous signale pourtant, et Nous n'enregistrons pas cette constatation sans une profonde tristesse, que, dans quelques-unes de nos campagnes, et plus encore sur certains points de nos côtes, au Guily en Poullaouen, à Concarneau, à Lesconil en Plobannalec, à Primel en Plougasnou, et, dans la région du Tréguier, aux frontières des Côtes-du-Nord, les protestants ont essayé de faire quelques nouvelles recrues. Nous voulons espérer que ces pauvres âmes, plutôt séduites que convaincues, reviendront, après réflexion, à la religion de leur enfance, et répareront ainsi un scandale qui fut inconnu de nos aïeux et qui n'a déjà que trop duré.

Les manifestations de la foi.

Ce malheur est compensé par la splendeur croissante de vos grands pèlerinages et de vos dévotions locales.

Vous avez confiance dans les Saints innombrables de votre race, et vous les honorez, dans vos pardons et vos *Troménies*, avec une tendresse originale et touchante, où la foi des aïeux se reconnaîtrait toujours vivante.

A la Sainte Vierge, qui est leur Reine, vous rendez un culte à la fois solennel et intime, qui éclate avec un charme indéfinissable, au Folgoët, à Rumengol, à Notre-Dame des Portes, à Kernitron, à la pointe du Raz, à Lambader, à Berven, à Trézien, à la Salette de Morlaix, et qui trouve une expression tout aussi émouvante dans votre fidélité au Rosaire et dans l'envoi de milliers de pèlerins qui vont, chaque année, vous représenter à Lourdes.

Vous entourez partout le Saint Sacrement d'honneurs qui vont sans cesse grandissants, et qui se manifestent avec autant de puissance et d'ampleur dans vos groupements d'hommes du Sacré Cœur que dans vos Congrès Eucharistiques et dans vos pèlerinages à Montmartre.

Enfin, quand se fait entendre chez vous l'appel des Missions, vous n'hésitez pas, vous ne discutez pas, et c'est, dès le premier jour, un spectacle qui, partout ailleurs, serait

Archives diocésaines Quimper et Léon

impressionnant et rare. Car vos travaux sont suspendus. Votre vie se concentre à l'église et dans le cimetière qui l'entoure. Chaque semaine qui s'écoule est un dimanche prolongé. Vous n'appartenez plus qu'à Dieu. Vous n'écoutez plus que ses prêtres. Et, quand vous sortez de cette atmosphère surnaturelle, votre vie renouvelée a reconquis sa force et son ressort.

Dans tout le Diocèse, d'ailleurs, le peuple, presque en entier, remplit ses devoirs religieux. Les paroisses mêmes où Nous avons eu la douleur de supprimer temporairement le culte, parce qu'on y refusait au prêtre l'habitation décente à laquelle Nous entendons tenir, Nous ont consolé par la joie qu'elles ont montrée lors du retour du Clergé et durant les Missions réparatrices qui leur ont été prêchées. Enfin, Nous savons que vos églises sont pleines le dimanche et pieusement fréquentées sur la semaine. Toutes les classes de la société s'y rencontrent. Les prières, les chants, les communions, toutes les pratiques traditionnelles de notre foi, entretiennent chez vous une vie religieuse très intense. C'est l'éloge que vous accordent loyalement vos prêtres, aussi bien que les étrangers qui vous visitent. Cet éloge a son prix. Fasse le Ciel qu'il soit toujours ratifié par Dieu !

Symptômes inquiétants et nécessité de l'Union Catholique.

Cependant, Nos très chers Frères, en réalité, la pratique religieuse n'est pas toujours une garantie suffisante de la vigueur de la vie surnaturelle. Votre foi est profonde autant que votre pratique est fidèle. Mais Nous Nous demandons si l'énergie ne commence pas à lui manquer. Le temps où nous vivons en exigerait pourtant plus qu'autrefois, et tout conspire à la diminuer. C'est pour en accroître l'activité, au moins dans une élite, par la vertu de l'association, que Nous vous avons provoqués à entrer dans cette *Union Catholique*, dont la nécessité Nous apparaît de plus en plus évidente.

Nous trompons-Nous en affirmant que le défaut propre des Bretons semble être une certaine inaptitude à se grouper, excepté parfois pour le mal ; une inhabileté maladive à défendre leurs croyances, même quand ils y demeurent attachés ; un respect humain déraisonnable, qui, hors de leur milieu, les pousse, dirait-on, à avoir honte de n'être pas aussi mauvais que les autres ?

Ce mal est compliqué. Mais il a pour élément essentiel une sorte de paralysie de la volonté chrétienne, qui se manifeste aux heures de crise, quand justement on aurait le plus besoin de *tendre* l'âme pour la défense ou pour l'attaque. En cas de paralysie morale, il faut commencer par réagir sur soi-même, pour pouvoir ensuite agir au dehors. C'est le résultat que Nous voudrions obtenir par l'*Union*.

Mais, en recherchant ce résultat, Nous ne perdrons pas de vue les causes de la paralysie que Nous combattons.

On a eu raison de signaler parmi elles, dans les dernières enquêtes faites par un grand journal catholique : 1° l'ignorance religieuse ; 2° la diminution de l'esprit de foi ; 3° le défaut d'idées justes sur les matières les plus graves.

Dans quelle mesure ces défauts se font-ils sentir parmi vous, et quel remède convient-il d'y apporter ?

L'ignorance religieuse.

IV. — On ne peut pas dire que les Bretons ignorent leur Religion. Peut-être même est-il vrai, comme on l'a fait remarquer, que vous savez votre Religion à peu près aussi bien qu'un grand nombre de vos aïeux. Nous avons d'ailleurs constaté Nous-même, dans beaucoup de paroisses, particulièrement au pays de Léon, que l'enseignement du Catéchisme est poussé très loin, qu'il dure parfois jusqu'à la quinzième et seizième année. Mais cette heureuse habitude ne règne pas partout. En général, les catéchismes sont abandonnés beaucoup trop tôt. Plus tard, rien ne vient achever cette instruction religieuse insuffisante. Il en résulte, dans la masse du peuple croyant, une *ignorance relative*, que Nous déplorons et contre laquelle il est nécessaire de réagir. Car, si, dans les temps anciens, la foi a pu être vraiment solide avec des connaissances religieuses rudimentaires, c'est qu'elle n'était pas attaquée comme elle l'est aujourd'hui. Ni dans l'enfance, ni dans la jeunesse, ni dans l'âge mûr, le chrétien ne courait, sous ce rapport, de risques comparables aux dangers actuels. L'école, même laïque, était suffisamment chrétienne. Toute la vie publique, comme la vie privée, se déroulait dans une atmosphère, non seulement honnête, mais croyante. Quelle différence avec l'état présent !

Laissez-Nous, à cette occasion, vous répéter les avis que, bien souvent déjà, Nous vous avons donnés, et que Nous voulons présenter ici dans leur ensemble.

Moyens de combattre l'ignorance : 1° L'instruction religieuse ;

Assistez régulièrement aux *prédications* paroissiales, qui font passer sous vos yeux, avec ordre et clarté, les vérités chrétiennes, les raisons qui les appuient, les réponses aux objections qu'on leur oppose.

Que vos jeunes gens, sous la direction des prêtres, se groupent dans les *Cercles d'études*, où les questions relatives à la foi, à la morale, à la constitution et à l'histoire de l'Eglise, seront approfondies, et spécialement étudiées en vue des difficultés de nos jours.

A l'égard des petits enfants, jamais les mères chrétiennes n'ont eu l'obligation plus pressante qu'aujourd'hui de christianiser à fond toute la première éducation. Nous bénissons celles qui savent comprendre et remplir leur mission. Elles sont nombreuses, Dieu merci. Puissent-elles se multiplier

Archives diocésaines Quimper et Léon

encore, et montrer, à tous les foyers dont elles sont la force et la joie. qu'elles sont vraiment « du pays de sainte Anne ».

Que leurs enfants soient donc instruits du *Catéchisme*, en famille, dès le premier éveil de la raison, et qu'ils le suivent à l'église, après comme avant la première Communion solennelle, en passant, à l'heure opportune, au Catéchisme de persévérance, où leur foi s'éclairera et s'affermira d'année en année.

2° Les écoles chrétiennes ;

Quant aux *écoles* auxquelles vous devez les conduire, souvenez-vous de la loi divine. Vos enfants sont baptisés. Régulièrement, ils ne doivent et ne peuvent fréquenter que des écoles baptisées. C'est une règle de conscience formelle. Nous leur ouvrons, au prix de lourds sacrifices, des écoles catholiques. Voilà les maisons auxquelles vous devez les confier, si vous voulez que leur foi soit sauve. Vous assumeriez devant Dieu une responsabilité grave, si, pouvant les y mettre, vous alliez les conduire dans une maison païenne. Ces principes s'appliquent avec la même rigueur à l'enseignement secondaire qu'à l'enseignement primaire.

Votre conscience a déjà fait écho à Notre appel. Nos institutions secondaires ecclésiastiques comptent au moins treize cents élèves. Nos écoles primaires en ont plus de quarante mille.

Ces chiffres consolants sont pourtant loin de Nous satisfaire.

Nous voudrions, et Nous Nous efforcerons d'y parvenir peu à peu, avoir assez de maisons pour accueillir tous nos enfants chrétiens, et assez d'instituteurs et d'institutrices libres pour les instruire. Dans un pays comme le nôtre, quel est le bon catholique qui refuserait de Nous aider par son obole à soutenir une œuvre si essentielle ?

Nous n'ignorons certes pas les difficultés nouvelles qui vont aggraver la situation de nos écoles. Des lois jacobines nous promettent une surveillance tracassière, destinée à décourager nos directeurs et directrices et à mettre en fuite nos élèves.

Mais Nous gardons bon espoir.

Nous comptons sur le dévouement, la prudence, la compétence des maîtres et maîtresses pour donner pleine confiance aux familles et même pleine satisfaction aux exigences tyranniques de la loi.

Nous comptons sur l'esprit chrétien des parents, non seulement pour nous amener leurs enfants, mais encore pour nous fournir les maîtres et les maîtresses dont nous aurons de plus en plus besoin. Les âmes qui se sentent la vocation religieuse, et qui ne se croient pas capables d'affronter l'exil pour la suivre, trouveront dans nos œuvres scolaires un moyen de satisfaire leur goût du sacrifice. Que les aspirants

à cet apostolat modeste et méritoire entrent dans nos écoles de formation, à Landerneau et au Folgoët. Nous les préparerons à l'enseignement libre. Nous ne leur promettons pas de traitements élevés. Ce n'est pas ce qu'ils recherchent. L'Œuvre de Dieu n'assure jamais de récompenses humaines. Nous essaierons cependant de leur ménager des moyens d'existence suffisants pour leur temps d'activité, et de leur faciliter la préparation d'une retraite pour leurs vieux jours.

Les secours aux enfants indigents ;

Il convient de vous rappeler aussi, Nos bien chers Frères, que vous avez en main un moyen légal de procurer des secours officiels, non pas, il est vrai, aux écoles libres, mais aux enfants qui les fréquentent. Plusieurs d'entre eux appartiennent à des familles indigentes. De quel droit les communes leur refusent-elles les secours qu'elles accordent aux enfants pauvres des écoles publiques ? La justice exige et la loi permet que, au moins sur ce terrain de l'indigence, les enfants des deux écoles soient sur le même pied dans la commune ; et, en attendant qu'une autre loi, juste et nécessaire, accorde aux écoles libres des subventions proportionnelles au nombre de leurs élèves, c'est le devoir des catholiques de réclamer du moins de leurs Conseils municipaux la part de secours à laquelle leurs écoliers ont droit, et qu'aucune disposition légale n'empêche la commune de leur attribuer.

3° La surveillance de l'enseignement dans les écoles publiques..

Malheureusement, malgré tous Nos efforts, beaucoup d'enfants seront encore obligés de fréquenter les écoles publiques.

Avez-vous le droit, en conscience, de laisser sans surveillance l'enseignement qu'on leur donne, au risque de les voir paganiser par des livres ou des leçons qu'aucune loi ne devrait pouvoir tolérer ?

L'État veut, dit-il, voir de plus près ce qui se passe dans nos écoles privées. Qu'il le fasse, à condition d'être juste et de ne pas persécuter sous prétexte de surveiller.

Mais souvenez-vous, pères et mères de famille, que, ce que l'Etat entend faire chez nous, vous avez, vous, le droit et le devoir de le faire chez lui, le droit de savoir ce qu'on enseigne à vos enfants, et d'intervenir pour qu'on n'attaque en rien leur Religion, et de les retirer si vos démarches sont inutiles. Agissez, dans chaque cas particulier, en votre nom personnel. Vous serez soutenus par vos Associations de Pères de Famille. On menace d'amende et de prison les prêtres, les parents, les amis qui empêcheraient un enfant de se servir d'un mauvais livre de classe ou qui contribueraient à écarter cet enfant de l'école où sa foi est compromise. Laissez faire et laissez dire. Obéissez à votre conscience. Sauvez l'âme de vos enfants. Voilà la loi de Dieu.

(A suivre.)

Archives diocésaines Quimper et Léon

II. Les Œuvres économiques et le clergé. — Nous rappelons aux prêtres, membres de bureaux d'Œuvres économiques, que les dispenses temporaires qu'ils ont reçues expirent le 1er Mars prochain.

Ils ont eu une année entière pour faire choisir et préparer des remplaçants qui prennent la responsabilité de la gestion de ces œuvres. Mais rien ne s'oppose, bien au contraire, à ce qu'ils se fassent les auxiliaires des membres laïques responsables, c'est-à-dire auxiliaires des présidents, secrétaires ou trésoriers pour les aider dans leurs écritures.

Si des circonstances exceptionnelles les obligent à demander une dispense temporaire nouvelle, qu'ils se hâtent d'exposer leurs motifs pour que l'Autorité diocésaine régularise la situation.

Tous ceux d'ailleurs qui ont obtenu, l'année dernière, l'autorisation dont il s'agit, doivent faire connaître à l'Evêché leur situation présente par rapport aux œuvres en question.

III. Prédicateurs du Carême.,— Les prédicateurs de Carême ou de Retraite pascale, étrangers au diocèse, devront prêter le serment prescrit par le *Motu proprio* pontifical *Sacrorum antistitum*. MM. les Curés et Recteurs des paroisses où ils doivent exercer leur ministère sont spécialement délégués par Mgr l'Evêque pour recevoir ce serment, dont on trouvera le texte au Secrétariat de l'Evêché (1).

IV. Nominations. — Par décisions épiscopales du 16 et du 20 Février, ont été nommés :

Curé de Plougastel-Daoulas, M. Cardinal, chanoine honoraire, supérieur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon ;

Supérieur de la Maison Saint-Joseph, M. Goret, curé-doyen d'Huelgoat ;

Curé-doyen d'Huelgoat, M. Guillou, recteur de Landeleau ;

Recteur de Landeleau, M. Floc'h, recteur de Trégarvan ;

Recteur de Trégarvan, M. Pennec, recteur de l'Ile-Tudy ;

Recteur de l'Ile-Tudy, M. Billant, vicaire à Lanmeur ;

Vicaire à Lanmeur, M. Cabillic, vicaire de Dinéault ;

Vicaire de Dinéault, M. Guiziou, vicaire auxiliaire à Querrien ;

Recteur de Clohars-Fouesnant, M. Cléac'h (Alain), vicaire à Plouescat ;

Vicaire à Plouescat, M. Cléac'h (Jean-Louis), vicaire à Guilers ;

Vicaire à Guilers, M. Trévidic, vicaire à Saint-Ségal ;

Vicaire à Saint-Ségal, M. Failler, vicaire à Saint-Thois ;

(1) La formule du serment en question a été envoyée aux chefs de paroisses qui — à la date du 21 Février — ont fait connaître, soit directement à l'Evêché, soit à la *Semaine religieuse*, le nom de leur prédicateur étranger au diocèse.

Vicaire à Saint-Thois, M. Mazé, ancien professeur ;

Vicaire à Kernilis, M. Hanras, jeune prêtre de Douarnenez.

Monseigneur a nommé chanoine honoraire de sa Cathédrale M. Goret, supérieur de la Maison Saint-Joseph, à Saint-Pol de Léon.

V. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Péron, ancien recteur de Kerfeunteun, décédé à Châteauneuf, le 17 Février.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. L'Union des catholiques.**
II. — **Les prédications quadragésimales.**
III. — **Missions.** — BÉNODET, *du 25 Février au 10 Mars*. Président : M. L'Hévéder, missionnaire, en résidence à Quimper :
— ILE DE BATZ, *du 25 Février au 9 Mars*. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Abhervé-Guéguen, curé-doyen de Lambézellec.
— CROZON, *du 26 Février au 23 Mars*. Président, la 1re semaine (Mission des enfants), M. Chapalain, recteur de Bodilis.
— NIZON, *du 4 au 23 Mars*.
IV. — **Retraite.** — LESNEVEN, retraite bretonne pour les femmes, du *25 Février au 2 Mars*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 25 Février*, 1er Dimanche du Carême, à l'issue des vêpres — *qui se chantent à 2 heures 1/2* — ouverture de la Station quadragésimale, prêchée par M. l'abbé Frot, missionnaire.

Le soir, à 7 h. 3/4, sermon breton.

Pendant le Carême, il y aura sermon français : *le dimanche*, après les vêpres, le *mardi*, et le *jeudi à 8 heures* du soir. Instruction bretonne, le *dimanche* et le *mercredi*, à *8 heures*.

Des places sont réservées aux hommes, au haut de la nef.

Tous les vendredis du Carême, à 7 h. 3/4 du soir, exercice du Chemin de la Croix.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Chaque vendredi du Carême, à *8 heures* du soir, Chemin de la Croix.

Le premier vendredi du mois (1er Mars), à *6 heures*, réunion des Bretons ; à *8 heures*, des mères de famille ; à *8 heures* du soir, des hommes, associés du Sacré-Cœur. — Pour les jeunes filles, messe et communion générale, le *dimanche 3 Mars*, à *7 heures*.

La Station bretonne commencera le 3e dimanche du Carême ; la Station française, le 4me, et prendra, cette année, la forme de retraites spéciales pour les enfants, les jeunes filles, les mères de famille et les hommes.

Paroisse de Kerfeunteun. — CHAPELLE DE LA MÈRE-DE-DIEU. — Tous les vendredis du Carême, 1re messe à *6 h. 1/2*, A *8 h. 1/2*, messe suivie

Archives diocésaines Quimper et Léon

du Chemin de la Croix et de la bénédiction de la Vraie Croix. Le clergé paroissial est à la disposition des pèlerins pour entendre les confessions.

Tous les dimanches du Carême, les vêpres sont chantées à la chapelle de la Mère-de-Dieu, à *3 heures*.

Anniversaire du Sacre de Monseigneur. — D'après les prescriptions liturgiques, les prêtres doivent réciter à la messe, pour leur Evêque, en l'anniversaire du jour où il fut consacré, une oraison spéciale. Ce jour reviendra pour nous, le 25 Février. Tous les fidèles voudront bien s'unir au clergé, dimanche prochain, et prier pour la conservation de celui qui réalise si bien parmi nous les deux titres de pasteur et de père. Que Dieu le soutienne dans son incessant labeur et ses préoccupations sans nombre, au milieu des difficultés présentes. *Dominus conservet eum et vivificet !...*

Récollections sacerdotales. — I. Quimper. — Lundi, 26 Février, de 10 h. 1/2 à 3 heures, maison de la Retraite, rue des Reguaires, récollection sacerdotale sous la direction de M. l'abbé de Maupeou, pour le clergé du doyenné de Quimper et des cantons voisins. Les prêtres des doyennés autres que celui de Quimper qui voudront y prendre part sont priés de le faire savoir à M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Corentin.

II. Pont-Croix. — Les exercices de la récollection mensuelle seront inaugurés en commun, au presbytère de Pont-Croix, pour le clergé du doyenné et des environs, le jeudi 29 Février, sous la direction de M. le chanoine Alfred Le Roy. Les confrères des doyennés voisins qui désirent y prendre part voudront bien aviser par lettre M. le Curé-Doyen de Pont-Croix.

Retraites. — L'*Union des Retraites Régionales* organise deux retraites françaises dans notre région :

1° A *Quimperlé*, chez les Dames de la Retraite, du samedi soir 2 Mars au mercredi matin 6 Mars, pour les *jeunes gens* de l'archiprêtré de Quimperlé.

La retraite sera prêchée par M. l'abbé de Penfentenyo. Les frais de séjour seront de 7 francs.

On est prié d'envoyer les adhésions soit à M. le chanoine Derrien, curé de Quimperlé, soit à M. l'abbé de Penfentenyo, 368, rue Saint-Honoré, Paris (Ier).

2° A *Quimper*, chez les Dames de la Retraite, du jeudi soir 7 Mars au lundi matin 11 Mars, pour les *cultivateurs et petits commerçants*.

La retraite sera prêchée par M. de Penfentenyo. Les frais de séjour seront de 11 francs. On est prié d'envoyer les adhésions à Mme la Supérieure des Dames de la Retraite, 27, rue des Reguaires, Quimper.

Voir, p. 134, l'annonce d'une conférence à Quimper.

Avis de services anniversaires. — I. Goulien. — Les services anniversaires de M. Traon, recteur, et de M. Le Pape, vicaire de Goulien, seront célébrés, dans cette paroisse, le mardi 5 Mars, à 10 heures.

Les prêtres qui désirent assister à ces services voudront bien en aviser M. le Recteur de Goulien.

II. Laz. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. André, mort recteur de Laz, sera célébré dans cette paroisse le jeudi 7 Mars, à 10 heures.

Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse.

Quimper. — *Cathédrale de Saint-Corentin.* — Station française : M. l'abbé Frot, missionnaire ; Station bretonne : M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre.

— *Saint-Mathieu.* — Station française : M. l'abbé Pescheur, missionnaire ; Station bretonne : M. Lein, recteur d'Ergué-Gabéric.

Brest. — *Saint-Louis.* — M. l'abbé Aoustin, des Missionnaires de l'Immaculée Conception de Nantes.

— *Notre-Dame des Carmes.* — Station française : M. l'abbé Brunel, prêtre du diocèse de Rennes ; Station bretonne : M. Le Beux, vicaire à Guipavas.

— *Saint-Sauveur.* — M. Thomas, aumônier du Lycée de Brest.

Concarneau. — Station française : M. Izacard, des Missionnaires de l'Immaculée Conception de Nantes ; Station bretonne : M. Com, vicaire à Melgven.

Landerneau. — M. l'abbé de Maupeou, missionnaire, en résidence à Brest.

Lannilis. — Le R. Père Riou, bénédictin.

Lesneven. — M. Tanguy, vicaire à Plouguerneau.

Morlaix. — *Saint-Melaine.* — M. le chanoine Rossi.

Roscoff. — M. Hellard, prêtre habitué à Saint-Pol de Léon.

Saint-Joseph du Pilier-Rouge. — Station française : M. Le Rhun ; Station bretonne, M. Gouriou, vicaire à Saint-Martin de Brest.

Saint-Marc. — Station française : M. Tromeur, aumônier de la Retraite, à Brest ; Station bretonne : MM. les Vicaires de Saint-Martin, de Brest.

Saint-Pierre-Quilbignon. — M. Cozanet, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge.

Saint-Pol de Léon. — M. Le Jollec, missionnaire, en résidence à Quimper.

Saint-Renan. — M. Tromeur, aumônier de la Retraite, à Brest.

Nécrologie. — C'est avec un sentiment de douloureux regret que nous avons appris la mort — non imprévue, hélas ! — de M. Charles Péron, ancien recteur de Kerfeunteun.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Il y a quatre semaines, en racontant ici la bénédiction de la belle école, sa dernière œuvre à Kerfeunteun, nous disions combien il s'y était dépensé, « au point de compromettre sérieusement sa santé, d'abréger peut-être sa vie ». C'était l'impression de ses confrères et de tous ses amis, et ils ne se trompaient pas ; les tracas de toutes sortes, les fatigues excessives avaient aggravé l'affection chronique du foie dont M. Péron était atteint depuis plusieurs années, et quand il consentit à prendre du repos, c'était trop tard. Les soins affectueux et dévoués qui lui ont été prodigués, au presbytère de Châteauneuf, n'ont pu arrêter les progrès du mal ; lui-même, au bout de quelques jours, ne se fit plus illusion, il comprit la gravité de son état, fit son sacrifice avec une entière résignation et se prépara à la mort qu'il voyait venir, édifiant tous ceux qui l'approchaient par sa patience, ses sentiments de foi et de piété, son ardent amour de Dieu dont la pensée ne le quitta pas jusqu'au dernier moment. Il s'est éteint, dans la nuit du vendredi au samedi (16-17 Février), en faisant un dernier geste pour approcher le crucifix de ses lèvres. C'est une mort de prédestiné terminant une sainte vie de prêtre, tout entière consacrée à la gloire de Dieu et au bien des âmes.

Né à Saint-Pol de Léon, le 14 Juin 1847, ordonné prêtre le 16 Mars 1872, M. Péron (Charles-Marie) fut nommé vicaire d'abord à Rosporden (13 Avril 1872), ensuite (27 Septembre 1874) à Plonévez-Porzay, paroisse à laquelle il était demeuré très attaché et où son souvenir est encore bien vivant. Devenu recteur de Lanhouarneau, le 27 Avril 1888, puis transféré (7 Mars 1896) à Kerfeunteun, il fut partout l'homme du devoir, prêtre exemplaire, universellement aimé et estimé de ses confrères comme des fidèles. Les paroissiens de Kerfeunteun, qui auraient vivement désiré le voir terminer sa vie au milieu d'eux, ont tenu à lui témoigner leur respectueuse sympathie, leur reconnaissance et leurs regrets en allant, au nombre de 50 au moins, assister à ses obsèques et l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure.

La cérémonie funèbre a eu lieu, lundi, à Châteauneuf, au milieu d'un grand concours de personnes de toutes les classes, de nombreux parents et amis, devant une assistance de 80 prêtres, parmi lesquels M. le vicaire général Gadon, une quinzaine de chanoines dont cinq titulaires, MM. les Supérieurs du Grand et du Petit Séminaire, trois curés-archiprêtres, plusieurs curés-doyens. M. le vicaire général fit la levée du corps et présida le service ; M. Rospars chanta la messe, à l'issue de laquelle M. le chanoine Y. Le Roy donna l'absoute et présida la conduite au cimetière où repose, en vue de la chapelle de N.-D. des Portes, le corps du bon M. Péron, le si dévot serviteur en son vivant de « la Mère de Dieu ».

Le service d'octave pour le repos de l'âme de M. Péron sera chanté, à Châteauneuf, mardi 27 Février.

Un autre service solennel sera célébré à Kerfeunteun, le jeudi 29 Février, à 10 heures.

II. Le Secrétariat de l'Evêché vient de recevoir, de M. Garnier, directeur au Séminaire des Missions Etrangères, à Paris, « la douloureuse nouvelle de la mort de M. Jean-Marie Goarzin, missionnaire apostolique de Pondichéry, décédé du choléra le 1er Février dernier.

Le Père Goarzin était né à Loc-Maria-Plouzané le 12 Mars 1865 ; après des études tardives, il entra au Séminaire de Quimper et fut vicaire d'abord à Plouyé, ensuite à l'Ile d'Ouessant. Entré aux Missions Etrangères, il fut envoyé (Novembre 1902) évangéliser le pays des Indes. C'est là qu'il est mort, au champ d'honneur, victime sans doute de son dévouement à ses chers paroissiens de Polur. « Le P. Goarzin était un prêtre pieux, zélé et modeste, et de plus un vaillant missionnaire (1). Nous croyons que le bon Dieu l'a déjà recompensé, en l'introduisant dans son saint Paradis » ; nous le recommandons cependant aux prières des lecteurs de la *Semaine religieuse*, particulièrement de ceux qui ont été ses condisciples et ses amis.

R. I. P.

Ergué-Gabéric. — **Adoration.** — Les exercices de l'Adoration Perpétuelle ont eu lieu dans la paroisse d'Ergué-Gabéric, du lundi 12 au samedi 17 Février. Prêchée par deux missionnaires bretons, MM. Bourdoulous et Le Jollec, aidés pour les confessions par six prêtres des paroisses voisines, elle fut ce qu'elle devait être dans une paroisse chrétienne comme le Grand-Ergué : un triomphe pour N. S. Jésus-Christ dans le Sacrement de son amour.

La parole apostolique des deux missionnaires a été si bien écoutée que, sans aucun doute, elle germera dans les âmes et y portera des fruits de salut. Les paroissiens du Grand-Ergué, qui sont venus en foule adorer Notre Seigneur dans son AUGUSTE SACREMENT, comprendront désormais, mieux encore que par le passé, les devoirs qu'ils ont à remplir vis-à-vis de la Sainte Eucharistie.

La première série de retraitants donna plus de 850 communions, le mercredi matin ; et, si l'on ajoute les 400 communions d'enfants du dimanche précédent, nous arrivons à un total de plus de 1.250 communions.

Le mercredi dans l'après-midi, M. Bourdoulous avait convoqué pour une réunion particulière les mères de famille. Elles sont venues très nombreuses écouter la parole apostolique du zélé missionnaire. Certes, elles n'ont pas à regretter de s'être imposé pour cela peut-être une petite gêne... Sûrement, elles sont sorties de cette conférence avec, dans l'esprit, plus de lumière sur les devoirs qui incombent à une mère chrétienne digne de ce beau nom, et aussi, dans la volonté, une force nouvelle pour les accomplir toujours et malgré tout, par amour pour le Bon Dieu qui vient par sa grâce aider à faire ce qu'il commande.

---

(1) Le dernier numéro des *Annales* bretonnes de la Propagation de la Foi contiennent une lettre du R. P. Goarzin, datée du 12 Décembre 1911.

Archives diocésaines Quimper et Léon

La deuxième série est venue, le jeudi matin, rendre ses devoirs à Notre Seigneur Jésus-Christ. Même bonne volonté pour suivre les exercices, même entrain dans le chant des cantiques, que dirigeait M. Henry, vicaire à Briec. Le cantique du T. Saint-Sacrement : *O Sakramant burzuduz*, composé par M. Bourdoulous, était particulièrement enlevé.

Honneur à la paroisse du Grand-Ergué pour l'exemple de foi vive qu'elle vient de donner ! Certes, Notre Seigneur Jésus-Christ, du haut du trône où il a été exposé durant tous ces jours de sanctification, aura déversé à pleines mains ses grâces les plus abondantes sur ses fidèles serviteurs...

Le samedi matin, on a compté 720 communions. Ainsi, près de 2.000 personnes sont venues consoler le Cœur de Notre Seigneur dans le Sacrement où le retient son amour pour nous et puiser à cette source de vie les énergies nécessaires pour mener une vie bien chrétienne.

Avant de terminer cette courte relation nous voulons remercier et féliciter le bon Recteur d'Ergué-Gabéric. Remercions-le de la peine qu'il s'est donnée pour préparer cette Adoration, et félicitons-le du goût et du talent qu'il a déployés dans l'ornementation de l'église. Félicitons-le surtout des consolations surnaturelles qu'il a goûtées en voyant sa population mettre tant de bonne volonté à suivre ses instructions et à venir adorer Notre Seigneur Jésus-Christ.

Meulet, karet hag adoret ra vezo, Jesus-Christ ato, da viken e parrez an Ergue-Vraz ! T. M.

Plonéis. — **La Mission.** — Les paroissiens de Plonéis, qui depuis trente ans n'avaient pas assisté à une Mission, chez eux, avaient hâte de voir arriver ce temps de grâce. Pendant trois semaines, ils ont été fidèles à tous les exercices.

La première semaine — la Mission des enfants — fut présidée par M. le Curé de Plogastel-Saint-Germain. M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec, et M. Quéinnec, chanoine titulaire, présidèrent les deux autres semaines.

On compta environ un millier de communiants pendant les quinze derniers jours.

Les missionnaires firent principalement comprendre aux fidèles la nécessité de la prière en famille et de la confession, et leur communiquèrent l'amour de Jésus dans l'Eucharistie.

Les ouvriers qui ont porté la bonne parole à Plonéis peuvent se réjouir du succès de leur travail. Ils ont semé dans une bonne terre, qu'ils ont su préparer à recevoir la semence, et cette semence a donné du fruit au centuple.

Les paroissiens de Plonéis, pour remercier les missionnaires qui se sont dévoués pour eux pendant trois semaines, leur retournent la parole de l'un des présidents : « *Bennoz Doue d'eoc'h;* Que Dieu vous bénisse » ! X...

Union Catholique diocésaine. — I. Bourg-Blanc. — Dès le 1er dimanche après la lettre de Monseigneur, une première réunion se fit dans notre petit cercle, le 12 Novembre ; une deuxième, le 19. En Décembre, les prêtres du doyenné de Plabennec se réunirent au Bourg-Blanc, le samedi 13, pour se concerter sur les moyens d'établir l'Union Catholique dans le doyenné.

Le dimanche 4 Février, troisième réunion des membres qui adhèrent à l'Union Catholique du Bourg-Blanc ; on forme le bureau ; on choisit, ou plutôt on acclame les membres du Comité : 22. Il y a déjà 70 adhérents à l'Union. Le jour de réunion est fixé, provisoirement, au 3e dimanche de chaque mois. Chaque réunion sera annoncée, au plus tard, à la grand'messe, ce jour-là. S.

II. Rédéné. — Dimanche 18 Février, la paroisse de Rédéné avait le bonheur de posséder M. l'abbé Bellec, missionnaire, qui a laissé un si bon souvenir chez nous depuis la dernière Mission. A l'appel de M. le Recteur, il est venu nous entretenir de la nécessité pour les catholiques de s'unir pour la défense de leurs droits et de leur Foi. Cette nécessité, les 150 hommes qui ont assisté à la réunion, tenue au presbytère après les vêpres, l'ont maintenant bien comprise.

La séance s'est ouverte par une courte prière, dite par M. le Recteur ; ensuite M. Bellec nous a montré ce que c'est que l'Union Catholique et les différents motifs qui nous font aujourd'hui une nécessité de nous unir. Si les sectaires sont si forts pour le mal, c'est qu'ils sont étroitement unis entre eux. Eh bien ! Faisons comme eux, unissons-nous et nous aurons la victoire...

Tout le monde écoute avec la plus grande attention les explications données, et la preuve qu'on les a bien comprises, ce sont les applaudissements qui éclatent à la fin de cette causerie.

M. l'abbé Bellec termine en nous proposant de prendre pour faire partie du Comité quelques membres choisis dans les différents quartiers de la paroisse. Ces noms sont acceptés à l'unanimité.

Défense sacerdotale. — A la suite d'une conférence donnée à Quimper, le 25 Novembre dernier, au Gymnase municipal, par M. Chanteclair, publiciste, ce dernier a reçu citation devant le tribunal correctionnel, pour diffamation envers MM. les Recteurs de Landrévarzec et de Cléden-Cap-Sizun.

Les deux affaires devaient venir devant le tribunal, mardi dernier. Au dernier moment, elles ont été remises au mardi 27 Février.

Chez les Bretons de Paris. — Le pèlerinage des Bretons de Paris organisé par la société « La Bretagne » à la Basilique du Sacré-Cœur à Montmartre, aura lieu le dimanche, 10 Mars, à 3 heures.

Le sermon sera donné par M. le chanoine de la Villerabel, vicaire général de Saint-Brieuc.

Archives diocésaines Quimper et Léon

Quimper. — **Conférence avec projections.** — Lundi soir, 26, à 8 heures, rue du Frout, à la chapelle neuve, conférence spéciale pour les hommes, avec projections lumineuses, par M. l'abbé Frot, prédicateur du Carême.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, qui avait eu, le 15 Février, une longue audience particulière, a présenté dimanche matin au Saint-Père, dans la salle du Trône, un groupe de ses diocésains. L'évêque d'Arras, dans une adresse pleine de sentiments élevés, prie le Souverain Pontife de recevoir les témoignages d'amour des fidèles et des prêtres de son diocèse qui compte actuellement plus d'un million d'âmes.

Pie X remercia gracieusement Mgr Lobbedey des sentiments exprimés au nom de ses fils présents et de ses fils lointains. Reconnaissant pour cet attachement au siège de Pierre et à sa propre personne, il bénit affectueusement l'évêque d'Arras, son clergé et ses séminaristes.

Pie X reçut ensuite, dans une salle voisine, les dames du Comité du dispensaire de l'école Saint-Joseph et les religieuses qui y ont obtenu leur diplôme d'infirmières, présentées par M. Hertzog, supérieur de la Procure Saint-Sulpice. Le Saint-Père, en quelques mots aimablement significatifs, chargea les religieuses de redire à leurs supérieures sa satisfaction pour leur obéissance à ses instructions, qui attirera sur leur communauté des grâces de choix. Il exprima sa confiance que l'an prochain des religieuses plus nombreuses encore suivront les cours du dispensaire et de l'école.

On annonce l'arrivée à Rome de Mgr Bouquet, évêque de Chartres, de Mgr Chollet, évêque de Verdun, et de Mgr Métreau, le nouvel évêque auxiliaire de Tours.

Parmi les audiences pontificales récentes, on relève celle du R. P. Emmanuel Bailly, supérieur général des Assomptionnistes.

Pensée. — Le malheur des gens du monde est de vouloir faire de toute leur vie une distraction, tandis que la récréation ne doit être qu'un moment accordé au repos pour rétablir l'esprit et lui donner du nerf. Lacordaire.

BIBLIOGRAPHIE

Les Conférences de Notre-Dame de Paris. — *Carême 1912.* — Dans sa prochaine station quadragésimale, qui s'ouvre le dimanche 25 Février, à 1 h. 1/2, à Notre-Dame de Paris, le Révérend Père Janvier, poursuivant sa magistrale Exposition de la Morale Catholique,

traitera : 1° De la Vertu de Foi et des vices qui lui sont opposés ; 2° Relations des Croyants et des Incroyants.

Abonnement : France : les six fascicules de chaque dimanche de la retraite pascale, 2 francs. (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

M. Jean Guiraud, professeur à l'Université de Besançon. **Histoire partiale, histoire vraie.** Tome II. Moyen-Age, Renaissance, Réforme. Un in-12 de 483 pages, 3 fr. 50. Beauchesne, Paris.

Le premier volume a atteint en quelques mois vingt éditions. Le second n'aura pas moins de succès. Nous le recommandons spécialement à MM. les Curés, professeurs, catéchistes, directeurs d'œuvres de jeunesse, de cercles d'études, de patronage.

L'Epopée de JEANNE D'ARC en dix chants, par l'abbé S. Coubé, et en **dix tableaux,** par le commandant Liénard. Volume illustré, de 126 pages (P. Lethielleux, éditeur) ; en vente aux bureaux de l'*Idéal*, rue Chevert, 29, Paris.

M. l'abbé S. Coubé vient de consacrer un nouveau monument à Jeanne d'Arc.

C'est une sorte de poème épique, en prose, qui retrace la vie entière de l'héroïne, et ce qui rend particulièrement intéressante cette publication, c'est que, aux dix chants, correspondent dix merveilleuses aquarelles du commandant Liénard : à lire ceux-là et à regarder celles-ci, on ne sait si les images illustrent le texte ou si le texte illustre les images...

Mgr Delamaire, archevêque coadjuteur de Cambrai, écrit à l'auteur :

« Vous avez bien parlé de Jeanne d'Arc, cher chanoine, et vos centaines de discours en son honneur ont enflammé bien des cœurs pour Elle ; mais votre *Epopée* fera mieux encore, car grâce à la vogue que je crois pouvoir lui prédire, elle va atteindre des milliers de lecteurs et de lectrices et achever de gagner toutes les âmes généreuses à Celle qui, si légitimement, est devenue pour nous Français la Sainte de la Patrie. »

Les Etapes du Rationalisme *dans ses attaques contre l'Evangile et la vie de Jésus-Christ.* Exposition historique et critique, par l'abbé L.-Cl. Fillion, Consulteur de la Commission biblique. In-8 écu, **3 fr. 50**. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Ces « Etapes », comme l'auteur les a spirituellement nommées, avaient attiré au loin l'attention sous leur forme primitive, lorsqu'elles parurent naguère dans une de nos Revues théologiques les plus en renom ; nul doute qu'elles ne l'attirent davantage encore, ainsi groupées en un beau volume d'environ 370 pages. Du reste, ce volume n'est pas, tant s'en faut, une simple reproduction des articles très instructifs, très attrayants, publiés en 1910. Toutes ses parties ont été revues, remaniées, complétées ; les deux dernières surtout, qui s'occupent des néo-critiques contemporains, et qui ont par là même une importance plus grande.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, Toulouse.

Sommaire de Janvier-Février.

R. P. Hugon, O. P. L'opération commune des personnes divines au dehors. — R. P. Martin, O. P. L'objet intégral de la théologie d'après saint Thomas d'Aquin. — R. P. Renaudin, O. S. B. L'action de la vie religieuse dans l'Eglise. — R. P. Cazes, O. P. La Philosophie moderniste (3e article). — R. P. Robert, O. P. La doctrine sociale de saint Thomas et sa réalisation dans les faits.

Notes et études critiques. — Lorenzelli (Em. Cardinal). Lettre au R. P. del Prado, O. P., à propos d'un livre récent sur « la vérité fondamentale de la philosophie chrétienne ». — R. P. Martin, O. P. La formule *liberum arbi-*

Archives diocésaines Quimper et Léon

trium exstinctum viribus licet attenuatum et inclinatum (Conc. Trid. sess. VI, c. I). — A. Bouyssonie. A propos de la matière et de la vie ; réplique au P. Mélizan.

Chroniques. — R. P. Hugon, O. P. Chronique de théologie morale. — R. P. Montagne, O. P. Chronique d'histoire de la philosophie. *In memoriam :* M. l'abbé Elie Brumas.

Revue analytique des revues.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché calme mais ferme. On termine à 95,07 sur la Rente Française. — Les banques sont soutenues. — Les actions Industrielle Foncière sont en progrès à 589. — Les obligations 4 1/2 se tiennent à 502 et les 4 °/₀ à 469 ex coupon de Février. — Les obligations 5 °/₀ de 250 fr. nominal de la Caisse Hypothécaire Sud Américaine actuellement placées par la Banque P. Saint-Léger et Cie au prix de 232 fr. 50 se capitalisent à 5 fr. 40 °/₀ étant nets d'Impôts français. Les dirigeants de la Caisse Hypothécaire Sud Américaine se sont assuré, dès à présent, des opérations de prêts en Costa Rica, en Colombie et au Mexique, de sorte que, dès sa formation, la Société est assurée du placement rémunérateur de ses capitaux. — L'émission des obligations Missouri Oklahoma dont nous avons indiqué les conditions s'annonce comme un succès. Rappelons qu'elle s'effectue par les soins de la Banque Franco Américaine et de la Société Centrale des Banques de Province. — Fermeté de la Grange Placer Mining à 10 fr. et de la Franco Wyoming privilégiée à 120. — Le Casino de Trouville est demandé à 127. — Les Plantations de Pacouda terminent à 97 en bonne tendance. — Les actions de la Cie Gle d'Abyssinie se souscrivent à 100 fr. au siège social provisoire, 62, rue Caumartin, à Paris. Un champ vaste, fécond, s'ouvre aux entreprises de cette Société, avec laquelle s'affirme et se développe, dans l'empire du Négus, l'influence française. C'est la raison du succès que cette entreprise a rencontré jusqu'ici. C'est à ce point de vue élevé que nous nous plaçons pour souhaiter à cette société un développement rapide et complet. — Le coupon n° 5 de la The Cobalt Star Mining Co Ltd sera payé le 20 Février, à raison de 5 °/₀ net de tous impôts, à la succursale de la Société à Paris. Ces coupons peuvent être remis à tous les établissements de crédit. — On annonce, pour le 26 courant, au prix de 9 fr. 50, l'émission de la 2me tranche de 400.000 actions de un dollar réservée par privilège au Marché français.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER



AVIS à MM. les Recteurs. M. Paul CHAMBON-DURAND, fondeur, à Chalette (Loiret), se rendra de nouveau dans les paroisses pour y restaurer les **cloches fêlées**. — Fourniture de cloches neuves permettant de changer la cloche à la partie frappée par le battant.

Contre le feu du rasoir. **CRÈME SIMON** Pour les soins de la peau.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie Le Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

27e Année. Vendredi 1er Mars 1912 N° 9.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon *sur l'état de la Vie chrétienne dans le diocèse*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1912 (suite) ; Retraites fermées ; Œuvres diocésaines.

II. Partie non officielle. — Le mois de Saint-Joseph ; Neuvaine de « la grâce ».

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollections sacerdotales ; Avis de service anniversaire ; Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse (suite) ; Ligue patriotique des Françaises ; L'Union Catholique diocésaine ; Coat-Méal ; Défense sacerdotale ; Denier du Clergé.

IV. — Chronique générale : Rome ; Episcopat ; Jurisprudence ; Communication de l'archevêché de Bordeaux ; Comité National des Pèlerinages.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Mars. — 2e Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet.

Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant et de S. Lucius, Pape, Martyr.

Lundi, 4. — S. Casimir, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 5. — S. Guénolé, Abbé *(du 3 Février — au Propre diocésain)*. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 6. — Ste Colette, Vierge *(au Supplément)*. Double. Blanc.

Jeudi, 7. — S. Thomas d'Aquin, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 8. — Le Saint Suaire de N. S. Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 9. — Ste Françoise, Veuve. Double. Blanc.

Dimanche, 10. — 3e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lannéanou. . . . . du 1er au 3 Mars.
Le Drennec. . . . . du 4 au 6 —
Dinéault . . . . . du 7 au 10 —

Archives diocésaines Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon *sur l'état de la Vie chrétienne dans le diocèse,* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1912 *(suite).*

Le défaut d'esprit de foi.

V. — Nos très chers Frères, la science de la Religion, si insuffisante qu'elle puisse être aujourd'hui, n'est peut-être pas actuellement ce qui nous manque le plus. Ce qui nous manque, en vérité, c'est surtout l'esprit de foi.

Notre parole pourra vous paraître injuste. Nous sommes Nous-même tenté de le penser, chaque fois que Nous vous voyons dans vos fêtes solennelles ou au cours de Nos tournées de Confirmation.

Interrogez-vous pourtant, et dites-Nous si, sur ce point aussi, quelque affaiblissement ne s'est pas fait sentir, depuis trente ans, dans l'ensemble de votre vie.

Sans doute, à première vue, rien n'est changé. Au foyer comme à l'église, Dieu garde sa place. Est-il pourtant mêlé à votre vie comme autrefois ? Examinez-vous.

N'est-il pas vrai, par exemple, que, dans toute une région du diocèse, la prière en famille, la lecture de l'Evangile et de la Vie des Saints, commencent à être négligées ? Soyez sur vos gardes. Avec les traditions pieuses, c'est la vie de la foi qui s'en va.

Deux grandes vertus sociales, dont le Christianisme seul est la source, sont encore chez nous presque universellement pratiquées : le respect du dimanche, et le respect du mariage.

Cependant, n'apercevez-vous pas, dans certaines parties du diocèse, un relâchement qui peu à peu s'accentue sur ces deux points essentiels de la morale chrétienne ? Quand le dimanche n'y est pas livré au travail servile, il est trop souvent livré aux divertissements profanes. Quand le divorce n'y vient pas ruiner la famille, ce sont trop souvent des calculs coupables qui viennent la réduire, contrairement aux vues de la Providence et aux lois de la sainteté conjugale. Qu'est devenu l'esprit de foi chez ceux qui attirent ainsi sur eux et sur le pays les châtiments du ciel ?

Mais, l'ensemble des paroisses donne plutôt l'impression d'une vie religieuse complète, et, même dans les âmes qui s'oublient, Nous sentons passer encore un élan surnaturel sincère, chaque fois que la main divine s'appesantit sur nous, comme elle l'a fait plusieurs fois, hélas ! pendant ces dernières années. Vous ne vous livrez pas alors à des révoltes païennes ni à de stériles gémissements. Vous vous inclinez devant Dieu, pour vous relever en chrétiens courageux. La France entière a constaté que le malheur ne peut pas vous abattre, parce que, dans l'atmosphère d'incrédulité et de blasphème qui s'épaissit autour de vous, l'esprit chrétien anime encore assez puissamment vos cœurs pour vous ramener au rude devoir patriotique, malgré les sacrifices qu'il réclame sans cesse !

Mais, ne vous y trompez pas. Cette action persistante de l'esprit de foi ne prouve pas que cet esprit ait gardé en vous son intégrité. Il est menacé. Si vous le perdez, la porte est ouverte en vous à toutes les défaillances.

Voulez-vous le garder ? L'instruction religieuse y servira. Ne la négligez pas. Mais, seule, elle serait impuissante: Il y a un moyen pratique et efficace de remonter le courant. C'est l'Eucharistie. On n'a pas toujours le temps d'étudier. On peut toujours trouver le temps de communier, et de bien communier.

Nous savons que, dans notre Diocèse, la Communion a toujours été en honneur, et que, depuis les récents Décrets du Souverain Pontife, le nombre des communions a notablement augmenté dans vos paroisses. Nous avons reçu à ce sujet les statistiques les plus rassurantes. Nous exprimons, de la part de Notre Seigneur, le souhait que ce mouvement salutaire entraîne toutes les âmes qui devraient le suivre.

L'esprit de foi ne s'acquiert pas en un jour. Il est inoculé à l'enfant par sa mère, puis par le prêtre. Il se développe par la communion fréquente, qui est conseillée à tous les âges. Il s'affermit dans les bonnes écoles, les patronages, les congrégations, les groupements de jeunes catholiques. Tout le programme de ces organismes de piété et d'action doit être de créer, dans l'être qui grandit, une âme convaincue, agissante, combative, et de lui apprendre à se gouverner uniquement par la foi, à ne traiter les affaires de ce monde que d'après les principes chrétiens, et enfin à chercher avant tout le règne de Dieu. Ce mysticisme n'a rien d'exagéré. C'est la traduction loyale et simple de l'*Adveniat regnum tuum* et du *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terrâ.* Dieu fasse que ce mot d'ordre, par lequel la Bretagne est devenue la race la plus croyante du monde, entre encore plus profondément dans vos âmes, pour que le vingtième siècle voie ce diocèse plus énergiquement catholique dans ses actes, dans ses idées, dans ses représentants, et appartenant à Notre Seigneur Jésus-Christ sans partage !

Les idées justes. — La mentalité catholique et les journaux.

VI. — Nos très chers Frères, un des grands mérites de l'esprit de foi est de déterminer dans les âmes une mentalité

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fermement catholique. C'est cette mentalité qui nous accoutume à avoir des idées justes sur tous les points qui touchent aux intérêts de l'Eglise.

Qu'un catholique doive toujours penser en catholique, cela paraît bien simple. C'est la logique élémentaire.

Cela ne se rencontre pourtant pas toujours, même dans les milieux catholiques.

Le fait peut s'expliquer par l'état général des esprits en France, et par l'influence du milieu sur les âmes les meilleures.

Mais assurément il s'explique surtout par les lectures que l'on se permet. La quantité d'idées fausses que l'on reçoit d'un journal mal choisi est inouïe.

Nous appelons mal choisi, non seulement le journal ouvertement irréligieux et immoral, mais le journal indifférent par principe ou neutre en pratique.

Le catholique doit lire des journaux franchement et entièrement catholiques. Nous estimons que le journal, même très honnête, qui laisse passer les lois et les faits de persécution sans les dénoncer et les combattre, qui témoigne presque autant de sympathie aux oppresseurs qu'à leurs victimes, qui ne réserve dans ses colonnes qu'une place dérisoire aux questions religieuses, ne peut pas être la lecture habituelle d'un catholique.

On se demande parfois d'où viennent l'affadissement des caractères et la tiédeur des convictions chez tant de catholiques avérés. La cause en est là. A force de lire le récit de la politique quotidienne, sans la rectification et la protestation énergiques qu'elle réclame, ils en viennent à ne plus discerner la gravité des actes qui s'accomplissent sous leurs yeux, à ne plus voir nettement la tyrannie qui s'étale dans plusieurs de nos lois, et à taxer d'exagération ou d'indiscrétion maladroite les légitimes revendications que Nous formulons contre elles.

Nous vous demandons d'y réfléchir pendant la sainte Quarantaine. Est-il conforme à l'esprit de foi qui doit animer le chrétien de se contenter de lectures débilitantes, où l'âme la plus généreuse et la plus droite finit par se neutraliser ?

A plus forte raison, Nos très chers Frères, Nous proscrivons ces journaux sectaires et corrupteurs, qui prennent à tâche de blasphémer chaque jour la religion et la morale, et ne devraient, en vérité, jamais trouver de lecteurs dans le monde qui réfléchit et qui se respecte. Hélas ! et ils en trouvent parmi les catholiques eux-mêmes ! Les plus humbles bourgades leur fournissent quelques recrues. Publiquement, dans les gares, sur les rues ou les places, des hommes, des femmes, parfois des enfants, les achètent et les lisent. Le nombre des numéros de chacune de ces feuilles coupables grossit de jour en jour. Nos journaux catholiques les plus

populaires, malgré le talent de leurs rédacteurs et l'étendue de leurs informations, sont bien loin d'atteindre le même nombre de lecteurs.

Comment s'étonner alors que la mentalité de nos fidèles ne soit pas toujours conforme à leurs convictions ni égale à leurs vertus ?

Les élections.

VII. — Cette mentalité malheureuse est, à Nos yeux, la seule explication plausible d'un autre scandale, trop fréquent parmi vous.

Plusieurs de vos communes, où la foi est loin d'être tiède, se donnent pourtant des municipalités composées d'incroyants, ou tout au moins d'hommes qui, par principe, font de l'opposition au prêtre.

Vous êtes assurément libres, Nos très chers Frères, de gérer vos intérêts communaux comme vous l'entendrez. Appliquez-vous à les confier aux plus dignes et aux plus expérimentés.

Mais les plus dignes, les plus sûrs, les plus consciencieux, ne sont-ils pas ceux qui se laissent conduire en tout par la loi divine ? et n'en trouvez-vous point parmi eux qui sont aussi expérimentés sinon plus que les autres ?

Dans un temps où l'application des lois sur la Séparation, sur l'Enseignement, sur les Associations, occasionne aux municipalités de si grosses difficultés de conscience, et leur donne à régler tant de questions délicates au sujet des églises, des presbytères, des biens ecclésiastiques, des écoles, est-il sage de confier à des ennemis de l'Eglise le règlement d'affaires qui sont encore plus catholiques que communales ?

Vous êtes responsables de ce qu'ils font, Nos très chers Frères, puisque vous êtes appelés à les choisir, — et cette responsabilité, Nous vous l'avons déjà dit, s'aggrave encore, quand il s'agit du choix de vos Sénateurs ou de vos Députés.

Quand on rencontre parmi vous un si grand nombre d'électeurs qui pratiquent leur Religion, et qui sans doute aiment leur Dieu, et qui pourtant votent mal, on ne sait pas comment expliquer cette contradiction entre leurs principes et leur conduite.

Au fond de cette déplorable erreur, Nous retrouvons toujours la même cause, que je vous ai maintes fois signalée : il n'y a pas dans vos âmes une idée assez juste et assez complète des droits de Dieu sur vous et de vos devoirs envers Lui.

Vous vous montrez parfois surpris et même susceptibles, quand vos prêtres vous rappellent les principes qui doivent vous guider dans l'accomplissement du devoir électoral. Ils ont pourtant raison de le faire, car le devoir dont ils vous parlent est gros de conséquences.

Nous les blâmerions, si, à cette occasion, ils faisaient en

Archives diocésaines Quimper et Léon

chaire des personnalités. Nous les approuvons, quand ils vous exposent la nature de cette obligation et les lois chrétiennes qui la régissent. C'est proprement un acte de leur magistère sacerdotal.

Ne prenez pas, Nos très chers Frères, l'habitude de critiquer vos prêtres à tout propos. Ils ne sont pas des étrangers pour vous. Ils sont sortis de vos rangs. Ils appartiennent à vos familles. Ils se sont préparés à leur ministère par des études prolongées et une formation pieuse dont vous recueillez les fruits. Ils vous aiment et se dévouent pour vos âmes, et ne vous refusent pas l'aide de leurs bons conseils dans la défense de vos intérêts humains. Il serait si facile et si bon d'établir et de garder chez nous une entente vraiment cordiale entre ceux qui dirigent vos paroisses et ceux qui administrent vos communes! Beaucoup de villes et de campagnes donnent dans notre Diocèse ce bon exemple. Puissent les élections prochaines réaliser Notre souhait dans l'ensemble du pays ! *(A suivre.)*

II. Retraites fermées. — Des retraites, spécialement pour les hommes, vont avoir lieu dans les différents centres : Quimper, Quimperlé, Lesneven et Morlaix. En les annonçant du haut de la chaire, conformément à la prescription de l'*Ordo*. MM. les Curés et Recteurs ne manqueront pas (ceci s'applique à toutes les autres retraites qui se donnent dans le courant de l'année) d'engager fortement leurs paroissiens à profiter de cette grande grâce qui leur est offerte. Dans les circonstances présentes surtout, les chrétiens ont besoin de mieux connaître leur devoir et de retremper leur courage; pour cela, il n'y a pas de moyen plus efficace que quelques jours passés avec Dieu dans le recueillement d'une retraite fermée.

III. Œuvres diocésaines (1). — Mgr l'Evêque a nommé M. le chanoine Alfred Le Roy directeur diocésain des œuvres.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le mois de Saint-Joseph. — Le mois de Mars est consacré à saint Joseph. A ce titre, il est très cher à la dévotion des fidèles envers l'humble et virginal époux de Marie et le père nourricier de Jésus ; il ne peut manquer d'être aussi d'un très grand profit pour l'Eglise tout entière.

Dieu, qui se plaît à exalter les petits, n'a-t-il pas confié au

(1) Dans le Questionnaire sur les œuvres, prière de compléter la note qui se trouve au bas de la première page et lire comme suit : *Pour chaque œuvre*, mettre le nom du prêtre qui la dirige ou s'en occupe, etc.

modeste ouvrier de Nazareth, la mission de protéger l'Eglise militante, comme il protégea la Sainte Famille qui en fut le berceau, de nourrir et d'entourer de ses soins Jésus continué, survivant mystiquement dans son Eglise, comme il le fit aux premiers jours de sa vie mortelle, de dérouter par des coups providentiels les desseins des Hérodes de tous les temps ?

Ce patronage de l'Eglise militante, saint Joseph l'exerce sans intermittence : à certaines heures plus éprouvées, comme celles que nous vivons, il est tout naturel de l'invoquer avec plus d'empressement et d'instance, et de le mettre en quelque sorte en demeure de s'affirmer par des secours sinon plus visibles, du moins plus efficaces.

Pressons-nous donc, pendant ce mois, aux pieds de saint Joseph : pressons-nous-y principalement comme membres de l'Eglise, portant dans nos cœurs le souci du corps entier ; sans oublier nos besoins personnels, portons devant le père nourricier de Jésus les intérêts généraux de la grande famille chrétienne, de la grande famille humaine : ils sont plus menacés que jamais.

Nous rappelons les indulgences attachées au Mois de saint Joseph :

1° *Trois cents* jours, chaque jour du mois, pour ceux qui feront le « Mois » complet en l'honneur de saint Joseph ; 2° Une indulgence plénière au jour de leur choix, moyennant les conditions ordinaires. — L'Eglise n'a pas déterminé d'œuvres spéciales à accomplir : toute pratique, prière ou acte de vertu en l'honneur de saint Joseph suffit pour gagner ces indulgences. On recommande particulièrement la prière : « Nous recourons à vous... » prescrite par S. S. Léon XIII pour le mois du Rosaire.

N. B. — Les indulgences indiquées sont distinctes et sans préjudice de celles accordées pour la neuvaine précédant la « Commémoration de saint Joseph » (19 Mars) ou celle de sa « Solennité » (3e dimanche après Pâques) et pour chacune de ces fêtes.

Neuvaine de « la grâce ». — Toutes les personnes pieuses connaissent cette pratique de dévotion en l'honneur de saint François Xavier, l'apôtre des Indes. D'après un acte pontifical du 29 Mars 1904, la neuvaine, qui se faisait seulement du 4 au 12 Mars, peut être faite désormais — en public ou en particulier — à n'importe quelle date et *deux fois par an*. Néanmoins, il semble tout indiqué de choisir pour la terminer les deux dates suivantes : le 12 Mars, anniversaire de la canonisation de S. François Xavier (en 1622), et le 3 Décembre, jour de sa fête.

Outre la grâce promise par une révélation du saint missionnaire, la pieuse pratique a été enrichie par le Souverain Pontife de précieuses indulgences : 1° 300 jours, chaque jour de la neuvaine, à condition de réciter la prière indiquée ou, si on ne le peut, de dire d'un cœur contrit *5 Pater, 5 Ave* et *5 Gloria Patri* ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

2° une indulgence plénière à ceux qui, ayant accompli les exercices de la neuvaine, se confesseront, communieront et prieront aux intentions du Souverain Pontife.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. L'Union des catholiques.
II. — Les prédications quadragésimales.
III. — Missions. — BÉNODET, *du 25 Février au 10 Mars*. Président : M. L'Hévéder, missionnaire, en résidence à Quimper :
— ILE DE BATZ, *du 25 Février au 9 Mars*. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin ;
— CROZON, *du 26 Février au 23 Mars*. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec.
— NIZON, *du 4 au 23 Mars*. Président, la 1re semaine (Mission des enfants), M. Guyonvarc'h, recteur du Trévoux.
IV. — Retraites. — QUIMPER, QUIMPERLÉ, LESNEVEN, retraites bretonnes pour les hommes, du *17 au 25 Mars*.
MORLAIX, retraite bretonne pour les femmes, *du 17 au 25 Mars*.
— QUIMPERLÉ, retraite française, pour les jeunes gens, *du 2 au 6 Mars ;*
QUIMPER, pour les hommes, *du 7 au 11 Mars*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Pendant le Carême, sermon français : le *dimanche*, après les vêpres, qui se chantent à *2 h. 1/2* ; le *mardi* et le *jeudi*, à *8 heures du soir*. — Instruction bretonne, le *dimanche* et le *mercredi*, à la même heure.

N. B. — *Désormais, à moins d'indication contraire, toutes les réunions du soir auront lieu à* **8 heures**.

Le *vendredi 1er Mars* (1er Vendredi du mois), exposition du T. Saint-Sacrement depuis la première messe ; Bénédiction à *5 heures* du soir. — L'exercice du Chemin de la Croix qui, pendant le Carême, se fera à *8 heures*, aura lieu *exceptionnellement* à *7 h. 1/2*. De *8 à 9 heures*, Adoration pour les hommes seuls.

Tous les *mercredis* du mois de Mars, la messe de *8 heures* sera dite à l'autel de Saint-Joseph. Après la messe, récitation des prières en l'honneur de saint Joseph.

Récollections sacerdotales. — I. SAINT-POL DE LÉON. — La récollection se fera, à Saint-Pol de Léon, mardi prochain, 5 Mars.

II. LESNEVEN. — La récollection sacerdotale mensuelle aura lieu, à la Retraite de Lesneven, le mercredi 6 Mars prochain.
Ouverture à 11 heures ; clôture à 4 heures.

Avis de service anniversaire. — SAINT-DIVY. — Un service anniversaire sera chanté le mardi 5 Mars, à 10 heures, à Saint-Divy, pour le repos de l'âme de M. Cantinat, ancien recteur de cette paroisse.

Mgr l'Evêque présidera dimanche prochain, à Quimperlé, une assemblée intercantonale pour l'Union Catholique diocésaine.

Prédicateurs de la Station du Carême dans le diocèse *(suite)*.

BREST. — *Saint-Martin*. — M. l'abbé Saluden, professeur à l'Ecole Notre-Dame de Bon-Secours.

Ligue patriotique des Françaises.

Mercredi 6 Mars, doit se tenir à Quimper le Congrès de la Ligue patriotique des Françaises. Il est à souhaiter que les paroisses envoient un grand nombre de femmes assister à ces réunions.

La Ligue n'est pas assez connue dans notre région, ou plutôt elle est trop méconnue. Beaucoup n'y voient qu'une organisation inutile, d'autres qu'une association politique antigouvermentale. Pourquoi ne pas ajouter qu'un certain nombre redoutent, par la Ligue, l'ingérence féminine dans les questions où la femme n'a rien à voir ? De fait, très peu comprennent vraiment le but de cette association.

Il serait trop long de faire l'histoire de la Ligue. Nous n'avons, d'ailleurs, qu'à rappeler le but qui en a inspiré la fondation — celui qui en inspire le fonctionnement. Et ce but se résume très simplement par comparaison avec celui que nous voulons réaliser par les Unions Catholiques d'hommes.

La femme a son influence, c'est indéniable, soit dans la famille, soit dans la société. Il s'agit donc tout simplement de grouper sous la bannière de Jeanne d'Arc, de les grouper pour les rendre plus fortes, les femmes de France qui ont à cœur de sauvegarder chez nous les principes catholiques, celles qui veulent travailler à revendiquer les droits de Dieu : par la lutte contre la presse impie et même surtout contre la presse neutre, par le refus des livres scolaires condamnés, par le combat contre les manquements à la neutralité, et par l'obtention de la R. P. scolaire.

De plus, le clergé ne peut faire face à toutes les œuvres qui sollicitent son action ; il lui faut des aides pour les patronages de jeunes filles, les catéchismes, les ouvroirs, etc... La Ligue, bien organisée, lui fournira les aides qui développeront et complèteront l'action sacerdotale.

N'oublions pas, en effet, que la vraie Ligueuse est une catho-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

lique fervente et qu'ainsi elle ne voudra ni supplanter son recteur, ni le contrecarrer, mais simplement l'aider dans ses œuvres. Si un zèle mal inspiré dirigeait hors de la respectueuse dépendance hiérarchique des Ligueuses cependant bien intentionnées, le Comité central interviendrait aussitôt pour rappeler à l'ordre les délinquantes. Et là nous saisissons encore la nécessité d'une organisation forte, qui donne un chef aux soldats et introduit une discipline nécessaire à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, combattent pour Dieu et pour la France.

Que les femmes vraiment catholiques se groupent donc comme les hommes. Ces unions seront un rempart contre les assauts multipliés par la Franc-Maçonnerie : que les femmes qui veulent être apôtres viennent donc au Congrès du 6 Mars ; elles y apprendront à connaître mieux cette Ligue que Pie X s'est plu à bénir encore tout récemment, elles accompliront un devoir patriotique et chrétien ! C'est assez dire pour les âmes généreuses des femmes catholiques.

***

†

CONGRÈS RÉGIONAL DE CORNOUAILLES, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Duparc, le mercredi 6 Mars 1912, salle Jeanne-d'Arc, rue Jules-Noël, à Quimper.

9 h. 1/2 du matin, séance de travail, sous la direction de M. le chanoine Cogneau, vicaire général, et de Mlle Dubuquoy, du Secrétariat central.

1 h. 1/2, séance générale.

Les portes seront ouvertes à *1 heure.*

A *8 h. 1/2* très précises du soir, représentation au profit des œuvres de la Ligue : *Bernadette,* sa vie, les apparitions de la Sainte Vierge, Bernadette au couvent de Nevers, sa mort, apothéose.

Prix d'entrée : premières, 1 fr. ; secondes, 50 c.

Le Comité régional sera reconnaissant à tous les membres du clergé qui voudront bien honorer cette séance de leur présence.

Le nombre des places étant très limité, prière de les demander d'avance chez M. Salaun, libraire, rue Kéréon, ou chez Mme de Couesnongle, au Kergos, Quimper.

L'Union Catholique diocésaine.

CONCARNEAU. — Le jeudi 22 Février, à 8 heures du soir, dans la salle du Patronage à peine suffisante pour contenir les assistants très nombreux, a été tenue une réunion en vue d'organiser l'Union Catholique à Concarneau.

Le vice-président élu, M. le docteur Dubois, expliqua clairement et de façon très convaincante l'utilité, la nécessité même de l'union de tous les vrais catholiques pour répondre à l'union si étroite qui existe entre les ennemis de notre foi. En passant, il réfute victorieusement les mensonges des socialistes, qui se prétendent les seuls amis du peuple, les promoteurs des réformes sociales, alors que l'iniative en a été prise par les catholiques, spécialement par Albert de Mun, qui déjà en 1883 et 1887 demandait ce que nos gouvernants viennent de réaliser en ces dernières années...

Après M. le docteur Dubois, dont le discours est longuement applaudi, M. l'abbé Frot prend la parole. Il dit quel succès ont trouvé à Douarnenez et à Tréboul les hommes de bonne volonté qui y ont fondé des Unions. Concarneau ne peut pas rester en arrière... En effet, les listes que l'on fait passer dans la salle recueillent de nombreuses adhésions, auxquelles d'autres ne tarderont pas à venir s'ajouter.

GOUÉZEC. — Dimanche 25 Février, à l'issue des vêpres, un groupe nombreux de catholiques de la paroisse de Gouézec se trouvaient réunis dans la salle du Patronage pour la formation du Comité paroissial.

En quelques paroles claires, précises, convaincantes, M. le Recteur montre à son auditoire la nécessité pour les catholiques de s'unir étroitement sur le terrain religieux pour la défense de leurs intérêts et de leurs droits.

Il ne suffit pas, dit le conférencier, que les catholiques d'aujourd'hui se contentent de pratiquer leur religion ; comme nous sommes à une époque de lutte et de persécutions, il faut de plus qu'ils soient de vrais apôtres pleins de dévouement, pleins de zèle, sachant dépenser généreusement leur vie au service de la cause de Jésus-Christ, toujours prêts à se défendre des attaques incessantes dont ils sont l'objet de la part de leurs adversaires...

Après la conférence, on procéda à l'élection des membres du bureau ; puis on nomma les assesseurs et les membres des différentes commissions.

Tous les catholiques qui assistaient à cette réunion se sont séparés avec la ferme intention de marcher hardiment, la main dans la main, pour la défense de leur religion et de travailler ardemment à développer autour d'eux les bonnes œuvres. Y...

GOULIEN. — Dimanche dernier, à l'issue des vêpres, 300 hommes de la paroisse de Goulien se réunissaient dans la cour du presbytère, pour entendre la parole chaude et vibrante de M. Corre, recteur d'Audierne.

La France, dit en substance le conférencier, doit sa grandeur dans le passé à l'Eglise catholique, dont l'action bienfaisante est combattue sans relâche par les francs-maçons et libres-penseurs sectaires. Ceux-ci sont unis dans leur œuvre de haine, et d'autant plus forts que les catholiques sont trop souvent divisés... A l'exemple de nos ennemis, unissons-nous, et nous serons forts. La résistance au moment des inventaires, les groupements de familles pour protester contre l'école sans Dieu ont tenu en échec les partisans des lois scélérates. Ne l'oublions pas !...

La conclusion est facile à tirer, et les braves habitants de Goulien, qui ont écouté avec la plus vive attention et applaudi le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

conférencier, prennent, séance tenante, l'engagement de se grouper autour de leurs prêtres pour la défense de la religion et la revendication de leurs droits de catholiques et de Français.

Un témoin.

PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN. — Nous sommes heureux d'annoncer qu'un groupement d'Union Catholique a été fondé à Plogastel-Saint-Germain, le Mercredi des Cendres, à l'issue de la grand' messe.

Le dimanche précédent, M. le Curé avait montré l'utilité de cette Union Catholique et en avait fait bien connaître aux paroissiens l'esprit et le but. Le jour fixé pour la réunion, M. le Curé, devant une assemblée nombreuse de fidèles, prit encore la parole et insista sur la nécessité de l'union et de l'entente sur le terrain catholique, conformément aux directions si sages et si opportunes du Souverain Pontife et des Evêques.

Une fois l'Union Catholique constituée, on fit élire, à la satisfaction de tous, les membres les plus dignes de former le Comité paroissial.

H...

PLOUGUER. — Le dimanche 25 Février, à l'issue des vêpres, a eu lieu, à Plouguer, la première réunion paroissiale de l'Union Catholique. Une centaine d'hommes étaient présents. M. le Recteur a montré le but de l'Union, demandée par notre Evêque ; il a exposé et commenté les différents articles des statuts. Unis les uns aux autres, marchant la main dans la main, joignant en un solide faisceau tous leurs efforts, les catholiques de France, comme autrefois les catholiques allemands, formeront un bloc irrésistible et tôt ou tard sauront faire valoir leurs revendications.

Le conférencier montre que la persécution sévit toujours, qu'elle nous opprime, nous étreint, nous étouffe ; c'est la persécution légale qui, hypocritement, nous prend, morceau par morceau, tranche par tranche, nos libertés les plus chères, nos droits les plus sacrés. « Ce que nous voulons, nous catholiques, c'est la liberté tant de fois promise au jour des élections et qui nous est toujours systématiquement refusée : liberté de conscience, liberté du culte, liberté de l'école... Après tout, cette liberté, si on ne veut pas nous la donner, à nous de la prendre, de la conquérir, afin que l'on dise plus tard de nous ce que Jules César disait de nos vieux pères, les Celtes : « Ils sont fous de liberté ».

Après la conférence, le Comité paroissial a été élu par acclamation. A la fin de la séance, les noms des adhérents ont été inscrits et les cotisations recueillies.

X.

ROSNOEN. — Après avoir préparé le terrain par la lecture en chaire de la lettre pastorale de Mgr l'Evêque, et deux instructions explicatives, M. le Recteur a fait appel au concours d'un jeune et brillant avocat du barreau de Brest, M. Simon. Celui-ci, le dimanche 18 Février, dans deux réunions qui suivirent les messes, fit un exposé clair, précis, vibrant de l'utilité du groupement des catholiques pour la défense de leur religion et pour le

plus grand bien des âmes. 45 se firent de suite inscrire, et le Comité paroissial fut aussitôt formé, comprenant le clergé et 11 membres choisis dans les différents quartiers de la paroisse. Les membres du Comité paroissial ont bon espoir de gagner vite de nombreux adhérents à l'Union Catholique.

A. R.

***

La *Quinzaine Ouvrière* du 24 Février donne une liste de paroisses où est établie l'Union Catholique. Nous citons, d'après notre confrère, celles dont la *Semaine religieuse* n'avait pas encore pu donner les noms :

Plouguerneau, conférence de M. l'abbé Talabardon, 600 hommes.

Plougourvest, conférence de M. l'abbé Madec, 120 hommes.

Bodilis, conférence de M. l'abbé Madec, 250 hommes.

Le Relecq-Kerhuon, conférence de M. l'abbé Madec, 120 adhésions.

Guipavas, conférence de M. l'abbé Madec, 500 hommes.

COAT-MÉAL. — **Adoration prêchée.** — Une retraite d'Adoration vient d'être prêchée, à Coat-Méal, par M. Félix Le Louët, avec le concours de MM. Stéphan, recteur de Tréflaouénan, L'Her, vicaire à Plouguin, et Floc'h, vicaire à Plouguerneau. Cette retraite s'est terminée par l'établissement dans la paroisse de la confrérie du Sacré-Cœur et de l'Union Catholique.

Le premier jour de l'Adoration fut pour les enfants du catéchisme en âge de faire la communion. Les trois jours suivants (jeudi, vendredi et samedi) ont été consacrés aux grandes personnes et étaient coupés par différents exercices, dont l'heure d'adoration en commun.

Le résultat a été celui qu'on devait attendre d'une population foncièrement chrétienne : tous se sont approchés des sacrements et on ne connaît pas une seule abstention. Non compris les enfants, nous avons eu, pour la première série, 235 communions et 220 pour la seconde.

Le dimanche 25 a été consacré exclusivement à l'Œuvre de Montmartre et à l'Union Catholique.

A l'issue des vêpres, M. Le Louët a commencé par rappeler aux femmes qu'il avait devant lui que, désormais, elles peuvent gagner toutes les indulgences attachées à l'Archiconfrérie de Montmartre, en remplissant les conditions requises : l'inscription sur un registre de la paroisse, la récitation quotidienne du *Pater*, *Ave* et *Credo* (ceux de la prière du matin ou du soir peuvent suffire), l'invocation suivante : « Cœur Sacré de Jésus, je me consacre entièrement à vous ; protégez la Sainte Eglise contre ses ennemis, ayez pitié de la France et faites que je vous aime toujours davantage », et une demi-heure au moins d'adoration par mois. Il les exhorte particulièrement à être fidèles à l'adoration mensuelle, afin de consoler

Archives diocésaines de Quimper et Léon

le Cœur de Jésus des outrages qu'il reçoit de la part des méchants, et de remplir ainsi près de Jésus Hostie le rôle de la Très Sainte Vierge et des Saintes Femmes au Calvaire.

Après ces quelques recommandations, les femmes ont été priées de se retirer, et M. Le Louët a entretenu les hommes, au nombre de 150 environ, de l'Œuvre de Montmartre et de l'Union Catholique. Il leur rappela d'abord que, si les femmes ont surtout la mission de consoler par leurs prières ferventes le Cœur de Jésus, les hommes doivent travailler par-dessus tout à être ses soldats, ses défenseurs, ses gardes du corps : *Custodes corporis Christi*... C'est principalement aux hommes qu'il convient de faire, chaque mois, une faction d'honneur devant le Très Saint-Sacrement ; ce sont les hommes qui doivent surtout être des vaillants, toujours prêts à la lutte, toujours à l'avant-garde. Mais, s'ils veulent être forts, ils doivent s'unir, se grouper autour de leurs chefs : le Pape, leur Evêque, leur Curé.

Ici, pour intéresser l'auditoire, le conférencier n'a eu qu'à faire un rapide commentaire de la Lettre pastorale de Monseigneur sur l'Union des catholiques : Qu'est-ce que l'Union ; quel but se propose-t-elle ; quelles sont les œuvres particulières dont elle aura à s'occuper ; les libertés qu'elle devra s'efforcer de défendre ou de reconquérir ; le rôle du Comité paroissial, ses relations avec le comité cantonal et le Comité diocésain, etc...

Cette causerie, qui n'a pas duré moins d'une heure, s'est terminée par l'acceptation, à l'unanimité, des dix membres, dont le maire en tête, proposés par M. le Recteur et qui formeront le Comité de Coat-Méal.

Tous les hommes présents, dont une quarantaine de pères de famille, se sont ensuite fait inscrire, à la sacristie, dans l'Œuvre de Montmartre et l'Union des catholiques du diocèse.

Nous sortons bien édifiés de cette réunion de vrais chrétiens. Que la France, avec de pareils hommes, ferait des merveilles !...

F...

Défense sacerdotale. — Mardi dernier, sont venues devant le tribunal correctionnel de Quimper les affaires de diffamation intentées par MM. les Recteurs de Landrévarzec et de Cléden-Cap-Sizun à M. Chanteclair, publiciste.

Après les plaidoieries de Mes Charles de Kerangal et du Rusquec, le ministère public a conclu à la recevabilité de la demande des deux prêtres diffamés et a requis l'application de la loi.

Les deux affaires ont été mises en délibéré.

DENIER DU CLERGÉ

Questions et Réponses.

1. *Qu'est-ce que le denier du clergé ?*

C'est la cotisation que chaque fidèle doit donner à son Evêque pour l'entretien du clergé diocésain.

2. *Pourquoi entretenir le clergé diocésain ?*

Parce qu'il a été dépouillé de ses biens et que les fidèles lui doivent une honnête subsistance.

3. *Comment le clergé a-t-il été dépouillé de ses biens ?*

La loi de séparation lui a enlevé ses presbytères et les traitements qui lui étaient dus. Ces traitements eux-mêmes étaient une indemnité pour les biens pris par la Révolution.

4. *Pourquoi les fidèles doivent-ils au clergé une honnête subsistance ?*

Parce que le clergé se consacre tout entier au ministère des âmes et qu'il se trouve toujours à la disposition des fidèles : il leur donne l'instruction religieuse, prie pour eux et leur administre les sacrements, il explique le catéchisme aux enfants, visite les malades et s'occupe de toutes les œuvres de la paroisse.

5. *Le clergé ne pourrait-il pas se contenter du casuel ?*

Le casuel est nécessaire pour l'entretien de l'église et de ses serviteurs ; la part du clergé n'est pas assez importante dans la plupart des paroisses pour constituer un traitement, et quand elle est plus importante, le clergé a aussi des charges plus lourdes à supporter, charges rendues plus pesantes par la spoliation de ses biens.

6. *L'Evangile parle-t-il du denier du clergé ?*

Oui, Notre-Seigneur envoyant ses apôtres leur a dit que l'ouvrier est digne de son salaire, et de fait, il vivait lui-même des offrandes des fidèles.

7. *Nous donnons déjà pour les œuvres !*

Vous faites bien ! Que votre charité soit donc ordonnée ! La plus importante et la plus nécessaire des œuvres c'est celle du clergé sans lequel les œuvres ne pourraient exister.

8. *Pourquoi la quête est-elle remise à l'Evêque au lieu de rester à la paroisse ?*

Parce que beaucoup de paroisses sont pauvres et ne peuvent se suffire ; aussi l'Evêque, qui est le chef et le père de la famille diocésaine, est-il obligé de demander aux plus riches de venir en aide aux plus pauvres pour répartir ensuite les ressources selon les besoins.

9. *La cotisation est-elle obligatoire pour tous les fidèles ?*

Oui, puisque tous sont membres de l'Eglise et participent à ses avantages ; seuls les indigents en sont dispensés.

10. *Que penser de ceux qui ne donnent pas leur cotisation ?*

Ils ne remplissent pas leur devoir envers la famille diocésaine dont ils font partie, et leur conscience reste chargée d'une obligation.

11. *Quand faut-il donner ?*

Chaque année quand votre clergé le demande ; vous ferez mieux si vous apportez spontanément votre offrande.

12. *Quelle cotisation faut-il donner ?*

Vous devez donner une cotisation proportionnée à vos ressources et à la somme demandée à votre paroisse ; faites-le de bon cœur

Archives diocésaines d Quimper et Léon

sans vous faire prier, avec respect pour les représentants de Notre-Seigneur, avec reconnaissance pour les pasteurs de vos âmes.

Ce petit « Catéchisme » du Denier du Culte, approuvé et béni par plusieurs Evêques, est publié en tract à distribuer aux fidèles. — Il peut être mis sous bande et affranchi à 0.02 cent. l'exemplaire.

En vente chez M. E. Vitte, libraire-éditeur, 3, place Bellecour, Lyon. — Un franc le cent ; par la poste, 1. 20.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Le Saint-Père, en bonne santé, continue à vaquer à ses multiples occupations tout en donnant de nombreuses audiences, spécialement aux évêques français qui se succèdent à Rome. Le 21 Février il a reçu (pour la seconde fois) Mgr Lobbedey, évêque d'Arras ; le 23, il recevait NN. SS. Touchet, évêque d'Orléans ; Bouquet, évêque de Chartres ; Béguinot, évêque de Nîmes, et du Currel, évêque de Monaco.

Mgr Métreau, le nouvel évêque auxiliaire de Tours, qui, par suite d'une indisposition, n'avait pu se présenter au Vatican au jour d'abord fixé, a eu son audience le samedi 24. Le lendemain, dimanche, a été reçu Mgr Meunier, évêque d'Evreux, arrivé à Rome le vendredi précédent.

— **Inauguration du nouvel Institut biblique.** — Dimanche 25 Février, dans l'après-midi, a eu lieu avec grand éclat l'inauguration du nouveau palais, siège définitif de l'Institut biblique. Treize cardinaux y assistaient, entre autres LL. EE. Merry del Val, Rampolla, président de la Commission biblique, ainsi que de nombreux évêques, prélats et religieux.

Le P. Fonck, recteur, montra dans son discours le but de l'Institut biblique, qui est d'utiliser suivant l'esprit de l'Eglise les progrès des moyens scientifiques, et rappela que le projet formé par Léon XIII et rappelé par Pie X dès 1904 fut réalisé par celui-ci en Mai 1909, par la lettre *Vinea electa*.

L'Institut possède un corps enseignant international comprenant dix professeurs. Le P. Fonck mentionne que l'Institut biblique a reçu une fondation financière d'une noble famille française qui ne veut pas être nommée. La mémoire de la famille française qui a fait le don à l'Institut sera perpétuée ici par les fleurs de lys sur le socle de la statue du Sacré Cœur.

— **Soumission de Mgr Duchesne.** — Le numéro des *Acta apostolicæ Sedis* du 15 Février contient une note de la Congrégation de l'Index, datée 10 Février, constatant que Mgr Duchesne s'est soumis *(laudabiliter se subjecit)* au Décret de l'Index du 22 Janvier dernier.

Episcopat. — Le Souverain Pontife vient de nommer évêque de la Martinique, en remplacement de Mgr de Cormont récemment appelé à l'évêché d'Aire, le R. P. Joseph Malleret, de la Congrégation du Saint-Esprit.

On sait qu'à la suite de l'extension aux diocèses coloniaux de la loi de Séparation, ces diocèses (la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion) ont été remis à la Propagande et sont devenus des pays de missions. Le Concordat colonial datait de 1850. A cette époque, les Pères du Saint-Esprit étaient chargés de pourvoir au service religieux dans ces colonies ; et c'est pourquoi leur Congrégation jouit depuis 1816 d'une existence légale. Il était naturel que le retour à l'ancien état de choses amenât le Saint-Siège à la charger de nouveau de ces colonies. La nomination de Mgr Malleret est une première indication dans ce sens.

Le nouveau prélat est né à Servant (Puy-de-Dôme), en 1865. Elevé au Petit-Séminaire de Celtule, aujourd'hui disparu, il entra dans la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, termina ses études théologiques à Rome et enseigna dans plusieurs établissements de sa Congrégation, notamment au Collège de Saint-Pierre, à la Martinique, dont il fut nommé supérieur en 1899... Le collège fut anéanti, on le sait, par l'éruption du Mont-Pelé en 1902, et quatorze des professeurs périrent dans le désastre. Echappé providentiellement à la catastrophe, le R. P. Malleret a été depuis chargé de différentes œuvres. L'an dernier, il allait fonder à Marie-Galante (Guadeloupe) une nouvelle mission, et il était nommé peu après archiprêtre de l'île... C'est dire qu'il est mieux que personne au courant des besoins de son nouveau diocèse et que le Souverain Pontife ne pouvait faire un plus heureux choix pour le siège épiscopal de la Martinique.

Jurisprudence. — **Le droit des prêtres.** — Le Conseil d'Etat vient de prendre une décision qui mérite d'être connue.

Le maire de Lalongue (Basses-Pyrénées) avait pris un arrêté réglementant, d'ailleurs illégalement, les sonneries des cloches et ajoutant : « Art. 7. — L'église sera ouverte comme par le passé. » Cet article avait pour but d'empêcher le curé de fermer la porte de l'église après les cérémonies religieuses lorsqu'il le juge utile.

M. l'abbé Sarralongue s'est pourvu en Conseil d'Etat, et le haut tribunal administratif vient d'annuler l'arrêté municipal en se basant sur ce principe que le « curé » est, « à ce titre, charger de régler les heures d'ouverture de l'église », et si le maire a le droit d'avoir une clé de l'église, c'est « en vue de l'exécution des sonneries civiles et de l'entretien de l'horloge publique », mais non point « pour mettre à des heures déterminées l'édifice du culte à la disposition des fidèles ».

L'arrêt est du 24 Février 1912.

Communication de l'archevêché de Bordeaux. — Des circulaires sont répandues partout pour recommander une œuvre dite de « Saint-Raphaël » et ayant pour but « la réforme de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la société en décadence, en créant des familles profondément chrétiennes ».

Nous tenons à faire savoir que cette œuvre, organisée à Bordeaux par un ecclésiastique étranger au diocèse, n'a pas reçu et ne recevra pas l'approbation de l'autorité diocésaine.

Comité National des Pèlerinages. — Un *pèlerinage national à Rome*, organisé par le Comité national des Pèlerinages (33, rue du Chevalier de la Barre, Paris, 18e), aura lieu en Mai 1912, sous la présidence d'honneur de son S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris.

Séjour à Rome du 22 Mai soir au 28 Mai matin. Pèlerinage à Lorette, Assise, Naples (St-Janvier), Pompéi (N.-D. du Rosaire), Padoue ; Séjour à Milan, Venise, Florence, Naples ; Visite de Bologne, Gênes, Lucerne ; Trajet par Spiez. Zweisimmen, Montreux, le Simplon, le Lac Majeur et le Saint-Gothard, traversée du Lac des IV Cantons.

Prix, tous frais compris, au départ de Paris : 1re classse, avec hôtel à Rome, 550 fr. ; 2e, avec hôtel à Rome, 450 fr. ; 2e, avec couvent à Rome, 400 fr. ; 2e, avec Sainte-Marthe à Rome, 375 fr. ; 3e, avec Sainte-Marthe à Rome, 315 fr.

Demander l'Ave Maria-programme (joindre un timbre) au bureau central du Comité national des Pèlerinages.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES. — On nous demande souvent des renseignements sur les collections d'*ouvrages à bon marché* pouvant convenir à des bibliothèques populaires. Nous signalons à ce sujet le nouveau catalogue que vient de faire paraître la Maison MAME, à Tours (I.-et-L). Il contient plus de 300 volumes (depuis *0 fr. 35* jusqu'à *2 fr. 50*), absolument irréprochables et d'une lecture captivante.

Il est envoyé sur demande gratis et franco.

Saint Charles Borromée (1538-1584), par M. Léonce Celier. 1 vol. in-12 de la Collection " **Les Saints** ". Prix : **2** fr. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, 90, rue Bonaparte, Paris.

Le grand archevêque de Milan, celui que ses concitoyens ont appelé le « restaurateur de la piété », le théologien qui a tant contribué à l'heureux achèvement du Concile de Trente, le prélat enfin qui a été adopté comme patron par tant d'églises et de diocèses, saint Charles Borromée n'avait point encore parmi nous de biographie à la fois savante et accessible, édifiante et sûre. Cette lacune vient d'être comblée, dans la Collection « Les Saints », par M. Léonce Celier, archiviste paléographe, ancien élève de l'école de Rome. Le livre est écrit avec méthode, avec une connaissance exacte des sources et avec cet agrément sérieux qui convient à de pareils sujets.

Saint Joseph dans l'Evangile, tel est le titre d'un charmant volume que Y. d'Isné vient de faire paraître pour le mois de Mars, avec une introduction de Mgr Delamaire, chez Tolra et Simonet, éditeurs, 28, rue d'Assas, à Paris. (Prix : 0 fr. 90 franco ; relié, 1 fr. 60.)

Les Mystères de l'Univers, par l'abbé Th. Moreux, directeur de l'Observatoire, Bourges. — Paris, Fayard, 18, rue du Saint-Gothard.

Passer *Quelques Heures dans le Ciel*, en compagnie de l'abbé Moreux, c'est accomplir une magnifique excursion au milieu de la contrée où se cantonnent notre Soleil et ses planètes ; c'est parcourir avec lui les cirques et les montagnes lunaires, explorer Mars, contempler Saturne aux mystérieux anneaux, le monde géant de Jupiter, suivre dans l'espace les météores et les comètes, c'est en même temps apprendre à goûter le charme des randonnées célestes et désirer ardemment de plus lointains voyages.

Lisez *Les Merveilles du Monde* et votre ambition sera satisfaite. Cette fois la lumière vous emportera dans la région des étoiles, où plus d'une surprise vous attend...

La Bienheureuse Marguerite-Marie (1647-1690), par Mgr Demimuid, protonotaire apostolique, docteur ès lettres. 1 vol in-12 de la collection *Les Saints*. Prix : 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

La pieuse et humble Visitandine, la propagatrice, éprouvée, mais triomphante, de la dévotion au Sacré Cœur, vient de susciter un nouvel historien, Mgr Demimuid, si apprécié par les communautés et par les paroisses de Paris. Son volume, ornement de la collection *Les Saints*, a la juste étendue qui convient à l'exposé d'une telle vie. Tous les problèmes, si délicats, de la vie de la Bienheureuse, y sont exposés et résolus avec infiniment de compétence et avec un mélange très heureux de finesse et d'émotion.

La révolution préparée par la Franc-Maçonnerie,
par M. de Lannoy. In-12, 1 fr.

Brochure très intéressante, où les origines maçonniques de la Révolution sont étudiées à la lumière des documents.

A Quimper, librairie J. Salaun.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

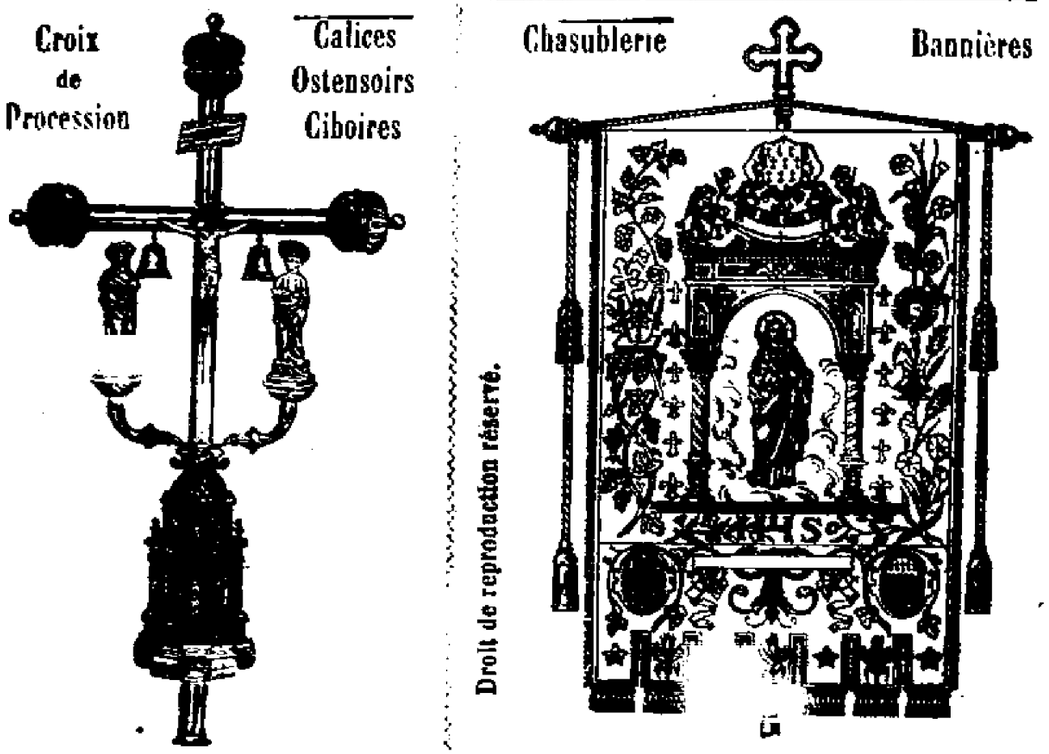
REVUE FINANCIÈRE. — Marché calme mais non dénué de fermeté. La Rente Française est à 94,87. Les Banques sont soutenues. Les actions de l'Industrielle Foncière, bien influencées par les résultats prévus pour l'exercice 1911 et par le succès de la récente émission d'obligations de la Société, sont toujours très demandées à 588,50. Ces titres libérés de 250 fr. sont en outre intéressants au cours actuel puisque, sur la base du dividende de 19 fr. régulièrement servi depuis 1904, ils se capitalisent à 6 °/. environ. — L'émission des obligations 5 °/. de la Caisse Hypothécaire Sud Américaine, par la Banque Saint-Léger et Cie, a reçu le meilleur accueil. — Il en est de même de l'emission, par la Banque Franco-Américaine et la Société Centrale des Banques de Province, des obligations du Missouri Oklaoma and Gulf Railroad. — L'action du Casino de Trouville est recherchée à 127. L'inauguration du nouvel établissement est officiellement fixée au 15 Juin prochain. On pouvait douter que cette inauguration pût s'effectuer dès l'ouverture de la saison thermale ; en fait, il a fallu, pour que ce but soit atteint, toute l'activité des entrepreneurs qui avaient assumé la lourde charge d'édifier, en quelques mois, un ensemble de construction aussi important. — Bonne fermeté de la Franco Wyoming ; l'action ordinaire cote 55 et l'action de préférence 121 fr. — L'action La Grange Plac er Mining a eu un marché actif sur le cours de 10 fr. — L'action Cobalt Star Mining est l'objet de bonnes demandes. Rappelons que cette Compagnie procède à l'émission publique de la 2me tranche de 400.000 actions de un dollar au prix de 9 fr. 50. Des notices détaillées de l'affaire sont à la disposition du public à la succursale de la Société, 27, rue Taitbout, à Paris, où peuvent être adressées directement les souscriptions. — Rappelons que les demandes d'actions de la Cie Générale de l'Abyssinie sont reçues au siège provisoire de la société, 62, rue Caumartin, à Paris, au prix de 100 fr. par titre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE
14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession
Calices Ostensoirs Ciboires
Chasublerie
Bannières



Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
—« *Fondée en 1858* »—

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 8 Mars 1912 N° 10

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon *sur l'état de la Vie chrétienne dans le diocèse*, et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1912 (fin).

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Le nouveau Bréviaire ; L'Union Catholique diocésaine ; Audierne ; Lesneven ; Quimperlé ; La guerre aux bonnes Sœurs ; Défense sacerdotale ; Concours de gymnastique à Quimper ; Bibliographie bretonne.

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Mars. — 3e Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire des Quarante Martyrs.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et des Quarante Martyrs.

Lundi, 11. — Stes Perpétue et Félicité, Martyres *(du 6 Mars)*. Double. Rouge.

Mardi, 12. — S. POL DE LÉON, EVÊQUE *(au Propre diocésain)*. Double de 2e classe. Blanc.

Mercredi, 13. — S. Grégoire Ier, Pape, Docteur *(du 12 Mars)*. Double. Blanc.

Jeudi, 14. — De la Férie. — Ou office votif du Très Saint-Sacrement ; semi-double. Blanc.

Vendredi, 15. — Les Cinq Plaies de N. S. Jésus-Christ *(au Supplément)*. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 16. — De la férie. — Ou office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 17. — 4e Dimanche du Carême.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Dinéault	du 7 au 10 Mars.
Mespaul	du 11 au 13 —
Elliant	du 14 au 19 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon *sur l'état de la Vie chrétienne dans le diocèse,* et Mandement pour le Saint Temps du Carême 1912 *(fin).*

L'alcoolisme.

VIII. — Nous croyons, Nos très chers Frères, que ce résultat serait obtenu plus sûrement, si nos élections, où la conscience catholique ne parle pas toujours assez fort, n'étaient pas, d'autre part, trop souvent gâtées par cette triste habitude de boire avec excès, qui nous a fait au loin une réputation si humiliante.

Le défaut dont Nous vous entretenons n'est assurément pas de ceux que Nous avons pu constater par Nous-même. Au cours de Nos tournées pastorales, Nous avons, au contraire, constaté partout dans le peuple une dignité d'attitude, une correction religieuse, qui Nous ont prouvé que l'accusation lancée contre nos populations bretonnes renferme une large part d'exagération. Nous ne pensons pas pourtant que tout soit injuste et faux dans le reproche que l'on vous adresse.

On Nous a dépeint, hélas ! des scènes qu'il eût été difficile d'inventer, et où la dignité de la femme n'était pas moins compromise que celle de l'homme.

Quel spectacle que celui d'un être, non seulement créé à l'image de Dieu, mais sanctifié par les sacrements, s'avilissant jusqu'à perdre la raison ; tombant, selon le mot de la Sainte Ecriture, de sa qualité d'homme à la condition de la bête ; et, pour achever sa chute, réduit à un état encore plus misérable que celui des animaux, impuissant à se mouvoir, ou ne gardant un peu de force que pour brutaliser ceux qui l'aiment et le soignent, ne retrouvant la parole que pour donner autour de lui des preuves de sa folie, entraînant bientôt dans la ruine et le déshonneur ceux qu'il avait mission de faire vivre, et finalement, sans foi et sans cœur, terminant, peut-être dans l'impénitence, une vie, toujours trop longue, de honte et de misère !

On ne comprendra jamais qu'un tel vice ait pu s'enraciner si profondément dans un peuple catholique, quand ce peuple sait que ceux s'y adonnent sont traités par Dieu avec une si juste sévérité, quand les Prophètes leur ont si rudement crié malheur, quand les Apôtres les ont déclarés exclus

du Ciel, quand les Pères de l'Eglise les ont stigmatisés comme l'opprobre du genre humain !

On Nous assure, Nos bien chers Frères, que, sur plusieurs points du Diocèse, ce vice a subi chez nous un recul sensible, que les jeunes gens valent mieux que leurs pères, et qu'un effort plus énergique du clergé hâterait sans doute le succès final. Si pourtant nous consultons les statistiques officielles sur la consommation de l'alcool, nous sommes effrayés par les dépenses, chaque jour croissantes, qu'elle entraîne, même dans des communes petites et peu peuplées, même dans les familles les plus pauvres. Et nous sommes plus effrayés encore, si nous ouvrons un journal, par le nombre de cas d'ivresse, et de délits ou de crimes provenant de l'ivresse, qui y sont signalés.

Ce mal, Nos très chers Frères, est aussi grave au point de vue social qu'au point de vue chrétien. Souvent, dans nos prières solennelles, nous invoquons la protection de Dieu contre trois fléaux qui traînent après eux la mort : la Peste, la Faim, la Guerre. Il y faudrait ajouter l'Alcoolisme. Il fait plus de victimes que les trois autres fléaux réunis. Car il sévit sans répit. Et il ne tue pas seulement ceux qu'il atteint. Il tue aussi sûrement les générations qui les suivent. Si vigoureuse que soit la race bretonne, elle ne résisterait pas longtemps à un pareil régime. On commence à en faire l'expérience.

Nous poursuivrons ce vice par tous les moyens que la foi nous donne, et nous ne cesserons pas d'approuver et de soutenir les sociétés catholiques qui s'organiseront en faveur de la tempérance.

Nous réussirions, si la loi, comme c'est son devoir, voulait nous y aider. Mais la loi, paraît-il, a d'autres missions dans le temps actuel. La loi poursuit les religieux et les religieuses qui se dévouent. La loi ferme les maisons de prière et de vertu. Et la loi ouvre sans nombre des cabarets d'où la mort s'échappe sans fin. Mais la loi française n'a pas le temps d'organiser contre l'alcoolisme la guerre nécessaire dont d'autres nations nous donnent l'exemple. Il paraît que l'alcoolisme devient respectable, quand il sert le gouvernement par les élections, et que les intérêts des marchands d'alcool sont plus dignes de considération que ceux de la santé et de la morale publiques.

Vous, du moins, dont la foi est vivante, catholiques de Bretagne, devenez donc encore plus sévères pour vous-mêmes que ne le sont vos censeurs. C'est un bel effort à tenter. C'est une vertu de race à reconquérir. Tolérerez-vous plus longtemps que votre renom de religion fraternise avec le renom d'intempérance, et que l'on vous représente comme le double modèle de la fidélité à la vérité qu'il faut croire et au vice qu'il faut fuir ?

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'émigration.

IX. — Nous voudrions clore ici, Nos très chers Frères, cette enquête, parfois un peu attristante, sur l'état du Diocèse. Mais il est encore un point sur lequel Nous devons une fois de plus attirer votre attention.

Le mouvement d'émigration prend en Bretagne des proportions de plus en plus inquiétantes. Nous l'avons déjà déploré dans une Lettre à Notre Clergé. Nous en avons exposé les causes, et Nous tentions même d'en indiquer aussi les remèdes.

On Nous a répondu, de tous côtés, que le mal est inévitable.

Devant l'inévitable, bien et dûment constaté, il faudrait Nous incliner. Mais Nous hésitons encore à croire le mal vraiment inévitable, et Nous insistons, au Nom de Notre Seigneur et de la Bretagne qui croit en Lui, pour que le Clergé, les familles, tous ceux qui ont quelque autorité morale, tous ceux qui ont reçu de la Providence quelque ressource, tous ceux qui pourraient sur leur domaine fournir de l'emploi aux bras qui s'en vont, s'unissent pour les retenir au pays et facilitent aux candidats à l'émigration le séjour et le travail sur la terre qui les a vus naître.

Si pourtant la volonté des émigrants est plus forte que votre dévouement, vous avez, Nos très chers Frères, à remplir à leur égard un autre devoir.

Ne laissez pas partir ceux que vous aimez sans en informer vos prêtres.

Vos prêtres souffrent de leur départ et le blâment, parce qu'ils voient douloureusement les dangers courus par leurs âmes. Mais ils peuvent, et ils doivent, et ils veulent leur donner des indications pratiques qu'ils ne trouveront nulle part ailleurs. Ils les dirigeront vers les Œuvres de Paris ou de province où l'on s'occupe d'accueillir les émigrants, de leur assurer les secours de la Religion et même de leur procurer, quand on le peut, des places convenables chez des patrons ou des fermiers catholiques.

Est-il donc indifférent que les fils de vos familles échouent, au loin, peut-être chez des sectaires, et vivent sans rapport ni avec l'Eglise ni avec le prêtre, — ou que, dans leur exil, ils aient du moins la consolation de rester fidèles à leurs habitudes religieuses ?

Vous avez des jeunes filles qui partent par bandes pour la capitale.

Est-il donc indifférent que, en quittant le pays de leur baptême, elles s'en aillent, en groupes, racolées par des agences interlopes, pour tomber, dès leur premier pas à Paris, entre les mains d'entrepreneurs de débauche qui les attendent, — ou qu'elles partent, après avoir pris leurs informations, sûres d'être recueillies à la gare, dès leur arrivée,

par des personnes chrétiennes, qui leur ménageront un refuge honnête ?

Mais, croyez-Nous, Nos très chers Frères, ne laissez jamais partir vos filles, sans avoir la certitude qu'une place convenable les attend, dans une famille où l'on croit et où l'on prie comme en Bretagne.

Ou, mieux encore, gardez-les toujours chez vous ou tout auprès de chez vous. Ne cédez pas à la folie qui les entraîne loin de leur campagne. Vous leur trouverez de l'emploi en famille ou dans le voisinage de la famille. Ce sera, pour elles comme pour vous, l'avenir le plus sûr et le plus heureux.

Gardez aussi le plus possible au foyer vos hommes et vos jeunes gens. Trop souvent, c'est moins le désir du travail qui les attire au loin que le goût de la ville et l'appât des plaisirs faciles, qui ont pu les tenter pendant leur séjour à la caserne.

Nous sommes convaincus que tous ceux d'entre eux qui le veulent sincèrement, et qui cherchent avec le soin voulu l'emploi qui convient à leurs aptitudes, le trouvent en terre bretonne sans trop de peine. Est-ce que la terre bretonne ne commence pas à manquer de bras autant que les autres terres françaises ? Gardons les fils dans le domaine des pères, et ne laissons pas se perdre loin de chez nous ceux qui peuvent, chez nous, dans un travail honorable et rémunérateur, demeurer fidèles à toutes leurs vertus religieuses en même temps qu'à l'amour de la Famille et de la Patrie.

Le progrès matériel doit trouver sa rançon dans le progrès spirituel.

X. — Il serait étrange, en vérité, que notre pays ne fût plus capable de nourrir ses enfants, au moment même où le progrès matériel s'y affirme si merveilleusement !

N'est-il pas vrai, Nos très chers Frères, que, depuis quelques années, notre Bretagne, que l'on croyait très pauvre, commence à tirer de son agriculture, de son élevage, de son industrie même, des ressources insoupçonnées, et que nos travailleurs, que l'on disait inaptes à utiliser les perfectionnements modernes, étonnent les départements voisins par leur activité industrieuse ?

Puisse cette aisance plus grande ne pas devenir pour vous un danger plus grave, et votre trésor de foi et de vertu chrétienne ne pas s'appauvrir à mesure que vous vous enrichissez !

Vous avez besoin de vos prêtres pour conserver vos qualités morales et sociales. Ils ont besoin de votre confiance pour remplir avec succès leur mission. Serrez-vous autour d'eux. Ils sont au milieu de vous les gardiens de l'Evangile. Et c'est l'Evangile qui entretient dans vos âmes l'idéal surnaturel, sans lequel vous vous aviliriez, en devenant les esclaves de vos intérêts matériels.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En pensant à vous, Nous répétons souvent à Notre Seigneur la prière du poète des Bretons :

O Dieu, qui nous créas ou guerriers ou poètes,
Sur la côte, marins, laboureurs dans les champs,
Sous les vils intérêts ne courbe pas nos têtes.

Le vil intérêt, c'est celui qui vous ferait oublier votre vocation chrétienne, et sacrifier vos devoirs à vos passions.

Vous êtes le pays qui fournit à la France, dans la plus large mesure, l'excédent de population destiné à combler les vides creusés par l'égoïsme païen dans tant d'autres départements. C'est sans compter que vous offrez à la Patrie autant de soldats et de marins qu'elle en demande.

Continuez à être aussi le pays croyant et fier, qui fournit à l'Eglise et au bon Dieu des prêtres, des religieuses, des missionnaires innombrables.

C'est un grand honneur d'être la principale réserve de la vitalité française.

C'est un honneur plus grand encore d'être l'une des principales réserves de la vie catholique.

Ne renoncez pas à cet honneur. Il suffit à vous assurer une place à part parmi les provinces de France.

Voulez-vous savoir ce que pense de vous le Pape Pie X ? Il l'écrivait, le 2 Janvier 1906, au Cardinal Labouré, archevêque des Bretons. Il lui disait :

« Des sentiments de l'Archevêque métropolitain d'une province catholique qu'on peut donner en exemple aux autres, il n'y avait pas à douter ; mais il convient de lui en faire le plus grand éloge. Cette province est, en effet, tellement pénétrée de l'esprit de notre sainte Religion, que c'est d'elle que Nous attendons, au milieu des haines dont la foi catholique est l'objet, la meilleure part de Notre joie. Oh ! si toute la terre, surtout si la France entière embrassait la noble devise des vaillants bretons : « Plutôt la mort que la souillure ! »

Le Pape, ce jour-là, a parlé, à deux siècles et demi de distance, comme parlait de vous à saint Corentin, en 1659, le P. Maunoir, dans son livre *le Sacré Collège de Jésus*.

« Ç'a été à la faveur de la langue Armorique, lui disait-il, que vous avez planté la foi dans la Cornouaille, avec des bénédictions du Ciel très spéciales, et qui donnent une vénération à l'idiome dont vous vous êtes servi. Le soleil n'a jamais éclairé canton où ait paru une plus constante et invariable fidélité dans la vraie foy, depuis que vous en avez banni l'idolâtrie... Il y a treize siècles qu'aucune espèce d'infidélité n'a souillé la langue qui vous a servy d'organe pour prescher Jésus-Christ ; et il est à naistre qui ayt veu un Breton bretonnant prescher autre religion que la catholique. »

(Suit le Dispositif, publié dans la *Semaine religieuse* du 16 Février.)

AVIS. — *La semaine prochaine, comme de coutume, nous effectuerons les recouvrements par la poste des abonnements à la* Semaine religieuse.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. Le Souverain Pontife.**
II. — **Les prédications quadragésimales.**
III. — **Missions.** — CROZON, *du 26 Février au 23 Mars*. Président, la 3e semaine, M. Barthou, curé-doyen de Carhaix ;
— NIZON, *du 4 au 23 Mars*. Président, la 2e semaine, M le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Quimper.
IV. — **Adoration prêchée.** — ELLIANT, du *14 au 19 Mars*, Président, M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec.
V. — **Retraites.** — QUIMPER, QUIMPERLÉ, LESNEVEN, retraites bretonnes pour les hommes, du *17 au 23 Mars*.
MORLAIX *(La Salette)*, retraite bretonne pour les femmes, *du 17 au 23 Mars*.

Le nouveau Bréviaire.

On lit dans la *Semaine religieuse* de Tours :

Voici le texte de la demande que nous avons adressée à Rome, au sujet d'un doute concernant le nouveau Psautier :

Eminentissime Domine,

Calendista Turonensis Sacræ Congregationi dubia infra scripta humiliter exponit.

Quæritur : 1° Utrum, decursu anni 1912, post privatam adoptionem novi ordinis Psalterii, liceat, prout temporum vel locorum congruentiæ suaserint, ad veterem ordinem *ad libitum* reverti ? 2° Utrum, novo ordine Psalterii usurpato, stricta aderit obligatio dictum ordinem unius modi servandi ?

Voici la réponse :

Die 30 Januarii 1912.

Ad *primum* Affirmative.
Ad *secundum* Negative.

L'Union Catholique diocésaine.

QUIMPERLÉ. — Dimanche dernier, 400 hommes environ, parmi lesquels de nombreux délégués des paroisses du doyenné : Moëlan, Clohars, Mellac, Baye, Tréméven, se pressaient dans la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

salle du Patronage Saint-Colomban pour entendre la conférence de Monseigneur sur l'Union Catholique.

Pendant plus d'une heure, notre éloquent Evêque a tenu son auditoire sous le charme de sa parole ardente. Avec beaucoup d'ampleur et de clarté, avec une conviction qu'il faisait passer dans l'esprit de ses auditeurs, attentifs à ses moindres paroles, Monseigneur a montré la nécessité de l'Union Catholique. Rien de ce qui touche aux intérêts, à l'honneur, à la vie de l'Eglise ne doit laisser indifférent le catholique véritablement convaincu.

Attaquée avec acharnement par des ennemis intraitables qui ont juré sa perte ; humiliée, spoliée, l'Eglise a le droit de compter, non seulement sur la sympathique affection et sur les condoléances de ses enfants, mais aussi sur leur concours efficace, sur leur dévouement, sur une action réelle de leur part.

Pour enrayer la persécution actuelle, pour arrêter l'élan des sectaires, pour les vaincre même un jour, rien ne vaut l'union de tous les cœurs, de toutes les volontés catholiques, dans un énergique et commun effort sous la direction du Pape, des évêques et des prêtres....

Puis, Monseigneur a montré comment il comprend l'Union Catholique, comment il veut qu'elle soit organisée pour produire tous ses fruits. Elle doit être, non seulement un rempart, une digue contre les empiètements du sectarisme, mais, de plus, un principe vital, un foyer de vie intense. Le résultat final dépend certes de l'effort commun ; mais cet effort lui-même sera en proportion de la valeur personnelle des membres de l'Union, de l'effort particulier de chaque catholique.

L'Union Catholique, pour étendre et fortifier son action, devra viser à améliorer ses membres, à accroître leur valeur. Une armée vaut et par ses chefs et par ses soldats ; à la compétence des officiers doit correspondre la docilité des soldats et certaines qualités d'endurance, sans lesquelles les troupes ne peuvent fournir l'effort qui peut leur être demandé. L'Union Catholique a donc un double rôle à remplir pour atteindre son but : elle doit combattre et en même temps travailler à améliorer ses troupes.

Les Comités paroissiaux seront comme le centre, comme le foyer, comme l'état-major de l'Union. Là, s'élaboreront les plans de défense et d'offensive ; là, se prendront les décisions qui seront jugées les plus opportunes ; là, on étudiera les moyens les plus efficaces d'action... Composés d'une élite, les Comités paroissiaux seront comme l'âme de l'Union ; cette âme transmettra au corps tout entier ses lumières, ses énergies, sa vie...

Je m'arrête : il est difficile de résumer la conférence si substantielle de Monseigneur. Pour lui garder sa force, il la faudrait reproduire intégralement. Hélas ! tout nous manque pour cela, et la place qui nous est mesurée et surtout la flamme de l'éloquence qui n'est donnée qu'à de rares privilégiés.

Avec un religieux silence et une respectueuse admiration, les Quimperlois ont écouté la conférence de Monseigneur. Cette conférence a déjà produit des fruits : sans compter les délégués des paroisses environnantes, 150 hommes de la ville ont donné leur adhésion à l'Union ; d'autres, nous en avons l'intime conviction, suivront leur exemple. Les catholiques de Quimperlé tiendront à honneur de prêter à leurs frères d'armes du diocèse, et de la France entière, le concours de leur dévouement et l'appui de leurs énergies chrétiennes. Dans la bataille qui va s'engager, ils tiendront vaillamment leur place, et nous espérons qu'ils ne seront pas les derniers à monter à l'assaut pour la conquête des libertés chrétiennes.

A.

Monseigneur consacra les derniers instants de la journée à une visite à la communauté de la Retraite, où 45 jeunes gens de la région étaient réunis pour une retraite fermée, sous la direction de M. l'abbé de Penfentenyo. Sa Grandeur leur exprima toute sa joie de les voir si nombreux, les encouragea et les bénit avec une effusion toute paternelle.

KERFEUNTEUN. — Le dimanche 25 Février, à l'occasion de la réunion annuelle de la caisse rurale, après le compte rendu des exercices de l'année 1911, M. l'abbé Piriou faisait aux membres de cette florissante association une conférence sur la nécessité de l'Union. Si les droits des catholiques sont violés, disait-il, les catholiques en sont eux-mêmes responsables : ils ne savent pas se défendre.

M. Le Gars, maire de Kerfeunteun, tint à dégager la responsabilité du Conseil municipal de la commune : il raconta en détail les démarches qu'il avait faites pour obtenir l'allocation d'une partie des secours municipaux aux élèves indigents des écoles privées ; il raconta les démarches qu'il avait faites pour que l'église paroissiale fût réparée. « Nous avons fait notre possible, déclarait-il, qu'on ne nous rende pas responsables. »

Le conférencier avait la partie belle pour démontrer qu'un mouvement d'opinion, partant des populations elles-mêmes, est indispensable : les municipalités, les conseils généraux les meilleurs sont impuissants à faire respecter les droits de l'Eglise et les droits des catholiques : il faut qu'ils soient soutenus par la masse des catholiques, unis autour des chefs de l'Eglise.

La nécessité de l'association apparaissait évidente : l'Union de Kerfeunteun fut fondée sur-le-champ.

ERGUÉ-GABÉRIC. — A Ergué-Gabéric, le même conférencier se trouvait, le dimanche 3 Mars, en face d'un auditoire très nombreux et très attentif, dans la cour de l'école libre. La violation des droits des catholiques, particulièrement des soldats et des marins catholiques, n'est peut-être pas suffisamment demontrée à nos chrétiens : du moins sont-ils toujours impressionnés quand on leur en parle ; c'est ce qui se produisit à Ergué-Gabéric. Aussi, sur les 250 auditeurs, 170 donnèrent leur adhésion aussitôt après la conférence.

Les membres du Comité se chargent de recruter de nouveaux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

adhérents, et nous sommes persuadés que l'Union Catholique d'Ergué-Gabéric sera une association agissante autant que nombreuse.

Le Guilvinec. — Samedi soir, 2 Mars, 450 hommes, répondant à l'appel qui leur avait été adressé, se réunissaient dans une salle d'usine, gracieusement mise à la disposition de M. le Recteur par M. Joseph Chancerelle. Le but de cette réunion était d'établir dans la paroisse l'Union Catholique.

A 7 h. 1/2, devant une salle comble, M. Kerbaol, recteur, prend la parole. Entrant immédiatement dans son sujet, il pose la question : Pourquoi cette œuvre ? Et il y répond en montrant la nécessité de l'Union. A des attaques nouvelles, il faut de nouveaux moyens de défense. Jusqu'ici, nous avons été vaincus parce que désunis... Prenons exemple sur nos adversaires qui, divisés sur bien des points, se trouvent toujours unis pour la guerre au catholicisme.

L'Union fera le bien, empêchera le mal. Le prêtre est aujourd'hui débordé : l'Union sera son auxiliaire pour l'éducation religieuse des enfants, par le catéchisme ; pour la formation chrétienne des jeunes gens, dans les patronages et les cercles d'études ; pour la conservation de tous, en luttant contre l'envahissement de la mauvaise presse...

Depuis plusieurs années, toutes les forces de l'enfer sont déchaînées contre l'Eglise. Elles ont dit : Guerre à Dieu ! et Dieu se voit chassé de l'école, de l'hôpital, du tribunal. Guerre à ses ministres ! et les prêtres sont dépouillés de leurs traitements et bannis de leurs presbytères ; et les religieux et religieuses sont chassés des écoles, et les aumôniers se voient interdire l'accès du vaisseau de guerre et presque celui de l'hôpital. Guerre à ses fidèles : à l'âme des enfants menacée d'empoisonnement par les mauvais manuels ; aux fonctionnaires catholiques mis pour ainsi dire dans l'obligation de choisir entre leur avancement et leur foi...

Dans une péroraison vibrante, l'orateur rappelle l'exemple de l'Allemagne, asservie sous le joug sectaire d'un Bismarck, plus opprimée encore que ne l'est la France. Nos frères d'Allemagne ont vaincu. Comment ? par l'union. Imitons-les... Unis sous l'étendard du Christ Jésus, nous triompherons, nous aussi.

A l'issue de cette instructive conférence, dont ce bref compte rendu ne peut donner qu'une pâle idée, 109 hommes s'enrôlèrent dans l'Union, et chaque jour apporte de nouvelles adhésions. Nous avons bon espoir que l'œuvre prendra bientôt plus d'extension encore, pour le plus grand bien de notre paroisse maritime.

Y. G.

Cléden-Cap-Sizun. — Dimanche dernier, après la grand'messe, a eu lieu pour les hommes la conférence de l'Union Catholique.

A l'issue des vêpres, une conférence a été donnée aux femmes.

Le conférencier était l'infatigable recteur d'Audierne, que nous devrons désormais appeler l'apôtre du Cap : il a bien voulu parler dans toutes nos paroisses.

On a été content de lui à Cléden, il aura été content de nous, nous aimons à le croire.

Le matin, 300 hommes, le soir plus de 400 femmes lui ont montré que sa parole avait touché tous les cœurs ; et il aura vu qu'à Cléden on est décidé à combattre le bon combat *evit Doue hag ar vro*.

A. B.

Guengat. — Dimanche 3 Mars, à l'issue des vêpres, l'Union Catholique a été établie à Guengat. M. Tanguy, recteur de Pluguffan, a montré, avec autant de netteté que de force, l'opportunité et le but de cette union réclamée par le Souverain Pontife et nos évêques.

Après la conférence, on a procédé à la formation du Bureau qui a été acclamé unanimement. Les 60 membres présents ont promis de recruter dans la paroisse le plus d'adhérents qu'ils pourront....

F...

Sizun. — Dimanche 3 Mars, à l'issue de la grand'messe, s'est tenue à Sizun la réunion convoquée en vue d'organiser l' « Union Catholique ».

Les hommes, venus très nombreux et animés de meilleures dispositions, après avoir écouté attentivement l'allocution qui leur fut adressée, procédèrent sur l'heure à la formation du Comité paroissial dont les membres, à leur tour, désignèrent entre eux le président, le secrétaire et le trésorier.

Et maintenant, à l'œuvre à la grâce de Dieu !

***

Saint-Yvi. — A la liste des paroisses où l'Union Catholique est en bonne voie d'organisation, nous pouvons ajouter Saint-Yvi.

En effet, dimanche dernier 3 Mars, une réunion importante eut lieu, après les vêpres, au presbytère. M. le Recteur, par avis individuels, avait convoqué une centaine d'hommes, dans le but de jeter les bases de l'Union Catholique dans sa paroisse.

La docilité, l'empressement même que montrèrent les paroissiens pour répondre à l'appel de leur pasteur fait déjà bien augurer du succès de l'œuvre entreprise. De plus, lorsque, dans une courte allocution, le Recteur entretint l'assemblée du but de la réunion, de la nécessité urgente qu'il y a pour les vrais chrétiens de s'unir pour défendre ou recouvrer leurs libertés, pour endiguer le mal et promouvoir le bien sous toutes ses formes, il avait l'impression de prêcher des convertis. Le terrain semble déjà bien préparé à l'Union, dans nos campagnes, au moins parmi l'élite de la population.

Des statuts furent examinés. L'assemblée les approuva et déclara unanimement y adhérer, formant ainsi le premier noyau de « l'Union Catholique de Saint-Yvi ».

Puis un Comité paroissial d'administration et d'action fut consciencieusement choisi et élu, composé d'hommes qui, par leur foi et leur situation, offrent les meilleures garanties pour bien diriger l'Œuvre naissante, que Dieu bénisse !

P. B.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sainte-Sève. — Le dimanche 25 Février, a eu lieu à Sainte-Sève la première réunion paroissiale de l'Union Catholique, sous la présidence de M. Kerisit, curé-archiprêtre de Morlaix. 120 hommes environ étaient présents. Après la prière d'usage, M. le Curé de Morlaix a prononcé, tant en breton qu'en français, une éloquente allocution, vivement applaudie. Il a montré à ses auditeurs le but et la nécessité des groupements d'Union Catholique. Il s'agit, dit le conférencier, de donner plus de force aux catholiques et de défendre les droits des consciences. Sans doute, pour revendiquer ces droits, il nous sera nécessaire d'agir avec des moyens électoraux, en citoyens, mais nous ne les emploierons qu'en vue d'un résultat religieux.

Après cette belle conférence, et les adhésions, au nombre de 52, ayant été recueillies, on a proclamé le bureau qui avait été précédemment constitué par M. le Recteur. *(La Résistance)*

Audierne

Pour la construction de l'église.

Mgr l'Evêque a reçu de M. Corre, recteur d'Audierne, la lettre suivante :

Audierne, le 26 Février 1912.

Monseigneur,

Audierne ne possède, comme église paroissiale, qu'une pauvre chapelle basse, humide, absolument malsaine, et de plus, menaçant ruine.

Aux messes des dimanches et des jours de fête, les paroissiens, qui ont soin d'arriver bien avant l'heure, s'y entassent comme ils peuvent ; ceux qui se présentent au dernier moment n'ont d'autre ressource que de se presser autour des portes et dans les étroits couloirs formant le chemin de ronde. On les y voit, souvent au nombre de trois à quatre cents, s'efforçant, avec une bonne volonté touchante, de prendre part à l'office divin et de recueillir quelques échos des prônes et des instructions. Les temps les plus rigoureux, la pluie, les terribles vents d'hiver ne déconcertent pas leur pieuse obstination. Quand ils n'y peuvent tenir, ils se réfugient au cimetière, qui n'est qu'à quelques pas, et circulent en récitant leur chapelet, et en priant pour les morts.

Pour ce qui est des enfants, si nombreux dans ce pays de marins, c'est toute une affaire que de leur trouver une place. Les filles sont juchées dans une tribune sombre et de difficile abord. Les garçons s'empilent, comme des sardines, autour d'un autel latéral.

La situation est intolérable. On a, depuis longtemps, cherché à y remédier. Bénie soit la mémoire des prêtres et des hommes dévoués qui ont voulu procurer à la paroisse le spacieux édifice dont elle a besoin ! Sur votre conseil, et avec vos précieux encouragements, Monseigneur, nous allons reprendre l'œuvre. Les Audiernais donneront ce qu'ils pourront. Ils sont pauvres, hélas ! La pêche, si improductive depuis plusieurs années, a été nulle en 1911. Dans un grand nombre de foyers, la misère est extrême. Malgré le dénûment où se trouvent beaucoup d'entre eux, tous apporteront leur obole.

Elle ne saurait suffire, et force nous est de recourir à la charité publique. Les prêtres du diocèse, bien que dépouillés d'une importante partie de leurs ressources, et les catholiques, en dépit des charges qui les accablent, auront pitié de notre détresse. Que ne pouvons-nous les mettre en présence du spectacle dont nous sommes, chaque dimanche et chaque jour de fête, les témoins attristés ! S'ils voyaient ces braves gens, mouillés, grelottant de froid, et ne bougeant pas avant la fin de l'office, leur cœur serait profondément remué, et notre cause immédiatement gagnée. Plus d'une fois, nous avons entendu des étrangers s'écrier : « C'est admirable et c'est désolant ! » Il est admirable, en effet, qu'on ne se lasse pas d'assister à la messe dans de pareilles conditions, et il est inadmissible qu'une population de cinq mille âmes n'ait d'autre lieu de prière qu'une malheureuse bâtisse où se casent péniblement cinq cents personnes.

Nous connaissons la douloureuse objection : « On demande tant et pour tant d'œuvres ! » C'est vrai ; mais la charité, qui a réalisé si souvent des merveilles, pourquoi ne ferait-elle pas un miracle de plus ? Nous la croyons capable de réussir dans une entreprise où ont échoué des initiatives qui paraissaient, au point de vue humain, très fermement appuyées. C'est l'avenir d'une paroisse qui est en cause. Il s'agit d'une œuvre qui intéresse, au plus haut degré, sa vie religieuse. Faute d'église assez vaste, la grande famille chrétienne d'Audierne n'a jamais de fête commune. Il dépend des âmes généreuses de faire cesser cette anomalie, de dissiper l'ombre qui pèse sur nos réunions, et de nous procurer la joie qui remplit les cœurs dans les autres paroisses, en nous permettant de prier ensemble dans la maison de notre Père.

Un terrain a été acheté non loin de l'ancienne église, tout près du cimetière, dans un site très favorable au recueillement, et, bien que nous n'ayons, à l'heure actuelle, que fort peu d'argent, nous avons, sans plus attendre, demandé à M. Chaussepied, l'architecte si connu, de dresser le plan d'une église de style simple, mais de vastes proportions.

Son travail sera bientôt terminé, et, invinciblement confiants en Dieu, nous commencerons.

Monseigneur, soyez notre avocat auprès de vos prêtres au cœur si large et si bon. Ayez la bonté d'élever la voix pour dire aux catholiques du diocèse de Quimper qu'une œuvre à laquelle vous portez intérêt réclame leur concours. Vos accents, nous en avons la certitude, se feront même entendre plus loin et, par-dessus les frontières du diocèse, auront la vertu d'émouvoir les âmes charitables.

Les paroissiens d'Audierne ont l'honneur de vous offrir l'hommage de leur profond respect. Ils vous prient de les bénir, et de bénir celui qui est leur interprète, le prêtre qui est heureux de se dire de Votre Grandeur le très humble et très dévoué serviteur en Jésus-Christ.

F.-M. CORRE,
Recteur d'Audierne.

Monseigneur a répondu :

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER
ET DE LÉON

Quimper, le 27 Février 1912.

Cher Monsieur le Recteur,

J'approuve et je bénis votre entreprise.

En donnant dans votre église la Confirmation, en 1908, j'ai été très touché de la voir remplie d'enfants, mais très attristé

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de constater que leurs parents, en majorité, ne trouvaient pas de place auprès d'eux, et étaient ainsi privés de l'assistance à une cérémonie qui doit intéresser et attirer la famille tout entière.

Je souhaite que la charité du diocèse vous facilite la prompte exécution de votre pieux projet.

Vos paroissiens sont généreux. Mais, cette année encore, l'industrie de la pêche subit une dure épreuve. La campagne n'a pas répondu à nos espérances. Je prie Dieu de leur accorder, en 1912, l'année vraiment bonne, qui leur permettra de vous offrir des aumônes aussi abondantes que le voudrait leur excellent cœur.

Notre Seigneur sera reconnaissant à tous ceux qui auront contribué à une œuvre si nécessaire, et l'Evêque leur adresse dès aujourd'hui tous ses remerciements.

Recevez, cher Monsieur le Recteur, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S. J.-C.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

LESNEVEN. — Retraite de femmes, *du 25 Février au 2 Mars 1912.* — 24 paroisses ; 42 retraitantes : Bourg-Blanc, 4 ; Ploudalmézeau, 4 ; Goulven, 3 ; Lanhouarneau, 3 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 3 ; Guilers, 2 ; Kersaint-Plabennec, 2 ; Lennon, 2 ; Saint-Frégant, 2 ; Plouider, 2 ; Landerneau, 2 ; Bohars, 1 ; Cléder, 1 ; Saint-Derrien, 1 ; Kernilis, 1 ; Landéda, 1 ; Lannilis, 1 ; Lesneven, 1 ; Plouescat, 1 ; Plouguin, 1 ; Ploumoguer, 1 ; Plounéventer, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1 ; Roscoff, 1.

QUIMPERLÉ. — Retraite française pour les jeunes gens, *du 2 au 6 Mars.* — 7 paroisses ; 45 retraitants : Moëlan, 21 ; Rédéné, 7 ; Le Trévoux, 6 ; Riec, 5 ; Tréméven, 3 ; Arzano, 2 ; Locunolé, 1.

La guerre aux bonnes Sœurs. — Les poursuites contre les religieuses continuent dans notre département. Il y a quelques semaines, c'étaient les Sœurs de Trégunc qui comparaissaient devant le Tribunal de Quimper ; ensuite, ce furent les Sœurs du Conquet citées à Brest ; tout récemment, à Châteaulin, les Sœurs de Lennon et de Saint-Thois, puis celles de Cléder à Morlaix.

Elles s'entendent condamner à des amendes variant de 16 à 200 fr., et avec elles « pour complicité » la propriétaire de leur modeste logement. Pour toutes, le « délit » est le même : reconstitution d'établissement congréganiste... Il s'agit, on le sait, de quelques pauvres religieuses, la plupart âgées, qui chassées de leurs maisons et privées du droit d'enseigner — leur gagne-pain — vivent péniblement de leur travail et de la charité des

populations, auxquelles elles tâchent d'être encore utiles en faisant le catéchisme aux enfants, en soignant les malades...

La « loi » leur dit : Dispersez-vous ! Mais où veut-on qu'elles aillent ? Dans leurs familles ? beaucoup, n'en ont plus, et les maisons autorisées, déjà combles, ne peuvent les recevoir. Faudra-t-il qu'elles restent sur la rue ?...

Leurs défenseurs ont exposé éloquemment la situation pénible de ces « épaves de la persécution ». A Brest, Me Le Guen a lu une pétition des habitants du Conquet demandant le maintien des Sœurs, pétition adressée au Gouvernement et aux Chambres, couverte de centaines de signatures, en tête desquelles figure celle du Maire lui-même, l'honorable M. Levasseur.

C'est d'un bon exemple... Comme l'éminent avocat le rappelait fort à propos, les énergiques protestations des ouvriers de Paris en faveur des Petites Sœurs de l'Assomption ont arrêté les poursuites et empêché les expulsions. Et, ces jours derniers, des délégations d'ouvriers de Puteaux et de Creil recevaient, au ministère de l'Intérieur, l'assurance que le Gouvernement est tout disposé à examiner favorablement le projet de loi qui va être déposé par M. Dubois, député, en vue d'assurer le maintien des petites Sœurs gardes-malades des pauvres...

Que les catholiques de Bretagne fassent de même, qu'ils *s'unissent* pour dire hautement qu'ils entendent garder « leurs bonnes Sœurs » ; s'ils savent vouloir, ils se feront écouter.

Défense sacerdotale. — Le tribunal correctionnel de Quimper a rendu, mardi, son jugement dans les procès en diffamation intentés par MM. les Recteurs de Cléden-Cap-Sizun et de Landrévarzec à M. Chanteclair, publiciste. Celui-ci a été condamné, dans chacune des deux actions, à 16 francs d'amende avec sursis, à 25 francs de dommages-intérêts et à une insertion, ne dépassant pas 50 francs, dans un journal de l'arrondissement de Quimper.

Concours de gymnastique à Quimper. — Un concours de gymnastique pour les patronages de la région de Bretagne aura lieu à Quimper, le lundi de la Pentecôte, 27 Mai prochain.

Nous nous contentons de l'annoncer aujourd'hui, nous proposant d'en parler plus longuement dans notre prochain numéro.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **Une rectification.** — A diverses reprises, l'auteur des **Skoueriou kristen,** *Eil rummad,* a pu constater que plusieurs se méprennent sur le caractère de son livre. Il ne s'agit point d'une édition nouvelle du premier volume, paru en 1904 et réédité deux ans plus tard.

L'ouvrage qui vient de paraître, et qui est en ce moment à la reliure, est *tout différent de celui qui l'a précédé.* Ce ne sont ni les mêmes traits ni les mêmes gravures. On peut donc le distribuer comme prix

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de catéchisme, là où le premier volume est déjà répandu et avantageusement connu.

On trouvera les **Skoueriou kristen,** *Eil rummad,* à Quimper, chez M. Salaün, à Brest, chez M. Derrien, et à Morlaix, chez M. Goaziou. (1 vol. relié : 1 fr. 25 ; par douzaine : 1 fr.)

REVUE FINANCIÈRE. — Marché toujours calme et plutôt lourd. Le 3 °/. est à 94,45. Fonds russes résistants Bonne tenue des Banques. On trouve en bonne tendance l'action de l'Industrielle Foncière à 599,50, et l'obligation 4 1/2 °/. à 494. — L'action Casino de Trouville est demandée à 127. — Les Plantations de Pacouda sont recherchées à 92,75. — Bonne fermeté de la Wyoming préférence à 116 et de la privilégiée à 54,50. — Parmi les valeurs minières, on traite activement la Grange Placer à 10 fr. — Les actions de préférence 8 °/. et les actions ordinaires de la Mexican Eagle Oil Cy seront introduites prochainement sur le Marché des valeurs en Banque au comptant et à terme par les soins de MM. Bénard et Jarislowsky. Les coupons des actions sont payables : à Londres, aux caisses de la London City and Midlang Bank, à Mexico, et à Paris, aux caisses de MM. Bénard et Jarislowsky, sous seule déduction de l'impôt de 4 °/. sur le revenu. — Depuis le 4 Mars se négocient, à la cote du Syndicat des Banquiers, les actions et parts bénéficiaires de la Société des Ateliers et Chantiers de Nicolaieff Cette société, constituée en Juin 1911, au capital de 8 millions de francs, divisée en 16.000 actions de 500 fr., a repris l'actif de l'ancienne Société des Chantiers Navals, Ateliers et Fonderies de Nicolaieff. Le capital de la société, qui sera porté prochainement de 8 à 12 millions, de francs a été intégralement souscrit en espèces et reste donc à sa disposition comme fonds de roulement. — On vient d'introduire sur le marché officiel au comptant les actions de la Compagnie Forestière Sangha-Oubanghui, société anonyme française, au capital de 12 millions de francs, divisé en 120.000 actions de 100 fr. De création récente, cette société résulte de la fusion de onze sociétés concessionnaires au Congo, dont la plupart étaient déjà réunies en un consortium auquel elle ne fait que succéder. Les sociétés qu'elle a absorbées lui ont fait apport de leurs concessions, s'étendant sur un immense domaine de 17 millions d'hectares.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-Cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
Bretelles
et Vêtements
caoutchouc
Pèlerines Lorraines
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINÉ

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

Contre le feu du rasoir. CRÈME SIMON Pour les soins de la peau.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 15 Mars 1912. N° 11.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Avis.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Fête de saint Joseph ; Quimper ; Union des retraites régionales ; Avis de service anniversaire ; Attribution de biens volés aux fabriques ; Ligue patriotique des Françaises ; Missions paroissiales : Bénodet, Ile-de-Batz ; L'Union Catholique diocésaine ; Concarneau ; Concours de gymnastique ; Le chrétien et le citoyen n'ont qu'une seule conscience.

III. — *Chronique générale :* Rome ; Démenti important ; Amiens ; Montauban ; La question scolaire.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Mars. — 4e Dimanche du Carême. Office du jour ; semi-double. Violet. A la messe, mémoire de S. Patrice, Evêque.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche et de S. Patrice.

Lundi, 18. — S. Gabriel, Archange *(au Supplément).* Double-majeur. Blanc.

Mardi, 19. — COMMÉMORAISON SOLENNELLE DE S. JOSEPH, EPOUX DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE. Double de 1re classe. Blanc.

Mercredi, 20. — S. Cyrille de Jérusalem, Evêque Docteur *(du 18 Mars).* Double. Blanc.

Jeudi, 21. — S. Benoît, Abbé. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 22. — Le T. Précieux Sang de N. S. Jésus-Christ. Double-majeur. Rouge.

Samedi, 23. — De la férie. — Ou office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 24. — Dimanche de la PASSION.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Elliant . . . . . du 14 au 19 Mars.
Plourin-Ploudalmézeau . . . . . du 20 au 24 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision épiscopale du 9 Mars, ont été nommés :

Recteur de Guimiliau, en remplacement de M. Keraudren, démissionnaire pour raison de santé, M. Mével, recteur de Saint-Eutrope ;

Recteur de Saint-Eutrope, M. Larvor, recteur du Ponthou.

Le service de la paroisse du Ponthou est provisoirement confié au clergé de Plouégat-Moysan.

Avis. — I. Monseigneur l'Evêque sera absent de Quimper du 18 au 30 Mars.

II. L'imprimerie de l'Evêché vient de publier une nouvelle édition de « l'Ordre des cérémonies pour la Réception de l'Evêque et la Confirmation », édition augmentée et disposée de façon à servir aux fidèles (1).

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. Le Souverain Pontife.

II. — Les prédications quadragésimales. La conversion des pécheurs.

III. — Missions. — CROZON, *du 26 Février au 25 Mars*. Président, la 4e semaine, M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon ;

— NIZON, *du 4 au 25 Mars*. Président, la 3e semaine, M. Le Bihan, curé-doyen de Concarneau.

IV. — Retraites. — QUIMPER, QUIMPERLÉ, LESNEVEN, retraites bretonnes pour les hommes, du *17 au 25 Mars*.

— MORLAIX *(La Salette)*, retraite bretonne pour les femmes, *du 17 au 25 Mars*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — La retraite pascale des Bretons se terminera par la messe et la communion générale, samedi et dimanche, à *5 h. 1/2*.

Le dimanche, la première messe aura lieu désormais à *5 h. 1/2*, et la seconde (messe des enfants) à *7 h. 1/2*.

(1) On la trouve en vente, au prix de 0.20 c. l'exemplaire, chez M. Salaun, libraire à Quimper.

La station du Carême pour les Français s'ouvrira, dimanche 17 Mars, à 8 heures du soir. Le R. P. Pescheur commencera, lundi, la retraite spéciale des jeunes filles.

Mardi 19, Commémoration de saint Joseph — et fête de S. S. le Pape Pie X, — à *7 heures*, messe de communion des enfants pour le Souverain Pontife. Le soir, à *8 heures*, panégyrique du Patron de l'Eglise universelle.

— La messe annuelle de l'**Œuvre de N.-D. de Salut** en l'honneur de saint Joseph sera dite dans l'église de Saint-Mathieu, le mercredi 20 Mars, à 8 h. 1/2.

Après la messe, sermon et bénédiction.

Indulgence plénière.

Fête de saint Joseph. — Par son *Motu proprio* « De diebus festis », du 2 Juillet 1911, S. S. le Pape Pie X avait d'abord décrété que la fête de S. Joseph se célébrerait le dimanche qui suit le 19 Mars, à moins que ce jour ne fût lui-même un dimanche ; une octave lui était accordée, avec les restrictions que comporte le Carême. Mais ces restrictions elles-mêmes, jointes à l'espèce d'incompatibilité qui existe entre les joies d'une solennité et les tristesses du Carême et surtout du temps de la Passion, portèrent plusieurs Evêques à solliciter du Saint Siège une modification, qui fut accordée le 24 Juillet 1911.

La fête principale de S. Joseph a été fixée au 3e dimanche après Pâques ; sous le nouveau titre de *Solennité de S. Joseph*, elle a été élevée au rite double de 1re classe avec octave, et la fête du 19 Mars sans fériation et sans octave a reçu le titre de *Commémoration* solennelle.

QUIMPER. — Le tirage de la loterie de Saint-Vincent de Paul aura lieu le lundi 18 Mars, à 1 h. 1/2, quai du Stéir, n° 8.

La loterie sera exposée le dimanche 17 Mars, de 9 h. 1/2 du matin à 6 h. 1/2 du soir.

Entrée libre.

Les lots seront reçus avec reconnaissance chez Mme du Penhoat, 31, rue Royale, ou quai du Stéïr, 8.

Union des retraites régionales. — Une retraite fermée française pour les *hommes* s'ouvrira à Lesneven, chez les Dames de la Retraite, le jeudi soir 28 Mars, pour se clôturer le lundi matin 1er Avril.

Elle sera prêchée par M. l'abbé de Penfentenyo.

On est prié d'envoyer les adhésions à M. l'abbé de Maupeou, 6, rue Jean-Macé, à Brest.

La retraite fermée des jeunes gens de Quimperlé a été couronnée de succès. Les 45 jeunes gens, très bien choisis, qui ont suivi la retraite ont montré ce dont sont capables les gars du pays. Recueillement, piété, travail personnel, générosité, désir de s'unir, rien ne manquait à ce qui fait la vraie retraite fermée. Les paroisses représentées l'étaient par des contingents assez forts pour offrir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

une occasion sans pareille de constituer des groupements de Jeunesse Catholique.

Puissent de telles retraites se multiplier et produire les mêmes résultats.

Avis de service anniversaire. — LANRIVOARÉ. — Un service anniversaire sera célébré, le jeudi 21 Mars, à 10 heures, à Lanrivoaré, pour le repos de l'âme de M. Trébaul, mort vicaire à N.-D. des Carmes (Brest).

Attribution de biens volés aux fabriques. — Par décision présidentielle du 5 Mars 1912, publiée au *Journal officiel* du 12 Mars, sont attribués par moitié au bureau de bienfaisance, et à l'hospice de Quimper, les biens de la fabrique de l'église cathédrale.

Ligue patriotique des Françaises. — QUIMPER. — Le mercredi, 6 Mars, à la salle Jeanne-d'Arc, le Comité régional de Cornouaille a tenu son congrès annuel, sous la direction de Mlle Dubuquois, du bureau central de la Ligue.

Deux séances ont eu lieu. La première, le matin, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2, présidée par M. le chanoine Cogneau, vicaire général, a été vraiment de travail, et toute pratique. On a bien défini l'œuvre, qui ne s'occupe pas de telle ou telle question religieuse ou sociale, mais se dévoue à toutes, sous la direction des évêques et du clergé. C'est une impulsion générale, qui s'exerce parallèlement à l'Union Catholique des hommes, naturellement en dehors et au-dessus de toute politique. Se sanctifier elles-mêmes, faire du bien aux autres, constitue l'idéal des vraies Ligueuses. Pour tendre avec plus d'efficacité vers ce but, les réunions mensuelles des dizainières sont absolument nécessaires comme aussi la lecture du *Bulletin* et la régularité dans les relations avec le Comité central, et le paiement des cotisations...

Le soir, de 1 h. 1/2 à 3 h. 3/4, séance solennelle, sous la présidence de Mgr l'Evêque. Plus de quatre cents Ligueuses sont réunies. Le clergé doit compter une trentaine de membres, et nous avons remarqué M. le Directeur diocésain des œuvres, chanoine A. Le Roy, M. le Curé de la Cathédrale, M. le Recteur de Saint-Mathieu, M. le Curé de Concarneau, M. Kerisit, recteur de Berrien, des représentants de toutes les paroisses du canton. Tour à tour, les secrétaires des Comités de Quimper, de Pleyben, de Quimperlé, de Douarnenez, de Concarneau ont lu des rapports concis, pratiques, sur l'œuvre accomplie, que Mme de Penfenteyo a résumée, dans un merveilleux coup d'œil d'ensemble. Je sais que le zèle de ces admirables chrétiennes aspire à monter toujours plus haut, mais le résultat est déjà consolant.

M. le chanoine Cogneau, résumant les conclusions de la séance de travail, en montra toute la portée. Mlle Dubuquois, l'apôtre de

la Ligue, prit acte des résolutions prises, et, dans un discours simple, ému, émaillé de traits héroïques, s'adressa à l'intelligence et au cœur de toutes ces personnes dévouées, leur demandant encore plus d'abnégation, de persévérance pour l'Eglise et pour la France.

Monseigneur, dans une causerie paternelle, puise dans son cœur d'évêque, les paroles réconfortantes, les conseils sages, le compliment délicat... Vous voudriez que je rende toute cette conversation spirituelle, mais je ne suis pas sténographe, et le serais-je, que les nuances, l'enthousiasme discret, persuasif de notre vénéré Evêque, seraient intraduisibles sur le papier. Chacun y aura pris une lumière ou un encouragement. La journée, nous en avons la conviction, aura été bonne pour l'Union, la cause catholique.

La prière en commun et la bénédiction de Sa Grandeur ont terminé le Congrès régional des Ligueuses.

X.

MISSIONS PAROISSIALES

I. BÉNODET. — Depuis déjà 25 ans (1886-1912), les paroissiens de Bénodet n'avaient pas recueilli le bienfait d'une grande Mission. Quelques pessimistes pouvaient exprimer des craintes au sujet d'un essai à tenter pour reprendre la tradition. Tel n'était point le jugement de l'excellent Recteur, et l'évidence des faits a montré qu'il avait raison de compter sur la bonne volonté de ses paroissiens.

Si l'on a vu quelques unités demeurer tout à fait rebelles, on doit dire que la population a répondu à l'appel de la grâce, avec une docilité vraiment digne d'éloges. Malgré le vent et la pluie, qui s'obtinaient à contrarier la Mission, l'assistance est demeurée fidèle aux différents exercices. Il était visible que le cœur y était. On pouvait le constater, en voyant les assistants si recueillis, si attachés au chant des cantiques et si avides de la parole de Dieu. Ils ne se lassaient pas d'entendre les instructions substantielles et pratiques du Président, M. L'hévéder ; ils suivaient de même avec beaucoup d'intérêt l'explication des tableaux, par M. Bourdoulous, et les sermons sur les grandes vérités donnés par M. Person.

Tous les prêtres qui ont concouru à l'œuvre de la Misssion sont unanimes à reconnaître que la grâce a produit dans les âmes des effets bien consolants. Témoins de ces effets, ils ont laissé jaillir de leurs cœurs ce cri de reconnaissance : *Mil bennoz da Galon Jezuz ha da Itron Varia Benodet !*

Aux prêtres dont nous avons déjà cité les noms il faut joindre, pour la première semaine, M. Renaot, vicaire à St-Pol, et M. Cléac'h, vicaire à Roscoff. Tous deux ont rivalisé de zèle dans le chant des cantiques. Pour la seconde semaine, il faut noter MM. Fagot, recteur de Lennon, et Manchec, recteur de Plounéour-Ménez. Le chant fut très habilement dirigé par M. Cocaign, vicaire à Lanriec.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il va de soi que l'enfance (portion chérie du troupeau) fut loin d'être négligée. C'est même à elle que furent consacrées les prémices de la Mission. M. le chanoine Pédel, auquel s'adjoignaient quelques confrères, présida la charmante retraite réservée aux enfants.

Dans le cours de la Mission, plus de 1 000 fidèles eurent le bonheur de s'approcher de la Sainte Table.

En prenant possession de tant de cœurs soigneusement préparés, Notre Seigneur a été bien consolé. Puisse-t-il maintenant confirmer par sa grâce les bonnes résolutions qu'il a fait naître dans les âmes durant les jours de la Mission ! Qu'il daigne, du même coup, ménager cette grande consolation aux prêtres zélés qu'il a placés dans la paroisse de Bénodet pour y accomplir son œuvre de sanctification et de salut !

Un témoin.

II. Ile-de-Batz *(21 Février-9 Mars)*. — La paroisse de l'Ile-de-Batz vient d'avoir une grande Mission, dont le souvenir ne s'effacera pas de sitôt des esprits et des cœurs des habitants. Beaucoup, à vrai dire, ignoraient ce que c'est qu'une Mission, puisqu'ils n'en n'avaient pas eu depuis 1875. Aussi avaient-ils hâte d'en faire l'expérience et se sont-ils montrés empressés à l'appel de leur bon et dévoué Recteur.

Pendant quinze jours, ils ont laissé de côté leurs travaux et leurs affaires pour ne s'occuper que de Dieu et du salut de leur âme et, du premier jour jusqu'au dernier, ce fut toujours le même entrain, le même enthousiasme, la même fidélité à tous les exercices. C'est avec regret que l'on approchait de la fin, on eût désiré voir se prolonger encore ces jours bénis ; mais, comme dit le cantique, « *Tremen a ra peb tra* ».

La première semaine a été consacrée aux enfants de 7 à 14 ans, au nombre de 180. Leur retraite fut présidée par M. Trémintin, aumônier de la Salette, qui avait comme collaborateurs : MM. Moal, vicaire à Plouigneau ; Moal, vicaire à Guiclan ; Le Stang, vicaire à Ploudaniel ; Conq, vicaire à Saint-Pol de Léon, et Chapalain, vicaire à Saint-Martin de Brest. Les tableaux ont été expliqués aux enfants par M. Conq qui, par sa simplicité, ses histoires aussi intéressantes que variées, a vivement intéressé son auditoire. Grâce à la générosité d'un des prêtres de l'Ile, des images ont été distribuées à tous les enfants comme souvenir de Mission.

La première semaine pour les grandes personnes commença le 25 Février. Elle fut présidée par M. le chanoine Abhervé-Guéguen, curé de Lambézellec, aidé de MM. Méar, recteur de Plouyé ; Maguet, recteur de Ploudaniel ; Gouriou, vicaire à Saint-Martin de Brest ; Abjean, vicaire à Pleyber-Christ, et Abgrall, vicaire à Guerlesquin.

Au moment où les missionnaires débarquèrent dans cette Ile, évangélisée autrefois par saint Pol de Léon, par le vénérable Dom Michel Le Nobletz et le P. Maunoir, les cloches furent sonnées à toutes volées pour annoncer la joyeuse nouvelle à toute la population. Pendant ce temps, le clergé de la paroisse et une foule sympathique de paroissiens s'avançaient au-devant des arrivants pour leur souhaiter la bienvenue. Un moment après, on se retrouvait dans la jolie petite église, qui avait reçu aussi pour la circonstance une ornementation du meilleur goût. Là, devant un auditoire nombreux et recueilli, M. le Curé de Lambézellec fit comprendre aux paroissiens les avantages d'une Mission et la nécessité d'en suivre tous les exercices pour en profiter. Sa parole fut écoutée, car pendant toute la semaine près de 400 personnes assistèrent à tous les exercices.

Pour clôturer cette première semaine, M. le Président, délégué par Monseigneur, bénit deux belles statues : celle de saint Michel et celle de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, qui orneront l'église désormais et perpétueront le souvenir de la Mission.

La deuxième semaine fut présidée par M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin ; MM. Le Bihan, recteur de Lampaul-Guimiliau ; Féroc, recteur de Plonjean ; Gadon, recteur de Lopérec ; Lichou, recteur de Santec ; Lozac'h, vicaire à Plouigneau, et Pouliquen, vicaire à Plabennec, étaient ses collaborateurs.

Pendant cette semaine, l'empressement a été le même chez les paroissiens. Les premiers retraitants avaient si bien parlé des merveilles dont ils avaient été témoins, que les autres attendaient leur tour avec impatience. Il y eut 350 communions, le samedi suivant, renouvelées encore le lendemain pour les défunts.

Les conférences et les sermons ont été écoutés avec le plus grand recueillement ; les instructions, si actuelles, sur l'Eglise, ont été goûtées particulièrement et ont contribué beaucoup à éclairer les esprits.

Les tableaux ont été expliqués, la première semaine, par M. Méar ; la semaine suivante, M. Lozach s'acquitta de cette tâche. Il débutait dans ce genre de prédication ; par sa voix sympathique et sa parole claire, il a su captiver bien vite l'attention des auditeurs.

Les cantiques bretons ont été chantés à ravir, par les hommes et par les femmes, sous la direction de M. Abgrall et de M. Pouliquen.

Les paroissiens ont à peu près tous répondu à l'appel et aujourd'hui ils s'en glorifient hautement, et c'est de tout cœur qu'ils disent *Bennoz Doue* aux prêtres qui les ont évangélisés. Leur souvenir restera parmi eux, et longtemps encore on aimera à parler à l'Ile-de-Batz de la Mission de 1912. Puissent les paroissiens rester fidèles à leurs bonnes résolutions !

XX.

L'Union Catholique diocésaine.

Plouguerneau, *29 Février*. — L'Union Catholique est fondée. Le Comité compte 24 membres, plus les conseillers paroissiaux. Il comprend 4 présidents de sections : 1° Œuvres religieuses, 2° Eco-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les et Enseignement, 3° Presse, 4° Œuvres sociales, et 2 secrétaires. Les membres du Comité ont demandé à prendre les noms dans leurs six quartiers respectifs. Ils ont déjà recueilli 1.082 noms. Nous arriverons à 1.100.

PLOUZÉVÉDÉ. — M. le Curé a réuni, le 25 Février, une élite de paroissiens, au nombre de 40, dans la salle des Œuvres. Tous ont adhéré à l'Union, et ont choisi dans leur sein 11 membres pour le Comité paroissial. Le Comité s'est réuni le 3 Mars, a formé son bureau, décidé d'étudier à la réunion prochaine l'Apostolat de la Prière, et fixé au 21 Mai la grande réunion générale.

TRÉMÉVEN. — Première réunion du Comité paroissial, le 25 Février. Il est composé de 7 membres.

LANNÉDERN. — Le Comité paroissial comprend 10 membres.

ESQUIBIEN. — Le dimanche 25 Février, à l'issue des vêpres, 33 paroissiens, convoqués par invitations personnelles, étaient réunis, sous la direction de M. le Recteur, dans la petite salle du Patronage. Après lecture et commentaire de la lettre épiscopale, on passa à la fondation du Comité paroissial.

Le choix des membres de ce Comité a été des plus heureux, et les membres ont quitté la réunion, décidés à commencer immédiatement le bon travail par une active propagande en vue de la réunion générale.

Cette réunion eut lieu le vendredi 1er Mars, à 7 h. 1/2 du soir, dans une remise qu'un habitant du bourg mit gracieusement à notre disposition. Un auditoire fort nombreux — de 350 à 400 hommes — vint avec empressement écouter le sympathique et dévoué conférencier, M. l'abbé Corre, recteur d'Audierne.

Nous ne pouvons pas entrer dans tous les détails de cette magistrale conférence. Nous constatons seulement que les auditeurs ont été impressionnés d'une façon toute spéciale par certaines considérations de l'orateur exposant la situation de parias faite aux catholiques et les dénis de justice dont ils sont victimes, — particulièrement dans la question des écoles, la répartition des secours aux élèves indigents, qui devrait être faite selon les besoins et non d'après les opinions — ou préférences — politiques...

Le conférencier expliqua également la tâche qui incombe au Comité paroissial : protester contre toutes les injustices ou abus de pouvoir, au nom des droits qui appartiennent à tous les citoyens, et promouvoir, d'accord avec le clergé, les œuvres de zèle et d'apostolat. Travailler pour Dieu et pour la Religion, c'est le meilleur moyen de travailler pour le bon ordre, pour le bien général de la paroisse et du pays.

A. B. C.

LANDUDEC. — Le dimanche 3 Mars, a eu lieu la première réunion de l'Union Catholique. Elle a débuté par 220 adhésions, qui sont montées maintenant à 354.

On a élu les membres du Comité paroissial, qui a à sa tête M. Marzin, ancien maire, révoqué pour avoir placé la statue du Sacré-Cœur à la mairie.

PLOBANNALEC. — Le dimanche 3 Mars, à l'issue de la grand' messe, M. l'abbé Kerbaol, recteur du Guilvinec, a fait, pendant une heure — bien vite écoulée — une conférence sur la nécessité de constituer dans la paroisse l'Union Catholique.

Cimentons notre union par la charité, dit le conférencier, et nous serons forts, comme les pierres de votre église inséparablement unies entre elles par le ciment...

Les francs-maçons ne s'aiment guère entre eux, mais ils s'entendent à merveille dans leurs œuvres de haine, pour écraser, opprimer les catholiques. A plus forte raison, nous chrétiens, devons-nous nous donner la main avec amour, fidélité, énergie et confiance, pour la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes.

L'union du clergé, lors de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, a déjoué le plan scélérat de nos ennemis ; l'union des catholiques triomphera aussi des lois sectaires émanées des loges maçonniques. — Vous aurez à cœur de faire abroger ces lois injustes et impies, et vous vous efforcerez, par votre action commune, de leur en substituer d'autres qui seront conformes à la justice, à la charité, à l'Evangile de Jésus-Christ.

Après la conférence, une soixantaine d'hommes se sont fait inscrire comme membres de l'Union, et ont aussitôt procédé à l'élection des membres du Comité et des différentes commissions.

A ces vaillants ouvriers de la première heure d'autres, en plus grand nombre encore, s'empresseront sans nul doute de se joindre, et tous de concert avec le clergé travailleront sans défaillance pour le plus grand bien temporel et spirituel de la communauté chrétienne.

***

MILIZAC. — Le dimanche 3 Mars s'est tenue, à Milizac, dans une salle de l'école chrétienne, une réunion en vue d'établir l'Union Catholique dans la paroisse.

Après une conférence faite par M. l'abbé Colin, directeur de l'école libre de Plabennec, M. le Recteur lut la liste des membres du Comité, qui a été acclamée par toute l'assistance. Séance tenante, on a recueilli 75 adhésions auxquelles d'autres viendront s'ajouter.

La première réunion générale a été fixée au dimanche 14 Avril.

PLONÉIS. — Dimanche dernier, à l'issue des vêpres, plus de 200 hommes étaient venus écouter M. le recteur de Pluguffan, qui leur montra la nécessité de l'union entre catholiques. Le conférencier fut très applaudi.

Après la conférence, on procéda à l'élection du Comité paroissial.

X...

PLOUVIEN. — Dimanche 10 Mars, à l'issue des vêpres, a eu lieu, à Plouvien, la réunion des hommes de la paroisse pour la formation de l'Union Catholique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le conférencier, M. l'abbé Colin, directeur de l'école libre de Plabennec, dans un langage simple et persuasif, montra à son nombreux auditoire (300 hommes environ) les différentes persécutions de l'Eglise et les injustices criantes, spécialement l'injustice scolaire, dont sont victimes les catholiques en France, où la liberté n'est plus qu'un vain mot.

Mais pourquoi les catholiques sont-ils systématiquement privés de liberté ?

Parce qu'ils sont trop indifférents, timides, divisés. Qu'ils s'unissent, qu'ils se groupent, et les catholiques de France auront raison de leurs persécuteurs. Par la résistance au moment des inventaires ils les ont bien tenus en échec !...

Après cette belle conférence, qui a été écoutée avec la plus vive attention, M. le Recteur prit la parole pour remercier l'orateur et désigner les membres du bureau et du Comité, pris dans les différentes sections de la paroisse.

La plupart des assistants se sont empressés de donner, séance tenante, leur adhésion et leur cotisation. Pour faire agir immédiatement les membres du comité, M. le Recteur les chargea de prendre dans leurs quartiers les noms de ceux qui veulent encore adhérer à l'Union.

J.-L. R.

L'abondance de matières nous oblige à remettre au prochain numéro les comptes rendus de l'Union Catholique de Pont-Croix (réunion cantonale), de Pouldavid, du Trévoux et de Saint-Divy.

Concarneau. — **Une pétition.** — L'Union Catholique fondée récemment à Concarneau affirme sa vitalité en prenant l'initiative d'une intéressante pétition. Il s'agit d'exiger du Conseil municipal socialiste, qui s'y refuse, la restauration de la croix du cimetière brisée par les dernières tempêtes. La question intéresse très vivement la presque unanimité de la population concarnoise, et tout particulièrement les familles des pêcheurs ; le soubassement de la croix abattue porte, en effet, une inscription à la mémoire des marins disparus en mer, et c'est au pied de cette croix que leurs parents viennent prier pour l'âme de ceux qui n'ont point de tombes, la mer n'ayant pas rendu leur dépouille.

Concours de gymnastique. — Nos patronages du diocèse s'essaient, par mille moyens, à donner une culture aussi complète que possible aux jeunes gens qui les fréquentent. La piété, l'étude, les exercices physiques sont coordonnés de manière à développer harmonieusement l'âme et le corps, et à faire de nos jeunes gens des chrétiens solides et des hommes vigoureux.

Parmi les exercices physiques, la gymnastique se trouve en faveur dans plusieurs patronages, parce que, en même temps qu'elle développe le corps, elle accoutume l'âme à l'effort, à la discipline, à la lutte contre l'obstacle.

Depuis plusieurs années, les directeurs de patronages qui possèdent, dans le diocèse, des sociétés de gymnastique, se sont rencontrés avec leurs jeunes gens dans des concours qui sont un encouragement pour nos gymnastes, et qui impressionnent d'une manière favorable les populations qui les voient.

Cette année, le concours a été fixé à Quimper, pour le lundi de la Pentecôte, 27 Mai. De tous ceux que nous avons eus jusqu'ici dans le diocèse, il semble devoir être le plus important. Quimper est, en effet, pour nos directeurs de patronages, la capitale, la tête et le cœur du diocèse et, à moins d'impossibilité absolue, il semble bien que pas une société puisse manquer à l'appel.

De plus, l'Union régionale de Bretagne de la F. G. S. P. F. a bien voulu nous marquer sa faveur et nous confier le soin d'organiser le concours de championnats pour toute la Bretagne. Les meilleurs gymnastes de la région seront donc de la fête, et, aidés par une fédération si puissante qui a déjà rendu tant de services à nos patronages, nous sommes assurés d'un magnifique succès. Aussi, voyons-nous avec confiance arriver le jour où nos jeunes gens défileront, dans toute leur fierté de chrétiens et de Français, sous les regards de Sa Grandeur Mgr l'Evêque et de M. Ch. Oberthür, président de l'U. R. B., qui ont daigné accepter la présidence d'honneur, et de M. le colonel Hugot-Derville, qui a bien voulu accepter la présidence effective.

Il est surtout un moment qui nous paraît impressionnant dans ces sortes de fêtes, c'est lorsque nos jeunes gens, ardents encore du concours qu'ils viennent de passer, se présentent à l'église pour entendre la messe et reconnaître qu'il y a une autre force que la force matérielle à laquelle ils doivent obéir. Cette année, nos jeunes gens auront la joie d'entendre la parole si aimée de leur Evêque ; tous voudront être là pour la recueillir.

Les organisateurs du concours ont trouvé partout jusqu'ici le plus sympathique accueil ; ils espèrent que toutes les personnes qui veulent bien s'intéresser à la cause de nos jeunes gens leur apporteront toute l'aide et la confiance dont ils ont besoin pour réussir.

Adresser toute correspondance et demande de renseignements à M. l'abbé Le Goasguen, vicaire à la Cathédrale, secrétaire général du Concours.

Le chrétien et le citoyen n'ont qu'une seule conscience. — C'est le plus détestable et le plus dangereux des sophismes que de prétendre instituer dans l'homme deux consciences, celle du chrétien et celle du citoyen, dont l'une n'aurait rien à voir avec l'autre et qui pourraient se contredire impunément. La même loi de Dieu à l'égard de laquelle vous vous sentez redevable quand vous obéissez à tel et tel précepte de l'ordre moral et religieux, ne perd rien de son empire et de ses droits quand vous exercez la part de souveraineté politique dont vous êtes investi. Chrétien baptisé et enfant de l'Eglise catholique, il ne vous suffit pas de remplir

Archives diocésaines de uimper et Léon

pour votre compte personnel les devoirs qui découlent pour vous de ces sublimes prérogatives. Vous êtes encore strictement obligé d'user de tous les moyens qui sont en votre pouvoir (et le droit électoral est un des plus efficaces), pour que la législation de votre pays soit en harmonie avec les principes de l'Evangile et avec les vérités que Dieu a daigné nous révéler.

Mgr PERRAUD, *év. d'Autun.*
(Lettre pastorale sur les élections de 1889.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Chaque vendredi du Carême, le Saint-Père assiste au sermon que fait, dans la salle du Trône, le prédicateur ordinaire du palais apostolique, lequel est toujours, on le sait, un religieux Franciscain.

Les Evêques français se succèdent nombreux à Rome. Pendant la quinzaine qui vient de s'écouler, le Pape a donné audience notamment à : NN. SS. Schœpfer, évêque de Tarbes ; de Durfort, évêque de Langres ; Lecœur, évêque de Saint-Flour ; du Vauroux, évêque d'Agen ; Meunier, évêque d'Evreux ; Bardel, évêque de Seez ; Bougoin, évêque de Périgueux ; Capmartin, évêque d'Oran ; Augouard, vicaire apostolique de l'Oubanghi ; Déchelette, évêque auxiliaire de Lyon.

Le Souverain Pontife a également reçu, ces jours derniers, Mgr Graffin, directeur général de l'œuvre antiesclavagiste en France, et M. Charles Gindre, vice-président de la Propagation de la Foi, à Lyon.

On sait, d'autre part, qu'un des objets du voyage de Mgr Déchelette est l'introduction à Rome de la cause de béatification de Pauline-Marie Jaricot, fondatrice de l'œuvre de la Propagation de la Foi, dont le premier procès vient de se terminer à l'archevêché de Lyon.

***

On dit que dans la deuxième quinzaine d'Avril le Pape tiendra un Consistoire pour donner le chapeau aux cardinaux espagnols et autrichiens récemment créés, et nommer plusieurs nouveaux cardinaux, parmi lesquels seraient son aumônier secret et deux évêques italiens.

Démenti important. — On dément, dans les milieux romains bien renseignés, l'information qui avait circulé à Rome touchant l'âge de l'ordination sacerdotale, information qui avait été recueillie par une partie de la presse romaine et reproduite par les journaux français.

Il est cependant possible que des modifications soient faites aux règles canoniques actuelles concernant le programme des études dans les séminaires et la préparation au sacerdoce. Nous n'avons qu'à attendre avec confiance la parole du Vicaire de Jésus-Christ.

AMIENS. — **Mesure d'équité enfin approuvée.** — Sous ce titre, nous lisons dans la *Croix* :

« Nous avons raconté comment le Conseil municipal progressiste d'Amiens, malgré l'opposition des radicaux et socialistes, avait depuis quatre ans inscrit au budget une somme de 1.500 francs pour secours aux enfants indigents des écoles libres, les élèves des écoles publiques étant déjà assistés par la caisse des écoles.

» Trois fois le préfet biffa le crédit. La question fut portée devant le ministre, et M. Monis approuva son préfet.

» Cette année enfin le budget de la ville d'Amiens vient d'être approuvé intégralement, les 1.500 francs compris.

» L'inégalité et l'injustice dont étaient victimes les petits catholiques vont donc cesser.

» Cette approbation, nous avons eu plusieurs fois l'occasion de le prouver, s'imposait.

» Et il faut que nos amis s'efforcent avec persévérance de faire adopter partout ce principe que commande l'équité. »

MONTAUBAN. — **Acquittement des anciens Jésuites.** — Quatorze prêtres, anciens membres de la Compagnie de Jésus, avaient été traduits devant le tribunal correctionnel de Montauban sous l'inculpation du délit de reconstitution d'une Congrégation.

Par un jugement longuement motivé, le tribunal relaxe tous les inculpés sans dépens.

La question scolaire. — Le nouveau ministre de l'Instruction publique, M. Guist'hau, a déposé sur le bureau de la Chambre, le 26 Février dernier, son projet de loi scolaire annoncé depuis quelques semaines. Il comprend trois parties : 1° la fréquentation scolaire ; 2° le contrôle de l'enseignement privé ; 3° la défense de l'école laïque.

Au fond, ce nouveau projet diffère peu des nombreux autres projets présentés antérieurement par MM. Doumergue, Maurice Faure, Dessoye, Buisson, Bouffandeau, Steeg, etc. Il n'en diffère même pas même du tout par le but poursuivi, qui est d'arriver peu à peu à la suppression de l'enseignement chrétien, en multipliant, d'une part, les entraves et les tracasseries administratives autour des écoles libres, et, d'autre part, en mettant l'enseignement public à l'abri des réclamations, même quand il devient sectaire par le choix des Manuels hostiles à la foi catholique.

Le nouveau projet ministériel proclame hautement la volonté du Gouvernement de maintenir la liberté d'enseignement, mais il l'entoure de chaînes, et édicte à tout propos les amendes, la prison, la fermeture des écoles, dans l'espoir, sans doute, de décourager les familles catholiques et les maîtres de l'enseignement chrétien. Il est à croire toutefois que le ministre se fait en cela quelque illusion.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

La Paroisse. Discours choisis de nos orateurs, par le Chanoine J. Vaudon. Tome 1er : *L'installation dans la paroisse. — La Prise de possession. — Pour les prêtres de la paroisse*, 1 vol. in-8° écu. Prix : 4 fr. (Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris.)

Ce nouveau recueil de discours choisis à l'usage des prédicateurs sera, nous n'en doutons pas, reçu avec faveur dans notre clergé.

A Travers les Ronces, par B. Jouvin, 1 vol. in-16. Prix : 2 fr. 50 (Bloud, éditeur.)

Ce livre n'a aucune prétention à être un livre littéraire, ni un orgueilleux recueil de conseils : ce n'est qu'une suite raisonnée de causeries familières, sur ce qui concerne les déshérités de la vie, misérable et sublime troupeau de toutes celles qui luttent pour l'existence : veuves ou délaissées, vieilles filles, jeunes orphelines, femmes solitaires.

Après Gethsémani, *Méditations pour le Chemin de la Croix*, par l'abbé A. GONON, chapelain du Sacré-Cœur de Paray-le-Monial. In-16 de 140 pages, impression très lisible, 0 fr. 75. (Librairie du Sacré-Cœur, 6, place Bellecour, Lyon.)

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Transactions restreintes et fermeté relative. Notre 3 °/. est à 94,55. Les banques sont résistantes. — Les actionnaires de la Société Centrale des Banques de Province, réunis en assemblée générale le 4 courant ont approuvé les comptes de l'exercice 1911 se soldant par un bénéfice net de 1.188.000 fr. et ont voté la distribution d'un dividende de fr. 7,50 par action A et B, représentant pour un exercice de 7 mois, un revenu de 10,25 °/.. — On annonce, pour le 20 courant, l'émission de 50.000 obligations 5 °/. de 500 fr. de la Caisse Générale de Prêts Fonciers et Industriels. Le prix d'émission est fixé à 490 fr. payables 100 fr. en souscrivant et 390 fr. à la répartition du 25 au 30 Mars prochain. La Banque de l'Union Parisienne, la Société Centrale des Banques de Province et la Société Marseillaise reçoivent les souscriptions. Les obligations sont garanties par des créances remboursables en or, par des hypothèques, des gages ou des taxes. — Le 28 courant, la Banque Privée et la Société Centrale des Banques de Province mettront en souscription 50.000 obligations foncières 4 °/. nouvelles du Crédit Foncier de Hongrie. Ces titres, identiques à ceux qui ont été émis en 1911 et qui se négocient au marché officiel, seront émis à 487,50, payables 100 fr. en souscrivant et 387,50 à la répartition. — Bonne tenue de l'action Industrielle Foncière à 250 et des obligations 4 1/2 et 4 °/. qui cotent respectivement 494 et 466. — On trouve en bonne tendance la Franco Wyoming préférence à 118 et l'ordinaire à 53. — La Mexican Eagle Oil Cy qui vient d'être introduite sur le marché, est demandée à 43 fr. — L'Union des Pétroles d'Oklaoma est de même soutenue. — La Grange Placer se tient à 10 fr. — La Cobalt Star Mining est demandée. On dit que cette société, qui a donné pour sa première année un dividende de 14 °/. pourra donner en 1912 un dividende de 20 °/., sans préjudice, assure-t-on, d'un dividende complémentaire qui peut venir augmenter cette répartition. — La Forestière Sangha Oubanghui, récemment introduite sur le marché, donne lieu à un bon courant d'échanges entre 265 et 270 fr.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

BON VIN 28 centimes le litre. — Echantillon Gratis. Références religieuses de 1er ordre. — *Primes.* GROS-POMMIER, AIGUES-MORTES (Gard)

A partir du **SAMEDI 30 MARS**

La Librairie Catholique

J. SALAUN

sera Transférée

7, rue Saint-François,

au centre de la Ville et des Affaires, dans un beau et vaste Magasin, où sa clientèle trouvera en matière de Librairie, Papeterie, Objets religieux, etc., un choix considérable d'Articles de bon goût, de qualité irréprochable et à des prix excessivement modérés.

Une simple visite à cette nouvelle installation en fera apprécier tous les avantages.

Spécialité de Missels, Chapelets, Imagerie et Objets pour Cadeaux et Souvenirs de 1re Communion.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Brégnet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

LA VIE DU CHRIST

PAR MASTROIANNI

La collection de **85 gravures** 9 × 14, 16 fr.
En **vues stéréoscopiques 72** sujets 9 × 18, 25 fr.
Le Chemin de la Croix en couleur 9 × 14, 3 fr. 25.

Dans toutes les bonnes maisons de détail et chez l'éditeur :
A. NOYER, 37, boulevard Strasbourg, Paris.

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement les **Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczémas,** toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, **Epilepsie, Neurasthénie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes**
Ecrire à l'*Abbé LAURET*, Curé d'Ervauville *(Loiret)*.

ÉPILEPSIE

Guérison certaine par l'**ANTIÉPILEPTIQUE** DE LIÉGE de toutes les maladies nerveuses et particulièrement de l'épilepsie, réputée jusqu'aujourd'hui incurable.
La brochure contenant le traitement et de nombreux certificats de guérison est envoyée franco à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie à **M. FANYAU**, Pharmacien, à Lille (Nord).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 22 Mars 1912. N° 12.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Décès ; Nominations.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Quimperlé ; Nécrologie ; Quimper ; L'Union Catholique diocésaine ; Une belle initiative ; Congrès provincial de la Jeunesse Catholique à Brest ; Bibliographie bretonne.
III. — Chronique générale : Rome ; Cambrai ; Le vrai but du sectarisme scolaire.
IV. — Bibliographie.
V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Mars. — Dimanche de la PASSION. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du suivant, avec mémoire du Dimanche.
Lundi, 25. — ANNONCIATION DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 1re classe. Blanc.
Mardi, 26. — Office de la férie ; simple. Violet.
Mercredi, 27. — S. Jean Damascène, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.
Jeudi, 28. — S. Jean de Capistran, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 29. — Les Sept Douleurs de la T. Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc.
Samedi, 30. — Office de la férie ; simple. Violet.
Dimanche, 31. — Dimanche des RAMEAUX.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Le temps pascal empêchera l'Adoration d'avoir lieu, aux époques marquées par le tableau, dans les paroisses de : Esquibien, Saint-Jean-Trolimon, Quimerc'h, Plougoulm, Kergloff, Roscanvel, Penhars, Saint-Thonan, Porspoder. Elle se fera dans les communautés désignées ci-après :

Orphelinat (ancien Refuge), Brest.	24-25 Mars.
Providence de Saint-Pol de Léon.	26-27 —
Petites Sœurs des Pauvres, à Brest.	28-29 —
Maison St-Joseph, à St-Pol de Léon.	30 Mars-1er Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Billant, chanoine honoraire, curé de Saint-Martin de Brest, décédé le 14 Mars.

II. Nominations. — Par décision épiscopale du 20 Mars, ont été nommés :

Curé de Saint-Martin de Brest, M. Henry, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon ;

Recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, M. Le Dez, recteur de Pouldergat ;

Recteur de Pouldergat, M. Le Pape, ancien économe de l'Institution N.-D. du Creisker, à Saint-Pol de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. L'union des catholiques.
II. — Les prédications quadragésimales. La conversion des pécheurs.
III. — Les communions pascales.
IV. — Retraite. — LESNEVEN, retraite française pour les hommes, du *28 Mars au 1er Avril.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Lundi 25 Mars*, fête de l'Annonciation, messes basses à *6 h., 7 h. et 8 h.* Il n'y a pas de messe de 9 heures.

A *10 heures*, grand'messe suivie des vêpres. A *2 h. 1/2*, complies et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Mardi et mercredi 26-27, retraite des enfants de la communion privée. Instruction à *11 heures* et à *4 heures*.

Jeudi 28, messe de communion à *7 h. 1/2*.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche 24 Mars, à 6 h. 1/2*, messe, communion générale pour les jeunes filles et clôture de leur retraite pascale. Le soir, à *8 heures*, instruction pour tous les fidèles.

Lundi, fête de l'Annonciation, grand'messe à *8 h. 1/2*. Ouverture de la retraite pascale des *mères de famille*, 2me instruction, le soir, à *8 heures*, et ainsi toute la semaine.

Le jeudi, à 10 heures, réunion des petits enfants qui n'ont pas fait la communion privée.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Lundi 25 Mars*, fête de la Congrégation des Dames. A *7 h. 1/4*, messe, suivie de la bénédiction.

A *4 heures*, sermon et bénédiction.

— *Mardi 26 Mars*, réunion des Mères chrétiennes. A *8 heures*, messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

Récollection sacerdotale. — PONT-CROIX. — La récollection mensuelle du doyenné se fera à Pont-Croix, le jeudi 28 courant, de 10 heures à 3 heures, sous la direction de M. le chanoine Alf. Le Roy. Les prêtres des doyennés voisins qui désireraient y prendre part sont priés de prévenir M. le Curé de Pont-Croix.

QUIMPERLÉ. — **Retraite pascale.** — Une quinzaine de prédications sera donnée, dans l'église de Sainte-Croix de Quimperlé, par M. le chanoine Alf. Le Roy, et commencera le dimanche de la Passion.

Nécrologie. — I. M. LE CHANOINE BILLANT. — Nous avons la douleur d'annoncer la mort de M. Billant, chanoine honoraire, curé de Saint-Martin de Brest. Cette mort est survenue bien rapidement, et rien ne la faisait prévoir aussi soudaine. La santé de M. le Curé, chancelante durant ces dernières années, semblait, en effet, s'être raffermie depuis quelques mois, et lui-même aimait à dire qu'il se sentait beaucoup mieux.

Le samedi matin, 9 Mars, se trouvant indisposé, il n'osa pas célébrer la sainte messe. Il descendit cependant à table, et fut aussi gai qu'à l'ordinaire. Dimanche, la fièvre était plus forte et une toux opiniâtre fatiguait le malade. Vers le soir, le médecin consulté ne cacha pas ses inquiétudes. Une congestion pulmonaire se déclarait, que l'état général rendait plus dangereux. Aucune amélioration ne se produisit, et la maladie suivit rapidement son cours. Lundi soir, M. le Curé se confessa et accepta qu'on vint, le lendemain, lui apporter le saint Viatique. Il agissait, disait-il, par obéissance, car il ne se sentait pas gravement atteint. Hélas ! c'était pourtant la fin. Mercredi matin, cédant aux instances de sa vieille mère, il reçut les derniers sacrements et l'indulgence de la bonne mort. Ici, se place une scène, digne des premiers âges du christianisme et aussi des traditions chrétiennes maintenues, intactes, en beaucoup de foyers bretons. La vénérable mère de M. le Curé trouva dans son cœur des paroles de réconfort et de persuasion pour exhorter le malade, et, quand on lui eut administré les derniers sacrements, la bonne vieille, domptant l'émotion qui lui étreignait le cœur, refoulant les larmes qui jusque là coulaient abondantes, se pencha sur son fils et lui dit ces mots qui retentiront longtemps dans le cœur de tous les assistants : « Mon fils, répétez après moi les invocations : « Jésus, Marie, Joseph, ayez pitié » de moi. Mon Dieu, je vous demande pardon de tous mes péchés ! » Mon Dieu je vous donne ma vie ! Mon Dieu que votre volonté soit » faite ! » Et le moribond, d'une voix incertaine, balbutiant comme un enfant, répéta avec la docilité d'un enfant les invocations que sa mère lui suggérait...

On essaya de tout pour réagir contre le mal qui gagnait. Ce fut en vain ; l'heure était venue ! Mercredi soir, vers 4 heures, le bon Curé entrait en son agonie. Elle fut douce, durant tout un jour, et le jeudi à 4 heures, M. Billant rendait son âme à Dieu. Il était

Archives diocésaines de Quimper et Léon

entouré de ses parents, de ses vicaires et de plusieurs confrères qui assistèrent, émus, à ses derniers instants.

Le corps de M. le Curé, revêtu des ornements sacerdotaux, fut exposé dans le salon du presbytère et, jusqu'à l'heure des obsèques, ce fut un défilé ininterrompu de paroissiens venant contempler, une dernière fois, les traits figés de celui qui fut, pour eux, si vivant et réciter une prière pour le repos de son âme.

L'enterrement, samedi matin, donna lieu à une cérémonie grandiose. La foule envahissait toute la place de l'église, et quand M. le Curé de Saint-Louis entonna l'*Exsultabunt*, le cortège des nombreux chanoines et des confrères (170 environ) venus rendre les derniers devoirs à M. le chanoine Billant se fraya difficilement passage jusqu'à l'église entre deux haies vivantes et singulièrement pressées. Le nocturne fut présidé par M. le chanoine Le Duc, ancien curé du défunt. La messe était chantée par M. l'abbé Salaün, aumônier de l'Adoration, son confesseur. Et M. le vicaire général Gadon, représentant Mgr l'Evêque, prit l'étole pour accompagner la dépouille mortelle jusqu'aux limites de la paroisse : l'inhumation, en effet, ne devait avoir lieu qu'à La Forêt-Landerneau, où le défunt voulait dormir son dernier sommeil. Là, encore, l'église fut trop petite pour contenir la foule des amis de la famille et des paroissiens venus de Saint-Martin de Brest. M. le chanoine Le Bail présida la dernière cérémonie, et ce fut lui qui conduisit son vieil ami à sa dernière demeure.

M. Billant (François-Marie) naquit, le 21 Janvier 1847, à Guipavas. Il fut un élève distingué du collège de Lesneven, puis il entra au Grand Séminaire de Quimper. Au moment de la guerre de 1870-71, alors que les séminaristes furent licenciés, il resta à Quimper comme ambulancier et se dévoua auprès de nos soldats blessés. Fait prêtre, le 16 Mars 1872, il fut nommé vicaire à l'importante paroisse de Douarnenez, où son zèle est demeuré proverbial. Il se donna tout au ministère des malades, aux catéchismes des enfants, et l'on n'a pas encore oublié la vigueur de ses instructions dominicales, où il insistait surtout sur le repos et la sanctification du dimanche. Quand vint la grande Mission de Douarnenez, M. Pouliquen, alors curé, était mort. M. Billant assuma la responsabilité de cette tâche si délicate, qu'il mena à bonne fin. Le 30 Août 1884, il est nommé recteur de Ploaré, et dans cette paroisse il continue le bien qu'il avait fait à Douarnenez. Il bâtit une école, il défend les droits de son église et parfois même, se servant de sa plume alerte et vive, il ne dédaigne pas d'engager des polémiques avec certains adversaires des libertés chrétiennes. En 1890 (20 Janvier), il est placé à la tête de la paroisse de Saint-Melaine de Morlaix où, durant sept années, il se montra habile administrateur et zélé pasteur d'âmes. Les Morlaisiens se rappellent toujours ses véhémentes objurgations, à la messe de 9 heures, son perpétuel souci de faire sanctifier le jour du Seigneur, et les pèlerinages de réparation qu'il suscita à N.-D. de la Salette.

Le 6 Mars 1897, il devenait curé de Saint-Martin de Brest. Comme partout ailleurs où il avait passé, il y fut « le bon sergent du Christ ». La vitalité des œuvres qu'il installa dans cette paroisse en est la preuve, et si la maladie vint, il y a quelques années, le forcer à ralentir son zèle, il ne négligea cependant rien de ce qui pouvait maintenir et agrandir le règne du bon Dieu, dans cette si populeuse paroisse. Il y fit le bien, et l'on peut dire qu'il est mort sur la brèche puisque le vendredi, veille du jour où il tomba pour ne plus se relever, il confessait encore les petits enfants de 7 et 8 ans qui se préparent à la première communion privée...

Et maintenant que nous avons retracé rapidement la vie de celui qui fut un bon soldat de l'Eglise et un prêtre zélé, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu et aimé un souvenir dans leurs prières. *Requiescat in pace.*

L. P.

Le service de huitaine pour M. Billant aura lieu vendredi 22 Mars, à 10 heures, en l'église Saint-Martin de Brest.

II. L'Amiral de Cuverville. — C'est avec une douloureuse émotion que l'on a appris, en Bretagne et dans toute la France, la mort du Vice-Amiral de Cuverville, décédé à Paris, le 14 Mars, à la suite d'un accident dont il avait été victime quelques jours auparavant.

Né à Allineuc (Côtes-du-Nord), en 1834, l'illustre défunt eut une carrière des plus brillantes : décoré, en Crimée, à l'âge de 20 ans, après avoir parcouru les différents grades et exercé les plus hauts commandements, il atteignit (1893) le sommet de la hiérarchie navale, et remplit pendant deux ans (1898-99) les fonctions de chef d'Etat-Major général de la Marine.

En 1901, les électeurs sénatoriaux du Finistère choisissaient l'amiral de Cuverville pour succéder au général Lambert. Pendant onze années, il n'a cessé de prendre une part importante aux travaux du Sénat, toujours assidu et attentif, prêt en toute circonstance à défendre les libertés religieuses et à mettre sa science militaire et sa haute autorité au service de la défense nationale. Son noble caractère, sa fermeté et sa compétence incontestée, lui attiraient le respect et la sympathie unanimes de ses collègues.

Au dernier renouvellement, tous les sénateurs, sans distinction de parti, souhaitaient sa réélection pour le plus grand bien du pays... Une manœuvre injustifiable enleva à notre département l'honneur d'être représenté par un homme de ce caractère et de cette valeur, en privant le Sénat d'un de ses membres les plus éminents.

L'amiral de Cuverville, le grand catholique sans peur devant les hommes et sans reproche devant Dieu, est mort dans toute la plénitude de ses facultés, répondant lui-même, avec sa famille en larmes, aux prières des agonisants, et fortifié par la bénédiction du Souverain Pontife.

Tous les catholiques de notre diocèse auront pour lui un souvenir particulier dans leurs prières.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimper. — **La Station du Carême à la Cathédrale.** — On connaît déjà la réputation de M. l'abbé Frot dans le diocèse ; les Carêmes qu'il a prêchés et les Missions auxquelles il a pris part ont toujours porté les plus heureux fruits.

Tout laisse espérer qu'il en sera de même à Saint-Corentin. Ses instructions sont très fidèlement suivies, et nous sommes particulièrement heureux d'y voir accourir les hommes en très grand nombre. La moitié de la nef ne leur suffit plus.

La parole chaleureuse et toute apostolique de l'orateur, le caractère apologétique de ses conférences nous expliquent ce légitime succès.

Son zèle ingénieux a su intéresser non seulement les enfants, mais aussi les hommes, dans des séances de projections données à la chapelle des catéchismes et dont il sait tirer un merveilleux parti.

L'empressement des fidèles, l'attitude attentive et respectueuse d'un auditoire chaque jour grandissant, nous marquent tout le prix qu'ils attachent à la parole du prédicateur.

L'Union Catholique diocésaine.

Pouldavid. — Le dimanche 10 Mars, un confrère aimable et dévoué donnait une seconde messe à Pouldavid. L'occasion était favorable pour y établir l'Union Catholique, préparée d'avance par le zèle du bon Recteur. Aussi, à 8 heures, 200 hommes se réunirent à son appel. Après la récitation d'une courte prière, M. C. Belbéoc'h, ancien maire, fit une conférence simple, mais documentée et convaincante, sur la nécessité et le but de l'Union demandée aux catholiques.

Les 10 membres du Comité paroissial furent élus, séance tenante, et 50 adhésions enregistrées. Nul doute que les membres du bureau, jeunes et actifs, ne recrutent de nouveaux et nombreux adhérents. L. C.

Saint-Divy. — Saint-Divy vient d'avoir, à son tour, une réunion en vue de la fondation de l'Union Catholique et, après y avoir assisté, l'on peut se demander s'il y a, dans tout le diocèse, une paroisse où cette œuvre nouvelle, qui doit faire la concentration des forces catholiques pour la défense et l'action, a été accueillie avec plus d'empressement et d'unanimité. Heureuse paroisse, qui demeure invinciblement fidèle à ses anciennes traditions de foi ; mais aussi, heureux paroissiens qui possèdent un pasteur si bon et si dévoué !

La conférence fut donnée par M. Corre, vicaire à Guipavas, devant une assistance qui comprenait au moins 200 hommes. En une causerie familière, l'orateur s'attacha à démontrer que l'individualisme religieux aussi bien que social n'a que trop sévi jusqu'à présent au milieu des catholiques, et qu'il est temps pour eux

de mettre en commun toutes leurs forces pour la défense et pour l'action : défense de l'Eglise et des intérêts religieux, et action vigoureuse et persévérante, par la diffusion de toutes les œuvres d'apostolat.

Pour faire saisir à ses auditeurs l'étendue de la tâche qui s'offre à eux, M. Corre énuméra les principales œuvres qu'il est possible d'établir dans une paroisse, et dont quelques-unes d'ailleurs, grâce au zèle de l'excellent Recteur, ont déjà germé et prospéré sur le sol de Saint-Divy ; mais il en est d'autres, plus utiles et plus nécessaires encore, qui réclament le dévouement de tous les membres de l'Union et qui doivent les habituer à se faire, dans l'apostolat religieux, les auxiliaires et, peut-on dire, les « vicaires » de leur recteur.

Tous les assistants firent immédiatement écho à l'appel qui venait de leur être adressé, en adhérant à l'unanimité à l'Union.

Le Trévoux. — Le dimanche 10 Mars, de 120 à 130 hommes se réunissaient au presbytère du Trévoux, à l'issue des vêpres, pour entendre une conférence de M. Tanguy, recteur de N.-D. de l'Assomption de Quimperlé, et fonder définitivement l'Union Catholique dans la paroisse.

Le conférencier, qui garde le meilleur souvenir des jeunes gens du Trévoux qu'il a vus à la retraite des conscrits à Quimperlé, est heureux, dit-il, de s'adresser aujourd'hui à leurs parents, assuré d'avance que ses paroles trouveront de l'écho parmi eux... Le but de la réunion, c'est de recruter des soldats pour défendre notre foi, le plus précieux héritage que nos pères nous ont légué, pour revendiquer nos libertés et nos droits de catholiques et de Français. Et l'orateur passe en revue les agissements sectaires des patrons de l'école sans Dieu, la confiscation des biens d'église, le vol doublement sacrilège des fondations établies en faveur des morts, la guerre faite à Dieu banni du prétoire, de l'hôpital, où nos soldats meurent sans prêtres, comme nos marins sont engloutis sans une absolution ni une prière. Il est temps que cela finisse. Nous avons le devoir de lutter, pour défendre nos croyances et l'âme de nos enfants ; mais avec des forces éparpillées on n'arrive à rien, unis nous serons invincibles.

Le langage clair et énergique du conférencier a été compris, et l'Union Catholique établie au Trévoux le 10 Mars promet d'être aussi vivante que nombreuse.

Combrit. — Le 10 Mars, à l'issue des vêpres, un groupe nombreux de paroissiens se réunissaient, dans la salle de l'école libre des garçons, pour entendre une conférence de M. Kerbaol, recteur de Guilvinec, sur l'Union Catholique. Pendant une heure et demie, le sympathique orateur a tenu l'auditoire sous le charme de sa parole. De nombreuses adhésions ont été recueillies.

Guilers-Plogastel. — Le dimanche 10 Mars, première réunion de l'Union Catholique. On a élu les membres du Comité paroissial, qui sont au nombre de sept.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Pont-Croix. — **Réunion cantonale de l'Union Catholique.** — M. le Curé de Pont-Croix avait convoqué les catholiques du canton, pour une session générale, le dimanche 10 Mars. A 2 h. 1/2, *cinq cents* hommes, un superbe bataillon, se pressaient dans la salle du Patronage. Toutes les paroisses y comptaient de nombreux représentants.

La réunion débute par une séance de projections lumineuses. M. Jouanne, vicaire à Mahalon, est passé maître dans la matière. Il nous donne l'*Ave maris stella*, dont chaque couplet se dessine sur l'écran en un ravissant tableau, et que l'assistance chante à pleins poumons. Voici le *Clairon* de Déroulède, interprété d'une façon exquise par un phonographe, puis la *Charge de l'armée française*, que nous voyons et entendons à la fois. M. Jouanne, tout en surveillant lampe et phonographe, fait applaudir la patrie et l'armée. La fête prend une tournure militaire. D'ailleurs, les catholiques ne sont-ils pas des soldats, les soldats de la cause de Dieu ? Voici les chefs : *Sa Sainteté Pie X, Sa Grandeur Mgr Duparc.* Nous les saluons avec amour. Le *prêtre* paraît ensuite dans l'accomplissement de son ministère, à l'autel, au catéchisme, auprès des malades, au Patronage, devant le Tabernacle..... Avec des accents d'une énergie toute martiale, M. le Recteur d'Audierne dit quelle est la tâche du prêtre à notre époque, quelles sont ses joies et ses tristesses, à quelle source il puise la force dont il a besoin...

Nous passons à la deuxième partie du programme. M. Arhan, vicaire à Trégunc, prend la parole. Sa conférence, faite dans le solide et pur breton du Cap, est un examen de conscience et un plan de campagne. Les recommandations de Pie X et les prescriptions du chef du diocèse en forment la trame ; des documents, puisés dans une abondante lecture, permettent à l'orateur de montrer à quel point la direction tracée aux catholiques par leurs chefs est justifiée, et combien il est nécessaire de marcher résolument dans la voie qu'ils nous ont indiquée. Nous avons été battus, parce que nous n'avons pas su nous unir. Nos ennemis nous ont vaincus, parce qu'ils se sont toujours merveilleusement entendus, quand il s'agissait de faire la guerre à l'Eglise.

Il faut que l'armée catholique se réorganise. La victoire est à une condition, c'est que les chefs, le Pape, les Evêques puissent compter sur leurs troupes, et que nous tous, soldats de l'Eglise, nous nous rendions compte que nous ne pouvons vaincre qu'en nous tenant serrés et dociles autour de nos chefs.

Tout cela fut excellemment exposé et pénétra, nous en sommes convaincu, profondément dans les âmes. *Paotred ar C'hap* se rappelleront cette vivante réunion, nous allions dire, cet entraînant exercice de campagne.

M. le Curé-Doyen remercia le conférencier et termina la réunion par la prière.

Les délégués de l'Association des Pères de Famille profitèrent de l'occasion pour s'entretenir de tout ce qui concerne l'Œuvre.

Faute d'espace, nous devons remettre au prochain numéro les comptes rendus de La Feuillée, Lennon, Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec), Querrien et Saint-Renan.

†

La liste suivante nous est communiquée par M. le Directeur diocésain des Œuvres :

Plogoff. — Le 4 Février, formation du Comité paroissial. Le 11 Février, grande réunion de l'Union Catholique, sous la présidence de M. le Recteur d'Audierne.

Névez. — Le Comité paroissial comprend 9 membres.

Lampaul-Ploudalmézeau. — Le 18 Février, nombreuse réunion, où a parlé M. Déniel, vicaire de Brélès ; 68 adhésions à l'Union Catholique, Comité paroissial de 7 membres.

Lanildut. — Le 25 Février, M. Bossennec, vicaire à Saint-Renan, a fait un discours qui a conquis 60 adhérents à l'Union Catholique.

Brélès. — Le 3 Mars, 147 adhérents à l'Union Catholique, réunis dans la salle du patronage Jeanne-d'Arc, ont nommé par acclamation 5 membres du Comité paroissial.

Saint-Vougay. — Le même jour, M. Caër, recteur de Plounévez-Lochrist, a présidé une réunion générale de l'Union ; 130 membres adhérents ; 10 membres composent le Comité paroissial.

Plounévez-Lochrist. — Comité paroissial de 15 membres, 3 pour chaque quartier. Ces membres ont recueilli les signatures de 499 adhérents à l'Union Catholique. La première réunion générale a eu lieu le 10 Mars après vêpres, pour préparer la formation d'une Association de Pères de Famille et la création d'une mutuelle-bétail.

Le 10 Mars a compté plusieurs fondations : Plonéour-Lanvern, Comité paroissial composé de 14 membres ; Melgven, 60 adhérents de l'Union avec Comité de 12 membres, après une belle réunion présidée par M. le Curé-Doyen de Concarneau ; Lanarvily, 68 adhérents de l'Union et Comité de 12 membres ; Saint-Eutrope, Comité paroissial de 10 membres, complétant l'Union Catholique fondée depuis 1907 ; Plougonven, 37 adhésions ; Clohars-Carnoet, Comité paroissial de 6 membres ; Garlan, splendide réunion et entraînante conférence de M. le chanoine Kérisit, archiprêtre de Morlaix ; plus de 100 adhésions, Comité paroissial de 12 membres

Le 17 Mars nous apporte un contingent de nouvelles fondations : Le Faou, avec un Comité paroissial de 9 membres ; Rumengol, avec un Comité paroissial de 6 membres.

(A suivre.)

Une belle initiative. — « La lutte contre le fléau de l'alcoolisme nous introduit dans le domaine moral. L'alcoolisme est un vice de l'âme avant d'être un état pathologique du corps. C'est pourquoi la morale et la religion, les forces spirituelles et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

surnaturelles ont un rôle primordial à jouer dans la lutte antialcoolique » (*Guide social*, 1911).

C'est avec bonheur que nous citons ici, pour solliciter et encourager les initiatives du clergé, l'extrait suivant d'une lettre adressée au Directeur diocésain des Œuvres :

« Depuis six ans, j'ai donné de nombreuses conférences contre le vice de l'ivrognerie, qui perd le pays. J'ai éprouvé énormément de résistance, subi beaucoup de railleries, et ce n'est que depuis un an que je commence enfin à recueillir le fruit de mes efforts. En ce moment, il se fait dans ma paroisse un effort réel contre l'ivrognerie, une vraie lutte, et je sens que mes hommes eux-mêmes, à part une demi-douzaine d'incorrigibles, y mettent toute leur bonne volonté. J'ai déjà 15 hommes adultes inscrits dans la Ligue antialcoolique de la *Croix-Blanche* ; plus de 60 enfants, garçons et filles, de 10 à 17 ans. L'abstinence de toute boisson alcoolique distillée est complète. Pour obtenir ce résultat, j'ai dû absolument m'inscrire le premier. D'ici peu, j'espère réussir à inscrire dans la même Ligue au moins la moitié des femmes de ma paroisse. »....

On sait que la Ligue de la *Croix-Blanche*, patronnée par un grand nombre d'évêques, a été enrichie d'indulgences par le S. P. Pie X. (Voir *Guide d'action religieuse*, 1908, p. 512, et la brochure n° 222 de l'*Action populaire*.)

Congrès provincial de la Jeunesse Catholique à Brest.

L'Union Régionale de Bretagne tiendra son VII[e] Congrès provincial, à Brest, les *7, 8 et 9 Avril* prochain, sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon, sous le haut patronage de Mgr l'Archevêque de Rennes et de NN. SS. les Evêques de Vannes et de Saint-Brieuc.

Le Comité invite instamment les membres du clergé à prendre part au Congrès et à s'y faire accompagner de jeunes gens de leurs paroisses.

Que ceux-ci viennent nombreux à ces réunions de Piété, d'Etude et d'Action, pour se fortifier et pour en sortir plus éclairés sur leurs devoirs de catholiques en même temps que plus étroitement unis par les liens de l'amitié chrétienne.

PROGRAMME :

Dimanche de Pâques 7 Avril, *8 heures 1/4 du soir*, salle du Patronage des Carmes, 9, rue Jean-Jacques-Rousseau : Séance d'ouverture, sous la présidence de M. le chanoine Kérisit, aumônier de l'Union diocésaine du Finistère.

Lundi 8 Avril, *7 heures*, à l'église Saint-Martin : Messe de communion ; allocution de M. l'abbé Corbillé, aumônier général de l'A. C. J. F.

8 h. 1/2, salle du Patronage de Saint-Martin, 24, rue Bugeaud : première Séance d'Etudes : *a)* « La nécessité de l'organisation professionnelle » ; rapport de Guy de la Villeglé, membre du Comité provincial ; *b)* Communication sur « l'A. C. J. F. et la communion fréquente ».

11 h. 1/2, déjeuner en commun.

1 h. 1/2, salle du Patronage des Carmes, Conseil provincial, sous la présidence de A. Souriac, vice-président de l'A. C. J. F.

N. B. — Ne peuvent y prendre part que les Présidents, Aumôniers et délégués des groupes affiliés.

3 heures, salle du Patronage des Carmes, deuxième séance d'études : « la Question syndicale » ; rapport de Louis Dubois, du Secrétariat social breton, président d'honneur de l'U. J. C. B.

5 h. 1/2, réunion des Aumôniers et des membres du Clergé sous la direction de M. l'abbé Corbillé, aumônier général de l'A. C. J. F. ; dîner en commun.

8 heures, salle du Treillis-Vert, place de la Liberté : Réunion solennelle sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon : « l'organisation professionnelle », conférence de J. Zamanski, du Secrétariat social de Paris, vice-président d'honneur de l'A. C. J. F.

Mardi 9 Avril. — *8 heures*, à l'église Saint-Martin : messe de communion.

9 h. 1/2, salle du Patronage de Saint-Martin, troisième séance d'études, sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon : *a)* « les retraites ouvrières et l'organisation professionelle » ; rapport d'Albert Chareton, président de l'Union diocésaine des Côtes-du-Nord ; *b)* « L'A. C. J. F. et la restauration religieuse des Pardons », communication de Paul Carret, président du groupe de Plougastel-Daoulas.

Midi, salle du Treillis-Vert, place de la Liberté : banquet (prix, 2 fr.).

2 h. 1/2, même salle, séance solennelle de clôture, sous la présidence de S. G. Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

4 h. 1/2, à l'église Notre-Dame du Mont-Carmel, salut solennel ; consécration au Sacré-Cœur.

N. B. — Les adhésions, demandes de cartes, de logement et de tous autres renseignements devront être adressées, *avant le 1[er] Avril*, à M. François Lidou, 19, rue Danton, Brest.

Bibliographie Bretonne. — **Levr Imitasion Jesus-Krist, troet e brezouneg gant an O. Uguen**, *Chaloni a enor*, Rener Skol Sant Visant, e Kemper, avec les prières de la messe, les vêpres, exercice du Chemin de la Croix, etc. Un vol. in-32, de 638 pages.

Tout le monde connaît l'*Imitation de Jésus-Christ*, « le plus beau livre sorti de la main des hommes » — car l'Evangile a été inspiré directement par Dieu. Depuis des siècles, la lecture de ce petit livre a nourri les âmes, apaisé les douleurs, dissipé les inquiétudes, soutenu les courages, fortifié les espérances en enflammant les cœurs de l'amour divin et du désir de marcher sur les pas de Jésus.

L'*Imitation* a été traduite dans toutes les langues ; MM. Troude et Milin en ont donné une traduction bretonne qui a de la valeur ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mais leur ouvrage, paru en 1862, est aujourd'hui épuisé : on ne le trouve plus en librairie, et nos populations étaient privées d'un livre de piété si excellent. Aussi tous ont été heureux d'apprendre que M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent, travaillait à combler cette regrettable lacune. Son livre vient de paraître et, sans flatterie pour le traducteur ni pour l'éditeur, nous pouvons dire qu'il ne laisse rien à désirer. Le breton est clair, pur sans exagération, et sera facilement compris dans toutes les parties du diocèse. Au point de vue de l'exécution matérielle — impression et reliure — comme au point de vue du prix, l'ouvrage peut rivaliser avec les meilleures éditions françaises.

En vente à la librairie J. Salaün, Quimper, avec reliure percaline noire forte, tranche jaspée, l'exemplaire, 1.50 ; par douzaine, 1.25 ; la même reliure, tranche dorée, par unité, 1.75 ; par douzaine, 1.50.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Lundi matin, veille de la Saint-Joseph, le Pape a reçu en audience les cardinaux venus lui présenter leurs vœux de fête. Le cardinal Serafino Vannutelli, vice-doyen du Sacré-Collège, parla au nom de ses collègues, exprimant les regrets du cardinal Oreglia, doyen, de n'avoir pu, à cause de sa santé chancelante, venir en personne.

Le Saint-Père répondit aimablement qu'il remercierait par lettre le cardinal Oreglia de ses vœux. Il distribua ensuite aux cardinaux le premier volume du Code de droit canonique, qui sera incessamment envoyé aux évêques *ad referendum*.

Les évêques étudieront, dans leurs réunions provinciales, le texte proposé et renverront leurs observations et proposition à la Commission romaine pour un dernier travail d'élaboration.

On annonce l'arrivée à Rome de Mgr Ricard, archevêque d'Auch.

— **L'âge de l'ordination sacerdotale.** — L'*Osservatore Romano* a publié le communiqué suivant :

« Divers journaux italiens et étrangers ont publié une information d'après laquelle serait proche la publication d'un document pontifical regardant la discipline du clergé et l'âge requis pour l'ordination sacerdotale. Nous sommes en mesure d'affirmer que cette nouvelle est absolument privée de tout fondement et qu'aucun document de ce genre ni aucune réforme semblable ne furent jamais projetés. »

— **16e centenaire de l'édit de Constantin.** — Le Saint-Père a reçu le comité organisé pour célébrer le seizième centenaire de l'édit de tolérance de Milan. S. E. le cardinal Cassetta a présenté au Pape les membres de ce comité de fêtes constantiniennes. Le Souverain Pontife les a remerciés et encouragés dans leur action.

— **Cause de béatification.** — Le 12 Mars, s'est tenue au Vatican la réunion préparatoire de la Congrégation des Rites, pour discuter l'héroïcité des vertus du R. P. Champagnat, fondateur de l'institut des Frères Maristes, dispersés maintenant et dont la maison-mère était à Saint-Genis-Laval, près Lyon.

— **Le sacre de Mgr Malleret.** — Mardi matin, 19 Mars, Son Em. le cardinal Merry del Val, assisté de Mgr de Durfort et de Mgr Augouard, a sacré dans la chapelle du Séminaire français, Mgr Malleret, des Pères du Saint-Esprit, le nouvel évêque de la Martinique.

La cérémonie fut particulièrement émouvante.

Quand elle fut terminée, le cardinal Merry del Val reçut le directeur et les anciens élèves du Séminaire. Le R. P. Le Floch lui présenta leurs hommages avec ses remerciements.

Le cardinal répondit par des paroles gracieuses pour le Séminaire, qui voyait consacrer un de ses anciens élèves. Il avait été lui-même heureux de faire cette consécration, et il tenait à féliciter chaleureusement les séminaristes de la perfection avec laquelle ils avaient exécuté les chants grégoriens.

CAMBRAI. — **Demande de prières.** — Nous lisons dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Cambrai la note suivante :

« S. G. Mgr Delamaire, ayant l'intention d'ouvrir prochainement le procès de canonisation de MM. Philibert Vrau et Camille Feron-Vrau, demande aux fidèles de prier en leur particulier pour obtenir à cet effet les lumières du Saint-Esprit. »

Le vrai but du sectarisme scolaire. — Un ami a communiqué à la *Croix* le texte suivant extrait du *Marc-Aurèle*, de Renan (Bibl. nation., p. 372).

« Si Marc-Aurèle, au lieu d'employer les lions et la chaise rougie, eût employé l'école primaire et un enseignement d'état rationaliste, il eût bien mieux prévenu la séduction du monde par le surnaturel chrétien. Malheureusement, on ne se plaçait pas sur le terrain véritable ; le sol n'avait pas été travaillé par un bon ministre de l'Instruction publique. »

Voilà un texte d'une effrayante précision et d'une cruelle vérité sur le but véritable que poursuivent les amis de la prétendue « neutralité » officielle.

BIBLIOGRAPHIE

Les Sacrements, *dix-huit Conférences faites aux étudiants*, par LOUIS BOUCARD vicaire à Saint-Sulpice. 1 vol. in-16 double couronne (VIII-404 p.) **3** fr. **50**. (J. Beauchesne, éditeur).

Après avoir résumé les preuves de la religion, dans « *Dieu, l'Ame, Jésus-Christ, l'Eglise* », après avoir traité du « *Dogme catholique devant la Raison et la Science* », et étudié la « *Vie de N. S. Jésus-Christ* », M. l'abbé Boucard publie dix-huit conférences sur *les Sacrements*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En même temps qu'il renferme la substance des ouvrages anciens, ce volume est un résumé des nombreux travaux récents sur les sacrements. La doctrine et l'histoire y sont exposées. Les erreurs modernistes y sont étudiées, discutées et refutées.

Vie de la Sainte Vierge, *d'après les méditations d'Anne-Catherine Emmerich* par l'abbé DE CAZALÈS, 11e édition. Un vol. in-12 de 416 pages. Prix broché : **2** fr. **50**. (Téqui, éditeur.)

En 112 chapitres, le traducteur français condense tout ce que la célèbre voyante allemande a écrit sur la Sainte Vierge ; et l'on sait combien vivants et souvent touchants sont les récits tombés des lèvres ou de la plume de Catherine Emmerich.

Vient de paraître :

Lourdes (deuxième série) : *les Guérisons,* par le Dr BOISSARIE. *(Nouvelle bibliothèque pour tous.)* Un vol. in 8e de 120 pages avec 50 photographies. Prix : 1 franc. (Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.)

La compétence indiscutée de l'éminent directeur du Bureau des constatations médicales, témoin depuis de longues années des miracles de Lourdes, nous dispense de faire remarquer la haute valeur à la fois scientifique et apologétique de ce deuxième volume sur *Lourdes* et ses *Guérisons.*

La lecture de ces pages documentées sera, comme les précédentes, pour les incrédules de bonne foi aussi bien que pour les âmes croyantes, d'un grand profit et d'une instructive édification.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché calme et indécis. Notre 3 °/. s'inscrit à 93,95. — C'est le 23 Mars qu'a lieu l'émission des obligations des chemins de fer de l'Etat. Ces obligations 4 °/. au nominal de 500 francs sont amortissables au moyen de 50 tirages annuels. Elles produisent un intérêt de 20 francs, payables par semestre sous déduction des impôts, les 1er Février et 1er Août. Le coupon du 1er Août prochain sera intégralement servi, mais en compensation de cet avantage acquis au souscripteur, le prix d'émission est fixé à 503 francs. — Les actions de l'Industrielle Foncière sont en progrès à 599 ; les obligations 4 1/2 valent 495 et les 4 °/. s'obtiennent à 468. — Rappelons que le Crédit Foncier de Hongrie mettra en souscription le 28 Mars 50.000 obligations foncières nouvelles 4 °/. remboursables en 50 ans à partir de 1912, elles rapportent un intérêt annuel de 20 fr. payables les 1er Février et 1er Août net de tout impôts français et hongrois. Le prix d'émission est fixé à 97,50 °/. ou 487 fr 50 par obligation de 500 francs, payable 100 francs en souscrivant et 387 fr. 50 à la répartition. — Bonne fermeté à 114 de l'action de préférence Franco-Wyoming et à 53,50 de l'action ordinaire. — L'Union des Pétroles d'Oklaoma est l'objet de demandes suivies sur le cours de 121 fr. — On retrouve les actions de la Grange Placer en bonne tendance à 10 fr. — On annonce qu'un projet de fusion de la Cobalt Star avec une mine aurifère connue du district de Porcupine (Canada) serait sur le point d'être conclu. Cette nouvelle confirmée peut donner une plus value à ce petit titre qu'on peut encore se procurer au prix de 9 fr. 50 jusqu'à son introduction en Bourse, en adressant les demandes à la Banque Mutuelle de France, 27, rue Taitbout, à Paris. — La Forestière Sangha Oubanghui donne toujours lieu à des transactions actives sur le cours de 271 francs.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

BON VIN 30 centimes le litre. — Echantillon Gratis. Références religieuses de 1er ordre. — *Primes.* GROS-POMMIER, AIGUES-MORTES (Gard).

A partir du SAMEDI 30 MARS

La Librairie Catholique

J. SALAUN

sera Transférée

7, rue Saint-François,

au centre de la Ville et des Affaires, dans un beau et vaste Magasin, où sa clientèle trouvera en matière de Librairie, Papeterie, Objets religieux, etc., un choix considérable d'Articles de bon goût, de qualité irréprochable et à des prix excessivement modérés.

Une simple visite à cette nouvelle installation en fera apprécier tous les avantages.

Spécialité de Missels, Chapelets, Imagerie et Objets pour Cadeaux et Souvenirs de 1re Communion.

N. B. — La semaine prochaine devant être entièrement employée à NOTRE DÉMÉNAGEMENT, nos Clients voudront bien nous excuser s'il se produit quelques retards dans les expéditions et la correspondance.....

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boules de soupiers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

HELOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Maison BOSSARD-BONNEL, de Rennes,
Harm. **Alexandre, Christophe, Richard, Rodolphe,** etc....
Harm. Américains. Vente, échange, location. Instrums et musiques pr patronages.

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, **BORDEAUX**
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 29 Mars 1912. N° 13

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Qui cherchez-vous ?
III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Œuvre de Notre-Dame de Salut ; Œuvre de Saint-François de Sales ; Quimper ; Morlaix ; Plourin-Ploudalmézeau ; L'Union catholique diocésaine ; L'Œuvre des émigrants temporaires ; Le « Souvenir Africain ».
IV. — Chronique générale : Rome ; Le Pape et les Unions diocésaines.
V. — Bibliographie.
VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 31 Mars. — Dimanche des RAMEAUX. Office du jour ; semi-double. Violet.
Vêpres du Dimanche, sans mémoire.
Lundi, 1er Avril. — Lundi Saint. Office du jour ; simple. Violet.
Mardi, 2. — Mardi Saint. Office du jour ; simple. Violet.
Mercredi, 3. — Mercredi Saint. Office du jour ; simple. Violet.
Jeudi, 4. — JEUDI SAINT : INSTITUTION DE LA T. SAINTE EUCHARISTIE. Double de 1re classe. Blanc.
Vendredi, 5. — VENDREDI SAINT : MORT DE N. S. JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe. Noir.
Samedi, 6. — SAMEDI SAINT : VEILLE DE PAQUES. Double de 1re classe. Blanc (à la messe).
Dimanche, 7. — PAQUES : RÉSURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison St-Joseph, à St-Pol de Léon. 30 Mars-1er Avril.
Hôpital de Quimper . . . . . 2-3 Avril.
Pas d'exposition les 4, 5 et 6 Avril.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision épiscopale du 26 Mars, ont été nommés :

Recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, en remplacement de M. Le Dez, maintenu sur sa demande à Pouldergat, M. Le Bleiz, recteur de Spézet ;

Recteur de Spézet, M. Ségalen, recteur de Landudec ;

Recteur de Landudec, M. Le Pape, ancien économe de l'Institution Notre-Dame du Creisker, à Saint-Pol de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

QUI CHERCHEZ-VOUS ?

Du sol de la grotte de Gethsémani, où l'avaient abattu les souffrances d'une indicible agonie, Notre Seigneur vient de se relever ; il prononce le *Fiat* de l'obéissance, de l'adhésion suprême, absolue, aux volontés paternelles.

Une énergie divine a redressé son corps et fortifié son courage contre les derniers assauts de Satan ; à ses apôtres il jette cette exhortation virile : « Levez-vous, allons ; celui qui doit me trahir est près d'ici ». Et il s'avance au devant de Judas et de sa bande de mercenaires, et lorsqu'ils sont en présence, intrépidement il leur demande : « *Qui cherchez-vous ?* » Les valets, fournis par les grands-prêtres et les pharisiens, ne le connaissaient pas ; ils répondent aussitôt : « Jésus de Nazareth ». « C'est moi, » dit le Maître, et au son de cette voix, si forte en sa douceur immuable, ils reculent éperdus et tombent à ses pieds. Judas, lui, qui savait où frapper puisque trois ans il avait vécu dans l'intimité du Sauveur, Judas restait debout : « *Stabat autem et Judas qui tradebat eum* ».

Dix-neuf siècles n'ont pas épuisé sa haine : il est toujours debout, au milieu de ses satellites, et ses procédés n'ont pas varié ; c'est revêtu des mêmes formes du respect qu'il s'approche de Jésus : « Maître, salut » !

Jésus, qui était hier, sera demain et toujours : Il vit, dans les siècles sans déclin de l'éternité ; Il vit ici-bas dans ses fils qui portent son nom et qui continuent son œuvre ; Il sera avec eux, Il sera en eux jusqu'à la consommation des temps.

Et chaque jour, sur la terre, sa passion se renouvelle.

A ceux qui nous poursuivent, aujourd'hui, à ceux qui nous font une guerre sans merci à coups de textes et d'articles de lois, nous pourrions demander encore : « Qui donc cherchez-vous » ? et si Judas, persévérant dans son attitude, continuait à affirmer son

respect envers l'Eglise, envers les catholiques et leur foi, il se trouverait bien, près de lui, quelque valet au verbe brutal pour répondre : « Jésus de Nazareth ».

Oui, c'est Jésus de Nazareth qu'ils cherchent derrière ces grilles où vivaient, dans la prière, le recueillement et la pénitence, les vierges, ses mystiques épouses, ignorantes des laideurs de la terre et des réalités du monde, et tenant en leurs mains pures les lampes ardentes de la foi et de la charité.

C'est Jésus de Nazareth qu'ils cherchent dans l'âme de ces petits enfants marqués du sceau indélébile de son baptême, devenus ses vivants sanctuaires, au jour de leur première communion ; c'est Lui qu'ils proscrivent et qu'ils veulent expulser de ces cœurs où Il se plaisait tant.

C'est Jésus de Nazareth qu'ils cherchent dans les temples élevés à son culte, dans les vieilles églises si longtemps sanctifiées par sa réelle présence, dans les tabernacles où réside personnellement le Dieu fait homme.

C'est Lui, toujours Lui qu'ils veulent atteindre en frappant son sacerdoce, héritier de sa mission, continuateur de son sacrifice, distributeur de ses grâces, organe de ses volontés, semeur de ses conseils, couronné de son diadème.

C'est Lui qu'ils poursuivent dans la morale, dans les habitudes, dans les traditions, dans la civilisation quinze fois séculaire du peuple jadis armé son soldat, et, plus généreusement qu'aucun autre, voué à l'accomplissement de ses gestes ici-bas.

A cette heure, les nuages s'écartent, tous les voiles du mensonge se déchirent, la vérité apparaît à tous les yeux avec une évidence aveuglante et le pourquoi de la persécution actuelle éclate dans ces deux mots de l'Evangile : « Qui cherchez-vous ? — Jésus de Nazareth. »

Ils acceptent tout ; ils paient Judas, ils imitent Pilate, ils obéissent, humbles et déférents, à Caïphe et à Hérode, ils ménagent Barabbas, le voleur et l'assassin, ils flattent le peuple, ils se condamnent au mépris, mais ils espèrent bien trouver Jésus et le cloner au gibet.

Jésus est monté au Calvaire, à l'heure qu'il avait marquée lui-même ; Il a été cloué à la Croix parce qu'Il l'a voulu, et Il est mort, non pas parce que ses bourreaux ont pris sa vie, mais parce que, par un acte de sa toute puissante volonté, Il a remis spontanément son âme entre les mains de son Père.

Il est mort le vendredi saint, à trois heures de l'après-midi, et le surlendemain, dès l'aube de Pâques, Il est ressuscité, et, dix-neuf cents ans après, ses disciples célèbrent encore chaque semaine, par la pénitence, le jour de sa mort, et chaque semaine aussi, par la prière commune, par la joie et le repos, ils fêtent le jour de sa résurrection. Et quelques douzaines d'insensés s'imaginent, en la douzième année du vingtième de ces siècles baptisés du nom du Christ, qu'ils vont détruire tout cela, croyances, prières, usages, par un acte législatif ! Pauvres avortons, chétifs insectes !...

Archives diocésaines de Quimper et Léon

« J'ai vu, dit le psalmiste, l'impie exalté, élevé comme les cèdres du Liban, et j'ai passé, et il n'était plus, et je l'ai cherché et je n'ai pas trouvé la place où il se tenait. »

Dans vingt siècles, l'Eglise, soit au lieu du combat, soit au lieu du triomphe, chantera, comme à cette heure, ses éternelles allégresses : le Christ est ressuscité, Il ne meurt plus, Il est vivant, Il est vainqueur, Il règne, Il commande. Alleluia !

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**

II. — **Les prédications quadragésimales. L'accomplissement du devoir pascal.**

III. — **Retraites pascales aux Bretons d'Angers et de Trélazé,** du *7 au 14*, et du *14 au 21 Avril*, prêchées, la première par M. Didou, aumônier à Trélazé ; la seconde par MM Méar, recteur de Plouyé, et Cadoux, vicaire à Bubry (diocèse de Vannes).

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche des Rameaux*, la première messe est à *5 h. 1/2* ; la dernière messe basse à *8 h. 1/2*. A *9 h. 1/2*, bénédiction et procession des Rameaux ; grand'messe.

A *2 h. 1/2*, vêpres ; sermon ; bénédiction du T. Saint-Sacrement. — Le soir, à *8 heures*, sermon de la Passion en breton.

Lundi, mardi et mercredi, retraite des Dames : à *8 heures*, messe avec méditation ; à *2 heures*, instruction.

Le soir, à *8 heures*, réunions spéciales pour les hommes.

Le Jeudi Saint, à 7 *h. 1/2*, messe de communion. — A *9 heures*, office pontifical : consécration des Saintes-Huiles. — A *2 h. 1/2*, Lavement des pieds. — Le soir, à *8 heures*, Heure Sainte.

Vendredi Saint, l'office est à *9 h. 1/2*. Quête pour les œuvres de Terre Sainte. — Dans l'après-midi, à *3 heures*, exercice du Chemin de la Croix. — Le soir, à *8 heures*, sermon de la Passion, et bénédiction de la Vraie Croix.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche des Rameaux*. — A *6 h. 1/2*, messe et communion générale pour les mères de famille. A *9 h. 3/4*, bénédiction des Rameaux ; grand'messe. — Le soir, à *8 heures*, sermon de la Passion, en breton, par M. Lein, recteur d'Ergué-Gabéric.

Retraite pascale des hommes, les *lundi, mardi, mercredi* : instruction, le matin après la messe de 5 h. 1/2, et le soir à *8 heures*.

Le *Jeudi Saint*, office solennel à *8 heures* ; le soir, à *8 heures*, Heure Sainte pour tous les fidèles.

Le Vendredi, à *8 heures*, office ; à *3 heures*, Chemin de la Croix ; le soir, à *8 heures*, sermon de la Passion.

Monseigneur l'Evêque présidera, dimanche prochain, la cérémonie d'installation de M. Henry, curé de Saint-Martin de Brest.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — Les associés et tous les fidèles sont priés de s'unir à la neuvaine qui se fera en union avec le Pèlerinage des enfants à Rome.

La neuvaine commence le 9 Avril pour finir le 17 Avril 1912.

Chaque jour, assistance à la messe et communion si possible ; récitation d'une dizaine de chapelet et des invocations suivantes :

Notre-Dame de Salut, priez pour nous.
Notre-Dame de Lourdes, id.
Saint Joseph, patron du Pape et de l'Eglise, id.
Saint Pierre et Saint Paul, id.
Bienheureuse Jeanne d'Arc, id.

Le vendredi 12 Avril, un sacrifice ou une aumône.

Le dimanche 14, communion générale.

Œuvre de Saint-François de Sales. — En communiquant le compte des recettes et dépenses pour l'exercice 1911, le vénéré directeur de l'Œuvre, Mgr Chapelier constate, avec plaisir, que le chiffre des cotisations est sensiblement plus élevé que celui de l'année précédente, ce qui a permis au Conseil central de subventionner plus de cinq mille œuvres diverses et de distribuer près de trois millions de livres, brochures, objets de piété.

Le diocèse de Quimper a eu sa petite part de ces largesses. Une vingtaine de paroisses ont bénéficié de quelque secours en argent, pour écoles, ou d'un ballot précieux pour missions, patronages. Quant aux recettes, elles s'élèvent à 3.854 fr. 85 — sensiblement les mêmes qu'en 1910 : 3.851 fr. 70 — si l'on tient compte des sommes adressées directement au siège de l'Œuvre à Paris, et de celles qui sont arrivées trop tard pour figurer au compte. Qu'on nous permette d'insister, à ce propos, près des zélatrices et des directeurs pour que les cotisations soient recueillies de manière à figurer au tableau des recettes diocésaines ; c'est le seul moyen d'assurer une comptabilité régulière.

Que les œuvres locales, si multipliées aujourd'hui, ne détournent pas les esprits et les cœurs des œuvres générales dont les larges aumônes répondent à de nombreux besoins, et daigne notre glorieux protecteur bénir et vivifier de son esprit de mansuétude et de paix tous ceux qui travaillent avec nous pour la gloire de Dieu, sur notre terre de France !

J.-M. P.

Quimper. — **Retraite bretonne pour les hommes**, *du 17 au 23 Mars*. — 8 paroisses ; 21 retraitants : Le Juch, 14 ; Briec, 1 ; Beuzec-Cap-Sizun, 1 ; Fouesnant, 1 ; Kerfeunteun, 1 ; Ploaré, 1 ; Pouldergat, 1 ; Treffiagat, 1.

Morlaix *(La Salette)*. — **Retraite bretonne de femmes**, *du 17 au 23 Mars*. — 12 paroisses ; 30 retraitantes : Morlaix, 17 ; Plouvorn, 3 ; Plounéour-Ménez, 2 ; Roscoff, 2 ; Carantec, 1 ; Taulé, 1 ; Saint-Eutrope, 1 ; Locquénolé, 1 ; Loc-Eguiner, 1 ; Saint-Ségal, 1.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Plourin-Ploudalmézeau. — **L'Adoration.** — La paroisse de Plourin-Ploudalmézeau vient d'avoir sa retraite d'Adoration, dont les exercices ont été prêchés par M. l'abbé F. Le Louët, avec le concours de MM. les Vicaires de Brélès, de Landunvez et de Lanildut.

Le résultat a été ce qu'il devait être dans une paroisse aussi chrétienne : tout le monde, à part une demi-douzaine de personnes étrangères à la localité, a répondu à l'appel de Notre Seigneur.

A l'occasion de ces exercices, des œuvres sérieuses ont été établies à Plourin, et serviront à maintenir les fruits de l'Adoration. Ces œuvres sont : l'Apostolat de la Prière, la confrérie du Sacré-Cœur en union avec Montmartre, et l'Union Catholique.

Dès la première heure, 318 personnes, hommes et femmes, se sont fait inscrire dans l'Apostolat de la Prière. Soixante exemplaires du *Kannad*, que de ferventes zélatrices se chargent de faire circuler chaque mois dans la paroisse, vont désormais entretenir parmi les chrétiennes familles de Plourin l'amour du Sacré Cœur. Plus de deux cents hommes, dont le maire et son adjoint en tête, se sont engagés à faire leur demi-heure d'adoration mensuelle devant le Très Saint-Sacrement. Ils ont déclaré vouloir faire, en même temps, partie de l'Union Catholique demandée par Mgr l'Evêque.

C'est un bataillon de plus à ajouter à l'armée d'hommes du Sacré-Cœur qui s'organise et grossit de jour en jour dans le diocèse de Quimper. Dieu en soit béni !

F.

L'Union catholique diocésaine.

Extrait d'un article de « Franc », dans la *Croix* du 26 Mars :

« Nous avions ces jours-ci l'honneur de la visite d'un évêque très estimé et très aimé, Mgr Duparc, évêque de Quimper. Comme nous le félicitions du travail « d'nnion catholique » qui se fait avec activité en ce moment dans le Finistère, il nous répondit par une très belle parole : « *M. Poincaré, en déclarant à M. Charles Benoist* » *qu'entre lui et nous il y a « toute la question religieuse », nous* » *a tracé notre devoir. C'est cette question qui sépare de nous,* » *c'est donc elle qui doit nous unir.* »

La « féconde maxime » de notre Evêque vénéré continue à être comprise et appliquée, dans le diocèse, ainsi qu'on le verra aux comptes rendus qui suivent et que nous sommes obligé de réduire à une rapide énumération.

Saint-Renan. — Dimanche dernier, à l'issue des vêpres, 250 hommes étaient réunis dans la salle du patronage pour la formation de l'Union Catholique. Le conférencier était M. l'abbé Madec, le zélé vicaire du Relecq-Kerhuon. Avec son éloquence bien connue, il rappela les différentes persécutions qu'ont eu à subir les catholiques de France, durant ces dernières années. Il insista particulièrement sur l'injustice scolaire et réclama la répartition égale des secours de la commune entre tous les enfants pauvres, sans distinction d'écoles. Les applaudissements ne lui ont pas été ménagés et, quand, à la fin de la séance, M. le Curé exhorta les assistants à s'inscrire dans l'Union Catholique, 120 adhésions ont été aussitôt recueillies.

La Feuillée. — M. le Recteur de La Feuillée avait convoqué, le dimanche 17 Mars, l'élite des hommes de sa paroisse pour y fonder un groupement de l'Union Catholique. Une quarantaine de paroissiens résolus, répondant à l'appel de leur dévoué pasteur, se trouvèrent réunis, à l'issue des vêpres, dans une salle du presbytère. Après la prière et quelques mots de remerciement à ceux qui étaient accourus à sa voix, M. le Recteur donna la parole à M. l'abbé Cozanet, vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge.

Le conférencier développe, en breton, le programme de l'Union Catholique : former des chrétiens convaincus et disciplinés, soucieux de défendre avant tout leur foi et les intérêts de l'Eglise. Il fait remarquer que l'Union ne poursuit pas un but politique, mais que le premier devoir s'imposant à ses membres est de s'inspirer, tant dans leur vie publique que privée, des enseignements de l'Evangile.

Les paroles de l'orateur, écoutées avec la plus religieuse attention, produisent visiblement une impression profonde. Les assistants sauront en faire leur profit et attirer peu à peu à l'Union le plus grand nombre possible d'adhérents.

L'on procède, séance tenante, à l'élection d'un Comité, composé de dix membres, où les jeunes, actifs et décidés, sont largement représentés.

M. le Recteur remercie chaleureusement M. l'abbé Cozanet, se félicite de la fondation dans sa paroisse d'une « section de l'Union Catholique », forme les vœux les plus ardents pour sa large extension, au grand profit de la cause catholique au pays de La Feuillée.

X...

Lennon. — Le dimanche 17 Mars, à l'issue de la grand'messe, M. Monfort, vicaire à Pleyben, a fait, dans la cour du presbytère, devant un auditoire de plus de 200 hommes, une conférence sur la nécessité pour les catholiques de s'unir en vue de la défense de leur liberté et de leur conscience. A la fin de la conférence, qui a duré près d'une heure et qui a été écoutée avec la plus grande attention, M. le Recteur a nommé les membres du Comité paroissial, et a donné à ceux-ci rendez-vous pour le dimanche suivant.

Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec). — Le même dimanche 17 Mars, à l'issue de la grand'messe, une réunion d'hommes (préparée dans le courant de la semaine, à l'occasion de la quête à domicile pour le Denier du Clergé) s'est tenue à Loc-Eguiner, dans la salle de l'école « Jeanne-d'Arc ». Plus de 150 paroissiens ont répondu à l'invitation de M. le Recteur. Ils ont écouté une belle conférence de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. l'abbé Calvez, vicaire à Pleyber-Christ, sur la nécessité de l'union entre les catholiques. Développant cette thèse que « l'union fait la force », le conférencier a montré, par des comparaisons et des faits historiques, qu'il suffit souvent de s'entendre pour faire échec à l'ennemi.

Les braves gens de Loc-Eguiner ont compris cette parole sympathique, à la fois ferme et claire. M. l'abbé Calvez n'était pas tout à fait un inconnu pour eux. La salle même où il parlait lui crie sa reconnaissance.

Malgré un mouvement visiblement hostile, quoique discret, 40 hommes sont demeurés énergiques et résolus. Ils n'ont pas suivi les trembleurs. La sélection s'est faite d'elle-même, et le Comité a été formé comme par enchantement.

Douze membres le composent, choisis dans les principaux quartiers. Ils seront douze apôtres sous la direction de leur pasteur.

Après l'élection du bureau, à l'unanimité, tous les autres ont adhéré avec empressement à l'Union Catholique.

Y.-M. O.

Pouldreuzic-Lababan. — Le dimanche 17 Mars, à l'issue des vêpres, environ 600 personnes de Pouldreuzic et de Lababan étaient réunies dans la cour de l'école libre de Pouldreuzic.

Pendant près d'une heure, M. l'abbé Cornou, dans un langage à la fois simple et éloquent, a montré à cet auditoire sympathique la nécessité de l'union des catholiques. Les adversaires de notre religion ne constituent qu'une faible minorité, mais leur union et leur audace font leur force. Pour reconquérir nos libertés violées, nous devons, dit l'orateur, nous unir et nous défendre courageusement. Or, le seul terrain d'entente, c'est l'Union Catholique.

M. l'abbé Cornou a été très applaudi, et on a recueilli immédiatement près de deux cents adhésions. On a ensuite procédé à la formation d'un Comité unique, dont les membres sont choisis dans chacune des deux paroisses.

***

Primelin. — Le même jour, à Primelin, grande réunion de l'Union Catholique. Conférence de M. le Recteur d'Audierne. — Le dimanche précédent avait eu lieu l'élection du comité paroissial.

Port-Launay. — Le dimanche 17 Mars, une soixantaine d'hommes répondaient à l'invitation de M. le Recteur, et se réunissaient dans la salle du Patronage pour entendre une conférence de M. Lidou, Président de l'Union Catholique de Saint-Martin de Brest.

La parole chaude et persuasive de l'orateur eut vite fait de conquérir son auditoire.

L'histoire des trente dernières années servit de thème au sympathique conférencier. Cette histoire n'est qu'une longue série d'odieux attentats contre Dieu, l'Eglise et la liberté des catholiques réduits à l'état des parias dans leur propre patrie. Ils ne lui marchandent cependant ni leur dévouement, ni leur argent, ni leur

sang ! Où donc chercher la cause de cette guerre sans merci, dans laquelle ils sont les perpétuels vaincus ? Uniquement dans l'audace des adversaires, dont la principale force est faite du manque d'union parmi les catholiques... Par une rapide exquisse des résultats obtenus à Brest par l'Union Catholique, M. Lidou démontre les avantages, l'utilité, la nécessité pressante de cette Union sans distinction de partis politiques.

L'attention profonde et recueillie de l'auditoire, les applaudissements qu'il n'a pas ménagés à son vibrant discours ont montré à l'orateur que son langage avait été compris. 34 adhésions à l'Union Catholique ont été recueillies seance tenante ; nul doute que cette liste ne s'allonge encore.

La prochaine réunion est fixée au dimanche de Pâques. B.

Querrien. — Dimanche 17 Mars, à l'issue de la grand'messe, a été établie l'Union Catholique dans la paroisse de Querrien. M. le Recteur avait fait appel au zèle de M. Simon, vicaire à Bannalec, qui, dans une conférence d'une heure sur la persécution religieuse en France et la nécessité pour les Catholiques de s'unir en vue de défendre leurs droits les plus sacrés, n'a pas cessé un instant d'intéresser vivement les nombreux auditeurs assemblés dans les salles de musique et de patronage qui, pour la circonstance, avaient été réunies en une seule. Nous espérons bien entendre encore M. Simon dans nos réunions de l'Union.

Après la conférence, M. le Recteur a fait agréer par l'Union les 14 membres du Comité paroissial, choisis par lui de concert avec ses vicaires.

Porspoder. — Le dimanche 17 Mars, à la suite d'une réunion convoquée par les soins de M. le Recteur et d'une conférence tout à fait intéressante, donnée par M. l'abbé Masson, l'Union Catholique a été fondée dans la paroisse de Porspoder.

Bien que le temps fût épouvantable, les auditeurs étaient nombreux, et tous donnèrent leur nom à l'Union. Nul doute que de nouvelles et nombreuses adhésions ne soient recueillies.

***

L'Union Catholique a été établie dans les paroisses de Saint-Frégant, de Kernouès et du Drennec, à la suite de conférences faites le 4 et le 7 Mars, par M. l'abbé F. Le Louët.

A Meilars, la réunion a été tenue le dimanche 17 Mars, M. Hénaff, vicaire à Douarnenez, fit une conférence aussi instructive qu'intéressante, et l'on procéda à la formation du Comité. Les membres du bureau furent élus par acclamation, et la plupart des assistants — au nombre de 100 environ — s'inscrivirent dans l'Union Catholique.

Saint-Thégonnec. — Le dimanche 17 Mars, s'est tenue à Saint-Thégonnec, dans la salle du Patronage, une réunion en vue d'établir l'Union Catholique dans la paroisse. Malgré le mauvais temps,

Archives diocésaines d Quimper et Léon

les paroissiens accoururent nombreux à la réunion, et l'on peut dire, qu'à quelques exceptions près, toutes les familles s'y trouvaient représentées. Dès l'ouverture de la séance, M. le Curé présente à l'auditoire le conférencier, M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix.

... Aux Catholiques, dit le conférencier, il ne manque ni la foi, ni l'énergie, ni même les ressources pécuniaires pour faire triompher leur cause : ce qui leur fait défaut, c'est l'union. Cette union entre catholiques, jusqu'ici impossible sur le terrain politique ou social, devrait pouvoir se réaliser sur le terrain religieux. Sans elle, ils se sont toujours trouvés impuissants devant leurs ennemis soumis à un mot d'ordre parti de l'arrière-fond d'une loge. Quand, dans une armée, chacun agit à sa guise, l'ennemi pour la mettre en déroute a beau jeu. Qu'auraient pu faire quelques milliers de francs-maçons unis à quelques milliers de juifs, contre des millions de catholiques soumis, eux aussi, à un mot d'ordre transmis par leurs chefs hiérarchiques ? Les lois impies du divorce, de l'enseignement athée, qualifié neutre, et de la Séparation ; les mesures sectaires qui ont exclu Dieu de partout et auraient voulu même le chasser de nos églises, n'auraient certes pas vu le jour. Un groupe compact de catholiques barrant le chemin aux troupes lancées à l'assaut de nos églises a montré, lors des inventaires, que l'union n'est pas un vain mot. Donc, catholiques, unissez-vous ; la victoire est à ce prix. Soyez catholiques et dans votre vie privée et dans votre vie publique. Avant de vous demander si celui qui se présente à vos suffrages est républicain ou monarchiste, demandez-vous plutôt s'il est catholique et s'il s'engage à défendre vos droits de catholiques.

A l'issue de la conférence, tous les auditeurs, au nombre de 300, vinrent s'inscrire dans l'Union Catholique, et prirent l'engagement d'en observer les statuts. *(La Résistance.)*

Carantec. — Le même jour avait lieu, à Carantec, la réunion préparatoire de l'U. C. La conférence était faite par M. l'abbé Castel, recteur de Saint-Melaine, qui compte tant d'amis dans cette paroisse dont il est originaire.

Après avoir dit sa joie de se retrouver au milieu de ses compatriotes, M. Castel expose les raisons qui ont conduit à la constitution de l'U. C., montre la nécessité urgente de nous grouper pour résister avec chances de succès à nos adversaires et explique le fonctionnement, le mécanisme de la vie de l'Union dans les paroisses et dans le diocèse.

La chaude et prenante parole de M. l'abbé Castel fut très applaudie par son auditoire, et très nombreux furent ceux qui vinrent immédiatement adhérer à l'U. C. de Carantec. Le bureau sera nommé dans la prochaine réunion. *(Id.)*

Communiqué par M. le Directeur diocésain des Œuvres :

Saint-Derrien. — Fondée en Janvier, avec 40 hommes choisis, l'Union a formé aussitôt son Comité paroissial de 4 membres. La

première œuvre entreprise a été la Confrérie du Saint-Sacrement. 140 hommes, tous adhérents à l'Union, se réunissent le 2e dimanche de chaque mois pour se partager le temps de l'Adoration du Saint-Sacrement, exposé depuis la grand'messe jusqu'aux vêpres. On compte avoir une réunion paroissiale plénière après Pâques.

Baye. — Un Comité paroissial de 5 membres, avec 6 autres adhérents, a été constitué le 10 Mars.

Plouarzel. — Le dimanche 17 Mars, une réunion s'est tenue en vue d'établir l'Union Catholique. 160 adhésions ont été recueillies, séance tenante ; le Comité paroissial est composé de 12 membres.

Tréogat. — L'Union Catholique, fondée le 17 Mars, compte dès la première réunion 50 adhérents. Le Comité est composé de 10 membres, et la première œuvre entreprise a été celle des bons journaux. Un dépôt a été établi au bourg.

Trézilidé. — L'Union Catholique, formée depuis la première lettre de Monseigneur, comprend tous les hommes de la paroisse, à de rares exceptions près. On vient d'élire le Comité paroissial composé de douze membres.

Nous publierons dans notre prochain numéro les comptes rendus de Briec, Kernével, Le Juch *et* Locmélard.

L'Œuvre des émigrants temporaires. — M. le Directeur diocésain des Œuvres a reçu de Chartres la lettre suivante, que la *Semaine religieuse* s'empresse de porter à la connaissance des intéressés :

« Monsieur le Chanoine,

» Je vous adresse tous mes remerciements pour l'amabilité avec laquelle vous avez bien voulu donner la publicité au petit appel de l'Œuvre des Ouvriers Agricoles d'Eure-et-Loir. Il est certain que des réunions dans les centres de l'émigration, pour la canaliser, seraient excellentes.

» A Vannes, M. le vicaire général Le Senne vient de le faire. Il a demandé aux émigrants les conditions générales qu'ils désiraient faire aux employeurs, nous les a transmises en nous demandant de trouver des employeurs susceptibles d'y donner satisfaction. Ces jours-ci, je vais lui faire connaître l'impression de nos cultivateurs sur ces conditions, et annoncer que les émigrants du Morbihan demandent du travail par notre intermédiaire. Quel sera le résultat, je l'ignore ; mais c'est un pas de fait pour la solution du problème de l'émigration, et peut-être arriverons-nous à arrêter l'exploitation des bureaux de placement qui envoient vos braves Bretons n'importe où et dont personne ne s'occupe. Je crois que ce serait pour le clergé un moyen de les suivre et d'exercer sur eux une action salutaire.

» Je me permets de vous livrer ces réflexions, au cas où elles pourraient vous être utiles.

» D'autre part, dans les centres d'émigration, *pour tous les*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ouvriers qui se placeraient sans notre entremise, ne pourriez-vous pas savoir, par MM. les Recteurs, leurs adresses respectives chez nos cultivateurs ? S'ils les donnaient aux Recteurs avant leur départ, et qu'on nous les transmît, ce serait nous permettre de provoquer, le dimanche, des réunions régionales comme nous en avons depuis deux ans pour les Belges. Je signale tout particulièrement ce dernier point à votre attention. Je dois faire la même demande à Vannes. Si de Bretagne ces renseignements nous arrivaient, ce serait un moyen d'établir le contact entre le clergé et les ouvriers pendant les travaux et, avec les services qui leur seraient rendus, un moyen de moraliser l'émigration.

» Excusez-moi, Monsieur le Chanoine, d'entrer dans ces détails ; mais nous serions très heureux de pouvoir être utiles à vos compatriotes, et ce serait un exemple pour nos contrées déshéritées au point de vue religieux.

» Veuillez agréez, etc... » AR. CHARPENTIER,

» *Vicaire de la Cathédrale.* »

Rappelons que, sur présentation d'un certificat du maire, les émigrants obtiennent un billet de demi-tarif ; et, si l'ouvrier est recommandé par un correspondant de l'*Œuvre des Ouvriers Agricoles d'Eure-et-Loir,* le patron lui fera l'avance de ses frais de déplacement, qui seront retenus sur le salaire du premier mois.

A. R.

Le « Souvenir Africain ». — Comme nous l'avons dit (*Semaine religieuse* du 9 Février 1912), un Comité du Souvenir Africain s'est constitué, sous la présidence de Mme la duchesse d'Uzès, pour élever, à Dakar, une église à la mémoire de nos morts d'Afrique.

Ce Comité serait reconnaissant à MM. les Curés et Recteurs de notre diocèse de vouloir bien rechercher les noms des missionnaires, soldats, explorateurs, etc..., originaires de leurs paroisses, tombés là-bas, et les envoyer avec l'adresse de leurs familles au R. P. Brottier, 30, rue Lhomond, Paris.

MM. les Curés et Recteurs, à l'aide des traditions orales et des registres de l'état civil de leurs paroisses, pourront fournir au Comité des renseignements sûrs et rapides qui permettront d'établir immédiatement la liste glorieuse de nos morts d'Afrique.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le Pape a reçu à l'occasion de sa fête d'innombrables télégrammes de souverains, primats, chefs d'Etat et autres éminents personnages, ainsi que d'archevêques, évêques, prélats, Associations et Cercles catholiques, Séminaires, Instituts et nombreuses personnes privées.

Partout, en la fête de saint Joseph, les catholiques ont prié avec ferveur pour le Saint-Père, comme ils le font chaque année.

Mais, cette année, la fête du Pape a été marquée, surtout en France, par un fait particulièrement touchant. Des milliers et des milliers de petits enfants on fait, en ce jour, la communion aux intentions du Souverain Pontife, préludant ainsi très pieusement au pèlerinage prochain des petits communiants à Rome.

Le corps diplomatique a présenté ses souhaits de fête, le 20 Mars. L'audience a eu lieu dans la salle du Trône. L'ambassadeur d'Autriche, comme doyen, parla au nom de ses collègues, offrant des félicitations et des vœux. Le Saint-Père a répondu en remerciant. Après avoir donné sa bénédiction, il s'entretint avec chacun des membres du corps diplomatique. Ceux-ci se rendirent ensuite chez le cardinal Merry del Val.

Le lendemain, Son Em. le cardinal Ferrari a présenté au Pape, dans la salle du Consistoire, 300 pèlerins lombards venus à l'occasion de la fête onomastique du Saint-Père, heureux, a dit le cardinal-archevêque, d'ouvrir le cycle des pèlerinages qui marqueront l'année prochaine et l'année courante, d'autant que l'édit qui accorda, sous Constantin, la liberté à l'église partit de Milan.

Pie X a été vivement touché de cette démonstration d'attachement au Saint-Siège et de piété envers le Pape, en cette année où commencent les fêtes constantiniennes. Ces fêtes, dit-il, ne seront pas bruyantes, mais auront un caractère essentiel de religion et de charité. Pendant ces fêtes, il convient de prier pour que Dieu fasse rendre à l'Eglise la liberté et l'indépendance que Constantin lui avait données. Pie X recommande aux Milanais de célébrer cet anniversaire par leur sainteté personnelle et par des communions fréquentes pour implorer les miséricordes divines.

Dimanche dernier, 24 Mars, à midi, le Pape a reçu les enfants qui avaient fait, le matin, leur première communion dans 52 paroisses de Rome. Ils étaient plus de 300, entre sept et onze ans, quelques uns moins âgés encore.

Les jours suivants, à cause d'une légère atteinte de grippe, le Pape a consenti à prendre un peu de repos. Mais la suspension des audiences ne fut même pas totale, Pie X ayant voulu recevoir, comme d'habitude, les cardinaux et les secrétaires des Congrégations, au jour qui leur est assigné.

Actuellement les réceptions du Souverain Pontife ont repris leur cours ordinaire, jusque vers le milieu de la Semaine Sainte.

***

Lundi, fête de l'Annonciation, dans la chapelle Pauline du Vatican, le cardinal Merry del Val a conféré l'ordination sacerdotale aux six ecclésiastiques anglicans de Brighton, qui sont venus à l'Eglise romaine, il y a deux ans, en des circonstances impressionnantes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Pape et les Unions diocésaines. — Mgr Gély, évêque de Mende, rentré récemment de son voyage *ad limina*, a donné dans sa *Semaine religieuse* quelques détails sur ses entretiens avec le Souverain Pontife. On lira avec intérêt — et profit, peut-être, — ce qu'il dit des Unions Diocésaines.

« Monseigneur l'Evêque a exposé au Pape le plan de la direction politico-religieuse, qu'il a donnée lui-même de vive voix à son clergé et dont le sens a été reproduit sous une forme succincte dans la *Semaine religieuse*. En voici la formule : Union de tous les fidèles sur le terrain religieux. Union catholique ouverte sans distinction de partis, à tous les patriotes, à tous les bons Français, à tous les catholiques sans épithète qui font passer avant tout les intérêts de Dieu et de son Eglise.

L'Union ne demande compte à personne de ses opinions politiques. Elle les admet toutes et n'en épouse aucune.

La direction spéciale au clergé est toute sur ce point : l'évêque se fait un devoir de respecter les opinions personnelles et les préférences politiques de ses prêtres, mais il leur interdit formellement de faire acte de partisan actif au service d'un parti quel qu'il soit. Ils ont le devoir de ne pas oublier qu'ils ne sont pas, dans leur domaine d'influence, les chefs d'une fraction de leurs subordonnés, mais les pères de tous, et qu'ils répondent devant Dieu de toutes les âmes qui leur sont confiées.

A cette déclaration de principes, où l'évêque s'est surtout attaché à exprimer sa pensée en toute franchise, le Saint-Père a daigné répondre : « Vous êtes entièrement dans ma pensée ; c'est ce que je veux et ce que je recommande à tous ceux qui me demandent conseil, c'est la bonne voie ». Puis le Pape, montrant du doigt, d'un geste hiératique, le crucifix qui était devant lui, a dit d'une voix grave : *Vexillum Christi !* Comme s'il voulait dire : Notre Christ avant tout, et le reste vous sera donné par surcroît.

BIBLIOGRAPHIE

L'Education eucharistique, par M. l'abbé J.-C. Broussolle, volume in-12 de VI-278 pages. Téqui, 82, rue Bonaparte. Prix : 2 francs.

Ce livre a un double objet : médiat, et c'est la connaissance générale des mystères de la foi ; immédiat, et c'est la connaissance particulière du mystère eucharistique. Cette distinction a fourni à M. l'abbé Broussolle la division de son ouvrage.

Ce n'est point un catéchisme, même élémentaire ; c'est un recueil d'instructions familières, « directement destinées aux enfants qui se préparent à la première Communion, mais rédigées « plus spécialement » pour ceux qui aideraient les enfants au cours de cette préparation. Nous croyons qu'il leur sera d'une véritable utilité, tant pour leur suggérer la substance de ce qu'il convient d'apprendre aux petits enfants, que pour les guider dans la méthode à suivre pour l'éducation eucharistique.

Frédéric Ozanam, d'après sa correspondance, par Mgr Baunard, Recteur honoraire de l'Université Catholique de Lille. In-8 écu, 610 pages, avec portrait. 5 fr. (Ancienne librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

Dans cet ouvrage nous trouvons Ozanam intime, d'abord dans ses écrits qui furent faits de ses leçons. Il est tout entier dans sa *correspondance*. Toute sa vie, sa vie de famille, d'amitié, de relations et d'action reconstituée dans la suite des événements qui retrouvent là leur ordre de date, leur cadre de lieux et leur ambiance de circonstances. Sa grande âme se manifeste dans chacune des phases de cette existence ! Celle de sa jeunesse, puis celle de l'âge mûr, enfin le déclin, non celui de l'âge mais de la vie avant l'âge. Alors la consommation, l'immolation : la souffrance surnaturalisée, l'héroïsme tranquille du sacrifice dans sa sublimité. Fleurir, mûrir, mourir : ce serait l'épigraphe de ce livre comme c'est le partage et le progrès de cette vie, si pleine, si haute, si courte.

A Quimper, librairie J. Salaun.

FLEURS Pr ÉGLISES et APPTS

AU LYS de PAQUES, Mon LÉON LHOMER

45, rue de Sèvres, Paris, 45, dans la cour, en face les Magasins du Bon Marché.

CATALOGUE 2.000 modèles contenant tous articles de décorations pour **JEANNE D'ARC.**
Catalogue spécial fournitures **gratuit franco.**
SUCCURSALES : 35, rue de Sèvres et 97, rue du Bac.

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & CIE

107, rue du Jardin Public

BORDEAUX

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

Maison BOSSARD-BONNEL, de Rennes,
Harm. **Alexandre, Christophe, Richard, Rodolphe,** etc....
Harm. Américains. Vente, échange, location Instrums et musiques pr patronages.

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement les **Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczémas,** toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, **Epilepsie, Neurasthénie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes**
Ecrire à l'*Abbé LAURET*, Curé d'Ervauville *(Loiret)*.

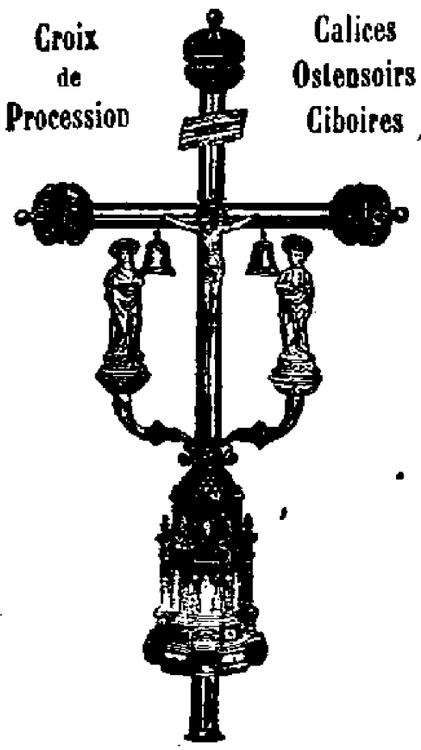
Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices Ostensoirs Ciboires



Chasublerie — Bannières



Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 5 Avril 1912 N° 14

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Décès ; Avis.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Pâques.
III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Jeunesse Catholique Bretonne ; La Bénédiction papale ; Quête pour les Séminaires ; Attribution de biens volés aux fabriques ; Nécrologie ; Brest ; Lesneven ; L'Union Catholique diocésaine ; Œuvre de N.-D. de Salut ; Bibliographie.
IV. — Chronique générale : Rome ; Amiens ; Chine.
V. — Bibliographie.
VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Avril. — PAQUES : RÉSURRECTION DE NOTRE SEIGNEUR JESUS CHRIST. — Double de 1re classe avec Octave privilégiée. Blanc.
Lundi, 8. — LUNDI DE PAQUES. Office du jour ; double de 1re classe. Blanc.
Mardi, 9. — MARDI DE PAQUES. Office du jour ; double de 1re classe. Blanc.
Mercredi, 10. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.
Jeudi, 11. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.
Vendredi, 12. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.
Samedi, 13. — *In albis.* — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.
Dimanche, 14. — Dimanche *In albis* (Quasimodo).

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Religieuses Franciscaines de Brest.	7 Avril.	
Communauté de la Norgard	8-9	—
Hôpital de Plougastel-Daoulas	10-11	—
Hôpital de Quimperlé.	12-13	—

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Mével, ancien recteur de Locquénolé, décédé le 29 Mars.

Avis. — L'imprimerie de l'Evêché vient de publier une nouvelle édition de *l'Ordre des Cérémonies pour la réception de l'Evêque et la Confirmation,* édition augmentée et disposée de façon à servir aux fidèles (1).

PARTIE NON OFFICIELLE

PAQUES

La Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ est, selon la doctrine des Apôtres et des Pères, le fondement de notre sainte religion, la preuve irrécusable de sa divinité. « Si le Christ n'est pas ressuscité, dit saint Paul, la prédication de l'Eglise est vaine, et vaine la foi des fidèles. » Mais si le Christ est vraiment ressuscité, on ne peut pas mettre en doute que sa doctrine soit divine et qu'il soit lui-même, comme il l'a enseigné, le vrai fils de Dieu.

Aussi, la fête de Pâques est restée dans le cycle liturgique des chrétiens comme le monument indestructible et indéniable, soit de la divinité de Notre Seigneur Jésus-Christ, soit de la divinité de la religion qu'il a fondée. Que l'impiété incrédule et railleuse essaie d'arracher cette assise du dogme chrétien, elle ne le pourra pas ; dix-huit cents ans et plus de possession attestent la légitimité de notre foi. Chaque fête de Pâques est un nouvel anneau qui vient s'ajouter pour la fortifier à cette chaîne admirable de la tradition catholique, dont un des bouts est aux mains des apôtres et l'autre entre nos mains. Aussi peut-on affirmer, sans crainte d'être démenti par personne, que la Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ présente plus de garanties de vérité qu'aucun autre fait historique.

Mais Pâques est plus encore qu'un simple souvenir du passé, plus qu'un froid monument, chargé de raconter aux générations chrétiennes de l'avenir la victoire gagnée par le Christ sur la mort et sur le péché. Pâques est la continuation vivante du mystère de la Résurrection. Chaque fois que la marche des jours ramène cette solennité, le Christ Jésus sort véritablement encore

(1) En vente, au prix de 20 cent. l'exemplaire, chez M. Salaün, libraire à Quimper.

une fois du tombeau, non plus en son corps naturel, mais en son corps mystique, tant est grande la rénovation morale et religieuse qui se produit, à l'occasion de la communion pascale, dans les membres de l'Eglise.

Oh ! que de flots de vie jaillissent chaque année du Sépulcre de Notre Seigneur Jésus-Christ, à l'époque de la fête de Pâques, sur l'assemblée des fidèles ! Que d'âmes, mortes depuis longtemps à la vie de la grâce, ressuscitent et triomphent du péché !

Se rend-on bien compte dans le monde de cette transformation morale produite chaque année, pendant les fêtes de Pâques, dans l'âme de millions et de millions de chrétiens ? Comprend-on les avantages immenses qu'en retire la société ? Pendant les quarante jours du Carême, l'Eglise appelle tous ses enfants à la pénitence, c'est-à-dire au repentir de leurs fautes, au retour au bien, à la vertu ; elle les invite à réparer tous leurs torts, à oublier les haines, à se réconcilier avec Dieu. Puis, au beau jour de Pâques, elle les revêt à la sainte communion de la vertu d'en-haut, de la force de Dieu lui-même, pour les lancer ensuite dans l'arène du devoir, sur le grand champ de bataille de la vie, comme des athlètes prêts à combattre les bons combats de la justice et de la vérité.

Pâques, on le voit, est pour la société chrétienne un temps de renouvellement moral et religieux, et comme les membres qui constituent cette société forment, d'après la doctrine de l'Eglise, le corps mystique de Notre Seigneur Jésus-Christ, c'est à juste titre que cette rénovation de vie chrétienne, qu'amène tous les ans la fête de Pâques, est regardée par nous, catholiques, comme une sorte de nouvelle résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est son triomphe sur le péché qui se continue en chacun de nous, chrétiens, et qui nous prépare au triomphe qui sera le dernier, le triomphe sur la mort. *Novissima autem inimica destruetur mors.* (I Cor., xv, 26.)

Support du dogme catholique, la Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ, à qui soit gloire et bénédiction dans les siècles des siècles, est en même temps l'appui, le soutien de la vie morale de l'Eglise. Le culte, avec toutes ses cérémonies, a aussi sa source dans ce profond mystère. Nous ne devons donc pas nous étonner de voir que la fête de Pâques soit la première de nos fêtes catholiques : *Festum Festorum.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. L'Union des Catholiques.**
II. — **L'accomplissement du devoir pascal.**
III. — **Adoration prêchée.** — PORSPODER, du *18 au 22 Avril.* Président : M. Bourdoulous, missionnaire, en résidence à Quimper.
IV. — **Retraites pascales aux Bretons d'Angers et de Trélazé,** du 7 *au 14,* et du *14 au 21 Avril,* prêchées, la première par M. Didou,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

aumônier à Trélazé ; la seconde par MM. Méar, recteur de Plouyé, et Cadoux, vicaire à Bubry (diocèse de Vannes).

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Samedi soir, veille de Pâques, après 8 heures, on ne confessera que des hommes.*

Dimanche de Pâques, première messe à *5 h. 1/2*.

A *7 heures*, messe de communion pour les hommes ; la nef leur est réservée. Pour l'édification et le bien général, surtout dans les circonstances présentes, il est à souhaiter que le groupe d'hommes soit aussi considérable que possible. Ils doivent avoir à cœur de donner cet exemple et sacrifier même la joie de se trouver à la Sainte Table avec leur famille.

A *10 heures*, messe pontificale, à l'issue de laquelle Mgr l'Evêque donnera la bénédiction papale (Indulgence plénière).

A *2 h. 1/2*, vêpres ; sermon, à la suite duquel Monseigneur prendra la parole. Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Lundi et *Mardi de Pâques*, messes et offices comme les dimanches.

N. B. — A partir du Dimanche des Rameaux, la 1re messe est à *5 h. 1/2* sur semaine comme le dimanche.

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Le soir du Samedi Saint, après 8 heures, on ne confessera que des hommes.*

A partir du Dimanche de Pâques (inclus), l'Angélus sera sonné à *5 heures*, La 1re messe est dite à *5 h. 1/2* ; la 2e messe, le dimanche, à *7 h. 1/2* ; la 3e, à *9 heures*. — A *10 heures*, grand'messe — A *11 h. 1/2*, messe basse spécialement pour les militaires de la garnison. Pendant la semaine, la 2e messe se dit à *7 heures*, la 3e, à *8 heures*.

Le Dimanche de Pâques, à 6 h. 1/2, messe de communion spécialement pour les hommes Les autres messes comme il est dit plus haut.

A *3 heures*, vêpres suivies du sermon de clôture de la Station. Salut solennel.

Lundi et *Mardi de Pâques*, grand'messe à *8 heures* ; le soir, à *8 heures*, Complies et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

La Jeunesse Catholique Bretonne rappelle que son **VIIe Congrès Provincial** se tiendra à *Brest, les Dimanche 7, Lundi 8 et Mardi 9 Avril*, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Duparc, évêque de Quimper et de Léon.

Adresser toutes les demandes de cartes et de renseignements au Secrétariat du Congrès : 19, rue Danton, Brest.

Mardi dernier, Monseigneur l'Evêque a béni les ornements et linges d'autel confectionnés par les dames de l'Œuvre des Tabernacles de Quimper, en faveur des églises pauvres.

Toutes les demandes doivent être adressées, le plus tôt possible, au Secrétariat de l'Evêché. On rappelle qu'une légère rétribution est perçue pour la fourniture de la matière première.

La Bénédiction papale. — Comme il est dit plus haut, dimanche, à l'issue de la messe solennelle, Mgr l'Evêque donnera la « bénédiction papale ». Nous rappelons encore en quoi consiste cette faveur, trop peu appréciée parce qu'elle n'est pas assez connue.

Avant l'usurpation italienne qui l'a fait prisonnier au Vatican, le Pape, aux jours de grandes fêtes, donnait, dans une des Basiliques romaines, *Ubi et Orbi*, une bénédiction solennelle à laquelle était attachée une indulgence plénière. Pour permettre à un plus grand nombre de fidèles de participer à cette grâce, les Souverains Pontifes ont communiqué à d'autres le pouvoir de donner, en leur nom, la bénédiction *papale* avec l'indulgence qui y est attachée. Les évêques jouissent de ce privilège deux fois par an, à Pâques et à une autre fête solennelle à leur choix (généralement Noël).

Le cérémonial à observer, réglé par la bulle *Inexhaustum*, est le suivant : la messe achevée, un prêtre donne lecture de l'acte pontifical conférant le privilège ; le diacre assistant dit le *Confiteor*, puis l'Evêque, du haut d'un trône spécial dressé à cet effet, prononce une formule d'absolution sur les assistants, avec la bénédiction solennelle. Le Vicaire général promulgue ensuite l'indulgence plénière accordée. Elle peut être gagnée par tous les fidèles présents qui, s'étant confessés et ayant communié, prient pour l'Eglise, pour son Chef et pour l'Evêque officiant.

N. B. — La même communion peut servir pour satisfaire au devoir pascal et pour gagner l'indulgence de la bénédiction papale.

Quête pour les Séminaires. — Le jour de Pâques, on doit faire dans nos églises la quête pour les séminaires.

Il faut que les fidèles comprennent l'importance de plus en plus grande de cette œuvre. Les séminaires, on le sait, à la suite de brutales expulsions, ont dû être installés dans de nouveaux immeubles, ce qui n'a pas été sans frais considérables. De plus, ayant été dépouillés des ressources que leur avaient assurées — par des legs et fondations — de pieux bienfaiteurs, les établissements diocésains se trouvent aujourd'hui dans le dénuement... C'est une œuvre de plus à la charge des catholiques, mais c'est une œuvre essentielle.

Attribution de biens volés aux fabriques. — Par décrets du 23 Mars 1912, publiés au *Journal Officiel* du 28 Mars, sont attribués : 1° partie au bureau de bienfaisance, partie à l'hospice de Quimperlé, les biens des fabriques de Sainte-Croix et de N.-D. de l'Assomption.

2° Au bureau de bienfaisance de Morlaix, sous réserve d'une partie faisant retour à l'Etat, les biens des fabriques de Saint-Mathieu et de Saint-Melaine, à Morlaix.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Mével, ancien recteur de Locquénolé, décédé le 29 Mars, à l'âge de 49 ans.

Né à Lanneufret, le 11 Février 1863, ordonné prêtre le 10 Août 1888, M. Mével (François) fut d'abord professeur à l'école du Mar-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

hallac'h, à Quimper, puis vicaire à Ploujean (18 Août 1891) et à Châteaulin (14 Août 1895). Nommé, le 1er Juillet 1908, recteur de Locquénolé, il s'y montra, comme dans les autres postes qu'il avait occupés, prêtre pieux, exemplaire, faisant le bien sans bruit, aimé de tous pour sa bonté simple et sa douceur enjouée. Mais il avait toujours été d'une santé délicate et, au mois de Septembre 1911, craignant de ne pouvoir remplir comme il voulait les obligations de sa charge, il demanda à en être relevé. Retiré à Huelgoat, dont le climat lui était conseillé, il ne réussit pas à surmonter le mal qui le minait lentement : peu à peu il s'affaiblissait, mais, grâce à une énergie peu commune, il put continuer à dire la messe jusqu'à la fête de l'Annonciation, où il la célébra pour la dernière fois... Deux jours après, à la suite d'une crise, il reçut les derniers sacrements en pleine connaissance ; le lendemain au soir, vendredi 29 Mars, il expirait en répétant, d'une voix encore intelligible, les invocations qu'un confrère lui suggérait.

Après un service funèbre célébré à Huelgoat, le corps du bon M. Mével a été transporté à Lanneuffret, sa paroisse natale, où il a été inhumé. R. I. P.

BREST

Installation de M. le Curé de Saint-Martin.

Brest, 31 Mars 1912.

La belle église de Saint-Martin a reçu aujourd'hui son nouveau curé, M. l'abbé Henry. Ici on se réjouissait, on était triste à Saint-Pierre-Quilbignon. Sublime mouvement alterné de systole et de diastole ! C'est le rythme normal dans la vie surnaturelle et divine, comme dans la vie du temps.

Et donc, dans la paroisse Saint-Martin, la joie — une radieuse matinée de printemps y contribuait naturellement, — la joie gonflait les cœurs et s'épanouissait sur les visages. Un saint prêtre, un vrai Pasteur, venait remplacer le saint M. Billant, que le bon Dieu a rappelé prématurément, sans doute pour lui octroyer la couronne de justice qu'Il a promise à ceux qui l'aiment et Le servent.

Il y avait une autre cause à cette allégresse. Mgr l'Evêque, accompagné de M. le vicaire général Cogneau, avait daigné venir introniser le nouveau Curé. De ce grand honneur les paroissiens de Saint-Martin sont profondément reconnaissants à Sa Grandeur, et ils Lui ont témoigné leur gratitude en accourant si nombreux aux pieds des autels. La vaste église était bondée.

Après la prise de possession accoutumée, M. l'abbé Henry prononce une très éloquente allocution, de cette voix forte que tout le diocèse connaît et qui arrive sans peine aux derniers rangs de l'assistance. Il offre, tout d'abord, ses hommages et ses actions de grâces à Notre Seigneur Jésus-Christ qui daigne lui confier le salut

éternel de ces milliers et milliers d'âmes. Sa gratitude va ensuite au premier Pasteur du diocèse, commis par le Saint-Esprit pour régir les églises de S. Corentin et de S. Pol, et qui a daigné le déléguer dans cette importante paroisse.

Puis, M. le Curé déclare solennellement à ses nouvelles ouailles que, désormais, il leur appartient tout entier. Sa devise et sa ligne de conduite à leur égard seront celles même de S. Paul : se dépenser, se donner encore et toujours. Et, comme on sent, à ouïr ces ardentes paroles où passe un souffle du zèle qui dévore les vrais amis, les ministres de Jésus-Christ, comme on sent qu'elles sont l'expression de la plus absolue sincérité !

Il ne convient pas d'insister sur la valeur et les mérites de M. Henry. Naguère, un Evêque reprochait aux *Semaines religieuses* de n'être pas assez dociles au conseil du Sage, qui recommande de louer les humains seulement après leur mort. Il est évident que, dans l'éloge — comme en tout, — rien ne vaut la sobriété évangélique. Dans l'Evangile nulle trace d'emphase, de grandiloquence, pas même de lyrisme, pour raconter ce que Jésus accomplit durant sa vie mortelle. « Il a passé en bien faisant, en faisant le bien ». Et, c'est tout. N'est-ce pas Lui-même, qui, un jour que ses disciples lui énuméraient les miracles qu'ils avaient semés sous leurs pas, les engageait doucement à se considérer, nonobstant, comme des serviteurs inutiles ? Regardons, et agissons en tout conformément à ce divin Exemplaire qui nous est proposé...

A l'Evangile, Monseigneur monte en chaire, et, tout de suite, établit un rapprochement entre ce qui se passa à Jérusalem, en ce beau jour que la piété des fidèles a nommé « Pâques-Fleuries », et ce qui se produit aujourd'hui à Saint-Martin de Brest. Des rameaux dans toutes les mains, le sol jonché de verdure, sur les lèvres le même cri d'amour : « Hosanna, béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur ! » Puis Monseigneur nous dépeint à grands traits la vie vraiment sacerdotale, résolument apostolique, de M. le chanoine Billant, et pronostique ce que sera M. Henry à la tête de sa nouvelle paroisse. Sa Grandeur expose avec amour ce qu'il y a d'excellent à Saint-Martin ; elle insinue avec une parfaite discrétion ce qui y peut laisser à désirer. Cette voix grave, chaude, musicale, luttant victorieusement avec les balbutiements, voire avec les sanglots, les cris des tout petits — aujourd'hui l'Eglise appartient à ces chérubins blancs et roses — qui, avec les mamans triomphantes, remplissent l'immense vaisseau, caresse toutes les oreilles, charme tous les cœurs. Moi-même, ravi, je songe à Notre Seigneur dont après chacun des discours les Juifs disaient : « Jamais homme n'a parlé comme cet homme ! » Toute proportion gardée, comme il sied, il en va de même de Mgr Duparc, soit qu'il s'abandonne en une causerie paternelle, soit qu'il fasse éclater sa voix puissante, empreinte d'autorité, qui roule comme un tonnerre sous la voûte des sanctuaires. Jamais l'ombre d'un truisme. Lorsqu'il s'arme du verbe, il semble oublier ce qui a été dit ou écrit depuis près de 2.000 ans qu'il y a des orateurs chrétiens et qui se répètent plus

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ou moins. C'est peut-être du P. Félix qu'on a dit qu'il « est fort éloquent, mais qu'il ne vous laisse rien à penser ». Qu'ils sont admirables, mais rares, les hommes, éveilleurs de pensées, excitateurs d'énergie, dont les paroles sont l'écho lumineux de la splendeur du Verbe incarné, qui vous contraignent, pour ainsi dire, à envisager hommes et choses sous l'angle unique de l'éternité !...

Cependant, le Saint Sacrifice est repris, le Drame éternel se déroule, sans interruption jusqu'à la fin. Un chœur de jeunes gens, formé, dirigé, par le très distingué organiste, M. Lidou, et M. l'abbé Chapalain, vicaire de la paroisse, exécute une messe de toute beauté due au maître Perosi, et la rend avec une piété, une justesse, un fondu, qui méritent les plus vifs éloges. Aussi, la messe terminée, il n'y avait qu'une voix pour féliciter la maîtrise de Saint-Martin.

Les 4.000 personnes qui ont assisté au Saint-Sacrifice s'écoulent, torrent humain, par toutes les issues. Bientôt, la place de Saint-Martin est remplie comme l'était tout à l'heure l'église. On ne veut pas rentrer chez soi, qu'on n'ait emporté la vision du Père si bon, qui devra nous quitter à 2 heures, pour aller, dans sa ville épiscopale, remplir son devoir de citoyen français.

†

Monseigneur ne partira pourtant pas avant d'avoir présidé les agapes qui nous attendent dans la salle spacieuse, et on ne peut plus gracieusement ornée, du Patronage. Le repas, excellent, est servi, dans un ordre parfait, par les bons soins de M. Bourdet, traiteur à Brest.

A la fin du repas, M. l'abbé Henry, avec un tact exquis, remercie tous les convives : Mgr l'Evêque; M. le vicaire général Cogneau, un vieil et toujours jeune ami; M. le chanoine Rouil, archiprêtre de Brest, dont le zèle, le savoir-faire, la verdeur — M. le chanoine Rouil peut prendre des années comme le commun des mortels, le temps lui manque sans doute pour vieillir — font l'admiration universelle; les RR. PP. de Maupeou, Colin, et le bon P. Henry qui s'est estimé très honoré de remplir l'office de diacre pendant la sainte messe, — le sous-diacre, d'ailleurs, a goûté un sentiment analogue —; MM. les Curés des Carmes et de Recouvrance, MM. les Supérieurs de Bon-Secours et de Saint-Louis; MM. les Recteurs de Saint-Marc et de Saint-Joseph; tous les confrères qui entourent le successeur du regretté M. Billant, comme d'une splendide couronne. Enfin, M. l'abbé Henry offre un légitime tribut de sa complète reconnaissance à MM. les Conseillers paroissiaux, aux maîtres et aux maîtresses des écoles catholiques de la paroisse, à MM. les Vicaires. Tous, d'un seul cœur et d'une seule âme, continueront, Dieu aidant, à procurer la gloire du Seigneur et à sauver les âmes dans cette vaste agglomération confiée à la protection de saint Martin, qui, bientôt, déposera une part de son fardeau — en toute fraternité — sur les épaules du glorieux archange saint Michel.

Et les applaudissements d'éclater. Puis à nouveau le silence.

C'est Monseigneur qui veut bien prendre la parole une dernière fois. Et, c'est toujours le même charme qui opère, et qui crée donc le silence. Pourtant, si l'auditoire eût été moins discipliné, on eût entendu, sans doute, un de ces frémissements qu'Homère comparait au bruissement des abeilles, et qui étaient, dans les assemblées des Hellènes, la marque de la plus complète approbation. Tout au moins la devine-t-on aux regards, aux oreilles dressées, à toute l'attitude en un mot. Dans ce mot de la fin, Monseigneur a été égal à lui-même. Pour ce rapide compte rendu ce sera aussi le mot de la fin.

Un témoin.

Lesneven. — **Retraite bretonne d'hommes**, *du 17 au 23 Mars.* — 26 paroisses; 56 retraitants : Saint-Méen, 7; Ploudalmézeau, 5; Plouvien, 5; Bourg-Blanc, 4; Plouider, 4; Goulven, 3; Brélès, 2; Plouédern, 2; Kersaint-Plabennec, 2; Ploudaniel, 2; Guissény, 2; Plouguerneau, 2; Sibiril, 2; Lesneven, 2; Guipavas, 1; Kerlouan, 1; Kernilis, 1; Mespaul, 1; Plabennec, 1; Plougourvest, 1; Ouessant, 1; Plougonven, 1; Plougar, 1; Ploumoguer, 1; Trégarantec, 1; Plouguin, 1.

— **Retraite française d'hommes**, *du 28 Mars au 1er Avril.* — 12 paroisses; 16 retraitants : Brélès, 4; Plougourvest, 2; Brest, 1; Cléder, 1; Kernouès, 1; Landivisiau, 1; Lesneven, 1; Lopérec, 1; Morlaix, 1; Ploudaniel, 1; Saint-Nic, 1; Saint-Sauveur, 1.

L'Union catholique diocésaine.

Kernével. — Le dimanche 24 Mars, 150 paroissiens de Kernével, répondant à l'appel de leur bienveillant pasteur, se réunissaient au presbytère pour entendre la bonne parole de M. Simon, vicaire à Bannalec. Pendant une heure, le conférencier les entretint, dans un langage simple et persuasif, de la nécessité pour les catholiques de s'unir pour la défense de leur foi menacée et la revendication de leurs droits méconnus... Divisés, comme nous l'avons été jusqu'ici, nous avons été trop souvent vaincus; unis, nous formerons un groupe compact, terrible comme une armée rangée en bataille, prête au combat et assurée de la victoire. Voilà pourquoi l'Union Catholique. Elle est ouverte à tous indistinctement : le seul engagement exigé pour en faire partie, c'est d'agir partout et toujours en catholiques convaincus... Tous donc debout et bien unis pour Dieu et pour la France !

Cette belle conférence, religieusement écoutée, a produit immédiatement des fruits; presque tous les auditeurs ont voulu s'inscrire aussitôt dans le groupe de l' « Union Catholique de Kernével ». Puis, M. le Recteur, très touché du succès de la réunion, a d'abord adressé des remerciements bien mérités à l'éloquent conférencier, et exprimé à ses paroissiens la grande espérance qu'il

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fonde sur cette Union pour le bien spirituel et temporel de ses ouailles. Le choix des membres directeurs ou conseillers est ratifié par toute l'assistance, et la réunion se termine par la prière ; puis chacun se retire, heureux, content et décidé à faire son devoir de catholique et de patriote. *Un témoin.*

Le Juch. — Environ 150 hommes se sont assemblés, le dimanche 24 Mars, après les vêpres, dans l'ancienne classe des Sœurs, dans le but de fonder l'Union Catholique dans la paroisse.

M. le Recteur, après avoir dit la prière prescrite, rappelle en quelques mots ce qu'a dit Monseigneur dans sa Lettre pastorale, puis, par des comparaisons, il fait comprendre à ses auditeurs combien est vrai le proverbe : « L'union fait la force ».

La conférence terminée, 143 paroissiens donnent immédiatement leur nom pour l'Union Catholique.

Sur l'invitation de M. le Recteur, tous les conseillers paroissiaux et les conseillers municipaux avec quelques autres notables restent seuls dans la salle pour la nomination d'un Comité paroissial. Ce Comité, de dix membres, est composé en majeure partie de jeunes qui n'appartiennent ni au conseil paroissial ni au conseil municipal.

Les réunions du Comité paroissial sont fixées provisoirement au troisième dimanche de chaque mois.

Guimaec. — La paroisse de Guimaëc a eu sa réunion pour fonder l'Union catholique, le 25 Mars. Soixante-douze hommes avaient répondu à l'appel de M. le Recteur.

M. Castel, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, a montré le but, la nécessité et le fonctionnement de l'Union Catholique. Soixante-quatre assistants ont immédiatement donné leur adhésion. Le Comité se compose de onze membres, un par quartier.

C'est là une bonne journée pour la paroisse de Guimaëc.

Locmélard. — Nous avons eu, dimanche 24 Mars, une réunion, à l'issue de la grand'messe, pour la formation de l'Union Catholique dans la paroisse. Il y avait une centaine d'hommes à la réunion. M. Castel, recteur de Saint-Melaine de Morlaix, avait bien voulu nous prêter le concours de sa parole. Sa conférence a duré près d'une heure, faisant passer dans les cœurs les sentiments d'indignation qu'il éprouvait lui-même, lorsqu'il a énuméré les attentats dont les catholiques sont victimes depuis 30 ans.

A l'issue de la réunion, le bureau a été constitué, et presque tous les assistants se sont fait inscrire dans l'Union. X.

Plonéour-Lanvern. — Le dimanche 24 Mars, à l'issue de la grand'messe, 200 paroissiens se réunissaient, à l'école libre des garçons, pour entendre M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu de Quimper. Le but de la réunion était la formation de l'Union Catholique.

En termes clairs, saisissants, le conférencier montra à ses auditeurs les injustices criantes dont sont victimes les catholiques en France, et particulièrement l'injustice scolaire, ce qui ne serait pas si les catholiques voulaient s'unir pour se défendre : ils sont la majorité.

De vifs applaudissements saluèrent son vibrant appel à l'union.

M. le Recteur, en termes bien sentis, remercia l'orateur, fit connaître le nom des membres du Comité, désignés 15 jours auparavant dans une réunion qui s'était tenue au presbytère.

Plus de 80 adhésions furent immédiatement recueillies. D'autres viendront renforcer le bloc catholique.

Plomelin. — Le même jour, après vêpres, à Plomelin, le même conférencier exposa le *but* de l'Union Catholique — et 95 électeurs vinrent s'inscrire. Nul doute que, dans ces paroisses chrétiennes, le nombre des adhérents ne se multiplie pour défendre la triple liberté de conscience, de culte et d'enseignement qui nous tient tant au cœur.

***.

Briec. — Le lundi 25 Mars, à l'issue de la messe de 8 heures, 400 hommes se trouvaient réunis, dans la salle du Patronage, pour entendre une conférence sur l'Union Catholique.

On débuta par la prière, et M. le Curé donna la parole au conférencier.

Pendant près d'une heure, M. l'abbé Cabioc'h exposa devant ses auditeurs attentifs le but et les avantages de l'Union. Il signala, avec des faits à l'appui, les dénis de justice dont les catholiques sont victimes. Il conclut en disant la nécessité de s'unir pour faire respecter les droits de l'Eglise.

M. le Curé déclara alors que le moyen d'avoir une organisation forte et vivante était de l'établir par quartiers. Et, sur-le-champ, des délégués se partagèrent la paroisse pour recueillir les adhésions.

Landéda. — Dans le courant du mois de Mars, M. l'abbé Madec, vicaire au Relecq-Kerhuon, est venu donner une conférence aux pères de famille et aux jeunes gens de Landéda.

Dans la première partie de sa conférence, le disert conférencier a établi les droits indéniables et les devoirs rigoureux des parents, quant à l'instruction de leurs enfants ; dans la seconde, il a exposé la nécessité et le fonctionnement de la nouvelle association établie dans le diocèse par Sa Grandeur Mgr Duparc. Avant de clore la réunion, M. le Recteur a délicatement remercié M. Madec de son éloquent et très intéressant entretien, et proclamé les noms des membres du Comité paroissial de l'Union Catholique, définitivement fondée à Landéda. J. B. P.

Pont-Aven. — L'Union Catholique a été établie à Pont-Aven à la suite d'une conférence faite, le 23 Décembre dernier, par M. l'abbé Bordron, devant une assistance de 400 hommes. Le conférencier s'est appliqué à montrer aux catholiques la nécessité de s'unir pour défendre leurs intérêts méconnus. Depuis, le Comité,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui est composé de neuf membres, a recueilli un grand nombre d'adhésions et s'est réuni plusieurs fois pour traiter des moyens d'étendre de plus en plus son action...

Audierne. — L'Union Catholique d'Audierne a été fondée le 26 Novembre 1911, quelques semaines après la publication de la Lettre de Monseigneur l'Evêque de Quimper, prescrivant d'établir cette organisation dans toutes les paroisses du diocèse. Elle se compose d'un groupe d'hommes peu nombreux encore — une cinquantaine seulement —, mais qui se rendent clairement compte des nécessités de l'heure présente, et sont fermement résolus à remplir toute la tâche qu'ils ont assumée.

« Nous nous efforcerons d'entrer pleinement dans les vues de Sa Sainteté Pie X et de notre Evêque, avait déclaré l'un d'eux à cette première séance, et de réaliser le programme tracé à l'œuvre.... Aimer de plus en plus la vérité, la défendre, la faire prévaloir sous toutes ses formes, en union avec le Pape, avec le Chef du diocèse, avec le Pasteur de la paroisse, en union avec les catholiques de France, tel est l'idéal que nous aurons devant les yeux, tel est le but que nous poursuivons. »

Ces vigoureuses paroles traduisaient bien la pensée de tous. Dans une réunion récente, les associés ont exprimé de nouveau leur ferme volonté de suivre la voie qui leur a été indiquée. Ils ont, entre autres résolutions, décidé d'étudier avec soin la question de la *neutralité* à l'école publique, et le rôle des Associations de pères de famille, et de travailler à étendre davantage une *mutualité* dont il font presque tous partie.

La question si épineuse du recrutement de l'Union a provoqué un vif débat. Après un échange de vues parfois très originales, il a été convenu qu'on procéderait avec une prudente lenteur au choix de nouveaux membres, et que nul ne serait admis dans l'œuvre qu'avec l'assentiment de la majorité des associés. N'est-ce pas une mesure sage, et n'est-il pas préférable d'écarter les candidats douteux que d'avoir à prononcer, dans la suite, de pénibles exclusions ?...

Communiqué par M. le Directeur diocésain des Œuvres :

Loc-Brévalaire. — Le Comité paroissial compte 5 membres. L'Union Catholique a recueilli les signatures de 30 adhérents ; on espère arriver bientôt à 50.

Logonna-Quimerc'h. — Le 24 Mars, après une conférence de M. le Curé du Faou, l'Union Catholique a été fondée avec 22 adhérents et un Comité paroissial de 6 membres.

Loqueffret. — Fondation du Comité paroissial, le 24 Mars. Il est composé de 10 membres.

Peumerit débute avec 62 adhésions, recueillies à la première réunion. Le Comité paroissial comprend dix membres.

Lampaul-Plouarzel a fondé l'Union Catholique avec 20 adhérents, dont 6 forment le Comité paroissial (24 Mars).

Cast. — M. le chanoine Kerjean, archiprêtre de Châteaulin, a présidé la belle réunion de fondation, tenue le 24 Mars, après la grand'messe, dans la salle de l'école libre des filles. De nombreuses adhésions ont été recueillies immédiatement.

Kernilis. — Fondée avec 100 adhérents, l'Union a choisi son Comité paroissial, composé de 6 membres.

Nous donnerons dans notre prochain numéro les comptes rendus de l'Union Catholique dans les paroisses de Guipronvel, Mespaul, Plogonnec *et* Treffiagat.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — Le comité de l'Association de Notre-Dame de Salut a réparti, ainsi qu'il suit, les sommes reçues pendant l'année 1911 et provenant des cotisations des associés.

Aux écoles de Saint-Corentin	50 fr.
Aux écoles de Saint-Mathieu	50
Au patronage des filles de Saint-Corentin	50
Au patronage des filles de Saint-Mathieu	50
Au patronage des garçons de Saint-Corentin	25
Au patronage des garçons de Saint-Mathieu	25
Pour l'œuvre de la Bonne Presse	50
Pour la bibliothèque	40
A Madame la Supérieure de Sainte-Anne	25
Aux écoles de Pluguffan	50
A l'école d'Ergué-Gabéric	25
Pour les écoles de Plougastel-Daoulas	20
Total	460 fr.

Ainsi qu'on le voit par le tableau ci-dessus, l'Association de Notre-Dame de Salut vient en aide à toutes les bonnes œuvres du diocèse, dans la mesure de ses ressources. Ces ressources provenant des cotisations des associés, il y a intérêt à ce que ceux-ci soient de plus en plus nombreux, puisque la modeste cotisation demandée à chacun d'eux produit, étant multipliée par leur nombre toujours plus grand, une somme appréciable et appréciée par ceux qui en profitent pour leurs œuvres.

On peut faire partie de l'Association de Notre-Dame de Salut, enrichie de nombreuses indulgences, moyennant la modeste cotisation de 1 fr. par an et même de 1 sou par an pour les pauvres et les enfants des écoles, et en se faisant inscrire chez Mme Guépin, présidente, 30, place Terre-au-Duc, ou chez Mme Hamonic, trésorière, ancienne route de Douarnenez, à Quimper.

La Secrétaire,
J. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE. — Le Vénérable Jean-Marie de La Mennais. — *Les prières d'actions de grâces à l'occasion de l'Introduction de sa cause.*

Un compte rendu complet des inoubliables fêtes des 9, 10 et 11 Février dernier a été imprimé chez M. René Prud'homme, éditeur pontifical à Saint-Brieuc. Il forme une brochure de près de deux cents pages sur beau papier, sous une couverture gracieuse et artistique. On y trouvera réunis, sous le titre d' « Hommage de la Bretagne » au Vénérable J.-M. de La Mennais, des extraits des lettres postulatoires des Evêques, Chapitres, Supérieurs de Congrégations d'hommes et de femmes de notre pays, puis la belle lettre pastorale dans laquelle Monseigneur l'Evêque de Saint-Brieuc a raconté « par les cimes » la vie du Vénérable ; enfin, les discours si appréciés prononcés par M. l'archidiacre de la Villerabel et par NN. SS. Gouraud et Touchet.

La brochure est ornée de neuf illustrations hors texte, représentant : le portrait du Vénérable d'après une remarquable miniature conservée à Saint-Brieuc, sa statue à la Providence et son tombeau à Ploërmel, les portraits de NN. SS. Morelle, Touchet, Gouraud et Duparc et celui de M. de la Villerabel, enfin le tableau composé à Rome à l'occasion de l'introduction de la cause. On peut dès maintenant se procurer cette brochure chez M. René Prud'homme. Elle est vendue au profit des œuvres diocésaines 2 fr., franco 2 fr. 20.

On demande UN CHANTRE, à la Cathédrale de Quimper.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — La légère indisposition dont le Saint-Père a été atteint, au commencement de la semaine dernière, était due surtout à la fatigue des nombreuses audiences qu'il avait données à l'occasion de sa fête. Dès le vendredi (29 Mars), il reprit ses occupations habituelles : après avoir assisté, le matin, au sermon du Carême du prédicateur apostolique, le P. Luc de Padoue, il reçut plusieurs évêques, entre autres Mgr Malleret, évêque de la Martinique, et l'archevêque d'Antivari ; puis il donna une audience collective à 300 personnes italiennes et étrangères.

Depuis, le Pape a multiplié ses audiences, ce qui prouve son excellente santé. On signale parmi les personnages reçus : le R. P. Supérieur général des Franciscains, le P. Procureur général des Dominicains, le P. Joseph Lémius, procureur général des Oblats de Marie, Mgr Marre, général des Trappistes. Sa Sainteté a reçu encore un pèlerinage hongrois.

Le dimanche des Rameaux, selon la coutume, des palmes artistement ouvragées ont été offertes au Souverain Pontife, notamment par la famille Bresca de San-Remo, dont le privilège remonte à une célèbre concession faite par Sixte-Quint.

Lundi, 1er Avril, Pie X a reçu Mgr Petit, des Augustins de l'Assomption, nouvellement élu archevêque d'Athènes.

AMIENS. — **Les portraits des Evêques remis à la cathédrale.** — On lit dans la *Chronique Picarde :*

« La loi de Séparation avait mis à la disposition de l'Etat, avec le mobilier de l'ancien évêché d'Amiens, un certain nombre de portraits d'évêques, quelques-uns portant des signatures de maîtres, qui ne pouvaient trouver place dans les musées et qui, dès lors, couraient le risque des enchères publiques.

» M. Bérard, sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts, a eu le bon goût de conjurer cette éventualité choquante en faisant signer par le président de la République un décret aux termes duquel ces portraits vont être remis à la cathédrale d'Amiens. »

CHINE. — **L'Evêque de Pékin reçu par le Président de la République Chinoise.** — Le Vicaire apostolique actuel de Pékin est Mgr Jarlin, Lazariste, qui fut le bras droit de Mgr Favier durant le siège du Pétang, en 1900. L'*Echo de Tien-Tsin* du 3 Mars a publié un entrefilet relatif à ce prélat, qui révèle les dispositions bienveillantes du nouveau régime chinois à l'égard des catholiques et donne droit de bien augurer de l'avenir. Voici cet article :

« Mgr Jarlin, évêque de Pékin, accompagné de son vicaire général et de son secrétaire, a été reçu en audience lundi dernier (26 Février), par M. Youan-Chi-Kaï. Le Président de la République accueillit ses visiteurs avec la plus grande affabilité. Il s'informa avec intérêt des œuvres catholiques et du nombre des fidèles, et déclara que sous le nouveau régime la plus grande liberté religieuse serait accordée, et que toutes les fonctions, tant civiles que militaires, seraient accessibles à tous les citoyens, quel que soit le culte qu'ils professent. »

BIBLIOGRAPHIE

Le Cœur. — Le Cœur vaillant. — La Royauté du Cœur. — La Pureté du Cœur *(Edition spéciale pour les jeunes gens et les jeunes filles)*, par M. l'abbé LENFANT, chanoine honoraire de Paris, curé de Saint-Antoine des Quinze-Vingts. 4 volumes in-18, chacun, **0,75.** *(Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)*

« Cette nouvelle édition spéciale de vos livres sur le cœur — à l'usage des jeunes gens et des jeunes filles — est *charmante et fera beaucoup de bien.* »

Cette appréciation que nous envoie une très distinguée Directrice d'un Institut de Jeunes Filles sera celle de toutes les mères et de toutes les institutrices qui se soucient de l'éducation morale de leurs enfants.

Le format réduit de cette nouvelle édition permettra de répandre plus facilement ces excellents opuscules grâce à la modicité de leur prix.

A Quimper, librairie J. Salaun.

Vient de paraître :

Marche de la Fédération, défilé militaire avec chant (tambours et clairons *ad lib.*) pour les Sociétés gymnastiques et sportives des Patronages de France. Recommandée spécialement par le journal « *Les Jeunes* », organe officiel de la Fédération (Paris).

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Bon Soldat, défilé militaire du même genre et du même auteur. H. X.

Ces deux chants, en honneur dans un grand nombre de sociétés, obtiennent un brillant succès.

L'unité, **0 fr. 10** (franco **0 fr. 15**). — Le cent, **5 fr. 50**, franco. Chaque défilé complet pour musique instrumentale, **1 fr. 25**

Au « Répertoire des Cercles », 77, rue du Pavé, Le Mans.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché irrégulier. Le 3°/. est à 93,20. Les banques sont résistantes. L'assemblée générale de la Société Générale a eu lieu le 29 Mars Toutes les propositions du Conseil ont été votées et l'assemblée a décidé l'augmentation du capital de 400 à 500 millions. — Les actions Industrielle Foncière sont demandées à 593 fr., les obligations 4 1/2 et 4 °/. sont fermes à 492,75 et 467,50. — La Banque d'Escompte et de Reports, dont les actions viennent d'être introduites sur le marché, se trouve, dès ses débuts, à la tête de toute une organisation bancaire en plein fonctionnement et qui représente une valeur notable puisque, depuis 1903, elle a rémunéré son capital par des dividendes de 7 °/., 8 °/. et enfin 10 °/. depuis 1905, et que pourtant elle acquiert gratuitement. Les actions sont recherchées à 112 fr. — La Banque de Paris, le Comptoir d'Escompte et la Société Générale procèdent au placement d'obligations des chemins de fer de Santa Fé. Le prix d'émission est fixé à 97,75 °/. ou 488 fr. 75 par obligation de 500 francs, sous déduction de 2 fr. 50 prorata d'intérêt jusqu'au 15 Mai prochain payé par anticipation. Soit net 486 fr. 25 payables au moment de la demande. — Les valeurs de pétrole sont toujours en faveur. La préférence Franco Wyoming est demandée à 109 et l'ordinaire à 52,75. — Les actions de priorité de l'Union des Pétroles de l'Oklahoma seront prochainement introduites sur le marché à terme du Parquet. La hausse du pétrole en Russie justifie la valeur accordée par le public à ces titres qui rapportent 6 °/. sur le cours actuel de 122. — Bonne tenue de la Grange Placer à 10 fr. — L'intervention des autorités judiciaires, le jour même de l'émission du Crédit Argentin pour Prêts Agricoles et Hypothécaires est venue confirmer ce que nous avions dit précédemment au sujet de cette affaire et des dangers qu'elle présentait. Félicitons-nous d'avoir mis nos lecteurs en garde contre cette tentative qui aurait pu si mal tourner.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Forte remise sur tous les Catalogues.

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Brèguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. **Vendredi 12 Avril 1912.** N° 15.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Comptabilité paroissiale ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Supplément à l'*Ordo ;* Récollection sacerdotale ; Lanneufret ; Quimper ; Crozon ; Brest : Congrès de la J. C. (à suivre) ; L'Union Catholique diocésaine.

III. — Chronique générale : Rome ; Paris ; Le droit du père.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Avril. — 1er Dimanche après Pâques *(Quasimodo).* Office du jour; double. Blanc. A la messe, mémoires de S. Justin, de S. Tiburce et ses compagnons, Martyrs.
Vêpres du Dimanche, avec mémoires du suivant et de S. Justin.

Lundi, 15. — S. Isidore, Evêque, Docteur *(du 4 Avril).* Double. Blanc.

Mardi, 16. — S. Patern, Evêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

Mercredi, 17. — S. Léon Ier, Pape, Docteur *(du 11 Avril).* Double. Blanc.

Jeudi, 18. — Office vot. du T. St-Sacrement; semi-double. Blanc.

Vendredi, 19. — De la férie. — Ou office votif de la Passion ; semi-double. Rouge.

Samedi, 20. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 21. — 2e Dimanche après Pâques. S. Anselme, Evêque, Docteur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Hôpital de Morlaix	14-15 Avril.
Sœurs de Saint-Vincent de Paul, Morlaix	16-17 —
Maison de la Miséricorde de Kernisy, Quimper.	18-19 —
Dames de la Retraite de Lézérazien.	20-21 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Comptabilité paroissiale. — A l'occasion de la réunion que devront tenir les Conseils paroissiaux, dimanche prochain, dans toutes les paroisses du diocèse, Nous recommandons à MM. les Curés et Recteurs de se conformer exactement, dans l'établissement de leurs comptes et budgets, aux instructions qui leur ont été données à ce sujet l'année dernière.

Ces pièces devront, après avoir été soumises à l'examen du Conseil paroissial, être expédiées à l'Evêché, sous *enveloppe fermée*, à l'adresse du *Vicaire général* sans indication d'aucun nom personnel, *un mois au plus tard* après la séance de Quasimodo. — Il faut éviter d'y joindre des correspondances ayant un autre objet, ou demandant une prompte réponse.

II. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Jeudi, 18.....	Guengat.....	Plogonnec.
Vendredi, 19..	Ploaré. — Le Juch.....	Pouldavid.
Samedi, 20....	Poullan.....	Meilars.
Dimanche 21..	Pont-Croix.....	Mahalon.

Monseigneur sera accompagné, dans la première partie de sa tournée pastorale, par M. le Vicaire général Cogneau.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les retardataires du devoir pascal.**

II. — **La Visite pastorale. Les Communions d'enfants et les Confirmations.**

III. — **Mission.** — PLOUIGNEAU, du *17 Avril au 5 Mai.*

IV. — **Retraite pasoale.** — PONT-L'ABBÉ, du *10 au 24 Avril*, retraite pascale prêchée par M. l'abbé Frot, missionnaire.

V. — **Adoration prêchée.** — PORSPODER, du *18 au 22 Avril*. Président : M. Bourdoulous, missionnaire, en résidence à Quimper.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — A partir du Dimanche de Quasimodo (inclus) jusqu'à la Toussaint, sauf avis contraire, les vêpres sont chantées à *5 heures*.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 14 Avril*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 *h.* 1/2, messe, instruction et bénédiction du Saint-Sacrement.

Supplément à l'*Ordo*. — Les prêtres qui récitent dès maintenant le nouveau Bréviaire auront à faire, le samedi 20 Avril, l'office *de Beatâ Mariâ V. in sabbato*. Nous croyons leur rendre service en réunissant ici toutes les indications concernant cet office, nouveau pour plusieurs.

2	19	F. 6.	— Ad VP. : Antiphona et Psalmi Feriæ VI^{æ} in Psalterio ; Capitulum *Ab initio*, Hymnus *Ave Maris stella*, ℣. *Diffusa est gratia in labiis tuis, alleluia*, Antiphona ad Magnificat *Regina cœli*, et Oratio *Concede nos*, ut in Officio beatæ Mariæ in Sabbato ; com. de Cruce. — Ad Completorium : Antiphona et Psalmi Feriæ VI^{æ} ut in Psalterio ; reliqua ut in Ordinario.
3	20	Sabb.	De Beata V. Maria. (simpl. alb.) Ad Matutinum : Invitatorium *Ave Maria*, etc., Hymnus *Quem terra pontus*, Absolutio, Benedictiones, R.n. et III^{a} Lectio ut in Officio Beatæ Mariæ in Sabbato ; Antiphonæ et novem Psalmi, cum ℣. *Gavisi sunt discipuli, alleluia*, Sabbati in Psalterio ; I^{a} et II^{a} Lectio de Scripturâ occurrente. — Ad Laudes : Antiphona cum Psalmis Sabbati n° I ; Capitulum et reliqua ut in Officio de Beata in Sabbato ; com. de Cruce. — Ad Horas : Antiphonæ et Psalmi Sabbati in Psalterio ; reliqua ut in Festis B. M. V. per annum, servato ritu paschali. — Ad VP. Antiphona et Psalmi de Sabbato, ut in Psalterio ; Capitulum *Carissimi, Christus passus est*, Hymnus *Ad regias*, ℣. *Mane nobiscum*, Antiphona ad Magnificat *Ego sum* etc. ut in Breviario ; sola com. S. Anselmi, Ep.D. *(simplificati)*. — Ad Completorium : Antiphona et Psalmi Sabbati ut in Psalterio ; reliqua ut in Ordinario, nec dicuntur Preces.

Récollection sacerdodale. — LESNEVEN. — La récollection sacerdotale mensuelle aura lieu, à la Retraite de Lesneven, le vendredi 19 Avril, de 11 heures à 4 heures.

LANNEUFRET. — **Avis de service.** — Un service de quinzaine pour le repos de l'âme de M. Mével, ancien recteur de Locquénolé, sera célébré à Lanneufret jeudi 18 Avril, à 10 heures.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUIMPER. — **La Station quadragésimale et les fêtes de Pâques.** — En même temps qu'il rappelle la victoire du Christ sur la mort et sur le péché, Pâques est — disions-nous — la continuation vivante du mystère de la Résurrection du Sauveur, par la rénovation morale et religieuse qu'il opère dans les âmes chrétiennes. Les cérémonies de la Semaine Sainte et les solennités pascales viennent de nous donner, une fois de plus, le spectacle toujours réconfortant d'un peuple qui retrempe ses convictions et ses éternelles espérances aux sources vitales de la parole sainte, de la Croix et de l'Eucharistie.

Sans doute, dans ces foules qui, à pareils jours, se pressent aux offices et à la Sainte Table, on déplore de nombreuses absences : il reste des indifférents ou se proclamant tels ; il y a beaucoup de peureux et de timides, pauvres victimes du respect humain qui n'osent pas donner à la croyance vivante encore au fond de leur cœur le témoignage public qu'elle appelle irrésistiblement. Il y a aussi les ennemis déclarés de la foi chrétienne : héritiers de la haine des Scribes et des Pharisiens qui poussaient des cris de mort contre le Sauveur au jour de sa Passion, ils prétendent à leur tour mettre au tombeau Jésus et son œuvre ; à chaque assaut qu'ils lui livrent, ils croient que c'est le dernier coup... Et chaque fois, le sceau apposé sur la pierre du sépulcre se brise ; Jésus vivant donne au monde la preuve éclatante de sa divinité ; l'Eglise entonne le triomphal *Alleluia*, les chrétiens dignes de ce nom reprennent une énergie nouvelle pour lutter, pour souffrir et pour attendre avec une invincible confiance le résultat de leurs prières et de leurs efforts. Et de ces chrétiens, grâces à Dieu, autour de nous, le nombre va s'accroissant.

C'est l'impression que l'on garde de ces fêtes auxquelles nous venons d'assister et qui, de l'avis de tous, ont été plus belles, plus grandioses, plus pieuses que jamais. Dimanche, dès le matin, à la messe pontificale spécialement et à la bénédiction papale donnée par Monseigneur, la cathédrale de Saint-Corentin était littéralement comble. Il en était de même, l'après-midi, aux vêpres et à la clôture de la Station quadragésimale prêchée par M. l'abbé Frot, à la parole si sympathique et si entraînante. Nous ne ferons pas de nouveau ici l'éloge de son zèle apostolique et de son beau talent : d'autres voix plus autorisées se sont chargées de ce soin, et leur jugement a été ratifié à coup sûr par tous les fidèles qui sont venus si assidûment et chaque fois de plus en plus nombreux assister à ses instructions : depuis bien longtemps on n'avait pas vu une pareille affluence, d'hommes surtout, aux sermons du Carême et à la Sainte Table le jour de Pâques.

La plus douce récompense du vaillant missionnaire est de savoir qu'il a fait du bien. Ce bien, nous l'espérons, sera durable : les auditeurs de M. l'abbé Frot se rappelleront ses enseignements, qu'il a résumés en quelques mots dans son vibrant discours d'adieu : « il faut que Jésus-Christ règne non seulement dans le cœur de chacun par la pratique d'une vie vraiment chrétienne,

mais encore dans la famille et dans la société ». Là est le salut que l'on chercherait vainement ailleurs et, comme l'a accentué Mgr l'Evêque dans son allocution de remerciements au prédicateur, ce sera l'œuvre de l'Union des Catholiques, groupant leurs convictions et leurs énergies pour que tous les actes de notre vie publique aussi bien que de notre vie privée soient réglés par une conscience redevenue chrétienne...

‡ ‡

A Saint-Mathieu se déroulait en même temps, sous une forme un peu nouvelle, une série d'instructions, s'adressant non plus à l'ensemble de la population, mais à des catégories de personnes bien déterminées.

Tout d'abord, du 3e au 4e dimanche du Carême, les Bretons bretonnants vinrent, deux fois par jour, le matin, après la messe de 5 h. 1/2, le soir, à 8 heures, écouter la parole ardente de M. l'abbé Lein, recteur d'Ergué-Gabéric. Les vérités fondamentales, les devoirs des pères et mères de famille, le rôle de la femme chrétienne, de l'homme dévoué à ses convictions furent tour à tour exposés par l'orateur et illuminés, en terminant, par la voix du Christ souffrant. Si la communion générale eut lieu à la fin de la semaine, le sermon de la Passion ne se fit, selon la tradition, que le dimanche des Rameaux, au soir ; et toujours le même auditoire nombreux, attentif, suivit toutes les instructions.

Le 4e dimanche du Carême, ce fut au prédicateur français, le R. P. Pescheur, d'exposer son programme et de l'appliquer immédiatement. Une première retraite pour les enfants, se terminant par la messe de communion, le jeudi ; une seconde, pour les jeunes filles, que, dans deux conférences par jour, l'infatigable prédicateur instruisit de leurs devoirs, et surtout prémunit contre les dangers et les illusions de la vie, absorba complètement cette semaine. Plus de trois cents jeunes filles communièrent à la messe de clôture, le dimanche de la Passion.

Les mères de famille, plus retenues au foyer, pouvaient être moins assidues et moins nombreuses. Elles ne le furent pas, du moins le soir. Pendant six jours, elles se pénétrèrent de leurs obligations, de la dignité que le christianisme leur a communiquée, et il est impossible qu'elles ne soient pas sorties de cette retraite plus éclairées, plus dévouées à leurs devoirs.

La Semaine Sainte était réservée aux hommes. Au delà de toute espérance, ils ont répondu à l'appel qui leur était adressé. Le jour de Pâques, à leur messe de communion générale, ils étaient près de cinq cents. Presque aussi nombreux, ils assistèrent à la grand' messe et aux vêpres, chantant avec entrain, donnant le spectacle consolant d'une paroisse tout entière aux pieds de Notre Seigneur.

Les adieux du P. prédicateur furent émouvants. On ne quitte pas sans regrets le champ où l'on a répandu ses sueurs, et les fidèles ne sont pas des ingrats. M le chanoine Corre, recteur de la paroisse, se fit l'interprète de leurs sentiments et des siens,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

remercia vivement l'orateur et, comme conclusion des retraites pascales, émit le vœu que chaque dimanche de l'année soit aussi sanctifié que cette belle fête de Pâques.

Le R. P. Pescheur, par privilège spécial, donna la « bénédiction papale », et le Salut du T. Saint-Sacrement clôtura la série de ces journées saintes et si pleines de consolantes promesses.....

†

Ce que nous avons dit de Quimper s'applique, d'une manière générale, à l'ensemble du diocèse. Dans les villes, on a eu partout ce beau et consolant spectacle au milieu des tristesses de l'heure présente : les fidèles assidus, recueillis aux offices, les hommes spécialement plus nombreux devant les confessionnaux et à la Sainte Table..... Pour nos paroisses rurales, elles sont nombreuses encore celles où il n'y a pas un seul déserteur du devoir pascal. Que Dieu y maintienne cette heureuse unanimité, et ailleurs puisse s'étendre de plus en plus ce résultat déjà constaté de la persécution : un redoublement de foi agissante qui réveille les indifférents et ramène les égarés !

Crozon. — **La Mission** *(26 Février-24 Mars.)* — Crozon vient d'avoir une grande Mission. Dix années à peine s'étaient écoulées depuis la dernière. Elle n'était pas encore oubliée ; mais, au temps présent surtout, le bienfait d'une Mission ne se renouvelle jamais trop souvent pour une paroisse.

Pendant quatre semaines, les paroissiens de Crozon ont écouté avec une religieuse attention les salutaires enseignements qui leur ont été donnés. Ceux qui suivaient la Mission française ont surtout entendu, par la bouche de MM. Talabardon, Berthou et Treussier, développer, en une série de conférences, les principales vérités dogmatiques touchant la création, Dieu, la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption, l'Eglise, la Pénitence et l'Eucharistie.

La première semaine a été consacrée aux enfants de 7 à 14 ans. Elle fut présidée par M. Chapalain, recteur de Bodilis. M. Kérébel, vicaire à Plouguerneau, expliquait les tableaux. Le jeudi, 1.056 enfants se sont approchés de la Sainte Table.

Les tout petits ne furent pas oubliés. Le vendredi 1er Mars leur était réservé. Malgré un temps épouvantable, ils se trouvèrent très nombreux à l'église, pour écouter quelques instructions appropriées à leur âge.

Le dimanche 3 Mars, commençait la première semaine pour les grandes personnes. M. le chanoine Colin, curé de Saint-Thégonnec, présidait ; M. Carval, recteur de Plogonnec, expliquait les commandements ; M. le président donnait les conférences sur la Pénitence et l'Eucharistie ; M. Kerlouet expliquait les tableaux. Dès le lundi matin, l'église était comble et elle ne se désemplit à aucun moment jusqu'à la fin de la semaine. Le samedi, 1.700 personnes ont fait la communion ; toutes se sont retrouvées le lendemain à la Sainte Table.

Le 10 Mars, M. Corre, recteur de Poullaouen, remplaçant M. Berthou empêché, annonçait l'ouverture de la seconde semaine. Le président était M. Berthou, curé de Carhaix ; les conférences furent données, sur les commandements, par M. Corre, sur la Pénitence et l'Eucharistie, par M. Guirriec ; M. Méar expliquait les tableaux. Le lundi matin, le temps était très mauvais ; néanmoins on craignit, dès la première heure, que l'église ne fût insuffisante. Il fallut garnir tous les chœurs de bancs et de chaises. Ce fut, durant ces huit jours, le même entrain, la même ferveur que la première semaine. Le samedi, on communiait 1.900 personnes qui, soit aux chapelles, soit à l'église paroissiale, s'approchèrent encore de la Table sainte le lendemain.

Le 17 Mars, M. Salou, remplaçant M. Treussier, donnait le sermon d'ouverture pour la troisième semaine. M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, présidait. M. Salou, recteur de Plougoulm, donnait les conférences sur les Commandements ; M. Bihan, recteur de Saint-Thois, les conférences sur la Pénitence et l'Eucharistie. M. Quéré expliquait les tableaux. Par suite d'un temps affreux, l'auditoire était un peu plus clairsemé que les semaines précédentes. Mais dès le lundi soir et surtout le lendemain, les retardataires avaient rallié. Le samedi, 1.200 personnes communiaient, qui, le lendemain, revenaient encore recevoir en leur cœur le Dieu de l'Eucharistie.

Les ouvriers qui ont semé la bonne parole dans la paroisse de Crozon peuvent se réjouir du succès de leur travail. Si quelques paroissiens ont fait la sourde oreille à l'appel de Dieu qui les exhortait, par la bouche de ses prêtres, à se réconcilier avec Lui, il n'y a rien de désespéré : les instructions qu'ils ont assidûment suivies et goûtées porteront plus tard leurs fruits. X...

BREST

LE CONGRÈS DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Le Congrès vient de finir. Quels enseignements s'en dégagent, quels résultats peut-on espérer, le compte rendu détaillé des travaux le dira ; pour le moment, et aussi pour ne pas allonger indéfiniment le récit des intéressantes séances d'études, remarquons seulement que le Congrès a dépassé toutes nos espérances. Nous savions que l'on viendrait, en grand nombre. Nous savions que nos amis, entraînés de longue date, ne marchanderaient pas leur ardeur et leur enthousiasme : nous ne pouvions compter sur l'affluence qui s'est produite, sur la vie et l'animation qui se sont manifestées.

Le premier jour, nous pouvions compter plus de 300 congressistes, — au banquet de clôture nous étions 349. — Quelques-uns avaient dû repartir le lundi soir, d'autres n'avaient pu venir que le mardi,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

mais nous pouvons, sans aucune exagération, fixer à 350 le nombre des congressistes.

Et dès la première réunion, c'est un entrain surprenant : « les Brestois, disait F. Lidou dans son discours d'ouverture, sont frondeurs, mais bons enfants ». Ils ont vite fait de conquérir leurs hôtes, et leur joie exubérante se traduit par des chants enthousiastes, surtout par une camaraderie aux effusions loyales et franches... C'était plus que de la camaraderie, une vraie amitié cordiale, toute pleine d'émulation. On allait volontiers les uns aux autres, parce que l'on se sentait unis par les mêmes préoccupations, les mêmes amours, les mêmes ambitions apostoliques ; mais on savait que le but de l'amitié de la J. C. est de s'encourager à mieux faire ; et puisqu'on se trouvait assemblés pour mettre en commun ses lumières, chacun apportait de tout son cœur le concours de son intelligence et de son expérience. Il en résultait, dans la discussion, une étonnante animation. Nos amis de Paris étaient étonnés de voir l'intérêt que prenaient de tout jeunes gens aux plus hautes questions sociales et professionnelles, et de la compétence qui se révélait dans les interventions au cours des débats. Cette surprise est toute à la gloire des jeunes catholiques bretons.

Que de chemin parcouru, depuis huit ans que nous avons planté pour la première fois dans ce pays l'étendard de l'A. C. J. F.! Les anciens, qui ont lutté avec persévérance, trouvent dans les résultats actuels la meilleure des récompenses, et, loin de porter envie à leurs successeurs, ils se réjouissent d'avoir aplani pour eux les difficultés et d'avoir préparé l'éclosion merveilleuse à laquelle nous assistons aujourd'hui.

Monseigneur l'Evêque, à la séance de clôture, disait que ce Congrès serait une étape dans le développement de la J. C. dans le Finistère et dans toute la Bretagne. C'est bien aussi l'impression de tous ceux qui ont pris part à nos travaux. Les préventions sont tombées, les convictions se sont affermies, des sympathies vraiment encourageantes se sont affirmées. Le grand nombre de prêtres qui ont assisté aux séances d'étude montre que le clergé porte à la J. C. un intérêt sérieux, et voit en elle un instrument précieux d'apostolat et de conquête : nous avons le droit de bien augurer de l'avenir.

†

Séance d'ouverture. — Le Congrès s'est ouvert, le dimanche de Pâques 7 Avril, au patronage des Carmes. Les congressistes, au nombre de 350 environ, s'entassaient dans les galeries, laissant le parterre aux invités. La séance commence par le chant de la *Marche de la Jeunesse Catholique Bretonne*. Cet hymne de force et de patriotisme a été souvent repris par l'assistance enthousiasmée. Après quelques morceaux de musique, M. l'abbé Louarn, vicaire à Saint-Martin de Brest, donne une série de vues lumineuses sur le martyre de saint Tarcisius, avec chants et musique. C'était bien de circonstance, de placer sous les yeux des modernes soldats du Christ l'exemple héroïque de ceux qui scellèrent leur foi dans

leur sang. Les jeunes ont compris la leçon... Ils étaient 350, ai-je dit, venus de presque tous les points de la Bretagne.

La première partie du programme avait pour but de faire prendre patience : c'est l'Ouest-Etat qui devait nous amener notre grand état-major. Et l'Ouest-Etat réalise ce tour de force de faire croire qu'il a du retard, même quand il est à l'heure.

Enfin, ils arrivent. C'est Boucly, président de l'U. J. C. B., Dubois, président d'honneur, et le cher abbé Corbillé.

M. le chanoine Roull, archiprêtre de Brest, préside au nom de Mgr l'Evêque et de M. le chanoine Kérisit, retenus par leur ministère.

F. Lidou, président de l'Union diocésaine, adresse aux assistants son salut et ses remerciements. Avec une heureuse facilité, il dit à ceux qui sont nos chefs la confiance de leurs troupes : à M. le Curé de Saint-Louis, la respectueuse et filiale sympathie des Jeunes Catholiques de Brest, qu'il a souvent éclairés de ses conseils et aidés de ses encouragements ; à M. l'abbé Corbillé, leur absolu dévouement « à la bretonne » et leur cordiale affection.

Boucly déclare ouvert le Congrès, indique le motif de sa convocation, qui est de rendre plus étroite autour de l'autel, dans l'affirmation des doctrines et l'échange des résolutions énergiques pour l'avenir, l'union des Jeunes Catholiques Bretons.

L'abbé Corbillé, d'une voix chaude et vibrante, conquérante, remercie de l'accueil qui lui est fait et dit sa surprise de se trouver déjà dans un vrai Congrès. Il salue dans les jeunes, confiés à sa sollicitude par S. S. Pie X, l'espoir de la France ; leur ardeur est souvent téméraire, mais cette témérité est une force, quand elle provoque tant de sublimes dévouements pour la cause du Christ et de la France : cause unique, parce que la résurrection de la France est dans le retour à la foi catholique et l'union du peuple et du clergé.

M. le chanoine Roull s'excuse de n'être qu'un remplaçant ; il se plaît à nous redire son dévouement pour la Jeunesse Catholique. — Les anciens, les rares survivants des premiers travaux, savent ce qu'a été pour eux cette sympathie, de quel découragement elle les a préservés, quel stimulant elle a été...

M. le Curé de Saint-Louis nous rappelle la nécessité de poser les principes catholiques comme fondement de l'apostolat social.

Hirsh donne quelques avis pratiques pour la journée du lendemain, et M. le Curé de Saint-Louis termine la séance par la prière, et implore la bénédiction du ciel sur les travaux du Congrès, qui s'annonce comme très brillant.

Journée du Lundi.

La messe de communion à Saint-Martin. — Dès 7 heures moins le quart, la vaste nef se remplit de jeunes gens, la croix bleue à la boutonnière. Au premier rang, les membres du comité provincial et les délégués du comité général. Au commencement de la messe on chante le *Credo*, solennelle attestation de la communauté de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

notre foi, en même temps que déclaration des principes qui doivent nous guider dans l'étude et dans l'action.

A l'Evangile, M. l'abbé Corbillé monte en chaire. La Jeunesse Catholique est une association qui a pour but de rétablir dans notre pays l'ordre social chrétien. La Jeunesse Catholique doit trouver dans l'Eucharistie une force de résistance contre la défiance et le découragement, contre le respect humain surtout, principe dissolvant de toute activité. L'Eucharistie est, surtout pour les jeunes gens appelés à travailler ensemble au même but, une source d'union. Elle est le fondement et l'appui de la charité. L'Eucharistie est encore une force d'impulsion et de conquête. La J. C. n'est pas seulement une œuvre de préservation personnelle, elle est avant tout une œuvre d'apostolat social, il faut aux jeunes gens un esprit de dévouement et de sacrifice : où pourront-ils le trouver mieux que dans l'union avec Celui qui s'est donné et livré par amour ?...

La communion est donnée par MM. Le Roux, vicaire à Sainte-Melaine de Morlaix, et Le Bihan, vicaire à Saint-Mathieu de Quimper, pendant que M. le Curé continue le saint Sacrifice. Puis les congressistes vont déjeûner, pour se retrouver, à 9 heures, au patronage Saint-Martin où se tient la séance de travail.

Séance d'études, au Patronage Saint-Martin. — Dubois préside, assisté de M. l'abbé Corbillé et de M. Henry, curé de Saint-Martin.

Il donne immédiatement la parole à Hirsh, qui lit le rapport de Guy de la Villeglé, retenu près de sa mère malade. Le rapport traite de la nécessité de l'organisation professionnelle : cette nécessité se tire du droit naturel lui-même ; la communauté des intérêts à défendre pousse les hommes à s'unir...

Nous ne pouvons reproduire ici le rapport, ni donner tout le détail de l'intéressante discussion qui s'engagea entre Dubois, Chareton, l'abbé Corbillé, Pénel, Carret, F. Le Gall et d'autres nombreux amis, chacun apportant les lumières de son expérience personnelle et aussi exprimant, en toute sincérité et franchise, ses préférences. Retenons cependant ceci : 1° que l'échec complet du syndicalisme des politiciens a été reconnu par tous comme constituant un obstacle très sérieux à l'extension de l'idée de l'organisation professionnelle; 2° que l'application de certaines lois sociales, et notoirement de la loi sur les retraites ouvrières, aurait été singulièrement facilitée si elles avaient trouvé un point d'appui dans une organisation professionnelle ; 3° que la propagande des réformes sociales ne peut se faire que par des hommes en qui le peuple pourra avoir confiance, car ils ne seront pas les agents d'un pouvoir ambitieux et persécuteur.

La discussion porte ensuite presque uniquement sur les syndicats agricoles ; Chareton défend la nécessité de l'intervention de l'Etat, au moyen de subventions ; mais on approuve la pratique des syndicats de Plougastel, qui placent dans une caisse à part l'argent reçu du Gouvernement. Le contrôle des inspecteurs de

l'Etat ne peut que faire du bien aux œuvres catholiques, en attestant officiellement que leur gestion ne laisse rien à désirer.

Ceci devient le point de départ d'un nouvel échange de vues sur l'utilité ou le désavantage des syndicats agricoles de patrons d'une part et d'ouvriers d'autre part, au lieu de syndicats mixtes. Souriac, qui vient d'arriver, résume fort heureusement l'opinion de tous, en préconisant la nécessité de syndicats mixtes, réserve faite des opportunités locales.

Colliou, de Quimper, fait observer que l'organisation professionnelle ne comporte pas que des syndicats : il y a aussi les coopératives. M. l'abbé Janvier, de Rennes, fait alors une intéressante communication sur la coopérative de boulangerie de Rennes, qui a pu léser les intérêts de quelques boulangers, mais rend d'inappréciables services aux 1,900 familles adhérentes : cette œuvre est à recrutement catholique, et ces statuts prévoient même que sa direction doit être toujours et entièrement catholique.

Chareton répond aux congressistes inquiets du tort que la coopérative fait aux commerçants, en indiquant des moyens de concilier les intérêts des fournisseurs et des clients ; les commerçants peuvent aussi se grouper pour l'achat en commun et à meilleur compte de leurs marchandises, et les revendre ensuite à un prix unique et raisonnable.

Réunion du Comité Provincial. — En même temps, réunion des Avant-Gardes ; 4 groupes sont représentés : Saint-Martin, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, N.-D. du Mont Carmel, Recouvrance. Les enfants répondent aux questions que leur posent Chantrel et l'abbé Aubert sur la vie de leur association, d'une façon qui prouve un sens chrétien très éveillé et une intelligence très éclairée des conditions de l'apostolat. Signalons aux membres de J. C., que leurs petits frères des Avant-Gardes voudraient que la J. C. excite leur émulation par des concours collectifs et individuels.

A 3 heures de l'après-midi, 2e séance d'études. Affluence encore plus considérable qu'à la séance du matin. Souriac proclame le résultat du scrutin pour le renouvellement du comité provincial et adresse ses compliments à Boucly, réélu président de l'U. J. C. B. ; il remet à quelques-uns de nos amis des insignes de l'A. C. J. F. et des Avant-Gardes. Puis il donne la parole à Louis Dubois, qui lit un travail très intéressant et très complet sur l'organisation professionnelle. Après en avoir expliqué les différents éléments : syndicat, corporation, commissions mixtes, statut public, il aborde la question épineuse de la formation des syndicats. C'est, du reste, sur cette question que portera tout l'effort de la discussion. Elle fut, cette discussion, très intéresssante et très animée ; je ne puis pas en donner le détail, j'essaierai d'en dégager les principales idees.

1° Le syndicat ne peut être rendu obligatoire en vertu d'une loi, mais il faut qu'il le devienne en quelque sorte par l'avantage qu'il procure à ceux qui en font partie.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. l'abbé Madec aborde résolument la question du recrutement des syndicats. Doivent-ils ne comprendre que des catholiques ?

Sans doute, nous sommes tous d'accord pour affirmer la nécessité de la confessionnalité des œuvres ; mais faut-il n'y admettre que des catholiques notoires, ou bien ne peut-on pas y recevoir quelques hommes honnêtes, peu pratiquants, mais fournissant des garanties suffisantes de respect et même d'adhésion à l'égard de la doctrine catholique ?

M. le vicaire général Serrant, de Rennes, craint que, si l'on ouvre un jour la porte à quelqu'un de ce genre, on se trouve dans l'impossibilité de limiter le nombre de ces adhérents, proie facile pour un meneur intrigant et habile. M. l'abbé Corbillé ajoute que les statuts qui permettraient l'intrusion d'éléments non fermement catholiques ne pourraient jamais opposer une résistance suffisante à un changement possible d'orientation ; les statuts, en effet, peuvent être changés par la majorité. Et il préconise le recrutement nettement catholique.

Chantrel explique que, quand le syndicat est déjà solidement établi et que le bureau est composé de catholiques énergiques et résolus, l'élimination des adhérents suspects se fait par le jeu même des statuts. La loi de 1884 ne s'oppose pas à ce que les statuts déclarent que le syndicat se recrute exclusivement entre les catholiques, comme c'est le cas du Syndicat des Petits-Carreaux.

Souriac résume la question en disant qu'il faut que nos syndicats aient un recrutement, une direction et un esprit entièrement catholiques. D'ailleurs, il y a sur ce point des directions précises du Souverain Pontife.

M. Madec fait observer alors que, avant tout, ce qu'il faut c'est affranchir du joug du syndicalisme révolutionnaire les ouvriers qui se sont laissé égarer ; puis il fait acclamer nos braves et généreux amis, les apprentis catholiques de l'Arsenal, dont la courageuse attitude force toutes les sympathies.

A 5 h. 1/2, réunion de dames, par Souriac. L'assistance est très nombreuse et applaudit le programme de la J. C. Au même moment, se tenait une réunion pour les membres du clergé.

(A suivre.)

†

Nous donnerons, dans notre prochain numéro, la fin du compte rendu.

Voici le texte de l'adresse envoyée, au début du Congrès, à Sa Sainteté Pie X, par Monseigneur Duparc :

Jeunes Catholiques de Bretagne réunis à Brest, sous la présidence de l'Evêque de Quimper, déposent aux pieds de Sa Sainteté l'hommage profondément respectueux de leur foi et de leur amour. Ils acclament de tout cœur ses enseignements et ses directions, et implorent humblement pour leurs travaux la bénédiction apostolique.

Evêque de Quimper.

Voici la réponse :

Rome, 8/4, 15 h. 15.

Saint Père Pie X, bien sensible à l'hommage de la piété filiale des Jeunes Catholiques de Bretagne, réunis en Congrès à Brest, sous la présidence de Votre Grandeur, les remercie, et, avec ses meilleurs vœux de succès, envoie de tout cœur à Votre Grandeur et aux Congressistes pour leurs travaux, la bénédiction apostolique implorée.

Cardinal Merry del Val.

L'Union catholique diocésaine.

Mespaul. — Le dimanche de la Passion, après les vêpres, s'est tenue, dans la salle du patronage, une réunion en vue d'établir l'Union Catholique dans la paroisse.

M. le Recteur a rappelé la guerre acharnée faite à l'Eglise et les attentats dont sont victimes les catholiques de France, traités chez eux en parias. Nos ennemis connaissent bien la cause de notre faiblesse et se moquent de nous parce que nous ne savons pas être unis. Soyons-le désormais, si nous voulons défendre efficacement les libertés qui nous restent et reconquérir celles que nos divisions nous ont fait perdre...

Séance tenante, on a recueilli 103 adhésions. Les membres du Comité prendront, chacun dans son quartier, les noms de ceux qui n'ont pas pu assister à la réunion. Le Comité, choisi d'avance et composé de douze membres, a été agréé unanimement.

Plogonnec. — L'Union Catholique vient d'être constituée à Plogonnec. Le dimanche 24 Mars, M. le Recteur fit, à toutes les messes, une instruction sur cette importante question ; à l'issue des vêpres, il réunit au presbytère quelques paroissiens des plus marquants et forma, de concert avec eux, le Comité paroissial et le bureau.

Le dimanche suivant (31 Mars), tous les hommes et jeunes gens — à partir de dix-huit ans — furent convoqués à une réunion générale tenue dans une maison du bourg ; 350 personnes s'y trouvèrent présentes et acclamèrent le bureau et le Comité constitués précédemment... On recueillit seulement 100 adhésions, ce jour-là ; mais ce nombre sera bientôt considérablement augmenté...

Guipronvel. — La petite paroisse de Guipronvel vient à son tour apporter son contingent à l'Union Catholique diocésaine.

Dimanche 31 Mars, à l'issue des vêpres, M. l'abbé Le Louët a fait une conférence devant un auditoire de 120 à 130 hommes, avides de s'instruire sur leurs devoirs de catholiques dans les circonstances actuelles. Il leur a parlé des droits enlevés aux catholiques de France depuis quelques années, et montré la nécessité de reconquérir ces droits et de défendre ceux qui nous restent encore. Pour cela, il faut faire l'Union autour de nos chefs et mettre à leur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

disposition toutes nos énergies de catholiqnes, d'enfants de l'Eglise et de soldats de Jésus-Christ...

Ces paroles ont été comprises. Cent vingt-deux hommes, déjà inscrits dans l'Adoration mensuelle du Sacré Cœur, ont adhéré à l'Union. Les membres du Comité, choisis parmi les plus agissants, se sont mis immédiatement à la disposition de leur zélé Recteur, pour le seconder dans toutes les œuvres paroissiales et diocésaines.

Edern. — Le dimanche des Rameaux, à l'issue de la grand' messe, M. Piriou, vicaire à Saint-Corentin de Quimper, a fait une superbe conférence devant un auditoire d'environ 300 hommes, réunis dans la cour du presbytère. Nous avons pu, tout de suite, établir l'Union Catholique de la paroisse d'Edern et former un comité composé de 12 membres, pris dans les différents quartiers.

Poullan. — L'Union Catholique a été établie à Poullan, le dimanche 31 Mars, après une conférence faite par M. le Recteur d'Audierne, devant un auditoire d'environ 300 hommes.

Les applaudissements fréquents qui interrompirent l'orateur rendent témoignage de son éloquence chaude et persuasive. Ils témoignent en même temps de la satisfaction qu'éprouvaient les catholiques de Poullan de sentir leurs cœurs battre à l'unisson ce jour-là.... L'impression qu'on garde de cette réunion, c'est que les convictions, trop longtemps cachées au fond du cœur, prennent un regain de force à se manifester publiquement. Et c'est là encore un avantage appréciable des groupes d'Union Catholique.

Testis.

Treffiagat. — Dimanche 31 Mars, avant les vêpres, a eu lieu, dans la salle de l'école libre des garçons, la conférence de l'Union Catholique.

Plus de 200 hommes, tous de la campagne à l'exception de cinq ou six marins de Leschiagat — les marins devant avoir leur réunion plus tard — répondirent à l'appel de leur vénéré pasteur. Ils n'eurent pas à le regretter. En effet, M. Kerbaol, le zélé et dévoué Recteur de Guilvinec, par sa parole chaude et vibrante, gagna bien vite les cœurs... Après avoir démontré que l'union fait la force, il engagea ses auditeurs à s'inscrire dans l'Union Catholique, tant recommandée par le Pape et les Evêques.

Séance tenante, 80 des assistants donnèrent leurs noms, en promettant de chercher autour d'eux de nombreux et fervents adhérents, et de défendre partout et toujours les droits de Dieu et de l'Eglise.

M...

Plouigneau. — L'Union Catholique a été établie à Plouigneau, le 2 Février 1912. Séance tenante, après une allocution de M. de Trémaudan, président de l'Association cantonale des Pères de famille, puis de M. le Curé, les catholiques présents ont d'abord choisi les membres du bureau : président, trésorier, secrétaire, et ensuite ont acclamé les quinze membres du Comité paroissial. La paroisse de Plouigneau comprend sept trèves : chaque trève a

deux représentants dans le Comité paroissial, ce qui donne 14 ; mais la trève du bourg étant plus considérable, en a trois, ce qui donne un total de quinze membres. Tous les paroissiens présents à la réunion ont donné leur adhésion : 60 environ.

Communiqué par M. le Directeur diocésain des Œuvres :

Loc-Maria-Plouzané. — 24 Mars. C'est devant un auditoire de 200 hommes que M. Daniélou, recteur de N.-D. de Kerbonne, a, dans une conversation très vivante, indiqué le but et l'utilité de l'Union Catholique. 100 hommes ont donné aussitôt leur adhésion. Le Comité paroissial a été acclamé et est composé de 11 membres.

Tréguennec. — Après deux instructions sur l'Union Catholique, M. le Recteur a réuni, au presbytère, le 24 Mars, 42 adhérents et formé le Comité paroissial qui compte 8 membres.

Colloreg. — Le 24 Mars a été fondée l'Union Catholique. Elle compte 80 adhérents et un Comité paroissial de 12 membres.

Lanhouarneau. — Après un discours très applaudi de M. le Recteur, 150 paroissiens se sont inscrits comme adhérents de l'Union Catholique ; 8 membres composent le Comité paroissial.

Plomodiern. — Un premier groupement de 20 adhérents a eu lieu le 24 Mars. On a formé le bureau du Comité paroissial et fixé la cotisation à 0 fr. 10 par mois.

Plonévez-du-Faou. — 80 adhérents à l'Union Catholique. Comité de 15 membres. Une réunion générale, avec constitution définitive, est fixée au dimanche de la Pentecôte.

Le Relecq-Kerhuon. — L'Union Catholique a reçu 120 adhésions. Le Comité paroissial comprend trois sections de 10 membres chacune, qui se réunissent le 4e dimanche du mois. L'Union a des réunions trimestrielles.

Plounévézel. — Le 24 Mars, 82 paroissiens ont apporté, avec leur adhésion, leurs cotisations pour les besoins de l'Œuvre. Le Comité paroissial est composé de 8 membres, 2 par quartier.

Lambert. — Le lundi 25 Mars, M. Bossennec, vicaire à Saint-Renan, est venu à Lambert faire une conférence sur l'Union Catholique. 84 adhésions ont été recueillies. Le Comité comprend 10 membres.

On demande UN CHANTRE, à la Cathédrale de Quimper.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Le Souverain Pontife a reçu, le 2 Avril, le conseil central de la Ligue patriotique des Françaises, puis 25 déléguées de la Fédération internationale des Ligues catholiques féminines de divers pays.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le Saint-Père a remercié la vicomtesse de Vélard pour la consolation que lui apporte la présence des déléguées des femmes catholiques du monde entier. Leurs ligues sont patriotiques et catholiques, mettant au-dessus de tout : Dieu, son Eglise et le bien du peuple chrétien.

Le Pape les félicite de leur action. Il bénit spécialement la présidente de la Fédération internationale et fait des vœux pour que le Seigneur aide leur action et oppose sa force aux mêmes adversaires.

Pie X est particulièrement sensible à l'hommage des nombreuses communions. La communion des enfants est la racine de tout bien pour l'avenir de l'humanité. Notre-Seigneur prend possession des cœurs des enfants qui ne pourront plus l'oublier, et défend leurs âmes contre les entreprises du démon ainsi affaibli. De fréquentes communions feront des générations fortes, dévouées au Christ et à l'Eglise.

Enfin, le Saint-Père a béni tous les membres des ligues, avec leurs familles, leur action, leurs intentions.

Après l'audience du Pape, les déléguées sont allées présenter leurs hommages au cardinal Merry del Val, qui leur a fait un accueil plein de bienveillants encouragements.

Mercredi, 3 Avril, le Saint-Père a reçu en audience la comtesse de Saint-Laurent, présidente de la Ligue des Femmes Françaises, puis un groupe de 400 personnes.

Le Jeudi Saint, le Pape, célébrant la messe, dans sa chapelle privée, a distribué la communion pascale aux prélats de son antichambre auxquels s'étaient joints les élèves de l'Académie des nobles ecclésiastiques et des prêtres étudiants de la Faculté théologique d'Insprück. La cérémonie a duré une heure.

Comme d'usage, les audiences ont été suspendues pendant les derniers jours de la Semaine Sainte.

— **La Semaine Sainte à Rome.** — On est frappé de l'affluence énorme qui s'est pressée aux visites des sépulcres et aux cérémonies des jours saints. Le nombre et la piété des fidèles donnaient déjà, l'an dernier, l'impression d'un véritable réveil religieux. Cette impression était accentuée plus encore cette année.

Les grandes basiliques ont été remplies d'une véritable foule. La procession de la croix, qui se fait tous les Vendredis-Saints à Sainte-Croix de Jérusalem, fut particulièrement caractéristique. L'église regorgeait. La multitude remplissait encore le vestibule et refluait sur la place. Plus de 2.000 personnes n'avaient pu pénétrer dans l'église. Les chants, durant les offices du matin célébrés par le cardinal di Belmonte, et durant l'office du soir, furent exécutés par les élèves du Séminaire français et unanimement admirés.

PARIS. — **Lettre du Cardinal Préfet de la S. Congrégation des Etudes au Recteur de l'Institut Catholique.** — En réponse au rapport qu'il avait remis l'année dernière à la S. Congrégation des Etudes, Mgr le Recteur vient de recevoir la lettre suivante dont les électeurs apprécieront toute l'importance.

A Monseigneur Alfred BAUDRILLART, Recteur de l'Institut Catholique de Paris.

MONSEIGNEUR,

En même temps que votre lettre du 4 Avril passé, nous avons reçu votre dernier rapport sur l'Institut Catholique de Paris; nous y avons constaté, non seulement la sage conduite de l'administration et de l'enseignement, conformément à vos statuts, mais aussi, et avec une très vive joie, les importants progrès qui ont été accomplis. Ce nous a été en effet une grande consolation d'apprendre la restauration de votre Faculté des lettres, l'estime dont jouit votre Ecole supérieure des sciences, bien que vous n'ayez pu encore la placer au nombre de vos Facultés, l'accroissement de votre enseignement apologétique qui, grâce à de nouvelles chaires et à des conférences publiques, porte au loin son action, tend à défendre et à propager la vérité religieuse, et vise surtout, comme il convient au temps présent, à réfuter les erreurs répandues du modernisme et à ruiner le modernisme lui-même.

Si nous considérons votre Faculté de Théologie, que dirons-nous de vos nouvelles chaires de copte, d'égyptologie, de grec-chrétien ? de vos diplômes pour les langues chamétiques ? de votre école même de langues orientales, si bien pourvue à l'heure présente et si distinguée qu'elle jouit d'un grand crédit, même dans le monde laïque qui lui rend témoignage, et qu'on peut à bon droit l'inscrire au nombre des plus excellentes ?

Tous ces progrès et d'autres encore qui s'étendent également aux Facultés de droit canonique et de philosophie, — celle-ci où l'on suit religieusement, comme en théologie, la doctrine de saint Thomas, sont les heureux résultats de l'habileté et de la sagesse, que vous-même, Monseigneur, et vos collaborateurs, grâce à l'étroite union de vos volontés et de vos efforts, employez sans relâche à la sauvegarde et à l'honneur de votre Institut, dont la juste réputation est encore accrue par les nombreux livres que ses professeurs publient chaque année et qui se distinguent à un égal degré par la pureté de la doctrine et par la science.

Vous ne négligez pas non plus la tâche importante et sainte de cultiver la foi et la piété dans l'âme des étudiants, qui, l'heure venue, apporteront à l'Etat et à l'Eglise leur concours et leurs services. C'est pourquoi, si nous déplorons avec vous qu'un si petit nombre d'étudiants fréquente les Facultés cano-

Archives diocésaines d Quimper et Léon

niques, cependant considérant le degré de perfection que, grâce à votre expérience, à votre science, à votre zèle, cet Institut a atteint, nous conservons le ferme espoir que, autant du moins que le permettent le temps et les circonstances, de nombreux jeunes gens s'y rassembleront.

En conséquence, nous et les Eminentissimes Pères de la Sacrée Congrégation des Etudes, qui dans leurs sessions générales ont examiné votre rapport, nous vous félicitons grandement et nous vous accordons toute louange, persuadés qu'en dépit des graves difficultés qu'entraîne la tristesse des temps, vous continuerez, autant qu'il est en vous, à porter d'un cœur ferme et persévérant le poids de fonctions, où vous avez déjà si bien mérité du Saint-Siège. Soyez assurés que Dieu, très bon et très puissant, récompensera vos excellents travaux et vos efforts, à tous, par des fruits de jour en jour plus abondants. Et nous adressons en outre bien volontiers de justes éloges aux personnes de haut mérite, hommes et femmes, qui par leur admirable libéralité ont allégé les charges si lourdes de l'Institut Catholique.

Le Souverain Pontife, à qui tient si fortement au cœur ce foyer d'études supérieures, très satisfait des progrès accomplis, a hautement apprécié les nombreux et distingués services de Son Eminence le cardinal archichancelier et les vôtres ; à l'Eminentissime archichancelier, aux évêques fondateurs, à tous vos collègues dans l'administration et dans l'enseignement, à tous les bienfaiteurs et bienfaitrices de l'Institut catholique, Il accorde de grand cœur la bénédiction apostolique, en témoignage de sa particulière approbation et de sa paternelle bienveillance.

En vous faisant cette communication, et vous assurant de ma haute considération, je demeure votre très dévoué

FRANÇOIS, cardinal CASSETTA, *préfet.*

A. DANDINI, *secrétaire.*

Rome, le 18 Février 1912.

Le droit du père. — Les journaux publient une dépêche disant que le Juge de paix de Gray, recevant la plainte de M. E..., libre-penseur, vient de condamner l'abbé G... pour avoir baptisé sa fille, âgée de six ans, sans son consentement à lui, et sans doute à la demande de la mère et de l'enfant. La marraine de l'enfant a été condamnée solidairement aux dépens.

Que nos maîtres soient donc logiques jusqu'au bout !

S'il y a délit à baptiser un enfant malgré la volonté de son père, à plus forte raison il y a délit à vouloir imposer à l'enfant une instruction que sa famille réprouve et condamne. Or, c'est ce que l'Etat fait tous les jours. C'est pour mieux commettre ce délit que le ministère Poincaré propose des projets de loi sur la fréquentation scolaire et pour la défense laïque.

BIBLIOGRAPHIE

Librairie de la Sainte-Famille, 11, rue Servandoni, Paris (6e).

La volonté de se sauver en saint, par le P. DESURMONT. — Un volume, in-8° de VIII-520 pp.

La collection des *Œuvres complètes* du R. P. Desurmont, si utilement entreprise par le P. Riblier, vient de s'accroître d'un nouveau et bien précieux volume ; c'est le 10e. On y retrouvera, lumineusement exposée, la doctrine de ce maître en ascétisme et en pastorale qu'a été le pieux fils de saint Alphonse de Liguori : doctrine à la fois douce et forte, énergique et miséricordieuse. Puisse cet ouvrage réaliser son titre et inspirer à beaucoup d'hommes « la volonté de se sauver en saints » !

Entretiens sur l'Eucharistie, par M. le Chanoine DE GIBERGUES, supérieur des Missionnaires diocésains de Paris. In-18 jésus : 1 fr. 50. (Ancienne librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

L'Eucharistie considérée en elle-même, dans ses ineffables mystères d'amour et de vie, et dans ses rapports avec nos joies et nos épreuves, avec la famille et le monde, avec les pauvres et la société : tel est le sujet de ce pieux et bel ouvrage.

Vie de Mgr d'Hulst, *tome Ier* par Mgr Alfred BAUDRILLART, recteur de l'Institut catholique de Paris. In-8° écu, 582 pages, avec portrait, 5 francs. (Ancienne librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

Ce volume, à peine paru, a été l'objet de nombreuses louanges. M le chanoine Pisani lui a consacré tout un article dans la *Revue du Clergé*. Il y dit, à la fin : « Le livre de Mgr Baudrillart est beaucoup plus qu'une biographie : il fait renaître toute une époque déjà lointaine, mais dont il reste cependant de nombreux témoins ; ils seront unanimes pour déclarer avec quel scrupule d'exactitude et de justice elle a été écrite. »

Petite Histoire de l'Église illustrée, par L. David et P. Lorette. 1 vol. grand in-16 relié. Nombreuses illustrations. Prix : 1 fr. 50. (Bloud, éditeur.)

Encouragés par le bienveillant accueil fait à leur précédent Manuel scolaire d'Histoire ecclésiastique, MM. David et Lorette ont eu la très heureuse idée de donner à l'usage des enfants, et de tous ceux, en général, qui ne peuvent étudier que très sommairement cette Histoire, un tableau raccourci, des « gestes » de l'Eglise dans le monde.

Mon grand catéchisme. *Manuel d'instruction et de formation chrétiennes,* par MM. Th. Dequin et A. Ledieu. — Prix : 2 fr. 50. (Bloud, éditeur.)

Ce volume, à l'avantage habituel d'un exposé de la doctrine chrétienne, joint celui de profiter, au point de vue pédagogique, de tous les progrès réalisés dans les livres classiques modernes.

A Quimper, librairie J. Salaun.

Maison BOSSARD-BONNEL, de Rennes,
Harm. **Alexandre, Christophe, Richard, Rodolphe,** etc....
Harm. Américains. Vente, échange, location. Instrums et musiques pr patronages.

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement **les Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczémas,** toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, **Epilepsie, Neurasthénie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes**
Ecrire à l'*Abbé LAURET*, Curé d'Ervauville *(Loiret)*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — En raison des quatre jours de chômage des fêtes de Pâques, la Bourse a montré peu d'animation.

On traite la Rente Française à 92,65. Les banques sont en ferme tendance. L'assemblée du Comptoir d'Escompte a approuvé les comptes présentés et a fixé à 35 fr. le dividende de l'exercice.

Bonne tenue de l'Industrielle Foncière à 593, les obligations 4 1/2 sont recherchées à 492.

Fermeté à 114 fr. des actions Banque d'Escompte et de Reports récemment introduites sur le marché. Le siège social de cette banque est fixé à Paris, 53 bis, rue de Châteaudun.

Parmi les valeurs de pétrole, on recherche l'action privilégiée Franco Wyoming à 109 et l'action ordinaire à 52,50. L'Union des Pétroles de l'Oklahoma est ferme et donne lieu à un actif courant de transactions.

Fermeté de l'action Grange Placer à 10 fr.

L'action Cie Forestière Sangha-Oubanghui est demandée à 275. Plusieurs lots forestiers d'une superficie de 45.000 hectares environ sont reconnus et aménagés et plus de 600.000 arbres ont été recensés. Dans quelques années on calcule que 50 lots de 10.000 hectares chacun auront été aménagés.

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE

Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

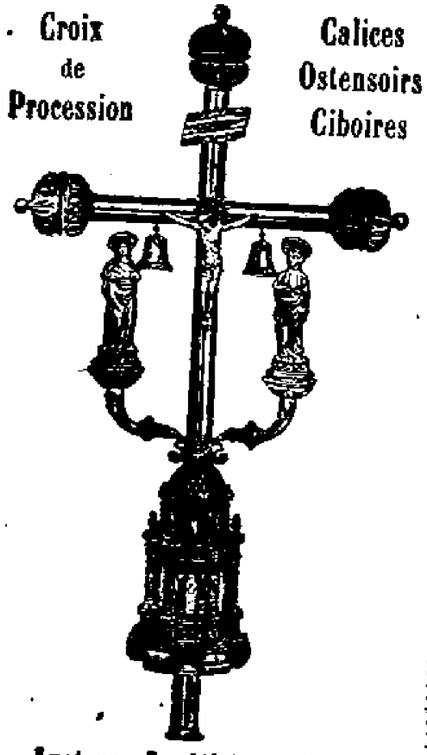
14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession

Calices
Ostensoirs
Ciboires

Chasublerie

Bannières





Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.

STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.

Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

27e Année. Vendredi 19 Avril 1912 N° 16.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Elections municipales ; Décès ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Huelgoat ; Deuxième pèlerinage à Montmartre ; Ligue patriotique des Françaises ; Nécrologie ; Brest : Congrès de la Jeunesse Catholique (suite) ; L'Union Catholique diocésaine ; Chez les Bretons du Havre ; Nantes.

III. — Chronique générale : Rome ; Le pèlerinage des petits communiants de France ; Rennes.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Avril. — 2e Dimanche après Pâques. S. Anselme, Evêque, Docteur. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de S. Anselme, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 22. — S. Soter et S. Caius, Papes, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 23. — S. Georges, Martyr. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 24. — S. Fidèle de Sigmaringen, Martyr. Double. Rouge.

Jeudi, 25. — S. Marc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.

(A la procession, messe du Lundi des Rogations. Violet.)

Vendredi, 26. — S. Clet et S. Marcellin, Papes, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 27. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 28. — 3e Dimanche après Pâques. SOLENNITÉ DE S. JOSEPH.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Porspoder	du 18 au 22 Avril.
Saint-Coulitz	du 23 au 24 —
Bannalec	du 25 au 30 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Elections municipales. — Nous recommandons aux prières des fidèles les prochaines élections municipales.

A cette intention, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, les dimanches 21 et 28 Avril, à l'issue de la grand' messe, Nous ordonnons de chanter le *Veni Creator* avec verset et oraison, le *Sub tuum*, et une invocation à S. Michel, Ste Anne, S. Corentin et S. Pol.

Le clergé relira au prône, à cette occasion, les articles de Notre dernière Lettre Pastorale :

Sur les élections :

Plusieurs de vos communes, où la foi est loin d'être tiède, se donnent des municipalités composées d'incroyants, ou tout au moins d'hommes qui, par principe, font de l'opposition au prêtre.

Vous êtes assurement libres, Nos très chers Frères, de gérer vos intérêts communaux comme vous l'entendrez. Appliquez-vous à les confier aux plus dignes et aux plus expérimentés.

Mais les plus dignes, les plus sûrs, les plus consciencieux, ne sont-ils pas ceux qui se laissent conduire en tout par la loi divine ? et n'en trouvez-vous point parmi eux qui sont aussi expérimentés sinon plus que les autres ?

Dans un temps où l'application des lois sur la Séparation, sur l'Enseignement, sur les Associations, occasionne aux municipalités de si grosses difficultés de conscience, et leur donne à régler tant de questions délicates au sujet des églises, des presbytères, des biens ecclésiastiques, des écoles, est-il sage de confier à des ennemis de l'Eglise le règlement d'affaires qui sont encore plus catholiques que communales ?

Vous êtes responsables de ce qu'ils font, Nos très chers Frères, puisque vous êtes appelés à les choisir, — et cette responsabilité, Nous vous l'avons déjà dit, s'aggrave encore, quand il s'agit du choix de vos Sénateurs ou de vos Députés.

Quand on rencontre parmi vous un si grand nombre d'électeurs qui pratiquent leur Religion, et qui sans doute aiment leur Dieu, et qui pourtant votent mal, on ne sait pas comment expliquer cette contradiction entre leurs principes et leur conduite.

Au fond de cette déplorable erreur, Nous retrouvons toujours la même cause, que je vous ai maintes fois signalée : il n'y a pas dans vos âmes une idée assez juste et assez complète des droits de Dieu sur vous et de vos devoirs envers Lui.

Vous vous montrez parfois surpris et même susceptibles, quand vos prêtres vous rappellent les principes qui doivent vous guider dans l'accomplissement du devoir électoral. Ils ont pourtant raison de le faire, car le devoir dont ils vous parlent est gros de conséquences.

Nous les blâmerions, si, à cette occasion, ils faisaient en chaire des personnalités. Nous les approuvons, quand ils vous exposent la nature de cette obligation et les lois chrétiennes qui la régissent. C'est proprement un acte de leur magistère sacerdotal.

L'entretien des églises :

Vos églises sont pour la plupart bien entretenues ; et, presque toujours, c'est au prix de vos propres sacrifices. Beaucoup de municipalités, en effet, n'ont pas su comprendre que cette charge leur incombe, en conscience aussi bien que légalement, puisque, par une fiction sacrilège, la loi leur en attribue la possession, et qu'elles se sont enrichies des biens provenant de l'ancien budget des cultes. Puissent les municipalités chrétiennes se rendre enfin compte de cette obligation grave et la remplir ! N'hésitez pas à leur rappeler ce devoir, à l'heure des élections prochaines.

Et les secours aux enfants indigents dans les écoles :

Vous avez en main un moyen légal de procurer des secours officiels, non pas, il est vrai, aux écoles libres, mais aux enfants qui les fréquentent. Plusieurs d'entre eux appartiennent à des familles indigentes. De quel droit les communes leur refusent-elles les secours qu'elles accordent aux enfants pauvres des écoles publiques ? La justice exige et la loi permet que, au moins sur ce terrain de l'indigence, les enfants des deux écoles soient sur le même pied dans la commune ; et, en attendant qu'une autre loi, juste et nécessaire, accorde aux écoles libres des subventions proportionnelles au nombre de leurs élèves, c'est le devoir des catholiques de réclamer du moins de leurs Conseils municipaux la part de secours à laquelle leurs écoliers ont droit, et qu'aucune disposition légale n'empêche la commune de leur attribuer.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de :

M. Penndu, curé-doyen de Plouigneau, décédé le 13 Avril ;

M. Bernicot, ancien professeur à l'Ecole Saint-Yves, Quimper, décédé également le 13 Avril.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 21..	Pont-Croix.....	Mahalon.
Lundi, 22.....	Audierne.....	Esquibien.
Mardi, 23.....	Beuzec	Goulien.
Mercredi, 24...	Cléden-Cap-Sizun.....	Plogoff.
Jeudi, 25.....	Primelin	Ploubinec.
Vendredi, 26 ..	Pouldergat.....	Plonéis. — Gourlizon.
Samedi, 27....	Plogastel-Saint-Germain.....	Penhars.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. L'Union des Catholiques et les élections municipales.**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

II. — **La Visite pastorale. Les Communions d'enfants et les Confirmations.**

III. — **Missions.** — PLOUIGNEAU, du *17 Avril au 5 Mai*. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Colin, curé de Saint-Thégonnec ;

— QUÉMÉNÉVEN, du *21 Avril au 5 Mai*. Président, la 1re semaine, M. le chanoine Quéinnec.

IV. — **Retraites.** — QUIMPER et LESNEVEN, retraites bretonnes pour les femmes, du *5 au 11 Mai*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Dimanche prochain, après les vêpres, chant du *Te Deum* pour la clôture de la Pâque.

Le *jeudi, 25 Avril*, fête de S. Marc, la procession sort de la cathédrale, à *9 heures* et se rend à la chapelle de Saint-Marc, où l'on chante la messe de la Station.

Récollection sacerdotale. — MORLAIX. — La récollection mensuelle de la Salette aura lieu lundi, 22 Avril.

HUELGOAT. — **Avis de service.** — Un service de quinzaine pour le repos de l'âme de M. Mével, ancien recteur de Locquénolé, sera célébré au Huelgoat, mercredi 24 Avril, à 10 heures.

Deuxième pèlerinage à Montmartre. — Mgr l'Evêque a daigné bénir le projet d'un deuxième pèlerinage des hommes finistériens au Sacré-Cœur de Montmartre.

La date du départ est fixée, comme l'an dernier, au lundi de la Trinité, 3 Juin 1912. Arrivée à Paris vers 8 heures du soir. Cérémonies et adoration nocturne, à Montmartre. — Le mardi 4, réunion générale dans une salle attenant à la basilique, et messe du pèlerinage. Salut du T. S.-S. à N.-D. des Victoires. Visite des principaux monuments, en voitures. Cérémonie de clôture à Montmartre, vers 6 heures du soir. Coucher à Paris. — Le mercredi 5, vers 5 heures du matin, départ.

S'il y a un assez grand nombre de pèlerins cornouaillais, un train Quimper-Paris leur sera spécialement affecté. Si non, ils rejoindront le train de pèlerinage soit à Rennes, soit à Landerneau, selon que la Cie d'Orléans l'aura décidé, d'accord avec l'Ouest-Etat. La *Semaine religieuse* préviendra sous peu les intéressés.

Les prix seront légèrement majorés par suite de la deuxième nuit à passer à Paris, selon la demande de nombreux pèlerins de 1911. Nous espérons cependant ne pas dépasser 48 fr. en 3e classe, ce prix comprenant le voyage en chemin de fer (Brest-Paris-Brest, comme Quimper-Paris-Quimper) et les voitures, repas, chambres, *pourboires*, à Paris.

Tous les pèlerins coucheront dans le *même hôtel* ; chacun aura sa chambre, éclairée à l'électricité. Tous seront conduits en voiture de Montmartre à l'hôtel, et de l'hôtel à Montmartre, sans aucun

détour ni retard, tant dans la nuit du 3 au 4, que le soir du 4. (Les adorateurs pourront passer la première nuit à la basilique.)

Notre prochain numéro donnera toutes les précisions désirables.

LIGUE PATRIOTIQUE DES FRANÇAISES. — **Pèlerinage.** — Le pèlerinage des comités du Léon au Folgoët aura lieu le *dimanche 28 Avril*.

Indépendamment des Ligueuses, toutes les femmes chrétiennes sont invitées à y prendre part pour prier ensemble aux intentions de l'Eglise et de la France.

PROGRAMME : Messes de communion à *6 heures* et à *8 h. 1/2*.

10 heures, grand'messe, sermon breton.

1 h. 1/2, Heure Sainte ; chapelet pour le Saint-Père, l'Eglise, la France.

2 heures, vêpres, allocution de M. le Recteur du Folgoët, procession, Salut.

N. B. — A l'issue de la grand'messe jusqu'aux vêpres, le Saint Sacrement sera exposé.

On prie chaque groupe de choisir une demi-heure d'adoration et d'en avertir le plus tôt possible M. le Recteur du Folgoët.

MM. les Curés et Recteurs sont priés de vouloir bien annoncer ce pèlerinage, au prône de la grand'messe, dimanche prochain.

Nécrologie. — Nous avons le douloureux regret d'annoncer aujourd'hui la mort de deux prêtres enlevés prématurément, l'un par une attaque foudroyante d'apoplexie, l'autre victime du mal inexorable qui fait hélas ! tant de vides dans les rangs de notre jeune clergé.

I. M. PENNDU, *Curé-doyen de Plouigneau*. — Le premier est M. Penndu, curé de Plouigneau. Tout occupé de la Mission qu'il voulait donner à sa paroisse et qui allait s'ouvrir incessamment, il s'était rendu — jeudi 11 Avril — à Trémel, pour régler quelque détail. Au retour, tout à coup il tomba sur la route, frappé de congestion cérébrale. Transporté à son presbytère, il vécut encore 48 heures sans recouvrer connaissance, reçut en cet état les derniers sacrements et succomba, samedi dans la matinée. Il avait, nous dit-on, comme un pressentiment d'une fin subite et en parlait souvent. Dans ces conditions, un prêtre pieux comme il l'était n'est pas pris à l'improviste.

Né à Plounjean, le 2 Septembre 1856, M. Penndu (Yves) fut ordonné prêtre le 10 Août 1881 et nommé vicaire, d'abord à Bodilis (6 Mars 1882), ensuite à N.-D. des Carmes à Brest (30 Décembre 1883). Devenu aumônier des Religieuses Augustines de Cuburien à Morlaix (2 Novembre 1892), recteur de Plouézoc'h (27 Juin 1898), puis transféré (22 Juillet 1903) à Lampaul-Guimiliau, il fut nommé, le 3 Août 1909, curé de Plouigneau où, comme dans tous les postes qu'il avait précédemment occupés, il se montra

Archives diocésaines de Quimper et Léon

plein de zèle pour le salut des âmes. Ce fut sa dernière pensée, on l'a vu ; il n'a pas eu la joie de la voir réalisée, mais le mérite lui en reste devant Dieu. Du haut du ciel il priera pour le succès de la Mission, qui s'est ouverte le surlendemain de son enterrement célébré, lundi, à Ploujean, sa paroisse natale.

II. M. Bernicot, *ancien professeur*. — On nous écrit :

« Lundi dernier, nous avons conduit à sa dernière demeure M. l'abbé Pierre Bernicot, ancien professeur à l'Ecole Saint-Yves de Quimper, mort au Relecq-Kerhuon, après une longue et douloureuse maladie. Ce fut une cérémonie recueillie, modeste et pieuse comme l'avait été toute la vie du cher et regretté défunt. Un simple cercueil, recouvert du drap mortuaire, sans fleur ni couronne ; M. Bernicot ne demandait que des prières. Un cortège très nombreux le suivait. Plus de 60 prêtres, et parmi eux : les professeurs de l'Ecole Saint-Yves et M. l'Econome remplaçant M. le Supérieur empêché ; MM. les chanoines Uguen, supérieur de Saint-Vincent ; Kerboul, ancien principal du Collège de Saint-Pol de Léon ; MM. Gloanec, ancien principal du Collège de Lesneven ; Le Guen, ancien supérieur de l'Ecole Saint-Louis de Brest ; de Kervénoaël, directeur au Grand Séminaire ; Affret, sous-principal de Lesneven, etc., etc. ; des élèves de l'Ecole Saint-Yves ; une foule d'amis et de parents accourus de Guipavas et du Relecq pour rendre un dernier témoignage d'affection ou de reconnaissance au jeune et saint prêtre que Dieu rappelait à lui.

M. Bernicot était né à Guipavas, le 6 Janvier 1877. A l'école des Frères, il apparut comme un ange de douceur et de paix, aimable et gai avec tous ses camarades, sage en classe, toujours le mieux noté. Il devint enfant de chœur, et l'un des vicaires de la paroisse, M. Picard, remarquant son intelligence vive et sa grande piété, lui donna quelques leçons de latin et l'envoya au collège de Lesneven. Il fut un collégien modèle, docile, travailleur, aimé de ses condisciples parmi lesquels il exerçait déjà un discret mais fécond apostolat, chéri de tous ses professeurs. Il était de santé délicate : on fut bon pour lui, et nous savons quelle chaude reconnaissance il gardait, au plus profond de son cœur, à ses maîtres d'autrefois.

Après de brillantes études et sa philosophie terminée, M. Bernicot entra au Grand Séminaire, où il se perfectionna dans la pratique de toutes les vertus. La bonté rayonnait de lui et tous l'aimaient, professeurs aussi bien que séminaristes. Ordonné prêtre en 1903, il fut nommé professeur à l'Ecole Saint-Yves qui, après l'expulsion des Religieux de l'Immaculée-Conception, rouvrait ses portes avec un nouveau personnel de prêtres séculiers. C'est là que M. Bernicot a passé les neuf ans de sa vie sacerdotale. Un professeur émérite et un saint prêtre : tel est le jugement unanime de ceux qui l'ont vu à l'œuvre. Très bon, mais sévère — ce qui déplaît moins qu'on ne pense aux jeunes gens —, il inspirait à ses élèves un goût extraordinaire au travail. Comme on attendait avec

impatience les notes de fin de semaine ! Le maître les établissait avec un scrupuleux souci de justice, voulant que chacun de ses élèves trouvât, en sa note hebdomadaire, une récompense ou un encouragement s'il avait bien travaillé ou fait des efforts, une punition ou un reproche s'il avait été paresseux ou négligent. Les élèves savaient reconnaître l'affection et le dévouement de leur jeune professeur : tous, sans exception, l'aimaient, l'estimaient et le vénéraient.

Ajoutons que jamais, dans son enseignement, M. Bernicot n'oublia qu'il était prêtre, ni de quel esprit il devait être. Elever les jeunes gens à lui confiés, leur inspirer des sentiments nobles et généreux pour les rapprocher davantage de Dieu, c'était son but. Et tous ses anciens élèves vous diront la conviction ardente avec laquelle il faisait son cours de catéchisme. L'apostolat était sa vie ; toujours et partout il n'eut que cette unique ambition : semer la bonne parole, faire connaître et aimer Jésus-Christ... Il fit du bien, beaucoup de bien à ses élèves de Saint-Yves d'abord, et à l'Ecole elle-même...

Mais les fatigues du professorat, d'un enseignement qu'il donnait à deux classes, dépassèrent ses forces. Vers la fin de Novembre dernier, une fièvre maligne le terrassa ; puis ce fut une grippe infectieuse, suivie bientôt d'hémoptysie. Il rentra chez ses parents, au Relecq-Kerhuon, pour essayer de refaire sa santé. Le mieux attendu ne se produisit pas ; ni les soins vigilants d'un médecin expérimenté, ni les attentions délicates d'une sœur aimante ne devaient le sauver. Une fièvre tenace le minait ; ses forces diminuaient peu à peu, sans qu'il le remarquât lui-même. Pendant les trois dernières semaines de sa vie, il fut condamné à l'immobilité la plus absolue, et des souffrances très vives l'accablèrent. Pas une plainte pourtant ne sortit de ses lèvres. A chacun des nombreux amis, qui le venaient visiter, il savait encore adresser un sourire ému, un de ses sourires suavement surnaturels ; « et vous prierez pour moi, n'est-ce pas ? » leur disait-il, en guise d'adieu.

M. le Recteur du Relecq, voyant qu'il s'affaiblissait, lui administra jeudi soir l'Extrême-Onction, et samedi matin, tout doucement, sans la moindre secousse, après quelques minutes d'agonie, il rendit sa belle âme à Dieu. Il avait 35 ans.

Comme sa vie tout entière, la dernière maladie et la mort de M. Bernicot furent édifiantes et saintes : *Transiit benefaciendo*. Il aura été, pendant sa trop courte vie, un rare et délicieux exemplaire d'homme et de prêtre. Ses amis, ses anciens élèves prieront pour le repos de son âme et demanderont à Dieu de consoler le père et la sœur bien aimés qu'il laisse après lui. »

R. I. P. J.-M. G.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BREST

LE CONGRÈS DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

(Suite.)

Lundi soir.

Salle du Treillis-Vert. — Trois mille personnes remplissent l'immense salle du Treillis-Vert, quand S. G. Mgr Duparc y fait son entrée, à 8 heures, escorté par les pupilles des sociétés sportives catholiques de Brest. Les acclamations retentissent, et l'Evêque traverse les rangs de cette superbe assistance, souriant et heureux. Le Treillis-Vert occupe une place importante dans l'histoire de Brest : c'est là que se sont fait entendre les orateurs les plus réputés du Socialisme et de l'Anarchie : c'était la première fois, sans doute, qu'on y voyait une réunion catholique présidée par un évêque. Monseigneur prend place sur l'estrade avec les principaux personnages, parmi lesquels M. le vicaire général Gadon, M. le vicaire général Serraut, de Rennes, M. le député Villiers, MM. Roull, curé de Saint-Louis, Henry, curé de Saint-Martin, l'abbé Corbillé, aumônier du Comité général, etc., etc.

Monseigneur commence la prière, que tout le monde continue avec lui ; — puis Souriac prend la parole, pour saluer, au nom de l'Association, l'Evêque, et l'Evêque de Quimper, représentant et gardien de la doctrine de Jésus-Christ ; — représentant du Pape Pie X, le glorificateur de Jeanne d'Arc, l'ami fidèle et vigilant de la France ; — représentant de l'épiscopat breton et chef d'un diocèse qui est la gloire de la France catholique.

Monseigneur répond en rendant à ses enfants de la Jeunesse Catholique, à l'assemblée tout entière son salut ; il se félicite d'être le chef d'une famille sur le dévouement de laquelle il sait pouvoir compter. — Puis Sa Grandeur lit le télégramme par lequel le cardinal Merry del Val exprime aux congressistes les sentiments du Saint-Père. Tout le monde se lève pour écouter cette lecture. Monseigneur présente ensuite et salue quelques-uns des personnages qui ont bien voulu rehausser de leur présence la solennité de la réunion, et donne la parole à Zamanski.

†

Zamanski, ce n'est pas l'éloquence chaude et entraînante de Souriac. Sa voix grave et sonore, un peu rude, emprunte tout son éclat à la vérité à laquelle elle sert d'organe. Mais, dès les premiers mots, l'auditoire est conquis : à tout moment, les applaudissements interrompent l'orateur. Zamanski remercie les Brestois de lui avoir fourni l'occasion de travailler dans et avec l'A. C. J. F. La Jeunesse Catholique ne doit pas se contenter de fournir au pays des individualités si puissantes soient-elles ; elle n'aurait pas de lendemain, si elle ne donnait pas des groupements ordonnés, méthodiques et suivis. Sur le terrain religieux, les Jeunes Catholiques doivent être des initiateurs, des metteurs en œuvre.....

La J. C., étant surtout composée de travailleurs, d'ouvriers, quoi qu'on en ait dit, on peut y parler à son aise de « l'organisation professionelle ». Il est des gens qui, effrayés par les excès des socialistes révolutionnaires, rejettent d'avance et à priori tout syndicalisme. Mais il y a syndicalisme et syndicalisme. Celui des hommes que l'on a appelés les catholiques sociaux n'est pas révolutionnaire. Il est *professionnel et corporatif, préconisé et appliqué par des catholiques.*

Somme toute, s'il y a des syndicats révolutionnaires, c'est surtout parce qu'on a négligé d'en faire d'autres ; on s'en est lassé, c'est entendu, mais il faut bien se dire que la place qu'ils occupent ne peut rester vide ; car ils représentent bien ou mal, plutôt mal que bien, les travailleurs ; ils ont obtenu des améliorations : la vertu du syndicat est telle que son action rayonne et atteint ceux mêmes qui n'en font pas partie, et cela à cause de la solidarité sociale.

Est-il admissible que, dans la plupart des conflits du travail, on voit tout le monde prendre parti, tout le monde sauf les catholiques, que l'on devrait voir partout et toujours les premiers intéressés dès qu'il y a une vérité à défendre, une injustice à combattre ? L'intervention des catholiques est exigée dans les questions syndicales : 1° parce que l'organisation professionnelle est nécessaire à l'état social ; 2° parce que, la question ouvrière étant inéluctable, l'organisation professionnelle se fera contre nous, si elle ne se fait pas avec nous.

Quel parti prendre ? Faut-il se rallier à la C. G. T. ? Non, parce qu'il faut à l'action syndicale unité de doctrine, et que cette doctrine doit être une doctrine de vérité ; parce que les principes de la C. G. T. sont contraires à notre morale catholique.

Or, dans la C. G. T., il y a déjà deux partis : les politiciens, qui comptent sur les lois pour opérer les réformes, et les violents, qui ne veulent recourir qu'à la force brutale pour amener l'ère nouvelle. Cette dualité de conceptions paralyse l'effort du mouvement social : l'unité d'inspiration et d'orientation est nécessaire. De plus, dans le syndicat, nous avons le droit, nous catholiques, de ne pas admettre d'autres principes que les nôtres... La vie, c'est l'expression d'une âme, et suivant la solution que l'on donne du problème de la destinée humaine, notre action, notre vie tout entière sera telle ou telle ; donc, c'est au moins une naïveté que de vouloir établir des cloisons, élever des barrières contre une doctrine qui attire tout à elle, résume tout en elle. Comment vouloir que notre morale ne commande pas à l'organisation professionnelle ?

Dès lors aussi, peut-on rêver une conciliation entre l'idéal matérialiste et jouisseur des théoriciens de la C. G. T. et l'idéal de justice, de fraternité surnaturelle des chrétiens ?

A l'encontre des doctrines de la C. G. T., sur quelles bases repose le syndicalisme des catholiques ? Les catholiques aiment à évoquer le temps où le capital et le travail étaient unis : c'était le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

temps des corporations ; mais la Révolution a brisé l'unité professionnelle et, depuis, tout un siècle d'individualisme et d'égoïsme a passé. L'éloquence et l'ardeur des libéraux catholiques ne doivent pas nous faire oublier que le XIXe siècle tout entier a été un siècle d'oppression économique et d'une concurrence dont les travailleurs faisaient tous les frais, à ce point que Léon XIII a pu stigmatiser le sort des ouvriers de cette époque en l'appelant un quasi esclavage. Ce régime vient de l'absence de règles entre les individus travaillant à la même œuvre. Les catholiques sociaux veulent trouver un remède à ce mal. Ils distinguent trois stades dans l'organisation professionnelle ;

1° Le syndicat, ouvrier et patronal, qui discute les intérêts des ouvriers d'une part, des patrons d'autre part ; 2° la commission mixte formée par des représentants des syndicats ouvriers et patronaux, et dont le rôle est d'apaiser les conflits provenant de la différence, voire même de l'opposition des intérêts ; 3° les conseils du travail, appelés à légiférer en matière de travail, afin de faire jouir des mêmes avantages tous les ouvriers d'une même profession, et d'établir dans cette profession des règles stables en vue d'assurer l'entente et le bon accord.

De l'impossibilité de concilier cette doctrine, appuyée sur les principes de la morale catholique, avec le cégétisme, faut-il conclure que l'unité ouvrière est rompue ? D'abord, on ne rompt que ce qui existe ; et l'unité ouvrière actuellement n'existe pas. De plus, des faits récents en sont la preuve, le concours n'est pas impossible entre syndicats catholiques et syndicats révolutionnaires, en vue d'obtenir des améliorations raisonnables : et même l'influence des syndicats catholiques, dans certaines grèves, a été telle que, par respect pour les convictions de leurs alliés, les révolutionnaires se sont abstenus de toute violence.

Ces faits prouvent même en faveur de la supériorité de la pénétration collective et organisée des ouvriers catholiques dans les conflits du travail ; pas de pénétration individuelle : l'influence des catholiques est nulle dans les syndicats cégétistes : ce qu'il leur faut, c'est s'unir sur le terrain de leurs croyances, c'est se grouper entre catholiques, se recruter entre fidèles de la même foi, pour opposer à l'inconsistance des doctrines révolutionnaires l'inébranlable solidité de notre religion et de notre morale : ce qu'il faut, c'est ne rien abandonner de nos convictions, mais entrer dans la voie de l'organisation professionnelle en tant que catholiques et parce que catholiques.

Monseigneur résume ce merveilleux exposé, dans une formule qui est à retenir : « Les syndicats que nous devons fonder doivent être professionnels par leur objet, catholiques par leurs principes ».

Si nous avons donné un résumé si long du discours de Zamanski, c'est parce qu'il met au point un grand nombre de questions débattues pendant tout le Congrès. L'ovation que les assistants firent à l'orateur montre toute l'importance de cette réunion. Monseigneur recueillit sa grande part, lui aussi, de ces applaudissements ; l'encouragement qu'il nous donna de travailler dans le sens indiqué par Zamanski ne sera pas perdu.

‡ ‡

Journée du Mardi.

La journée commence par la messe de communion, à 8 heures, en l'église Saint-Martin. M. le vicaire général Gadon célèbre le Saint Sacrifice. A l'Evangile, Monseigneur monte en chaire, et dit aux jeunes catholiques qu'il les félicite d'être de jeunes catholiques, bretons ; mais c'est surtout leur titre de catholiques et l'ardente profession qu'ils font de leur foi qui réjouissent le cœur de l'Evêque. Monseigneur les exhorte à rester fidèles au programme religieux de leur association et les invite à venir souvent se retremper dans la sainte communion...

Sa Grandeur préside la *troisième séance de travail,* qui a lieu au patronage Saint-Martin. A. Chareton, de Lannion, lit une étude consciencieuse et très intéressante sur les retraites ouvrières, dans laquelle, sans rien cacher des incontestables défauts de la loi, il invite ses amis à bénéficier du progrès qu'elle constitue.

Une discussion très animée s'engage ensuite, à laquelle prennent part M. de Boisanger, Zamanski, le P. de Penfentenyo, Souriac, M. l'abbé Cornou, etc. En voici les principaux points : 1° Il faut encourager la création de caisses autonomes et professionnelles, mais éviter d'en faire trop de petites, qui ne pourraient pas donner les mêmes avantages que la caisse de l'Etat ; 2° ces grandes caisses autonomes ont l'avantage de pouvoir permettre l'utilisation des capitaux constitués, dans l'intérêt de la profession (habitations à bon marché, écoles d'apprentissage, etc.) ; 3° il faut réserver pour une étude plus complète la question de la substitution de la retraite invalidité à la retraite vieillesse ; cependant, tout le monde est pour le principe — admis en Allemagne — que la vieillesse est présumée invalidité, l'invalidité pouvant venir longtemps avant la vieillesse, surtout dans certaines professions insalubres... Une organisation plus parfaite des retraites doit prendre pour base la profession, et est un moyen, une occasion excellente de promouvoir l'organisation professionnelle totale.

P. Carret, de Plougastel, donne communication d'une spirituelle étude sur les pardons, en Basse-Bretagne. Il raconte l'origine des pardons, montre leur caractère essentiellement pieux, décrit avec une verve très caustique les abus qui s'y sont peu à peu introduits, et termine en invitant la J. C. Bretonne à travailler en vue de la restauration religieuse des pardons.

Monseigneur, en complimentant le rapporteur, lui dit qu'il a parlé comme un prêtre. Le clergé est, en effet, très préoccupé par la déchéance des pardons religieux et leur remplacement par des fêtes presque uniquement profanes. Il faut remonter le courant, et contribuer de toutes ses forces à l'épanouissement de l'esprit de foi dans les pardons. Un échange de vues très intéressantes se fait

Archives diocésaines de Quimper et Léon

entre quelques-uns des congressistes, sur les moyens à employer pour réprimer les abus.

†

Le Banquet. — A midi, dans la salle du Treillis-Vert, Monseigneur préside le banquet de 349 couverts. Au dessert, Souriac porte la santé du Souverain Pontife : tous les convives, debout, acclament le nom vénéré de Pie X. Puis des toasts sont portés : par Boucly, à l'Evêque de Quimper ; par M. le député Villiers, à la Jeunesse Catholique et au succès de son action ; par Zamanski, à l'organisation professionnelle et à la bonne organisation des catholiques ; par Dubois, à l'abbé Corbillé, au P. Tournade ; puis M. le député Soubigou, évoquant le souvenir de l'Union Sainte-Anne, la première union de J. C. dans le diocèse, et dont il fut le président, boit à la résurrection de toutes nos libertés confisquées ; Hirch, au nom du Comité diocésain, remercie les congressistes d'avoir répondu si nombreux à l'appel ; M. l'abbé Corbillé, remerciant très heureusement Dubois, dit que l'Union de la J. C. Bretonne aura la première place dans son cœur, parmi toutes les Unions dont se compose l'A. C. J. F. Monseigneur, dont la parole fait toujours si grand plaisir, remercie la J. C. du concours qu'elle donne à l'œuvre de restauration religieuse du pays.

Après les grâces, pendant que l'on débarrasse la salle, les congressistes se répandent sur la vaste place de la Liberté, en attendant la séance de clôture.

†

La séance de clôture. — La prière est dite par tous les assistants. Boucly, président de la Jeunesse Catholique Bretonne, fait un saisissant tableau de l'œuvre néfaste de la F.·. M.·. ; il montre dans le manque d'organisation la principale cause de la faiblesse des catholiques ; il décrit l'organisation nationale, décentralisatrice et régionaliste de l'A. C. J. F., dont le principal lien est la communauté de doctrine et de pratiques religieuses. Il propose d'établir entre les groupes de l'Union Bretonne la communion perpétuelle, et invite ses amis à aider leurs différents comités. Son discours, d'une portée très pratique, est très applaudi.

Souriac, un puissant orateur par la parole et le geste, fait l'histoire de l'A. C. J. F. depuis 1886. Ce sont les évêques qui ont présidé à ses débuts, et c'est un évêque auquel le Finistère gardera toujours un souvenir reconnaissant, Mgr Freppel, qui présidait le premier congrès de J. C. à Angers. Le but de l'A. C. J. F. est, suivant la parole du comte de Mun, le service de l'Eglise et du peuple. Servir n'est pas s'abaisser, au contraire : la noblesse du service vient de la noblesse de la cause que l'on sert. L'Eglise, il faut la servir avec ardeur et générosité, non pour la sauver, mais pour être sauvés par elle. Le peuple, il faut le servir, non en le flattant, mais en lui donnant la vérité qui lui manque. Pour servir, il faut se donner, à l'Eglise avec confiance et fidélité ; au peuple, avec désintéressement et liberté. Le Jeune Catholique modèle est

celui qui aime à rendre service à ses amis, qui ne craint pas les charges — ni les honneurs quand c'est un moyen de faire du bien ; qui cherche en tout l'avènement du règne de Dieu. Mais il ne faut pas, dans l'apostolat, que l'ascendant personnel prenne le pas sur l'idée que l'on défend : donc, il faut être des hommes de doctrine, dont l'influence vient de ce que leur vie est vivifiée par les idées religieuses qu'ils professent. Le Jeune Catholique se mettra à la disposition de ses prêtres, pour les aider dans les différentes œuvres exigées par les besoins de l'époque. Il prendra souci des besoins matériels du peuple et entrera dans l'action sociale, pour défendre la Famille, la Profession, la Cité... Souriac termine son discours en comparant le rôle du Jeune Catholique à celui des Chevaliers de la Table Ronde, serviteurs du saint Graal.

Monseigneur remercie Souriac de son beau discours. « Je souhaite, dit Sa Grandeur, que la Bretagne voie se multiplier le nombre des Jeunes Catholiques. Ils sont nombreux, ceux qui sont jeunes et catholiques ; mais qu'ils entrent dans les cadres officiels de l'A. C. J. F., bénis par le Pape et les évêques... Nous avons des progrès à faire ; mais il ne faut pas de découragement... Il vous est facile, mes chers amis, de vous recruter : il vous est facile, Messieurs du Clergé, de pourvoir à ce recrutement. A quoi serviraient les bénédictions du Pape, si elles étaient stériles ? Elles ne le sont pas, sans doute, mais on devrait pouvoir dire que la moisson blanchit, que les œuvres prospèrent, que le renouveau est prochain, et que tout cela est le résultat des efforts de la J. C... »

Les Jeunes Catholiques se retirent contents sous la bénédiction de leur Evêque. Puis ils vont à l'église de Notre-Dame du Mont-Carmel assister au Salut solennel, et prononcer leur acte de consécration au Sacré Cœur de Jésus.

Ce Congrès laissera dans les âmes de ceux qui y ont pris part un souvenir ineffaçable. Nous n'avons pas la prétention de croire que nous devons maintenant nous reposer, que la France est sauvée. Les succès obtenus ne doivent nous servir que d'encouragement pour travailler à de nouvelles conquêtes. Il ne s'agit pas de nous féliciter, mais de redoubler nos efforts en priant Dieu de les bénir et de les faire fructifier, pour sa gloire et le bien de notre patrie.

P. A.

L'Union catholique diocésaine.

Langolen. — Les paroissiens de Langolen ont profité de la belle fête de Pâques pour affirmer, une fois de plus, leur vitalité religieuse. Ils sont venus nombreux assister à la réunion qui leur était annoncée en vue de former l'Union Catholique dans la paroisse.

M. Prigent, vicaire à Brïec, a bien voulu nous prêter le concours de sa parole ardente. En termes saisissants il a fait ressortir la situation d'infériorité dans laquelle, faute d'union, se trouvent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

souvent les catholiques, menacés dans leur foi. Il reconnait les efforts accomplis depuis de longues années. Il démontre que l'union seule peut assurer le triomphe.

Les membres du Comité paroissial ont été désignés immédiatement ; 90 adhésions ont été recueillies. Beaucoup d'autres viendront prochainement s'inscrire à l'Union. *Un témoin.*

Trégourez — Le même jour, après les vêpres, à Trégourez, le même conférencier exposa le but de l'Union Catholique devant 120 hommes, réunis dans la cour du presbytère. Séance tenante, l'Union Catholique a été fondée ; elle compte une cinquantaine d'adhérents et un Comité paroissial de 12 membres.

Gouesnou. — L'Union Catholique, fondée à Gouesnou le 26 Juin 1910, avec le concours de l'Union Catholique de Brest, a été réorganisée, le 17 Mars dernier, par le choix d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier et d'un comité de 13 membres. 45 membres assistaient à la réunion et ont promis de revenir chaque mois. C'est l'élite de la paroisse que l'on formera peu à peu à la connaissance plus approfondie de ses devoirs et de ses droits, dans les réunions mensuelles, qui seront de véritables réunions d'études.

Communiqué par M. le Directeur diocésain des Œuvres :

Trégarvan. — Le 31 Mars a été formé le Comité paroissial de l'Union Catholique. Il comprend 5 membres, et 12 autres ont donné leur adhésion.

Tréboul. — L'Union Catholique se compose de 150 membres. Le Comité paroissial, choisi par le clergé, a été acclamé dans une réunion générale.

Quimerc'h. — Le Comité paroissial s'est constitué, le 31 Mars, avec 10 membres. On prépare une réunion générale, pour constituer l'Union, après la Pâque. La cotisation annuelle a été fixée à 0 fr. 25.

Pouldergat. — Le 31 Mars, l'Union a été fondée avec 70 adhérents. Le Comité paroissial comprend 6 membres.

Plouvorn. — L'Union Catholique compte actuellement 614 membres qui ont tous versé leur cotisation.

Ploéven. — L'Union Catholique s'est fondée le 31 Mars, avec un Comité paroissial de 4 membres.

Scrignac. — Le dimanche des Rameaux, à l'issue de la grand' messe, 68 hommes des principaux centres de la paroisse sont venus au presbytère, presque tous sur invitation personnelle. Après une courte prière, on a procédé à la création du Comité paroissial composé de 12 membres. La date de la prochaine réunion fixée, la séance s'est terminée par la prière.

Plovan. — Le lundi 25 Mars, à l'issue de l'office, l'Union a groupé 36 adhérents qui ont versé leur cotisation immédiatement. Un discours très éloquent fut prononcé en breton par un cultivateur de la paroisse, M. Hervé Le Berre. Celui-ci fut acclamé comme président du Comité paroissial, composé de 7 membres.

Ile de Sein. — Dimanche 31 Mars, à l'issue des vêpres, les catholiques de l'Ile se sont assemblés dans la salle du patronage. Après la prière, M. le Recteur a commenté la lettre de Monseigneur l'Evêque sur l'Union Catholique et fait comprendre à ses auditeurs combien il est nécessaire de s'unir. 98 paroissiens donnent immédiatement leur adhésion. Le Comité paroissial est composé de 10 membres.

Chateaulin et Saint-Coulitz ont constitué l'Union Catholique. Le bureau du Comité paroissial de Châteaulin comprend 4 membres.

Dinéault. — Le Comité paroissial a été constitué, le dimanche 31 Mars, avec 15 membres. Il a mis à son ordre du jour la lutte contre l'alcoolisme et, comme œuvre religieuse, l'Adoration en union avec Montmartre. Chaque membre s'est chargé de recruter, dans son quartier, les adhérents de l'*Union*. En Juillet on possédera une salle pouvant contenir 150 personnes. Des conférenciers de talent se forment dans la paroisse. *(A suivre.)*

Chez les Bretons du Havre. — Le pardon de Saint-Yves a été célébré, comme les années précédentes, le lundi de Pâques, en l'église de Saint-Augustin. M. l'abbé Legentil, professeur à l'Externat Saint-Joseph du Havre, officiait.

Le pardon s'ouvrit par les petites vêpres de la Sainte Vierge, suivies de l'*Ave Maris Stella*, du *Magnificat* et de *Christenien da viken*. Après le chant de ce beau cantique breton, M. l'abbé Nicolas, le dévoué aumônier des Bretons, monta en chaire et, dans notre langue rude et belle, nous parla de saint Yves. L'éloquent sermon de M. l'abbé Nicolas réchauffa les cœurs de la nombreuse assistance, et c'est à pleins poumons que l'on chanta le cantique français à sainte Anne; puis M. l'abbé Tigé, prédicateur de la station, procéda au renouvellement des vœux du baptême.

M. l'abbé Hamel, curé de la paroisse, annonça, à la grande satisfaction de tous, que la procession allait se former dans l'ordre suivant : la croix paroissiale, les bretonnes en coiffes portant la statue de sainte Anne, les petits garçons, les petites filles, la bannière de la Sainte Vierge, les enfants de Marie, la statue de la Sainte Vierge, les membres de la confrérie du T. S. Sacrement, la statue de saint Yves, le drapeau breton et les hommes, le clergé. La procession parcourut le terrain paroissial, en chantant le *Credo* et le cantique à saint Yves.

La bénédiction du T. S. Sacrement clôtura ce pardon de saint Yves qui ne fut pas favorisé par le temps. C. B.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nantes. — **Retraite des Bretons.** — Comme les années précédentes, une retraite sera donnée, cette année, aux Bretons de langue bretonne, dans la chapelle de la Retraite, à l'occasion des Pâques.

Cette retraite commencera le deuxième dimanche après Pâques, à 3 heures de l'après-midi, par un sermon suivi du salut.

La clôture de la retraite aura lieu le troisième dimanche après Pâques.

Les exercices, donnés par un missionnaire breton, comprendront une instruction à 11 h. 1/2, et un sermon, le soir à 7 h. 1/2.

Les Bretons sont instamment priés d'assister en grand nombre aux exercices de cette retraite, et de profiter de la grâce de Dieu.

(Semaine religieuse de Nantes.)

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Au Vatican.** — Des bruits alarmants ont encore été répandus par certaines agences, et accueillis trop facilement par divers journaux, au sujet de la santé du Saint-Père. Rien n'en montre mieux la fausseté que les réceptions multipliées qui ont eu lieu au Vatican, toute la semaine de Pâques.

Le lundi 8 Avril, le Pape recevait 500 pèlerins hongrois, dans la salle du Consistoire. Toutes les antichambres étaient remplies de personnes admises à baiser l'anneau du Saint-Père.

Le mardi, encore de nombreuses audiences particulièrement celles des pèlerinages napolitains, des étudiants polonais et d'une centaines de jeunes filles appartenant à l'Institut normal de la rue Jacob, à Paris.

Le mercredi 10 Avril, dans la Salle du Trône, Mgr Baudrillart a présenté au Saint-Père une importante délégation de l'Institut catholique de Paris. Dans une brève et impressionnante allocution, il dit au Saint-Père les sentiments de fidélité de tous les membres du pèlerinage des étudiants de l'Institut, sentiments partagés par l'Institut tout entier. Le Président de l'*Association des étudiants catholiques* lut ensuite une adresse.

Le Saint-Père remercia d'abord gracieusement le Recteur de l'Institut catholique de Paris des paroles élevées par lesquelles il avait exprimé si parfaitement les sentiments de l'Institut tout entier, maîtres et élèves, envers le Saint-Siège. S'adressant ensuite spécialement aux jeunes gens et répondant au président de l'*Association,* le Souverain Pontife tira, à leur intention, des leçons des paroles par lesquelles saint Jean loue les jeunes gens de leur vertu et d'avoir vaincu l'ennemi.

Après les étudiants, le Pape reçut de nombreux groupes, où l'on remarquait 150 Français, parmi lesquels se trouvaient plusieurs anciens élèves de l'École Polytechnique.

Le pèlerinage des petits communiants de France. — C'est l'œuvre de Notre-Dame de Salut, on le sait, qui a eu la pensée pieuse d'envoyer une délégation de jeunes enfants pour remercier le Saint-Père du Décret sur la Première Communion.

Les « petits communiants », au nombre de 450 environ, venus par trains spéciaux de Paris et de Nîmes, sont arrivés à Rome le mercredi soir 10 Avril. Les jours suivants, ils ont eu des cérémonies belles et touchantes dans diverses églises, notamment à Sainte-Marie Majeure où le cardinal V. Vannutelli a célébré la messe à l'autel papal, par privilége du Saint-Père, qui avait aussi extraordinairement concédé l'exposition des reliques de la Crèche.

Dimanche matin, le pèlerinage des petits communiants de France a été reçu solennellement par le Pape, dans la chapelle Sixtine. Après une allocution du cardinal Vannutelli présentant les jeunes pèlerins, un enfant de Paris a lu un compliment et offert au Souverain Pontife un album avec les signatures de 140.000 enfants français venant de faire leur première communion. Ensuite, tous les garçons et fillettes ont défilé devant Sa Sainteté en baisant sa main et recevant une médaille commémorative.

Pie X leur a adressé ensuite un discours en français, les remerciant de la consolation qu'ils lui procurent et leur expliquant l'importance et la signification du Sacrement de l'Eucharistie. Il leur a recommandé, comme fruit de leur visite au Pape, de *prendre la résolution et de promettre solennellement de fréquenter encore longtemps le catéchisme,* puis de *s'approcher fréquemment, s'ils ne peuvent le faire tous les jours, de la Table eucharistique....* Il termina en accordant la bénédiction apostolique aux assistants, à leurs jeunes compagnons de France, à leurs pères, mères et à tous leurs parents.

A cette cérémonie on remarquait plusieurs évêques français : NN. SS. de Toulouse, Moulins, Meaux, Châlons, Montauban et Annecy.

Mgr Gieure, évêque de Bayonne, et Mgr Gibier, évêque de Versailles, viennent d'arriver à Rome.

Rennes. — **Congrès de l'Union Catholique.** — Le 21 Mars, S. G. Mgr Dubourg, métropolitain de Bretagne, présidait les « manœuvres de cadres » de l'Union des Catholiques de son diocèse, qu'il fondait il y a deux ans à pareille époque.

Depuis sa création, l'Union s'est développée rapidement, et, aujourd'hui, c'est vingt mille catholiques qui sont groupés autour de leur archevêque.

En ouvrant la réunion, Mgr Dubourg a précisé le terrain de l'Union dans un beau discours. Au cours des différentes séances, des rapporteurs traitèrent avec compétence les questions à l'ordre du jour : l'organisation des catholiques dans un canton, le rôle du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

délégué cantonal, les écoles libres, la neutralité et la répartition proportionnelle, la situation légale des églises, leur entretien, l'Union des Catholiques et les œuvres sociales, les relations étroites qui doivent exister entre l'Union et le Secrétariat Social (de Rennes), la presse, l'assistance mutuelle qui doit régner entre tous les membres de l'Union.

Après chaque rapport, une discussion s'engagea, vive et courtoise, dirigée par Monseigneur avec une remarquable compétence et une douce autorité.

Cette assemblée de catholiques militants, formée pour ainsi dire de l'état-major catholique d'Ille-et-Vilaine, d'une véritable élite, réunissait 600 délégués. Consacrée à un travail très fécond, orientée vers l'action, elle laisse l'impression nette que, depuis deux ans, il y a eu déjà de bonne besogne accomplie ; que, maintenant, il existe une organisation solide entre les catholiques du diocèse ; et qu'enfin, légitimé par ces progrès et garanti par cette union, l'espoir est permis de victoires prochaines. Les catholiques apprennent à faire respecter leurs droits violés ; ils se forment et s'entraînent à la revanche qui, non sans rudes combats mais à coup sûr, leur fera recouvrer les libertés perdues.

BIBLIOGRAPHIE

Le Mois de Marie, par Mgr DADOLLE. 1 volume in-8° couronne de près de 300 pages, avec portrait. Prix : **3 fr. 50.** (Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, éditeurs, 90, rue Bonaparte — Paris.)

Le nom seul de l'auteur de ce nouveau *Mois de Marie* suffirait à le recommander à l'attention du public.

Ceux qui en ont lu les bonnes pages le déclarent : « de tout premier ordre », et certains ont même dit : « hors pair ».

Mois de Marie de Saint-Vincent de Paul, par l'Abbé FONTAINE, Curé de N.-D.-Auxiliatrice de Clichy. Joli volume illustré de 150 pages avec une histoire pour chaque jour. Un franc, franco. — *En vente chez l'auteur :* 6, rue d'Alsace à Clichy. Au profit de l'agrandissement de la nouvelle Paroisse de N.-D. Auxiliatrice de Clichy.

Mois de Marie de saint François de Sales, pages choisies du saint Docteur, par l'Abbé DE THOMAS DE SAINT-LAURENT, licencié ès lettres, docteur en théologie. — Un volume in-16 de 184 pages, 1 fr. 20, franco 1 fr. 35. — Librairie du Sacré-Cœur, 6, place Bellecour, Lyon.

Ce nouveau *Mois de Marie* se recommande par l'onction de sa piété et par son charme littéraire.

A Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché peu actif. Notre 3 °/₀ termine à 92,85. Les Fonds Russes sont fermes. Il en est de même des banques. La Société Générale, le Comptoir d'Escompte et le Crédit Lyonnais, dont les récentes assemblées viennent de souligner une fois de plus l'excellente situation, voient leurs titres en faveur auprès des capitaux de placement. L'action Industrielle Foncière est recherchée à 592. Les obligations 4 °/₀ et 4 1/2 sont de même demandées à 467,50 et 495. On trouve les Pétroles du Wyoming à 112 l'action de préférence et à 51 fr. l'action ordinaire. Les actions de

l'Union des Pétroles d'Oklahoma sont admises à la cote à terme depuis le 11 Avril. Rappelons que ces titres reçoivent un dividende cumulatif de 7 fr., dont le prochain coupon semestriel de 3 fr. 50 sera payé en Juillet prochain. Les bénéfices du dernier exercice qui n'a duré que sept mois dépassaient de beaucoup les sommes nécessaires au paiement de ce dividende. Bonne tenue de la Forestière Sangha Oubanghui aux environs de 275. On vient d'introduire sur le marché en banque à terme et au comptant, les actions de la Kuala Lumpur, qui ont fait 185 et 186 fr. Cotée depuis plusieurs années sur le marché de Londres, cette compagnie compte parmi les meilleures et les plus anciennes entreprises productrices de caoutchouc. A signaler de même l'introduction des actions des Usines Mécaniques et Dépôts Pétrolifères G. Vlasselitza, société au capital de 6.500.000 fr. en 65.000 actions de 100 fr. Cette entreprise a réalisé en 1911 un bénéfice de 820.406 fr. 98, et a pu distribuer un dividende de 8 fr. par action, tout en portant 250.000 fr. aux amortissements et réserves.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 400 MILLIONS

Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 29 Mars 1912

Les actionnaires de la Société Générale se sont réunis en Assemblée générale ordinaire, le vendredi 29 Mars.

Le rapport du Conseil débute en indiquant les statistiques des principaux comptes qui marquent la continuité des progrès réalisés par la Société Générale.

Ce développement des services oblige le Conseil à remédier à l'insuffisance des locaux destinés à les recevoir. Les travaux de la succursale de l'Opéra ont été extrêmement étendus et ont demandé beaucoup de temps ; le Conseil compte sur l'ouverture de cette succursale dans le cours de 1912. Le conseil espère également pouvoir, au cours de 1913, commencer à utiliser une partie tout au moins des constructions commencées sur les anciens terrains de la Compagnie des Omnibus. Les dépenses d'installations de toute nature acquittées pendant l'exercice ont été intégralement amorties. Pour les constructions nouvelles, une provision spéciale de 1.500.000 francs a été constituée qui viendra fortifier la Réserve Immobilière.

La Société Générale compte maintenant 926 guichets contre 838 l'année précédente.

Au cours de l'exercice, la Société Générale a prêté son concours à de nombreuses opérations d'émission et de placement dont le rapport donne l'énumération.

La Caisse de Prévoyance possède un avoir de près de 15 millions. Une allocation égale à 5 0/0 des appointements lui a été attribuée par le Conseil. Le Conseil a également renouvelé l'allocation destinée à compenser les surcharges résultant de l'enchérissement des conditions générales de la vie. Les chefs de famille reçoivent une allocation indépendante du traitement, qui s'accroît avec le nombre des enfants. Les sentiments d'affection réciproques qui unissent tous les agents ont fait cruellement ressentir l'attentat qui a failli coûter la vie au garçon Caby. Il est, heureusement maintenant, en pleine convalescence.

Les Sociétés dont le fonctionnement intéresse particulièrement la Société Générale sont en bonne situation. Le rapport signale la création de la Société Générale de l'Afrique du Nord qui exerce son action jusqu'à présent en Tunisie.

D'autres préoccupations ayant absorbé l'attention des pouvoirs publics au Pérou, le règlement des créances françaises a encore été ajourné. Par suite, le mandat de la Banque de Paris venu à expiration et momentanément sans objet n'a pas été prorogé. Quant au Port du Callao, son exploitation a donné

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des résultats qui marquent encore un progrès sur les recettes de l'exercice le plus favorisé.

Les bénéfices nets de la Société Générale ont été de 18.417.568 fr. 72 c.;

Le Conseil a proposé de fixer la répartition à 18 fr. 25 c. nets par action, sur lesquels 6 fr. 25 c. ont été déjà payés aux actionnaires, à titre d'acompte, le 1er Octobre 1911 et de reporter à nouveau 390.419 fr. 74 c.

Le Conseil termine son rapport en proposant la nomination comme Administrateur, en remplacement de M Brodin, décédé, de M. Crozier, ancien ambassadeur; en demandant le renouvellement des pouvoirs de MM. Defontaine et de Sessevalle, administrateurs sortants, et en exprimant les sentiments d'horreur et d'indignation qu'il a éprouvés en recevant la nouvelle de l'attentat de Chantilly. Il salue les victimes et envoie à leurs familles l'expression de sa profonde compassion.

Le rapport des censeurs-commissaires relève les augmentations des principaux comptes et s'associe aux propositions du Conseil d'administration pour la répartition du solde bénéficiaire et l'approbation des comptes.

L'Assemblée a approuvé les comptes de l'exercice 1911 et a fixé le dividende total à 19',010 brut, soit 18',25, déduction faite de l'impôt de 4 0/0 sur le revenu.

Elle a nommé administrateur M. Crozier, ancien Ambassadeur; elle a réélu administrateurs pour cinq ans MM. Defontaine et de Sessevalle, et censeur pour trois ans M. Cornélis de Witt. Elle a enfin nommé commissaires pour l'exercice 1912, MM. Lavallée, Thirria et Cornélis de Witt.

L'Assemblée générale extraordinaire s'est tenue à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire.

Dans le rapport présenté aux actionnaires, le Conseil demande l'autorisation de porter le capital nominal de la Société de 400 à 500 millions de francs par la création de 200.000 actions nouvelles, en laissant au Conseil le soin de réaliser cette opération à l'époque et aux conditions qu'il jugera convenables. Le Conseil propose également diverses modifications des statuts de la Société, qui ne touchent pas à leurs dispositions essentielles

Toutes les propositions du Conseil ont été votées par l'Assemblée.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François**
chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

Maison BOSSARD-BONNEL, de Rennes,
Harm. Alexandre, Christophe, Richard, Rodolphe, etc....
Harm. Américains. Vente, échange, location. Instrum^ts et musiques p^r patronages.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
—« *Fondée en 1858* »—
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 26 Avril 1912. N° 17.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Délimitation de paroisses ; Nominations ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Le culte de saint Joseph ; Le Mois de Marie.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; N.-D. du Folgoat ; Deuxième Pèlerinage d'Hommes à Montmartre ; Nizon ; Nécrologie ; L'Œuvre de la Propagation de la Foi en 1911 ; L'Union Catholique diocésaine ; La R. P. scolaire au Conseil général ; Les Emigrants ; Pour les marins ; Bibliographie bretonne.

IV. — Chronique générale : Rome ; Terrible catastrophe ; Avant les élections municipales ; Belle parole d'un savant.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Avril. — 3e Dimanche après Pâques. SOLENNITÉ DE SAINT JOSEPH, PATRON DE L'EGLISE UNIVERSELLE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 29. — S. Pierre, Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 30. — Ste Catherine de Sienne, Vierge. Double. Blanc.

Mercredi 1er Mai. — S. PHILIPPE ET S. JACQUES, APÔTRES. Double de 2e classe. Rouge.

Jeudi 2. — S. Athanase, Evêque, Docteur. Double. Blanc.

Vendredi, 3. — INVENTION DE LA SAINTE CROIX, Double de 2e classe. Rouge.

Samedi, 4. — Ste Monique, Veuve. Double. Blanc.

Dimanche, 5. — 4e Dimanche après Pâques. TRANSLATION DES RELIQUES DE S. CORENTIN ET DE S. POL.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Bannalec.	du 25 au 31 Avril.
Tourc'h	du 1er au 2 Mai.
Guilers-Brest	du 3 au 5 —

Archives diocésaines d Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Délimitation de paroisses. — En vertu de Nos pouvoirs ordinaires de juridiction épiscopale, après avoir procédé aux enquêtes prescrites et rempli les conditions exigées par le droit canonique, Nous avons, par ordonnance du 17 Avril 1912, décrété l'annexion à la paroisse de Lanhouarneau des territoires de la section dite de Trofagan détachés de la paroisse de Plounévez-Lochrist.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

II. Nominations. — Par décision épiscopale du 17 Avril, ont été nommés :

Curé-doyen de Plouigneau, M. Laviec, recteur de Bénodet ;

Recteur de Bénodet, M. Tanguy, vicaire à Collorec ;

Vicaire à Collorec, M. Le Gall, vicaire à Garlan ;

Vicaire à Garlan, M. Hénaff, vicaire à Pouldergat ;

Vicaire à Pouldergat, M. Arzel, vicaire à Port-Launay ;

Vicaire à Port-Launay, M. Guéguen (Jean-Marie), ancien professeur à l'école Saint-Yves, à Quimper.

III. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Avril.	*Matin.*	*Soir.*
Lundi 29	Bénodet.....	Gouesnac'h.
Mardi 30	Fouesnant.....	Clohars. — Pleuven.
Mai.		
Mercredi 1er	Saint-Evarzec	La Forêt-Fouesnant.
Jeudi 2.....	.....	Trégunc.
Vendredi 3	Lanriec.	

Le jeudi 2 Mai, Monseigneur bénira solennellement la première pierre de la nouvelle église de Concarneau. Il sera accompagné, dans cette partie de sa tournée pastorale, par M. le vicaire général Gadon.

PARTIE NON OFFICIELLE

Le culte de saint Joseph.

La dévotion à saint Joseph revêt, au bruit des commotions sociales, un caractère frappant d'actualité. Il ne nous apparaît plus seulement comme le bon saint qu'invoquent avec confiance les âmes dévotes. Le fidèle gardien de Jésus, le digne époux de la Mère de Dieu, le protecteur spécial de l'Eglise semble vouloir, en ces jours de crise, nous rappeler d'autres titres d'une plus actuelle et plus pressante éloquence.

Saint Joseph, c'est le pauvre dont la misère couronnée de Dieu crie aux riches : « Dépouillez-vous. Car Jésus aime surtout les faibles et les pauvres. Il maudit les richesses et rejette les superbes. Vivez de peu et jetez dans le sein des malheureux le superflu de vos trésors. C'est un poids trop lourd pour monter au ciel. »

Austère et grave, ayant reçu en partage les privations et les souffrances, il se dresse au milieu des réjouissances profanes, pour reprocher aux amis du monde leurs fêtes prolongées et leurs divertissements sans fin. « Plus de jeûne, plus d'abstinence ! que dis-je, plus de réserve ni de sobriété ! Comment donc arriverez-vous au ciel sans pénitence ? »

Et s'il prêche aux heureux du siècle la modération, le renoncement, la charité, sa voix ne parle pas moins éloquemment aux infortunés, aux souffrants et aux méprisés d'ici-bas.

N'a-t-il pas travaillé tout le long du jour comme un infatigable ouvrier ? N'a-t-il pas connu les angoisses de la pauvreté et les incertitudes de l'avenir ? N'a-t-il pas vu souffrir auprès de lui ceux qui lui tenaient le plus chèrement au cœur ? S'est-il plaint de son humble condition ? A-t-il murmuré de sa misère ? A-t-il trouvé trop lourdes ses fatigues ?

Il a passé soumis et résigné, de l'étable de Bethléem à l'exil de l'Egypte, et des tristesses de l'émigration au dénûment obscur dans sa patrie. César a ordonné qu'il vienne, il est venu ; Hérode a dit : Qu'il s'en aille, et il est parti. C'est que, sous la voix des puissants du monde, il entendait la parole de la Providence qui le conduisait par son ange au bonheur de vivre avec Jésus, à la gloire et à la félicité du ciel. Il regardait par delà cette courte vie et voyait déjà resplendir derrière les tristes horizons d'ici-bas la vision splendide du Paradis. Sa conscience lui commandait d'être heureux, sa vertu suffisait à ses désirs. Qu'importe après cela d'être ignoré et méprisé ? Il n'a pas eu la satisfaction de voir Jésus se manifester au monde, il n'a pas été témoin de ses triomphes sur terre, mais il est associé à sa gloire dans le ciel.

La glorification de saint Joseph offre à tous une leçon. Mais elle est pour les pauvres et les travailleurs le meilleur encouragement, la plus sûre consolation et le plus doux espoir...

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Le Mois de Marie

Les exercices du Mois de Marie vont commencer dans toutes les paroisses du diocèse. Ils seront suivis, nous en avons la conviction, avec plus d'assiduité et de ferveur que jamais ; car tous comprennent la nécessité de plus en plus urgente où nous sommes d'implorer le secours de Dieu et la protection de notre Mère du Ciel. Pendant ce mois qui lui est consacré, prions-la avec confiance, pour nous-mêmes, pour les nôtres, pour les pécheurs, pour ceux qui souffrent, pour la France, pour notre diocèse et pour l'Eglise tout entière...

Nous rappelons de nouveau les indulgences attachées à la dévotion du Mois de Marie :

1° *Trois cents jours*, chaque jour du mois, pour tous les fidèles qui honorent la T. Sainte Vierge, en public ou en particulier, par des prières ou autres actes de piété ; 2° *Indulgence plénière* une fois dans le mois, au jour de leur choix (qui peut être même le 1er Juin) où, vraiment repentants, confessés et communiés, ils prieront aux intentions du Souverain Pontife. (Pie VII, 21 Mars 1815, 18 Juin 1822 ; Pie IX, 8 Août 1859.)

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — L'Eglise et la France. L'Union des Catholiques et les élections municipales.

II. — La Visite pastorale. Les Communions d'enfants et les Confirmations.

III. — Missions. — PLOUIGNEAU, du *17 Avril au 5 Mai*. Président, la 3e semaine, M. Le Gall, curé-doyen de Taulé ;

— QUÉMÉNEVEN, du *21 Avril au 5 Mai*. Président, la 2e semaine, M. le chanoine Poulhazan, curé-doyen de Briec.

— TRÉFLEZ, du *28 Avril au 12 Mai*. Président, la 1re semaine, M. Masson, ancien aumônier.

IV. — Retraites. — QUIMPER et LESNEVEN, retraites bretonnes pour les femmes, du *5 au 11 Mai*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Mardi 30 Avril*, à *8 heures* du soir, Ouverture du **Mois de Marie.**

Tous les jours de Mai, à la même heure, réunion : récitation du chapelet ; le *dimanche* et le *jeudi*, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement ; les autres jours, lecture, chant de cantiques.

— Eglise de Saint-Mathieu. — L'ouverture du **Mois de Marie** se fera *mardi 30 Avril*, à *8 heures* du soir. Pendant le mois, la réunion aura lieu à la même heure, sauf le dimanche où elle suit immédiatement les vêpres. Bénédiction du T. Saint-Sacrement, le *dimanche*, le *mercredi* et le *vendredi*. Tous les mercredis, instruction ; les autres jours, lecture.

— Eglise de N. D. de Loc-Maria. — *Mardi 30 Avril*, à *8 heures* du soir, ouverture du **Mois de Marie.** Sermon ; chants ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Pendant tout le mois de mois de Mai, la réunion aura lieu à *8 heures* du soir, excepté le dimanche où elle se fera aussitôt après les vêpres, qui sont chantées à *2 heures*. Le *dimanche*, instruction : les autres jours, récitation du chapelet ; lecture ; Prière spéciale à Notre-Dame de Loc-Maria (40 jours d'indulgences). Bénédiction du T. Saint-Sacrement, le *dimanche*, le *mercredi* et le *vendredi*.

N.-D. du Folgoat. — **Pèlerinage du 28 Avril.** — Le pèlerinage de la Ligue Patriotique des Françaises au sanctuaire de N.-D. du Folgoat sera présidé par M. le chanoine Cogneau, vicaire général.

A 10 heures, grand'messe ; sermon breton par M. Talabardon, curé de Plouguerneau. A 2 h. 1/2, vêpres ; sermon français par M. le Vicaire général.

Deuxième Pèlerinage d'Hommes à Montmartre. — Comme nous l'avons annoncé, le Pèlerinage partira de Brest — et de Quimper s'il y a lieu —, le lundi de la Trinité, 3 Juin. Dès l'arrivée, Heure Sainte et messe chantée à Montmartre. Cent cinquante adorateurs (les premiers inscrits) seront admis à passer le reste de la nuit devant le T. S.-Sacrement exposé, en se relayant ; des couchettes seront mises à leur disposition dans les locaux de la Basilique. Les autres pèlerins seront conduits à l'hôtel, en voiture.

Le mardi 4 Juin, conférence générale sur l'Œuvre des Hommes du Sacré-Cœur, et messe du pèlerinage, à 8 h. 1/2. Visite à N.-D. des Victoires, à 10 heures. Déjeûner, et promenade dans Paris. Clôture du pèlerinage, par la procession du T. S.-Sacrement, à Montmartre, à 6 heures. Coucher à l'hôtel.

Le mercredi 5, départ de Paris vers 5 heures du matin, pour permettre à tous les pèlerins de rentrer chez eux le soir par les différentes lignes du Finistère.

Le prix des places comprend : le train aller et retour, les voitures dans Paris, les trois grands repas et un petit déjeûner à Paris, tous les pourboires tant aux hôtels qu'aux voitures. Prix, 3me classe : 44 fr. pour les adorateurs (150 premiers inscrits) ; 47 fr. pour les autres. Seconde classe : 70 fr. 20 et 75 fr. 20. Première classe : 96 fr. 80 et 101 fr. 80.

Si un assez grand nombre de pèlerins en manifestent le désir, il pourra être demandé un wagon-buffet ou un wagon-restaurant. Le repas, tout compris, coûtera de 4 à 5 fr. Prière de spécifier, en s'inscrivant, si l'on désire ce supplément ; mais ne pas envoyer le prix de ce repas, qui sera versé, le cas échéant, aux employés eux-mêmes.

Adresser dès aujourd'hui les demandes à M. Grall, curé de Ploudalmézeau. Le registre des inscriptions sera clos le 20 Mai.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nizon. — **Avis de service anniversaire.** — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Ollivier, clerc minoré, sera célébré à Nizon, lundi 29 Avril, à 10 heures..

Nécrologie. — Nous apprenons avec regret la mort du R. P. Quéméré (Yves-Marie), de la Congrégation des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), décédé à Galula (Afrique méridionale) à l'âge de 27 ans, après quelques mois seulement de mission.

Le R. P. Quéméré, né à Tourc'h, avait fait ses études au Petit-Séminaire de Pont-Croix et passé deux ans au Grand-Séminaire de Quimper. Ordonné prêtre, il était venu célébrer sa première grand'messe dans sa paroisse natale, au mois de Juillet dernier. Le 12 Août suivant, il s'embarqua à Marseille pour la mission du Tanganika où il vient de mourir si prématurément. Nous le recommandons aux prières de nos lecteurs, particulièrement de ceux qui ont été ses condisciples et ses amis.

R. I. P.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi en 1911. — Le numéro de Mai des *Annales de la Propagation de la Foi*, dont nous avons reçu communication, publie le compte rendu de l'Œuvre pour l'exercice 1911. Il commence par ces lignes très consolantes et très encourageantes : « En 1910, les recettes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi s'étaient élevées à 6 986.678 fr. 05, avec une augmentation de 275.216 fr. 21 sur celles de l'année précédente. Nous sommes heureux d'annoncer qu'en 1911 elles ont été de 7.274 226 fr. 59. C'est donc une somme de 287 548 fr. 54 à inscrire en plus dans le budget annuel de l'apostolat. C'est la plus forte offrande que nous recueillons depuis la fondation de l'Œuvre ; pour la seconde fois, les recettes dépassent 7 millions. En 1890, lorsque, à l'occasion de son jubilé, Sa Sainteté Léon XIII avait, dans son encyclique, recommandé au monde catholique l'Œuvre de la Propagation de la Foi, nous avions atteint ce chiffre encourageant ; mais nous sommes aujourd'hui en avance de près de 200.000 francs.

» Un tel résultat montre que, si l'Eglise est toujours grande par le zèle de ses apôtres, elle sait inspirer à ses fidèles une générosité que les épreuves, que les mille créations nouvelles et nécessaires de la charité ne sauraient affaiblir. Aussi remercions-nous de tout cœur ceux dont le zèle infassable a contribué à agrandir l'œuvre de Dieu : directeurs diocésains et paroissiaux, chefs de dizaines, dévouements obscurs et cachés, tous ont droit à notre reconnaissance. »

Tandis que l'an dernier, 10 diocèses seulement avaient offert à l'Œuvre une contribution dépassant 100.000 francs, cette année 12 diocèses ont franchi cette étape glorieuse :

1. New-York. . .	547.315'30	7. Nantes. . . .	153.828'40
2. Lyon	481.137 20	8. Cambrai. . .	148.696 55
3. Metz.	222.244 73	9. Trèves. . . .	136.188 45
4. Boston	175.817 75	10. Quimper. . .	131.241 20
5. Strasbourg . .	170.705 50	11. Paris.	120.837 30
6. Saint-Brieuc. .	165.253 » »	12. Cologne . . .	114.596 24

Vient ensuite l'archidiocèse de Rennes, avec une recette de 98.838 fr. 55.

Bien que le premier rang appartienne — pour la seconde fois — à un diocèse d'Amérique, la France tient dignement sa place dans le livre d'or de l'apostolat, maintenant à peu près son chiffre d'aumônes qui dépasse 3.000 000. La Bretagne aussi, nous sommes heureux de le faire remarquer, reste toujours fidèle à sa renommée : les cinq diocèses réunis ont donné 585.474 fr., soit la douzième partie de la recette totale, plus du sixième des recettes de la France entière.

Pour notre diocèse, la somme des aumônes recueillies est inférieure de 1.175 fr. 05 à celui du précédent exercice. Cette diminution, comme on le verra au compte rendu annuel, provient principalement du chiffre moindre des dons particuliers et aussi de quelques retards dans l'envoi des fonds au Secrétariat de l'Evêché..... Le compte détaillé par paroisses, avec le tableau de celles qui ont donné la plus forte moyenne, est actuellement à l'impression et sera envoyé, comme d'habitude, avec les *Annales* de Mai.

En donnant son approbation à ce compte rendu, Mgr l'Evêque a bien voulu y ajouter le *visa* nécessaire pour que les prêtres chargés de l'Œuvre puissent jouir des privilèges concédés aux bienfaiteurs ecclésiastiques.

N. B. — Le 3 Mai, fête de l'Invention de la Sainte Croix, anniversaire de la fondation de l'Œuvre, les prêtres peuvent ajouter, à la messe, l'oraison pour la Propagation de la Foi ; indulgence plénière pour les associés.

L'Union catholique diocésaine.

Lanneufret. — Le dimanche 14 Avril a été un jour bien employé, à Lanneufret : M. F. Le Louët y a installé l'Œuvre de Montmartre et établi l'Union Catholique.

La matinée fut consacrée à l'Œuvre de Montmartre, avec l'adoration mensuelle qui a été fixée au deuxième dimanche du mois, et se fera une heure avant les vêpres. Tous les hommes de la paroisse, sans exception, se sont engagés à faire ainsi, chaque mois, une faction d'honneur devant la Sainte Hostie.

Après les vêpres, M. Le Louët fit, aux hommes seuls, une conférence sur l'Union Catholique demandée par Mgr l'Evêque. Tous les assistants, au nombre de cinquante, dont le Maire et l'Adjoint ont donné leur adhésion, après quoi M. le Recteur a nommé les six membres du Comité paroissial qui ont été unanimement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Guilers. — Le dimanche 14 Avril, M. l'abbé Madec réunissait à Guilers, dans la nouvelle salle du Patronage Vianney, un auditoire de 150 hommes, pour les entretenir de la nécessité et de la force des « Unions Catholiques ».

L'éloge du conférencier n'est plus à faire, et s'il fallait l'entreprendre, on devrait redire ici toutes les acclamations et tous les applaudissements qui hâchaient chacune de ses phrases. Il faudrait, surtout, avoir surpris au cinématographe les poings qui se crispaient, et les bras qui se tendaient vers un ennemi rendu comme visible et présent par le puissant talent d'évocation de l'orateur. Tout le monde — ou peu s'en faut — était, je le crois, convaincu, en entrant, mais en sortant tout le monde était électrisé. Aussi le nombre des adhésions à « l'Union Catholique » — fondée à Guilers il y a quelques mois — s'est-il encore accru.

M. Madec commença par faire comprendre la nécessité de s'unir. D'abord, l'Union est voulue par le Pape, par les Evêques. De plus, elle est exigée par l'état même des choses. On nous opprime, il faut s'unir pour résister. Ce qu'un seul ne peut empêcher, tous ensemble peuvent le faire. Et le grand rouleau qui passe sur le chemin ne pourrait rien, si toutes les pierres se redressaient et se serraient l'une contre l'autre pour lui barrer la route.

L'union des Catholiques se fait en dehors de tout terrain politique, pour défendre nos libertés et revendiquer nos droits nécessaires, méconnus et violés par une législation sectaire.

... Nous voulons que les églises soient conservées au culte ; qu'elles soient réparées quand le besoin s'en fait sentir, et qu'il ne dépende pas de la mauvaise volonté d'un conseil municipal de l'empêcher. Nous voulons que les pères de famille puissent faire élever leurs enfants là où ils le désirent ; car leurs enfants sont à eux, non à l'Etat, qui en aurait trop, a dit M. Clémenceau, pour être un bon père, si on lui donnait tous les enfants de France. Nous voulons que les Catholiques, payant les impôts comme tous, puissent profiter, comme tous, des secours attribués aux enfants indigents. Nous voulons la Répartition Proportionnelle des secours entre toutes les écoles sans distinction. La Justice la réclame ; nous la réclamons au nom de la Justice...

Le tout, agrémenté de comparaisons frappantes, souleva l'enthousiasme de l'auditoire, qui ratifia, est-il besoin de le dire, et par acclamation, les remerciements que M. le Recteur ne manqua pas d'adresser du fond du cœur au dévoué conférencier.

Un auditeur.

Saint-Servais. — Dimanche 21 Avril, après vêpres, a été établie, à Saint-Servais, l'Union Catholique. 180 hommes assistaient à la belle conférence que leur a donnée M. Thomas, aumônier du Lycée de Brest.

Pendant trois quarts d'heure environ, l'orateur si connu et si justement apprécié a tenu sous le charme de sa parole vive et éloquente son auditoire, qui aurait désiré l'écouter pendant trois autres quarts d'heure.

Dès à présent, 80 membres ont adhéré à l'Union Catholique, et plusieurs autres, empêchés le jour de la réunion, y donneront leur adhésion incessamment. Le Comité paroissial est composé de sept membres qui ont été acclamés, séance tenante. •••

Loperhet. — La réunion constitutive de l'Union Catholique, à Loperhet, a eu lieu le Lundi de Pâques, après la grand'messe. Elle comptait 200 hommes, dont un bon nombre de Dirinon, venus, ont-ils dit, par sympathie entendre la conférence. Les autres comprenaient les catholiques les plus déterminés de la paroisse, et aussi, il faut l'avouer, les anticléricaux les plus avérés. Tous se sont également bien tenus et ont écouté, pendant une demi-heure, la conférence de M. le Recteur sur le but et l'utilité de l'Union Catholique. La moitié des assistants a ensuite adhéré à l'Union et, depuis, d'autres adhésions ont été reçues.

Communiqué par M. le Directeur diocésain des Œuvres :

Ile d'Ouessant. — L'Union Catholique a été longuement préparée par une suite d'instructions aux messes paroissiales. Mais on a attendu, pour une réunion générale, que le feu des luttes électorales se fût éteint. Le 24 Mars, 140 adhérents se sont groupés dans le local de l'école libre, et ont choisi les quatorze membres du Comité paroissial : les deux noms de M. le Maire et de M. le chanoine Janvier ont été acclamés. Le 31 Mars, première réunion du Comité, qui a mis en tête de son ordre du jour l'étude du Tiers-Ordre.

Saint-Rivoal. — A la suite d'une conférence de M. Montfort, vicaire à Pleyben, vingt-cinq adhérents ont constitué l'Union Catholique. Le Comité paroissial se compose de 5 membres.

Ploujean. — Le Comité paroissial comprend 15 membres, qui se sont concertés pour organiser le recrutement des adhérents pour l'Union Catholique.

Plouégat-Moysan. — 40 adhérents se sont réunis pour entendre une conférence de M. Penndu, curé-doyen de Plouigneau. L'objet proposé à la sollicitude du Comité paroissial a été la sanctification du dimanche, surtout à l'époque de la moisson.

Motreff. — 50 adhésions à l'Union Catholique. Comité paroissial de 5 membres.

Lanvéoc. — Le Comité paroissial, composé de 10 membres, prépare une assemblée générale pour fonder l'Union Catholique. Cette assemblée suivra immédiatement la Mission qui va se donner dans la paroisse.

Beuzec-Cap-Sizun. — La constitution de l'Union Catholique a été préparée par un beau discours de M. Corre, recteur d'Audierne, adressé à un auditoire de 250 hommes. Huit jours après, nouvelle réunion sur convocations personnelles. 72 paroissiens ont donné leur adhésion. Le Comité paroissial compte 3 hommes de chaque quartier, soit 12 membres.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Douarnenez. — Le Comité paroissial, constitué avec 14 membres, a eu sa première réunion le Jeudi-Saint. Le dimanche de Pâques, splendide réunion, dans la salle du Patronage. Après les explications données par M. le Curé sur l'Union Catholique, le prédicateur du Carême a fait une superbe conférence sur la nécessité de cette œuvre ; 400 adhésions ont été recueillies, séance tenante. Il faudra ajouter à ce nombre celles des marins qui sont absents en ce moment.

Trégunc. — L'Union, fondée le 25 Février avec 75 adhérents et un Comité paroissial de 10 membres, convoqua et réunit le 24 Mars, 400 hommes pour entendre et pour applaudir M. Piriou, vicaire à Saint-Corentin. Revendiquer tous les droits des Catholiques et les faire triompher, faire naître et prospérer toutes les œuvres utiles et urgentes, apprendre aux catholiques à s'unir pour conquérir des libertés au moins égales à celles qu'ils possèdent en Amérique et dans plusieurs nations protestantes, tels sont le but et le programme de l'Union Catholique.

La causerie si pratique du conférencier parut trop courte à son auditoire charmé, et tous s'inscrivirent parmi les adhérents. La prière termina cette belle réunion qui portera des fruits.

Trébabu. — Dans une réunion du 25 Février, 61 adhérents avaient formé le premier noyau de l'Union Catholique, et un Comité paroissial était venu compléter l'organisation. Ce Comité s'est réuni le 31 Mars, pour étudier les moyens de grouper les jeunes gens. Il sera possible d'y avoir une section de domestiques de ferme à greffer sur un syndicat rural.

Elliant. — M. le Curé a réuni, après les vêpres du Dimanche de Pâques, un grand nombre de ses paroissiens pour leur proposer la constitution de l'Union Catholique. La plupart ont donné leur adhésion et, séance tenante, on a choisi les membres du Comité paroissial.

Landudal. — M. Prigent, vicaire à Briec, fit, le Lundi de Pâques, 8 Avril, une conférence en cette paroisse pour y fonder l'Union Catholique. 63 adhésions furent recueillies, et le Comité paroissial fut nommé à la fin de la réunion.

Guissény. — Le Mardi de Pâques, M. le chanoine Uguen, supérieur du Collège Saint-Vincent, présida une belle réunion de 292 hommes, leur fit une conférence sur la nécessité et les bienfaits d'une Union Catholique, et tous s'inscrivirent comme adhérents. Un Comité paroissial de 17 membres fut choisi, représentant les différents quartiers de la paroisse. *(A suivre.)*

La R. P. scolaire au Conseil général. — A la dernière session du Conseil général du Finistère, M. Villiers a posé à M. le Préfet une question au sujet des secours en nature aux élèves indigents fréquentant les écoles publiques ou privées, votés par des Conseils municipaux.

Dans certaines communes, on a refusé l'approbation de crédits de cette nature, et pour d'autres on les a approuvés. Il se demande si on n'est pas allé à l'encontre de la loi.

M. le Préfet dit qu'il n'est pas embarrassé pour répondre. Ce qui se passe dans le Finistère se passe dans les autres départements. Il y a actuellement une jurisprudence unique et il s'y conforme.

D'après cette jurisprudence, les secours en nature aux élèves indigents des écoles doivent être donnés à tous indistinctement ; ils doivent être distribués, non par les directeurs des écoles, mais par les soins du Bureau de bienfaisance, ou, s'il n'y a pas d'établissement de ce genre, par les soins des maires.

M. le Préfet ajoute que si certains crédits n'ont pas été approuvés, c'est qu'ils étaient mal libellés. Il est d'ailleurs disposé, pour chaque cas particulier qu'on lui signalera, à fournir les explications nécessaires...

Nous remercions M. Villiers d'avoir posé la question et provoqué cette réponse qui fera cesser, nous l'espérons, certains abus signalés inutilement jusqu'ici. Que les catholiques continuent à réclamer, au nom du droit, la R. P. scolaire intégrale : on y arrivera.

Les Emigrants. — Nous recevons des lettres qui nous prouvent que l'attention générale se porte sur ce grave sujet. Dans plusieurs paroisses, on a entrepris une enquête précise et détaillée pour avoir les noms et les adresses des émigrants et aussi des émigrantes. Les Dames de la Ligue Patriotique des Françaises se proposent, dans toutes les paroisses où elles ont des correspondantes, de se mettre au service du clergé pour conduire à bonne fin cette enquête, surtout pour les jeunes filles qui ont quitté les paroisses pour aller vers les grandes villes.

Un pasteur d'âmes a profité de la quête pour le Denier du Culte, et a réussi à se procurer l'adresse de 58 de ses paroissiens. Il nous a donné copie de sa liste afin que nous intéressions au bien de ces émigrés les organisations diocésaines comme celles de Chartres, Versailles, Paris et de Normandie. Voilà un travail auquel devront s'intéresser les Comités paroissiaux, et nous espérons de grands fruits de cette sollicitude à l'endroit de nos absents.

A. R.

Pour les marins. — Beaucoup de marins de nos côtes — Guilvinec, Penmarc'h et autres localités, sans doute — sont embarqués pour la pêche de la morue sur les navires de Saint-Malo et environs. Plusieurs jeunes gens de chez nous travaillent, nous dit-on, comme « graviers » à Saint-Pierre-Miquelon.

MM. les Curés et Recteurs qui ont de leurs paroissiens dans l'une de ces catégories d'émigrants feront bien de les signaler à la Société des Œuvres de Mer, dont le navire-hôpital (avec un aumônier à bord) visite les pêcheurs en mer, et qui, dans sa maison de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

famille, à Saint-Pierre, les accueille en cas de chômage et les soigne en cas de maladie.

Il suffit d'envoyer les noms à M. le Secrétaire de la Société des Œuvres de Mer, 18, rue de la Trémoille, Paris VIII^e^.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE. — **Livret Catholique de Famille.** — Sous ce titre va paraître (4, rue du Château, Brest) une plaquette de 20 pages, avec l'imprimatur de l'ordinaire.

Elle comprend 1° les Prières usuelles en BRETON : *Pater, Ave, Credo, Confiteor,* Actes ; puis l'*Angelus*, le *De profundis ;* 2° un précis BRETON de ce qu'il faut croire et pratiquer ; 3° quinze feuilles, en français, mentionnant les dates de baptême, 1re communion, confirmation, mariage, mort de chacun des membres de la famille, ainsi que les Associations paroissiales dont chacun fait partie.

Ce livret, d'usage courant en plusieurs diocèses, n'avait pas encore été rédigé en breton et rendra de réels services.

Le prix ne dépassera pas 0 fr. 15 l'unité, et sera abaissé si l'importance des premières commandes, attendues d'ores et déjà, permet de tirer un grand nombre d'exemplaires.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Le Souverain Pontife, continuant le cours de ses audiences, a reçu de nombreux évêques français : Son Em. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux ; NN. SS. Gibier, évêque de Versailles ; Foucault, évêque de Saint-Dié ; Sevin, évêque de Châlons ; Gieure, évêque de Bayonne ; Marbeaux, évêque de Meaux ; Germain, archevêque de Toulouse ; Leray, vicaire apostolique des Iles Gilbert ; Fabre, évêque de Marseille ; Castellan, évêque de Digne.

Il a donné encore plusieurs audiences particulières, entre autres à M. Paul Féron-Vrau, directeur de l'œuvre de la *Croix* et de la Bonne Presse, et reçu collectivement des pèlerinages d'Italie, de Bavière, des groupes de premiers communiants de plusieurs paroisses de Rome, etc.

Le 18 Avril, a eu lieu l'audience solennelle accordée aux membres de l'Association cécilienne, qui vient de tenir à Rome son dixième Congrès. Répondant au cardinal Rampolla, protecteur de l'Association, qui présentait les congressistes, le Pape félicita ceux-ci de leurs travaux, leur recommanda d'adapter leurs justes désirs de progrès dans une si utile réforme aux exigences de personnes et de lieux, insista surtout sur la participation du peuple tout entier aux chants sacrés, qui transforment les églises en vrais paradis, raconta avec émotion comment lui-même, dans le diocèse de Venise, avait eu le bonheur de rencontrer des paroisses où le peuple entier chantait ainsi merveilleusement les chants grégoriens. « C'est la chose la plus belle, dit-il, que j'aie jamais vue, et c'est possible partout, même dans les paroisses de campagne... »

Le Pape termina en bénissant le cardinal protecteur et les membres de l'Association cécilienne, pour que le Seigneur féconde leurs efforts, afin que les mélodies sacrées répondent à la dignité du culte et que les chants des hommes dans les églises ressemblent toujours mieux à ceux des anges dans le paradis.

Terrible catastrophe. — Nos lecteurs connaissent la catastrophe maritime sans précédent qui s'est produite au cours de la semaine dernière : un gigantesque et luxueux transatlantique anglais, le *Titanic*, abordé en pleine mer par un bloc de glace, a coulé, faisant 1.500 victimes !

Dans le naufrage, il s'est produit un fait dont les journaux, dirigés la plupart par des Juifs, ont négligé de consigner les détails. Parmi les passagers se trouvaient deux prêtres catholiques qui refusèrent de se sauver dans les embarcations mises à la disposition des naufragés dès le début. Ils restèrent sur le pont quand le paquebot commença à s'incliner et, conformément aux règles canoniques, on les vit lever les bras pour donner l'absolution *in articulo mortis* aux centaines de malheureux qui allaient périr avec eux.

***

Aux noms des héros du *Titanic* qui, victimes ou sauveteurs, ont donné de magnifiques exemples de dévouement et de sang-froid, il convient, remarque la *Croix*, d'ajouter un nom qui n'a pas été prononcé : celui du modeste et savant Branly, l'inventeur de la télégraphie sans fil, à qui, sur 2.340 passagers, officiers et hommes d'équipage, 745 durent leur salut. Il ne dépendait pas que de lui, hélas ! que tout le monde fût sauvé ; mais, grâce à lui, des centaines de familles ont pu retrouver des êtres chers qu'elles craignaient de ne plus revoir.

La France catholique est fière de penser que cet homme de savoir, de patience et de génie, bienfaiteur de l'humanité, est un de ses enfants.

Avant les élections municipales. — Le Bureau diocésain d'Annecy a publié la note suivante :

« Les *Statuts* des *Unions paroissiales* du Diocèse portent que les catholiques, tout en restant au-dessus et en dehors des partis politiques, doivent intervenir pour exiger des candidats, soit aux élections municipales, soit aux élections législatives, de soutenir, en leur mandat, les revendications catholiques.

1° Nous voici à la veille des élections municipales. Il y a donc lieu de demander à tout candidat qui voudra obtenir les voix des catholiques des engagements formels sur les points suivants :

a) La liberté de la religion dans son culte et dans ses manifestations extérieures ;

b) L'entretien par l'Etat et les communes des édifices religieux, et l'emploi à cet usage de tout ou partie des sommes que

Archives diocésaines de Quimper et Léon

les communes reçoivent chaque année, depuis la Séparation, sur les fonds de l'ancien budget des cultes ;

c) La liberté pour les pères de famille de surveiller l'éducation donnée par l'école à leurs enfants et de leur interdire l'usage de tout livre qui serait contraire à leurs principes religieux, moraux et patriotiques ;

d) Le droit à la distribution des fournitures classiques et des subsides aux cantines scolaires, entre tous les enfants sans distinction d'écoles ni d'opinions de famille ;

e) Le droit à la *répartition proportionnelle* des subventions de l'Etat, des communes et de la caisse des écoles, entre toutes les écoles primaires publiques ou libres, au prorata du nombre de leurs élèves.

2° Les membres des *Unions paroissiales* ne donneront leur confiance et leur appui qu'aux candidats disposés à soutenir ces revendications.

Même dans les communes où les catholiques sont en minorité, ces revendications doivent être formulées.

Elles auront pour effet d'accuser l'existence d'une organisation catholique et de faire constater que tels ou tels candidats qui ont besoin de nos suffrages doivent compter avec cette organisation.

Le Bureau Diocésain. »

Belle parole d'un savant. — Dans son cours d'astronomie à la Sorbonne, François Arago, après avoir expliqué à ses auditeurs le jeu de l'éclipse de soleil, qui devait se manifester très sensiblement, à Paris, quelques jours plus tard, terminait sa leçon en disant, à peu près en ces termes, tels qu'ils m'ont été jadis rapportés : « Ce jour-là, donc, messieurs, trois grands astres, du sein des espaces infinis, entreront en conjonction et répondront, non pas à l'appel de nos calculs et de nos prédictions, mais à l'ordre de Dieu... Et il n'y a que les hommes qui seront récalcitrants » !...

Belle parole, digne de la science. Mais comme on en entend rarement de pareille !

BIBLIOGRAPHIE

REVUE THOMISTE

paraissant tous les deux mois, 6, rue Vélane, TOULOUSE.

Sommaire du n° de Mars-Avril 1912.

T. RICHARD. Un modèle d'exposition scolastique. — R. P. CAZES, O. P. La philosophie moderniste (4e article). — R. P. L.-D. MARLHENS O. P. Art et apologetique. — R. P. Léon RAYMOND, O. P. Le chant sacré de l'Eglise romaine.

Notes et études critiques. — R. P. HEDDE, O. P. La lumière d'après les anciens. — R. P. MONTAGNE, O. P. A propos d'une récente histoire du Concile du Vatican.

Chroniques. — R. P. GARRIGOU-LAGRANGE, O. P. Chronique de métaphysique. — R. P. MONTAGNE, O. P. Chronique d'histoire de la philosophie.

Revue analytique des revues.

Troubles Nerveux guéris par les Pilules Pink



Mlle Jeanne Maugel, demeurant 89, faubourg Cérès, à Reims (Marne), a été guérie par les Pilules Pink de troubles nerveux survenus à la suite d'une peur. Mlle Maugel était restée très impressionnable ; elle avait des frayeurs, des angoisses nocturnes sans motif, pendant lesquelles sa gorge se serrait, sa respiration devenait haletante et son cœur battait à se rompre. L'état général de santé de Mlle Maugel laissait aussi beaucoup à désirer, elle mangeait peu et était faible, mais dès qu'elle a été mise au traitement des Pilules Pink, elle a vu sa santé s'améliorer et bientôt tous les troubles nerveux avaient disparu.

Que de femmes souffrent comme Mlle Maugel a souffert. Bien portantes jusqu'alors, elles ont vu soudain leur vitalité subir une sorte de retrait et la nutrition moléculaire de leur système nerveux déchoir. Les symptômes qu'elles éprouvent les épouvantent et les démoralisent complétement. Il nous faut les rassurer, car leur cas n'est pas grave et peut être parfaitement guéri par le traitement des Pilules Pink qui a une puissante action sur la régénération du sang et du système nerveux. Un peu de repos et le traitement des Pilules Pink suffisent à faire disparaître les misères nerveuses.

Nous avons publié à maintes reprises des attestations de guérison et avons été heureux de commencer aujourd'hui notre communication par l'exposé du cas de Mlle Maugel. Nous engageons vivement les personnes neurasthéniques à faire l'essai des Pilules Pink, persuadés que nous sommes que ces personnes, d'elles-mêmes, voudront continuer le traitement.

Les Pilules Pink guérisssent : anémie, chlorose, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, douleurs, danse de Saint-Guy. Elles sont en vente dans toutes les pharmanies et au dépôt : Pharmacie A. Gablin, 23, rue Ballu, Paris ; 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

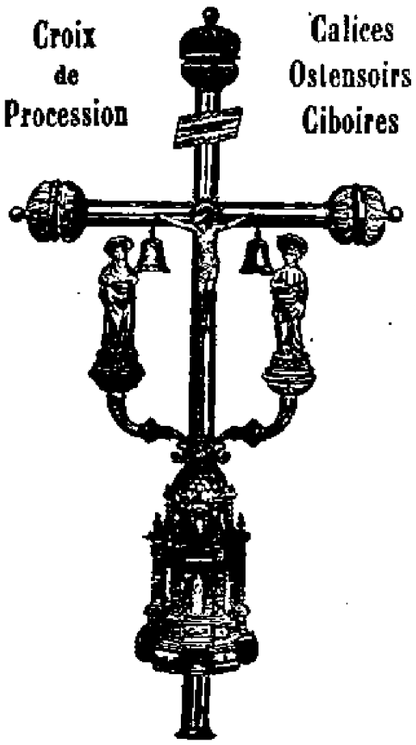
Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices, Ostensoirs, Ciboires



Chasublerie — Bannières



Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. **Vendredi 3 Mai 1912.** N° 18.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Visite pastorale ; Œuvre des projections.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollections sacerdotales ; Attribution de biens volés aux Fabriques ; L'Œuvre du Sacré Cœur de Montmartre dans le diocèse de Quimper ; L'Union Catholique diocésaine ; N.-D. du Folgoat ; Fête eucharistique dans le Tréguier ; Chez les Bretons d Angers ; Jurisprudence.

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 5 Mai. — 4e Dimanche après Pâques. TRANSLATION DES RELIQUES DE S. CORENTIN ET DE S. POL *(au Propre diocésain)*. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoires de l'Octave de S. Joseph, de S. Pie V, Pape, et du Dimanche.

Vêpres de la Translation, avec mémoires du suivant, de l'Octave, de S. Pie V et du Dimanche.

Lundi, 6. — Martyre de S. Jean, Apôtre, devant la Porte Latine. Double-majeur. Rouge.

Mardi, 7. — S. Stanislas, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 8. — Apparition de S. Michel, Archange. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 9. — S. Grégoire de Nazianze, Evêque, Dr. Double. Blanc.

Vendredi, 10. — S. Antonin, Evêque. Double. Blanc.

Samedi, 11. — Office votif de l'Immaculée Conception ; semi-double. Blanc.

Dimanche, 12. — 5e Dimanche après Pâques.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Locmélard . . . . . du 6 au 8 Mai.
Ploujean . . . . . du 9 au 13 —

Archives diocésaines d' Quir er et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, M. Cornou, ancien directeur du *Nouvelliste de Bretagne*, est nommé directeur de la *Semaine religieuse*, en remplacement de M. le chanoine Rospars, qui a demandé à être relevé de ses fonctions.

A cette occasion Mgr l'Evêque a écrit à M. Rospars la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER
ET DE LÉON

Quimper, le 27 Avril 1912.

— CHER MONSIEUR LE CHANOINE,

Au moment où vous quittez la *Semaine religieuse*, je tiens à vous dire combien je regrette votre démission, et à vous exprimer ma reconnaissance et celle du diocèse pour les services que vous avez rendus au clergé et aux fidèles avec tant d'intelligence et de tact, un sens toujours droit et une doctrine toujours sûre.

Je suis heureux de savoir que votre retraite ne vous éloignera pas de nous.

Croyez bien, cher Monsieur le Chanoine, à mes sentiments très paternels et à mon entier dévouement en Notre Seigneur Jésus-Christ.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

M. le chanoine Rospars reste directeur diocésain de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.

II. Visite pastorale. — La Visite pastorale sera interrompue pendant huit jours, Mgr l'Evêque devant se rendre à Orléans où il prononcera, le 8 Mai, le panégyrique de la B^se^ Jeanne d'Arc.

Monseigneur reprendra sa tournée le samedi 11 Mai, et donnera la Confirmation, le matin à Rosporden (avec Tourc'h), le soir à Saint-Yvi.

III. Œuvre des projections. — Pour la location des vues, s'adresser désormais à M. Blanchard, vicaire du Chapitre, place Saint-Corentin, n° 6.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. L'Union des Catholiques.**
II. — **La Visite pastorale. Les Communions d'enfants et les Confirmations.**
III. — **Missions.** — TRÉFLEZ, du *28 Avril au 12 Mai.* Président, la 2^e^ semaine, M. le chanoine Le Duc.
— CLÉDER du *19 Mai au 2 Juin.*
IV. — **Retraites.** — QUIMPER et LESNEVEN, retraites bretonnes pour les femmes, du *5 au 11 Mai.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Pendant le mois de Mai, tous les soirs, à *8 heures*, exercice du Mois de Marie.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — La réunion du Mois de Marie a lieu tous les soirs à *8 heures*, sauf le dimanche où il suit immédiatement les vêpres.

— EGLISE DE NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — L'exercice du Mois de Marie se fait à *8 heures*, excepté le dimanche où il a lieu à l'issue des vêpres (qui sont chantées à 2 heures).

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche, 5 Mai*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 *h. 1/2*, messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.
— *Lundi, 6 Mai*, fête patronale des Mères chrétiennes. A *8 heures*, sainte messe. A *3 heures*, instruction et bénédiction solennelle.

A partir d'aujourd'hui, M. l'abbé Cornou prend la direction de la *Semaine religieuse*.
Les correspondants sont pries de lui adresser leurs communications : 3, place Saint-Mathieu, Quimper.

Récollections sacerdotales. — I. Lundi 6 Mai, récollection sacerdotale, à Kérinou (Lambézellec), de 10 h. 1/2 à 3 heures.

II. La récollection mensuelle pour les cantons de Saint-Pol de Léon, Plouescat, Plouzévédé et Taulé, aura lieu mardi prochain 7 Mai, à la Maison Saint-Joseph, sous la direction de M. l'abbé de Maupeou.

Attribution de biens volés aux Fabriques. — Par décision du 23 Avril, publiée au *Journal Officiel* du 28, sont attribués : aux bureaux de bienfaisance :
Les biens des fabriques de Châteauneuf-du-Faou, Lambézellec, Plougastel-Daoulas ;
Aux communes :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Les biens des fabriques de la Forêt-Fouesnant, Garlan, Peumerit, Trégarantec, — sauf pour cette dernière des parcelles de terrain qui ont fait retour à l'Etat.

L'Œuvre du Sacré-Cœur de Montmartre dans le diocèse de Quimper. — Un groupement d' « Hommes de France au Sacré-Cœur » vient d'être installé à Lanarvily. Dans cette paroisse, il n'y a qu'un parti : le parti de Dieu. Aussi tous les hommes se sont-ils engagés à faire, chaque mois, leur demi-heure d'adoration devant le T. Saint-Sacrement.

C'est un nouveau bataillon qui vient grossir l'armée déjà nombreuse des Hommes du Sacré-Cœur, dans le diocèse ; c'est un nouveau foyer de prières qui, ajouté à tant d'autres, contribuera à raviver l'amour du Sacré Cœur dans les âmes et à hâter l'avènement du règne de ce divin Cœur dans notre Patrie. Le R. P. Yenveux, auteur de la doctrine du Sacré Cœur par la Bienheureuse Marguerite-Marie, me disait, il y a quelques années à Montmartre : « Le Sacré Cœur sauvera encore la France — sa promesse est formelle —, mais il a besoin d'auxiliaires ; il attend, pour faire éclater la puissance de sa miséricorde, qu'il y ait en France assez d'âmes vraiment ferventes. Quand ce nombre sera au complet, il répandra sur elle une pluie de bénédictions et de grâces dont se ressentiront toutes les nations de la terre ; la foi et la religion refleuriront en France par la dévotion au Sacré Cœur ». Or, le meilleur moyen de former ces âmes ferventes, c'est de les jeter au pied du tabernacle. Dans ce tête à tête avec Notre Seigneur, dans cette expansion de notre cœur dans le Cœur de Jésus brûlant d'amour pour nous, nos âmes se retrempent, les vertus croissent, la volonté s'affermit dans le bien.

On constate bien vite que les adorateurs du Sacré Cœur sont les meilleurs chrétiens, les plus fermes soutiens des prêtres dans les œuvres paroissiales. Il est donc à souhaiter, pour le bien des âmes comme pour le salut de la France, que l'œuvre de Montmartre s'établisse partout.

Il va sans dire que les adoratrices du Sacré Cœur, plus faciles à recruter, sont aussi de précieuses auxiliaires dans l'œuvre si excellente de la régénération de la France, et qu'il est indispensable de les grouper nombreuses au pied du T. Saint-Sacrement. On pourrait en dire autant des enfants, dont la prière a tant de puissance près de Dieu. Puisse le diocèse de Quimper occuper bientôt le premier rang parmi tous les diocèses de France pour ses groupements d'adorateurs et adoratrices du Sacré Cœur !...

†

Voici les noms des paroisses du diocèse où la Confrérie du Sacré-Cœur, en union avec l'Archiconfrérie de Montmartre, a été établie depuis le dernier compte rendu de l'œuvre dans la *Semaine religieuse* du 9 Juin 1911 :

Plouvorn, Guipavas, Saint-Eloy, Rosnoën, Loc-Brévalaire, Plonescat, Trémaouézan, Saint-Thonan, Coat-Méal, Saint-Frégant, Dinéault, Le Guilvinec, Le Drennec, Plourin-Ploudalmézeau, Tréglonou, Lanneufret et Lanarvily.

F. L.

L'Union Catholique diocésaine.

PLOMEUR. — L'Union Catholique a été constituée à Plomeur, le dimanche de la Passion, 24 Mars dernier, à la suite d'une conférence donnée par M. Kerbaol, recteur de Guilvinec, devant une très nombreuse assistance. Plus de 130 adhésions ont été recueillies. Le Comité paroissial est composé de 10 membres choisis parmi les premiers adhérents.

PENMARC'H. — Le dimanche des Rameaux, à l'issue des vêpres, les hommes attachés au quartier du bourg se sont réunis, à l'école libre, pour la formation dans la paroisse de l'Union Catholique. L'après-midi du Samedi-Saint, jour où tous les marins-pêcheurs sont à terre, eurent lieu trois autres réunions : A Kérity, dans les ruines de l'ancienne église ; dans la petite chapelle de Saint-Pierre ; puis à Saint-Guénolé, dans une usine, gracieusement mise à la disposition du Recteur.

« Depuis plus de trente ans, l'histoire n'est qu'une longue série d'odieux attentats contre Dieu, l'Eglise et la liberté des catholiques. A ceux-ci il ne manque ni la foi, ni l'énergie, ni l'intelligence ; pourquoi sont-ils toujours les vaincus ? C'est l'union qui leur fait défaut. Elle doit se faire, claire, ferme et persévérante sur le terrain religieux ». Tel fut le thème développé dans ces réunions. Résultat : formation d'un bureau, adhésions assez nombreuses.

Que Dieu bénisse l'Union Catholique.

X...

GUICLAN. — Le dimanche 21 Avril, un groupe d'Union Catholique a été fondé à Guiclan, à la suite d'une conférence donnée par M. chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix. 230 hommes environ assistaient à la réunion ; 200 ont immédiatement adhéré à l'Union et ont fait inscrire leurs noms. Le Comité, dont les membres représentent les différents quartiers de la paroisse, a été élu par acclamation ; le bureau fut choisi ensuite au scrutin secret.

Faute d'un local suffisant, la conférence avait lieu en plein air. Une grosse charrette, adossée à une meule de paille qui servit d'abat-voix, telle fut la tribune ; la pelouse et les talus fournirent des sièges aux auditeurs. De cette tribune improvisée, l'orateur s'empara vivement de l'attention de son auditoire et, en dépit d'une fatigue de la gorge assez douloureuse, il sut jusqu'au bout, instruire, intéresser et charmer.

La nécessité de l'union, de l'association, qui pourrait encore en douter aujourd'hui ? Elle est si naturelle à l'homme, l'association : on s'associe pour défendre des droits, des intérêts qu'on est impuis-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sant à défendre seul. On s'associe en vue d'intérêts matériels — et on resterait inerte quand il s'agit d'intérêts supérieurs, les seuls vraiment chers à des cœurs catholiques, les intérêts de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de son Eglise! Quelle aberration, ou quelle coupable indifférence!...

... On nous fait une objection : vous allez encore mêler la religion à la politique. Pas du tout, l'Union ne fait pas de politique, les statuts le disent formellement. Elle fait de l'action électorale au besoin, oui ; mais c'est bien différent. On fait une confusion trop facile entre ces deux choses qui très souvent, il est vrai, sont mêlées dans la réalité, mais qui restent distinctes cependant : action politique et action électorale. L'Union n'a pas de préférence pour telle ou telle forme de gouvernement ; elle est fondée en dehors et au-dessus des partis politiques, et son action consistera simplement à demander à ses adhérents de voter en bons catholiques. N'est-ce point logique ? Elle leur demandera de voter pour le candidat qui s'engagera à défendre les intérêts catholiques, voilà tout ; et s'ils sont plusieurs offrant les mêmes garanties, elle laisse à chacun la liberté de choisir parmi eux le candidat qui a ses préférences politiques, l'Union ne s'en occupe pas. N'est-ce point raisonnable ?

... L'Union, œuvre d'organisation, est aussi une œuvre de défense. — Or, ses intérêts vitaux, les intérêts catholiques, sont méconnus, attaqués... L'Union doit les défendre par le moyen que la loi elle-même lui met entre les mains : le vote, c'est son droit et c'est son devoir. Le vote n'est pas un acte de politique pure, le vote n'est pas un acte indifférent, mais un acte éminemment moral, un acte qui relève avant tout de la conscience et entraine par conséquent des responsabilités devant Dieu.....

Cette démonstration claire, précise, ne laissant subsister dans l'esprit ni équivoque, ni obscurité, enleva les applaudissements de l'auditoire.

M. le Recteur, après avoir remercié chaleureusement l'orateur, illustra cette conférence par un trait personnel et vécu... C'était à Angers, quelques mois après son arrivée comme aumônier des Bretons. Malgré bien des efforts, son apostolat auprès des hommes surtout restait infructueux, et le découragement allait venir. Il s'en ouvrit un jour au R. P. Lemius, de passage à Angers. L'apôtre du Sacré-Cœur, homme d'expérience, lui dit : « Vos Bretons sont dispersés un peu par toute la ville ; avec votre meilleure volonté, vous ne pouvez espérer les connaître tous par vous-même et connaître leurs besoins. Organisez-les par quartiers, ayez quelques hommes dévoués dans ces quartiers, qui vous renseigneront régulièrement sur ce qui s'y passe, sur les besoins de vos paroissiens et vous verrez, avant peu, tout changera. »

M. Kervella suivit ce conseil, et il n'eut qu'à s'en féliciter. Il connut bien vite ses Bretons et se les attacha. Les Bretons se sentant plus encadrés, mieux connus, sentirent moins leur isolement et devinrent plus fidèles à leurs devoirs religieux.

Les membres du Comité de l'Union Catholique de Guiclan auront à cœur d'imiter les délégués de quartiers d'Angers, moins bien partagés qu'eux sous bien des rapports, et ils prouveront à leur pasteur qu'il n'aura pas compté en vain sur leur bonne volonté et leur dévouement.

V. B.

Communiqué par M. le Directeur diocésain des Œuvres.

LANDÉDA. — L'Union Catholique y débute avec 60 adhésions. D'autres en grand nombre sont annoncées. Le Comité paroissial, composé de 13 membres, s'est partagé en 4 sections : Œuvres de piété, Enseignement, Presse, Œuvres charitables et économiques.

LANNILIS. — L'Union Catholique, préparée par deux importantes réunions, comprend l'ensemble des hommes de la paroisse. Le Comité s'est divisé en cinq sections et compte 15 membres.

PLOUMOGUER. — M. l'abbé Madec, empêché de présider la première réunion qui eut lieu le 25 Mars, fut remplacé au dernier moment par M. le Recteur de la paroisse, qui commenta les lettres épiscopales. Les noms des membres du Comité, choisis de concert avec le Conseil paroissial, furent acclamés. Le Comité, dès sa première séance, a partagé entre ses membres les divers quartiers de la paroisse pour recueillir les signatures et les cotisations des adhérents Le nombre des adhésions ne sera pas inférieur à 300.

QUIMERC'H. — Une centaine d'hommes se sont groupés, le 21 Avril, pour entendre le discours de M. le Curé du Faou, sur la nécessité et le programme de l'Union Catholique. 40 signatures assurent un premier noyau d'adhérents auxquels vont s'adjoindre un certain nombre de jeunes hommes.

TRÉFLAOUÉNAN. — C'est devant 90 hommes que M. Irien, conférencier breton, a exposé le but de l'Union Catholique. Cette conférence a provoqué un certain nombre d'adhésions, et le Comité paroissial a été aussitôt formé.

N.-D. DU FOLGOAT. — **Pèlerinage.** — Dimanche 28 Avril, les Ligueuses du Léon se sont groupées aux pieds de Notre-Dame du Folgoat, sous la présidence de M. le chanoine Cogneau, vicaire général. Nous étions là plusieurs centaines, venues de Brest, Saint-Pol, Morlaix, Landivisiau, Landerneau, Lesneven, Plouguerneau, Ploudiry, La Martyre, Lanarvily, Loc-Brévalaire, Kernilis, Kersaint, etc., pour implorer la puissante Patronne du Léon et prier pour l'Eglise, le Pape et la France.

A la messe de 8 h. 1/2, dite par M. le Vicaire général, les communions sont nombreuses. A 10 heures, l'église est trop étroite pour recevoir les pèlerins qui veulent assister à la grand'messe, chantée par M. l'abbé Dujardin, et entendre l'éloquent discours de M. Talabardon, curé de Plouguerneau.

A l'issue de la messe, exposition du Très Saint-Sacrement et prières pour les élections de dimanche. A partir de ce moment jusqu'à l'Heure Sainte, les groupes paroissiaux se succèdent au pied

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de l'autel et assurent une garde d'honneur au Dieu de l'Eucharistie.

Il n'est pas encore une heure, et déjà présidentes et conseillères se dirigent vers l'école libre des filles, pour assister à une séance d'études. Nous y entendons des rapports clairs, précis, pleins d'intérêt et d'actualité. M. le chanoine Cogneau félicite les Ligueuses de leur zèle, il les assure de la confiance de l'Evêque et de sa sympathie personnelle ; il leur signale quelques œuvres urgentes, leur donne très discrètement quelques conseils pratiques, puis il les engage vivement à créer, pour le Léon, une organisation générale, comme il en existe déjà dans la Cornouaille... Mme Dujardin, présidente du Comité de Brest, remercie M. le Vicaire général des paroles aimables qu'il vient de nous adresser, elle ajoute que les Ligueuses du Léon se feront un devoir et un plaisir de suivre le programme et les conseils qu'il vient de nous donner.

« Pourquoi, dit une conseillère, ne pas constituer immédiatement le Comité général du Léon ?... » Présidentes et conseillères partagent cet avis. Mais, sur le désir de M. le Vicaire général, il est décidé que ce projet sera étudié dans chaque comité, que des statuts seront élaborés dans une réunion ultérieure, et enfin que ces statuts ainsi que la constitution du Comité seront soumis à l'approbation de l'Evêque. Par cet acte, une fois de plus, les Ligueuses montreront qu'elles n'ont qu'une ambition : celle d'être les auxiliaires humbles, dociles, zélées de l'épiscopat et du clergé pour rendre au Christ la fille aînée de son Eglise et faire de notre belle France une nation vraiment catholique...

La cloche sonne. C'est l'Heure Sainte. Quelle heure délicieuse ! Les prières, les invocations, les chants bien choisis étaient si impressionnants, que l'on se croyait à Montmartre ou à Lourdes.

Cet exercice est à peine terminé que le clergé fait son entrée au chœur, et les vêpres commencent. A l'issue des vêpres, M. le Vicaire général, dans un sermon doctrinal, célèbre la puissance et la bonté de Marie. Puis la procession s'organise. Elle se déroule autour de la grande place.

Pendant le Salut, les élèves du pensionnat de N.-D. du Folgoat exécutent, sous l'habile direction de M. Hénaff, un *Regina Cœli*, de Labat, un *Tantum ergo* du baron d'H. et la *Marche pontificale* de Gounod... Une allocution de M. le Recteur de la paroisse, et les cérémonies de l'église sont terminées. Mais les Ligueuses sont infatigables. Elles se dirigent, nombreuses, vers la salle de P. Got, pour écouter et applaudir M. Hirch, président de la Jeunesse Catholique des Carmes, Brest.

Belle, bonne, consolante journée, qui se renouvellera, nous l'espérons.

***

OCCASION. — Les prêtres qui désireraient profiter d'une bonne occasion pour acquérir quelques appareils et accessoires de projections n'ont qu'à s'adresser, *au plus tôt*, à M. l'abbé Frot, 35, rue de Brest, Quimper.

Fête eucharistique dans le Tréguier.

Les confrères du diocèse de Quimper ne sont pas sans connaître le grand cœur du curé-doyen de Plestin-les-Grèves, M. Le Huérou-Kérizel, et les bons rapports qui existent entre lui et les prêtres des confins de votre région.

Il a eu l'idée d'inaugurer dans le diocèse de Saint-Brieuc une solennité eucharistique. Les prêtres du Finistère, invités à se rendre à cette fête, ont été heureux de saisir l'occasion pour faire profiter leurs paroissiens d'une manifestation qui, d'après les dires et les préparatifs, s'annonçait bien belle et bien réconfortante.

Une Mission de quinze jours, prêchée par de saints missionnaires, anciens Maristes, devait préparer les cœurs. Chaque âge, chaque classe de la population avait ses jours marqués pour venir entendre la parole de Dieu, et se préparer à rendre à Jésus-Hostie l'hommage qui lui est dû.

La paroisse de Plestin-les-Grèves, l'une des plus belles du diocèse de Saint-Brieuc, a des ressources que n'ont pas toutes, hélas ! les paroisses finistériennes du voisinage. Elle a des communautés florissantes pour les deux sexes, des âmes d'élite et des cœurs généreux. Dès que M. le Curé conçut l'idée de la fête eucharistique, partout il trouva des concours et de la bonne volonté.

Depuis plus de trois mois il n'était question dans le pays que du grand jour, et les préparatifs matériels commençaient déjà.

On organise un peu partout, et avec raison, des Congrès Eucharistiques, on ne peut pas avoir toujours des Missions ; mais comme ces fêtes eucharistiques couronnent bien une Mission ! Certes, la plantation d'une croix est bien émouvante ; mais comme ces hommages publics rendus à Notre Seigneur présent dans son auguste sacrement sont plus réconfortants pour la foi, quand ils sont revêtus de cette pompe et de cette magnificence !

J'ai la douce confiance que la belle manifestation de foi que nous avons vue à Plestin, laissera longtemps dans le cœur de tous un souvenir inoubliable. C'est l'impression des diocésains de Quimper qui ont eu la faveur de pouvoir s'associer à cette fête.

Dès 9 h. 1/2, le dimanche 28 Avril, les processions convoquées devaient se trouver devant l'église paroissiale. Il y avait — je cite d'après le rang d'honneur assigné à chaque paroisse —, il y avait la procession de Lanmeur, présidée par M. le Curé-Doyen et par M. Goret, et accompagnée de sa jeune fanfare, si heureuse de retrouver pour un jour son si cher et si regretté instructeur, le bon M. Billant. Il y avait la procession de Guimaëc, présidée par le vicaire, M. Le Goff ; la procession de Locquirec, présidée par son Recteur ; la procession de Plouégat-Guerrand, accompagnée de son clergé ; les processions de chacune des paroisses du doyenné de Plestin : Keraudy, Lanvellec, Ploumilliau, Plufur, avec leurs petits zouaves fanfaristes, si remarqués ; Plouzélambre, Saint-Michel-en-Grève, Trédrez ; enfin, Trémel et Plestin, avec leur musique entraînante.

Archives diocésaines d[illegible] Qu[illegible]nper et Léon

Si l'église de Plestin était un véritable éblouissement, par l'abondance des décors, le bourg et ses avenues étaient un ravissement, par le bon goût de ses ornementations et de ses arcs de triomphe.

Le centre de la fête était le parc de l'ancien couvent, qui avait été aménagé pour recevoir la foule que l'on attendait. C'était là que la messe devait être célébrée ; une église ordinaire eût été nécessairement insuffisante. C'est de là que le Saint-Sacrement devait partir pour recevoir les honneurs et les hommages du peuple, avant de revenir à l'église paroissiale. Le personnel et les élèves de l'établissement s'étaient surpassés. Au fond du parc, adossé au bâtiment central, un autel majestueux s'élevait au-dessus du cloître, dominé par le trône vraiment royal, drapé de pourpre et d'or. C'est là que l'ostensoir rayonnant apparut, pendant la sainte Messe et durant le chant des vêpres.

Monseigneur de Saint-Brieuc se serait fait une joie de présider une si grandiose cérémonie ; mais, retenu par la tournée de Confirmation, il délégua son vicaire général, M. le chanoine Le Pennec. M. le Curé de Lannion chanta la grand'messe, d'une voix qui se fit entendre, dit-on, jusqu'aux confins de chez nous. M. le Vicaire général présida la procession et porta le Saint-Sacrement, accompagné sous le dais par M. Le Grand, directeur au Grand Séminaire de Quimper, et M. Goret, vicaire à Lanmeur. Un nombreux clergé, tant des Côtes-du-Nord que du Finistère, paré des ornements sacerdotaux, faisait partie du cortège d'honneur. Il y avait entre autres MM. les Curés de Guingamp et de Lannion, M. le Curé de Lanmeur et M. le chanoine Guéguen.

La procession dura deux heures, dans un ordre impeccable, et l'on ne put s'empêcher d'admirer le talent d'organisateur de l'aumônier de Plestin, M. Le Bezvoët. A la tête d'un groupe de jeunes gens, chargé du service d'ordre, il fit faire à l'interminable procession, à l'aide de cordons habilement maniés, des lacets gracieux qui groupaient peu à peu tout le monde autour de reposoirs qui rivalisaient entre eux d'élégance et de beauté.

L'ingénieur en chef de ces beaux décors était le vicaire de la paroisse, notre compatriote, l'abbé Le Gonidec, aidé de son collègue, l'abbé Cauzan, également Quimpérois d'origine.

Merci à M. le Curé de Plestin de nous avoir procuré une journée si réconfortante. Les Trégorrois finistériens en ont emporté la meilleure impression.

Biskoas nor boa guelet seurt tra gaër.

C'était le sentiment unanime.

H. P.

Chez les Bretons d'Angers.

Les retraites pascales des Bretons d'Angers et de Trélazé sont terminées. Elles ont été bien suivies, et nous ont donné la consolation de voir bon nombre de nos compatriotes s'approcher des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie.

Ces retraites sont toujours la grosse préoccupation de l'aumônier. Il lui faut parcourir les différents quartiers de la ville, pour rappeler à ses pauvres émigrés la grave obligation du devoir pascal. Pendant la retraite, il compte les présences, il compte les confessions, il compte les communions, il compare le résultat de l'année avec celui des années précédentes, il constate s'il y a progrès ou diminution. Eh bien ! Dieu soit loué, cette année nous sommes certainement en progrès : le nombre des communions dans les deux centres a été supérieur à celui de l'année dernière.

Cette année, les aumôniers bretons ont dû être eux-mêmes les prédicateurs de la retraite pascale, aucun confrère du Finistère n'ayant pu venir à notre aide. Cela nous a été, disons-le en passant, une bien dure privation, et nous a causé bien des ennuis. Nous nous étions entendus, mon confrère et moi, pour donner à nos Bretons l'explication des *tableaux* à l'occasion de la retraite. Pour la Madeleine, il n'y a pas eu de difficultés ; le « tableauteur » était tout désigné : M. Didou, dont le talent dans ce genre de prédication est justement apprécié par tous ceux qui l'ont entendu. Mais pour Trélazé, il n'en était pas de même ; votre serviteur, n'ayant jamais pratiqué ce genre d'éloquence tout à fait spécial, ne pouvait s'aventurer à donner les tableaux, on ne s'improvise pas tableauteur. Il y avait bien un prédicateur d'engagé ; malheureusement, au tout dernier moment, il dut revenir sur sa parole et l'on eut beau envoyer dépêche sur dépêche, une vingtaine au moins, chaque fois hélas ! nous parvenait la même réponse désolante : « Impossible » ! Et voilà comment les Bretons de Trélazé moins favorisés que ceux de la Madeleine eurent une retraite sans tableaux.

Vous me direz : pourquoi M. Didou n'a-t-il pas prêché les deux retraites ? Sans doute, mais pour cela il eût fallu que la chose lui fût possible. Or, l'aumônier de Trélazé était sorti de la retraite de la Madeleine presque aphone. De plus, il y avait, cette année, deux retraites pour les Bretons de Trélazé, l'une à l'église paroissiale comme à l'ordinaire, et l'autre à Bel-Air, dans une chapelle de secours située à 2 kilomètres du bourg. Cette retraite était spéciale aux Bretons du Morbihan qui, pour la plupart, habitent à proximité de la chapelle. Un prêtre de leur pays, M. Cadoux, vicaire à Bubry, était venu leur prêcher dans le dialecte de Vannes, si différent du nôtre. Les deux retraites se donnant aux mêmes heures, il fallait bien que l'aumônier fit acte de présence alternativement à l'une et à l'autre ; car Bretons du Morbihan, des Côtes-du-Nord ou du Finistère, tous sont ses paroissiens.

Tout est bien qui finit bien puisque le résultat, grâce à Dieu, a été bon, même très bon, pourrait-on dire. Nous attribuons ce succès en grande partie aux prières qui ont été faites à notre intention par les communautés religieuses et les bonnes personnes qui s'intéressent à notre œuvre. C'est du fond du cœur que nous leur adressons l'expression de notre plus vive reconnaissance, en leur demandant de vouloir bien continuer.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Les Morbihannais doivent aussi être bien reconnaisants d'avoir eu un prêtre de leur pays, pour exposer, dans leur dialecte, les grandes vérités de la foi et leur rappeler les principaux devoirs de la vie chrétiennne. M. Cadoux a certainement fait du bien en venant voir ses compatriotes, et les aumôniers bretons garderont toujours le meilleur souvenir de son trop court passage au milieu d'eux.

Et maintenant remettons-nous bravement à la besogne, car la tâche à accomplir est immense. Ne vous faites pas illusion, amis lecteurs, malgré la satisfaction vraie et sincère que nous ont procurée les retraites pascales cette année, nous restons effrayés quand nous constatons que l'immense majorité ne vient jamais à nous. Cette année a été marquée par un certain nombre de retours très consolants, de quinze, vingt ans et même d'avantage ; et, néanmoins, que d'autres restent obstinément sourds à l'appel du bon Dieu !

†

Voulez-vous me permettre de vous renseigner sur la situation religieuse des Bretons à Angers. Il m'est impossible de vous dire le nombre exact des pratiquants ; mais je puis vous donner un chiffre approximatif.

Prenons d'abord les Bretons qui habitent sur la Madeleine et dans les quartiers avoisinants, c'est le meilleur groupe d'emblée. Les enfants sont mis, bien entendu hors de compte. Il y a, parmi les Bretons de la Madeleine, un homme sur quatre à faire ses pâques, et peut-être un petit peu plus de la moitié des femmes. Quant aux autres quartiers plus éloignés du centre breton, je ne sais si l'on pourrait compter un homme sur deux, une femme sur cinq.

Pourquoi cette différence ? C'est que les premiers sont plus sous la main de l'aumônier, qui est véritablement leur *Recteur*. C'est à lui qu'ils ont toujours recours, pour toutes les affaires qui concernent la vie religieuse. C'est lui qui baptise et catéchise leurs enfants, qui bénit leurs mariages et préside à leurs obsèques. De plus, il y a pour eux des œuvres spéciales, qui forment dans la colonie bretonne des groupes d'élite communiant tous les mois et même plus souvent. La confrérie des Mères chrétiennes, par exemple, comprend aujourd'hui 72 membres et une cinquantaine d'associées. Les autres Bretons, hélas ! ne voient l'aumônier que quand ils sont malades et quand il est appelé. L'aumônier leur fait, il est vrai, une visite annuelle à l'occasion de Pâques. Mais, très souvent, ils ne sont pas à la maison. Dans la plupart des ménages, l'homme et la femme travaillent, les enfants sont à l'école, aux asiles ou dans les crèches. C'est ce qui fait que la maison est vide pendant la journée. Et voilà comment on trouve, à Angers, des quantités de Bretons qui n'ont pas fait de Pâques depuis trente et quarante ans !

Il faut bien le reconnaître, l'émigration semble arrêtée pour Angers. Depuis une dizaine d'années il ne vient presque plus de Bretons, heureusement d'ailleurs. Que ne sont-ils tous restés chez eux !...

A côté de ces vieux Bretons, qui travaillent pour la plupart à la grande filature de Bessonneau et quelques-uns aux carrières, il y a encore une autre catégorie, plus jeune, plus récente. Je veux parler des filles qui sont employées comme domestiques dans les maisons bourgeoises à Angers. Il m'arrive assez souvent de rencontrer, sur les boulevards, des bonnes d'enfants portant l'élégant costume de Scaër, de Pont-Aven, de Quimper, et je suis quelque peu étonné de n'avoir jamais été avisé par les Recteurs que j'avais à Angers quelques-unes de leurs paroissiennes. Il y en a qui viennent me trouver pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux, parce qu'elles ont la chance d'être dans de bonnes maisons ; mais d'autres, et c'est le grand nombre, ne viennent... jamais. Averti à temps, j'aurais pu m'informer de leur situation au point de vue moral et religieux, exiger des maîtres toute facilité pour l'assistance à la messe, la fréquentation des sacrements et, au besoin, exercer un certain contrôle, et renseigner les personnes intéressées.

Enfin, parmi les Bretons habitant Angers, il y a les militaires. Au 6e régiment du génie, il y en a beaucoup. J'ose espérer que la plupart ont dû remplir leur devoir pascal pendant les permissions qu'ils ont eues à l'occasion des fêtes ; car, cette année, je n'ai confessé *aucun soldat* du génie pour les Pâques. Ce n'est guère beau, c'est plutôt humiliant. Ici, à Angers, les militaires bretons ne peuvent pas présenter la mauvaise excuse de n'avoir pas de prêtre à pouvoir les entendre en confession.

Comme on peut le constater, le tableau n'est pas brillant. La conclusion qui s'en dégage est toujours la même, cent fois répétée : Malheur au Breton qui quitte son pays, il a bientôt fait table rase de toutes ses pratiques religieuses ; c'est un pauvre malheureux condamné à toutes les misères physiques et morales...

Bretons, ne quittez pas le pays où votre père est né, mourez dans la maison où votre mère est morte.

F. L.

JURISPRUDENCE. — **Sonneries civiles et location des presbytères.** — Le Conseil municipal de Pecquencourt (Nord) avait, en 1907, passé un bail avec le curé, M. l'abbé Carpentier, pour la location du presbytère. Ce bail, d'une durée de trois, six ou neuf ans, à la volonté des parties contractantes, avait été approuvé par le préfet.

Le 5 Mai 1909, le Conseil municipal, usant de la faculté prévue à l'acte, décida que le bail cesserait d'avoir effet à l'expiration de la première période ; mais, quelques jours avant l'échéance, le 18 Mai 1910, le Conseil revint sur cette décision et vota le renouvellement du bail pour une nouvelle période de trois ans.

Le préfet crut pouvoir annuler cette seconde délibération, prétendant que « les intérêts de la commune » exigeaient l'exécution de la décision antérieure, c'est-à-dire la cessation du bail.

Le Conseil d'Etat vient de décider que les deux délibérations précitées étaient exécutoires par elles-mêmes et n'avaient pas

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

besoin d'une nouvelle approbation préfectorale ; en conséquence, il a annulé la décision du préfet.

⁂

On sait que, à l'encontre des prétentions sans cesse renouvelées des maires, des préfets et du gouvernement, le Conseil d'Etat exige, dans la réglementation des sonneries, le respect de l'article 5 de la loi du 2 Janvier 1907, « qui a maintenu l'affectation spéciale des cloches des églises aux cérémonies et exercices du culte », et ne permet les sonneries civiles que si elles sont prescrites par les lois on règlements, ou autorisées par les usages locaux.

Par une intéressante application des principes affirmés dans sa jurisprudence antérieure, le haut tribunal administratif vient, sur un recours de M. l'abbé Meurgey, curé de Corcelles-les-Citeaux (Côte-d'Or), d'annuler pour illégalité un arrêté municipal qui, contrairement aux usages de cette localité, porte que « le maire ou son délégué aura le droit de faire sonner les cloches de l'église la veille et le jour de la fête nationale, pour annoncer l'heure du repas, c'est-à-dire le midi civil *(sic)*, l'ouverture des séances du Conseil municipal, l'heure d'ouverture et celle de la fermeture du scrutin les jours d'élection, l'arrivée dans la commune de certains fonctionnaires, les enquêtes *de commodo et incommodo* ».

Ces deux arrêts du Conseil d'Etat portent la date du 15 Mars 1912.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

REVUE FINANCIÈRE — Marché calme, mais mieux tenu. On cote la Rente Française à 93,80. Fermeté des Fonds Russes. — Bonne tenue des banques françaises. — Les actions du Crédit Foncier du Brésil émises à 565 fr. (décaissement net de 315 fr. par titre, l'action étant libérée de 250 fr.) sont l'objet, dès maintenant, d'un bon courant de demandes. Le Crédit Mutuel Argentin, auquel cette société est fortement intéressée, a distribué un dividende de 11 °/₀ depuis 1901. — Les actions de la Kuala Lumpur introduites la semaine dernière sur notre marché à terme et au comptant, continuent à être l'objet de nombreuses demandes sur le cours de 185. — Très active, le Wyoming clôture à 111. — L'Union des Pétroles d'Oklahoma est en avance à 122. On signale d'Amérique qu'une nouvelle élévation des prix du pétrole vient d'être décidée, ce dont se ressentira favorablement l'exploitation des sociétés pétrolifères et en particulier de cette dernière, l'une des plus importantes productrices du pays — Introduite aux environs de 31 fr., la Mons Cupri se traite très activement à 40. On annonce que 500 000 tonnes de minerai ont été mises en vue et d'autre part qu'un dépôt de minerai renfermant 20 °/₀ de métal pur a été mis à jour. — Rappelons que la Société Immobilière et d'Assainissement de Rio de Janeiro procède à l'émission de 15.000 obligations 5 °/₀ de 500 fr. au prix de 475 fr. par les soins de MM Devilder et Cie à Lille et à Paris, 41, rue Réaumur, et de la Banque Privée, à Paris, rue Pillet Will. Sur 400.000 mètres carrés de terrains qui appartiennent à la société, seulement 40 000 mètres carrés sont construits, ce qui a cependant permis de porter le dernier dividende de 5 à 6 °/₀. Le rendement de la présente émission ressort à 5 26 °/₀.

†

Maison fondée en 1840



La plus importante de la région

†

ÉLY-LABASTIRE

BREST — 53, rue de la Rampe — BREST

Plus de 120 mobiliers en Magasins

TOUS LES STYLES — TOUS LES PRIX

MAGASIN SPÉCIAL POUR CHASUBLERIE

Orfèvrerie & Bronzes d'Église

Chemins de Croix. — Statues toutes dimensions.

Mon Voyageur *visite régulièrement la région, il est porteur d'un grand choix de Chasubles, Chapes, Aubes, Ceintures, Calices, Ciboires, etc., qu'il peut laisser sur place.*

Sur demande il se rend chez le client pour soumettre choix ou devis.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

— « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

FLEURS Pr ÉGLISES et APPTS

AU LYS de PAQUES, Mon LÉON LHOMER

45, rue de Sèvres, Paris, 45, dans la cour, en face les Magasins du Bon Marché.

CATALOGUE 2.000 modèles contenant tous articles de décorations pour **JEANNE D'ARC.**
Catalogue spécial fournitures **gratuit franco.**

SUCCURSALES : 35, rue de Sèvres et 97, rue du Bac.

HELOU Aîné, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Porte remise sur tous les Catalogues.

F. FAFET

Fabricant de Veilleuses,
1 ter, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine),
rappelle à MM. les Recteurs qu'il envoie toujours, pour 14 fr. 50, franco gare (postal 10 kil.), un bidon d'huile garantie brûlant le n° 0 de toutes les marques de veilleuses.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 10 Mai 1912. N° 19.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Fête nationale de Jeanne d'Arc et consécration de la France à S. Michel ; Pèlerinage de Lourdes ; Décès ; Quête ; Neuvaine au Saint-Esprit ; Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine ; Lettre de Mgr l'Evêque à M. l'abbé Cornou.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Aux lecteurs de la *Semaine* ; Concarneau ; Quéménéven ; Plouigneau ; L'Union Catholique diocésaine ; Deuxième Pèlerinage d'hommes à Montmartre ; Nécrologie ; Avis de services anniversaires ; Morlaix ; Société d'encouragement aux œuvres agricoles du Finistère ; Nos Missionnaires : Lettre du R. P. Abgrall, provicaire apostolique.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 12 Mai. — 5e Dimanche après Pâques. Office du jour ; semi-double. Blanc. A la messe, mémoire des saints Martyrs Nérée et Achillée.

Vêpres du suivant avec mémoire des saints Martyrs Nérée et Achillée.

Lundi, 13. — *Rogations.* — S. Brieuc, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 14. — *Rogations.* — S. Boniface, Martyr. Simple. Rouge — ou office votif des Saints Apôtres.

Mercredi, 15. — *Rogations.* — S. Isidore, Laboureur, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 16. — ASCENSION DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST. Double de 1re classe, avec octave. Blanc.

Vendredi, 17. — S. Pascal Baylon, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 18. — S. Venant. Martyr. Double. Rouge.

Dimanche, 19. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. LA BIENHEUREUSE JEANNE D'ARC. Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ploujean	**du 9 au 13 Mai.**
Plogastel-Saint Germain	**du 14 au 16 —**
Loc Brévalaire.	**du 17 au 18 —**

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Avis à nos correspondants. — *A cause de la fête de l'Ascension, le tirage du prochain numéro de la* Semaine religieuse *devra être avancé. Les communications qui parviendraient passé le mardi 2 heures — dernier délai — ne pourraient pas être insérées.*

Ecrire seulement sur un côté de la feuille.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Fête nationale de Jeanne d'Arc et consécration de la France à saint Michel. — La fête de Jeanne d'Arc, qui a été fixée au dimanche dans l'octave de l'Ascension et que le Souverain Pontife vient d'élever, pour toute la France, au rite de seconde classe, aura lieu, cette année, le 19 Mai. Nous exhortons vivement tous les catholiques à pavoiser et à illuminer leurs maisons en l'honneur de la glorieuse Pucelle dont la ville d'Orléans vient de célébrer magnifiquement le cinquième centenaire.

Ce même jour, aura lieu dans toutes nos églises et chapelles, en union avec les autres Diocèses, la consécration solennelle de la France à l'Archange saint Michel. Cet acte sera fait de préférence au prône de la grand'messe, sinon au Salut du T. S.-Sacrement. On se servira de la formule reproduite dans la *Semaine religieuse* du 6 Mai 1910, p. 300.

II. — Pèlerinage de Lourdes. — Le pèlerinage diocésain de Quimper et de Léon aura lieu, comme de coutume, vers la mi-Septembre, du 15 au 21. Nous avons attendu, pour l'annoncer, que certaines difficultés soient aplanies ; elles sont en voie de disparaître, et nous espérons bien que le voyage aura lieu dans les mêmes conditions que précédemment. On peut être assuré d'ailleurs que le Comité, profitant des leçons d'une première expérience, fera son possible pour améliorer l'organisation, sans avoir la prétention de satisfaire tout le monde : le propre des œuvres humaines étant de rester perfectibles et tout pèlerinage devant conserver son caractère de pénitence. Daigne la Vierge bénie, en ce mois qui lui est spécialement consacré, diriger les âmes et les cœurs vers son sanctuaire de Massabielle, en attendant qu'elle y conduise des pèlerins d'Arvor toujours plus nombreux, toujours fidèles.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Riou, recteur de Trémaouézan, décédé le 6 Mai et de M. Léon, sous-diacre de Tréflévénez, décédé le 3 Mai.

IV. Quête. — Comme les années précédentes, une quête doit être faite, dans toutes les églises du diocèse, le jour de l'Ascension, pour l'Institut catholique de Paris et nos écoles chrétiennes.

Cette quête devra être annoncée en chaire, *dimanche prochain*, et le produit envoyé au Secrétariat de l'Evêché.

V. Neuvaine au Saint-Esprit. — Il sera utile de rappeler également, dès dimanche, la Neuvaine que S. S. le Pape Léon XIII, dans sa Lettre *Provida matris* du 5 Mai 1895 et dans son Encyclique *Divinum illud munus* du 9 Mai 1897, a prescrit de célébrer, chaque année, pendant les jours qui précèdent la Pentecôte.

Cette neuvaine de supplications à l'Esprit de lumière, de force et d'union, dont on comprendra la nécessité plus pressante que jamais, doit commencer le *samedi 18 Mai* pour se terminer le *dimanche 26*.

Les prières recommandées (l'hymne *Veni Creator* avec le verset et l'oraison, la prose *Veni, Sancte Spiritus* et d'autres invocations au Saint-Esprit que l'on jugerait opportunes) peuvent être faites, le matin, après la messe, ou le soir à la réunion du Mois de Marie, — ou à un exercice spécial pour lequel Nous autorisons la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

On rappellera aux fidèles les indulgences accordées par le Souverain Pontife à ceux qui feront pieusement la Neuvaine au Saint-Esprit en public, ou en particulier (si l'on est empêché d'assister à l'exercice public) :

1° Sept ans et sept quarantaines chaque jour, à condition de prier aux intentions du Souverain Pontife ; 2° une indulgence plénière, soit l'un des jours de la Neuvaine, soit le dimanche de la Pentecôte ou l'un des jours de l'octave de cette fête, moyennant la confession, la communion et une prière aux intentions précédemment indiquées.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

VI. TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 12 ..	Saint-Corentin. — Loc-Maria...	Saint-Mathieu.
Lundi, 13.....	Elliant.....	Langolen. — Landudal.
Mardi, 14.....	Briec.....	Landrévarzec.
Mercredi, 15....	Combrit.....	Tréméoc.
Jeudi, 16.....	Pont-l'Abbé.....	
Vendredi, 17...	Loctudy.....	L'Ile-Tudy.
Samedi, 18.....	Plobannalec.....	Treffiagat.

Monseigneur sera accompagné de M. Gadon, vicaire général, jusqu'au mardi 14 Mai inclusivement, et de M. Cogneau, vicaire général, à partir de mercredi.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A l'occasion de sa nomination, M. l'abbé Cornou a reçu de Mgr l'Evêque la lettre suivante :

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER
ET DE LÉON

Quimper, le 27 Avril 1912.

— CHER MONSIEUR CORNOU,

En vous nommant directeur de la *Semaine religieuse*, je tiens à vous assurer de mon entière confiance. Vous avez prouvé, dans d'autres postes, que vous savez apporter un sens très religieux dans la rédaction des journaux profanes. Vous défendrez de plus haut la cause de l'Eglise, et vous y acquerrez de nouveaux mérites.

Croyez bien à mes sentiments paternels et dévoués.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les Unions Catholiques du diocèse.**
II. — **Les communions et confirmations d'enfants.**
III. — **Missions.** — GUIMILIAU. Mission des enfants, *du 12 au 17 Mai ;*
Mission des grandes personnes, *du 19 au 26 Mai.* Président, M. Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin.
Du 26 Mai au 2 Juin. Président, M. le chanoine Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec.
— CLÉDER, *du 19 Mai au 2 Juin.* Président, la première semaine, M. Le Sann, curé de Lanmeur.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT CORENTIN. — *12 Mai.* V^e^ Dimanche après Pâques. Messe de communion à la Cathédrale, à 7 heures.
Il n'y a pas de messe de 8 heures.
A 10 heures, cérémonies de la Confirmation.
Dans l'apres-midi, procession, rénovation des promesses du Baptême, consécration à la Sainte Vierge, bénédiction.
Le soir, il n'y a pas de réunion.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Le *samedi 11 Mai,* à 7 heures, à la chapelle Saint Joseph, communion générale des enfants âgés de 9 ans.
Le *dimanche 12*, messe de communion des enfants de la 1^re^, 2^e^ et 3^e^ communions. Pas de messe de 7 h. 1/2. Le soir, confirmation donnée par Mgr l'Evêque.
Le *lundi* matin, messe d'actions de grâce.

AUX LECTEURS DE LA *SEMAINE*

J'ai hâte, en prenant des mains de M. le chanoine Rospars la direction de notre *Semaine religieuse,* de m'acquitter d'un double devoir.

C'est tout d'abord d'exprimer à Mgr l'Evêque de Quimper toute ma filiale gratitude pour un choix dont je sens tout l'honneur et pour les paternelles bénédictions dont Sa Grandeur a daigné encourager mes débuts dans de nouvelles fonctions.

C'est ensuite de remercier M. le chanoine Rospars de l'aimable complaisance avec laquelle il a accepté, pour me permettre de me libérer d'obligations antérieures, un surcroit de travail de plus de quatre mois, que le souci de sa santé lui conseillait de s'épargner.

Initié par lui aux multiples détails dont est faite l'ordonnance d'une *Semaine religieuse,* assuré de trouver près de lui les conseils d'une expérience presque aussi longue que l'existence de la *Semaine* elle-même, j'aborde avec confiance la tâche qui m'est assignée.

Il s'agit d'enserrer, dans les limites assez restreintes de nos seize pages, l'image hebdomadaire de la vie religieuse de notre diocèse.

Action et *doctrine,* tels sont les deux aspects sous lesquels doit se révéler à nos lecteurs cette vie de leurs âmes et de leurs institutions spécialement diocésaines et paroissiales.

Pendant près de vingt-deux années consécutives, plus même si l'on compte sa collaboration au *Bulletin de l'Enseignement* qui fut comme une première ébauche de la *Semaine,* M. le chanoine Rospars s'appliqua dans son œuvre à bien refléter ces deux aspects.

Annotateur attentif et exact des faits, des manifestations collectives de la foi bretonne, des efforts de nos infatigables missionnaires, écho fidèle des voix de Rome, traducteur impeccable de la pensée épiscopale, l'ancien Directeur de la *Semaine Religieuse* mit pour affirmer la *doctrine* autant d'intelligente fermeté qu'il apporta d'exactitude et d'élégance littéraire à narrer les développements et les résultats de l'*action*.

La voie est donc nettement tracée : il n'y a qu'à la suivre. Mais, on le conçoit bien, quelque expérience acquise dans les choses de la presse ne dispense pas de recourir, pour que les lecteurs trouvent à suivre cette voie sécurité et intérêt, à de nombreuses collaborations. Tous les concours qui étaient acquis à la *Semaine*, qu'il s'agit d'information, d'histoire religieuse ou de liturgie, lui demeureront fidèles.

Grâce à eux tous, grâce à la sympathie des lecteurs de la *Semaine,* j'ai tout lieu d'espérer que notre organe diocésain restera digne de son passé et digne aussi de la confiance que veut bien lui renouveler notre éminent et vénéré Pasteur au début de cette phase nouvelle de sa déjà longue existence.

F. C.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CONCARNEAU

Bénédiction solennelle de la première pierre de la nouvelle église.

C'est par une belle et radieuse journée de Mai qu'a eu lieu la bénédiction de la première pierre de la nouvelle église de Concarneau ; dédiée au saint Cœur de Marie, la bonne Vierge ne pouvait manquer de favoriser la fête.

Plus radieux peut-être encore que le temps, étaient les paroissiens, accourus en foule, environ deux mille, pour assister à la cérémonie. Depuis si longtemps ils désiraient leur nouvelle église ! On en parlait depuis vingt ans et plus. Hélas ! chez nos marins le cœur est plus large que la bourse et depuis plusieurs années la mer est si avare !

Confiant cependant en la divine Providence, M. Le Bihan, curé de Concarneau, fit commencer les travaux le 2 Février dernier, en la fête de la Purification de la Vierge, et la bénédiction de la première pierre était fixée au jeudi 2 Mai. Monseigneur l'Evêque, malgré les fatigues de sa tournée pastorale, avait accepté de présider la cérémonie.

Les grandes pluies de Mars et d'Avril retardèrent les travaux, et, le jour de la fête, les fondations n'étaient pas encore comblées. Seul un massif de maçonnerie se dressait de deux mètres environ au-dessus du terrain, du côté gauche du chœur : là se trouve la première pierre que Monseigneur doit bénir ; une haute estrade y est dressée dominant tout le chantier, et permettant ainsi à la foule de suivre les moindres détails de la cérémonie.

Une croix de bois marque l'emplacement où s'élévera le maître-autel. Elle est dominée par la statue de la Vierge gracieusement ornée par de pieuses mains. Une petite chapelle dressée à l'entrée du chœur est magnifiquement décorée de fleurs et de verdure. Le drapeau français y mêle ses plis à ceux du drapeau pontifical.

Dès 9 heures, la foule avait envahi l'enceinte : au premier rang, les enfants des deux écoles libres autour de l'enceinte réservée au clergé ; puis, derrière eux, une foule compacte d'hommes et de femmes ; tous les endroits libres sont occupés, même beaucoup ont pris d'assaut les amas de matériaux, sable et pierres, et font des prodiges d'équilibre pour s'y maintenir et ne pas tomber dans les fondations : la Très Sainte Vierge veillait sur eux, pas un accident à déplorer.

A 10 heures précises, Monseigneur arrive, assisté de M. le chanoine Gadon, vicaire général, qui, en pareille circonstance, est heureux de se trouver parmi ses compatriotes, et de M. le Curé de Concarneau ; suit immédiatement M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de la cathédrale, ancien curé de Concarneau. Il est visiblement ému, car cette fête est beaucoup la sienne. Pendant quatorze ans, il s'est dévoué corps et âme à l'œuvre qu'il voit en pleine réalisation aujourd'hui. Viennent ensuite les prêtres originaires de Concarneau : M. le chanoine Le Roy, du Chapitre ; M. le chanoine Gloux, vicaire général du Cap Haïtien ; M. Jossin, recteur de Ploaré ; M. Gloux, vicaire à Cléder ; M. Thiébault, vicaire à Sibiril ; M. Mélanson, prêtre instituteur à Concarneau ; tous heureux de voir enfin leur pays natal pourvu d'une église digne de lui, et à la construction de laquelle ils ont contribué par leur générosité.

A l'arrivée de Sa Grandeur, un silence religieux se fait dans la foule, Monseigneur, souriant, passe dans les rangs en bénissant ; les têtes s'inclinent ; il se rend à la petite chapelle où il revêt les les ornements pontificaux, et les cérémonies commencent. Elles se poursuivront dans un ordre admirable, malgré les nombreuses allées et venues que comportent les rites sacrés. Le maître des cérémonies, M. Le Bihan, recteur de Saint-Martin de Morlaix, est là et veille à tous les détails. Cette exécution ponctuelle des règles liturgiques ajoutera encore à l'éclat des cérémonies, au symbolisme si remarquable.

Le clergé, les conseillers paroissiaux, l'architecte et l'entrepreneur entourent Mgr l'Evêque et l'accompagnent partout.

En arrivant sur l'estrade, Monseigneur procède à la bénédiction du sel et de l'eau. Il se rend ensuite au pied de la Croix. Il y bénit, au chant des psaumes, l'endroit où sera érigé le maître-autel.

Monseigneur remonte sur l'estrade et dit les prières liturgiques qui préludent à la bénédiction de la première pierre.

Le bloc, d'un beau granit, est légèrement incliné sur sa base, une excavation rectangulaire y est creusée. Monseigneur fait un signe de croix sur la pierre et place dans l'excavation une boîte en plomb contenant les médailles les plus célèbres du Saint Cœur de Marie, des pièces d'argent au millésime de 1912, et un parchemin ainsi libellé :

†

D. O. M.
PRIMARIVM HVNC LAPIDEM AEDIS SACRAE
IN HONOREM SANCTISSIMI CORDIS MARIAE IMMACULATAE EXTRVENDAE
Expletis jam tamdiu prolatis fidelium votis
aere non modico his praesertim luctuosis annis liberaliter collato
Adstantibus D. Amando Gadon vicario generali
Josepho Orvoën olim in hac civitate curato
Et Ecclesiae erigendae actore indefesso
Stanislao Le Bihan nunc hujus loci parocho
Carolo Chaussepied architectonicae artis magistro
Julio Bonduelle operis curatore
Necnon plurimâ cleri populique christiani frequentiâ
R. R. D. D. Adolphus-Yvo-Maria Dupare
Episcopus Corisopitensis et Leonensis
solemni ritu benedixit
A. D. MDCCCCXII. DIE II Maii, in mense B. Virgini sacro
Et in memoriam auspicatissimi diei
Numismata et nummos currente anno cusos
Hic collocanda curavit

La boîte posée est aussitôt recouverte par le chef de chantier lui-même. Le Pontife s'asseoit. Pour associer l'Eglise du ciel aux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

travaux des fidèles de la terre, la chorale chante les litanies des Saints. Cette solennelle prière terminée, Monseigneur se lève et, après le chant du psaume *Nisi Dominus*....., le chef de chantier laisse la pierre reposer sur sa base. L'Evêque l'asperge abondamment d'eau bénite, tandis que le chœur jette au ciel les supplications du *Miserere*.

Ensuite, une procession s'organise, Monseigneur, précédé du clergé, fait le tour de l'église extérieurement, il asperge d'eau bénite les fondements déjà posés et les fossés qui marquent le tracé des murs.

La bénédiction est achevée : avec tout son cortège, le Prélat remonte sur l'estrade. On chante le psaume *Lætatus sum,* puis le *Veni Creator*, et M. le vicaire général Gadon annonce que 50 jours d'indulgences sont accordés à toutes les personnes qui ont assisté pieusement à la cérémonie. Monseigneur alors s'avance, mitre en tête et crosse en main ; d'une voix haute qui se fait facilement entendre de tous, il prononce un magnifique discours. Nous sommes heureux d'en donner ici de larges extraits...

Pour construire un édifice, quel qu'il soit, il faut non seulement des ouvriers qui mettent en œuvre les matériaux, mais un entrepreneur qui les groupe et les dirige, et, plus encore un architecte qui fournit dans un plan précis l'idée de la construction.

C'est la règle dans l'ordre surnaturel comme dans l'ordre naturel.

L'Eglise des âmes, telle que Dieu la veut, celle dont nous devons faire partie si nous voulons être sauvés, est un édifice spirituel, construit tout entier avec ces pierres *vivantes* et *élues* dont parle la liturgie : *Deus qui de vivis et electis lapidibus æternum tibi præparas habitaculum.*

L'Architecte de l'œuvre est Notre Seigneur, qui a conçu le plan de notre sanctification.

Les entrepreneurs sont les prêtres.

Les ouvriers, sont les fidèles, qui ont le devoir de se sanctifier, et qui doivent, pour y arriver, agir sous la direction de leurs Pasteurs, dans les temples matériels qui sont le symbole de l'édifice spirituel de leur sainteté. Heureux si ces ouvriers ne se mettent jamais en grève !

C'est la pensée de l'édifice spirituel qui amène les prêtres à bâtir de nouveaux temples matériels. L'amour de l'art n'est jamais leur but. La gloire de Dieu et le salut des âmes sont leur seul objectif. Il faut à Notre Seigneur une demeure convenable. Il faut aussi aux fidèles une maison assez spacieuse pour les recevoir, car, au point de vue surnaturel, l'église est l'école, l'hôtellerie, l'hôpital de leur âme. Comment y viendront-ils, s'ils n'y trouvent pas de place ?

A Concarneau, pour une population aujourd'hui très dense, il n'y avait pas d'église suffisante. Pour atteindre tous les fidèles, il eût fallu exercer le culte en plein air.

Tous les curés successifs le constataient : L'église est nécessaire. Mais tous étaient tentés de dire : l'église est impossible. Où trouver des ressources pour construire ? La population est généreuse. Mais elle ne peut rien donner, quand la pêche ne donne rien.

Cependant, M. le chanoine Orvoën, aujourd'hui curé de la Cathédrale, ne voulut pas se résigner. Il quêta. Des âmes dévouées répondirent à son appel. Des engagements furent pris. Le peuple offrit ce qu'il avait. On compta sur des années meilleures. Un terrain fut acheté. Il n'y avait plus qu'à construire, avec l'espoir de nouvelles charités.

C'est à ce moment que M. Orvoën fut appelé à la Cure de la cathédrale. M. Le Bihan, son successeur, suivit sa voie avec la même confiance. Ainsi dans l'ancien testament : *Quod David pater voluit, Salomon re perfecit.*

Quel plan adopter ? L'architecte de l'édifice spirituel recourut à l'architecte de l'édifice matériel. Il choisit un homme de foi. Comment l'homme qui ne croit pas mettrait-il dans les temples qu'il construit une âme religieuse qu'il n'a plus ?

Dans quelques mois, sous l'habile direction de l'entrepreneur, les ouvriers, fidèles et disciplinés, auront fait surgir de terre l'œuvre de granit, où l'artiste, dans une architecture quasi orientale, rappellera aux Bretons les églises romanes de leur pays et les églises byzantines de la terre où naquit et où mourut le Dieu qu'ils aiment.

Grande église, car elle est destinée à une population nombreuse, qui veut fournir à son Dieu un temple qu'elle voudrait plus grand et plus riche encore.

En voici la première pierre. Cette date marquera dans l'histoire de Concarneau. Puissent les témoins d'aujourd'hui redire longtemps aux générations à venir leurs émotions de ce matin ! Ils doivent être fiers de l'événement, et fiers aussi d'y avoir participé !

Cette pierre a été bénie. Il faut bénir la maison du peuple : à plus forte raison, la maison de Dieu.

Que la bénédiction écarte de ce chantier chrétien tous les accidents !

Que les ouvriers, connaissant l'Hôte attendu dans ce sanctuaire, y travaillent avec un sentiment de foi, en regardant la croix qui les protège !

Le saint Cœur de Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes, veillera sur l'église qui doit porter son nom.

La Sainte Vierge ne dépossède pas saint Guénolé, qui demeure le patron de la paroisse.

Mais saint Guénolé lui-même demande à l'Etoile de la Mer, si douce aux naufragés du corps ou de l'âme, de prendre à son tour en mains la défense des pêcheurs et de leurs familles.

Pêcheurs de Concarneau, les miracles que le Sauveur accomplissait jadis en faveur des gens de mer, il a donné à la Bienheureuse Marie mission de les continuer aujourd'hui.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Qu'elle apaise les tempêtes où vos barques pourraient sombrer, et les orages dont vos âmes pourraient être victimes !

Qu'elle procure à vos filets les pêches abondantes, qui vous permettront de donner un peu d'aisance à vos familles et une aumône selon votre cœur à sa nouvelle église !

Après le discours de Monseigneur, M. le Curé, d'une voix vibrante, adresse un chaleureux merci à l'Evêque d'abord, à la population ensuite qui vient de donner un si bel exemple de foi par sa pieuse attitude pendant la cérémonie, enfin aux dévoués organisateurs de la fête et à toutes ces intentions fait réciter le *Pater* et l'*Ave*.

La foule se retire lentement ; en passant devant l'estrade, chacun à son tour y monte, frappe la première pierre d'un léger coup de marteau et dépose dans une corbeille une offrande à l'intention des ouvriers qui ont travaillé pour préparer la fête.

A l'issue du déjeuner intime qui suivit la cérémonie, M. le Curé, dans une courte improvisation pleine de tact, a vivement remercié Monseigneur d'être venu, malgré les fatigues de sa tournée pastorale, donner à la population de Concarneau, par sa présence, une marque profonde de sympathie et d'intérêt. Ses remerciements vont également à M. le chanoine Orvoën, son prédécesseur, car c'est grâce au zèle et au dévouement qu'il a déployés que l'on doit d'avoir pu aujourd'hui entreprendre les premiers travaux et poser la première pierre : Merci aux conseillers paroissiaux pour leurs conseils et leur appui, à l'architecte pour son talent, à l'entrepreneur dont l'habileté est reconnue de tous, aux prêtres de Concarneau pour leur générosité : Merci à tous ! M. le Curé n'oublie... que lui-même.

M. Orvoën ne veut pas se reconnaître tous les mérites qu'on lui attribue, « sa tâche, dit-il, a été bien facilitée par les précieux encouragements qu'il a toujours reçus et de Mgr Dubillard et de son vénéré successeur, Mgr Duparc ; » et il adresse lui aussi un remerciement ému aux conseillers paroissiaux et à la population chrétienne de Concarneau.

Mgr l'Évêque, dans une causerie familière et charmante, reconnait la part de mérite de chacun, et félicite l'architecte, M. Chaussepied, d'avoir fait choix pour la nouvelle église d'un style qui a transporté chez nous les coupoles orientales, et nous rappelle ainsi les pays ensoleillés où le Christ a souffert et est mort pour nous.

L'œuvre est donc commencée. Pour être menée à bon terme elle exigera encore bien du temps. Dieu veuille qu'elle ne rencontre dans sa réalisation que les inévitables lenteurs communes à toutes les constructions de cette importance. La générosité des Concarnois ne se démentira pas. Mais elle est limitée par les mauvais résultats des dernières campagnes de pêche. Nous avons la conviction que la piété et la charité de tous ceux qui s'intéressent à l'évangélisation des populations si nombreuses et si déshéritées de nos côtes y suppléeront largement. A Dieu et à eux nous recommandons l'œuvre entreprise. J. L.

QUÉMÉNÉVEN. — **La Mission** *(15 Avril au 5 Mai)*. — Depuis bientôt vingt-cinq ans, Quéménéven n'avait pas eu le bonheur d'avoir une Mission. Aussi l'empressement fut-il grand à venir profiter des grâces exceptionnelles qu'une Mission apporte avec elle.

Le sympathique recteur, M. l'abbé Prigent, comme se retrouvant en son ancien labeur de Trélazé, avait préalablement visité toutes les habitations, la maison du riche, comme la chaumière du pauvre. Ses fatigues n'ont pas été vaines. Presque tout le monde a correspondu à son vif désir. Tous ou presque tous sont venus, pleins de foi, écouter la parole de Dieu.

La première semaine de la Mission a été consacrée aux enfants et aux jeunes gens qui n'avaient pas seize ans révolus. M. Madec, recteur de Saint-Ségal, leur a donné sur le décalogue des conférences qui ont constamment tenu leur esprit en éveil. M. Kérébel, vicaire de Plouguerneau, a expliqué les tableaux avec le bonheur d'expression que connaissent ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre. MM. Prigeac, vicaire de Landrévarzec ; Le Séac'h, vicaire de Briec ; Cloarec, vicaire d'Edern, et Corvez, vicaire de Cast, tous écoutés avec une religieuse attention, ont aidé M. Madec à développer devant les jeunes intelligences les vérités de la religion.

Les tout petits qui n'avaient pas eu le bonheur de communier sont venus, le vendredi soir, prendre leur part des grâces de la Mission. M. le Recteur de Saint-Ségal, avec sa connaissance de l'âme enfantine, les a intéressés, pendant une demi-heure, en leur expliquant les principes de la sagesse chrétienne et les a ensuite invités à prendre rang dans la procession. C'était vraiment un spectacle charmant que le défilé de ces petits enfants chantant de concert avec leurs aînés les louanges de Marie.

La fête s'est terminée par la bénédiction du Saint-Sacrement.

***

Le dimanche suivant, s'ouvrait la première semaine de la Mission des grands. M. Queinnec, chanoine titulaire, présidait. Sa parole claire et précise, dédaigneuse des effets oratoires, a su charmer et instruire l'assistance qui l'écoutait avec un visible plaisir. Il était aidé par l'excellent conférencier qu'est M. Salou, recteur de Plougoulm, et par MM. Derrien, recteur de Plouézoc'h ; Kerneïs, recteur de Locronan ; Henri, vicaire de Briec ; Kervella, recteur de Guiclan ; M. Leïn, recteur d'Ergué-Gabéric, qui a prêché sur l'Eglise et laissé dans l'esprit de ses auditeurs une profonde impression. M. Quéré, recteur de Plonéour-Lanvern, expliquait les tableaux s'efforçant, avec quel zèle, d'ancrer profondément dans les âmes la haine du péché et l'amour de Dieu.

Le président de la deuxième semaine fut M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec. Habitué depuis longtemps à évangéliser les « glaziks », il en connait admirablement le caractère et les besoins spirituels ; aussi ses enseignements toujours pratiques ont-ils su captiver l'attention de son auditoire. Il était secondé par MM. Gadon,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

recteur de Lopérec ; Portier, recteur de Scrignac ; Boubennec, recteur de Port-Launay ; Moal, vicaire de Guiclan ; Le Stang, vicaire de Ploudaniel ; Talec, vicaire d'Edern.

Le « tableauteur » était M. Didou, aumônier des Bretons, à Trélazé. Les paroissiens de Quéménéven garderont des excellents moments passés, entre rires et larmes, à s'imprégner de ses paroles un souvenir reconnaissant. Puissent ses admirables instructions ainsi que celles de ceux qui ont travaillé à la Mission de Quéménéven, produire, avec la grâce de Dieu, de bons effets dans les âmes et y faire mûrir des fruits de salut.

Ces enseignements si variés et si complets ont été bien écoutés par presque tous les habitants : 350 enfants ont participé aux grâces de Dieu, la première semaine ; 491 grandes personnes, la deuxième, et 592, la troisième. On a distribué 1.493 communions. Que Dieu accorde la grâce de la persévérance aux âmes de bonne volonté qui ont travaillé pendant ces jours bénis au salut de leur âme et qu'il touche le cœur des quelques égarés qui ont dédaigné de recevoir Jésus qui passait et qui, peut-être, ne reviendra pas.

K.

Plouigneau. — **La Mission.** — A peine arrivé dans sa nouvelle paroisse, M. Penndu avait eu l'intention bien arrêtée de lui procurer le grand bienfait d'une mission. Trente ans s'étaient passés depuis la dernière. Depuis un an, la bonne nouvelle était annoncée et acceptée même, on peut le dire, de la population. Mais que de peines pour mener à bonne fin une pareille tâche ! M. Penndu y mettait tout son cœur ; ni courses dans les chapelles pour préparer ses paroissiens, ni démarches pour l'ornementation de l'église, rien ne l'arrêtait. Que n'est-il là pour voir le résultat ! Mais Dieu avait jugé autrement et l'a appelé brusquement à lui. Le sacrifice de sa vie, qu'il a fait de bon cœur pour la réussite de la mission, a été sûrement agréable à Dieu et profitable à la paroisse.

La première semaine était présidée par M. Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec ; les autres missionnaires étaient : MM. Castel, Méar, Souètre, Morizur, Bodeur, Grall, Bernard, Mazéas.

La seconde semaine était présidée par M. Le Gall, curé-doyen de Taulé. Les autres missionnaires étaient : MM. Kerloéguen, Talabardon, Féroc, Gouzart, Seac'h, Goret, Cozic, d'Huelgoat, Abjean, Soubigou.

Il y eut un millier de communions, la première semaine, et 1.300, la seconde. Les deux bandes se disputent encore, chacune prétendant avoir entendu les meilleurs prédicateurs. Les tableaux, expliqués par MM. Grall et Soubigou, ont été très goûtés.

Ce qui est consolant, ce sont les nombreux retours à Dieu, de même que les communions des deux dimanches, qui peuvent s'élever à 1.600. En terminant, redisons le mot des missionnaires : Ah ! Quelle belle Mission, si les Tregorrois l'avaient commencée un peu plus tôt ! N'importe, la Mission, quoi qu'on en dise, a eu du succès et elle portera des fruits.

— **Installation du nouveau Curé.** — M. Laviec, le nouveau Curé, est arrivé à Plouigneau le jeudi 25 Mars. Un nombreux clergé, un millier de personnes allèrent au-devant de lui, jusqu'à la gare ; jamais pasteur n'eut une si belle réception et tous furent vite conquis par les quelques paroles affectueuses prononcées en chaire pour souhaiter la bienvenue.

M. Laviec a été installé dimanche dernier, au milieu d'une assistance considérable, par M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre de Morlaix, qui, dans un magnifique sermon de circonstance, a présenté M. Laviec à ses nouveaux paroissiens, leur affirmant qu'ils ont à se féliciter du choix de Mgr l'Evêque.

L'Union Catholique diocésaine.

Saint-Urbain. — La constitution de l'Union Catholique a été préparée à Saint-Urbain par une belle instruction faite au prône de la grand'messe par M. Kermarrec, vicaire, sur la nécessité de l'union entre les catholiques sur le terrain religieux.

Une trentaine d'hommes se sont empressés de donner leurs noms et de verser leur cotisation.

Le Comité paroissial a été constitué avec 6 membres, qui se chargent de recruter chacun dans son quartier les adhérents de l'Union.

Gourlizon. — Dimanche 14 Avril, après vêpres, a eu lieu une conférence sur l'Union Catholique. Huit membres composent le Comité paroissial, la plupart des jeunes bien choisis.

Plogonnec. — Le pardon de la chapelle N.-D. de Lorette, en Plogonnec, qui a lieu ordinairement le dernier dimanche de Mai, à cause de la coïncidence de la solennité de la Pentecôte, sera célébré cette année huit jours plus tôt, le 19 Mai.

Samedi 18 Mai : premières vêpres et procession, à 5 heures.

Dimanche 19 Mai : 1re messe à 6 heures ; 2e, à 7 heures ; grand'messe à 10 h. 1/2 ; à 2 h. 1/2, vêpres et procession.

Lundi 20 Mai : pèlerinage annuel des enfants à la chapelle de N.-D. de Lorette. Messe à 10 h. 1/2, et ensuite procession et consécration des enfants à N.-D. de Lorette.

Deuxième pèlerinage d'hommes à Montmartre. — Voici les horaires et conditions applicables aux trains de pèlerinage.

1° Train de Brest. — *Aller, 3 Juin.* Brest, départ 8 h. 32, matin ; Landerneau, 8 h. 50 ; Landivisiau, 9 h. 11 ; Morlaix, 9 h. 41 ; Paris-Montparnasse, 8 h. 24 soir. — *Retour, 5 Juin.* Montparnasse, départ 4 h. 10 matin ; Morlaix, 3 h. 5, soir ; Landivisiau, 3 h. 41 ; Landerneau, 3 h. 59 ; Brest, 4 h. 32. Le train sera composé de voitures à couloir.

2° Train de Quimper. — *Aller, 3 Juin.* Quimper, départ 7 h. 48

Archives diocésaines de Quimper et Léon

matin ; Paris-Austerlitz, 8 h. 22 soir, avec arrêts à Rosporden, Bannalec, Quimperlé. — *Retour, 5 Juin.* Paris-Austerlitz, départ 6 h. 22 matin ; Quimper, arrivée, 5 h. 33 soir, avec les mêmes arrêts. Le train sera composé de voitures à couloir.

Si le train de Quimper ne peut être accordé, faute de voyageurs en nombre suffisant, la Cie d'Orléans est disposée à accorder une réduction de 50 °/₀ pour rejoindre Landerneau (train de Brest), par groupes de 25 au moins, si ces groupes sont annoncés le 19 Mai au plus tard.

Il a été impossible d'obtenir un départ plus tardif que le 5 Juin ; seule l'heure donnée permet la correspondance avec tous les trains du Finistère ; et encore a-t-il fallu, pour aboutir, retarder un train omnibus.

Nous rappelons les prix (comprenant train, voitures, repas, lits, pourboires) : 1re classe, 96 fr. 80 et 101 fr. 80 ; 2e classe, 70 fr. 20 et 75 fr. 20 ; 3e classe, 44 fr. et 47 fr. Le premier chiffre vaut pour les 150 premiers adorateurs inscrits.

S'adresser à M. Grall, curé, Ploudalmézeau.

Le registre sera clos, irrévocablement, le 20 Mai, cette date est commandée par les légitimes exigences des transporteurs et hôteliers.

MM. les prêtres diront la messe, à Montmartre, dans l'ordre de leur inscription ; un carnet remis à chacun indiquera l'heure et l'autel.

Nécrologie. — I. M. l'abbé Riou, *recteur de Trémaouézan.* — Le 6 Mai, M. l'abbé Riou (Pierre-Marie) a rendu à Dieu sa sainte âme. Il succombait aux suites d'une péritonite purulente. Bien que l'espoir d'une bonne réussite fût très réduit, une opération a été pratiquée. Le malade était gravement atteint. L'habileté et les soins du chirurgien furent inutiles.

M. l'abbé Riou était né à La Feuillée en 1864. Ordonné prêtre en 1888, il fut nommé vicaire à Ploudiry, d'où il ne sortit, en 1908, que pour occuper le poste où il vient de succomber après un ministère très fructueux de quatre années. C'est une véritable perte qu'éprouve le diocèse. M. Riou était, en effet, un excellent prêtre, tout à son devoir, très estimé et très aimé de ses paroissiens.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 7 Mai, à 9 heures, à Trémaouézan. L'inhumation s'est faite à La Feuillée.

Un grand service d'octave sera chanté pour le repos de l'âme de M. Riou, lundi, à 10 heures, à la Feuillée.

— II. M. Léon, *Sous-Diacre.* — Mercredi matin, le bon Dieu rappelait à lui l'âme de l'abbé Louis Léon.

Né à Tréflévénez, il commença ses études chez les Frères de Landerneau. Il débuta en Cinquième au Collège de Lesneven. Doué d'une intelligence profonde et passionné pour le travail, il ne tarda pas à conquérir dans sa classe la première place, qu'il conservera durant les six années qu'il passa dans cette maison.

Pieux et régulier, généreux autant que bon, ardent pour le bien, il se passionnait surtout dans les questions d'apostolat. Son exemple et ses paroles stimulaient jusqu'aux plus indécis. Il demeurait humble au milieu des plus beaux succès.

Il entra au Grand Séminaire après des études brillamment couronnées par les deux diplômes du baccalauréat et le prix d'honneur.

Jeune abbé, il fut ce qu'avait fait présager le collégien : séminariste absolument attaché à sa règle, édifiant tous ses camarades par sa piété et son travail assidu. Aussi ce ne fut une surprise pour personne d'apprendre que ses maîtres l'envoyaient achever sa théologie à l'Université grégorienne.

Hélas ! un mal secret, qu'il dissimulait depuis quelque temps, triompha de sa volonté tenace, et il dut interrompre brusquement ses études. Rentré chez lui, il reçut le Sous-Diaconat à l'ordination de Noël ; puis il quitta le Séminaire, heureux de n'appartenir désormais qu'à Dieu. Mais il ne se faisait pas illusion ; il savait qu'un sacrifice plus grand allait lui être demandé. Dieu voulait son âme ; elle était mûre pour le Ciel. Depuis longtemps il était résigné à sa sainte volonté, et s'il avait décidé d'entreprendre le pèlerinage de Lourdes, c'était pour demander à Notre-Dame de la lui faire connaître. La Sainte Vierge n'a pas voulu sa guérison et l'a rappelé à elle à l'aurore du mois de Marie. Il s'en est allé doucement, sans plainte et sans effroi, peiné par la seule pensée du chagrin que sa mort causerait à ses parents.

Ses amis sont venus nombreux à son enterrement lui témoigner une dernière fois leur affection. M. Bars, professeur au Grand Séminaire a fait la levée du corps ; son oncle, M. Bothorel, recteur de Gourlizon a chanté la messe, et l'absoute a été donnée par M. le Curé de Ploudiry. R. I. P.

— Nous apprenons avec un vif regret la mort de Mme Hugot-Derville, femme du colonel Hugot-Derville, nouveau député de Quimper.

Toute dévouée aux œuvres, qu'elle soutenait activement et avec générosité, sa disparition est une grande perte, particulièrement pour la paroisse de Lanriec et pour les pauvres, qui garderont de leur aimable bienfaitrice le plus reconnaissant souvenir.

Nous la recommandons aux prières de nos lecteurs, et nous offrons au colonel Hugot-Derville et à sa famille nos respectueuses et bien sincères condoléances.

Avis de services anniversaires. — I. Ploujean. — Un grand service pour le repos de l'âme de M. l'abbé Pendu, curé de Plouigneau, enterré à Ploujean, sera chanté à Ploujean, le lundi, 13 Mai, lundi des Rogations.

II. Pont-Aven. — Un service anniversaire pour M. l'abbé Y. Penven, ancien aumônier du collège de Morlaix, sera célébré à Pont-Aven, le lundi 20 courant.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Morlaix. — **Bénédiction d'une ligne de chemin de fer.** — La *Résistance* nous apporte un intéressant récit de la cérémonie d'inauguration du petit chemin de fer Morlaix-Plestin entré en service le 1er Mai dernier.

Le mardi, 30 Avril, sur l'invitation des directeurs de la Cie, M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre de Morlaix, autorisé par Monseigneur, bénissait solennellement la nouvelle ligne. Après une première bénédiction de la machine, le clergé parmi lequel on remarque, outre M. le chanoine Kerisit, M. l'abbé Castel, recteur de Saint-Melaine, M. le chanoine Guéguen et M. l'abbé Tanguy, directeurs au Grand-Séminaire, etc..., prend place dans le train en compagnie des invités des administrateurs de la Cie, et des représentants de la presse catholique *Nouvelliste*, *Résistance*, *Echo*, l'autre presse ayant pensé que cette cérémonie n'intéresserait pas ses lecteurs. On atteint bientôt le pont du Dourduff-en-Mer. Avant de procéder à la bénédiction, M. le chanoine Kerisit prononce une éloquente allocution, qui a produit la meilleure impression.

Là-dessus l'on repart prenant au passage M. l'abbé Derrien, recteur, et M. Kersauson, maire de Plouézoc'h, l'on bénit les stations de Plouézoc'h, de Saint-Jean-du-Doigt, de Plougasnou, où M. l'abbé Coatarmanac'h, recteur, et les musiciens de M. l'abbé Boussard, se joignent aux autres invités. Enfin, une dernière et solennelle bénédiction est donnée à la station de Primel-Trégastel.

Nous nous associons volontiers à la *Résistance* pour féliciter les administrateurs de la Compagnie qui ont voulu agir en véritables catholiques parmi les populations catholiques desservies par la nouvelle petite ligne à laquelle nous souhaitons le meilleur développement.

Société d'encouragement aux œuvres agricoles du Finistère. — La Société d'encouragement aux œuvres agricoles du Finistère tiendra son assemblée générale constitutive à Quimper, salle Rieux, 46, rue du Pont-Firmin, samedi prochain 11 Mai, à 2 h. 1/2.

Outre les membres qui ont déjà bien voulu souscrire et composent de droit la partie délibérante de l'assemblée, les fondateurs invitent à y assister tous les catholiques qui souhaitent à leur pays la prospérité économique et la paix sociale.

Ils s'honorent de pouvoir mettre sous leurs yeux la lettre par laquelle S. G. Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon a daigné prêter au nouveau groupement, non seulement son concours matériel, mais aussi sa paternelle bénédiction, son haut patronage et l'autorité de son nom.

ÉVÊCHÉ
DE QUIMPER ET DE LÉON

. . . . . J'applaudis à l'organisation définitive de votre *Société d'Encouragement aux Œuvres agricoles du Finistère.*

J'en accepte volontiers le patronage et la direction morale.

Voulant être un des premiers à vous offrir mon concours, je vous fais adresser une somme de cinq cents francs comme part de fondateur.

Avec ma bénédiction pour l'œuvre et pour tous ceux qui y participent, veuillez agréer l'assurance de mon bien respectueux dévouement en N. S. J.-C.

† Adolphe,
Evêque de Quimper et de Léon.

Nos Missionnaires. — *Lettre du R. Père Abgrall, provicaire apostolique à Huong-Phuong, Annam.*

Huong-Phuong, 5 Février 1912.

Mon cher breur bras,

Je suis en retard. Une tournée de 5 jours dans les paroisses de la haute région. Une journée de cheval — 4. 5 heures dans la montagne ou dans la forêt. Il faisait bon comme tout. J'ai reçu les premiers sourires du printemps, et j'en ai trouvé à lui rendre. Au bout de chaque branche, des feuilles nouvelles d'un vert clair, tranchant sur le fond sombre des feuilles anciennes ; des arbustes et de grands arbres tout couverts de petites fleurs blanches, comme les buissons d'aubépine ou les céréales en fleurs ; quantité de merles sifflant les airs de *Kerlorec* et me ramenant au temps et aux lieux de mon enfance chercheuse de nids.

C'est le seul moment un peu poétique de l'année. Bientôt viennent les chaleurs lourdes, appesantissant toutes choses, l'esprit surtout. Pas guère de sourires dans l'air, et pas davantage dans le cœur. De la verdure monotone, comme de la peinture à grands coups de pinceau ; des fleurs grosses et grasses sans parfum ; des cris d'oiseaux plutôt que des chants ; c'est prétentieux et prosaïque, comme le style de certains primaires. Et je donnerai le tout pour un petit coin de gazon du pays, étoilé de pâquerettes bretonnes.

Je suis allé installer un nouveau curé dans la paroisse de Khe gàt, à l'extrême limite de la région cultivée. Le bon vieux curé, homme très simple et très pieux, faisant penser au Curé d'Ars, près de 80 ans, se retire solitaire dans un petit hameau de 3 maisons, entre sa paroisse de Khe gàt où il a passé 10 ans, et la paroisse de Tro'c dont il a été curé pendant 20 ans. Par son exemple et ses prières il continuera à faire du bien à ses anciens paroissiens.

Dit la messe du dimanche à Tro'c, pour pousser à réparer l'église, afin de pouvoir y conserver le Saint-Sacrement. C'est dur un peu, mais il faut bien que ça vienne ; c'est mon œuvre principale de cette année. Le curé a été mon catéchiste pendant sept ans, et fait beaucoup de bien. Après la messe, chasse au cerf. C'est un moyen comme un autre de sanctifier le dimanche, en empêchant les gens de jouer à l'argent, ce à quoi presque tous prennent goût à l'occasion de la fête du premier de l'an annamite, et c'est une misère de les en empêcher. — Une trentaine de chasseurs, le curé

Archives diocésaines de Quimper et Léon

en tête ; une vingtaine de chiens, petits mais pleins de feu. Chacun est armé d'une pique légère, qu'on lance à la main comme une flèche. J'ai suivi un instant, mais j'ai dû porter malheur, car on est revenu bredouille, ce qui est rare. Le curé a eu ses 25 cerfs l'année dernière. Quand un cerf est pris, on le porte au village en grande joie et grand bruit. On le grille sur un grand feu, on le dépèce et on le partage suivant des règles établies : tel morceau au chasseur qui a fait la première blessure, tel morceau à celui qui a abattu la bête ; une part égale à chacun des autres ; puis la part des chiens, avec un morceau plus grand pour les meilleurs d'entre eux.

Je vais être absent jusqu'à Pâques. Je pars dans deux chrétientés qui ne me donnent aucune joie et presque aucun espoir. Dans les conditions où elles ont été établies, mêlées aux païens, par suite de mariages avec ceux-ci, elles ne peuvent que vivoter, jusqu'à disparition de toute vie chrétienne : c'est ma désolation.

Les premières chaleurs aidant, je vais me remplir les veines et le cœur de bile, et perdre tout le bienfait de mon hiver qui a été très bon. On n'est pas à la noce tous les jours. Quand j'aurai 80 ans, comme le bon vieux curé de Khe gât, je me ferai comme lui solitaire, pour n'avoir qu'à faire mes amours aux arbres, aux fleurs et aux oiseaux. C'est encore ce qu'il y a de meilleur... dans l'humanité... après breur bras, c'hoar vras, Perrine et Jeannie, avec sa chère bande d'enfants.

Breur bihan.

BIBLIOGRAPHIE

Comment vivre. Pourquoi vivre, par M. l'abbé Airaudi. Préface par le R. P. Sertillanges. In-12, 2 francs. (Ancienne librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

« Cet ouvrage, écrit le R. P. Sertillanges dans la préface, est l'heureux début d'un jeune prêtre dont le zèle et l'intelligence éclateront facilement aux yeux du lecteur.

» Quelque chemin qu'il prenne, M. Airaudi le fait voir très largement ouvert, pleinement illuminé, voire fleuri, ce qui ne nuit pas ; mais surtout, qualité maîtresse pour un chemin, vous menant quelque part.

» M. Airaudi sait, et il sait dire. Il prend les choses par le côté vivant, utile ; il vise à l'essentiel et il atteint. »

Sans Lumière, par Jules Pravieux. Un volume in-12, 1.00 ; franco. 1.15. P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

S'il est un sujet d'actualité, c'est assurément celui que Jules Pravieux vient d'aborder dans son nouveau roman « *Sans lumière* ». La détresse morale d'un gros village resté sans curé, y apparaît dans un relief saisissant qui impressionnera tous les lecteurs et emportera la conviction des plus sceptiques.

Petit Catéchisme de la Grâce, par l'abbé Ch. Vandepitte, *D. H.* Un vol. in-32 de x-68 pages. Prix : 0 fr. 25. (Téqui, éditeur.)

Rien n'est plus important ni plus malaisé que d'exposer aux enfants, d'une manière qui leur soit bien accessible, la doctrine si profonde et si élevée de la *Grâce*. C'est pourtant ce qu'a fait avec succès l'auteur de ces pages.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché toujours ferme. La Rente Française termine à 94,40. Fonds Russes bien tenus. — La Ville de Paris va procéder à l'émission d'un emprunt de 205 millions de francs pour l'amélioration du service du gaz dans la capitale. Les obligations, d'un nominal de 300 fr. et émises à 285 fr. payables en douze termes, sont du type 3 °/₀ produisant un intérêt de 9 francs par an. Ces titres jouiront en outre de douze tirages par an totalisant 1.490.000 fr., ainsi répétés jusqu'en 1923 inclus. Le total annuel des lots sera ensuite de 522.000 francs. — L'augmentation de capital du Crédit Foncier du Brésil se prépare dans de bonnes conditions. Rappelons que les 75.000 nouvelles actions de 500 fr. seront émises le 17 Mai à 565 fr. — Bonne tenue des valeurs de pétrole. L'Union des Pétroles d'Oklahoma est très demandée à 127, la Franco Wyoming ordinaire à 57 et la préférence à 112 fr. — Les actions Kuala Lumpur sont fermement tenues à 183,50. — On trouve la Mons Cupri à 33,75, bien impressionnée par la grande fermeté du métal cuivre aux environs de 70 liv. st., représentant déjà une progression de 25 °/₀ sur celui d'il y a cinq mois. — Bon courant de demandes en obligations en cours d'émission Société d'Assainissement de Rio de Janeiro. Les titres, qui sont émis à 475 fr., rapportent 25 fr. — La Cie des Mines, Fonderies et Forges d'Alais procède à l'augmentation de son capital social de 7.500 000 à 15 millions de francs, par l'émission de 30 000 actions ordinaires nouvelles de 250 fr. Ces titres sont offerts par préférence aux anciens actionnaires au pair de 250 fr. et à raison d'une action nouvelle pour une ancienne. Cette augmentation de capital a pour objet de transformer et de transférer à l'usine de Tamaris, l'aciérie et le train de Bessèges et de procéder à l'exécution de toute une série de travaux complémentaires.

200 Volumes de *Bibliothèque paroissiale à vendre moitié prix*. Ecrire à M. Debroas, 10, rue Nouvelle. Paris.

VILLE DE PARIS

EMPRUNT MUNICIPAL DE 205 MILLIONS

Pour les nouveaux Travaux du Gaz dans Paris (loi d'autorisation du 6 Mars 1912).

Cet Emprunt est réalisé par l'émission d'OBLIGATIONS MUNICIPALES de 300 francs remboursables en 39 ans et donnant un intérêt annuel de 9 francs payable par moitié chaque semestre.

DOUZE TIRAGES DE LOTS PAR AN

Jusqu'en 1923 inclus.

5 Janvier et 5 Juillet			5 Mars, 5 Mai, 5 Septembre, 5 Novembre			5 Février, 5 Avril, 5 Juin, 5 Août, 5 Octobre, 5 Décembre		
1 lot de		200 000	1 lot de		100.000	1 lot de		50.000
1	—	10.000	1	—	10.000	1	—	10.000
5	— 1.000 fr.	5.000	5	— 1.000 fr.	5.000	5	— 1.000 fr.	5.000
35	— 500 —	17.500	35	— 500 —	17.500	35	— 500 —	17.500
Total p. un tirage.		232 500	Total p. un tirage.		132.500	Total p. un tirage,		82.500

Soit, par année, ***1.490.000 francs de lots*** (premier tirage : 5 Juillet 1912).

A partir de 1924, il y aura annuellement quatre tirages qui comprendront 522.000 francs de lots par an.

Prix d'Emission : Fr. 285

En souscrivant	Fr. 10	Du 15 au 31 mars 1914	Fr. 25
Du 15 au 30 septembre 1912	25	Du 15 au 30 juin 1914	25
Du 15 au 31 décembre 1912	25	Du 15 au 30 septembre 1914	25
Du 15 au 31 mars 1913	25	Du 15 au 31 mars 1915	25
Du 15 au 30 juin 1913	25	Du 15 au 30 juin 1915	25
Du 15 au 30 septembre 1913	25	Du 15 au 30 septembre 1915	25

Les Souscriptions à 1, 2 et 3 Obligations sont déclarées irréductibles.

LA SOUSCRIPTION PUBLIQUE SERA OUVERTE A PARIS ET EN PROVINCE

Le Mardi 21 Mai 1912

à 9 heures du matin et close à 2 heures du soir, le même jour (Voir les affiches).

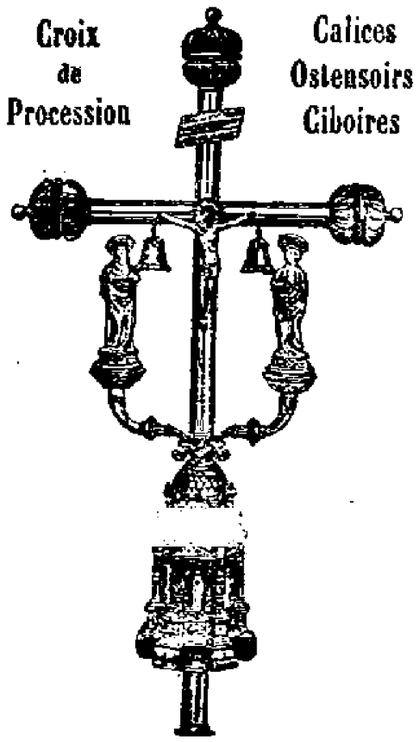
Archives diocésaines de Quimper et Léon

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François**
chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE
14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices Ostensoirs Ciboires



Chasublerie — Bannières



Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

HELOU Aîné, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement les **Ulcères** variqueux, **Plaies des jambes, Eczémas**, toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, **Epilepsie, Neurasthénie, Maladie du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes**
Ecrire à l'Abbé LAURET, Curé d'Ervauville (*Loiret*).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 17 Mai 1912. N° 20

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Tableau de la Visite pastorale et des Confirmations pendant la semaine.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Boutade vengeresse.
III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières; Offices extraordinaires; Attribution de biens volés; Avis; Modification à l'*Ordo*; Moëlan; Récollections sacerdotales; Les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans (à suivre); Quimper; Lesneven; Edern; Dans l'enseignement libre; Nos Missionnaires (à suivre).
IV. — Bibliographie.
V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 19 Mai. — Dimanche dans l'Octave de l'Ascension. LA BIENHEUREUSE JEANNE D'ARC, Vierge, double de deuxième classe. Blanc. A la messe, mémoires de S. Yves, du dimanche et, à la messe basse seulement, de Ste Pudentienne.
Lundi, 20. — S. Bernardin de Sienne, Confesseur, Semi-double. Blanc.
Mardi, 21. — S. Pierre Célestin, Pape; Double. Blanc.
Mercredi, 22. — S. Ubald *(du 16)*, Evêque; Semi-double. Blanc.
Jeudi, 23. — Octave de l'Ascension; Double. Blanc.
Vendredi, 24. — Notre-Dame Auxiliatrice. Double majeur. Blanc.
Samedi, 25. — Vigile de la Pentecôte (sans jeûne ni abstinence). Office du jour. Vêpres de la Pentecôte.
Dimanche, 26. — PENTECOTE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ergué-Armel	du 19 au 22 Mai.
Ploëven	du 23 au 24 —
Plougar	du 25 au 27 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

TABLEAU DE LA VISITE PASTORALE ET DES CONFIRMATIONS pendant la semaine.

La Confirmation se donne, soit le matin soit le soir, dans la paroisse inscrite la première ; la seconde est convoquée.

Mai.	*Matin.*	*Soir.*
Dimanche, 19 ..	Penmarc'h	Guilvinec.
Lundi, 20.....	Plomeur	Saint-Jean-Trolimon.
Mardi, 21.....	Plonéour-Lanvern. — Trégunnec.	Plovan.
Mercredi, 22....	Peumerit. — Tréogat	Pouldreuzic. — Lababan.
Jeudi, 23.....	Plozévet	Landudec. — Guiler.
Vendredi, 24...	Ergué-Armel	Ergué-Gabéric.
Samedi, 25.....	Plomelin	Pluguffan.

Monseigneur sera accompagné de M. Cogneau, vicaire général, jusqu'au jeudi 23 Mai, inclusivement, et de M. le chanoine Gadon, vicaire général, le vendredi et le samedi suivants.

PARTIE NON OFFICIELLE

BOUTADE VENGERESSE

Les boutades de M. Clémenceau sont parfois terribles. Il en a eu qui ont fait tomber des ministères. Ce fut une boutade contre M. Delcassé qui, par un retour inattendu, le précipita lui-même du pouvoir.

Il vient d'en avoir une, un cri de l'égoïsme, qui est la condamnation de l'abominable régime qui permet de traiter en suspectes et en criminelles les plus admirables de nos religieuses.

Malade, M. Clémenceau dut se faire opérer. A quelles mains se confier ? Il n'y a pas que l'opération, il y a les soins qui, quelconques ou délicats, en compromettent ou en assurent le succès.

M. Clémenceau n'eut pas d'hésitation. L'expulseur recourut à des religieuses. Et comme on lui reprochait l'illogisme de sa conduite, il répliquait : « Je veux être bien soigné. Le reste m'importe peu ! »

Le mot trahit de l'égoïsme, mais quel hommage ! Quel magnifique éloge de l'admirable dévouement dont les congréganistes trouvent le germe dans leurs vœux de religion !

Et cependant ces vœux sont condamnés, flétris, proscrits. Ceux qui les font passent pour des malfaiteurs que les parquets dénoncent à la sévérité des tribunaux. Associés, on les disperse. Dispersés, on les surveille encore, on confisque leur correspondance, on les traque, on les force au vagabondage.

Telle femme qui vit seule, comme cette sœur Anne de Saint-Augustin, d'Huelgoat, qui vient d'être condamnée sans sursis par la Cour de Rennes après avoir été acquittée par le Tribunal de Châteaulin, se voit nier le droit, pour vivre, de repasser du linge d'église ! C'est inhumain, c'est stupide, mais telle est, paraît-il, la loi française !

Où qu'elle soit, quoi qu'elle fasse, une religieuse constitue un établissement congréganiste ! Il suffit que le vœu existe. Et pour établir l'existence de cet engagement intérieur, le tribunal a recours à un véritable cambriolage des secrets de son âme. On lui arrache, sachant bien qu'elle ne mentira pas, l'aveu de ses relations avec d'autres femmes aussi honorables mais aussi suspectes qu'elle-même. L'on assiste à des interrogatoires qui sont déconcertants par la mentalité qu'ils révèlent chez certains juges.

Un malfaiteur authentique opposerait aux questions du tribunal des négations qui lui permettraient d'exercer en paix son industrie. Les religieuses elles, avant de s'être livrées par la parole se sont déjà livrées par le regard et par toute l'attitude. Proie faciles pour les bourreaux de l'inquisition jacobine !

Combien de leurs persécuteurs cependant feraient comme M. Clemenceau, auraient recours à elles dans le besoin et, critiqués, répliqueraient comme lui ! Combien d'autres dont le bulletin de vote, dont l'influence politique appuient immanquablement les auteurs de cette législation monstrueuse et qui rendent à leur enseignement l'hommage que d'autres rendent à leur dévouement !

N'importe ! la machine législative forgée en 1901, pourvue d'un nouveau rouage en 1904, fonctionne. Alimentée par certains parquets chargés de lier et d'apporter des gerbes, elle broie des âmes et assassine des libertés qui, pour revivre, devront se résoudre à l'exil !

On se console d'avoir laissé échapper une foule de Garnier et de sous-Bonnot en condamnant sans sursis la Sœur Anne de Saint-Augustin !

Triste époque que celle où la justice est obligée d'être la servante des passions les plus aveugles et où ceux qui s'en servent en sont réduits à proclamer l'excellence des victimes qu'ils ont livrées !

Sœur Anne de Saint-Augustin, retenez bien la boutade de M. Clemenceau. Elle vous venge de la condamnation de vos juges de Rennes.

F. C.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les Unions Catholiques du diocèse.**
II. — **Les communions et confirmations d'enfants.**
III. — **Missions.** — GUIMILIAU. *Du 19 au 26 Mai.* Président, M. Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin.
Du 26 Mai au 2 Juin. Président, M. le chanoine Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Missions. — CLÉDER, *du 19 au 26 Mai.* Président, M. Le Sann, curé de Lanmeur.

Du 26 Mai au 2 Juin. Président, M. le chanoine Poulhazan, curé-doyen de Briec.

— LANVEOC. *Du 19 Mai au 9 Juin.* La première semaine est consacrée aux enfants. Président, M. l'abbé Louis Bossennec.

— COMANNA. *Du 20 Mai au 9 Juin.*

Du 20 au 26, semaine des enfants. Président, M. Chapalain, recteur de Bodilis.

IV. — **Retraites.** — *Le 2 Juin*, retraites bretonnes, à QUIMPERLÉ, pour les femmes, à LESNEVEN, pour les tertiaires.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN — *Dimanche 19 Mai*, fête de la Bse Jeanne d'Arc. Après vêpres, panégyrique de la Bienheureuse par M. l'abbé Cornou, directeur de la *Semaine religieuse*. Illumination de la Cathédrale. La fête se terminera par la bénédiction du Saint-Sacrement, pour permettre aux fidèles d'illuminer le soir. Les paroissiens sont invités instamment à pavoiser et à illuminer en l'honneur de la Bienheureuse.

Attribution de biens volés. — Par décret du 1er Mai, publié à l'*Officiel* du 8 Mai, sont attribués à la commune de Meilars les biens ayant appartenu à la fabrique de cette paroisse, à l'exception de quelques terres, faisant retour à l'Etat.

Avis. — Plusieurs confrères nous ont demandé le texte breton de la consécration à saint Michel.

Ils trouveront ce texte dans la lettre épiscopale n° 19 (traduction bretonne) sur la *Communion fréquente et la dévotion au Sacré-Cœur*.

FÊTE DE LA BIENHEUREUSE JEANNE D'ARC. — **Modifications à l'*Ordo*.** — La fête de la Bienheureuse Jeanne d'Arc étant double de 2e classe, il en résulte ces légères modifications aux indications de l'*Ordo* :

Aux Ires VP., il n'y a mémoire ni de l'Octave de l'Ascension ni de Ste Pudentienne ;

A Laudes, à toutes les messes et aux IIes VP., la mémoire de l'Octave est également supprimée ; celle de Ste Pudentienne ne se supprime qu'aux messes chantées.

Le lundi, au 1er nocturne de S. Bernardin de Sienne, on doit dire les Leçons du Dimanche précédent, puisque l'office de Jeanne d'Arc aura eu les Leçons *Confitebor* du commun des Vierges 2o loco.

MOELAN. — **Avis de service anniversaire.** — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Moullec, ancien recteur, sera chanté à Moëlan, le jeudi 23 Mai, à 10 heures, et à Esquibien le 3 Juin, par son frère, le P. Moullec, dont nous annonçons ailleurs le retour en Bretagne.

Récollections sacerdotales. — I. QUIMPERLÉ, le lundi 20 Mai, à 10 heures.

II. LESNEVEN, le vendredi 24 Mai, de 11 heures du matin à 4 heures de l'après-midi.

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC A ORLÉANS

Malgré les ineptes effets de la Loi de Séparation qui n'ont pas permis à toutes les autorités d'Orléans de s'unir dans un même hommage à la Libératrice, les fêtes du cinquième centenaire de la naissance de Jeanne d'Arc ont été célébrées avec un éclat tout spécial. On sait, par les relations des journaux, que Monseigneur Duparc y a prononcé le panégyrique traditionnel de l'Héroïne. Nous avons le plaisir de mettre sous les yeux de nos lecteurs cette œuvre magistrale, qui a produit sur l'auditoire la plus vive impression. Voici d'ailleurs en quels termes M. le chanoine Gaudeau apprécie, dans l'*Univers*, la manière de l'orateur sacré et le caractère religieux de ce panégyrique :

« Orateur en qui rien n'est vulgaire, Mgr Duparc a vraiment parlé en évêque, et son éloquence est très personnelle. Avec sa haute taille, ses traits fins encadrés de longs cheveux, et qui font de lui un prélat de vitrail, avec une parole d'une distinction, d'une simplicité, d'une noblesse et d'une facilité peu communes, une parole d'où l'éclair jaillit au contact de l'auditoire, il a loué Jeanne d'une façon vraiment digne de la solennité à part de ce demi-millénaire. Le thème pleinement surnaturel de son discours, les fortes et opportunes leçons qu'il contenait, tout a porté et charmé en même temps. »

Sponsa Christi.

Veni, sponsa Christi : accipe coronam quam tibi Dominus præparavit in æternum.

Venez, épouse du Christ, et recevez la couronne que Dieu vous a préparée pour l'éternité.

Antienne des Vêpres des Vierges.

EMINENCES (1),
MESSEIGNEURS (2),
MESSIEURS,

Vous n'apportez pas ici, ce matin, à Jeanne d'Arc, un simple hommage patriotique. Vous lui rendez un culte.

Je lui traduis ce culte, en votre nom, par la formule même que l'Eglise adresse aux Vierges Chrétiennes, de la part de Dieu, quand

(1) LL. EE. les cardinaux Amette, archevêque de Paris ; Luçon, archevêque de Reims.

(2) NN. SS. les archevêques de Rouen et de Bourges ; les évêques de Saint-Dié, Amiens, Beauvais, Blois, Meaux, Nevers, Verdun et Moulins.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

elle proclame officiellement leur sainteté : *Veni, sponsa Christi*, car ce que je veux célébrer en elle, c'est *la Vierge*.

Orléanais, ce ne sera pas diminuer les gloires de votre héroïne que de les étudier à travers sa virginité. Elles y ont trouvé leur source.

Tout ce dont la France du XV^e^ siècle avait besoin, et qui nous manque aujourd'hui encore plus cruellement qu'alors, — je veux dire : la lumière de Dieu, la force de Dieu, le sacrifice de Dieu, — c'est la virginité qui le donne aux âmes et les prépare ainsi à le donner aux peuples.

La France ne voyait plus clair : elle n'avait même plus conscience de sa nationalité.

La France était sans ressort : elle laissait échapper la victoire, même quand il semblait qu'elle fût facile à remporter.

La France, qui comptait encore des cœurs vaillants, ne voyait plus pour sa cause se lever les martyrs.

Et la France était dans cet état, parce que, même croyante, elle était encore pécheresse.

Et Dieu dit à Jeanne d'Arc :

Parce que tu as la haine du péché et que tu es Vierge, je t'éclairerai de mes révélations, et tu les transmettras à la France, dans son chef et dans son peuple.

Parce que tu es Vierge, je te donnerai ma force, et tu rapprendras à la France l'art de gagner des victoires.

Parce que tu es Vierge, je te rendrai capable d'offrir en sacrifice pour la Patrie ta vie très généreuse et très pure.

Et tu ne laisseras pas ignorer à la Patrie et à son Roi que toute ton action vient de Dieu, et que la nation doit obéir à Dieu comme à son maître, et raviver sa foi, et châtier ses mœurs, et élever sa politique à la hauteur de ses principes chrétiens.

Messieurs, une Vierge appelée à pareille mission est assurément à part de toutes les autres Vierges, *Virgo singularis*, si j'osais lui appliquer ce titre réservé à Marie.

Nos vierges béatifiées sont innombrables. On les trouve partout, le long des siècles, dans l'histoire du monde catholique, et partout les mêmes par le cœur, quoique différentes à l'infini par l'emploi de leur vie. Quelques-unes vivent dans le monde, la plupart dans le cloître. Il y en a d'illustres par leurs extases, et même par leur génie. Il y en a d'autres, tellement humbles et cachées, que leurs miracles seuls les ont révélées à la terre. Plusieurs ont été mêlées au gouvernement des Etats. Quelques unes ont exercé leur action dirigeante et sanctifiante sur des cités entières, sur des monastères d'hommes, sur des Evêques, et jusque sur la Papauté. La pourpre du martyre a enveloppé la vertu d'une foule d'entre elles. Et plus nombreuses encore, et de toute race, de toute tribu, de toute langue, de tout siècle, sont celles qui ont voulu consacrer leur vie obscure à la mortification, à la contemplation, à la prière, ou l'employer, même au sein des persécutions renaissantes, à secourir, jusqu'à leur dernier souffle, toutes les misères de l'âme et du corps.

A chacune d'elles, l'Eglise accorde sa louange commune : *sponsa Christi*. Et, si la vie de quelques-unes est plus caractéristique, elle leur attribue, ce qu'elle a fait pour Jeanne, une louange propre, dans leur office liturgique.

Or, je crois que Jeanne pourrait, par l'étonnante diversité des situations dont sa carrière trop courte a été remplie, emprunter à l'éloge de chacune de ses sœurs en virginité quelque trait qui lui convienne. L'Eglise l'a montré dans le choix heureux des textes qu'elle lui applique.

La louange propre de Jeanne serait incommunicable à toute autre.

Les autres ont pu être, si vous me passez l'expression, tirées à plusieurs exemplaires. La vôtre, — que le texte liturgique nomme si bien *Virgo aurelianensis*, comme si votre délivrance vous avait acquis sur elle des droits que sa naissance vous refusait, — elle semble en vérité n'avoir jamais eu ici-bas « sa pareille », ni dans les temps qui l'ont précédée, ni dans ceux qui l'ont suivie : *nec primam similem visa est nec habere sequentem*.

Son titre de guerrière la met, en effet, à part de toutes ses compagnes du Paradis, et, sans diminuer l'héroïsme de sa mort, donne à la virginité même d'où il a jailli un relief plus éclatant. Vierge, guerrière, martyre, autant que je connais l'Histoire de l'Eglise, ces trois traits caractéristiques ne se trouvent réunis qu'en Jeanne d'Arc.

Mais, entendez bien la portée de ce que je viens de dire :

Elle est Vierge, par amour pour le Christ ;

Elle est Vierge guerrière, par amour pour la France du Christ ;

Elle est Vierge martyre, par ces deux amours inséparablement unis dans son cœur.

A ce triple titre, nous la proclamons, avec l'Eglise, digne de monter sur nos autels : *Veni, sponsa Christi*.

Ce sera, si vous le voulez bien, la note spéciale de ce cinquième centenaire de sa naissance, de rendre grâces à Dieu, parce que, le 6 Janvier 1412, la France étant agonisante et presque sans chef, il a suscité, pour chasser l'ennemi, pour faire sacrer le Roi, pour rendre au Peuple son âme, non pas un génie militaire de proportion humaine, mais une Vierge de grandeur céleste, qui devait sanctifier la Patrie en la sauvant.

C'est le sentiment que traduit la présence dans cette cathédrale de ce peuple d'Orléans, toujours reconnaissant à sa Libératrice, et toujours prêt à répondre aux appels de son éloquent Evêque.

ÉMINENCES ET MESSEIGNEURS,

Votre participation à cette journée d'actions de grâces lui donne un sens très précis et très haut, car, en rendant à la Bienheureuse les honneurs permis par l'Eglise, vous lui parlez au nom des diocèses qu'elle aima le mieux sur la terre, je veux dire non seulement celui du sacre et celui de la Capitale, mais celui où elle est née, celui où elle est morte, et tous ceux vers lesquels elle vint en suppliante, en combattante, ou même en prisonnière, et toujours en messagère de Dieu.

Pour moi, je joindrai ici à votre voix la voix la plus humble d'un pays où elle ne vint pas, mais qui vint vers elle, armé, priant, loyal, dans la personne de Richemont le connétable et de ses soldats bretons, et qui lui donna le plus inattendu et peut-être le plus héroïque de ses témoins dans la pauvre Bretonne mourant à Paris pour affirmer sa foi en la mission de Jeanne.

I

Messieurs, si j'avais à faire un catéchisme doctrinal de la vie de Jeanne d'Arc, il pourrait tenir en deux phrases.

La première a été dite par elle-même : « Dans mon fait, tout est de Dieu. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La deuxième explique la première : Ce qui a valu à Jeanne les préférences de Dieu, et ce qui lui a donné les aptitudes voulues pour l'œuvre de Dieu, c'est sa virginité.

C'est donc dans sa qualité de Vierge que l'énigme essentielle de la vie de Jeanne d'Arc trouve sa solution. *Hæc est virgo.*

Ce mot répand sa clarté sur toute son histoire.

Et d'abord il explique l'élection de Jeanne. Elle est choisie parce qu'elle est Vierge.

Les Vierges, Messieurs, paraissent les créatures les plus faibles du monde. Mais, ne vous y trompez pas, quand elles ont toute la vertu que comporte leur vocation, elles n'ont pas de supérieures ici-bas dans la hiérarchie des âmes. Car, dit saint Paul, *la Vierge ne pense qu'aux choses de Dieu* (1). Si active qu'elle soit dans la vie que Dieu lui ménage, la Vierge est contemplative par état. Occupée peut-être des choses humaines comme si elle y était absorbée tout entière, s'y livrant alors de la façon la plus pratique et la plus sensée, son âme n'en vit pas moins exclusivement pour Dieu, qu'elle adore, qu'elle entend et qu'elle voit, et qui est sûr de trouver toujours en elle la bonne ouvrière de ses décrets providentiels, parce que, n'ayant aucune attache à ce monde, elle se détache d'elle-même plus complètement, et s'élève au-dessus d'elle-même plus hardiment, pour le service de Dieu. C'est le motif de l'élection de Jeanne la Pucelle.

C'est aussi le motif des apparitions dont elle est favorisée. Les Anges ont un lien de parenté avec les Vierges. *Angelis est cognata virginitas* (2).

Aussi le Ciel semble s'entr'ouvrir volontiers devant elles. Plusieurs sont des *Voyantes* au sens strict du mot.

Les autres reçoivent tout au moins, en vertu même de leur virginité, des intuitions et des lumières spéciales pour les diriger sûrement en tout ce qui se rapporte à leur mission. Le *Beati mundo corde* s'applique à elles dans son sens le plus large.

Jeanne d'Arc a été Voyante dans les deux sens :

Voyante par les apparitions de l'Archange qui préside aux destinées de la France, et qui remplit un devoir d'état en venant former la Pucelle à sa vocation de Libératrice ;

Voyante, dans un sens moins élevé, mais très vrai encore, par ses aptitudes à exécuter sa mission, par la justesse de sa pensée et de sa parole, et par un instinct de l'art militaire supérieur à la science des hommes du métier ;

Voyante avec d'autant plus de puissance et d'ampleur que sa virginité est garantie, non seulement par une résolution sincère, mais par un *vœu* réfléchi, formel et tout spontané.

Saint Michel n'a pas eu à lui dire : Fille de Dieu, voue au Seigneur ta virginité. Elle le fait d'elle-même, et de grand cœur, dès le début, entre les mains des saintes qui cultivent sa vocation avec l'archange, et discrètement la préparent à la victoire et au martyre.

Elle n'agit pas à la légère. Elle sait que la virginité est un conseil, non un précepte. Elle sait aussi que le Vœu est un acte, humain d'un côté, divin de l'autre, qui consomme l'union de la volonté créée et de la volonté incréée. Elle veut, délibérément, suivre le conseil, pour que Dieu soit en elle le Maître absolu. Elle fait le vœu.

— Mon Dieu, tu as désiré posséder la fleur de ma vie pour avoir

(1) I Cor., VII, 34.
(2) S. Jérôme,

droit à tous les fruits qu'elle portera. Prends, je te donne le présent et l'avenir, tout ce que j'ai dans l'esprit et dans le cœur, et tout ce que tu voudras y mettre. Ouvre mon âme du côté du ciel, et remplis-la de ta lumière et de ta volonté. Fais que je marche, fais que je parle, fais que j'obéisse comme tu le voudras ; mais d'abord fais que je voie, pour que je sois ta Vierge, prudente, vigilante, active, et prête « à suivre l'Agneau partout où il va » même jusqu'au calvaire.

Fais que je voie !

Messieurs, il n'y avait plus guère de Voyants en France. Sur la question vitale pour le pays, celle de la Patrie, les maîtres même de la Politique, et de la guerre, et de la science, soit religieuse, soit profane, presque tous hésitants, divisés, le cœur encore plus faible que l'esprit, ne voyaient plus, dans cette obscurité où Jeanne voulait voir clair.

Mais les Vierges voient comme les Anges. Elles voient de très haut et toujours selon les principes du Ciel.

Je parle, vous le comprenez, des vierges pleinement maîtresses d'elles-mêmes, parce qu'elles sont pleinement soumises à Dieu, tellement que, déjà, on les croirait presque confirmées en grâce.

C'est un principe, que, plus l'âme est dégagée du corps, dégagée des passions sensuelles, plus elle aura son « autonomie », comme disent les philosophes d'aujourd'hui, et plus aussi son intelligence sera pénétrante et son jugement droit.

D'autre part, au point de vue surnaturel, plus l'âme sera élevée au-dessus des préoccupations purement humaines, plus aussi elle sera à même de voir toutes choses à la lumière de Dieu.

Telle est Jeanne d'Arc, à l'heure où commence son éducation mystérieuse.

Comment saint Michel et les deux saintes ont-ils ouvert ses yeux et porté lentement son âme jusqu'au cœur affaibli de la pauvre France, qui bat encore à Orléans, et jusqu'à la petite Cour du Roi sans royaume, qui deviendra peut-être bientôt un Roi en exil ?

Ils lui ont enseigné le Patriotisme par la Religion.

La Voyante voit les faits se dérouler sous ses yeux, et, ce qui est d'un ordre plus élevé, elle en voit le sens divin.

Suivez dans l'esprit et le cœur de Jeanne cette révélation graduée.

— Ecoute : Tu n'es plus une simple enfant de Domremy : tu es la « Fille de Dieu ».

— Regarde bien et n'oublie pas : La France que tu vois, c'est le royaume même, le « saint royaume » de ton Dieu : tu délivreras la France.

— Elle en a besoin. L'Angelus qui pleure à ton clocher et qui te plaît tant, gémit la « grande pitié » de ce royaume.

— Le royaume des Croisades héroïques et des cathédrales de génie est toujours vierge d'hérésie. Mais il est devenu le royaume du péché, par le désordre des mœurs et les crimes de la Politique.

— Il est devenu aussi par là le royaume de la souffrance. La souffrance suit le péché. Regarde. Partout le Bourguignon ou l'Anglais. Ils exploitent ton pays, qui est le domaine particulier de Dieu. Ils l'exploitent comme une ferme plantureuse, bonne à prendre et bonne à garder. Les trois quarts de ta Patrie sont la proie de l'étranger. Tu chasseras l'étranger.

— Le Seigneur n'a pas besoin pour cette œuvre de mains savantes ou violentes, mais de mains virginales. Tu délivreras les cités captives et tu feras sacrer ton Roi. Fille de Dieu, debout, et sauve tes frères !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Tableau tragique, messieurs, que l'Archange et les saintes dessinent sous les yeux de la voyante, en traits de plus en plus précis et de plus en plus accentués, avec des réponses à ses objections, avec des encouragements à sa faiblesse, pendant quatre années entières.

Mais les aspects sanglants de ce tableau sont compensés par le sens tout naturel que Dieu lui fait apercevoir dans l'Œuvre à laquelle il l'associe.

Quelle étrange guerre le Ciel vient-il donc lui demander ?

Une guerre aussi surprenante que sa vocation elle-même. Non pas pourtant une guerre absolument nouvelle. Une guerre comme l'Europe en a fait du XI^e^ au XIII^e^ siècle, mais comme elle n'en a plus fait ensuite pendant cent cinquante ans, une Croisade :

Non pas d'ailleurs une croisade contre l'Infidèle, puisque l'Angleterre catholique en doit être la victime, mais une croisade contre un peuple injuste quoique catholique et contre un Roi, quoique catholique, usurpateur de couronne ;

Une croisade, qui ne se fera pas directement en faveur d'un Roi de la terre, si juste que soit sa cause ; ni directement en faveur d'un Peuple opprimé et dépouillé, si hautes que soient les qualités de ce peuple, et si cruelles que soient ses épreuves ; non, une vraie croisade ;

Je veux dire une croisade pour Dieu, pour libérer la terre de France, qui est sainte, puisqu'elle est le domaine de Dieu ; pour faire sacrer le Dauphin, qui sera le lieutenant de Dieu ; et pour sanctionner une fois de plus cette vocation providentielle de la Fille aînée de l'Eglise, pour laquelle vous avez dit, Monseigneur d'Orléans, que Dieu ne nous pas encore trouvé de remplaçants ;

Donc une croisade dans laquelle c'est au nom de Dieu lui-même que Jeanne devra notifier aux Anglais leur ordre de départ et sommer les cités de se rendre ;

Une croisade, par conséquent, dont l'étendard ne sera ni celui d'une Nation, ni celui d'un Roi, mais celui de Jésus, qui règne et qui gouverne, au-dessus de toutes les Nations et de tous les Rois ;

Une croisade dont il faut bien voir la conclusion logique : c'est que Dieu est le seul Roi de France, le prince régnant n'étant que son délégué ; c'est que le patriotisme est de droit divin, et d'un droit divin dont l'ampleur magnifique est facile à accepter sous tous les régimes, car la volonté divine domine de très haut tous les pouvoirs, quelle que soit leur forme, et doit être le principe de leurs lois.

Je vous le demande, Messieurs, quelle autre qu'une vierge pouvait voir avec autant de netteté le vrai caractère de cette croisade et prêcher avec autorité et désintéressement au Peuple et au Roi ce mot d'ordre nécessaire ?

Qui, Messieurs ! Les hommes d'Etat ? Les hommes de guerre ? Ils y répugnaient tous. Tous. Depuis cent ans la politique avait commencer à se laïciser. — La nation ? Le désordre chaque jour croissant obscurcissait son regard chrétien. — Le clergé, moines, prêtres, évêques ? Quelques-uns l'entrevirent ; mais on les accusait, car c'est l'usage, de parler par intérêt et pour leur propre cause.

La voyante de Domremy, celle qui, sans alliance avec aucun parti, sans passion autre que celle de la gloire de Dieu et du salut de la France, vient et affirme le droit de Jésus-Christ comme la chose la plus simple du monde, comment pourrait-on croire qu'un intérêt humain la pousse ?

Elle parle, parce qu'elle voit.

Elle se demande seulement si jamais elle pourra faire voir et comprendre aux autres ce qu'elle-même voit et comprend si bien, et faire rayonner pour eux la vérité avec le même éclat qu'elle l'a reçue.

Il le faudra pourtant bien, Messieurs, c'est sa mission. Une voyante n'est jamais voyante pour elle seule. — Tu as la vérité. Donne-la. Eclairer, c'est une fonction virginale. Heureuses les Vierges qui entretiennent pieusement le flambeau qu'elles ont reçu et le transmettent fidèlement au monde qui en a besoin !

L'épreuve de Jeanne fut de ne pouvoir éclairer ni son père, ni sa mère. Elle partit en silence, héroïquement. Elle n'avait sans doute pas mission de les convaincre. Dieu s'en chargera, à la lumière de ses exploits.

Mais, vous le savez, Messieurs, les autres, elle ira, apôtre d'un nouveau genre, prêchant sa foi comme un Evangile, usant du don précieux de prophétie, annonçant votre délivrance, Orléanais, et les victoires, et le sacre, et l'expulsion totale des envahisseurs, elle ira vers ceux qui doutent, les chercher et les éveiller, dans leurs places de guerre, leurs ateliers de travail ou leurs châteaux féodaux, et, peuple, écuyers ou gouverneurs de villes, leur réclamer l'aide patriotique pour l'amour de Dieu ; et convaincre Baudricourt, qui voulait tant la faire « bien souffleter » ; et convaincre l'homme d'armes moqueur, qui la provoquait par plaisanterie à chasser les Anglais, et qui, après s'être bien moqué d'elle, finissait par la suivre ; et convaincre, sans aucune peine, il faut le dire, ce bon peuple de Vaucouleurs, qui avait en elle, instinctivement, autant de confiance que dans le bon Dieu, et qui le lui prouvait en faisant les frais de son équipement de campagne et de son cheval.

Reste le Dauphin, le plus intéressé de tous à l'événement, et peut-être le plus incrédule.

Que lui auriez-vous dit, pour le convaincre, vous, Orléanais, en qui battait le cœur de la nation ? Vous l'appeliez depuis longtemps de tous vos vœux : « Nous qui réclamons ta présence, nous sommes la chair et le sang du pays dont tu es le chef. Et nous ne vivons plus ! Nous t'en supplions, à cheval ! D'Orléans tu courras à Reims, et de Reims à Paris : trois étapes nécessaires. Et puis, reprends les rênes. Mets de l'ordre dans l'administration, dans les finances. Rends bonne justice. Organise fortement ton peuple en unissant toutes les classes qui le composent : *reconcilians ima summis*. Sois accessible aux petits. Oublie les injures des grands. Donne-nous des réformes. Nous ne ferons qu'un contre l'Anglais. »

Ainsi parlait la Patrie, par vous, Messieurs, par ce siège prolongé, et par vos souffrances fièrement supportées.

Le Dauphin entendait. On ne dort pas dans une crise si aiguë. Mais il était paralysé, sans foi en lui-même, sans foi dans son peuple, incapable, semble-t-il, de voir et de comprendre, et les Conseillers voyaient encore moins que le Prince.

C'est Dieu qui fait voir et comprendre, Messieurs. C'est au nom de Dieu et par les révélations de Dieu que la Vierge devait exercer auprès du Prince le ministère déjà commencé auprès du Peuple. Elle allait, suivant l'inspiration divine, rendre vie à son patriotisme par sa religion.

Dauphin de France, tu ne vois pas ton devoir parce que tu ne regardes pas le ciel. Vois, comme l'humble Vierge qui vient vers toi. Vois tes droits, vois ton titre, vois ton Royaume, en fonction de Dieu. Car Dieu défend tes droits en réclamant les siens.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Voici ce que la Voyante a vu, et ce qu'elle dit au Dauphin Charles :

— Tu es bien le Fils de France, je te l'assure au nom de Dieu.

— Tu seras sacré Roi de France. C'est Dieu qui le veut et qui le fera.

— Mais tu rendras à ton Dieu ce peuple de France, qu'il te charge de gouverner en son nom.

Pour l'âme croyante, il n'y a pas d'argument plus impérieux et plus pressant que l'ordre divin. Obéis. Obéis raisonnablement. Fais ton enquête. Convoque les docteurs de Poitiers. Il est juste de discuter la réalité d'une révélation particulière, et juste de discuter aussi la sainteté de l'âme qui la transmet. Mais il n'est pas juste de la nier *a priori*, et moins encore de se soustraire à l'obéissance si l'intervention divine est constatée avec certitude. Convoque les hommes d'église. Qu'ils scrutent le mystère de sa mission et qu'ils étudient sa vie. L'hommage de leur science à sa vertu justifiera ta confiance en elle et ta foi en Dieu. La fille de Dieu mérite que tu la croies. C'est une Vierge sage. Tous les témoins de son enfance et de sa jeunesse, depuis les amis de sa famille, et les prêtres, et les nobles, jusqu'aux petits enfants de chœur de son pays natal, lui rendent publiquement ce touchant témoignage. Plus tard, les enquêteurs eux-mêmes, envoyés par les bourreaux de Rouen à Domrémy, reviendront disant que « tout ce qu'ils ont entendu sur elle, ils voudraient bien que ce fût dit sur leur propre sœur ». Et le Pape Pie II ajoutera en parlant d'elle : « Voilà la Vierge étonnante et merveilleuse dont on n'a jamais entendu dire le plus léger mal : *mirabilis et stupenda Virgo, de quâ nihil unquam indecorum auditum est* ». Tu peux la croire. Elle est la Vierge pieuse et pure, dont Dieu a fait une Voyante.

(A suivre.)

Quimper. — **Retraite bretonne pour les femmes,** *du 5 au 11 Mai.* — 18 paroisses; 27 retraitantes : Briec, 6; Plomelin, 3; Douarnenez, 2; Plogoff, 2; Beuzec-Cap-Sizun, 2; Cast, 1; Cléden-Cap-Sizun, 1; Dinéault, 1; Ergué-Armel, 1; Le Juch, 1; Landrévarzec, 1; Langolen, 1; Penhars, 1; Plobannalec, 1; Ploaré, 1; Plogonnec, 1; Pluguffan, 1; Quimper, 1.

Lesneven. — **Retraite de femmes,** *du 5 au 11 Mai 1912.* — 42 paroisses, 114 retraitantes : Plabennec, 14; Brélès, 9; Guissény, 7; Plouvien, 7; Lannilis, 5; Ploudaniel, 5; Plouguerneau, 5; Plouarzel, 4; Plourin-Ploudalmézeau, 4; Saint-Frégant, 3; Kernouès, 3; Saint-Méen, 3; Saint-Pierre-Quilbignon, 3; Plouider, 3; Bodilis, 2; Bourg-Blanc, 2; Goulven, 2; Kersaint-Plabennec, 2; Lesneven, 2; Plounmoguer, 2; Plouédern, 2; Saint-Thonan, 2; Tréouergat, 2; Trézilidé, 2; Plounéventer, 2; Bohars, 1; Le Folgoat, 1; Guiclan, 1; Guiler, 1; La Martyre, 1; Lambézellec, 1; Lanrivoaré, 1; Plouescat, 1; Lambert, 1; Ploudiry, 1; Plouzané, 1; Plounévez-Lochrist, 1; Landivisiau, 1; Saint-Renan, 1; Saint-Vougay, 1; Trégarantec, 1; Plouguin, 1.

Edern. — **Pardon de N.-D. du Niver.** — Notre glorieuse et douce patronne, N.-D. du Niver, convoque de nouveau, cette année, ses fidèles et pieux pèlerins de Cornouailles à son grand

Pardon qui aura lieu, comme de coutume, le dimanche de la Pentecôte, 26 Mai. La cérémonie sera présidée par M. le chanoine Le Coz, curé-doyen de Pleyben, et le sermon donné par M. Lesvénan, le sympathique recteur de Landudal. Messes et confessions, à la chapelle, à partir de 4 heures. Grande procession avec le concours des jeunes et vaillants clairons de Briec.

Dans l'enseignement libre. — Les conférences pédagogiques de ce trimestre auront lieu, pour Mmes les Institutrices libres, à : Quimperlé, le 23 Mai, à 10 heures ; Brest, le 23 Mai, à 10 h. 1/4 ; Chateaulin, le 6 Juin, à 10 h. 1/4 ; Landerneau, le 13 Juin, à 10 h. 1/4 ; Quimper, le 20 Juin, à 10 heures ; Morlaix, le 27 Juin, à 10 heures.

— Les examens pour l'admission à nos cours normaux de Landerneau et du Folgoat auront lieu dans le courant de Juillet. Nous prions donc MM. les Curés, Recteurs et Vicaires de vouloir bien, dès maintenant, se préoccuper de chercher dans leurs paroisses des sujets qui voudraient bien se consacrer à l'Enseignement libre. On construit de nouvelles écoles, il nous faut des maîtres et des maîtresses, nous ne pourrons en recruter si les prêtres du ministère ne nous donnent pas leur bienveillant concours.

Pour tous les renseignements concernant les conditions d'admission, s'adresser à M. Salomon, inspecteur diocésain, rue de Brest.

Nos Missionnaires

Nous apprenons que notre compatriote, le vaillant P. Moullec, des Pères Blancs, va se trouver incessamment parmi nous. Il y avait douze ans qu'il n'avait pas quitté son Afrique centrale. A cette occasion, nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs les intéressantes relations qu'avant son départ il a transmises à son parent, M. J.-P. Quéré, vicaire à Pont-l'Abbé.

Maison-Carrée, près Alger.

Bien cher Cousin,

Mon bien aimé et regretté frère n'étant plus à Moëlan mais au ciel, il est tout naturel que je t'écrive, à toi, pour t'annoncer ma récente arrivée en pays civilisé. Ne sommes-nous pas les seuls prêtres qui restent dans la grande famille ?

Je suis parti de ma mission de Sainte-Marie de Roubaga — Ouganda — dans l'après-midi du 19 Septembre, en compagnie d'un confrère. De la foule des catholiques qui étaient montés sur notre colline pour nous dire adieu, les chefs et leurs enfants se détachèrent pour nous faire un pas de conduite. Ils nous accompagnent pendant deux heures et demie jusqu'au port de Luzira, situé sur le lac Victoria-Nyanza, et nous suivent jusque sur le bateau où, comme ils disaient, « ils nous confient à la garde des blancs ».

Après avoir fait visiter le bateau, steamer anglais de 80 mètres de long, à ces pauvres Africains qui ne connaissaient que leurs

Archives diocésaines de Quimper et Léon

frêles pirogues, et les avoir plongés dans la plus grande admiration pour la puissance habile des Européens, l'on se sépare, la suffocation dans la gorge. Nous nous connaissions depuis vingt ans ; nous avions vécu ensemble dans les jours amers de la persécution comme dans les jours si doux de la paix triomphante : était-il possible que la douleur, causée par la séparation, ne nous étreignît point de part et d'autre, et n'arrachât pas de nos yeux toutes les larmes de l'amitié ?

Quand nos chers chrétiens sont partis, nous nous retirons dans notre cabine. Puis, après un dîner pris en compagnie des officiers du bord et de quelques voyageurs — tous d'une parfaite courtoisie — nous allons nous étendre sur nos couchettes. Le sommeil ne vient guère. Vers 3 heures du matin, grand bruit sur le *Clément-Hill*. Tout l'équipage va et vient, crie, siffle : on démarre. L'hélice bat les flots, qui font glouglou, glouglou ; enfin, nous flottons, nous sommes partis !

Nous montons sur le pont pour dire encore adieu au cher pays de l'Ouganda. Le ciel est pur, les étoiles scintillent, l'air est tiède, une légère brise incline doucement la cime des arbres, mais les collines de l'Ouganda demeurent encore dans l'obscurité, nous ne distinguons aucun village, si ce n'est par l'imagination.

En quelques minutes nous sommes jetés au large et nous ne pouvons pas ne pas admirer les changements opérés dans ce pays depuis la première fois que nous y mîmes les pieds — 8 Janvier 1892.

Ces changements en bien, nous y avons été pour quelque chose. Aussi, le gouverneur de l'Ouganda, dans son discours d'ouverture d'une petite exposition coloniale, n'avait pas tort de proclamer que « si le pays de l'Ouganda avait fait tant de progrès en si peu d'années, c'est aux missionnaires qu'on le devait ».

Autrefois, on partait de l'Ouganda pour rentrer en Europe sur une misérable pirogue, cinq planches cousues ensemble avec des fibres ; on exposait sa vie pendant trois semaines sur les eaux d'un lac habitué aux brusques orages. Au sortir de la pirogue, on prenait le bâton du voyageur et, pendant un trajet de 1.100 kilomètres, on geignait sous le soleil brûlant, on plaignait ses jarrets le long des montées, on déchirait ses habits aux ronces des forêts, on soupirait après l'eau claire d'une fontaine et l'ombre d'un palmier... Aujourd'hui, tout cela est fini, bien fini ! La vapeur qui efface les distances nous jettera en quelques jours sur la mer des Indes !

En effet, nous avons voyagé deux jours sur le lac et deux jours sur le continent. En défalquant les heures d'arrêt, nous n'avons mis que 24 heures pour traverser le Lac Victoria dans toute sa largeur — 215 milles —, et 48 heures pour franchir les 1.100 kilomètres qui séparent Le Victoria de Mombasa. *(A suivre.)*

On demande **un chantre** pour Saint-Martin de Brest.

Jeune homme s'étant déjà occupé de décoration d'église et de cérémonies du culte, désirerait place de sacristain ou de cérémoniaire.

S'adresser à la *Semaine religieuse*.

BIBLIOGRAPHIE

Jeanne d'Arc l'Héroïne, par le R. P. Léopold de Chérancé. Un volume in-16 colombier, de 314 pages, avec gravures hors texte et vignettes. *Prix :* 2 fr 50. — J. Siraudeau, éditeur, Angers.

Le *R. P. Léopold de Chérancé*, l'aimable hagiographe franciscain que le public estime, à juste titre, pour ses vies de saints aussi exactes que pieuses, vient de publier une seconde édition de sa *Jeanne d'Arc*.

Les faits y sont exposés avec une plus grande netteté, leurs causes sont mieux analysées et le milieu où ils se développent, peint avec plus d'ampleur et de vigueur. Par suite, les personnages eux-mêmes prennent un relief et une vie intenses.

Malgré l'érudition solide que l'on sent sous chaque ligne du texte, le récit est simple, alerte, captivant. A travers ces pages émues, on sent battre le cœur de l'héroïne et l'on voit sa grande figure se dresser sous nos yeux, unique dans notre histoire comme dans les annales du monde. L'ouvrage du P. Léopold de Chérancé deviendra vite populaire. Il le mérite, d'ailleurs, par son intérêt plus passionnant que celui d'un roman d'aventures, — et quel roman vaudrait cette miraculeuse épopée ? — par la commodité de son format et la modicité de son prix, par ses têtes de chapitres et ses belles gravures hors texte, reproduisant les tableaux de Lenepveu, enfin par son impression soignée.

Conseils d'une mère à ses filles, Conseils d'une mère à ses fils, par Mme Permont. Deux volumes in-32 de 143 et 128 pages ; chaque volume, 0 fr. 50. Paris, 5, rue Bayard, VIIIe.

Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché plus calme. La Rente Française est à 93.95. L'Emprunt de la Ville de Paris s'annonce comme un grand succès. On sait que la petite épargne trouvera les plus sérieuses facilités pour effectuer le paiement des nouvelles obligations. Grâce à un premier versement de 10 fr. le souscripteur participera aux tirages des 5 Juillet, 5 Août et 5 Septembre. — L'assemblée Générale des Actionnaires de la Banque de l'Union Parisienne qui s'est réunie le 4 Mai a approuvé les comptes de l'exercice 1911 et fixé le dividende à 50 fr. Un acompte de 15 fr. ayant été payé le 2 Janvier, le solde, soit 35 francs, sera payable, sous déduction des impôts, à partir du 1er Juillet prochain. MM Georges Heine et Théodore Morin, administrateurs sortants ont été réélus. MM. G. Feray et A. de Lalbbe ont été nommés commissaires. — Les Pétroles d'Oklahoma sont toujours l'objet d'échanges importants et suivis ; les perspectives d'avenir de la Société demeurent favorables, étant donné les bonnes conditions actuelles du marché du pétrole. — Fermeté de la Franco Wyoming préférence à 111 et ordinaire à 56,50 — Les actions Kuala Lumpur sont demandées à 175 — Bonne tenue de la Mons Cupri à 33,75. Pendant que les travaux de développement se poursuivent activement la Direction prépare une nouvelle expédition de minerai dont la teneur moyenne sera un peu plus élevée que celle des précédents envois qui était cependant déjà très satisfaisante. — Le placement à 475 fr des obligations de 500 fr. de la Société mobilière et d'Assainissement de Rio de Janeiro s'effectue dans de bonnes conditions. Il en est de même de l'augmentation de capital des Mines, Fonderies et Forges d'Alais qui va permettre à la Société d'améliorer et de perfectionner son outillage.

Maison BOSSARD-BONNEL, de Rennes,
Harm. Alexandre, Christophe, Richard, Rodolphe, etc....
Harm. Américains. Vente, échange, location Instrums et musiques pr patronages.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Docteur HARDOÜIN
Maladies des YEUX, du NEZ, de la GORGE et des OREILLES
2, RUE DES GENTILSHOMMES, QUIMPER

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-Cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
Bretelles
et Vêtements caoutchouc
Pélerines Lorraines
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINÉ

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

HELOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François**
chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

27e ANNÉE. Vendredi 24 Mai 1912. N° 21.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès ; Neuvaine au Saint-Esprit.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Récollection sacerdotale ; Tréflez ; Nécrologie ; Pencran ; Ile-de-Sein ; Quimper ; N.-D. de Rumengol ; Morlaix ; Les Fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans (fin) ; L'Union Catholique diocésaine ; L'Institution Saint-Vincent-de-Paul, à Quimper ; Sainte-Anne d'Auray ; Dernière heure ; Nos Missionnaires (à suivre).

III. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 26 Mai. — FÊTE DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe, avec octave privilégiée. Rouge.
Vêpres de la fête, sans aucune mémoire.
Lundi, 27. — LUNDI DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe. Rouge.
Mardi, 28. — MARDI DE LA PENTECOTE. Double de 1re classe. Rouge.
Mercredi, 29. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* — Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 30. — Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 31. — *Quatre Temps. Jeûne et abstinence.* — Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.
Samedi, 1er Juin. — *Quatre-Temps. Jeûne et abstinence.* — Office de l'Octave. Semi-double. Rouge.

Fin du Temps pascal.

Dimanche, 2. — 1er Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DE LA T. SAINTE TRINITÉ.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plougar	du 25 au 27 Mai.
Beuzec-Conq	du 28 au 31 —
Milizac	du 1er au 4 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision épiscopale en date du 15 Mai, sont nommés :

Recteur de Guimaëc, M. Moal, vicaire à Plouigneau ;

Vicaire à Plouigneau, M. Patinec, auxiliaire à Plourin, en remplacement de M. Abjean-Uguen, démissionnaire pour cause de santé.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Bleunven, recteur de Pencran, décédé le 17 Mai.

III. Neuvaine au Saint-Esprit. — La neuvaine au Saint-Esprit, prescrite par le Souverain Pontife pour les jours précédant la fête de la Pentecôte, peut être renouvelée *pendant l'Octave*, jusqu'au dimanche de la Trinité. Ceux qui pendant ces jours feront, en public ou en particulier, les prières recommandées pourront gagner, une seconde fois, les mêmes indulgences, applicables aux âmes du Purgatoire.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les œuvres paroissiales.**
II. — **Les associations d'Hommes de France au Sacré-Cœur.**
III. — **Missions.** — GUIMILIAU. *Du 26 Mai au 2 Juin.* Président, M. le chanoine Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec.
— CLÉDER, *Du 26 Mai au 2 Juin.* Président, M. le chanoine Poulhazan, curé-doyen de Briec.
— COMANNA. *Du 26 Mai au 2 Juin.* Président, M. Queinnec, chanoine titulaire.
LANVEOC. *Du 26 Mai au 2 Juin.*

Récollection sacerdotale. — PONT-CROIX. — **Jeudi 30 Juin,** Récollection sacerdotale, à Pont-Croix, sous la direction de M. le chanoine Alf. Le Roy, directeur diocésain des œuvres.

Les prêtres des doyennés voisins qui désireraient y prendre part sont priés d'en avertir M. le Curé-Doyen de Pont-Croix.

Voir Dernière heure, *p. 364.*

TRÉFLEZ. — **La Mission.** — La paroisse de Tréflez vient d'avoir une Mission, faveur insigne qu'elle n'avait pas connue depuis seize ans. Grandement désirée et préparée d'ailleurs avec soin, la Mission a donné les résultats qu'on devait attendre d'une population foncièrement chrétienne. Du premier jour jusqu'au dernier, une assiduité qui ne s'est pas un moment démentie, à tous les exercices, dans une église malheureusement trop petite, mais ornée avec un goût parfait; un magnifique entrain dans le chant des cantiques; un enthousiasme qui n'a fait que s'accroître dans l'auditoire, en écoutant la parole ardente des zélés missionnaires.

Comme dans la plupart des paroisses, les enfants ont eu les prémices de la Mission. La leur était présidée par M. Maguet, recteur de Ploudaniel, qui avait comme collaborateurs M. Caugant, vicaire à Plounévez-Lochrist, et M. Cléac'h, vicaire à Plouescat. M. Kérébel, vicaire à Plouguerneau, expliquait les tableaux à ce jeune auditoire, qu'il a su vivement intéresser et solidement instruire.

Les enfants ont été appelés à la Mission en deux bandes séparées. D'abord les petits de 6 à 10 ans. 85 de ces derniers ont fait la communion, le mardi, et ont, à leur grand regret, dû céder aussitôt la place à leurs aînés, les 145 enfants des quatre communions solennelles qui, à leur tour, ont communié le samedi matin. Le samedi après-midi, rendez vous de tous les enfants de la paroisse. Oui, ils étaient tous là! ils sont venus, même les plus petits, portés sur les bras de leurs mères. Quelle fête! que la procession de ces enfants portant fièrement, attachée à un gracieux ruban rouge ou bleu, la médaille qui leur avait été distribuée en souvenir de la Mission. Cette journée de tous les enfants de la paroisse fut belle entre toutes, et elle a dû aller directement au cœur de Celui qui a dit : « Laissez venir à moi les petits enfants ».

Le dimanche, 28 Avril, ce fut le tour des grandes personnes. La première semaine des exercices était présidée par M. Masson, doyen honoraire, qui avait pour collaborateurs : MM. Salou, recteur de Plougoulm, l'infatigable conférencier des Missions; Le Bihan, recteur de Lampaul-Guimiliau; Magueur, recteur de Lanvéoc; Jaïn, recteur de Rosnoën; M. Kerlouet, recteur de Plouédern, expliquait les tableaux, et M. Le Bras, vicaire à Kerlouan, dirigeait le chant. Il y a eu cette semaine 450 communions, renouvelées le lendemain pour les défunts.

M. le chanoine Le Bail, qui ne compte pas avec la fatigue quand il s'agit de Dieu et des âmes, devait présider la seconde semaine. Hélas! ses forces ont trahi son zèle et sa générosité. Il a dû être remplacé, au dernier moment, par M. le chanoine Le Duc, un vétéran des Missions, qui pour faire plaisir et rendre service a bien voulu reprendre les armes. Ah! que son vieux cœur de missionnaire a dû tressaillir à la pensée qu'il évangélisait cette même paroisse, dans les mêmes circonstances, il y a trente-deux ans! Ce n'est pas sans émotion qu'il le rappelait, ce n'est pas non plus sans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

émotion que les vieux d'ici le revoyaient. Il avait pour collaborateurs : MM. Carval, recteur de Plogonnec ; Saliou, recteur de Plounéour-Trez ; Marrec, vicaire à Saint-Marc ; Chapalain, vicaire à Saint-Martin de Brest ; les tableaux étaient expliqués par M. Soubigou, vicaire à Plonédern, et le chant dirigé par M. Mével, vicaire à Plouhinec. A la fin de cette seconde semaine, il y a eu 530 communions.

La Mission a été clôturée, le dimanche 12 Mai, par une grande procession dans laquelle ont été portées trois statues nouvelles, don des paroissiens, en souvenir de la Mission, et bénites, la veille, par M. le Président, délégué par Mgr l'Evêque.

La Mission a eu un plein succès. Que Dieu en soit loué et merci aux missionnaires !

X.

Nécrologie. — M. BLEUNVEN, *Recteur de Pencran.* — Né à Plouguerneau le 31 Mars 1861, M. Bleunven (Jean-René) fit ses études au collège de Lesneven ; il s'y fit aimer de ses camarades par sa bonhomie, qui n'était pas exempte d'une légère causticité. Entré au Grand Séminaire, il tomba malade à la fin de ses études théologiques, et dut prendre plusieurs mois de repos. Ordonné prêtre à la première ordination que fit Mgr Lamarche, le samedi de la Passion 17 Mars 1888, il fut, le 7 Juillet suivant, nommé vicaire à Sibiril. Le 19 Mars 1892, à la demande de son oncle, M. Roudaut, recteur de Kerlouan, il fut transféré à cette paroisse, et pendant plus de quinze ans, il s'y dépensa sans accorder à sa santé tous les ménagements qu'elle eût réclamés, et dont il était le premier à reconnaître la nécessité. Nommé recteur de Pencran le 31 Décembre 1907, malgré l'énergie dont il fit preuve constamment, sa santé ne cessa de décliner. Il savait sa vie menacée, et parlait assez volontiers de la nécessité où il était plus que tout autre de se tenir toujours prêt à paraître devant Dieu. Il conservait cependant quelque espoir, sinon de guérison, du moins d'une amélioration suffisante pour lui permettre de remplir tout son ministère : il lui coûtait d'être forcé de recourir si fréquemment à l'obligeance des confrères pour procurer à ses paroissiens la messe dominicale. Depuis plusieurs semaines, il était visible pour tous que Dieu le rappellerait bientôt à lui. La veille de l'Ascension, son confesseur étant venu le voir, il se confessa ; le jeudi on lui apporta la sainte Communion, et l'on crut prudent de lui administrer, sans plus tarder, le sacrement de l'Extrême-Onction ; dans la nuit du vendredi, il rendait son âme à Dieu.

A ses funérailles à Pencran, lundi, assistaient environ quarante prêtres, dont plusieurs chanoines et curés. M. le chanoine Messager, supérieur du Grand Séminaire, son condisciple au collège et au séminaire, fit la levée du corps et présida le Nocturne ; la messe fut chantée par M. le chanoine Bars, son compatriote et son condisciple à l'école primaire ; M. le chanoine Fleury, curé-doyen de Landerneau, donna l'absoute et récita les dernières prières ; puis le corps fut dirigé vers Kerlouan, où l'inhumation eut lieu

dans la soirée. C'est là que M. Bleunven a voulu reposer auprès de ses deux oncles, successivement recteurs de cette paroisse : ceux qui les y ont connus et aimés les uniront tous trois dans leurs prières.

R. I. P.

PENCRAN. — **Avis de service d'octave.** — Un service de huitaine pour le repos de l'âme de M. Bleunven sera célébré à Pencran, le mardi 28 Mai, à 10 heures du matin, et à Kerlouan, le mercredi 29, à la même heure.

ILE-DE-SEIN. — **Vie édifiante, sainte mort d'une Religieuse.** — Le samedi 18 Mai, ont eu lieu, à l'Ile-de-Sein, les funérailles de la bonne et regrettée Sœur Marie-Isabelle, fille du Saint-Esprit, décédée le jour de l'Ascension, à l'âge de 72 ans.

Marie-Anne Bouquin, en religion Sœur Marie-Isabelle, était née à Theix (Morbihan) en 1840, et arriva à l'Ile-de-Sein en 1865, quelques mois avant sa profession religieuse.

Chargée pendant 40 ans de la classe enfantine, elle se fit remarquer surtout par son caractère aimable, sa bonté, sa douceur et un dévouement peu ordinaire. Elle devint Supérieure à la mort de la regrettée Sœur Julie en 1904.

Depuis l'expulsion de 1905, elle employait une grande partie de son temps à orner l'église et à catéchiser les enfants, et elle réussit à imprimer à plusieurs la tendre piété dont son cœur débordait. Pendant sa maladie, au milieu des plus grandes souffrances, elle a donné l'exemple d'une résignation parfaite à la volonté du Bon Dieu. Toujours aimable, elle ne savait comment témoigner sa gratitude pour les moindres services qu'on lui offrait.

Sa maladie n'a duré qu'un mois et, pendant ce temps, elle communia trois ou quatre fois par semaine, avec une ferveur vraiment angélique. Malgré son ardent désir de mourir le 15 Mai, jour anniversaire de sa 47e année de profession religieuse, le Bon Dieu différa d'un jour sa récompense, et ce n'est que le lendemain qu'elle alla terminer au Ciel la belle fête de l'Ascension.

Elle a conservé sa connaissance jusqu'à la dernière minute, suppliant par de ferventes oraisons jaculatoires le Sacré-Cœur et la Très Sainte Vierge de venir la chercher.

La bonne Sœur Marie-Isabelle sera au ciel une puissante protectrice pour sa Congrégation, et pour les Iliens qu'elle aimait tant, et dont elle emporte tous les regrets.

QUIMPER. — **Itinéraire de la procession du Saint-Sacrement, en 1912.** — Rues de l'Évêché, du Parc, du Quai, de Saint-Mathieu, église Saint-Mathieu, rues du Chapeau-Rouge et Kéréon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— **Concours de gymnastique.** — Les 800 gymnastes qui prennent part au concours du 27 Mai arriveront à Quimper dans la soirée du 26 et la matinée du 27.

Tous assisteront à la messe militaire, à 11 h. 1/2, à la Cathédrale. La nef est réservée aux gymnastes. Les porte-drapeaux se placeront dans le chœur.

Au commencement de la messe, on chantera le cantique *Nous voulons Dieu*. Après l'allocution de Mgr Duparc, on chantera le *Credo*.

Les séminaristes chanteront un motet après l'Elévation.

Aussitôt après, on chantera le cantique *Je suis chrétien*.

Le soir, à 5 heures, bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, à la Cathédrale. Pendant l'entrée des gymnastes, on chantera encore le cantique *Nous voulons Dieu*.

La schola du Grand Séminaire chantera ensuite un motet au Saint-Sacrement.

Tout le monde chante le *Monstra te esse matrem*, 3 fois.

La schola chante l'*Oremus pro Pontifice*.

Toute la foule chante le *Tantum ergo* et répète les invocations.

A la sortie, on chante le cantique *Parle, commande, règne*.

Toute la population catholique de Quimper tiendra, nous en avons l'assurance, à participer à ces manifestations religieuses, qui seront certainement magnifiques.

Notre-Dame de Rumengol. — **Grand Pardon de la Trinité**, *31 Mai, 1er et 2 Juin*. — Vendredi 31 Mai : Ouverture du Pardon ; 1res vêpres, à *5 heures* ; à *8 heures*, Mois de Marie ; confessions jusqu'à 10 heures.

Samedi 1er Juin : 1re messe, à *4 heures* ; messes d'heure en heure jusqu'à 10 heures ; à *10 heures*, grand'messe chantée par M. Jaïn, recteur de Rosnoën ; sermon par M. Gouzard, recteur de Loperhet ; vêpres à *2 heures* ; le soir, à *6 heures*, procession des Miracles ; allocution ; bénédiction du Saint-Sacrement à l'église ; à *8 h. 1/2*, confessions.

Dimanche 2 Juin : 1re messe à *3 heures*, dans le champ du Couronnement ; messes à l'église d'heure en heure jusqu'à 9 heures. Le dimanche, la solennité sera présidée par Mgr l'Evêque, qui tiendra chapelle et prononcera une allocution à la grand'messe, qui sera chantée à *10 h. 1/2*, par M. Cardinal, curé de Plougastel-Daoulas ; vêpres à *2 heures* ; à l'issue des vêpres, procession solennelle dans le champ du Couronnement ; bénédiction du Très Saint-Sacrement, à l'église.

Mgr l'Evêque, en vertu d'un indult reçu de Rome, dispense de l'abstinence, le Samedi de la Trinité, les habitants et les pèlerins de Notre-Dame de Rumengol.

Morlaix (*La Salette*). — **Pèlerinage d'hommes et de jeunes gens.** — Le Dimanche 7 Juillet, aura lieu, à La Salette,

un Pèlerinage d'hommes et de jeunes gens des archiprêtrés de Saint-Mathieu de Morlaix et de Saint-Pol de Léon.

Nous donnerons prochainement le programme et l'horaire. Mgr l'Evêque bénit le pèlerinage.

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC A ORLÉANS

Sponsa Christi.

(Fin du panégyrique prononcé par Mgr Duparc.)

II

Messieurs, la Rome chrétienne a toujours regardé les Vierges comme son plus sûr rempart. Saint Grégoire écrivait : « Sans elles, la Ville éternelle aurait depuis longtemps succombé sous les coups des Lombards ».

Mais, au temps de saint Grégoire, Dieu ne chargeait pas les Vierges de faire l'œuvre de guerre.

Chez nous pourtant, Paris avait eu la Vierge Geneviève, pour laquelle, dit la liturgie, le Seigneur avait « inventé de nouveaux combats ». Ces combats n'employaient que la mortification et la prière, afin d'appeler Dieu à l'aide contre les Barbares.

Ici, pour la première fois, Dieu fait de la Vierge un chef de guerre.

Pourquoi pas ? C'est le droit de Dieu. J'oserais presque dire que c'est aussi son intérêt. Puisqu'il veut agir lui-même, c'est par la faiblesse de la Vierge qui combat en son nom qu'apparaîtra le mieux l'action divine dans l'œuvre humaine.

Et même, qui vous dit, en vérité, qu'elle n'est pas mieux choisie que toute autre, la Vierge, comme Vierge, par ses qualités de Vierge, pour remplir l'auguste mission ?

Et non seulement parce qu'elle sera compatissante, et qu'elle pleurera à plein cœur sur les blessés et sur les morts, et plus encore sur les âmes exposées à la damnation, — et, croyez-moi, il est bon que le chef de guerre ne soit pas insensible aux souffrances qu'il cause et ennoblisse l'exercice de son dur métier par la pensée des choses éternelles, — mais parce que les vertus attachées à la virginité trouveront, dans le cas unique de Jeanne d'Arc, leur emploi exceptionnel et très fécond.

La guerre, Messieurs, veut des âmes qui voient bien leur plan et qui l'exécutent hardiment. Bien voir ? Qu'est-ce qui pourrait bien l'en empêcher ? Le plan n'est pas d'elle. Il est de Dieu. Entre Dieu qui l'éclaire et elle qui voit, où peut-être l'obstacle ? Elle est vierge, servante du Christ, épouse du Christ. Elle voit ce que Dieu veut, comme il le veut, quand il le veut. — Exécuter ? Elle a l'âme trop simple et trop droite pour ne pas bien accomplir la volonté divine qu'elle connaît. Napoléon contrôlerait, discuterait, en ferait sans doute à sa tête. Blanche de Castille demanderait à réfléchir. Anne de Beaujeu serait hésitante et inquiète. Voyez ce que fait le Conseil de guerre du Dauphin. Il étudie, il calcule et conclut contre les décisions du Conseil de Dieu. Quant à Jeanne, elle s'en tient à l'ordre transmis par ses Voix. Elle comprend, elle obéit, en Vierge éclairée, prudente, soumise. Dunois, Lahire, Xaintrailles, Alençon l'on constaté et le répéteront aux siècles incrédules.

La guerre veut des âmes sans peur. De quoi peut avoir peur une âme de Vierge ? Elle s'est donnée à Dieu seul. Elle n'aime que Lui.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Elle ne craint que Lui. Des traîtres, des ennemis, des armées d'invasion, elle ne sait pas comment elle pourrait les craindre. Sa virginité la fait vivre au-dessus de tout cela : *Cujus conversatio in cœlis est.* Voilà de quoi faire des âmes sans peur comme sans reproche.

La guerre veut des âmes combatives. Quelle âme plus combative trouverez-vous, je dis combative pour Dieu, pour la justice de Dieu, pour le plein accomplissement de la volonté de Dieu sur son peuple, que l'âme qui n'a fait élection de virginité que pour devenir la volonté vivante de Dieu, — qui a horreur des batailles et du sang versé, et qui cependant, pour servir les vues providentielles, dominera ses répugnances, sacrifiera la famille lointaine, et se résignera à ne plus revoir son hameau béni du ciel, puisque Dieu la veut à la guerre, et elle veut ce que Dieu veut, et elle le veut avec un courage tout militaire.

La guerre veut des âmes qui aiment la Patrie. Croyez-moi, les vierges aiment la Patrie comme une mère, et j'en connais qui ne peuvent se consoler de n'y plus vivre. Quelle âme lui pourra être plus pieusement attachée que l'âme virginale qui voit dans la Patrie non seulement le domaine du Roi, le domaine du peuple, mais le domaine de Dieu lui-même, et qui ne peut comprendre l'invasion étrangère que comme la plus sacrilège des injustices ?

Vous m'entendez bien, tout ce que j'ai dit de la Vierge en général trouve son application parfaite en Jeanne d'Arc. Quelle vertu du chef ou du soldat vous semble lui manquer ? Dans ses hymnes, nous chantons qu'elle est une Vierge au cœur d'homme, *virilis pectoris Virgo.* Est-ce trop dire ?

Tant de génie dans son art, tant de vigueur dans sa volonté ; un si étonnant prestige sur les capitaines et sur leurs troupes, avec le talent de se faire obéir des plus grands comme des plus humbles ; l'émotion du sang de France versé et de la misère de France chaque jour accrue, avec la force de ne pas se laisser arrêter dans son œuvre par de vains attendrissements ; et toujours tant de prudence et de hardiesse dans ses plans, tant d'impétuosité et de sang-froid dans l'exécution ; tant de ténacité devant l'obstacle, et tant de confiance réfléchie, même après l'échec ! Vertus de chef, Messieurs, mais, vous en conviendrez aussi, vertus de vierge et vertus de Jeanne d'Arc.

D'ailleurs résistante à la fatigue au-dessus de son âge et de son sexe ; lasse, mais jamais arrêtée ; manquant de nourriture, manquant de sommeil, mais toujours en marche, toujours dans l'action, toujours sur la brèche ; huit jours, huit nuits dans son armure ; les coups noblement affrontés, jamais rendus ; les blessures connues d'avance, et d'avance acceptées comme des lauriers de victoire. Vertus de soldats, Messieurs, mais également vertus de Vierge. *Virilis pectoris Virgo.*

Son secret ? je viens de le dire. Virginité. La méthode peut s'appliquer à d'autres. Les vertus militaires grandissent dans les âmes chastes. Les soldats de Jeanne en ont fait eux-mêmes l'épreuve. Elle les a pénétrés de sa propre pureté. La virginité perdue ne se recouvre pas. Mais la pénitence peut la suppléer. La Vierge leur fait faire pénitence. Elle les purifie. Purifier, c'est une fonction virginale. Aussi, devant elle, les âmes les plus grossières sont stupéfaites de se sentir chastes. « C'était presque divin, » dira Dunois vieilli. Divin assurément. Elle a le ciel dans le cœur. Elle l'a par l'Eucharistie. Elle le porte partout où elle va, et partout l'Eucharistie pieusement reçue lui chante le même cantique : « Sois pure, sois humble. La communion gardera à ton sourire l'austérité virile. Et, parce que tu es vierge, la

jeunesse de la Cour et des camps ne pourra pas arrêter sur toi des regards profanes. Tu marcheras dans le rayonnement d'une conscience sans ombre, comme à demi voilée sous les plis du drapeau qui rappelle tes deux patries, et entraînant au parfum de ta vertu les vieux pécheurs des bandes militaires, chefs ou soldats. » C'est invraisemblable, Messieurs. Ils y viennent tous. Ils abordent la pénitence comme la bataille, car la guerrière qui commande n'entend pas tolérer dans les âmes ces péchés, d'hier ou de plus loin, qui feront manquer la victoire. Alors ces enfants perdus de la vraie France apprennent à prier, à se confesser, à communier, à parler et à se conduire en honnêtes chrétiens, et les pécheresses s'enfuient de leur camp sous le plat de l'épée, qui prêche, à sa manière, la Virginité de celle qui la porte.

Dites, Messieurs, s'il faut, pour libérer le territoire de France, une grâce spéciale de Dieu, quelle âme, mieux que celle-ci, sera préparée à recevoir cette grâce et à y correspondre, non pas comme un instrument inerte qui serait manié par un despote, mais comme une ouvrière intelligente et libre, qui associe sa volonté humaine à la volonté divine, et, selon le mot du centurion de l'Evangile, quand le maître dit : « Viens », arrive fidèlement, et, quand il dit : « Fais ceci », l'accomplit docilement ?

En ce temps-là, Orléans, la volonté de Dieu c'était toi. La justice de Dieu, c'était toi.

Si tu étais auparavant une ville vraiment sainte et sans reproche, je n'en sais rien. Mais l'épreuve sanctifie. Le courage grandit l'âme. La prière l'élève vers Dieu. Et la fidélité est une grande vertu. Derrière tes faubourgs par toi-même incendiés, tu appelais le secours du Ciel, tu souffrais, tu te donnais à la pénitence et à l'action. C'était le carême, ce terrible carême du siège. Dur carême, Messieurs, que celui des temps de guerre. Mais bon moyen de formation pour les âmes bien trempées. Seulement, danger grave pour les âmes faibles. Ton âme pouvait-elle encore être faible ? Ton âme n'était plus ton âme. Tu portais en toi l'âme même du pays. La cité Vierge, où l'ennemi n'était pas entré, et n'entrerait pas avant 440 ans, voulait faire grand accueil à la Vierge des Marches de Lorraine, à celle qui ne parlait que de toi, Orléans, qui ne pensait qu'à toi, comme si elle n'eût aimé que toi, dans son patriotisme virginal.

Ah ! il est temps. Trop d'autres villes de France sont résignées au fait accompli, et ont salué sans frémir, sur le trône de Paris, le roi de Londres. On dit que la France est déjà une simple province anglaise, et la nation n'a même plus ses anciens sursauts de révolte. Elle n'est pas effrayée, pas irritée, fatiguée seulement. Et elle trouve peut-être que Orléans tarde trop à se rendre.

Je le crois bien, qu'elle tarde. Tiens ferme, Orléans ! Un mois, une semaine de plus, c'est le salut assuré. Paris, Strasbourg, s'en souviendront plus tard, avec moins de succès, avec autant d'honneur.

Alors s'avance, Messieurs, aussi forte qu'une armée en ordre de bataille, mêlant les hymnes liturgiques à la marche militaire, la vierge sans pareille, équipée, il est vrai, autrement que celles des cloîtres, humble et pieuse comme elles pourtant. Tertullien disait : « La virginité a recours à un voile comme à un casque ». Le casque de la Vierge d'Orléans n'est pas un simple symbole. Revêtez-la, au sens littéral, de toute l'armure décrite par l'apôtre. Et puis, donnez à la guerrière toutes les vertus virginales que cette armure symbolise. Ce sera la vérité même. Vous auriez pu l'accueillir au chant du *Jesu corona Virginum*, et lui en répéter les strophes, tandis que, accompagnant, au milieu

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des lys de France, *qui pergis inter lilia*, le Dieu invisible qu'elle a reçu le matin, et qui va, par elle, leur rendre la victoire, elle écrit, — à grands coups d'épée, oserai-je dire, — en l'honneur du Roi des cieux, ce poème militaire incomparable de la délivrance d'Orléans ; et, sous vos yeux, Orléanais, et avec votre aide, sans avis conforme des conseils de guerre mais par conseil divin, débusque l'ennemi du fort de Saint-Loup, brûle Saint-Jean-le-Blanc et les Augustins, et, versant son sang sans répandre celui de l'ennemi, la première à l'escalade, sa bannière frôlant le mur, enlève, souriante, sous une grêle de flèches, la forteresse des Tourelles ; puis prolongeant bientôt sa victoire, envers et contre toutes les intrigues des courtisans et les hésitations du Dauphin, plus ardemment française que le futur Charles VII, rend à la patrie Meung, Beaugency, Jargeau, écrase les Anglais à Patay, sans avoir besoin de les poursuivre « jusqu'aux nues », imprime aux survivants une si salutaire terreur que les recrues d'outremer, saisies de stupeur, refusent de venir combler les vides de l'armée vaincue, achève alors sa campagne de trois mois par la conquête de Troyes et de Châlons, et, humble autant que fière, introduit enfin à Reims, la cité solennelle, au milieu des Noëls du peuple et au son des trompettes de l'armée, celui qu'attend le sacre divin, en présence des maréchaux et des pairs de France en costume d'apparat, sous les voûtes de la cathédrale revivant en une heure tous nos siècles d'histoire, le nouveau roi osant à peine croire à la réalité du miracle, et la Pucelle à ses côtés, son étendard flottant dans une auréole de gloire méritée, tandis qu'elle semble s'incliner vers Charles et lui répéter le mot fameux : « Roi, tu seras le lieutenant du Roi des cieux, qui est le Roi de France ».

Je la voudrais fixée dans cette attitude, au seuil de nos monuments publics. La Jeanne d'Arc du sacre serait la statue de la politique chrétienne, qui fait passer les intérêts de Dieu avant tous les autres, et qui garantit les autres par les siens, la politique à la façon de saint Louis. Elle vient de sauver le sang de France et d'affirmer les droits de Jésus-Christ sur la nation. Elle a reçu, sous le rayon du tabernacle d'où viennent toute sa force et son génie, l'hommage dû à son dévouement et à ses victoires. Je lui mettrais dans la main gauche l'Etendard, où apparaît, entre les noms de Jésus et de sa Mère, l'image de Dieu le Père assis sur les nuées du Ciel et bénissant la Patrie. La main droite, dans l'attente des combats futurs, presserait sur la poitrine la croix de l'épée qui a vaincu tant d'ennemis, sans en blesser un seul. Et la tête de la Vierge héroïque, sans casque, cheveux au vent, adresserait au Ciel des actions de grâce pour le passé avec des prières pour l'avenir. J'inscrirais au bas : *Virgo sapiens quam Dominus vigilantem invenit.*

III

Il faut croire, Messieurs, que les miracles ne suffisent pas à éclairer les Rois ni à sauver les peuples, et assurément ce n'est, ni la faute de Dieu, ni celle de Jeanne d'Arc.

Le plan libérateur ne s'exécutera plus que lentement et par étapes lointaines. Il est retardé par les défiances et les jalousies des hommes. Il ne reprendra que par les mérites de la Vierge martyre.

Fille de Dieu, ta mission n'est pas finie, mais elle change d'aspect. Tu vas être traitée comme le fut autrefois le propre Fils de Dieu. La Croix approche. Tu as souffert déjà par le Roi qui n'est pas fidèle aux grâces du sacre, et par les Grands qui ne répondent plus aux Voix de Dieu. Tu vas souffrir plus encore.

As-tu donc manqué à ta vocation ? Non. Mais les innocents paient pour les coupables ; et sur toi vont peser toutes les vieilles fautes nationales qui tiennent en suspens l'action divine. La Croix s'approche. Prends sur ta conscience, hardiment, noblement, généreusement, *audacter*, tout ce qui pèse sur la conscience du pays : les immoralités, les égoïsmes, la fureur d'argent et de plaisir, et les meurtres, les émeutes, les guerres fratricides, et la Patrie sacrifiée et le Peuple maltraité, et la politique déjà persécutrice de Philippe le Bel, et les infidélités publiques à la Papauté, à l'Eglise, à Jésus-Christ. — C'est le présent, Messieurs, c'était déjà le passé. — Prends cette responsabilité et souffre. C'est toi qui vas expier, comme la Fille de Dieu qui mit son Fils en Croix.

Je t'ai choisie pour cette expiation, parce que ta virginité est exquise et plénière, et qu'elle est l'état le plus opposé au mal du temps présent et de tous les temps, le plus opposé aux viles tendances de la nature viciée par le péché originel, le plus opposé à la corruption païenne qui renaît sans cesse, le plus opposé à la conception misérable et basse que se font de la vie les chrétiens mal pénétrés de l'Evangile. A cause de cette virginité, je t'ai choisie.

Au fond, c'est cette virginité que les Anglais ne te pardonneront pas, parce qu'elle anéantit d'avance leurs suspicions contre ta vertu, et contre l'autorité de ton témoignage, et contre la réalité de l'intervention divine en faveur de la France. En haine de ta virginité, ils tenteront des choses qu'aucune langue chrétienne ne saurait redire. Mais, justement, c'est ta virginité, qui, pour l'holocauste que prépare leur politique de bêtes de proie, fait de toi, aux yeux de ton Dieu, la victime idéale et parfaite. Ta virginité, c'est mon trésor autant que le tien, car il faut ici l'effusion d'un sang vierge.

Par ton sacrifice, l'œuvre commencée va se poursuivre. Ton sang versé sera plus puissant que tes victoires elles-mêmes. Il courra, pendant des siècles, dans les veines de la France. Il la ranimera aux heures d'abattement. Il entretiendra l'élan de sa foi et de sa vocation providentielle.

Messieurs, quand la virginité aboutit au martyre, il ne faut jamais vous en étonner. Elle en est la préparation logique. La mort est la forme consommée du sacrifice consenti, dès leur premier vœu, par les Vierges chrétiennes. En donnant leur âme, elles ont donné leur vie, laissant à Dieu le soin de la prendre à son heure. L'heure est venue. *Ecce sponsus venit : exite obviam ei.*

Jeanne a dix-neuf ans, Messieurs. Elle laissera sa mission interrompue, en apparence. En réalité, c'est sa mort qui l'achève.

Elle l'achève de deux façons : par l'éclat de son témoignage, qui montre, à l'évidence, Dieu sauvant par elle la Patrie ; et par l'étendue de ses souffrances, qui ont un caractère expiatoire et rédempteur.

Le Cardinal Pie disait ici, il y a soixante-huit ans : « Même au point de vue humain, il n'y avait d'autre issue pour Jeanne que le Cloître ou le Martyre. »

Elle les eut, à Rouen, tous les deux : le Cloître et le Martyre.

Singulier cloître, j'en conviens, que la prison du château de Bouvreuil, où, — des chaînes autour du corps, — au lieu de moniales pour compagnes, elle a pour gardes des soldats pareils à ceux dont parlait Ignace d'Antioche, *nocte dieque ligatus cum decem leopardis, hoc est militibus qui me custodiunt* : — un cloître, où sa vertu subit des assauts qui eussent pu lui mettre aux lèvres la parole de la martyre de Syracuse : « Je défie tous les attentats : tu ne pourras du

Archives diocésaines de Quimper et Léon

moins jamais violer la virginité de mon âme » ; — un cloître, hélas ! qui n'est pas sans prêtres, mais où elle n'en trouve guère, jusqu'à l'heure terrible, pour la consoler ; — un cloître, où l'Eucharistie ne manque pas, mais où il lui est interdit d'aller l'adorer, et où elle ne pourra la recevoir qu'une heure avant le bûcher ; — un cloître fermé à tout ce qui réconforte, ouvert à tout ce qui accable et fait souffrir l'âme consacrée à Dieu.

Un cloître pourtant, messieurs, puisque la plus sinistre prison peut devenir, par la foi qui l'éclaire, une cellule de recueillement, de méditation et de prière, où, selon le mot de saint Paul, la Vierge pense aux choses de Dieu : *Virgo cogitat quæ Domini sunt.*

Ah ! elle a de quoi penser, la vierge ! Et c'est toujours à Dieu qu'elle pense, même quand elle pense à ses épreuves. Le Procès qu'on lui fait, c'est le procès de Dieu lui-même ; car ses paroles, à elle, et ses actions, tout a été de Dieu. Par quel monstrueux abus de justice vient-on donc lui opposer l'autorité de Dieu !

En vérité, les martyrs d'autrefois avaient, en face de leurs juges, une situation plus claire. Au nom de l'Etat, c'est vrai, les juges imposaient l'adoration des faux dieux. Eh bien, au nom de la conscience, les accusés affirmaient le vrai Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'était net.

Ici, l'équivoque est formidable. La victime se réclame de Jésus-Christ ; elle n'a agi que par lui. Et les bourreaux se réclament aussi de Jésus-Christ ; c'est au nom de son Eglise qu'ils accusent et qu'ils vont condamner.

Mais elle saura se défendre, Messieurs, au nom de l'Eglise comme au nom de Jésus-Christ. — L'Eglise, telle qu'elle la connaît par son curé de Domremy, par le clergé des villes françaises, par son chapelain Pâquerel, par ses juges de Poitiers, — Jésus-Christ, tel qu'il s'est révélé à elle par l'inspiration, la prophétie et le miracle, — elle les aime doublement, depuis qu'elle les sent menacés dans son cœur.

Elle saura se défendre, sans avocat. Quel besoin a-t-elle des avocats de la terre ? Elle a ceux du ciel : voix des Anges, voix des Vierges, qui l'éclairent, à l'heure voulue. *In illâ horâ dabitur vobis quid loquamini.* Aie bon visage, ce procès n'est pas de la justice, mais de la guerre. La justice de l'Eglise a sa procédure et ses lois. Sont-elles observées ? L'Eglise a un chef qu'elle doit consulter en matière si haute et si grave. Est-il renseigné ? On ne veut donc pas la lumière, mais la vengeance. Tu as devant toi des ennemis et non des juges. Ne crains rien. Il te suffira, pour bien parler, de parler en vraie Fille de Dieu, en vraie Fille de France.

En vraie Fille de Dieu, Messieurs. C'avait été facile dans l'enivrement de la victoire. Mais, devant ce tribunal de haine, quelle âme sera assez fortement trempée pour confesser sa foi sans faiblesse ?

Quelle âme ? Celle qui s'est donnée à Dieu sans partage et sans restriction. Virginité est synonyme de fidélité.

« Dieu est mon juge, » dira la Vierge d'Orléans à l'évêque de Beauvais.

Ce juge à qui rien n'échappe peut explorer cette conscience qui ne voulut jamais avoir de secret pour lui. Est-elle en état de grâce ? Elle le croit. Est-ce que ses voix ne se tairaient pas, si elle avait une mauvaise conscience ? Mais elle la voudrait plus pure encore, car elle sait qu'on ne peut pas trop purifier son âme. — Donc, fidèle à Dieu dans sa vie intime.

Fidèle dans sa vie publique. Tout s'est passé au grand jour. On

peut convoquer une nuée de témoins. Qu'ils rapportent ce qu'ils ont vu et entendu. Où donc est le Roi ? Où, les hommes d'armes ? Où, le peuple tout entier ? Voilà ceux qui pourraient parler. Et voilà ceux dont on ne veut pas. Alors, qu'on accepte sa parole ! Et, certes, on voudrait bien, n'ayant rien trouvé à condamner dans sa vie, la prendre du moins dans ses paroles. Mais la vérité ne se ment pas à elle-même. Chacun de ses mots est un hommage à Dieu. Plus attachée à son étendard qu'à son épée, à la peine qu'à l'honneur, à son Christ qu'à son Roi, et toujours prête à reconnaître que son « espoir de vaincre était fondé en Notre-Seigneur et non ailleurs », car ses dires et ses faits « sont tous en la main de Dieu », de tout « elle s'en rapporte à Dieu qui l'a envoyée ». Pourquoi lui oppose-t-on l'Eglise ? « Il me semble que c'est tout un, Dieu et l'Eglise, et qu'on n'en doit point faire de difficultés. Pourquoi, vous, y faites-vous des difficultés ? » Le Pape ? Hé ! « Menez-moi vers lui, je lui répondrai ». « J'en appelle au Pape. » Mais personne, jamais, ne lui arrachera le désaveu de sa mission et de l'inspiration divine, car, à aucun moment, ni au cimetière Saint-Ouen, ni ailleurs, ni dans son intention, ni dans le fait, la preuve en est aujourd'hui établie, elle n'abjura : « Si j'étais en jugement, feu allumé, bourrées préparées, bourreau prêt à bouter le feu, moi-même dans le feu, je soutiendrais jusqu'à la mort ce que j'ai dit. » *Virgo fidelis.*

« Ah ! la brave femme ! s'écriait un témoin, que n'est-elle Anglaise ! » Française, Dieu merci ! Fidèle à la France. Dans son cœur les deux amours sont inséparables. Dieu n'est-il pas le vrai Roi de France ? La France est le « saint royaume ». Quant à Charles, « par ma foi, dira-t-elle, j'ose bien vous dire, et jurer sur peine de ma vie, que le roi Charles est le plus noble de tous les chrétiens, et qui aime le mieux la Foi et l'Eglise ». Pensez au son que doivent rendre ces paroles, quand elles sont prononcées par une paysanne de dix-neuf ans, dans un temps où ceux qui sont la tête du pays, ceux qui pensent et ceux qui agissent, l'université et les ducs souverains, tant de gens d'église et tant de gens de guerre alliés et complices, ont perdu le sens national et permettent que, en haranguant cette Vierge, on la traite en hérétique ainsi que son Roi. Fidèle à la France ! « Ce que je sais bien, c'est que les Anglais seront boutés hors de France, excepté ceux qui y mourront... Avant sept ans, ils perdront un bien autre gage qu'Orléans... Le Roi sera rétabli dans son royaume, qu'ils le veuillent ou non. Je le sais, comme je sais que vous êtes là devant moi. Je serais morte sans cette révélation qui me réconforte tous les jours. » Fidèle à la France.

C'est qu'elle est d'abord fidèle à elle-même et au vœu de sa treizième année. Vierge dans son armure d'homme. « Le vêtement ne change pas l'âme. » C'est derrière sa virginité qu'elle abrite sa mission. Calme dans tout son être, ardente dans toute son œuvre. Pendant ce long procès dont sa vie est l'enjeu, au milieu des assauts, perfides ou violents qu'elle subit, à travers les sublimes réponses dont son interrogatoire est rempli, ce dont elle se glorifie le plus souvent et le plus ouvertement, avec une fierté naïve et une surnaturelle vigueur, ce n'est pas surtout la victoire remportée sur l'Anglais, ni le sacre du roi Charles, c'est sa virginité, et la vertu qui la garde, et le corps « net et pur » qui en est le sanctuaire. Je retrouve un écho touchant de cette fierté dans sa plainte finale : « Se peut-il que mon corps, qui ne fut jamais corrompu, soit consumé et réduit en cendres ! J'aimerais mieux que ma tête tombât sept fois de mes épaules ! »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Et elle pleure.

Ah ! l'Eglise n'a pas à cacher ni à regretter les larmes de la victime. Elle ne tient pas école de stoïcisme, l'Eglise. « Tu gémis dans ta prison, disait un geôlier à sainte Félicité. Que feras-tu donc quand on va te jeter aux bêtes ? » Elle répondit : « Ici, c'est moi qui souffre, et je suis faible, et je me plains. Là-bas, un autre sera en moi, et c'est lui qui souffrira pour moi, car, moi aussi, je souffrirai pour lui. Alors, je n'aurai plus de faiblesse. »

Un autre, en effet, allait souffrir avec Jeanne d'Arc. *Ecce sponsus venit*. Le Dieu si longtemps désiré peut enfin pénétrer jusqu'à elle. Elle communie. Vous connaissez tout le prix de cet acte pour l'âme qui croit. Désormais c'est Dieu lui-même qui vit en elle. Tout ce qu'avaient dit les Voix célestes lui remonte au cœur. « Prends tout en gré. Ne t'inquiète pas de ton martyre. Tu t'en viendras au Paradis. » Voilà l'appel divin. *Veni sponsa Christi*. A travers l'angoisse, à travers les flammes, ton Dieu t'attend, et c'est lui qui te porte. A la Cour, il te gardait. Dans les batailles, il te guidait. Sur le bûcher, il te portera. Viens. Laisse-toi lier au bois du sacrifice. Jette sur tes juges qui fuient et sur tes bourreaux qui pleurent, un regard de pardon. Jette sur la ville attristée un regard de compassion. Ainsi a fait le Sauveur sur son calvaire que le tien renouvelle. Réclame sa Croix, devant toi. Tu y as droit. Et puis, affirme une fois de plus ta mission. Affirme à voix haute. Tu ne parleras jamais trop fort. Affirme au milieu des flammes qui montent et de la fumée qui t'étouffe. Ton Dieu te soutient, et t'appelle, et t'attire. Les Vierges des premiers temps ont connu ce supplice. En mourant, elles n'avaient plus de larmes dans les yeux. Mais elles avaient le nom de Jésus dans le cœur et sur les lèvres. Jette trois fois ce nom aux échos du ciel et de la terre. Et viens. Reçois la couronne. *Accipe coronam-quam tibi Dominus præparavit in æternum*. Tu mérites trois fois la couronne. Tu meurs pour ton Roi : c'est lui qu'on voulait déshonorer en flétrissant ta mémoire. Tu meurs pour ton pays, dont on voulait se partager les lambeaux. Tu meurs pour ton Dieu, qu'on voudrait en vain rendre complice de ta condamnation et de ta mort. *Accipe coronam*.

Un jour viendra où l'éclat de cette couronne du ciel resplendira jusque sur la terre. Réhabilitée, proclamée Vénérable, Béatifiée, tu seras canonisée. Tu le seras : Orléans et ses évêques ont l'éloquence qui réclame et qui obtient. Et le Pape, ah ! le Pape, il aime en toi les destinées de la France, et il appelle de tous ses vœux les miracles que tu sais accomplir, pour avoir le droit de ceindre officiellement ton front de l'auréole des saints. On dit que déjà ces miracles sont faits. Ton cœur a su parler au cœur de Dieu.

Ah ! ce cœur, qui aurait dû nous rester comme une relique sacrée, puisque la flamme, plus clémente que tes bourreaux, n'en avait pas voulu, — ce cœur, que l'Angleterre, plus effrayée que méprisante, fit jeter à la Seine, et qui peut-être, possédé par nous, honoré par nous, invoqué par nous, aurait pu rendre à la France le goût de la pureté et du sacrifice, l'élan des batailles, le sens de la politique chrétienne, — ce cœur, qui retrouvera son battement dans l'éternelle vie, sous son armure virginale, dans le groupe de nos Saints nationaux, auprès du Christ qui aime les Francs, demandons-lui, Messieurs, puisqu'il parle si bien au cœur de Dieu, de lui parler de la France.

Mais, demandons-lui aussi de parler encore à la France, et de parler surtout aux hommes de France.

Presque toutes les paroles de cette Vierge ont été adressées sur la terre à des hommes.

Elle parlait à ses soldats, et sa parole faisait d'eux des soldats meilleurs, parce qu'ils devenaient plus religieux dans leurs pensées et dans leurs actes et plus purs dans leur vie. Bonne leçon de la Vierge du xve siècle pour les hommes du temps présent. C'est le péché qui fait perdre tous les genres de bataille, celles des guerres sanglantes, et celles des guerres de parole et d'idée. Tu veux mériter loyalement un loyal succès : sois chaste, discipliné, dévoué, et pour cela sois chrétien.

Elle parlait aux chefs d'armées, ses compagnons et ses rivaux. « Tu demandes ta stratégie à ton conseil de guerre. Mais tu ne consultes pas assez le conseil de Dieu. » Malheureux le peuple qui n'interroge plus le Ciel, qui prétend en avoir chassé Dieu, et qui ne s'inspire plus dans ses lois que de ses passions ou de ses intérêts mal compris !

Elle parlait au Roi Charles, qui avait douté de son sang et douté de son droit. « Fils de France, tu es du sang de France. Défends ta cause, elle est celle du pays tout entier. » Catholique Français, qui que tu sois, tu es Fils de France, au même titre que tout autre citoyen. En défendant tes droits de catholique, par le bon usage que tu fais de tes droits de Français, tu défends ton pays contre ses entraînements et ses erreurs, et tu travailles à lui rendre sa vieille gloire.

Elle parlait à la nation, dans la personne du Roi. « Tu es le lieutenant de Dieu, qui est le vrai Roi de France. » Peuple, le vrai chef de la Patrie, c'est Dieu. Le service de la Patrie, c'est le service de Dieu. Les vertus, les gloires, les traditions, les espérances de la Patrie ont été bénies de Dieu, et de son Eglise. Ne blasphème jamais ni ton Dieu ni ta Patrie.

Elle parlait à ses juges, et elle défendait son âme contre ceux qui voulaient lui arracher une abjuration. On n'abjure jamais la vérité. On ne livre pas son âme, on ne livre pas les âmes dont on a reçu la charge aux ennemis de la Foi. Pour le droit et pour la conscience on doit tout affronter.

Cœur de Jeanne d'Arc, nous avons compris tes leçons. Entends notre prière. Ajoute à tes miracles celui du salut d'un peuple que son malheur et ses égarements ont dû te rendre encore plus cher.

Joanna, sponsa Christi, tutrix et custos Patriæ, esto tuis famulis murus inexpugnabilis assiduis suffragiis.

Jeanne, épouse du Christ, tutrice et gardienne de la Patrie, par tes prières assidues, sois pour ton peuple un rempart inexpugnable.

L'Union Catholique diocésaine.

Plouézoc'h. — **L'action d'un comité.** — Le Comité paroissial de Plouézoc'h, un des plus anciens du diocèse, a été fondé en Avril 1911, comme conclusion de la Mission.

Composé de sept membres laïques et de deux membres du clergé, il s'est mis résolument à l'œuvre, étudia les besoins du pays et porta tous ses efforts sur les questions agricoles. Une mutuelle-bétail existait déjà. Une mutuelle-incendie fut fondée en Juin et comprend aujourd'hui 51 membres. Puis un syndicat agricole fut projeté et organisé en Octobre ; il est aujourd'hui en plein fonctionnement avec ses 107 adhérents.

Le Comité se réunit tous les mois. Dans son ordre du jour figu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

rent toujours en première ligne les questions agricoles et les œuvres déjà fondées. Il a, de plus, étudié successivement la question de la Presse, l'Association des Pères de Famille, les bibliothèques paroissiales, l'alcoolisme, l'œuvre de l'affichage... Tout récemment, il a perfectionné son organisation en fondant un bureau ou secrétariat, chargé de préparer son ordre du jour, d'élucider les questions à l'étude, de fournir des rapports au Comité et d'exécuter les décisions prises en séance. Ce bureau se compose d'un secrétaire général et de trois chefs de section, correspondant aux divisions suivantes : œuvres de piété, œuvres d'éducation et de propagande, œuvres économiques et agricoles.

En somme, Comité vivant et actif qui, pour être complet, n'a plus qu'à établir l'Union paroissiale.

Mahalon. — *Nouvelles adhésions.* — Le Comité paroissial de Mahalon élu à la séance du 28 Janvier 1912 vient d'avoir une seconde réunion, le 28 Avril, où tous les hommes susceptibles de faire partie de l'Union des Catholiques furent appelés pour entendre une conférence de M. Hénaff, vicaire à Douarnenez.

A la suite de la conférence, 80 inscriptions nouvelles ont été reçues, qui, avec les 20 précédentes, donnent pour Mahalon le chiffre de 100 membres dans l'Union Catholique.

Cléden-Poher. — Préparée par une première réunion qui a eu lieu le jeudi de l'Ascension, l'Union catholique a été définitivement fondée le dimanche suivant 19 Mai, au grand contentement de la population.

Daoulas. — Le Comité catholique a été fondé ces temps derniers et comprend huit membres. L'Union Catholique, elle aussi, a été fondée, et compte 33 adhérents.

***

Plusieurs Comités cantonaux se sont déjà formés, en s'adjoignant le clergé et deux délégués laïques de chaque paroisse du doyenné. Le Directeur diocésain des Œuvres serait heureux de profiter des réunions de ces Comités pour se mettre personnellement en relation avec eux et arrêter en commun le programme des travaux les plus urgents. Il prie donc MM. les Doyens de vouloir bien le prévenir de la date choisie pour ces réunions.

Institution Saint-Vincent de Paul, à Quimper. — Nous croyons utile d'annoncer, dès aujourd'hui, la modification qui sera introduite dans le programme d'études de cette école, à partir de la rentrée prochaine.

Lorsqu'elle s'est ouverte à Quimper, en Octobre 1907, l'Institution Saint-Vincent a voulu, avant tout, continuer le Petit Séminaire de Pont-Croix, et aussi, dans une faible mesure, le Likès, dont elle allait occuper les bâtiments. C'est pourquoi, à côté de la section A avec l'ancien programme classique, on avait établi la section B, sans latin ni grec, pour les classes de 6e, 5e et 4e. Pendant

cinq ans, les deux sections ont coexisté, rivalisant de bon esprit comme d'ardeur au travail.

En raison du nombre toujours croissant des élèves (240 la 1re année, 360 en 1911-12) il n'est plus possible de maintenir la section B.

L'Institution Saint-Vincent est réservée tout d'abord aux enfants qui se destinent au Grand Séminaire. Nous comptons sur le dévouement et le zèle des prêtres (prêtres des paroisses, prêtres instituteurs et aumôniers), et nous les prions de continuer à s'intéresser, comme par le passé, à l'œuvre si pressante du recrutement de leurs futurs successeurs. Nos classes de 3e, 4e, 5e et 6e comptent, cette année, 50, 40, 50, 60 élèves. Il faut que ces chiffres, qui rappellent les « grands cours » d'autrefois, se maintiennent, et peu à peu le Grand Séminaire revivra les belles années d'avant la Séparation. Nous recommandons de choisir des enfants bien doués du côté de l'intelligence et du cœur, jouissant d'une bonne santé, appartenant à des familles profondément chrétiennes. Ce sont de tels enfants qui peuvent persévérer et réaliser les espérances qu'on aura fondées sur eux.

Toutefois, continuant la tradition du Petit Séminaire de Pont-Croix, l'Institution Saint-Vincent recevra volontiers des élèves qui, n'étant pas entièrement fixés sur leur vocation, voudraient cependant passer quelques années au collège.

On leur demandera simplement de se comporter et de travailler comme leurs condisciples. Et peut-être, la grâce de Dieu aidant, voudront-ils terminer leurs classes pour entrer au Grand Séminaire. Ils étaient marqués par Dieu, et il aura suffi, pour faire éclore en eux la vocation ecclésiastique, qu'ils aient trouvé un milieu favorable à l'épanouissement de leurs bonnes qualités naturelles.

Quand on parcourt la liste des anciens élèves de Pont-Croix (il faudra la publier quelque jour), on voit que la plupart sont devenus prêtres ; mais nombreux aussi sont ceux qui sont restés dans le monde, et parmi eux beaucoup ont été ou sont encore des hommes marquants, des chrétiens éclairés et convaincus, des auxiliaires dévoués de leurs anciens condisciples ou de leurs anciens maîtres.

Il est incontestable que les études classiques développent merveilleusement l'esprit et lui communiquent une distinction particulière que ne peuvent donner les études primaires mêmes poussées très loin. C'est là une vérité qu'il serait peut-être bon de prêcher aux familles à notre époque d'utilitarisme à outrance où l'on s'imagine volontiers que la connaissance de l'orthographe et des opérations arithmétiques arme suffisamment les enfants dans la lutte pour la vie. L'homme ne vit pas seulement de pain, il a besoin d'idéal, il a besoin de vérités. Aussi est-il à souhaiter qu'il y ait le plus d'élèves possible à rechercher le bienfait de l'éducation classique dans un collège chrétien.

Nota. — Il ne sera peut-être pas sans intérêt de rappeler que l'étude du latin commence en 7e, celle de l'anglais en 6e, celle du grec en 5e. Les élèves qu'on désire faire entrer en 6e doivent donc

Archives diocésaines de Quimper et Léon

connaître les premiers éléments de la grammaire latine, être capables de faire de petits thèmes et de petites versions. En 6e, on commence aussi à étudier l'histoire ancienne (peuples de l'Orient, Grecs, Romains). Les élèves qui voudraient entrer en 5e devraient savoir beaucoup de latin, un peu d'anglais et posséder quelques notions d'histoire ancienne.

La classe de 8e ne comporte pas de latin. Les parents qui désireraient soustraire leurs jeunes enfants à des influences dangereuses feront bien de les mettre en 8e. Peuvent être admis en 8e ceux qui savent lire, écrire, faire les quatre opérations.

Sainte-Anne d'Auray. — **Fêtes de la Pentecôte**, *25, 26 et 27 Mai*, sous la présidence de Mgr Gouraud, évêque de Vannes. — Samedi : messe à *11 heures. 5 heures du soir*, vêpres ; sermon en breton de Cornouaille, par M. Moru, recteur de Locmalo ; bénédiction du Très Saint-Sacrement ; procession.

Dimanche : 1re messe à *4 heures* ; grand'messe à *9 heures*. Vêpres à *2 heures* ; bénédiction du Très S.-Sacrement ; procession.

Lundi : Pèlerinages : *6 heures*, Arzon ; *7 h. 1/4*, Plouharnel ; *8 h. 1/4*, Camors ; *9 h. 1/4*, Chapelle-Neuve et Plumelin ; *10 h. 1/4*, Baud.

Avis. — Le comité du Théâtre populaire de Sainte-Anne rappelle que la représentation de la pastorale de *Bethléem*, le lundi 27 Mai, et du mystère *Nicolazic*, le mardi 28, commencera à 1 h. 30.

Prix des places : premières, 3 fr. ; secondes (banc de la nef principale), 2 fr. ; populaires (banc des nefs latérales), 0 fr. 50.

DERNIÈRE HEURE. — **Nécrologie.** — Nous apprenons le décès, au Grand Séminaire de Quimper, de M. l'abbé Joseph Laot, diacre. L'inhumation aura lieu à Lannilis, samedi matin.

Nos Missionnaires

(Suite.)

Maison-Carrée, le 2 Avril 1912.

Mon cher Cousin,

Dans ta dernière lettre, tu me demandais de te parler un peu de la Mission de l'Ouganda et des succès obtenus dans ce pays par la prédication de l'Evangile.

Prends donc une carte d'Afrique ; porte les yeux sur le point où le 30e méridien se rencontre avec l'Equateur. Nous voilà dans le vicariat apostolique du Nyanza-Nord.

Il est borné à l'Est, par le Lac Victoria ; à l'Ouest, par les Lacs Edouard et Albert ; au Sud, par le 1er degré de latitude, et au Nord par le Nil Sommerset.

Les quatre royaumes compris dans ce vicariat sont : L'Ouganda avec une population de 667.387 habitants ; l'Ungoro avec 170.000 habitants ; le Toro avec 93.946 habitants ; et le Nkolé avec 250.000 habitants.

Voilà notre vigne (1). Où sont les ouvriers ? Cent sept missionnaires européens travaillent actuellement dans ce vicariat. A leur tête, il y a un vicaire apostolique revêtu de l'épiscopat. C'est le supérieur ecclésiastique. Il y a aussi un supérieur régulier dont l'office est de maintenir la discipline parmi les missionnaires. La discipline, tu le sais, fait la force des armées ; elle fait également la vigueur des Sociétés apostoliques.

Après ces deux premières têtes du vicariat, viennent les supérieurs locaux avec leurs confrères pour gouverner les districts. Chacun de ces districts est aussi étendu qu'un arrondissement de France.

Les Pères-Blancs ne sont jamais moins de trois ensemble ; le plus souvent, ils sont quatre ou cinq. Cette manière de faire nous permet d'envoyer, à tour de rôle, deux missionnaires en tournée dans les villages pour propager la foi « per domos », pendant que les autres, restés au poste, y remplissent tous les ministères que requiert le service d'une église.

Aux missionnaires prêtres sont adjoints des Frères coadjuteurs, des Sœurs et des catéchistes indigènes hommes et femmes. Me permets-tu de te mettre sous les yeux l'exposé des travaux quotidiens qui se succèdent dans une station de l'Ouganda ? Les prêtres instruisent surtout, — c'est le travail de la matinée. — Tous les jours, ils donnent cinq instructions : la première est faite aux chrétiens baptisés ; la seconde et la troisième aux catéchumènes qui se préparent pendant six mois au baptême. Ces derniers ne sont jamais baptisés avant quatre années d'épreuve. Donc, avant de venir faire leur stage à la Mission, ils sont catechuménes depuis trois ans 1/2. La quatrième instruction est faite aux enfants de la première communion privée ou solennelle. Quand j'ai quitté Roubaga, il y avait dans ma Mission 500 enfants qui se préparaient à recevoir Notre-Seigneur. Enfin la cinquième conférence est faite aux vieux et aux vieilles qui ont passé leur vie dans l'amitié du « grappin », mais qui, avant de tomber en poussière, veulent se faire une place au *ciel de gloire*.

(A suivre.)

---

(1) Les Pères-Blancs évangélisent encore huit autres Missions et y possèdent 93 stations, 367 missionnaires, 44.076 néophytes et 110.850 catéchumènes.

On demande **un chantre** pour Saint-Martin de Brest.

Jeune homme s'étant déjà occupé de décoration d'église et de cérémonies du culte, désirerait place de sacristain ou de cérémoniaire.

S'adresser à la *Semaine religieuse*.

PLUS PRÈS DE TOI, MON DIEU

hymne du R. P. Ligonnet, exécuté à bord du *Titanic* dans la nuit du 14 Avril. — Piano seul : net **1 f. 50**. Piano et chant : **1 f. 50**. Chant seul : **0 f. 30** ; à 2 voix : **0 f. 30** ; à 3 voix, avec solo : **0 f. 45** ; à 4 voix, partition : **1 f. 25**. Partie seule : **0 f. 25**. — COUTAREL, 18, Pe Montmartre, Paris.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE — Les dispositions du marché restent favorables. Le 3 °/₀ se tient à 93,85. L'Emprunt de la Ville de Paris pour les travaux neufs du Gaz a obtenu le plus brillant succès, et les demandes devront subir une importante réduction. — Le Crédit Foncier Péruvien émet un emprunt obligations 5 °/₀ de 12 500.000 francs. Le prix d'emission est fixé à 475 fr. par obligation de 500 fr., jouissance du 15 Juin 1912. Les demandes sont reçues à la Banque Privée, 3, rue Pillet-Will, ainsi que dans ses agences de Lyon, Marseille, Saint-Etienne, Grenoble, Annonay, Châlon-sur-Saône, Montpellier, Dijon, Roanne, Tarare, Toulon, Villefranche-sur-Saône, etc. — Le 23 Mai, a eu lieu, à Bruxelles, aux guichets de la Banque d'Outremer et à Londres, chez MM. Dunn, Fisher et Cie, l'émission de 25.250 000 francs d'obligations 5 °/₀ première hypothèque des Chemins de fer internationaux de l'Amérique centrale. Ces titres, d'une valeur nominale de 505 fr. et de 2.525 fr. ont été émis au prix de 481 fr. 34 par obligation de 505 fr. Le service financier de ces obligations se fera à Bruxelles et à Londres, aux guichets des banques émettrices, en France, à la Société Générale, à Paris et dans ses succursales et agences. — Fermeté des Pétroles d'Oklahoma à 129 toujours bien influencés par la bonne tenue des cours du pétrole et les excellentes perspectives de la société. Dans le même groupe, les actions préférence et ordinaire de la Franco Wyoming sont recherchées à 112 et 56. — L'action Mons Cupri est soutenue à 33 50. Le directeur à la Mine mande par câblogramme : « Dans le travers banc N° 8, nous sommes dans une couche de minerai de 20 pieds d'épaisseur, donnant sur 10 pieds, 10 °/₀ de cuivre. La galerie à ciel ouvert N° 1 montre une grosse quantité de minerai d'une teneur de 5 à 6 °/₀. L'apparence de la mine continue à s'améliorer. » — Bon courant de demandes sur les actions en cours d'émission des Mines et Forges d'Alais. Les titres sont offerts à 250 fr. On laisse espérer aux porteurs d'actions ordinaires une augmentation sensible du dividende.

Docteur HARDOÜIN

Maladies des YEUX, du NEZ, de la GORGE et des OREILLES

2, RUE DES GENTILSHOMMES, QUIMPER

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boules de soupiers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE. — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 31 Mai 1912. N° 22

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre de Rome ; Nominations ; Décès

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — La Fête de la Très Sainte Trinité.

III. — Apostolat de la Prière.

IV. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Indulgences accordées pour le Mois du Sacré Cœur ; Avis de service d'octave ; Avis de service anniversaire ; Récollections sacerdotales ; L'Union Catholique diocésaine (suite) ; Quimper ; Le Folgoët ; Théâtre de Sainte-Anne d'Auray ; Nos Missionnaires (fin).

V. — *Chronique générale :* Décret de l'Index ; Vers une fête nationale de Jeanne d'Arc ; Ier congrès national des associations de pères de famille ; Associations de chefs de famille ; Mgr Augouard et l'Académie.

VI — *Bibliographie.*

VII. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 2 Juin. — 1er dimanche après la Pentecôte. Fête de la T. SAINTE TRINITÉ, double de 1re classe. Blanc. A la messe, mémoire du dimanche.

Vêpres de la T. Sainte Trinité avec mémoires du suivant et du dimanche.

Lundi, 3. — Ste Clotilde, Reine des Francs, Veuve. Semi-double. Blanc.

Mardi, 4. — S. François Caracciolo, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 5. — S. Boniface, Evêque, martyr Double. Rouge.

Jeudi, 6. — FÊTE DU T. SAINT-SACREMENT *(Fête-Dieu).* Double de 1re classe, avec Octave privilégiée. Blanc.

Vendredi, 7. — De l'Octave du T. Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Samedi, 8. — De l'Octave du T. Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 9. — Dimanche dans l'Octave du T. Saint-Sacrement. — *Au chœur, solennité du T. Saint-Sacrement.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Milizac . . . . . du 1er au 4 Juin.
Plomeur . . . . . du 5 au 8 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre de Rome. — **En réponse à l'envoi de son panégyrique de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, Monseigneur a reçu du cardinal Merry del Val la lettre suivante :**

SEGRETERIA DI STATO Dal Vaticano, 19 Mai 1912.
DI SUA SANTITA

MONSEIGNEUR,

Je me suis fait un plaisir de déposer entre les mains du Saint Père avec votre lettre du 10 Mai courant le texte du « Panégyrique de Jeanne d'Arc » que Votre Grandeur a été appelée à prononcer, ce 8 Mai, à Orléans.

Le Souverain Pontife a agréé avec bienveillance l'hommage de l'éloquent discours, que vous venez de prononcer à l'occasion du cinq centième anniversaire de la naissance de l'immortelle et glorieuse Héroïne Française, et avec Ses remercîments, Il vous accorde de tout cœur une spéciale Bénédiction, gage d'abondantes faveurs Divines, pour Vous-même ainsi que pour le clergé et les fidèles de votre diocèse.

Je vous suis bien reconnaissant, pour ma part, de l'exemplaire que vous m'avez gracieusement offert de cette belle allocution, et je saisis volontiers cette occasion pour vous renouveler, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments très dévoués en Notre Seigneur.

R. Card. MERRY DEL VAL.

A Sa Grandeur Monseigneur A. Duparc, Evêque de Quimper et de Léon, Quimper.

II. Nominations. — Par décision épiscopale, en date du 24 Mai, sont nommés :

Recteur de Kerlaz, en remplacement de M. Roué, démissionnaire pour cause de santé, M. Briant, vicaire à Gouézec ;

Vicaire à Gouézec, M. Marzin, vicaire à Tréméven.

III. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. l'abbé Jacq, recteur de Tourc'h, décédé le 28 Mai 1912.

PARTIE NON OFFICIELLE

La Fête de la Très Sainte Trinité.

Pour la première fois cette année, en conformité avec le décret du Souverain Pontife, du 24 Juillet 1911, la fête de la Très Sainte Trinité doit être célébrée dans toute l'Eglise sous le rite majeur de double de première classe.

L'occasion est tout indiquée de rappeler l'historique de cette fête et son évolution à travers les siècles.

Le mystère de la Très Sainte Trinité, très voilé dans l'Ancien Testament, n'avait pas de culte spécial dans la liturgie mosaïque. La religion judaïque, dans ses manifestations extérieures, s'adressait à un Dieu unique, sans mention de personnes distinctes. Prescrire des hommages en l'honneur des trois divines Personnes eût constitué un véritable péril pour la foi du Juif aux idées encore grossières et obligé de vivre au milieu de peuples adonnés à l'idolâtrie.

Il était réservé au Verbe Incarné de nous révéler la connaissance de ce Mystère intime de sa vie divine. Notre Seigneur Jésus-Christ établit la croyance à la Très Sainte Trinité comme le fondement de sa doctrine et la clause nécessaire de l'initiation à sa Religion : *Allez*, dit-il à ses Apôtres, *enseignez tous les peuples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* (1).

Dès lors, le mystère de la Sainte Trinité fut prêché publiquement et son culte professé par tous les fidèles : Le signe de la Croix, signe caractéristique du chrétien, se fit au nom du *Père*, du *Fils* et du *Saint-Esprit* ; les Psaumes, qui composent la majeure partie de la Liturgie, se concluent par la doxologie aux trois Personnes divines : *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto* ; de même pour les hymnes et les autres prières liturgiques.

Cependant tous ces hommages rendus au Dieu trois fois Saint ne suffisaient pas à la piété du peuple chrétien, il voulait de nouveaux témoignages de son amour et de sa dévotion à l'adorable Mystère, source de toute grâce.

Dès le VIII^e^ siècle, le savant moine Alcuin composait une messe votive en son honneur ; il y avait été engagé par l'Apôtre de la Germanie, saint Boniface. Puis vint l'institution de la fête elle-même. Ce fut un pieux évêque de Liège du nom d'Etienne qui en prit l'initiative. Il l'établit solennellement dans son diocèse en 920 et composa un office complet en l'honneur de l'adorable Mystère. Les Bénédictins suivirent son exemple et se firent partout les propagateurs de cette fête. L'*Ordinaire* de Cluny, rédigé en 1091, la mentionne comme établie depuis longtemps chez eux. Les moines de Cîteaux entrèrent dans la même voie ; dès 1230

(1) S. Matthieu, XXVIII, 19.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la fête était célébrée dans tout leur Ordre. Les Frères-Mineurs, alors nouvellement institués, s'empressèrent eux aussi d'adopter cette fête. Leur illustre fondateur, saint François d'Assise, avait une tendre dévotion aux divines Personnes ; il composa une belle prière en son honneur (1). Saint Bonaventure, son digne successeur, tout rempli de son esprit, prescrivit la célébration de la fête de l'auguste Mystère à l'occasion du chapitre de Narbonne, en 1260 (2).

Mais déjà en 1162 la fête avait été établie en Angleterre par saint Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. Le mouvement, moins rapide en France, n'en devint par la suite que plus fervent : En 1260, le concile d'Arles inaugure solennellement la fête en y ajoutant le privilège d'une octave, et certaines églises, comme celles du Mans, d'Auxerre, de Narbonne, la célébraient jusqu'à deux fois, le premier et le dernier dimanche après la Pentecôte (3).

D'après le *Rational* de Durand de Mende, la fête était adoptée par la plupart des Eglises latines à la fin du XIIIe siècle.

Enfin, le Pape l'établit à Rome vers 1320 ; il en prescrivit la célébration dans l'Egilse universelle sous le rite double de deuxième classe.

Les choses en restèrent là pendant des siècles jusqu'à ce jour. L'Eglise procède toujours avec une sage lenteur dans ses décisions ; elle veut leur donner toute la maturité requise, exciter la dévotion des fidèles et les préparer par la prière et par de fervents désirs à mieux profiter de ses faveurs.

Remercions la Providence qui nous accorde de voir sur terre l'exaltation de l'auguste Trinité ; réjouissons-nous de pouvoir Lui rendre les hommages suprêmes dus au plus grand des mystères, à celui qui les renferme tous.

Cette fête de la Très Sainte Trinité se célèbre cette année à l'aurore du mois de Juin consacré au Sacré-Cœur de Jésus. Cette coïncidence, en apparence fortuite, nous semble une délicate attention de son Cœur adorable qui nous offre un gage de la prochaine réalisation de ses consolantes promesses.

Quoi qu'il en soit, il est certain que cette élévation de la fête de la Très Sainte Trinité est pour nous une invitation à renouveler notre dévotion au grand Mystère de notre foi.

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR JUIN 1912

Les vocations ecclésiastiques et religieuses.

Obtenir des vocations est une manière très sûre de travailler au salut des âmes ; c'est, en effet, leur procurer des apôtres, des prières très puissantes, ou, au moins, mettre certaines âmes privilégiées sur le chemin de la perfection. Donc, si la vocation nous est envoyée, la suivre courageusement ; si par notre influence nous le pouvons, aider à la naissance des vocations, à leur développement, à leur aboutissement ; à plus forte raison, ne rien faire par égoïsme pour les arrêter, et, beaucoup moins, par nos conseils ou nos exemples, être cause que des vocations se perdent. L'Eglise de France, si éprouvée dans son Clergé et ses Congrégations, appelle un effort plus grand de notre ferveur et de notre générosité à prier, à donner, et à nous donner dans ce but.

(1) Prière : *Dieu tout puissant...*, dans les *Opuscules*.
(2) Œuvres de saint Bonaventure. Edit. Quaracchi, tome VIII.
(3) Dom Guéranger, *l'Année liturgique*.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les œuvres de mer.**
II. — **La prochaine campagne de pêche.**
III. — **Missions.** — LANVEOC. *Du 2 au 9 Juin.* Deuxième semaine pour les grandes personnes. Président, M. Masson, doyen honoraire, ancien recteur d'Audierne.
— COMANNA. *Du 2 au 9 Juin.* Deuxième semaine pour les grandes personnes. Président, M. Kerjean, chanoine honoraire, curé-doyen de Châteaulin.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Tous les jours pendant le mois de Juin, une messe de réparation se dit à l'autel du Sacré-Cœur, à *5 h. 1/2* ; elle est suivie de la récitation des Litanies du Sacré Cœur.

Tous les vendredis du mois, le soir, à *7 h. 3/4*, cérémonie réparatrice ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Pendant le mois de Juin, les prières au Sacré-Cœur sont récitées après la messe de 8 heures.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Dimanche 2 Juin*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Indulgences accordées pour le Mois du Sacré Cœur. — 1° Une indulgence quotidienne de sept ans et sept quarantaines à ceux qui pratiqueront le pieux exercice du Mois du Sacré Cœur ; une indulgence plénière à ceux qui, y ayant assisté au moins dix fois dans une église ou l'ayant fait chez eux, visiteront une église ou un oratoire public pendant le mois de Juin ou la première huitaine de Juillet (Léon XIII, 30 Mai 1902).

2° Une indulgence plénière *toties quoties* (aussi souvent qu'on renouvelle la visite), *le dernier dimanche de Juin*, en visitant les églises où le mois du Sacré Cœur aura été solennellement célébré. — On peut jouir de ces faveurs spirituelles, pour la célébration du Mois du Sacré Cœur, dans les oratoires semi publics des séminaires, des communautés religieuses et des autres institutions pieuses.

3° Les personnes qui s'occupent de propager ce saint exercice

Archives diocésaines de Quimper et Léon

peuvent gagner : une indulgence de 500 jours par toute bonne œuvre faite en vue de la diffusion et la célébration plus pieuse du mois du Sacré Cœur ; une indulgence plénière à chacune de leurs communions du mois de Juin (Pie X, 8 Août 1906-26 Janvier 1908).

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

N. B. — *a)* Pour faire le Mois du Sacré Cœur de façon à gagner les indulgences, aucune prière spéciale n'est prescrite. On conseille — à défaut d'une courte instruction — une lecture méditée suivie de la récitation des Litanies du Sacré Cœur (auxquelles demeure attachée en plus l'indulgence de 300 jours accordée par Léon XIII). On peut y joindre les invocations et prières indulgenciées par Pie X :

Cœur Sacré de Jésus, j'ai confiance en vous (300 j. ind.) ;

Cœur Sacré de Jésus, que votre règne arrive (300 j. ind.).

b) Les indulgences du Mois du Sacré Cœur sont sans préjudice de celles attachées à la fête et à la neuvaine préparatoire.

Avis de service d'octave. — Un service solennel pour le repos de l'âme de M. l'abbé Jacq, sera célébré à Tourc'h, le mardi 4 Juin, à 10 heures.

Avis de service anniversaire. — Un service anniversaire sera chanté pour le repos de l'âme de M. l'abbé Nicolas Billant, ancien recteur de Lothey-Landremel, le lundi 3 Juin, à Saint-Urbain, sa paroisse natale, et le mardi 4 Juin, à Lothey-Landremel.

Récollections sacerdotales. — I. Morlaix (La Salette). — Le lundi 3 Juin, sous la direction de M. l'abbé de Maupeou, pour les cantons de Morlaix, Lanmeur, Plouigneau, Taulé et Saint-Thégonnec.

II. Saint-Pol de Léon. — Le mardi 4 Juin, sous la direction de M. l'abbé de Maupeou, pour les cantons de Saint-Pol, Plouescat, Plouzévédé et Taulé.

III. Landerneau (le Calvaire). — Le vendredi 14 Juin, sous la direction de M. l'abbé de Maupeou, pour les cantons de Daoulas, Landerneau, Landivisiau, Ploudiry et Sizun. Première instruction à 10 heures. Prière de bien vouloir avertir l'aumônier par une simple carte.

L'Union Catholique diocésaine.

Logonna-Daoulas. — L'Union Catholique a été fondée et compte 50 adhérents. Dimanche 28 Juillet, deuxième réunion et conférence de M. l'abbé Madec.

Plogastel-Saint-Germain. — La première réunion cantonale a eu lieu le Lundi de la Pentecôte, avec un plein succès. Toutes

les paroisses du canton étaient représentées, et chaque groupe paroissial, à deux exceptions près, avait à sa tête le recteur ou le vicaire. La réunion eut lieu à l'issue de la grand'messe, sur la place du bourg. Elle était présidée par M. le Curé-Doyen, ayant comme assesseurs les présidents des comités paroissiaux de Ploneour-Lanvern et de Landudec. M. le chanoine Le Roy, directeur des Œuvres diocésaines, assistait.

En une conférence éloquente, le conférencier, M. l'abbé Madec, vicaire du Relecq-Kerhuon, a exposé les devoirs des membres de l'Union en ce qui concerne la Presse, l'Ecole et les Œuvres sociales.

Une réunion plus intime a suivi. Elle était réservée aux seuls membres des comités paroissiaux. M. le chanoine Le Roy y exposa le rôle des comités.

Après un mot de remerciement de M. le Curé, la réunion s'acheva, midi sonnant, par la récitation de l'*Angelus*.

Quimper. — **Le Festival de Gymnastique.** — La fête de gymnastique organisée lundi, par la *Phalange d'Arvor*, a obtenu un succès sans précédent.

Les défilés du dimanche soir et du lundi jetèrent toute la ville de Quimper sur les pas des jeunes gymnastes.

La matinée du lundi fut consacrée aux concours entre sociétés. L'après-midi fut pour des exercices d'ensemble exécutés sous la présidence de Monseigneur, assisté de M. Charles Oberthur, président de la commission sportive des patronages de Bretagne, de Mgr Fléiter, protonotaire apostolique, de MM. les Vicaires généraux Gadon et Cogneau, de M. le Curé de la Cathédrale, de M. le Supérieur du Grand Séminaire, etc... On a vivement regretté l'absence de M. le colonel Hugot-Derville, député, retenu par un deuil récent.

Admirables d'entrain, de vigueur et de discipline, les 800 jeunes gymnastes bretons ont émerveillé, par la variété et la hardiesse de leurs exercices, par la grâce de leurs évolutions, par le pittoresque de leurs combinaisons rythmiques, l'immense assistance qui se pressait sur le Champ-de-Bataille. L'organisation fut d'ailleurs parfaite et contribua beaucoup au succès de la journée.

La partie religieuse de la fête ne fut pas la moins impressionnante. Un peu avant midi, les sociétés prenaient place dans la nef et dans le chœur de la cathédrale, et M. le chanoine Gadon, vicaire général, montait à l'autel pour la sainte messe. A l'Evangile, Monseigneur était en chaire et prononçait, devant une assistance profondément édifiée et charmée, une allocution dont nous sommes heureux de donner le texte complet.

Mes jeunes Amis,

C'était autrefois la coutume des Bretons de faire un pèlerinage circulaire aux sanctuaires des sept Saints qui furent les fondateurs des sept évêchés de Bretagne. Ce pèlerinage était connu sous le nom de *Tro-Breiz*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Votre *Fédération* semble poursuivre un pèlerinage du même genre, quand elle vient, par étapes, d'année en année, affirmer successivement dans nos cathédrales sa foi catholique, et promener dans nos vieilles cités ses exploits de vigueur et de souplesse.

Daignent Notre Seigneur et ses Saints bénir à la fois vos exercices de piété et vos exercices physiques.

Et, puisque c'est aujourd'hui le tour de S. Corentin de vous recevoir, venez vers lui avec confiance. Il aime la jeunesse.

Parce qu'il l'aime, il lui donne des conseils, en retour des hommages qu'elle lui apporte.

Tous les jeunes gens n'admettent pas qu'on les conseille. Plusieurs, aujourd'hui, font profession d'être plus éclairés que leurs aînés. Ils ne suivraient pas volontiers l'exemple de S. Corentin, quittant, dans sa jeunesse, son ermitage de la forêt de Névet pour aller consulter au loin son prédécesseur dans la vie érémitique, saint Primel, et lui demander humblement une direction pour la conduite de sa vie.

Les jeunes gens qui ont votre esprit de foi se laissent conduire. Ils savent que la sagesse des vieillards ne refroidit pas l'élan des jeunes. Elle dirige cet élan, pour ne pas le laisser s'égarer dans des voies imprudentes ou dangereuses. Ecoutez les avis de vos prêtres, et les leçons paternelles des laïques vénérables, qui vous consacrent un temps précieux et vous livrent de si grand cœur les fruits de leur expérience. Leur esprit chrétien justifie pleinement la confiance que vous leur donnez. — Prenez d'ailleurs pour règle de toujours consulter votre Dieu lui-même. Si vous avez su vous former une âme droite et éclairée, votre conscience, instruite par l'Eglise, vous guidera sûrement, et vous apprendra à mettre toujours pleinement votre conduite d'accord avec vos principes catholiques.

Dieu a souvent des façons inattendues de faire parvenir aux hommes ses conseils. Assurément, le jour où le roi Grallon, grand chasseur devant l'Eternel, vint à l'imprévu, avec son cortège semi barbare, frapper, en pleine forêt, à la porte de la cellule solitaire où Corentin priait, il n'avait pas l'intention de demander au jeune ermite des conseils. Il mourait de faim et de soif. Il réclamait simplement un peu d'aide pour lui et pour ses compagnons. Un peu d'aide ! S'il eût connu le saint ermite, et la profondeur de son humilité, et la lumière divine dont son âme était pleine, c'est l'avis de cette sagesse surnaturelle qu'il aurait dû réclamer d'abord. Cet avis lui fut d'ailleurs donné spontanément, comme Jésus-Christ l'avait jadis donné à la Samaritaine. « Si tu savais le don de Dieu ! » Le Saint l'éclaira sur son devoir de chef et son programme de gouvernement. Dieu ne perd jamais l'occasion d'instruire les âmes sincères et de leur prêcher l'établissement de son règne ici-bas. Mais, en lui rompant le pain de la parole divine, le Saint lui donna en outre largement part à sa nourriture accoutumée. Il lui fournit, ainsi qu'à ses hommes, le pain en abondance, et en abondance l'eau claire. La leçon de tempérance suivit la leçon de surnaturel. La tempérance est une des vertus essentielles de la vie chrétienne. Elle était nécessaire aux rois. Elle est nécessaire aux peuples. C'est dans la jeunesse qu'on doit en prendre l'habitude, si l'on veut plus tard y être facilement et invariablement fidèle. Je vous félicite de vous y être attachés. La tempérance du corps aide l'âme à se mieux gouverner, avec la grâce de Dieu.

Etait-elle bien différente de celle d'aujourd'hui, la jeunesse bretonne du temps de S. Corentin ?

Vous devriez avoir l'avantage sur la jeunesse du cinquième siècle,

jeunes gens. Vous appartenez à des familles depuis longtemps chrétiennes. L'autre jeunesse appartenait en majorité à des familles à peine converties. En vertu même de cette richesse et de cette noblesse surnaturelles, vos conditions de vie et d'action sont supérieures à celles des jeunes des siècles païens. Faites qu'on s'en aperçoive toujours à votre manière de vivre.

C'était pourtant une belle jeunesse, n'en doutez pas. Née de la même race que vous, elle était saine et robuste, nullement efféminée, prête à l'appel des chefs, disposée à la bataille pour défendre la famille et servir la petite patrie en formation, à défaut de la grande qui n'existait pas encore. Vous vous reconnaîtrez à ces traits. L'âme bretonne n'a pas changé.

S. Corentin n'avait pas besoin de pousser cette jeunesse dans la voie des exercices physiques. Elle y allait d'elle-même. Elle y allait même quelquefois avec trop d'élan. Quand S. Guennolé, l'ami de S. Corentin et du roi Grallon, était encore étudiant à Lavret, sous la direction de S. Budoc, il lui arriva, — un jour que, le maître étant absent, les élèves du monastère organisèrent une course de chevaux sur la côte, — de voir un de ses condisciples tomber si malheureusement, qu'il se brisa le bras. Il le guérit immédiatement pour éviter les reproches de S. Budoc. Vous risqueriez, mes amis, de ne plus trouver en pareil cas le même secours miraculeux. C'est pourquoi l'Eglise, et, avec l'Eglise, les hommes à la fois hardis et prudents qui président à vos travaux, vous recommandent si instamment la modération. Il faut savoir s'arrêter à temps. Evitez les *records* qui tuent. Le Pape lui-même vous donnait, dans les galeries vaticanes, en 1908, ce conseil pratique. Sachez mesurer le temps et l'effort que vous consacrez à vos *jeux*. C'est le mot de Pie X. *Jeux patriotiques*, pareils à ces manœuvres d'automne, où vos aînés, sous la direction de chefs aimés, s'exercent à la guerre, *belli simulacra cientes*, et où ils préparent sur le sol de France les sacrifices consommés au Maroc, en attendant ceux qu'un jour peut-être il faudra accomplir à la frontière. C'est alors qu'apparaîtra le résultat de vos exercices actuels. En attendant, considérez vos travaux comme une école de discipline, d'ordre, d'équilibre, d'humilité vaillante, tout en y apportant l'émulation permise. Ce sont des vertus nécessaires. On ne les acquiert qu'en sachant se priver, se dévouer, obéir, et en soumettant pleinement son corps à son esprit, pour l'amour de Dieu.

Mais avant tout, songez à l'âme.

Aux jeunes de son temps, aux plus actifs, aux plus vivants, aux plus religieux, le Saint procura, dans son palais épiscopal, pour leur apprendre que le programme essentiel de leur vie chrétienne devait embrasser autre chose que les exercices corporels, une école, l'école de la vertu, l'école de la foi, l'école de l'âme, pareille à ces cercles d'études catholiques, qui existent déjà en grand nombre, que je voudrais voir fonder dans chaque patronage, dans chaque société de gymnastique, pour que vous y retrempiez vos intelligences dans la vérité chrétienne plus approfondie et dans l'histoire de votre Eglise, mieux connue, plus précise et plus détaillée.

Soyez très forts en gymnastique. Soyez plus forts en religion. Si vous ne voulez pas être des esprits *neutres*, c'est-à-dire *nuls*, au milieu de tant d'esprits, hélas ! passionnément païens, demandez à vos prêtres, aux bons livres, aux bons journaux, des notions religieuses qui rendent votre foi assez éclairée pour que vous puissiez par elle vous défendre contre les dangers du dedans et du dehors. Vous aimez à vous grouper

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sous l'étendard de l'Eglise comme un corps d'élite. Mais les élites, dans l'Eglise encore plus qu'ailleurs, doivent être capables de pensée autant que d'action, capables d'étude et d'apostolat, capables de traverser la caserne au temps de paix et les combats en temps de guerre en pratiquant et en prêchant la foi catholique dans toute sa plénitude. Faites-vous, par l'étude, une âme profondément croyante, tout en vous faisant, par vos exercices, un corps capable de supporter toutes les fatigues pour le service de la Patrie.

Mais tenez-vous bien sur vos gardes. La foi de l'âme et la force du corps ont toutes les deux le même ennemi, le vice. Il est encore plus impur qu'on ne le dit et qu'on ne le croit : il obscurcit l'intelligence, et il finit par l'éteindre ; il souille le cœur, et il finit par le dépraver et le dessécher ; il brise le corps, et il finit par le tuer : toutes les ruines des âmes, des familles, des nations, sortent de cette source toujours fétide et jamais tarie : le roi Grallon en connut douloureusement l'épreuve, dans la perte de sa malheureuse fille Dahut, entraînant, par passion, le pays tout entier aux suprêmes catastrophes, malgré les adjurations de l'évêque Corentin et du moine Guénolé.

Contre le vice aucune protection profane n'est suffisante, ne comptez que sur la piété. Soyez les enfants des Saints. Les Saints vous ont prêché un idéal d'énergie. Vous n'êtes pas nés pour la médiocrité, mais pour atteindre la perfection dans votre état de vie. Vous n'y arriverez que par la grâce de Dieu. La grâce vous sera accordée largement, si vous la demandez loyalement. Allez aux sacrements. Vous sanctifier sans eux, ce serait un miracle. Les Saints les ont recherchés comme leur grand moyen de vertu. La Pénitence et l'Eucharistie seront votre force. Allez-y donc, fréquemment, librement, en hommes qui savent quel en est le prix et quelle en sera l'efficacité. Vous demeurerez alors vraiment dignes de votre baptême, et, selon la parole de Pie X, témoin de vos succès et de ceux de vos camarades des autres nations, « Vous serez d'honnêtes citoyens, la joie de vos parents, l'honneur de la religion, le triomphe de vos patries ».

Si vous avez ces bonnes résolutions dans le cœur, et si vous y tenez fermement, je pourrai dire à S. Corentin que les jeunes catholiques bretons du vingtième siècle n'ont pas dégénéré, et leur prédire une vie de mérite au service de Dieu et de la France.

Le *Credo* retentit alors, magnifique et vibrant, sous les voûtes de la cathédrale. La schola du Grand Séminaire chante un chœur de Vittoria, *a capella*. A l'Elévation, les drapeaux rangés devant l'autel inclinent leurs plis, pendant qu'éclate une sonnerie de clairons. Le cantique *Je suis chrétien* termine cette superbe cérémonie.

A 6 heures, les jeunes gymnastes se retrouvaient à la cathédrale, pour le Salut solennel de clôture. Ils y apportaient la même foi ardente et la même piété. A l'issue de la bénédiction, M. le chanoine Orvoën, curé de la cathédrale, remercia en termes émus les hôtes de passage qui avaient donné à ses paroissiens un si bel exemple. L'assistance chante ensuite le beau cantique *Parle, commande, règne,* puis le *Te Deum* est entonné ; et bientôt les rues s'animaient à nouveau, tandis que les groupes se frayaient, tambour battant, un passage difficile à travers la foule enthousiaste.

Le Folgoet. — **Pèlerinage des Noëlistes.** — Le lundi 17 Juin aura lieu, au Folgoët, un pèlerinage-congrès des Noëlistes finistériens. Le directeur du « Noël » y assistera. Le matin, vers 9 heures, il y aura messe de communion. Allocution et première réunion. Dans l'après-midi, séance de travail, vêpres et procession.

Tous les Noëlistes qui prendront part à ce pèlerinage sont instamment priés de porter la croix bleue, insigne du Noël.

Théâtre de Sainte-Anne d'Auray. — A l'occasion des fêtes de la Pentecôte, qui attirent à Sainte-Anne une foule de pèlerins — processions de paroisses environnantes et groupes de Cornouailles —, le Théâtre populaire breton a repris la série de ses représentations déjà célèbres.

A son *Nikolazic* si riche de couleur locale, M. Le Bayon vient d'ajouter un drame sacré : *Bethléem*. Il s'est bien gardé de dénaturer par quelque intrigue le récit évangélique ; il en respecte scrupuleusement l'harmonieuse ordonnance et la paix profonde. Tout au plus, l'Enfant Jésus de cire, tout souriant, les bras ouverts, est-il avantageusement remplacé par un *Bambino* en vrai de quelques mois qui, de sa petite main potelée, esquisse un vague geste de bénédiction ; et le diable, toujours présent mais invisible dans l'œuvre divine, est-il personnifié près de la Crèche par un paysan au rude accent, de noir vêtu, qui n'a guère besoin de décliner ses titres pour qu'on le reconnaisse.

Un paysan ! mais ils le sont tous, et c'est précisément la grande originalité de ce théâtre vraiment populaire. Comment ils se sont formés ? on vient de le raconter *(Mois littéraire*, Mai 1912). Mais ce qu'il faut entendre c'est le parler naturel et convaincu des acteurs ; ce qu'il faut voir, c'est la mise en scène qui ne le cède en rien à ce qu'on trouve ailleurs ; n'est-on pas arrivé à rendre la profondeur de la nuit et le scintillement des étoiles ! ce qu'il faut sentir, c'est l'âme commune des acteurs et des spectateurs vibrant des mêmes sentiments de piété, pendant que, du haut de son trône, la bonne Mère sainte Anne sourit à cette merveille d'art et de foi qui s'élève à l'ombre de sa basilique.

**

Nos Missionnaires

(Fin.)

Quand les Pères ont terminé leurs catéchismes, les Sœurs reprennent les enfants de la première communion pour leur faire répéter les explications reçues, tandis que les catéchistes indigènes reconduisent aussi dans leurs locaux les deux groupes des catéchumènes pour la même répétition.

A l'issue de ces classes de religion, s'ouvrent les classes de lecture, d'écriture et de chant pour tous les enfants et les jeunes gens, sans exception, qui n'ont pas dépassé la dix-huitième année. Nous

Archives diocésaines de Quimper et Léon

voulons que toute notre jeunesse des deux sexes, avant le baptême ou la première communion, ait appris à lire convenablement.

Sachant lire, tous nos jeunes gens s'en retournent aux villages, munis d'un livre qui leur rappellera au besoin les enseignements reçus à la Mission. Pour cette fin, nous avons traduit dans leur belle langue, les quatre Evangiles et les Actes des Apôtres, et composé quelques livres utiles : une Explication du catéchisme, un Livre de prières et de cantiques, un petit Manuel de méditations faciles, voire même une revue mensuelle.

Après l'instruction, vient l'administration des Sacrements : c'est l'occupation de toutes nos soirées. Voudras-tu bien croire que, dans le cours des vingt années que j'ai passées dans l'Ouganda, j'ai donné environ 200.000 absolutions ! Tous les matins, à la messe de 6 heures, nous avons de 160 à 170 communions ; le dimanche, environ 400 ou 450 — c'est ce contact habituel avec Jésus qui, de païens animalisés, fait vite des chrétiens combattants.

Pendant que les prêtres, les Sœurs et les catéchistes travaillent ainsi à sanctifier les âmes, nos Frères coadjuteurs emploient leur temps aux intérêts matériels de la Mission. Ils construisent des maisons pour les missionnaires, des locaux pour les œuvres, et surtout des églises.

Au moment où je t'écris, trois Frères sont occupés à bâtir une grande église à Roubaga, résidence du vicaire apostolique. Elle devra contenir 5.000 personnes. Elle ne sera pas trop grande, car ce district compte 13.589 baptisés.

Nous voudrions que cette église fût terminée avant la béatification des Martyrs de l'Ouganda ; mais si Dieu n'y met sa main puissante et celle de ses officiers payeurs, le travail sera dur... car les noirs, pour la plupart, n'ont guère ni sou ni maille, et ne peuvent pas nous aider.

Les Frères coadjuteurs tiennent aussi des écoles d'arts et métiers pour apprendre à nos jeunes gens à gagner leur vie. Par leurs bons exemples, la dignité de leur vie, et leurs travaux, ces bons Frères nous rendent les services les plus importants.

Je t'ai dit plus haut que, d'après notre manière d'évangéliser, deux missionnaires étaient presque toujours en tournée, à tour de rôle. Ces tournées sont très fructueuses et nous mettent en contact avec tout le monde.

Dans les plus grands centres de nos districts, nous construisons des chapelles-écoles. Là, nous plaçons des catéchistes mariés pour apprendre aux catéchumènes débutants les prières avec la lettre du Catéchisme, et pour enseigner aux enfants l'alphabet.

Des missionnaires avisés ne doivent pas se contenter de procurer le bien spirituel de tous leurs néophytes. Il est encore nécessaire qu'ils forment sur place des auxiliaires.

Dans ce but, nous avons créé un petit Séminaire, un grand Séminaire, une confrérie de Sœurs indigènes, et une école supérieure pour les fils des chefs.

Si tous les sujets qui sont formés dans ces diverses maisons répondent à notre attente, nous aurons un jour, en eux, des coopérateurs très influents : des prêtres d'ébène pour aider les Pères-Blancs, des Sœurs noires pour seconder les Sœurs-Blanches, et des chefs bien élevés pour donner à leurs subordonnés l'exemple d'une vie chrétienne faite de foi, de pureté et de charité.

Tu viens de voir, mon cher Cousin, quels sont nos humbles travaux. Regarde, maintenant, les résultats et la bénédiction que Notre Seigneur répand sur eux. Je te donne la statistique de Juillet 1910 à Juillet 1911 :

Missionnaires Européens, 107 ; Sœurs-Blanches, 24 ; Frères coadjuteurs, 10 ; Catéchistes indigènes, 1.105 ; Néophytes, 113.811 ; Catéchumènes, 87.629 ; Baptêmes d'adultes, 5 861 ; Baptêmes d'enfants de néophytes, 3 495 ; Baptêmes *in articulo mortis*, 2 898 ; Mariages, 1.154 ; Confessions, 578 657 ; Communions, 1.236.126 ; Confirmations, 7 930 ; Ecoles, 490 ; Garçons dans les écoles, 11.244 ; Filles dans les écoles, 7 913 ; Dispensaires, 18 ; Hôpitaux (huttes), 16 ; Lazaret pour maladie de sommeil, 1 ; Léproserie (15 malades), 1 ; Elèves du Petit Séminaire, 69 ; Grands Séminaristes avec 2 sous-diacres, 16 ; Sœurs indigènes : en fonction 11, au Noviciat 52, au Postulat comme catéchistes 194 ; Elèves de l'Ecole supérieure, 170 ; Elèves de l'Ecole d'arts et métiers, 40 ; Elèves de l'Ecole normale pour former des catéchistes et des instituteurs, 52 ; Imprimerie et atelier de reliure, 20 ouvriers.

Tel est, mon cher Cousin, en raccourci, le fidèle exposé des travaux apostoliques que nous accomplissons dans le vicariat du Nyanza-Nord.

Il y a 32 ans, tous les noirs de ces pays-là étaient encore aux pieds du Diable, plongés dans le paganisme le plus abject.

Aujourd'hui, 200.000 d'entr'eux connaissent, aiment et servent le Sauveur des hommes, Notre Seigneur Jésus-Christ.

Ces pays de l'Afrique équatoriale sont mûrs pour la foi, et si nous avions des ressources et surtout des prêtres, nous y ferions merveille.

Oui, vraiment, il se livre actuellement en Afrique une lutte gigantesque ; lutte des gouvernements européens pour soumettre les Africains et leur donner les biens du corps ; lutte des missionnaires pour éclairer, moraliser les âmes et les conduire à la vie éternelle.

Le gouvernement anglais, qui a établi sa gracieuse domination sur ces contrées, ne s'oppose aucunement à notre action civilisatrice. Bien plus, quand l'occasion se présente, il nous aide volontiers.

Notre Vicariat est celui du monde entier qui possède le plus de prêtres européens. Mais, si au lieu de 107, nous étions la moitié plus, nous aurions tout de suite assez de besogne pour les occuper tous du matin au soir, sans désemparer.

Prions, mon cher ami, pour que les jeunes Français et surtout les jeunes Bretons se réveillent et comprennent enfin que la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

beauté idéale de la vie humaine consiste à travailler pour la gloire de Dieu, le salut des âmes de bonne volonté, et sa propre entrée dans le Ciel des Apôtres !

J'ai passé à peine un mois et demi loin de ces pays — enchanteurs au point de vue de la foi — que je désire déjà y retourner au plus tôt. Auparavant, toutefois, j'irai te revoir, cher Cousin, et revoir aussi les chaumières bretonnes qui fument sur les bords des landes où paissent les troupeaux, et les champs de blé où travaillent les laboureurs !

Bien à toi, Simon Moullec, *des Pères Blancs*.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Décret de l'Index. — Un décret de l'Index du 6 Mai a condamné : le livre de l'abbé Claraz sur le mariage des prêtres ; le livre de M. de Cauzons : *Histoire de l'Inquisition*, et un troisième ouvrage hongrois.

Le décret mentionne que Mgr Duchesne et le P. Gonzalès se sont louablement soumis.

Vers une fête nationale de Jeanne d'Arc. — Le retentissement des dernières fêtes de Jeanne d'Arc a déterminé un vaste mouvement en faveur de l'institution d'une fête nationale en l'honneur de l'Héroïne. Sur la proposition d'un certain nombre de députés de toutes nuances, le gouvernement s'est rallié à l'idée de nommer une commission chargée d'examiner le projet. Le conseil municipal de Paris donnera l'exemple en s'associant dès l'année prochaine aux fêtes organisées en l'honneur de la Libératrice. L'hommage officiel ne pouvait plus longtemps se refuser à se joindre à celui que l'Eglise rend à la bienheureuse qui fut l'instrument de Dieu dans la délivrance de notre Patrie.

Ier Congrès national des associations de pères de famille. — Le jeudi 23 Mai s'est ouvert, à Paris, le 1er congrès national des associations de pères de famille, sous la présidence de M. Jean Guiraud. De nombreuses personnalités y assistaient. On y a examiné la situation actuelle des associations, le rôle qu'elles ont joué et les moyens d'assurer dans les écoles publiques l'*honnête neutralité* réclamée par l'Episcopat français.

Associations de chefs de famille. — Dans son audience de lundi 13 Mai, la première Chambre de la Cour d'appel de Pau a rendu son arrêt sur l'appel interjeté par le procureur général dans l'affaire concernant les *Associations de Pères de famille* du département. Voici le résumé des motifs de cet arrêt destiné à faire jurisprudence et d'une très grande importance, on le conçoit, pour l'avenir de nos Associations :

La Cour commence par rappeler le principe fondamental de la liberté d'association, la loi n'exigeant des citoyens qu'une condition : la licéité du but. Elle établit fortement le droit pour l'Association, en tant que telle, de rechercher et de réaliser ce qui est de droit pour chacun de ses membres, notamment, dans l'espèce, d'examiner la nature de l'enseignement donné à l'école publique et d'y assurer l'observation de la neutralité. Elle reconnaît enfin que pour faire partie d'une association constituée dans ce but, il n'est nullement besoin d'avoir ses enfants à l'école publique. En conséquence, la Cour confirme le récent jugement du tribunal de Pau, et réforme ceux des tribunaux d'Orthez, Bayonne et Saint-Palais.

Mgr Augouard et l'Académie. — L'Académie des sciences morales et politiques vient de rendre un hommage bien mérité à Mgr Augouard, l'apôtre vénéré du Congo, en lui décernant une de ses plus hautes récompenses : le prix François-Joseph Audiffred, d'une valeur de 15 000 francs, destiné à récompenser les plus beaux, les plus grands dévouements de quelque genre qu'ils soient.

L'Académie rappelle à ce propos que Mgr Augouard, d'abord comme simple missionnaire, puis comme évêque du Congo, compte actuellement 34 ans de séjour dans le Continent Noir, où il a fondé pour les indigènes des écoles de français, des ateliers, des hôpitaux et des établissements de culture. C'est grâce à ses efforts persévérants et dévoués que l'on parle aujourd'hui français dans toute l'étendue du Congo.

BIBLIOGRAPHIE

L'Histoire ancienne de l'Eglise de Mgr Duchesne, considérée par rapport à la foi catholique, par le P. Chiaudano, S. J. : une brochure de XI-33 pages : prix, 0 fr. 15 ; port, 0 fr. 05, 5, rue Bayard, Paris.

Cette brochure, due à la plume d'un vénérable et docte théologien, poursuit un double but : écarter les préjugés invoqués par les modernistes pour soutenir leurs idées, et combattre et réfuter les erreurs historiques, théologiques et exégétiques, qui ont motivé le décret de l'Index. Du reste, la louable soumission du savant prélat en même temps qu'elle l'honore grandement, justifie les critiques fondées dont son livre a été l'objet.

La Sainte Messe. Notes sur la Liturgie, par D. Vandeur, 5e éd., 25me mille. In-12. 248 p. Abbaye de Maredsous (Belgique) Prix : **0 fr. 90**

Dans cet ouvrage, qui est arrivé en moins de six années à son 25me mille, D. Vandeur nous fait suivre pas à pas le prêtre à l'autel ; mais à chaque prière, à chaque cérémonie, il nous arrête pour en donner la pleine intelligence et en faire saisir la persuasive et pieuse beauté. Les fidèles, comme les prêtres, feront bien de lire ces pages imprégnées d'un vrai parfum de piété. Ils comprendront et goûteront davantage le sens profond des cérémonies de la messe.

Quimper, librairie J. Salaun.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché est calme mais ferme. Notre 3 °/₀ finit à 94.05. Les fonds étrangers sont résistants. — L'emprunt de la Ville de Paris pour les Travaux Neufs du Gaz a rencontré le meilleur accueil ; l'émission a été couverte 82 fois. — Bonne tenue des Banques. La Société Centrale des Banques de Province a décidé d'augmenter son capital de 50 millions de francs par l'émission de 10 millions de francs d'actions série A et 40 millions de francs d'actions série B, au prix de 621 fr. 25. De même la Banque Hypothécaire Franco-Argentine va porter prochainement son capital de 50 à 75 millions de francs. — L'émission des obligations du Crédit Foncier Péruvien s'annonce dans les meilleures conditions. Le prix d'émission est de 475 fr. par obligation de 500 fr. Le placement ressort à 4 80 °/₀. Le produit de cet emprunt sera affecté à des opérations de prêts hypothécaires et d'avances sur garanties. — Fermeté des Pétroles d'Oklahoma aux environs de 130 fr. La Franco Wyoming ordinaire est recherchée à 57,50 et la priviligiée à 112. — L'émission en cours des actions nouvelles des Mines et Forges d'Alais se poursuit dans de bonnes conditions ; le placement apparaît intéressant. — Très prochainement seront introduites sur le Marché officiel en Banque les actions de la Société Russe Usines Mathias Berdiansk, laquelle a pour objet la fabrication de machines agricoles. Le cours d'introduction de 390 fr. environ, capitalise à plus de 8 pour cent le dividende de 12 pour cent ou 32 fr. par action que les commandes enregistrées permettent d'escompter pour 1912.

Docteur HARDOÜIN

Maladies des YEUX, du NEZ, de la GORGE et des OREILLES

2, RUE DES GENTILSHOMMES, QUIMPER

HELOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Maison BOSSARD-BONNEL, de Rennes,

Harm. Alexandre, Christophe, Richard, Rodolphe, etc....

Harm. Américains. Vente, échange, location Instrums et musiques pr patronages.

SCULPTURE, MENUISERIE

Étude de tous projets sur demande.

Ancienne Maison **TOULARC'HOAT**

CAUJAN, Fçois, Succr, 6, avenue de la Gare LANDERNEAU

Boules gaïac pour Patronage.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 7 Juin 1912. N° 23.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Œuvre de la Doctrine chrétienne.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis ; Attribution de biens ecclésiastiques ; Nécrologie ; Mort de Mgr de Bonfils ; Union Catholique diocésaine (suite) ; Missions paroissiales : Guimiliau, Cléder ; Lesneven ; Quimperlé ; Le Pardon de Rumengol ; Les secours aux enfants pauvres des écoles.

III. — Chronique générale : Les Œuvres sociales doivent être confessionnelles : importantes déclarations du Pape ; L'antialcoolisme et Pie X ; Les élections belges ; Pèlerinage de Paray-le-Monial ; Mort d'un prêtre inventeur.

IV. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 9 Juin. — Dimanche dans l'Octave de la Fête-Dieu. (2e Dimanche après la Pentecôte.) Office du jour, semi-double. Blanc. A la messe, mémoires de l'Octave et des saints Prime et Félicien.

A Vêpres, mémoires de l'Octave et de Ste Marguerite. *Au chœur, solennité du T. Saint-Sacrement.*

Lundi, 10. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mardi, 11. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 12. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 13. — Octave de la Fête du T. Saint-Sacrement. Double. Blanc.

Vendredi, 14. — FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. Double de 1re classe. Blanc.

Samedi, 15. — S. Barnabé, Apôtre. Double-majeur. Rouge.

Dimanche, 16. — 3e Dimanche après la Pentecôte. S. Jean-François Régis, Confesseur. *Solennité du Sacré-Cœur.*

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Comanna. . . . . du 9 au 13 Juin.
Saint-Méen . . . . . du 14 au 15 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, en date du 30 Mai et du 4 Juin, ont été nommés :

Recteur de Trémaouézan, M. Mével, aumônier de l'Hospice civil à Brest ;

Recteur de Pencran, M. Guézennec, vicaire à Kersaint-Plabennec ;

Aumônier de l'Hospice civil à Brest, M. Caugant, vicaire à Saint-Sauveur de Brest ;

Aumônier de l'Asile Saint-Athanase, à Quimper, en remplacement de M. Favé, démissionnaire pour cause de santé, M. Omnès, vicaire à Plougasnou ;

Vicaire à Plougasnou, M. Talabardon, surveillant à l'Ecole Saint-Louis de Brest ;

Recteur de Tourc'h, M. Coajou, vicaire à Guipavas.

II. Œuvre de la Doctrine chrétienne. — Conformément à l'article 2 du règlement de la caisse de secours des écoles libres, MM. les Curés et Recteurs sont priés d'adresser toutes les demandes à M. le Secrétaire général de l'Evêché, avant le 1er Juillet. On rappelle qu'aucune demande ne sera accueillie par la Commission si elle n'est accompagnée d'un état détaillé de la situation de l'école. (*Ordo*, page 13.)

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Le culte de la T. Sainte Eucharistie.**
III. — **Mission.** — KERNILIS, *du 9 au 23 Juin*, sous la présidence de M. l'abbé L'Hévéder.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Jeudi, vendredi et samedi 6, 7 et 8 Juin*, triduum en l'honneur du T. Saint-Sacrement, prêché par M. le chanoine Pilven, secrétaire de l'Evêché. Instruction à *8 heures*. Un côté de la nef sera réservé aux hommes.

Dimanche, solennité de la Fête-Dieu, dernière messe à *8 h. 1/2*, grand'messe à *9 heures*. A la grand'messe et aux vêpres, quête pour la Cathédrale. Des places seront réservées aux hommes et aux jeunes gens au haut de la nef. A la procession, ils se groupent après le dais.

Ordre de la procession : 1° orphelinat de la Providence ; 2° patronage de la Sainte-Famille ; 3° écoles communales des filles ; 4° école de N.-D. d'Espérance ; 5° école Sainte-Anne ; 6° congrégation des Demoiselles ; 7° congrégation des Dames ; 8° Tiers-Ordre ; 9° confréries du T. Saint-Sacrement et de l'Adoration réparatrice ; 10° écoles de garçons ; 11° patronage ; 12° Jeunesse Catholique ; 13° musique de l'institution Saint-Vincent ; 14° bannière de saint Corentin ; 15° séminaristes ; 16° clergé et Chapitre ; 17° le dais ; 18° cortège d'honneur.

On fait appel aux hommes de toutes les conditions pour qu'ils soient très nombreux à ce cortège d'honneur.

Pendant la semaine, le Très Saint-Sacrement reste exposé, tous les jours, de la 1re messe aux vêpres qui se chantent à *4 heures* et sont suivies de la bénédiction.

Tous les jours de l'octave, grand'messe à *9 heures*.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Le 9 Juin*, 1er dimanche du Saint-Sacrement : *5 h. 1/2*, première messe ; à *7 heures*, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré Cœur ; *8 heures*, messe des enfants ; *9 heures*, grand'messe. Pas de messe à 11 h. 1/2.

Le vendredi 14 Juin, fête solennelle du Sacré Cœur : 5 h. 1/2, réunion et communion générale des Bretons ; *7 heures*, 2me messe ; *8 heures*, grand' messe solennelle, réunion des mères de famille, instruction, salut. — Le soir, à *8 heures*, réunion des hommes à qui sera réservé un côté de la nef ; première instruction du Triduum en l'honneur du Saint-Sacrement. M. le Recteur racontera l'audience solennelle accordée aux pèlerins français par Sa Sainteté Pie X.

Le samedi, à 8 heures du soir, 2me instruction, et la dernière, le dimanche à la grand'messe.

A Saint-Mathieu, *le 2e dimanche du Saint-Sacrement*, la procession parcourra la rue du Chapeau-Rouge, la place Terre-au-Duc, la rue du Quai, le quai de l'Odet, la rue du Palais, le bas de la place Latour-d'Auvergne et la rue Saint-Mathieu.

Avis. — Comme l'année précédente, Monseigneur se propose de prendre quelques jours de repos après les fatigues de la tournée pastorale. Sa Grandeur s'absentera de Quimper, à partir de lundi prochain, 10 Juin. Elle sera accompagnée de M. le chanoine Gadon, vicaire général.

Attribution de biens ecclésiastiques. — Par décret du 22 Mai, publié au *Journal Officiel* du 31 Mai 1912, les biens ayant appartenu à la fabrique de l'église de Saint-Martin-des-Champs, à Morlaix, sont attribués partie au bureau de bienfaisance de Morlaix, partie à la commune de Saint-Martin-des-Champs, à l'exception de terres situées en Mespaul, qui font retour à l'Etat.

Nécrologie. — I. M. l'abbé JOSEPH LAOT, *Diacre*. — Le samedi matin, 25 Mai, à Lannilis, une foule nombreuse conduisait à sa dernière demeure, M. Joseph Laot, diacre, décédé au Grand Séminaire de Quimper, à l'âge de 25 ans. M. Laot était aimé de tous ceux qui le connaissaient, à cause de son caractère toujours égal. Prêtre, il eût gagné tous les cœurs par la bonté et la douceur.

La levée du corps fut faite au domicile de ses parents, à Kerosven, par le P. Castrec. La messe d'enterrement fut chantée par

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Messager, supérieur du Grand Séminaire ; dans le chœur, 22 prêtres témoignaient par leur présence de la grande estime que l'on avait pour le défunt, parmi le clergé.

On y remarquait : MM. Bars, chanoine, Léon, professeurs au Grand Séminaire, Le Sann, recteur de Plouguin, Rolland, recteur de Landéda, Fagon, des prêtres originaires de la paroisse, etc.

Un service funèbre avait été chanté la veille, au Grand Séminaire, et M. le chanoine Gadon, ancien supérieur, vicaire général, avait fait la levée du corps.

II. — M. l'abbé JACQ, *Recteur de Tourc'h.* — Depuis deux ou trois mois, la santé de M. l'abbé Jacq se faisait plus chancelante. Les fatigues de la fête de Jeanne d'Arc, le 19 Mai, lui furent fatales. Il avait chanté la messe, mais il rentrait au presbytère visiblement exténué et très souffrant. Le lendemain, il dut s'aliter. Quelques jours après, la situation devenait désespérée. Il ne se fit aucune illusion et, le dimanche 26, il recevait pieusement les derniers sacrements. Il n'allait pas tarder à rendre sa vaillante âme à Dieu dans les bras de son vicaire M. Jacopin. Le jeudi, 30 Mai, un cortège de 61 prêtres le conduisit jusqu'à la tombe. Ce fut en même temps une manifestation de la vénération où le tenaient ses paroissiens reconnaissants du bien qu'il avait fait parmi eux depuis 21 ans qu'il était recteur de Tourc'h. M. l'abbé Jacq était né à Plougonlm en 1839.

Mort de Mgr de Bonfils. — Mgr de Bonfils, évêque du Mans, est mort dans la nuit de samedi à dimanche. Né à Cherbourg en 1841 d'une famille qui se glorifie de la parenté de saint Bonfiglio, l'un des fondateurs des Servites de Marie, il était nommé évêque du Mans en 1898, après une carrière sacerdotale où il laissa le souvenir d'une piété douce, d'une bonté pénétrante et d'une délicate finesse.

De très cordiales relations l'unissaient à Mgr Duparc. Il était à la cérémonie du sacre à Sainte-Anne d'Auray. On se souvient qu'il invita Mgr Duparc à prononcer le panégyrique de N.-D. du Chêne qu'il couronnait, il y a quelques années, au nom du Souverain Pontife, en des fêtes que les Manceaux n'ont pas oubliées. Mgr de Bonfils était chanoine d'honneur de la cathédrale de Quimper. Mgr Duparc assistera, avec M. le chanoine Gadon, vicaire général, aux funérailles du regretté prélat, demain 7 Juin, dans la cathédrale du Mans.

L'Union Catholique diocésaine.

Landeleau. — Un certain nombre de paroissiens se sont réunis le dimanche 26 Mai, dans l'une des classes de l'école libre, pour la formation du Comité paroissial.

M. Berthou, curé-doyen de Carhaix, en quelques paroles claires et précises, a montré à son auditoire la nécessité pour les catholiques de s'unir pour la défense de leurs intérêts et de leurs droits.

Après cette conférence, qui a été très applaudie, on a formé le Comité, composé d'un vice-président, de deux assesseurs et d'un secrétaire.

Concarneau. — Le samedi 1er Juin, deux cents membres de l'Union Catholique, réunis au patronage, ont entendu une conférence de M. l'abbé Cornou qui, après avoir exposé le programme de l'association, a indiqué les résultats que l'on pouvait en attendre pour l'amélioration de la condition matérielle des marins-pêcheurs. Un projet de société de secours mutuels est déjà à l'étude et ne tardera pas à être réalisé.

Tréglonou. — L'Union Catholique date de Décembre 1911. Elle comprend 53 membres auxquels d'autres adhérents viendront prochainement s'adjoindre. L'association fonctionne régulièrement. Deux réunions générales ont déjà eu lieu, au cours desquelles une conférence fut faite par M. le Recteur, une autre par un paroissien. Dès la première réunion (Mars 1912), fut fondée l'œuvre de l'Adoration, agrégée depuis par le P. Félix à l'œuvre de Montmartre.

Missions Paroissiales

I. Guimiliau. — Les Guimiliens sont aujourd'hui tout à la joie : ils viennent, en effet, d'avoir cette Mission, après laquelle ils soupiraient depuis déjà si longtemps. Bien des fois, leur ancien recteur, M. Keraudren, avait voulu la leur procurer ; mais toujours, des circonstances indépendantes de sa volonté l'en avaient empêché. Enfin, il y a un an, il fut décidé qu'il y aurait une Mission à Guimiliau. Des missionnaires zélés avaient promis leur concours. Tout était prêt. Encore deux mois, et M. le Recteur verrait enfin se réaliser son désir le plus cher.

Hélas ! Dieu voulait encore de lui un sacrifice. Brisé par la maladie, il crut devoir démissionner. Il le fit de bon cœur, mais en exprimant le vœu que sa démission ne serait point un obstacle à la Mission. Son vœu fut exaucé. Son successeur, M. Mével, assuma avec joie la charge de mener à bonne fin la tâche si bien commencée. La Mission est finie et tout le monde est aujourd'hui content : les paroissiens, d'avoir eu la Mission qu'ils désiraient tant ; l'ancien Recteur, de voir son désir le plus cher réalisé ; le nouveau Recteur, d'avoir eu l'occasion de connaître, dès le début de son ministère à Guimiliau, la foi vive et robuste de ses nouveaux paroissiens.

La Mission a commencé le 12 Mai. La première semaine, consacrée aux enfants, fut présidée par M. Guillou, recteur de Pleybert-Christ. Il eut comme collaborateurs, MM. Chapalain, recteur de Bodilis, et Maguet, recteur de Ploudaniel. Il y eut 170 communions cette semaine.

La seconde semaine avait comme président M. le chanoine Ker-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

jean, curé-archiprêtre de Châteaulin, qui donna les instructions apologétiques sur N. S. J.-C. et l'Eglise. M. Picard, recteur de l'Ile de Batz, donna les conférences sur la Pénitence, et M. Corre, recteur de Poullaouen, les conférences sur le Décalogue ; MM. Floc'h, vicaire à Plouguerneau, et Abgrall, vicaire à Plouigneau, se partagèrent les autres instructions. Les tableaux furent expliqués par M. Soubigou, vicaire à Plouédern, et le chant fut dirigé par M. Bernard, vicaire à Sizun. Il y eut, cette semaine, 525 communions.

La troisième semaine fut présidée par M. le chanoine Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec, qui donna les conférences sur la Pénitence. Ses collaborateurs furent : MM. Gouriou, vicaire à Saint-Martin de Brest, qui donna les conférences sur le Décalogue ; Abjean, vicaire à Pleybert-Christ ; Cadiou, vicaire à Guissény, et Sibiril, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, qui donnèrent les autres instructions. Les tableaux furent expliqués par M. Méar, recteur de Plouyé, et le chant dirigé par M. Grall, vicaire à Plouguerneau. Cette semaine fut couronnée par 600 communions.

La Mission de Guimiliau a été telle qu'on l'attendait : une très belle Mission. Tous sont venus dès la première heure, tous ont assisté jusqu'à la fin aux divers exercices de la Mission. Il ne reste plus qu'à remercier MM. Keraudren et Mével, d'avoir organisé cette Mission, MM. les Missionnaires d'y avoir déployé un zèle infatigable, et les paroissiens d'avoir montré tant de bonne volonté. Dieu leur en saura gré, et la récompense qu'il leur réserve vaut mieux que toutes les louanges.

***

Il. Cléder. — Cléder vient d'avoir une Mission. Elle a duré trois semaines.

La première semaine, consacrée aux enfants de 6 à 13 ans, a donné 800 communions.

La seconde semaine, Mission des grandes personnes, a donné 1.500 communions.

Et la troisième semaine, encore Mission des grandes personnes, il y a eu 1.800 communions au moins.

Deo gratias !

Lesneven. — **Retraite d'ouvriers** *organisée par l'union des retraites régionales.* — 48 retraitants : Brest : Saint-Louis, 11, les Carmes, 3, Saint-Martin, 13, Saint-Sauveur, 7 ; Lambézellec, 3 ; Saint-Marc, 6 ; Ploudalmézeau, 2 ; Lesneven, 2 ; Saint-Divy, 1.

Quimperlé. — **Retraite pour les jeunes filles de la L. P. D. F.** — Une retraite fermée pour les jeunes filles de la Ligue Patriotique des Françaises s'ouvrira à Quimperlé, chez les Dames de la Retraite, le dimanche soir 23 Juin, pour se clôturer le jeudi 27. Elle sera prêchée par M. l'abbé Le Claire. On est prié d'envoyer les adhésions à Mme la Supérieure de la Retraite de Quimperlé.

Le Pardon de Rumengol.

Un éloge de la piété de nos Bretons de Cornouailles, de Léon et de Tréguier pour N.-D. de Rumengol pourrait, après la journée de Dimanche, se contenter de développer ce texte : *nec flumina obruent illam*... Le ciel le plus obstinément et le plus abondamment pluvieux ne réussit pas à empêcher la grande manifestation annuelle en l'honneur de la Vierge de Tout-Remède.

Le vendredi et le samedi furent plus cléments aux pèlerins. Les cérémonies du samedi furent fort belles et la procession de l'après-midi entraina après elle autour du champ du couronnement une escorte pressée de pardonneurs. Un sermon d'une prenante actualité fut donné par M. Gouzard, recteur de Loperhet.

Puis avec la nuit, une nuit prometteuse qui encourageait au loin les dévotions inquiètes et hésitantes, ce fut, dans les confessionnaux assiégés, l'œuvre de la pénitence et de la réconciliation des pécheurs avec Dieu, achevée, l'aube venue, par la réception de la sainte Eucharistie.

Le dimanche matin, le bourg s'emplissait très rapidement. Dès 9 heures, l'église devenait pour ainsi dire inabordable et ce n'est qu'à force de patience qu'à travers le remous des allants et des venants l'on parvenait jusqu'aux abords de la statue de Notre-Dame. A dix heures, les cloches annonçaient l'arrivée de Monseigneur. La procession s'organisait bientôt et l'on se dirigeait, sous la pluie, à travers une foule très dense, vers la chapelle extérieure pour la messe solennelle. M. le curé de Plougastel-Daoulas officiait. Monseigneur assistait au trône ayant à ses côtés M. Gadon, vicaire général, et M. Bodériou, curé-doyen du Faou.

A l'Evangile, Monseigneur, insensible à la pluie qui se fait plus intense, prend place dans la chaire ménagée sur le devant de la chapelle. Un mouvement se produit dans l'assistance, mais c'est pour se rapprocher et ne rien perdre de l'allocution épiscopale. Après avoir félicité les pèlerins d'être venus si nombreux et d'avoir dédaigné les menaces du temps, Monseigneur indique les caractères de cette fête religieuse. C'est un pèlerinage de *souffrance,* de *pénitence* et de *combat.*

Un pèlerinage de *souffrance.* Les uns et les autres y viennent avec de nombreuses peines, de nombreuses inquiétudes et de nombreux deuils à présenter à la Sainte Vierge. Vous, pèlerins, vous parlez au nom de vos familles, et nous, prêtres, nous parlons au nom de l'Eglise. Vous pouvez dire que vous avez de nombreuses angoisses, plusieurs d'entre vous que vous avez vos enfants exposés à de graves dangers, au Maroc ou dans d'autres pays loin de la France. Et nous, nous venons dire à la Vierge combien nous souffrons de voir l'Eglise persécutée au Portugal, en Espagne peut-être bientôt, en France et dans tout l'Univers où les Loges mènent contre elle, par les mêmes moyens, le même combat acharné. Notre Seigneur est menacé comme lorsqu'il vivait sur la terre. Demandons à N.-D. de Rumengol d'avoir pitié de tous ceux

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui sont dans l'angoisse et la Vierge répondra comme son divin Fils : *Misereor super turbam*. Oui, pèlerinage de souffrance, car l'on ne vient pas ici pour se chercher des distractions, mais pour prier.

Un pèlerinage de *conscience*. Ceux qui viennent ici sont ceux qui sentent peser quelque responsabilité sur leur âme. Vous avez vous, pèlerins, des responsabilités de famille. La Sainte Vierge veut vous faire mieux comprendre vos obligations. Elle a veillé sur son divin Fils. Et vous, veillez-vous suffisamment sur l'âme de vos enfants ? Vont-ils à l'école chrétienne ? Du moins n'y a-t-il pas de mauvais livres dans les écoles qu'ils fréquentent ? C'est ici un pèlerinage qui sur ce sujet doit vous former la conscience.

Un pèlerinage de *combat*. Combien ont besoin de comprendre ce que c'est que la vie militante ! L'année dernière, je vous exhortais à entrer dans les Unions Catholiques pour aider au développement des œuvres paroissiales. Aujourd'hui, désireux d'aimer la Vierge et d'aimer l'Eglise de son Fils, il faut entrer dans cette Eglise avec le titre de bons soldats du Christ. Mais il faut suivre toutes les obligations de la vie catholique et ne jamais déshonorer l'Eglise en votre personne. Il y a des défauts parmi les nombreuses qualités de l'âme bretonne. Il lui manque la sobriété. Un socialiste disait : ce n'est pas avec des ivrognes que nous ferons la révolution. Ce n'est pas non plus avec des intempérants que nous défendrons l'Eglise. Ils finissent, en se dégradant eux-mêmes, par déshonorer la cause. Quant à moi, ma principale préoccupation est de protéger mon peuple contre ce vice de l'intempérance fatal à la race, qui n'y résistera pas. Il faut réparer et il faut prendre des résolutions viriles. O N.-D. de Rumengol, tu peux compter sur nous au point de vue de la sobriété et du courage. Nous sommes tes enfants, soutiens nos résolutions. Nous voulons être tes soldats, mais des soldats qui ne seront pas inférieurs à leurs aînés et qui sauront à leur tour défendre la Sainte Eglise...

Telle fut dans ses principales lignes l'allocution de Monseigneur. La messe bientôt s'acheva, et avec elle les cérémonies solennelles de la journée. Les vêpres, en effet, durent être chantées dans l'église, et la procession de clôture n'eut pas lieu. Intarissable, la pluie poursuivait encore les pardonneurs sur les routes défoncées et dans les sentiers transformés en torrents boueux. Ce fut certes une journée de mérite, dont le souvenir se retrouvera l'an prochain pour donner à ce pèlerinage un éclat et un entrain qui, sans en exclure l'ardente piété, lui firent totalement défaut dimanche.

Les secours aux enfants pauvres des écoles.

Le moment va venir où les conseils municipaux nouvellement élus auront à se prononcer sur la demande qui leur sera faite d'une répartition équitable des subventions municipales entre les élèves indigents des différentes écoles de la commune.

On l'a vu par les récentes déclarations de M. Chaleil, préfet du Finistère, à M. Villiers, député et conseiller général, ces subventions n'ont rien d'illégal pourvu qu'elles soient votées, non au profit des *écoles elles-mêmes*, mais des *élèves indigents* qui les fréquentent.

Cela étant, et pour répondre à des demandes qui nous sont faites de divers côtés, voici quelques indications qui pourront être utiles aux municipalités désireuses d'appliquer cette réforme de stricte justice. Nous les empruntons à une excellente petite brochure éditée par les soins de l'*Union des associations catholiques des chefs de famille de Vendée*, et que nous recommandons vivement à nos amis (1).

Sous quelle rubrique voter pratiquement le crédit au budget communal.

— Inutile de prendre une délibération à cet égard.

— Tout simplement inscrire le crédit (chiffre variable, suivant l'importance et les ressources de la commune, et le nombre des enfants en âge de scolarité) au budget communal, sous l'une des deux rubriques suivantes :

1° « **Secours en nature aux élèves indigents fréquentant les écoles publiques** *ou* **privées, de garçons ou de filles.** »

2° Ou bien, — si les élèves des écoles publiques reçoivent déjà par ailleurs certains secours, inscrits par exemple au titre « Caisse des écoles » — libeller le nouveau crédit au profit des seuls élèves indigents des écoles libres sous ce titre : « **Secours en nature aux élèves indigents fréquentant les écoles privées de garçons et de filles** ».

Les deux procédés sont bons : employés l'un et l'autre dans diverses communes de Vendée, au cours des années dernières et cette année même, ils ont reçu indistinctement l'approbation de la Préfecture.

Dans le premier cas, il y a vote d'un *crédit unique*, avec répartition de la somme par les soins du maire entre les élèves des diverses écoles, communales on libres ; — dans le second cas, vote de *deux sommes distinctes*, crédits inscrits séparément... Suivant les circonstances, les Conseils municipaux adopteront l'une ou l'autre méthode.

Mieux vaut accorder des **secours en nature** plutôt qu'en argent ; sans doute l'allocation en argent n'est pas interdite ; mais la formule « secours en nature » prête moins à la critique de la part de l'administration. C'est pourquoi nous conseillons de l'adopter de préférence.

Application du crédit ou répartition des secours.

1° *Constatation de l'indigence.* — Pour constater l'indigence, on peut se reporter aux listes qui existent déjà en mairie : *familles* secourues par le Bureau de bienfaisance, ou inscrites à l'Assistance médicale gratuite ou portées sur les tableaux de l'Assistance obligatoire aux vieillards, infirmes et incurables.

Ou, mieux encore, les maîtres et maîtresses constatent et déclarent l'indigence de leurs élèves, sous le contrôle du maire.

(1) *La R. P scolaire. Moyens pratiques d'application.* « Secrétariat social de Vendée », 24, place d'Armes, La Roche-sur-Yon. L'exemplaire, 15 centimes ; les 100, 6 fr. 50.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

De toute façon, l'on dresse d'un commun accord **la liste des enfants qui bénéficieront du crédit.**

2° *Attribution des secours.* — Allocations en argent, ou mieux *fournitures diverses* **en nature :** *a)* vêtements, chaussures — *b)* pain, soupes — *c)* fournitures classiques : cahiers, plumes, encre, objets de bureau, etc...

En ce qui concerne les *livres de classe*, peut-être l'administration — percepteur ou préfecture — se montrera-t-elle pointilleuse et soulèvera-t-elle des objections : pour supprimer toute difficulté, *s'il en surgit*, on évitera de comprendre les livres dans l'attribution des fournitures aux enfants pauvres.

Les secours sont alloués sur l'indication des maîtres et maîtresses, et sous le contrôle du maire, aux enfants inscrits sur la liste indiquée ci-dessus.

3° *Paiement.* — Les commerçants chez qui ont été prises les diverses fournitures annexent à la liste déjà dite, signée par le maire, leurs « *mémoires de fournitures* », établis jusqu'à concurrence du montant du crédit alloué par la commune ; — et ils reçoivent du maire un *mandat* qu'ils touchent eux-mêmes ou par mandataire chez le percepteur desservant la localité. Le plus simple est encore de rédiger le mémoire de fournitures au dos même du mandat.

Il est préférable que les mémoires et mandats soient au nom des commerçants qui ont remis les fournitures plutôt qu'au nom des instituteurs et institutrices libres qui les ont distribuées aux enfants.

En somme, procéder comme pour l'emploi des crédits qui sont votés actuellement par de très nombreuses communes pour les élèves indigents des écoles communales au titre « fournitures classiques » : recourir exactement à la même méthode en ce qui concerne le crédit aux enfants pauvres fréquentant les écoles libres.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les Œuvres sociales doivent être confessionnelles.

Importantes déclarations du Pape à propos des Syndicats interconfessionnels allemands.

L'on sait que deux tendances se manifestent depuis quelque temps dans les œuvres organisées par les catholiques d'Allemagne. L'une, dite de Berlin, manifeste hautement sa préférence pour les syndicats à caractère nettement catholique. L'autre, dite de Cologne, penche pour l'admission dans les œuvres sociales d'adhérents de toute confession religieuse.

Entre les deux tendances, le Pape vient d'indiquer clairement ses préférences, à l'occasion du 15e congrès des *Syndicats ouvriers catholiques* qui vient d'avoir lieu à Berlin.

Ce qui fait l'intérêt majeur de cette réunion, écrit la *Germania*, c'est une déclaration du Pape, rapportée par M. l'abbé Beyer, envoyé auprès de lui pour demander la bénédiction avant l'ouverture du Congrès. Le Saint-Père lui aurait déclaré :

« Je connais vos principes, vos efforts et surtout les différences entre votre organisation et les autres. *Vous, je vous loue, je vous*

approuve et je vous reconnais ; et je mets toutes mes forces à ce que *tous s'approprient* vos principes. Les autres, *je les réprouve (reprobo) ; je ne les condamne pas ; ce n'est pas mon affaire de condamner* ; toutefois, je ne puis approuver *leurs principes qui sont faux.*

» Si le côté économique de la vie est séparé de la religion, de telle sorte que celle-ci ne *pénètre (compenetret)* pas l'homme tout entier et l'organisation tout entière, de tristes conséquences s'ensuivront. Si l'on exclut la religion d'une activité vitale, par exemple des efforts économiques, bientôt elle sera aussi exclue d'autres questions touchant à la vie pratique, et l'on arrivera à l'*aconfessionnalisme*, c'est-à-dire à la négation de toute religion, par les chemins les plus rapides. Voilà pourquoi *je ne puis approuver* de semblables organisations.

» On ne peut pas séparer l'individu, le membre individuel, de l'organisation, de telle sorte que l'on dise que les membres en particulier sont à la vérité soumis à l'autorité de l'Eglise, mais non point l'organisation *en tant que telle* ; cela est *erroné, insoutenable et inimaginable. L'Eglise a aussi le pouvoir de commander aux organisations.*

» Dites à vos amis et aux chers ouvriers : « Le Saint-Père » approuve vos efforts en tout, il est en pleine entente avec vous » et il désire *très vivement (vehementer)* que toutes les autres organisations ouvrières vous ressemblent ». Je veux que vous disiez à tous les présidents et à tous les membres : « Le Pape vous donne » de tout cœur sa bénédiction et vous prie de persévérer dans » votre attitude pour réaliser non pas seulement le bien terrestre, » mais aussi et encore le bien spirituel des ouvriers ».

Outre ces déclarations verbales faites au délégué des Associations ouvrières catholiques, le Saint-Père a fait parvenir au siège du Congrès, à Berlin, une dépêche dont voici la traduction :

« Le Saint-Père a reçu avec une grande joie du cœur l'hommage de soumission filiale et de parfaite obéissance qui lui a été transmis par les présidents et les membres de la Fédération des Associations ouvrières catholiques, réunis en congrès à Berlin. Il félicite vivement cette Association ; car elle règle son activité, même dans les questions qui ont trait à la vie temporelle, sur les lois de la sagesse chrétienne et sur la fin surnaturelle de l'homme, et, en combattant ouvertement sous le drapeau catholique, elle mérite l'approbation et la recommandation la plus complète.

» Le Saint-Père confirme les présidents et les membres de la Fédération dans leur résolution de travailler de toutes leurs forces, sous la conduite de leurs pasteurs légitimes, à la sauvegarde des intérêts de l'ouvrier et à l'établissement de la paix entre les diverses classes de la société. » Cardinal MERRY DEL VAL. »

Presque en même temps qu'il adressait aux Associations catholiques ouvrières de Berlin ce télégramme d'approbation et de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

recommandation, le Saint-Père répondait par la dépêche suivante au télégramme de respect envoyé par le cartell des Associations ouvrières catholiques de l'Ouest, du Sud et de l'Est de l'Allemagne, réunis à Francfort en Congrès :

« Le Saint-Père remercie cordialement pour les sentiments d'obéissance et de dévouement que les délégués des Associations ouvrières catholiques réunies à Francfort lui ont exprimés. Il les exhorte vivement à suivre fidèlement les enseignements sociaux et les indications du Saint-Siège, non pas seulement dans la vie privée, mais aussi et encore dans l'activité publique, surtout les enseignements qui sont renfermés dans l'Encyclique *Rerum novarum*. Il ne doute pas qu'ils éviteront toutes opinions et tous actes qui ne seraient pas en harmonie avec les prescriptions de l'Eglise. Comme gage de la protection céleste, il leur donne la bénédiction apostolique. »

L'excellente *Liberté de Fribourg* fait à ce sujet les réflexions suivantes :

« Le ton de cette dépêche est bien différent de celui des paroles adressées par le Pape aux membres du Congrès de Berlin. Les différences sautent aux yeux.

» La dépêche n'exprime aucune approbation ; elle fait entendre, au contraire, une mise en garde paternelle contre les déviations de doctrines. Le passage relatif à l'action publique catholique est significatif.

» Néanmoins, tel journal de l'école de Cologne tire argument de cette dépêche pour infirmer la portée des paroles prononcées par le Pape en réponse aux hommages du Congrès de Berlin. On essaye de soutenir encore que le Pape ne blâme pas les tendances de Cologne, « au contraire » !

» Notons en terminant que la presse anticatholique ne manque pas l'occasion de servir un de ses vieux clichés et de dire que les paroles du Pape sur les Syndicats interconfessionnels sont un soufflet à l'Allemagne. Nous constatons avec regret que les journaux dévoués à la tendance de Cologne citent avec complaisance cette interprétation dictée par la plus noire mauvaise foi. »

L'antialcoolisme et Pie X. — Déjà, Léon XIII et Pie X avaient témoigné aux Sociétés antialcooliques de diverses nations leur approbation très nette, et l'on sait qu'en particulier Pie X a octroyé, en 1907, à la Ligue Catholique et Française de la Croix-Blanche, de précieuses indulgences.

Lorsque ces ligues se furent fédérées en une « Ligue Catholique internationale contre l'Alcoolisme », celle-ci estima qu'une manifestation de la sollicitude pontificale à cet égard, adressée à l'Eglise entière, aurait encore plus de poids.

Elle vient de l'obtenir. C'est l'usage pour le Saint-Siège de placer les grandes œuvres auxquelles il attache une importance particulière sous le patronage d'un Cardinal.

Une lettre du Cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat, en date du 18 Mars 1912, nous apprend que Pie X « a daigné placer la *Ligue Catholique internationale contre l'Alcoolisme* sous le haut patronage de Son Eminence le Cardinal Désiré Mercier, archevêque de Malines ».

Le Cardinal Mercier, surtout dans les derniers temps, a pris une attitude très nette contre le fléau, et il a fait une obligation à tous les patronages et groupements de jeunesse de son diocèse de fonder une section de tempérance.

A. R.

Les élections belges. — Le formidable assaut qui se préparait depuis de longs mois contre le gouvernement catholique de la Belgique, aux cris de : « A bas les couvents, à bas les projets scolaires », s'est heurté dimanche à une opposition triomphante des catholiques belges. Libéraux et socialistes coalisés ont subi une défaite écrasante. La majorité catholique qui était réduite à 6 voix et que l'on espérait bien réduire encore s'accroît au contraire dans des proportions inespérées. Elle passe désormais à 16 voix. Sur les 186 députés que compte la Belgique, la droite catholique en compte 101. C'est la paix religieuse et le progrès social assurés pour longtemps encore à ce petit pays si admirable de vitalité d'où nous viennent tant de leçons dont les catholiques de France devraient bien s'inspirer davantage.

Pèlerinage de Paray-le-Monial, *les 27, 28 et 29 Juin 1912,* sous la direction de M. l'abbé Coubé. — Départ de Paris, le jeudi 27 Juin, à 9 h. 30 du matin. Retour à Paris, le samedi 29 Juin, à 5 heures du soir.

Prix : 1re classe, 47 fr. ; 2e classe, 30 fr. ; 3e classe, 18 fr. Réduction de 40 0/0 sur le réseau de l'Ouest pour les pèlerins venant rejoindre le train spécial à Paris, et s'étant fait inscrire avant le 16 Juin.

S'adresser au bureau du Pèlerinage, 29, rue Chevert, Paris, 7e.

Les personnes empêchées de prendre part au pèlerinage sont invitées à envoyer leur offrande pour les pèlerins pauvres.

Mort d'un prêtre inventeur. — On écrit de Soissons :

Le célèbre inventeur du système de sténographie qui porte son nom, le chanoine Emile Duployé, est pieusement décédé à l'abbaye du Sacré-Cœur, à Saint-Maur (Seine), le 10 Mai 1912. Il était né à Notre-Dame de Liesse, le 10 Septembre 1833, et avait occupé plusieurs postes dans son diocèse d'origine avant de se retirer, il y a trois ans, à Paris. Les obsèques ont eu lieu le 13 Mai, à Liesse, son pays natal.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché reste très calme. Notre 3 % est lourd à 93,85. Les banques montrent de la résistance. Les actions nouvelles de la Société Centrale des Banques de Province sont émises à 621 fr. 25 par titre de 500 fr. libéré de 125 fr. ; c'est-à-dire qu'en déduisant les 375 fr.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui ne sont pas appelés, le débours à effectuer par titre souscrit est de 246 fr. 25. — Par suite du rapide développement de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine, cet établissement a été autorisé à élever son capital de 50 à 75 000.000 fr. Les nouvelles actions participent au dividende entier de 1911-1912, aussi sont-elles émises avec une prime de 14 fr. 40 au prix de 215 fr. par action de 590 fr. quart versé. — On annonce comme prochaine, l'émission de 20.000 obligations du Crédit Général du Canada. Cette Société compte profiter, dans la mesure la plus large, du développement du « Dominion » dont les immenses ressources commencent seulement à être mises en valeur. Les nouveaux titres seraient offerts à 450 fr. (prime de 50 fr.) et rapporteraient 4 1/2 %. — On s'occupe beaucoup du prochain emprunt du Crédit Foncier Péruvien, société récemment constituée par un groupe de banques à la tête duquel se trouve la Banque de Paris et des Pays-Bas. Le prix d'émission, rappelons le, est fixé à 475 fr. par titre de 500 fr. — La Banque de Paris et des Pays-Bas et la Société Générale procèdent au placement de 153.000 actions privilégiées 6 % de l'American Smelters Securities Cy d'une valeur nominale de 518 fr. ; ces actions sont offertes à 492 fr. 10. Cette Compagnie a pour objet la fonte et l'affinage de l'or, l'argent, du plomb et du cuivre. Ses bénéfices ont progressé de 3 284.421 dol. en 1906-1907, à 7.332 471 dol. en 1911. — En attendant leur introduction sur le marché, la Banque Russe du Commerce et et de l'Industrie, 11 bis, rue Scribe, à Paris, reçoit les demandes des nouvelles actions Usines Mathias, au prix de 387 fr. 50. — Bonne fermeté de la Franco Wyoming privilégiée à 120 et de l'ordinaire à 62,75.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

Docteur HARDOÜIN

Maladies des YEUX, du NEZ, de la GORGE et des OREILLES

2, RUE DES GENTILSHOMMES, QUIMPER

F. FAFET **Fabricant de Veilleuses,**
1 ter, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine),
rappelle à MM. les Recteurs qu'il envoie toujours, pour 14 fr. 50, franco gare (postal 10 kil.), un bidon d'huile garantie brûlant le n° 0 de toutes les marques de veilleuses.

Maison fondée en 1840



La plus importante de la région

ELY-LABASTIRE

BREST — 53, rue de la Rampe — BREST

Plus de 120 mobiliers en Magasins
TOUS LES STYLES — TOUS LES PRIX

MAGASIN SPÉCIAL POUR CHASUBLERIE
Orfèvrerie & Bronzes d'Église
Chemins de Croix. — Statues toutes dimensions.

Mon Voyageur *visite régulièrement la région, il est porteur d'un grand choix de Chasubles, Chapes, Aubes, Ceintures, Calices, Ciboires, etc., qu'il peut laisser sur place.*
Sur demande il se rend chez le client pour soumettre choix ou devis.

Maison BOSSARD-BONNEL, de Rennes,
Harm. **Alexandre, Christophe, Richard, Rodolphe,** etc....
Harm. Américains. Vente, échange, location. Instrums et musiques pr patronages.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

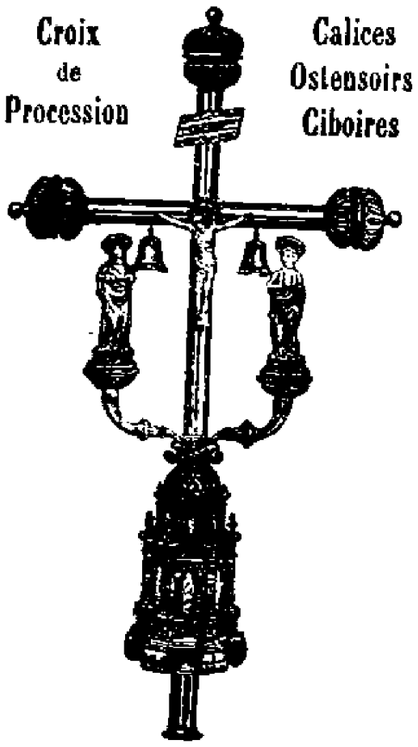
Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices, Ostensoirs, Ciboires



Chasublerie — Bannières



Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

HELOU Aîné, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement les Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczémas, toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, Epilepsie, Neurasthénie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes
Ecrire à l'Abbé *LAURET*, Curé d'Ervauville *(Loiret)*.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 14 Juin 1912. N° 24.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* La catastrophe du *Vendémiaire* ; Retraites ecclésiastiques ; Un Congrès de l'Union Catholique diocésaine ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — L'utilité et le symbolisme de nos processions de la Fête-Dieu.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Modification à l'*Ordo* ; Récollections sacerdotales ; Attribution de biens ecclésiastiques ; Nécrologie ; Avis de services ; La Confirmation dans le diocèse, en 1912 ; L'Union Catholique diocésaine (suite) ; Quimperlé ; Quimper ; Comanna ; Laz ; Primelin ; Saint-Jean-du-Doigt ; Lesneven ; Quimperlé ; Les retraites ouvrières et l'Enseignement libre ; Dernière heure.

IV. — Chronique générale : A propos du *Vendémiaire* ; Appel de Mgr Turinaz en faveur de l'« Aumônerie militaire coloniale » ; etc.

V. — Bibliographie.

Offices de la semaine.

Dimanche, 16 Juin. — 3me Dimanche après la Pentecôte. S. Jean-François Régis, Confesseur. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

A Vêpres, mémoire du suivant *(au Propre du diocèse)*, et du dimanche.

Solennité du Sacré Cœur ; mémoire du Dimanche.

Lundi, 17. — S. Hervé, Confesseur, Semi-Double. Blanc.

Mardi, 18. — S. Bède le Vénérable, Confesseur et Docteur *(du 27 Mai)*. Double. Blanc.

Mercredi, 19. — Ste Julienne de Falconiéri, Vierge. Double. Blanc.

Jeudi, 20. — S. Basile le Grand, Evêque et Docteur *(du 14 Juin)*. Double. Blanc.

Vendredi, 21. — S. Louis de Gonzague, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 22. — *Vigile de S. Jean-Baptiste.* — S. Paulin, Evêque. Double. Blanc.

Dimanche, 23. — NATIVITÉ DE S. JEAN-BAPTISTE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Poullan	du 16 au 20 Juin.
Lanildut	du 21 au 22 —
Moëlan et Plouigneau	du 23 au 30 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. La catastrophe du *Vendémiaire*. — La France est une fois de plus en deuil. Un nouveau malheur vient éprouver sa Marine.

Nous sentons, hélas ! la main de Dieu sur nous. Il faut redoubler de prières pour la France.

Nous avons des raisons spéciales pour nous associer de tout cœur à la tristesse commune et pour offrir aux morts nos suffrages chrétiens. La Bretagne est, par ce coup, cruellement atteinte. Dans le terrible accident de manœuvres, qui a enlevé au pays le sous-marin *Vendémiaire* avec ses deux officiers et ses vingt-deux hommes d'équipage, *quatorze Bretons* disparaissent, et plusieurs d'entre eux appartiennent à notre diocèse.

Ils succombent en service commandé. Plaise à Dieu de recevoir leur âme avec une compassion paternelle ! Nous aimons à croire qu'ils étaient prêts à cette mort soudaine. La foi est encore vivante dans beaucoup de consciences à bord de nos navires. Et puis, la prière des mères pour les enfants qu'elles donnent à la Patrie est singulièrement éloquente. Enfin, quel sacrifice, d'avance accepté, peut s'unir plus facilement que celui de ces braves au sacrifice même de Notre Seigneur Jésus-Christ, et obtenir plus sûrement à ceux qui l'offrent des grâces de conversion plus efficaces et plus promptes ?

Comment, dans ces circonstances douloureuses, ne pas rappeler au Parlement la pétition si justifiée que les femmes de Bretagne lui faisaient présenter, il y a quelques mois, par les soins du vénéré amiral de Cuverville, pour réclamer le rétablissement de l'Aumônerie de la Marine ? La loi l'autorise. C'est le droit des âmes. Ne cessons pas de répéter aux pouvoirs publics que ceux qui meurent pour la Patrie n'ont pas la pleine liberté religieuse à laquelle ils ont droit, aussi longtemps qu'ils n'ont pas à leur portée le prêtre qui les aidera à sanctifier leur mort comme leur vie. Ne laissons pas supposer que nous renonçons à un droit, qui est celui de Dieu, avant d'être le nôtre.

Notre Seigneur, nous l'espérons, fortifiera et consolera les familles en deuil, pendant que nous prierons pour les victimes du malheur qui vient d'attrister le Pays sans l'affaiblir.

Dimanche prochain, dans toutes les églises et chapelles

du diocèse, une prière sera dite au Prône pour la France et l'absoute sera chantée pour les morts du *Vendémiaire*.

Quimper, 9 Juin 1912.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

II. Retraites ecclésiastiques. — Nous rappelons à tous Nos prêtres les prescriptions des Statuts diocésains relatives aux retraites annuelles, et leur recommandons instamment de s'y conformer.

Les deux retraites pastorales, prêchées par M. l'abbé Boulangé, missionnaire apostolique, seront données à Quimper, à l'Institution Saint-Vincent.

La première retraite s'ouvrira *le lundi soir, 29 Juillet*. Les prêtres ordonnés en 1906, 1907 et 1908 (à l'exception des professeurs et maîtres d'étude) y sont convoqués et devront être rendus à l'établissement indiqué, le dimanche soir 28 Juillet pour subir, le lendemain, leur examen.

La deuxième retraite commencera *le lundi soir, 5 Août*. Les prêtres ordonnés en 1909, 1910 et 1911 (à l'exception des professeurs et maîtres d'étude) devront la suivre et arriver le dimanche soir 4 Août, pour l'examen du lundi.

Nous laissons aux jeunes professeurs et maîtres d'étude la faculté de subir leur examen, soit à Saint-Vincent, le 29 Juillet ou le 8 Août (suivant la date de leur ordination), soit au Grand Séminaire, le 23 Septembre. Ceux qui désireront le subir le 29 Juillet, ou le 5 Août, sont priés d'en informer M. le Supérieur du Grand Séminaire.

Une retraite spéciale, à laquelle sont convoqués tous les prêtres employés dans les collèges ecclésiastiques de Notre diocèse et dans Nos séminaires, s'ouvrira *le lundi soir, 23 Septembre*, au Grand Séminaire, et sera prêchée par M. l'abbé de Grandmaison, directeur des « Etudes ».

L'examen des prêtres ordonnés avant le 1er Janvier 1901, susceptibles d'être appelés à avoir charge d'âmes, est fixé au *lundi 23 Septembre*, et commencera à 8 heures du matin, au Grand Séminaire.

Le même jour, et à la même heure, également au Grand Séminaire, aura lieu l'examen des jeunes prêtres professeurs ou surveillants, qui auront préféré ne pas user de la faculté de subir leur examen à Saint-Vincent le 29 Juillet, ou le 5 Août.

III. Monseigneur songe à un Congrès de l'*Union Catholique* diocésaine, qui s'ouvrirait le dimanche 29 Septembre, par un Salut solennel à la Cathédrale, et aurait ses réunions de travail le 30, le 1er et le 2 Octobre, dans la salle Jeanne-d'Arc.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous invitons les Comités paroissiaux et cantonaux à y penser et à préparer l'envoi de délégués.

Des instructions prochaines préciseront les détails d'organisation pratique et les sujets à traiter.

IV. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles du diocèse le repos de l'âme de M. l'abbé Roué, ancien recteur de Kerlaz, décédé à Pont-l'Abbé, le 9 Juin.

PARTIE NON OFFICIELLE

L'utilité et le Symbolisme de nos Processions de la Fête-Dieu.

Ils ont passé, comme tout passe sur la terre, ces jours de sainte allégresse, ces jours de grâces et de bénédictions. Depuis dimanche dernier, sur tous les points du globe, partout où l'Eglise catholique peut déployer librement la majesté de son culte, depuis la capitale du monde chrétien (1) jusqu'au hameau le plus reculé, pape, évêques, prêtres, rois et peuples, petits et grands, riches et pauvres, tous ont fait à l'Eucharistie un cortège d'honneur et formé autour d'elle un concert de louanges et d'adorations. Et maintenant, chrétiens, au terme de ces touchantes manifestations du monde catholique, une dernière fois sortant du tabernacle, Jésus-Christ, le Fils du Dieu vivant, va parcourir vos rangs, vous bénir et, dans votre personne, votre cité, vos magistrats, vos armées, le peuple, l'humanité. Et alors, quand vous aurez reçu cette dernière et solennelle bénédiction, vous rentrerez dans vos familles, tout frappés du spectacle de ces grandes choses, tout pleins de salutaires pensées.

Car — et c'est là ce que Dieu m'inspire de vous dire en ce moment — il ne faut pas que ces solennités ne produisent en vous que des émotions passagères et stériles. Il ne faut pas que ces fêtes de l'année chrétienne traversent votre âme sans y laisser des traces profondes, de vivants souvenirs. Vous admirez les belles cérémonies de la religion ; et, à l'aspect de tant de pompe et de magnificence, vous vous dites : Oh ! les merveilleuses scènes de la foi ! il n'y a que l'Eglise catholique qui ait le secret de ces enthousiasmes ; hors d'elle tout est froid et glacial. Voilà ce que vous vous dites et à bon droit. Mais, de grâce, ajoutez quelque chose. Car si l'Eglise vous convie dans ses temples, au pied de ses autels, sous le regard de Dieu ; si elle vous met en face de tout ce qu'elle a dans sa liturgie de plus imposant, de plus splendide, ce n'est pas pour frapper vos yeux de l'éclat d'une vaine cérémonie, c'est afin de soulever votre âme de la terre, de l'arracher un instant aux petitesses d'ici-bas, de l'émouvoir, de l'enflammer, de la porter à Dieu sur les ailes de la prière et de l'amour. Et nous avons besoin, moi qui vous parle et vous qui m'écoutez, nous avons besoin, tous tant que nous sommes, que de temps à autre la religion s'entourant de ses pompes divines, élève sa grande voix et nous rappelle à tous les choses de Dieu et de l'éternité. Vous surtout, vous les hommes de ce siècle, au milieu de vos affaires, de vos travaux, de vos constructions, distraits que vous êtes, du matin au soir, des intérêts de votre âme par les soins matériels, par les nécessités de la vie, par les mille préoccupations du commerce et de l'industrie, vous avez besoin, ah ! entendez-moi bien, vous avez besoin que la religion vous arrache quelques instants au tourbillon qui vous entraîne et que, vous plaçant en présence de Jésus-Christ qui vous jugera tous, elle vous dise : Frères, n'oubliez pas votre âme, songez à votre avenir, à vos destinées : car, voyez-vous, quoi que vous fassiez tout passe : la fortune change, la santé se consume, la beauté se flétrit, l'amitié s'altère, la gloire se dissipe, la vie s'éteint ; seule la foi, seule la vertu, seule la sainteté restent, car seules elles sont comme Dieu immortelles !

Et voilà, chrétiens, les saintes pensées qui se dégagent de cette auguste solennité, qui doivent vous accompagner hors de cette enceinte et vous suivre le long de la vie. Oui, en ce moment, sortez de vous-mêmes, ramassez toute la foi dont vous êtes capables, soyez tout entiers aux divines choses qui se préparent. Car cette procession qui va se faire sous vos yeux, savez-vous bien ce qu'elle signifie, ce qu'il y a, dans cette marche sainte, de sens profond, de mystérieux symbolisme ? Cette procession solennelle, cet étendard de la croix qui précède, ces bannières qui flottent, ces jeunes vierges, ces hommes qui suivent, ces prêtres qui prient et, enfin, au milieu d'eux, ce grand Dieu qui ne dédaigne pas de traverser nos rangs ; tout cela, chrétiens, est une image, une figure, une représentation vivante de l'immense procession de l'humanité vers Dieu, du temps vers l'éternité. De même que la procession part de l'autel et, après avoir parcouru lentement ces nefs majestueuses, revient à l'autel, ainsi l'humanité, cette cité voyageuse que nous sommes, est partie de Dieu et, après avoir parcouru ce globe de la terre, retournera vers Dieu. L'humanité, elle aussi, s'avance à travers les siècles, la croix en tête ! la croix autour de laquelle les peuples s'agitent, les empires s'élèvent et tombent, les nations paraissent et disparaissent ! la croix, le signe du ralliement, le drapeau de la divine patrie ! Dans cette marche lente et solennelle qui la conduit à Dieu, l'humanité, elle aussi, aura eu ses quatre grandes stations : la station de l'Eden, la station du Sinaï, la station du Calvaire, la station de l'Eternité, et, à chacun de ces quatre moments principaux de son histoire et de sa vie, elle aura reçu de Dieu de nouvelles bénédictions. Enfin, comme si ce n'était pas assez pour elle d'avoir été bénie de Dieu d'intervalle en intervalle, l'humanité elle aussi emporte Dieu avec elle à travers le temps et l'espace : non seulement la parole et la loi de Dieu, mais encore, depuis dix-neuf siècles, l'Homme-Dieu, qui la soutient, qui la con-

(1) Ce sermon est probablement de 1855.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sole, qui la sanctifie ! Puis, chrétiens, quand ce long convoi des peuples aura défilé devant le Seigneur, quand les siècles, suspendus à la personne de Jésus-Christ, auront terminé leur cours, cette procession de l'humanité s'arrêtera au pied du trône de Dieu, et là, dans le silence de l'attente, elle recevra cette bénédiction suprême qui la transfigurera au sein de la gloire.

Mgr FREPPEL *(Sermons inédits, t. I).*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Le culte de la T. Sainte Eucharistie.**
III. — **Mission.** — KERNILIS, *du 9 au 23 Juin*, sous la présidence de M. l'abbé L'Hévéder.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche du Sacré-Cœur :* Vêpres à *2 heures ;* procession du T. Saint-Sacrement à l'intérieur de la Cathédrale ; station à l'autel du Sacré-Cœur, amende honorable, litanies, bénédiction solennelle.

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche*, solennité du Sacré-Cœur : 6 h. 1/2, messe des hommes, communion générale. Les autres messes, comme à l'ordinaire. Après la grand'messe, bénédiction papale, avec indulgence plénière.

Les *vêpres*, à 3 heures, suivies de la *procession solennelle du Saint-Sacrement.*

Parcours : rue du Chapeau-Rouge, place Terre-au-Duc, rue du Quai, quai de l'Odet, rue du Palais, place Latour-d'Auvergne, rue et place Saint-Mathieu.

Ordre : 1° orphelinat de la Providence ; 2° patronage de l'Enfant Jésus ; 3° écoles chrétiennes de filles, premières communiantes ; 4° congrégation des Demoiselles, chœur des cantiques ; 5° tertiaires de Saint-François ; 6° congrégation des Dames ; 7° orphelinat des Filles de la Sagesse ; 8° garçons des écoles chrétiennes ; 9° *patronage* des garçons, *apprentis* chrétiens, Jeunesse catholique ; 10° fanfare de Kerfeunteun ; 11° chorale de Saint-Vincent, schola de séminaristes ; 12° enfants de chœur, clergé ; 13° derrière le dais, les hommes.

Au retour de la procession, récitation des litanies du Sacré-Cœur, lecture de l'acte de consécration, salut.

— EGLISE DE NOTRE-DAME DE LOC-MARIA. — *Dimanche 16 Juin :* Fête du Sacré-Cœur. A *6 heures*, messe de communion ; à *9 h. 1/2*, grand'messe. Le sermon sera donné par M. le chanoine Abgrall, du Chapitre de la Cathédrale.

A *1 h. 1/2*, vêpres ; procession du T. Saint-Sacrement ; consécration au Sacré-Cœur ; bénédiction. A *8 heures*, clôture des fêtes du T. Saint-Sacrement ; bénédiction solennelle.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Vendredi 21 Juin*, réunion des Mères chrétiennes. A *8 heures*, messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

Modification à l'*Ordo*. — Nous rappelons à nos confrères que, le lundi 24 Juin, fête de S. Jean-Baptiste, on doit dire au 2me nocturne les leçons *Natalem*, etc., prescrites par le décret

S. R. C. du 23 Janvier 1912. On trouve les feuilles spéciales de cet office chez les libraires catholiques.

Récollections sacerdotales. — I. PLOUDALMÉZEAU. — La récollection mensuelle pour le doyenné de Ploudalmézeau aura lieu le jeudi 20 Juin.

II. QUIMPERLÉ. — La récollection sacerdotale aura lieu le lundi 17 Juin, à 10 heures.

Attribution de biens ecclésiastiques. — Sont attribués :

1° Aux communes de Guissény et de Plouescat, les biens ayant appartenu aux fabriques de ces paroisses, à l'exception de ceux qui ont fait retour à l'Etat. (Guissény, décret du 30 Mai. *Journal officiel* du 4 Juin ; Plouescat, décret du 31 Mai, *Journal officiel* du 8 Juin.)

2° Au bureau de bienfaisance de Rosporden, les biens ayant appartenu à la fabrique. (Décret du 2 Juin, *Journal officiel* du 9 Juin.)

Nécrologie. — M. ROUÉ, *ancien Recteur de Kerlaz.* — Réduit à l'inaction par une santé défaillante, M. Roué avait espéré trouver à Pont-l'Abbé, dans l'hospitalière maison des Augustines, le repos qu'il lui fallait. Il y arriva le mercredi 5 Juin. Des hémorragies survinrent dès le jeudi et ne tardèrent pas à l'épuiser. Dans la nuit du samedi à dimanche, vers minuit, il fit appeler M. Noël, aumônier et, lui annonçant sa fin imminente, le priait de lui administrer les derniers sacrements, qu'il recevait avec les plus vifs sentiments de foi. La mort l'emportait vers 9 heures du matin.

M. l'abbé Roué Jean-Marie était né à Plounéventer le 9 Mars 1860. Il fut ordonné prêtre le 10 Août 1884. Il fut successivement vicaire à Scrignac (30 Août 1884), à Plounéour-Trez (22 Août 1889) et à Bannalec (2 Octobre 1895). En 1903, il devenait recteur de la paroisse de Kerlaz. Il était démissionnaire depuis seulement quelques semaines.

R. I. P.

(Voir **Dernière heure**, *p. 412.)*

Avis de services. — I. PLOURIN-MORLAIX. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Bizien, ancien aumônier de Penlan, sera chanté à Plourin-Morlaix le lundi 17 Juin, à 10 heures. Prière de prévenir M. le Recteur.

II. PLOUGOULM. — Un service solennel pour le repos de l'âme de M. l'abbé Jacq, mort recteur de Tourc'h, sera célébré à Plougoulm, le jeudi 20 Juin, à 10 heures.

Nous donnons à cette occasion les étapes de la carrière sacerdotale de M. l'abbé Jacq, omise dans la notice nécrologique que la *Semaine* lui a consacrée.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Né à Plougoulm le 8 Juillet 1839, M. l'abbé Jacq fut ordonné prêtre le 13 Août 1865. Il fut successivement vicaire à Saint-Thois (23 Août 1865), à Plounioguer (14 Février 1866), à Leuhan (10 Juin 1872), puis recteur de Trébabu (18 Octobre 1880), de Trézilidé (1er Juillet 1884), et de Tourc'h (9 Août 1891), où il est décédé le 28 Mai dernier.

La Confirmation dans le diocèse, en 1912.

Commencée le 18 Avril, la tournée de Confirmation s'est poursuivie jusqu'au 25 Mai, veille de la Pentecôte, sans autre interruption que les 4 ou 5 jours que dut se réserver Monseigneur pour aller glorifier Jeanne d'Arc, à Orléans.

L'Evêque a parcouru cette année tout l'Archiprêtré de Quimper : dans 57 églises différentes, il a confirmé près de 18 000 enfants, appartenant à 67 paroisses. Quelques-unes de ces paroisses, très populeuses, fournirent à elles seules un nombre fort élevé de confirmands : Penmarc'h en avait près de 600, Saint-Corentin et Briec 650, Pont-l'Abbé 730, Plouhinec 751. C'étaient de rudes et laborieuses journées. Néanmoins, malgré tant de fatigues chaque jour renouvelées et accrues, la santé de Monseigneur a résisté jusqu'au bout, ou plutôt sa force d'âme, son énergie ont triomphé de toutes les lassitudes et de tous les accablements qu'il éprouvait.

Dans chaque paroisse de son diocèse, l'Evêque se présente comme un père à ses enfants. Et l'accueil qu'il reçoit, simple, familier, confiant, joyeux, est bien aussi celui que des enfants font à leur père, quand ils ont été longtemps privés de sa présence. On accourt au-devant de lui jusqu'aux confins de la paroisse ; on l'entoure, on se précipite sur ses pas pour le voir de plus près, pour recevoir sa bénédiction ; on se presse en foule dans l'église pour entendre sa voix et recueillir pieusement ses avis paternels ; on ne le quitte enfin qu'à regret, après l'avoir longuement acclamé. Et pour lui faire honneur, tout prend un air de fête : les cloches sonnent à toute volée dans leurs galeries à jour ; les drapeaux flottent joyeusement sur les tours et jusqu'au sommet des flèches ; les églises se parent de verdure, de fleurs et de lumières ; les croix, les bannières élèvent au-dessus de la foule leurs saintes images et leurs vives couleurs, pendant que, lentement, les processions se déroulent au chant des cantiques, ou au rythme des instruments de musique.

Tel avait été une première fois, il y a quatre ans, l'accueil fait à Monseigneur dans cette partie de son diocèse. Depuis, les cœurs n'ont pas changé, et les mêmes manifestations se produisent, plus belles encore et plus imposantes. Parmi ce grand nombre de paroisses, on en compterait assurément quelques-unes où ce mouvement de confiance et de piété se révéla faible et languissant, où trop de fidèles, d'hommes principalement, se tinrent à l'écart de la fête commune et ne se soucièrent point de venir partager les

émotions religieuses de leurs petits enfants. Ce fut là véritablement l'exception. Partout ailleurs, l'élan fut magnifique, la réception enthousiaste et la fête éclatante.

On voudrait donner des détails précis, relever les particularités intéressantes. Mais, pour être juste envers tous, il faudrait reprendre étape par étape tout le chemin parcouru et s'arrêter à chaque paroisse. Notons seulement ici, en courant, d'une façon très abrégée et très incomplète : les interminables files de cyclistes, de cavaliers, de voitures faisant escorte à Monseigneur, notamment à Briec (75 chars à bancs), Plogonnec, Plouhinec, Plonéour-Lanvern, Pouldreuzic, Pluguffan, et dans combien d'autres paroisses ; — l'affluence extraordinaire et l'empressement des populations à Pont-Croix, Cléder, Plouhinec, Trégunc, Briec ; — les chants si bien exécutés par des groupes d'hommes et de jeunes gens à Esquibien, Plogonnec, Plonéour, etc. ; — l'attitude très pieuse et très recueillie des enfants à Beuzec-Cap-Sizun, et à Mahalon dans la vieille église aujourd'hui rajeunie et complètement restaurée ; — et enfin, car il faut se borner, la superbe, l'inoubliable traversée du passage de l'Ile-Tudy, par 22 barques toutes pavoisées, voguant de conserve sous le soleil éclatant, aux cris mille fois répétés de : « Vive Monseigneur » !

Dans chaque église, avant de conférer aux enfants le sacrement de confirmation, Monseigneur distribuait à tous les assistants le pain de la parole divine. Aux enfants qui avaient eu le bonheur de recevoir N. S. Jésus-Christ, il redisait les exhortations de Pie X aux petits communiants français qui firent récemment pour le voir le pèlerinage de Rome : être assidu au catéchisme, communier souvent, devenir chaque jour meilleur. Aux pères et mères de famille, il rappelait sans se lasser le grave et essentiel devoir de l'éducation chrétienne, le choix obligatoire de l'école où l'on parle de Dieu, les précautions à prendre contre les périls de l'école sans Dieu.

Quand les cérémonies avaient pris fin, l'Evêque se dirigeait vers l'école chrétienne. Là aussi il était joyeusement entouré, fêté, chanté, complimenté, et il donnait en retour, dans une causerie abondante et familière, les conseils et les encouragements les plus précieux.

Sa Grandeur s'est plu aussi à visiter, avec une condescendance toute paternelle, dans le pauvre logis où elles ont trouvé un asile précaire, les bonnes religieuses qui continuent à exercer leur zèle et leur charité dans les paroisses. Expulsées de leurs écoles, traquées sans pitié jusque dans l'humble condition à laquelle elles se voient réduites, elles restent là, plus tenaces que la haine qui les poursuit, ne demandant que la liberté de se dévouer et de faire du bien, passant leur temps à visiter les pauvres, à soigner les malades, à catéchiser les enfants. Combien la visite de l'Evêque leur est douce et bonne ! Combien ses paroles et sa bénédiction les réconfortent.

A. C.

Archives diocésaines d Q nper et Léon

L'Union Catholique diocésaine.

CHATEAULIN. — La réunion mensuelle de l'Union Catholique de Châteaulin a eu lieu dimanche après vêpres. A cette occasion, les paroisses du canton étaient invitées à se faire représenter pour permettre de procéder à la fondation d'une association cantonale des chefs de famille. Environ 120 hommes répondirent à l'appel. Après une conférence très écoutée de M. l'abbé Cornou qui, en exposant le but de l'Union, insista sur la nécessité de lutter contre la déchristianisation poursuivie par l'école sans Dieu, l'association cantonale des chefs de famille fut fondée. Les membres du bureau furent élus séance tenante et un délégué fut nommé pour chacune des paroisses du canton.

QUIMPERLÉ. — **Association de Chefs de famille.** — Le jour de l'Ascension, les Comités paroissiaux de Quimperlé s'étaient réunis pour fonder une Association de Chefs de famille. Ils avaient rédigé les statuts de l'Association, choisi les membres du bureau, et décidé qu'une réunion cantonale aurait lieu pour expliquer le but de l'Association et inviter les intéressés à y entrer.

Cette réunion a eu lieu, dimanche dernier, à l'issue des vêpres. 150 hommes y sont venus. M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, avait bien voulu accepter d'y prendre la parole. Pendant plus d'une heure, il a parlé de la question scolaire avec une netteté, une distinction qui, à différentes reprises, lui ont valu les applaudissements de l'auditoire.

« L'enfant n'appartient pas à l'Etat. Il est à ses parents et c'est à eux de l'instruire. L'instituteur n'est que leur délégué. Il a tort de croire qu'il n'a de comptes à rendre à personne.

» Depuis 20 ans, l'école publique est devenue une école sans Dieu. Aussi, de toutes parts, des Associations de Chefs de famille se sont fondées. Elles se proposent de surveiller l'enseignement donné dans les écoles. Elles demandent que les Conseils municipaux n'excluent pas les indigents des écoles libres des secours accordés aux enfants des écoles communales. Dans bien des endroits, elles ont réussi à se faire écouter.

» Ce n'est pas tout. Les crédits destinés à l'éducation publique devraient profiter aux enfants de tous les contribuables. Une équitable répartition de ces fonds s'impose. Ce principe est appliqué en Belgique, en Hollande, en Angleterre. Il le sera aussi bientôt, nous l'espérons, chez nous. »

Après cette belle et intéressante conférence, M. le Curé remercie l'orateur, et souhaite qu'on tire un grand profit de ses bons conseils. Il donne ensuite lecture des statuts de l'Association, invitant l'auditoire à s'y inscrire. Plus de 100 pères de famille ont donné leurs noms. D'autres viendront, nous n'en doutons pas, quand l'Association sera plus connue.

QUIMPER. — **Procession du Saint-Sacrement.** — Selon sa coutume, la ville de Quimper était en fête, dimanche dernier. C'était la grande procession du Saint-Sacrement, et sur tout le parcours, place Saint-Corentin, rues du Parc, du Quai ou de Saint-Mathieu, c'était rivalité courtoise pour offrir au Christ de l'Eucharistie les tentures les plus belles et les fleurs les plus fraîches. L'aspect maussade du temps ne décourageait personne, et les monuments publics seuls étaient à l'unisson avec l'air sombre du ciel.

La procession débuta très bien, au milieu de l'allégresse générale, et dans le plus grand recueillement, précédée de nombreuses confréries, suivie d'une masse d'hommes, entre deux épaisses haies de personnes pieusement curieuses. Malheureusement, quelques gouttes d'eau, puis une pluie assez drue, enfin, quand le cortège fut entré dans l'église Saint-Mathieu, un vrai déluge rendit impossible le reste du parcours.

A leur grand regret, les habitants de la rue du Chapeau-Rouge et de la rue Kéréon virent leurs beaux préparatifs devenir inutiles. Le magnifique reposoir, dressé sur la place Médard, ne devait point servir, et, quand même, tout ce monde était heureux d'avoir montré sa bonne volonté et se consolait par des saillies doublement spirituelles.

La première et la dernière bénédiction furent données à Saint-Mathieu, et quelques instants après, le ciel reprenait sa sérénité...

COMANNA. — **Mission paroissiale.** — La paroisse de Comanna vient d'avoir la faveur d'une grande Mission. La dernière datait de 1892; celle-ci a été saluée avec joie et suivie avec bonheur.

La première semaine a été consacrée aux enfants des quatre communions et aux plus jeunes admis à la communion privée. Elle a été présidée par M. Chapalain, recteur de Bodilis, l'apôtre des enfants, si dévoué et si goûté. Il avait pour collaborateurs MM. Conq, recteur de Saint-Cadou, explicateur des tableaux; Colloc, vicaire de Saint-Sauveur, et Roudaut, vicaire de Locmélard.

Le dimanche de la Pentecôte, s'ouvrait solennellement la grande Mission, sous la présidence et la direction de M. Quéinnec, chanoine de la cathédrale de Quimper. Les autres missionnaires étaient : MM. Cariou, curé d'Elliant; Bodériou, curé du Faou; Tanguy, recteur de Notre-Dame de Quimperlé; Carval, recteur de Plogonnec, conférencier; Jézégou, recteur de Plobannalec, explicateur des tableaux; Baron, vicaire à Saint-Pol de Léon; Pouliquen, vicaire à Recouvrance; Madec, vicaire à Ergué-Gabéric; Abgrall, vicaire à Guerlesquin, chantre.

Dieu a béni largement le zèle apostolique des missionnaires, ainsi que la constante bonne volonté des paroissiens de Comanna.

Il y a eu, pour cette première semaine, 780 communions qui ont été renouvelées le lendemain, en faveur des chers défunts, soit à la procession, soit à Rumengol.

Archives diocésaines d Q nper et Léon

M. Kerjean, chanoine et curé de Châteaulin, présidait la deuxième semaine. Il avait pour l'aider, dans sa tâche apostolique : MM. Quillivéré, recteur d'Argol ; Lein, recteur d'Erguê-Gabéric ; Henry, recteur de Saint-Divy ; Kervella, recteur de Guiclan ; Picard, recteur de l'Ile-de-Batz, conférencier ; Madec, recteur de Saint-Ségal ; Bervas, vicaire à Spézet ; Bodeur, vicaire à Plonévez-du-Faou, chantre ; Lozac'h, vicaire à Plouigneau, explicateur des tableaux.

Malgré la persistance du mauvais temps, les paroissiens sont venus avec la même bonne volonté que la semaine précédente ; et même plus nombreux. Avides de la parole de Dieu, ils accouraient au premier son de cloche, et c'étaient le même recueillement et la même attention soutenue.

Dieu a été encore prodigue de ses grâces, et nos vaillants missionnaires ont constaté avec joie (c'est leur première récompense) que leur zèle et leur dévouement ont été fructueux.

On a compté samedi, à la messe de 7 heures, 849 communions ; il faut ajouter à ce chiffre une trentaine de communions faites à la première messe. Il n'y a eu d'abstentions que celles que l'on constate dans beaucoup de paroisses, à notre triste époque.

La cérémonie de clôture fut particulièrement touchante. C'est dans un profond silence que M. le Président de la Mission laissa tomber du haut de la chaire ses derniers conseils. Le *Te Deum* éclata, portant jusqu'au trône de Dieu la gratitude et l'amour des paroissiens, puis les fronts s'inclinèrent tandis que Jésus Hostie bénissait son peuple.

Il ne restait qu'à remercier les ouvriers de ces grandes journées de labeur évangélique. M. le Recteur traduisit avec bonheur et émotion les sentiments de profonde gratitude qui étaient dans le cœur de tous, et, dans une dernière prière, l'assistance entière demanda à Dieu de bénir le zèle de ces apôtres en attendant de les récompenser dans le ciel. X...

Laz. — **Attentat sacrilège.** — Une croix qui se dressait à l'entrée du bourg, sur la route de Trégourez, a été abattue par des malfaiteurs. L'émotion et l'indignation ont été grandes dans toute la paroisse. Monseigneur, apprenant cette douloureuse nouvelle, a prescrit une cérémonie d'expiation qui a eu lieu dimanche.

Primelin. — **Pardon de Saint-Tujen.** — *Samedi 22 Juin :* 3 heures, premières vêpres.

Dimanche 23 . 5 heures, première messe ; 6 heures, deuxième messe ; 10 heures, messe solennelle chantée par M. le chanoine Quéinnec ; sermon par M. Poulhazan, recteur de Loc-Mélar. — 3 heures, vêpres ; procession à la croix de la grève de Saint-Tujen ; allocution de M. le chanoine Quéinnec.

Lundi 24 : 5 heures, première messe ; 6 heures, deuxième messe ; 10 heures, grand'messe. — 3 heures, vêpres, procession.

Saint-Jean-du-Doigt. — **Grand Pardon.** — *Dimanche 23 Juin :* Première messe, à 6 heures ; grand'messe, à 10 heures. — Vêpres solennelles à 3 heures, suivies du sermon ; procession au lieu de Pen-ar-C'hrâ, où s'allume le traditionnel feu de joie ; feu d'artifice ; retour de la procession à l'église paroissiale ; bénédiction du Très Saint-Sacrement ; vénération des Saintes Reliques.

Lundi 24 Juin : Le lendemain, la première messe se dit à 3 heures ; les messes se suivent ensuite d'heure en heure ; grand' messe à 10 heures ; allocution ; vénération des Saintes Reliques. — Vêpres à 3 heures, suivies de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Nota. — Les personnes qui voudraient se confesser ou vénérer les Reliques, trouveront des prêtres à leur disposition, durant ces deux jours.

Lesneven. — **Retraite de Tertiaires** (femmes). — 34 paroisses ; 105 retraitantes : Lesneven, 12 ; Plouguerneau, 12 ; Saint-Méen, 7 ; Goulven, 5 ; Plabennec, 5 ; Plounévez-Lochrist, 5 ; Brest (Saint Martin), 4 ; Plounéventer, 4 ; Saint-Thonan, 4 ; Lannilis, 3 ; Plougastel, 3 ; Le Folgoët, 3 ; Trégarantec, 3 ; Tréflaouénan, 3 ; Brélez, 2 ; Saint-Frégant, 2 ; Landéda, 2 ; Ouessant, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Plouescat, 2 ; Plabennec, 2 ; Plouvien, 2 ; Ploudaniel, 2 ; Plouzévédé, 2 ; Saint-Renan, 2 ; Landéda, 1 ; Kersaint-Plabennec, 1 ; Pleyber-Christ, 1 ; Plouarzel, 1 ; Plouzané, 1 ; Plouguer, 1 ; Plouider, 1 ; Lanarvily, 1 ; Ploudalmézeau, 1.

Quimperlé. — **Retraite pour les jeunes filles de la L. P. D. F.** — Nous rappelons qu'une retraite fermée pour les jeunes filles de la Ligue Patriotique des Françaises s'ouvrira à Quimperlé, chez les Dames de la Retraite, le dimanche soir, 23 Juin. L'importance de ces saints exercices pour les jeunes filles du monde désireuses d'exercer autour d'elles une influence heureuse assurera aux initiatrices de cette retraite le concours des pasteurs des paroisses de cette région.

Les retraites ouvrières et paysannes et l'Enseignement libre. — Nous avons inséré dans le *Sentier* cet avis pour les membres de l'enseignement libre ; tous ne reçoivent pas ce journal, aussi prions-nous MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien donner au plus tôt connaissance de ces observations aux maîtres et aux maîtresses de leurs écoles libres.

Nous engageons nos instituteurs et institutrices à s'inscrire immédiatement dans les mairies pour bénéficier de tous les avantages nouvellement accordés par la loi des Retraites ouvrières et paysannes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ceux qui, au 3 Juillet 1911, avaient plus de 60 ans et moins de 65, commettraient une faute impardonnable en négligeant de profiter de la loi. Ils peuvent, pour un versement insignifiant, jouir tout de suite d'une rente de 103 fr. 30. S'ils ajournent la liquidation de leur retraite à 65 ans, en continuant jusqu'à cet âge leurs versements, leur pension est notablement augmentée.

A ceux qui, au 3 Juillet 1911, avaient plus de 30 ans et moins de 60, la loi fait aussi certains avantages ; mais plus ils sont âgés, et plus il leur importe de faire les démarches prescrites. Ainsi, un homme de 50 ans qui n'aura que dix versements de 9 francs à effectuer, soit un total de 90 francs à débourser, aura droit, à 60 ans, à une retraite de 123 fr. 20, à 65, à une de 210 fr. 96.

Il ne faut pas oublier que l'on doit, pour jouir de ces avantages exceptionnels, s'INSCRIRE AVANT LE 3 JUILLET 1912, et faire les versements exigibles depuis le 3 Juillet 1911.

On aura donc à coller tout de suite sur sa carte 11 timbres d'assurés de 0 fr. 50 ou de 0 fr. 75, selon la catégorie à laquelle on appartient, et à faire coller 11 timbres de patrons ; au 3 Juillet, on mettra le 12e timbre. On peut, si l'on préfère, apposer des timbres mixtes de 1 fr. ou de 1 fr. 50. Ces timbres-retraite se vendent dans les bureaux de poste, les recettes buralistes et les débits de tabac.

Toutes les personnes employées dans les écoles, adjoints, adjointes, surveillants, cuisinières sont soumises à la loi. Les directeurs et directrices qui n'exploitent pas l'école à leur profit, sont des salariés, et doivent demander à ceux qui les paient, curé, recteur ou comité, un certificat sur papier libre dans le genre de celui-ci :

Je soussigné..... certifie que M. X..... directeur de l'école libre de X..... est payé par moi pour remplir cette fonction.

(Signature.)

On présente ce certificat à la mairie quand on va s'y faire inscrire. Si le maire refusait l'inscription, on dépose une réclamation au greffe de la justice de paix. Cette déclaration se fait sans frais ; il en est donné récépissé. Le juge de paix statue dans les dix jours, sans frais. Le maire donne notification de la sentence du juge de paix dans les 24 heures de la réception, et on a 5 jours pour interjeter appel devant le tribunal civil.

Sur les cartes d'assurés, à la suite de ces indications : *Nom, prénoms.....* il y a : *Caisse choisie par l'assuré.* Nous vous demandons de mettre là cette formule ou quelqu'autre ayant le même sens : « *Je choisis de faire mes versements à la caisse autonome de l'Enseignement libre en formation* ».

DERNIÈRE HEURE. — L'enterrement de M. l'abbé Roué a eu lieu mardi matin, 10 heures, à Plouédern. Environ trente prêtres et une dizaine de ses anciens paroissiens de Kerlaz y assistaient.

Le service d'octave sera célébré mercredi, à 10 heures.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

A propos du *Vendémiaire*. — La Marine française est encore en deuil. Abordé par le cuirassé *Saint-Louis*, tandis qu'il remontait à la surface après une plongée, le sous-marin *Vendémiaire* a coulé, près du cap de la Hague, par 53 mètres de fond, entraînant avec lui ses 24 hommes d'équipage.

La France entière s'unit dans un même hommage à ces nobles victimes du devoir patriotique. Les catholiques n'auront garde de s'en tenir là : ils prieront pour les âmes de ces hommes sortis la plupart des familles chrétiennes de nos côtes. Un service solennel sera célébré par M Guérard pour ces victimes, samedi matin, à Cherbourg. On a vu plus haut que, sur l'invitation de Mgr Duparc, toutes les paroisses du diocèse auront, dimanche, un souvenir pieux pour ces victimes.

Le ministre de la marine, M. Delcassé, s'est rendu, dimanche matin, sur les lieux de la catastrophe, à bord de la *Gloire*, pour saluer les vaillants disparus. La *Croix* commente ainsi cette cérémonie patriotique :

« Cette visite fut très impressionnante, racontent les témoins. Nous n'en doutons pas, mais la cérémonie l'aurait été bien davantage si un prêtre s'était trouvé là pour bénir les malheureux marins. Quel réconfort pour les familles de ces vaillants marins bretons ou normands, qui sont des croyants, c'eût été de savoir que les prières de l'Eglise avaient été dites sur la tombe géante de leurs chers disparus !

» Il nous sera permis de rappeler l'émouvante cérémonie qui eut lieu chez nos voisins d'Angleterre, au mois de Février dernier, lorsqu'un cuirassé britannique se rendit au large de Portsmouth, sur les lieux où s'était englouti un sous-marin monté par dix-huit officiers et matelots, pour donner à ces braves le suprême salut. A bord du cuirassé se trouvait un pasteur. Et, lorsque les musiques eurent fini de jouer l'hymne national, lorsque les canons eurent cessé leurs salves, ce pasteur s'avança sur l'avant du navire et, après une courte prière, d'un geste large, il bénit ces nobles victimes du devoir. »

Appel de Mgr Turinaz, évêque de Nancy, en faveur de l'œuvre admirable de « l'Aumônerie Militaire Coloniale ». — « Au Maroc, à l'heure présente, notre armée s'élève à quarante-sept mille hommes, et la lutte n'est pas terminée.

» Jusqu'à présent, quatre Franciscains français ont été établis à Rabat, à Fez, à Mecknés et à Oudjda. Nulle part ailleurs nos officiers et nos soldats, épuisés par la fatigue, minés par la fièvre, atteints par le feu de l'ennemi, ne peuvent obtenir les secours religieux que réclame un si grand nombre. Aucun prêtre, depuis le mois de Mai dernier, n'a suivi nos colonnes dans leurs marches

Archives diocésaines de Quimper et Léon

difficiles et leurs luttes meurtrières. Personne, pour adresser à ces fils de la France agonisants et mourants, loin de leur pays et de tous ceux qui les aiment, une parole de consolation et de céleste espérance et leur donner le pardon de Dieu.

» Pas une prière, pas une bénédiction ne descendent sur ces cercueils, à moins que quelque camarade, quelque officier (et cela s'est vu souvent) ne récite une prière et ne plante sur ces tombes bientôt abandonnées une pauvre croix de bois, sous la brousse ou dans le sable du désert.

» Un chef de bataillon, atteint d'une balle au ventre, reste debout et combat au milieu de ses hommes pendant plus d'une demi-heure sans donner le moindre signe de son horrible souffrance. Transporté à quelque distance, il réclame instamment un prêtre, mais en vain, Alors, sentant la mort venir, il demanda à rester seul pour se recueillir et se préparer à mourir dans la foi de son baptême.

» Ecoutez la plainte d'un de ces vaillants : « Dans le poste que » nous avons quitté depuis quinze jours, dit-il, il y a eu cinq décès » dont deux de lieutenants. Songez que ce poste est au sommet » d'un mamelon, entouré de terre, et que, dans cet enclos si res- » treint, hommes, officiers et bêtes sont les uns sur les autres. » Songez à ces agonies dans un tel lieu, sous une petite tente, sans » un mot qui encourage, sans l'espoir d'une prière et d'un pardon. »

» Et maintenant, entendez le cri d'une mère, un de ces cris de douleur, une de ces supplications émouvantes qui ont contribué à la fondation de l'*Aumônerie militaire coloniale*.

« Mon fils vient de mourir au Soudan, tué par les fièvres, expi- » rant sans les consolations de la religion. Oh ! ne pouvoir pleurer » ni prier sur la terre où il dort son dernier sommeil ! Hélas ! il » n'est pas une de nos colonies qui ne mette ainsi de pauvres mères » en deuil. Ces routes magnifiques, ouvertes par nos soldats à » l'avenir prospère de la France, sont de longs, d'interminables » cimetières. Ils sont légion, les chers morts dans les brousses, » dans les rizières, dans les sables, mutilés par l'ennemi ou abattus » par l'horrible fièvre. Et la France, pour laquelle ils vont si loin » lutter et mourir, leur refuse un prêtre qui, au moment suprême, » élèverait leur pensée vers Dieu, et qui pourrait ensuite nous » dire, à nous pauvres mères douloureuses : « Espérez ; celui que » vous aimez est mort pardonné, vous le retrouverez là-haut ».

» En vérité, aucune œuvre n'est plus belle, plus grande, plus chrétienne, plus française que celle-ci. Il ne s'agit pas seulement de ceux qui souffrent et qui meurent sans secours religieux, sans consolation, peut-être sans espérance, mais de ceux qui souffrent et meurent ainsi, après avoir tout donné à leur pays.

» Je le sais, les œuvres sont innombrables et les sollicitations sont de tous les jours et de toutes les formes. Et pourtant, quelles œuvres nouvelles ont fait périr les œuvres anciennes ? Le peuple français est d'une incomparable générosité.

» Et puis, de très modestes offrandes, unies entre elles et unies à

d'autres plus importantes, constituent des trésors. Et Dieu bénit tous les sacrifices.

» Quand les ressources matérielles nécessaires seront obtenues, croyez-le bien, les prêtres ne feront pas défaut à cette grande entreprise. Ils donneront mieux que l'obole de leur pauvreté, ils donneront leur cœur et leur dévouement. Les aumôniers viendront des rangs du clergé séculier, quoique les prêtres manquent presque partout au ministère paroissial. Ils viendront des rangs des religieux expulsés et dispersés par la tempête.

» Vous tous qui savez le prix des âmes, qui comprenez ce que peuvent être dans ces régions désolées la maladie, l'agonie et la mort, Français, qui aimez l'armée et la patrie, je vous en supplie, donnez des amis, des consolateurs, donnez des prêtres aux soldats de la France. »

Le savant désintéressé. — M. Marconi et M. Isaacs, administrateur délégué de la Compagnie anglaise Marconi, raconte le *Figaro*, ont fait offrir à M. Edouard Branly de devenir le conseiller technique de la Société française maritime et coloniale de télégraphie sans fil. Ils pensaient ainsi apporter à celui qui a découvert le principe de la télégraphie sans fil une aide matérielle efficace et lui permettre de poursuivre en toute tranquillité d'esprit ses recherches de laboratoire.

« Et pourquoi ? a répondu le grand chercheur. Ma vie est organisée et je n'ai plus envie d'y rien changer. Ce que j'ai me suffit. Les années, désormais, me sont comptées ; il me reste, jusqu'à la retraite, sept années à travailler dans mon laboratoire et c'est bien juste le temps qu'il me faudra pour mener à bien mes travaux actuels. »

Aucune insistance n'a pu modifier la décision de l'illustre savant, qui a donné ainsi une preuve nouvelle d'une valeur morale égale à ses mérites scientifiques.

Procession à Londres. — Le mois dernier ramenait l'anniversaire des martyrs, victimes de l'anglicanisme, récemment canonisés par le Saint-Siège. Une procession fut organisée pour se rendre au lieu où s'élevait naguère la prison de Newgat, dans laquelle tant de victimes attendirent le jour où elles devaient être traînées sur la claie au gibet de Tyburn pour y subir un affreux supplice.

Il semble qu'une telle procession devait être particulièrement déplaisante aux protestants anglais. Mais non, ils ne s'y opposèrent en aucune façon. Les catholiques, conduits par le P. Fletcher, formés en colonne et le chapelet à la main, parcoururent les quatre kilomètres de cette *Via dolorosa* sous la protection bienveillante de la police, sous les regards sympathiques de la foule. Ils firent d'abord une station dans l'église de Sainte-Etheldrède, le seul sanctuaire catholique d'Angleterre datant d'avant la Réforme qui

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ait été rendu au culte pour lequel il avait été construit. Les pèlerins s'arrêtèrent ensuite à l'église de Saint-Patrice, dans Soho Square où ils reçurent la bénédiction du Saint-Sacrement, puis ils reprirent leur marche et arrivèrent au couvent de Tyburn, où sont établies les Adoratrices du Sacré-Cœur chassées de France par la persécution jacobine.

Ligue Patriotique des Françaises. — La Ligue Patriotique des Françaises vient d'avoir, à Lourdes, son neuvième Congrès général, présidé par S. E. le cardinal Amette, entouré des curés de Paris et d'un nombreux clergé représentant les divers diocèses de France, et d'une grande affluence de Ligueuses.

Mme la vicomtesse de Vélard, présidente générale, a ouvert la séance par une allocution pleine d'à-propos et d'élévation. Puis, vint l'exposé de la puissante organisation de la Ligue dans les diverses régions de France, présenté dans les rapports successifs de Mmes de Wall, de la Rochefoucauld, de Frechencourt, de Mortemart, de Gironde, etc.

Mgr Amette clôtura la séance par une superbe improvisation, où il se déclara le « Père de la Ligue ». L'auditoire fit une ovation à Mgr Amette.

La journée se termina au Rosaire par une fort belle allocution du chanoine Dieu.

BIBLIOGRAPHIE

L'Idéal. Revue mensuelle d'Etudes religieuses et apologétiques. Prix par an : 4 fr. pour la France ; 5 fr. pour l'étranger. Paris, 29, rue Chevert.

Sommaire du numéro de Juin 1912 :

Notre pèlerinage à Paray. — La fête nationale de Jeanne d'Arc (S. Coubé). — Sauvé des flammes par Jeanne d'Arc (J. Lepetit). — La Jeanne d'Arc musulmane (Alexandre Pons). — Mgr Duparc à Orléans. — De la caserne au séminaire (Mgr Touchet). — L'épinglette d'or. — Terrible châtiment d'une impie. — Le général vendéen Lescure. — Un miracle de Pie X. — Les neutres dans l'enfer du Dante. — L'enfant sans Dieu. — Le bonheur de croire. — Les lions et la chaise rougie. — L'Inquisition espagnole. — La propagation de la foi — La vieille ganache. — Un héroïque missionnaire. — L'école laïque.

Partie eucharistique : Six protestants convertis par l'Eucharistie. — Pauline Jaricot sauvée par l'Eucharistie. — Le miracle eucharistique des Ulmes. — Le célibat ecclésiastique d'après le docteur Foerster. — Richelieu et la fréquente communion. — Pleure, Calvin ! — Le temple fermé — Influences sociales de l'Eucharistie. — Pour le Sacré-Cœur. — Bibliographie eucharistique. — Pour nos amis. — Nécrologie.

Fille de Chouans, par M. Delly. Un vol. de 225 pages. *(Nouvelle série bijou).* Prix, 0 fr. 60 ; 0 fr. 15. — Paris, 5, rue Bayard

Œuvre pathétique où l'on retrouve les qualités de grâce charmante, de goût littéraire et d'esprit chrétien qui caractérisent les œuvres de l'auteur.

Arrachée au sol natal où fleurissent les vieilles traditions, et jetée au milieu des sectaires qui s'acharnent à faire oublier à la France tout son passé d'honneur et de foi, la frêle et blonde Ninon Bordés reste, en dépit de tout,

une digne *fille de Chouans,* une vraie fille de ces héros qui surent tout sacrifier pour leur foi, et comme eux elle demeure inébranlable.

Précédemment parus dans la même collection et au même prix :

La Maîtresse de piano, par Florence O'Noll. Un vol. de 232 pages. — *Sous les palmes de Bénarès,* par Marie Affre. (Pour la Jeunesse). Un vol. de 220 pages.

La Vénérable Emilie de Rodat, fondatrice des Religieuses de la Sainte-Famille de Villefranche-de-Rouergue (1787-1852), par Mgr Ricard, archevêque d'Auch. 1 vol. in-12 de la Collection « **Les Saints** ». Prix 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

L'écrin déjà si riche qu'on appelle la Collection « Les Saints » vient de recevoir un joyau nouveau.

On ne lira pas sans un particulier intérêt ces pages écrites avec émotion et grand charme, où l'on sent que le cœur de Mgr l'Archevêque d'Auch, tout en restant dans la vérité des témoignages les plus authentiques, a voulu faire partager aux lecteurs sa tendresse et son admiration pour la Sainte.

Traité de la paix de l'Ame (source du *Combat spirituel*), par le P. Jean de Bonilla. Nouvelle traduction française par le P. Ubald d'Alençon. In-18 raisin, 0 fr. 60. (Ancienne librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 15, Paris.)

Le Tiers-Ordre de Saint-François, de Mgr de Ségur, modifié suivant la règle de Léon XIII, avec les dernières concessions de Pie X (99e mille), vient de paraître chez Tolra et Simonet, *éditeurs. 28. rue d'Assas, Paris.* Prix : 0 fr. 40.

Quimper, librairie J. Salaun.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché irrégulier mais résistant. Les Fonds d'Etats sont raffermis, les banques font preuve d'activité. Leurs émissions en cours : Banque Hypothécaire Franco Argentine, Crédit Foncier Péruvien sont favorablement accueillies. De même l'augmentation de capital de la Société Centrale des Banques de Province s'effectue avec un plein succès. — Les obligations en cours d'émission du Crédit Général du Canada sont offertes à 450 fr. avec un intérêt annuel de 22 fr. 50. Cette société qui a pour objet le rachat et l'escompte d'annuités, les prêts hypothécaires, etc..., semble devoir profiter de la prospérité du Canada. — La Banque Russo Asiatique augmente son capital par l'émission de 53.333 actions nouvelles qui sont offertes par préférence aux actionnaires au cours de 750 fr. à raison de trois actions nouvelles pour 14 anciennes. Les souscriptions sont reçues jusqu'au 21 Juin aux guichets de la Banque de Paris, de la Banque Russo Asiatique et de la Société Générale. Les souscripteurs versent 375 fr. à la souscription et 375 fr. à la répartion, du 25 au 28 Juin. — Le placement en cours des actions American Smelters Securities Cy s'effectue à 492 fr. 10. Le montant total des bénéfices pour les dix dernières années a été de 29 millions de dollars. Au chapitre des amortissements ont été attribués plus de 6 millions de dollars. — Bonne fermeté des usines Mathias à 395. — Parmi les valeurs de pétrole, on recherche la Franco Wyoming préférence à 127 et ordinaire à 63,50. — On annonce l'introduction très prochaine sur le marché en Banque au comptant, des actions nouvelles la Huelva Copper and Sulphur Mines Limited. L'introduction de ces titres paraît devoir rencontrer un accueil favorable.

Maison BOSSARD-BONNEL, de Rennes,
Harm. **Alexandre, Christophe, Richard, Rodolphe,** etc....
Harm. Américains. Vente, échange, location Instrums et musiques pr patronages.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vêtements Ecclésiastiques.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-Cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
Bretelles
et Vêtements
caoutchouc
Pèlerines Lorraines
etc.

F. JODELAIS, Fils Aîné

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires,** Custodes, **Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G D. G
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive,* doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

RELIGIEUSE des Hôpitaux envoie gratis et discret la méthode pour *guérir* radicalement par les plantes tous les vices du sang, les maladies de peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, glandes, hémorroïdes et goître, la constipation, les maladies d'estomac, les maladies de poitrine, bronchite chronique, asthme, catarrhe, les maladies des reins. — Après avoir essayé en vain tous les remèdes prônés, cette méthode nouvelle simple et sûre contre toutes les maladies chroniques et rebelles m'a guérie. — Ecrire à *Sœur V. Bonnefoy 31,* rue Carnot, *Avignon* (Vaucluse).

DÉCORATIONS pour ÉGLISES
VITRAUX, Grisailles & Sujets

A. Saluden

16, Rue Traverse — **BREST** — *Rue Traverse, 16*

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

27e ANNÉE. **Vendredi 21 Juin 1912.** N° 25

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Avis.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Oraisons jaculatoires.
III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollections sacerdotales ; Décès ; L'Union Catholique diocésaine (suite) ; La loi des Retraites et l'Enseignement libre ; Quimper ; Morlaix ; Pour l'église de N.-D. de Kerbonne ; Les réparations des églises et le droit des municipalités ; Les marins malades ou blessés.
IV. — Chronique générale : Devant la « tombe mouvante » ; Aveux ; Hommage aux religieuses ; Les orgues de Saint-Pierre de Rome.
V. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 23 Juin. — 4me Dimanche après la Pentecôte. NATIVITE DE S. JEAN-BAPTISTE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche. A Vêpres, mémoire du Dimanche seulement.
Lundi, 24. — De l'Octave. Semi-Double. Blanc.
Mardi, 25. — S. Guillaume, Abbé. Double. Blanc.
Mercredi, 26. — S. Jean et S. Paul, Martyrs. Double. Rouge.
Jeudi, 27. — S. Irénée, Evêque, Martyr. Double. Rouge.
Vendredi, 28. — *Jeûne et abstinence.* — Veille de S. Pierre et de S. Paul. S. Léon, Pape. Semi-double. Blanc.
Samedi, 29. — S. PIERRE ET S. PAUL, APOTRES, Double de 1re classe, avec Octave. Rouge.
Dimanche, 30. — 5me Dimanche après la Pentecôte. Octave de S. Jean-Baptiste.

Au chœur, solennité de S. Pierre et de S. Paul, Apôtres.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Moëlan et Plouigneau . . . . . du 23 au 30 Juin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Avis. — Nous prions Messieurs les Curés et Recteurs qui n'ont pas encore retourné à l'Evêché les feuilles du questionnaire sur l'état des œuvres dans chaque paroisse, *de vouloir bien en faire l'envoi au plus tôt*, en spécifiant bien, autant que possible, pour chaque œuvre, la date d'érection, le prêtre qui la dirige et le nombre de membres.

PARTIE NON OFFICIELLE

Oraisons jaculatoires.

Les *Acta Apostolicæ Sedis* du 26 Juin 1911 ont publié une Lettre Apostolique de N. S. P. le Pape Pie X, en date du 20 Mai 1911, relative à deux oraisons jaculatoires : *Mon Jésus, miséricorde ! — O Jésus, dans le Très Saint Sacrement, ayez pitié de nous !* Ces deux invocations avaient déjà été approuvées et enrichies l'une et l'autre de cent jours d'indulgence, la première par Pie IX, le 24 Septembre 1846, la seconde par Pie X, le 6 Juillet 1909.

S. S. Pie X vient de porter de cent à trois cents jours, chaque fois qu'elles sont prononcées pieusement, l'indulgence attachée à ces oraisons jaculatoires.

Le Souverain Pontife fait connaître la raison qui l'a porté à faire cette amplification, *amplior indulgentia*. C'est que les adversités dont souffre l'Eglise s'accroissent de jour en jour, et il faut que les fidèles, dans une unanime communion de prières, implorent avec plus d'instance le secours céleste. Rien de plus facile, rien de meilleur que ce cri jeté au ciel : *Mon Jésus, miséricorde !* ou celui-ci adressé à la divine Hostie de propitiation : *O Jésus, dans votre Très Saint Sacrement, ayez pitié de nous !* Pour encourager à les répéter plus fréquemment, le dispensateur des divins trésors en tire une plus riche récompense, qu'il offre à toute heure du jour ou de la nuit à qui veut la mériter.

Profitons de cette générosité pour venir en aide tout à la fois aux âmes du purgatoire et à la Sainte Eglise, et aussi pour accroître en nous l'esprit de dévotion. L'indulgence, en effet, n'est point la seule chose qui soit à considérer dans les oraisons jaculatoires. Il s'y trouve deux autres pierreries bien précieuses aussi : la prière et l'accroissement dans nos âmes de la divine charité.

La prière : l'intention du Souverain Pontife est ici que la prière que contiennent les deux oraisons jaculatoires recommandées soit faite en faveur de l'Eglise et de la société chrétienne, comme les

oraisons récitées chaque jour au pied de l'autel après le saint sacrifice de la messe. Cette prière pour la chrétienté s'impose de plus en plus à la piété des âmes fidèles, car chaque jour voit s'accroître, et les dangers qui menacent la société, et les assauts livrés à la Sainte Eglise comme aux âmes de ses enfants. Que notre cœur exhale donc souvent ce soupir : « Mon Jésus, miséricorde ! Mon Jésus, écoutez votre Cœur et mettez fin à notre épreuve déjà si longue ; entendez dans votre tabernacle notre cri de détresse ! »

L'accroissement de la divine charité, qui résulte de ces élans du cœur que sont les oraisons jaculatoires, en est un autre bien plus précieux encore. N. S. P. le Pape ne manque point, dans sa Lettre apostolique du 20 Mai, de le faire remarquer. Il dit que, dans l'exercice du Suprême Apostolat que Dieu lui a confié, rien ne lui est plus agréable que de promouvoir dans le peuple chrétien la coutume si pieuse et si abondante en fruits de salut d'élever fréquemment son cœur vers Dieu et vers la divine Hostie par des invocations souvent répétées qui y entretiennent le feu de la divine charité.

Les fidèles doivent se conformer à cette manière de prier. Elle est facile aux esprits les plus ordinaires, elle est utile aux âmes que le Saint-Esprit appelle aux sommets de la perfection. Pas de moyen plus infaillible pour allumer facilement et développer promptement le feu de l'amour divin dans un cœur. Chacun de nous peut juger par son expérience personnelle de la puissance de sanctification que renferme l'usage habituel de l'oraison jaculatoire.

L'oraison jaculatoire s'adapte à tous les mouvements du cœur, à toutes les situations. C'est un pieux élan, c'est une affectueuse élévation du cœur qui rapproche l'homme du ciel pour atteindre Dieu, lui dire son amour, lui présenter son adoration, lui exprimer sa reconnaissance, chanter ses louanges, implorer son secours, etc., etc. « Je la voudrais aussi fréquente, dit saint François de Sales, que l'aspirer et le respirer. »

C'est un moyen simple, à la portée de tous, de suivre la recommandation de Notre Seigneur : « Il faut toujours prier sans se lasser jamais. » (*Semaine religieuse* de Cambrai.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Les œuvres en l'honneur du Sacré-Cœur.**

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 23 Juin*, solennité de saint Jean-Baptiste, messes et vêpres aux heures habituelles. Le soir, à *4 heures*, réunion mensuelle de la Fraternité du Tiers-Ordre de Saint-François ; à *8 heures*, réunion de la Confrérie des Trépassés, sermon breton, vêpres des morts.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Récollections sacerdotales. — I. QUIMPER. — Récollection sacerdotale, le lundi 24 Juin, à la chapelle de la Retraite. Les ecclésiastiques qui doivent y prendre part sont priés d'en donner avis à la cure de Saint-Corentin.

II. PONT-CROIX. — Les exercices de la Récollection mensuelle réuniront les confrères du Doyenné le jeudi 27 Juin.

Décès. — Un télégramme de Jersey nous apprend la mort de notre compatriote, le R. P. Pouliquen, de la Compagnie de Jésus. Nous recommandons son âme aux prières de nos lecteurs.

L'Union Catholique diocésaine.

POULLAOUEN. — L'Union Catholique a été fondée dans cette paroisse le 9 Juin. Elle compte actuellement 72 adhérents. La prochaine réunion générale a été fixée au 7 Juillet. M. le Recteur a profité de la première réunion pour appuyer sur le commandement divin de la sanctification du dimanche, et devant le danger de manquements graves sur ce point pendant la saison des récoltes, il a demandé à tous les adhérents d'aider efficacement l'action du clergé en donnant l'exemple du repos dominical fidèlement observé. Leur action portera en outre sur la question des émigrants temporaires, qui, malgré les avis réitérés, partent sans recourir aux bons offices de leur Pasteur. Celui-ci a pu cependant adresser à M. l'Aumônier de Trélazé la liste de ses paroissiens qui y séjournent.

BREST. — L'organisation de l'Union s'achève à Brest par la constitution d'un groupe distinct dans chaque paroisse. Déjà Saint-Martin et Recouvrance s'étaient donné des cadres paroissiaux. Les Carmes viennent à leur tour de faire acte d'autonomie. Après une conférence de M. l'abbé Cornou, samedi soir, devant près de quatre-vingts hommes, le bureau de l'Union paroissiale fut constitué par acclamation. Puis M. Barthe, élu président, traça un plan d'action immédiate, et, avec beaucoup de cœur, invita les auditeurs à s'inscrire et à recruter autour d'eux des adhésions. La plupart des hommes présents à cette conférence s'empressèrent de s'enrôler dans la jeune association.

SAINT-THOIS. — A la suite d'une conférence donnée par M. Prigent, vicaire à Briec, l'Union Catholique a été fondée à Saint-Thois, dimanche 16 Juin.

***

Nos membres des Comités paroissiaux n'ont pas été sans remarquer l'opportunité et l'importance de l'appel fait à nos syndicats agricoles catholiques par leur président, M. Aug. de Boisanger, en vue de l'application de la loi des Retraites ouvrières et paysannes et sa mise en pratique dès avant le 3 Juillet prochain, pour

assurer aux ayants droit le bénéfice de l'appoint important voté par les Chambres.

Nous apprenons avec plaisir que des conférences sont préparées dans plusieurs groupes de nos *Unions Paroissiales* : Saint-Urbain, Plabennec, La Forest, Guipavas, Irvillac, Plouzané, Guiclan, Ploudaniel, Saint-Cadou, Plouider, Plouvorn.

Nous demandons à nos Comités paroissiaux de généraliser les conférences ou de simples causeries sur ce sujet important, et de s'adresser, pour les feuilles à utiliser, à M. A. de Boisanger, en Saint-Urbain.

A. R.

La loi des Retraites et l'Enseignement libre. — Une dernière fois, je prie MM. les Curés et Recteurs de rappeler aux membres de l'Enseignement libre qu'ils doivent se faire inscrire pour la Retraite ouvrière, dans leurs mairies, avant le 3 Juillet 1912.

Pour être complet je dois parler d'une autre catégorie d'assurés qui, si elle existe chez nous, doit être assez rare : les assurés facultatifs. Peuvent demander le bénéfice de la retraite facultative les directeurs et directrices qui exploitent l'école à leur propre compte, ne sont pas payés par un tiers, et sont seuls dans leur école ou n'emploient qu'un seul adjoint. Ils restent assurés facultatifs s'ils ont plusieurs adjoints, mais si tous les autres, à l'exception d'un, sont membres de leur famille salariés ou non. Ces assurés doivent également se faire inscrire avant le 3 Juillet 1912 et faire les versements échus depuis le 3 Juillet 1911.

Ils peuvent verser 9 fr. par an, ou davantage s'ils le veulent, mais sans pouvoir dépasser 18 fr.; leur retraite est proportionnée à leurs versements. La différence de retraite est telle ici encore pour ceux qui seront ou non inscrits avant le 3 Juillet 1912, qu'il n'y a pas à hésiter à remplir cette formalité tout de suite.

O. S.

QUIMPER, *Paroisse Saint-Mathieu.* — **Fêtes du Triduum et procession du Saint-Sacrement.** — C'est dans les trois derniers jours de l'octave du Saint-Sacrement qu'a lieu ce *Triduum* déjà traditionnel. M. le Recteur lui-même l'a prêché cette année. Il revenait de Rome, avec le pèlerinage français, et, tenant à faire part à ses paroissiens de ses impressions, il les a fait entrer dans ce cadre eucharistique.

Le Pape, c'est Jésus visible, et les trois cent cinquante pèlerins, s'ils étaient attirés par les beautés de l'Italie, par le charme de Padoue, d'Assise ou de Lorette, désiraient surtout voir de leurs yeux le Vicaire du Christ. La direction du pèlerinage avait tout dirigé dans le but de les y préparer. Les visites à Saint-Paul hors les Murs, à la chapelle du *Quo vadis*, à celle de la dernière rencontre de saint Pierre et de saint Paul, à la prison Mamertine, la descente aux catacombes, la messe à Saint-Pierre avaient surexcité l'attente, et, quand le lundi de la Pentecôte le Pape nous reçut, nos âmes étaient prêtes. Paternellement, il passa dans les rangs,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

donnant sa main et « l'anneau du Pêcheur » à baiser, monta sur son trône, d'où, le regard baissé, tout humble et néanmoins avec une majesté royale, une autorité divine, il nous parla.

« Il était heureux que nous aimions la bienheureuse Jeanne d'Arc, heureux que l'Union se fît entre catholiques, puis nous traçant fermement la voie : « *Fuori la politica* », au-dessus de la politique, prenez Jésus pour capitaine, sa croix pour bannière. De là découlera la charité, le bien de l'État. »

Et c'était dit nettement, avec une affectueuse bonté, une impression de surnaturel, que l'on ne ressent nulle part ailleurs. Quand Sa Sainteté ajouta qu'Elle allait bénir nous-mêmes, nos familles, tous ceux que nous avions dans le cœur et dans le souvenir, nous aurions voulu y mettre le monde entier, et nous, prêtres, nos paroissiens, surtout les pêcheurs. »

La vision blanche avait disparu, que nous restions là encore tout saisis de ce que nous avait si instamment recommandé l' « Apôtre de l'Eucharistie ».

La seconde conférence fut une excursion aux catacombes, cette Rome souterraine, dont les galeries, au dire de Mgr Gaume, auraient près de trois cents lieues de longueur et abriteraient près de six millions de morts. Là, on leur assurait une sépulture chrétienne ; là, on célébrait souvent le culte ; de là, en temps de persécution, on emportait « l'hostie sainte » pour soi ou pour les malades. L'enfant de chœur Tarcisius fut lapidé en exerçant cet héroïque ministère. Tout, dans ce monde souterrain, parle de la communion, et Pie X, dans ses directions, ne fait que ramener à la primitive ferveur de nos ancêtres dans la Foi.

L'œuvre eucharistique du Pontife régnant fut abordée dans un troisième entretien. De 1905 à 1910, où parut le décret sur la Communion des enfants, toute son activité se porte vers la communion fréquente, sur celle des malades. Il prévoit les difficultés, résout les objections. *Instaurare omnia in Christo,* tout restaurer dans le Christ, faire régner la sainteté par la communion, c'est le but que poursuit Pie X de toute l'ardeur de son âme.

La bénédiction papale, avec indulgence plénière, fut donnée après la dernière instruction et termina cet intéressant triduum.

Le soir, les paroissiens de Saint-Mathieu, après avoir assisté le dimanche précédent à la procession du Saint-Sacrement, à Saint-Corentin, rendaient, eux aussi, chez eux, leur tribut à l'Eucharistie. Entre des maisons brillamment pavoisées, sur un pavé qui disparaissait sous la verdure et les fleurs, le nombreux cortège se déroula avec un ordre parfait et une piété touchante. Les enfants, naturellement turbulents, ont su trouver, dans la communion précoce et fréquente, une attitude de respect et de filial amour, que l'on eût vainement cherché, il y a quelques années. De grandes personnes n'ont ni leur sérieux, ni leur foi, parce que, sans doute, elles ne communient pas comme eux. Des allées de Loc-Maria, le coup d'œil devait être merveilleux, embrassant dans son ensemble la longue théorie d'enfants, de jeunes gens, de jeunes

filles, d'hommes, de confréries, avec drapeaux, bannières et oriflammes, depuis le pont de la Poste jusqu'au Palais de Justice, ayant comme centre le magnifique trône de verdure, de fleurs et de lumière que formait le reposoir du quai de l'Odet.

Cette marche du Christ au milieu des siens était égayée et rendue encore plus triomphale par les chants des jeunes filles, la schola des séminaristes, la fanfare de « Potred-Ty-Mam-Doue ». L'église de Saint-Mathieu reçut ce qu'elle put de cette multitude, dont un grand nombre ne put trouver place à l'intérieur. Je crois qu'on eut mille peines à faire entrer le groupe compact d'hommes qui entourait le dais.

La récitation des litanies du Sacré-Cœur, l'amende honorable, prononcée au nom de tous par M. le Recteur de la paroisse, et la bénédiction du Saint-Sacrement terminèrent cette touchante cérémonie.

Morlaix (La Salette). — **Pèlerinage.** — Nous avons déjà annoncé qu'un pèlerinage d'hommes et de jeunes gens de l'arrondissement de Morlaix aurait lieu à La Salette, le *dimanche 7 Juillet.*

Mgr l'Evêque a approuvé et béni ce pèlerinage, qui est assuré d'un plein succès. Ce sera une belle manifestation de foi, où les catholiques trégorrois et léonards puiseront plus de force et de persévérance dans la poursuite de l'Œuvre nécessaire : *L'Union pour la conquête de nos libertés religieuses et la défense des droits de la Sainte Eglise.*

Programme-horaire : 8 heures, messe de Communion, allocution ; 10 heures 1/2, grand'messe en plein air, sermon breton ; — midi, dîner ; — 1 heure, conférences (bretonne, française) ; 2 heures, vêpres, sermon français, bénédiction du Saint-Sacrement.

N. B. — Un dîner sera préparé pour les Ecclésiastiques, au réfectoire des retraites. Ceux qui voudraient y prendre part sont priés d'en aviser, par une simple carte, M. l'abbé Trémintin, aumônier de la Salette.

Au bas de la Salette, des fournisseurs seront à la disposition des pèlerins pour le déjeuner et le dîner.

Pour l'église de N.-D. de Kerbonne. — Une kermesse qui promet d'être fructueuse s'organise pour les samedi 22, dimanche 23 et lundi 24 Juin, de deux heures et demie à sept heures, dans le parc du manoir de Kerbonne, dans le but de procurer quelques ressources pour l'église de la nouvelle paroisse.

Comptoirs, buffet, jeux divers, représentations théâtrales, concert, courses, lancement de ballons, aucune attraction ne manquera à cet agréable festival. Une fête de nuit précédée d'un dîner clôturera la journée de dimanche.

Des tickets d'entrée de 0 fr. 25 pour les grandes personnes et de 0 fr. 15 pour les enfants au-dessous de sept ans seront vendus

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pendant les trois jours, à partir de deux heures, à la porte de la propriété.

Les bons pour le dîner et la fête de nuit, au prix de 3 francs jusqu'au vendredi soir, de 4 francs s'ils ne sont pris que le samedi, sont en vente à Brest, chez M. Derrien, libraire, rue de Siam, et : chez Mme Lepape, mercerie, place du Champ-de-Bataille ; à Recouvrance, chez M. Gloanec, rue de la Poste ; à Saint-Pierre-Quilbignon, chez M. Moisan, rouennerie ; aux Quatre-Moulins, chez Mme de Miniac, et chez M. de Kerros.

Nous souhaitons aux organisateurs et organisatrices de cette fête de bienfaisance le succès le plus complet.

Les réparations des églises et le droit des municipalités. — La loi permet-elle aux communes de réparer les églises qui leur appartiennent ?

Indiscutablement oui. L'art. 5 de la loi du 13 Avril 1908 déclare expressément que « l'Etat, les départements et les communes pourront engager les dépenses nécessaires pour l'entretien et la conservation des édifices du culte dont la propriété leur est reconnue par la présente loi ».

Il s'agit là des dépenses ayant pour objet de maintenir l'édifice dans son état primitif et de combattre les effets de l'usage. *(Manuel des cultes de Dalloz, nº 1694)*

Du texte cité plus haut, il résulte que les municipalités ont incontestablement le droit d'inscrire à leur budget un crédit spécialement affecté soit à l'entretien de l'église et des chapelles paroissiales, soit aux grosses réparations nécessaires à la conservation de ces édifices.

Ces dépenses, il est vrai, ne sont pas considérées par l'administration comme obligatoires pour les communes (1) ; si bien que le Préfet, qui règle le budget communal, a très souvent la faculté de réduire ou même de supprimer les crédits ouverts pour cet objet par le conseil municipal. Plusieurs de ces hauts fonctionnaires ne se font pas faute d'user largement de cette faculté.

Ils trouvent d'ailleurs, dans bien des localités, des auxiliaires très zélés et très empressés, qui s'appliquent à décourager par avance la bonne volonté des conseils municipaux, en s'efforçant de leur persuader qu'il leur est interdit de voter aucun crédit ayant pour objet les réparations des églises.

Rien n'est plus faux. Le droit des municipalités est, comme on l'a vu plus haut, formellement inscrit dans la loi. Aussi le Conseil d'Etat n'a-t-il pas manqué d'annuler, par arrêt rendu le 10 Novembre 1911, un arrêté du préfet du Gers déclarant nulle de droit la déclaration par laquelle le Conseil municipal de Saint-Blancard avait voté une somme de 200 francs pour l'entretien et la surveil-

(1) Les communes sont cependant *tenues* de faire : 1° les réparations aux édifices classés ; 2° les réparations rendues nécessaires par le souci de la sécurité publique *(Manuel Dalloz)*.

lance des immeubles et objets mobiliers cultuels de la commune.

C'est pourquoi nous ne cesserons pas de rappeler aux maires et aux conseillers municipaux que les communes ont le droit de réparer les églises ; et qu'ayant été enrichies, injustement il est vrai, des biens qui jadis permettaient aux fabriques de pourvoir convenablement à toutes les nécessités du culte, elles ont aujourd'hui à leur tour le devoir de ne pas laisser se détériorer et tomber en ruines les édifices religieux qui sont, comme on l'a remarqué avec raison, ceux de tous les immeubles municipaux dont le public use le plus.

Les marins malades ou blessés.

La perte du *Vendémiaire* appelle l'attention sur la situation qui est faite, par suite de la suppression du corps des aumôniers de la Marine, aux marins de nos escadres en cas de blessure ou de maladie.

Comment leur assurer les secours de la religion et ouvrir au prêtre les portes de l'hôpital, où ils luttent contre la mort ? Les familles et le clergé de nos paroisses ont un intérêt capital à se mettre au courant de ce qui est possible pour venir en aide à l'âme des marins dans ces circonstances douloureuses. Peut-être nous sauront-ils gré de leur donner ici avec quelque détail les renseignements nécessaires.

La question des visites des prêtres dans les hôpitaux de la Marine a été réglée par la circulaire ministérielle du 31 Mars 1909, dont voici le passage essentiel :

Lorsqu'un malade a exprimé personnellement, de vive voix ou par écrit, le désir d'être visité par le ministre d'un culte, ce ministre en est immédiatement prévenu, et il est autorisé à se rendre auprès du malade.

Lorsqu'un malade est physiquement hors d'état d'exprimer sa volonté, l'Administration doit lui assurer l'assistance d'un ministre du Culte :

1° S'il porte sur lui une demande écrite en ce sens ;

2° Si cette assistance est réclamée par une personne munie d'un mandat écrit qui lui aurait été préalablement remis, à cet effet, par le malade.

A défaut de demande ou de mandat, et en l'absence de toute volonté contraire, si de proches parents réclament l'assistance d'un Ministre du Culte, il y a lieu de déférer à cette demande.

Pratiquement, comment bénéficier des avantages de la circulaire ministérielle ?

Comme on l'a vu, le marin lui-même peut *porter sur lui* une demande écrite, *sous enveloppe cachetée*. Elle pourra être rédigée d'après ce modèle :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Par application de la Circulaire ministérielle du 31 Mars 1909 (B. O. p. 315), **sur les visites des Ministres des Cultes dans les Hôpitaux maritimes,**

Je soussigné, demande, en cas d'envoi à l'Hôpital, et quel que soit mon état, à recevoir l'assistance d'un Ministre du Culte catholique.

(Date.)

SIGNATURE.

L'enveloppe pourra être conservée par le marin lui-même et placée bien en évidence dans son sac, ou bien confiée soit à l'officier en second, soit à une personne quelconque ayant la confiance du signataire. Il ne sera que prudent que plusieurs de ces enveloppes soient mises en des mains sûres et intéressées à ce que le marin reçoivent en cas de maladie ou d'accident les secours de la religion.

Des enveloppes toutes préparées et munies des pièces nécessaires sont en vente à l'*Action Populaire*, rue des Trois-Raisinets, Reims, aux prix suivants (plus le port) : 1.000 ex., 16 fr. ; 500 ex., 9 fr. ; 100 ex., 2 fr. 50 ; 50 ex., 1 fr. 50.

D'autre part, on l'a vu, les parents, en l'absence de toute demande écrite de l'intéressé, peuvent efficacement intervenir (1). Et il n'est pas indifférent de savoir que même un *cousin* est admis à réclamer pour le malade l'assistance du ministre du culte.

Les familles peuvent intervenir :

1° *Préventivement* en adressant au chef de service, ou au médecin en chef de l'hôpital, soit un télégramme, soit une lettre recommandée ;

2° *En cas de décès*, par télégramme ou lettre recommandée pour réclamer l'inhumation religieuse avec accompagnement du cercueil par un prêtre jusqu'au cimetière ou jusqu'à la gare.

Voici des modèles de télégramme et de lettre.

Modèle de télégramme.

Commandant cuirassé (Masséna, Saint-Louis, etc...) *à* . . . . . .
Prière vouloir bien assurer assistance religieuse à mon (mari, fils, frère, cousin, beau-frère, etc...), *matelot ou quartier-maître, ou*. . . . . *X*. . . . . *malade, suivant circulaires Guerre et Marine.*

(Signature.)

Modèle de lettre.

Nous, ou Je, soussignés. . . . . (noms et prénoms des parents, qualités, profession, adresse) . . . . . *parents* (père, mère, épouse, frère, sœur, enfant, etc.) . . . . . *du* . . . . . (noms et prénoms du malade, son grade, son matricule si on le peut). . . . . *conformément aux circulaires ministérielles (Guerre du 15 Novembre 1905 et du 24 Janvier 1906 — Marine, du 31 Mars 1909), avons ou ai l'honneur de réclamer à*

(1) Les circulaires ministérielles (Guerre) du 15 Novembre 1905 et du 24 Janvier 1906 donnent la même faculté dans les hôpitaux militaires.

Monsieur le. . . . . (Désignation de l'Autorité ou du Directeur de l'Hôpital) *l'assistance d'un prêtre catholique pour notre*. . . . . (fils, mari, frère, etc.), *ci-dessus nommé dans le cas où il serait blessé ou malade à l'Hôpital ou ailleurs, afin qu'il puisse accomplir tous les devoirs que lui dictera sa conscience.*

A. . . . . *le*. . . . . *Signature des parents.*

On modifiera le libellé suivant le cas ou les circonstances.

Voici en outre quelques renseignements qui peuvent être très utiles aux familles des marins embarqués :

Extraits de l'arrêté ministériel du 30 Juillet 1910 sur le Recrutement et le Service courant des Equipages de la Flotte.

Art. 646. — *Des réductions de tarif* en faveur des parents de militaires gravement malades, en traitement dans les hôpitaux, sont consenties par les Compagnies de Chemins de fer (50 0/0) et par les Compagnies de Navigation (75 0/0).

Chemins de fer : pour les père, mère, frère ou sœur, épouse, enfant.

Compagnies de Navigation : pour les père, mère, épouse, enfant.

Pour bénéficier de ces réductions, les intéressés doivent :

1° Se mettre en route dans les trois jours qui suivent le jour de la réception du certificat ou de l'avis télégraphique du médecin traitant ;

2° Présenter au guichet de la Gare ou de la Compagnie de Navigation :

A) Un certificat du médecin traitant ou l'avis télégraphique adressé à la famille par l'hôpital ;

B) Un certificat du Maire de la commune de leur résidence attestant qu'ils ne possèdent pas de ressources suffisantes pour voyager, et établissant leur degré de parenté avec le militaire ;

3° Pour le retour, se mettre en route dans les trois jours qui suivent le jour du visa *Bon pour le retour*, donné avec date et signature par le médecin traitant, sur le certificat ou l'avis télégraphique ayant servi au voyage d'aller.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Devant la « tombe mouvante ». — Samedi avait lieu, à Cherbourg, un service religieux pour les malheureuses victimes du *Vendémiaire*. Les familles avaient exprimé le désir qu'une absoute fût donnée sur le quai Napoléon, « face à la mer où dorment les victimes ».

Or, le maire, citoyen Mahieu, d'accord avec le sous-préfet de M. Steeg, a interdit cette cérémonie ; il a refusé une consolation suprême à tous ceux venus là pour pleurer leurs morts.

Le même citoyen Mahieu s'était abstenu, d'ailleurs, d'assister au service ; il avait affecté de rester dans son cabinet, à l'Hôtel-de-Ville.

Pas n'est besoin de dire l'émotion indignée de tout ce qui n'est pas blocard obtus.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Aveux. — Dans l'*Humanité* du 5 Juin, M. Sembat proclamait que la lutte se concentre de plus en plus entre deux forces, les seules qui compteront à l'heure du choc formidable : le catholicisme et le socialisme. Et prenant texte des élections belges, il s'écriait : « Ceci nous attend ! Ce destin nous est réservé ! il y en a autant pour nous ! » — « De même qu'en Belgique, c'est l'Eglise catholique, et non pas seulement les cléricaux, que les libres penseurs ont à combattre chez nous où elle pourrait bien remporter à bref délai des triomphes tout pareils. »

Ce n'est pas M. Sembat seul qui est contraint à ces aveux. Un ancien président du Conseil, celui qui s'intitulait « le premier des flics » et qui, à ce titre, doit être bien renseigné, disait tout récemment à un sénateur conservateur :

« Dans quelques années, une seule chose restera debout en France : l'Eglise catholique. Quant au reste, c'est f... tu. »

Et un député socialiste présent à l'entretien ajoutait :

« Oui, la France est désossée. »

Désossée n'est pas le vrai mot. La France a certainement encore un squelette. Mais l'âme n'y habite plus. Il s'agit de l'y réintégrer.

Hommage aux religieuses. — L'asile des vieillards de Roanne, inauguré il y a quelques mois, avec un personnel laïque, était tombé en un état de si complète anarchie, qu'il fallut songer à sa réorganisation.

La Commission administrative de l'hospice se compose à peu près de tous les partis politiques, depuis les modérés jusqu'aux unifiés, en passant par les radicaux. Le maire, président, invita chacun de ses collègues à donner son opinion sur la question du personnel.

C'est un radical, M. le docteur Cacarrié, qui, le premier, répondit à la question posée par le maire :

— « L'expérience est faite, *il n'y a que les Sœurs !...* »

Un socialiste, le citoyen Lauxcrois, s'empressait à renchérir :

« Et il faut qu'on sache bien que nous votons pour les Sœurs à l'unanimité ! »

A l'unanimité, en effet, la Commission a décidé de faire appel à nouveau au dévouement des religieuses.

C'est une bonne réponse à la mise en demeure adressée par le gouvernement « à toutes les maisons de santé de France, fonctionnant avec une main-d'œuvre religieuse, d'avoir, dans un délai déterminé, à *laïciser leur personnel* ».

Les Orgues de Saint-Pierre de Rome. — Un Comité mondial s'étant formé pour offrir au Souverain Pontife, Sa Sainteté Pie X, des orgues monumentales pour la Basilique de Saint-Pierre, le projet, bien qu'accueilli favorablement, n'en resta pas moins en suspens par suite des nécessités architectoniques qui imposaient

une harmonie complète entre ce projet et l'ensemble si merveilleux du plus grand et du plus beau temple de la Chrétienté. La Fabrique de Saint-Pierre, après un long échange d'observations, vient enfin d'accepter définitivement et complètement le projet présenté par le Comité et, par une lettre décisive, S. E. le Cardinal Archiprêtre de Saint-Pierre en a informé récemment le Comité. En conséquence, S. E. le Cardinal Archevêque de Paris a daigné adresser la lettre suivante aux promoteurs de cette œuvre si intéressante qui a déjà rencontré l'adhésion des Evêques de France et rien ne s'oppose plus désormais à sa prompte réalisation.

A Messieurs les Membres du Comité des Orgues de Saint-Pierre de Rome.

MESSIEURS,

A l'occasion du Jubilé sacerdotal de N. T. S. P. le Pape Pie X, des catholiques zélés et des amis de l'art chrétien ont formé le projet d'offrir à la Basilique de Saint-Pierre de Rome des orgues monumentales dignes de la plus grande Eglise du monde.

Le Saint-Père a daigné agréer ce projet, et les autorités chargées de l'administration de la Basilique ont fixé les conditions dans lesquelles il pourra être exécuté.

L'heure est donc venue de faire appel à la générosité des Catholiques et de leur demander les ressources nécessaires.

Je suis heureux pour ma part d'encourager et de bénir cet appel.

J'ai la confiance qu'il sera entendu.

Les fidèles de tous les pays auront à cœur de donner ce témoignage de piété filiale au Pontife Suprême. Offertes par une souscription mondiale, les orgues de Saint-Pierre seront comme les voix réunies de la catholicité tout entière, redisant au Prince des Apôtres et à son successeur : « Vous êtes Pierre, et sur cette pierre Jésus-Christ a bâti son Eglise contre laquelle les puissances de l'Enfer ne prévaudront jamais ».

Agréez, Messieurs, l'expression de mes sentiments très distingués et bien dévoués.

† Léon-Adolphe Card. AMETTE,
Archevêque de Paris.

Nous rappelons que le Comité d'Honneur et de Patronage constitué pour offrir à Sa Sainteté Pie X des orgues pour Saint-Pierre de Rome, comprend les plus hautes autorités ecclésiastiques de France, d'Italie, d'Espagne, d'Autriche-Hongrie, d'Angleterre et des divers pays catholiques du monde entier.

Il comprend aussi des notabilités étrangères telles que les Ducs de Norfolk, de Tovar, de Solférino, le Marquis de Comillas, Mme Fitz Gérald, etc., etc. Le Comité Français ayant à sa tête S. E. le Cardinal Amette, archevêque de Paris, comprend notamment : MM. C.-M. Widor, Paul Bourget, Duc des Cars, Etienne Lamy, de Lamarzelle, Comte Keller, Henry Cochin, Comte de Colleville, Camille Bellaigue, Comte A. de Vallombrosa, Hamel, F. Veuillot, Maurice Bouts, etc., etc.

Les souscriptions sont reçues chez M. Maurice Bouts, trésorier, 13, rue Pasquier, et au Secrétariat du Comité, 15, avenue du Maine.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Chemin de fer d'Orléans

Bains de mer et excursions sur les plages de Bretagne. — *Billets d'aller et retour collectifs de famille* en 1re, 2e et 3e classes.

Billets d'aller et retour individuels délivrés de toute gare du réseau :

Du Jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 Octobre, valables 33 jours avec faculté de prolongation, réduction pouvant s'élever suivant le rayon de délivrance à 40 °/. en 1re classe, 35 °/. en 2e classe, 30 °/. en 3e classe.

Billets spéciaux d'excursion aux plages de Bretagne à itinéraire tracé à l'avance permettant de visiter Le Croisic, Guérande, St-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes (Mer du Morbihan), Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin, délivrés du 1er Mai au 31 Octobre, validité 30 jours avec faculté de prolongation.

Prix : *45* francs en 1re classe ; *36* francs en 2e classe.

Le voyage peut être commencé à l'un quelconque des points situés sur le parcours.

Carte de libre circulation individuelle et de famille au départ de toute gare du réseau, en 1re et 2e classes, sur les lignes desservant les plages du sud de la Bretagne, délivrées du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 Octobre, et valables 33 jours avec faculté de prolongation.

Réduction pour les familles variant de 10 à 50 °/. selon le nombre des personnes.

NOTA. — Pour plus amples renseignements, consulter le *Livret Guide Officiel* de la Compagnie d'Orléans adressé *franco* contre l'envoi de *0 fr. 50* à l'Administration Centrale du Chemin de fer d'Orléans, 1, place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché est en général mieux disposé. On termine à 93,72 sur la Rente Française. Les fonds étrangers sont bien tenus ; les banques sont actives. Bonne fermeté des chemins français. — L'action Congo aux Grands Lacs se traite activement à 333. On sait que ce titre offre une garantie d'intérêt annuel de 10 francs, assurée par l'État Belge. L'activité de la Compagnie se ressentira certainement, assure-t-on, du développement économique des régions de l'Afrique Centrale desservies par le réseau fluvial et ferré de la Compagnie. — Le Crédit Français procède actuellement à l'émission d'une tranche d'obligations de 500 fr. 4 1/2 °/. net pour un montant de 61 millions de francs. Ces obligations, au nombre de 122 000, sont émises au prix de 404 fr. 50, jouissance du 1er Juillet 1912 et rapportent annuellement 22 fr. 50 d'intérêts. Elles jouissent de la garantie du gouvernement impérial de Russie, tant pour l'intérêt 4 1/2 °/. que pour le remboursement au pair. — Bon courant de demandes sur les actions privilégiées, en cours d'émission, de l'American Smelters Securities Cy. Le bénéfice total des six dernières années s'élève à plus de 29 millions de dollars. — Dans le groupe du cuivre, l'action Huelva Copper est recherchée à 33,50. Avec un capital de 7 millions seulement (dont un fonds de roulement de 2 millions d'espèces liquides) l'entreprise bénéficie de toutes les installations et travaux pour lesquels l'ancienne Compagnie avait dépensé autrefois près de 15 millions. — Fermeté des Usines Mathias à 402. Cette Société qui a 30 années d'existence compte dans son Conseil d'administration les représentants de trois des principales banques russes.

HELOU Aîné, Déménageur

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Propagandistes bénévoles.

Ce n'est pas nous seulement qui disons aux anémiques : « Prenez les Pilules Pink et vous guérirez », il y a aussi tous ceux à qui elles ont rendu les forces et la santé qui le disent avec nous et se font les propagandistes des Pilules Pink.

Voici aujourd'hui Mlle Marcelle Bothereau, couturière, demeurant à Reims (Marne), 6, rue Buirette, qui nous écrit :



« C'est en lisant dans les journaux les guérisons obtenues par les Pilules Pink que j'ai eu l'idée de prendre ces pilules qui seules ont pu me guérir. Je vous fais donc part de ma guérison et vous autorise à mon tour à la publier dans l'espoir que mon exemple pourra être utile à quelques malades. Comme je viens de le dire, tous les remèdes avaient été sans effets. Je souffrais horriblement de maux de tête continuels, je digérais mal et j'étais tourmentée par des maux d'estomac. J'étais devenue si faible que mes jambes ne pouvaient plus me porter et tout travail m'était devenu impossible. Dès le début du traitement des Pilules Pink mes forces commencèrent à revenir. Comme vous pouvez bien le penser, j'ai continué le traitement et, grâce à ces bienfaisantes pilules, je suis aujourd'hui entièrement guérie. »

Toutes les femmes, qu'elles soient jeunes ou d'un âge avancé, se trouveront bien de l'usage des Pilules Pink. Les Pilules Pink semblent avoir été créées spécialement pour les femmes, tellement leur action est bien appropriée pour combattre la faiblesse de leur tempérament.

Les Pilules Pink donnent du sang, et les femmes ont généralement le sang pauvre et sont sujettes à de grandes pertes de sang, à des hémorragies. Les Pilules Pink donnent de l'appétit ; or, il n'y a rien d'aussi capricieux que l'appétit d'une femme. Les Pilules Pink font bien digérer. Les Pilules Pink tonifient le système nerveux, et le système nerveux de la femme est comme une sensitive.

Les Pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, douleurs, neurasthénie.

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt : Phie Gablin, 23, rue Ballu, Paris. 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Le manque d'exercice amène la constipation.

La SCAVULINE la guérit

M. Bèche, instituteur public, à Germagny, par Buxy (Saône-et-Loire), écrit :

« Ma femme qui souffrait de constipation a été très satisfaite de la Scavuline. Ce purgatif est très facile à prendre, puisqu'il est en dragées, sans goût et sans odeur, et son action est durable. »

On trouve la Scavuline dans toutes les pharmacies et au dépôt Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris, 2 fr. la boîte, nombreuses purgations.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

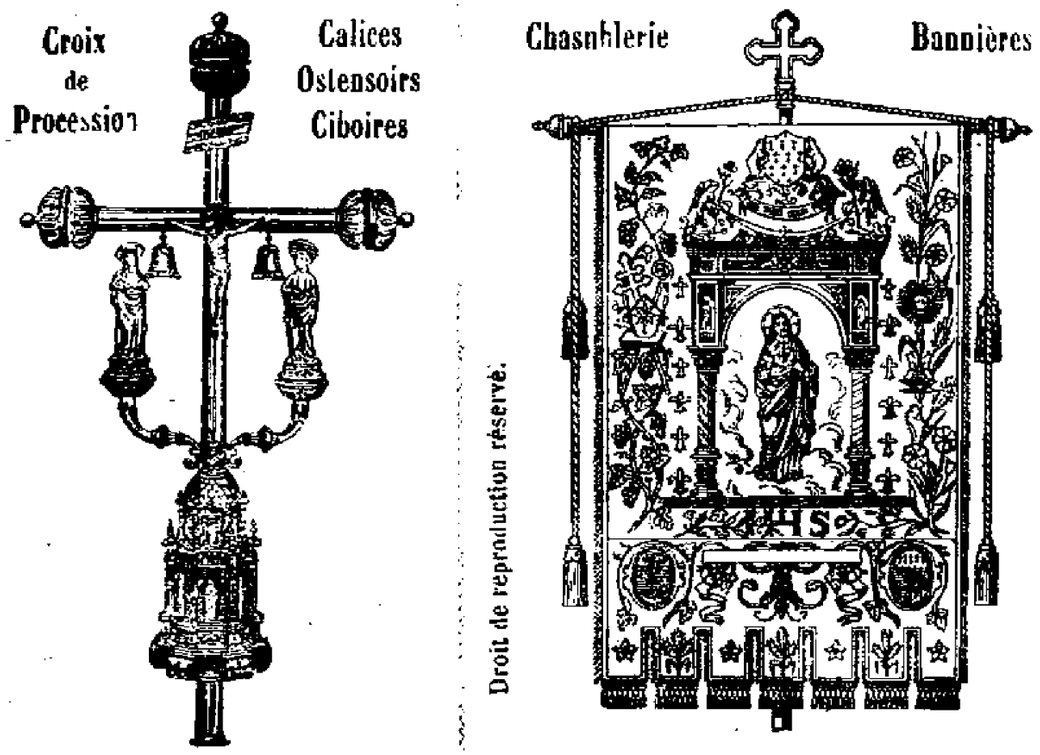
Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François**
chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HÉLOU NEVEU QUIMPER

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE
14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices Ostensoirs Ciboires — Chasublerie — Bannières



Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement **les Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczémas,** toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, **Epilepsie, Neurasthenie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes**
Ecrire à l'Abbé *LAURET*, Curé d'Ervauville (*Loiret*).

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 28 Juin 1912. N° 26

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Fête de saint Pierre et saint Paul.
II. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Lanvéoc ; L'Union Catholique diocésaine (suite) ; L'Association des Servantes ; Ligue Patriotique des Françaises ; Les Evêques au prétoire ; Des pouvoirs respectifs du Curé et du Maire relativement à l'église ; Professeurs ecclésiastiques et retraites ouvrières ; Grand Pardon de N.-D. de Bon-Secours de Guingamp.
III. — *Chronique générale :* Le Saint-Père et le schisme arménien ; Exécutions scolaires ; Le nouvel Abbé de la Grande Trappe ; Les nouveaux évêques missionnaires ; Annecy ; Au pays de Calvin ; Persécuteurs ; etc.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 30 Juin. — 5me Dimanche après la Pentecôte. Octave de S. Jean-Baptiste. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de l'Octave des Saints Apôtres.
Vêpres du suivant, avec mémoires de S. Pierre, de l'Octave de S. Jean-Baptiste et du Dimanche.
Au chœur, solennité de S. Pierre et de S. Paul, Apôtres.
Lundi, 1er Juillet. — Commémoraison de S. Paul, Apôtre. *(Du jour précédent.)* Double-majeur. Rouge.
Mardi, 2. — VISITATION DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 2me classe. Blanc.
Mercredi, 3. — De l'Octave des Saints Apôtres. Semi-double. Rouge.
Jeudi, 4. — De l'Octave des Saints Apôtres. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 5. — S. Antoine-Marie Zaccaria, Confesseur. Double. Blanc.
Samedi, 6. — Octave de S. Pierre et S. Paul. Double. Rouge.
Dimanche, 7. — 6me Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DU TRÈS PRÉCIEUX SANG DE N. S. JÉSUS-CHRIST.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Moëlan et Plouigneau . . . . . du 23 au 30 Juin.
Plonévez-du-Faou. . . . . du 1er au 6 Juillet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Fête de saint Pierre et saint Paul.

Jésus, pressé par la foule, monte dans la barque de Simon, fils de Zébédée. Il en fait sa chaire pour prêcher au peuple massé sur le rivage. Puis, pour établir un lien entre ce qu'il vient de faire et la future mission de l'Apôtre : Va au large, lui dit-il, et jette les filets. Simon a répondu : Nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre, mais j'obéis à ta parole : c'est la pêche miraculeuse. Alors Jésus découvre le mystère de toute cette action. Le filet sera la prédication par la vertu de Jésus lui-même, et les poissons seront les hommes convertis et sauvés. Sans Jésus, c'est la nuit stérile ; avec Jésus, c'est la conquête du monde : « Allez, enseignez toutes les nations, prêchez la bonne nouvelle à toute créature ».

Et le jour de la Pentecôte, Pierre a commencé sa pêche : 3.000 convertis dans le premier coup de filet. Une seconde prédication de Pierre élève le chiffre des convertis à 5.000 hommes, sans compter les femmes et les enfants.

Mais dans la pêche miraculeuse, le filet se rompait : image des efforts de la haine contre la parole de Dieu. — Quels sont donc ces Maîtres nouveaux qui n'ont pas reçu le mandat des puissances du monde ? — On les jette en prison, on leur défend d'enseigner et on les menace : « Nous ne pouvons pas ne pas parler, » répondent Pierre et Jean au Sanhédrin persécuteur, et ils vont rendre compte à leurs fidèles.

Ceux-ci adressent au ciel une prière sublime : « Les rois de la terre, les voilà ; les princes s'assemblent et s'unissent, contre le Seigneur et son Christ. — Ah ! Seigneur, considérez leurs menaces, et donnez à vos serviteurs d'annoncer votre parole avec une courageuse assurance. » Et ce ne sont plus les Apôtres seuls qui deviennent les prédicateurs. La maison de prière est secouée jusque dans ses fondements ; l'Esprit-Saint remplit les fidèles ; ils sont transformés en messagers de la parole divine, et ce sont des foules qui viennent à la vérité.

La persécution se déchaîne. Tous les Apôtres sont jetés en prison : La tête est frappée, le corps va périr ? — Un ange descend du ciel pour délivrer les prisonniers. Ils sont traînés devant le Sanhédrin ; les menaces redoublent. Pierre et les Apôtres répondent : On doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ! — Les princes des prêtres en fureur prononcent déjà des paroles de mort. — Et cependant, dit Gamaliel, s'ils sont de Dieu, que pouvez-vous contre leur œuvre ? — Au moins les feront-ils frapper de verges, avec défense formelle désormais de parler au nom de Jésus. Eux se retirent tout joyeux d'avoir été jugés dignes de souffrir pour le nom de leur Maître, et tous les jours il ne cessent, dans le temple et par les demeures, d'enseigner la grande nouvelle du Christ Jésus.

Bientôt, le tyran Hérode se fera leur bourreau. Jacques tombera le premier, puis ce sera le tour de Pierre. Mais la nuit qui précède

le supplice, un ange brise les chaînes de Pierre. Le prince des Apôtres sort de Jérusalem et parcourt le pays, semant le « blé qui lève », pendant que la justice de Dieu foudroie le puissant persécuteur.

C'est toute l'histoire de l'Eglise qui se trouve décrite dans ces premiers épisodes de l'Apostolat. Paul, à son tour, dira dans ses captivités : « La parole de Dieu n'est pas enchaînée. Au prétoire et partout mes liens font connaître le Christ, et la plupart des frères dans le Seigneur, encouragés par mes chaînes, redoublent de zèle pour annoncer avec intrépidité la parole de Dieu. » (Phil.)

Pierre crucifié, Paul frappé par l'épée assoiront les fondements de l'Eglise au centre même de la plus grande puissance du monde. Celle-ci aura depuis longtemps disparu, qu'auprès des tombes de ses victimes, les siècles liront en adorant : « LE CHRIST A VAINCU, LE CHRIST RÈGNE, LE CHRIST COMMANDE ».

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — EGLISE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, 30 Juin,* à *6 h. 1/2,* messe et communion générale des hommes associés du S. C., de la Jeunesse Catholique et des Apprentis Chrétiens — *Jeudi* à *7 heures,* messe des Enfants associés du S. C. — *Vendredi,* à *5 h. 1/2,* des Bretons ; à *8 heures,* des mères de famille. Le soir, à *8 heures,* réunion des hommes.

LANVÉOC. — **La Mission.** — A l'occasion du cinquantenaire de sa création, la paroisse de Lanvéoc vient de bénéficier de la grâce insigne d'une Mission. Il y a dix-sept ans qu'elle n'avait pas eu cette faveur. Aussi, grande était la joie de tous, à l'annonce et à l'approche de ces jours bénis L'Eglise était décorée avec un goût parfait ; la chorale, toujours dévouée, s'exerçait avec entrain au chant des plus beaux cantiques.

Les enfants ont eu les prémices de la Mission. Étaient convoqués, la première semaine, non seulement les enfants des trois communions solennelles mais aussi ceux de la communion précoce. Enthousiasmés par la parole ardente de M. Louis Bossennec, président, et de MM. Andro et Gonidec, ses collaborateurs, ces enfants, au nombre de 140, semblaient éprouver un avant-goût du ciel, tant était grand leur bonheur. Le jeudi s'agenouillaient à la Sainte Table les enfants de la communion solennelle, au nombre de 90.

Le lendemain, communion privée des enfants de 6 à 10 ans. A la grand'messe de ce jour, étaient convoqués les tout petits, et à tous fut distribuée une médaille, en souvenir de la Mission.

Une grande procession à laquelle assistaient tous les enfants de la paroisse, clôtura la première semaine.

Le dimanche 26 Mai, s'ouvrait la Mission des grandes personnes. Cette semaine, les exercices étaient présidés par M. le chanoine cardinal, curé de Plougastel-Daoulas. Il avait pour collaborateurs : M. Simon, recteur de la Forêt-Landerneau ; M. Guirriec, recteur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de Plozévet ; M. Inizan, vicaire à Plouzané ; M. Bellec, vicaire à Plouvien ; M. Kérébel, vicaire à Plouguerneau, expliquait les tableaux ; M. Nicol, vicaire à Tréflez, dirigeait le chant. Cette semaine, on compta 330 communions, qui furent renouvelées le lendemain en faveur des défunts.

Les exercices de la troisième semaine étaient présidés par M. Masson, doyen honoraire. Ses collaborateurs étaient : M. Salou, recteur de Plougoulm ; M. Le Meur, recteur de Plougonvelin ; M. Henri, recteur de Tréflez ; M. Jézégou, recteur de Plobannalec, expliquait les tableaux ; M. Dantec, vicaire à Plomodiern, dirigeait le chant. M. Thomas, aumônier à Brest, était chargé de la prédication française.

Toute la semaine, l'église n'a pas désempli et, le samedi, on compta 450 communions.

La Mission s'est clôturée le dimanche 9 Juin, par la procession du Saint-Sacrement.

Longtemps, les fidèles de Lanvéoc garderont le souvenir de cette belle Mission.

Gloire à Dieu, et reconnaissance aux zélés missionnaires.

J. M.

L'Union Catholique diocésaine.

Lanvéoc. — Le dimanche 3 Juin, a été fondée, à Lanvéoc, l'Union Catholique paroissiale. Malgré une pluie battante, de nombreux paroissiens s'étaient réunis pour entendre M. Masson, doyen honoraire, sur le but et la nécessité de l'union des catholiques.

On a réuni une cinquantaine d'adhésions, auxquelles viendront se joindre un grand nombre d'autres.

Lampaul. — L'Union Catholique a été constituée à Lampaul-Guimiliau, dimanche, 23 courant, à la suite d'une très belle conférence donnée par M. Abjean, vicaire à Pleyber-Christ, devant une nombreuse assistance, 200 environ. 150 adhésions ont été recueillies.

Le Comité paroissial est composé de 12 membres.

L'Association des Servantes. — Brest *(Saint-Louis)*. — Un des grands sujets d'inquiétude pour les pasteurs des paroisses rurales, c'est l'attrait fascinateur qui entraîne leurs jeunes filles vers les villes.

Pauvres enfants ! Elles fuient la vie saine, honnête et l'assurance d'un foyer heureux et fécond, pour s'exposer à de terribles naufrages et à des vies découronnées.

Si encore, aidées par leurs familles, elles prenaient la précaution de s'assurer à l'avance un emploi dans une maison sans péril ; mais la plupart du temps elles se confient à un parent ou à une connaissance quelconque, et elles se jettent tête baissée dans un milieu qui tend des pièges à chacun de leurs pas.

Il serait souverainement utile que, dans chaque paroisse, le curé ou le recteur pût compter sur une personne de piété, de dévouement et d'expérience, correspondante de l'Œuvre protectrice des jeunes filles, toujours en éveil sur les velléités de départ, pour éclairer, conseiller les jeunes domestiques, les prévenir des dangers qui les menacent, et, si elles persistent malgré tout à quitter leur famille et leur paroisse, avertir le pasteur qui, avec son concours, saura recommander à bon escient les émigrants et leur préparer un accueil protecteur.

Nous signalons dans ce but l'œuvre très vivante fondée par M. le Curé de Saint-Louis de Brest, avec l'approbation de Monseigneur l'Evêque, sous le nom d'Œuvre de Sainte-Marthe : Elle se propose justement « de lutter contre le travail de démoralisation exercé parmi les bonnes, de les préserver des écueils semés sous leurs pas, de les aider à sauvegarder leur dignité de femmes et de chrétiennes ». Elle « est à la fois une œuvre de formation religieuse et de bienfaisance temporelle, congrégation et mutualité ». En temps que congrégation, elle comporte un règlement dont nous aimons à citer les articles suivants :

« II. — Le but de l'œuvre est de grouper les filles de la campagne qui viennent se placer en ville, de les préserver contre tous les dangers qui menacent leur foi et leur vertu, de dévolopper en elles, avec le culte de la Sainte Vierge, les habitudes de piété contractées au foyer paternel.

III. — Ce but est réalisé par les rapports de l'amitié chrétienne qui s'établissent entre les membres de l'œuvre, par les bons exemples mutuels, par les prières communes, par les réunions de l'Association et les pieuses instructions qui leur sont données.

V. — Pour faire partie de l'Association il faut.... 4° si les postulantes ont quitté leur famille depuis peu de temps, qu'elles produisent un certificat de bonne vie, signé de leur curé ou recteur.

IX et XII. — L'association a deux réunions par mois et, chaque année, les membres de l'œuvre prennent part à une retraite de trois jours.

Comme Mutualité, l'œuvre assure : 1° un secours en cas de chômage ; 2° un bureau de placement qui prend près des maîtres toutes les garanties ; 3° un asile et une maison de convalescence en cas de maladie.

L'association a déjà réalisé un bien immense au point de vue moral et temporel. Les membres s'engagent « à ne jamais servir chez des maîtres qui refusent à leurs serviteurs la liberté de remplir tous leurs devoirs religieux, ou qui, par des insinuations perfides, cherchent à les en détourner. Elles veulent bien engager leur temps, leurs forces et leur activité ; mais elles ont assez de fierté pour garder leur âme au service de Dieu seul. »

Les chefs de paroisse ne laisseront pas une jeune paroissienne quitter sa famille sans lui confier une lettre de recommandation pour le directeur de l'Œuvre de Sainte-Marthe.

A. R.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ligue patriotique des Françaises. — I. Le Folgoet. — Le mardi 18 Juin, les Ligueuses les plus dévouées et les plus influentes du Léon se réunissaient à 10 h. 1/2, puis à 3 heures, sous la présidence de M. le vicaire général Cogneau, pour fonder un Comité régional dans le Léon. Les bases sur lesquelles établir cette organisation, qui peut varier selon les besoins de chaque pays, ont été étudiées, discutées et fixées. Puis on a procédé à l'élection d'une présidente et d'une secrétaire régionales. Ont été élues : présidente, Mme de Guébriant, et secrétaire, Mme de Vincelles.

Cette organisation va amener, nous n'en doutons pas, une grande extension de la Ligue dans le Léon, extension très désirée par notre vénéré évêque, Mgr Duparc.

II. Clohars-Fouesnant. — Dimanche 23 Juin, à l'issue de la grand'messe, Mlle Kerdaffret, présidente du Comité de Gourin, a fait, sous la présidence de M. le Recteur, devant un très nombreux et très attentif auditoire, une conférence bretonne. Elle a expliqué le but de la Ligue, ce qu'elle demande à ses adhérentes pour travailler à rechristianiser la France. Mlle Kerdaffret est un apôtre et une distinguée conférencière. Elle a été à bonne école : sœur très cadette de l'éminent abbé Kerdaffret, qui fut plus de trente ans curé de Pontivy, elle vécut près de lui jusqu'à sa mort et fut formée par lui. Nous ne doutons pas que sa parole porte des fruits et que Clohars compte bientôt un groupe zélé de Ligueuses.

III. Bénodet. — Dimanche après vêpres, sous la présidence de M. le Recteur, Mlle Kerdaffret prenait la parole à Bénodet. Elle rappelait les jours douloureux où l'église fut fermée et le beau geste des Ligueuses quêtant de porte en porte, assurant un presbytère provisoire, et ramenant ainsi la vie paroissiale si tristement suspendue pendant plusieurs semaines. Elle rappelle aussi les services que rendent d'autres Ligueuses en se dévouant au patronage, qui groupe jusqu'à 60 enfants, puis la vente si avantageuse des journaux : *Progrès et Pèlerins*, que la Ligue donne pour un sou les deux. Elle engage les Ligueuses de Bénodet à persévérer dans leur dévouement au bien et sollicite celles qui ne sont pas encore adhérentes de le devenir aussi.

Les Evêques au Prétoire

De plus en plus nombreuses s'offrent aux Evêques les occasions d'affirmer devant les juges les droits de l'Eglise et de la conscience catholique. A aucune époque n'avait dû être reprise aussi souvent, par les successeurs des Apôtres, la parole de saint Pierre : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ».

La fête de Jeanne d'Arc a conduit devant les juges Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, et Mgr Béguinot, évêque de Nimes, étonnés et indignés l'un et l'autre qu'on ait pu leur faire un crime d'avoir arboré, en même temps que les couleurs de l'héroïne et

celles de la France, les couleurs blanche et jaune du Chef de l'Eglise.

Mgr Béguinot s'est entendu condamner à un franc d'amende par le juge de paix de Nimes.

Le jugement de l'affaire de Sens a été renvoyé au 4 Juillet. Quelle que soit la sentence, la parole épiscopale de Mgr Chesnelong restera comme une éloquente protestation contre ces atteintes à la souveraineté du successeur de Pierre : « On ne demande pas à un Evêque, quand on ne veut pas insulter à son caractère et à son honneur, d'abaisser le drapeau du Chef de l'Eglise au rang des emblèmes séditieux ou d'accepter pour ce drapeau les humiliations d'une déchéance ».

C'est d'ailleurs très opportunément que l'éminent Archevêque a rappelé au juge de paix de Sens la déclaration d'un ancien ministre des affaires étrangères à propos d'un procès analogue intenté à un avocat du barreau de Dijon : « Le drapeau pontifical aux couleurs blanche et jaune est celui d'un souverain s'il n'est pas celui d'un Etat. Le prévenu ne saurait donc être poursuivi pour avoir pavoisé avec le drapeau pontifical. »

Coïncidence curieuse. Dans le même temps, des énergumènes de Lille s'emparent d'un drapeau français et, réalisant le vœu d'Hervé, souillent odieusement les trois couleurs. Et il se trouve que la loi qui offre au juge de paix de Nîmes le moyen de sévir contre les hommages rendus au drapeau du Pape est impuissante à réprimer l'attentat commis contre le drapeau français. C'est aujourd'hui seulement que cette découverte est faite par M. Pugliesi-Conti, député de Paris, qui signale la lacune au ministre de la justice.

C'était d'autre part la question des biens d'Eglise qui se posait avec le procès intenté à Mgr Castellan, évêque de Digne. Les courageuses déclarations faites par le vaillant prélat sont assurées d'un long retentissement.

Repoussant l'accusation formulée contre lui d'avoir détourné de leur destination des valeurs mobilières qui avaient été en la possession de son prédécesseur, Mgr Hazera, le prélat ajoutait : « D'ailleurs, il appartient à l'Evêque de s'élever plus haut que les considérations d'une simple légalité, toujours plus ou moins contingente. Représentant des éternels principes d'équité et d'ordre moral, il a reçu la mission de défendre l'inviolabilité des contrats, la fidélité à la foi jurée, le respect de la volonté des mourants. En revendiquant les droits de la propriété ecclésiastique il croit se faire aussi le défenseur de la propriété privée de tous les citoyens, et, en remplissant ce ministère, il a conscience, non seulement de répondre à sa vocation surnaturelle, mais de rendre à la société tout entière de réels et éminents services. »

On ne saurait définir d'une façon plus claire le magistère qu'en dépit de toutes les lois persécutrices les évêques ont reçu la mission d'exercer pour le bien des âmes et pour le bien de la société elle-même.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'on apprend enfin, par une correspondance de la *Croix*, que le commissaire de police de Vienne (Isère) a dressé procès-verbal contre Mgr Maurin, évêque de Grenoble, « pour avoir, lors du Congrès eucharistique, dépassé de 1 m. 50 la ligne de la porte de l'église Saint-Maurice avec le Saint-Sacrement et être descendu jusqu'à la dernière marche du perron ».

C'est la chinoiserie fournissant des prétextes ridicules à la persécution.

Hérode, dont l'exploit nous est rappelé par la fête de dimanche, crut faire plaisir à la populace judaïque quand il s'avisa de s'emparer de Pierre. Il fut aussi un temps où les condamnations d'évêques français soulevaient les applaudissements de l'opinion conquise à l'anticléricalisme des Loges.

Ce temps paraît passé, et Mgr Chesnelong traduisait éloquemment le sentiment que produisent ces manifestations impuissantes quand il disait au juge de paix de Sens : « Lasse enfin, après trop d'années, des tracasseries mesquines et odieuses que dirigent encore contre les catholiques quelques représentants attardés d'un anticléricalisme vieilli, l'opinion du pays salue de ses sympathies, et les paroles assez fières pour revendiquer le droit comme elles proclament le devoir, et les gestes d'indépendance légitime qui, en s'opposant à l'oppression des consciences, annoncent et préparent pour notre patrie une vraie ère de liberté. »

Un ange veillerait-il sur la France et préparerait-il la chute des chaînes qui des mains des Apôtres ont passé aux mains de ceux qui sont aujourd'hui leurs successeurs ?

F. C.

Des pouvoirs respectifs du Curé et du Maire relativement à l'église. — Sous ce titre, la *Revue du Culte catholique* publie, dans sa livraison de juin 1912, la note suivante :

« L'église, propriété communale, devant, aux termes de l'article 5 de la loi du 2 janvier 1907, rester à la disposition des fidèles et des ministres du culte pour la pratique de leur religion, quels sont les pouvoirs respectifs de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité municipale ?

Après quelques tâtonnements, la jurisprudence semble les avoir déterminés assez exactement.

Dans ses arrêts du 1er décembre 1910 et du 12 janvier 1911 (*Revue*, 1911, p. 20 et 115), la Cour de Cassation déclare qu'à défaut d'association cultuelle et de contrat de jouissance, « les ministres du culte possèdent tous les droits qui leur sont nécessaires pour assurer le libre exercice du culte dans les lieux où il est pratiqué ; que dans cette limite et sous les réserves spécifiées par la loi dans l'intérêt de l'ordre public, ils exercent seuls les droits en question. »

Plus précis est l'arrêt du Conseil d'Etat du 24 février 1912 (*Revue*, 1912, p. 103) : en l'absence d'associations cultuelles, dit-il, l'occupation des églises doit avoir lieu conformément aux règles d'organisation générale du culte qui y est pratiqué. Par suite, le

curé qui occupe une église en qualité de ministre du culte catholique est chargé, à ce titre, de régler les conditions dans lesquelles le culte s'exerce dans l'église et spécialement de fixer les heures d'ouverture et de fermeture.

Quant au maire, il ne lui appartient pas de réglementer l'usage de l'église et il ne saurait dans ce but se servir des pouvoirs de police qui lui ont été conférés dans l'intérêt de l'ordre et de la tranquillité publics.

Il ne peut faire usage de la clef du clocher ou de celle de l'église déposée entre ses mains qu'en vue de l'exécution des sonneries civiles (dans les cas où elles peuvent avoir lieu) et de l'entretien de l'horloge publique.

Il n'a pas accès à l'église en dehors des heures fixées par le curé. »

Professeurs ecclésiastiques et retraites ouvrières. — Le juge de paix de Thoissey (Ain) a décidé, sur plaidoirie de Me Villefranche, que les professeurs du collège catholique de Thoissey ne sont pas des salariés, et ne sont pas, par conséquent, assujettis aux retraites ouvrières. Il a été démontré, au cours des débats, qu'aucun contrat ne lie ces professeurs avec le directeur du collège ; qu'ils sont, en effet, nommés par l'Evêque de Belley ; qu'ils remplissent comme professeurs des fonctions essentiellement temporaires et qu'ils peuvent être déplacés et appelés par l'évêque, suivant ses seules volontés, à des postes de curé ou de vicaire, pour y exercer le ministère du culte. Le juge de paix a ajouté que, d'ailleurs, ce que recevaient ces professeurs étant en disproportion avec les services rendus par eux, devait être considéré comme une indemnité et non comme un salaire. « Attendu, a-t-il dit encore, que leur reconnaître judiciairement la qualité d'assuré obligatoire serait les contraindre à verser des cotisations sans profit pour eux, ce qui serait contraire à l'équité et à l'intention du législateur du 5 Avril 1910, qui s'est refusé à étendre aux ministres du culte le régime des retraites ouvrières. »

Grand Pardon de Notre-Dame de Bon-Secours de Guingamp, les 6 et 7 Juillet de l'an de grâce 1912. — Le grand Pardon de Notre-Dame de Guingamp sera solennisé les samedi 6 et dimanche 7 Juillet. Les solennités seront présidées par le Très Révérendissime Père Dom Bouchard, abbé mitré des Bénédictins de Caërmaria, pays de Galles, délégué par Sa Grandeur Monseigneur Morelle, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier.

Des trains de pèlerinage se mettront en mouvement dans la journée et la nuit des 6 et 7 Juillet *pour* et *de* Guingamp sur les différentes lignes qui desservent la cité mariale. Gares de départ de ce service : *Saint-Brieuc, Morlaix, Gourin* par *Carhaix, Callac, Paimpol, Tréguier* par *Plouëc, Saint-Quay-Portrieux* par *Plouha, Lanvollon*. (Consulter les affiches spéciales pour les heures de départ et d'arrivée.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le Saint-Père et le schisme arménien. — A son retour du concile tenu à Rome par les évêques catholiques d'Arménie, Mgr Terzian, patriarche de Constantinople, se trouva en face d'une opposition ourdie en son absence par un groupe inféodé au parti jeune turc, qui gouverne la Turquie sous l'influence de la franc-maçonnerie. Favorisant le schisme, le ministère fit déclarer destitué par le sultan Mgr Terzian et nomma un conseil administratif à sa place. L'ambassade de France, contrairement à son devoir et à ses traditions, était restée muette. Le Pape n'a pu tolérer cette rébellion schismatique, et par une lettre au patriarche, après avoir exprimé sa douleur paternelle, il déclare absolument nuls tous les actes contre Mgr Terzian, illégitime et schismatique le conseil administratif, et ses membres excommuniés. A la fin, Pie X conjure les catholiques arméniens de demeurer fidèles à leur patriarche, qu'il encourage de ses bénédictions à traverser l'épreuve avec courage.

Exécutions scolaires. — Cinquante et une écoles vont être fermées au 1er Octobre prochain. Quelques-unes appartiennent aux Côtes-du-Nord et au Morbihan. Le diocèse de Paris est frappé dans onze de ses établissements. Parmi eux l'on compte l'école des employés de l'Ouest-Etat tenue par les Sœurs de Saint-Vincent de Paul et fréquentée par 850 enfants.

C'est un gage de plus donné à la Maçonnerie. Nos gouvernants auraient-ils à se faire pardonner quelques velléités d'indépendance à l'égard de la secte ? Faut-il voir dans cette exécution, que ne nécessitait pas la loi de 1904, une précaution contre une interpellation de quelque Malvy ?

Le nouvel Abbé de la Grande Trappe. — Le Révérendissime Père Bernard, Abbé de Thymadeuc, au diocèse de Vannes, vient d'être élu abbé de la Grande Trappe de Soligny (Orne).

D'après les constitutions de l'Ordre de Cîteaux, une maison-mère, lorsqu'elle vient à perdre son Abbé, a le droit d'en choisir un nouveau parmi les membres de ses maisons-filles. A l'élection régulière du 4 Juin dernier, le monastère de la Grande Trappe a usé de ce droit et ravi son cher Abbé à Thymadeuc.

Né le 7 Août 1850, à Cesson, au diocèse de Saint-Brieuc, qui était fier de lui et lui garde toujours une affection fidèle, dom Bernard Chevalier était entré à Notre-Dame de Thymadeuc, le 6 Août 1877. Il fut élu Abbé le 26 Janvier 1888.

Les nouveaux évêques missionnaires. — Sur la proposition de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le Souverain Pontife Pie X a nommé :

Archevêque de Tokio (Japon), M. Jean-Pierre Rey, de la Société des Missions étrangères de Paris ;

Evêque de Nagasaki (Japon), M. Jean-Claude Combaz, de la Société des Missions étrangères de Paris ;

Evêque de la Guadeloupe (Antilles), le R. P. Pierre-Louis Guenoud, de la Congrégation du Saint-Esprit ;

Vicaire apostolique des îles Salomon méridionales (Océanie), préfecture apostolique récemment érigée en vicariat par le Saint-Père, le R. P. Jean-Ephrem Bertreux, mariste.

ANNECY. — **Les translations des reliques de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal.** — Vendredi 14 Juin, ont eu lieu, à Annecy, dans la plus grande solennité, les translations, dans la crypte du nouveau monastère de la Visitation, des saintes reliques de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal. Les Evêques de la Savoie, l'Evêque de Fribourg, de nombreux fidèles assistaient à cette magnifique cérémonie que le beau temps favorisa. La messe pontificale fut célébrée à 9 heures par le cardinal Dubillard, archevêque de Chambéry. L'après-midi, Mgr Bovet, évêque de Lausanne, prononça un sermon.

Au pays de Calvin. — D'après le recensement officiel de 1911, Genève compte 68,051 catholiques et 60,404 protestants. Il est vrai que la plupart de ces catholiques, soit 47,546, sont étrangers à la Suisse et ne peuvent donc voter aux élections cantonales ou fédérales, mais leur influence grandit tous les jours, et l'heure viendra où le calvinisme ne sera plus qu'une quantité négligeable.

Dans la *Semaine catholique de Suisse*, du 27 Janvier dernier, nous lisons :

« Au point de vue de l'exercice de notre culte, la ville de Genève est divisée en cinq paroisses, où fonctionnent avec dévouement une trentaine de prêtres. Nos coreligionnaires auront bientôt à leur disposition une église de plus, celle de Notre-Dame, dont le Kulturkampf les avait dépossédés. C'est le *Courrier de Genève*, qui nous apporte cette bonne nouvelle.

» Une commission mixte, formée de catholiques romains et de vieux catholiques, est parvenue, grâce à des concessions réciproques, à l'heureuse solution du problème : l'édifice sera aux catholiques romains moyennant une somme de 200.000 fr., que ceux-ci devront payer aux catholiques chrétiens. La convocation a été signée le 17 Janvier, après quatre mois de négociations. Ce qui survient à propos, c'est un don princier de 125.000 francs, provenant d'un généreux catholique, M. Antoine Maréchal, maire de Collex-Bossy, riche propriétaire à Buenos-Ayres. A la suite de cet arrangement, le Département de l'Intérieur va établir la liste de tous les électeurs catholiques génevois de la ville, lesquels nom-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

meront une commission de cinq membres, conformément à la loi du 2 Novembre 1850. »

Le nombre des messes va augmenter avec celui des autels. L'Eucharistie l'emporte. Pleure, Calvin !

Persécuteurs. — Un lecteur de l'*Œuvre* écrit à M. Urbain Gohier, qui avait cité plusieurs de nos jacobins notoires ayant eu recours à des religieuses :

« Dans votre édifiante nomenclature des « Clients de bonnes Sœurs », vous oubliez — involontairement sans doute — le trop célèbre Edgar Combes, qui agonisa *chez les Sœurs Franciscaines* de la rue Maurepas, à Versailles, pendant que son père faisait sortir « à la hache » par le génie, les dragons et les artilleurs six Capucins du boulevard de la Reine, à deux cents mètres du lit du moribond.

» Soldat, j'étais présent. Pour un exemple, en voilà un ! »

Vers la Salette. — 19e Pèlerinage des vacances a Notre-Dame de la Salette. — Stations à Paray-le-Monial, à Notre-Dame du Laus, à Notre-Dame de Fourvière et à Ars.

Départ de Paris, le mardi 27 Août ; retour le vendredi matin, 6 Septembre.

Prix du pèlerinage, tous frais compris, chemin de fer, voitures, logements, repas, gratifications :

1re classe : 195 fr. — 2e cl. : 170 fr. — 3e cl. : 155 fr.

Les pèlerins obtiendront des réductions pour rejoindre à Paris le train spécial.

Pour tous renseignements et pour le programme détaillé, s'adresser à M. l'abbé Louis Petit, directeur de l'*Œuvre de Sainte-Philomène*, 27, rue de Dantzig, Paris-Vaugirard, 15e arrondissement.

Joindre un timbre de dix centimes à toute demande de renseignements.

Le pèlerinage de la France à Rome. — Il aura lieu en Septembre prochain, à l'occasion du 5e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc et du 7e anniversaire de sainte Claire d'Assises.

Placé sous le haut patronage de L. L. E. E. le Cardinal Coullié et le Cardinal Luçon, et dirigé par M. Léon Harmel, il promet d'être des plus brillants.

Trois trains directs partiront de Paris, de Lyon et de Cette. Il y aura également un train circulaire avec visite des principales villes d'Italie et retour par la Suisse.

Les pèlerins séjourneront à Rome du 6 au 12 Septembre.

Pour les renseignements supplémentaires, s'adresser à M. Alex. Maupetit, 36, boulevard Haussmann.

Autriche. — **Le Congrès de Vienne**, *du 11 au 20 Septembre 1912.* — Pour se procurer des cartes de congressistes, pour s'assurer un logement à Vienne, s'adresser au Secrétariat du Comité local, 5, Stephansplaz, Wien I. Autriche. Le Comité désire recevoir les adhésions le plus tôt possible.

Pour tous renseignements généraux et ce qui concerne la section française, s'adresser à M. le Secrétaire du Comité permanent, 25, rue Nicolo, Paris-16e. Tout congressiste qui aura donné son adresse et signalé son adhésion au secrétariat du Comité permanent, recevra les circulaires qui seront publiées à l'occasion du Congrès.

Le Bureau officiel de voyages pour l'Autriche, 5, boulevard des Capucines, Paris, se met à l'entière disposition des personnes qui désireront se rendre au Congrès eucharistique de Vienne, pour leur fournir *à titre gracieux* tous les renseignements qu'ils désireraient avoir. Ce bureau est à même de leur fournir également des billets tarifés sur le parcours autrichien d'après les réductions accordées par les chemins de fer de l'Etat autrichien, à tous les membres du Congrès.

Aperçu des prix (voyage seulement) : Paris, Vienne, Paris, 118 fr. 80 ; 184 fr. 90 ; 298 fr. 55.

Lille, Vienne, Lille (par la Suisse), 137 fr. ; 208 fr. 85 ; 313 fr. 10.
— (Par Bruxelles-Cologne), 116 fr. ; 178 fr. 35 ; 278 fr. 85.
Vannes, Paris, Vienne, Vannes, 147 fr. 45, 240 fr. 70 ; 310 fr. 10.
Tours, Paris, Vienne, Tours, 123 fr. 50 ; 203 fr. 70 ; 308 fr. 60.
Toulouse, Vienne, Toulouse. 157 fr. 60 ; 299 fr. 35 ; 355 fr. 10.
Lyon, Vienne, Lyon, 112 fr. 85 ; 170 fr. 40 ; 257 fr. 60.
S'adresser à M. Merores, 5, boulevard des Capucines, Paris.

VARIÉTÉ

Les lions et la chaise rougie. — « Si Marc-Aurèle, avouait Renan, au lieu d'employer les lions et la chaise rougie, eût employé l'école primaire et un enseignement d'Etat rationaliste, il eût bien mieux prévenu la séduction du monde par le surnaturel chrétien. Malheureusement, on ne se plaçait pas sur le terrain véritable ; le sol n'avait pas été travaillé par un bon ministre de l'Instruction publique. »

C'est donc Renan qui nous enseigne le danger de l'école laïque antireligieuse et la nécessité de l'école chrétienne.

Pensée. — Comment l'Eucharistie, qui aux jours de persécution était l'école de l'héroïsme, ne serait-elle pas, dans la vie ordinaire, l'école de la virilité ?

P. Couné.

A VENDRE **CHAPELLE** complète, ayant appartenu à M. Jégou, vicaire général de Quimper : calice, burettes, clochette, patène ; valeur, 325 francs.
On peut la visiter chez M. Pèche, boulevard de l'Odet, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Librairie TÉQUI, éditeur, 82, rue Bonaparte, à Paris.

Vivre ou se laisser vivre ? Conseils aux jeunes gens, par Pierre Saint-Quay, avec une Lettre de Mgr Baudrillart, Recteur de l'Institut catholique de Paris. Prix : **3 fr. 50.**

Le caractère de ce livre est d'être tout plein de conseils pratiques. Pas de théories en l'air, pas d'utopie, pas de chimère : la réalité telle qu'elle est, avec les moyens de fortifier ce qui est bon et de remédier au mal.

Le Mystère d'Amour. Considérations sur la Sainte Eucharistie. par le R. P. Lecornu. Prix : **3 fr. 50.**

Doctrine sûre, aperçus neufs, flamme brûlante d'amour et d'enthousiasme, véritable panorama de toutes les merveilles qui unissent ensemble Jésus et l'âme fidèle dans le Sacrement ineffable, tout se réunit dans cet excellent ouvrage que nous ne saurions trop recommander à l'attention du clergé.

Vendéenne, par Jean Chabruau.

Cette histoire d'une noble Vendéenne pendant les jours sinistres de la grande Révolution devrait être dans toutes les mains. Nous ne connaissons rien de plus intéressant et de plus réconfortant.

Le *Psalterium breviarii romani* et les nouvelles rubriques. Commentaire de la Bulle « Divino afflatu » par l'abbé A. Boudinhon, directeur du *Canoniste contemporain*, professeur à l'Institut catholique de Paris. In-12, 0.80. (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris, VI^e^.)

La Constitution Divino afflatu *et les nouvelles Rubriques. — En quoi consiste la réforme du Bréviaire.*

L'auteur étudie en cinq chapitres distincts : 1° les raisons et la méthode de la réforme ; 2° le nouveau *Psalterium ;* 3° les autres mesures réformatrices ; 4° les nouvelles rubriques ; 5° enfin la mise en vigueur de la loi et les dispositions temporaires.

Saint François-Xavier, par le R. P. A. Brou, S. J. — 2 volumes in-8° raisin avec cartes, XVI-448 pages, 12 fr.; franco, 13 fr. (Gabriel Beauchesne, libraire-éditeur, rue de Rennes, 117, Paris (6^me^).

Une biographie nouvelle de saint François-Xavier était indispensable. Le P. Brou vient de nous la donner, vivante, documentée, détaillée. L'auteur a reconstitué, avec grand soin, le milieu asiatique dans lequel il s'est exercé. Il a eu entre les mains, pour ce travail, outre les documents publiés depuis une quinzaine d'années, le procès de béatification encore inédit. Il lui a été possible ainsi de laisser parler directement les témoins de ces actions si souvent extraordinaires. Ce nouveau livre s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des missions, mais aux missionnaires par-dessus tout.

Saint Césaire, évêque d'Arles (470-543), par M. l'abbé Chaillan. Ouvrage précédé d'une lettre de S. G. Mgr Guillibert, évêque de Fréjus. 1 vol. in-12 de la collection « **Les Saints** ». Prix : **2 fr.** — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et C^ie^, 90, rue Bonaparte, Paris.

M. l'abbé Chaillan, lauréat de l'Académie des Inscriptions, qui nous a donné récemment une vie si remarquée du Bienheureux pape français Urbain V, donne aujourd'hui à la collection « *Les Saints* » la vie de saint Césaire, évêque d'Arles C'est encore un saint de cette Provence poétique et traditionnelle à laquelle l'auteur est attaché par les liens de son ministère. C'est dire qu'il a composé ce nouvel ouvrage avec autant de compétence que de zèle pieux.

Remarques pratiques sur la prononciation du latin, par Dom J. Jeannin. Une brochure de 16 pages : prix, 0 fr. 25 ; port, 0 fr. 05. Paris, 5, rue Bayard.

Chemin de fer d'Orléans

Au 1^er^ Juillet, la Compagnie d'Orléans apportera au Service des trains les importantes améliorations suivantes :

1° — En saison d'Été.

Un nouveau train rapide (toutes classes) qui sera mis en circulation du 1^er^ Juillet au 14 Octobre inclus, partira de Paris-Quai d'Orsay à 9 h. 00 et permettra de rejoindre à Angers le train Express arrivant à Quimper à 20 h. 22. Les voyageurs de 2^me^ et 3^me^ classes à destination de cette dernière ville pourront ainsi quitter Paris 1 h. 10 plus tard qu'actuellement et effectueront le trajet total de Paris à Quimper en moins de 11 h. 30.

Dans le sens contraire, un nouveau train Express d'Eté (toutes classes) partant de Lorient à 12 h. 30 fera suite au train Omnibus quittant Quimper à 10 h. 22 et permettra de rejoindre à Saint-Pierre-des-Corps le train Express arrivant à Paris-Quai d'Orsay à 22 h. 44. Les voyageurs de Quimper pour Paris disposeront ainsi, en 2^me^ et 3^me^ classes, d'une bonne relation de jour offrant sur celle actuelle par train Express quittant Quimper à 7 h. 38 une réduction de près de 3 h. 30 de la durée totale du trajet.

2° — En toute saison.

Un nouvel Express (toutes classes) partira de Quimper à 16 h. 42, après l'arrivée du train Omnibus partant de Landerneau à 14 h. 23, légèrement avancé, et permettra d'arriver à Saint-Pierre-des-Corps à 0 h. 25 (où il correspondra avec le train du Service direct Lyon-Vichy) et à Paris-Quai d'Orsay à 4 h. 24, réalisant un gain de plus de 2 h. 45 sur la durée totale du trajet Quimper-Paris par le train quittant actuellement Quimper à 1 h. 56 soir.

Comme conséquence, le train Omnibus partant de Quimper à 5 h. 1 soir *(heure actuelle)* quittera cette gare 34 minutes plus tard, à 17 h. 35 *(heure nouvelle)*, pour arriver à Lorient à 19 h. 02, à Auray à 20 h. 01, à Nantes à 23 h. 53.

Le train rapide partant de Quimper sur Paris à 20 h. 05 aura son point d'origine reporté à Landerneau, d'où il partira à 18 h. 00, après l'arrivée du train Etat quittant Brest à 17 h. 23. En outre, pendant la période du 15 Octobre au 30 Juin et à titre d'essai, le dit train rapide prendra à Quimper les voyageurs de 1^re^ classe sans bagages à destination de Lorient, Auray et Vannes.

Le train Express d'Eté venant de Nantes et arrivant à Quimper à 11 h. 5, qui n'était mis en circulation, jusqu'à présent, que du 1^er^ Juillet au 14 Octobre inclus, sera maintenu en toute saison. Il quittera Nantes à une heure moins matinale (6 h. 40 au lieu de 6 h. 15), desservira Questembert, où il relèvera la correspondance du train partant de Ploërmel à 7 h. 35, et recevra à Auray celle du train partant de Pontivy à 7 h. 58.

Comme conséquence, le train Omnibus partant de Quimper *(en saison d'hiver)* sur Landerneau à 10 h. 03 sera supprimé et remplacé par le train Express précité.

Le train Omnibus partant de Quimper *(en saison d'Eté)* sur Landerneau à 9 h. 00 sera rendu permanent, assurant la continuation du train rapide partant de Paris à 21 h. 10.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché s'est raffermi dans son ensemble. Notre 3 °/. termine à 93,15 coupon détaché. Bonne tenue des banques. — La Société Générale augmente son capital par l'émission de 200.000 actions de 500 fr. libérées de 250 fr. et offertes au prix effectif de 535 fr. à verser en souscrivant. Les anciens actionnaires ont un droit de préférence à raison de 4 anciens titres pour un nouveau. — La Banque Louis Dreyfus et C^ie^ émettra, le 4 Juillet prochain, 23.000 lettres de gages de la Caisse de Crédit Hypothécaire du Chili. Ces obligations, assimilées aux Fonds d'Etats, sont de 500 fr. chacune et rapportent 25 francs net par an. — Rappelons que le Crédit Français procède actuellement à l'émission d'une tranche d'obligations de 500 fr. 4 1/2 °/. net de la C^ie^ Nord-Est de l'Oural, pour un montant de 61 millions

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de francs. Ces obligations sont émises au prix de 404 fr. 50, jouissance du 1er Juillet 1912, et rapportent annuellement 22 fr. 50 d'intérêt. Elles sont garanties par le gouvernement impérial de Russie, tant pour l'intérêt 4 1/2 % que pour le remboursement au pair. — Parmi les valeurs cuprifères, dont le groupe attire actuellement l'attention, la nouvelle action Huelva Copper donne lieu à des demandes importantes et nombreuses. — L'Union Espagnole de Fabriques d'Engrais, de Produits Chimiques et de Superphosphates procède à l'émission de 15.000 obligations 5 % de 500 fr. au prix de 480 fr. Cette société a été constituée sous les auspices de la Société Générale de Mines d'Algérie-Tunisie, en vue de fournir à l'Espagne un minimun annuel de 150 000 tonnes d'engrais chimiques (Ce pays a dû en importer 237.000 tonnes en 1910 et 250.000 tonnes en 1911). Avec la seule production des usines déjà construites (92.000 tonnes) le bénéfice doit dépasser le double de la charge annuelle occasionnée par cet emprunt qui se trouve donc très bien gagé.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Soutanes — Douillettes — Pèlerines Lorraines — Barrettes — Chapeaux Parisiens depuis 4 fr. 95

MAISON DE CONFIANCE

Mlles NÉDÉLEC

12, rue Toul-al-Laër, 12

Entre le Grand-Séminaire et l'École Saint-Yves

QUIMPER

Faux-Cols — Rabats — Ceintures — Chemises — Flanelles — Mouchoirs

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures

12, rue de Douarnenez — QUIMPER.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HÉLOU NEVEU QUIMPER

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

— « *Fondée en 1858* » —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 5 Juillet 1912 N° 27.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nouveau deuil dans la Marine ; Retraite sacerdotale ; Denier du Culte ; Avis.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis de service anniversaire ; Attribution de biens volés aux fabriques ; L'Union Catholique diocésaine (suite) ; Ligue Patriotique des Françaises ; Kernilis ; Retraites de jeunes filles ; Nécrologie ; Histoire du Pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray.

IV. — Chronique générale : Rome ; Episcopat.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 7 Juillet. — 6me Dimanche après la Pentecôte. FÊTE DU TRÈS PRÉCIEUX SANG DE N. S. JÉSUS-CHRIST. Double de 2e classe. Rouge. A la messe, mémoires de Ste Pulchérie, Vierge *(au Propre diocésain)*, et du Dimanche.

Vêpres du T. Précieux Sang, avec mémoires du suivant, de Ste Pulchérie et du Dimanche.

Lundi, 8. — Ste Elisabeth, reine de Portugal, Veuve. Semi-double. Blanc.

Mardi, 9. — S. Goulven, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 10. — Les Sept Frères et leurs compagnons, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Jeudi, 11. — S. Thurien, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 12. — S. Jean Gualbert, Abbé. Double. Blanc.

Samedi, 13. — S. Anaclet, Evêque, Martyr. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 14. — 7e Dimanche après la Pentecôte. S. Bonaventure, Evêque, Docteur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouguin . . . . . **du 7 au 11 Juillet.**
Querrien . . . . . **du 12 au 17 —**

Archives diocésaines d Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nouveau deuil dans la Marine. — Nous apprenons avec une profonde tristesse le double accident survenu, le mercredi 26 Juin, sur le *Jules Michelet*, pendant les exercices de tir au canon. Encore six morts et vingt blessés ! Plusieurs de nos diocésains figurent parmi les victimes.

Nous présentons à leurs familles Nos religieuses condoléances, et Nous prenons part au deuil de la Marine dont chaque blessure retentit si douloureusement au cœur de la France.

Le clergé et les fidèles se souviendront, dans leurs prières, des officiers et marins qui viennent d'être si brusquement rappelés à Dieu, et des blessés courageux dont Nous souhaitons le prompt rétablissement.

Tous les enfants du pays qui servent sur terre ou sur mer savent qu'il faut voir d'un regard chrétien les obligations patriotiques, et en accepter les conséquences avec les sacrifices qu'elles comportent. Ils ne se décourageront pas.

Souvenons-nous tous que, dans l'ensemble de la vie nationale, d'où l'on a voulu proscrire la Religion, nos épreuves particulières entrent en ligne de compte pour l'expiation commune et pour la préparation d'un avenir meilleur.

Enfin, Nous tenons à le répéter encore, c'est le devoir des catholiques de revendiquer une fois de plus, à cette occasion, le rétablissement de l'aumônerie de Marine et de l'aumônerie militaire, dont la suppression se fait cruellement sentir, à l'heure où les combats incessants du Maroc et les catastrophes multipliées à bord de nos navires enlèvent à la France un si grand nombre de jeunes gens qui aiment du même cœur leur Dieu et leur pays.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

28 Juin 1912.

II. Retraite sacerdotale à la maison Saint-Joseph de Saint-Pol. — Cette année, comme les années précédentes, une retraite sacerdotale sera prêchée aux prêtres retirés dans Notre maison Saint-Joseph de Saint-Pol de Léon. Nous voulons que cette retraite soit exclusivement pour eux, et Nous n'autoriserons aucun autre prêtre à la suivre.

III. Denier du Culte. — Les feuilles de répartition du Denier du Culte ont été envoyées à MM. les Doyens. C'est donc à eux que MM. les Recteurs et Vicaires voudront bien adresser, le plus tôt possible, leurs remarques et observations.

Pour établir ce budget, Nous avons besoin de connaître le montant, au moins approximatif, des cotisations qui ne peuvent être immédiatement versées.

IV. Avis. — Nous rappelons à Messieurs les Curés qu'ils doivent expédier à l'Evêché, pour le 15 Juillet, au plus tard, les procès-verbaux de la visite canonique des paroisses.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR JUILLET 1912

La conversion de la Chine.

A l'heure actuelle, peu d'intentions réclament autant que celle-ci les prières de tous ceux pour lesquels notre devise *Adveniat regnum tuum* n'est pas une vaine formule. La Chine concentre, en ce moment, sur elle tous les regards. De ce revirement invraisemblable que sortira-t-il pour la foi catholique ? Le sang de tant de martyrs germera-t-il enfin en une moisson chrétienne ? Déjà, depuis vingt ans, le nombre des chrétiens a plus que *doublé*. Mais, que de conquêtes encore à réaliser ! Il y a, en Chine, 330 millions d'habitants. Or, les catholiques sont, sans compter les catéchumènes, 1.230.180. Ils sont évangélisés par 2.010 prêtres, 291 frères et 3.846 religieuses.

Que de travail fait ! Combien plus à faire ! Tout d'abord, prions. Puis, généreusement, dévouons-nous aux œuvres qui, chez nous, travaillent ou bien à l'assistance, ou bien au recrutement des missionnaires, comme la *Propagation de la foi* et les *Ecoles apostoliques*.

Résolution : J'offrirai prières et sacrifices, et serai généreux, dans la mesure de mes moyens, envers les œuvres apostoliques, pour obtenir le plus prompt retour de la Chine à la vraie foi, et je viendrai en aide à ses missionnaires.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — L'Union des Catholiques.**
II. — **L'intruotion chrétienne des enfants.**
III. — **Les vocations sacerdotales.**

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHEDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 7 Juillet*, offices aux heures habituelles. Messe de communion pour les hommes, à *7 heures*. Le soir, à *8 heures*, réunion de la confrérie du Rosaire et du Scapulaire ; chapelet, procession, bénédiction.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

— Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche 7 Juillet*, à *6 h. 1/2*, messe et communion générale des jeunes filles associées du Sacré-Cœur.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 7 Juillet*, réunion de la congrégation des Dames. A *7 h. 1/2* messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— **Kerfeunteun.** — Chapelle de la Mère-de-Dieu. — Dimanche 7 Juillet, grand Pardon.

Samedi, à *5 heures*, premières vêpres. — Confessions à la chapelle.

Dimanche, messes basses à *6 heures* et à *8 heures*. A *10 heures*, grand'messe chantée par M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de Saint-Corentin ; sermon par M. Lein, recteur d'Ergué-Gabéric.

A *3 heures*, vêpres, suivies de la procession. Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le jour du Pardon et pendant l'Octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires.

Chaque jour, pendant la semaine, messes à *6 heures* et à *7 heures*. Une dernière messe est dite à la fin des confessions.

Des prêtres sont à la disposition des fidèles pour entendre les confessions.

Avis de service anniversaire. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le chanoine Eveno sera chanté le 15 Juillet, à 10 h. 1/2, dans la chapelle du Séminaire d'Haïti, à Saint-Jacques, en Guiclan. Prière de prévenir M. l'Econome par une simple carte.

Attribution de biens volés aux Fabriques. — Par décrets du 21 Juin 1912, publiés le 27 au *Journal officiel*, sont attribués :

1° Au bureau de bienfaisance et à l'hospice de Landerneau les biens ayant appartenu à la fabrique de cette église, à l'exception d'une maison qui a fait retour à l'Etat ;

2° Au bureau de bienfaisance et à l'hospice de Pont-l'Abbé les biens ayant appartenu à la fabrique de cette église, à l'exception de ceux qui ont fait retour à l'Etat ;

3° A la commune de Plomodiern les biens de la mense curiale de cette église.

L'Union Catholique diocésaine.

Argol. — Le dimanche 23 Juin, après une conférence donnée, à l'issue des vêpres, par M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin, l'Union Catholique a été fondée dans la paroisse d'Argol.

La seconde réunion générale a été fixée au 15 Août prochain.

Saint-Thurien. — L'Union Catholique a été fondée, le dimanche 30 Juin, après une conférence des plus intéressantes de M. Simon, vicaire à Bannalec.

Plounéventer. — Le Comité paroissial est constitué avec M. Le Roux de Brézal comme président.

Saint-Ségal. — L'Union a formé un premier noyau d'hommes sûrs et dévoués, qui se groupent autour d'un Comité paroissial dont M. F. Nédélec est le président.

Quimper. — Samedi, 29 Juin, à 8 h. 1/2 du soir, salle Jeanne-d'Arc, M. du Rusquec, avocat, continuait, devant les membres de l'Union Catholique, sa conférence sur la *Franc-Maçonnerie*.

M. le Recteur de Saint-Mathieu récita la prière, rappela en quelques mots son pèlerinage à Rome et la bonne part qu'il y avait donnée à l'Union. Rien ne rentre plus dans les directions pontificales. Point de politique de partis, mais entente de tous les catholiques, quelles que soient leurs opinions sur la forme du gouvernement. Le Christ doit être leur capitaine et, s'il en est ainsi, ils seront les meilleurs serviteurs de la Patrie. « Quand Pie X nous dit : « Je vais bénir tous ceux que vous aurez dans le cœur », je pensais aux hommes de l'Union Catholique, et nul doute que cette bénédiction du Père commun ne soit un gage de progrès, de prospérité pour notre Association ».

M. le chanoine Corre donna immédiatement la parole à M. du Rusquec. « La Franc-Maçonnerie, annonça le conférencier, est antidémocratique, antipatriotique, anticléricale, c'est-à-dire contre le peuple, la Patrie et Dieu. » C'est une machine de guerre pour le bourgeois nanti, qui veut sa part, sa large part, autour de l'assiette au beurre, — se moque du petit peuple, des « gogos » — ne se préoccupe nullement de la France, et, comme le catholicisme condamne cet égoïsme féroce, le franc-macon n'aura pas de plus grand ennemi.

Dans un style incisif, mordant, d'une voix nette et claire, M. du Rusquec démontra ces vérités par trop ignorées, conta une foule d'anecdotes piquantes, et, pendant trois quarts d'heure, charma son auditoire. La péroraison fut un appel à l'union, au dévouement de tous, pour arracher la France à l'emprise maçonnique.

Pour que la soirée fût complète, M. le chanoine Bargilliat, en des projections coloriées et vraiment artistiques, fit défiler devant nous les plus beaux sites des environs de Quimper, des scènes rustiques, des types du pays breton-bretonnant. On aurait dit des tableaux de maître...

A 10 h. 1/4, M. le Recteur remerciait M. du Rusquec et M. Bargilliat, et terminait la séance par la prière.

Nous donnerons dans notre prochain numéro les compte rendus de l'Union Catholique à Pleyber-Christ et à Plougasnou.

Ligue patriotique des Françaises. — I. Ergué-Gabéric. — Depuis sa fondation, la Ligue compte à Ergué un groupe très zélé, mais peu nombreux ; grâce à la réunion de dimanche dernier, il va s'accroître dans une proportion très importante, car quatorze nouvelles Dizainières ont pris des listes pour conquérir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de nouvelles adhésions. Mme Le Paul, du comité de Quimper, a fait une conférence où elle a su préciser *pourquoi* la Ligue a été fondée, *le but* qu'elle se propose, ce qu'elle *demande* à ses adhérentes pour travailler constamment, par un apostolat personnel, à *la rechristianisation* de *la France recommandée par notre Vénéré Pontife Pie X*. Une des Dizainières de la première heure a remercié la conférencière, par quelques mots très vibrants, et en engageant les Ligueuses d'Ergué à être « à genoux pour prier le Christ, debout pour le défendre ». M. le Recteur, qui présidait, a ensuite engagé ses paroissiennes à répondre à l'appel du Comité et à s'inscrire nombreuses dans une Œuvre si nécessaire à l'heure actuelle.

II. Elliant. — Après les vêpres, Mme Le Paul redit à Elliant ce que la Ligue demande aux femmes, aux jeunes filles chrétiennes et leur recommande en particulier l'œuvre des catéchismes, pour laquelle elles se sont organisées depuis quelques mois. M. le Curé-doyen, qui préside, a la bonté de confirmer les paroles de la conférencière. Il accède au désir exprimé par la présidente de Quimper et veut bien donner un de ses vicaires comme aumônier de la Ligue, pour en diriger l'action et présider les *réunions mensuelles* de Dizainières, condition nécessaire de la vie de l'Œuvre dans une paroisse.

KERNILIS

La Mission *(6-23 Juin 1912)*.

La dernière Mission avait eu lieu en 1899. Avant de se retirer du ministère, l'ancien recteur, M. l'abbé Picard, songeait à procurer, de nouveau, à Kernilis ce bienfait insigne et à faire, comme souvenir de Mission, l'acquisition d'une nouvelle cloche. L'état précaire de sa santé l'a obligé à laisser à son successeur la réalisation de ses pieux desseins.

A peine installé, le nouveau recteur, le bon et dévoué M. Le Guen, se met à l'œuvre. La Mission est fixée au mois de Juin 1912, la cloche est commandée. Pendant plusieurs mois, sous la direction de leur pasteur, les paroissiens de Kernilis s'exercent, le dimanche, au chant des cantiques ; par ses soins, de nombreuses et ferventes prières montent, pour le succès de la Mission, vers la bonne sainte Anne, la glorieuse patronne de la paroisse. A mesure que l'époque bénie approche, dans les champs on hâte les travaux, car il faut être libre pour la Mission ; l'église, déjà si belle par elle-même, se pare bientôt de nombreux étendards et de superbes guirlandes, que des mains habiles disposent avec une grâce et un ordre parfaits.

Les exercices de la Mission s'ouvrent le jeudi matin, 6 Juin. Comme toujours, on commence par les préférés du divin Maître, par les enfants. Pendant trois jours pleins ils viennent, au nombre de 150, tous dociles malgré leur jeune âge (quelques-uns ont à

peine 7 ans), tous joyeux malgré le mauvais temps, ils viennent écouter la parole de Dieu, qui leur est distribuée par les trois missionnaires déjà arrivés, MM. les abbés Bourdoulous, Person, Le Jollec. Le dimanche matin, ils s'approchent avec beaucoup de piété du Dieu de l'Eucharistie. Le soir, les enfants de la 1re communion solennelle renouvellent les promesses de leur baptême et se consacrent à la Très Sainte Vierge ; puis, heureux et fiers d'avoir été les premiers évangélisés, tous les petits retraitants promettent d'être, par leurs prières, les auxiliaires des missionnaires pendant la durée de la Mission.

†

Ce même dimanche 9 Juin, avait lieu l'ouverture de la Mission pour les grandes personnes. M. l'abbé L'Hévéder, qui doit en présider les exercices pendant les quinze jours, trouve, dès sa première allocution, l'entrée de tous les cœurs. Inutile de parler ici des divers exercices d'une journée de Mission : à Kernilis, on a suivi l'ordre traditionnel. Inutile aussi de parler des missionnaires : M. L'Hévéder parlait tous les jours de 10 h. 3/4 à 11 h. 1/2 ; M. Bourdoulous, outre l'examen de conscience qu'il faisait chaque matin, expliquait les tableaux dans l'après-midi ; MM. Person et Le Jollec s'étaient partagé les sermons sur les grandes vérités. Inutile enfin de dire que la Mission a été bien suivie par les paroissiens de Kernilis : en douter, ce serait faire injure à leur esprit de foi, à leur attachement à Dieu et à la bonne sainte Anne.

On a compté, pour la 1re semaine, 350 communions, et pour la 2e, 380. Ces chiffres disent assez que la Mission a été suivie par de nombreux étrangers : Kernilis ne compte que 840 habitants. Saint-Frégant, Plouvien et surtout Plouguerneau étaient largement représentés.

Les missionnaires n'ont eu qu'à louer la ponctualité, l'assiduité, le saint empressement de tous à venir écouter la parole de Dieu, la piété et le recueillement avec lesquels se sont faits les exercices. Aussi l'œuvre de Dieu s'est faite dans les âmes, et on pouvait s'en rendre compte en voyant si épanouis ces visages, à qui le rude labeur de chaque jour imprime, d'ordinaire, un cachet de gravité.

Le dévouement infatigable et l'habile direction de M. Bellec, vicaire à Plouvien, pour la 1re semaine, de M. Le Bras, vicaire à Kerlouan, pour la 2e semaine, ont fait, à Kernilis, du chant des cantiques ce qu'il doit être dans toute Mission : un élément de vie et d'entrain en même temps que la meilleure des prières. On s'est attaché avant tout aux cantiques traditionnels, sans omettre toutefois les cantiques spéciaux composés en l'honneur des saints de la paroisse par l'un des missionnaires. L'un de ces cantiques, en l'honneur de sainte Anne, a été chanté sur un air nouveau, emprunté au diocèse de Vannes : le succès a été tel que, d'ores et déjà, et pour longtemps, ce cantique (paroles et ton) est le *Cantic Santez Anna Kernilis*.

Les enfants en âge de communier, les grandes personnes avaient

Archives diocésaines de Quimper et Léon

eu leur Mission ; les défunts n'avaient pas été oubliés. Seuls les tout petits enfants n'avaient pas eu « *leur part* ». Ils furent convoqués le samedi soir, 15 Juin : l'un des missionnaires leur fit un catéchisme ; puis eut lieu une procession où chacun chanta à sa façon les louanges de Dieu ; enfin, pour terminer, la bénédiction solennelle des enfants, suivie du salut du Saint-Sacrement.

†

Les solennités de la Fête-Dieu et de la fête du Sacré-Cœur tombaient pendant la Mission. Elles furent célébrées à Kernilis, non seulement avec la piété qui convient à une paroisse chrétienne, mais avec une splendeur digne de nos villes les plus pieuses : aux offices, diacre et sous-diacre ; sur le parcours de la procession, toutes les maisons superbement décorées ; groupe d'enfants jetant des fleurs devant le Saint-Sacrement ; reposoirs de toute beauté, dont l'érection avait suscité une sainte rivalité de zèle et d'industrie entre les paroissiens et leur jeune et sympathique vicaire.

Nous voici au dimanche 23 Juin : c'est le jour de clôture de la Mission. A la grand'messe, devant un magnifique auditoire, l'un des missionnaires parle du bonheur du ciel à ces âmes si bien disposées pour goûter un tel sujet...

Mais voici l'heure des vêpres ; on y est accouru plus nombreux encore qu'à la grand'messe, non seulement de Kernilis, mais encore de toutes les paroisses voisines : c'est que les vêpres doivent être précédées de la bénédiction de la nouvelle cloche, cérémonie si populaire dans les milieux chrétiens. La nouvelle cloche est là, suspendue à l'extérieur de l'église, près de la porte du fond : on admire sa masse, son éclat ; on peut savoir sa provenance : *M. Chambon, fondeur, La Chalette (Loiret)* ; le nom qu'elle doit porter : *Joanna Maria* ; les noms de ses parrain et marraine : *Jean-Marie Roudaut, Anne-Marie Squiban* ; les noms du recteur et du maire (à Kernilis, malgré la suppression du Concordat, il y a union entre les deux pouvoirs civil et religieux).

A 3 heures, le clergé sort de l'église : le célébrant est M. l'abbé Gloanec, ancien principal de Lesneven, que M. le Recteur, par une délicatesse facile à comprendre, a fait déléguer par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque, pour bénir la cloche. Les cérémonies se déroulent sous les yeux émus de cette foule compacte ; l'un des missionnaires va tout à l'heure, en quelques mots, en expliquer le symbolisme touchant. La bénédiction terminée, la cloche est aussitôt hissée dans le clocher. Pendant qu'elle monte lentement, majestueusement, plusieurs centaines de voix entonnent, sur le ton de : *Peger kaer ez eo mam Jezuz*, le cantique composé pour la circonstance par l'un des dévoués missionnaires :

Pegen dous eo al levenez
Skignet birio dre ar barrez
Gant badiziant ar c'hloc'h nevez !

Après vêpres, a lieu une dernière procession, où nous voyons défiler tout ce que l'église possède de croix, de bannières, de statues, de reliques, où nous admirons surtout la magnifique croix d'or, où nous entendons les plus beaux cantiques chantés avec un enthousiasme sans pareil.

A peine la procession est-elle de retour à l'église, que le président de la Mission monte une dernière fois en chaire. S'inspirant des paroles du Psalmiste : *Quam bonus Israël Deus*, il célèbre, dans une chaude envolée, la bonté de Dieu pour les paroissiens de Kernilis, qu'il a comblés de ses faveurs pendant la Mission, et termine en les adjurant de rester, à la vie à la mort, fidèles à ce Dieu de bonté.

Le lendemain matin, au départ des missionnaires, la nouvelle cloche de Kernilis, installée à côté de ses deux aînées, unissait sa voix aux leurs dans un joyeux carillon. Que chantaient-elles ? Sans doute, comme l'ange de la Nativité : *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus bonæ voluntatis...* Oui, gloire et reconnaissance à Dieu, gloire et reconnaissance à sainte Anne, amour et reconnaissance à notre bon Recteur et à nos dévoués missionnaires pour la grande faveur de la Mission... Paix et bénédiction divine sur tous ceux qui en ont profité : que Dieu bénisse leurs biens, leurs corps, leurs âmes ! *Amen.*

X...

Retraites de jeunes filles. — LESNEVEN. — 1re retraite (anciennes élèves), *du 17 au 22 Juin*. 12 paroisses ; 40 retraitantes : Lesneven, 22 ; Ploudaniel, 3 ; Plouescat, 3 ; Lanhouarneau, 2 ; Morlaix, 2 ; Plounéour-Trez, 2 ; Le Folgoët, 1 ; Douarnenez, 1 ; Plouguerneau, 1 ; Lambézellec, 1 ; Saint-Marc, 1 ; Plouider, 1.

— 2e retraite, *du 24 au 29 Juin*. 26 paroisses, 42 retraitantes : Landerneau 6 ; Cléder, 3 ; Plabennec, 3 ; Brest, 2 ; Fouesnant, 2 ; La Martyre, 2 ; Pencran, 2 ; Ploujean, 2 ; Riec-sur-Bélon, 2 ; Ploudaniel, 2 ; Saint-Brieuc, 1 ; Daoulas, 1 ; Guipavas, 1 ; Lannilis, 1 ; Loc-Maria, 1 ; Morlaix, 1 ; Landivisiau, 1 ; Lanvéoc, 1 ; Lanarvily, 1 ; Laval, 1 ; Béthune, 1 ; Plouédern, 1 ; Plouigneau, 1 ; Plougasnou, 1 ; Quimper, 1 ; Saint-Thégonnec, 1.

II. QUIMPERLÉ. — On nous écrit :

« De nouveau, cette année, 35 jeunes filles de la Ligue patriotique des Françaises ont répondu à l'appel du Comité. Elles sont venues chercher dans la retraite lumière et force pour raviver, avec un élan nouveau de foi et de piété, le zèle apostolique. Des résolutions sérieuses ont été prises de se donner, de plus en plus, aux œuvres dans les paroisses et de rester en tout les auxiliaires zélées et dévouées de leurs Pasteurs. »

Nécrologie. — M. le chanoine Jean-Pierre Le Borgne, ancien recteur de Guiscriff, vient de mourir dans cette paroisse, à l'âge de 85 ans. Il était bien connu dans notre diocèse, auquel il appartint même quelque peu. Les amis nombreux qu'il y compte encore

Archives diocésaines de Quimper et Léon

voudront bien avoir un souvenir pour lui devant Dieu, et liront avec intérêt les lignes suivantes extraites de l'article nécrologique publié par la *Semaine religieuse* de Vannes.

Né en 1827, M. Le Borgne, après avoir prêté son premier ministère pendant quelques mois au bon recteur de Locunolé, M. Picarda, fut nommé (le 9 Octobre 1854) vicaire en sa propre paroisse de Guiscriff. Et, dès le commencement, il y fut prophète. Vicaire complaisant et actif, presque toujours à cheval par monts et par vaux dans cette paroisse immense, il donnait tout son temps et tout son cœur à ses malades, à ses infirmes, à ses vieillards. Quand il rentrait, c'était la joie qui s'éveillait au presbytère. C'était un plaisir de l'entendre ; chaque pas de son cheval, chaque arrêt, chaque rencontre, prenait vie dans ses récits pleins d'humour. Ah ! certes, il n'épargnait pas sa peine ; mais la fatigue ou les ennuis d'un ministère si laborieux ne lui enlevaient rien de son heureux caractère. Tout le pays de Cornouailles le connaissait et l'aimait ; on recherchait sa visite et son entrain.

Il ne devait pas, il n'aurait pas pu quitter Guiscriff. Pour ses étrennes, en 1867, il recevait pourtant sa nomination de recteur à Roudouallec. C'était si près de Guiscriff ! Il y resta six années, toujours le même, toujours bon, toujours zélé, toujours de bon conseil. En 1873, lorsque M. Paulay fut nommé curé de Saint-Patern, Mgr Bécel, qui aimait beaucoup M. Le Borgne, crut lui faire plaisir en le ramenant à Guiscriff. Il devait y terminer sa vie, après y avoir passé d'heureux jours. Il eût fallu bien mauvais caractère, ou l'esprit bien faux, pour lui causer quelque difficulté. S'il en rencontra, il ne s'en plaignit jamais tout haut.

Son plus grand bonheur, je crois, était d'exercer l'hospitalité. Il recevait simplement, cordialement, à l'antique, et on sentait à son accueil qu'on lui faisait plaisir. Aussi les réunions à son presbytère étaient-elles toujours nombreuses, a écrit dans le *Morbihannais* un de ses plus fidèles enfants. Il aimait à se voir entouré des prêtres sortis de Guiscriff, qu'il avait presque tous élevés. C'était sa couronne, et je sais qu'il en était fier. Quant à sa paroisse, elle était, à ses yeux, la meilleure de toutes. N'avait-il pas baptisé, confessé, communié, marié les trois quarts de ses paroissiens ? Et s'ils étaient tous ses enfants, il était surtout leur père.....

C'était un patriarche qui se plaisait aux anecdotes du vieux temps, quitte à retenir ses hôtes au delà de l'heure du train. Elles étaient si intéressantes qu'on ne songeait pas à regarder sa montre. Dès qu'il était seul, il priait à longueur de journée, disait-il.

Quand Dieu le rappela, il était prêt et s'en alla vers le ciel tout droit. Toute la paroisse prouva son attachement à ce bon et saint prêtre, pour ses obsèques que présida son plus cher ami, M. le chanoine Robin, curé-doyen du Faouët, entouré d'un nombreux cortège de prêtres. M. Jean-Pierre Le Borgne laisse à tous le meilleur souvenir. A Dieu de le récompenser du bien qu'il a fait pendant 65 ans sur la terre.

Histoire du Pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray.

M. le chanoine Buléon, curé de la Cathédrale de Vannes, et M. le chanoine Le Garrec, recteur de Caudan, ayant offert à l'Evêque de Quimper un exemplaire de leur nouvelle Histoire du Pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, Monseigneur Duparc leur a adressé la lettre suivante :

Chatelguyon, 21 Juin 1912.

MES CHERS AMIS,

Je viens enfin de vous lire ; et, pendant que je lisais, tous les souvenirs de Sainte-Anne ont revécu en moi, éveillant avec eux les espérances que voudraient vainement éteindre ceux qui prétendent transformer en « désert » cette *terre sainte* que la Religion seule a pu rendre vivante et qu'elle ne laissera pas mourir.

Je l'avoue, j'étais loin de me douter que, après l'intéressant récit de mon ancien maître, Max Nicol, vous pourriez nous apprendre encore tant de détails précis, sur le Voyant, la Statue, la Relique, la Chapelle, le Pèlerinage et nous ouvrir des vues neuves et si larges sur le sens providentiel du culte de la « Bonne Mère » des Bretons à Kéranna et dans toute la Bretagne.

Les familiers de la Sainte et de sa Basilique jouiront de voir établir une fois de plus par vous, et plus solidement que jamais, avec toute l'exactitude de l'histoire et tout l'intérêt d'un roman, les fondements de leur pieuse croyance.

Si cette croyance ne reposait que sur une simple tradition, notre foi n'en serait pas ébranlée. La tradition d'un peuple et les témoignages qu'il en donne à travers les siècles, dans ses monuments, sa poésie, sa vie nationale, sont des *réalités*, dont la critique la plus sévère est obligée de tenir compte, si elle est impartiale et droite.

Mais ce n'est pas pour nous une faible consolation de constater que votre discussion, menée d'une façon si minutieuse et si alerte, donne à notre culte une base historique, aussi forte, aussi inattaquable que celle même du grand pèlerinage de Lourdes.

Je suis sûr que les pèlerins des villes et des campagnes y trouveront un nouvel aliment à leur foi ; et je suis convaincu que les pèlerins en automobile, eux-mêmes, après avoir lu ce livre avec l'attention qu'il mérite, ne voudront plus traverser en coup de vent le célèbre village, et ne se contenteront pas seulement d'admirer l'église, « grande comme une cathédrale », que vous leur décrivez en termes si choisis ; ils s'y arrêteront pour prier, comme en un des sanctuaires les plus vénérables du monde.

Votre raccourci d'histoire locale leur montrera, bien vivante, l'*action* de sainte Anne sur cette foi bretonne, que la Révolution ne tue pas, que la paix n'endort pas, et qui, après

Archives diocésaines de Quimper et Léon

avoir donné à la première chouannerie ses meilleurs soldats contre les Jacobins qui fermèrent la chapelle, demeure encore aujourd'hui assez redoutable aux yeux des persécuteurs, pour les contraindre à maintenir toujours ouverte la Basilique de nos pèlerinages, de nos actions de grâces, et de nos peines de famille comme de nos épreuves nationales.

Cette *action* de sainte Anne se prolongera-t-elle dans les siècles à venir ? « A la volonté de Dieu, » disait Nicolazic mourant. Or, la volonté de Dieu, sainte Anne elle-même l'avait formulée à son « serviteur », dans la nuit du 25 Juillet 1624 : « Dieu veut que je sois honorée ici ». Tout notre avenir est dans cette parole. La volonté de Dieu ne changerait que si notre fidélité cessait de lui correspondre. Entre l'une et l'autre, un lien, que je veux croire indissoluble, est établi par Celle qui a donné au monde l'Immaculée Conception, et qui a reçu, sur notre Bretagne, avec un droit de propriété certain, un devoir formel de patronage à remplir.

Vos trois statues de la Sainte, — celle d'avant la Révolution, celle du XIXe siècle, et celle que vous êtes tentés de souhaiter pour achever le triptyque, — ne résument-elles pas ces vues d'histoire passée ou future ?

La première, celle qui fut découverte, la nuit du 7 Mars, refaite par un habile ouvrier dans le même bois si longtemps enfoui en terre, chapée de brocard, ornée de pierreries, et « *qui n'avait pas la Vierge à ses côtés* », c'était la statue familière et *sans couronne* de la « Bonne Maîtresse », épanchant sur le pays les richesses surnaturelles dont elle avait dit elle-même : « Tous les trésors du Ciel sont en mes mains ».

La deuxième est la statue de « *la Mère avec sa Fille* » ; et, depuis 1868, envers et contre tous les usages précédents, elle est *couronnée*. Belle couronne, car elle est la promesse de l'avenir autant que la récompense du passé. C'est la couronne de l'Educatrice, qui a fait rayonner son influence, non seulement sur le Petit Séminaire établi dans son village, mais sur toutes les maisons d'enseignement qui forment une floraison nouvelle dans toute la Bretagne. C'est aussi la couronne de la Mère de la Patrie, fidèle gardienne de la doctrine et des mœurs, qui a sauvé et qui sauvera le Peuple breton, en formant la jeunesse et l'âge mûr à la vigueur du caractère dans la fermeté de la foi.

Vous proposez un troisième type de statue, qui serait la statue de l'*Apparition*, « telle que Nicolazic l'a vue, debout sur un nuage, un cierge à la main », toute blanche, auprès de la fontaine. Cette statue aurait bien sa raison d'être, à cet endroit précis : ce serait un document d'histoire.

Elle aurait en outre un sens profond. Dans la nuit, qui ne finira qu'avec le monde : l'illuminatrice et la conductrice de notre Bretagne, c'est sainte Anne. L'idée est donc bonne. Mais elle paraît bien difficile à exprimer. — En tout cas, dans

nos esprits, cette image apparaîtra souvent, grâce à la description que vous en avez donnée. Puissent les catholiques de Bretagne marcher toujours à la lumière de sainte Anne !

Vous vous demandez si notre dévotion est un héritage des missionnaires gallo-romains, ou un fruit de l'émigration des moines bretons. Il est sûr, du moins, qu'elle se confond avec nos origines religieuses. Le pèlerinage de la Palue en est le témoin fidèle comme les ruines de l'humble chapelle du Bocenno. Elle se perpétuera, nous l'espérons, jusqu'à notre plus lointain avenir. Vous, vous êtes faits les apôtres de ce culte, en nous racontant son histoire au pays de Vannes et au delà. Sainte Anne et la Bretagne vous en demeureront reconnaissantes.

Veuillez agréer, mes chers amis, avec mes félicitations affectueuses, l'assurance de mon religieux dévouement en N. S. J.-C.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Au Vatican.** — Cette année, les visiteurs étrangers sont plus nombreux que d'habitude pendant la saison d'été, et les réceptions se continuent au Vatican.

Le 28 Juin, après de nombreuses audiences privées, le Pape a reçu, dans la salle du Consistoire, 200 pèlerins espagnols venus de Majorque, parmi lesquels 25 séminaristes formant la schola du Séminaire, qui exécutèrent les chants grégoriens.

Le soir, à 8 heures, quand la foule eut quitté Saint-Pierre, le Pape est descendu dans la basilique, accompagné seulement des prélats et officiers de la famille pontificale. Il pria longtemps, profondément recueilli, devant le tombeau de l'Apôtre.

Le Souverain Pontife a envoyé une Encyclique aux évêques de l'Amérique latine, leur recommandant chaudement les Indiens, dont la condition est si misérable. Le Souverain Pontife leur recommande aussi d'appuyer les efforts des gouvernements dans ce but.

Episcopat. — L'évêché de la Guadeloupe était vacant depuis la mort de Mgr Canappe (1901-1907). Le Souverain Pontife vient de nommer évêque de ce diocèse le R. P. Pierre-Louis Genoud, de la Congrégation du Saint-Esprit, maitre des novices du Séminaire des Missions de la Congrégation du Scolasticat, à Chevilly.

Mgr Genoud a été sacré à Paris, dans l'église de Notre-Dame des Victoires, le 2 Juillet, par Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Paris.

La nomination de Mgr Genoud après celle de Mgr Malleret à la Martinique, également Père du Saint-Esprit, est une conséquence

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de l'application de la loi de Séparation aux colonies concordataires. Tous ces pays (la Martinique, la Guadeloupe, la Réunion, les Iles de Saint-Pierre et Miquelon et la Guyane Française) ont été remis à la Propagande, c'est-à-dire sont devenus pays de missions et la Propagande, à son tour, les a confiés à la Congrégation du Saint-Esprit qui devra y assurer le service religieux par les chefs ecclésiastiques, par ses propres missionnaires et par le clergé colonial qu'elle formera dans son Séminaire des Colonies.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE THOMISTE

Sommaire du numéro de Mai-Juin 1912.

L'idée de Dieu et la psychologie du subconscient, R. P. MONTAGNE, O. P. — Brève notice sur le « De Ente et essentia » de saint Thomas, E. BRUNETEAU. — Le principe vital et la philosophie traditionnelle, R. P. MÉLIZAN, O. P.

Notes et études critiques : La « Théologie morale » de saint Liguori, R. P. CAZES, O. P. — Les « Quodlibeta » de saint Thomas d'Aquin, R. P. PAUMMER, O. P.

Chroniques : Chronique de théologie morale spéculative, RR. PP. PÈGUES et SCHULTER, O. P. — Chronique de théologie morale pratique, T. RICHARD. — Chronique d'apologétique, RR. PP. GARRIGOU-LAGRANGE, LASCABETTES et CATHALA, O. P. — Chronique d'histoire de la philosophie, R. P. MONTAGNE, O. P.

Revue analytique des Revues.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché a montré cette semaine plus de résistance. Notre 3 %, termine à 92 70. Les banques sont activement traitées. — La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie procède au placement d'actions de la Banque de Commerce de Sibérie. Cette société, qui a 29 succursales en Russie, a donné un dividende fixe de 16 % de 1898 à 1909. En 1910 et 1911, malgré d'importantes augmentations de capital, les bénéfices ont permis de répartir 15 % ou 37 roubles 50 par action Les titres sont offerts à 1 640 fr. et, sur la base des derniers dividendes, le taux de rendement dépasse 6 %. — On enregistre un bon courant de demandes sur les obligations en cours d'émission de l'Union Espagnole de Fabriques d Engrais et Superphosphates (86, rue St.-Lazare, Paris). On annonce que la troisième usine, celle de Séville, vient d'être terminée ; la production se trouve ainsi portée actuellement à 92.000 tonnes par an, l'Espagne a consommé en 1912 : 250.000 tonnes. — On annonce l'introduction sur le marché des actions de la Cie Générale Française du Maroc. Cette société a pris la suite d'un syndicat de capitalistes lyonnais qui s'est assuré dans les trois dernières années d'importants territoires propres à la culture dans la région algéro-marocaine, comprise entre le fleuve Moulouya et le département d'Oran. — Fermeté de la Franco Wyoming ordinaire à 56 fr. et de la privilégiée à 112. — On introduira prochainement à la Cote Officielle au Marché en Banque au Comptant, 12.000 obligations de 500 fr. 4 1/2 % net d'impôts actuels, de la Société Hydro Electrique des Basses-Pyrénées. Cette entreprise, au capital de 4 000.000 de francs, a pour objet la distribution de la force et de la lumière électriques, obtenues par l'aménagement des chutes dont elle est concessionnaire sur la Rive et ses affluents, dans un réseau comprenant déjà 23 communes du département des Basses-Pyrénées ainsi que dans la ville de Bayonne et son faubourg Le Boucau.

HELOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Maison fondée en 1840



La plus importante de la région

ÉLY-LABASTIRE

BREST — 53, rue de la Rampe — BREST

Plus de 120 mobiliers en Magasins

TOUS LES STYLES — TOUS LES PRIX

MAGASIN SPÉCIAL POUR CHASUBLERIE

Orfèvrerie & Bronzes d'Église

Chemins de Croix. — Statues toutes dimensions.

Mon Voyageur *visite régulièrement la région, il est porteur d'un grand choix de Chasubles, Chapes, Aubes, Ceintures, Calices, Ciboires, etc., qu'il peut laisser sur place.*

Sur demande il se rend chez le client pour soumettre choix ou devis.

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

— « *Fondée en 1858* » —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Soutanes
Douillettes
Pèlerines Lorraines
Barrettes
Chapeaux Parisiens
depuis 4 fr. 95

MAISON DE CONFIANCE

Mlles NÉDÉLEC

12, rue Toul-al-Loër, 12

Entre le Grand-Séminaire et l'École Saint-Yves

QUIMPER

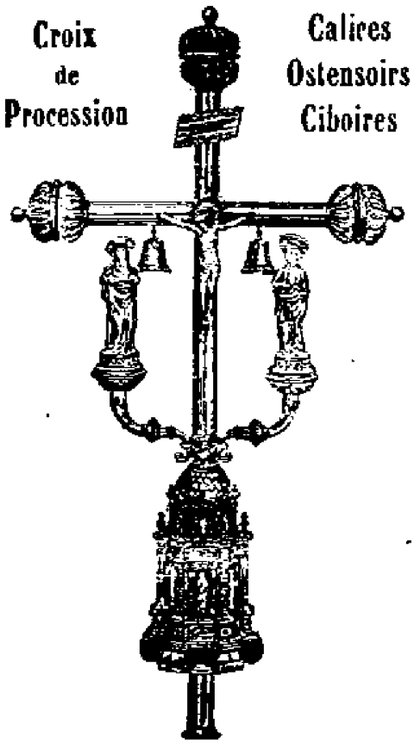
Faux-Cols
Rabats
Ceintures
Chemises
Flanelles
Mouchoirs

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession
Calices
Ostensoirs
Ciboires



Droit de reproduction réservé.

Chasublerie
Bannières



Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

Maison BOSSARD-BONNEL, de Rennes,
Harm. Alexandre, Christophe, Richard, Rodolphe, etc....
Harm. Américaines Vente, échange, location Instrums et musiques pr patronages.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

27e Année. Vendredi 12 Juillet 1912. N° 28.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Le Petit Séminaire de Pont-Croix.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; L'Union Catholique diocésaine (suite) ; Guilvinec ; Morlaix ; Douarnenez ; Succès scolaires ; Douarnenez ; R. P. scolaire communale ; Plogoff ; Le Havre ; Dans la Presse religieuse ; Lorient ; Le théâtre populaire de Sainte-Anne ; Le Congrès Marial Breton de Guingamp.

III. — Chronique générale : Fête nationale de Jeanne d'Arc ; L'archevêque de Sens et le drapeau pontifical ; Deux vilains sires.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 14 Juillet. — 7me Dimanche après la Pentecôte. S. Bonaventure, Evêque et Docteur. Double. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la fête, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 15. — S. Henri, Empereur, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 16. — Notre-Dame du Mont-Carmel. Double majeur. Blanc.

Mercredi, 17. — S. Alexis, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 18. — S. Camille de Lellis, Confesseur. Double. Blanc.

Vendredi, 19. — S. Vincent de Paul, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 20. — S. Jérôme Emilien, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 21. — 8e Dimanche après la Pentecôte. S. Thénénan, Evêque.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Querrien	du 12 au 17 Juillet.
Tréméoc.	du 18 au 20 —
Saint-Ségal	du 21 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Le Petit Séminaire de Pont-Croix. — Une nouvelle spoliation va être consommée.

Depuis sept ans déjà, le Petit Séminaire de Pont-Croix a été enlevé au Diocèse, qui l'avait reçu des mains de M. Le Coz et reconstruit de ses propres deniers.

Depuis cinq ans, un jour d'hiver, ses légitimes occupants en avaient été chassés par la gendarmerie : la prière et l'étude y cessèrent alors, et la ruine commença son œuvre de destruction, tandis que les maîtres en deuil cherchaient à leur zèle un abri plus sûr, et que le vénéré supérieur, frappé au cœur, se préparait à mourir.

Depuis deux ans, ce *bien d'église*, doublement protégé par le droit naturel et par le droit ecclésiastique, avait été offert par l'Etat au Conseil général, dont la majorité n'avait pas su s'honorer en répudiant un don sacrilège.

Aujourd'hui, dans la propriété en désordre, à peu de distance de la maison dévastée, des travaux commencent dans le jardin qui longe la route de Douarnenez. Les gendarmes vont revenir, dit-on. C'est pour eux que se prépare la maison neuve. Le droit de propriété sera bien gardé.

Peut-être leurs clients habituels auront-ils quelque peine à comprendre que l'Etat condamne en eux ce qu'il pratique lui-même avec une si étrange désinvolture.

Pour Notre part, Nous ne pouvons laisser s'accomplir sans protestation cet acte et ceux qui vont suivre.

Notre droit, le droit de l'Eglise, le droit des catholiques, sur l'immeuble et ses dépendances, est certain. Il est appuyé sur des titres authentiques. Il est garanti par toutes les autorisations des pouvoirs publics. Il est consacré par le caractère religieux de l'édifice et des services qui y étaient établis. Ce bien qu'on nous prend est un bien sacré. Au nom du diocèse de Quimper et de Léon, Nous déclarons maintenir sur lui tous Nos droits, et Nous rappelons que l'obligation de restituer demeurera entière pour tous ceux qui détiendront injustement tout ou partie de la propriété mise en vente, que cette obligation pèsera sur les héritiers et sur les acheteurs de seconde main comme sur les premiers acheteurs et que, en outre, ils sont tous atteints par l'excommunication.

La présente note sera lue en chaire dans toutes les églises paroissiales du diocèse.

Quimper, le 8 Juillet 1912.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 14 Juillet*, offices aux heures habituelles. A *6 h. 3/4*, à la chapelle neuve, réunion de la Congrégation des Demoiselles, messe, instruction, bénédiction.

Le soir, à la Cathédrale, à *8 heures*, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

Récollection sacerdotale. — PONT-L'ABBÉ. — Le mercredi 17 courant, les prêtres du canton se grouperont au presbytère de Pont-l'Abbé, pour les exercices de la Récollection mensuelle, sous la direction de M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des œuvres.

L'Union Catholique diocésaine.

SAINT-NIC. — Le 7 Avril, jour de Pâques, l'Union catholique a été fondée dans la paroisse de Saint-Nic : le Comité paroissial comprend 8 membres ; dans la première réunion, tenue au presbytère, on a traité la question de la presse et on a constaté avec plaisir que les bons journaux seuls sont lus à Saint-Nic.

PLOUGASNOU. — Le dimanche 16 Juin, 165 hommes de la paroisse de Plougasnou, répondant à l'appel de leur zélé pasteur, étaient venus écouter une conférence de M. Madec, directeur de *la Quinzaine ouvrière*.

La conférence fut très applaudie, 123 hommes se firent aussitôt inscrire comme membres de l'Union Catholique et chacun se retira chez soi souhaitant de pouvoir écouter sans tarder M. Madec ou un autre conférencier qui les persuade du bien qu'il y a à faire et les conduire avec leur clergé à la lutte sur le terrain religieux en dehors de la politique.

TELGRUC. — Le dimanche 23 Juin, s'est tenue, dans la cour du presbytère, à Telgruc, une réunion en vue d'établir l'Union Catholique dans la paroisse.

Deux cents hommes étaient venus écouter la chaude parole de M. l'abbé L'Haridon, vicaire à Saint-Martin de Brest.

A l'issue de la conférence, M. le Recteur prit la parole pour remercier l'orateur et désigner les membres du bureau et du Comité, pris dans les différentes sections de la paroisse.

Une cinquantaine d'adhésions furent recueillies immédiatement.

PLOARÉ. — Le dimanche 30 Juin, M. Corre, recteur d'Audierne, est venu présider une réunion plénière préparatoire à la consti-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tution définitive de l'Union Paroissiale. Il a développé avec chaleur et clarté, devant un auditoire de 300 hommes qui ne cessaient de l'applaudir, tous les motifs qui imposent aux chrétiens l'obligation de s'unir pour la défense des intérêts religieux et la revendication des droits les plus sacrés. Une réunion plus intime aura lieu prochainement pour organiser le Comité paroissial et arrêter définitivement les statuts de l'Union.

Locquirec. — Un Comité catholique a été formé dimanche 30 Juin, à Locquirec. C'est tout ce qu'on peut faire pour le moment ; la bonne moitié en effet des hommes, du moins valides, sont marins et ne passent à la maison qu'un mois dans l'année. Avec le concours du Comité, le moment venu, l'on pourra organiser bientôt l'Union Catholique.

Fouesnant. — Le dimanche 30 Juin, les membres de l'Association des Chefs de famille du canton de Fouesnant se sont réunis en assemblée générale, pour la réélection du bureau. Ce même jour, après une magnifique conférence de M. Hugot-Derville et une conférence bretonne non moins belle de M. Chuto, le comité paroissial de l'Union Catholique a été formé pour les paroisses de Fouesnant, Clohars, Gouesnac'h, Pleuven et Saint-Evarzec.

Pleyber-Christ. — L'Union Catholique a été établie le dimanche 30 Juin, à Pleyber-Christ, par M. le Curé de Saint-Mathieu de Morlaix. La réunion des hommes de la paroisse a eu lieu immédiatement après la grand'messe, dans la salle du patronage ornée comme pour les grandes circonstances. Environ trois cent cinquante hommes assistaient à la réunion. Tous n'ont pas donné leur nom immédiatement pour faire partie de l'Union, mais nous espérons en fin de compte, au moins quatre cents adhésions. M. Kérisit a parlé pendant une heure ; il a été écouté dans un religieux silence et avec une attention très intéressée. A la fin de la séance, le bureau du Comité a été élu par acclamation ; on choisira bientôt les autres membres du Comité.

Plougastel-Daoulas. — La fondation de l'Union Catholique à Plougastel-Daoulas s'est trouvée retardée par la mort du curé, M. Tanguy. — Dimanche, 7 Juillet, après une éloquente conférence de M. Gouzard, recteur de Loperhet, les adhésions arrivèrent nombreuses. Le Comité paroissial, composé de 22 membres appartenant aux diverses sections de la paroisse, fut choisi séance tenante.

Guilvinec. — **Bénédiction de la mer.** — La cérémonie de la bénédiction de la mer fut, cette année, au Guilvinec, d'une imposante solennité.

Pour rehausser l'éclat de cette fête traditionnelle, si chère aux hardis marins du Guilvinec, M. l'abbé Kerbaol, recteur de cette paroisse, avait obtenu le concours de l'excellente harmonie du

Patronage du Sacré-Cœur de Douarnenez. Les musiciens firent leur entrée en ville, à dix heures, et se rendirent à l'église en exécutant brillamment un de leurs meilleurs pas redoublés.

La grand'messe fut chantée par M. le chanoine Durand, ancien professeur au Petit Séminaire de Pont-Croix. Après l'Evangile, M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix, fit en breton un magnifique discours sur la vie périlleuse des marins et leur rappela leurs devoirs de chrétiens, en insistant plus particulièrement sur la prière du matin et du soir même à bord de leurs chaloupes, sur le repos du dimanche et la fréquentation des sacrements. Fils de marin, M. le chanoine Kérisit a su trouver les mots qui vont droit au cœur, et son discours a fait une profonde impression sur l'assistance.

L'après-midi, à l'issue des vêpres, la procession s'organise, la musique joue une marche et le défilé commence le long des quais. Toute la population est là. Il y a foule à la procession, il y a foule le long du parcours. La digue est couverte d'hommes quand la procession y arrive, après s'être arrêtée deux fois pendant que le clergé bénissait la mer du haut des deux jetées. Dans le port, les barques et les chaloupes sont en mouvement : elles se préparent à partir au large, où le clergé doit une dernière fois donner, au nom de Dieu, sa bénédiction à cette mer nourricière des gens de la côte, souvent douce, mais qui se retourne parfois en des sursauts terribles contre ceux qu'elle nourrit.

Le clergé s'est embarqué sur une chaloupe où l'on aperçoit à l'avant les croix et les lourdes bannières ; les musiciens sur une barque. Les embarcations se déplacent, et la procession pousse vers le large, escortée du bateau de sauvetage. Le vent est fort, et cependant un grand nombre de chaloupes, de canots et de barques glissent sur la mer. Les voiles brunes s'éloignent de la côte, doublent les brisants : le coup d'œil est ravissant. En pleine mer, d'ordinaire à une lieue de la côte, les bateaux s'arrêtent, les cantiques cessent à ce moment. Le clergé bénit l'Océan.

Cette année, la musique ajoutait au charme du spectacle sa note harmonieuse. Au moment de la bénédiction, les clairons et les tambours ont mêlé leur voix puissante aux paroles liturgiques du prêtre : ce fut un moment impressionnant....

Dans l'église — qui attend encore sa tour et son clocher — au retour de la procession, la foule des fidèles s'est inclinée sous la bénédiction du Dieu qui venait de bénir la mer et l'a supplié d'être clément pour ces hommes hardis qui bravent tous les temps pour gagner leur pain de chaque jour, et de leur accorder bonne pêche.

Morlaix. — **Trois mille unionistes aux pieds de la Vierge de la Salette.** — Dimanche a eu lieu, au sanctuaire aimé des Morlaisiens — Notre-Dame de la Salette — une grande assemblée des Unions Catholiques de l'arrondissement de Morlaix. De tous les points de Tréguier et du Léon on avait répondu à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

l'appel de M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Morlaix, aumônier diocésain de la Jeunesse Catholique.

Nous remarquons les groupes très nombreux de Saint-Pol, Roscoff, Saint-Thégonnec, Taulé, Pleyber-Christ et, bien entendu, des trois paroisses de notre ville.

Dans ce cadre merveilleux où s'érige la délicieuse chapelle consacrée à la Vierge de la Salette, le pèlerinage et la réunion générale de l'Union ont pu se dérouler d'autant mieux en plein air, que le temps n'avait pas voulu aller jusqu'au bout de ses menaces. Aussi, sur l'esplanade, des centaines et des milliers d'hommes purent tour à tour chanter les hymnes de la Vierge, puis acclamer les orateurs qui, en français et en breton, demandaient l'Union de tous pour la défense imprescriptible de nos libertés religieuses.

Le matin, à 8 heures, M. le chanoine Kérisit dit la messe de communion à laquelle assistent deux cents unionistes des divers groupes de Morlaix. La communion sera, d'ailleurs, encore distribuée à de nombreux pèlerins, au fur et à mesure de l'arrivée des paroisses éloignées.

Une chapelle en plein air a été élevée sur l'esplanade, à côté de la petite chapelle. On doit regretter la voûte naturelle magnifique que formaient, lors des fêtes anciennes, les arbres séculaires de l'allée de Pennelé. Mais, pour diverses raisons, l'on a dû se réunir uniquement sur l'esplanade et dans l'allée latérale. Grâce à la bonne volonté et à la discipline de tous, on parvient à s'organiser dans cet espace plus restreint.

Et, à 10 h. 3/4, l'ancien et vénéré curé de Morlaix, M. Le Duc, chanoine du Chapitre, entouré de MM. Kerdilès et Calvez, monte à l'autel. La grand'messe en plein air est chantée à plein cœur, à pleines poitrines par tous ces hommes — plus de deux mille assurément — venus répéter ici qu'ils « sont catholiques et Bretons toujours ».

Ce sont ces sentiments de foi enthousiaste que va traduire en un magnifique langage M. l'abbé Thomas, aumônier au lycée de Brest. Il émeut, il convainc, il entraîne son auditoire en rappelant les motifs que l'on a de nous persécuter. Comme tous les citoyens, nous payons les impôts, et celui de l'or et celui du sang, nous tâchons à faire le bien dans la mesure des forces que Dieu nous a données, mais sur un seul terrain nous n'avons pas cédé : nous résistons aux lois mauvaises et iniques, nous y résisterons toujours. Notre-Dame de la Salette nous aidera à remplir notre devoir.

La grand'messe terminée à midi, chacun s'efforce de trouver des vivres, et... une salle à manger. Charcuterie, petits pains, cidre ; menu sobre et dont on trouve aisément les éléments. L'herbe nous offre une nappe superbe et l'on mange avec appétit dans tous les coins ombreux qui entourent le monastère.

Mais voici que les commissaires du pèlerinage, vendant leurs médailles enrubannées aux couleurs pontificales, annoncent que la réunion générale de l'U. C. va avoir lieu.

Sur l'estrade ont pris place, aux côtés de M. le chanoine Le Duc et de M. le Curé de Morlaix, MM. Colin, curé de Saint-Thégonnec ; Berthou, curé de Landivisiau ; Le Gall, curé de Taulé ; Le Bihan, recteur de Saint-Martin ; Castel, recteur de Saint-Melaine ; les recteurs de Sainte-Sève, Garlan etc. ; Queynnec, aumônier de la villa Saint-Luc, de Roquefeuil ; le P. Siméon, etc. A gauche, a pris place l'excellente musique de Trézilidé, conduite par M. l'abbé Havas. A droite, se trouve la fanfare des Gas de Morlaix, que dirige M. l'abbé Bosson. Aux grilles flottent les drapeaux et bannières des divers groupes. Et près de trois mille personnes se pressent et s'entassent dans la cour et dans le chemin creux, devant le sanctuaire.

M. le chanoine Le Duc se lève pour présenter l'orateur, M. l'abbé Thomas. On acclame l'ancien curé-archiprêtre de Saint-Mathieu et, au milieu d'un religieux silence que couperont bientôt de vibrants applaudissements, le conférencier développe la thèse de l'union et de l'apostolat.

« Nous nous unissons, dit l'orateur, sur le terrain des intérêts matériels. Pourquoi ne pas nous unir pour la défense de nos intérêts spirituels ? Puisque nos adversaires s'unissent pour détruire la religion nous devons lutter, tous ensemble, pour la défendre ; nous devons être des apôtres ; mais pour cela, nous devons travailler, prier, développer notre intelligence et notre volonté. »

Les vêpres sont chantées : l'*Ave maris stella*, le *Magnificat* sont lancés vers le ciel par des voix toutes vibrantes d'émotion et de foi. M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol, développe encore ces sentiments de zèle dans le cœur des unionistes en leur rappelant, dans une délicate et très pratique allocution, la nécessité de la prière et de la pratique des vertus chrétiennes.

L'ostensoir s'élève au-dessus des fronts inclinés durant que fifres, tambours et clairons jouent le salut à l'étendard, M. le chanoine Kérisit remercia la foule du magnifique esprit de recueillement et de discipline dont elle a témoigné au cours de ce beau pèlerinage. Et, assurément, le dévouement de MM. Trémintin et Guillerm, aumôniers de Saint-François et de la Salette, a été bien récompensé par la parfaite réussite de cette première manifestation religieuse des Unionistes catholiques de l'arrondissement de Morlaix.

Douarnenez. — **La fête des Anciens Elèves de l'Ecole Saint-Blaise.** — Dès la veille, c'était un bourdonnement d'abeilles dans la belle et florissante école. Tout le monde se dépensait pour préparer les fleurs, les corbeilles, les guirlandes, les drapeaux qui orneraient la façade, la chapelle et la salle de fête. En guise de récréation et de répit, on entassa les 750 élèves, tous debout, dans une salle, afin d'entendre une conférence, donnée à ces chers enfants par M. le Directeur diocésain des Œuvres, sur la belle et grande œuvre de la *Croix-Blanche*. Celle-ci voudrait bien avoir là une section de cadets pour la lutte antialcoolique. Ces charmants enfants suivirent avec le plus vif intérêt le développe-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment des motifs d'ordre matériel, moral, patriotique et surtout religieux, qui rendent urgente et nécessaire cette lutte, par l'exemple généreux des plus vaillants chrétiens, et l'œuvre est assurée d'avoir là une pépinière de jeunes, décidés, par amour de Dieu, à faire la guerre à l'alcoolisme.

Le lendemain, un immense drapeau français domine l'Ecole Saint-Blaise, des oriflammes variés décorent la façade. L'oratoire est tout embaumé et paré de fleurs. A 8 h. 1/2, il est rempli par les Anciens Elèves qui, pendant la sainte messe, chantent à plein cœur le *Credo* et le cantique *Sainte Religion*. M. le chanoine Alfred Le Roy adresse à cet auditoire de choix, qui inspire son zèle, une chaleureuse allocution sur l'amour de l'Eglise, dans ses marques, ses lois, sa hiérarchie, son culte, ses sacrements. Il exhorte ces fiers chrétiens à combattre la mauvaise presse et les écoles sans Dieu comme les pires ennemis de l'Unité de l'Eglise ; il leur demande de cultiver dans leurs familles les germes de vocations religieuses et sacerdotales comme un hommage à sa Sainteté ; il leur prêche la dévotion au Pape et le respect filial du prêtre, comme témoignage rendu à son apostolicité ; enfin, il les presse de se faire apôtres par l'exemple et l'union de tous, comme un hommage à sa catholicité. Et il termine en les encourageant à porter toujours bien haut le signe du Christ, pour combattre ceux qui ont préféré le signe de la Bête dont parle saint Jean.

La messe fut suivie de l'absoute pour les défunts de l'Association. Parmi ceux qui tenaient le drap mortuaire, signalons M. Auguste Chancerelle, le doyen des membres, qu'un deuil récent devait écarter du banquet, ainsi que son frère.

Le banquet comptait 150 convives ; des monologues, des chants et une poésie délicieuse s'y font entendre. M. de Pénanros, maire, préside, ayant à sa droite M. le Curé-Doyen, et à sa gauche, M. Revault. C'est celui-ci, à titre de président de l'Association des Anciens Elèves, qui ouvre la série des toasts par un éloge reconnaissant adressé aux directeurs et professeurs de l'Ecole. M. le Maire se lève ensuite, salué par les applaudissements répétés de ses heureux administrés. Il proclame les succès toujours croissants d'un enseignement dont la belle et très distinguée réunion présente est déjà un brillant témoignage. Puis, c'est M. Nicol, directeur, qui adresse un mot charmant à chacun de ses hôtes. Mais la fête n'eût pas été complète sans un mot de l'ancien maire, si aimé, M. Emmanuel Delécluse, que réclament tous ces fidèles amis. Quand il se lève, c'est un hourra formidable, et il boit à la Bretagne si gracieuse, si fière et si pieuse. C'est à M. le chanoine A. Le Roy d'ajouter, au nom de M. le Curé-Doyen et du clergé, un mot qui couronne la fête. Rappelant une parole citée par M. Revault, *Concordia in Fide*, il salue ici les membres et les triomphateurs de l'Union paroissiale Catholique. Puis, marquant le rôle des chefs de famille par rapport à l'Ecole, il souligne les revendications des catholiques. Il ne faut pas qu'ils soient simplement, de la part des pouvoirs publics, des *tolérés* dans la société française. Ils réclament la justice et tous

leurs droits de citoyens, et il montre en marche la grande revendication de la R. P. Scolaire, au triple point de vue des subventions communales, de la Caisse des Ecoles, et des subsides de l'Etat. Celui-ci a osé revendiquer pour lui l'enfant à l'exclusion de la famille. L'Etat doit être au service des intérêts des familles comme les municipalités sont au service des intérêts des citoyens. Et quand les familles réclament le droit et les moyens d'élever leurs enfants selon leur foi, l'Etat, en refusant de répondre à leur appel, commet la plus monstrueuse des injustices. En avant donc pour la R. P. S. à tous ses degrés !

Dans la cour, les jeunes élèves nous attendaient pour nous donner, les uns un concert de la musique de l'Ecole, les autres, des exercices d'ensemble qui nous montrent des gymnastes déjà bien formés. Les vêpres et la bénédiction du T. S.-Sacrement couronnent cette fête, qui laissera dans les cœurs de profonds souvenirs.

Un témoin.

Succès scolaires. — Nous sommes heureux d'annoncer les magnifiques succès obtenus à l'examen du baccalauréat par les deux établissements ecclésiastiques de Quimper.

I. Institution Saint-Vincent. — Première partie (Latin-grec). — 11 élèves présentés, 10 admissibles : Emile Bosson, de Carhaix ; René Chuto, de Penhars ; Auguste Cloastre, de Saint-Pierre-Quilbignon ; Jean Colin, d'Audierne ; Albert Derrien, de Quimper ; Auguste Georgelin, de Lannilis ; Joseph Gorgeu, de Douarnenez ; Adolphe Labbé, de Clohars-Carnoët ; Ferdinand Quillivic, de Plouhinec ; Joseph Roudaut, de Plouguerneau.

Deuxième partie (Philosophie). — 8 élèves présentés, 8 admissibles : Jean Bescond, de Crozon ; François Galès, de Douarnenez ; Yves Heurté, de Primelin ; Jules Kérinec, de Crozon ; Louis Le Bot, de Plougastel-Daoulas ; Jean Le Poupon, de Douarnenez ; François L'Haridon, de Châteaulin ; Alain Séité, de Plouescat.

II. Ecole Saint-Yves. — Première partie : 13 présentés, 6 reçus. — Latin-grec : 4 candidats, 2 admissibles : Guégan, Le Noac'h. — Latin-sciences : 5 candidats, 4 admissibles : Bernard, Bolloré, Louboutin, Le Foll.

Deuxième partie : 10 présentés, 8 reçus. — Mathématiques : 3 candidats, 3 admissibles : Bargilliat, Chabay, Le Floch. — Philosophie : 7 candidats, 5 admissibles : Feillet, Le Louët, de Largonne, Lequer, Paturel.

Douarnenez. — **La R. P. scolaire.** — Dans la dernière séance du Conseil municipal, le maire de Douarnenez, sur l'avis de la commission des finances, a proposé de supprimer le crédit de 1.500 francs inscrit au budget à titre d'indemnité aux instituteurs et aux institutrices, pour la délivrance des fournitures gratuites aux élèves des écoles communales, de n'accorder le bénéfice des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fournitures gratuites qu'aux enfants nécessiteux de la commune de Douarnenez et d'étendre dans les mêmes conditions, par une mesure d'équité, le même bénéfice aux élèves de toutes les écoles de la ville. Le Conseil, à l'unanimité, a adopté la proposition du maire.

R. P. SCOLAIRE COMMUNALE. — **Secours aux élèves indigents des écoles publiques et privées ; Le vote d'un tel crédit est légal.** — Par un nouvel arrêt en date du 24 Mai 1912, le Conseil d'Etat confirme sa jurisprudence antérieure sur la matière et décide ceci :

« La délibération par laquelle un Conseil municipal met une somme à la disposition du Maire pour être répartie, sous forme de fournitures scolaires ou de distributions de soupes, entre tous les élèves indigents de la commune, sans distinction entre les enfants des écoles publiques et ceux des écoles privées, n'est pas entachée d'illégalité, car la somme précitée n'a pas le caractère d'une subvention aux écoles privées et ne constitue qu'un secours à des élèves pauvres. » (Conseil d'Etat, 24 Mai 1912. Commune de Manigod.)

Cet arrêt, tout récent, est rapporté au Dalloz périodique, année 1912, chronique jurisprudence, page 78.

Nous voilà donc une fois de plus et définitivement fixés sur ce point de droit, dans le sens de nos affirmations précédentes et de nos justes revendications.

(Communiqué du « Secrétariat social de Vendée ».)

PLOGOFF. — **Pardon de N.-D. des Naufragés.** — Le Pardon de N.-D. des Naufragés à la Pointe du Raz aura lieu *le dimanche 21 Juillet*, sous la présidence de Mgr l'Evêque de Quimper.

1re messe à *6 heures*, dans la chapelle-abri élevée près de la statue.

A *9 h. 1/4*, la procession part de la chapelle Saint-Michel, à Lescoff. Elle se rend à l'hôtel du Raz-de-Sein pour y prendre Monseigneur et le clergé et les conduire à la chapelle-abri, où la grand'messe sera chantée à *10 heures*. A cette messe, instruction bretonne.

A *midi*, une messe basse sera dite pour les pèlerins qui n'auraient pu arriver plus tôt.

A *2 h. 1/2*, vêpres, suivie d'une instruction française ; *Libera* pour les marins péris en mer ; procession.

Le lundi 22 Juillet, à 10 heures, une messe sera dite à la Pointe du Raz.

LE HAVRE. — **Pèlerinage des Bretons au Sacré-Cœur de la Mare-au-Clerc.** — Sur l'invitation de leur dévoué aumônier, M. l'abbé Nicolas, les Bretons émigrés au Havre

s'étaient réunis, le dimanche 30 Juin, à 3 h. 3/4, devant la jolie église du Sacré-Cœur. En dépit d'une mauvaise température et de la pluie qui tombait à torrents, nos compatriotes étaient nombreux, pour affirmer leur foi chrétienne et leur dévotion au Cœur Sacré de Jésus.

Après le chant des prières du soir et du cantique *Enn Henor d'ar Galoun-Sakr*, M. l'abbé Nicolas monta en chaire et donna en breton un magnifique sermon. *Evit ar Venediksion* précéda la bénédiction du T. S.-Sacrement, qui fut donnée par M. le Curé de la Mare-au-Clerc.

Avant que la pieuse assistance se sépare, M. le Curé adressa quelques paroles aimables à ceux qui, loin de leur cher pays de Bretagne, sont restés Catholiques et Bretons toujours.

Sous un ciel encore maussade, nos compatriotes rentrèrent chez eux, heureux de s'être trouvés réunis quelques instants, contents d'avoir consacré cette après-midi dominicale au Sacré-Cœur, qui bénira nos familles et la Bretagne.

Dans la Presse religieuse. — M. le chanoine Le Digabel ayant demandé à Mgr Gouraud de le décharger de la direction de la *Semaine religieuse* de Vannes, a reçu de Sa Grandeur la lettre suivante :

« *Vichy, le 1er Juillet 1912.*

» Cher Monsieur Le Digabel,

» Votre santé vous oblige à cesser vos fonctions de directeur de la *Semaine religieuse* ; mais je ne veux pas vous laisser quitter cette direction sans vous remercier de tout le bien que vous y avez fait pendant si longtemps.

» Ce bien a été considérable, et Dieu le récompensera un jour, j'en suis sûr. Pour vous, la *Semaine religieuse* était une œuvre d'édification et d'instruction chrétienne. Vous vous en étiez fait cette idée très juste, qu'elle doit être l'histoire du diocèse et de l'Eglise au jour le jour, et qu'elle doit par là même former la mentalité des catholiques, en les initiant à cette vie de l'Eglise qu'ils ignorent ou à laquelle ils sont trop indifférents.

» Vous y avez mis tout votre zèle sacerdotal, et vous y avez déployé votre beau talent d'écrivain, sans que jamais ce talent ait subi d'éclipse. Aussi l'espoir de tous vos lecteurs (et le mien pardessus tout) est-il que vous reprendrez encore votre plume de temps en temps, quand l'implacable maladie vous le permettra, pour nous donner quelques-uns de ces comptes rendus ou de ces notices dans lesquels vous excellez.

» Ainsi vous prolongerez l'action de la *Semaine religieuse*, en aidant ceux qui auront désormais mission de la diriger ; et par là, elle continuera encore d'être un peu votre œuvre.

» Veuillez agréer, cher Monsieur le chanoine, avec mes très vifs remerciements, l'assurance des vœux que je forme pour votre santé.

» Votre tout affectueusement dévoué en Notre-Seigneur.

» † ALCIME, *Evêque de Vannes.* »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Cédant aux aimables instances de Sa Grandeur, M. le chanoine Le Digabel annonce qu'il continuera sa collaboration à la *Semaine*.

Lorient. — **Pèlerinage des Tertiaires de Saint-François d'Assise à Sainte-Anne d'Auray**, *le dimanche 21 Juillet.* — Samedi 20, à 8 heures du soir, procession aux flambeaux, suivie de l'adoration nocturne.

Nota : L'horaire des différents exercices sera donné en temps opportun.

Prière d'apporter cantique et insigne.

Le théâtre populaire de Sainte-Anne. — Cédant à de nombreuses et pressantes sollicitations, le théâtre populaire de Sainte-Anne donnera, le dimanche 14 Juillet, une nouvelle représentation de la *Pastorale de Bethléem*, déjà plusieurs fois applaudie.

La représentation commencera à 2 h. 1/2. Le théâtre fermera ensuite jusqu'au dimanche 11 Août, et ne donnera aucune représentation pendant les fêtes de Sainte-Anne.

Le 11 Août, il représentera *Nicolazic*.

Le Congrès Marial Breton de Guingamp. — Le compte rendu du troisième Congrès marial breton vient enfin de paraître.

Ne nous plaignons pas de ce retard : il nous vaut une œuvre de premier ordre. Ce n'est plus seulement un simple compte rendu, c'est un *exposé magistral* de l'une des plus belles prérogatives de la Vierge, Mère de Dieu, la grande part qu'elle a prise dans la Rédemption du Calvaire, ou *Marie Corédemptrice*. Dans l'œuvre présente, rien qui ressemble à ce que l'on appelle parfois la *littérature mariale* ou littérature des mois de Marie. Tout s'imprègne ici de l'enseignement des Saintes Ecritures, des Pères de l'Eglise, des données les plus certaines de la science théologique et de l'histoire. Ces pages fourniront l'aliment le plus substantiel à l'intelligence et au cœur des fidèles serviteurs de Marie.

Nous aimons à citer ici les noms de MM. le chanoine Garrec, recteur de Caudan (diocèse de Vannes) ; Florent de la Villerabel ; Hervé, directeurs au Grand Séminaire (Saint-Brieuc) ; Belon, ancien professeur au Grand Séminaire d'Agen ; Burlot, professeur à à Sainte-Marie de La Seyne (Var).

Ajoutons encore, pour la partie scripturaire et la Visitation, MM. le chanoine Abgrall (Quimper) ; abbé Tréhiou, licencié ès-sciences bibliques, professeur au Grand Séminaire (Saint-Brieuc) ; le R. P. Norbert, missionnaire à Saint-Brieuc, etc...

Ce compte rendu n'est pas seulement une sorte de traité marial, c'est aussi une *page de l'Histoire religieuse* de Bretagne. Il continue l'œuvre commencée à Josselin, en 1904, continuée à Rennes

en 1908. Il forme comme une sorte d'inventaire du culte de Marie au XIXe siècle, dans le diocèse de Saint-Brieuc.

Ces monographies sont signées de MM. les chanoines Guillo Lohan et Abgrall, MM. Le Men, curé-doyen de Callac, et Jean-Baptiste Coadic, recteur de Plouisy.

Une troisième partie fait revivre *la douce physionomie* du pieux serviteur de Marie que fut le bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne. Elle revit dans les discours éloquents des orateurs du *Triduum* : NN. SS. Gouraud, évêque de Vannes ; Duparc, évêque de Quimper ; Mélisson, évêque de Blois, qu'encadrent les discours en l'honneur de Marie de NN. SS. de Cormont, évêque de la Martinique, et Chapon, évêque de Nice.

Comme on le voit, c'est une œuvre tout à la fois dogmatique et historique. Il s'impose à l'attention de l'érudit. S'il est le troisième volume d'une série commencée à Josselin, il est complètement indépendant des deux premiers volumes qui traitaient réciproquement de l'Immaculée-Conception et de la Maternité de la Vierge.

Les premiers souscripteurs ont déjà reçu leur exemplaire par les soins de M. Prud'homme, éditeur. Il n'a été tiré qu'un nombre limité d'exemplaires.

Prière de s'adresser au plus tôt soit à M. R. Prud'hommme, à Saint-Brieuc, soit à l'abbé Le Goff, curé-archiprêtre de N.-D. de Bon-Secours, à Guingamp. Prix : *5 fr., franco ;* recommandé : *6 fr. 65.*

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme. — Vendredi 5 Juillet, a été distribué le rapport de M. Aynard, au nom de la Commission chargée d'examiner la proposition de loi adoptée par le Sénat et ayant pour objet l'institution d'une fête nationale de Jeanne d'Arc, « fête du patriotisme ».

De ce rapport, où l'éminent député de Lyon expose l'état de la question et « les raisons nationales pour lesquelles l'hommage exceptionnel du pays envers la plus merveilleuse et la plus sublime de ses enfants ne saurait être retardé », nous détachons cette page toute vivante d'éloquence et de patriotisme :

« Dix-huit années se sont écoulées depuis le vote du Sénat en 1894.

» Le projet d'hommage public à Jeanne d'Arc semblait tomber dans l'oubli ; mais sa raison d'être éclate avec une ardeur plus intense depuis les événements de l'année dernière. Qu'il nous soit permis de le répéter : c'est lorsque le cœur de la patrie est ému ou blessé qu'on se tourne vers celle en qui s'incarne le patriotisme porté encore plus haut qu'au prodige. Dans le plus grand sang-froid, résolument et sans jactance, on a ressenti, l'an dernier, dans notre pays, un sursaut de patriotisme, visible à tous les yeux, qui a apporté à nos gouvernements la plus précieuse des forces dans

Archives diocésaines de Quimper et Léon

des conjonctures difficiles. Cet esprit national, toujours le même, mais plus clairvoyant et encore raffermi dans les derniers événements, cherche son plus haut symbole : c'est dans Jeanne d'Arc qu'il le trouve. De toutes parts, nous avons vu se raviver le mouvement profond en faveur de la fête nationale de Jeanne d'Arc. On doit en relever, comme l'un des plus remarquables symptômes le vote récent et unanime du Conseil municipal de Paris. Tout entière, l'opinion nous prie de faire, en instituant la fête de Jeanne d'Arc, un acte de foi et d'amour envers la patrie, une et impérissable.

» C'est un orgueil national nécessaire et noblement placé que celui d'un peuple qui entend ne rien oublier de ce qui fait sa gloire. »

M. Aynard conclut en ces termes :

« Votre Commission vous propose d'adopter, sans y apporter aucun changement, le texte du Sénat. En vous associant, Messieurs, à la Haute Assemblée pour honorer Jeanne d'Arc ; en instituant sous son nom la fête du patriotisme ; en ramenant chaque année le souvenir du pays sur sa radieuse mémoire, vous ferez une œuvre de haute portée morale. Il faut avoir une fière confiance dans notre France ; chaque heure tragique ou périlleuse y découvre son héros. Nous assistons à une sorte de renouveau sur l'héroïsme. Officiers, soldats, marins, aviateurs, humbles défenseurs du public contre les malfaiteurs, dévouements dans toutes les conditions, le plus souvent obscurs et sans récompense, prouvent que ce qui maintient les peuples, c'est-à-dire l'esprit de sacrifice et le courage, sont toujours vivants et comme naturels parmi nous. Tel est l'esprit même de Jeanne d'Arc. Sachons célébrer la vierge guerrière et cependant si douce et si humaine ; la sainte et l'héroïne qui se montre devant le monde comme le type unique, incomparable, de ce que peut susciter notre race. Jeanne d'Arc est à nous tous ; son nom et sa mémoire portent en eux une puissance apaisante et conciliante. Le jour de sa fête sera celui d'une trêve des partis, unis dans le sentiment de la grandeur et de la perpétuité de la nation.

» Votre Commission a l'honneur de soumettre à votre adoption la proposition de loi dont la teneur suit :

« Art. 1er. — La République française célèbre annuellement » la fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

» Art. 2. — Cette fête a lieu le deuxième dimanche de Mai, jour » anniversaire de la délivrance d'Orléans.

» Art. 3. — Il sera élevé, en l'honneur de Jeanne d'Arc, sur la » place de Rouen où elle a été brûlée vive, un monument avec » cette inscription :

» A JEANNE D'ARC

» *Le Peuple français reconnaissant.* »

L'archevêque de Sens et le drapeau pontifical. — S. G. Mgr Chesnelong, archevêque de Sens, avait été traduit, le 6 Juin dernier, comme nous l'avons rapporté, devant le tribunal de simple police, pour « exhibition d'emblèmes séditieux », ce prélat ayant, à l'occasion des fêtes de Jeanne d'Arc, arboré le drapeau pontifical.

Le jugement condamne Mgr l'archevêque de Sens à six amendes de un franc chacune, le délit ayant été commis et constaté six fois.

Nous avons d'avance apprécié ce jugement.

Deux vilains sires. — L'on vient de célébrer officiellement et sans succès le 2e centenaire de la naissance du malfaiteur littéraire que fut J.-J. Rousseau. Les admirateurs des grands ancêtres ont la vénération facile dès qu'il s'agit des ennemis de l'Eglise et de la Société ! Nous leur dédions les lignes de Brunetière, qui, lui, avait lu tout ce qu'avait écrit le si sensible J.-J. Rousseau, qui envoyait à l'hospice des Enfants-Trouvés ses propres enfants :

« *Voltaire et* Jean-Jacques, *deux* puissants dieux, *et deux* vilains sires. *Quand je pense à l'un, je préfère toujours l'autre.*

» *Voltaire était plus pervers, Jean-Jacques était plus ombrageux ; celui-là était plus irritable, celui-ci était plus dangereux ; la servilité faisait le fond du caractère et même une part du génie du premier, le second n'était jamais mieux inspiré que par la défiance, l'envie ou la haine ; et on n'était pas impunément l'ennemi de Voltaire, mais cela valait presque mieux que d'être l'ami de Rousseau. C'est pourquoi, s'il faut les comparer, je ne puis pencher ni pour l'un, ni pour l'autre.* »

(*Etudes critiques*, IIIe vol., p. 262.)

BIBLIOGRAPHIE

Société Saint-Augustin, DESCLÉE, DE BROUWER et Cie, 41, rue de Metz, à Lille.

Les Cathédrales et Basiliques Latines, Byzantines et Romanes du Monde Catholique, par L. Cloquet. Beau volume in-folio de 400 pages, illustré de 220 gravures Edition de luxe avec cadres rouges. Prix : broché, **10** fr. ; relié toile, fers spéciaux, tranche dorée, **15** fr. ; relié amateur maroquin du cap, tranche de tête dorée, **25** fr.

Les églises chrétiennes forment la plus grande et la plus belle collection de monuments que l'art humain ait enfantée ; dans aucune autre série d'édifices on ne peut trouver une si grande somme de beautés réunies.

Toutes les écoles apportent leur contingent de chefs-d'œuvre et de monuments immortels, dans des chapitres dont chacun est précédé de synthèses et d'un exposé des caractères architecturaux de la région et de l'époque, de sorte que cette collection complète de monographies est en même temps une sorte de traité de l'art monumental ancien.

Librairie TÉQUI, éditeur, 82, rue Bonaparte, à Paris.

Le Pain évangélique. *Explication dialoguée des Evangiles des dimanches et fêtes d'obligation,* à l'usage des catéchistes, du clergé et des fidèles.

Tome II : **Du Carême à la Saint-Pierre,** par M. l'abbé E. Duplessis.

M. l'abbé Duplessix, premier vicaire de Sanit-François de Sales, à Paris, s'est déjà tout particulièrement distingué par ses œuvres d'apologétique popu-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

laire. Son dernier livre, très clair, humoristique, est de nature à faire le plus grand bien aux foules qui aiment les exposés faciles à comprendre et les raisonnements dialogués.

Manuel pratique de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par M. l'abbé VANDEPITTE. D. H.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché est hésitant, notre 3 °/. est faible à 92,40. Les fonds russes sont bien tenus. Fermeté des grandes banques. — Le placement des actions de la Banque de Commerce de Sibérie, par les soins de la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, rencontre sur notre marché un accueil très favorable. — La Banque de Paris, le Crédit Lyonnais, le Comptoir d'Escompte et la Société Générale procèdent à l'émission de 178.618 obligations 4 1/2 °/. de 500 fr. de la Cie du Chemin de fer de l'Ouest Oural. Cette opération ne peut manquer d'être bien accueillie, en raison de son patronage et de la garantie de l'Etat Russe dont jouissent les titres offerts. Le prix d'émission est de 491 fr. 25 payables : 241 fr. 25 en souscrivant et 250 fr. le 15 Octobre. — Le 9 Juillet ont été introduites sur le marché les actions de la Cie Générale Française du Maroc. Les territoires que possède cette compagnie sont en plus value croissante, c'est ainsi que les 4.000 hectares qui leur appartiennent à Naima, dans la riche plaine des Angads seraient évalués à eux seuls à un million. — Les obligations 4 1/2 °/. de la Société Hydro Electrique des Basses-Pyrennées sont recherchées à 447,50, cours auquel leur rendement ressort à 5°/., prime d'amortissement non comprise. Quant à la situation industrielle de la société, elle se présente dans des conditions fort satisfaisantes. — On vient d'introduire sur le marché les actions d'une société dite la S. A. F. I. A. Il s'agit encore d'une compagnie africaine d'exploitation agricole, forestière, etc... Il est à craindre que les acheteurs de ces nouveaux titres aient le même sort que ceux de l'Ouest-Africain, qu'on berne depuis tant d'années. Dans tous les cas, les amateurs de papiers de ce genre ne peuvent que gagner à attendre avant d'acheter.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François**
chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

HELOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Soutanes
Douillettes
Pèlerines Lorraines
Barrettes
Chapeaux Parisiens
depuis 4 fr. 95

MAISON DE CONFIANCE
Mlles NÉDÉLEC
12, rue Toul-al-Laër, 12
Entre le Grand-Séminaire et l'École Saint-Yves
QUIMPER

Faux-Cols
Rabats
Ceintures
Chemises
Flanelles
Mouchoirs

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. **Vendredi 19 Juillet 1912.** N° 29

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Denier du Culte ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie ; L'Union Catholique diocésaine (suite) ; Dans l'enseignement libre ; Lambézellec ; Châteaulin ; Succès scolaires ; Le Scapulaire des soldats ; Sainte-Anne d'Auray ; Retraite ecclésiastique de dix jours : Variété : Sun-Yat-Sen reçu à l'évêché de Canton ; Œuvre des Bibliothèques populaires catholiques.

III. — *Chronique générale :* Acquittement de Mgr Castellan ; La persécution religieuse ; A quoi le *Rappel* attribue la victoire des catholiques belges ; Limoges.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 21 Juillet. — 8e Dimanche après la Pentecôte. S. Thénénan, Evêque *(au Propre diocésain)*. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche et de Ste Praxède.
Vêpres du suivant, avec mémoires de S. Thénénan et du Dimanche.

Lundi, 22. — Ste Marie Madeleine. Double majeur. Blanc.

Mardi, 23. — S. Apollinaire, Evêque, Martyr. Double. Rouge.

Mercredi, 24. — S. Cyrille et S. Méthode, Evêques *(du 7 Juillet)*. Double. Blanc.

Jeudi, 25. — S. JACQUES, APOTRE. Double de 2e classe. Rouge.

Vendredi, 26. — Ste ANNE, MÈRE DE LA T. SAINTE VIERGE *(au Propre diocésain)*. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Samedi, 27. — S. Samson, Evêque *(au Propre diocésain)*. Semi-Double. Blanc.

Dimanche, 28. — 9e Dimanche après la Pentecôte.
Au chœur, Solennité de Ste Anne.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Saint-Ségal	du 21 au 23 Juillet.
Plouédern	du 24 au 26 —
Plogonnec et Ouessant	du 27 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Denier du Culte. — La Commission de répartition du Denier du Culte s'est réunie à Saint-Joseph, le mardi 16 Juillet, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. Elle a constaté que les ressources, sensiblement les mêmes que celles des années précédentes, suffisent à pourvoir aux nécessités urgentes mais ne permettent guère de développer l'œuvre et d'en assurer l'avenir.

Un certain nombre de paroisses n'ont pas encore fait connaître le montant de leurs cotisations pour l'année courante. Quelques projets de répartition n'ont pas été retournés au Secrétariat de l'Evêché pour l'époque fixée ; MM. les Doyens voudront bien nous les envoyer quand même.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières des prêtres et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. l'abbé Jean, ancien recteur de Locunolé, décédé le 15 Juillet.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les vocations sacerdotales.**
II. — **L'ordination du 25 Juillet.**

Offices extraordinaires.

Quimper — CHAPELLE DE LA RETRAITE. — ***Vendredi 26 Juillet***, fête de sainte Anne, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Nécrologie. — M L'ABBÉ JEAN. — Né à Uzel, au diocèse de Saint-Brieuc, le 11 Juin 1853, M. l'abbé Jean (Emile-Joseph-Marie), fut ordonné le 10 Août 1877. Il occupa comme vicaire les postes de Landévennec, du Conquet, de Gouézec et de Tréboul. Au mois de Septembre 1895, il devenait recteur de Logonna-Quimerc'h puis, en Avril 1900, il était appelé à diriger la paroisse de Locunolé. Sa santé fut bientôt en butte à des épreuves qui l'amenèrent à démissionner le 10 Décembre 1907. Retiré à la Maison Saint-Joseph à Saint-Pol de Léon il y remplit jusqu'à sa mort les fonctions de sous-supérieur. Le 14 Juillet son état de santé devint subitement alarmant. M. l'abbé Goret, supérieur, lui administra

les derniers sacrements. Quelques heures après le malade rendait son âme à Dieu. La cérémonie de l'inhumation a eu lieu mardi, à 10 h. 1/2, à Saint-Joseph.

M. l'abbé Jean laisse le souvenir d'un bon prêtre qui à de solides qualités sacerdotales unissait un entrain et une amabilité qui lui avaient valu beaucoup d'amis.

R. I. P.

L'Union Catholique diocésaine.

PLONÉVEZ-PORZAY. — A la suite d'une conférence donnée par M. le Recteur, l'Union Catholique a été fondée à Plonévez-Porzay, le dimanche 16 Juin.

PLOUNÉOUR-MÉNEZ. — L'Union Catholique a été fondée dans la paroisse, le dimanche 14 Juillet.

Une réunion préparatoire, présidée par M. le Curé de Morlaix, a eu lieu, à l'issue de la grand'messe, dans la cour du presbytère. Trois ou quatre cents hommes y étaient présents et, pendant une heure entière, tous ont écouté avec une religieuse attention la belle conférence de M. le chanoine Kérisit. Le bureau a été formé et un grand nombre se sont fait inscrire dans l'Union.

LANDRÉVARZEC. — A l'issue de la grand'messe, deux cents hommes environ se sont réunis dans la cour du presbytère, pour entendre M. l'abbé Prigent, vicaire à Briec. Avec une éloquence vraiment entraînante, l'orateur a supplié les catholiques de Landrévarzec de s'unir pour défendre les quelques libertés qui leur restent et pour reconquérir celles qu'on leur a enlevées. Tous les attentats commis par la franc-maçonnerie depuis qu'elle est au pouvoir ont été dénoncés et flétris comme ils le méritent.

PLOUDIRY. — Les prêtres du doyenné de Ploudiry, entourés des notables de leurs paroisses respectives, se sont réunis, à l'effet d'établir l'Association des Familles pour le canton.

M. l'abbé Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis, a bien voulu venir présider cette réunion, et, dans une causerie très intéressante, il a exposé la nature, la raison d'être, l'organisation et le fonctionnement de cette Association.

Comme conclusion, l'assemblée a procédé immédiatement à la formation du bureau, qui s'est chargé de faire le nécessaire pour les formalités légales.

Dans la même réunion, M le Curé de Saint-Louis a parlé de l'Union Catholique, et, séance tenante, on a organisé les Comités qu'elle comporte.

Les membres présents, connaissant l'état d'esprit de la population, sont convaincus que tous les hommes, à partir de 18 ans, à part quelques rares exceptions, feront partie de cette Union Catholique.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dans l'enseignement libre. — L'examen d'admission à l'école de Landerneau aura lieu, le samedi 27 Juillet, à 9 heures, à l'Ecole Saint-Julien de Landerneau, et à l'Ecole Sainte-Anne de Quimper. Je prie MM. les Curés et Recteurs de vouloir bien en informer les intéressées.

Les candidats à l'Ecole du Folgoat doivent écrire à M. le Directeur, qui enverra les textes des compositions aux prêtres des paroisses, en leur demandant de vouloir bien veiller à ce que tout se fasse correctement.

Je prie instamment tous les prêtres de s'occuper du recrutement de nos maîtres et de nos maîtresses. L'avenir de nos écoles est entre leurs mains, et sans leur précieux concours nous ne pouvons presque rien.

Je leur demande aussi d'aviser les maîtres de l'Enseignement libre que, pour leur permettre de venir plus facilement à la retraite annuelle, Monseigneur a bien voulu autoriser à en donner une à Brest, cette année. Il y aura donc deux retraites pour eux, une à Quimper, l'autre à l'Ecole Saint-Louis de Brest. Les deux s'ouvriront le vendredi 26 Juillet, à 6 heures du soir. Pour se faire inscrire, s'adresser à Mme la Supérieure des Dames de la Retraite, Quimper, ou à M. le Directeur de l'Ecole Saint-Louis, Brest.

O. S.

Lambézellec. — **Les Filles du Saint-Esprit en correctionnelle.** — Le vendredi 5 Juillet, à l'audience du Tribunal correctionnel de Brest, comparaissaient, pour infraction aux lois sur les congrégations, les supérieures et les religieuses des deux établissements congréganistes fondés par les Sœurs du Saint-Esprit à Lambézellec et à Kérinou. M. le Curé de Lambézellec, président du conseil d'administration de la société civile « Ecole libre de N.-D. de Bonne-Nouvelle » de Kérinou, et M. Maurice de Couessin du Boisriou, propriétaire de cet établissement, sont également compris dans les poursuites, ainsi que la Supérieure générale de la Congrégation, à Saint-Brieuc.

Interrogées par le président, les inculpées ont déclaré n'avoir jamais eu la moindre intention de révolte ; si, en continuant à demeurer à Lambézellec et à Kérinou, elles se mettent en opposition avec la loi, c'est la loi qu'il convient d'incriminer ; car pour elles, elles se voient contraintes de vivre ainsi par les nécessités même de l'existence.

L'une d'elles n'a pas craint, en plein Tribunal, de développer cette considération et de faire ressortir les iniques et monstrueuses conséquences d'une telle loi. Elle l'a fait avec une vigueur et une netteté qui ont justement impressionné le Tribunal et le public présent. Nous reproduisons ici une bonne partie de cette courageuse et saisissante déclaration.

Comme le président lui demandait : « Pourquoi êtes-vous restée à Kérinou, puisque vous avez été condamnée? » la Sœur répondit :

« Je suis restée à Kérinou parce que je cherche vainement le

lieu où je puisse me retirer sans courir les risques de poursuites. Nous ne sommes pas des révoltées, nous subissons la loi, nous ne la bravons pas.

» Il y a dix ans, j'étais directrice de l'école Saint-Julien de Landerneau. Persuadées que nous n'avions pas à demander l'autorisation, nous ne l'avons pas demandée. J'ai été jetée à la rue par toutes les forces policières et militaires réunies.

» Je suis allée à Saint-Pol de Léon. Là, l'établissement était autorisé formellement. Un décret survient qui nous enlève l'autorisation pour l'école. Je suis de nouveau sans emploi.

» Je viens à Kérinou. On y a demandé l'autorisation, mais le Président du Conseil a répondu : « Je ne juge pas à propos de » communiquer votre demande au Conseil d'Etat » — qui seul, pourtant, a mission de statuer — « fermez votre établissement ».

» Donc, Messieurs, à Landerneau, j'ai été jetée à la rue parce que je n'avais pas demandé l'autorisation ; à Saint-Pol, je l'avais, on me l'a retirée ; à Kérinou, nous la demandons, on nous la refuse. Que faire?... Nous rendre à la maison-mère?... Mais la maison-mère est une maison de formation et de repos, c'est dire qu'elle n'a pas été construite pour loger les 2.000 religieuses qui composent la Congrégation. L'espace y fait donc défaut. De plus, le budget, déjà bien maigre pour entretenir nos Sœurs âgées, malades ou infirmes, pour leur donner les soins que nécessite leur pénible état, ne saurait suffire à la subsistance de tant de religieuses...

» Alors, que faire? nous disperser? Mais à dix nous ne constituons aujourd'hui qu'un établissement congréganiste ; dispersées, nous verrons émettre la prétention que nous en constituons dix, et on viendra nous sommer, à nouveau, de nous disperser. »

— C'est inexact, ont protesté les juges.

— C'est exact, a répliqué M. Le Guen, l'éminent avocat du barreau de Brest, défenseur des inculpées. Et il a montré qu'à Saint-Pierre-Quilbignon, à Penhars, à Ergué-Gabéric, une religieuse seule a été sommée de se disperser. Le substitut lui-même a dû en convenir.

« Que faire donc ? a poursuivi la religieuse. Me séculariser? J'y gagnerais, vraiment! D'inculpée, je deviendrais suspecte, je serais sous la surveillance de la police, exposée à la surveillance d'un mouchard et à de nouvelles poursuites.

» C'est donc à l'exil que nous sommes condamnées, quoique Françaises, uniquement parce que nous sommes religieuses. »

M. Le Guen acheva, dans une plaidoirie merveilleuse, tout à fait digne de son noble caractère et de son grand talent, de démontrer l'iniquité des mesures d'exception prises contre les seuls catholiques, mais aussi funestes à la patrie qu'à la religion.

Rien n'y a fait. Le jugement, rendu le 12 Juillet dernier, condamne la Supérieure générale et les religieuses à des amendes diverses variant entre 50 et 25 francs. M. Maurice de Couessin de Boisriou et M. Abhervé-Guéguen, curé, sont condamnés à 16 francs d'amende avec sursis.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Chateaulin. — **Retraite des conscrits.** — La retraite des conscrits aura lieu à l'établissement Saint-Louis, les jours qui précèdent la rentrée des élèves.

Elle commencera, cette année, le lundi matin 9 Septembre, vers 9 heures, pour se terminer dans la matinée du 12, jour de la rentrée des élèves.

Succès scolaires. — Institution Saint-Vincent. — Voici les résultats définitifs des épreuves subies par les élèves de philosophie et de première de l'Institution Saint-Vincent. Des 18 candidats admissibles aux épreuves orales du baccalauréat, 17 ont été reçus définitivement, dont 6 avec mention.

Classe de Première : 9 sur 10. — René Chuto (mention Bien), Adolphe Labbé (mention Assez Bien), Joseph Roudaut (mention Assez Bien), Joseph Gorgeu (mention Assez Bien), Emile Bosson, Auguste Cloastre, Jean Colin, Auguste Georgelin, Ferdinand Quillivic.

Classe de Philosophie : 8 sur 8. — Jean Bescond (mention Assez Bien), François Galès (mention Assez Bien), Yves Heurté, Jules Kérinec, Louis Le Bot, Jean Le Poupon, François L'Haridon, Alain Séité.

La distribution des prix à l'Institution Saint-Vincent aura lieu mardi matin, 23 Juillet, sous la présidence de Mgr l'Evêque.

Le Scapulaire des Soldats. — **Nouvel indult du Souverain Pontife.** — Plusieurs revues ont fait mention d'un indult pontifical qui supprimait pour les soldats l'imposition préalable du scapulaire de laine, et demandait seulement le port d'une médaille bénite. Mais cette concession ne valait que pour le scapulaire du Mont-Carmel, et, de plus, certains doutes demeuraient, qu'il était bon d'éclaircir. Une nouvelle supplique a été présentée au Saint-Père : nous sommes heureux de la publier ainsi que la réponse bienveillante que Sa Sainteté a bien voulu y donner :

Très Saint-Père,

P. Norbert Monjaux, O. F. M., directeur de l'Œuvre de la Propagation des Scapulaires pour les soldats, Mme Maitre, fondatrice de cette œuvre, et les zélateurs, prosternés aux pieds de Votre Sainteté, Lui exposent que Votre Sainteté, par les rescrits du 4 Janvier et du 30 Mars 1908, a permis à tous les soldats de s'imposer à eux-mêmes le Scapulaire de laine préalablement bénit ; et qu'ensuite Votre Sainteté, par un décret du Saint-Office du 16 Décembre 1911, a autorisé le Scapulaire de métal, c'est-à-dire une médaille de Notre Seigneur Jésus-Christ, montrant son Sacré-Cœur, et de la Bienheureuse Vierge Marie, et qu'en conséquence plusieurs ont pensé que les soldats pourraient profiter de la même faculté, c'est-à-dire s'imposer à eux-mêmes cette médaille bénite auparavant sans imposition préalable du Scapulaire de laine, puisque la médaille tient lieu de Scapulaire. Mais pour qu'il n'y ait pas

de doutes, ils demandent avec confiance que Votre Sainteté daigne accorder cette faculté à tous les soldats, en raison de la situation misérable où ils se trouvent (surtout en France), pour accomplir leurs exercices de religion, et parce que aussi les Scapulaires de laine manquent souvent dans les hôpitaux et dans les camps ; de telle sorte que tous les militaires de terre et de mer sous les armes puissent légitimement et en tout temps être agrégés à la Confrérie du Scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel, et gagner les indulgences et les faveurs qui y sont attachées, à cette seule condition qu'ils portent la Médaille-Scapulaire, prescrite dans le Décret du Saint-Office cité plus haut, et bénite auparavant selon les prescriptions de droit, sans qu'ils soient tenus de recevoir auparavant le Scapulaire de laine.

En outre, ils demandent humblement à Votre Sainteté que cette même Médaille-Scapulaire puisse valoir pour les soldats, comme il est dit plus haut, à la place des autres Scapulaires, surtout de ceux qu'on appelle du Sacré-Cœur de Jésus, de la Passion de Notre-Seigneur, de l'Immaculée-Conception de la Bienheureuse Vierge Marie, de Saint-Joseph, de Saint-Michel archange, sans qu'il soit nécessaire de recevoir auparavant ces différents Scapulaires de laine.

De plus, ils demandent humblement à Votre Sainteté que tous les soldats qui sont agrégés à ces différents Scapulaires cités plus haut, y demeurent agrégés d'une façon absolument définitive, de sorte qu'il ne leur soit plus nécessaire désormais de recevoir le Scapulaire de laine, alors même qu'ils quittent l'armée et retournent dans leurs demeures.

Notre Très Saint-Père le Pape Pie X accorde avec bienveillance les faveurs demandées, nonobstant ce qui a été décidé dans le « Motu Proprio » du 7 Avril 1910.

Donné à Rome, le 22 Mars 1912.

R. Card. Merry del Val,
Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté.

Sainte-Anne d'Auray. — **Les Fêtes solennelles** *des 25 et 26 Juillet 1912* auront lieu sous la présidence de Mgr Gouraud, évêque de Vannes, assisté de : Mgr Dubourg, archevêque de Rennes ; Mgr Conan, archevêque de Port-au-Prince ; Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié ; Mgr Rouard, évêque de Nantes ; Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc ; Mgr Métreau, évêque auxiliaire de Tours.

En voici le programme. Jeudi 25 Juillet : *5 heures soir*, vêpres pontificales à la Scala-Sancta ; sermon par Mgr Métreau, auxiliaire de Monseigneur l'Archevêque de Tours ; bénédiction du Très Saint-Sacrement. Après la bénédiction, le Saint-Sacrement sera rapporté processionnellement à la Basilique. *8 h. 1/2*, procession aux flambeaux à la Scala. *10 à 11 heures*, au Cloître, Chemin de Croix en breton ; à la Basilique, rosaire en français. *11 à 12 heures*, au Cloître, Chemin de Croix en français ; à la Basilique, Rosaire en breton.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

VENDREDI 26 JUILLET : *1 heure matin*, rosaire à la Basilique. *3 heures*, messe de communion. *9 h. 1/2*, messe pontificale ; sermon par Mgr Foucault, évêque de Saint-Dié. *11 h. 1/4*, messe à la Basilique. *2 heures*, vêpres.

N. B. — En vertu d'un Indult pontifical, Mgr Gouraud dispense les pèlerins de Sainte-Anne de la loi d'abstinence le vendredi 26 Juillet et leur permet d'user d'aliments gras dans le lieu de pèlerinage.

Retraite ecclésiastique de dix jours. — Les *Exercices* de saint Ignace constituent un moyen de sanctification personnelle des plus efficaces et offrent une méthode de direction très pratique. Mais pour les connaître, il ne suffit pas de les lire ou même de les étudier, il faut les *faire* dans leur intégrité. Dix jours, au minimum, sont nécessaires à cette tâche qui, normalement, suppose un mois d'efforts, de prières et de méditations.

Réalisant un désir souvent exprimé par leurs retraitants, MM. les Directeurs de la Villa Manrèse, à Clamart, ont organisé, ces deux dernières années, deux retraites plus importantes où, pendant dix jours chaque fois, les *Exercices* ont été exposés, avec tous les développements convenables, par des prêtres d'un talent supérieur qui en ont fait l'objet principal de leur étude et la règle de leur vie.

Une trentaine de prêtres de diocèses divers (sept de Quimper) ont fidèlement suivi les instructions et ont pu, tout à loisir, les méditer dans les conditions du plus profond recueillement (le silence est gardé même pendant les récréations).

Encouragé par les résultats déjà obtenus, M. le Directeur de la villa Manrèse fera donner cette année encore une retraite du même genre, du 19 au 29 Août.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. A. Flamérion, villa Manrèse, Clamart (Seine).

VARIÉTÉ

Sun-Yat-Sen reçu à l'Evêché de Canton.

Les *Missions catholiques* publient ce très curieux récit daté de Canton, 30 Mai :

Peut-être les lecteurs goûteront-ils les détails d'une réception de Sun-Yat-Sen (1) à l'évêché de Canton. Voici donc le récit exact de cette visite qui fut loin d'être banale.

Elle eut lieu le 11 Mai dernier, à 11 heures du matin.

A l'arrivage du personnage désormais sacré grand homme, les cloches de la cathédrale s'ébranlèrent et firent ainsi connaître à

(1) M. Sun s'appelle aussi *Sun-Mann* et *Sun-Tchong-Shan*.

tous les citoyens l'heure précise où se heurtaient de front les fils de Sem et de Japhet.

M. Fourquet, pro-préfet, reçoit M. Sun à l'entrée de l'église, où il entre précédé de la fanfare du collège et escorté de dignitaires et de chrétiens. Aussitôt que l'ex-président a pris place au fauteuil devant le chœur, Mgr Mérel, mitre en tête et crosse en main entonne le *Te Deum* pour attribuer à Dieu la gloire de la conduite des événements et aussi le bienfait de la paix relative dont nous avons profité, au milieu de l'agitation révolutionnaire.

Les séminaristes poursuivent l'hymne sacrée, dont chaque strophe ponctuée par l'orgue monte aux voûtes comme un avion qui bat de l'aile.

Ils étaient là autour de leur idole, une vingtaine de Chinois huppés, qui ses parents, qui ses conseillers, qui des magistrats et des journalistes, tous « Jeune Chine », réunis au pied des autels du vrai Dieu, autour de ses envoyés légitimes les missionnaires catholiques, tous émerveillés de la pompe du culte, des chants et des volutes des fumées de l'encens.

***

Ce fut un spectacle unique et d'autant plus savoureux qu'il fut rehaussé par la majesté de l'édifice dont les colonnes de granit semblaient porter jusqu'au ciel, avec leurs festons magnifiques, la joie du peuple chrétien et qu'il fut surtout, je ne dis pas l'apothéose, mais le prélude de la victoire de la foi.

A l'instant même où nos enfants de Chine scandèrent ces mots : *Te martyrum candidatus laudat exercitus*, il nous sembla qu'avait sonné l'ère éternelle de la paix, et que tous les persécutés de trois siècles, les martyrs des catacombes de l'Asie, se dressaient aux cieux pour acclamer la liberté.

Oui, c'était bien la liberté des enfants de Dieu proclamée ouvertement, devant la face même de Celui qui dispose tout avec suavité.

Pendant toute la cérémonie, M. Sun s'est tenu debout, dans une attitude de respect et de gravité.

Dans sa physionomie passaient tour à tour la réflexion multiple et le charme d'une nouveauté pour ses yeux, peut-être d'un réveil de ses aspirations chrétiennes.

***

Après le chant du *Te Deum*, Mgr Mérel conduit son hôte dans la vaste salle du collège où étaient groupés tous les missionnaires et les fidèles.

Des harangues et des compliments furent adressés tour à tour par Monseigneur et par les chrétiens.

M. Sun écouta le discours du prélat avec une attention marquée. Puis, se levant, il répondit dans un langage d'une haute inspiration :

« La religion, s'écria-t-il, est le complément nécessaire du code, et je m'en voudrais de ne pas favoriser de tout mon pouvoir la liberté pour mes compatriotes de l'embrasser, et pour vous, nobles

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Français, évêque et missionnaires, de continuer à la prêcher activement. » (Vifs applaudissements.)

M. Sun est un orateur clair et persuasif. Sa voix, un peu faible, mais vibrante, s'harmonise bien avec sa figure énergique et tranquille.

Il voulut bien, après ce discours, accepter de déjeuner avec nous. C'était une faveur ; car il refuse en général toute invitation de ce genre. Il prit place en face de Monseigneur, ayant à ses côtés le général Loung, son jeune fils, une de ses filles et tous les Chinois et Européens de la cité.

Au dessert, un missionnaire se leva et débita une poésie française, gravée sur un magnifique éventail d'ivoire. Cette poésie, composée de cinq sonnets, soit soixante-dix vers, avait pour exergue : « Que Dieu protège la belle et riche contrée de Chine qu'a ressuscitée Sun-Mann le Grand. » Elle était en forme d'acrostiche dont ces dix-sept mots étaient le thème ; c'est-à-dire que chaque vers commençait par une des lettres de l'exergue.

Après avoir lu cette pièce, son auteur demanda à M. Sun l'autorisation de l'offrir à Mlle Sun, qui l'accepta gracieusement, et l'éventail où était inscrite la poésie passa aussitôt de main en main.

Ce fut le sourire gracieux de cette fête dont les journalistes tracèrent le lendemain dans les feuilles publiques tout le charme entraînant et la parfaite distinction.

A son départ de l'évêché, l'ex-président de la République chinoise, reconduit par M. le vicaire général Fourquet, ne put s'empêcher de lui dire :

« Mais vous êtes sans doute la première mission de Chine ?...

— » Nous ne sommes, répondit finement le missionnaire, que la façade gothique du Sud s'ouvrant sur les magnifiques floraisons chrétiennes de Ning-Po, de Shang-haï et de Pékin ! »

Et après un dernier sourire fait de cordialité et de gratitude, se retira, suivi de son escorte, l'homme prédestiné peut-être à refaire un grand peuple.

Œuvre des Bibliothèques populaires catholiques

(fondation Bastide du Lude)

73, rue Notre-Dame des Champs, Paris.

Président : Mgr Baudrillard (recteur de l'Institut Catholique).

But de l'Œuvre : Combattre les mauvaises lectures par la fondation de bonnes Bibliothèques.

Onze cents bibliothèques ont été données cette année.

Moyens : 1° Donner en toute propriété des Bibliothèques gratuites aux petites paroisses de villages trop pauvres pour acheter des livres.

2° Entretenir annuellement ces Bibliothèques, en partie avec les ressources de l'Œuvre, en partie avec le produit de la location

des livres aux lecteurs par le Bibliothécaire. (Nous conseillons la location à 0 fr. 05 pour la quinzaine ou à 0 fr. 50 par an.)

3° Venir en aide aux paroisses moins pauvres et aux Œuvres catholiques, qui veulent fonder ou augmenter des Bibliothèques, en leur procurant des livres à des prix aussi réduits que possible.

4° Organiser, dans les quartiers populeux des villes, des dépôts de bons livres pour être loués par des commerçants dépositaires.

5° Offrir des abonnements à prix très réduits aux bons journaux et aux revues.

Catalogue.

Bibliothèques gratuites offertes en toute propriété aux petites paroisses de village sans ressources.

La lettre *h* indique que le livre peut être offert aux hommes.

R. Bazin	Le Blé qui lève.	pour tous h.
de Beaurepaire	Deux routes.	jeunes filles.
»	Le Testament.	»
»	Sauveteurs de l'Asphalte.	»
Bourdon	Seule dans Paris *ou* Fabienne et son père.	jeunesse.
Boussenard	Chasseurs Canadiens.	jeunes filles.
Buet	Escalade de Genève.	pour tous h.
Cantacuzène	Passage d'un ange.	»
R. P. Chapotin	Comtesse de Pont-Briant.	jeunes filles.
Copin Albancelli	Le Pouvoir occulte.	»
Cte de Courville	Histoires gaies, histoires tristes (couronné).	pour tous h.
Danrit	Un dirigeable au pôle.	enfants.
»	Exploits d'un sous-marin.	pour tous h.
Jean Drault	Aventures de Bécasseau.	»
»	Impériale de l'omnibus.	»
Ducroc	Sous la hache.	»
Gélines	Phénix et Fauvette.	»
de Harcoët	Fée du Val-André.	jeunes filles.
»	Lunettes d'Anaïk.	pour tous h.
Jaunet	Hre des Evêques et Archevêques de Paris.	enfants.
Lhermet	Sacrifice des mères.	pour tous h.
Lelièvre	Ateliers de Paris. (2 vol.)	jeunes filles.
Lemoine	Vie de Marguerite Bosco.	pour tous h.
Léon Noble	Parmi les loups. (2 vol.)	tous.
R. de Navery	La Foi jurée.	tous, jeunesse.
»	Conscience de magistrat.	pour tous h.
A. Morand	Aux épines du chemin.	»
M. Lachèse	Madeleine Romain *ou* Marie-Anne et son moulin.	jeunes filles.
Ab. Pierre	La ville aux sept collines. (2 vol.)	pour tous h.
Laumonier	Secret de l'abbé Fauvel.	»
de Resé	Un miracle à Lourdes.	»
Fœsch	Jeanne d'Arc.	enfants.
X.	Adoratrices du Saint-Sacrement *ou* Mois de Marie.	tous.
X.	Vie abrégée de Sr Thérèse de l'Enfant Jésus.	»
X.	Pluie de roses (miracles de Sr Thérèse).	»

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Si on ajoute 10 francs pour travail de bureau supplémentaire afin d'être servi plus rapidement, il sera ajouté :

Bazin	L'Enseigne Paul Henry.	pour tous h.
G. Aimard	Robinson des Alpes.	»
Canivet	Enfant de la mer (couronné).	»
Castonnet	Les Abyssiniens.	»
Flourens	Deux volumes.	»
Gourdon	Vers la Haine.	»
Geoffroy	Petite mandarine.	»
de Harcoët	Serment de Marcelle.	jeunes filles.
d'Isné	Soirées de l'abbé Jean (1re partie).	pour tous h.
»	Le duc d'Alençon.	»
Landrieux	La petite sœur de l'Assomption (couronné)	jeunes filles.
Speel	Le P. Ch. Antoniewet. (2 vol.)	pour tous h.
Semichon	Paix et Trêve de Dieu. (2 vol.)	»
de Villenoisy	De ci de là.	»
Vallery-Radot	Journal d'un volontaire (couronné).	»
du Vallon	Un Révolté.	»
Vernon	L'amazone chrétienne.	»
R. de Navery	Naufrage de Lianor.	»
X.	Compagnie de Jésus en Chine.	»

Les volumes épuisés seront remplacés par des équivalents.

Pour les dons semi-gratuits on peut demander à l'Œuvre ses catalogues, dont le supplément contient toujours les meilleures nouveautés de l'année.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Acquittement de Mgr Castellan. — Le 11 Juillet, le tribunal correctionnel a rendu son jugement dans l'affaire des biens de la Mense épiscopale de Digne.

On se souvient que Mgr Castellan, évêque de Digne, l'abbé Barberoux, ancien secrétaire de l'évêché, et un employé de banque à Lyon, M. Brac de la Perrière, étaient inculpés d'avoir détourné de leur destination des valeurs mobilières qui auraient appartenu, soit à la Mense, soit au Séminaire.

Par un jugement longuement motivé, le tribunal a déclaré que Mgr Castellan n'avait pas le mandat légal dont la prévention lui reproche d'avoir abusé, et il a rejeté l'inculpation subsidiaire de détournement d'objets séquestrés, par le motif que l'évêque n'avait rien reçu qui fut frappé de séquestre par la loi ou les décrets.

En conséquence, Mgr Castellan, le vicaire général, Barberoux, et l'employé de banque, M. Brac de la Perrière, sont acquittés.

La persécution religieuse. — La Chambre des Députés a commencé à délibérer sur le projet de loi relatif à la surveillance des établisements de bienfaisance privée. Le but détourné de ce projet est de rendre de plus en plus difficile aux catholiques et à

nos communautés l'exercice de la charité chrétienne. C'est, en résumé, la continuation de cette odieuse persécution contre la Religion que nos députés sectaires voudraient expulser de tout ce qui constitue la vie même d'une nation. Nous avons vu avec la peine la plus vive le vote sur le pécule ; vote qui oblige les directeurs des Maisons d'Assistance à donner une somme variant entre 150 et 300 fr. et même davantage à chacun de leurs assistés au moment de leur sortie. C'est un arrêt de mort pour la plupart de nos Institutions charitables qui, pouvant à peine nouer les deux bouts, sont dans l'impossibilité absolue de satisfaire à cette exigence tyrannique. Du reste, plusieurs de nos adversaires se rendent compte de l'injustice commise et nous sommes heureux de lire dans la *République Française*, sous la plume de M. Bonnefous, l'article suivant :

« *L'Etat, vraiment, devient chaque jour un tyran plus insupportable ; il force toutes les portes, s'insinue et pénètre partout. La liberté de venir en aide à ses concitoyens, de tendre vers les plus humbles et les plus malheureux d'entre eux une main secourable demeurait encore debout comme un droit inattaqué, mais les gouvernements guettaient la charité libre s'exerçant sans eux, loin de leur contrôle. Quel scandale d'indépendance ! Vite une bonne loi pour en finir avec cette liberté intolérable laissée à ceux qui veulent faire du bien aux pauvres et aux souffrants. Accepter le bien comme on le fait, le secours comme on le donne, c'est une idée qui ne peut pas entrer dans le cerveau de nos étatistes.* »

A quoi le *Rappel* attribue la victoire des Catholiques belges. — « En dépit du vote plural, en dépit du découpage des circonscriptions, les cléricaux belges n'eussent pas remporté la victoire, si l'Eglise n'avait travaillé pendant des années, avec autant de persévérance que de sagacité, à conquérir la démocratie de ses bienfaits. Mais par la hardiesse et, en un sens, la générosité de sa politique sociale, elle a étendu son action sur les classes populaires, au point d'inquiéter le Socialisme lui-même.

» Voilà ce que nous devons méditer à l'heure où, par ses patronages, par ses colonies de vacances, par ses soupes populaires et ses jardins d'ouvriers, par ses associations et ses syndicats professionnels, par l'œuvre admirable de ses *Semaines sociales*, l'Eglise tente en France, comme ailleurs, la conquête du prolétariat. »

Voilà, ajouterons-nous, un encouragement pour nos œuvres catholiques de jeunesse, d'études et d'action sociales.

Limoges. — Semaine Sociale *(IXe session, 29 Juillet-4 Août)*. — L'hommage spontanément rendu aux Semaines sociales par quelques adversaires notoires va pouvoir dresser à Limoges une éloquente confirmation. Cette neuvième session d'enseignement social ne démentira pas en effet les promesses de ses devancières.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

On y viendra en foule de tous les centres et l'on s'y prépare dans tous les groupes. Les milieux les plus divers : étudiants, ouvriers, employés, ingénieurs, professeurs y seront représentés par les meilleurs de leurs éléments. Des auditeurs s'annoncent de l'Alsace, de l'Algérie, de l'Egypte, de Belgique, d'Italie, d'Espagne. Dans la région limousine l'empressement des groupements catholiques est unanime.

Un horaire-programme donnant tous les détails sur l'ordre des Cours et Conférences paraîtra incessamment. Il sera envoyé contre demande adressée au Secrétariat permanent, 16, rue du Plat, Lyon.

Chemin de fer d'Orléans

Nouvelles facilités offertes aux familles pour les voyages de vacances. — A cette époque de l'année où de nombreuses familles se préoccupent d'un séjour à la campagne, à la mer ou à la montagne, il est intéressant de signaler que par suite d'un accord intervenu entre la Compagnie d'Orléans et les Compagnies du Midi, du Nord, de l'Est et de P.-L.-M., il sera délivré à partir du 19 Juillet courant, au départ des gares des réseaux du Nord, de l'Est et de P.-L.-M. des billets de famille pour toutes les gares des réseaux d'Orléans et du Midi et réciproquement.

Ces billets qui seront émis à partir du 19 Juillet courant jusqu'au 30 Septembre inclus avec validité jusqu'au 5 Novembre, sans supplément, comportent notamment les avantages suivants :

a) Réduction de 75 °/₀ à partir de la 4e personne ;

b) Arrêts facultatifs à toutes les gares ;

c) Faculté pour les membres de la famille excédant 3 personnes de voyager isolément à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire ;

d) Il peut être délivré à un ou plusieurs voyageurs une carte d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à moitié prix du tarif général pendant la durée de la villégiature de la famille.

De si importantes améliorations qui sont de nature à faciliter les voyages de tourisme en famille particulièrement vers l'Auvergne, les Pyrénées et les Côtes de l'Océan, ne manqueront pas d'être très appréciées du public.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché est très calme mais non dénué d'une certaine fermeté. Notre 3 °/₀ s'améliore un peu à 92,85. Les Fonds étrangers sont assez résistants. — Bonne tenue des banques. — Le placement des actions de la Banque de Commerce de Sibérie rencontre l'accueil le plus favorable. Les demandes sont reçues à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie au prix de 1.640 fr. Sur la base du rendement actuel, le placement ressort à 6,09 °/₀. — Egalement bien accueillies les obligations de l'Ouest Oural émises par nos grands établissements de crédit. On sait que ces titres jouissent de la garantie de l'Etat Russe. — Bonne tenue des obligations de la Société Hydro Electrique des Basses Pyrénées à 448,50. La Société fournit déjà la lumière à Bayonne où elle compte annonce-t-on, de nombreuses demandes d'abonnements. Le nombre des agglomérations desservies par la Compagnie serait sous peu de trente cinq. — Récemment introduites sur le marché, les actions de la Société pour la construction de Wagons à Saint-Pétersbourg ont reçu un très bon accueil. L'entreprise est d'ailleurs en bonne situation. Les commandes reçues pour l'exercice en cours dépassent 40 millions de francs. Les recettes de 1911 se sont élevées à 3.000.156 roubles laissant un bénéfice de 289.914 roubles.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François**
chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

Comment guérir un mauvais estomac ?

Suivre le traitement des Pilules Pink, telle est la manière la la plus simple, la plus rapide de guérir les maux d'estomac. Dès que vous avez commencé à faire usage des Pilules Pink, vous sentez positivement l'amélioration qui se produit dans votre état. Vous reconnaissez tout d'abord que vous assimilez mieux votre nourriture parce que vous ne tardez pas à éprouver que vous êtes plus fort. Vous êtes aussi très agréablement surpris en constatant que vous avez un bien meilleur appétit, que vous pouvez vous risquer à manger à votre faim sans avoir ensuite des digestions pénibles. Les migraines que vous aviez autrefois après chaque repas, vous ne les éprouvez plus. Il en est de même des éructations, des renvois acides, des nausées. Ce rétablissement de votre estomac se fera plus ou moins vite suivant votre tempérament et l'ancienneté de votre mal, mais il se fera et vous éprouverez dès le début du traitement une sensation de bien-être de très bon augure.

M. Edouard Schmidlin, représentant de commerce, qui habite *96 bis*, rue de Faventines, à Valence-sur-Rhône (Drôme), nous a écrit :



« Vos Pilules Pink ont effectué une remarquable cure. Depuis longtemps je souffrais beaucoup de mauvaises digestions et je me rendais compte que mon estomac était complètement délabré. Mon teint était devenu jaunâtre, j'étais affaibli et il m'arrivait très souvent d'avoir des étourdissements et des vertiges. Après avoir pris plusieurs remèdes sans succès, je me suis laissé persuader d'essayer les Pilules Pink. Dès la première boîte, je me suis senti beaucoup mieux. Après avoir pris trois boîtes de vos Pilules, je pouvais manger des mets que je m'étais interdit depuis longtemps. Vos pilules ont non seulement rétabli mon estomac, mais elles m'ont rendu toutes mes forces. »

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Soutanes
Douillettes
Pèlerines Lorraines
Barrettes
Chapeaux Parisiens
depuis 4 fr. 95

MAISON DE CONFIANCE

Mlles NÉDÉLEC

12, rue Toul-al-Laër, 12
Entre le Grand-Séminaire et l'École Saint-Yves
QUIMPER

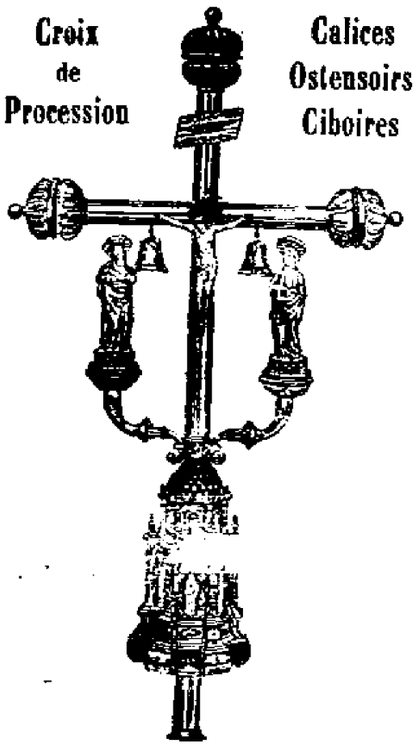
Faux-Cols
Rabats
Ceintures
Chemises
Flanelles
Mouchoirs

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession
Calices
Ostensoirs
Ciboires



Chasublerie
Bannières



Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HÉLOU NEVEU QUIMPER

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché

27e Année. Vendredi 26 Juillet 1912 N° 30

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre-Circulaire de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au sujet du Procès de Béatification du Vénérable Dom Michel Le Nobletz ; Retraite ecclésiastique ; L'Ordination.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Quimper ; Les distributions de prix ; L'Union Catholique diocésaine (suite) ; La paroisse de Saint-Joseph du Pilier-Rouge au Folgoat ; Roscoff ; Bibliographie.

III. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 28 Juillet. — 9e Dimanche après la Pentecôte. Office du Jour. A la messe, mémoires de S. Nazaire et ses Compagnons, et de l'Octave.

Vêpres du suivant, avec mémoires du Dimanche, de S. Nazaire et ses Compagnons, de l'Octave et de S. Félix et ses Compagnons.

Au chœur, solennité de Ste Anne ; mémoire du Dimanche.

Lundi, 29. — Ste Marthe, Vierge. Double majeur. Blanc.

Mardi, 30. — S. Guillaume, Evêque *(au Propre diocésain).* Double. Blanc.

Mercredi, 31. — S. Ignace, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 1er Août. — S. Pierre aux liens. Double majeur. Blanc.

Vendredi, 2. — Octave de Ste Anne. Double. Blanc.

Samedi, 3. — Découverte du corps de S. Etienne, Premier Martyr. Semi-Double. Rouge.

Dimanche, 4. — 10e Dimanche après la Pentecôte. S. Dominique, Confesseur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plogonnec et Ouessant . . . . . du 27 au 31 Juillet.
Ursulines de Morlaix et Saint-Louis, Brest. du 1er au 8 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre-Circulaire de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon, au sujet du Procès de Béatification du Vénérable Dom Michel Le Nobletz.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

La Sacrée Congrégation des Rites abordera, le 27 Août prochain, l'étude des vertus de notre Vénérable Dom Michel Le Nobletz et en discutera l'héroïcité.

C'est l'avant-dernière étape du Procès de Béatification, désiré par Monseigneur Sergent en 1867, commencé en 1888 par Monseigneur Lamarche, et heureusement continué en 1897 et 1901 par Nosseigneurs Valleau et Dubillard. Le Diocèse leur doit une spéciale reconnaissance, ainsi qu'aux membres des commissions nommées par eux pour intervenir dans la Cause du grand Missionnaire Breton.

Après les vertus il restera à étudier les miracles.

Ce sera facile, croyons-Nous, si la phase actuelle du Procès se déroule sans encombre, car elle est la plus importante de toutes. Il importe assurément de savoir si le futur Bienheureux a fait des miracles, — et Nous espérons que cette preuve de sa sainteté, dont Nous avons déjà fourni tous les éléments au Postulateur, sera aisément agréée par les Juges Romains, quand l'heure en sera venue. Mais la sainteté proprement dite ne consiste pas dans le miracle. Elle est tout entière dans les vertus théologales et morales, sans lesquelles, fût-on thaumaturge, eût-on du génie, on ne peut pas être proclamé Saint. Le Vénérable a-t-il possédé ces vertus ? Les a-t-il pratiquées à un degré vraiment héroïque ? C'est la question qui va être traitée le 27 Août. Vous en comprenez la gravité.

Aucun de ceux qui ont étudié la vie de Dom Michel ne doutera un instant de l'issue favorable de cette partie du Procès. Car, à consulter, soit la tradition locale, soit le témoignage des historiens, s'il a été un convertisseur d'âmes presque aussi puissant que les premiers apôtres, c'est beaucoup moins par ses prédications, pourtant irrésistibles, que par l'action de ses vertus sur le cœur de Dieu et sur le cœur des hommes. Il serait prématuré de résumer ici sa vie, toute de générosité et de sacrifice, et d'analyser avant l'enquête les faits qui vont en être l'objet. Ceux qui sont chargés en Notre nom de faire valoir en Cour de Rome, dans tous leurs détails, les mérites de Dom Michel, sont fiers, ils Nous l'ont dit,

d'avoir à plaider à fond une pareille Cause. Quand la Congrégation des Rites aura adopté leurs conclusions, Nous aurons Nous-même à vous en faire part, et Nous ne manquerons pas alors, en Nous réjouissant avec vous de la sentence, de la reprendre, et de la développer amplement, pour vous faire mieux connaître l'âme du Vénérable et pour augmenter encore votre confiance en lui.

Mais en ce moment Notre mission est plus simple. Elle consiste à vous demander des prières.

Nos prières, en effet, auront ici leur part d'action. Dieu les provoque pour y répondre. Dieu veut que le peuple chrétien, par reconnaissance pour les Saints, travaille lui-même à les faire monter sur nos autels.

Autrefois, il arrivait au peuple de paraître imposer son suffrage à l'Église, si bien que l'Église, après enquête, n'avait plus guère qu'à confirmer le culte, déjà spontanément et publiquement rendu aux nouveaux Saints.

Aujourd'hui, les fidèles jouent encore leur rôle dans les Béatifications et les Canonisations. Ils contribuent à procurer, par la justice qu'ils aiment à rendre aux pieux serviteurs de Dieu, leur réputation de Sainteté. Ils peuvent, en outre, avoir à l'appuyer de leur témoignage officiel devant les tribunaux établis pour la constater. Plusieurs d'entre vous ont rempli ce très noble ministère dans le procès actuel.

Mais leur nombre a été forcément restreint. Or, l'Eglise entend associer à son œuvre le diocèse entier, et elle invite tous les fidèles sans exception, parce qu'ils y sont tous intéressés, à prier avec elle pour l'exaltation des Bienheureux et des Saints, à cause des grâces que leur glorification doit attirer sur le monde catholique, et surtout à cause des leçons que l'honneur rendu à leurs vertus doit mettre en relief pour les chrétiens du temps présent et de tous les temps.

Comment ne pas signaler, en ce qui concerne Dom Michel, le secours opportun que nous apportera en Cornouailles et en Léon son accroissement de gloire : sa vie si rudement pénitente remise sous les yeux de ceux dont il a converti les pères, et à une heure où l'esprit de pénitence est répudié par toutes les classes sociales : et plus encore, à l'heure où tout conspire contre la foi dans les âmes d'hommes comme dans les âmes d'enfants, les vérités et les pratiques de la foi inculquées à la Bretagne du XX^e^ siècle comme elles le furent à celle du XVII^e^, par le héros chrétien, dont les homélies, les tableaux, les catéchismes, les cantiques furent si profondément populaires, et n'ont pas cessé de l'être, et qui acheva son œuvre en apprenant aux saintes femmes du pays à catéchiser et à prêcher à leur tour, pour arracher les hommes et les jeunes gens à l'ignorance et aux plaisirs grossiers !

Les grâces des Béatifications sont, en vérité, comparables à celles que fourniraient à un pays les Missions les plus fruc-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tueuses. C'est pourquoi le Démon les redoute. Il met tout en œuvre pour les retarder ou les faire échouer. Un élan de prière intense et persévérant est donc nécessaire pour briser l'obstacle.

Nous venons vous y convier. Il faut invoquer l'Esprit Saint. C'est de Lui que dépend finalement le succès. Il connaît la mesure exacte de la sainteté dans l'âme du Prêtre que nous voulons faire glorifier. Il en a été le principal ouvrier, en lui comme dans tous les Saints. Il sait, en outre, les opportunités des actes providentiels, et les raisons pour lesquelles, à telle époque, et dans tel pays, le culte d'un Saint peut avoir son maximum d'efficacité dans les âmes.

Pourquoi nous a-t-il fait attendre si longtemps le réconfort d'une Béatification si impatiemment désirée ? Dieu attend souvent, pour intervenir, que la détresse humaine soit à son comble. Voyez, en effet, dans quelles conditions se sont faites les dernières canonisations intéressant la France ? Jeanne d'Arc est béatifiée, après cinq cents ans, quand la France, victime des faux principes qui l'ont séduite, semble incapable de retrouver son équilibre et acharnée à sa propre ruine. N'est-ce pas également en pleine épreuve, et comme réconfort dans les angoisses de la persécution et de l'exil, que les fils de saint Jean-Baptiste de la Salle, et ceux du Vénérable de Lamennais, et ceux du Bienheureux Père Eudes, et les pieuses filles de la Bienheureuse Mère Barat, et celles du Bienheureux Grignon de Montfort, et celles de la Servante de Dieu, Mademoiselle de Francheville, voient leurs fondateurs ou fondatrices appelés par l'Eglise aux honneurs suprêmes ou en voie d'y atteindre ? L'heure de la foi menacée, de la morale violée, de l'intempérance croissante, des familles sans énergie, des écoles sans Dieu, c'est peut-être l'heure attendue pour faire revivre au milieu de nous, par un culte public, Dom Michel avec ses enseignements et ses grâces.

Pour la hâter, il faut donc prier. A Rome, notre Postulateur s'entendra avec les Recteurs des églises françaises et de quelques églises romaines, pour faire exposer le Saint-Sacrement dans la matinée du 27 Août prochain, et obtenir des prières en faveur de la Cause qui nous tient à cœur. De Notre côté, Nous organiserons, à cette occasion, la prière publique dans le Diocèse. Vous en trouverez le détail dans l'Ordonnance qui suit cette Lettre.

Nous vous demandons de réserver dans ces prières une intention fervente pour la Cause du Vénérable Père Maunoir, qui fut le disciple, le continuateur et le rival de Dom Michel. Dans Notre estime, ils sont destinés à franchir ensemble les étapes de la Béatification, et à recevoir, à l'heure opportune, des honneurs communs dans nos diocèses bretons. Daigne Notre Seigneur réaliser ce souhait !

Il Nous reste à vous dire un mot des frais du Procès. Vous

n'ignorez pas qu'ils sont toujours très lourds et que le Diocèse est seul à en supporter la charge. Nous devons donc recourir à votre charité pour pouvoir faire honneur à Nos obligations. C'est la raison de la quête spéciale que Nous prescrivons dans vos paroisses, et qui est fixée au dimanche 28 Juillet, en la solennité de Sainte Anne. La Bonne Mère des Bretons bénira, Nous l'espérons, vos pieuses aumônes en faveur d'une Cause qui doit la toucher, car elle est celle de la foi bretonne.

A CES CAUSES,

Le Saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — Le dimanche 25 Août, immédiatement avant la grand'messe, dans toutes les églises et chapelles de Notre Diocèse, on chantera le *Veni Creator*, les versets et oraison *de Spiritu Sancto*, pour invoquer les lumières du Saint-Esprit, sur la Cause du Vénérable Michel Le Nobletz. De plus, le Saint-Sacrement sera exposé, la matinée, dans Notre Eglise Cathédrale et dans les églises paroissiales du Conquet, de Douarnenez et de Plouguerneau, spécialement intéressées au succès de cette Cause.

Article 2. — Ce même jour et les deux jours suivants, Nos Prêtres réciteront à la même intention, au saint sacrifice de la Messe, les Collecte, Secrète et Poscommunion *de Spiritu Sancto*.

Article 3. — Nous invitons les religieux et religieuses de Notre Diocèse ainsi que les pieux fidèles à faire la sainte Communion pour le bon succès de la Cause.

Article 4. — Le dimanche 28 Juillet, en la solennité de Sainte Anne, MM. les Curés et Recteurs feront la quête pour subvenir aux frais du procès. Le produit en sera envoyé immédiatement soit au Secrétariat de Notre Evêché, soit à M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, vice-postulateur.

Et sera Notre présente Lettre Circulaire lue et publiée dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le Dimanche 21 Juillet.

Donné à Quimper, le 16 Juillet 1912, en la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II Retraite ecclésiastique. — Nous renouvelons aux retraitants la recommandation de se munir d'un surplis pour la cérémonie du dernier jour.

III. L'ordination. 110 ordinands ont pris part aux cérémonies de l'ordination traditionnelle du 25 Juillet. Ils se répartissent ainsi : 18 prêtres, 21 diacres, 16 sous-diacres. Les ordres mineurs ont été conférés à 26 jeunes clercs, et 29 jeunes séminaristes ont reçu la tonsure.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France. — L'Union des Catholiques.**
II. — **Les prêtres nouvellement ordonnés. — Le ministère sacerdotal.**
III. — **Retraite.** — QUIMPER, retraites ecclésiastiques du *29 Juillet au 5 Août* et du *5 au 10 Août*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 28 Juillet*, offices aux heures ordinaires Solennité de Sainte Anne. Quête pour les frais de béatification de Dom Michel Le Nobletz. Le matin, à 6 h 3/4, réunion de la Congrégation des Demoiselles à la chapelle neuve Le soir, à 4 heures, réunion mensuelle de la Fraternité du Tiers-Ordre ; à 8 heures, réunion de la Confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts

— ÉGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *Dimanche, 28 Juillet*, à 6 h. 1/2, messe de communion pour les hommes. — *Le 31 Juillet* et le *1er Août*, communion des enfants. — Le *1er vendredi du mois*, à 5 h. 1/2, réunion des Bretons ; à 8 heures, des mères de famille ; et le soir, à 8 heures, des hommes associés du Sacré Cœur.

QUIMPER. — **Pour MM. les Délégués sénatoriaux.** — Pour faciliter à MM. les Délégués sénatoriaux l'observation du précepte dominical, une messe sera dite le dimanche, 28 Juillet, à midi, à la Cathédrale.

Les distributions de prix. — A N.-D. DE BON-SECOURS *(Brest)*. — Samedi, 20 Juillet, eut lieu, à l'Ecole N.-D. de Bon-Secours, la distribution solennelle des prix. Ce fut M. le chanoine Kerbiriou, curé-doyen de Saint-Sauveur, qui la présida. En vrai prêtre et en vrai lettré, il nous entretint durant quelques minutes, trop courtes, des bienfaits de l'éducation et de l'instruction chrétiennes. Puis M. le chanoine Breton, directeur de l'Ecole, remercia son ancien maître du témoignage d'affection donné à son élève en acceptant la présidence de cette fête de famille, et proclama les noms des élèves qui, malgré leur jeune âge, ont forcé les portes du baccalauréat : Jules Aubry, Sylvain Crosnier, Jean Estienne, Paul Estienne, Robert Morin, Jean Moullec, Louis de Sallier, Dupin, Jean Tréanton. Espérons que la session d'Octobre, qui nous permettra d'avoir trois autres dispenses d'âge, allongera encore cette liste.

— A L'ÉCOLE SAINT-YVES *(Quimper)*. — La distribution des prix au collège Saint-Yves de Quimper a eu lieu lundi dernier, sous la présidence de Monseigneur l'Évêque. Un grand nombre de parents et de prêtres avaient voulu témoigner leur sympathie au collège et à son excellent personnel, en assistant à la cérémonie.

Au début de la séance, M. Laboy, le distingué supérieur, fit remarquer avec une légitime fierté le beau succès de l'établissement aux examens du baccalauréat. Tous les élèves présentés ont réussi l'année dernière, 13 ont réussi cette année et, confiant dans la valeur de ses professeurs et le travail des élèves, le Supérieur garantit le succès aux quelques candidats peu nombreux qui ont échoué au mois de Juillet.

En terminant, M. Laboy signale le succès de l'élève Marcel Le Foll, de la classe de Première, qui a obtenu le premier prix de mathématiques au concours général de l'Institut Catholique de Paris.

Mgr Duparc prend ensuite la parole et après avoir félicité les professeurs et les élèves du collège des résultats de l'année, il s'arrête à marquer les avantages de la liberté d'enseignement, il rappelle le souvenir des champions de cette liberté au XIXe siècle : Falloux, Veuillot, Montalembert : voilà les illustres exemples que les jeunes gens du collège de Saint-Yves doivent imiter et Monseigneur les exhorte à leur être reconnaissants de cette liberté d'enseignement qu'ils nous ont obtenue, à aimer et à défendre leur conquête avec toute la générosité, l'ardeur et l'enthousiasme qu'ils mirent eux-mêmes à l'emporter.

Le discours de Monseigneur fut suivi de la lecture du palmarès agréablement coupée par trois chœurs excellemment chantés par les élèves de M. l'abbé Boucher.

Nous donnerons la semaine prochaine les noms des lauréats les plus heureux.

— A L'INSTITUTION SAINT-VINCENT. — Le lendemain, mardi, avait lieu la distribution des prix à l'Institution Saint-Vincent.

Des exercices de gymnastique parfaitement réussis furent exécutés devant une assistance nombreuse de parents et de prêtres, émerveillés de la souplesse et de la vigueur des jeunes élèves de M. Vilet.

Puis, en présence de Monseigneur, assisté de M. le chanoine Gadon, vicaire général, et entouré de plusieurs membres du Chapitre diocésain, des élèves interprétèrent avec beaucoup d'entrain et d'humour la jolie comédie de Racine, les *Plaideurs*.

Monseigneur prend alors place sur la scène, où l'accompagnent MM. les chanoines et plusieurs anciens professeurs de la maison, dont M. le chanoine Breton, supérieur de N.-D. de Bon-Secours de Brest.

M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent, en une courte allocution, remercie Monseigneur puis le clergé et les parents qui assistent à cette cérémonie. Il se félicite du résultat de l'année écoulée, qui a été excellente au point de vue de la formation religieuse et classique des élèves. Les succès obtenus sont là pour en témoigner. Ce sont les brillants résultats des examens du baccalauréat que nous avons déjà publiés. Ce sont, en outre, les mentions obtenues dans les concours institués par l'Institut Catholique de Paris et par l'Alliance des Maisons chrétiennes. La

Archives diocésaines de Quimper et Léon

proclamation de ces résultats est accueillie par des applaudissements répétés.

Monseigneur alors se lève et trouve des mots exquis pour féliciter à la fois les professeurs, les élèves et leur Supérieur. Puis, se laissant aller à une causerie toute paternelle avec ses chers petits séminaristes, il leur annonce son prochain voyage *ad limina*. En prévision de ce voyage et de l'entrevue qu'il aura avec le Saint-Père, Monseigneur leur propose un devoir de vacances d'un genre tout nouveau. Il leur demande qu'une adresse latine, rédigée par eux, porte au Saint-Père leurs sentiments de piété filiale. Il se fera un plaisir de montrer ainsi au Pape que ses encouragements à l'étude de la langue latine portent leur fruit parmi les jeunes séminaristes du diocèse de Quimper.

Ensuite a lieu la lecture du palmarès. Nous sommes heureux de donner ici les noms des élèves le plus souvent couronnés :

Classe de Huitième. — *2e Division* : Hervé Miossec, de Saint-Coulitz ; *1re Division* : Jean Le Menn, de Pleyben.

Classe de Septième. — Louis Parquer, de Fouesnant ; Yves Gadal, de Gouézec.

Classe de Sixième A. — Jean-Marie Coadou, de Pluguffan ; Joseph Henry, de Guipavas.

Classe de Sixième B. — Yves Guyader, d'Elliant.

Classe de Cinquième A. — Noël Hamon, de Pouldreuzic ; René Guichaoua, de Plonéour-Lanvern.

Classe de Cinquième B. — Pierre Hervé, de Melgven.

Classe de Quatrième. — Alphonse Poupon, de Quimper ; Louis Le Gall, de Plougastel-Daoulas.

Classe de Troisième. — François Lapous, de Saint-Thégonnec ; Joseph Suignard, de Pouilaouen.

Classe de Seconde. — Joseph Kerdoncuff, de Plougastel-Daoulas ; Auguste Prigent, de Guerlesquin.

Classe de Première. — René Chuto, de Penhars ; Adolphe Labbé, de Clohars-Carnoët.

Classe de Philosophie. — Jean Le Poupon, de Douarnenez.

Le premier *Prix d'honneur* (Classe de Première, Dissertation française), a été remporté par René Chuto, de Penhars.

Ajoutons qu'un délicieux programme musical, exécuté avec la perfection qui est le propre de ces manifestations artistiques à Saint-Vincent, a fort agréablement coupé la cérémonie.

L'Union Catholique diocésaine.

Prochain congrès. — Monseigneur l'Evêque s'est définitivement arrêté au projet d'un Congrès général des Unions et de leurs Comités, dont la date, devancée pour de graves raisons, est fixée du 8 au 11 Septembre prochain.

Le Congrès s'ouvrira le Dimanche 8, à *8 heures* du soir, à la

Cathédrale Saint-Corentin, par un discours de Monseigneur l'Evêque, le chant du *Veni Creator* et le Salut solennel.

Le Lundi, le Mardi et le Mercredi, messe de communion des délégués à *7 h. 1/2*, avec instruction. A *9 heures* et à *2 heures*, séances de travail, sous la présidence de Sa Grandeur.

Le lundi et le mardi, à *8 heures*, assemblée générale, avec compte rendu des travaux de la journée.

Le mercredi, à *4 heures*, sermon de clôture par Mgr l'Evêque de Vannes, suivi du *Te Deum* et de la bénédiction du T. S.-Sacrement.

Au cours des retraites ecclésiastiques, un bureau des Œuvres sera ouvert aux heures de récréation, pour mettre à la disposition du clergé tous les renseignements et assurer le logement des délégués.

La distribution du Questionnaire-Programme, adressé à tous les Comités paroissiaux, se fera incessamment. Nous donnons, en attendant, la liste des sujets qui seront traités dans les réunions de travail :

1° Le *Comité paroissial*, composition et but ; 2° Le *Comité paroissial*, méthode de travail ; 3° La *retraite fermée*, moyen de former des élites ; 4° Les *Associations de Chefs de famille* ; 5° La lutte antialcoolique par la *Croix-Blanche* ; 6° L'*Union paroissiale* ; 7° Le *Comité cantonal* ; 8° La *Presse* ; 9° Les *Emigrants temporaires* ; 10° L'œuvre de la *Protection de la jeune fille* ; 11° L'*Enseignement religieux* et les *Catéchistes* ; 12° La L. P. D. F. ; 13° L'*Union cantonale* ; 14° Le *Comité diocésain*.

Saint-Jean-du-Doigt. — Le dimanche 16 Juin, après une conférence très intéressante donnée à l'issue des vêpres, par M. Barvet, vicaire à Saint-Melaine (Morlaix), l'Union Catholique a été fondée dans la paroisse de Saint-Jean-du-Doigt.

Une cinquantaine d'hommes se sont empressés de donner leurs noms. Six membres composent le Comité paroissial, la plupart des jeunes gens bien choisis.

Saint-Goazec. — L'Union Catholique a été constituée à Saint-Goazec, le dimanche 16 Juin, après une instruction donnée à la grand'messe. Le Comité paroissial, composé de 22 membres, s'est partagé la paroisse en 11 sections pour recueillir les adhésions, qui sont au nombre de 400 environ. M. le comte de Saint-Simon est président du Comité avec M. le maire Plusquellec et M. l'adjoint-maire Rivoal pour assesseurs.

La première réunion des membres du Comité a eu lieu dimanche dernier 7 Juillet, au presbytère.

Chateauneuf-du-Faou. — Le dimanche 14 Juillet, à 3 heures du soir, se réunirent dans une salle du Patronage les membres des Comités paroissiaux du doyenné. Ils étaient une centaine, venus de Collorec, Coray, Landeleau, Laz, Leuhan, Plonévez-du-Faou, Saint-Goazec, Saint-Thois, Trégourez. Un prêtre de chaque paroisse les accompagnait. C'est à cet auditoire d'élite que le Direc-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

teur diocésain des Œuvres, invité par M. le Curé-Doyen, donna des conseils pratiques sur le but à atteindre par leur apostolat. Après le *Pater* et l'*Ave* récités lentement par tous, et à haute voix, M. le Directeur lut et commenta l'Evangile du 7e dimanche après la Pentecôte, montrant à ces chrétiens solides et dévoués la nécessité de combattre sur tous les terrains les faux prophètes qui ne donnent que de mauvais fruits et gâtent si facilement les populations sans défiance, leur demandant aussi de ne pas imiter ceux qui se contentent de dire à Dieu : Seigneur, Seigneur, mais d'être des hommes d'œuvres, secondant en tout l'action de leurs prêtres pour le bien religieux et matériel de leurs frères.

Puis, passant en revue les divers points du programme proposé par Mgr l'Evêque aux Comités paroissiaux, œuvres de piété, d'enseignement, œuvres de jeunesse, œuvres sociales, œuvres de presse et de propagande ; il insista spécialement sur la dévotion à la Sainte Eucharistie, sur le chant liturgique, ne fût-ce que dans les réponses au célébrant faites par la masse des fidèles : *Amen, Et cum spiritu tuo...* ; sur les Associations de Chefs de famille et la revendication persévérante jusqu'à victoire complète de la R. P. Scolaire, sur les groupements de jeunes gens, les caisses dotales et militaires, les syndicats de fermiers et d'ouvriers ruraux, et la part à faire dans les concours agricoles aux domestiques de ferme, sur les retraites paysannes, sur la Presse, enfin, sur la nécessité d'un local où les chrétiens se rencontrent avec leurs prêtres, moins pour des conférences solennelles que pour des entretiens familiers où l'on s'instruit davantage des besoins et des œuvres vraiment adaptées à l'ambiance paroissiale.

Dans le cours de cette causerie familière, qui se prolongea pendant une heure et demie, rendue plus intéressante et plus pratique encore par les échanges de vues, un point mérite d'être signalé. C'est à propos des émigrants temporaires, qui, parfois, ne donnent à leurs femmes et enfants ni de leurs nouvelles, ni une part de leurs gains pour leur subsistance. On rappela très opportunément la loi du 13 Juillet 1907, trop peu connue, et dont l'art. 7 est ainsi libellé : « Faute par l'un des époux de subvenir spontanément, dans la mesure de ses facultés, aux charges du ménage, l'autre époux pourra obtenir du juge de paix du domicile du mari, l'autorisation de saisir-arrêter et de toucher des salaires ou du produit du travail de son conjoint une part en proportion de ses besoins ». C'est en vertu de cet article que des maires ont pu mettre en mouvement la maréchaussée et obtenir pour les abandonnés une forte proportion des gains gaspillés jusque là en eau-de-vie par les coupables.

Ce succès, dans la région des Montagnes-Noires, peut servir d'exemple à beaucoup d'autres, et nous attirons sur lui l'attention des gens dévoués.

La prière termina cette réunion si vivante et si pleine, qui montre la grande utilité des Comités cantonaux.

La paroisse de Saint-Joseph du Pilier-Rouge au Folgoat. — En 1907, en Juillet, la section du Pilier-Rouge fut érigée en paroisse et confiée à un jeune Recteur, pour qui on tailla un vaste champ d'activité dans la populeuse paroisse de Lambézellec, où il avait fait ses premières armes. L'homme paraissait fait exprès pour la place ; cœur dévoué, esprit alerte et imperturbable : l' « *homo bonus* » de l'Imitation.

Il y a donc cinq ans de cela. La collectivité de bons chrétiens appelés à l'honneur de l'autonomie, y allèrent de bon cœur ; fiers de montrer leurs bonnes volontés, par des relations quotidiennes et fraternelles, ils se connaissent, se groupent dans le cadre d'une belle famille, la famille paroissiale, qui a montré sa cohésion et sa vitalité dans son pèlerinage du 21 Juillet à N.-D. du Folgoat. Environ 280 fidèles de la première heure avaient répondu à l'appel du Pasteur et avaient pris à la gare de Léon le train Brest-Plouescat. La messe de communion commença à 8 heures, des chants furent exécutés avec goût et méthode, et bien édifiant fut le long défilé des communiants. A 9 heures, petit déjeuner, à 9 heures 1/2, grand'messe : à l'Evangile, le dévoué Recteur du Folgoat prononça une excellente et substantielle instruction. Dans un précis historique et rapide, il montra que la Mère de Dieu, et notre Mère, *passe, en quelque sorte, tout son temps,* chez nous ; manifestant les prodiges de sa complaisante et toute puissante bonté, d'une façon spéciale en France, et dans son Royaume de France, à sa chère province de Bretagne : merveilles d'assistance et de protection continue, dont le Recteur cite des exemples de hier, d'il y a quelques semaines, qu'il narre avec une simplicité charmante et une conviction qui se gagne.

Après dîner, a lieu l'*Heure Sainte* devant le Saint-Sacrement exposé depuis le matin : heure trois fois sainte, abrégée par les nécessités de l'horloge : C'est Lourdes avec les invocations enflammées et les prières pressantes d'une foi que M. l'abbé Le Pape réveille dans le cœur et met sur les lèvres des assistants avec le zèle d'un apôtre expérimenté. Après les vêpres et la bénédiction, vers 4 heures, M. l'abbé Abguillerm montre, dans une exposition rapide, les splendeurs artistiques du Folgoat. A 4 heures, les bons chrétiens du Pilier-Rouge se reforment en procession pour aller reprendre le train : *Avant-garde,* crâne et décidée à tout pour l'honneur de Dieu, *Jeunesse Catholique, Union Catholique, Enfants de Marie* et vénérables *Mères chrétiennes,* à l'insigne et au ruban violet large comme une étole.

Belle journée pour tous : la paroisse du Pilier-Rouge est consacrée à N.-D. du Folgoat, et ce qu'elle garde est bien gardé ! Et, l'an prochain, plus nombreux, on ira renouveler et ratifier ce contrat d'amour et de fidélité.

Roscoff. — **La Sœur Saint-Alexis.** — L'hospice civil de Roscoff vient de faire une perte considérable par la mort de la Sœur Alexis, des Filles du Saint-Esprit. Supérieure de l'éta-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

blissement depuis 47 ans, elle y a fait le bien, sans bruit, mais d'une façon ininterrompue. La digne religieuse était en vénération à Roscoff, si bien que la municipalité n'a pas cru devoir faire moins que de se charger des frais funéraires, d'accord avec la commission de l'hospice, et de lui accorder une concession à perpétuité au cimetière. Agée de 81 ans, la vénérable défunte avait, il y a plusieurs années, célébré ses noces d'or de profession religieuse.

BIBLIOGRAPHIE — **Un Projet, un Livre.** — Le *Nouvelliste de Bretagne* a publié l'article suivant :

C'est un projet singulièrement captivant que vient de soumettre à Sa Grandeur Mgr Gouraud, à l'occasion des prochaines fêtes de Sainte-Anne, la plume élégante et pieuse de M. l'abbé Buléon, curé-archiprêtre de Vannes.

A près de trois cents ans de distance, par un ensemble de coïncidences qui feront de la nuit du 25 au 26 Juillet 1912 la réplique exacte de la même nuit de 1624, reconstituer, avec le concours de la foule qui déjà s'ébranle vers le sanctuaire de la Patronne des Bretons, le drame historique qui, sur la lande de Keranna, fit de Nicolazic le messager des désirs de Sainte Anne, quelle idée heureuse et quelle admirable source d'émotions profondes et saintes !

La reconstitution se ferait en trois actes.

A la nuit tombée, près de la croix qui porte aujourd'hui le nom du *Voyant*, le cortège des pèlerins, muni de flambeaux, se mettrait en marche vers le village. Il referait le chemin par où Nicolazic, le chapelet aux doigts, l'âme en proie à un trouble bientôt fondu en une joie très douce, se vit accompagner, sous les clartés de la lune, par la Dame mystérieuse qui à plusieurs reprises déjà lui était apparue et qui, cette fois, le précédait portant un cierge et comme glissant sur le véhicule d'un nuage brillant.

Puis, le cortège se grouperait devant la demeure de l'humble paysan, aujourd'hui transformée en un musée d'objets religieux. Il y entendrait redire les perplexités dans lequel le jeta l'étrange vision. Il veillerait avec lui tandis que, retiré dans sa grange, il attendait en priant un sommeil lent à venir, et il croirait assister à l'entrevue décisive où, sur les onze heures, dans une grande rumeur de foule, présage de celles qui allaient venir, Sainte Anne se faisait enfin connaître et donnait mandat à son serviteur de lui faire construire une chapelle au Bocenno sur l'emplacement d'une autre disparue depuis neuf siècles.

Enfin les pèlerins reconstitueraient l'épisode de la découverte de la statue miraculeuse quand, vers onze heures de la nuit, sur l'ordre de sa « bonne maîtresse » ayant appelé quelques témoins, Nicolazic s'en fut, guidé par la flamme de la torche mystérieuse, extraire du champ du Bocenno une vénérable statue de bois qui, depuis 924 ans, y était enfouie.

Tel est le projet et telle sera sans doute la saisissante cérémonie

qui marquera cette année d'un trait inoubliable le grand pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray.

Ce sera une source incomparable d'émotions. Mais M. Buléon en attend un résultat moins superficiel et plus durable. C'est de rappeler de façon frappante, et d'apprendre peut-être, à ceux qui auront vécu cette nuit historique, les origines et les raisons d'être du célèbre pèlerinage breton. « Si l'on veut, écrit-il, que les Bretons ne désapprennent pas le chemin de Sainte-Anne d'Auray, il est grand temps de leur rappeler pourquoi et comment Dieu les y a convoqués. »

De ce désir d'instruire et d'affermir la foi des fidèles a jailli l'idée originale que nous venons d'exposer, c'est d'elle aussi qu'est sorti le petit livre qu'avec la collaboration de M. Le Garrec, le savant recteur de Caudan, M. l'abbé Buléon vient de livrer au public.

Modèle de clarté, de couleur et de précision, la *Nouvelle histoire du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray* (1) fait revivre dans ses deux cents pages la physionomie des personnages, des foules, des paysages mêmes qui furent mêlés à la renaissance et au développement du culte de Sainte Anne sur cette terre choisie par elle. C'est une reconstitution complète où la nuit historique est placée dans son cadre, enchâssée entre les premières manifestations qui la préparèrent et les conséquences qui allaient en découler.

Les étapes poignantes par lesquelles, à travers toutes les contradictions et toutes les perplexités, l'âme du modeste paysan s'acheminait dans la souffrance vers l'accomplissement de sa mission y sont relevées une à une, jour par jour.

La narration est alerte, colorée, mais objective, et la discrétion des narrateurs laisse le lecteur s'émouvoir lui-même au récit des angoisses du *Voyant*. La critique et la discussion des faits succèdent à l'exposé des événements. Il y a là des pages consacrées à l'étude de l'état d'âme de Nicolazic dont la pénétration et la rigueur d'analyse ne le cèdent en rien à celles que l'abbé Bertrin a déployées dans son « Histoire critique des événements de Lourdes ».

Bientôt l'auteur principal, son œuvre achevée, disparaît dans un dernier acte de foi. Il laisse le pèlerinage déjà à son apogée. La tourmente révolutionnaire souffle à son tour sur Sainte-Anne, disperse les trésors de la chapelle, expulse la statue miraculeuse, dégrade l'édifice, mais se montre impuissante à arrêter l'élan qui précipite les foules vers le Bocenno.

Avec les auteurs, l'on assiste au renouveau, au couronnement de la nouvelle statue, à l'érection de la basilique actuelle et, malgré les nuages que le XX^e^ siècle apporte avec lui, l'on s'associe à leur espoir, que les futurs historiens du pèlerinage de Sainte-Anne auront, par-delà les tristesses du présent, de nouveaux triomphes à raconter.

Projet et livre procèdent, on le voit, de la même préoccupation :

---

(1) Chez Lafolye, Vannes.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

faire mieux connaître ce que les auteurs, en conclusion de leur récit de la fondation du pardon, ont appelé le « fondement du pèlerinage ».

L'idée de reconstitution de la nuit historique est assurée d'avance du suffrage de tous. Le livre, étendant plus loin son action, ira dans tous les foyers bretons éclairer et raviver la dévotion séculaire à celle que nous aimons à saluer comme la Mère de notre petite patrie, la gardienne puissante de notre foi, de nos mœurs et de nos traditions.

F. CORNOU.

Le Vénérable Jean-Marie Robert de La Mennais, par Auguste AUVRAY. (Lafolye frères, éditeurs, a Vannes.) — Prix : **1** fr., *franco par la poste*, **1** fr. **20.**

Ce charmant ouvrage d'environ deux cents pages, orné de nombreuses gravures hors texte, et honoré de Lettres de NN. SS. les Evêques de Nantes, Vannes et Quimper, est un résumé fort intéressant de la vie du prêtre éminent qui fut l'apôtre de la Bretagne au XIXe siècle.

Dans ce livre, écrit consciencieusement, d'une plume alerte, l'auteur s'efface complètement pour ne laisser paraître que son héros.

En vente : à Quimper, librairie Salaün ; à Morlaix, librairie Le Goaziou ; à Brest, librairies Tourmen et Derrien.

VIENT DE PARAITRE : **Conseils de direction spirituelle,** par M. l'abbé LEJEUNE, chanoine honoraire de Reims, curé-archiprêtre de Charleville, in-12 écu de 277 pages, prix : **2** fr.

Le titre de cet ouvrage dit suffisamment le but que s'est proposé l'auteur. Il prend une âme tiède encore et sans doute découragée, lui montre les sommets, lui rend confiance en elle-même, puis, par une série d'ascensions progressives, s'achemine avec elle vers ces hauteurs.

En spiritualité comme en toute autre matière, M. le chanoine Lejeune est essentiellement l'homme de la tradition. Aussi serait-ce lui faire injure que de lui prêter l'intention d'innover, de parler autrement que ceux qui l'ont précédé. Il dit les choses dans sa langue à lui, dans une langue souple, nerveuse, originale, mais il cite les mêmes choses que ceux qui ont écrit avant lui. Sans cesse il s'inspire des grands maîtres de la vie spirituelle, et limite son ambition à être leur écho fidèle.

Nous connaissons peu de livres qui puissent faire plus de bien que ce dernier ouvrage de M. le chanoine Lejeune et qui soient de lecture plus captivante.

Le Divin Médecin, *Pages d'Evangile,* par le chanoine THIRIET. (Société Saint-Augustin, Desclée, de Brouwer et Cie, 41, rue du Metz, 41, Lille.) Beau vol. in-12 de 260 pages, orné de nombreuses grav., **2** fr. **50.**

L'auteur raconte les merveilleuses guérisons opérées par N. S. Jésus-Christ au cours de sa vie publique. Aujourd'hui comme autrefois, la toute-puissance divine se met au service de l'humanité souffrante, et le Cœur du bon Maître s'apitoie sur nos misères pour les guérir. Avec quelle tendre sollicitude n'accueillait-il pas les infirmes, les malades, les malheureux qui sollicitaient de Lui la santé et la vie !

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François**
chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

CIERGERIE « DES PRÉMONTRÉS »

A. BOULAIRE, *Succr des R. R. P. P.*

Usine à GRAVESON (B.-du-R.).

Cierges liturgiques en pure cire d'abeilles en 80 %, en 75 % et en 60 % de cire d'abeilles.

Ces cierges avec une haute proportion de cire sont recommandés au clergé :

1° Parce qu'ils constituent le vrai luminaire liturgique ;

2° Parce que leur longue durée procure une réelle économie.

Cierges et Bougies stéariques.

Encens liturgique et Charbon chimique.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché calme mais assez résistant. On termine à 92,20 sur la Rente française, à 93,55 sur l'Extérieure ; Fonds Russes bien tenus. — Les grandes banques sont assez actives. — La Banque Privée augmente son capital par l'émission de 75.000 actions de 400 fr. Le prix est fixé à 425 fr. par titre, payables : 125 fr. en souscrivant, 100 fr. au plus tard le 16 Octobre et le solde avant le 18 Décembre 1912. Les souscripteurs nouveaux bénéficieront pour l'exercice actuel d'un intérêt de 4 %. des sommes versées. — Bonne tenue des chemins français. — Signalons en passant le succès obtenu par l'émission de l'Ouest-Oural, émises par nos grands établissements de crédit. — Les nouvelles actions Constructions de wagons à Saint-Pétersbourg sont toujours bien orientées. Le bénéfice par rapprt au chiffre d'affaires est passé de 4 %. en 1905 à 13 %. en 1911, il atteignait alors 404.910 roubles. Cette comparaison fait nettement ressortir l'amélioration considérable obtenue dans le prix de revient. — Les obligations de la Société Hydro-Electrique des Basses-Pyrénées sont fermes à 449. Des demandes de contrats de plus en plus nombreuses parviennent à la Société. Dans ces conditions, les obligations par elle émises constituent un placement industriel d'autant plus intéresant que leur taux de capitalisation s'établit à 5 %. net, prime d'amortissement non comprise, et que dès l'année prochaine, la somme nécessaire à leur service doit, selon des prévisions minutieusement établies, se trouver couvertes deux fois environ par le chiffre des recettes nettes établies.

HELOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boules de sou liers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Soutanes
Douillettes
Pèlerines Lorraines
Barrettes
Chapeaux Parisiens
depuis 4 fr. 95

MAISON DE CONFIANCE

Mlles NÉDÉLEC

12, rue Toul-al-Laër, 12
Entre le Grand-Séminaire et l'École Saint-Yves
QUIMPER

Faux-Cols
Rabats
Ceintures
Chemises
Flanelles
Mouchoirs

Maison BOSSARD-BONNEL, de Rennes,
Harm. **Alexandre, Christophe, Richard, Rodolphe,** etc....
Harm. Américains. Vente, échange, location. Instrums et musiques pr patronages.

SCULPTURE, MENUISERIE
Étude de tous projets sur demande.
Ancienne Maison TOULARC'HOAT
CAUJAN, Fcois —, SUCCR, 6, avenue de la Gare LANDERNEAU
Boules gaïac pour Patronage.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 2 Août 1912. N° 31

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Prières publiques ; Indulgences de la Portioncule ; Nominations ; Sanction nécessaire.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Apostolat de la Prière ; L'Ordination ; La retraite ecclésiastique ; L'Union Catholique diocésaine (suite) ; Quimperlé ; Distributions de prix ; Succès universitaires ; La « Croix-Blanche » ; Lanmeur ; Le concours de gymnastique de Vannes.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 4 Août. — 10e Dimanche après la Pentecôte. S. Dominique, Confesseur. Double majeur. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche, 3e oraison pour l'anniversaire de l'élection de Sa Sainteté Pie X.

Vêpres du suivant, avec mémoires du précédent et du Dimanche.

Lundi, 5. — Dédicace de Notre-Dame des Neiges. Double majeur. Blanc.

Mardi, 6. — Transfiguration de N. S. Jésus-Christ. Double majeur. Blanc.

Mercredi, 7. — S. Cajétan, Confesseur. Double. Blanc.

Jeudi, 8. — S. Cyriaque et ses Compagnons, Martyrs. Semi-Double. Rouge.

Vendredi, 9. — S. Germain, Evêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

Samedi, 10. — S. LAURENT, MARTYR. Double de 2e classe avec Octave. Rouge.

Dimanche, 11. — 11e Dimanche après la Pentecôte. S. Alphonse-Marie de Liguori, Evêque, Docteur.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de Morlaix et Saint-Louis, Brest. . du 1er au 8 Août.
Ursulines de Quimperlé et Saint-Louis, Brest. du 9 au 16 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. — L'Evêque de Quimper et de Léon recommande aux prières du clergé et des fidèles les victimes de l'accident de chemin de fer de la Chaumière (près Morlaix), et présente à leurs familles ses paternelles condoléances.

II. Prières publiques. — Devant la persistance du mauvais temps qui met en danger les moissons, Nous autorisons MM. les Curés et Recteurs à faire des prières publiques en la forme et dans les conditions qui leur paraîtront le mieux appropriées aux besoins et aux usages des paroisses : chant ou récitation des litanies, processions ou cérémonies auxquelles on pourra donner la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Nous demandons aux prêtres de dire à la messe, pendant neuf jours, à partir de la réception du présent avis, les collecte, secrète et post-communion *ad postulandam serenitatem*. Missel (Or. ad diversa, 17).

III. Indulgences de la Portioncule. — Appliquant pour cette année le décret du 26 Mai 1911, relatif aux indulgences de la Portioncule, Monseigneur l'Evêque a rendu l'ordonnance suivante :

Nous désignons comme lieu où pourront être gagnées, cette année, ces précieuses indulgences, toutes les églises paroissiales et chapelles de Notre diocèse dans lesquelles on conserve le T. S.-Sacrement.

Nous permettons à MM. les Curés et Recteurs de transférer au dimanche 4 Août, la faculté accordée pour le 2 du même mois, en rappelant que les fidèles ne peuvent gagner l'indulgence que le jour ainsi déterminé pour chaque paroisse.

MM. les Curés et Recteurs auront soin de rappeler à leurs paroissiens : 1° que les indulgences de la Portioncule se gagnent autant de fois qu'on visite l'église ou la chapelle désignée ; 2° qu'elles exigent les conditions ordinaires de la confession et de la communion et, à chaque visite, une prière aux intentions du Souverain Pontife ; 3° que les visites peuvent se faire à partir de midi, la veille, jusqu'au soir du jour indiqué, à minuit.

IV. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, en date du 24 Juillet 1912, ont été nommés :

Vicaire à Plonévez-du-Faou, M. Drénou, vicaire à Landudec ;

Vicaire à Landudec, M. Nédélec, professeur à Saint-Yves ;
Vicaire à Guipavas, M. Néildé J., vicaire à Poullaouen ;
Vicaire à Poullaouen, M. Gourvil, vicaire à Lanhouarneau ;
Vicaire à Lanhouarneau, M. Hunault, vicaire à Botshorel ;
Vicaire à Botsorhel, M. Andro, vicaire à Laz ;
Vicaire à Laz, M. Abhervé-Guéguen, jeune prêtre ;
Vicaire à La Roche-Maurice, M. Picard, jeune prêtre.

V. Sanction nécessaire. — M. Le Diberder n'ayant pu, avant de mourir, faire les réparations qu'il devait à l'Eglise pour avoir participé effectivement, à titre de conseiller municipal de la ville de Quimper, aux mesures qui ont dépouillé de leurs biens la communauté du Sacré-Cœur et le Grand Séminaire, l'autorité ecclésiastique n'a pas cru devoir accorder tous les honneurs qui ont été demandés pour ses obsèques.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Union Catholique diocésaine.**
II. — **Les œuvres de jeunesse.**
III. — **La 2e retraite ecclésiastique,** *du 5 au 10 Août.*

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Vendredi 2 Août*, exposition et adoration du T. S.-Sacrement, de *5 h. 1/2* du matin à *5 heures* du soir, et pour les hommes seuls de *8* à *9 heures* du soir.

Dimanche, à *7 heures* communion générale des hommes. Le soir, à *8 heures*, réunion des Confréries du Rosaire et du Scapulaire. Chapelet, procession, bénédiction. Les autres offices de la journée aux heures ordinaires.

Les indulgences de la Portioncule pourront être gagnées à la Cathédrale depuis le *samedi 3 Août, à midi, jusqu'au dimanche soir.*

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR AOUT 1912

Les émigrants catholiques.

Par nécessité ou par ambition, l'émigrant est un déraciné. Avec sa terre qu'il laisse, il perd le plus souvent cet ensemble bienfaisant de souvenirs d'influences, de secours qui nous font ce que nous sommes. Loin de chez lui, menant une autre vie, il devient un autre homme. Catholique, surtout lorsqu'il émigre en pays protestant, c'est un fait lamentable que, sauf exception, il abandonne la pratique religieuse et même la foi. C'est donc un devoir élémen-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

taire de charité de prier pour nos frères émigrants. C'est un minimum : il faut soutenir les œuvres établies, au départ et à l'arrivée, en leur faveur et qui essaient, de leur mieux, de remédier aux maux inséparables de cette situation.

L'Ordination. — Les cérémonies de l'ordination se sont déroulées, jeudi matin, 25 Juillet, à la Cathédrale, devant une nombreuse assistance de prêtres et de parents attentifs et recueillis. A l'issue de la cérémonie, qui a pris fin vers 11 heures et demie, Monseigneur a tenu à adresser quelques conseils aux ordinands, insistant, comme pour un mot d'ordre, destiné à caractériser cette importante promotion cléricale, sur le devoir de fidélité à la Hiérarchie instituée par N. S. J.-C.

« Vous êtes, leur a-t-il dit en substance, appelés à un grand honneur, vous tous qui êtes admis dans la Hiérarchie. Vous devenez ainsi *fonctionnaires de l'Eglise* qui vous charge de quelque fonction à accomplir pour Dieu avec les grâces nécessaires pour vous en acquitter, et qui vous donne une action très réelle sur Dieu et sur les hommes. En toute humilité, il convient de dire avec l'Ecriture : *Nimis honorati sunt amici tui Deus* : c'est beaucoup, c'est trop d'honneur ! A cette occasion, je ne veux vous dire qu'un seul mot et ne vous donner qu'un seul avis : Ne troublez jamais l'ordre de la Hiérarchie ni légèrement ni gravement. Donnez à cette Hiérarchie la coopération que vous venez de lui promettre. Donnez-la par l'esprit, par le cœur, par toutes vos actions, quelque soit le poste qui vous sera confié. Dévouez-vous pieusement, ardemment, exclusivement au service de Dieu.

» Suivez les avis qui vous seront donnés. Vous n'êtes pas des chefs, vous êtes des *coopérateurs*. Mais suivez les avis de ceux-là seuls qui ont reçu l'autorité pour vous les donner. Demandez-vous, quelle que soit la question et quel que soit le terrain sur lequel s'exercera votre zèle, si vous êtes d'accord avec eux. Ils ont reçu grâce d'état pour vous diriger. Eux seuls ont reçu cette grâce. Ni journaux, ni livres, ni revues n'ont reçu cette grâce d'état. Elle est donnée à ceux-là seuls à qui elle est due, aux chefs. Ce serait si facile, si l'on voulait se rappeler cela, d'avoir entre nous l'union complète.

» La Hiérarchie est une grande force, parce qu'elle groupe toutes les volontés des fidèles par celle des prêtres. C'est pour la sauvegarder que nous avons repoussé la Séparation. Ne diminuez pas la force de cette Hiérarchie. Augmentez-la par votre coopération. Soyez toujours d'accord avec le Pape. Ne le laissez pas critiquer devant vous, ne suivez pas ceux qui vont contre les directions du Pape... »

Monseigneur alors paraphrase magnifiquement une lettre de Mgr d'Hulst à sa mère, et y trouve les sentiments qui doivent animer les prêtres de ce temps dans leurs rapports avec les directions du Pape. Il finit en exhortant une fois de plus les ordinands à

s'attacher à la Hiérarchie et à s'écarter de tout ce qui peut s'opposer aux directions du Souverain Pontife, de l'Evêque et des prêtres appelés à les conduire.

Voici les noms de ceux qui ont reçu les ordres majeurs au cours de l'ordination du 25 Juillet :

SOUS-DIACONAT

MM. Bellec, Yves-Marie, de Ploudaniel ;
Boucher, Yves-Marie, de Sizun ;
Gestin, Louis-Joseph-Marie, de Lambézellec ;
Kerjean, Ernest-René-Marie, de Saint-Pierre-Quilbignon ;
Roué, Joseph-Marie, de Plabennec ;
Bellec, Jean-Yves-Marie, de Pluguffan ;
Boucher, François-Louis-Marie, de Ploudiry ;
Breton, Alain, de Plobannalec ;
Cochon, Corentin, de Loctudy ;
Creff, Yves, de Santec ;
Heydon, Jean-Marie, de Plogonnec ;
Moalic, Yves-Marie, de Plouhinec ;
Néa, Jean-Marie, de Plouénan ;
Quéffélec, François, de Dinéault ;
Roualec, Jean-François-Marie, de Plouénan ;
Sergent, Olivier-Joseph-Marie, de Beuzec-Cap-Sizun.

DIACONAT

MM. Abiven, Jean-Pierre, de Plabennec ;
Batany, Auguste-Corentin-Marie, de Douarnenez ;
Billant, François-Marie, de Saint-Urbain ;
Bothorel, Yves-François, de Lennon ;
Boulc'h, François-Marie, de Mespaul ;
Boulic, Pierre-Marie, de Saint-Marc ;
Broust, René-Jean-Marie, de Saint-Yvi ;
Caër, Jean-Auguste, de Lanvéoc ;
Cozic, François-Louis-Pierre-Marie, de Saint-Goazec ;
Créac'h, Jean-François-Marie-Joseph, de Cléder ;
Cueff, Charles, de Plougoulm ;
Férec, Pierre-Marie, de Plomodiern ;
Guéguen, Gustave-Joseph-René, de Châteauneuf-du-Faou ;
Kerninon, Jean-Marie, de Plogoff ;
Kersalé, Jean-Thomas, d'Argol ;
Le Foll, Henri-François, de Coray ;
Le Saux, Jean-Pierre, d'Edern ;
Milin, Charles-Henri-Pierre-Marie, de Mespaul ;
Suignard, François-Pierre-Marie, de Pleyben ;
Vigoureux, Joseph-Marie, de Lambézellec ;
Priour, Paul, incorporé au diocèse de Rennes.

PRÊTRISE

MM. Bihan, Pierre-Marie, de Scaër ;
Aubert, Paul-Hyacinthe, de Brest ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MM. Le Cap, François-Emile, de Brest ;
Roudaut, Yves-François-Marie, de Plouguerneau ;
Abhervé-Guéguen, Jean-Bte-Jh-Mie, de Lampaul-Guimiliau ;
Bozec, Jean-Marie, de Gouézec ;
Branellec, Yves, de Trémaouézan ;
Cadiou, Joseph-Claude-Marie, de Plouescat ;
Christien, Thomas, de Querrien ;
Conseil, Jean-Marie, de Cléder ;
Conseil, Vincent-Marie-Stanislas, de Cléder ;
Lannuzel, Michel, de Lanildut ;
Le Sier, François, de Trégourez ;
Midy, François-Marie, de Poullan ;
Nicolas, Joseph-Marie, de Henvic ;
Picart, Yves-Marie, de Guiclan ;
Pouliquen, François, de Comanna ;
Tanguy, Jean-Louis, de Plougourvest.

La Retraite ecclésiastique. — Les exercices de la retraite ecclésiastique sont prêchés, cette année, par M. l'abbé Boulengé, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque. Plus de 260 prêtres prennent part aux exercices de cette semaine.

L'Union Catholique diocésaine.

Le Congrès de l'Union diocésaine. — La Direction des Œuvres profite des retraites ecclésiastiques pour remettre aux Curés, Recteurs et Vicaires autant d'exemplaires du Questionnaire-Programme qu'il y a de membres dans chaque Comité paroissial. Il sera possible d'en faire l'étude en commun dans les Comités, et nous prions instamment les secrétaires de communiquer au plus tôt les avis recueillis, aux rapporteurs désignés ou à M. le Directeur des Œuvres, à l'Evêché.

Il sera bon de profiter de la prochaine réunion de chaque Comité, pour désigner les membres qui devront le représenter au Congrès. Nous espérons qu'il sera possible d'avoir au moins deux délégués par Comité, sans compter un membre du clergé. Nous sommes à la disposition des délégués pour leur assurer le vivre et le logement, soit dans les hôtels, soit dans les établissements religieux de la ville. Mais nous prions de nous prévenir de bonne heure, avant le 20 Août, dernier délai, pour éviter l'encombrement des derniers jours. Pour tout ce qui concerne le côté matériel de l'organisation du congrès, logement et pension, etc..., s'adresser à M. A. de Couesnongle, 46, quai de l'Odet.

Le Directeur des Œuvres sera heureux de connaître, pour chaque paroisse, le nom et l'adresse de la personne dévouée que le Curé ou Recteur aura choisie comme correspondante locale de l'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille ; il tient à la disposition

du clergé le nombre d'affiches bretonnes de l'Œuvre que l'on jugera utile d'apposer soit à l'intérieur de l'église, soit dans la sacristie ou au presbytère.

Kerlaz. — L'Union Catholique a été fondée à Kerlaz, le dimanche 28 Juillet, après une conférence de M. le Recteur. A l'issue de la conférence, le Comité a été constitué.

Le Cloitre (Saint-Thégonnec). — L'Union Catholique a été fondée au Cloître-Saint-Thégonnec, et compte 47 adhérents.

Le Comité paroissial, composé de 8 membres, a pour président M. Jean-François Simon.

Quimperlé. — **La retraite des conscrits**, à Quimperlé, aura lieu du *lundi* soir *23 Septembre* au *vendredi* matin *27 Septembre*.

DISTRIBUTIONS DE PRIX

Saint-Pol de Léon. — *Institution Notre-Dame du Creïs-Ker.*

Un discours de M. le Comte de Mun.

La distribution solennelle des prix s'est faite, à l'Institution N.-D. du Creïs-Ker, le jeudi 25 Juillet, sous la présidence de M. le Comte Albert de Mun, de l'Académie Française, député du Finistère. La cérémonie, à laquelle assistaient un nombreux clergé et les parents des élèves venus en foule, fut précédée d'une séance récréative qui obtint le plus vif succès (on applaudit tour à tour les exercices de gymnastique exécutés par les élèves du Collège ; le jeu des acteurs qui interprétèrent la charmante opérette du *Moulin du Chat qui fume ;* le chant des choristes qui rendirent à deux voix la fable du *Corbeau et du Renard).*

Puis M. l'abbé Floc'h, supérieur, prononça une allocution. Il remercia M. le Comte de Mun de l'insigne honneur qu'il faisait au Collège en acceptant de présider cette fête. En quelques mots délicats, il rappela l'enseignement donné par cette vie consacrée tout entière au service de la religion et de la patrie ; il évoqua le souvenir de l'inoubliable journée où les députés, sans distinction de partis, saluaient le retour à la tribune de l'incomparable orateur, s'inclinaient, en un hommage unanime, devant la magnifique unité de cette existence politique ; il se félicita que les élèves du Collège de Saint-Pol fussent appelés à recevoir d'une façon toute spéciale, en ce jour, les avis et les encouragements de l'homme qui, après avoir conduit leurs aînés aux combats d'hier et à ceux d'aujourd'hui, savait les préparer encore aux combats de demain.

M. le Comte Albert de Mun prit alors la parole et dit le très beau discours que voici :

Mes chers amis,

Peut-être devrais je me borner à remercier M. le Supérieur des paroles si bienveillantes qu'il vient de m'adresser, et qui m'ont vivement ému, à complimenter les acteurs qui nous ont divertis, les élèves

Archives diocésaines d Quimper et Léon

dont les succès aux examens viennent de nous être annoncés et ceux que tout à l'heure nous allons couronner. Car je sais que, les jours de distribution des prix, les meilleurs discours, ceux que les collégiens et les parents trouvent les plus éloquents, sont ceux qui retardent le moins le moment des vacances.

Cependant, je croirais manquer à mon devoir envers vous, à celui que m'impose la confiance dont M. le Supérieur m'a honoré, en m'invitant à présider cette cérémonie, si je n'essayais, à cette heure, qui, pour plusieurs, va marquer l'entrée dans la vie, de vous laisser une parole digne de rester dans vos cœurs, capable d'y graver, pour l'avenir, une pensée féconde.

L'année dernière, à pareil jour, vous entendiez la voix pénétrante de Monseigneur de Guébriant. Ceux qui l'écoutaient n'en ont certainement pas perdu le souvenir. Pour moi, celui qu'elle m'a laissé est ineffaçable. Je crois bien que, même s'il s'était tu, il m'eût donné cette forte impression. Tout parlait en lui, avant qu'il n'ouvrît les lèvres, et ce qui resplendissait, malgré sa modestie, dans toute sa personne, c'était la vertu apostolique.

Eh bien, je voudrais vous dire un mot de cette vertu. Il en est, parmi vous, que, déjà, la grâce du sacerdoce attire, quelques-uns même que tente l'évangélisation des peuples païens. A ceux-là je n'ai rien à dire qu'ils ne sachent, qu'ils ne se soient dit à eux-mêmes dans le secret de leurs cœurs. Mais à leurs camarades, moins favorisés de la grâce, à ceux qui, demain, dans la paroisse, dans la cité, dans une carrière publique, vont être mêlés à la vie commune, à eux aussi, je demande d'être un jour des apôtres. Cela peut vous paraître un bien grand mot, si vous songez au train ordinaire de l'existence qui vous attend. Pourtant il n'y en a pas de plus justifié. Et qu'est-ce donc que je veux dire, par ce mot qui paraît dépasser les bornes de la vie ordinaire ? Est-ce que je vous demande, quand vous sortirez d'ici, de vous donner, à tort et à travers, des airs de prédicateurs, de vous mettre à haranguer les passants dans les rues et dans les champs, de vous ériger, avec une exaltation irréfléchie, en censeurs de votre prochain ? Non, rien de tout cela. Je vous demande tout simplement de remplir pleinement votre devoir de chrétiens, et je vous ferai comprendre ma pensée en invoquant la parole du plus grand des orateurs sacrés. C'est Bossuet. Ecoutez ce qu'il dit dans son sermon célèbre sur « l'ambition » : « Considérons tout ce que Dieu a mis en nous de pouvoir, et le regardant en nos mains comme le talent dont nous devons compte, prenons une sainte résolution de le faire fructifier pour sa gloire, c'est-à-dire pour le bien de ses enfants ».

Voilà toute l'essence de l'apostolat que je vous demande. Bossuet adressait ces paroles aux privilégiés de son temps. Eh bien, mes chers amis, vous êtes, vous-mêmes, des privilégiés, non pas dans le vieux sens du mot, non des privilégiés selon la loi civile, mais des privilégiés, ce qui est bien plus grand, selon la loi divine. Oui, des privilégiés, et doublement, par le savoir qui vous donnera l'influence sur les esprits, et par l'éducation chrétienne, qui vous préservera des égarements de l'intelligence. Faites bien attention à cela. Ce double privilège, il y en a beaucoup à qui il est refusé, beaucoup, qui vous valent cependant, qui en auraient profité comme vous, mais qui n'ont eu ni les moyens de s'instruire, ni des parents soucieux de leur âme, ni des maîtres dévoués à leur jeunesse. Et, alors, rappelez-vous le mot de Bossuet : « Voilà ce que Dieu a mis en vous de pouvoir ». Comment vous en servirez-vous ?

C'est la très grave question qui se pose devant vous, au moment où vous entrez dans la vie. Ne me dites pas qu'il suffira que vous restiez de bons chrétiens pour acquitter votre dette. J'espère qu'il en sera ainsi, et c'est déjà très bien. Mais ce n'est pas assez. Avez-vous quelquefois réfléchi à la définition du chrétien que donne le catéchisme ? Voyez-vous, tous tant que nous sommes, nous ne connaissons pas assez notre catéchisme. Je me rappelle qu'un jour, dans une église de Paris, un religieux éminent dont j'étais l'ami, avait lu en chaire quelques passages d'un livre qu'il n'avait pas nommé. Après le sermon, un des assistants vint le trouver à la sacristie et lui dit : « Quel est donc ce livre admirable dont vous nous avez lu de si fortes citations ? » C'était le catéchisme. Ces choses-là arrivent à Paris : je suis bien sûr qu'elles n'arriveraient pas à Saint-Pol. Mais, je crois que, même en Bretagne, si on sait le catéchisme, on ne pense pas toujours, autant qu'il le faudrait, à ce qu'il commande.

Eh bien, qu'est-ce qu'un chrétien ? demande le catéchisme. « C'est celui qui, étant baptisé, croit et professe la doctrine chrétienne » Vous savez tous cela par cœur. Mais pesez un peu les mots : « professe la doctrine chrétienne ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Ce n'est pas seulement avouer la croyance, ni même en pratiquer les préceptes. Ouvrez un peu votre dictionnaire français. Professer une doctrine, dit Littré, c'est « l'enseigner publiquement » ; allez encore, poussez plus avant la lecture du dictionnaire, cherchez ce que c'est que d'enseigner publiquement une doctrine : « c'est la propager, la soutenir contre ceux qui la combattent, l'apprendre à ceux qui ne la connaissent pas ». Ainsi, voilà ce que le catéchisme vous ordonne de faire pour la doctrine chrétienne, et c'est la conséquence des engagements pris pour vous à votre baptême, des engagements que vous avez renouvelés dans la plénitude de votre âge de raison.

On objectera tout ce que l'on voudra, on me dira que chacun est libre, que la religion est affaire privée, que c'est assez de garder sa foi dans son particulier. Ce sont les lieux communs faciles, derrière lesquels on abrite la paresse, le respect humain, la crainte de se compromettre, de s'affirmer, de s'attirer des railleries. Rien de tout cela ne tient contre le catéchisme.

Ah ! Je veux bien que, dans les temps ordinaires, quand la religion n'est ni attaquée, ni discutée, dans les pays où elle est admise, respectée par tout le monde, je veux bien qu'alors chacun puisse suivre tout doucement son chemin, sans se préoccuper de ce que veut dire la profession du christianisme. Mais, chez nous, à notre époque, est-ce que nous en sommes là ? Vous savez bien que non. Peut-être cependant ne le savez-vous pas assez, n'y pensez-vous pas assez sérieusement ? Mes chers amis, si jeunes que vous soyez, il faut vous mettre en face de cette vérité, très dure, très cruelle pour vous. Dans notre vieux pays chrétien, qui a été plus qu'aucun autre façonné par le catholicisme, il se passe une chose terrible. La foi disparaît des âmes, et elle en disparaît, dans toutes les classes de la société, sous l'influence persistante des doctrines qui se résument dans un mot nouveau, d'apparence inoffensive, mais au fond de signification profonde, la « laïcisation », c'est-à-dire la suppression dans toute la vie publique, dans les actes officiels, dans l'enseignement, dans toutes les relations sociales, non pas seulement de la religion catholique, non pas seulement de l'idée chrétienne, mais de l'idée même de Dieu, d'un Dieu personnel, créateur du monde et maître de son ouvrage, la substitution à son culte, du culte de la science et de la nature, à sa

Archives diocésaines d Quimper et Léon

loi, d'une loi purement humaine. Au nom du progrès, la société moderne est ainsi ramenée dans notre pays à deux mille ans en arrière, vers le temps où le paganisme abritait la barbarie sous les dehors d'une civilisation élégante et raffinée. Réfléchissez à cela sérieusement, c'est un fait énorme, inconcevable, qui ne se produit nulle part ailleurs dans le monde. Dans tous les autres pays civilisés, on rend à Dieu un hommage officiel et public. Chez nous, rien. Dieu est rayé, effacé de la vie nationale. Il y a eu, sur notre terre de France, des guerres de religion, il y a eu des disputes confessionnelles, il y a eu des violences, il y a eu des scandales, mais, même alors, l'idée de Dieu était reconnue, respectée, proclamée par tous.

Voilà ce qui fait, de notre temps, un temps extraordinaire, et ce qui nous oblige, nous, les chrétiens, à des devoirs particuliers. C'est ce que je veux dire, en vous demandant d'être des apôtres. Comment s'exercera cet apostolat ? Les circonstances où vous vivrez vous l'apprendront. On peut être apôtre de tant de manières ! On peut l'être par la parole, par la plume, par l'enseignement, par le conseil, par la simple conversation ; on peut l'être par l'exemple, hautement, fièrement donné, par la résistance courageuse aux entraînements, par la tranquille affirmation de sa conviction, faite bravement toutes les fois qu'il le faut. Et c'est peut-être là le plus fécond des apostolats, celui qui pénètre, peu à peu, les esprits attentifs et réfléchis ; c'est celui en tout cas qui est à la portée de tout le monde, qui peut se pratiquer partout, dans la famille, au régiment, parmi les camarades. Ah ! si vous saviez quelle influence peut prendre un jeune homme chrétien par cette belle énergie !

C'est cette influence qu'il vous faudra prendre demain. Les moyens seront ce qu'ils pourront être. L'important, ce n'est pas la forme de l'action, c'est l'action elle-même. Vous savez le mot de Sénèque : « L'action est la preuve de la vie ». Nous autres, chrétiens, nous ne donnons pas assez cette sensation de la vie. Regardez les autres, les adversaires de notre foi, ils agissent toujours ; leurs écrits sont partout, leur parole est toujours prête, leur main est dans toutes nos affaires. Ce sont des apôtres, à leur manière. Est-ce que nous, nous qui croyons fermement à la force de notre doctrine, à sa puissance de vérité, nous ne pouvons pas faire pour elle ce que savent faire ceux qui la combattent ? Et ce n'est pas tout. Nous avons d'autres raisons d'agir. Je ne vous ai parlé jusqu'ici qu'au nom de votre devoir chrétien. Mais votre devoir de Français, votre devoir civique, vous oblige de la même manière.

Car la rupture de la France avec Dieu bouleverse sa vie traditionnelle, et un pays ne peut pas vivre, grandir, se fortifier, hors des voies que lui a tracées sa vocation providentielle. A quelque moment que vous arrêtiez votre pensée, dans le cours de votre magnifique histoire, au temps de Clovis, au temps de Jeanne d'Arc, au temps d'Henri IV, au temps du Concordat, toujours vous retrouverez l'empreinte catholique : c'est la marque distinctive de la France. Elle ne peut pas l'effacer sans renoncer à sa propre grandeur.

Ainsi l'amour de la patrie comme l'amour de Dieu vous appelle au même ouvrage. Je ne peux pas me trouver en face de la jeunesse, sans le lui dire. A l'âge où je suis arrivé, c'est vers vous, enfants chrétiens, que se tourne toute la chaleur de mon invincible espérance. Votre génération sera mieux partagée que celles qui vous ont précédés. Tout autour de vous, dans tous les milieux intellectuels, dans toutes les conditions sociales, il se fait une évolution profonde. Chaque jour,

des exemples nouveaux la font apparaître Le doute improductif, la négation stérile, qui ont faussé, depuis quarante ans, tant d'esprits, et paralysé tant de volontés, lassent et rebutent les intelligences et les cœurs. Un besoin universel d'affirmation secoue toutes les âmes. On veut agir et, parce qu'on veut agir, on veut croire.

C'est à vous, mes chers amis de donner à ce grand mouvement l'impulsion décisive, en le tournant, hors des aspirations imprécises, vers la vérité chrétienne. Ainsi vous comblerez les vœux de vos parents, de vos maîtres, et de ceux qui, aujourd'hui, s'unissent à eux pour vous apporter leurs encouragements, avec les témoignages de leur cordiale affection.

A la suite de ce discours, que saluèrent les applaudissements enthousiastes de l'assistance, M. le Supérieur proclama les résultats des examens pour la session de Juillet de l'année 1912 :

Philosophie. — Admis : MM. Berthou, Kerbrat, Sévère ; admissibles : MM. Cantin, Janin.

Première, section latin-grec. Admis : MM. Cloarec, Le Bivic, Le Goff, Nédellec ; admissible : M. Créoff.

Section latin-sciences. Admis : M. Le Corre ; admissible : M. Bagot.

Section sciences-langues. Admis : MM. Morvan, Saliou.

La cérémonie se termina alors sur la lecture du palmarès.

II. Quimper. — *Ecole Saint-Yves.*

Comme nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, nous donnons ici les noms des élèves le plus souvent cités au cours de la lecture du Palmarès de l'Ecole Saint-Yves :

Dixième classe : Jean Caveng, Hervé Feillet, Léon Dalibot, Noël de Kerangal.

Neuvième classe : Jacques de Poulpiquet, Georges Trévidic, Hervé de Kerangal, Jean-Marie Le Gars.

Huitième classe : Nicolas Pèche, Roland de la Villemarqué de Cornouaille, Jacques Jamin-Changeart, Robert Villard.

Septième classe : Amédée Caron, Jean Cousin, Maurice Kéribin, Arsène de Kerangal, Alphonse Trévidic.

Sixième classe : Pierre Le Gars, Henri Georgeon, Guy de Kerangal, Gabriel Le Moal, Jacques Miriel, René Salaün.

Cinquième classe : Hyacinthe Belbéoc'h, Attilius Lucas, Louis Conan, Léonce Le Marié, Alain Le Vergos.

Quatrième classe : Pierre Le Coz, Charles de Broc, Charles Le Paul, Robert Poriel, Edouard des Déserts.

Troisième classe : Alain Patérour, Pierre Fay, Adolphe Guégan, Henri de Gestas de Lespéroux, Antoine du Rusquec, René Le Bras.

Seconde classe : Emile Tual, Yves du Cleuziou, Paul Moré, Bernard Gayon, Hervé de Broc.

Première classe : Alexandre Guégan, Pierre Louboutin, Paul Sévrain, Jean Le Noac'h, Paul Bernard, Marcel Foll.

Philosophie : Pierre Lequer, Yves Miossec, Jean Feillet.

Mathématiques : Alain Bargilliat, Louis Le Floc'h.

Prix de l'Ecole Saint-Yves : Alain Bargilliat.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Succès universitaires. — M. H. Le Guellec, de Mahalon, déjà pourvu de la licence-grammaire, vient de subir avec succès, en Sorbonne, l'examen pour la licence-langues, avec l'allemand comme langue principale.

MM. Abily, des Carmes, Brest, et Lozac'hmeur, de Quimper, ont obtenu, en Sorbonne, le troisième certificat (mécanique) requis pour la licence ès-sciences.

Service anniversaire. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Delliou, ancien vicaire du Faou, sera chanté à Clohars-Carnoët, le mardi 13 Août, à 10 heures.

La « Croix-Blanche ». — Nous voulons aujourd'hui signaler un bel exemple donné par les élèves du Collège Saint-Vincent, de Quimper. Non seulement ils ont leurs groupes déjà renommés de foot-ball, de gymnastes ; non-seulement, ils remportent des succès brillants aux examens de baccalauréat ; non-seulement ils tiennent un bon rang dans les concours des maisons d'éducation classique chrétiennes de France, mais ils ont voulu marquer le pas dans la marche en avant de l'Œuvre de la *Croix-Blanche* pour la lutte antialcoolique ; et deux cent vingt-cinq d'entre eux, après une étude approfondie de cette œuvre et des réflexions sur son but noble et religieux, se sont enrôlés dans ses rangs et ont promis de commencer leur campagne par un exemple très ferme, dans leurs milieux, pendant leurs vacances. Honneur à leur vaillant bataillon !

LANMEUR. — **Grand Pardon de N.-D. de Kernitron.** — *Mercredi 14 Août :* à 7 h. 1/2 du soir, procession et vêpres solennelles, à Kernitron ; sermon français par M. l'abbé Affret, sous-principal au collège de Lesneven ; feu de joie ; procession aux flambeaux ; illumination.

Jeudi 15 : Les messes, à Kernitron, commencent à 2 heures et se succèdent d'heure en heure.

A 9 h. 1/2, départ de la procession pour la chapelle ; à 10 heures, grand'messe, chantée par M. le chanoine Guéguen, professeur au Grand-Séminaire ; sermon breton, par M. l'abbé Le Huérou, curé-doyen de Plestin-les-Grèves.

A 3 heures, vêpres ; retour de la procession à l'église paroissiale ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le concours de gymnastique de Vannes. — Le concours interrégional de gymnastique organisé, dimanche, à Vannes, par l'Union régionale de Bretagne de la F. G. S. P. F., vient d'obtenir le succès le plus complet. Près de 6.000 gymnastes appartenant à 135 sociétés, dont une société tunisienne, ont pris part à

ce gigantesque concours. Les exercices se déroulèrent dans la prairie David, sur un terrain malheureusement détrempé par les pluies. Ils n'en furent pas moins parfaitement exécutés à l'émerveillement d'une foule immense de spectateurs, en présence de huit évêques dont Mgr Duparc et du docteur Michaux, l'éminent fondateur de la F. G. S. P. F. qui groupe aujourd'hui 160.000 jeunes gens catholiques.

A l'issue du concours, une messe fut dite sur le terrain de manœuvre par S. G. Mgr Gouraud, qui y prononça à l'adresse des jeunes gymnastes une allocution pleine de force et d'une remarquable actualité.

Après le déjeuner, les sociétés, divisées en cinq colonnes, entraînées par quinze musiques, et drapeaux au vent, parcoururent les principales rues de Vannes. Ce fut un défilé triomphal à travers une foule enthousiaste. Un splendide festival suivit ce déploiement de jolis uniformes. Puis, pour clôturer la fête, un Salut solennel fut donné à la foule, lorsque Mgr Duparc eût ainsi, d'un mot jailli du cœur, félicité les triomphateurs de cette inoubliable journée :

A la fin de cette fête, qui laisse tant de joie et d'espérance dans tous les cœurs, on me demande de dire quelques mots. Je serai court.

On raconte qu'une dame du Moyen-Age avait vingt-quatre enfants qu'elle avait élevés en vaillants et en chrétiens. Se trouvant seule, elle fut attaquée par des ennemis ; le château féodal allait capituler. Tandis que l'ennemi criait déjà victoire et s'apprêtait à emporter le château, on vit arriver une troupe d'hommes d'armes : c'était les vingt-quatre enfants de la châtelaine, qui se jetèrent sur l'ennemi et le dispersèrent.

Ce n'est pas vingt-quatre enfants que notre mère la France, que notre mère l'Eglise verraient accourir à leur secours aux jours de détresse. Vous êtes ici des milliers et, dans la France entière, on me dit que vous êtes cent vingt mille. Dans quelques années, vous irez jusqu'au bout du monde — dans le Finistère — et vous vous serez multipliés au point de faire l'étonnement de tous.

Vous pouvez compter sur la victoire, puisque vous êtes des vaillants et que vous savez où est le devoir.

Dans l'Evangile je lisais que Notre-Seigneur pleura un jour sur sa patrie. Il aurait de quoi pleurer sur la nôtre, mais ses larmes se sécheraient en voyant tous ces enfants de France qui, fidèles à leur Dieu et à leur Patrie, sont venus de tous les points de la France et même des pays d'outre-mer, de cette Tunisie qui est un prolongement de notre Patrie.

En constatant que partout les cœurs de la jeunesse battent à l'unisson, cœurs d'enfants penchés sur le cœur de leur mère, nous pouvons avoir confiance dans l'avenir.

Ajoutons que plusieurs sociétés finistériennes figurèrent avec honneur dans le palmarès. Ce sont : la *Phalange d'Arvor* de Quimper ; les *Gas de Landerneau ;* la *Saint-Pierre,* de Plouescat ; l'*Avant-Garde,* de Quimperlé ; l'*Armoricaine,* de Brest ; les *Jeunes,* de Saint-Marc.

Archives diocésaines d[illegible] Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Manuel de Droit Rural et Usuel, par Fernand BUTEL, *docteur en droit, ancien substitut, ancien professeur de « Législation Rurale » à l'Institut Agricole de Pau.* 2e édition considérablement augmentée. 1 vol. de 220 pages, prix : **2 fr.**, par la poste : **2 fr. 30.** (En vente à la librairie J. Salaün, à Quimper.)

Ce petit livre s'adresse principalement et peut rendre les plus grands services aux « ruraux », à tous ceux qui, vivant à la campagne, se trouvent plus loin des conseils du praticien et aux prises avec mille difficultés de détail, qu'il leur faut résoudre, trop souvent à leurs dépens.

Il comble heureusement une lacune, aucun ouvrage élémentaire et à bon marché ne pouvant servir actuellement à l'enseignement du droit rural, qui prend de plus en plus sa place dans les programmes de l'instruction publique.

On y a réuni, d'après les lois les plus récentes, toutes les matières du droit rural, en les complétant par un ensemble de notions pratiques sur le droit civil, la procédure civile, les institutions syndicales, le crédit agricole et le régime fiscal.

REVUE FINANCIÈRE. — Marché des plus calmes. Notre 3 °/₀ est à 92 20. Fonds russes stationnaires. — Fermeté des grandes banques. Le public accueille favorablement l'augmentation de capital de la Banque Privée et l'émission des actions nouvelles s'effectue dans les meilleures conditions. — Nos grands établissements de crédit, qui ont placé avec succès les obligations de l'Ouest Oural, procèdent actuellement à l'émission de 304 000 obligations du chemin de fer de l'Altaï. Le prix d'émission est fixé à 491,25, jouissance 1er Août. Les obligations de l'Altaï seront du type 4 1/2 °/₀, jouiront de la garantie de l'Etat Russe et des mêmes exemptions d'impôt que les obligations Ouest de l'Oural. — Peu de changement sur les grandes valeurs industrielles. Bon courant d'échanges sur l'action Construction de Wagons à St-Pétersbourg. On s'attend à ce que la société augmente sensiblement sa production en 1912, par suite de la rapide extension du réseau ferré russe. D'autre part, la construction de machines agricoles s'annonce comme rémunératrice. — Les obligations 4 1/2 °/₀ Société Hydro Electrique des Basses-Pyrénées restent recherchées à 449. En dehors des villes et communes déjà desservies par elle, la Société a l'intention de fournir du courant dans les villes voisines ; des propositions fort intéressantes dans ce sens sont en ce moment à l'étude.

HELOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

SCULPTURE, MENUISERIE

Étude de tous projets sur demande.

Ancienne Maison TOULARC'HOAT

CAUJAN, Fçois —, SUCCR, 6, avenue de la Gare LANDERNEAU

Boules gaïac pour Patronage.

Maison fondée en 1840



La plus importante de la région

ÉLY-LABASTIRE

BREST — 53, rue de la Rampe — BREST

Plus de 120 mobiliers en Magasins

TOUS LES STYLES — TOUS LES PRIX

MAGASIN SPÉCIAL POUR CHASUBLERIE

Orfèvrerie & Bronzes d'Église

Chemins de Croix. — Statues toutes dimensions.

Mon Voyageur *visite régulièrement la région, il est porteur d'un grand choix de Chasubles, Chapes, Aubes, Ceintures, Calices, Ciboires, etc., qu'il peut laisser sur place.*

Sur demande il se rend chez le client pour soumettre choix ou devis.

F. FAFET **Fabricant de Veilleuses,**

1 ter, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine),

rappelle à MM. les Recteurs qu'il envoie toujours, pour 14 fr. 50, franco gare (postal 10 kil.), un bidon d'huile garantie brûlant le n° 0 de toutes les marques de veilleuses.

Maison BOSSARD-BONNEL, de Rennes,

Harm. **Alexandre, Christophe, Richard, Rodolphe,** etc....

Harm. Américains. Vente, échange, location. Instrums et musiques pr patronages.

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement **les Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczemas,** toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, **Epilepsie, Neurasthenie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes**

Ecrire à l'*Abbé LAURET*, Curé d'Ervauville *(Loiret)*.

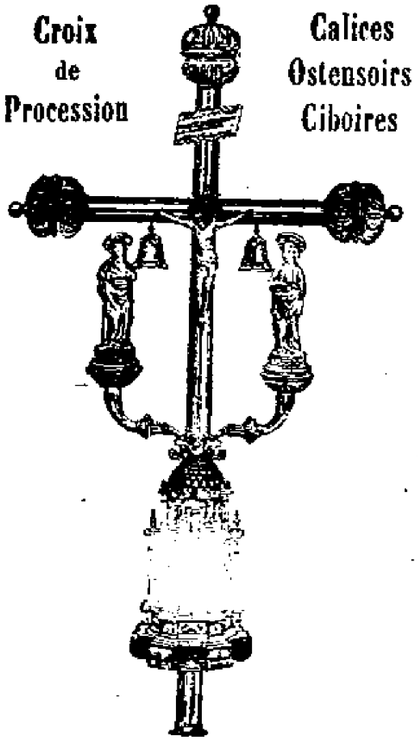
Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE

14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices, Ostensoirs, Ciboires



Chasublerie — Bannières



Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

LOURDES Châlet SAINT-VICTOR et de BRETAGNE
Pension de famille de premier ordre,
Trois minutes de la Grotte.
M. VÉRONNET-CUMUNEL, Propriétaire.

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Soutanes, Douillettes, Pèlerines Lorraines, Barrettes, Chapeaux Parisiens depuis 4 fr. 95

MAISON DE CONFIANCE
Mlles NÉDÉLEC
12, rue Toul-al-Laër, 12
Entre le Grand-Séminaire et l'École Saint-Yves
QUIMPER

Faux-Cols, Rabats, Ceintures, Chemises, Flanelles, Mouchoirs

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

27e Année. Vendredi 9 Août 1912. N° 32

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Nomination ; Dispense d'abstinence.
II. Partie non officielle. — Offices extraordinaires ; Retraite ecclésiastique ; L'Union Catholique diocésaine ; Locronan ; Ouessant ; Quimper ; Morlaix ; Audierne ; Plougasnou ; Gourin ; Dans la Presse religieuse ; Le Pardon de Sainte-Anne chez les émigrés ; L'Œuvre des Bretons émigrés.
III. — Chronique générale : Rome ; Le Cardinal Fischer ; Démission de Mgr Demimuid et nomination de Mgr de Teil, comme directeur général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance.
IV. — Bibliographie.
V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 11 Août. — 11e Dimanche après la Pentecôte. S. Alphonse-Marie de Liguori, Evêque, Docteur. Double. Blanc. A la messe, mémoires du Dimanche, de l'Octave de S. Laurent et des saints Martyrs Tiburce et Suzanne.
Vêpres à capitule du suivant, avec mémoires du précédent, du Dimanche et de l'Octave.
Lundi, 12. — Ste Claire, Vierge. Double. Blanc.
Mardi, 13. — Le Bienheureux Jean-Marie Vianney, Confesseur *(du 4 Août)*. Double. Blanc.
Mercredi, 14. — *Vigile de l'Assomption. Jeûne.* — Office de l'Octave de S. Laurent ; semi-double. Rouge.
Jeudi, 15. — ASSOMPTION DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.
Aux vêpres, mémoire du suivant.
Vendredi, 16. — S. Roch, Confesseur *(au Supplément)*. Double. Blanc.
Samedi, 17. — Octave de S. Laurent, Martyr. Double. Rouge.
Dimanche, 18. — 12e Dimanche après la Pentecôte. S. Joachim, Père de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ursulines de Quimperlé et Saint-Louis, Brest. du 9 au 16 Août.
Retraite de Lesneven . . . . . du 17 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nomination. — Par décision de Monseigneur l'Evêque en date du 2 Août, a été nommé :

Vicaire à Saint-Martin, de Morlaix, M. Loaëc, professeur à Saint-Yves, en remplacement de M. Nizi, démissionnaire pour cause de santé.

II. Dispense d'abstinence. — En raison de la grande affluence d'étrangers occasionnée par les courses, Nous accordons aux habitants de la ville de Quimper et à toutes les personnes qui s'y trouveront de passage le 16 Août prochain dispense de l'abstinence du vendredi.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche. 11 Août*, offices aux heures ordinaires. Le soir, à 8 heures, réunion bretonne, sermon, prières, bénédiction.

— Saint-Mathieu. — *Le jour de l'Assomption*, les messes et les offices sont aux mêmes heures que les dimanches. A la grand'messe, sermon. Après les vêpres, procession suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

— Eglise de Notre-Dame de Loc-Maria. — *Jeudi 15 Août*, fête patronale. A *6 h. 1/2*, première messe. A *10 heures*, grand'messe chantée par M. le chanoine Rossi ; sermon par M. Braouézec, recteur de Plomelin.

A *2 heures*, vêpres ; procession ; consécration à saint Michel Archange. Salut solennel.

Pendant l'octave de l'Assomption, messe à *7 heures*

Nous rappelons les indulgences accordées à perpétuité au sanctuaire de Notre-Dame de Loc-Maria (Indult du 16 Novembre 1857) :

Indulgence plénière : 1° le jour de la fête de l'Assomption ou l'un des jours de l'octave ; 2° le jour de la fête de l'Immaculée Conception, ou l'un des sept jours qui suivent ; 3° le 4e dimanche du mois de Mai. — Conditions : s'être confessé, communier, visiter l'église de Loc Maria et y prier aux intentions du Souverain Pontife. La communion peut se faire ailleurs qu'à Loc-Maria.

Indulgence partielle de 100 jours pour toute visite à l'église de Loc-Maria, quelque jour que ce soit.

Ces indulgences sont applicales aux âmes du Purgatoire.

Les retraites ecclésiastiques. — Les exercices de la deuxième semaine touchent à leur fin. Ils ont été pieusement suivis par 220 retraitants. Au total, 484 prêtres auront participé aux fruits de ces excellentes journées de recueillement et de prière. Eclairées et guidées par la parole lumineuse et sûre de M. l'abbé

Boulengé, toutes ces âmes sacerdotales se sont retrempées dans les fortes vertus qui font le prêtre-apôtre. Mgr l'Evêque, qui a présidé les exercices, a fait des dispositions des statuts diocésains le principal objet de ses si vivantes causeries quotidiennes. Une fidélité plus grande aux règlements diocésains, un zèle plus ardent dans l'accomplissement de ses devoirs, ce seront les résultats immédiats de ces retraites. Une intensité plus grande de vie religieuse en sera pour les âmes des fidèles le corollaire heureux et obligé.

L'Union Catholique diocésaine.

Locronan. — Dimanche 4 Août, ont été établis, à Locronan, un groupe des Hommes du Sacré-Cœur, et l'Union Catholique. M. l'abbé F. Le Louët, l'apôtre de la dévotion au Cœur de Jésus, a prêché aux deux messes, parlant particulièrement aux hommes de la nécessité d'expier et de faire amende honorable pour toutes les fautes qui viennent offenser le Divin Cœur.

Après les vêpres, plus de 70 hommes étaient réunis à l'école chrétienne pour entendre une conférence sur l'Union Catholique. 45 ont donné leur adhésion à la fin de la conférence.

Ouessant. — **Pétition adressée aux Pouvoirs publics par l'Union Catholique de l'île d'Ouessant.** — Les membres de l'Union Catholique de l'Ile d'Ouessant, au nombre de 150, tous électeurs, réunis en assemblée générale le 14 Juillet 1912, émus des catastrophes qui jettent si souvent le deuil dans les familles maritimes, demandent instamment le rétablissement de l'Aumônerie de la Marine.

Ils désirent qu'il y ait toujours un aumônier dans chaque hôpital et dans chacune des unités importantes, des trois escadres, cuirassés, croiseurs, contre-torpilleurs, afin que leurs fils, neveux, cousins, tous catholiques, soient aidés à sanctifier leur vie comme leur mort, en temps de paix comme en temps de guerre.

Ils donnent mandat à leur directeur d'adresser cette pétition à M. Louis Soubigou, député de la 3e circonscription de Brest, afin qu'elle soit déposée au plus tôt sur le bureau de la Chambre.

Ouessant, le 14 Juillet 1912.

Le Directeur : A. Salaun,
Chanoine, Curé-doyen d'Ouessant.

M. Soubigou, député, à qui a été adressé le texte de cette pétition, a promis de la déposer dès la rentrée sur le bureau de la Chambre.

Quimper. — **Deux retraites de conscrits** doivent, comme d'ordinaire, se tenir à Quimper, en Septembre prochain, chez les Dames de la Retraite, rue des Reguaires. La première aura lieu du 17 au 21 Septembre ; et la seconde du 24 au 28 du même mois. La première est particulièrement réservée aux jeunes gens des can-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

tons et paroisses de Briec, Elliant, Fouesnant, Concarneau, Kernével et Melgven ; la seconde, aux cantons de Quimper, Douarnenez, Plogastel, Pont-l'Abbé et Pont-Croix.

Les jeunes gens sont priés de se faire inscrire d'avance chez les Dames, par les prêtres de leurs paroisses, s'ils ne veulent pas s'exposer à ne pas avoir de places.

Morlaix *(La Salette)*. — **Pèlerinage des Tertiaires de Saint-François (région de Morlaix), à N.-D. de la Salette,** *le dimanche 18 Août.*

A *9 heures,* messe de communion ; allocution ; *10 h. 1/2*, grand' messe ; sermon ; repas.

A *1 heure,* entretien sur le Tiers-Ordre ; à *2 heures,* vêpres ; procession et salut du T. Saint-Sacrement ; rénovation de la profession ; bénédiction papale ; adieux.

N. B. — Les Tertiaires peuvent arriver la veille ; elles trouveront un logement chez les Sœurs de la communauté de Saint-François. Elles auront aussi la pension à des prix modérés, servie par les religieuses, la veille et le jour du pèlerinage. En ce cas, prévenir à l'avance, M. l'abbé Trémintin, aumônier de La Salette, près Morlaix.

Audierne. — **Bénédiction de la Mer.** — La bénédiction de la mer est une cérémonie toujours émouvante. Quand le soleil brille, et que les flots viennent mourir au rivage avec un doux et long murmure, elle a un cachet de gracieuse poésie et emporte les âmes dans un rêve que l'on voudrait ne point voir finir. Si le vent souffle avec force, si les vagues succèdent aux vagues avec des clameurs de colère et de mort, le spectacle revêt un caractère de tragique grandeur. C'était le cas, l'autre dimanche. D'inquiétants nuages passaient dans le ciel, violemment poussés par un vent de Sud-Ouest ; la mer avait dans la voix des menaces, et, à l'entrée du port, la « barre », qui a été la cause de tant de drames et de larmes, révélait d'une manière impressionnante sa puissance de destruction.

Pas assez cependant pour faire peur aux Audiernais. Au moment où le bateau de sauvetage, magnifiquement paré, avec son équipage vêtu comme aux jours de tempête, se détache du quai, après avoir pris à bord les croix de procession et le clergé, et se dirige vers la sortie de la rade, d'innombrables canots et barques, remplis de vieux et de jeunes, de femmes et d'enfants, s'élancent à sa suite, et s'efforcent, par de savantes manœuvres, de le serrer de près. Le spectacle est pittoresque et grandiose.

Toute la population est de la fête, toute... excepté quelques âmes haineuses ou alourdies sous le poids d'un brutal fatalisme. Et lorsque, debout à l'avant du bateau de sauvetage, en face de la grande mer, M. le chanoine Gadon, vicaire général, récite les

prières de la bénédiction, asperge et encense les flots, une muette supplication jaillit des cœurs profondément remués : « Seigneur, faites que la mer soit clémente à ceux qui lui demandent chaque jour le pain de la famille. Gardez-les, et ramenez-les au port ! »

Et, en ce moment aussi, les solides et beaux enseignements, que M. Picard, curé-doyen de Pont-Croix, avait évoqués, le matin, à la messe de sept heures et à la grand'messe — obligation de s'incliner devant Dieu, la prière, nécessité de sanctifier le travail quotidien par une pensée surnaturelle, revinrent, avec une nouvelle force, à l'esprit de ceux qui les avaient entendus. Les marins d'Audierne ne les oublieront pas aux heures si souvent pénibles de leur dur métier.

Depuis plusieurs années, l'Océan ne leur donne qu'à regret, semble-t-il, un pauvre morceau de pain. On vit de misère dans ces foyers où les enfants sont si nombreux. Mon Dieu, ayez pitié de la détresse de nos courageux pêcheurs !

Plougasnou. — **Bénédiction de la chapelle de Primel.** — Lorsque M. le Recteur de Plougasnou, au jour de la première bénédiction de la mer à Primel, avait fait part à ses paroissiens du rêve qu'il avait conçu d'édifier, dans ce coin un peu perdu de Primel, une chapelle qui pût faciliter aux pêcheurs de la côte l'accomplissement de leurs devoirs religieux, le grand nombre pensait que ce rêve était irréalisable. Deux ans ont passé, la chapelle est édifiée et jamais il ne fut plus vrai de dire : « *Audaces fortuna juvat* ». M. Coatarmanac'h eut l'audace de vouloir. Il sut trouver les concours les plus précieux et les plus inattendus pour venir à bout de son entreprise. M. de Mun, l'éminent académicien, consentait à faire, de sa brillante plume, un appel à la générosité des lecteurs du *Gaulois* ; Mme Costa de Beauregard tendait la main en faveur de cette œuvre que, plus que tout autre, elle savait si nécessaire ; M. l'abbé Clair, curé de Saint-Ferdinand des Ternes, contribuait largement à doter le petit coin de terre qu'il a toujours aimé de la chapelle attendue, et grâce à toutes ces bonnes volontés, grâce surtout à l'aide d'une généreuse anonyme, désireuse de faire une bonne œuvre, en souvenir d'un époux qu'elle pleurait, le travail fut vite achevé.

L'inauguration du nouveau sanctuaire avait été fixée au dimanche 4 Août. Elle fut présidée par le vénérable chanoine M. Le Duc, dont le souvenir est resté si vivant au cœur des vieux Plougasnistes qui le connurent jadis vicaire dans leur paroisse. La messe fut chantée par M. le Curé de Saint-Pol.

Le temps était des plus maussades. Plougasnistes et étrangers ne cachaient pas leur inquiétude. Le vent soufflait en tempête, des nuages menaçants couraient dans le ciel. Mais une fois de plus les audacieux devaient avoir gain de cause, et la pluie fit trêve pour un jour. La foule accourut nombreuse à la nouvelle chapelle ; le plus grand nombre s'y entassa comme elle put, pour y assister

Archives diocésaines de Quimper et Léon

à la première messe, que l'on avait dû renoncer à célébrer en plein air.

Dans le chœur prennent place les prêtres de la paroisse, puis M. l'abbé Livinec, heureux d'assister à l'éclosion d'une œuvre à laquelle lui aussi avait rêvé jadis, M. le Supérieur du Petit Séminaire de Paris, entouré de la colonie des séminaristes de Kermaria, MM. Bossus, professeur, et Gourvil, vicaire à Poullaouen.

Après la bénédiction de la chapelle, et lorsque la petite cloche, mise en branle par la marraine, Mme Donniol, puis par le parrain, M. Lemaire, eut fait entendre, pour la première fois, le son argentin de son « pieux cantique », la messe commença.

A l'Evangile, M. Le Duc se lève. Il dit d'abord le regret de Monseigneur de ne pouvoir présider cette fête, puis développe la réponse que faisait Joseph, courant à travers les plaines du pays de Chanaan, à ceux qui l'interrogeaient : « *Quæro fratres meos,* Je cherche mes frères ». Il montre le Recteur de Plougasnou, nouveau Joseph, venant lui aussi à la recherche de ses frères, s'inquiétant de leur procurer ce qui leur manque dans ce quartier de Primel, si éloigné de l'église paroissiale, et leur construisant ce bel édifice qui doit à la fois servir de chapelle et d'école.

« Certes, dit le vénéré chanoine, les écoles ne manquent pas, » mais, vous ne le savez que trop, on y enseigne tout l'accessoire » de la vie, en négligeant le principal. On oublie les devoirs envers » Dieu, et c'est pour cela que votre dévoué pasteur a fait pour vos » enfants cette école où leur sera donné le principal, d'abord, puis » tout ce qui est enseigné ailleurs.

» Et le dimanche, cette école se transformera en une chapelle, » elle deviendra sous une forme la maison de Dieu, afin que les » parents y trouvent à leur tour la force qui leur permettra de sup- » porter patiemment les souffrances et les traverses de cette vie. »

En terminant, M. Le Duc exhorte ceux qui l'écoutent à profiter des facilités qui leur sont données d'entretenir dans leurs cœurs la vie de la Foi, cette Foi si nécessaire à ceux qui souffrent, à ceux qui peinent, cette Foi qui rend ceux qui en vivent semblables aux rochers qui se dressent fièrement dans la mer, levant leur front tranquille vers le ciel, insensibles à toutes les tempêtes, à toutes les bourrasques, à tous les « coups de mer », qui les balaient sans les ébranler, à la différence des petits galets qui, triste image des gens sans foi et sans convictions, roulent sans cesse, à la merci de la vague la plus légère.

Ce discours achevé, le saint sacrifice se continue. A l'Offertoire, les assistants chantent avec enthousiasme la cantate spécialement composée pour l'inauguration de la chapelle, « du *Diben*, le Joyau », puis la chorale de Saint-Martin de Morlaix, sous la direction de son infatigable directeur qui, non content d'amener ses trompettes et ses fifres, que l'on s'habitue à voir jeter leur note gaie dans toutes les fêtes du pays de Trécor, avait amené ses chanteurs, exécute un *Sub tuum* en parties, pour demander à la Vierge,

« madone tutélaire, d'étendre son manteau dans le nouveau sanctuaire ».

L'après-midi, le temps s'était rasséréné, toute menace de pluie avait disparu, le vent s'était un peu calmé et le concours des fidèles était beaucoup plus considérable.

Après les vêpres, chantées en plein air, la procession s'organise, elle descend en longues spirales vers la mer. Trompettes et fifres font retentir les échos de leurs notes joyeuses, alternant avec les chants que lancent à pleine voix tous ceux qui assistent à la fête.

Arrivée sur le quai, la procession s'arrête, la foule descend sur la plage pendant que les membres du clergé demeurent sur la falaise. Et à voir tout ce monde groupé aux pieds de celui qui tout à l'heure leur adressera la parole, on ne peut s'empêcher de se transporter aux temps évangéliques où Jésus se plaisait à prêcher les pêcheurs sur les bords de la mer de Génésareth.

M. le chanoine Treussier rappelle à ses auditeurs la signification de la bénédiction de la mer. « L'Eglise, dit-il en substance, » bénit la mer afin qu'elle ne se montre pas trop méchante pour » ceux qui osent l'affronter. Elle est parfois terrible dans ses colères, » semant le deuil sur nos côtes bretonnes, mais Jésus calmait jadis » d'une simple menace les flots courroucés, et il peut renouveler » ce geste si vous avez recours à lui. N'hésitez donc pas, lorsque » les vagues déferlent sur vos fragiles esquifs, quand tout semble » désespéré, n'hésitez pas à recourir à Celui qui commande aux » vents et à la mer.

» L'Eglise bénit encore la mer, continue l'orateur, afin que » Dieu rende nos travaux féconds. Si Jésus calma la tempête qui » effrayait ses apôtres, il leur donna aussi de faire la pêche miracu- » leuse, voulant montrer que sur mer, plus encore que sur terre, » c'est Lui qui féconde le travail de sa créature.

» Mais pour attirer les faveurs de Dieu, conclut M. le Curé de » Saint-Pol de Léon, il faut les mériter en vivant en bons chré- » tiens. Vous pouviez jusqu'à ce jour prétexter l'éloignement de » l'église paroissiale, pour justifier votre négligence, mais Jésus » vous a pris en pitié, il vient au milieu de vous, il vous a donné » une belle chapelle, prouvez-lui votre reconnaissance en la fré- » quentant assidûment. »

La bénédiction de la mer a lieu ensuite, puis la procession remonte le côteau. Tous se réunissent une dernière fois dans la chapelle, où l'on chante encore quelques couplets de la cantate avant de se quitter, avant de délaisser ce coin charmant de Primel, d'où nous emporterons le souvenir d'une journée inoubliable.

GOURIN. — **Chez les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.** — Vendredi, 2 Août, une touchante solennité avait lieu dans la chapelle des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

C'étaient la vêture et la prise de voile de six jeunes filles, toutes originaires de notre beau diocèse de Quimper. Désireuses de se consacrer à Dieu par la vie religieuse, elles revêtaient les livrées

Archives diocésaines de Quimper et Léon

du Christ, dans la Congrégation des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, fondée par la Vénérable Anne-Marie Javouhey (1).

Le noviciat de Gourin, qui compte cinquante ans d'existence, a formé à la vie religieuse un bon nombre de jeunes filles du pays breton, que Dieu appelait aux durs travaux de l'apostolat. La persécution contre l'Eglise et les Congrégations a ralenti, pour un temps, l'élan généreux de notre Bretagne vers les missions, sans toutefois éteindre en elle la flamme du dévouement, comme le prouve la cérémonie du 2 Août.

Ce fut touchant de voir ces jeunes vierges, revêtues d'une blanche parure et le front couronné de fleurs, s'avancer vers le sanctuaire et s'agenouiller au pied de l'autel pour contracter les premiers engagements de la vie religieuse. Une foule nombreuse et sympathique de parents et d'amis, accompagnés de leurs prêtres, recteurs ou vicaires, était venue de différents points du Finistère : d'Audierne, de Kerlouan, de Briec, de Plouzané, de Rosporden, pour être les témoins de la joie et de la donation des élues du jour ; et la diversité des costumes, les rubans et les dentelles des coiffes faisaient un gai contraste avec le voile noir et la robe bleue des religieuses.

Le prédicateur de la retraite, le P. Dornic, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit, du Finistère lui aussi, sut prononcer une allocution tout appropriée, dans laquelle il montra le sacrifice senti que Dieu demandait à la fois et aux heureuses élues et à leurs parents chrétiens, non moins que la gloire et la récompense que tous recevraient d'un pareil sacrifice pleinement consenti. Ces paroles, prononcées avec une conviction émue, arrachèrent bien des larmes, et qui sait ? peut-être dans plus d'un jeune cœur une noble envie, un saint désir s'éveilla : celui de marcher sur les traces de ces heureuses fiancées du Christ Jésus.

Puissent Dieu et la bonne Mère sainte Anne multiplier les vocations religieuses dans notre catholique Bretagne et ajouter de plus en plus au nombre de ces âmes ardentes, pleines de foi et de courage, honneur de notre pays, qui s'en vont joyeuses et renoncées, à travers les privations du corps et les déchirements du cœur, arracher les âmes à Satan et au paganisme et porter au loin, avec l'amour de Dieu et de l'Eglise, l'admiration de notre pays français et breton.

Un témoin.

Dans la Presse religieuse. — En prenant des mains de M. le chanoine Le Digabel la direction de la *Semaine religieuse* de Vannes, M. l'abbé Le Trionnaire annonce ainsi son entrée en fonction :

(1) Née en 1779, morte en 1851, la Mère Javouhey a été déclarée Vénérable en 1908 Dernièrement, à Senlis, on fit l'exhumation de ses précieux restes, et son corps fut trouvé intact et parfaitement conservé. Elle fut la femme sage et forte de l'Evangile que rien n'arrêtait quand elle avait connu les desseins de Dieu. La Congrégation, qui est répandue dans les cinq parties du monde, se dévoue surtout dans nos colonies françaises, et la Vénérable Mère a été appelée à bon droit un des grands colonisateurs du XIX^e^ siècle.

« En adressant ces quelques mots aux lecteurs de la *Semaine religieuse*, le nouveau Directeur n'a pas l'intention de leur exposer un programme nouveau. La *Semaine religieuse* a un programme bien défini. C'est celui que Monseigneur a souvent développé dans ses lettres et mandements, celui que notre vénéré prédécesseur a suivi avec une fidélité et un talent auxquels tous ont rendu un hommage mérité : faire de la *Semaine religieuse* « l'histoire du diocèse et de l'Eglise au jour le jour ». A ce programme, il n'y a rien à changer et rien ne sera changé : la collaboration assurée de M. Le Digabel en serait, au besoin, une garantie, en même temps qu'elle sera le gage, pour les lecteurs, que la *Semaine* restera l'organe intéressant qu'elle est devenue, grâce à sa plume toujours si alerte.

» Mais pour qu'elle soit cette histoire religieuse du diocèse, il faut qu'elle puisse trouver, à l'occasion, en chacun des prêtres qui s'y intéressent (et lequel d'entre eux ne doit s'y intéresser ?) un collaborateur qui lui transmettra les faits importants de chaque région. La vie du diocèse est faite en grande partie de la vie des paroisses qui le composent : les grands événements d'une paroisse intéressent le diocèse tout entier. Nous avons l'espoir que nos confrères voudront bien continuer d'être ces collaborateurs occasionnels et nécessaires pour nous aider dans notre tâche et la rendre plus facile, plus complète, pour le bien des âmes et l'édification de tous. »

Le Pardon de Sainte-Anne chez les émigrés.

I. Au Havre. — On peut dire sans crainte d'être taxé d'exagération que le Pardon de Sainte-Anne fut, cette année, plus brillant que les années précédentes.

Il s'est ouvert le vendredi 26 Juillet, par une messe dite par M. l'abbé Nicolas, aumônier des Bretons. Avant l'Offertoire, l'assistance, qui était nombreuse, chanta le *Kantik en henor an Itron Santez Anna*. Une allocution bretonne et la bénédiction du T. S. Sacrement terminèrent cette première journée de Pardon.

Samedi soir, à 8 heures, nos compatriotes remplissaient la vieille église Saint-François d'Assise, pour écouter la conférence bretonne de M. l'abbé Quénéa, vicaire aux Andelys, sur la religion. M. Quénéa réfuta une à une les principales objections des ennemis de notre sainte religion, et exhorta les émigrés bretons à s'affranchir du respect humain.

Dimanche, à 8 heures, M. l'abbé Guéguen, directeur au Séminaire haïtien, dit la messe de communion, à laquelle assistent près d'un millier de fidèles. M. l'abbé Quénéa monte en chaire et donne un sermon français sur la prière ; puis, sur un signe de son dévoué aumônier, l'assistance entonne à pleins poumons, de tout cœur, le beau cantique *O sainte Anne, ô Mère chérie*, et *D'hor Mam santez Anna*. Les communions sont nombreuses, elles se font au chant de *Evit ar Venediksion*,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A 5 heures, plus une place dans l'église, et pourtant ce n'est qu'à 5 h. 1/4 que commenceront les petites vêpres de la Sainte Vierge. Dans le chœur, nous remarquons M. le Curé, — qui sourit de joie en voyant son église regorger de fidèles, — les vicaires de la paroisse et de jeunes abbés. Dans l'assistance, beaucoup d'hommes, plus d'hommes que d'ordinaire, beaucoup de Bretonnes en costume national. Toute cette foule, réunie dans le même sentiment de foi et de tradition, chante avec un ensemble touchant l'*Ave maris stella*, les cantiques à sainte Anne, et M. l'abbé Guéguen donne une magnifique et éloquente instruction bretonne. Avec une foi ardente, un verbe sympathique, M. Guéguen nous exposa les devoirs du chrétien. En termes heureux, il parla de cette terre de granit et de chênes, qui est aussi celle de la foi. Il captiva son auditoire, eut le don de le convaincre et de l'émouvoir. La procession se forma dans l'ordre habituel, et la bénédiction du T. Saint-Sacrement, donnée par M. l'abbé Quénéa, termina cette belle fête, nettement catholique et bretonne. Avant que les fidèles regagnent leurs demeures, M. l'abbé Arsan, curé de Saint-François, rendit hommage au dévouement de M. l'abbé Nicolas, l'aumônier des Bretons, l'ami de tous les Bretons, remercia MM. Guéguen et Quénéa, et demanda à nos compatriotes de ne pas oublier la devise bretonne *Doue hag ar Vro*.

Et pendant que la foule s'écoulait, je demandais à Dieu, par l'intermédiaire de notre bonne Mère sainte Anne, la grâce de voir naître, fleurir et s'épanouir l'Union des Catholiques Bretons.

Ch. B.

II. ANGERS. — Les Bretons d'Angers célèbrent tous les ans le pardon de Sainte-Anne le premier dimanche d'Août. Un indult spécial permet de chanter, dans l'église de Sainte-Madeleine du Sacré-Cœur, la messe de Sainte-Anne, telle qu'elle existe au Propre du diocèse de Quimper. Cette fête patronale est célébrée en grande solennité : grand'messe avec diacre et sous-diacre, vêpres suivies de la procession et du salut du Très Saint-Sacrement.

Chaque année, à pareil jour, l'église de la Madeleine est à peu près remplie par les Bretons des différents quartiers de la ville. Mais, dimanche dernier, nous osons pouvoir l'affirmer, le Pardon de Sainte-Anne a eu, de l'avis de tous, un éclat sans précédent. Il n'y aura pas lieu de s'en étonner quand on en saura la cause. Songez donc, les Bretons d'Angers avaient le bonheur de revoir leur ancien Aumônier, celui qui, pendant près de treize ans, s'est dépensé sans compter pour le salut de leur âme, qui a marqué son passage parmi eux par un laborieux et fécond ministère. Les œuvres qui sont aujourd'hui l'honneur de la colonie bretonne le montrent bien. Aussi, le nom de M. Kervella restera toujours en vénération parmi les Bretons d'Angers.

Inutile de décrire la joie, l'enthousiasme de nos pauvres émigrés en revoyant leur ancien pasteur. Tous voulaient l'aborder, tous voulaient lui serrer la main. Le bon Recteur de Guiclan ne pouvait, malgré toute sa bonne volonté, donner satisfaction à tous.

Le temps était limité. Il fallait bien mettre un arrêt à ces démonstrations d'affection si touchante et si sincère.

Revenons à notre Pardon. M. l'abbé Kervella chantait la messe de 9 heures. Et à l'Evangile, M. l'abbé Le Sann, curé-doyen de Lanmeur, montait en chaire, et avec cette éloquence chaude et doctrinale, nous parlait de sainte Anne, de sa bonté et de sa puissance. Le prédicateur avait devant lui un auditoire d'hommes relativement imposant qui n'a perdu aucune de ses paroles. A certains moments, on pouvait voir les larmes couler sur plus d'un visage. Il faut aussi ajouter que, pendant la semaine, M. le Curé de Lanmeur avait prêché une retraite à la Confrérie des Mères Chrétiennes de la colonie. Elles venaient tous les soirs, au nombre de 80 à 90, se tassant comme elles pouvaient dans l'étroite chapelle du Patronage Sainte-Anne, pour écouter les instructions du missionnaire si justement apprécié. Toutes, sans exception, ont fait la communion, le dimanche matin, avec un recueillement et une piété dignes de tous éloges. Vraiment, il y a encore de belles âmes parmi les Bretons, même lorsqu'ils sont loin du pays ! Oui, disons-le sans crainte, il y a dans la colonie bretonne d'Angers des âmes d'élite, des âmes héroïques.

L'après-midi du dimanche, il y avait un programme bien chargé. A 1 heure, c'était la distribution des prix de l'école chrétienne des filles de la paroisse. Et comme la plupart de nos Bretons y envoient leurs enfants, il fallait bien nous y rendre pour applaudir à leurs succès.

A 3 heures, c'était la réunion de famille au Patronage Sainte-Anne. Toute la colonie bretonne remplissait la cour au fond de laquelle on avait dressé un petit théâtre. Bien vite chacun prend sa place ; une des grandes filles du patronage chante une cantate bretonne composée pour la circonstance en l'honneur de M. Kervella. Puis un membre du conseil des hommes adresse un compliment à l'ancien Aumônier des Bretons, où il lui rappelle tout le bien qu'il a fait au milieu d'eux et lui assure que son souvenir restera toujours bien vivant dans le cœur de ses anciens paroissiens. Un chœur de filles chante *Sainte Anne, patronne d'Arvor*, et les toutes petites ont aussi leur tour dans un chant du plus bel effet, toujours à l'éloge de la Bretagne, bien entendu.

L'aumônier a un rôle bien doux à remplir, celui de dire merci à tous ; à M. Le Sann, pour le bien qu'il a fait aux Bretons et en particulier aux Mères Chrétiennes, à M. Kervella, pour la joie qu'il procure à tous en revenant revoir le terrain qu'il a su si bien cultiver, où l'on voit germer toute une semence d'œuvres si fécondes et si prospères. Merci à toutes les personnes charitables qui nous viennent en aide avec un dévouement inlassable et qui s'imposent des sacrifices qu'il appartient à Dieu seul de récompenser dignement. C'est enfin le tour de M. Kervella, c'est lui qui doit être le héros de l'après-midi ; il a été à la peine, il est bien juste qu'il soit à l'honneur. Les bonnes paroles qu'il nous adresse sont hachées d'applaudissements enthousiastes. Il ne sait vraiment comment

Archives diocésaines d Quimper et Léon

remercier les Bretons pour les marques d'affection dont il est l'objet depuis son arrivée à Angers. Il aurait voulu les voir chacun en son particulier, dans sa maison, comme dans le temps où il courait après ses ouailles à l'exemple du Bon Pasteur. Que tous au moins sachent qu'il ne les a pas oubliés et qu'il ne les oubliera jamais, et que, chaque jour, il les recommande à Dieu d'une façon toute spéciale.

Mais il faut finir, l'heure s'avance. On entend déjà les cloches de la Madeleine. Il est temps de se rendre aux vêpres. Ce furent des vêpres très solennelles, de nombreux ecclésiastiques, une vingtaine environ, ayant tenu à rehausser par leur présence l'éclat de la cérémonie. Elles furent présidées par M. l'abbé de Kervenoaël, professeur au Grand-Séminaire. Le chant des vêpres terminé, M. Kervella monte en chaire pour nous donner un magnifique panégyrique de sainte Anne. Avec lui, nous voyons sainte Anne dans son enfance, sainte Anne mère de famille, sainte Anne à l'heure de la mort. Et dans ces graves points de son discours, le prédicateur nous fait les réflexions très pratiques recueillies avec le plus grand soin par un auditoire aussi attentif que le matin.

Aussitôt après le sermon, la procession se met en marche avec les statues de la Sainte Vierge, de sainte Anne et de saint Yves, la bannière de Notre-Dame de Bon Secours, le drapeau de la Bretagne. Ce qui fait le charme de cette procession, c'est la variété des costumes qu'on y rencontre. Toutes les coiffes bretonnes à peu près y sont représentées. Pendant le parcours, les femmes rivalisent avec les hommes pour le chant des cantiques bretons. C'est une ardeur, un enthousiasme tels qu'on en voit seulement dans les Pardons de Bretagne. Au retour de la procession, M. le Curé de la paroisse tient à monter en chaire pour féliciter les Bretons de la manifestation si édifiante qu'ils ont faite en l'honneur de sainte Anne. La cérémonie se termine par le salut au Saint-Sacrement. Il nous semble bien que Jésus, caché dans l'ostensoir doré, devait bénir ces braves Bretons avec une satisfaction toute particulière. La fête est terminée, la foule se retire après avoir protesté une dernière fois de sa fidélité à Jésus, à Marie, à sainte Anne, la bonne aïeule :

D'hor mam Santez Anna,
D'an Iliron Varia,
D'hor Salver benniget
Ni vo fidel bepred.

L'œuvre des Bretons émigrés. — Dans la *Semaine religieuse de Versailles*, Sa Grandeur Mgr Gibier publie une étude sur « Les ouvriers étrangers employés dans le diocèse de Versailles ». Les diocésains de Quimper, très intéressés à cette importante question, liront avec intérêt ce que l'éminent évêque dit des ouvriers bretons :

« Les ouvriers bretons sont très nombreux dans le département de Seine-et-Oise. On les trouve dans les villes et dans les campagnes. Rien qu'à Versailles, on en trouve plusieurs milliers, et aux environs de Paris, à Chaville, à Sèvres, à Croissy, dans le canton de Saint-Germain et dans le canton d'Argenteuil, ils forment de véritables colonies. Dans tous nos arrondissements, ils apparaissent soit comme carriers, soit comme ouvriers agricoles et maraîchers.

» Il serait injuste de penser et de dire que rien n'a été fait pour eux, pour leur bien religieux, moral, et même matériel. Nous avons fait venir, à Versailles, un prêtre breton, M. l'abbé Euzen, dont toute la vie, depuis cinq ans, se dépense en faveur des ouvriers bretons. Une paroisse bretonne est instituée à Chaville. M. le Curé d'Igny offre chaque dimanche une messe matinale, à quatre heures, aux ouvriers et ouvrières de Bretagne qui viennent pendant la saison des récoltes travailler à Igny. Au moment de Pâques, un certain nombre de curés du diocèse procurent à la colonie bretonne le bienfait d'une retraite. Ici et là beaucoup d'efforts sont tentés en faveur de ces immigrants sédentaires ou passagers qui perdent si facilement chez nous les habitudes religieuses qu'ils apportent de chez eux.

» Mais, hélas ! nous sommes obligés d'avouer que nos efforts sont encore loin de répondre aux besoins. Cela tient à bien des causes qui ne nous sont pas tout à fait imputables. Le placement des ouvriers bretons devrait être organisé régulièrement par une agence catholique fonctionnant d'accord avec nous dans leurs pays d'origine. L'arrivée des ouvriers bretons devrait nous être signalée assez tôt pour que nous puissions tout de suite les connaître et les enrôler dans notre vie paroissiale. Les ouvriers bretons devraient être visités au moins une fois l'année par des prêtres de leur pays qui les aideraient à garder toutes leurs qualités de race et de religion. Et enfin il nous faudrait avoir dans ce diocèse assez de prêtres pour suffire à l'évangélisation spéciale que réclament les immigrants. Tout cela viendra. Nous commençons à peine l'apostolat organisé de l'Eglise de France. Ce n'est pas en un jour que s'accomplissent de telles innovations. Entamons les œuvres nécessaires, et qu'elles soient assez avancées, quand nous aurons fini notre labeur d'un jour, pour que nos successeurs soient obligés de les continuer et de les mener à terme. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **L'anniversaire de Pie X.** — Le Pape est entré dimanche dans la dixième année de son pontificat, en excellente santé. Jamais il ne supporta mieux que cette année les chaleurs de l'été.

Bien que l'anniversaire du Pape soit célébré à l'anniversaire du couronnement, dimanche, jour anniversaire de l'élection, de nombreux télégrammes sont arrivés au Pape de personnages éminents et d'Associations catholiques. Après la messe, célébrée devant ses

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sœurs et quelques assistants, le Pape reçut les cardinaux Ferrata et Bisleti et le supérieur général des Rédemptoristes, puis des groupes paroissiaux de premiers communiants.

Vendredi, jour anniversaire du couronnement, la messe dans la chapelle Sixtine sera chantée par le cardinal Merry del Val. Pie X assistera au trône.

— **L'Encyclique sur la condition des Indiens.** — *Osservatore Romano* publie l'Encyclique aux évêques de l'Amérique latine sur la condition des Indiens, du 7 Juin dernier. C'est un vigoureux réquisitoire contre l'esclavage et les abus inhumains dont sont victimes les malheureux Indiens. Pie X rappelle les graves condamnations de Benoit XIV et de Léon XIII ; comme eux, il déclare coupables de crime énorme ceux qui violent les droits de l'humanité dans la personne des Indiens. L'Encyclique *Lacrimabili statu Indorum* continue la série des actes des Pontifes romains contre l'esclavage.

Le Cardinal Fischer. — S. E. le cardinal Fischer, archevêque de Cologne, est mort le 1er Août.

Opéré d'un abcès à la tête, il avait perdu connaissance mardi, 29 Juillet.

Le Saint-Père avait envoyé au malade sa bénédiction apostolique.

Né le 30 Mai 1840, à Juliach, au diocèse de Cologne, le cardinal Fischer était prêtre depuis 1863, lorsqu'il prit, en 1882, son doctorat à Bonn. Professeur au gymnase d'Essen pendant vingt-cinq ans, il s'y acquit une réputation de latiniste et d'helléniste distingué et s'occupa activement de la presse catholique. Le 10 Février 1888, le cardinal Krementz l'appela à Cologne pour l'aider dans l'administration de l'archidiocèse. Evêque auxiliaire de Cologne en 1889, au titre de Juliopolis, il devint archevêque en 1902, à la mort du cardinal Krementz. L'année suivante, le 22 Juin, il était créé par Léon XIII cardinal prêtre au titre des Saints Nérée et Achillée.

On rend unanimement hommage à la piété et au zèle du cardinal défunt, qui n'a cessé de travailler à maintenir les traditions de piété si remarquables de ce grand diocèse.

Il eut la consolation d'en faire contempler en quelque sorte le magnifique spectacle au monde entier à l'occasion du Congrès eucharistique international de Cologne.

Ses dernières années ont été éprouvées par les difficultés sociales. Mandés par le Pape, le cardinal Kopp et lui exposèrent au Pape les deux points de vue de Berlin et de Cologne. Le Souverain Pontife laissa aux évêques le soin de juger les possibilités sociales. Mais, ces derniers mois, Rome, par les deux dépêches désormais historiques, manifesta publiquement sa préférence pour les Syndicats purements catholiques, sans interdire toutefois les Syndicats interconfessionnels si répandus à Cologne.

Les obsèques du cardinal ont eu lieu à Cologne en grande pompe.

Une foule énorme était accourue de la province pour assister à la cérémonie. L'empereur s'était fait représenter par le ministre de l'Agriculture, M. von Schorlener, qui suivit le convoi funèbre aux côtés du légat du Pape. Un grand nombre de Sociétés, avec leurs bannières, précédaient et suivaient le cercueil, qui défila entre une double haie de plusieurs milliers de spectateurs.

Démission de Mgr Demimuid et nomination de Mgr de Teil, comme directeur général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, *PARIS, rue du Cherche-Midi, 44.* — Mgr Demimuid s'est vu forcé, pour raisons de santé, de résigner ses fonctions de directeur général et de président du Conseil central de la Sainte-Enfance.

A la tête de cette œuvre depuis plus de vingt-six ans, Mgr Demimuid, uniquement guidé par des vues surnaturelles, a travaillé, au milieu des plus grandes difficultés, avec une activité qui, pendant cette longue période, ne s'est jamais ralentie, à rendre de plus en plus prospère l'œuvre qui lui avait été confiée. Sous sa direction, les progrès de l'Association se sont accentués chaque année, le nombre des Missions secourues a plus que doublé et les aumônes des enfants catholiques des divers pays, malgré la persécution qui s'acharne presque partout contre les œuvres catholiques, ont dépassé, pour le dernier exercice, le chiffre de quatre millions, qu'on n'aurait jamais cru pouvoir atteindre.

Sur la présentation de Mgr Demimuid, approuvée par S. Em. le Cardinal Archevêque de Paris, le Conseil a élu à l'unanimité, pour succéder au vénéré prélat, Mgr R. de Teil, camérier secret de Sa Sainteté, chanoine de Notre-Dame de Paris. Cette élection a été approuvée et confirmée au nom du Saint Siège par S. Em. le Cardinal Vincent Vannutelli, protecteur de l'Œuvre, et Notre Saint-Père le Pape a daigné envoyer une bénédiction spéciale au vénéré Directeur général qui s'en va, et à celui qui est entré en charge le 1er Juillet.

BIBLIOGRAPHIE

Pensées choisies du R. P. de Ponlevoy, de la Compagnie de Jésus. Extraites de sa *Vie*, de ses opuscules ascétiques et lettres, par le Père Charles Renard.

Chemin de fer d'Orléans

Courses de Quimper.

A l'occasion des Courses qui auront lieu à Quimper, les 15-16 et 17 Août, la Compagnie d'Orléans mettra en marche, ces jours-là, entre Quimper et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Rosporden, un train spécial de voyageurs partant de Quimper à 19 h. 29 et arrivant à Rosporden à 20 h. 00 (sans arrêt à Saint-Yvi).

Ce train spécial correspondra avec le train 1549 partant de Rosporden à 20 h. 18 pour arriver à Concarneau à 20 h 51.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché montre toujours beaucoup de calme, mais n'est cependant pas dénué de fermeté. Notre 3 °/. termine à 92,22, l'Extérieure espagnole à 93,95. Les fonds russes sont fermes. — Bonne tenue des banques françaises. — Rappelons que nos grands établissements de crédit procèdent en ce moment au placement de 301.000 obligations 4 1/2 °/. de 500 fr. de la Cie du chemin de fer de l'Altaï. L'intrérêt est de 22 fr. 50. Le prix d'émission est fixé à 491,25 payables : 241,25 le jour de la demande et 250 fr. le 18/31 Octobre prochain. — Les Chemins français sont calmes. — Les principales valeurs industrielles sont assez peu animées. — Les actions de la Société pour la Construction de Wagons à Saint-Pétersbourg restent fermement orientées. Le bénéfice par rapport au chiffre d'affaires est passé de 4 °/. en 1905 à 13 °/. en 1911 ; il atteignait alors 404.910 roubles. Cette comparaison fait nettement ressortir l'amélioration considérable obtenue dans le prix de revient. — En dépit des efforts répétés des émetteurs, les actions de la S. A. F. I. A. sont toujours délaissées par la clientèle. Cela se comprend du reste, quand on se rappelle que cette société a pris la suite de quatre compagnies qui, en treize ans de temps, ne sont pas arrivées à tirer parti de leurs concessions. On ne voit pas bien qu'une bonne affaire puisse résulter de cette réunion de quatre mauvaises, et il est prudent, dans tous les cas, d'attendre les premiers résultats avant de s'y intéresser.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

F. FAFET **Fabricant de Veilleuses,**
1 ter, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine),
rappelle à MM. les Recteurs qu'il envoie toujours, pour 14 fr. 50, franco gare (postal 10 kil.), un bidon d'huile garantie brûlant le n° 0 de toutes les marques de veilleuses.

HÉLOU neveu — DÉMÉNAGEUR — Loueur de Voitures
12, rue de Douarnenez — QUIMPER.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : HELOU NEVEU QUIMPER

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Soutanes, Douillettes, Pèlerines Lorraines, Barrettes, Chapeaux Parisiens depuis 4 fr. 95

MAISON DE CONFIANCE
Mlles NÉDÉLEC
12, rue Toul-al-Laër, 12
Entre le Grand-Séminaire et l'École Saint-Yves
QUIMPER

Faux-Cols, Rabats, Ceintures, Chemises, Flanelles, Mouchoirs

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. **Vendredi 16 Août 1912.** N° 33.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Cause du Vén. Michel Le Nobletz ; Nominations ecclésiastiques.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Botsorhel ; Huelgoat ; Missionnaire et savant ; Quimperlé ; Plonévez-Porzay ; Châteauneuf-du-Faou ; Si la guerre éclatait, les soldats prêtres pourraient-ils dire la messe? La prononciation romaine du latin ; Réponse de la Commission biblique sur les Evangiles synoptiques.

III. — Chronique générale : Fêtes centenaires de la proclamation de la paix de l'Eglise (313-1913) ; Le Catholicisme aux Etats-Unis ; Toilettes d'été. — Avis.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 18 Août. — 12e Dimanche après la Pentecôte. S. JOACHIM, PÈRE DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoires de S. Hyacinthe, Confesseur, et du Dimanche.

Vêpres de S. Joachim, avec mémoires de l'Octave, de S. Hyacinthe et du Dimanche.

Lundi, 19. — Office de l'Octave de l'Assomption; semi-double. Blanc.

Mardi, 20. — S. Bernard, Abbé, Docteur. Double. Blanc.

Mercredi, 21. — Ste Jeanne-Françoise F. de Chantal, Veuve. Double. Blanc.

Jeudi, 22. — Octave de l'Assomption. Double. Blanc.

Vendredi, 23. — S. Philippe Béniti, Confesseur. Double. Blanc.

Samedi, 24. — S. BARTHÉLEMY, APÔTRE. Double de 2e classe, Rouge.

Dimanche, 25. — 13e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur Très Pur de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Retraite de Lesneven. . . . . du 17 au 23 Août.
Calvaire de Landerneau. . . . . du 24 au 31 —

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Le tirage du présent numéro de la SEMAINE RELIGIEUSE a dû être avancé d'un jour, à cause de la fête de l'Assomption.

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Cause du Vén. Michel Le Nobletz. — Le cardinal Martinelli, Préfet des Rites, et en même temps Cardinal Ponent ou Relateur de la Cause du Vén. D. Michel ayant dû s'absenter de Rome, la Congrégation antépréparatoire sur les Vertus, qui devait avoir lieu le 27 Août, a été remise à une date ultérieure. Nous ferons connaître, en temps opportun, quel jour devront être faites les prières publiques recommandées dans Notre Lettre du 16 Juillet.

II. Nominations ecclésiastiques — Par décision de Monseigneur l'Evêque, en date du 7 Août, ont été nommés :

Vicaire à Saint-Sauveur de Brest, M. Pasteur, vicaire à Plounéour-Ménez ;

Vicaire à Plounéour-Ménez, M. Corre, J.-M., vicaire à Pont-Croix ;

Vicaire à Pont-Croix, M. Néildé, Pierre, maître d'étude à Saint-Vincent ;

Vicaire à Saint-Joseph du Pilier-Rouge, M. Brénéol, maître d'étude à Saint-Vincent ;

Vicaire à Tréméven, M. Jacolot, maître d'étude à Saint-Vincent ;

Vicaire à Kersaint-Plabennec, M. Kerviel, maître d'étude à N.-D. du Créis-Ker, Saint-Pol de Léon.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Le Pèlerinage national à Lourdes.**
III. — **Le prochain congrès de l'Union Catholique, à Quimper.**

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Jeudi 15 Août*, fête de l'Assomption de la T. Sainte-Vierge, les messes aux mêmes heures que les dimanches.

A 2 *h* 1/2, vêpres ; sermon par M. le chanoine Rossi. Procession du Vœu de Louis XIII suivant le parcours habituel. Au retour, bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement.

Quête pour les séminaires.

Vendredi 16 Août, fête de saint Roch, la messe de 8 heures sera dite à son autel, pour demander à Dieu de préserver la ville des épidémies et des maladies contagieuses.

BOTSORHEL. — **Laïcisation d'école.** — L'école publique de filles de Botsorhel était tenue par les Religieuses de la Providence de Créhen depuis 49 ans, depuis l'année 1863. Voici comment elles vinrent s'y établir :

Mlle Louise de Guerdavid, originaire de Botsorhel et Religieuse de la Retraite à Lannion, désirait beaucoup procurer une instruction solidement chrétienne aux jeunes filles de sa paroisse natale. Elle fit part de son projet à sa sœur, Mme de Saffray (née Apolline de Guerdavid) ; cette bonne dame accueillit avec empressement cette occasion de faire le bien et, de concert avec le dévoué M. Le Guen, à cette époque recteur de la paroisse, elle fit venir trois Religieuses de la Congrégation des Filles de la Providence de Créhen. Elles surent si bien se faire estimer qu'en 1875, les locaux étant devenus insuffisants, il fallut bâtir de nouvelles classes.

Beaucoup de mères de famille se rappellent encore le dévouement des premières Religieuses, et les bons soins prodigués aux pauvres malades par la Mère Marie-du-Carmel, première supérieure de l'établissement.

Toutes les Religieuses qui s'y sont succédé depuis ont rivalisé de zèle et de dévouement. La Supérieure actuelle, la Mère Marie-Liguori, est à Botsorhel depuis 33 ans, depuis 1879 ; que de filles elle a instruites et éduquées en un si long espace de temps ! Elle ne demandait qu'à continuer, tant que le Bon Dieu lui aurait donné vie, force et santé. Mais, hélas ! en France, la bonne volonté ne suffit plus ; et il y a des âmes généreuses qui ne peuvent plus faire le bien qu'elles voudraient, sous prétexte qu'elles se sont consacrées au Bon Dieu : elles n'auraient pourtant que plus de liberté pour se vouer à l'enseignement.

Par arrêté préfectoral du 2 Août dernier, l'école publique de filles de Botsorhel est laïcisée à partir du 1er Septembre prochain.

Dimanche dernier, quand M. le Recteur a annoncé la triste nouvelle à ses paroissiens, bien des yeux se sont remplis de larmes ; ces pleurs sont un éloquent témoignage de leur amour et de leur reconnaissance pour les Sœurs, et surtout de leur vif regret de les voir forcées de cesser leur si belle mission.

C'est la famille de Guerdavid qui avait fait venir les Religieuses : c'est la même famille (dans la personne de Mme la Comtesse et de son fils, M. Paul de Guerdavid, le maire si sympathique de la commune), qui tient à conserver aux filles de Botsorhel le bienfait d'une instruction chrétienne, et qui va, dans ce but, installer une école libre. Dans cette honorable famille, on ne veut pas laisser tomber les traditions de dévouement. Que le Bon Dieu la récompense généreusement, en versant sur elle ses plus précieuses bénédictions. Elle se trouvera déjà bien heureuse si, comme on n'en doute pas, la population se montre empressée à envoyer ses enfants à l'école libre qu'on leur prépare ; ce sera aussi le meilleur moyen de consoler les anciennes maîtresses, les Religieuses de la Providence de Créhen.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Huelgoat. — **Pardon de N.-D. des Cieux.** — Il pleut encore et toujours : ce temps, désastreux pour les récoltes de foin et de blé, n'est guère plus propice à la célébration des Pardons.

Il s'agit d'Huelgoat où les touristes et aussi certains malades viennent chercher l'air salubre des bois de pins et la fraîcheur des vallées ombreuses et fort pittoresques ; d'énormes blocs de granit, jetés pêle-mêle au fond des ravins, forment çà et là, au milieu des torrents, cascades et gouffres ; les uns et les autres, par ces pluies d'orage, sont aussi beaux qu'en hiver et même davantage, puisque le cadre des forêts vertes est dans tout son éclat grandiose. Ce qui serait à souhaiter, c'est que la vie religieuse en Huelgoat soit plus en harmonie avec la beauté et la richesse du paysage : cependant, la dévotion à N.-D. des Cieux avait attiré à sa chapelle une assistance aussi nombreuse qu'elle pouvait contenir, près d'un millier de personnes, et tout ce monde semblait bien n'être là que pour prier ; — sans doute, on écouta avec plaisir les morceaux d'harmonie discrète et religieuse que joua, avec beaucoup d'expression, la musique de Carhaix, dirigée par M. Le Treut, recteur de Plouguer : plusieurs saxophones et clarinettes donnaient à l'orchestre les sonorités douces qui conviennent le mieux au sanctuaire.

La chapelle, bien ornée pour la circonstance, possède un ensemble de boiseries et sculptures Renaissance : l'autel, d'un galbe gracieux, s'il était plus achevé de détails, rivaliserait avec les plus jolis spécimens du genre connus dans le diocèse.

A l'heure des vêpres, la procession de Berrien, conduite par M. le Recteur et son vicaire, était venue, avec toutes ses bannières, se joindre à celle d'Huelgoat.

N'omettons pas les noms du célébrant et du prédicateur, qui furent M. le chanoine Cozic, curé de Lesneven, et M. Le Du, recteur de Beuzec-Conq.

X...

Missionnaire et savant. — Nous lisons dans l'*Avenir du Tonkin*, sous la rubrique : Récompense méritée :

« Les lecteurs de l'*Avenir* savent déjà que le R. P. Savina (originaire de Mahalon, canton de Pont-Croix (Finistère), missionnaire catholique à Vinh-Tuy, vient d'être l'objet d'une haute distinction. L'Institut de France vient de lui accorder le prix Stanislas, soit une récompense de mille francs, pour ses travaux sur la langue Tay. Toutes nos félicitations à ce bon missionnaire.

» Jamais récompense ne fut plus méritée. Nous qui connaissons le R. P. Savina pour l'avoir vu à l'œuvre durant la préparation du lexique Tay-annamite-français qu'il a fait paraître l'an passé, nous disons hautement qu'il a fait une œuvre utile à l'expansion coloniale. Son lexique nous donne la clef de la langue et des us et coutumes de la race Tay de la haute région comprise entre Laokay et Moncay.....

» En terminant, nous ne saurions mieux faire que d'adresser les éloges au R. P. Savina, dont le travail assidu nous a valu de

connaître une langue de plus, et cela sous la forme la plus pratique, en employant de nombreux textes ayant trait à l'usage quotidien. Quels longs mois ne lui a-t-il pas fallu pour amasser, contrôler et condenser les documents, sans autre guide que sa patience et son amour d'un labeur désintéressé au milieu de populations méfiantes au début. Que le bon Père veuille agréer la sincère reconnaissance, non seulement de tous ceux qui s'intéressent aux aborigènes du Haut-Tonkin et considèrent les langues régionales comme un moyen sincère et rapide d'expansion coloniale. »

D'autre part, une lettre que Mme Guillou, de Pont-Croix, belle-sœur du missionnaire, a l'obligeance de nous communiquer, nous apprend que le Gouvernement du Tonkin vient de récompenser les nouveaux travaux de notre jeune et savant compatriote, par un prix de 700 francs.

Nous joignons nos meilleurs compliments à ceux que lui ont déjà adressés ses admirateurs et ses nombreux amis.

Quimperlé. — **La retraite des conscrits** aura lieu du 23 au 27 Septembre.

Plonévez-Porzay. — **Grand Pardon de Sainte-Anne-la-Palue**, *le dimanche 25 Août*, sous la présidence de Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon. — *Le samedi 24*, la première messe se dit à *5 heures* ; les autres messes se succèdent jusqu'à 10 heures. A *10 heures*, grand'messe.

Le soir, à *4 heures*, vêpres solennelles ; sermon ; procession des « Miracles ».

Le dimanche 25, la première messe à *2 heures* ; les autres messes de règle à *3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 heures*.

A *10 h. 1/2*, grand'messe, sur la Palue ; sermon.

A *2 h. 1/2*, vêpres ; procession, bénédiction du S.-Sacrement.

Le mardi 27 Août, il y a des messes à Sainte-Anne-la-Palue depuis *6 heures* jusqu'à *10 heures* ; à *10 heures*, grand'messe, suivie de la procession et de la bénédiction du Saint-Sacrement pour clore les exercices.

Le samedi toute la journée, pendant la nuit du samedi au dimanche, le dimanche jusqu'à midi, le mardi jusqu'à la grand'messe, des confesseurs se tiennent à la disposition des pèlerins.

Chateauneuf-du-Faou. — **Grand Pardon de N.-D. des Portes**, *les 24 et 25 Août*. — *Samedi 24 Août :* messes à la chapelle à 6 h. 1/2 et à 10 heures.

Le soir, à 5 h. 1/2, procession de l'église paroissiale à la chapelle ; vêpres solennelles ; à 8 h. 1/2, procession aux flambeaux. La chapelle des Portes reste ouverte toute la nuit ainsi que l'église paroissiale, où des prêtres se tiennent à la disposition des fidèles pour les confessions.

Dimanche 25 Août : Les messes à la chapelle commencent à 3 heures et se succèdent d'heure en heure. Une messe sera dite à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

9 h. 1/2 pour la commodité des personnes qui arrivent par les trains de 9 heures ; à 10 h. 1/2, grand'messe, chantée par M. le chanoine Derrien, curé-archiprêtre de Quimperlé.

A 3 heures, vêpres ; retour de la procession à l'église paroissiale, où se donne la bénédiction du Saint-Sacrement.

Lundi 26 Août : A 6 heures, messe pour les bienfaiteurs de la chapelle.

Nota. — Pendant l'octave du Pardon, les fidèles qui visitent la chapelle de N.-D. des Portes et y prient aux intentions du Souverain Pontife peuvent gagner (moyennant les conditions ordinaires : confession et communion) une indulgence plénière. Une indulgence de 300 jours est attachée à chaque visite à la chapelle.

Si la guerre éclatait, les soldats prêtres pourraient-ils dire la messe ?

La question vient d'être tranchée et le Pape donne aux prêtres soldats le droit d'administrer les sacrements.

Mgr Chollet, évêque de Verdun, sous la juridiction de qui se trouvent des milliers de militaires, avait été fort ému des craintes de guerre que l'on a éprouvées durant tout l'été de 1911. Un conflit armé avec l'Allemagne, éclatant brusquement, aurait, en effet, singulièrement compliqué l'accomplissement du haut ministère du prélat qui est, par excellence, « l'évêque de la frontière ».

Mgr Chollet, ancien professeur à la Faculté de théologie de Lille, est un canoniste fort distingué. La situation spéciale d'un très grand nombre de ses ouailles devait donc autant toucher son cœur de pasteur de soldats qu'exciter sa curiosité de canoniste professionnel.

Aussi, dès le mois de Février dernier, Sa Grandeur, faisant à Rome un voyage *ad limina*, posait-elle sur place, au tribunal suprême des consciences, trois questions visant les soldats prêtres et leur condition canonique en cas de guerre.

La Sacrée Pénitencerie, qui est en quelque sorte la Grande Chancellerie des consciences catholiques, répondit trois semaines après. Mais Mgr Chollet vient seulement de publier dans sa *Semaine religieuse* cette réponse de Rome qui intéresse la France entière et même, à quelque degré, tous les pays catholiques, car elle concerne tous les ecclésiastiques que les lois civiles obligent au port des armes et, indirectement, tous les catholiques belligérants.

Tout soldat peut être absous par le soldat prêtre.

On n'ignore pas que n'importe quel prêtre — même en dehors de sa paroisse ou de son diocèse, même *suspens*, même interdit — peut licitement donner l'absolution à un mourant ou à quelqu'un en danger prochain de mort.

Devant la mort, la discipline cède ses droits ; tout prêtre qui est

prêtre, même indigne, peut donner une absolution parfaitement valide.

L'évêque de Verdun, en bon logicien, a donc posé à Rome cette première question :

« Tout soldat atteint par l'ordre de mobilisation peut-il être » considéré comme étant *in periculo mortis*, et, par conséquent, » peut-il être absous par n'importe quel prêtre ?... »

Oui, répond la Sacrée Pénitencerie. Tout soldat mobilisé est assimilé à un homme en danger de mort et apte à être absous par le premier prêtre qui sera à sa portée — donc par un prêtre soldat, son camarade.

Il y aura lieu toutefois de s'inspirer des « règles établies par les auteurs compétents » pour les soldats qui ne doivent pas recevoir le premier choc des armées ennemies.

Mais la règle pratique à retenir est que tout soldat mobilisé, à quelque nation qu'il appartienne, peut se confesser au premier prêtre à sa disposition et être absous par lui. Rome donne ainsi *au péril de mort* l'interprétation la plus large possible.

Le prêtre combattant n'encourt pas d'excommunication.

La deuxième question soulevée par Mgr Chollet est d'ordre plus spécial et aussi plus délicat. Elle vise la situation ecclésiastique du prêtre belligérant. L'Eglise romaine est une grande « pacifiste », si j'ose dire. Le port et l'usage des armes sont rigoureusement interdits à ses clercs. Le « Tu ne tueras point » de la loi mosaïque, accentué encore par l'Evangile, s'applique littéralement aux clercs. Tout ecclésiastique donc qui porte les armes, qui coopère à une œuvre de guerre effective, est *ipso facto* dans une situation irrégulière qui, s'il s'y trouvait volontairement, pourrait même entraîner l'excommunication.

Or, depuis la Séparation, les clercs, affectés autrefois aux services auxiliaires de l'armée, n'ont plus d'affectation spéciale ; ils restent, en temps de guerre, aux unités de combat où ils étaient en temps de paix. La plupart iront donc au feu, tireront avec leurs camarades sur l'ennemi ou le chargeront... Leur combativité de bons Français trouvera à cela son compte, mais les obligations de leur état, qu'en feront-ils ?...

Mgr l'évêque de Verdun a donc posé à Rome cette seconde question :

« L'irrégularité canonique est-elle encourue par tout clerc que la loi française oblige à participer activement à la guerre ou au combat ?... »

La Sacrée Pénitencerie répond simplement : « Consultez les auteurs compétents ! » Ce qui équivaut à dire : les irrégularités subsistent telles qu'elles résultent de l'ancien Droit canon, et dépendent donc d'un ensemble de conditions : guerre juste ou injuste, offensive ou défensive, prêtre ou simple clerc, et d'une foule d'autres distinctions touchant tant les intentions que les qualités de la personne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Comment, *pratiquement*, évêques, prêtres et séculiers pourraient-ils démêler tout cela et comment, dans cette discussion théologique, assurer avant tout le salut des âmes ?

Mais, à l'instigation de l'évêque de Verdun, le pape, « toutes choses égales, d'ailleurs, accorde aux prêtres soldats le droit de célébrer la messe, de recevoir et d'administrer les sacrements. »

Nos curés et vicaires, appelés à défendre la France, demeureront, sous la capote du soldat, prêtres intégraux, aptes à exercer légitimement leur ministère quand ils le pourront ou le devront. Nos régiments n'auront donc jamais eu autant d'aumôniers...

La guerre finie, les prêtres belligérants devront faire lever par l'Ordinaire les pénalités disciplinaires que « peut-être » *forte*, ils auraient encourues, malgré eux, en usant des armes.

Ajoutons que la Sacrée Pénitencerie dispense en outre tous les ecclésiastiques soldats de la récitation obligatoire du bréviaire, pendant toute la durée de guerre.

Le Saint-Siège, sur la demande d'un prélat français, concilie ainsi le respect des principes du catholicisme avec le souci de ne pas priver la nation du secours d'excellents citoyens, quelque improbation qu'il inflige cependant à la loi qui astreint les clercs au service militaire.

La prononciation romaine du latin.

Lettre du Saint-Père à Monseigneur l'Archevêque de Bourges.

A Notre Vénérable Frère Louis-Ernest Dubois, archevêque de Bourges.

Vénérable Frère,

Votre lettre du 21 Juin dernier, comme aussi celles que Nous avons reçues d'un grand nombre de pieux et distingués catholiques français, Nous ont appris, à Notre grande satisfaction, que, depuis la promulgation de Notre « Motu proprio » du 22 Novembre 1904 sur la musique sacrée, on s'applique avec un très grand zèle, dans divers diocèses de France, à faire en sorte que la prononciation de la langue latine se rapproche de plus en plus de celle qui est usitée à Rome, et que l'on cherche, en conséquence, à rendre plus parfaite, selon les meilleures règles de l'art, l'exécution des mélodies grégoriennes, ramenées par Nous à leur ancienne forme traditionnelle. Vous-même, quand vous occupiez le siège épiscopal de Verdun, vous étiez entré dans cette voie et vous aviez pris, pour y réussir, des dispositions utiles et importantes. Nous apprenons, d'autre part, avec un vif plaisir, que cette réforme s'est déjà répandue en beaucoup d'endroits, et qu'elle a été introduite avec succès dans un grand nombre d'églises cathédrales de séminaires, de collèges et jusque dans de simples églises de campagne. C'est qu'en effet la question de la prononciation du latin est intimement

liée à celle de la restauration du chant grégorien, objet constant de Nos pensées et de Nos recommandations depuis le commencement de Notre Pontificat. L'accent et la prononciation du latin eurent une grande influence sur la formation mélodique et rythmique de la phrase grégorienne, et, par suite, il est important que ces mélodies soient reproduites dans l'exécution, de la manière dont elles furent artistiquement conçues à leur origine. Enfin, la diffusion de la prononciation romaine aura encore cet autre avantage, comme vous l'avez fort bien remarqué, de consolider de plus en plus l'œuvre de l'unité liturgique en France unité accomplie par l'heureux retour à la liturgie romaine et au chant grégorien. C'est pourquoi nous souhaitons que le mouvement de retour à la prononciation romaine du latin se continue avec le même zèle et les mêmes succès consolants, qui ont marqué jusqu'à présent sa marche progressive, et pour les motifs énoncés plus haut, Nous espérons que, sous votre direction et celle des autres membres de l'épiscopat, cette réforme puisse heureusement se propager dans tous les diocèses de France. Comme gage des faveurs célestes, à vous, Vénérable Frère, à vos diocésains et à tous ceux qui Nous ont adressé demandes semblables à la vôtre, Nous accordons de tout cœur la Bénédiction apostolique.

Du Vatican, le 10 Juillet 1912. PIUS PP. X.

***

Au sujet de la nouvelle prononciation du latin déjà en vigueur dans la plupart des paroisses de notre diocèse, un facétieux confrère nous prie d'insérer la fantaisie suivante :

Du latin *cuculus* nous est venu *coucou :*
Les *u* de ce mot-là se prononçaient donc *ou :*
Coucoulous ! admirez cette onomatopée :
Pullus, poulet ; *puppis*, poupe ; *pupa*, poupée ;
Lupus, loup ; *rufus*, roux ; *lutra*, loutre ; *ursus*, ours...
L'*u*, dans ces mots français veut rester *ou* toujours.
La *columba turtur* qu'on nomme tourterelle,
A la saison des nids, comment roucoule-t-elle ?
Tour ! tour !... Il nous faut donc dire en latin : *tourtour*,
Non *turtur* comme Arthur. Poursuivons. *Turris*, tour,
Dulcis, doux ; *mustum*, moût ; *cursus*, cours ; *musca*, mouche,
Multum, moult ; *furnus*, four ; *surdus*, sourd ; *bucca*, bouche !...
Par votre propre langue êtes-vous convaincu,
Vous qui ne vouliez pas démordre de votre *u ?*

Dans tout le continent, il n'est qu'une contrée
Qui défigure ainsi cette langue sacrée ;
En dehors de la France, est-il un pays où
L'*u* dans les mots latins ne se disent pas *ou ?*
Ecoutons nos voisins, écoutons l'Allemagne,
Les Pays-Bas, la Suisse, et l'Autriche et l'Espagne.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais c'est Rome surtout qu'il nous faut écouter :
C'est l'exemple que tous nous devons imiter.
Partout, l'Eglise est une : est-il rien de plus sage
Qu'elle ait en priant Dieu partout un seul langage ?

Articulons bien l'*n*, et nous n'aurons plus *on*,
Cet *on* nasal produit par un vilain jargon.
Enfin, sans rechercher le *Ke*, *Gue*, *Te* antiques
Que veulent des savants, soyons tous plus logiques.
Revenons à notre *n*. Comme à l'*m* on lui doit
La résonnance propre à laquelle il a droit.
Ces deux lettres chez nous, quelle bizarrerie
De les articuler de façon qui varie !
Et ne nos AIN-du-cas INN-TAIN-tationem !
Après *ducas* c'est *inn ;* avant, que n'est-ce idem ?
AIN-TAIN-dé : c'est absurde. Et *SAIM-per !* Quoi ? Saint-Père ?
Ou cinq paires de quoi ? *S, é, m* doivent faire
Sémm, tout comme : je sème. Eh bien disons donc *semm*,
Laissons *saim* pour *essaim*, et faisons sonner l'*m*...
Prononçons *inn-ténn-dé ;* la loi grammaticale
Rejette du latin la diphtongue nasale.
Observons qu'*am*, *im*, *em*, aussi bien qu'*un*, *on*, *in*
Font partout *amm*, *imm*, *enn*... *oun*, *onn*, *inn* en latin.

Le *J* latin revient à notre *I* majuscule ;
Comme cette voyelle, il veut qu'on l'articule :
On dira donc *Iésous*, *Ioseph*, *iam*, *Ioudæous*,
Iacob, *ioustitiam*, *iouravit*, *ioucoundous*.

Malheureux latin, va ! comme l'on te déguise !
Tel un vrai mannequin qu'on habille à sa guise,
Tel on verrait César vêtu d'un pantalon
Et d'un veston moderne avec chapeau melon.
On a gardé toujours, avec un soin sévère,
A ton vieil alphabet son ancien caractère ;
Depuis l'illustre siècle où Cicéron vivait,
Nous écrivons les mots comme il les écrivait :
Pourquoi ne pas les dire à la manière antique ?
Pourquoi s'être écarté du parler authentique ?
L'oreille comme l'œil tient à sa dignité,
Elle ne se complait que dans la vérité.

Arrière donc enfin cette vieille routine
Qui chez nous sied si mal à la langue latine,
C'est : « *Couique sououm* » l'adage de rigueur ;
Aux Français leur accent, mais aux Latins, le leur.
Le bon sens le réclame : on doit parler en somme,
Français comme à Paris et latin comme à Rome.

X.

Réponse de la Commission biblique sur les Evangiles synoptiques. — Les *Acta Apostolicæ Sedis* contiennent une double série de réponses à la Commission biblique, premièrement, sur l'origine et la vérité historique des Evangiles de saint

Marc et de saint Luc, puis sur la question synoptique et les rapports entre les trois premiers Evangiles.

Neuf questions sont formulées d'abord sur les deux Evangiles de saint Marc et de saint Luc. Voici la substance des conclusions qui résultent des réponses :

1° Saint Marc, disciple de saint Pierre et son interprète ; saint Luc, médecin, coopérateur et compagnon de saint Paul, sont vraiment les auteurs des Evangiles qui leur sont respectivement attribués ;

2° et 3° On n'est pas autorisé à écarter comme non inspirés et non canoniques, ou comme non authentiques, les douze derniers versets de l'Evangile de saint Marc et les narrations de saint Luc sur l'enfance du Christ ou l'apparition de l'ange qui le réconforte et la sueur du sang ;

4° Conformément à l'immense majorité des manuscrits et de la tradition, le *Magnificat* fut prononcé par la Sainte Vierge, non par Elisabeth.

Les trois questions suivantes regardent l'ordre chronologique de la composition des Evangiles. Après saint Mathieu, qui le premier composa l'Evangile en sa langue maternelle, saint Marc écrivit le sien, puis saint Luc.

On peut d'ailleurs admettre l'opinion suivant laquelle la version grecque du premier Evangile est postérieure aux deux autres. Il n'est point permis de différer la date de composition des Evangiles de saint Marc et de saint Luc après la destruction de Jérusalem ni jusqu'au commencement du siège de cette ville. Il faut affirmer que l'Evangile de saint Luc précéda les Actes des apôtres.

8° et 9° On ne peut prudemment révoquer en doute que saint Marc ait écrit suivant la prédication de saint Pierre, et saint Luc suivant la prédication de saint Paul, et que ces deux évangélistes aient disposé en même temps d'autres sources orales et écrites. Les récits de l'un et de l'autre présentent une rigoureuse exactitude historique.

La deuxième consultation comprend deux questions :

1° L'authenticité et l'intégrité des trois Evangiles de Matthieu, Marc et Luc étant pleinement sauvegardées, ainsi que l'ordre de leur composition, il est permis aux exégètes de discuter librement pour expliquer les ressemblances ou différences et de chercher à connaître les rapports de dépendance d'un évangéliste vis-à-vis du précédent ;

2° Mais ils contreviendraient à ces décisions ceux qui, ne pouvant alléguer aucun témoignage de tradition ni aucun argument historique, admettraient l'hypothèse dite des deux sources, qui s'efforce d'expliquer la composition de l'Evangile grec de saint Matthieu et de l'Evangile de saint Luc principalement par leur dépendance de l'Evangile de Marc et de la collection dite des Discours du Seigneur.

(Voir *Dernière heure,* page 559.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Fêtes centenaires de la proclamation de la paix de l'Eglise (313-1913). — L'année 1913 marquera le 16e centenaire du don fait à l'Eglise de la paix, grâce à la reconnaissance officielle du christianisme et des droits les plus essentiels de la société chrétienne que l'empereur Constantin proclama, au printemps de 313, dans l'Edit de Milan.

Ce fait capital, précédé de la glorieuse victoire remportée par Constantin sur Maxence, sous les murs de Rome, le 28 Octobre 312, eut dans l'histoire une importance et une portée des plus considérables, et il est digne d'être commémoré, de nos jours surtout.

Le centenaire d'un tel événement, qui changea les destinées du monde, doit apporter la joie à toutes les nations qui reconnaissent être redevables au christianisme de leurs gloires les plus éclatantes, de leurs progrès les plus remarquables, de leurs avantages moraux et matériels les plus signalés et surtout du bienfait de la civilisation. Les nations catholiques tout particulièrement, doivent éprouver cette allégresse, et, parmi elles, l'Italie doit tenir la première place, elle qui, plus que tout autre, a ressenti l'influence bienfaisante de la civilisation nouvelle apportée par le christianisme dans le culte, les mœurs, la littérature et les arts.

Mais, s'il est en Italie une cité qui doit exulter, c'est Rome, Rome, le siège des successeurs de saint Pierre, qui, à dater de ce jour, projeta, avec une gloire nouvelle, sur tout le monde civilisé les rayons de la suprématie, de la foi, de la justice et de la charité.

C'est en s'inspirant de ces hautes pensées et de ces nobles sentiments que les deux Associations romaines, l'Association primaire de la Sainte-Croix et le Collège des *Cultores Martyrum*, ont pris l'initiative de promouvoir, pour l'année 1913, une commémoration solennelle de l'événement qui, par son importance, dépasse les frontières des nations particulières et appartient en propre à l'histoire du monde.

Les lignes principales du programme que le Conseil supérieur, nommé par le Saint Père, se propose de réaliser, avec le concours des Comités locaux, sont les suivantes :

1° Eriger dans les parages du Pont Milvius, où Constantin défit Maxence, un monument sacré qui perpétue, dans les générations à venir, le souvenir du glorieux événement, et qui, du même coup, donne satisfaction aux besoins spirituels de la population de ce quartier nouveau ;

2° Promouvoir dans toute l'Italie et au dehors de solennelles actions de grâces à Dieu, des fêtes spéciales et des publications de circonstance, aussi bien scientifiques que populaires, dans le but de faire comprendre à tous l'importance du grand fait religieux et historique commémoré.

En conséquence, un appel est fait à tous les hommes de bonne

volonté, les priant de vouloir bien constituer, sous la direction de leurs Ordinaires, des Comités locaux qui se rattacheront au Comité supérieur de Rome, de telle sorte que, de tous les points du monde, on concoure unanimement à célébrer, de la manière que les circonstances locales indiqueront comme la plus opportune, le grandiose événement.

Le Catholicisme aux Etats-Unis. — L'Annuaire catholique des Etats-Unis « Official Catholic Directory » pour 1912 nous apprend que le nombre des catholiques aux Etats-Unis est de 15.015.569. De ce nombre 396.808 ont été convertis pendant l'année qui vient de s'écouler. Une confirmation de ce progrès se trouve dans ce fait que le nombre des prêtres s'est accru de 407, et celui des églises de 478 dans le même laps de temps.

Toilettes d'été. — Dans un Congrès d'Epinal, devant Mgr Foucault, et l'élite des grandes dames de l'Est, une femme chrétienne flétrissait récemment l'aveuglement de tant de femmes et de jeunes filles chrétiennes, qui s'obstinent à copier les modes extravagantes, lancées non par les personnes honnêtes, mais par celles qui ne le sont plus.

« Il faut remonter à la décadence romaine, disait-elle, pour retrouver pareille licence, pareils étalages d'indécente incorrection. Ces modes pénètrent dans nos églises, et celles qui les portent, inconsciemment sans doute, bien légèrement du moins, n'ont pas l'air de se douter qu'elles insultent à la majesté, à la sainteté de Celui qui y habite. Certaines, oubliant toutes convenances, vont même bras nus et guimpes ajourées à la Table Sainte, recevoir Celui que les Anges saluent, dit l'Ecriture, en se couvrant de leurs ailes. — Sont-ce des chrétiennes, cela ?

» Soyons élégantes tant que nous voudrons, si notre situation, notre âge nous le permettent. Nul commandement ne l'a jamais proscrite, cette élégance qui n'est autre que le bon goût... Mais n'asservissons pas notre âme aux exigences d'un corps voué à la décrépitude, à la corruption du tombeau. C'est l'âme qui doit transparaître au dehors par la correction toute chrétienne qu'elle saura imposer à son compagnon de route.

» Résistons à l'insigne faiblesse de « faire comme tout le monde ». Ne copions pas servilement les patrons de notre journal de modes, mais rectifions leurs combinaisons. Condamnons bravement ce qui est condamnable et ne souffrons pas qu'une couturière ou une marchande de fleurs que nous payons, nous impose sa loi malgré nous, si elle est ridicule ou indécente. »

DERNIÈRE HEURE. — **AVIS.** — *Le Directeur diocésain des Œuvres a distribué à MM. les Curés et Recteurs, pendant les retraites ecclésiastiques, autant d'exemplaires du questionnaire-programme du Congrès prochain, qu'il en fallait pour les membres des Comités*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paroissiaux. Il a fait un envoi supplémentaire par la poste à ceux qui ne sont pas venus aux retraites. Si quelque paroisse avait été oubliée, prière de s'adresser à la Direction des Œuvres à l'Evêché.

Chemin de fer d'Orléans

Avis au public. — La Compagnie d'Orléans a l'honneur d'informer le public, qu'à l'occasion de la fête des Filets-Bleus, qui doit avoir lieu à Concarneau, le 25 Août, elle mettra en marche ce jour-là un train spécial entre Concarneau et Lorient, desservant en outre toutes les stations comprises sur ce parcours.

Ce train correspondra à Rosporden, avec un second train spécial pour les voyageurs à destination de Quimper.

Départ de Concarneau à 22 h. 12 ; arrivée à Lorient à 0 h. 05 et à Quimper à 23 h. 23.

Les voyageurs, pour se rendre à Concarneau, auront en outre à leur disposition, un train spécial entre Lorient et Rosporden, déjoublant le 1471, partant de Lorient à 4 h. 59 pour arriver à Gestel à 5 h. 10 ; Quimperlé, 5 h. 24, Bannalec, 5 h. 40 et Rosporden, 5 h. 53. Ce même train partira de Rosporden à 5 h 58 pour arriver à Concarneau à 9 h. 27

REVUE FINANCIÈRE. — L'ensemble du marché est moins actif que la semaine dernière ; toutefois les cours restent fermes. La Rente Française s'inscrit à 92,30. — Les établissements de crédit sont bien tenus, ils ont franchi depuis une quinzaine de jours une étape de hausse appréciable. Cette marche en avant paraît justifiée ; les banques ont, en effet, effectué de nombreuses émissions en Juin et Juillet et elles en préparent d'autres pour la rentrée. — Les valeurs de cuivre font preuve de bonnes tendances Rio 1.975, Thars 165. — Parmi les valeurs industrielles russes, on recherche à 425 les actions de la Société pour la Construction de wagons à Saint Pétersbourg. — L'action Wyoming ordinaire se traite à 53 et privilégiée à 109 — La cabalistique S. A. F I A continue à laisser les capitalistes indifférents et chaque bourse accuse une tendance de plus en plus marquée à la lourdeur ; dans quelques mois d'ici il est probable que les points remplaceront les cours actuellement cotés.

HELOU Aîné, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

SCULPTURE, MENUISERIE

Étude de tous projets sur demande.

Ancienne Maison TOULARC'HOAT

CAUJAN, Fçois —, SUCCR, 6, avenue de la Gare LANDERNEAU

Boules gaïac pour Patronage.

ON EN DIT TANT DE BIEN

Les nombreux malades guéris par les Pilules Pink qui annoncent leur guérison mentionnent, dans leur lettre, le concours de circonstances qui les a amenés à prendre les Pilules Pink. La plupart du temps, c'est le docteur qui les a préconisées, d'autres fois c'est le pharmacien, parfois aussi on a été engagé par la guérison d'un ami, d'un voisin. Enfin, beaucoup de correspondants usent d'une formule plus vague et disent qu'ils ont pris les Pilules Pink parce que « on en dit tant de bien ».

Les Pilules Pink sont en effet le médicament dont on parle, dont « on dit tant de bien » et, n'est-ce pas, on ne parle que des médicaments qui donnent des guérisons ?

C'est parce « qu'on dit tant de bien des Pilules Pink » que Mme Pujol, demeurant à Paris, 59, rue Ganneron, les a prises. Comme tous ceux qui se sont adressés au Pilules Pink pour retrouver la santé, Mme Pujol a été guérie.



Mme PUJOL.

« Par suite de certaines obligations, nous écrivait Mme Pujol, nous avons quitté, M. Pujol et moi, le Midi de la France, dont nous sommes originaires et où nous vivions, pour venir habiter à Paris. Est-ce au changement de climat qu'il faut attribuer le mauvais état de santé dans lequel j'étais tombée, c'est infiniment probable. Toujours est-il qu'il y a environ six mois j'étais devenue anémique. J'étais abattue, courbaturée même, je manquais d'entrain, j'aurais toujours voulu rester assise. J'avais perdu l'appétit et les mets que je préfère n'avaient pas d'attrait pour moi. Je me sentais fatiguée outre mesure dès que je faisais un petit travail. J'étais devenue très pâle et tout le monde me disait que j'avais mauvaise mine.

Mon mari m'a apporté des fortifiants, des toniques, on s'est ingénié à me préparer une nourriture très substantielle et très légère en même temps, on a cherché à me distraire. Peine perdue, mon état malgré tous ces soins restait aussi déplorable. On venait me voir, on parlait de ma santé et chacun avait son opinion. On m'a dit tant de bien des Pilules Pink que j'ai fait l'essai de ces pilules. Je me suis de suite sentie beaucoup mieux et à mesure que je prenais les Pilules Pink, je peux dire que je sentais que les forces et la santé revenaient. En peu de temps, j'ai été très bien guérie. »

Les Pilules Pink ne peuvent faire que du bien. Elles donnent du sang, donnent des forces et tonifient le système nerveux. Les Pilules Pink donnent de l'appétit, de bonnes digestions, procurent un sommeil calme et réparateur, régularisent les époques, font disparaître les migraines, procurent de belles couleurs.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt, Pharmacie Gablin, 23, rue Ballu, Paris : 3 fr. 50 la boîte ; 17 fr. 50 les 6 boîtes, franco.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

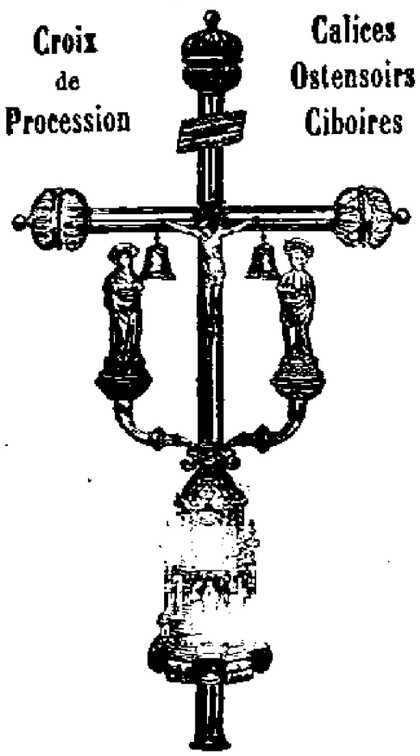
Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François**
chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

LOURDES Châlet SAINT-VICTOR et de BRETAGNE
Pension de famille de premier ordre,
Trois minutes de la Grotte.
M. VÉRONNET-CUMUNEL, Propriétaire.

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE
14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices Ostensoirs Ciboires



Chasublerie — Bannières



Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement les **Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczémas,** toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, **Epilepsie, Neura-thenie,** Maladies du **Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes**
Ecrire à l'*Abbé LAURET*, Curé d'Ervauville *(Loiret)*.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 23 Août 1912. N° 34.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux fidèles de son diocèse, annonçant le Congrès de l'Union Catholique qui se tiendra à Quimper, du 8 au 11 Septembre ; Nominations ; Pèlerinage de Lourdes.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; L'Union Catholique diocésaine (suite) ; Le prochain Congrès ; Le Pardon de Kernitroun ; Lesneven ; Riec-sur-Belon ; Saint-Pol de Léon ; Ligue Patriotique des Françaises ; Saint-Brieuc ; Lourdes ; Le Collège de Saint-Vincent-de-Paul de Rennes au Concours de Saint-Cyr en 1912 ; L'Ecole Freppel d'Angers et les examens ; Droit et Jurisprudence.
III. — Chronique générale : L'Encyclique sur la condition des Indiens ; La prononciation du latin ; L'Atlas de l'Eglise catholique. — Dernière heure.
IV. — Bibliographie.
IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 25 Août. — 13e Dimanche après la Pentecôte. Fête du Cœur Très Pur de la T. Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc. A la messe, mémoires de S. Louis et du Dimanche.

Vêpres de la fête avec mémoires du suivant, de S. Louis, et du Dimanche.

Lundi, 26. — S. Zéphyrin, Pape, Martyr. Simple. Rouge.
Mardi, 27. — S. Joseph de Calazanz, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 28. — S. Augustin, Evêque, Docteur. Double. Blanc.
Jeudi, 29. — Décollation de S. Jean-Baptiste. Double-majeur. Rouge.
Vendredi, 30. — Ste Rose de Lima, Vierge, Double. Blanc.
Samedi, 31. — S. Raymond Nonnat, Confesseur. Double. Blanc.
Dimanche, 1er Septembre. — 14e Dimanche après la Pentecôte.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Calvaire de Landerneau. . . . . du 24 au 31 Août.
Augustines de Cuburien. . . . . du 1er au 8 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon au Clergé et aux fidèles de son diocèse, annonçant le Congrès de l'Union Catholique qui se tiendra à Quimper, du 8 au 11 Septembre.

NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

I. — Nous avons décidé que l'Union des Catholiques du Diocèse de Quimper et de Léon tiendra à Quimper son premier Congrès, du 8 au 11 Septembre prochain.

Les Congrès d'Œuvres Catholiques ne sont pas nouveaux dans ce Diocèse. Sous l'épiscopat de Monseigneur Valleau, vous en avez tenu plusieurs, auxquels il Nous a été donné jadis d'assister. De son côté, Son Eminence le Cardinal Dubillard, ayant fondé la Fédération des Œuvres diocésaines, en a plusieurs fois réuni les membres dans des assemblées très nombreuses, et, comme il vous le disait dans sa lettre d'adieu, il avait espéré pouvoir présider en 1908, au moment même où il vous quittait, le premier grand Congrès de cette Fédération, pour « donner à l'Œuvre une constitution plus ferme et plus conquérante ».

Notre Congrès continuera cette tradition diocésaine. En même temps, il montrera à l'œuvre l'Union Catholique.

Si Nous le tenons l'année même où l'Union a été créée, et, pour ainsi dire, avant qu'elle ait pu faire dans nos paroisses ses preuves de vie, c'est que Nous voulons lui donner pour premier but *l'éducation* des Unions paroissiales et cantonales. Aussi, Nous insistons pour que chacun de vos groupements y soit représenté par quelques délégués.

Le programme que vous lirez à la suite de cette Lettre Pastorale est conçu de manière à faire discuter devant vous la plupart des idées et des œuvres que vous avez intérêt à connaître. Aucune d'elles sans doute ne pourra être l'objet d'un travail approfondi : cette discussion complète ne sera possible que dans les congrès suivants. Mais chacune d'elles vous sera présentée dès maintenant au point de vue *pratique*. Vous vous rendrez compte de son degré d'utilité dans le milieu où vous vous vivez. Vous pourrez ainsi choisir en connaissance de cause les œuvres dont vos paroisses ont vraiment besoin. Vous verrez d'avance comment elles peuvent être réalisées, comment elles devront fonctionner. Vous vous convaincrez qu'il est possible, dans les Comités même les plus simples, d'aborder avec profit toutes les questions

qui intéressent la vie religieuse et sociale, à condition de suivre docilement les directions du Pape. C'est ce que nous entendons par *l'éducation* des Comités paroissiaux et cantonaux. Ce sera le principal fruit du Congrès.

Ce ne sera pas le seul. Plusieurs paroisses ne sont pas encore entrées dans ce mouvement d'Union. Nous voulons croire qu'elles tiendront du moins à se faire représenter à notre Assemblée. La leçon de choses qu'elles y recevront suffira, Nous l'espérons, à entraîner enfin leur adhésion, et cette adhésion achèvera l'organisation commencée.

Enfin, le Congrès doit également donner naissance au Comité diocésain, sans lequel notre Union, complète dans son recrutement paroissial, serait incomplète dans son administration. Nous vous avons déjà exposé la mission de ce Comité. Il doit constituer dans le diocèse une sorte de *grand Conseil des Œuvres*, non pour les dominer ou les absorber, mais pour les encourager, les renseigner, les inspirer. Il nous sera plus facile, après l'expérience du Congrès, de choisir les conseillers, prêtres et laïques, qui composeront ce groupe d'élite. Notre choix d'ailleurs pourra se porter même sur des catholiques qui n'auront pas pu prendre part à nos séances.

II. — Nous vous demandons, Nos très chers Frères, d'apporter à ce Congrès un esprit purement religieux.

Nous cherchons avant tout le Règne de Dieu. Nous voulons par conséquent que Notre Seigneur Jésus-Christ reprenne sa place dans la société, en renouvelant sa vie dans les âmes. C'est un programme tout catholique. Il vise essentiellement le retour dans le pays, dans les familles, dans les individus, de la vérité complète et des vertus de l'Evangile.

Le Règne de Dieu devrait trouver son expression dans les lois humaines. Nous réclamons donc pour l'Eglise qui le prêche les droits qui lui appartiennent et tout au moins les libertés dont elle a besoin pour remplir son ministère.

Bien loin de négliger les œuvres sociales, Nous en proclamons la nécessité. Mais Nous les voulons, selon la forte définition de l'Evêque de Châlons, nettement catholiques : « Catholiques par leur *recrutement* : elles n'accepteront pour membres que des enfants de l'Eglise ; — Catholiques par le *pouvoir* auquel elles obéiront : ce sera celui de leurs présidents, sous l'autorité ou au moins la haute direction de l'Evêque ; — Catholiques par leurs *principes* : ce sont ceux de la doctrine et de la morale chrétiennes ; — Catholiques par *leur fin* : même quand elles auront pour objet immédiat un intérêt matériel, elles viseront toujours à perfectionner la foi et les mœurs des associés et à restaurer dans le Christ la vraie civilisation chrétienne » (1).

(1) Mgr Sevin : « Sur la nécessité des Associations Catholiques », 1912.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Sur tous ces points, les Directions Pontificales sont claires comme le jour.

III. — Sa Sainteté Pie X ne perd pas d'ailleurs une occasion de rappeler que ce programme n'est réalisable que par l'Union complète de tous les Catholiques.

Il écrivait, dès 1906, dans son Encyclique *Vehementer*, qui fut la première condamnation de la Loi de Séparation : « Vous savez le but que se sont assigné les sectes impies qui courbent vos têtes sous leur joug, car elles l'ont elles-mêmes proclamé avec une cynique audace : *décatholiciser* la France. Elles veulent arracher de vos cœurs, jusqu'à la dernière racine, la foi qui a comblé vos pères de gloire, la foi qui a rendu votre Patrie prospère et grande parmi les nations, la foi qui vous soutient dans l'épreuve, qui maintient la tranquillité et la paix à votre foyer, et qui vous ouvre la voie vers l'éternelle félicité. — C'est de toute votre âme, vous le sentez bien, qu'il faut défendre cette foi. Mais ne vous y méprenez pas : *travail et efforts seraient inutiles, si vous tentiez de repousser les assauts qu'on vous livre sans être fortement unis.* Abdiquez donc tous les germes de désunion, s'il en existait parmi vous, et faites le nécessaire pour que, dans l'action, votre union soit aussi ferme qu'elle doit l'être parmi des hommes qui combattent pour la même cause, surtout quand cette cause est de celles au triomphe de laquelle chacun doit volontiers *sacrifier quelque chose de ses propres opinions* » (1).

Depuis lors, sa pensée n'a pas varié. Il en a encore accentué la précision.

Il avait dit à l'Evêque de Montauban, en 1909 : « Que les Catholiques de France s'unissent tous sous le seul étendard de Jésus-Christ ».

Il lui disait encore, en Avril 1912 : « Nous ne sommes d'aucun parti. Nous sommes Catholiques. Notre drapeau, c'est la Croix. *Vexilum nostrum, Crux.* Notre politique, c'est la Religion. *Politica nostra, Religio.* »

Il répétait à l'Archevêque d'Auch : « *Politica nostra Crux est* », et l'Archevêque ajoute : « Il faut comme moi avoir entendu Pie X me donnant ce mot d'ordre, les yeux et les mains tendus vers son crucifix, et avec cette énergie qui complète si admirablement sa grande bonté, pour comprendre combien sont misérables et coupables ceux qui font passer leurs conceptions et leurs préférences politiques avant les intérêts religieux » (2).

Nous irons à Notre tour, en Novembre, Nous prosterner aux pieds du Saint-Père et lui porter vos hommages avec les Nôtres. Il Nous donnera la même consigne qu'à Nos

(1) Encyclique *Vehementer*. 11 Février 1906.
(2) Lettre à l'*Univers*, 29 Mai 1912.

vénérés Frères. Nous l'assurerons d'avance de votre pleine soumission à ses enseignements, dans la pratique comme en théorie.

Ce sera déjà lui obéir, Nos très chers Frères, que de venir nombreux prendre part aux délibérations de Notre Congrès. Les membres de l'Union y seront au premier rang. C'est leur place, puisqu'ils sont appelés à promouvoir l'application des vœux qui y seront émis. Mais tous les catholiques, les femmes aussi bien que les hommes, y sont convoqués, et Nous espérons qu'ils viendront en foule, au moins pour les réunions solennelles du soir. Nous les y accueillerons comme des serviteurs du Christ qui viennent prendre le mot d'ordre et ranimer leur zèle avant de retourner à leur apostolat.

L'Œuvre que nous allons accomplir est sainte. La prière en accompagnera tous les exercices. Qu'elle les prépare dès maintenant. Nous comptons sur le concours de toutes les âmes pieuses pour attirer sur nos projets et nos études la bénédiction d'en haut. Elles nous auront ainsi puissamment aidés à rendre le Congrès vraiment utile pour le développement des œuvres et pour la défense de l'Eglise.

A CES CAUSES,

Le saint Nom de Dieu invoqué,
Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article Ier. — Un Congrès de l'Union des Catholiques de Quimper et de Léon se tiendra à Quimper, du 8 au 11 Septembre 1912.

Art. II. — Le dimanche, 8 Septembre, dans toutes les églises paroissiales et chapelles de Notre Diocèse, on chantera, avant la messe, le *Veni Creator* avec le verset et l'oraison ordinaires.

Art. III. — Nous recommandons le succès du Congrès aux prières des fidèles et des Communautés religieuses. Nous demandons particulièrement à ces dernières, aux femmes d'œuvres, aux personnes pieuses qui vivent dans le monde, de vouloir bien faire plusieurs communions à cette intention.

Et sera Notre présente Lettre Pastorale lue dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 15 Août 1912, en la fête de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :
J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Horaire :

Dimanche, 8 Septembre. — Ouverture du Congrès, à *8 heures* du soir, dans la Cathédrale ; Allocution de Monseigneur l'Evêque ; Salut solennel avec chant du *Veni Creator*.

Lundi 9, Mardi 10 et Mercredi 11. — Messe du Congrès, à *7 heures 1/2*, à la Cathédrale ; Allocution de M. le chanoine Ménard, directeur des Œuvres au diocèse de Nantes ; Communion générale des Congressistes.

Chacun des trois jours, à *9 heures* et à *2 heures*, séances d'étude, présidées par Monseigneur l'Evêque.

Le Lundi, à *8 heures* du soir. — Première séance générale : 1° Compte rendu des travaux de la journée ; 2° Conférence de M. le colonel Hugot-Derville, député, sur la *Répartition proportionnelle scolaire ;* 3° Conférence de M. de Lamarzelle, sénateur du Morbihan, sur l'*Alcoolisme*.

Le Mardi, à *8 heures* du soir. — Deuxième séance générale : 1° Compte rendu des travaux de la journée ; 2° Conférence sur l'Union des Catholiques.

Le Mercredi, à *4 heures*. — Cérémonie de clôture, à la cathédrale ; Discours de M. le chanoine Ménard ; *Te Deum ;* Bénédiction du Saint-Sacrement.

II. Nominations. — Par décision de Mgr l'Evêque, en date du 20 Août, ont été nommés :

Vicaire à Plouzané, en remplacement de M. Le Page, démissionnaire pour cause de santé, M. Monot, vicaire à Cléden-Poher ;

Vicaire à Cléden-Poher, M. Le Gall, maître d'étude au collège de Lesneven.

III. Pèlerinage de Lourdes. — La distribution des billets est commencée depuis le 20 Août. Les pèlerins s'annoncent nombreux, il importe de se hâter, autant pour trouver place que pour faciliter l'organisation.

Nous comptons posséder les renseignements nécessaires pour opérer le classement, dès le 1er Septembre. Tous les malades, au moins, devront être inscrits pour cette époque.

Le personnel du wagon-hôpital — infirmières et brancardiers — est au complet mais on fait appel à toutes les bonnes volontés qui désirent se consacrer aux malades pendant leur séjour à Lourdes, pour remplir le service de brancardiers et pour aider les religieuses de l'Hôpital.

On recommande de nouveau à MM. les Ecclésiastiques qui doivent faire partie du pèlerinage d'en informer, sans retard, M. le Curé-Archiprêtre de la Cathédrale.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Eglise et la France.**
II. — **Le congrès de l'Union Catholique diocésaine.**
III. — **Les œuvres de jeunesse.**

L'Union Catholique diocésaine.

Guipronvel. — Le Comité paroissial compte 12 membres, et l'Union 140, dont 40 ont versé leur cotisation. L'Œuvre manifeste sa vitalité surtout par la Congrégation des Hommes adorateurs en union avec Montmartre. Tous en font partie, et 125 femmes sont inscrites parmi les adoratrices.

Taulé. — L'Union Catholique a été fondée à Taulé, le dimanche 11 Août, à la suite d'une conférence faite par M. Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon.

Plozévet a constitué un Comité paroissial le jour de l'Assomption. Il a aussitôt déterminé les œuvres dont il va s'occuper tout d'abord : Apostolat de la prière, Association des Chefs de famille, Confrérie de la Doctrine chrétienne, Participation des fidèles au chant sacré.

En y ajoutant une enquête bien conduite sur la situation religieuse et matérielle de la paroisse, ce Comité aura là matière à des études et à un exercice du zèle qui produiront de bons fruits.

La Forêt-Fouesnant. — A la suite d'une conférence donnée par M. le Recteur au presbytère, le 15 Août, à l'issue des vêpres, l'Union Catholique a été établie à La Forêt-Fouesnant, et le bureau du Comité formé.

Mellac. — A la suite d'une conférence de M. l'abbé Simon, vicaire à Bannalec, un Comité d'Union Catholique a été fondé dans la paroisse.

De nombreuses adhésions ont été recueillies.

Le prochain Congrès.

Le Directeur diocésain des Œuvres demande à ses vénérés confrères, de préparer avec soin les délégués paroissiaux à la mission qu'ils doivent accomplir par leur participation au Congrès : ce sera à la fois une œuvre de piété, d'édification et de zèle ; une sorte de retraite par l'atmosphère toute surnaturelle qui les enveloppera. Aussi notre plus vif désir et notre ferme espoir est que tous les délégués communient les trois jours à la messe qui sera célébrée pour eux, à 7 h. 1/2 du matin, à la Cathédrale : Dieu loué par

Archives diocésaines de Quimper et Léon

leurs chants, mieux connu par les paroles du prédicateur, et reçu dans la sainte Communion, c'est une emprise divine pour assurer les fruits de tous les travaux de chaque jour.

— Nous prions Messieurs les Curés et Recteurs d'ajouter sur les affiches de la Protection de la Jeune Fille, l'adresse du *Bureau permanent de Quimper : 5, rue Valentin.* Qu'ils veuillent bien aussi nous envoyer au plus tôt le nom de la Correspondante locale qu'ils ont choisie.

Renseignements importants. — Le délai pour les demandes de cartes d'entrée au Congrès et de tickets de logement est prorogé jusqu'au *31 Août ;* mais on prie instamment MM. les Congressistes de ne pas attendre au dernier moment pour se faire inscrire. Toute demande de cartes ou de tickets devra être accompagnée du prix en mandat ou timbres-poste.

Prix des cartes : *2 fr.* pour toutes les séances du Congrès ; *1 fr.* pour les séances d'une journée ; *0 fr. 50* pour chaque *séance générale* du soir.

Hôtels ou maisons religieuses dans lesquels MM. les Congressistes trouveront le logement et la pension :

Ecole Saint-Vincent,	dortoir et pension,	4	francs	par jour.
Ecole Saint-Yves,	id.,	5	id.	id.
Communauté de la Retraite,	dortoir et pension,	4	id.	id.
id.,	chambre et pension,	5	id.	id.
Hôtel Templet,	chambre et pension,	5	id.	id.
Hôtel de la Paix,	id.,	5	id.	id.
Hôtel des Voyageurs,	id.,	5	id.	id.
Hôtel Louboutin,	id.,	5	id.	id.
Hôtel Le Dé,	dortoir et pension,	4	id.	id.

Les dames seront admises à toutes les séances du Congrès.

Une *permanence* sera établie dans une des salles de l'Ecole Saint-Vincent pendant toute la durée du Congrès.

Pour les demandes de cartes et de tickets ainsi que pour tous les renseignements d'ordre matériel, prière de s'adresser à M. A. de Couesnongle, 46, quai de l'Odet, à Quimper.

AVIS. — *M. le Supérieur de Saint-Vincent avertit MM. les Curés et Recteurs qu'il est inutile qu'ils lui écrivent pour retenir des chambres en vue du Congrès diocésain du 8 Septembre, mais qu'ils doivent s'adresser à M. André de Couesnongle.*

Le Pardon de Kernitroun.

L'inclémence du temps n'a pas empêché le Pardon de Kernitroun d'avoir son éclat ordinaire. Peut-être même a-t-il contribué à y amener un plus grand nombre de pèlerins. Les hommes sont sensibles au danger de perdre leurs biens matériels : et le péril que la pluie persistante fait courir aux moissons est peut-être pour quelque chose dans la foule des pardonneurs de cette année.

Le Pardon s'est ouvert par les premières vêpres, chantées à la

chapelle de Kernitroun, à 7 h. 1/2, le mercredi soir. La fanfare de Lanmeur, gloire et honneur de la vieille cité trégorroise et de son Curé, s'était fait entendre pendant la procession de l'église paroissiale au sanctuaire de Kernitroun. M. le chanoine Guéguen, directeur au Grand Séminaire, présidait, entouré d'un beau cortège de prêtres. M. Affret, sous-principal du collège de Lesneven, prononça le sermon de circonstance. M. Affret a le don du véritable orateur : il fait sentir qu'il est convaincu et sait faire passer cette conviction dans les âmes de ses auditeurs. Il laisse après lui le désir de le réentendre.

Après le sermon, la procession se rend au « tantad ». Le clergé met le feu au tas de fagots, et l'on regagne l'église paroissiale, à travers les rues illuminées et pavoisées, au chant des cantiques, qui, avec des accents nouveaux et sur des airs anciens, redisent l'amour fidèle des Trégorrois à la Reine de Kernitroun.

La nuit du Pardon de Kernitroun mériterait d'avoir son histoire ; mais il faudrait demander aux ouvriers de cette veillée de prière et de pénitence d'en fournir les éléments. On m'a dit qu'une femme était venue de loin en exécution d'un vœu, faire ses dévotions à la chapelle. Son enfant allait mourir, sans une intervention chirurgicale que les médecins trouvaient dangereuse. Elle fit vœu de venir dans la nuit du Pardon au sanctuaire de Kernitroun, si son enfant guérissait avant la venue des praticiens ; et l'enfant guérit, et la mère était là, pleurant de joie et de reconnaissance.

Les messes commencèrent à 2 heures du matin : les communions furent très nombreuses et la dévotion des assistants vraiment édifiante. La grand'messe fut chantée par M. le chanoine Guéguen, au cimetière, sur une estrade qui coûta à ses ouvriers bien du travail et bien des inquiétudes : deux fois, le vent fit tomber la toile et brisa les charpentes ; il fallut chaque fois tout recommencer et, pour l'amour de la Bonne Mère, on recommença.

M. Le Huérou, curé-doyen de Plestin, fit le sermon breton. Il rappela les liens qui unissent depuis si longtemps Plestin et Lanmeur : Plestin vint à Lanmeur pour les fêtes du couronnement, Lanmeur alla à Plestin pour le congrès eucharistique. Les deux paroisses sympathisent fréquemment, et leurs pasteurs se rendent de mutuels services. Mais il y a un lien plus solide que tout cela : avant que la politique ait jeté des frontières entre les deux grandes paroisses trégorroises, la dévotion à la Vierge de Kernitroun les unissait. Et d'une voix qui portait jusqu'aux derniers rangs de l'immense foule, l'orateur célébra la puissance incomparable de Marie : l'éloquence vibrante du prédicateur convenait à ce thème illustré par les grands orateurs de la chaire chrétienne. Faut-il dire que la sonorité et l'harmonie du dialecte trégorrois y ajoutaient un charme de plus ? M. le Curé de Plestin eut une idée heureuse : il fit remarquer que la dévotion à la Vierge de Kernitroun ne se manifestait pas, comme ailleurs par des ex-voto de marbre cloués au mur. De fait, il y a peu de signes sensibles de la reconnaissance populaire ; mais n'en est-ce pas un autre bien plus élo-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quent, cette foule toujours plus considérable chaque année, des dévots serviteurs de Marie.

Les vêpres solennelles furent chantées au cimetière, et la procession regagna l'église Saint-Mélar. Il y avait peu de touristes et de curieux. Leur présence ne fait jamais grand bien à nos Pardons. Nos foules pieuses de marins et de paysans sont préférables aux affluences d'étrangers.

Vraiment, autour du sanctuaire de Kernitroun s'affirme, d'année en année, une vie religieuse plus intense et plus féconde.

P. A.

Lesneven. — I. **Retraite française de Dames**, *du 3 au 10 Août 1912*. — 20 paroisses ; 51 retraitantes : Brest, 16 ; Lesneven, 12 ; Saint-Marc, 4 ; Morlaix, 2 ; Paimpol, 2 ; Crozon, 1 ; Gouesnou, 1 ; Landerneau 1 ; Le Drennec, 1 ; Lambézellec, 1 ; Lannilis, 1 ; Landéda, 1 ; Port-Launay, 1 ; Plouvien, 1 ; Plounéventer, 1 ; Saint-Pol, 1 ; Peumerit, 1 ; Paris, 1 ; Vannes, 1 ; Plouguin, 1.

II. **Retraite des Institutrices libres**, *du 11 au 15 Août 1912*. — 53 paroisses ; 76 retraitantes : Morlaix, 5 ; Brest, 3 ; Cast, 3 ; Guipavas, 3 ; Lesneven, 3 ; Guiclan, 2 ; Landerneau, 2 ; Plouescat, 2 ; Ploudaniel, 2 ; Ploudalmézeau, 2 ; Plounéventer, 2 ; Logonna-Daoulas, 2 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 2 ; Landivisiau, 2 ; Sizun, 2 ; Taulé, 2 ; Ile-de-Batz, 1 ; Berrien, 1 ; Bodilis, 1 ; Brasparts, 1 ; Châteaulin, 1 ; Crozon, 1 ; Douarnenez, 1 ; Le Folgoët, 1 ; Saint-Goazec, 1 ; Gouesnou, 1 ; Guimiliau, 1 ; Kerlouan, 1 ; Cléden-Poher, 1 ; Langolen, 1 ; Mespaul, 1 ; Saint-Marc, 1 ; Ouessant, 1 ; Plabennec, 1 ; Ploujean, 1 ; Plouider, 1 ; Plouézoc'h, 1 ; Plounéour-Ménez, 1 ; Ploumilliau, 1 ; Plouguerneau, 1 ; Plougonvelin, 1 ; Plouarzel, 1 ; Plouvorn, 1 ; Saint-Pol, 1 ; Pont-l'Abbé, 1 ; Pont-Croix, 1 ; Quimper, 1 ; Quimperlé, 1 ; Le Relecq-Kerhuon, 1 ; Roscoff, 1 ; Lanarvily, 1 ; Porspoder, 1 ; Pouldergat, 1.

Riec-sur-Belon. — Nous sommes heureux d'apprendre que l'école chrétienne de garçons de Riec-sur-Belon a désormais son avenir assuré. On sait qu'elle a été fondée, il y a plus de vingt ans, par M. le marquis de Brémond d'Ars, qui ne cessa jamais d'en être le bienfaiteur.

Grâce à la générosité de Mme la comtesse de Brémond d'Ars, qui a pu s'en rendre propriétaire et qui en assume toutes les charges, l'école demeurera au service de l'enseignement libre.

Les maîtres qui la dirigent ont déjà fait leurs preuves de compétence et de dévouement. Nous souhaitons que le nombre de leurs élèves s'accroisse d'année en année.

Saint-Pol de Léon. — **Les fêtes de la Translation des Reliques de saint Pol-Aurélien** seront célébrées *le dimanche 1er Septembre*.

Suivant l'usage, elles seront précédées d'un triduum, qui sera prêché par M. l'abbé Mao, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix.

Le samedi 31 Août, premières vêpres à 4 heures ; — à 8 heures, procession aux flambeaux ; illumination de la ville et du Kreisker. Au retour de la procession, chant du *Credo ;* allocution ; illumination de la Cathédrale ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le dimanche 1er Septembre, grand'messe, à 10 heures, chantée par M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre de Morlaix ; sermon par M. l'abbé Castel, recteur de Saint-Melaine de Morlaix.

A 1 h. 1/2, vénération des Reliques de saint Pol-Aurélien et de la Cloche miraculeuse ; — à 3 heures, vêpres, procession traditionnelle. Au retour, chant du *Te Deum ;* Bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le lendemain, *2 Septembre*, service solennel, à 8 heures, pour les prêtres de Saint-Pol de Léon.

Ligue Patriotique des Françaises. — La Section de Rosporden organise un pèlerinage à Notre-Dame de Kerdévot, le *dimanche 25 Août*, et invite les Ligueuses d'Ergué-Gabéric, d'Elliant, de Saint-Yvi, de Tourc'h, de Saint-Evarzec, d'Ergué-Armel et de Quimper à se joindre à elle.

10 heures, grand'messe ; sermon.

1 heure, conférence bretonne, suivie des vêpres, de la procession et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

(Voir *Dernière heure*, p. 577.)

Saint-Brieuc. — **Profession religieuse.** — Une importante profession religieuse a eu lieu au Saint-Esprit, le mardi, 6 Août. Elle comprenait 34 professes, dont 8 du diocèse de Quimper, une du Liban, 9 des Etats-Unis d'Amérique et 2 de l'Irlande. M. le vicaire général Cogneau, M. le chanoine Orvoën, curé de la cathédrale, M. le chanoine Abgrall, M. le curé de Landivisiau assistaient aux cérémonies, que présidait Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc.

Voici les noms des nouvelles professes originaires du diocèse de Quimper :

Sœur Marie-du-Calvaire Duquoc, de Concarneau ; Sœur Marie-de-Nazianze Guinvarch, de l'Ile Tudy ; Sœur Amélina Goasguen, de Lopérec ; Sœur Joseph-Alvarez Quéméner, de Le Monstoir ; Sœur Louise-de-Borgia Autret, de Pleyben ; Sœur Berchmans-Joseph Cosquer, de Plobannalec ; Sœur Jean-Eudes Cadalen, de Lannilis ; Sœur Angéline Le Gall, de Landivisiau.

Lourdes. — **Prochaine inauguration.** — On sait qu'un Chemin de Croix monumental, commencé dès les débuts du ministère épiscopal de Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes et de Lourdes, était en achèvement sur la colline qui domine la Basilique. Les quatorze stations, dues à la générosité du monde catholique, vont

Archives diocésaines de Quimper et Léon

être inaugurées solennellement, le 14 et le 15 Septembre prochain. L'inauguration sera faite solennellement, au nom de S. S. le Pape Pie X, par Son Eminence le cardinal Luçon, archevêque de Reims.

L'une des stations, la neuvième, représentant Notre Seigneur tombant pour la troisième fois sous le poids de la Croix, a été donnée, grâce à l'initiative du très regretté chanoine Coat, archiprêtre de la cathédrale, par le diocèse de Quimper et de Léon.

Le Collège Saint-Vincent-de-Paul de Rennes au Concours de Saint-Cyr en 1912. — On sait que le Collège Saint-Vincent de Rennes est aujourd'hui le seul établissement ecclésiastique de province qui possède un Cours de Saint-Cyr. Ce Cours préparatoire, fondé en Octobre 1882, compte ses années déjà nombreuses par des succès constamment renouvelés. En 1912, trois de ses élèves se sont présentés au Concours de l'Institut agronomique et ont été tous trois admissibles. Les autres élèves du Cours préparatoire, au nombre de trente-six, ont composé pour l'entrée à Saint-Cyr. *Vingt-cinq* d'entre eux viennent d'être déclarés admissibles.

Le Cours de Saint-Cyr de Saint-Vincent de Rennes peut soutenir la comparaison avec tous les cours similaires de Paris ; sa réputation, sans cesse grandissante, est pleinement justifiée, et la *Semaine religieuse* est heureuse de le proclamer.

Les familles chrétiennes ont intérêt à savoir que ceux de leurs fils qui désirent servir la France dans la noble carrière des armes trouveront à Saint-Vincent, avec des conditions pécuniaires plus avantageuses, des chances au moins égales de succès.

L'Ecole Freppel d'Angers et les examens. — L'Ecole Freppel, fondée il y a trois ans par Nos Seigneurs les Evêques de la région de l'Ouest, pour offrir aux jeunes filles des cours secondaires et supérieurs, vient de remporter encore cette année un beau succès aux examens du baccalauréat.

Sur *dix* élèves présentées, *neuf* ont réussi à l'examen écrit et *sept* ont été définitivement reçues, dont quatre avec des mentions honorables. Deux ont été reçues en tête de liste, laissant derrière elles tous les candidats heureux de la journée.

Voici les noms des bachelières :

Première partie : Mlles Madeleine Renaud *(mention Bien)*, et Antony Fink.

Seconde partie : Mlles Suzanne Delaunay *(mention Bien)* ; Marie Humeau *(mention Assez-Bien)* ; Thérèse Varangot *(mention Assez-Bien)* ; Anne Lemoing et Nancy Pouget. Admissibles : Mlles Marie Bordier et Marie Estrabou.

En outre, une élève de l'Ecole, Mlle Renée Coulon, a été reçue aux examens particulièrement difficiles du *Professorat des Ecoles Normales*. Onze autres sur dix-neuf présentées ont été déclarées admissibles au *Certificat d'aptitude pédagogique*. On ne connaîtra

qu'au mois de Novembre le résultat des épreuves pratiques et orales.

Ces brillants succès sont dus en grande partie à l'heureuse et exceptionnelle organisation de l'Institut. Les cours y sont faits par les professeurs des Facultés catholiques d'Angers, on devine avec quelle compétence, quel esprit chrétien et quel dévouement, et tous les soirs les élèves rentrent à la Maison de Famille, qui est tenue par des Religieuses, habituées à la direction des jeunes filles.

N. B. Pour tous les renseignements, s'adresser au Directeur, M. le chanoine Coulon, rue Volney, 99, ou à la Directrice, Mlle Roy, boulevard du Roi-René, 22.

Droit et Jurisprudence

La location des presbytères. — Le Conseil d'Etat vient de rendre un arrêt important concernant le droit des communes, relativement à la location des presbytères.

A la date du 22 Novembre 1910, M. Briens, alors préfet de la Côte-d'Or, avait mis en demeure le Conseil municipal de Saint-Thibault de louer le presbytère par adjudication, ajoutant que, faute par lui de se conformer à cette injonction, le préfet ferait procéder d'office à cette adjudication.

Le Conseil municipal prit une délibération protestant contre l'attitude du préfet, mais n'obtenant pas satisfaction, le maire porta l'affaire devant le Conseil d'Etat.

Cette haute assemblée, dans sa dernière audience, a rendu un arrêt annulant l'arrêté préfectoral, comme n'ayant pas à intervenir dans semblable cas, la commune agissant au mieux de ses intérêts.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

L'Encyclique sur la condition des Indiens. — L'auguste geste de pitié que vient de faire le Pape en faveur des Indiens était on ne peut plus opportun. Les faits révélés par les rapports consulaires anglais qui viennent d'être communiqués au Parlement, révoltent les consciences. Il s'agit surtout d'atrocités commises par les agents de la *Peruvian Amazon Company*, société anglaise qui se livre à la culture du caoutchouc. Une enquête approfondie a été faite par sir Roger Casement, consul général à Lima.

Certains de ces employés ont fait sauter la cervelle à des enfants indigènes ; des femmes et des enfants ont été flagellés jusqu'à ce que mort s'ensuivit. Plus des 90 0/0 de la population indigène portent des traces de coups de fouet anciens.

En douze ans, 30.000 personnes au moins ont été massacrées ou sont mortes de faim par le fait de leurs bourreaux.

D'autres faits plus révoltants encore, et qu'il nous répugne de reproduire, abondent dans le rapport de sir Roger Casement.

Le ministre des Affaires Etrangères d'Angleterre s'est mis en correspondance avec les gouvernements péruvien et américain

Archives diocésaines de Quimper et Léon

pour la répression de ces atrocités ; mais on n'a pu aboutir à rien de pratique ; alors, ne voyant aucun moyen d'agir efficacement, sir Edouard Grey a publié la correspondance pour agiter l'opinion publique.

Il aura obtenu du moins la retentissante manifestation du Pape qui attirera une fois de plus au Siège Pontifical les remerciements du monde chrétien.

S. S. Pie X a demandé au ministre plénipotentiaire du Pérou auprès du Saint-Siège des détails sur les faits horribles qui lui étaient signalés, et le ministre lui a déclaré que l'opinion publique péruvienne était persuadée qu'ils n'auraient pu se produire si des missions catholiques s'étaient trouvées dans ces régions. Le représentant du gouvernement du Pérou a demandé l'envoi de missions. Le Pape a donné ordre immédiatement à la *Propaganda Fide* de prendre les dispositions nécessaires et de s'entendre avec le gouvernement péruvien.

Plusieurs missionnaires seront envoyés là-bas. La mission sera probablement confiée aux Salésiens, qui en ont déjà fait la demande.

La Prononciation du Latin. — L'Eglise d'Occident a adopté la langue latine comme langue officielle depuis presque son berceau. Inutile d'expliquer ici par quelles transformations successives, cette langue latine, avec une même orthographe dans les différentes nations de l'Eglise d'Occident, fut cependant partout prononcée différemment.

Chaque peuple, aujourd'hui, lit le latin à sa manière. Au lieu de donner à cette langue les sons que les lettres représentaient primitivement, ou à l'époque classique, chaque nation prononce le latin avec les sons, ou à peu près, de sa propre langue. Prenons par exemple le petit mot : *qui*. L'Italien dit *coui*, l'Espagnol, *ki*, et le Français garde le milieu avec *cui*.

Si nous voulons parler du ciel, nous usons tous du mot *cœlum* ; mais l'un prononcera *tçeuloume*, l'autre dit *tchéloume*, un troisième *célome*, un quatrième *koéloume*.

Un peu partout, en Amérique comme en Europe, se manifeste le désir d'une prononciation uniforme.

En France ce désir est exprimé dans l'Université officielle aussi bien que dans l'Eglise. Un professeur universitaire, M. Sécheresse, a entrepris cette réforme. Plusieurs de ses collègues se sont joints à lui, et il parait que, dans quelques lycées, les élèves commencent à prononcer le latin d'une manière *scientifique*. Ainsi, ils prononcent le mot *cœlum, koéloum*. La difficulté est que les *savants* ne s'entendent pas, en bien des points, sur la manière dont Cicéron et ses contemporains prononçaient leur langue.

Il semble que la méthode à prendre pour que le latin redevienne ce qu'il fut si longtemps, ce qu'il peut être toujours, la langue universelle, internationale, permettant à ceux qui la parlent de se communiquer *facilement* leurs idées, à quelque nation étrangère qu'ils appartiennent, soit non point de résoudre un problème archéologique, mais de s'entendre pour prononcer partout le latin d'une manière uniforme. Or, le moyen de s'accorder semble être de convenir qu'on le prononcera désormais comme il l'est aujourd'hui à Rome.

L'Atlas de l'Eglise Catholique. — Le R. P. Werner, jésuite, avait publié, il y a une vingtaine d'années, un atlas des Missions, le premier du genre, et dont les cartes ont été reproduites dans une des éditions des *Missiones Catholicæ*. Puis, il y a huit ans, le P. Charles Streit, des missionnaires du Verbe Divin de Steyl, a donné au public un atlas des missions beaucoup plus considérable et qui est actuellement ce que nous avons de mieux.

Il nous manquait juqu'à présent un atlas général de l'Eglise dans lequel les diverses parties du monde apparaîtraient avec leurs divisions ecclésiastiques, leurs évêchés, et les centres principaux d'évangélisation pour les pays de missions. Ce n'est pas que rien n'ait été fait dans ce but. Les *Missions catholiques* de Lyon publient chaque année une grande carte d'un pays à évangéliser où l'on trouve toutes ces indications, mais s'il y avait un grand nombre de pierres de l'édifice, celui-ci n'était pas construit. Il va l'être. Le cardinal de Laï, secrétaire de la Consistoriale, a senti la nécessité d'avoir constamment sous les yeux l'atlas ecclésiastique de l'Eglise, et il a demandé ce travail au R. P. Streit, qui est certes l'homme le mieux outillé d'Europe, et même du monde, pour le mener à bonne fin. Le savant allemand a accepté la mission difficile qui lui était confiée et on assure que cet atlas serait prêt dans trois ans. Naturellement il sera imprimé aux frais du Saint-Siège.

Ce sera une consolation pour les fidèles de voir ce grand réseau d'évangélisation qui couvre le monde et devient de jour en jour plus épais et plus serré. On peut en effet mesurer l'intensité de la vie catholique et les progrès de l'apostolat par la multiplication des évêchés et des vicariats apostoliques. Leur création dépend uniquement des nécessités de l'évangélisation.

Depuis son pontificat, qui s'achemine vers la dixième année, Pie X a érigé une mission, 27 préfectures, 28 vicariats apostoliques, 4 prélatures *nullius*, 44 évêchés et 15 archevêchés. Si on additionnait tous ces chiffres, on arriverait cependant à un total qui ne serait point exact, car dans le nombre il y a des préfectures qui ont passé au rang de vicariat, et des évêchés sont devenus archevêchés. Mais ils montrent cependant avec quelle activité le Pape a pourvu à l'évangélisation des peuples ; il met aussi en évidence les progrès consolants de cette évangélisation, puisqu'elle réclame un si grand nombre de nouveaux organes pour donner à tous les secours nécessaires.

Dernière heure. — Mardi prochain aura lieu, à Plounéour-Trez, le service d'octave de M. Abjean-Uguen, décédé le 20 Août.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Vingt guérisons à Lourdes *discutées médicalement* par le docteur DE GRANDMAISON DE BRUNO, ancien interne en médecine des hôpitaux de Paris. — Paris, Beauchesne, rue de Rennes, 117. — Angers, G. Grassin. — Prix : 3 fr. 50.

Démontrer qu'à Lourdes se produisent des guérisons, *sortant du cadre habituel des observations de la médecine*, tel est le but que s'est proposé le Dr de Grandmaison de Bruno.

Parce que médical son livre conclut à l'intervention du surnaturel, c'est-à-dire de Dieu, dans l'accomplissement de certaines guérisons extraordinaires réalisées à Lourdes. Cet ouvrage mérite donc d'être pris en considération par tous ceux qui, à divers titres, s'intéressent aux faits de Lourdes et à la gloire de la Vierge Immaculée.

Sainte Chantal (1572-1641), par Henri BREMOND. 1 vol. in-12 de 245 pages de la collection « *Les Saints* ». Prix : 2 fr. — Librairie Victor Lecoffre, J. GABALDA et Cie, rue Bonaparte, 90, Paris.

La Collection des « Saints » devait depuis longtemps au public une vie de sainte Chantal. L'un après l'autre, M. Costa de Beauregard et M. Brunetière avaient bien voulu se charger de cette belle tâche. Celui qui a pris la place des illustres disparus, M. l'abbé Henri Bremond, vient heureusement de mener à bonne fin l'un des livres les plus originaux, les plus neufs, les plus charmants de tous ceux que peuvent désirer les amis des saints. Chacune des parties de la vie de Madame de Chantal, sa vie dans le monde, sa vie dans le cloître, le mélange, si on peut le dire, de l'une et de l'autre dans l'existence de la fondatrice demeurée mère de famille et excellente mère de famille, l'amitié mémorable qui unit son âme à celle de saint François de Sales, la direction qu'elle sut imprimer elle-même à sa communauté, tout cela est étudié et présenté avec une clairvoyance, une pénétration, une délicatesse qui font certainement de ce volume un des plus attrayants de la collection.

Dans la lumière d'Ars, tel est le titre du nouvel ouvrage que publie le célèbre auteur *Du Diable à Dieu* : Adolphe RETTÉ. Il était attendu avec impatience depuis que *La Croix*, de Paris, en avait annoncé la publication. Nous le croyons appelé au plus légitime succès, car jamais le maître écrivain n'avait mieux mis en valeur ce don d'évocation, poétique et réaliste à la fois, qui caractérise son talent. L'admirable figure du vénéré curé d'Ars est présentée de la façon la plus frappante dans ces pages écrites, en grande partie, sur la table même où le Bienheureux Vianney prenait des fantômes de repas. De superbes descriptions de paysages, des notes de voyages, spirituelles et mordantes au possible, ajoutent à l'intérêt du volume, qui peut être mis dans toutes les mains.

C'est un bon et beau livre de plus dont on ne saurait trop recommander la lecture. **Dans la lumière d'Ars** comprend deux parties : 1. *Quinze jours chez le Bienheureux Vianney ; 2. Une retraite à Notre-Dame d'Hautecombe.* De nombreuses et agréables illustrations parsèment le livre. (1 vol. in-18 jésus illustré : **Prix, 3 fr. 50,** chez Tolra et Simonet, éditeurs, 28, rue d'Assas, Paris.)

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

27e ANNÉE. **Vendredi 30 Août 1912.** N° 35.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Pèlerinage de Lourdes ; Avis ; Baptême des enfants assistés.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; L'Union Catholique diocésaine (suite) ; Congrès diocésain ; Nécrologie ; Pardon de Sainte-Anne la Palud ; Ligue Patriotique des Françaises ; L'Œuvre du Sacré-Cœur dans le diocèse ; Retraite de conscrits ; Notre-Dame du Folgoat ; Erguë-Gabéric ; Saint-Pol de Léon ; Noces d'or, à Pluguffan ; Faux Salésien.

III. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Septembre. — 14e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert. A la messe, mémoires de S. Gilles, Abbé, et des XII Saints Frères.

Vêpres du jour, avec mémoires du suivant.

Lundi, 2. — S. Etienne, roi de Hongrie, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Mardi, 3. — S. Fiacre, Confesseur *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 4. — De la férie. — Ou office votif de S. Joseph. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 5. — S. Laurent Justinien, Evêque. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 6. — De la férie. — Ou office votif de la Passion. Semi-double. Rouge.

Samedi, 7. — Office votif de l'Immaculée-Conception. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 8. — 15e Dimanche après la Pentecôte. NATIVITÉ DE LA T. SAINTE VIERGE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Cuburien. . . . . du 1er au 8 Septembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pèlerinage de Lourdes. — Les billets jusqu'ici demandés sont expédiés ce jour et le classement sera fait, dès la semaine prochaine, de sorte que les derniers inscrits risquent d'être placés à la suite et séparés des autres.

On rappelle que les Compagnies de Chemin de fer n'accordent pas de réduction pour les enfants voyageant en pèlerinage.

Les heures de départ et d'arrivée sont à peu près les mêmes que l'année dernière ; elles ont été calculées pour arriver à Lourdes entre 2 heures et 8 heures et partir entre 9 heures et 2 heures

II. Avis. — Monseigneur l'Evêque sera absent de Quimper, au commencement de la semaine prochaine pour la réunion des évêques de Bretagne, qui aura lieu, cette année, à Rennes.

III. Baptême des enfants assistés. — L'Assistance publique place souvent des enfants, à la campagne, dans des familles, qui ne songent pas toujours à s'enquérir si ces enfants ont été baptisés, et ne s'en préoccupent que quand, l'enfant ayant atteint l'âge de la première communion, on réclame, pour son admission, son extrait baptistaire.

Pour prévenir, autant que possible, les doutes et les difficultés, qui sont alors la conséquence de cette négligence, que MM. les Recteurs aient soin de recommander aux personnes à qui on confie des enfants assistés : 1° de réclamer, au moment même où elles les prennent à leur charge, un certificat de baptême ; 2° si elles ont omis de le réclamer, ou n'ont pas pu l'obtenir, d'en informer au plus tôt le Recteur de leur paroisse.

Dès qu'un Recteur apprend qu'il y a, dans une famille de sa paroisse, un enfant assisté, il doit s'informer si on a l'assurance que cet enfant a été baptisé. Et s'il constate qu'on n'en a aucune preuve suffisante, il aura le devoir de prendre tous les renseignements utiles pour une sérieuse enquête, qui, faite sans retard, aboutira plus facilement que si on la diffère jusqu'à l'approche de la première communion de cet enfant, à procurer ou la preuve qu'il a été baptisé, ou la certitude morale qu'il n'a jamais reçu le baptême.

Cette enquête doit être poussée aussi loin que possible ; et ce n'est qu'alors, si elle n'a pas apporté la preuve du baptême de l'enfant, que le Recteur, avant de le baptiser sous condition, devra Nous en informer.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — Le congrès de l'Union Catholique diocésaine.
II. — Les prochaines retraites de conscrits.

L'Union Catholique diocésaine.

TRÉMÉOC. — L'adoration y a fourni l'occasion de constituer l'Union Catholique.

LOTHEY. — La fondation de l'Union, avec son Comité paroissial, date du Lundi de Pâques.

BRÉLÈS. — Compte actuellement 165 membres dans l'Union. Son Comité s'est occupé surtout de la fondation d'une Congrégation de la Sainte Vierge pour les jeunes gens, et d'un Syndicat agricole.

PLOUÉNAN. — M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, a constitué dimanche dernier, à Plouénan, le Comité de l'Union Catholique, qui se compose de 15 membres. 100 adhésions ont déjà été acquises pour former le premier noyau de l'Union Paroissiale.

SANTEC. — Samedi 17 Août, M. le Curé de Saint-Pol de Léon a bien voulu présider une réunion préparatoire à la constitution de l'Union paroissiale. Il a développé, avec clarté et onction, devant un auditoire d'élite, tous les motifs qui imposent aux chrétiens l'obligation de s'unir pour la défense des intérêts religieux et la revendication des droits les plus sacrés. Tous ont donné leur adhésion, et le bureau, composé de huit membres, a été formé séance tenante.

Congrès diocésain.

Quelques Comités paroissiaux manifestent le désir qu'il y ait, pendant le Congrès, quelque réunion bretonne pour les Délégués qui, tout en pouvant suivre avec fruit les travaux des séances françaises, seraient heureux d'échanger leurs observations dans la langue bretonne, qui leur est plus familière.

Monseigneur accède volontiers à ce désir, et Sa Grandeur a décidé qu'il y aurait une séance spéciale en breton, le mercredi matin, à 9 heures, dans la salle de Saint-Vincent, la salle Jeanne-d'Arc étant réservée à cette heure-là pour les trois rapports intéressant plus spécialement les dames : l'Œuvre des Catéchistes, celle de la Protection de la Jeune Fille, et la Ligue Patriotique des Françaises.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La séance bretonne sera consacrée à une vue d'ensemble sur les rapports étudiés les deux jours précédents, ainsi que sur les résolutions pratiques qu'ils auront préparées.

Avis. — M. de Couesnongle, 46, quai de l'Odet, tient à la disposition de MM. les Congressistes qui ne pourraient passer que peu de temps à Quimper, des tickets de logement : (lit et petit déjeuner) à 1 fr. 50 et 2 fr. ; ainsi que des tickets de repas (dîner ou souper) à 1 fr. 50 et 2 fr. Prière instante de les demander *avant le 6 Septembre.* — Les places dans les hôtels étant déjà presque toutes retenues, les retardataires doivent se faire inscrire d'*urgence* chez M. de Couesnongle.

Nécrologie. — M. l'Abbé Abjean-Uguen, *ancien Recteur de Guimaëc.* — Le jeudi 22 Août, jour octave de l'Assomption, vers 7 heures du matin, mourait pieusement, au presbytère de Plounéour-Trez, M. l'abbé Abjean-Uguen, ancien recteur de Guimaëc.

Déjà bien fatigué, il se vit, vers Avril dernier, dans l'obligation de prier Monseigneur de le relever d'un poste que son état de santé ne lui permettait plus d'occuper. Il se retira alors à la paisible maison de retraite de Saint-François de Morlaix, où malgré les soins qui lui furent prodigués, il vit encore ses forces décliner de jour en jour...

Mais avant de le rappeler à lui, Dieu devait lui demander deux pénibles sacrifices : M. Abjean-Uguen dut quitter Saint-François pour venir, voilà environ deux mois, assister aux derniers moments de son frère, puis, il y a trois semaines, pour voir mourir sa sœur. Hélas ! ces deux voyages l'avaient épuisé ; il dut garder le lit, et c'est à Plounéour-Trez que la mort est venue le frapper.

Durant toute sa vie, dans tous les postes qu'il a occupés, à Paris pendant deux ans, à Plouvien comme vicaire pendant dix-huit ans, à Guimaëc pendant sept ans, partout il s'est montré un prêtre pieux et zélé, occupé toujours des choses qui regardent la gloire de Dieu, continuellement préoccupé des moyens à employer pour faire venir au bercail des brebis qui s'en tenaient éloignées ; ce spectacle faisait saigner son cœur d'apôtre d'autant plus que M. Abjean-Uguen ne sut jamais marchander sa peine quand il s'agissait de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

Partout aussi il se fit aimer ; et ses anciens paroissiens de Plouvien ont tenu à témoigner qu'ils se rappelaient encore, sept ans après son départ, son passage au milieu d'eux, en venant nombreux, malgré le travail si pressant cette année de la moisson, accompagner au cimetière ses dépouilles mortelles...

Jusqu'au dernier moment, M. Abjean-Uguen a édifié ceux qui l'ont approché, en supportant ses souffrances avec courage et patience. « Je fais le sacrifice de ma vie, disait-il quelques jours avant sa mort, pour que le bon Dieu me pardonne mes fautes, pour qu'il continue à bénir ma paroisse natale, et que Plounéour reste une paroisse chrétienne ; enfin, pour que mes compatriotes

comprennent leur devoir et qu'ils fassent prospérer la nouvelle école chrétienne. »

Plus de cinquante de ses confrères sont venus l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure... Très nombreux aussi les paroissiens accourus lui donner les mêmes marques de sympathie. Il dort maintenant auprès de la belle croix de mission au pied de laquelle il prononça en 1904, lors de l'érection, un magnifique sermon qui est encore présent ici dans toutes les mémoires, et où il exprima le désir d'être enterré au milieu de ses parents et de ses amis.

Mgr Duparc, dans une lettre pleine d'affection, a daigné s'associer au deuil qui frappait M. Messager. Nous sommes heureux de pouvoir publier cette lettre :

« Cher Monsieur le Supérieur,

» Je prends part à votre peine et à celle de votre famille. » Votre oncle a été un saint prêtre, remplissant pieusement un » ministère que son état de santé rendait pour lui plus pénible, » ses anciens paroissiens ne l'oublieront pas. Je prierai pour son » âme au saint autel, en union avec vous et avec tous ceux qui » l'ont aimé sur la terre.

» Croyez bien, cher Monsieur le Supérieur, à tout mon affectueux dévouement en N. S. J.-C.

» † Adolphe,

» *Ev. de Quimper et de Léon.* »

Nous ne pouvons que nous associer aux sentiments si bien exprimés par Monseigneur, et offrir, à notre tour, nos sincères condoléances à M. Messager, supérieur du Grand Séminaire, à M. Le Borgne, vicaire à Landeleau, ainsi qu'à toute la famille de M. l'abbé Abjean-Uguen.

E.-D.

Pardon de Sainte-Anne-la-Palud

25 Août 1912.

Un écrivain célèbre ayant assisté, il y a quelques années, au Pardon de Sainte-Anne-la-Palud, le proclamait « la plus imposante et la plus belle des solennités chrétiennes de Bretagne ». Il y a sans doute les Pardons de Rumengol, de Notre-Dame des Portes, du Folgoët, de Sainte-Anne d'Auray, pour ne signaler que ceux-là qui nous touchent de plus près, mais *Breiz* est poésie, parce que *Breiz*, en celtique, signifie « nuancé, bigarré » ; et ici seulement, l'on trouve l'union harmonieuse de la mer, de la terre et du ciel. Devant nous, la baie de Douarnenez, au sourire innombrable — on fait à la baie de Naples beaucoup d'honneur en la comparant à notre coupe d'émeraude ; derrière nous, les quatre cimes, tantôt grises, tantôt violettes, du Menez-Hom, qui couronnent la baie ; et là, blotti dans un creux, au bord de la dune embaumée, le sanctuaire de Sainte-Anne.

C'est là qu'il est donné au pèlerin, voire au simple touriste, de sentir peut-être plus vivante qu'ailleurs, la force, la persistance de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

la foi bretonne. En effet, on voit dans ce coin de terre, sur une dune ordinairement déserte, privée de communications faciles, loin de toute agglomération, des milliers et des milliers de chrétiens, dévots à la Grand'Mère des Bretons. Est-ce le goût du plaisir qui rassemble ici les foules ? Non, ici, pas l'ombre d'attraits mondains. La chapelle ne désemplit pas de la nuit, non plus que les confessionnaux. On accourt en foule à la Table Sainte. Et, tout au long du samedi et du dimanche, en suivant ces files interminables de pèlerins qui, dans le sanctuaire, passent au pied de la statue antique de sainte Anne, et qui lèvent successivement les mains pour toucher la frange de son manteau, il semble, au témoin ému, voir la Bretagne entière redire son serment de fidélité au Catholicisme éternel. C'est là un spectacle vraiment beau : beau, non pas seulement par la magnificence du décor et la pompe du spectacle, mais par le monde d'idées dont vous y êtes assailli, par l'élément d'infini, qui, soudain, se révèle à vous. Autour de l'Eglise roule le monde avec ses chimères et ses tempêtes ; la puissance des Etats s'effrite ; les formes des sociétés changent ; les hommes célèbres sont ensevelis peu à peu dans l'oubli ; ou bien, les révolutions renversent leurs statues. Seule, l'Eglise reste debout et immuable, comme la Croix.

†

Cette année, Dieu a permis que la splendeur du Pardon de Sainte-Anne fût un peu voilée par la brume, et même, de ci, de là, par la pluie. Dieu donne le beau temps. Il permet parfois le mauvais temps. Toujours, Il en use avec ses enfants, suivant l'étendue de son infinie miséricorde : que son saint Nom soit béni ! On raconte qu'un moine du moyen-âge, qui vivait à une époque particulièrement dure, disait un jour au bon Dieu : « Pourquoi, ô Seigneur, nous infligez-vous un gouvernement aussi tyrannique » ? Et Dieu lui répondit : « Parce que je n'en ai pas trouvé de plus dur ».

Hier, samedi, précisément en raison de la température maussade, il y avait un peu moins de pèlerins qu'à l'ordinaire. Honneur, entr'autres, aux braves « Plougastels » et « Bigoudens » accourus, nonobstant, aux pieds de sainte Anne ! A vêpres, M. le chanoine Kerjean, archiprêtre de Châteaulin, a magnifiquement montré en la Mère de la Très Sainte Vierge le modèle de la mère de famille chrétienne. Voix puissante, au timbre musical ; diction exceptionnellement nette ; langue bretonne si élégante, merveilleusement imagée, vrai régal pour l'oreille et l'intelligence ; cœur d'apôtre et de conquérant d'âmes, M. le chanoine Kerjean expose aux parents leurs devoirs envers l'âme de leurs enfants, dépôt sacré que Dieu leur a confié, non donné, et dont il leur sera demandé un compte rigoureux.

Durant la nuit, silence, recueillement, prière. C'est la piété qui règne et gouverne.

Ce matin, force est de chanter la messe dans l'église. Mais l'église est bondée, et, au dehors, il y a au moins autant de monde qu'à l'intérieur.

Mgr l'Evêque tient chapelle, assisté de M. le chanoine Gadon, vicaire général, et de M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec.

Le sermon est donné par M. Henry, curé de Saint-Martin de Brest. M. Henry prend pour texte de son instruction les paroles si belles que chante l'Eglise aux deuxièmes vêpres de Sainte-Anne : « O Mère de la Patrie, Anne très puissante, soyez le salut de vos Bretons, conservez leur Foi, fortifiez leur vie chrétienne, octroyez-leur la paix, par votre sainte intercession ! » Plusieurs ont pu entendre le jugement de Monseigneur sur cette allocution. La messe terminée, s'adressant à l'orateur : « Vous venez de prononcer là un beau discours, Monsieur le Curé ». Quel autre compliment ne pâlirait à côté de celui-là ? « L'aïeule de Jésus reste, quand même, la Reine des Bretons. Elle l'est, non par droit de naissance, comme une autre que nous aimons tous aussi et que nous appelons aussi Anne de Bretagne. Elle l'est devenue, en quelque sorte, par droit de conquête. Elle nous a conquis à force de bienfaits, dans le passé, dans le présent ; et, sans doute, Elle nous continuera ses bienfaits dans l'avenir. Gardons nos vieux usages tout empreints de christianisme. Dans tous les foyers, la prière en commun, la *Vie des Saints*, la communion fréquente et même quotidienne, et beaucoup d'enfants, si c'est la volonté de Dieu, beaucoup de bons citoyens français, beaucoup de fils passionnés de la sainte mère Eglise, beaucoup de candidats à l'Eternité bienheureuse ! » En terminant, M. Henry établit un court parallèle entre Sainte-Anne d'Auray et Sainte-Anne la Palud. La première a reçu depuis longtemps les honneurs du couronnement. Nous est-il défendu d'espérer que ces honneurs éclateront bientôt, l'année prochaine, peut-être, autour de Sainte-Anne la Palud ?

Comme nous le verrons tout à l'heure, cette idée et cette espérance sont pour ainsi dire dans l'air. A la fin du repas, M. l'abbé Soubigou a prononcé un petit discours, on ne peut plus délicatement tourné, juste, sobre, et qui fut très applaudi. M. le Recteur remercie Sa Grandeur du grand honneur qu'Elle a fait au Pardon de Sainte-Anne. M. Soubigou remercie ensuite M. le chanoine Kerjean, si dévoué à toutes les œuvres de son archiprêtré ; M. le chanoine Poulhazan, qui a confessé toute la nuit ; M. l'abbé Havas, qui, depuis quarante ans, n'a pas manqué un seul Pardon ; MM. les Conseillers paroissiaux ; MM. les Vicaires, enfin, qui savent si bien se faire tout à tous pour gagner tout le monde à Jésus-Christ.

Monseigneur répond, et le charme opère incontinent. Je soupçonne Monseigneur d'être un peu magicien. C'est l'organe le mieux gouverné et le plus nuancé qu'il soit possible d'entendre, il y a une distinction suprême, un goût parfait, de l'esprit — de derrière les fagots ; et toujours on entend l'apôtre, le dispensateur des mystères du Christ. Et par ces qualités, les unes innées, les autres acquises, Sa Grandeur, dès qu'Elle ouvre la bouche, conquiert infailliblement tous les esprits et tous les cœurs.

Dans son petit mot exquis, Monseigneur n'oublie personne. Il a une mention spéciale pour le président du Conseil paroissial, le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vénéré M. Floch, qui se fait gloire, et à juste titre, de porter encore le *bragou braz* de nos pères.

Les Vêpres sont chantées par Sa Grandeur, assistée de M. le vicaire général Gadon et de M. le chanoine Kerjean. Au *Magnificat*, Monseigneur monte en chaire, et, tout de suite, se retrace à mon esprit le portrait qu'en fit un écrivain distingué lorsque, le 8 Mai dernier, Mgr Duparc prononça, à Orléans, le panégyrique de Jeanne d'Arc. Eloquence personnelle, une haute taille, des traits fins encadrés de longs cheveux qui font de lui « un prélat de vitrail », simplicité, noblesse, facilité d'expression, « une parole où l'éclair jaillit au contact de l'auditoire » tel il a apparu dans la cathédrale d'Orléans lors de cette solennité inoubliable, tel il est en ce moment devant nous :

« La pluie ne vous a pas arrêtés. C'est que vous ne faites pas votre pèlerinage pour votre plaisir, mais pour *plaire à sainte Anne*. Vouloir plaire à Dieu et à ses Saints, c'est un sentiment délicat et bon. N'en perdez pas l'habitude. Est-ce à dire que vous pousserez le désintéressement jusqu'à ne pas demander à sainte Anne les grâces qu'elle tient en réserve pour ses fidèles ? Ce serait le plus sûr moyen de lui déplaire. Elle vous reprocherait de n'avoir plus confiance en elle. Elle vit au milieu de vous. Elle connaît vos besoins. *Demandez et vous recevrez*. Parlez-lui de cette pluie interminable, qui devient une calamité publique. Sainte Anne vous dira peut-être : Examinez vos consciences ; voyez si quelque faute, l'*intempérance*, le *travail du dimanche*, la *violation des lois de l'abstinence aux Quatre-Temps*, n'a pas contribué à vous mériter ce châtiment. Daigne pourtant votre Patronne vous obtenir un temps meilleur et vous aider à sauver vos gerbes de blé sur les sillons où elles attendent un peu de soleil ! — Vous vous plaignez des tempêtes que Dieu permet. Dieu aurait aussi le droit de se plaindre des tempêtes que vous pourriez peut-être empêcher ou apaiser, tempêtes des persécutions, des mauvaises lois, des journaux antireligieux, des paroles et des exemples détestables, des manuels scolaires menteurs, qui menacent de vous submerger peu à peu, parents et enfants, sous le flot païen qui monte comme une marée irrésistible, à laquelle vous ne saurez plus bientôt disputer les âmes qui vous sont chères, comme il vous est souvent impossible, vous le savez trop, de disputer à l'Océan ses victimes. Sachez bien qu'il est plus difficile encore de sauver une âme qui se perd que de sauver un homme qui se noie. Sauvez-vous et sauvez vos enfants, par la vie chrétienne, la pratique des sacrements, les groupements du Sacré Cœur, la vigilance sur vos fréquentations et vos lectures, la prière en commun, les communions multipliées, les offices où tous les cœurs et toutes les voix s'unissent pour chanter Dieu et ses Saints, et surtout l'accomplissement courageux de vos devoirs civiques, auxquels l'orage des persécutions légales ne résisterait pas longtemps. — Eloignez vos enfants du danger de l'enseignement sans Dieu. Il y a des écoles chrétiennes. Voilà leur place. Vous l'avez compris, habitants de Plonévez-

Porzay, en défendant avec énergie vos Religieuses et en réservant vos enfants à l'école libre qui vient de s'ouvrir. — Pieux pèlerins, travailleurs de la terre ou de la mer, affirmez à sainte Anne, qui depuis quinze siècles protège votre beau pays, votre confiance toute filiale, votre fidélité toute bretonne. »

Grâce à Dieu, la procession a pu sortir. A peine terminée, la pluie, et encore de la pluie, sans discontinuer.

Bonne sainte Anne, ayez pitié de vos pauvres petits enfants de Bretagne !

Ligue Patriotique des Françaises. — **Pèlerinage à N.-D. de Kerdévot.** — Dimanche dernier, la Section de Rosporden, sous la présidence de son dévoué Recteur, si attaché à la Ligue parce qu'il sent toute l'action bienfaisante des femmes chrétiennes dans sa paroisse, avait organisé un pèlerinage à N.-D. de Kerdévot. Toutes les communes environnantes y avaient été conviées.

Malgré le temps menaçant, les Ligueuses y sont venues très nombreuses. La chapelle, décorée avec un goût parfait, était trop petite pour contenir tous les fidèles.

A l'Evangile, M. Lein, dont on écoute toujours avec plaisir la parole chaude et vibrante, retrace d'abord en français, puis en breton, le rôle et les devoirs de la vraie Ligueuse. Dans un plan très clair et très précis, il lui montre comment elle doit être l'auxiliaire fidèle, dévouée du clergé dans la paroisse, s'appuyant en toute circonstance sur sa direction. Ses paroles peuvent se résumer en trois mots : Faire *connaître* et *aimer* davantage notre Dieu ; étant connu et aimé, il sera aussi mieux *servi*. En terminant, M. le Recteur engage fortement toutes les femmes chrétiennes à faire partie de la Ligue.

A 1 heure de l'après-midi, conférence bretonne par Mlle de la Landelle, dont le dévouement est inlassable.

Venant de faire un voyage à Paris, elle a eu la consolation de voir combien la Ligue a d'adhérentes dans le monde entier. Combien Notre Saint-Père aime et bénit cette grande armée de vaillantes chrétiennes sur laquelle il compte tant pour faire revivre la foi si menacée dans notre chère France. L'école chrétienne, et plus encore le foyer paternel, est la source de cette éducation que doit recevoir chaque enfant, si on veut en faire un vrai disciple du Christ.

Tantôt très grave, tantôt très gaie, pendant trois quarts d'heure, Mlle de la Landelle nous tient ainsi sous le charme de sa bonne parole, nous engageant également à nous enrôler dans la Ligue pour nous rendre utiles à la cause de Dieu, chacune suivant sa condition.

Après cette belle conférence, vêpres, procession et bénédiction du Saint-Sacrement.

Belle et bonne journée pour la Ligue. Merci aux dévoués organisateurs !

Un témoin.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

L'Œuvre du Sacré-Cœur dans le diocèse.

Depuis Mai dernier, l'Œuvre du Sacré-Cœur a fait dans le diocèse de Quimper douze nouvelles recrues. Voici le nom des paroisses récemment agrégées à Montmartre : Porspoder, Bourg-Blanc, Saint-Méen, Saint-Pol de Léon, Cléder, Guengat, Plounévez-Lochrist, Gouesnou, Roscoff, Plouzané, Saint-Martin-des-Champs, Locronan.

Dans chacune de ces paroisses, l'exposition du Saint-Sacrement se fait régulièrement, un dimanche du mois, soit après la messe matinale, soit après la grand'messe, et se continue jusqu'après vêpres.

Nous avons désormais, à ma connaissance, un total de soixante-treize paroisses qui font l'adoration en union avec Montmartre. C'est déjà un résultat appréciable. L'élan est donné et ne s'arrêtera plus : d'autres paroisses n'attendent pour s'affilier qu'une occasion favorable. Tout fait donc espérer que l'Œuvre continuera à prendre dans le diocèse une extension toujours plus grande, au fur et à mesure qu'elle y sera plus connue et qu'on connaîtra mieux l'importance et la facilité de son fonctionnement.

Pour le fonctionnement de l'Œuvre rien de plus facile. Généralement, elle se partage en deux sections : section des hommes et section des femmes.

Dans les villes, l'adoration par les hommes se fait habituellement en commun, le plus souvent de 8 heures à 9 heures du soir, soit le premier vendredi, soit le dimanche fixé pour l'exposition du Saint-Sacrement. Le nombre des adorateurs varie entre 50 et 150. Je sais qu'à Saint-Corentin de Quimper le grand chœur de la cathédrale est à peine suffisant à recevoir les 150 hommes ou jeunes gens qui viennent monter la garde près de Notre Seigneur, chaque premier vendredi du mois, après la journée de travail accomplie. Ce nombre, il est vrai, n'est pas toujours atteint, mais une moyenne de 120 à 130 braves sont ordinairement là, et le spectacle est imposant. A Brest et à Morlaix, les groupements d'hommes adorateurs sont également très nombreux.

Dans les paroisses de campagne, où l'adoration se fait de préférence un des dimanches du mois, les résultats obtenus jusqu'ici ne sont pas moins consolants.

Les adorateurs officiels — au nombre de 4 ou 6 en moyenne — sont désignés, le plus souvent, du haut de la chaire, huit jours d'avance, et se font un point d'honneur d'être fidèles au rendez-vous qui leur est assigné près de la table de communion. Ils se succèdent, sans interruption, devant la Sainte Hostie, de demi-heure en demi heure.

Dans quelques paroisses, on organise, après vêpres, une procession à l'intérieur de l'église, et les hommes qui ont été ce jour-là d'adoration officielle portent le dais et précèdent le Saint-Sacrement avec un cierge allumé. Cette procession est d'une grande édification pour tous les paroissiens, et il est à souhaiter qu'elle

puisse se faire dans toutes les églises affiliées à Montmartre. L'adoration pour les femmes n'offre aucune difficulté. Elle a lieu soit le premier vendredi, soit le dimanche de l'exposition du Saint-Sacrement. Quelquefois, elle se fait ces deux jours, voire même toute l'année. Généralement, un tableau affiché à l'église indique aux adoratrices leur heure d'adoration. Les zélatrices de l'Apostolat de la Prière se chargent volontiers du bon fonctionnement de l'Œuvre.

Dans certaines paroisses, l'adoration pour tous, présidée par le prêtre, se fait en commun une heure ou une demi-heure avant vêpres. Ailleurs, les journées ou heures d'adoration sont réparties entre les différents quartiers de la paroisse ou les différentes catégories de personnes : hommes, femmes mariées, jeunes filles, enfants.

Un usage, qui tend à se généraliser, c'est la sonnerie plus solennelle des cloches la veille et la matinée du jour d'adoration. C'est là, on le comprend, un excellent moyen d'attirer l'attention de nos populations sur le caractère de *réparation nationale* que doit revêtir l'adoration des paroisses en union avec Montmartre, en face des apostasies publiques et officielles de notre société moderne.

Ce caractère de *réparation nationale,* qu'il convient de donner à l'adoration en union avec Montmartre, le cardinal archevêque de Malines, Mgr Mercier, l'expliquait dernièrement au Congrès de Lille, lorsqu'il rappelait que, dans chaque paroisse de Belgique, un jour de l'année, celui de l'adoration perpétuelle, a été affecté à une *réparation nationale*. « En ce jour-là, disait le vénéré prélat, toutes les prières, les communions, les adorations, les messes, les travaux, les pénitences de la paroisse montent vers le trône de la justice de Dieu à l'intention de la nation belge. » Quels précieux avantages n'obtiendrions-nous pas pour les personnes, les familles, la France tout entière, si nous parvenions, par l'acceptation générale de l'Œuvre de Montmartre dans les paroisses, à rendre, comme en Belgique, à la royauté spirituelle de Jésus-Christ un hommage national d'amour réparateur ! L'idée, du reste, est en marche et a déjà reçu un commencement d'exécution. Dernièrement, au VIIIe Congrès diocésain de Paris, les moyens d'organiser une prière vraiment nationale et réparatrice ont été étudiés ; et c'est avec l'agrément et la haute approbation de Son Eminence le cardinal archevêque de Paris, Mgr Amette, que fut adopté le vœu suivant :

« Qu'il soit procédé le plus tôt possible, en France, à l'organisation d'une Œuvre d'Adoration réparatrice nationale, ayant pour objet de rendre à Notre Seigneur Jésus-Christ, Roi des Nations, le culte public et social auquel il a droit de la part de tous les peuples, et de reconnaître ainsi les droits qui lui appartiennent sur la France. »

Plaise à Dieu que ce vœu se réalise bientôt dans notre cher pays de France, la première entre toutes les nations, qui, au sortir du baptistère de Reims, s'est proclamée le soldat du Christ et a mérité le titre glorieux de Fille aînée de l'Eglise !

F. Le Louet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Retraite de conscrits. — I. Quimper. — On rappelle aux intéressés que les retraites des conscrits ont lieu, *la première du 17 au 21 Septembre*, et *la deuxième du 24 au 28*. Comme la *Semaine religieuse* l'a déjà fait remarquer, il importe, pour que tout se passe avec ordre, que l'on envoie, au moins quelques jours à l'avance, le nom des conscrits, en mentionnant à quelle retraite ils participeront.

II. Lesneven. — *La première aura lieu du mardi 17 Septembre au samedi suivant, 21*, pour les cantons de Landerneau, Ploudiry, Sizun, Daoulas, Landivisiau, Plouescat et Plouzévédé.

La deuxième, du mardi 24 Septembre au samedi suivant, 28, pour les cantons de Brest, Lambézellec, Saint-Renan, Ploudalmézeau, Lannilis, Lesneven et Plabennec.

Notre-Dame du Folgoat. — **Grand Pardon**, *le 8 Septembre*. — *Samedi, 7 Septembre :* Le Saint-Sacrement sera exposé à *6 heures* du matin. Des adorateurs, en union de prières et de réparation avec Montmartre, se succéderont, aux pieds de Notre Seigneur, jusqu'au lendemain matin ; *à 10 heures*, grand'messe chantée par M. l'abbé Le Breton, missionnaire en Haïti. — *A 4 heures*, vêpres solennelles, au champ du couronnement ; sermon ; procession ; *à 8 heures*, procession aux flambeaux ; heure sainte, prêchée par M. l'abbé Colin, directeur de l'école de Plabennec.

Dimanche, 8 : Les messes commencent *à minuit* et se suivent d'heure en heure jusqu'à la grand'messe ; *de 9 à 10 heures*, réception des processions ; *à 10 heures*, messe solennelle chantée par M. l'abbé Kerloëguen, curé de Guipavas ; sermon par M. l'abbé Talabardon, curé de Plouguerneau. — *A 2 h. 1/2*, défilé des processions ; vêpres solennelles ; salut.

N. B. — 1° Des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins, du samedi matin au dimanche midi ; 2° un prêtre sera à la sacristie pour bénir les objets de piété, recevoir les honoraires de messes et les offrandes ; 3° les pèlerins peuvent gagner des indulgences.

— **Le Pèlerinage des Tertiaires de Saint François** à N.-D. du Folgoat aura lieu *le 15 Septembre prochain ;* il se fera en union spirituelle avec les pèlerins de Lourdes.

Ergué-Gabéric. — **Grand Pardon de N.-D. de Kerdévot**, *le dimanche 8 Septembre. — Le samedi 7, à 4 heures du soir*, premières vêpres ; procession suivie de la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Avant et après les vêpres, jusqu'à *6 h. 1/2*, des confesseurs se tiendront à la disposition des pèlerins.

Le dimanche 8, à partir de *5 h.*, les messes se succèderont sans interruption jusqu'à la grand'messe. A *10 h.*, procession ; grand'messe chantée par M. le chanoine Y. Le Roy, du Chapitre de Saint-Corentin ; sermon par M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu de Quimper.

A *3 h.*, vêpres solennelles, procession, bénédiction du T. S.-Sacrement.

La musique des « Potred-Ty-Mam-Doue » prêtera son concours à la fête et rehaussera l'éclat de ce Pardon déjà si beau.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires) par les pèlerins de Kerdévot : 1° aux deux Pardons, c'est-à-dire le dimanche de Quasimodo, et le 2e dimanche de Septembre ; 2° le 4me vendredi du Carême.

Le lundi, lendemain du grand Pardon, on peut gagner la même indulgence. On confessera, à Kerdévot, jusqu'à la dernière messe, qui se dira vers *8 heures*.

Saint-Pol de Léon. — **La translation des reliques des Ursulines de Saint-Pol** du cimetière de leur couvent à celui de la paroisse, aura lieu le jeudi 12 Septembre. A cette occasion, un service solennel sera célébré ce même jour, à 10 heures, dans la cathédrale.

Noces d'or, à Pluguffan.

La célébration des noces d'or dans une paroisse chrétienne, est une grande et belle fête, parce qu'elle est rare et qu'elle témoigne d'une bénédiction spéciale du bon Dieu accordée aux heureux jubilaires, en même temps qu'elle fournit aux témoins de ces vies pleines d'œuvres et chargées de mérites, l'occasion de dire tout haut et de montrer leur respect et leur reconnaissance.

C'est à cette fête que s'était conviée la commune de Pluguffan, jeudi dernier, 22 Août ; elle y serait accourue tout entière, comme elle se l'était promis si, hélas ! par hasard, le temps n'avait pas été beau et n'avait pas gardé dans les fermes tous les travailleurs valides pour essayer de sauver quelques bribes de la récolte plus que compromise : seuls, quelques hommes plus libres que les autres et beaucoup de femmes avaient pu se rendre spontanément à l'église, et former, derrière les enfants et petits-enfants, la couronne la plus enviable de l'affection la plus sincère.

Il va être 10 heures : M. et Mme de Longraye entrent et se placent sur un prie-Dieu devant l'autel ; ils se recueillent et, la tête dans les mains, ils prient de tout leur cœur comme il y a cinquante ans. Cinquante ans de vie sans nuage, cinquante ans de dévouement inlassable, cinquante ans au service de Dieu, de leurs enfants et de tout le monde ! que de souvenirs émus se pressent en eux, de l'esprit au cœur ; ils comptent les jours ensoleillés, les jours de bonheur, les jours où tout semble sourire : ceux-ci sont rares ; plus nombreux sont les jours noirs, jours de tempêtes venues du dehors et de blessures portées en plein cœur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

A les voir ainsi en prières, je me rappelais un tableau de genre, dont le souvenir m'obsédait. Il est au Musée de Quimper ; au premier plan, on voit deux vieillards — un marin et sa femme — assis côte à côte sur un banc de pierre, et adossés à leur humble maison ; ils causent manifestement du passé ; de quoi pourraient-ils s'entretenir ? Les yeux sont vifs ; le corps semble fatigué ; les rides ont tracé leurs lignes profondes sur leurs fronts, mais on sent qu'une même flamme anime ce vieux marin et sa vieille compagne, toujours chérie, parce que toujours bonne et fidèle.

Au deuxième plan, dans le bocage, l'artiste a représenté deux jeunes gens élégants, frétillants et beaux par leur jeunesse, leurs habits de fête, et surtout lui, par ses airs de conquérant arrivé au terme de ses désirs, et elle, par sa modestie et sa douce joie de femme conquise pour de nouveaux devoirs.

Et au-dessous, on lit ces mots : *50 ans après !*

Il y a là tout un poëme vécu, et l'histoire en raccourci de deux longues vies fondues en une seule.

Pendant que les heureux jubilaires inclinaient leurs têtes devant Dieu, et le remerciaient de tant de grâces, nous les contemplions avec respect et nos regards comptaient chacun des anneaux de cette longue chaîne d'or qui lie et relie les cœurs des pères et mères. Ils étaient là 17 grands et petits-enfants. Combien tous ces rameaux de leur union supposent de fatigues, de risques, d'insomnies, avec des joies et des peines !

Et rappelant mes souvenirs, je voyais M. Stanislas de Lécluse de Longraye, né à Quimper le 31 Mai 1835, quitter plus tard le collège de Vannes, l'année même où j'y entrais pour être le camarade, cadet, très-cadet, des de Kervers, dont la sœur épousait, le 20 Mai 1862, à Saint-Servan, M. de Longraye. Ils se fixèrent à Keriner, en Pluguffan : ils eurent neuf enfants ; mais Dieu qui les donne et les confie, reprend souvent son bien ; ils eurent l'inexprimable douleur de voir cinq fois leur foyer visité par la mort, et, cinq fois, par un renversement des lois de la nature, ils connurent la douleur de fermer les yeux à ceux qu'ils pouvaient croire appelés à fermer les leurs.

Les gémissements et les cris de leur cœur, cinq fois amputé, n'empêchèrent pas M. de Longraye de se consacrer au plus grand bien de sa commune ; pendant quarante-deux ans, il a été maire, presque sans interruption, administrant sa commune avec un tact exquis, une bonté parfaite, et un dévouement sans bornes, secondé par des conseillers dignes de lui. Heureux Maire qui, au soir de sa vie, peut se rendre le témoignage qu'il a passé en faisant le bien ! Plus heureuse encore, la commune qui a joui du grand bienfait de la paix, de la concorde et du développement régulier et sage d'un bien-être appréciable.

De son côté, Mme de Longraye, pleine d'ardeur et tenue à moins de discrétion dans nos mauvais jours actuels courait au secours de toutes les misères, les mains pleines, et d'affectueuses paroles sur les lèvres. Elle s'employait aussi activement aux fondations et à la bonne direction des écoles de garçons et de filles.

L'école libre des garçons avait été fondée par M. Mao, recteur de la paroisse, en 1883 ; un jour, il s'oublia, emporté par son zèle, fit un effort, et tomba mort sur le théâtre même de son dévouement. L'école privée des filles est née de la persécution ; la persécution est venue troubler cette commune comme tant d'autres ; l'ancienne école des Sœurs avait été fermée après la plus noble et la plus ferme protestation de ces braves gens qui aiment Dieu, comprennent l'irrémédiable malheur d'un peuple élevé en dehors de tous principes religieux, et veulent du moins sauver leurs enfants.

Honneur à Pluguffan !...

Avant la messe, dite par M. Tanguy, recteur de la paroisse, M. le chanoine Rossi bénit une fort gracieuse statue de Jeanne d'Arc, offerte par les vénérés jubilaires ; en priant devant Elle, la vaillance des anciens jours se développera, et l'union dans la paroisse se maintiendra. Oui, Dieu pour sa gloire et le bien de la France, trouvera toujours des Bretons à genoux devant Lui, mais debout devant tous les autres !

Le *Veni creator*, chanté par M. le vicaire Gargadennec, se chanta comme il y a cinquante ans : plus on avance dans la vie, plus elle se complique, et plus on a besoin des lumières de l'Esprit-Saint. Après l'Evangile, l'allocution de circonstance est faite par M. Rossi ; la messe terminée, le défilé se fait à la sacristie ; dans les mariages ordinaires, c'est la foule des amis qui portent leurs félicitations et leurs vœux ; ici, ce n'est pas le frou-frou du soi-disant *vulgaire baiser de la mariée*, c'est le baiser chaud et plein des enfants tendrement aimés.

C'est comme un engagement d'honneur de suivre leurs pas de plus près, et de rester de plus en plus dignes d'eux.

Au repas de famille, qui suivit, seuls assistaient les parents les plus proches : la gaîté et la joie régnaient, mais avec quelque chose de plus élevé, de plus simple et de meilleur ton que partout ailleurs : c'était comme la prolongation d'une fête toute religieuse, et un retour aux sages habitudes d'autrefois.

Au dessert, M. le Recteur porte la santé de ses deux premiers et vénérés paroissiens en termes parfaits. M. de Longraye lui répond par quelques paroles émues : mille fois heureuses les paroisses où les deux premières autorités, le prêtre et le maire, s'entendent ainsi et marchent la main dans la main !

Puisse cette harmonie, pour le plus grand bien de tous, durer encore bien longtemps, et nous disons de grand cœur et pleins d'espoir à M. et Mme de Longraye : *ad multos annos !*

L. Rossi.

Faux Salésien. — Un vendeur d'images, se disant frère Julien, né Conan, de Vannes, parcourt le pays ; et tout en vendant ses images fort cher au profit des élèves salésiens, il demande l'hospitalité dans les presbytères et les communautés religieuses.

 Archives diocésaines de Quimper et Léon

Prévenu de ces manœuvres, le directeur de la maison des Salésiens de Guernesey a bien voulu nous faire parvenir les renseignements suivants :

« Monsieur l'Abbé,

» Le nommé Conan, de Vannes, n'a jamais été salésien. Lorsque nous allons visiter les personnes qui s'intéressent à notre œuvre, nous ne faisons pas le commerce d'objets de piété, ceci dit pour mettre en garde les personnes qui voudraient nous aider dans notre mission.

» C'est la maison de Dinan qui est venue s'installer ici, à Guernesey, et qui recueille encore maintenant les enfants de la Bretagne pour leur faciliter l'accès au sacerdoce.

» Nous vous sommes bien reconnaissants, Monsieur l'Abbé, de nous avoir avertis des démarches du sieur Conan, et nous vous serions reconnaissants de mettre en garde le clergé et les maisons religieuses.

» Veuillez agréer, etc. »

REVUE FINANCIÈRE. — De nouveau, cette semaine, on a enregistré de sérieux progrès sur bon nombre de valeurs ; en particulier dans le groupe des banques de l'Algérie, sur quelques titres russes et dans le compartiment cuprifère. Par ailleurs, l'avance acquise précédemment a été consolidée. On se montre très satisfait de l'optimisme avec lequel les troubles balkaniques sont envisagés ; au Maroc, les dernières nouvelles ne laissent pas d'être inquiétantes ; mais, confiante dans l'habileté et la prudence déployées par les officiers qui mènent nos troupes, la spéculation ne s'est pas encore émue de la situation présente. — Notre 3 0/0 a gagné une bonne fraction à 92,65. Les autres Fonds d'Etats sont redevenus plus calmes. Grande activité des établissements bancaires ; Crédit Lyonnais 1.560, Banque de l'Algérie 3.585, Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie 760, Crédit Algérien 1.550. — Chemins français fermes ; Lyon 1.245. — Hausse des valeurs de traction sur l'excellent état des recettes. — Nouveaux progrès des valeurs parisiennes d'électricité. — Bonne tendance du groupe métallurgique français. — Valeurs russes actives mais irrégulières ; Maltzoff 1.260 contre 1.120 ; Briansk revient de 596 à 566. — Valeurs cuprifères très fermes ; Rio 2.042. — Mines d'or stationnaires.

F. FAFET **Fabricant de Veilleuses,**
1 ter, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine),
rappelle à MM. les Recteurs qu'il envoie toujours, pour 14 fr. 50, franco gare (postal 10 kil.), un bidon d'huile garantie brûlant le n° 0 de toutes les marques de veilleuses.

LOURDES Châlet SAINT-VICTOR et de BRETAGNE
Pension de famille de premier ordre,
Trois minutes de la Grotte.
M. VÉRONNET-CUMUNEL, Propriétaire.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 6 Septembre 1912. N° 36.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Pèlerinage de Lourdes ; Baptême des enfants assistés.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Nativité de la Très Sainte Vierge ; Apostolat de la Prière.

III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; L'Union Catholique diocésaine (suite) ; Le Congrès diocésain ; Fêtes de Saint-Pol de Léon ; Les droits du curé devant les tribunaux ; Pardons de Combrit, de la Salette ; Retraites de conscrits ; Retraite de Tertiaires ; Pèlerinage du diocèse de Vannes à Lourdes.

IV. — Chronique générale : Congrès Eucharistique de Vienne ; Décisions liturgiques : messe des Morts, autel privilégié ; Culte de sainte Anne à Paris ; Conversions en Syrie ; Concerts spirituels dans les églises ; Pensée.

V. — Bibliographie.

VI. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Septembre. — 15e Dimanche après la Pentecôte. NATIVITÉ DE LA T. SAINTE VIERGE. Double de 2e classe avec Octave. Blanc.

A Vêpres, mémoires du Dimanche et de S. Gorgon.

Lundi, 9. — Office de l'Octave ; semi-double. Blanc.

Mardi, 10. — S. Nicolas de Tolentino, Confesseur. Double. Blanc.

Mercredi, 11. — Office de l'Octave. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 12. — Office du Très Saint Nom de la B. Vierge Marie. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 13. — Office de l'Octave. Semi-double. Blanc.

Samedi, 14. — Exaltation de la Sainte Croix. Double-majeur. Rouge.

Dimanche, 15. — 16e Dimanche après la Pentecôte. — NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS. Double de 2e classe. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Augustines de Cuburien. . . .	du 1er au 8 Septembre.
Lanmeur.	du 9 au 14 —
Plouzévédé	du 15 au 18 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. **Pèlerinage de Lourdes.** — Les billets demandés du 29 Août au 5 Septembre sont envoyés aujourd'hui. Nous dépassons déjà le chiffre de trois mille pèlerins, et chaque train ne comprend, au maximum, que 550 places de 3e classe.

D'autre part, nous venons de recevoir les détails d'horaire et de matériel nécessaires pour opérer le classement ; il sera terminé pour la fin de la semaine et les cartes seront expédiées, au plus tard, lundi prochain, à temps pour permettre aux intéressés de faire les réclamations nécessaires, sans recourir au télégraphe et au téléphone. Ne pouvant contenter tout le monde, nous prions les pèlerins de vouloir bien accepter la place qui leur est assignée, avec la même bonne volonté que nous mettons pour essayer de les satisfaire.

On renouvelle instamment l'invitation d'apporter les croix et bannières qui donnent à la Procession des Bretons son caractère original et artistique. Ces objets sont admis gratuitement et chargés dans les fourgons à bagages, mais sans enregistrement et sans responsabilité aucune de la Compagnie du Chemin de fer ni de la Direction du Pèlerinage.

Les prêtres sont également priés d'apporter un surplis, pour rehausser l'éclat et la dignité des différentes cérémonies.

II. **Baptême des enfants assistés.** — Comme complément à la note parue dans le dernier numéro de la *Semaine religieuse*, Nous devons ajouter cet avis :

Lorsqu'il y a difficulté à s'assurer si l'enfant a été réellement baptisé, vouloir bien en écrire à M. l'Aumônier de l'hospice de Quimper, en lui indiquant exactement les nom et prénoms de l'enfant, la date de sa naissance et son numéro matricule, lesquels sont inscrits sur son livret. — M. l'Aumônier fera les démarches nécessaires pour avoir le certificat de baptême et en donner, non communication, mais attestation aux intéressés.

PARTIE NON OFFICIELLE

Nativité de la Très Sainte Vierge.

Cette fête nous rappelle la dignité et l'excellence de la Maternité divine, à laquelle Marie a été destinée, non seulement dès sa naissance, mais de toute éternité.

« Et en effet, dit saint Augustin, la Très Sainte Vierge ne vient au monde que pour nous donner un Sauveur, en vertu des décrets éternels. Ce sera la femme bénie entre toutes les femmes ; et cette femme, dans les liens du mariage, enfantera l'Auteur du mariage. Ce sera la Vierge par excellence, et de cette vierge naîtra le Roi des Vierges. En naissant, ce Fils tout-puissant ne lui fera point perdre la virginité qui, seule, l'attirera dans son sein. Le bien de la virginité ne l'emporte-t-il pas sur celui de la maternité ? Comment donc un Fils Dieu retirerait-il à sa mère ce qui vaut plus, pour lui donner ce qui vaut moins ? Il voudra donc que, en acquérant l'honneur de la maternité, elle conserve l'honneur plus glorieux encore de la virginité. (Serm. 188)

» Il y aura, sans doute, des incrédules qui s'insurgeront contre ce prodige. Mais la foi n'y croira que plus fermement. On ne pourra croire qu'un Dieu s'est incarné, sans croire non seulement à la possibilité, mais encore à la nécessité de ce prodige. (Serm. 191.)

» En se faisant chair et en naissant, un Dieu ne saurait obscurcir l'éclat de la virginité. Il apparaîtra pour guérir toute corruption, et non pour détruire ce qui possède une intégrité parfaite ; Il apparaîtra pour créer tout un monde d'âmes chastes, et non pour dépouiller les corps de ce qui constitue leur noblesse. Il ôterait à sa mère sa gloire virginale, ce Dieu qui, en rachetant son Eglise du culte impur des démons, en fera une vierge sans tache et en même temps la mère toujours féconde d'une multitude de vierges admirables, qui mépriseront les époux de la terre, pour n'avoir d'autre époux que ce Dieu ! Non, ô vierges chrétiennes : Celui à qui vous serez redevables de votre privilège si précieux, n'en privera point Marie. S'il doit guérir en vous ce que vous hériterez d'Eve, il n'altérera pas en Marie la sainte prérogative, objet de votre amour. (Serm. 191.)

» Et c'est ainsi que la grandeur de ce Dieu naissant se révélera par la virginité de sa Mère, et que la grandeur de cette Mère virginale se révélera elle-même par la divinité de son Fils. » (Serm. 200.)

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR SEPTEMBRE 1912

Les Écoles et les Collèges catholiques.

On nous demande de prier, pendant ce mois, plus que jamais, pour les écoles et les collèges catholiques. L'importance des écoles chrétiennes et la nécessité de les avoir nombreuses et florissantes sont évidentes.

« L'école est en quelque sorte une seconde création de l'âme humaine, le germe et la prophétie des siècles à venir. Si donc nous voulons que nos enfants gardent toujours cette sainte et divine religion que nous ont léguée nos pères, si nous voulons leur pré-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

parer un avenir digne de notre race et de notre nom, si nous rêvons pour eux autre chose que l'impiété qui les livrerait sans défense à toutes les séductions du mal, faisons entrer la religion comme un élément essentiel dans leur éducation, dans leur vie scolaire » (Mgr Gibier).

Prions donc pour que tous les parents chrétiens comprennent leur devoir. Ce devoir, Mgr l'Evêque de Quimper le leur a enseigné tout récemment encore, avec une précision et une énergie qui ne laissent aucune place au doute : « Quant aux écoles auxquelles vous devez les conduire, leur dit-il, souvenez-vous de la loi divine. Vos enfants sont baptisés. Régulièrement, ils ne doivent et ne peuvent fréquenter que des écoles baptisées. C'est une règle de conscience formelle. Nous leur ouvrons, au prix de lourds sacrifices, des écoles catholiques. Voilà les maisons auxquelles vous devez les confier, si vous voulez que leur foi soit sauve. Vous assumeriez devant Dieu une responsabilité grave, si, pouvant les y mettre, vous alliez les conduire dans une maison païenne. Ces principes s'appliquent avec la même rigueur à l'enseignement secondaire qu'à l'enseignement primaire. »

Prions pour que nos jeunes gens comprennent la beauté et la grandeur d'une vie entièrement consacrée « à former des âmes pour la vie éternelle » en leur apprenant à connaître, aimer et servir Dieu, et pour qu'en grand nombre ils viennent grossir notre personnel enseignant si dévoué et si désintéressé.

Prions enfin pour que Dieu confonde les persécuteurs de l'enfance et les empêche d'exécuter les nouvelles lois, encore plus mauvaises, qu'ils projettent contre elle.

Résolution apostolique : Non seulement par mes prières, mais par mon action personnelle, aider au recrutement et au soutien des maîtres et des élèves de nos écoles et collèges catholiques.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Le congrès de l'Union Catholique diocésaine.**
II. — **Les prochaines retraites de consorits.**
III. — **Les Ecoles et les Collèges catholiques.**

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 8 Septembre*, messes et vêpres aux heures ordinaires.

Le soir, à *8 heures*, ouverture du Congrès. Chant du *Veni Creator ;* discours de Monseigneur l'Evêque ; bénédiction du T. S.-Sacrement.

Les *lundi 9, mardi 10, mercredi 11*, à *7 h. 1/2*, messe du Congrès, communion générale des congressistes ; allocution du chanoine Ménard, directeur des Œuvres au diocèse de Nantes.

Le *mercredi*, à *4 heures*, cérémonie de clôture : allocution de M. le chanoine Ménard ; *Te Deum ;* bénédiction du T. S.-Sacrement.

N. B. — La messe de 8 heures est supprimée pour les lundi, mardi et mercredi ; elle est remplacée par la messe du Congrès, à *7 h. 1/2*.

La grande nef de la Cathédrale est réservée aux congressistes, à la messe du matin et à la cérémonie du soir.

L'Union Catholique diocésaine.

Ile-Tudy. — Le Comité paroissial a été constitué le 25 Août, avec 12 membres. Tous ont témoigné un vif désir d'aider leur Recteur dans son apostolat sous toutes ses formes. Leur première résolution pratique a porté du côté de la Presse, dont ils voient la haute importance, en face de la diffusion si grande de la mauvaise Presse dans la région. Deux membres accompagneront le Recteur pour prendre part à tous les travaux du Congrès.

Roscoff. — M. le Curé-Archiprêtre de Saint Pol de Léon a présidé la réunion constitutive du Comité paroissial, qui comprend 17 hommes des plus honorables et des plus religieux de la paroisse. L'Union paroissiale ne pourra grouper ses adhérents qu'après que seront rentrés les 400 Roscovites partis en Angleterre pour le commerce des oignons.

Henvic. — L'Union Catholique a été établie à Henvic, le dimanche 1er Septembre, après une intéressante conférence de M. le Curé-Doyen de Taulé.

Pencran. — Le Comité paroissial compte 12 membres, un par quartier. L'Union paroissiale se compose de 72 hommes.

Le Congrès diocésain.

La grande nef de la Cathédrale réunira les Congressistes le dimanche 8 Septembre, à 8 heures du soir, pour le discours d'ouverture fait par Monseigneur l'Evêque. Outre le *Veni Creator*, on chantera les deux cantiques 12 et 12bis du recueil qui leur sera distribué. Ces deux cantiques seront, avec le *Credo*, la profession de foi de nos Délégués aux messes de communion et à l'ouverture des séances de travail.

Nous rappelons sommairement l'horaire du Congrès : à 7 h. 1/2 précises, messe de communion ; à 9 heures et à 2 heures, séances de travail ; à 8 heures du soir, grande réunion à la salle Saint-Vincent, pour les comptes rendus généraux et le discours de MM. Hugot-Derville, député, de Lamarzelle, sénateur, de MM. les abbés H. Leroy et Kollen, de l'*Action Populaire*.

Nous rappelons qu'à toutes les réunions du Congrès, celles de la Cathédrale, celles de la salle Jeanne-d'Arc, celles de la salle Saint-Vincent, les dames peuvent prendre part. La réunion de travail, le mercredi, 9 heures, est consacrée à des sujets qui les intéressent tout spécialement : l'Œuvre des Catéchismes, l'Œuvre

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de la Protection de la Jeune Fille, la Ligue Patriotique des Françaises.

Le Directeur diocésain reçoit chaque jour des lettres lui désignant les correspondantes paroissiales choisies par MM. les Curés et Recteurs pour l'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille. Il espère pouvoir donner une liste complète au Comité diocésain de Dames que fonderont les deux déléguées du bureau national, Mlle de Saint-Seine et Mme de Villeneuve Bargemont. Il prie ses vénérés Confrères qui n'ont pas encore fait connaître le nom de leur correspondante locale, de vouloir bien profiter des jours du Congrès pour le renseigner.

Un bureau sera ouvert à l'entrée de la salle Jeanne-d'Arc, où les Congressistes trouveront les feuilles et brochures de propagande sur la *Croix-Blanche*, la P. J. F., l'Union diocésaine, ainsi qu'un certain nombre de documents de l'*Action Populaire* de Reims, qui sera représentée au Congrès par MM. les abbés H. Leroy, Kollen et Lafon ; il en sera de même des brochures de propagande de la *Bonne Presse*.

Avis. — MM. les Congressistes sont informés que la *permanence* établie à la salle Jeanne-d'Arc, rue Jules-Noël, à Quimper, pour la durée du Congrès, sera ouverte dès dimanche prochain, de 1 heure à 6 heures du soir.

Ils pourront venir y demander tous les renseignements qui leur seraient nécessaires, retirer leur carte d'entrée et retenir, s'ils n'ont pu le faire plutôt, soit des tickets de repas, soit des billets de logement pour les quelques chambres qui pourraient encore être disponibles dans les hôtels ou établissements religieux.

Ils y trouveront également, soit à ce moment, soit pendant les trois jours du Congrès, les publications sociales éditées par *l'Action Populaire* de Reims.

Saint-Pol de Léon. — Fêtes patronales.

Les grandes fêtes patronales de Saint-Pol de Léon ont été célébrées dimanche dernier 1er Septembre, avec l'éclat accoutumé. Elles avaient été précédées d'un triduum prêché par M. l'abbé Mao, vicaire à Saint-Mathieu de Morlaix. L'orateur, dont l'éloquente parole sut attirer autour de la chaire un auditoire chaque soir plus nombreux, traita, dans un premier sermon, des difficultés qui peuvent arrêter les chrétiens de ce temps dans la pratique de leur vie chrétienne. Le lendemain, il montra que la prière est la force très sûre qui remonte ces difficultés ; et enfin, dans une troisième instruction, il rappela aux fidèles que seule l'Eucharistie est la source et le secret d'une vie religieuse vraiment complète.

Le samedi soir, 31 Août, à 8 heures, commencent les fêtes. Par les rues pavoisées et illuminées, se déroule la procession aux flambeaux ; elle s'avance au milieu d'une foule recueillie, et est suivie de nombreux fidèles qui chantent les cantiques bretons en l'honneur de saint Pol. Au loin, la flèche du Creïs-Ker s'embrase de feux verts et rouges, tandis que de ses galeries fusent des jets de lumière et des feux d'artifice. Tout se passe dans le plus grand ordre ; et l'on pense involontairement à d'autres processions du même genre, faites de foules plus considérables, mais où le recueillement le cède parfois à une piété un peu bruyante..... A l'issue de la procession, M. l'abbé Mao monte en chaire et dit une émouvante allocution : il rend hommage à la foi profonde et vive encore des fils de ces Bretons qu'évangélisa autrefois saint Pol ; puis, en un vigoureux raccourci, il leur rappelle les grands devoirs que leur crée leur titre de chrétiens ; et, en les adjurant d'y rester fidèles, il les presse de se grouper plus étroitement que jamais autour des prêtres qui ont charge de leurs âmes et qui, continuateurs de l'œuvre de saint Pol Aurélien, doivent les guider dans la voie de la vérité et du salut. La cérémonie se termine alors par la bénédiction du S. Sacrement.

Le lendemain, à 10 heures, la grand'messe solennelle est célébrée par M. le chanoine Kérisit, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix. Au chœur, on remarque la présence de MM. les chanoines Morvan, recteur de Roscoff, Péron, curé-doyen de Châteauneuf-du-Faou, Goret, supérieur de la maison Saint-Joseph ; de MM. Le Bihan, curé-doyen de Concarneau, Tanguy, ancien recteur de Plougoulm, Floch, supérieur de l'Institution du Creïs-Ker, Le Bihan, recteur de Saint-Martin de Morlaix, Castel, recteur de Saint-Melaine, Francès, ancien professeur au Collège ; de MM. les Recteurs du canton de Saint-Pol, etc...

Après l'Evangile, M. l'abbé Castel monte en chaire et prononce un très beau discours : « *Transiit bene faciendo.* Parmi les premiers apôtres de notre Bretagne, saint Pol occupe un rang privilégié, et son souvenir est l'objet d'une particulière vénération : le plus bel éloge qu'on en puisse dire devant ses enfants, c'est qu'il a passé en faisant le bien. » L'orateur montre le saint se formant à l'école de saint Iltut, puis dans un ermitage par une vie d'étude, de prière et de sacrifice : il se prépare ainsi à l'apostolat que, pendant un demi-siècle, il exercera dans le pays d'Oxismor, confirmant l'autorité de sa parole par le grand nombre et l'éclat de ses miracles. De cette vie d'un saint découlent des leçons dont peuvent faire leur profit les chrétiens d'aujourd'hui : l'orateur les dégage en insistant avec force sur les applications qui s'imposent dans les circonstances présentes, sur les graves responsabilités que les parents chrétiens encourent et qu'ils ne peuvent éluder. Il conclut d'un mot, en demandant aux enfants de Saint-Pol de conserver intact le dépôt de la foi.

Après le chant du *Credo*, la musique indépendante de Landerneau se fait entendre ; la chorale de Saint-Pol, dirigée par M. l'abbé Conq, exécute un *Sanctus* et un *Agnus Dei* d'une harmonie achevée.

L'assistance à vêpres est aussi considérable qu'à la grand'messe.

A *Magnificat*, la procession s'organise et sort de la cathédrale pour faire le tour de la ville. Les morceaux de musique et les son-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

neries alternent avec le chant des cantiques. On admire la théorie des jeunes filles vêtues de blanc que relient les unes aux autres deux longues guirlandes de fleurs ; des enfants de chœur portent des palmes d'or ; deux forts groupes d'hommes entourent et portent les reliques : la cloche de saint Pol, le doigt du Saint enchâssé dans une riche main d'argent. Précédant le clergé, M. l'abbé Le Bihan, curé-doyen de Concarneau, revêtu d'une chape rouge et assisté d'un diacre et d'un sous-diacre, également parés d'ornements rouges, porte l'insigne relique de la Sainte Epine ; M. le chanoine Kérisit préside la procession. Aux premiers rangs de la foule qui se presse derrière le clergé, nous remarquons M. le Comte de Mun, de l'Académie française, député du Finistère ; M. le Comte de Guébriant, conseiller général, maire de Saint-Pol de Léon ; M. H. de Guébriant ; MM. de Kerdrel et Morvan, adjoints au maire ; M. le docteur Bagot, conseiller municipal, etc.

La procession rentre à la Cathédrale, et M l'abbé Castel dit une dernière recommandation aux fidèles assemblés ; il se réjouit de leur rendre ce témoignage qu'ils sont toujours demeurés dignes de la foi de leurs aïeux, et il leur promet la victoire définitive sur les puissances du mal, à condition qu'ils sachent être jusqu'au bout ce qu'ils se sont montrés dans le passé : décidément, énergiquement, « effrontément chrétiens ».

La fête se termine alors par le chant du *Te Deum*, la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, la vénération des reliques.

Les droits du Curé devant les Tribunaux.

Préjudice moral causé au Curé par des individus qui ont coupé les cordes des cloches. — Condamnation.

« *Tribunal civil de Châteaulin, 25 Juin 1912.*

» Attendu qu'il est constant que le 9 Janvier 1912, vers 5 h. 1/2 du matin, les sieurs Corentin Le Doaré, Corentin Parchemineau et Jean Guivarc'h ont coupé les cordes des deux cloches de l'église paroissiale de Telgruc ;

» Attendu que ce fait, qui a nécessité le remplacement des deux cordes et a gêné l'exercice du culte, a causé à l'abbé Calvez un préjudice matériel et moral dont il lui est dû réparation ;.....

» Attendu que le Tribunal trouve dans les faits de la cause des éléments suffisants d'appréciation pour fixer le montant de la réparation qui peut être due ;

» Par ces motifs,

» Statuant en matière ordinaire et en premier ressort, condamne les sieurs Corentin Le Doaré, Corentin Parchemineau et Jean Guivarc'h, conjointement et solidairement entre eux, à payer à l'abbé Calvez la somme de 25 francs, à titre de dommages-intérêts.

» Les condamne aux dépens. »

***

— Un jugement, consacrant pareillement les droits du curé, a été rendu le 30 Novembre 1911, par le tribunal de Morlaix, à propos d'une sonnerie de cloches faite par un particulier en violation des ordres du recteur de la paroisse (Saint-Servais).

***

— Plus récemment, au mois de Juin 1912, deux habitants de Riec ayant voulu s'opposer à la marche d'une procession, se sont vus obligés de reconnaître leur tort devant le juge de paix et de laisser publier en chaire l'expression de leurs regrets.

Combrit. — **Pardon de Notre-Dame de la Clarté.** — Le *Samedi 14 Septembre*, à *2 h. 1/2* de l'après-midi, la procession partira de l'église paroissiale pour se rendre à la chapelle de N.-D. de la Clarté. A l'arrivée à la chapelle, vêpres ; procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Dimanche 15, messes basses à *5*, *6*, *7* et *8 heures* ; à *10 heures*, grand'messe chantée par M. le chanoine Gadon, vicaire général ; sermon par M. Le Gall, curé-doyen de Fouesnant.

A *3 heures*, vêpres solennelles ; procession et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

N. B. — Une indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, peut être gagnée (aux conditions ordinaires), à la chapelle de N.-D. de la Clarté, le jour de la fête de la Nativité de la Sainte Vierge ou l'un des sept jours suivants.

Morlaix. — **Grand Pardon de N.-D. de la Salette.** — *Dimanche 15 Septembre*, à *2 heures*, pèlerinage des trois paroisses de Morlaix à la Salette ; heure d'adoration ; rosaire ; vêpres solennelles ; sermon français ; bénédiction ; *Te Deum*.

Le mercredi 18 Septembre, à *9 heures*, prières du soir ; confessions pendant toute la nuit.

Le jeudi 19 Septembre, première messe à *minuit ;* les autres messes se succéderont de demi-heure en demi-heure, jusqu'à 10 heures. A *10 heures*, sur l'esplanade, messe solennelle chantée par M. Le Bihan, recteur de Saint-Martin-des-Champs ; sermon breton par M. Falhon, économe de l'institution N.-D. du Creisker.

A *2 heures*, vêpres solennelles : salut.

Le dimanche 22 Septembre, confessions à partir de 5 heures du matin ; messes basses à *6*, *8* et *9 heures ;* bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Pendant l'octave, indulgence plénière aux conditions ordinaires.

— *La Salette.* — **Retraite de conscrits.** — Une retraite pour les conscrits aura lieu à la Salette, du 24 au 28 Septembre.

Prix de la pension : 8 fr. 50.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Quimperlé. — **Une retraite française et bretonne pour les Tertiaires** s'ouvrira chez les Religieuses de la Retraite, le *lundi 30 Septembre*, pour se terminer le vendredi suivant.

Vannes. — **Pèlerinage de Lourdes.** — Voici quelques extraits de la Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Vannes annonçant le 25e pèlerinage de son diocèse à Lourdes :

... « Quelle touchante histoire ce serait que l'histoire de nos pèlerinages bretons à Lourdes, si elle pouvait être racontée ! Mais qui pourrait dire la sainte épopée de ces magnifiques et pacifiques croisades avec leurs émotions et leurs enthousiasmes, leurs joies intimes et leurs douces larmes, leurs chants triomphants et leurs prières ininterrompues, leurs cérémonies grandioses et leurs délicieuses contemplations, leurs guérisons et leurs conversions ?.....

» Il semble que, en ce coin de terre privilégié qu'est Lourdes, Dieu nous permette de toucher le monde surnaturel. Il en laisse paraître quelque chose dans les faits extraordinaires qui s'y produisent, dans la ferveur religieuse qu'on y ressent, et dans les émotions de toutes sortes qu'on y éprouve.

» Chaque pèlerin qui foule ce sol béni, rentre chez lui rempli d'une suave et forte impression, comme s'il avait conversé avec Dieu. On y voit quelque chose de Dieu, on y sent le ciel, et l'on en revient plus chrétien et plus religieux.

» Ces effets qui sont le fruit sensible du pèlerinage de Lourdes, vous les éprouverez aussi, chers pèlerins qui Nous accompagnerez cette fois : Nous pouvons vous le prédire.

» Pour vous qui serez privés du bonheur de faire ce pèlerinage, les bienfaits ne vous en seront pas refusés. Nous les demanderons tous ensemble pour vous. Nous n'userons pas en égoïstes du privilège qui nous est accordé. Nous nous considérerons comme une députation venant, au nom de toute la famille diocésaine, exposer les requêtes de tous et obtenir, pour tous, les grâces désirées.

» Nous prierons pour toutes vos intentions. Nous prierons pour vos malades et vos infirmes, pour vos enfants et vos vieillards, pour toutes vos familles. Nous prierons pour les âmes religieuses qui sont la protection de Notre diocèse ; et nous prierons pour ceux qu'aveugle l'esprit de haine et d'impiété. Nous prierons pour toutes nos œuvres catholiques et pour toutes les âmes apostoliques qui s'y dévouent. Nous prierons tout spécialement pour nos écoles chrétiennes, afin qu'elles soient le refuge et le salut de tous nos enfants.....

» C'est, d'ailleurs, dans ces pensées de pénitence et de réparation, que Nous vous demanderons, à vous que Nous conduirons à Lourdes, de faire ce pèlerinage. Nous vous supplions dès maintenant de le faire dans un esprit vraiment chrétien et surnaturel. N'allez pas y chercher les charmes d'un agréable voyage ni les satisfactions d'une vaine curiosité. Vous y allez pour prier et pour réparer.

» Les chers malades que vous y accompagnerez vous rappelleront ce devoir. Ils vous donneront l'exemple du sacrifice et ils exciteront la charité de vos prières. Ils sont déjà, par leur résignation et leur espérance, le gage des grâces qui nous seront accordées. Joignez votre piété à leurs souffrances.

» Dites-vous bien, chers pèlerins, que vous allez à Lourdes, sur une terre où le ciel se rapproche des hommes pour y faciliter la vue et l'amour de Dieu. Que votre seul désir soit de ne rien perdre, pour vous et pour les autres, des grâces que vous réserve cette vision bénie..... »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Congrès eucharistique de Vienne (du 11 au 15 Septembre 1912). — *Une nouvelle indulgence.* — Le dimanche 15 Septembre se déroulera, dans les rues de Vienne, la plus belle procession qui ait jamais été organisée en l'honneur du Très Saint-Sacrement. De plus, ce même jour, à midi (il sera onze heures chez nous), au milieu de la plus belle place de la grande capitale, le Saint-Sacrifice sera offert par le Cardinal Nagl, archevêque de Vienne, sur la plate-forme d'une des portes monumentales de l'ancienne forteresse qui protégeait le palais de l'empereur, en présence de plus d'un million d'assistants Grâce à des signaux convenus, on pourra, de très loin, suivre les cérémonies de la messe et y assister réellement.

Or, pour ce jour-là, Notre Saint-Père le Pape Pie X a accordé, en plus des indulgences habituelles, *une indulgence plénière à tous les fidèles du monde catholique* qui, ayant fait la sainte communion, s'uniront d'intention à cette manifestation grandiose de foi, d'amour et de réparation.

Il faut donc que, le dimanche 15 Septembre, toutes les âmes catholiques qui aiment Notre Seigneur, le Lui prouvent en s'agenouillant pieusement à la Sainte Table et en unissant leurs hommages et leurs supplications, durant cette matinée d'incomparable triomphe en l'honneur du Cœur eucharistique de Jésus.

Rome. — **Récentes décisions liturgiques : messes des morts ; autel privilégié.** — Le 12 Juin 1912, la Sacrée Congrégation des Rites a émis diverses déclarations relatives à la juste application des rubriques nouvelles, nos 2 et 3 du titre X de la Constitution *Divino afflatu*.

Désormais, les messes privées *de Requiem* (sauf indult, bien entendu) sont interdites *aux Quatre-Temps*, et *aux vigiles*, le *lundi des Rogations, pendant le carême*, et *le jour où l'on doit anticiper ou renvoyer la messe d'un dimanche*. A ces jours, quand il n'y avait pas de fête double, les messes en noir étaient jusqu'à présent permises sans restriction aucune ; bien plus, elles étaient obligatoires, si l'on voulait profiter de l'autel privilégié.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

En carême cependant, cette sévérité fléchit tant soit peu. Chaque semaine, au premier jour libre, c'est-à-dire exempt d'office double, la messe en noir sera autorisée. Il est à remarquer que cette permission est attachée, non à la personne du célébrant, mais à l'église où l'on dit la messe. C'est une conséquence de la règle établie par le décret du 9 Décembre 1893 : le prêtre doit toujours se considérer comme faisant partie du clergé de l'église où il célèbre.

Si donc, à un des jours ainsi empêchés, on veut dire la messe privée pour un ou plusieurs défunts, il est loisible d'y ajouter *penultimo loco* une oraison pour celui ou ceux à qui la messe est appliquée, et bien que non célébrée en noir, cette messe permet tout de même de gagner *l'indulgence de l'autel privilégié*.

Ces dispositions rappelées, voici les déclarations fournies par la Congrégation des Rites sur ce sujet éminemment pratique dans les paroisses.

I. — Toutes les fois qu'aux féries majeures jouissant d'une messe propre, et aux autres jours énumérés au n° 2 du titre X, on célébrera la messe de la férie, on pourra, si elle est réellement dite en faveur des défunts, ajouter l'oraison spéciale pour ceux à qui elle doit être appliquée, même si à cette messe fériale on avait fait mémoire d'un double mineur ou majeur occurrent.

II. — Cette oraison n'exclut point les oraisons du temps (*A cunctis* ou autres), à moins qu'il ne faille faire mémoire d'un double occurrent.

III. — Quand on ajoute cette oraison pour les défunts, on n'a pas à se préoccuper du nombre total des oraisons : peu importe qu'il soit impair ou pair.

IV. — Cette oraison pour les défunts doit toujours être placée l'avant-dernière de celles qui sont prescrites ou permises par la rubrique. Les collectes impérées par l'Ordinaire ne comptent pas pour déterminer cette avant-dernière place.

V. — L'oraison pour les défunts auxquels s'applique la messe peut s'ajouter même quand la rubrique exige l'oraison *Omnipotens sempiterne Deus* pour les vivants et les morts ou bien l'oraison *Fidelium* pour tous les défunts en général.

VI. — Pour que l'indulgence de l'autel privilégié puisse être légitimement appliquée aux défunts, il faut, les jours où la rubrique le permet, dire vraiment la messe de la férie, et y ajouter, comme ci-dessus, l'oraison spéciale pour les défunts en faveur desquels la messe est célébrée.

VII. — Bien que d'après le titre VIII, n° 2, il n'y ait plus d'obligation de réciter au chœur l'office des morts, néanmoins la rubrique du missel, titre V, nos 1 et 2, conserve toute sa force. En conséquence, on devra encore célébrer la messe de *Requiem*, ou bien chantée en présence des membres du chœur, s'il s'agit de la messe conventuelle, ou bien simplement messe basse dite en dehors du chœur au terme des nouvelles rubriques, titre XII, qui ne demandent plus qu'une seule messe capitulaire par jour.

Paris. — **Le culte de sainte Anne à Paris et l'église Sainte-Anne de la Maison-Blanche.** — Sainte Anne est désormais l'objet, à Paris, d'un culte très suivi, et elle reçoit ses enfants dans un sanctuaire digne d'elle.

On ignore généralement les origines de son culte, dans la capitale. Saint Louis, amenant sa jeune femme, Marguerite de Provence, à Paris, amena avec elle la dévotion à sainte Anne, la grande patronne de la Provence, qui possède son corps vénéré.

Marguerite de Provence répandit cette dévotion dans Paris, et promptement un hôpital fut élevé dans le quartier de la Glacière, portant le nom très populaire d'asile Sainte-Anne, qui existe toujours, bien qu'ayant changé de destination.

Aujourd'hui, l'église Sainte-Anne de la Maison-Blanche est presque entièrement terminée. On en peut admirer l'ensemble et les riches décorations. De généreux bienfaiteurs ont consacré une partie de leur fortune à cette magnifique fondation, et les aumônes des fidèles ont parachevé leur œuvre. Il faut en faire également honneur au zèle inlassable du digne abbé Miramont, le curé presqu'octogénaire.

Cette église reçoit, pendant le mois de Juillet, la visite de milliers de dévots à sainte Anne, parmi lesquels un très grand nombre de mères chrétiennes. Il fait bon de voir l'affluence des pèlerins, le 26 Juillet, jour de la fête.

Conversions en Syrie. — On lit dans la *Liberté de Fribourg* : « Dans le diocèse grec-catholique de Tripoli de Syrie, 500 Grecs schismatiques viennent de se convertir, et d'autres promettent de les imiter. Ce qui contribue, avec la grâce de Dieu, à provoquer ce mouvement religieux, c'est la grande bonté de l'évêque, Mgr Doumani, né à Damas, en 1849, et devenu, en 1897, le premier évêque de ce petit diocèse, dans une région autrefois évangélisée par les Apôtres. »

Concerts spirituels dans les églises. — Un certain nombre de places payantes ayant été réservées à Lyon dans les églises Saint-Jean, d'Ainay et de l'Immaculée-Conception, lors de saluts solennels sous la présidence de Mgr l'archevêque et avec le concours soit de la maîtrise, soit de la Société de charité dite la Schola Palestrienne, le bureau de bienfaisance voulut percevoir le droit des pauvres sur le prix des places.

Le Conseil d'Etat, conformément aux conclusions de M. le commissaire-adjoint du gouvernement Despaux, vient de condamner cette prétention.

Sans doute, depuis la loi du 2 Février 1907, les ministres du culte sont de simples « occupants sans titres » des églises, et aucun droit de location des chaises ne peut être perçu en principe.

Mais là n'était pas le point à trancher. Toute la question était

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de savoir si, du fait des auditions musicales, les cérémonies qui avaient eu lieu n'étaient plus des cérémonies religieuses et pouvaient être rangées dans les « spectacles où se donnent des pièces de théâtre, des bals, des feux d'artifice et des concerts pour lesquels les spectateurs paient », — réjouissances soumises au droit des pauvres par les lois de Frimaire et Thermidor an V.

Le Conseil d'Etat n'a pas hésité à la résoudre dans le premier sens, en considérant que les chants en question « avaient le caractère liturgique ou religieux » et que « nonobstant la circonstance qu'un certain nombre de places étaient payantes et la publicité donnée à l'audition musicale, la cérémonie dont s'agit était une cérémonie religieuse ».

Pensée. — Lorsque le peuple sera irréligieux, il ira interroger la bohémienne ou chercher ses destinées dans les bigarrures d'une carte... On est bien près de tout croire quand on ne croit rien : on a des devins quand on n'a plus de prophètes, des sortilèges quand on renonce aux cérémonies religieuses, et l'on ouvre les antres des sorciers quand on ferme les temples du Seigneur.

CHATEAUBRIAND.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes à Plymouth (Angleterre).

Les Frères des Ecoles Chrétiennes ont ouvert une Ecole à Plymouth, au mois de Septembre dernier.

Ce Collège reçoit des pensionnaires de France et d'Angleterre.

La rentrée est fixée au samedi 21 Septembre. Départ de Tréguier (Côtes-du-Nord), à 6 heures du soir.

Pour le prospectus, s'adresser au :

Supérieur du Collège Saint-Boniface, Wyndham Square, Plymouth.

BIBLIOGRAPHIE

Nouveau traité d'examen particulier, par l'abbé G. PONTNEAU, directeur au Grand Séminaire de Poyanne (Landes). In-18, **0 fr. 75**, chez l'auteur.

Nous recommandons ce petit livre aux éducateurs, maîtres et maîtresses, parents chrétiens, à tous ceux qui ont le souci de faire des volontés droites, énergiques et profondément surnaturelles. Tous ceux qui en useront souscriront volontiers au jugement du R. P. Dutremer : « Traité excellent, complet et pratique sur un des grands moyens de perfection. On ne saurait assez en recommander la diffusion. Quiconque voudra faire sérieusement l'application de cette doctrine y trouvera ce qu'il cherche : la victoire sur ses passions et l'ordre dans sa vie. »

Sentiment de Napoléon Ier sur le Christianisme, recueilli par Bathild BOUNIOL et publié par le chevalier DE BEAUTERNE. — 14e édition. — Chez Téqui, éditeur, rue Bonaparte, 82. — Angers, G. Grassin. — **Prix** : 1 franc.

« Les documents que je publie, dit l'auteur, contiennent la pensée intime de Napoléon sur le christianisme et spécialement sur la divinité de l'Homme-Dieu. Que d'écrivains ont interrogé ce mort illustre, trop souvent dans l'intérêt d'une curiosité puérile ! Du moins il s'agit ici d'une chose neuve et grande, plus grande que Napoléon lui-même. On ne saurait contester l'importance et l'originalité de cette publication où Napoléon, justifiant sa foi, du même coup justifie celle de Loke et de Leibnitz, de Newton et de Clarke, comme celle de Pascal, de Cassini et de Descartes. En énumérant ses motifs de croire à la religion, il semble énumérer les motifs de la foi de ces grands hommes. »

Viennent de paraître :

Maison de la Bonne Presse, Paris, 5, rue Bayard.

Les Papes à travers les âges : 1re série. *De saint Pierre à saint Hygin*, par E. LACOSTE. Un vol. in-8° de 120 pages à deux colonnes, avec 126 illustrations, papier de luxe, couverture illustrée.

Ce volume inaugure très heureusement dans la *Nouvelle bibliothèque pour tous*, si répandue et si appréciée, une nouvelle *collection historique*, qui ne pouvait mieux débuter que par l'*histoire des Papes*. Cette histoire est populaire et très abondamment illustrée. Le récit est sobre, clair, vivant ; il relate l'essentiel, ce qui est intéressant pour tous, et la documentation est au courant des derniers résultats acquis par la critique. Ces pages, dont la revue *Rome* eut la primeur au cours des années précédentes, en même temps qu'elles rappelleront à tous les lecteurs une histoire qu'ils savent trop peu, répandront dans les âmes un peu plus d'amour pour le Vicaire du Christ et pour la Sainte Eglise de Dieu, en les attachant plus fidèlement à la Chaire de Pierre.

La Rançon de la Gloire, par Léon BARRACAD. Un vol. in-8° de 134 pages, avec nombreuses illustrations. *(Nouvelle bibliothèque pour tous : collection de romans.)*

Au Moulin de Virelune, par P. BILLAUD. Un vol. de 104 pages, avec nombreuses illustrations. *(Nouvelle bibliothèque pour tous : collection de romans.)*

Convertis, par A. DOSSAT et J. MONTJOVET. Une brochure de 64 pages.

On sera heureux de lire ces brèves et intéressantes notices sur quelques-uns des plus marquants parmi les *Convertis* de notre époque à la foi catholique : F. Coppée, Johannès Joergensen, Krogh-Tonningh, F. Brunetière, Chescherton, Albert de Ruville, Huysmans.

Ilot de sainteté : *Rapport lu à la Journée sacerdotale du deuxième Congrès diocésain de Chartres*, par M. l'abbé HOUZÉ, curé d'Houville. Une brochure in-16 de 32 pages (édition de l'*Action catholique*).

Cette brochure porte en sous-titre : *Comment s'est convertie une paroisse :* c'en est assez dire et la destination, et l'intérêt, qui est très grand. Ces trente-deux petites pages sont tout simplement délicieuses et édifiantes au premier chef. Nous recommandons vivement cette impressionnante *leçon de choses* à tous ceux, aux prêtres plus particulièrement, qui seraient tentés de se décourager.

Les merveilles de la vie végétale, par A. ACLOQUE. Un vol. in-8° de 102 pages avec près de 100 illustrations. *(Nouvelle Bibliothèque pour tous : Collection scientifique.)*

La vie végétale ! Programme immense, illimité, captivant proposé aux investigations de notre légitime curiosité, dans un domaine où Dieu sema tant de munificences, tant de *merveilles*, dont nous restons trop souvent spectateurs indifférents. Entre les multiples et complexes problèmes en cette matière dont la science poursuit l'examen et la solution, M. Acloque, avantageusement connu par ses études sur la question, a fait un choix de quelques-uns des plus intéressants, pour lesquels il nous offre avec amabilité, simplicité, clarté et compétence, les résultats acquis.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — Le manque de nouvelles de l'extérieur a permis au mouvement ascendant qui s'était dessiné depuis quelque temps sur la cote, de prendre une allure rapide sur bon nombre de valeurs. — Notre 3 0,0 qui n'a été que momentanément influencé par les mauvaises nouvelles qui nous parviennent du Maroc, termine en hausse à 92,87. — Les Fonds d'Etats étrangers sont restés assez calmes ; Italien 97,35. — Les banques ont conservé leurs brillantes dispositions. Vifs progrès du Crédit Lyonnais à 1.600 et du Comptoir d'Escompte à 1.030. La Société générale est en bonne tendance à 831. — Valeurs d'électricité très actives. Les obligations Hydro Electriques des Basses-Pyrénées se retr uvent en progrès à 452,50. D'importants contrats pour la fourniture de la force ont été signés dans toute la région. — Irrégularité des valeurs russes ; Bakou 2.215. Les Wagons de Saint-Pétersbourg sont fermes à 440. — Bonne tenue du groupe cuprifère. Rio 2.063. — Par suite de la diminution continuelle des stocks de plomb, ce métal subit une vive hausse à L. 20,5 et les valeurs plombifères, ainsi entraînées, terminent en sensibles progrès. Balia Karaïdin 484. — Mines d'or calmes. La De Beers s'avance à 561.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

Forte remise sur tous les Catalogues.

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE. — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

HELOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

F. FAFET **Fabricant de Veilleuses,**

1 ter, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine), rappelle à MM. les Recteurs qu'il envoie toujours, pour 14 fr. 50, franco gare (postal 10 kil.), un bidon d'huile garantie brûlant le n° 0 de toutes les marques de veilleuses.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. **Vendredi 13 Septembre 1912** N° 37.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Pèlerinage de Lourdes

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Nécrologie : le R. P. Poupon ; Retraite de consécrits ; Congrès diocésain de Quimper, du 8 au 11 Septembre ; Grand Pardon de Notre-Dame du Folgoat.

III. — Le gardiennage des Cathédrales.

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Septembre. — 16e Dimanche après la Pentecôte. NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS. Double de 2e classe. Blanc.

Lundi, 16. — S. Corneille et S. Cyprien, Martyrs. Semi-double. Rouge.

Mardi, 17. — Les Stigmates de S. François d'Assise. Double. Blanc.

Mercredi, 18. — S. Joseph de Cupertin. Double. Blanc. *(Jeûne et abstinence.)*

Jeudi, 19. — S. Janvier et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.

Vendredi, 20. — *Vigile de S. Mathieu.* S. Eustache et ses Compagnons. Double. Rouge. *(Jeûne et abstinence.)*

Samedi, 21. — S. MATHIEU, Apôtre. Double de 2e classe. Rouge. *(Jeûne et abstinence.)*

Dimanche, 22. — 17e Dimanche après la Pentecôte. S. Thomas de Villeneuve. Double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plouzévédé. . . . . du 15 au 18 Septembre.
Leuhan et Plougonvelin . . . . du 19 au 22 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Pèlerinage de Lourdes. — Tous les pèlerins ont dû recevoir à ce moment leur carte, et les malades, leur bon d'hospitalisation. Nous avons eu le regret de refuser quelques retardataires ; ils voudront bien se joindre aux autres pèlerins de désir pour accompagner de leurs prières les 3.400 Bretons du Finistère qui vont déposer, aux pieds de la Vierge de Massabielle, le tendre et respectueux hommage de notre petite patrie.

Voici l'horaire des trains :

	1er Bleu.	2e Rose.	3e Blanc.	4e Rouge.	5e Vert.	6e Jaune.
Départ de Brest.	»	»	»	»	14h45	15h25
— de Landerneau.	»	»	11h55	12h43	15 20	16 » »
— de Quimper . .	12h49	14h18	14 53	15 23	18 5	18 45
Arrivée à Lourdes . . .	14 13	14 58	16 » »	16 28	18 23	20 10

Monseigneur l'Evêque autorise à réciter publiquement les prières de l'*Itinéraire* et à donner la bénédiction du T. Saint-Sacrement, dimanche 15 Septembre, pour attirer la protection divine sur le Pèlerinage.

Les prêtres faisant partie du pèlerinage, et venus par les trains du pèlerinage, sont autorisés à confesser au Rosaire et à la Basilique, avec les pouvoirs qu'ils ont dans leur diocèse.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les prochaines retraites de conscrits.**
II. — **Le Pèlerinage de Lourdes.**
III. — **Mission.** — SAINT-DERRIEN, Mission des enfants, *du 15 au 21 Septembre*. Président, M. le chanoine Uguen, supérieur de Saint-Vincent.

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 15 Septembre*, après la grand'messe, chant des prières de l'itinéraire pour le pèlerinage de Lourdes. Bénédiction.

Pendant la semaine, à partir de lundi, on récitera tous les jours, après la messe de 5 h. 1/2, un *Pater* et un *Ave* à l'intention des pèlerins, et spécialement des malades.

Nécrologie. — *Le R. P. Poupon.* — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le R. P. Poupon, de notre diocèse, décédé le 22 Juillet, à l'âge de 28 ans, à Loubanghi-Chari. Après avoir passé quatre ans au Grand Séminaire de Quimper, il demanda à entrer dans la Congrégation du Saint-Esprit, y reçut l'ordination sacerdotale, et partit pour cette mission de Loubanghi où, après un an de ministère, il est allé recevoir au ciel la récompense de ses labeurs. Il a laissé le souvenir d'un saint à Landrévarzec, son pays d'origine, ainsi qu'à tous ses condisciples.

Retraite de conscrits. — MM. les Curés et Recteurs sont instamment priés de faire connaître au plus tôt à Mme la Supérieure de la Retraite à Quimper, le nombre des jeunes gens de leur paroisse qui doivent suivre la retraite des conscrits du 17 Septembre.

Les places sont limitées et seront données au fur et à mesure des inscriptions. Les retardataires s'exposent donc à ne pas être admis.

CONGRÈS DIOCÉSAIN DE QUIMPER

du 8 au 11 Septembre 1912.

En attendant de publier le compte rendu *in extenso* du Congrès que prépare M. le Directeur des Œuvres, nous sommes heureux de donner un aperçu succinct de la partie religieuse et fondamentale de ces journées vraiment catholiques et sociales.

Ainsi qu'il convient, le Congrès s'ouvre par un acte de foi au Christ et l'acclamation de sa Royauté :

« Parle, commande, règne,
» Nous sommes tous à toi ;
» Jésus, étends ton règne,
» De l'univers sois Roi ! »

L'enthousiasme avec lequel ce refrain est chanté montre que tous ces Congressistes aiment ardemment Notre Seigneur Jésus-Christ et sont prêts à tous les sacrifices pour le faire aimer autour d'eux. Sont-ils nombreux ? Ils remplissent la nef de notre grande cathédrale. On remarque peu de prêtres au chœur. En revanche, ils sont très nombreux dans la nef, à côté de leurs paroissiens. Cela se comprend : ne sont-ils pas là l'un pour l'autre et tous pour Notre Seigneur Jésus-Christ et l'avènement de son règne ?

Après le chant du cantique à la royauté du Christ, Monseigneur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

paraît en chaire. Sa première parole résume à merveille ce que doit être le travail de ce Congrès : *Instaurare omnia in Christo.* Tout restaurer dans le Christ. Pendant trois quarts d'heure, avec sa belle éloquence aimée des simples, goûtée par les esprits cultivés, dans un religieux silence, notre vénéré Evêque commente cette parole qui est, comme on le sait, la devise de notre Saint Père Pie X. Nous sommes heureux d'offrir ici l'*in extenso* de ce magnifique discours :

Instaurare omnia in Christo.
(Eph., I, 10.)

Mes Frères,

I. — Ce mot est de saint Paul. Pie X en a fait le programme de son Pontificat. Vous savez avec quelle fermeté et quelle constance il s'attache à le réaliser.

Ce qu'il fait en grand dans l'Eglise entière, nous avons à le faire en détail dans chaque diocèse.

Je ne dis pas seulement *nous*, les prêtres, mais *vous* et *nous*, les laïques comme les prêtres, les uns comme des chefs, les autres comme des coopérateurs, les uns et les autres pénétrés du même esprit et se dévouant du même cœur. C'est pourquoi votre consigne est la même que celle des prêtres, des Evêques, et du Pape : *Instaurare omnia in Christo.* Il faut tout restaurer dans le Christ.

Remarquez, mes Frères, le mot qu'emploie le Pape après saint Paul : *Instaurare*, restaurer. Le Pape ne fait pas du nouveau. Il ne reconstruit pas. Il restaure. Il n'y a pas, en effet, à reconstruire la cité chrétienne autrement que Dieu ne l'a bâtie, a-t-il dit lui-même, dans la Lettre sur le Sillon. « On n'édifiera pas la société, si l'Eglise n'en jette les bases et ne dirige les travaux. Non, la civilisation n'est plus à inventer, ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est : c'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique. Il ne s'agit que de l'instaurer et la restaurer sans cesse, sur ses fondements naturels et divins, contre les attaques toujours renaissantes de l'utopie malsaine, de la révolte et de l'impiété : *Omnia instaurare in Christo.* »

Même quand il provoque et bénit nos *Congrès*, le Pape ne nous demande rien de nouveau, car, selon la remarque déjà ancienne du cardinal Pie, résumant tous les commentateurs de saint Paul, l'institution des Congrès de catholiques fonctionnait dès les temps de la primitive Eglise, quand, durant trois siècles, le Clergé et les fidèles persécutés, se mettant avec plus ou moins de succès sous la protection du droit d'association, ajoutaient à leurs réunions religieuses régulières, des assemblées spéciales plus générales et d'un genre à part, tenues tantôt sur un point et tantôt sur un autre des chrétientés existantes, pour traiter « les questions palpitantes du moment et les intérêts solennels de la grande communauté chrétienne » (1).

Nous ne faisons donc que rajeunir une institution antique et l'adapter à nos besoins actuels. Ou plutôt, ce n'est pas nous qui donnons à l'action catholique cette forme traditionnelle. Ce ne sont même pas ceux qui nous ont précédés dans la voie des Congrès. L'action catholique n'est jamais simplement l'action des fidèles, des prêtres, ou même du Pape : à vrai dire, ce n'est jamais l'action des hommes, quels qu'ils soient, c'est l'*action de l'Esprit saint.* Il conduit et sanctifie l'Eglise, mission aussi difficile que de la fonder. Nous ne sommes que ses instruments. C'est lui qui détermine, à l'heure actuelle, dans nos diocèses de France, autour de la hiérarchie d'origine divine, toute cette organisation auxiliaire de comités paroissiaux, cantonaux et diocésains, et qui suscite ces Congrès, où les catholiques viennent s'encourager et s'éclairer mutuellement, pour rendre leur activité plus entreprenante et plus persévérante, au service de Dieu. C'est pourquoi nous allons commencer par appeler sur nos réunions sa direction et sa grâce par le chant du *Veni, creator spiritus ;* et, soyez sans crainte, si nous suivons bien l'impulsion qu'il nous donnera, nous n'aurons aucune peine à être pleinement d'accord avec les directions pontificales, car le Pape, de plus près et plus abondamment que tout autre, en vertu de sa fonction surhumaine, reçoit ses lumières de l'Esprit saint, et c'est de Lui également qu'il emprunte sa force pour nous la communiquer.

(1) Cf. Cardinal Pie. Tome IX, p. 200.

II. — Qu'avons-nous donc à restaurer ensemble, mes bien chers Frères ?

Omnia. Tout. C'est beaucoup dire, j'en conviens.

Est-ce donc que tout le programme de la vie de l'Eglise, qui est le nôtre, à nous, prêtres, sera aussi le vôtre, à vous, laïques, et que l'administration, l'enseignement, les sacrements mêmes, vont devenir de votre compétence ? Vous savez votre catéchisme. Le laïque ne doit pas empiéter sur les attributions du prêtre. L'ordre et la juridiction, dont nous sommes investis, établissent entre vous et nous, je ne dis pas une distance, mais une distinction profonde, qui d'ailleurs ne doit pas nous empêcher d'être intimement unis les uns aux autres pour l'œuvre commune. La réalisation même du programme propre au Clergé peut et doit être rendue plus facile par le concours que les laïques lui fournissent, dans l'administration, dans l'enseignement, et dans les sacrements eux-mêmes. Nous en faisons tous les jours l'expérience. Mais surtout toutes les œuvres de piété, de charité, d'apostolat, d'école, de patronage, d'intérêt matériel, et, plus que toute autre, l'œuvre de la défense religieuse, où ils ont leur grande part d'initiative et d'action, leur permettent de contribuer efficacement à la restauration plus entière et plus profonde de l'esprit de Notre Seigneur Jésus-Christ dans leur pays. Voilà l'essentiel de leur programme.

N'est-ce pas déjà par l'action énergiquement concordante de l'Eglise et du peuple que nous avons pu, dans la crise ouverte chez nous depuis plusieurs années, garder intacte, et même plus complète qu'au temps du Concordat, la *Constitution de l'Eglise*, conformément à l'ordre du Pape et aux lois établies par Notre Seigneur et par ses représentants sur la terre ? Les catholiques étrangers ont félicité les catholiques français d'avoir accompli là *une œuvre gigantesque* (1), ce mot est de trop. Soyons plus modestes pour être plus justes. Nous n'avons pas eu à réorganiser l'Eglise de France. Nous avons seulement empêché de la désorganiser. C'était déjà beaucoup, et c'était difficile, parce que toutes les ressources qui nous assuraient auparavant le strict nécessaire nous ont manqué brusquement. Mais, d'une part, nous avions, du Saint-Esprit et de Rome, des ordres précis. L'obéissance était donc facile. Il n'est pas besoin d'avoir du génie et de l'héroïsme pour obéir. Le Pape disait : « La loi est anticanonique, n'en tenez pas compte ». C'était clair et formel. Quel catholique pouvait hésiter ? D'autre part, nous avions avec nous le cœur de notre peuple, qui a été charitable pour son Dieu et pour ses prêtres, et, avec son cœur nous avions son

(1) Le Tablet.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

âme, qui a été courageuse et fidèle. Si la crise était aiguë, l'union était complète entre les catholiques et leurs chefs. Aussi l'Eglise est demeurée debout. On a pu l'amputer de quelques-unes de ses congrégations religieuses, et, cette perte, momentanée, je l'espère, a été pour nous très cruelle. On a pu, par les lois, multiplier pour elle les difficultés de vivre. On n'a pas pu l'empêcher de refaire, ou plutôt de continuer, sa vie, plus tourmentée, mais aussi plus féconde que dans beaucoup de siècles plus croyants. Ce résultat méritait bien de la part de ses fils l'effort auquel ils ont concouru avec tant d'ensemble. En sauvant la constitution et les lois de l'Eglise en France, et en y développant ses œuvres, ils ont, en réalité, tout sauvé. *Instaurare omnia in Christo.*

III. — *In Christo*, mes Frères. Je vous parle avec toute ma foi, et je fais appel à toute la vôtre. L'œuvre que nous voulons accomplir n'est pas seulement celle de Notre Seigneur Jésus-Christ Rédempteur, mais celle de Notre Seigneur Jésus-Christ Roi. A l'heure actuelle, ce qui est le plus contesté en Jésus-Christ, c'est le Souverain, Roi par sa divinité, Roi également par son humanité sur la terre comme au ciel, Roi des individus, des familles, des nations, et Juge des responsabilités collectives comme des actes personnels.

En niant cette royauté, on nie du même coup tous les droits et toute l'œuvre de Jésus Christ. C'est pourquoi, à l'encontre de cette négation, nous qui savons toute l'étendue des devoirs que nous impose notre baptême, nous venons, associant nos croyances et nos actes, affirmer et prouver notre fidélité au Roi divin, et lui promettre, dans l'humble mesure, ou mieux dans la mesure croissante, je l'espère, de nos forces, de travailler, puisqu'on l'a chassé de la vie nationale, à l'y faire rentrer, en le mettant totalement et sans retard dans notre vie à nous, et progressivement dans celle du peuple tout entier, qui fut si longtemps le peuple de Dieu. *Instaurare omnia in Christo.* Voilà ce que veut notre Union.

Nous savons bien que ce programme ne se réalisera pas comme par enchantement. Nos persécuteurs ne s'y prêteraient pas. Demeurons pourtant des hommes d'espérance, mes Frères. Le Roi que nous servons finit toujours par réussir, même quand ses soldats semblent échouer. Prenons donc loyalement notre part de la tâche commune. Nous faciliterons la victoire chrétienne de ceux qui nous suivront.

Souvenons-nous seulement que, pour être les bons ouvriers de cette tâche, catholiques d'aujourd'hui ou catholiques de demain, nous devons tous, sous peine d'échec non seulement certain mais même humiliant pour notre Eglise autant que pour nous, nous faire un tempérament nouveau, je veux dire un tempérament plus conforme à notre foi catholique. Il est étrange que l'on puisse appeler nouveau pour nous un pareil tempérament, qui devrait être le tempérament même de notre baptême. Hélas ! il a été nouveau dans tous les siècles successivement, car toutes les générations, à certaines heures, ont dû s'adresser, plus ou moins, le même reproche. N'accusons donc personne. Mais disons-nous que nous avons, pour notre part, traversé des temps, où, sans que le sentiment de la foi fût affaibli, l'objet de la foi n'était plus toujours dans les intelligences aussi précis qu'il aurait dû l'être, et où l'équivoque et le malentendu nuisaient à l'action catholique, et la dépouillaient de son caractère propre, qui est de rechercher et de promouvoir, toujours et avant tout, « le règne de Dieu ». *Quærite primum regnum Dei.*

Le tempérament que je vous souhaite doit sa force essentielle, après

la grâce des Sacrements de Dieu, à la *sûreté de la doctrine*. Demandez la vérité à l'Eglise, au Pape, aux Evêques. Acceptez la dans son intégrité et dans toutes ses conséquences. Fuyez les alliances qui lui répugnent. Sacrifiez-lui vos préférences, vos opinions, vos tendances, si elles sont sur quelque point contraires à la direction du Pape, qui nous transmet les ordres du Roi Jésus-Christ. Vous êtes au service de la vérité.

Soyez, d'ailleurs, pour elle, des serviteurs fiers. Servez comme des soldats. C'est encore un caractère du tempérament catholique. Il est fait de *discipline* et de *générosité*. Ce sont deux vertus professionnelles chez un militant.

Agissez donc toujours d'accord avec vos chefs.

Prêtres, consultez votre Evêque, et ne sortez jamais de l'esprit de votre mission surnaturelle, ni des bornes fixées par le Pape à votre compétence.

Laïques, consultez vos prêtres, suivez leurs avis, et répondez à leur appel.

Observez bien tous la hiérarchie des œuvres. Ne créez pas de concurrence entre elles. N'en sacrifiez aucune à ses rivales, à moins que les principes mêmes et l'intérêt bien compris de Dieu et des âmes ne l'exigent. Mais ne faites jamais passer l'accessoire avant le principal.

Ayez toujours devant les yeux le Christ-Roi planant sur vos travaux, les orientant, les bénissant.

Souvenez-vous qu'il interdit toute désunion. Il ordonne que les œuvres se donnent une aide fraternelle. Il condamne l'esprit de critique et de dénigrement. Il voit vos bonnes intentions. Il vous invite à rendre justice à celles des autres.

Il veut que vous soyez humbles dans le succès comme dans l'échec. Car c'est pour Lui, en Lui, avec Lui, et par Lui, que vous agissez, *in Christo.*

S'il désire que vous mêliez dans votre action la générosité à la discipline, c'est que, sans la discipline, l'union ne durerait pas, et, sans la générosité, l'union serait stérile.

Soyez généreux pour la défense de l'Eglise, pour l'apostolat de l'enfance, pour la formation de la jeunesse, pour le développement des organismes de piété, pour la propagande de la vérité par la parole et par la plume, pour le soulagement de vos frères ouvriers, pour la concorde des classes sociales et la bonne harmonie du Capital et du Travail, pour l'établissement de la paix du Christ dans le monde : *in Christo.*

IV. — Mes bien chers Frères, nous sommes encore loin de ce résultat. De plus, notre Union Catholique est encore faible. Le diocèse compte actuellement trois cent quatorze paroisses. Jusqu'ici, deux cents d'entre elles seulement ont pu constituer leur Union. Il est vrai que notre première année d'action n'est pas encore achevée. Nous attendons de ce Congrès un élan suffisant pour combler nos vides et donner à notre Association plus de vie.

Que faudrait-il faire pour la fortifier ?

Il faut d'abord la *compléter*, en second lieu la *faire durer*, et enfin lui assurer le *concours loyal et ardent* de tous ses adhérents : *ex toto corde, ex totâ mente.*

D'abord la compléter, et la compléter dans les deux sens : par l'adhésion de toutes les paroisses retardataires, — et, dans chaque paroisse, par l'adhésion de tous les vrais catholiques.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

J'ai beau étudier le diocèse, j'y cherche en vain la paroisse où l'Union catholique n'est pas, et nécessaire et possible : la paroisse où la religion n'est pas en danger, où l'école libre n'est pas menacée et l'école laïque menaçante ; où la persécution ne sévit pas ; où les mauvais journaux ne pénètrent pas ; où les jeunes gens et les hommes n'ont pas besoin d'être groupés ; où la tiédeur, sinon l'indifférence, n'atteint pas bien des âmes, même croyantes ; où l'apostolat du prêtre n'aurait pas profit à se multiplier par celui des laïques militants ; où les intérêts économiques eux-mêmes ne gagneraient pas à être procurés chrétiennement par des catholiques de chaque profession unis entre eux, sans distinction de classe, sous l'étendard de Notre Seigneur, pour se soutenir mutuellement. Je cherche. Je ne vois aucune paroisse où l'union n'ait rien à faire et ne puisse pas trouver et de l'emploi à son activité et des hommes pour suffire au programme. Pourquoi tel et tel catholique ne sont-ils pas dans l'Union ? Nul n'y est contraint, c'est vrai. Tous pourtant feraient bien d'y prendre rang. Ils ont leurs œuvres, auxquelles ils demeurent attachés. C'est bien. Mais l'action commune est plus efficace que l'action séparée. Ne vivons pas hors cadre. Nous sommes tous enfants de la même famille. Faites entrer dans l'Union les ouvriers de la onzième heure. Ne violentez pas leur volonté. Mais exhortez-les chaudement. Tous les hommes, même les plus silencieux, sont utiles dans une association : à plus forte raison, ceux qui ont l'expérience, l'iniative, le zèle, pourvu qu'ils aient en même temps la discipline. *Compelle intrare*. Tous sont appelés. Il n'y a pas de catholique qui n'ait la vocation du dévouement à son Eglise. Il n'y a pas de paroisse qui soit petite au sens surnaturel du mot, car il n'y en a pas qui ne renferme des hommes de cœur, et il n'y a pas d'homme de cœur qui n'ait sa part d'influence sur la terre comme au ciel. Complétez donc l'Union diocésaine par l'adhésion des paroisses, et chaque union paroissiale par l'adhésion de tous les paroissiens qui sont encore croyants et pratiquants.

Trouvez ensuite le moyen de *durer*. Les associations qui durent sont seules capables de faire du bien. Il faut de l'esprit de suite dans une institution. C'est impossible, si elle ne dure pas. Elle peut bien naître subitement, au cours d'une crise qui la rend nécessaire. Elle doit vivre et agir au moins aussi longtemps que la crise, et même d'ordinaire beaucoup plus longtemps, si elle veut remplir tout son programme. Votre persévérance sera t-elle aussi prolongée que la crise actuelle ? Je ne sais pas. Il y aura sûrement des hésitations dans nos rangs. Ne vous découragez pas. Persévérez quand même et espérez en l'avenir. Il y aura du dégoût, de l'ennui, de l'indécision dans les plans et dans l'exécution, des échecs. Persévérez toujours. Appliquez le mot d'ordre des Anglais à Waterloo : « La consigne est de tenir jusqu'au dernier homme ». Mes bien chers fils du Clergé, c'est à vous à faire comprendre cette consigne. Vous êtes les prêtres de Celui qui disait à l'Eglise naissante : « Je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles ». Soyez d'autres Jésus-Christ pour faire sentir sa présence et son action à ceux que l'effort fatigue, que le combat déconcerte, que l'épreuve prolongée porte à l'oubli du devoir qui coûte. Montrez-leur le mérite présent, le succès futur, l'avenir meilleur, et la Croix qui dure, elle, toujours, pour bénir jusqu'à la consommation des siècles tous nos sacrifices, et pour porter à ses bras, comme autant de fruits de grâces, tous nos actes de fidélité, toutes nos obéissances à la voix du Pape, toutes nos peines de catholiques persécutés et confiants.

Voulez-vous, maintenant, connaître le moyen certain de faire durer

notre Union Catholique, mes Frères ? C'est de lui donner *tout ce que nous pouvons donner* de notre force, de notre esprit, de notre vie. Si nous nous passionnons pour elle comme pour une institution destinée à bien servir Jésus-Christ et son Eglise, l'Union durera, et elle fera un grand bien. Les associations qui meurent sont celles qui n'agissent pas. Donnez-lui donc votre concours complet. Ne lui sacrifiez jamais vos devoirs d'état, à moins de nécessité extrême. Mais sacrifiez-lui toujours et sans hésiter, vos plaisirs, vos loisirs. Les causes qu'on aime sont celles pour lesquelles on se prive. Privez-vous. La cause en vaut la peine. C'est celle de Notre Seigneur Jésus-Christ. Nous ne défendons pas nos intérêts humains. Nous le défendons, Lui, notre Dieu, et son Eglise. S'Il règne, la paix règnera. S'Il ne règne pas, aucune loi, aucune forme de gouvernement, aucune amélioration sociale, ne nous rendra l'ordre, la justice. N'y comptez pas. Sans la religion, je dis la religion bien connue, bien aimée, bien pratiquée, vous n'avez rien à espérer. Vous feriez dix révolutions, suivies de dix restaurations, si vous n'employez pas toutes vos forces à rétablir la foi en Jésus-Christ et la soumission à ses lois vous ne sauverez rien. Il n'y a pas deux Sauveurs, ni deux Croix, ni deux Eglises, ni deux vainqueurs de l'égoïsme, de l'orgueil et de tous les vices, ni deux pacificateurs des âmes, ni deux docteurs de vérité, ni deux maîtres de la grâce céleste. Il n'y en a qu'un, c'est Celui que nous voulons aimer comme un Père et servir comme un Roi, et en qui seul la France peut être équilibrée, ordonnée, et restaurée chrétiennement, selon la formule adoptée par notre grand Pape : *Instaurare omnia in Christo.*

***

Dès le dimanche matin, Monseigneur l'Evêque avait envoyé le télégramme suivant :

Cardinal Merry del Val,
au Vatican, Rome.

Evêque, clergé, fidèles du Diocèse de Quimper et de Léon, réunis à Quimper pour le Congrès des Unions Catholiques, déposent aux pieds de Sa Sainteté l'hommage profondément respectueux de leur filiale soumission à tous ses enseignements et à toutes ses directions, et implorent humblement pour leurs travaux la bénédiction apostolique. *Evêque, Quimper.*

Pie X a bien voulu faire répondre immédiatement par une formule toute paternelle.

Béni par le Pape, sanctifié par la prière et par le Sacrement, le Congrès ne pouvait manquer d'être pratique et intéressant, fraternel et édifiant, tel que doit être un Congrès des Unions Catholiques.

***

M. le comte de Mun, retenu loin de nous, a écrit à Monseigneur la lettre qui suit :

Passetot Le Mauconduit (Seine-Inférieure), 7 Septembre 1912.

Monseigneur,

Je renouvelle à Votre Grandeur l'expression très sincère des regrets que j'éprouve de ne pouvoir, à cause d'une obligation de famille, pren-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dre part au Congrès diocésain. Je serais heureux qu'Elle voulût bien en donner connaissance à l'assemblée et lui communiquer mes excuses.

Je tiens, en effet, à m'associer de loin, aux travaux et aux résolutions du Congrès. Surtout, je veux par ces quelques mots attester mon ferme propos de seconder, dans la mesure de mes forces et de mes moyens, l'Œuvre entreprise par Votre Grandeur.

Si j'ai bien compris, Monseigneur, la pensée qui vous inspire, cette œuvre, étrangère aux luttes de la politique, a pour objet de grouper, dans le diocèse, autour de l'Evêque, des curés et des recteurs, des laïcs particulièrement fervents et zélés, qui s'unissent entre eux pour prêter au clergé un concours actif, dans la création et le développement des institutions charitables ou sociales, et pour stimuler par un apostolat constant, dans la population paroissiale, la pratique d'une vie pleinement chrétienne.

Une telle organisation contribuera puissamment, sans nul doute, à fortifier dans les esprits le sens catholique, si profondément atteint par la propagande et l'éducation antichrétiennes et, par suite, à leur donner l'intelligence du devoir social.

Tous ceux qui, pénétrés de la nécessité de cette action catholique, sont en situation, dans votre diocèse, d'exercer quelque influence, vous doivent pour ce grand effort leur coopération dévouée.

C'est à ce titre que je vous apporte, Monseigneur, mon modeste tribut, vous priant d'agréer l'hommage de mon profond respect et de mon entier dévouement.

A. DE MUN.

***

M. le chanoine Ménard, dans les journées du lundi, mardi et mercredi, après la messe du Congrès, nous commente cette parole de Notre Seigneur en Saint Jean : « Celui qui demeure en Moi et Moi en lui porte beaucoup de fruit ». D'où vient que beaucoup de catholiques pratiquants nous donnent cette impression trop fondée hélas ! d'être des gens sans valeur ? Il n'y a qu'une explication : Ils n'ont pas de vie vraiment intérieure, celle qui se nourrit, s'alimente par la méditation, la prière, en un mot l'union de nos âmes à Notre Seigneur Jésus-Christ. Le meilleur secret de l'activité catholique est dans cette union, et hors d'elle, il n'y a rien à espérer. Notre Seigneur le dit encore : « Sans moi vous ne pouvez rien faire ».

N.-D. DU FOLGOAT. — Grand Pardon du 8 Septembre.

On craignait, cette année, que l'inclémence du temps n'eût gêné cette grande manifestation catholique qu'est le Pèlerinage du 8 Septembre au Folgoat. La Sainte Vierge a su obtenir de son Fils une journée exceptionnelle, et le « Pardon » du Folgoat, cette année encore, a attiré une foule immense de pèlerins.

Les Bretons savent bien qu'un sûr moyen d'honorer Marie est d'associer, à l'honneur qu'on lui rend, son divin Fils : aussi, consacre-t-on plus spécialement à Jésus-Hostie la première journée. Dès 6 heures du matin, le Saint-Sacrement est exposé à l'adoration des pèlerins. Les confessions commencent et ne cesseront plus

d'ici le lendemain midi ; chacun tient à communier dans le vénéré sanctuaire. Plus de 5.000 communions seront distribuées dans ces deux jours. Spectacle consolant : Comment Marie ne serait-elle pas heureuse de voir ses fidèles obéir aux désirs et aux commandements de son Fils : *Venite ad me et ego reficiam vos !*

A 10 heures, la messe du Saint-Sacrement est chantée par le P. Le Breton, professeur au Cap-Haïtien.

Aux vêpres, M. l'abbé Léon, professeur au Grand Séminaire, expose les motifs et les moyens que nous avons d'honorer la Sainte Vierge.

Les instants qu'on passe auprès de Notre-Dame sont toujours trop courts. C'est pour n'en rien perdre, que la fête se poursuit sans interruption, la nuit durant. Dès 8 heures, c'est la procession aux flambeaux ; toutes les maisons et surtout la chapelle en plein air, édifiée sur « le Champ du Couronnement », sont illuminées.

Puis c'est, à l'église, l'Heure sainte. M. l'abbé Colin, de Plabennec, développe les « Actes », et les fidèles chantent tour à tour le *Credo*, le *Pater*, le *Parce*, le *Magnificat :* l'impression est grande !

A minuit, les messes commencent ; elles se suivront d'heure en heure et l'église ne se désemplira pas.

Ensuite, c'est la grande manifestation extérieure. Dès 9 heures, arrivent en corps, conduites par leurs prêtres, les paroisses de : Lesneven, Goulven, Kerlouan, Kernouès, Ploudaniel, Plouider, Plounéour-Trez, Saint-Frégant, Saint-Méen, Trégarantec, Lanarvily, Loc-Brévalaire, Le Drennec, Kernilis, Guipavas, Gouesnou, Saint-Thonan.

Elles sont reçues à la porte de la basilique par le recteur du Folgoat, M. Le Pape. L'accolade que se donnent les croix et les bannières, en signe de bienvenue, impressionne beaucoup les étrangers.

A 10 heures, c'est la messe solennelle, en plein air. M. l'abbé Kerloéguen, curé de Guipavas, officie : qu'ils étaient beaux les chants liturgiques exécutés par cette foule immense, sous l'habile direction de M. l'abbé J. Herry. A l'Evangile, M. l'abbé Talabardon, curé de Plouguerneau, montre que Marie a toujours été une reine pour les Français et pour les Bretons, et conclut qu'étant Français et Bretons, nous devions lui demeurer fidèles et avoir toujours confiance en elle, malgré l'orage de l'heure présente.

A 2 h. 1/4, s'organise la grande procession, qui doit conduire triomphalement la statue miraculeuse au « Champ du Couronnement ».

On admire les riches croix et les splendides bannières, pendant que les chants en l'honneur de Marie et surtout le *Patronez douz ar Folgoat*, qu'on ne se lasse pas de répéter, accentuent encore davantage le caractère breton de la fête. Mais aussitôt que paraît la statue vénérée, portée par les jeunes conscrits de la paroisse, c'est sur elle que se portent tous les regards. On arrive enfin à la chapelle, décorée avec beaucoup de goût par les religieuses du Folgoat.

Archives diocésaines de uimper et Léon

Les vêpres sont chantées, toujours avec le même entrain, par la foule entière, encore plus nombreuse peut-être qu'à la grand' messe. M. le Recteur récite ensuite des prières pour l'Eglise, la France, le Pape, Mgr l'Evêque, aux intentions des pèlerins, et bénit les objets de piété. La bénédiction solennelle du Saint-Sacrement est donnée ; la solennité est terminée, mais bien des pèlerins, avant de s'en retourner chez eux, tiennent encore à dire « au revoir » à la Vierge, que l'on quitte à regret.

Le gardiennage des Cathédrales. — A la fin de Décembre dernier, le député juif de Versailles, M. Thalamas, demandait, du haut de la tribune de la Chambre, à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, quelle mesure comptait prendre son administration pour empêcher le clergé de la cathédrale de Reims de faire payer une redevance aux visiteurs des tours et des galeries de ce monument.

Le fait avancé par l'israélite, insulteur de Jeanne d'Arc, était entièrement faux : le clergé de Notre-Dame de Reims ne perçoit aucun droit pour la visite des tours, ni des galeries ni du trésor de la basilique, les gens bien élevés donnent simplement un pourboire aux gardiens qui les guident dans les différentes parties de l'édifice. Mais sans même prendre la peine de vérifier les assertions du député sectaire, le ministre, M. Steeg, répondit que l'Administration s'occupait de la question, mais que, « non encore affectataire » des cathédrales, elle n'était pas « suffisamment armée ». Un crédit de 20.000 francs a été inscrit au budget de 1912 pour « gardiennage des cathédrales » ; l'Administration nommera et rétribuera des gardiens et pourra ainsi « mettre un terme aux abus de la nature de ceux signalés dans la question de M. Thalamas. » (Voir *Journal Officiel*, 24 Décembre 1911, Débats parlementaires, Chambre des Députés, p. 4278)

On pouvait se demander à quel dessein faisait allusion le Ministre, en disant que l'Administration des Beaux-Arts n'était pas *encore* « affectataire » des cathédrales, celles-ci, dans l'état actuel de la législation, appartenant sans conteste à la classe des édifices consacrés aux cultes « laissés à la disposition des fidèles et des ministres du culte pour la pratique de leur religion » (loi du 2 Janvier 1907, art. 5) et les cathédrales ne se trouvant d'ailleurs, dans aucun des cas prévus par la loi du 9 Décembre 1905, où la désaffectation pourrait être prononcée.

La réponse à ce point d'interrogation se trouve contenue dans le rapport suivant du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts au Président de la République, que vient de publier l'*Officiel* :

Palais-Royal, le 1er Juillet 1912.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous proposer de vouloir bien donner votre approbation au projet de décret ci-joint, qui a pour objet d'affecter, avec l'agrément du Ministre de l'Intérieur et du Ministre des Finances, les

anciennes églises métropolitaines et cathédrales, toutes classées déjà parmi les monuments historiques, au service de l'Administration des Beaux-Arts. Cette mesure est uniquement destinée à remédier à une situation irrégulière au point de vue administratif.

En effet, depuis la séparation des Eglises et de l'Etat, le culte ayant cessé de constituer un service public, la plupart des questions intéressant les cathédrales, en tant qu'édifices appartenant à l'Etat, doivent être résolues par l'Administration des Beaux-Arts.

C'est ce qui résulte de la loi des finances du 17 Avril 1906, qui a transféré au budget de cette Administration les crédits applicables à la conservation et à la restauration de ces monuments.

Cependant, aucune loi ni aucun décret n'a opéré explicitement l'affectation des édifices cultuels appartenant à l'État aux services des Beaux-Arts. Dans ces conditions, j'ai estimé, d'accord avec M. le Ministre de l'Intérieur et M. le Ministre des Finances, qu'il y avait lieu de prononcer cette affectation par décret. Il ne s'agit, d'ailleurs, en l'espèce, que d'une simple mesure d'ordre qui ne peut influer en rien sur la destination légale des monuments précités.

Ceux-ci demeurent, en l'absence d'association cultuelle, à la disposition des fidèles et des ministres du culte pour la pratique de leur religion, ainsi que l'a expressément prescrit l'article 5 § 1er, de la loi du 2 Janvier 1907.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon respectueux dévouement.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
GUIST'HAU.

Et le président de la République, conformément aux conclusions de ce rapport, a signé le décret qui affecte les églises métropolitaines et cathédrales « au service de l'administration des Beaux-Arts ». Au décret est annexée la liste des 84 métropoles et cathédrales de France.

Cet acte, promulgué au milieu des vacances parlementaires, constitue une véritable monstruosité juridique.

Le rapport ministériel constate, en effet, qu' « aucune loi ni aucun décret n'a opéré explicitement l'affectation des édifices cultuels appartenant aux services des arts ». Le mot « explicitement » est encore de trop, car pas plus implicitement, qu'explicitement, la loi n'a opéré l'affectation dont il s'agit. Mais après un tel aveu, voici que le ministre estime « qu'il y avait lieu de prononcer cette affectation par décret » !

Ainsi, ce qu'une loi n'a pas fait, ce qu'un décret rendu conformément à une loi, n'a pu faire, un décret rendu en opposition formelle avec le texte et l'esprit de la loi, pourrait l'ordonner ?

Ce procédé est contraire à tous les principes de la législation, à toutes les règles du régime parlementaire, c'est un acte d'autorité personnelle, du genre de ceux qu'on a si durement reprochés à la monarchie absolue.

Et quant à la mesure édictée par ce décret illégal, elle n'est pas seulement vexatoire au premier chef et génératrice de difficultés nombreuses et inextricables, elle viole ouvertement la loi, le droit reconnu aux catholiques de jouir de leurs églises et elle offense le bon sens lui-même.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Nous venons de citer le texte de l'article 5 de la loi de 1907, qui est la charte actuelle de nos droits amoindris et qu'aucun décret ministériel ne peut déchirer. En vertu de cet article, nous avons le droit, nous prêtres, nous catholiques, de nous servir de nos églises pour notre culte, et ce droit *sui generis* est exclusif, les tribunaux l'ont reconnu, nous n'avons pas à le partager avec d'autres, les schismatiques et les cultualistes n'y peuvent prétendre et pas davantage, par conséquent, l'Administration des Beaux-Arts n'est admise à en user conjointement avec nous.

Le bon sens lui-même nous avertit que deux usufruitiers ne peuvent à la fois et ensemble jouir du même bien : le même champ, le local ne peut être loué simultanément à deux locataires, la présence de l'un empêchant nécessairement l'autre occupant d'utiliser à son gré la terre ou l'immeuble qu'il a loué.

Or, telle est la situation que le présent décret va faire au clergé et aux paroissiens des cathédrales de France affectées à la fois au service du culte et à celui des Beaux-Arts ; l'Administration des Beaux-Arts y placera des employés, des gardiens qui ne dépendront que d'elles, qui stationneront dans les églises et dans les sacristies pour contrôler et surveiller quand bon leur semblera, à l'heure même des offices et des catéchismes, s'il leur plaît, et dont la seule présence constituera une entrave à l'exercice du culte, restreindra l'exercice des droits d'occupation reconnus et garantis par la loi aux seuls catholiques, produira une gêne de tous les instants et deviendra une cause de conflits inévitables.

La conséquence naturelle de l'application du décret sera de rendre pire encore la position, déjà si précaire, des catholiques français, sous le régime d'odieuses vexations auquel les soumet la Franc-Maçonnerie régnante.

A. F.

(Bulletin du diocèse de Reims.)

Pensée. — La croyance en un Dieu rémunérateur des bonnes actions, punisseur des mauvaises, pardonneur des fautes légères est la croyance la plus utile au genre humain ; c'est le seul frein des hommes puissants qui commettent insolemment les crimes publics ; c'est le seul frein des hommes qui commettent adroitement les crimes secrets.

VOLTAIRE.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes à Plymouth (Angleterre).

Les Frères des Ecoles Chrétiennes ont ouvert une Ecole à Plymouth, au mois de Septembre dernier.

Ce Collège reçoit des pensionnaires de France et d'Angleterre.

La rentrée est fixée au samedi 21 Septembre. Départ de Tréguier (Côtes-du-Nord), à 6 heures du soir.

Pour le prospectus, s'adresser au :

Supérieur du Collège Saint-Boniface, Wyndham Square, Plymouth.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

REVUE FINANCIÈRE. — C'est encore la fermeté qui domine dans presque tous les groupes. Notre 3 °/₀, à peu près seul, fait exception et termine lourd à 92,42. L'Extérieure est bien tenue à 94,12 ; les Fonds Russes sont bien disposés. Bonne tenue des grandes valeurs françaises. Les chemins français sont fermes avec des demandes actives sur leurs obligations 3 °/₀, et 2 1/2 °/₀ toujours très en faveur auprès des capitaux de la petite épargne. Hausse des valeurs d'électricité. Les titres de la Société Hydro-Electrique des Basses-Pyrénées sont particulièrement recherchées. En dehors de contrats de fourniture de force signés avec les grands établissements industriels de la région, que nous avons déjà indiqués, il est intéressant de signaler qu'un accord récemment intervenu doit assurer à « l'Hydro-Electrique » la vente du courant nécessaire à l'exploitation électrique du tramway Bayonne-Biarritz. Valeurs de cuivre un peu hésitantes. Dans le groupe des caoutchoutières, on recherche l'action de la Société Commerciale du Caoutchouc, société spécialisée dans le chiffonnage du caoutchouc (commerce et manipulation des déchets en vue de leur utilisation nouvelle dans la fabrication). La Société se ressent naturellement des conditions favorables du commerce de l'article et son chiffre d'affaires pour la période écoulée est en très forte augmentation sur celui de l'an dernier.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

RELIGIEUSE des Hôpitaux envoie gratis et discret la méthode pour *guérir* radicalement par les plantes tous les vices du sang, les maladies de peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, glandes, hémorroïdes et goître, la constipation, les maladies d'estomac, les maladies de poitrine, bronchite chronique, asthme, catarrhe, les maladies des reins. — Après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés, cette méthode nouvelle simple et sûre contre toutes les maladies chroniques et rebelles m'a guérie. — Ecrire à *Sœur V. Bonnefoy, 31,* rue Carnot, *Avignon* (Vaucluse).

LOURDES Châlet SAINT-VICTOR et de BRETAGNE
Pension de famille de premier ordre,
Trois minutes de la Grotte.
M. VÉRONNET-CUMUNEL, Propriétaire.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-Cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
Bretelles
et Vêtements
caoutchouc
Pèlerines Lorraines
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINÉ

Fournisseur du Grand-Séminaire

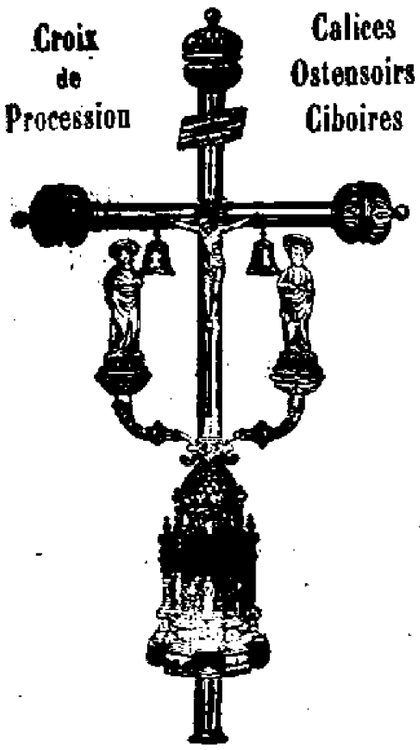
20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ATELIER SPÉCIAL DE RÉPARATIONS, DE DORURE & ARGENTURE
Travaux soignés.

Pierre PÊCHE
14, Boulevard de l'Odet, QUIMPER

Croix de Procession — Calices Ostensoirs Ciboires



Chasublerie — Bannières



Droit de reproduction réservé.

Lustres, Candélabres, Chandeliers, etc. — Custodes, Boîtes Saintes Huiles.
STATUES, CHEMINS de CROIX en toutes matières, toutes dimensions.
Lingerie, Fleurs, Verrerie d'Église. — Encens, Mèches, Braise, etc.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

27e ANNÉE. Vendredi 20 Septembre 1912 N° 38.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Avis concernant les nominations et les mutations dans le personnel de l'Enseignement libre.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Pèlerinage de Lourdes ; Chronique des Œuvres ; Recrutement de l'Ecole du Folgoat ; Un grand chrétien ; Translation des Reliques des Ursulines, à Saint-Pol de Léon ; Ergué-Gabéric : le Pardon de N.-D. de Kerdévot ; Châteaulin : Retraite des conscrits ; Retraite française des jeunes gens à Quimper, organisée par l'Union des Retraites Régionales ; Sainte-Anne d'Auray.

III. — *Chronique générale :* Congrès Eucharistique de Vienne.

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Septembre. — 17e Dimanche après la Pentecôte. S. Thomas de Villeneuve, Evêque et Confesseur. Double. Blanc.

A vêpres, mémoires de S. Lin, du Dimanche, de Ste Thècle.

Lundi, 23. — S. Lin, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.

Mardi, 24. — N.-D. de la Merci. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 25. — Office du Jour.

Jeudi, 26. — Office votif du T. Saint-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 27. — SS. Côme et Damien. Martyrs. Semi-double. Rouge.

Samedi, 28. — S. Wenceslas, Duc et Martyr. Semi-double. Rouge.

Dimanche, 29. — 18e Dimanche après la Pentecôte. Dédicace de S. Michel, Archange. Double de 2e classe. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lenhan et Plougonvelin . . . . du 19 au 22 Septembre.
Plougastel-Daoulas. . . . . du 23 au 30 —

Archives diocésaines d. Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Avis concernant les nominations et les mutations dans le personnel de l'Enseignement libre. — Monseigneur rappelle à MM. les Curés et Recteurs, à MM. les Directeurs et à Mmes les Directrices des écoles libres, que M. l'Inspecteur diocésain est chargé de s'occuper de toutes les écoles libres sans exception, qu'il porte à toutes le même intérêt, et qu'il a un égal souci de les voir toutes prospérer.

En ce qui concerne le personnel, il faut, pour le bon ordre et pour l'intérêt général, que les nominations et les mutations soient faites par l'Inspecteur ou d'accord avec lui. Quand, pour leur école, les Pasteurs des paroisses, les Directeurs ou les Directrices désirent un maître en fonction dans une autre école, ils doivent, non pas traiter directement avec la personne intéressée, mais faire part de leurs intentions à l'Inspecteur diocésain, qui mettra toute sa bonne volonté et tous ses efforts à concilier les différents intérêts qui sont en jeu.

On peut prendre, sans aucune autorisation préalable, un sujet qui ne fait pas partie de l'enseignement libre diocésain et qui présente des références et des garanties sérieuses. Cependant, les Inspecteurs diocésains se sont engagés à n'accepter, en cours d'année, dans leur personnel, aucun membre d'un diocèse étranger, sans avoir reçu l'assurance que ce maître était remplacé dans l'école qu'il quittait.

Dans le diocèse nous observerons nos engagements, et s'ils étaient violés au détriment de quelqu'une de nos écoles, M. le Curé ou M. le Recteur en aviserait immédiatement M. l'Inspecteur, lui donnerait les nom et prénoms du maître qui nous abandonne et lui indiquerait l'endroit où il doit se rendre.

II. Monseigneur a autorisé M. Le Bléiz, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon, à porter la mosette de doyen.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Missions.** — SAINT-DERRIEN, 2me semaine, *du 22 au 29 Septembre* (grandes personnes). Président, M. Quéinnec, chanoine titulaire.

Missions. PLOUGOULM, Mission des enfants, *du 22 au 26 Septembre*. Président, M. Chapalain, recteur de Bodilis.

— LANMEUR, Mission des enfants, *du 22 au 27 Septembre*.

— LOGONNA-DAOULAS, *du 22 Septembre au 6 Octobre*. Président, 1re et 2me semaines, M. Le Jollec, missionnaire.

II. — **Retraites de Consorits.** — QUIMPER et LESNEVEN, 2me retraite, *du 24 au 28 Septembre*

— QUIMPERLE, *du 23 au 27 Septembre*.

III. — **Retraite de la Jeunesse Catholique.** — BREST, *du 26 au 29 Septembre*.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Eglise de Saint-Mathieu. — *Dimanche* 22, solennité du saint Patron de la paroisse. La grand'messe, à *10 heures*, sera chantée par M. le chanoine Le Duc Après les vêpres, à *3 heures*, instruction par M. l'abbé Le Du, recteur de Beuzec-Conq, et bénédiction solennelle du Saint-Sacrement.

Pèlerinage de Lourdes. — Nos 3.400 pèlerins sont partis, dimanche, aux heures que nous avions indiquées, et sont heureusement arrivés à Lourdes, lundi, dans la soirée.

M. le Directeur a bien voulu nous adresser le télégramme suivant daté de mardi, 13 h. 55 :

« Les six trains sont arrivés à l'heure exacte, après un excel-
» lent voyage que les malades ont bien supporté.
» Ce matin plusieurs messes à la Grotte. Grand'messe sous les
» Arcades chantée par M. le Curé de Lesneven. Belle allocution
» de Monseigneur sur la Pénitence et l'Eucharistie. Temps splen-
» dide, piété fervente. »

D'une autre dépêche datée du mercredi, 11 h. 50.

« Ce matin messe au sommet du Calvaire par M. le Curé de
» Sainte-Croix. Emouvante allocution du Recteur de l'Assomption.
» Le beau temps continue et la ferveur s'accroît. »

Au moment où paraîtront ces lignes, les pèlerins se disposeront à quitter Lourdes. Leurs parents et amis — tous nos lecteurs — aimeront à les suivre par la pensée, au retour comme à l'aller. Nous donnons donc, comme d'habitude, le tableau des heures de départ et d'arrivée des différents trains.

	5e Vert.	6e Jaune.	3e Blanc.	4e Rouge.	2e Rose.	1er Bleu.
Départ de Lourdes . . .	8h55	10h30	10h47	13h15	13h45	14h05
Arrivée à Quimper. . .	7 10	9 32	10 45	13 55	15 06	14 28
— à Landerneau.	9 48	12 06	13 02	16 30	»	»
— à Brest.	10 28	12 47	»	»	»	»

Archives diocésaines d. Q nper et Léon

CHRONIQUE DES ŒUVRES

Nous avons pensé que les membres des Comités paroissiaux liraient avec plus d'intérêt et conserveraient plus facilement pour les travaux de l'année, le mémorial du *Congrès diocésain* de 1912, s'ils le possédaient en une petite brochure du genre des *Questions actuelles*. Il nous semble que l'utilité en serait plus grande, si cette brochure présentait, comme dans un tableau en raccourci, toutes les indications pratiques que les délibérations ont mises en relief et qu'elle deviendrait ainsi, à l'instar de la *Théorie* pour le soldat, le *Manuel* des membres des Comités et des Unions catholiques du diocèse. Nous croyons que nous pouvons mettre à leur disposition cette petite brochure pour un prix qui ne dépasserait pas 1 franc.

Nous serions reconnaissant à MM. les Curés et Recteurs, et aux lecteurs de la *Semaine religieuse* de nous indiquer le nombre d'exemplaires qu'ils désireraient. Il suffira à chacun d'adresser sa carte à M. le Directeur diocésain des Œuvres, Evêché, Quimper, en y ajoutant seulement un chiffre qui dira le nombre, et ils recevront leur commande, sans trop tarder.

Toutefois, pour que la *Semaine religieuse* conserve les pièces importantes qui s'ajouteront au si important discours de Mgr l'Evêque, nous mettons ici le texte du télégramme reçu de Rome pendant le Congrès, et celui des *vœux* qui ont été adoptés à la suite des délibérations.

Voici le télégramme du Saint-Père :

Sa Sainteté, touchée de l'hommage de dévouement et de soumission de l'Evêque, du clergé et des fidèles du diocèse de Quimper et de Léon, réunis en congrès de l'Union Catholique, remercie et bénit tous de grand cœur.

Première journée. — Lundi 9 Septembre.

I. Le Comité paroissial. — Que le Comité paroissial soit composé d'une élite de chrétiens, choisie dans tous les quartiers, représentant toutes les classes et dévouée à tous les intérêts religieux, moraux et matériels des paroissiens ; — Qu'il embrasse dans son zèle tout ce qui peut affermir la foi et produire le bien de tous, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse, à l'ombre du clocher, comme loin de son abri.

II. Le Comité paroissial. — Que les réunions du Comité soient très régulières, mensuelles autant que possible ; — Qu'elles soient toujours sanctifiées par la prière et une lecture pieuse commentée ; — Qu'elles conservent la forme de conversations familières sur un thème bien déterminé d'apostolat religieux et social ; — Dans les centres plus importants, que les Comités soient divisés par groupes d'œuvres, chaque groupe dirigé par un vicaire, pour préparer les sujets pour la réunion du Comité.

III. Les Retraites fermées. — Qu'il y ait, chaque année, au moins un membre du Comité à prendre part à une retraite fermée ; — Qu'une caisse des retraites fermées soit instituée dans chaque paroisse, pour assurer même aux plus pauvres le bénéfice de la retraite ; — Qu'il y ait dans chaque Comité, au moins un abonnement à la petite Revue : *la Retraite*. (L'abonnement, 1 fr. 50.)

IV. Les Chefs de Famille et l'Education. — Que la législation française assure la répartition des fonds de l'Etat, des départements et des communes, entre toutes les écoles, libres ou publiques, proportionnellement au nombre des élèves qui les fréquentent ;

Que, dès à présent, des démarches de plus en plus nombreuses soient faites auprès des Conseils municipaux pour qu'ils appliquent le principe de la R. P. S., par le vote d'un crédit au budget annuel et sous la forme rigoureusement légale, ce secours en nature aux enfants indigents de la commune fréquentant les diverses écoles publiques ou privées ;

Que les comités paroissiaux mettent en premier rang l'organisation de leurs sections de chefs de famille, qui lui assurent des réunions régulières et fréquentes, avec lecture commentée de la revue *Ecole et Famille ;* enfin, qu'ils s'intéressent très activement aux œuvres scolaires et post-scolaires de la paroisse ;

Que les sections de chefs de famille réclament des maîtres et des maîtresses de classe, que les devoirs et problèmes aient particulièrement trait à la vie rurale ou ouvrière, toujours bretonne, à laquelle Dieu leur a fait l'honneur de les destiner.

V. Croix-Blanche — Que toutes les paroisses du diocèse possèdent une section de la *Croix-Blanche ;* — Que cette section ait partout des groupes distincts d'hommes, de femmes, de jeunes gens, d'enfants des écoles ; — Que les jours d'indulgence plénière soient annoncés en chaire, afin que ces jours-là, tous les membres de chaque section fassent ensemble la sainte communion ; — Ne serait-il pas bon et édifiant de proposer, les jours de Carême, de Quatre-Temps, de Vigiles, aux membres de la *Croix-Blanche*, de s'abstenir complètement de boisson fermentée en esprit de pénitence, pour remplacer le jeûne, si l'on est empêché, et de réparation pour les violations de jours de pénitence ?

Deuxième journée. — Mardi 10 Septembre.

I. Union Paroissiale. — Que la journée de l'Union Paroissiale soit périodique, trimestrielle si possible, annoncée en chaire et bien préparée, pour faire participer l'ensemble de la paroisse à l'esprit d'apostolat.

Que le Secrétaire, après la prière en commun, fasse un compte rendu aussi complet que possible des travaux du Comité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Qu'un membre du Comité signale les faits saillants de la vie religieuse dans les paroisses, le diocèse, la France et l'Eglise depuis la dernière réunion.

Au Président de tirer, de ces faits signalés, et des travaux du Comité, un enseignement qui développe l'esprit de foi et de zèle.

Pour maintenir le contact de tous les membres de l'Union entre eux et avec le clergé, il est désirable qu'ils puissent se réunir dans un local approprié, à la campagne entre les offices, en ville au moins dans la soirée du dimanche.

Qu'il y ait, pour la préparation et l'exécution du chant des offices, des groupements d'enfants, de jeunes gens, de jeunes filles, d'hommes, de femmes. Que tous soient d'abord exercés à répondre avec ensemble à toutes les prières chantées par le célébrant.

II. Le Comité cantonal. — L'Union Catholique ayant pour but dernier de transformer la vie publique des fidèles par un développement plus actif et plus bienfaisant de la foi et de la piété au grand jour, le Comité cantonal ou décanal devra diriger tous les efforts des délégués paroissiaux vers ce but à atteindre par tous les fidèles du Doyenné.

Toutes les œuvres étudiées et entreprises seront réglées d'après cet idéal : Œuvres de piété, d'éducation, de presse et de propagande, œuvres sociales.

Pour cela il est utile que les réunions du Comité décanal soient régulières et trimestrielles.

III. La Presse. — Tout membre de l'Union Catholique, à plus forte raison tout membre du Comité, doit s'imposer l'obligation de prêcher d'exemple en se défendant scrupuleusement l'achat et la lecture, surtout en public, des journaux mauvais, c'est-à-dire antireligieux et areligieux ou neutres.

Les propagateurs et distributeurs volontaires de bons journaux seront des apôtres véritables, comprenant qu'ils font là œuvre très efficace et très méritoire.

Que le Bulletin religieux, paroissial ou décanal, soit le reflet des études et de l'action des Comités et des Sections de chefs de famille ; qu'il soit envoyé aux absents, militaires, domestiques ou autres.

IV. Emigrants temporaires. — Il est nécessaire d'établir partout, dès maintenant, l'état du mouvement d'émigration, par une enquête très attentive et persévérante.

Les syndicats locaux veilleront à combattre les goûts nomades en s'incorporant la classe où se recrutent les émigrants temporaires, en favorisant les contrats permanents de travail, en s'efforçant de grouper en équipes régulières les partants.

Il est nécessaire d'entretenir avec les absents des relations par correspondances, envois de journaux locaux, dépôts d'épargne, etc.

Troisième journée. — **Mercredi 11 Septembre.**

I. L'Œuvre des Catéchistes — Le Catéchisme en famille est le devoir primordial des parents chrétiens.

L'Œuvre des Catéchismes doit devenir l'œuvre capitale des organisations paroissiales : Tiers-Ordre, Congrégation des Mères chrétiennes, d'Enfants de Marie, de Patronage.

Les catéchistes recrutés et organisés chaque année ne donneront pas tout ce que Dieu leur demande si des réunions mensuelles ne viennent entretenir, réchauffer et éclairer leur zèle.

Il serait bon qu'au prône fussent annoncées les communions de catéchistes aux jours d'indulgence plénière. Les catéchistes volontaires doivent se tenir en relation constante avec les parents des enfants dont ils s'occupent. Il est désirable de provoquer partout, même à la campagne, le dévouement des jeunes gens des patronages et cercles d'études à l'œuvre des Catéchismes.

II. L'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille. — Qu'une vaste enquête se poursuive par les soins du Clergé et des Correspondantes locales de la Protection de la Jeune Fille sur l'Enseignement féminin breton.

Que la Presse régionale porte une attention soutenue et très avertie sur les immenses dangers et mette en garde contre les agissements de bureaux de placement suspects, et aide de tout son pouvoir l'action préservatrice et bienfaisante de l'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille.

Que nos écoles libres de filles et nos ouvroirs comprennent qu'ils ont sur ce terrain une œuvre éducatrice très importante à entreprendre.

III. La Ligue Patriotique des Françaises. — Afin de pouvoir soumettre au clergé paroissial de multiples questions, la Ligue Patriotique émet le vœu (pour que ses désirs, à ce sujet, se réalisent), qu'à l'époque de son Congrès régional annuel, MM. les Curés, Recteurs et Vicaires répondent, dans la mesure la plus large possible, à ses invitations à y assister.

Que MM. les Curés et Recteurs président par eux-mêmes ou par leurs vicaires les réunions mensuelles des sections locales de la Ligue et veillent à l'assiduité des dizainières à ces réunions.

IV. L'Union cantonale. — Qu'au moins annuellement, une journée de piété et d'œuvres unisse toutes les paroisses du doyenné dans une manifestation de foi et d'édification mutuelle.

***

Mlle de Saint-Seine, secrétaire générale du Comité national de la Protection de la Jeune Fille, après avoir donné lecture à la réunion du mercredi 11 courant du Congrès, de son admirable rapport, a réuni entre 1 heure et 2 heures, un certain nombre de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dames à la salle Jeanne-d'Arc, pour leur expliquer le rôle des Correspondantes paroissiales, chargées de porter les bienfaits de l'Œuvre sur tous les points du diocèse. Sur les indications fournies par MM. les Curés et Recteurs, nous avons les noms des 77 Correspondantes locales, qui recevront bientôt le diplôme les accréditant au nom de l'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille.

Le soir, après la réunion de clôture à la Cathédrale, les dames fondatrices de l'Œuvre dans le diocèse, fortes de l'approbation et de la bénédiction de leur vénéré Evêque, se sont réunies sous la présidence de Mlle de Saint-Seine, assistée de M. le chanoine Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, et ont constitué le Comité diocésain de la Protection de la Jeune Fille, sous le Patronage de N.-D. du Bon-Conseil. Mme la générale de Jacquelot du Boisrouvray a accepté d'en être la Présidente ; Mlles de la Sablière et d'Engente, aidées de Mlle de Guernon-Ranville, rempliront les fonctions de Secrétaires.

Le Secrétariat, par une bienveillante initiative de Mlle de Guernon, a fixé son siège dans une dépendance du Patronage de la Sainte-Famille, 5, rue Valentin (ancienne impasse Mesgloaguen). C'est là que toutes les correspondances, demandes de renseignements et autres devront être adressées. A la même adresse, les personnes qui voudront recourir à l'Œuvre, trouveront le Secrétariat ouvert tous les *samedis*, de 2 heures à 4 heures.

***

Nous prions instamment MM. les Curés et Recteurs, qui, aux séances du Congrès, ont compris l'importance et l'urgence de cette Œuvre pour nos jeunes filles bretonnes, de compléter, au plus tôt, la liste des Correspondantes paroissiales, en nous envoyant les noms des personnes dévouées qu'ils ont choisies pour cette mission délicate.

***

Nous sommes heureux d'apprendre à tous les membres de nos Comités Paroissiaux que l'Œuvre de la *Croix-Blanche*, dont ils ont applaudi, au Congrès, le but élevé, les moyens d'apostolat et les résultats, possède, dès maintenant, avec la recommandation de Monseigneur, une *Section diocésaine* dont le Bureau comprend entr'autres : MM. le chanoine Uguen, supérieur de Saint-Vincent ; le Directeur diocésain des Œuvres ; Nicol, inspecteur des Ecoles libres de garçons ; le docteur Chauvel ; de Thézac, l'éminent fondateur des *Abris du Marin ;* Pierre de Calan, etc.

M. Gustave Maudnit a bien voulu accepter les fonctions de secrétaire-trésorier, et le siège de la *Section diocésaine* est fixé, 6, rue Verdelet. C'est à cette adresse que les *Sections locales* en formation devront désormais envoyer les adhésions, et demander tous les renseignements utiles ainsi que les documents de propagande.

Recrutement de l'Ecole du Folgoat.

Je prie de nouveau, avec plus d'instance que jamais, MM. les Curés et Recteurs de nous envoyer des sujets à l'Ecole du Folgoat. Etant donnés les besoins actuels et surtout futurs de l'Enseignement libre, notre rentrée n'est pas suffisamment nombreuse. Il nous aurait fallu le double du nombre des nouveaux que nous avons reçus. Le temps presse, mais il n'est pas encore trop tard, et nous accepterions les candidats que l'on voudrait bien nous présenter, s'ils remplissent le minimum des conditions exigées.

O. Salomon,
Inspecteur diocésain.

Service anniversaire. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. l'abbé Merrien, sera chanté en l'église paroissiale de Telgruc, le mardi 1er Octobre, à 10 heures précises.

Avis. — La communauté de N.-D. de Thymadeuc ne pourra recevoir de retraitants depuis le 21 Septembre jusqu'au 4 Octobre.

Un grand chrétien.

Samedi dernier, 14 courant, avait lieu dans la chapelle de Brézal, en Plounéventer, une première cérémonie funèbre pour M. A. Le Roux pieusement décédé, le mercredi précédent, vers 9 heures du soir.

Sa Grandeur, Mgr l'Evêque de Quimper, entouré de MM. les chanoines Peyron, Quéinnec, Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon, Kerbiriou, curé de Saint-Sauveur de Brest, des Curés de Landivisiau, Ploudiry et d'une cinquantaine de prêtres, présidait l'office.

M. le comte A. de Mun, l'éminent académicien et ami de M. Le Roux ; les maires de Landivisiau, Plounéventer et un grand nombre d'autres notabilités catholiques du pays avaient tenu à venir donner au vénéré défunt un témoignage de leur profonde sympathie.

Parmi la foule qui remplissait l'immense parc de Brézal, on remarquait surtout les obligés habituels de M. Le Roux, les pauvres des communes voisines.

Après la messe célébrée par M. l'abbé Simon, recteur de Plounéventer, et avant de donner lui-même l'absoute, Monseigneur s'adressant aux membres de la famille et aux quelques privilégiés qui avaient trouvé place dans l'étroite chapelle, dit, avec son cœur et l'éloquence qu'on lui connaît, la perte immense que causait au diocèse la mort de M. Le Roux :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mes Frères,

Je suis venu prier avec vous, et ma prière se fera au nom de tout le diocèse, car je veux le dire pour rendre hommage à la vérité, tout le diocèse doit de la reconnaissance à M. Albert Le Roux.

Il ne me pardonnerait pas de lui décerner des éloges qu'il a d'avance répudiés. Il ne m'en voudra pas de vous dire, une fois de plus, que le chrétien mourant n'attend jamais de nous d'autre preuve d'affection ni d'autre secours utile que la prière, et que d'ailleurs notre cœur lui-même chercherait en vain quelque autre consolation à sa propre tristesse.

S'il a demandé que la suprême bénédiction de l'Eglise lui fût accordée dans cette chapelle de Brézal où il s'est si longtemps et si souvent entretenu avec son Dieu, c'est qu'il était sûr que, dans ce sanctuaire intime, notre âme suivrait plus facilement le mouvement de la sienne et mettrait plus de ferveur dans son appel suppliant vers le Ciel pour l'ami disparu.

Au mois de Novembre 1910, il suivait, à Quimper, les exercices d'une retraite d'Œuvres. Je m'en effrayais pour sa santé. J'allai le voir. Je lui exprimai mes craintes. Il me répondit bien simplement : « *Sacrificium vespertinum*. C'est l'heure du sacrifice prochain, qui achèvera la vie. »

Le mot était emprunté à ce *De Senectute* chrétien de Mgr Baunard, où la *Vieillesse* est présentée comme la dernière étape d'une ascension qui mène à Jésus-Christ, à travers des détachements qui brisent le cœur et grandissent l'âme.

Je n'ai pas été le témoin de la vie de M. Le Roux. La Providence ne l'a mis sur ma route qu'à sa dernière étape. Je n'ai pas vu tomber successivement autour de lui la femme chrétienne que Dieu lui fera retrouver, fidèle, dans son éternité, et la fille qui lui fut enlevée dans son printemps pour atteindre au ciel une maturité plus haute et plus prompte. Mais on m'a raconté comment son cœur plein de larmes et plein d'espoir, développant alors, presque sans limites, la famille adoptive qu'il s'était déjà créée, commença, avec une charité méthodique et cordiale, qui se faisait princière aux jours des nécessités graves, à rechercher le moyen d'aider plus sûrement par ses aumônes, et les pauvres qui en étaient dignes, et les œuvres qui en avaient besoin, et les familles et les enfants, les écoles, les églises, les monastères, les séminaires, si bien que, si l'on convoquait aujourd'hui à ses obsèques, la foule innombrable des travailleurs, des prêtres, des écoliers, des défenseurs de l'Eglise, des hommes d'œuvre qu'il a obligés, sans oublier les religieux et religieuses que le cloître sépare du monde, on ne trouverait dans ce diocèse aucune cathédrale qui fût capable de contenir cette multitude, quand elle viendrait rappeler à Dieu autour de ce cercueil, que la charité enrichit celui qui la fait et se change pour lui en prière aussi puissante après la mort que pendant la vie, car elle est un sacrifice utile à la terre et glorieux pour le ciel. *Sacrificium vespertinum*.

Partout et toujours, la source du sacrifice, c'est la foi. Je n'ai trouvé dans aucune âme une foi supérieure à celle qui animait ce chrétien. Dans sa conversation comme dans ses lettres, la pensée maîtresse est celle de Dieu. Pas de calcul de parti. Dans sa vie publique, dans sa vie privée, dans les services rendus, dans les conseils donnés, dans les lectures faites, dans les réflexions communiquées, l'intention était toujours surnaturelle, et je n'ai jamais senti qu'entre la pensée du Pape ou de son Evêque et sa pensée personnelle il y ait eu, à aucun

moment, l'ombre d'une contradiction. Il croyait, comme l'Eglise veut que l'on croie. Il aimait, il priait, il communiait, il agissait en tout, dans le même esprit. Le prêtre qui a connu son âme ne me démentirait pas. A mesure que s'accentuait la vieillesse physique, l'approche de Dieu éclairait ce visage grave, et la mort voisine lui faisait trouver dans l'Eucharistie une attraction de plus et comme un prélude de la vie supérieure où l'entraînaient ses dernières souffrances.

Un moment, nous avions espéré que Dieu prolongerait ici-bas son labeur charitable. Humblement sollicité, le Pape priait pour le vénéré malade, et quelque espoir entrait dans nos cœurs. Hélas ! les grâces de santé ne vinrent pas. La Providence permit à la mort de faire son œuvre. Elle ne lui permit pas d'ôter la véritable vie, celle de l'âme. *Vita mutatur, non tollitur*. De cette vie nouvelle nous sommes certains. De l'état réel où elle met chacun de nous, nous ne savons rien de définitif. Nous ne craignons pas ici l'Enfer. Mais nous pouvons, même pour les êtres les meilleurs et les plus saints, redouter le Purgatoire comme espérer le Paradis, car la vie humaine se déroule dans l'imperfection, et il faut prier pour les âmes qui peuvent avoir à expier encore quelque faiblesse et à mieux apprendre, dans les souffrances de l'autre vie, l'art d'aimer Dieu pleinement dans la contrition parfaite de leurs fautes.

C'est pourquoi nous venons associer nos prières à celles d'une famille en deuil, et solliciter, ou de votre amitié, ou de votre reconnaissance, un long et affectueux souvenir pour notre pieux défunt. Il n'oubliera pas, dans l'état de gloire où votre charité aura contribué à l'introduire plus vite, ceux qu'il a connus et aimés ici-bas et qui peuvent avoir encore besoin de son aide.

Cette parole si autorisée suffit assurément à faire bénir la mémoire de ce grand chrétien. Qu'il soit pourtant permis au témoin habituel d'une vie si édifiante, à celui que pendant des années le cher disparu daigna consulter pour se conformer davantage à la volonté divine en soumettant tous ses actes à l'obéissance, de rappeler ici quelques-unes de ses œuvres et la source où il puisait l'esprit surnaturel dont il les animait toutes sans exception.

Né à Landivisiau, où il passa les premières années de sa vie, M. A. Le Roux s'établit de bonne heure à Morlaix, où il laissa dans les hautes situations qu'il occupa la réputation d'un homme intègre et de bons conseils.

A la suite de cruelles épreuves de famille, il quitta Morlaix pour venir résider dans sa paisible propriété de Brézal. C'est là, que pendant une trentaine d'années, il consacrera son activité, ses talents, sa fortune à faire autour de lui le plus de bien possible.

Le propriétaire de Brézal était, de l'avis de tous, la Providence du pays. Dieu seul sait les misères qu'il a soulagées, les infortunes qu'il a relevées, les larmes qu'il a essuyées ! Sa maison était ouverte à tous les malheureux auxquels il donnait sans compter. Il avait pour les gens de son entourage, fermiers ou serviteurs, des attentions vraiment paternelles. « Dieu vous garde ! » c'était son salut ordinaire aux personnes de sa maison qu'il rencontrait. Il s'informait de leur santé, et leur procurait, dans la plus large mesure possible, le repos et les soins que réclamait leur état. Si la famille

Archives diocésaines de Quimper et Léon

augmentait, une généreuse gratification était faite, et cette gratification au père et à la mère augmentait au fur et à mesure qu'arrivaient de nouveau-nés.

En dehors des aumônes journalières, il y avait, chaque année, vers la mi-Septembre, la grande semaine des pauvres. Ces pauvres — au nombre de 500 environ — désignés d'avance par les pasteurs des paroisses, venaient à Brézal, où ils recevaient de M. Le Roux lui-même : la somme de 10 fr., deux pièces d'étoffe au choix pour habit, un objet de piété et quelques bons conseils. Après la distribution, chacun des pauvres s'asseyait à la table du maître pour prendre son repas et s'en retournait heureux.

Mais si M. Le Roux pourvoyait largement aux besoins des corps, les Œuvres qui atteignaient les âmes et procuraient la gloire de Dieu avaient pourtant ses préférences. C'est ainsi que, depuis de longues années, il avait à sa charge, complètement ou dans une mesure très large, de 20 à 25 grands ou petits séminaristes, il favorisait également et aidait de sa bourse les jeunes gens ou jeunes filles qui se destinaient à la vie religieuse ou à l'enseignement libre. Innombrables sont les Ecoles chrétiennes, les Patronages, les Crèches qu'il soutenait de ses largesses.

Parmi ses œuvres de prédilection, je citerai encore : l'Œuvre des premières communions, l'Œuvre des retraites, de la Propagation de la Foi, de la Bonne Presse, de la Préservation des orphelins ou orphelines, de Dom Bosco et du Sacré-Cœur, etc.

Mais à quelle source ce grand chrétien allait-il puiser cette générosité dans les Œuvres et surtout l'esprit surnaturel qu'il y mettait ? Je le rappellerai en quelques mots. M. Le Roux était un homme de prière et de pénitence.

Levé en été comme en hiver à 4 h. 1/2 du matin, il commençait sa journée par l'exercice du Chemin de la Croix érigé dans sa chambre à coucher. Il se rendait ensuite dans sa chapelle domestique où il avait le privilège de posséder la Sainte Réserve. Là, il prolongeait ses prières et oraisons jusque vers 6 h. 1/2 ou 7 heures. Il entendait la messe sur semaine tous les vendredis, parfois le mercredi, et y faisait la sainte communion. Une de ses grandes privations était de ne pouvoir assister, chaque jour, à la messe et d'y faire la communion.

Inutile d'ajouter que dans le courant de la journée, et surtout le soir, M. Le Roux, malgré le travail que lui donnait sa volumineuse correspondance, trouvait encore le temps de prier et de faire des lectures pieuses. L'année liturgique de Dom Guéranger était son livre favori. C'est dire combien il aimait les cérémonies de l'Eglise et combien il était attentif aux directions du Pape, des Evêques. Il avait un véritable culte pour la hiérarchie et voyait Dieu dans le Pape, les Evêques, le prêtre. Aussi il fallait voir avec quelle ardeur il défendait l'Eglise et repoussait les utopies du Modernisme.

M. Le Roux n'était pas seulement un homme de prière, c'était encore un homme de pénitence.

Sa mortification était extrême. Il se contentait de deux modes-

tes repas par jour dont le menu toujours le même, étonnait tout le monde. Sa vie était celle d'un anachorète : jamais rien pour la sensualité, jamais le moindre soulagement entre ses repas, jamais le moindre dessert. Oblat bénédictin il semblait avoir pris à cœur de suivre le régime sévère des moines dont il aimait le voisinage. Aussi souffrit-il beaucoup de leur éloignement. Il disait souvent que, depuis leur départ pour l'exil, il se sentait lui-même exilé et que ce foyer de prières qu'était le monastère lui manquait.

Cependant l'heure de la récompense et du repos approchait. La santé de M. Le Roux déclinait sensiblement depuis plusieurs mois. Lui-même ne se faisait aucune illusion et parlait volontiers de sa fin prochaine à laquelle il se préparait par encore plus d'esprit de prière et d'union à Dieu. Ses conversations depuis quelques semaines surtout, étaient toutes spirituelles. Aux personnes qui lui demandaient de ses nouvelles, il se contentait de répondre : « Priez pour moi, j'ai un extrême besoin de la prière ».

Enfin, l'heure de la délivrance arriva. Le 11 Septembre, vers 9 heures du soir, M. A. Le Roux entrait dans son éternité, après avoir reçu la bénédiction du Pape, de son Evêque et tous ses sacrements. Son corps revêtu, selon sa volonté expresse, de l'habit d'oblat bénédictin, repose, en attendant la résurrection, dans le caveau de sa famille, au cimetière de Saint Martin de Morlaix. *Requiescat in pace !*

F. L.

N. B. — Un service solennel sera célébré le mardi 24 Septembre, à 10 heures, en l'église paroissiale de Plounéventer, pour le repos de l'âme de M. Albert Le Roux, décédé mercredi, 18 Septembre, en sa propriété de Brézal.

Translation des Reliques des Ursulines, le 12 Septembre, à Saint-Pol de Léon.

Quand vinrent s'établir, en cette ville de Saint-Pol de Léon, les Religieuses Ursulines, elles n'y entendaient vivre, nous disent les délibérations de la maison commune, « que pour la gloire de Dieu, pour le service de toute la ville et du pays, et pour l'éducation des filles ». Ce qu'a été leur dévouement et leur abnégation dans l'observation trois fois séculaire de ce programme, la population en garde pieusement la mémoire. Elle a bien montré ce qu'il y a de gratitude dans son souvenir lorsque la force armée arracha à leur couvent les Religieuses vivantes. Elle s'en souvient encore aujourd'hui que la force des choses amène aussi l'exode des Sœurs défuntes elles-mêmes, les enlevant au petit cimetière où toutes avaient espéré dormir leur dernier sommeil, et brisant aussi pour elles la clôture qui, il y a 284 ans à peu près jour pour jour, se refermait sur les premières Religieuses.

Depuis vendredi, au-dessous de la sacristie du Collège, sont rangés les sept cercueils sur lesquels on vient jeter l'eau sainte en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

y joignant l'effusion de reconnaissantes prières, et qui contiennent les derniers restes mortels demeurés encore dans l'enclos, vénérables reliques de cent cinquante Religieuses environ décédées depuis le commencement du XIXe siècle.

A 9 h. 1/2, le cortège funèbre s'ébranle, au chant du *Miserere*, précédé d'une soixantaine de prêtres, parmi lesquels nous devons nommer : MM. les chanoines Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon ; Morvan, recteur de Roscoff ; Goret, supérieur de Saint-Joseph ; Kerboul, ancien principal du Collège ; Derrien, curé-archiprêtre de Quimperlé ; MM. Floc'h, supérieur de l'Institution N.-D. de Creisker ; Tanguy, ancien recteur de Plougoulm ; Francès, ancien professeur du Collège, qui a bien voulu assumer la charge de préparer, dans tous ses détails, la cérémonie d'aujourd'hui.

Des deux côtés des cercueils que portent des amis et des parents des Religieuses défuntes, marchent les jeunes filles de l'Ouvroir et du Patronage de la Sainte-Famille, vêtues de blanc et portant des cierges.

Puis viennent les RR. Mères Ursulines résidant encore à Saint-Pol, auxquelles se sont jointes quelques religieuses, venues tout exprès de Montignies apporter aux défuntes le tribut de prières de la Communauté, que les décrets maudits maintiennent là-bas, dans l'éloignement de l'exil.

Derrière, vient la foule si nombreuse de tous ceux qu'un lien de parenté ou de gratitude rattachent aux bonnes Mères, et au premier rang desquels marche M. de Guébriant, maire, entouré de ses adjoints.

Sur le parcours, comme s'il s'agissait d'un deuil public récent, bien des magasins se sont fermés, et nous montons vers la Cathédrale entre deux haies de spectateurs dont les visages reflètent, non une simple et banale curiosité, mais une pieuse sympathie et une véritable émotion.

Le porche de la Basilique, la chaire et le chœur sont tendus de noir. Une magnifique draperie violette garnit le maître-autel. Le grand catafalque et une plate-forme recouverte d'un drap mortuaire reçoivent les cercueils.

Impossible d'imaginer recueillement plus parfait à mesure que l'office se déroule et que se font entendre les chants liturgiques auxquels se mêlent les prières de l'assistance qui remplit la nef et les bas-côtés.

En manière d'hommage à la mémoire des bonnes Religieuses, M. le Curé de Saint-Pol a tenu à officier lui-même. Il est assisté à l'autel de MM. Pouliquen, professeur, et Falchon, économe du Collège.

A l'Elévation, avec beaucoup d'âme, la maîtrise chante en faux bourdon, quelques versets du *De profundis*.

L'absoute est donnée par M. le chanoine Derrien ; puis le cortége se met en marche vers le cimetière, au milieu de la même affluence que tout à l'heure.

Le monument (1) traduit vraiment, par sa beauté et sa sobriété, l'idée de religieux remerciement dont toute la cérémonie d'aujourd'hui n'a été, elle aussi, que l'expression. Adossée au mur du Chemin de Croix, une superbe stèle de pierre se dresse, portant, en son milieu, le signe de la Rédemption qui est aussi l'étendard destiné à dominer un jour la grande scène de l'universelle résurrection. Le granit du monument symbolisera la persistance de la gratitude de toutes les âmes qui, par leurs généreuses contributions, l'élevèrent, comme en témoignent les paroles gravées de chaque côté de la Croix :

« Aux bonnes et vénérées Mères Ursulines,

La Paroisse de Saint-Pol et leurs Anciennes Élèves. »

L'inscription que porte la grande pierre horizontale dira et les tribulations des saintes Religieuses et les motifs de l'attachement de la population Saint-Politaine.

« Les Religieuses Ursulines établies à Saint-Pol, dès l'an 1629, sous » la protection de N.-D. de Vrai Secours, firent le plus grand bien » dans cette ville et dans tout le Léon, par leur piété, leur charité, et » surtout leur dévouement dans l'éducation de l'enfance et de la » jeunesse.

» L'an 1792, la tourmente de la Révolution les dispersa.

» Rentrées en Septembre 1807, elles reprirent leurs bonnes œuvres » avec le même zèle.

» Une nouvelle persécution les chassa violemment de leur monas- » tère, le 12 Décembre 1907, malgré les protestations et les larmes de » tout un peuple, et les contraignit à s'exiler.

» Les Reliques de leurs Sœurs défuntes, condamnées aussi à quitter » le cimetière de leur couvent, furent recueillies par des mains pieuses, » et déposées dans ce tombeau, le 12 Septembre 1912.

» *Requiescant in pace !* »

A l'ombre de la Croix, et gardées jusque dans la tombe, par la protection de N.-D. de Vrai Secours, « leur bonne et perpétuelle Supérieure, » ainsi que disent les vieilles chroniques de l'Ordre des Ursulines, puissent enfin les bonnes Religieuses reposer en paix dans ce dernier asile ! La persécution aura eu du moins pour effet de permettre à ceux qui leur doivent tant, de venir librement s'agenouiller près de leurs restes vénérés, en implorant l'indulgence de l'infinie miséricorde, et en sollicitant pour leurs âmes, selon le mot de la liturgie : « *Locum refrigerii, lucis et pacis*. Une place au séjour de l'éternelle fraîcheur, de la lumière et de la paix ».

Ergué-Gabéric. — **Le Pardon de Notre-Dame de Kerdévot.** — Favorisé par un temps superbe, le grand Pardon de Notre-Dame de Kerdévot a eu, cette année encore, son éclat accoutumé.

---

(1) Il a été dessiné par M. Chaussepied, architecte, à Quimper, et parfaitement exécuté par M. Vaillant, marbrier à Saint-Pol de Léon.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il s'est ouvert comme par le passé, le samedi soir à 4 heures, par le chant des premières vêpres de la Nativité de la Sainte Vierge. Après les vêpres et la procession, de nombreux pèlerins sont venus donner du travail à quatre confesseurs jusqu'à 6 h. 1/2.

Le matin du 8 Septembre, quand le clergé est arrivé à la chapelle, à 5 heures, les confessionnaux sont déjà entourés et jusqu'à 9 h. 1/2 environ, les pèlerins affluent. Grâces à Dieu, le Pardon de Notre-Dame de Kerdévot reste encore un Pardon pieux, un Pardon de véritable dévotion, où l'on vient non pour s'amuser mais pour exposer à la bonne Madone ses besoins et ses peines. Aussi, je suis persuadé que Marie a déversé à flots, le jour de son Pardon, ses grâces sur ses dévots serviteurs et en particulier sur la paroisse du Grand-Ergué.

A 5 heures, M. le Recteur a dit la première messe ; elle est suivie d'heure en heure d'autres messes ; à toutes le nombre de communions a été considérable.

A 10 heures, M. le chanoine Y. Le Roy, du Chapitre de la cathédrale, chante la grand'messe. En ce moment, malgré ses vastes proportions, la chapelle est insuffisante pour contenir tout le monde.

A l'évangile, M. Corre, chanoine honoraire, recteur de Saint-Mathieu de Quimper, monte en chaire. Il nous raconte comment nos vieux pères, bâtirent, en cet endroit, une chapelle qu'ils nommèrent Kerdévot, en reconnaissance d'avoir été préservés de la peste qui exerçait ses ravages dans tout le pays, et en particulier à Elliant.

Cette chapelle, placée sous le vocable de Marie, devint de suite la maison de la Sainte Vierge. Profitant d'un voyage qu'il vient de faire à Rome, M. Corre nous décrit ensuite la maison de Lorette, et nous fait passer à notre tour par les émotions qu'il avait éprouvées en visitant cette maison qui abrita la Sainte Famille. Il conjure les pères et mères de famille à venir à l'école de la Sainte Vierge : Qu'ils tiennent leur maison comme Marie tenait la sienne, qu'ils élèvent leurs enfants comme Marie a élevé l'Enfant-Jésus, qu'ils n'oublient jamais que si Dieu leur a donné des enfants, c'est pour qu'ils les élèvent pour Lui et qu'ils en fassent des saints.

A 3 heures, vêpres solennelles suivies de la belle procession, à laquelle les musiciens de Kerfeunteun, les *Potred Ty-Mam-Doue,* prêtaient leur gracieux concours, et qui se déroula au milieu d'un peuple recueilli et pieux.

Après la bénédiction du T.-S. Sacrement, les pèlerins adressent une dernière prière, disent au revoir à la Sainte Vierge, et se retirent en bon ordre, emportant dans leur cœur les enseignements de la journée.

Gwerc'hez benniget dalc'hit stard ar feiz e parrez an Ergué-Vraz !

Chateaulin. — **Retraite de conscrits.** — 94 jeunes gens y ont suivi la retraite.

Voici par paroisse le nombre des retraitants : Châteaulin, 4 ; Saint-Ségal, 4 ; Saint-Nic, 6 ; Dinéault, 6 ; Cast, 5 ; Plomodiern, 1 ; Plonévez-Porzay, 4 ; Ploéven, 1 ; Lothey, 3 ; Quéménéven, 2 ; Lopérec, 1 ; Rosnoën, 1 ; Argol, 2 ; Irvillac, 1 ; Pleyben, 24 ; Gouézec, 16 ; Lennon, 6 ; Le Cloître, 1 ; Plonévez-du-Faou, 5 ; Collorec, 1.

Jeunesse Catholique. — La retraite annuelle de la Jeunesse Catholique se tiendra à Brest, au Collège Saint-Louis, rue de l'Harteloire, 15.

Elle sera prêchée par M. l'abbé Thomas, aumônier du Lycée de Brest, et présidée par M. le chanoine Kérisit, aumônier diocésain de la J. C., curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix.

Ouverture : Jeudi 26 Septembre, à 6 heures du soir.

Clôture : Dimanche 29 Septembre, à 7 h. 3/4 du matin ; messe et communion générale.

Un déjeuner en commun réunira les retraitants et tous les membres de la Jeunesse Catholique qui assisteront à la messe de clôture.

Le prix de la pension pour toute la durée de la retraite est fixé à 6 fr. 50 c.

Dans le courant de la journée de clôture : Réunion pour les aumôniers et présidents de groupe de J. C.

Prière de faire parvenir pour le samedi 21 Septembre à P. Larvor, 37, rue Duret, Brest :

1° Les noms des retraitants.

2° Les noms de ceux qui participeront au déjeuner en commun.

Le Comité diocésain.

P. S. — La retraite française, organisée annuellement à Brest pour les conscrits, n'aura pas lieu cette année.

Retraite française de jeunes gens, à Quimper, organisée par l'Union des Retraites Régionales. — Une retraite française sera prêchée chez les Dames de la Retraite, *du samedi soir 12 Octobre au mercredi matin 15 Octobre,* par M. l'abbé Galerne, secondé par M. l'abbé de Penfentenyo.

Elle est surtout destinée aux jeunes gens des Cercles d'Etudes, des groupes de jeunesse ou des patronages, comme aussi à ceux qui vont prochainement revenir du service. Des retraites spéciales, dites *retraites de retour,* seraient très efficaces, mais en attendant qu'elles soient un jour organisées, on pourrait peut être faire profiter de la prochaine retraite les anciens soldats qui assisteraient volontiers à une retraite française.

Les frais de séjour seront de 6 francs. On est prié d'envoyer les adhésions le plus tôt posible, soit à Mme la Supérieure des

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dames de la Retraite, 27, rue des Reguaires, soit à M. l'abbé de Penfentenyo, 368, rue Saint-Honoré, Paris.

Cette retraite annuelle compta en 1910 et 1911, 26 et 25 jeunes gens. Nous espérons que les retraitants seront encore plus nombreux cette année.

Sainte-Anne d'Auray. — **Au Théâtre populaire**, grande représentation, le dimanche 29 Septembre, à 2 heures, d'un nouveau mystère : « L'Enfant Prodigue » (Boêh er goèd).

Nous sommes persuadés que tous les amateurs d'art breton viendront nombreux à cette représentation, qui sera la dernière de l'année.

La représentation commencera à 2 heures.

On demande un chantre pour la Cathédrale de Quimper.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Congrès Eucharistique de Vienne.

Cette ville de 1.675.000 âmes retenait, depuis huit jours, nos regards émus par le merveilleux spectacle qu'elle offrait au monde entier. Le vieil empereur François-Joseph et toute sa cour ; 150.000 pèlerins venus de tous les points de l'empire et du monde, dont 5.000 prêtres, tous, ne faisant qu'un avec le Pape représenté par son Légat, Son Em. le cardinal Van Rossum, étaient réunis là pour « méditer le Mystère Eucharistique, l'honorer et implorer les moyens de devenir meilleurs chaque jour ».

De ce Congrès, plus beau que tous ceux qui l'ont précédé, nous voudrions raconter la séance d'ouverture, la touchante cérémonie de la communion générale de 8.000 enfants, et surtout l'inoubliable procession de clôture où l'on a vu défiler, en une pompe magnifique, protégé par 20.000 hommes de troupe, le triple cortège des peuples en costumes nationaux, du clergé, puis du Saint Sacrement et de l'Empereur suivi de sa Cour.

Une autre vision a ému nos cœurs : la vision de la France participant à ce Congrès. Comme toujours, quand il s'agit de la gloire de Dieu à procurer avec plus d'abondance et du salut de nos frères à assurer plus efficacement, comme partout où fleurit cet idéal de toute âme chrétienne, la France était là à ce Congrès, magnifiquement représentée par 2.000 de ses prêtres, sous la direction de Son Em. le cardinal Amette, qu'entouraient nombre d'Archevêques et d'Evêques. Ce que ces 2.000 prêtres et les nombreux laïcs qui les accompagnaient sont allés chercher là-bas, ce qu'ils ont fait dans les séances d'étude qui les revoyaient chaque jour, aussi empressés qu'à la première heure, nous venons de le dire ; ils sont allés chercher là-bas, avec le zèle nécessaire, les moyens d'étendre le règne de Jésus-Hostie sur la terre. Combien cette vision de la

vraie France aux pieds du Dieu-Hostie est émouvante et combien aussi elle est réconfortante ! Ne peut-on pas en espérer le relèvement complet de la Foi chez nous ? — Mais ce bonheur ne sera donné que si, dans la sphère où Dieu nous a placés, nous savons travailler à faire aimer Notre Seigneur Jésus-Christ autour de nous.

D'ailleurs Notre Saint Père Pie X, ne nous le dit-il pas, dans le Bref qui a été lu à l'ouverture du Congrès Eucharistique de Vienne et dont nous sommes heureux de reproduire ici un large extrait :

« ...Toutefois, il convient et sans aucun doute que ceux qui vénèrent dignement ce Sacrement de l'amour ne s'appliquent pas seulement en général à leur bien personnel de manière à négliger le salut de ceux très nombreux que l'ignorance, l'irréflexion ou même l'aversion tiennent éloignés de l'aliment divin. Que ceux-là considèrent combien dangereusement malade est la société, de quel assoupissement sont affectées toutes ses vertus, quand elle repousse loin d'elle Celui qui peut seul la guérir, bien que son incommensurable amour pour les hommes le retienne sur la terre, Lui, le Créateur de ce Sacrement.

» Ils doivent donc tendre de toutes leurs forces à ce que la vie de Jésus, émanant de l'Eucharistie comme de sa source la plus abondante, se répande sur tous, non seulement dans les cœurs de chacun en particulier et dans les mœurs de l'individu, mais aussi dans les institutions des peuples et dans tout l'organisme de l'Etat. Il n'est pas possible, en effet, de s'adonner à la vertu pour son compte et de vouloir protéger la paix et l'ordre public, si la puissance divine de la religion ne comprime les élans impétueux du cœur et ne détermine les hommes à mépriser les biens périssables dans l'attente des biens éternels. »

Daigne Notre Seigneur nous y aider de sa grâce !

Les Frères des Ecoles Chrétiennes à Plymouth (Angleterre).

Les Frères des Ecoles Chrétiennes ont ouvert une Ecole à Plymouth, au mois de Septembre dernier.

Ce Collège reçoit des pensionnaires de France et d'Angleterre.

La rentrée est fixée au samedi 21 Septembre. Départ de Tréguier (Côtes-du-Nord), à 6 heures du soir.

Pour le prospectus, s'adresser au :

Supérieur du Collège Saint-Boniface, Wyndham Square, Plymouth.

A VENDRE D'OCCASION Grand **HARMONIUM « Christophe »**, 4 jeux 1/2, percussion, 5 octaves, 23 registres, 2 claviers à mains, pédalier indépendant, genouillères de grand jeu et d'expression, soufflerie à pieds et indépendante. — Excellent état, sonorité superbe.

S'adresser à Mme CUNY, *22, rue Jules-Noël, Quimper.*

LOURDES Châlet **SAINT-VICTOR** et de **BRETAGNE**

Pension de famille de premier ordre,

Trois minutes de la Grotte.

M. VÉRONNET-CUMUNEL, Propriétaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — De nouveaux progrès ont été enregistrés au cours de cette semaine, un peu dans tous les groupes. S'il est vrai que l'approche de la liquidation — qui s'effectue dans les meilleures conditions de bon marché — a entraîné un appréciable courant de ventes, celles-ci ont été du moins facilement absorbées, car les nouvelles qui nous parviennent de l'extérieur sont de nature à rendre confiance à la spéculation. Etant l'objet d'influences diverses, notre 3 0,0 varie peu à 91,60, ex-coupon trimestriel. Les grandes banques sont toujours favorisées d'un marché très actif. Le Crédit Lyonnais se montre ferme à 1.595 ; le Comptoir d'Escompte accuse de nouveaux progrès à 1.030 ; la Société Générale est toujours en bonne tendance à 831. Fermeté des actions de la Société Centrale des Banques de Province On se rappelle le succès qu'a rencontré l'émission de ces titres au mois de Juin dernier, succès qui paraît d'autant plus mérité que la Société prépare actuellement, dit-on, une campagne d'affaires des plus intéressantes. Les Chemins français sont mieux tenus. Valeurs de traction en légers progrès. Dans le groupe de l'électricité on remarque la nouvelle hausse de l'Electricité de Paris à 839. Les obligations de la Société Hudro-Electrique des Basses-Pyrénées sont recherchées ; actuellement ces titres se capitalisent à environ 5 0/0 net, sans tenir compte de la prime de remboursement ; les prévisions formulées sont déjà confirmées par les premiers résultats. Le compartiment des titres russes est toujours activement soutenu par la spéculation. Parmi les valeurs caoutchoutières, on s'occupe beaucoup de la Société Commerciale du Caoutchouc dont le chiffre d'affaires a augmenté de 33 0/0 cette année. Mines d'or bien traitées, mais inchangées. De Beers en hausse à 570.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

Maison BOSSARD-BONNEL, de Rennes,
Harm. **Alexandre, Christophe, Richard, Rodolphe**, etc....
Harm. Américains. Vente, échange, location. Instrums et musiques pr patronages.

F. FAFET **Fabricant de Veilleuses,**
1 ter, *rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine)*,
rappelle à MM. les Recteurs qu'il envoie toujours, pour 14 fr. 50, franco gare (postal 10 kil.), un bidon d'huile garantie brûlant le n° 0 de toutes les marques de veilleuses.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. **Vendredi 27 Septembre 1912** N° 39.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Mois du Rosaire ; Quête ; Décès.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.
III. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; L'Union Catholique diocésaine ; Nécrologie ; Maison Saint-Joseph ; Morlaix ; Quimper ; Avis ; Retraites de conscrits, 1912 ; Kerfeunteun ; Que ferons-nous pour nos soldats ; Les médecins au Pèlerinage National français de 1912 à Lourdes ; Une interpellation de M. Groussau.
IV. — Chronique générale : Rome ; Les Orientaux quêteurs ; Mort de S. Em. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon ; Un martyr du secret de la confession.
V. — Bibliographie.
VI. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Septembre. — 18e Dimanche après la Pentecôte. DÉDICACE DE S. MICHEL, Archange. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.
A vêpres, mémoires du suivant et du Dimanche.
Lundi, 30. — S. Jérôme, Confesseur, Docteur. Double. Blanc.
Mardi, 1er Octobre. — S. Rémi, Evêque. Double majeur. Blanc.
Mercredi, 2. — Les Sts Anges Gardiens. Double majeur. Blanc.
Jeudi, 3. — S. Maloir (ou Mélar), Martyr *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Rouge.
Vendredi, 4. — S. François d'Assise, Confesseur. Double majeur. Blanc.
Samedi, 5. — S. Maurice, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 6. — 19e Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ DU SAINT ROSAIRE.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Plougastel-Daoulas . . . . . du 23 au 30 Septembre.
Scaër . . . . . du 1er au 6 Octobre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Mois du Rosaire. — Les exercices du Mois du Rosaire doivent être faits, comme les années précédentes, du *1er Octobre au 2 Novembre*, conformément aux prescriptions de S. S. Léon XIII. L'illustre Pontife a ordonné que cette pieuse pratique soit observée aussi longtemps que durera l'état extrêmement pénible où se trouve la sainte Eglise, et jusqu'à ce qu'il soit possible de remercier Dieu de la liberté rendue au Vicaire de Jésus-Christ ». C'est là, en même temps qu'une exhortation pressante à la prière, une parole d'espérance ; et elle nous assure que, pour implorer le secours divin et obtenir la protection toute puissante de la T. Sainte Vierge, nous ne pouvons rien trouver de plus efficace que la dévotion et la formule de prière que la Mère de Dieu elle-même indiqua comme moyen de salut, dans des circonstances également critiques.

Nous irons donc avec ferveur, pendant ce mois d'Octobre, demander le secours dont nous avons si grand besoin. Devant le T. Saint-Sacrement exposé, nous prierons Marie et Joseph, et ils prieront avec nous. En méditant les mystères de la vie, des souffrances et de la glorification du Sauveur, qui sont le résumé de l'Evangile, nous appellerons la pitié de Dieu sur l'Eglise si éprouvée, sur son chef vénéré, sur notre cher pays, sur nous-mêmes...

Nous renouvelons à cet effet les ordonnances qui suivent : elles devront être publiées au prône, *dimanche prochain*, avec l'annonce des exercices du Mois du Rosaire et les indulgences qui y sont attachées.

Article 1er. — **Le dimanche 6 Octobre, la fête du Saint Rosaire, annoncée la veille au son des cloches, sera célébrée solennellement.**

Art. 2. — **Chaque jour de ce mois, dans les églises et chapelles du diocèse, on récitera, le matin à la messe, ou le soir, cinq dizaines de chapelet, avec les litanies de la Sainte Vierge et la prière à saint Joseph ordonnée par le Souverain Pontife.**

Art. 3. — **On pourra exposer le Saint-Sacrement, pendant la récitation du chapelet, et donner ensuite la bénédiction.**

Art. 4. — **Les fidèles qui ne pourraient assister à ces pieux exercices sont invités à réciter le chapelet, tous les jours, en famille ou dans leur particulier.**

Art. 5. — **Nous engageons les communautés religieuses à multiplier les communions et leurs prières aux intentions du Souverain Pontife.**

Art. 6. — **Nous rappelons aux pieux fidèles les indulgences concédées par S. S. Léon XIII à la pratique du Mois du Rosaire :**

1° Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines *singulis vicibus*, — c'est-à-dire chaque fois — à ceux qui, pendant ce mois, assisteront à l'exercice du Saint Rosaire ;

2° Une indulgence plénière à ceux qui, réunissant les conditions ordinaires, assisteront aux mêmes exercices, au moins dix fois. Les mêmes indulgences sont accordées à ceux qui, légitimement empêchés d'assister à la récitation publique du chapelet et autres prières prescrites, les auront faites en leur particulier ;

3° Une indulgence plénière à ceux qui, le jour du Saint Rosaire ou l'un des huit jours suivants, auront, après avoir confessé leurs péchés, reçu la sainte communion et prié Dieu, la Sainte Vierge et saint Joseph, aux intentions désignées.

II. Quête. — Comme les années précédentes, une quête devra être faite, dans toutes les églises du diocèse, le Dimanche du Rosaire, pour les Œuvres des Patronages et des Cercles, et le produit envoyé à l'Evêché.

En annonçant cette quête au prône de *dimanche prochain*, MM. les Curés et Recteurs voudront bien montrer, en quelques mots, l'importance de plus en plus grande des œuvres de préservation et de persévérance pour l'enfance et pour la jeunesse.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Marchand, prêtre habitué, décédé à Cléden-Cap-Sizun, le 22 Septembre.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR OCTOBRE 1912

La diffusion des bonnes lectures.

La lutte contre la mauvaise presse est vaine sans l'existence d'une presse bonne. La bonne presse doit être substituée à la mauvaise, puisqu'on lit de plus en plus. Donc, premièrement, ne pas acheter ni lire sans nécessité le mauvais journal ni le mauvais livre : tous les catholiques sont loin de se résigner à ce devoir. Puis, par les abonnements et les achats, soutenir les œuvres existantes de presse ; savoir oublier le bon livre et le bon journal dans le train et le tram, le faire passer à l'hôpital, bref, le multiplier. Nous dire que nous avons fait plus de bien peut-être en introduisant la bonne lecture dans une maison qu'en décidant un retardataire à remplir ses devoirs de chrétien.

Résolution apostolique : Par les abonnements, les achats, je favoriserai les œuvres catholiques de presse et je répandrai le plus possible autour de moi le bon livre et le bon journal.

Archives diocésaines de Q .nper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Enseignement chrétien. L'Œuvre des catéchismes.**
II. — **Missions.** — SAINT-DERRIEN, *du 29 Septembre au 5 Octobre*, 3e semaine (grandes personnes). Président, M. le chanoine Cardinal, curé de Plougastel-Daoulas.
— PLOUGOULM, *du 29 Septembre au 6 Octobre*, 2e semaine (grandes personnes). Président, M. le chanoine Kerjean, curé-archiprêtre de Châteaulin.
— LANMEUR, *du 29 Septembre au 6 Octobre*, 2e semaine (grandes personnes). Président, M. Le Jacq, chanoine honoraire, curé-doyen de Crozon.
— LOGONNA-DAOULAS, *du 29 Septembre au 6 Octobre*, 2e semaine. Président, M. Le Jollec, missionnaire.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Église de Saint-Mathieu. — *Le dimanche 29 Septembre*, à 6 h. 1/2, messe et communion générale des hommes. Le 1er vendredi du mois, 4 Octobre, à 5 h. 1/2, messe des Bretons ; à 8 heures, celle des mères de famille, et le soir, à 8 heures, réunion des hommes associés du Sacré Cœur.

Le *mois du Rosaire* commencera le mardi 1er Octobre. Réunion chaque soir, à 8 heures. Récitation du chapelet, des litanies, de la prière à S. Joseph et salut. Les mercredi et vendredi, procession au chant des litanies de la Sainte Vierge.

— Chapelle de la Retraite. — *Jeudi 3 Octobre*, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

L'Union Catholique diocésaine.

Edern. — Fondée le 31 Mars, l'Union Paroissiale a définitivement constitué son Comité, le 1er Septembre dernier. Il est composé de 12 membres, pris dans les divers quartiers de la paroisse.

Berrien. — L'Union a été fondée, le 24 Août dernier, après un discours très chaleureux de M. le Recteur de Scrignac. Elle compte comme premier noyau, 35 membres.

Nécrologie. — M. l'Abbé Marchand. — Dimanche, à 8 heures du soir, est décédé à Cléden-Cap-Sizun, M. l'abbé Marchand, prêtre habitué. Depuis longtemps, le mal qui l'emporta l'avait saisi. Les derniers moments du malade ont été attristés par des souffrances très grandes supportées avec un grand esprit de foi et la plus consolante résignation.

« Ne faut-il pas souffrir un peu pour gagner le ciel ? » disait-il aux nombreux amis qui vinrent le visiter pendant sa maladie. Très serviable, M. Marchand avait su obliger beaucoup de ses

confrères des environs par l'amabilité avec laquelle il se prêtait à les remplacer en cas d'absence.

M. l'abbé Marchand (Germain-André-Marie) était né à Cléden-Cap-Sizun, le 10 Décembre 1860. Ordonné prêtre le 10 Août 1885, il fut successivement vicaire auxiliaire à Plouhinec, puis vicaire à Locunolé, Brasparts, Nizon et Saint-Jean-Trolimon. Il se retira du saint ministère, le 19 Décembre 1896.

R. I. P.

N. B. — Un service de huitaine sera chanté à Cléden, lundi 30 Septembre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. Marchand.

Maison Saint-Joseph. — La récollection sacerdotale mensuelle aura lieu le mardi 1er Octobre, à Saint-Pol de Léon pour les cantons de Saint-Pol, Taulé, Plouzévédé et Plouescat.

Morlaix. — **Grand pardon de N.-D. de la Salette,** *18 et 19 Septembre.* — L'anniversaire de l'apparition de la Très Sainte Vierge a été, cette année, l'occasion d'une grande et bien consolante manifestation de foi et de piété. Le mercredi 18 Septembre, dès 9 heures du soir, la gracieuse chapelle était remplie d'une foule de pèlerins accourus des paroisses du Léon et du Tréguier. Après les prières du soir, les pèlerins se pressent autour des confessionnaux où les 18 prêtres, convoqués par le zélé aumônier de la Salette, vont travailler, toute la nuit, à réconcilier les âmes avec Dieu et les préparer au divin banquet. A minuit, les messes commencent, la première est célébrée par M. l'abbé Trémintin, et les messes se succèdent sans interruption de demi-heure en demi-heure. Pendant ces messes, plus de 2 500 personnes viendront s'agenouiller à la Sainte Table. Les premiers groupes de pèlerins, après avoir accompli leurs dévotions, se retirent, cédant la place à d'autres qui sont, à leur tour, remplacés par de nouveaux arrivants. C'est une affluence continue de peuple et la chapelle, à peine suffisante pour contenir les fidèles, ne se désemplit pas un seul moment, au long de cette sainte veillée. Au lever du jour, arrivent les pèlerins des paroisses les plus éloignées et quand l'heure de la grand'messe est proche les « pardonneurs » se massent sur l'esplanade de la chapelle où une tente décorée avec beaucoup de goût a été dressée. Le Saint-Sacrifice y est célébré par M. l'abbé Le Biban, recteur de Saint-Martin des Champs. Les chants liturgiques sont exécutés par la maîtrise de Saint-Martin, habilement dirigée par M. l'abbé Bosson. Après l'évangile, M. l'abbé Falhon, économe de l'Institution Notre-Dame du Creïsker, prend la parole, et dans une touchante allocution bretonne, rappelant aux pèlerins les plaintes de la Vierge qui pleura sur les infidélités du peuple, les exhorta à la sanctification du dimanche au respect du Saint Nom de Dieu, à la fréquentation des sacrements, sources de vie surnaturelle. Les vêpres sont chantées solennellement à 2 heures, et après une dernière visite au pieux sanctuaire de Notre-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dame, la foule descend les pentes de la colline boisée qui surplombe la gracieuse rivière de Morlaix. C'est la fin d'une journée de grâces et de bénédictions. Il n'y a peut-être pas eu d'énormes affluences comme aux pardons célèbres de Sainte-Anne la Palue, du Folgoët, de Rumengol, pas de processions triomphales comme en ces grandes « journées » de la foi bretonne ; mais en revanche la piété ne se trouve pas choquée par l'affligeant étalage de baraques foraines et d'attractions bêtes, qui trop souvent déshonorent ces assemblées si aimées de nos chrétiennes populations. Le Pardon de la Salette est simplement, uniquement une manifestation de foi et de dévotion, quelque chose de très recueilli, de très intime et d'infiniment touchant. Grâces en soient rendues à la bonne Vierge de la Salette et puissent l'amour et la piété de ses enfants de chez nous faire qu'Elle retienne encore le bras de son divin Fils.

Un Pèlerin.

Quimper. — *Paroisse de Saint-Mathieu.* — La fête du saint Patron a été célébrée, le dimanche 22 Septembre. M. le chanoine Le Duc, ancien curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, a chanté la messe avec une ardeur juvénile, et M. Le Du, si connu et toujours si aimé, tirant des textes évangéliques le récit de la conversion du grand publicain, a trouvé des rapprochements originaux entre le temps où vivait l'apôtre et l'époque où nous vivons. Les pharisiens, métamorphosés en francs-maçons, demeurent les ennemis acharnés du Christ. Aux fidèles de déjouer leurs complots.

De nombreux paroissiens ont montré, par leur attitude recueillie, qu'ils n'oubliaient pas, comme il arrive trop souvent en ville, le saint Patron de leur paroisse.

AVIS. — *Le prix du compte rendu officiel du Congrès de l'Union Catholique à Quimper, sera exactement de 0 fr. 50, affranchissement compris.*

Retraites de Conscrits 1912

Quimper. — 1re **Retraite**, *du 17 au 21 Septembre.* — Elliant, 13 ; Melgven, 10 ; Saint-Evarzec, 9 ; Langolen, 6 ; Pont-l'Abbé, 4 ; Fouesnant, 4 ; Saint-Goazec, 4 ; Saint-Yvi, 3 ; Esquibien, 3 ; Tourc'h, 2 ; Plonéour-Lanvern, 2 ; Combrit, 2 ; Gouesnac'h, 2 ; Coray, 1. — Total : 65.

— 2me **retraite**, *du 24 au 28 Septembre.* — Plogonnec, 17 ; Benzec-Cap-Sizun, 8 ; Goulien, 8 ; Meilars, 6 ; Mahalon, 6 ; Plonéis, 6 ; Landudec, 6 ; Juch, 5 ; Plouhinec, 5 ; Kerlaz, 4 ; Plozévet, 3 ; Pluguffan, 4 ; Ergué-Gabéric, 4 ; Guengat, 4 ; Plogastel-Saint-Germain, 2 ; Plobannalec, 2 ; Treffiagat, 2 ; Ergué-Armel, 2 ; Plomeur, 1 ; Bénodet, 1 ; Quimper, 1. — Total : 98.

Lesneven. — 1re **Retraite**, *du 17 au 21 Septembre 1912.* — 37 paroisses ; 242 retraitants : Guipavas, 20 ; Plounévez-Lochrist, 20 ; Plouider, 15 ; Ploudiry, 12 ; Saint-Vougay, 12 ; Plouédern, 10 ; Guissény, 9 ; Bodilis, 8 ; Saint-Frégant, 8 ; Lanhouarneau, 8 ; Plounéventer, 8 ; Bohars, 7 ; Cléder, 7 ; Lampaul-Guimiliau, 7 ; Plouescat, 7 ; Plouguerneau, 7 ; Plougastel, 7 ; Landerneau, 6 ; Tréflez, 6 ; Plougar, 6 ; Plougourvest, 5 ; Saint-Divy, 4 ; Le Folgoët, 4 ; Pencran, 4 ; Saint-Thonan, 4 ; Tréflaouénan, 4 ; Trégarantec, 4 ; Trémaouézan, 4 ; La Roche, 3 ; Saint-Servais, 3 ; Trézilidé, 3 ; Lesneven, 2 ; Saint-Pierre, 2 ; Lanneufret, 2 ; Plouzané, 2 ; Lambézellec, 1 ; Milizac, 1.

Kerfeunteun. — **Grand Pèlerinage du canton de Quimper, à la Mère-de-Dieu.** — Un vœu, formé par le Comité de la Ligue patriotique des Françaises de Quimper, a reçu l'approbation du clergé paroissial et a été béni par Monseigneur. Un pèlerinage aura lieu, le 2e dimanche d'Octobre, à la Mère-de-Dieu, dans le but : 1° d'honorer la Sainte Vierge en ce mois du Rosaire ; 2° de lui demander pour les parents : *lumière* pour connaître leurs devoirs, *force* pour les accomplir ; pour les enfants *piété* et *soumission ;* 3° pour mettre sous sa protection, les conscrits qui entrent à la caserne, les années scolaires qui commencent.

Horaire du Pèlerinage :

6 heures, 8 heures, messes ;

9 h. 1/4, départ de la procession de l'église paroissiale (les groupes des autres paroisses joindront la procession à la Croix de Missilien) ;

10 heures, grand'messe, sermon breton par M. le Recteur de Plonéour-Lanvern ;

2 h. 1/2, vêpres ; conférence française par M. l'abbé de Penfentenyo ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Que les Ligueuses amènent leurs familles, celles de leurs voisins aux pieds de la Mère de Dieu. Que pères, mères et enfants s'y trouvent réunis !

Que ferons-nous pour nos soldats ? — Quelques jours à peine nous séparent de l'incorporation de la classe nouvelle : les conscrits font leurs derniers préparatifs de départ. Les parents les contemplent anxieux et se posent à leur sujet mille questions troublantes : Quel accueil la caserne leur réserve-t-elle ? Les débuts ne seront-ils pas trop pénibles ? N'auront-ils à souffrir ni de la faim, ni du froid, ni de quelque autre incommodité ? Et surtout trouveront-ils sur leur route un ami dont l'affection les soutienne dans cette épreuve de deux ans ?

On pense à tout cela et l'on a raison, certes, mais n'y a-t-il pas mieux à penser, mieux à faire surtout ? Ne voit-on pas que les soldats ont une âme et que cette âme est digne, au moins à l'égal du corps, des plus instantes préoccupations ?

Le moyen de pourvoir à ses besoins est extrêmement simple, encore faut-il le prendre. Qu'on mette le jeune homme, dès son

Archives diocésaines de Quimper et Léon

entrée au Corps, dans l'obligation de fréquenter le prêtre. Il y a, dans chaque ville de garnison, un ecclésiastique spécialement chargé du ministère des soldats. Une liste complète de ces ecclésiastiques en France, aux colonies et au Maroc, a été dressée par l'**Union des Associations Ouvrières Catholiques**. Elle vient de paraître aux bureaux de cette Œuvre, 82, rue de l'Université, Paris, et est en vente au prix de 0 f. 20 l'unité franco. Nous ne saurions trop exhorter les prêtres et les parents chrétiens à se procurer de suite ce travail. Ainsi ils seront renseignés et pourront, dès avant le départ des jeunes recrues, se mettre en rapport avec l'aumônier dont la sollicitude pendant deux ans secondera la leur.

Demander la **Liste des Aumôniers militaires** à M. le Secrétaire de l'Union, 82, rue de l'Université, Paris. Joindre 0 fr. 20 à la demande.

Les médecins au Pèlerinage National français de 1912 à Lourdes.

Le *Journal de la Grotte* reproduit l'article suivant, dans lequel le Dr Gouraud, de Paris, frère de l'illustre général Gouraud, vainqueur de Samory, a bien voulu consigner ses impressions, au lendemain du Pèlerinage National français :

« Nous avons eu, cette année, grâce à l'accueil si aimable du Dr Boissarie, la bonne fortune d'être mêlé de près à la vie et aux travaux du Bureau des constatations, pendant le Pèlerinage National français. D'autres, plus autorisés, ont déjà raconté ce que furent ces splendides manifestations de foi et de piété ; il nous paraît intéressant de dire quelques mots de ce que fut, pendant ces mêmes journées, l'activité médicale, la vie scientifique de cette clinique si spéciale, dont la double fonction peut se résumer ainsi : passer les guérisons de Lourdes au crible de l'examen le plus sévère, permettre au plus grand nombre de nos confrères de voir par eux-mêmes et de se faire une opinion personnelle.

» L'assistance fut, cette année, plus que jamais, nombreuse et bien composée : plus de 100 médecins ont donné leur nom pendant la durée du Pèlerinage National, et, parmi eux, quatre professeurs de Faculté, trois anciens internes des hôpitaux de Paris, un interne en exercice, trois médecins militaires, un médecin colonial, dix médecins étrangers, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Amérique, d'Espagne, de Portugal, de Roumanie, dont un savant des plus connus en Amérique, et un haut dignitaire du service de santé de Roumanie. Si l'on songe que, d'une année à l'autre, plus de cinq cents médecins ont assisté aux travaux du Bureau, voyant et contrôlant tout ce qui s'y fait, on est obligé de reconnaître qu'il y a là, au point de vue de la sincérité de ses travaux, une garantie de haute valeur. Et il fallait voir avec quelle ardeur tous ces médecins s'efforçaient de ne rien perdre de ce qui se passait devant eux, examinant tous les cas, pour les discuter ensuite entre eux.

» Mais, parmi les assistants de cette année, il est certaines présences que nous croyons utile de souligner, parce qu'elles marquent une évolution aussi intéressante que désirable. C'est d'abord la présence d'un plus grand nombre de spécialistes, contribuant à donner aux constatations un caractère de plus en plus technique.

» C'est ainsi que deux orthopédistes, de Paris, nous apportant les meilleures traditions de l'école de Calot, ont assisté à deux guérisons de tuberculoses osseuses (une arthrite du poignet et une sacro-coxalgie) et ont pu faire, à cette occasion, des remarques dont seul était capable un spécialiste instruit par une observation journalière. L'un d'eux enlevant lui-même le plâtre à la jeune fille qui venait d'être guérie d'une tuberculose du poignet, nous faisait remarquer l'attitude toute particulière de cette malade de la veille, aidant elle-même à défaire son appareil, commençant aussitôt à remuer son poignet, sans une seule hésitation, provoquant les mouvements, loin de les craindre, toutes choses qu'on ne voit pas chez les malades que la médecine a lentement guéris, et qui, malgré tout, restent craintifs. Ajoutons que ces deux dévoués confrères, dont le temps était compté, firent le surlendemain, plus de cent kilomètres pour revoir les malades guéris, qui les avaient si fort intéressés.

» Le Bureau des constatations a reçu, cette année, une autre visite, qu'on ne saurait passer sous silence. C'est celle d'un confrère allemand, de Munich, adversaire déclaré de Lourdes, qu'il avait maintes fois attaqué dans ses publications, et qui nous apportait les échos, récents encore, des procès de Metz et de Münich. Le docteur Boissarie, faisant généreusement abstraction de toutes les attaques, disons plus, de toutes les insultes qui furent proférées à cette occasion contre le Bureau des constatations et son président, lui ouvrit les portes toutes grandes, lui facilita l'entrée dans les hôpitaux, ainsi que l'examen des malades et des guéris. Notre confrère put tout voir et tout contrôler. Il a d'ailleurs reconnu l'affabilité de cet accueil dans une lettre adressée au docteur Boissarie après son départ. Nous nous plaisons à reconnaître que, de son côté, il fut des plus exacts et des plus attentifs aux séances du National, ne ménageant ni son temps ni sa peine.

» C'est la première fois, depuis Zola — qui n'était pas médecin, — qu'un détracteur de Lourdes vient y faire, au moment du Pèlerinage National, un séjour de quelque durée. Jusqu'ici les attaques contre Lourdes, émanaient d'auteurs qui se contentaient d'écrire de loin et d'après des on-dit, ou venaient passer ici quelques heures à n'importe quelle époque, et n'hésitaient pas à porter ensuite un jugement aussi « documenté que définitif ». Il est à souhaiter que l'exemple de notre confrère soit suivi ; non pas qu'un séjour, même de deux semaines, puisse avoir une valeur décisive : on ne saurait ramener, en un si court espace de temps, des esprits aussi éloignés de nous et qui, sur tous les grands problèmes de la vie, ont une opinion entièrement opposée à la nôtre.

» Mais ce que peut modifier une visite personnelle, ce sont les

Archives diocésaines de Quimper et Léon

préjugés, les idées préconçues. Notre confrère de Münich, nous en sommes convaincus, se sera vite aperçu que Lourdes et son Bureau des constatations différaient quelque peu de l'opinion qu'il avait pu s'en faire d'après les quelques clichés qui traînent dans la littérature hostile ; il aura reconnu qu'au Bureau des constatations, tout se passe au su et au vu de tout le monde ; que si, parfois, l'encombrement et l'exiguité des locaux gênent l'examen des malades, on y travaille avec honnêteté et conscience ; qu'on n'y conclut jamais hâtivement et à la légère ; que le docteur Boissarie sait admirablement tirer parti de toutes les compétences qui l'entourent, pour jeter sur chaque cas le plus de lumière possible ; qu'il accueille tous les concours et tous les contrôles ; qu'il accepte toutes les personnalités. Quelle garantie de sincérité peut valoir celle-là ?

» Puisse donc ce double courant de visiteurs augmenter d'année en année ! Puissent les savants apporter au Bureau des constatations l'autorité de leur science et de leur nom ! Puissent les incrédules venir plus nombreux, pour voir par eux-mêmes et se faire une opinion personnelle ! La cause de Notre-Dame de Lourdes ne peut qu'y gagner. Les guérisons prodigieuses de Lourdes n'ont rien à craindre de l'analyse scientifique, de la discussion la plus largement ouverte. Les œuvres de Celui qui est toute Vérité appellent la pleine lumière.

» Dr F.-X. Gouraud. »

UNE INTERPELLATION DE M. GROUSSAU

sur le droit des communes
de secourir les élèves indigents de toutes les écoles.

L'éminent vice-président du Comité catholique, M. Groussau, vient d'annoncer au ministre de l'Intérieur son intention de l'interpeller, à la rentrée de la Chambre, « sur les détournements de pouvoir commis par certains préfets, qui rejettent systématiquement tous les crédits votés par les Conseils municipaux, afin de distribuer des secours aux élèves indigents des écoles privées comme à ceux des écoles publiques ».

Très justement, dans la lettre où il formule sa protestation, M. Groussau fait remarquer que si les préfets ont un certain droit de contrôle sur le budget des communes, ils outrepassent singulièrement ce droit « quand ils rejettent par mesure générale, sans distinction et sans exception, tous les crédits légalement votés pour distribuer des secours aux élèves indigents des écoles libres ».

Il est incontestable qu'à la suite de la campagne menée sur tous les points de la France par nos amis à l'occasion des récentes élections municipales en faveur de la R. P. S., nombre de municipalités, nouvellement élues, ont dû tenir les engagements pris, et accepter d'inscrire au budget communal certaines sommes, en général bien minimes, pour venir en aide à *tous* les enfants indigents du lieu, quelle que soit l'école qu'ils fréquentent. C'est une simple mesure de justice dont la légalité a d'ailleurs été reconnue à plusieurs reprises par le Conseil d'Etat. Mais, parce que mesure de justice, elle était pour déplaire à quelques feuilles anticléricales, à quelques préfets d'un sectarisme étroit.

Il faut remercier M. Groussau de sa nécessaire intervention. Mais cette attitude ne saurait suffire. Il faut aussi que les conseils municipaux dont les droits légitimes sont foulés aux pieds, n'hésitent pas à saisir de leur cas la plus haute juridiction administrative, et convainquent ainsi les populations qu'elles sont soumises à un odieux régime d'arbitraire. Il faut enfin que les catholiques poursuivent inlassablement la campagne qui leur a valu de premiers et importants succès et obtiennent qu'on respecte leurs justes volontés.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Rome. — **Pèlerinage ouvrier français.** — Le 8 Septembre, le Pape recevait au Vatican, le Pèlerinage ouvrier de France, présidé par M. Léon Harmel et présenté par S. E. le cardinal Ferrata.

Nous donnons, in-extenso, le discours du Père des fidèles aux pèlerins :

« Eminentissime Cardinal,
» Très cher fils commandeur Léon Harmel,

» Je vous remercie vivement l'un et l'autre des sentiments que vous m'avez exprimés au nom des chers pèlerins français qui sont venus, pour la vingt-cinquième fois, célébrer le jubilé de ce premier Pèlerinage ouvrier, célébrer cet évènement solennel qui s'est répété tous les ans, et raffermit leur foi et leur attachement au Siège Apostolique, et les sentiments de dévotion qui les animent envers Notre-Seigneur Jésus-Christ.

» Je remercie l'Eminentissime Cardinal, et notre très cher fils le commandeur Harmel de cette présentation, et je leur en exprime ma paternelle gratitude.

» Quant à vous, très chers fils, qui, par votre présence, apportez tant de consolation à mon cœur, je vous dirai deux mots qui seront votre viatique pour le retour et le souvenir permanent de ce Pèlerinage. Votre Société est composée d'ouvriers d'usine auxquels se joignent les travailleurs des champs. Ces deux professions nous ont été enseignées par Dieu lui-même qui, l'homme à peine créé, le plaça dans le paradis, pour qu'il travaillât et le gardât.

» Notre Rédempteur qui vint racheter les hommes de la faute originelle voulut se présenter sous les traits de l'ouvrier, et leur donner l'exemple de ce que devait faire l'ouvrier lui-même pour remplir sa mission, son devoir et recevoir sa juste récompense.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Le travail des champs, imposé dès avant le péché, est la première besogne que nous ait assignée le Seigneur.

» Après la faute, le pauvre ouvrier doit gagner son pain à la sueur de son front ; mais il est joyeux quand, avec l'aide du Seigneur, il porte volontiers le poids de la vie, et se contente de la position que la Providence lui a donnée.

« La vie de l'ouvrier sera douce toujours et en elle il trouvera » son trésor », dit le Saint-Esprit.

» Dès lors l'ouvrier, loin de soupirer après les nouveautés, cherchera à gagner ce qui est nécessaire à son entretien et à celui de ses fils, et, gardant sa famille comme un sanctuaire, il la dirigera vers les biens éternels, après l'avoir fait grandir et s'élever dans la sainte crainte du Seigneur.

» Je me félicite avec vous de ce que, soit à l'usine, soit aux champs, vous répondez à la volonté du Seigneur et à l'exemple qu'il nous a donné dans la Rédemption.

» Je fais des vœux pour que votre vie, dans laquelle vous devez avoir une si grande résignation, soit adoucie et que vous puissiez y trouver un trésor de paix, de contentement, de bonheur, dont sera le gage la bénédiction que j'appelle sur vous, sur vos travaux, sur vos parents et toutes les personnes qui vous sont chères, souhaitant à tous consolations et réconfort.

Les Orientaux quêteurs. — Par une lettre du 1er Janvier de cette année 1912, S. E. le cardinal Gotti, préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, adresse aux Evêques des règles à suivre à l'égard des Orientaux. Afin d'arrêter et de prévenir des abus qui, si on les souffrait plus longtemps, pourraient tourner au détriment et au déshonneur de la Sainte Eglise, voici les mesures prescrites par l'autorité du Siège Apostolique :

1° Les Ordinaires — chacun dans son diocèse — refuseront la permission de quêter à tout Oriental, de quelque ordre et dignité qu'il soit, même s'il présente des documents authentiques munis de sceaux, rédigés en quelque langue que ce soit ; ils n'accorderont la permission que si l'Oriental montre un rescrit *authentique* et récent de la Sacrée Congrégation de la Propagande, lui donnant la faculté de sortir de son propre diocèse et de recueillir les aumônes ;

2° Si un ecclésiastique oriental, ne tenant pas compte de ces prescriptions du Saint-Siège et muni seulement des lettres de recommandation de son évêque, s'avise de parcourir l'Europe, l'Amérique ou d'autres régions pour y quêter, l'Ordinaire du lieu où il passera l'avertira que cela est défendu et lui interdira tant la célébration de la sainte messe que les autres fonctions ecclésiastiques ;

3° Supposé que l'Oriental passe outre à ces défenses et interdictions, l'évêque devra, par les feuilles publiques, avertir le clergé et les fidèles d'avoir à considérer les demandes d'argent comme illicites et condamnées ;

4° En cas de doute, les Ordinaires en référeront à la Sacrée Congrégation qui décidera ce qu'il y a à faire.

Mort de S. Em. Mgr le cardinal Coullié, archevêque de Lyon. — Son Em. le cardinal Coullié, archevêque de Lyon et de Vienne, primat de Gaules, est décédé mercredi 11 Septembre.

Né à Paris en 1829, élève du Séminaire Saint-Sulpice, puis vicaire dans d'importantes paroisses, en dernier lieu à N.-D. des Victoires, l'abbé Pierre-Hector Coullié fut, dans la suite, attaché par le cardinal Guibert à l'archevêché de Paris.

C'est là qu'en 1876 vint le chercher son ancien maître et ami, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, pour en faire son coadjuteur.

En 1878, il succédait à l'illustre prélat et, dans son administration, ne démentit pas le choix autant perspicace que flatteur dont il avait été l'objet.

Appelé en 1893 à succéder au cardinal Foulon sur le siège archiépiscopal de Lyon, honoré de la pourpre cardinalice en 1897, il fit preuve, comme à Orléans, dans le gouvernement de ce vaste diocèse, des mêmes qualités de sagesse, de piété, de fermeté, malgré une santé trop souvent débile.

Après le violent assaut de la maladie, subi au printemps dernier, et à cause de son grand âge, le vénéré cardinal voyait ses jours décliner sans regrets et se préparait saintement à la mort.

Le 7 Janvier 1910, le Pape glorieusement régnant écrivait au cardinal Coullié :

« Les conjonctures présentes de l'Eglise de France exigent impérieusement de bons pasteurs tels que vous ; puissiez-vous vivre longtemps, et longtemps encore, donner l'exemple lumineux de votre fermeté et de votre prudence. Tel est notre plus cher désir, telle est la prière que nous demandons à Dieu d'exaucer. »

Jusqu'à la fin, en effet, l'éminent prélat qui vient de disparaître a donné « l'exemple lumineux de sa fermeté et de sa prudence »...

Un martyr du secret de la confession. — La *Reichszeitung*, de Bonn, fait ce récit :

« Il y a une vingtaine d'années, l'abbé Kobylowics, curé d'Oratow, près de Kiew, fut arrêté sous l'accusation d'assassinat. Un fermier de la localité avait été assassiné à coups de fusil. L'instituteur de la commune, organiste de la paroisse, dénonça le curé, et invita le juge d'instruction à faire une perquisition à la sacristie et à l'église. On y trouva le fusil récemment déchargé du curé. Celui-ci, après avoir été excommunié par Mgr Borowki, évêque de Zylomir, fut condamné aux travaux forcés à perpétuité. Il est mort au bagne. Pendant l'instruction, il ne cessa de protester de son innocence.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

» Il y a quelques semaines, l'organiste dénonciateur est mort à son tour. A ses derniers moments, il a fait venir l'autorité judiciaire et l'autorité communale, et a avoué qu'il avait assassiné le fermier pour épouser sa veuve. Pour déjouer tous les soupçons, il s'était servi du fusil du curé, qu'il avait dérobé, puis déposé à la sacristie pour qu'il y fût découvert par le juge d'instruction. Il a ajouté que, pour empêcher le curé de donner aucune indication à la justice, il était allé se confesser à lui, racontant tout ce qu'il avait fait. Dès lors, le curé était tenu au silence par le secret de la confession, et fidèle à son devoir, il était devenu la victime d'un infâme hypocrite.

» Après cette révélation de l'organiste agonisant, l'autorité d'Oratow a télégraphié à Saint-Pétersbourg pour demander la mise en liberté de l'abbé Kobylowics ; on répondit qu'il était mort depuis plusieurs mois. L'héroïque prêtre avait emporté dans la tombe le secret de la confession.

On demande un chantre pour la Cathédrale de Quimper.

BIBLIOGRAPHIE

Nouveaux Mélanges oratoires de Mgr d'Hulst. Tome X. *Retraites.* In-8° écu, 527 p. *(Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, rue Cassette, 13, Paris.)*

Extrait de la préface de Mgr Odelin, vicaire général :

« Mgr d'Hulst a prêché 53 retraites. Ce ministère avait sa préférence, parce qu'il permet d'exercer une action plus directe sur les âmes.

» Dans ce volume, on trouvera des retraites à des auditoires divers : jeunes gens, hommes, religieux, religieuses, jeunes filles, femmes du monde.

» Les Retraites de Mgr d'Hulst sont les exercices de saint Ignace admirablement adaptés aux auditoires. Le plan est souvent le même : mais il y a, dans la manière de présenter les mêmes vérités, une variété de pensées, d'aperçus, de développements qui donne l'impression du nouveau et feront à ceux qui les liront le bien qu'elles ont fait à ceux qui les ont entendues. »

Librairie Saint-Joseph, Rennes.

Abbé Mathurin : **Méthode pratique pour la prononciation romaine-moderne du latin.** Brochure, franco 0 fr. 20.

Lettres de Frédéric Ozanam (1831-1853). 8e édition, avec notes et plusieurs lettres inédites. (Ancienne Librairie Poussielgue, J. de Gigord, éditeur, 15. rue Cassette, Paris.)

Extrait de la préface.

« Notre temps a le goût des *Correspondances*, il aime à surprendre l'homme dans la simple intimité de sa vie. Les Mémoires nous montrent celui qui les écrit tel qu'il veut bien s'y laisser voir. Mais les *Lettres*, au contraire, prennent l'homme à l'improviste et nous répètent à l'heure même jusqu'aux battements de son cœur.

« C'est le fond de l'âme que l'on cherche dans les Lettres ; et l'on a raison, car on l'y trouve.

« On retrouvera donc ici ce qu'il mit au-dessus de toutes choses en ce monde, ce qui lui fit entreprendre d'immenses études, écrire de grands et savants ouvrages, parler d'une voix éloquente, accomplir un nombre infini de bonnes œuvres, ce qui a marqué d'un sceau ineffaçable toutes ses actions et toutes ses paroles : sa grande foi catholique, la souveraine maîtresse de toute sa vie. »

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché reste très favorablement orienté. Notre 3 °/. cependant fait exception à la fermeté générale et demeure lourd à 91,27. Les Fonds Russes varient peu. L'Extérieure espagnole termine à 94,50. — Les grandes sociétés de crédit maintiennent leur fermeté antérieure. — Les chemins de fer français consolident leur reprise. — Les valeurs industrielles russes sont plus calmes, celles d'électricité toujours recherchées. — Fermeté des obligations 4 1/2 °/. Sté Hydro Electrique des Basses-Pyrénées à 463. Les premiers résultats industriels de l'entreprise continuent à donner toute satisfaction ; c'est ainsi, par exemple, que les contrats déjà passés à Bayonne pour la vente du courant électrique, assurent à la Société une recette annuelle de frs. 150.000 alors que les prévisions primitives ne tablaient que sur 90.000 fr. environ. — Le Rio finit à 2.190. — Les valeurs de caoutchouc sont en légère reprise. On trouve la Société Commerciale du Caoutchouc à 217. Les actionnaires ont voté l'augmentation du capital de 2 à 4 millions de francs, que le Conseil juge nécessaire pour donner aux usines de Levallois et de Mainkur (Allemagne) ainsi qu'aux différentes installations, le développement qui leur permettra de faire face à l'accroissement rapide du chiffre d'affaires de la Société et notamment à la fabrication d'un nouveau procédé de régénération du caoutchouc dont elle a l'écoulement assuré pour des quantités considérables.

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

BORDEAUX

LOURDES Châlet SAINT-VICTOR et de BRETAGNE
Pension de famille de premier ordre,
Trois minutes de la Grotte.
M. VÉRONNET-CUMUNEL, Propriétaire.

F. FAFET **Fabricant de Veilleuses,**
1 ter, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine),
rappelle à MM. les Recteurs qu'il envoie toujours, pour 14 fr. 50, franco gare (postal 10 kil.), un bidon d'huile garantie brûlant le n° 0 de toutes les marques de veilleuses.

HELOU Aîné, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François**
chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

A VENDRE D'OCCASION Grand **HARMONIUM «Christophe»**, 7 jeux 1/2, percussion, 5 octaves, 23 registres, 2 claviers à mains, pédalier indépendant, genouillères de grand jeu et d'expression, soufflerie à pieds et indépendante. — Excellent état, sonorité superbe.
S'adresser à Mme CUNY, **22**, *rue Jules-Noël, Quimper.*

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement **les Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczémas, toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, Epilepsie, Neurasthénie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes**
Ecrire à l'*Abbé* **LAURET**, Curé d'Ervauville *(Loiret)*.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

Forte remise sur tous les Catalogues.

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 4 Octobre 1912 N° 40

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — XXXIIIe Pèlerinage du diocèse de Quimper et de Léon à N.-D. de Lourdes.
II. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* L'administration des biens de Fabrique après dévolution ; Décès
III. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Le « Pardon » du Rosaire ; Office nouveau ; Chronique des Œuvres ; L'Union Catholique diocésaine (suite) ; Nécrologie ; Retraite des professeurs ; Botsorhel ; Œuvres militaires ; Notes sur le 8e Congrès de Conférences et de projections, à Paris.
IV. — *Bibliographie.*
V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 6 Octobre. — 19me Dimanche après la Pentecôte. SOLENNITÉ DU T. SAINT ROSAIRE. Double de 2e classe. Blanc. A la messe, mémoires de S. Bruno et du Dimanche.
A vêpres, mémoires du suivant, de S. Bruno, du Dimanche, de S. Marc, pape, et de S. Serge et ses Compagnons.
Lundi, 7. — Le Bienheureux Charles de Blois, Confesseur. Double. Blanc.
Mardi, 8. — Ste Brigitte, Veuve. Double. Blanc.
Mercredi, 9. — S. Denys et ses Compagnons, Martyrs. Double. Rouge.
Jeudi, 10. — S. François de Borgia, Confesseur. Semi-double. Blanc.
Vendredi, 11. — Office votif de la Passion. Semi-double. Rouge.
Samedi, 12. — Office votif de l'Immaculée Conception. Semi-double. Blanc.
Dimanche, 13. — 20e Dimanche après la Pentecôte. La Maternité divine de la T. Sainte Vierge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Grand-Séminaire. . . . . du 7 au 12 Octobre.
Bohars. . . . . du 13 au 15 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

XXXIIIME PÈLERINAGE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

à N.-D. de Lourdes

15-21 SEPTEMBRE 1912

« Je veux qu'on y vienne en procession. »

C'est pour obéir à cet ordre de la Reine du Ciel, qui nous a été transmis par son humble servante Bernadette, que trois mille quatre cents pèlerins du Finistère, ayant à leur tête leur Evêque vénéré, s'en allaient, le dimanche 15 Septembre, vers la Grotte de Massabielle.

Le pèlerinage est un acte de piété filiale, et cette piété s'alimente, tout le long de la route, à la récitation du Rosaire, au chant des cantiques facilité, cette année, par une nouvelle édition du *Manuel des Pèlerins*, dont la couverture reproduit une vue très intéressante des sanctuaires de Lourdes.

Malgré la longueur du chemin, la lourdeur des convois et l'encombrement des réseaux, nos six trains suivent une marche absolument régulière et normale.

A Morcenx, ils se séparent : les uns prennent la route de Pau, un peu plus longue, mais combien pittoresque, le long des Gaves ; les autres celle de Tarbes, d'où l'on monte péniblement vers Lourdes, en contournant les collines de plus en plus élevées qui relient la plaine à la montagne.

Les arrivées s'échelonnent entre 2 heures et 8 heures, de sorte que la plupart des pèlerins, après s'être assurés d'un gîte, ont encore le temps de faire leur première visite à la Grotte et même d'admirer les œuvres d'art et de foi dont s'embellit l'esplanade.

Les rampes ont reçu leur décor de statues qui rompent heureusement l'uniformité des lignes et font comme un cortège d'honneur à la Reine de tous les Saints. La statue de sainte Anne a été placée au-dessus du Bureau des Constatations, et celle de saint Joachim en face, au-dessus de l'Atelier d'expédition de l'eau de la Grotte. Sainte Anne est représentée avec la Sainte Vierge encore enfant ; saint Joachim porte, à la main, dans une corbeille, une paire de tourterelles. Ces deux statues ont été offertes par une généreuse dame belge, qui a voulu attirer ainsi, sur sa famille éprouvée, les bénédictions de Notre-Dame de Lourdes. Sur la pelouse, devant le Calvaire des Bretons, s'élève une magnifique apparition du Sacré Cœur à la Bienheureuse Marguerite-Marie, don du diocèse d'Autun.

En face de l'Imprimerie de la Grotte, à gauche du chemin qui conduit du Portail Saint-Joseph à la place du Rosaire, les pèlerins « du Nord » ont érigé un groupe admirable « *Salus infirmorum* » exécuté en marbre de Carrare d'une blancheur de neige éclatante. « C'est, en toute vérité, une scène de Lourdes qu'il représente. Sur un socle assez peu élevé, que décorent les armoiries de Nosseigneurs Sonnois et Delamaire, nous apercevons, en effet, un brancard, sur lequel est étendu un jeune homme dont les bras ballants disent bien haut l'anéantissement physique, tandis que son visage calme et ses regards fixés pleins de confiance sur la Vierge qui, souriante, s'incline vers lui, semblent présager une guérison prochaine, sollicitée avec amour par un prêtre vénérable debout, à son chevet, un brancardier agenouillé, à ses pieds, et sa mère qui, avec une tendresse infinie, se penche sur lui et le soutient entre ses bras ». L'inauguration de ce monument superbe, œuvre du sculpteur Jules Déchin, qui a figuré avec honneur au Salon de 1912, a été faite, le dimanche 1er Septembre, par S. G. Mgr Delamaire, entouré de plus de dix mille diocésains de Cambrai. Par delà le symbole, les bénédictions de l'éloquent prélat sont allées « à cette grande malade qu'est la France et sur qui veille, toujours infatigable et toujours prête à ressusciter les corps et les âmes, la tendresse toute-puissante de la Vierge immaculée ! »

C'est la dernière grande semaine de Lourdes ; elle a été, nous disent les heureux qui peuvent y passer tout le temps des pèlerinages, plus belle même que la semaine du Pèlerinage National, sinon par l'affluence des pèlerins et le grand nombre des malades, du moins par la variété des races et des costumes, la piété plus populaire, en quelque sorte, et quand même très recueillie.

Car nous ne sommes pas les seuls au rendez-vous de l'Immaculée. Il en est venu des quatre points cardinaux. Du Sud, les diocésains de Pampelune, bientôt remplacés par ceux de Zamora et d'Astorga. Conduits par leurs deux Evêques, ils processionnent, toute la journée, malgré la chaleur et la poussière ; ils vont, la couverture sur l'épaule, s'extasiant devant l'ordre et le déploiement des cérémonies et nous édifiant eux-mêmes par leur piété naïve et leurs chants graves et doux, encore que leurs acclamations gardent quelque chose de rauque, dernier vestige du cri de guerre contre les infidèles.

Près d'eux, les Italiens dont les cérémonies sont également présidées par deux évêques : un évêque missionnaire de Birmanie et S. G. Mgr Grasselli, archevêque évêque de Viterbe, qui eut le bonheur de célébrer la Messe vespérale du Cinquantenaire. C'est un vénérable vieillard de 85 ans, dont le frais visage, l'œil vif et l'esprit primesautier semblent défier les années. Je le vois encore, dans les lacets qui conduisent de la Grotte à la résidence des chapelains, secouant vigoureusement

Archives diocésaines de Quimper et Léon

par les épaules un robuste Espagnol et le laissant, après quelques paroles d'amitié, sur un sonore : *A Dio !*

Du Nord, il y a les Belges. C'est l'arrière-garde de la grande armée catholique, qui envoie, comme à jet continu, ses bataillons, depuis le commencement du printemps. Leur piété, leur tenue recueillie, leur parfaite discipline, le zèle dévoué dont ils entourent leurs chers malades méritent l'admiration. On en peut dire autant de leurs cérémonies, rehaussées par des chants superbes et si bien ordonnées, qu'ils arrivent à la minute exacte, conscients de leur force et jaloux de leur droit. Puisse la catholique Belgique rester toujours, grâce à la protection de Notre-Dame de Lourdes, « fidèle au Christ, à l'Eglise, à la Foi ! »

De l'Est, sont venus les Savoyards. Avec encore plus de raison que nous, ils pourraient chanter à la Vierge : « Ce n'est pas votre beau pays qui nous attire et nous amène ». La Savoie n'est-elle pas aussi pittoresque, et peut-être plus grandiose, avec ses cimes neigeuses surplombant les vallées fertiles où grondent les torrents, son lac, aux eaux si limpides, enchâssé comme du cristal entre les roches abruptes ! Ils sont plus de six cents, conduits par M. Gavillet, vicaire général et par Mgr Marin, archiprêtre de la Cathédrale. De l'Est encore, viennent les Francs-Comtois et l'on regrette d'autant plus l'absence du vénéré cardinal de Chambéry, qui aurait ainsi réuni, sous sa bénédiction paternelle, la Savoie, la Bretagne et la Franche-Comté.

De l'Ouest enfin, le diocèse de Saint-Brieuc nous amène un renfort de 2.200 pèlerins bretons qui nous permet de contre-balancer l'influence du Nord et du Midi. Présidé par M. de la Villerabel, vicaire général, le pèlerinage est organisé par M. Gadiou, le nouveau directeur de l'Archiconfrérie de N.-D. d'Espérance. C'est lui qui a eu l'heureuse idée d'organiser une manifestation commune à tous les pèlerins Bretons ; elle a eu lieu le jeudi, veille du départ.

A 2 heures, les deux processions s'avancent parallèlement vers la Croix des Bretons, qu'ils entourent de leurs rangs pressés pour entendre une magnifique allocution de M. de la Villerabel.

L'orateur rappelle que Mgr l'Evêque de Quimper a prêché pour l'érection du Calvaire et se réjouit de le voir, tel nos vieux saints d'autrefois, à la tête de ses fidèles Bretons. Puis s'appuyant sur l'épisode du serpent d'airain, il montre que la Croix, elle-même, nous guérit de l'orgueil, de la mollesse, de l'attachement aux richesses périssables. A sa vue, sainte Catherine de Sienne se dépouille de sa parure, sainte Elisabeth de Hongrie jette à terre sa couronne, saint François d'Assise se fait pauvre et reçoit les richesses incomparables des stigmates. La Croix nous prêche l'amour de la vérité : le Verbe de Lumière y est placé comme sur une chaire, aux pieds de laquelle saint Bonaventure vient puiser sa science séraphique et saint Thomas d'Aquin y trouver la solution des questions les

plus ardues de la théologie catholique. Elle nous prêche l'amour de la justice : Jésus meurt pour payer nos dettes et nous acquérir le droit à la grâce, droit imprescriptible de l'âme, de la famille et de l'Eglise à suivre le chemin qui conduit au Ciel. Elle nous prêche l'amour de la charité, la véritable compassion pour les pauvres, les faibles, les petits. C'est le Crucifix qui inspire la générosité de saint Yves, le zèle de saint Vincent Ferrier, le dévouement de nos missionnaires et de nos religieuses. Et dans une émouvante péroraison, évoquant la tradition qui fait entrer les soldats bretons, les premiers à Jérusalem, l'éloquent orateur adjure ses compatriotes de se lever pour la défense de leur foi menacée, afin, qu'avec le secours de Notre-Dame de Lourdes, la terre et la langue de notre pays ne soient jamais souillées par l'impiété, comme elles ont été préservées de l'hérésie. Prononcé d'une voix claire et forte, ce discours a produit une impression profonde d'édification et de réconfort.

† † †

« Allez boire à la fontaine
et vous y laver. »

Le mardi matin, la Messe de communion fut célébrée, à la Grotte, à 8 heures, par Mgr l'Evêque de Quimper.

Mais peu de pèlerins ont profité de la liberté qui leur était ainsi donnée de se reposer des fatigues du voyage. Et pour la plupart d'entre eux, c'est une messe d'actions de grâces ajoutée même à d'autres. Il est vrai que les visites matinales à la Grotte sont si pleines de douceur ! C'est l'heure, où l'atmosphère débarrassée par la brise de la nuit des poussières soulevées la veille, laisse apercevoir le ciel bleu, sur lequel se détache la crête des monts ; c'est l'heure où « l'Etoile du matin » semble verser, avec plus de charme encore, les grâces de son sourire ; c'est l'heure où les malades, après avoir reçu le Pain de vie, se rangent pour le petit déjeuner, le long des allées qui bordent le Gave ; infirmières et brancardiers s'empressent autour d'eux avec des gestes si maternels et des attentions si délicates!

C'est au chant du *Patronez douz ar Folgoat* que nos pèlerins saluent l'Immaculée. M. Botéraou, vicaire de Landivisiau, tient l'harmonium, entouré d'un groupe de prêtres qui vont se dépenser, pendant les trois jours du pèlerinage, pour donner à nos chants la force et la gravité qui s'allient si bien à la douce mélancolie de nos vieux airs bretons.

Notre première grand'messe est célébrée, en plein air, à 10 h. 1/2, par M. le chanoine Cozic, curé-doyen de Lesneven. Un autel est dressé sous l'une des arcades, ornée, pour la circonstance, de bannières empruntées à la décoration si riche de la Basilique. Nos pèlerins se pressent contre la grille, avides d'entendre la parole si chaude et si convaincante de notre Evêque bien-aimé.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Sainte Vierge avait dit à Bernadette : « Allez boire à la fontaine et vous y laver. »

Vous ferez tous cet acte de foi à Notre-Dame : vous boirez l'eau de la source miraculeuse, et plusieurs d'entre vous, sans doute, voudront même se plonger dans la piscine.

Mais l'avis de la Sainte Vierge a aussi un sens symbolique.

Il y a ici une autre source, où nous sommes également invités à nous désaltérer ; — il y a une autre piscine, où l'on vient se guérir.

La vraie *piscine* qui guérit, c'est le *confessionnal*. — La vraie *source* où l'on se désaltère, c'est la *source eucharistique*.

Vous vous confesserez ici, si vous ne l'avez déjà fait avant de quitter vos paroisses : un pèlerinage, chez nous, s'appelle un *Pardon*, c'est-à-dire un voyage de piété, vers un sanctuaire, où l'on obtient le pardon de ses fautes. Ce qui est vrai chez nous est encore bien plus vrai à Lourdes,

« Ce Pardon, sans mentir, est le roi des Pardons. »

Soyons donc fidèles à la tradition des anciens ; quand on vient ici, on y vient afin de purifier sa conscience et de cicatriser ses plaies. — De plus, il faut avoir la conscience pure, pour demander avec plus de chances de succès la guérison de vos malades et toutes les grâces dont vous avez besoin. — Enfin, n'oubliez pas qu'il se fait, en ce moment, pour la défense de l'Eglise et le développement de ses œuvres, tout un mouvement d'union entre catholiques. Cette Union est nécessaire pour le salut du pays. Croyez-vous que si nos hommes se confessaient plus souvent, plus à fond, leurs hésitations ou leurs préventions contre cette Union ne finiraient pas par disparaître ? Confessez-vous souvent. Les germes de division ne sépareront plus vos âmes les unes des autres. Vous rechercherez, avant tout, les droits et les intérêts de Dieu en ce monde, et vous vous grouperez pour les défendre.

Après la Pénitence, c'est l'Eucharistie qui consomme l'Union des hommes avec Dieu et l'Union des hommes entre eux.

Purifiez donc votre conscience, pour recourir à l'Eucharistie. Elle est la source de toutes les forces divines qui vous sont nécessaires.

Est-ce trop vous demander que de vous inviter tous à communier *ici* tous les jours ? En vérité, si vous le faites, votre pèlerinage aura été exceptionnellement beau, et, à sa façon, plus solennel peut-être que bien des Congrès eucharistiques ; car, aux yeux de Dieu, c'est la sainte communion bien faite qui donne sa solennité réelle à une fête. — Communiez donc ici, tous les jours. Vous en avez la facilité, et tout vous y porte, les scènes eucharistiques que déroule sous vos yeux, chaque jour, la procession du Saint-Sacrement, comme les impressions si visibles que vous en recevez.

Mais ceci ne doit être pour vous qu'un commencement et un point de départ.

Vous vous confesserez, vous communierez ici, pour *prendre une habitude*, pour vous donner un entraînement à *communier très fréquemment*, quand vous serez rentrés chez vous : je veux dire à communier, au moins, chaque fois que vous assisterez à la messe, et donc à assister à la messe, le plus souvent possible, même sur la semaine.

La source eucharistique est la vraie source où la Sainte Vierge vous appelle en vous disant : « Allez boire à cette fontaine ».

C'est le sujet que Monseigneur a développé, malgré la fatigue causée par le va-et-vient des autres pèlerins, le long des rampes et par le chant du *Miserere* que psalmodient les Espagnols, en descendant du Calvaire.

Aux vêpres qui sont chantées, au Rosaire, à 3 heures, M. le Curé de la cathédrale, directeur spirituel du Pèlerinage, donne aux pèlerins quelques avis pratiques et les engage à méditer les paroles de la Vierge à Bernadette : « Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse en ce monde, mais en l'autre. Priez ! priez pour les pauvres pécheurs ! Je suis l'Immaculée Conception ! » La leçon à en tirer se présente d'elle-même à l'esprit : si nous voulons être agréables à Dieu et à sa divine Mère, nous devons nous mortifier et garder notre cœur pur.

Voici venir le moment solennel de la journée, la Procession du Saint-Sacrement. Les pèlerins, jusque là dispersés, se rassemblent et se recueillent, les hommes se massent près de la Grotte et, à 4 h. 1/2, le défilé commence, toujours le même, toujours nouveau. On a si souvent essayé de le décrire ! Mais comment rendre le silence impressionnant qui plane sur cette foule immense, l'émotion qui vous étreint quand l'ostensoir se repose sur les malades ? C'est Mgr l'Evêque de Quimper qui le porte, assisté de MM. les Curés de Saint-Louis de Brest et de Ploudalmézeau, pendant que M. Gargadennec, recteur de Carantec, d'une voix forte et lente, dit les acclamations que toute la foule répète d'un même cœur, faisant retentir de ses *hosannah* les échos de la montagne. Ah ! que ne voient-ils ce spectacle ces sceptiques et ces découragés ! ceux qui s'en vont répétant que la foi se meurt, que l'Eglise est morte en notre beau pays de France ! Que ne voient-ils ces milliers d'hommes, le chapelet à la main, prier, chanter, sans aucun respect humain ! Ils sentiraient passer sur eux un souffle d'espérance, ils se diraient qu'un pays qui possède une élite aussi croyante, aussi courageuse n'est pas sur le point de périr.

Le mercredi, la procession est organisée par les pèlerins de Saint-Brieuc. L'émotion atteint son comble, des larmes mouillent bien des yeux, et malgré la solennité du lieu, des cris s'échappent des poitrines, lorsque, après le passage du Saint-Sacrement, une pauvre jeune fille se lève de la civière où elle gisait pour s'agenouiller, les mains jointes et tendues vers le divin Sauveur. On se presse autour du Bureau des Constatations, et l'on apprend qu'il s'agit d'une hospitalisée de Saint-Brieuc, atteinte de tuberculose intestinale. Le docteur Boissarie remet, au lendemain, l'examen de son cas. Mais n'est-il pas des miracles de Lourdes comme des miracles de l'Evangile ? Il en est que le Souverain Maître a cru devoir entourer de toutes les garanties que donne la certitude humaine : ils avaient pour but d'attester la divinité de sa mission. Mais les Evangélistes nous laissent à penser qu'il en a fait bien d'autres. Ainsi, Lourdes n'est pas seulement une clinique de démonstration. Que de guérisons radicales et d'améliorations sensibles se sont produites que la Faculté n'a pas eu à enregistrer, qui n'ont pas

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fait l'objet d'un jugement canonique ! Et qui dira le nombre d'âmes ulcérées, sur lesquelles la main maternelle de la Vierge a versé le baume consolateur de l'espérance et de la résignation !

Belles et magnifiques encore sont les processions aux flambeaux, le soir. Illumination des sanctuaires, fleuve mouvant de clartés autour de l'Esplanade, fervents *Ave* dont les échos montent vers les collines, *Credo* final si impressionnant dans sa simplicité, c'est le spectacle incomparable qu'on a si souvent décrit, mais qu'on ne se lasse pas d'admirer.

Après la procession aux flambeaux, tout doit rentrer dans le silence, et la plupart se rendent à la Grotte pour une petite prière humble, recueillie, tout intime.

Un soir pourtant, le jeudi, les lourdes portes du Rosaire s'ouvrirent encore devant les pèlerins de Quimper pour l'Heure d'adoration. Notre pieux Evêque, toujours à notre tête, prenant part à tous les exercices, la préside, et M. Grall, vicaire de Plouguerneau, dans un langage émouvant de simplicité et de vérité, suggère aux assistants les actes d'adoration, d'actions de grâces et de demande, qui se traduisent par le chant de *Adoromp oll ! Magnificat ! Pater noster !* Heure délicieuse, où dans une si parfaite union des esprits et des cœurs, on se sent vivre dans l'intimité de Notre Seigneur Jésus-Christ.

✝ ✝ ✝

« Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! »

Au cours de la huitième apparition, le mercredi 23 Février, raconte M. Estrade dans ses souvenirs si intéressants sur les *Apparitions de Lourdes*, la voyante s'était mise à écouter du côté du rocher : puis, comme quelqu'un qui apprend une nouvelle douloureuse, elle avait laissé tomber ses bras, et des larmes abondantes avaient coulé sur ses joues. Dans une attitude humiliée, elle avait gravi, à genoux, la pente qui précédait la niche, en collant à chaque pas ses lèvres contre terre. Arrivée sous l'églantier, elle avait renouvelé ses prostrations, puis levé la tête vers l'ouverture ogivale, comme pour y prendre un mot d'ordre mystérieux. L'extatique s'était ensuite tournée du côté des spectateurs, et le visage toujours en pleurs et des sanglots dans la voix, elle avait répété à trois reprises différentes : « Pénitence ! Pénitence ! Pénitence ! »

L'adieu que je veux vous adresser, au nom de la Sainte Vierge, sera le mot, si redouté des hommes, que nous avons tous lu sur la frise intérieure de la Basilique, et qui constitue un des articles les plus importants du message de Notre Dame de Lourdes à la terre : Pénitence ! Pénitence !

C'est un mot dur à prononcer pour une mère. Elle a tenu à le dire à ses enfants.

Hélas ! presque personne ne veut l'entendre.

Il y a des messages de Marie que les catholiques acceptent avec enthousiasme. Ils n'ont pas assez de voix pour l'exalter, quand elle établit, à Lourdes, la *permanence du miracle*, pour répondre au scepticisme qui le nie.

Mais ce qu'ils ne veulent pas toujours reconnaître pratiquement, c'est que, pour répondre au naturalisme et au *matérialisme jouisseur* de notre époque, elle a proclamé, à Lourdes, la *nécessité de la pénitence* pour les individus comme pour les sociétés.

Vous qui appréciez tant le miracle, et qui frissonnez d'émotion quand l'Eucharistie l'opère sous vos yeux, êtes-vous tous suffisamment convertis à l'*esprit de pénitence ?*

L'esprit de pénitence exige que vous sachiez reconnaître la main de Dieu dans les malheurs qui frappent votre pays comme dans ceux qui vous atteignent vous-mêmes, et que vous offriez à Notre Seigneur les réparations qu'il réclame pour tant d'injustices et de sacrilèges où beaucoup de catholiques ont leur part de complicité. Comprenez-vous et remplissez-vous ce devoir ?

L'esprit de pénitence exige que vous acceptiez chrétiennement, sans murmure, toutes les croix et les souffrances qu'il plaira à Dieu de vous envoyer.

Voyez ce qui se passe à Lourdes. Les malades arrivent ici par centaines, tous les ans. Notre Dame en guérit à peine un sur cent. Mais, spectacle aussi merveilleux que les guérisons elles-mêmes, ceux qui ne sont pas guéris sont du moins consolés, et ils s'en retournent en bénissant Dieu. Grand exemple ! Il faut que tous nos pèlerins partent d'ici avec les mêmes sentiments, avec la même résignation pour les épreuves que leur réserve l'avenir.

L'esprit de pénitence exige que vous pratiquiez la mortification dans tous les détails de votre vie quotidienne. Combien de chrétiens négligent ce devoir ! Nos contemporains ne comprennent plus l'Evangile. Notre Seigneur, autrefois, comme sa mère, de nos jours, à Lourdes, disait : « Faites pénitence, ou vous périrez ! » Où est la pénitence, quand les chrétiens ne se refusent aucune jouissance, n'apportent dans le boire et le manger aucune austérité, et recherchent en tout et partout leurs aises ? Aux peines que Dieu nous envoie, nous devons ajouter nos mortifications personnelles. Pèlerins bretons, vous rentrerez chez vous avec cette conviction qu'il faut vivre en pénitents, se gêner, se priver, s'observer de près dans ses actes, ses paroles, ses lectures, si l'on veut vivre conformément à sa vocation de chrétiens.

Ce n'est pas tout. Les âmes qui m'écoutent font partie d'une élite. Elles sauront me comprendre. Dieu demande des âmes qui se dévouent à faire plus complètement pénitence à la place des âmes qui ne songent qu'à jouir. Ne trouvera-t-il pas parmi vous ces âmes de sacrifice ? Il ne faut pas que nous quittions ce lieu bénit sans que plusieurs d'entre vous se soient offerts à Notre Dame, pour faire pénitence, au nom du diocèse, et contribuer ainsi à la conservation de la vertu et de la foi dans le pays où nos pères ont établi des traditions si saintes.

Telle est en substance l'allocution de Monseigneur, à la grand'messe de départ, qui fut célébrée au Rosaire, le jeudi, à 8 h. 1/2, par M. Corre, curé de Ploudiry. Il fallut se presser ; les Belges frappaient à la porte, heureusement gardée par les *gâs* de Plougastel.

On se rendit ensuite aux piscines prier pour les malades et

Archives diocésaines de Quimper et Léon

c'est à ce moment, nous a-t-on rapporté, que l'un d'entre eux aurait dit à la Vierge cette parole sublime : « Guérissez plutôt mon frère qui a plus besoin que moi. » Nous avions plus de cent malades dont une trentaine, gravement atteints, voyageaient dans la voiture-hôpital, spécialement aménagée et desservie par deux religieuses du Saint-Esprit, des infirmières et des brancardiers dévoués acceptant, de bon cœur, les fatigues, les privations, les sacrifices, contribuant ainsi à donner au pèlerinage ce caractère de pénitence qui lui est essentiel.

Tel est aussi le sens du Chemin de la Croix que nous avons fait, le mercredi matin. On sait que le Calvaire a été inauguré, le dimanche précédent, par Son Eminence le cardinal Luçon, archevêque de Reims, après un triduum prêché par S. G. Mgr Izart, évêque de Pamiers, qui fut également l'orateur appaudi du Cinquantenaire, et qui se trouvait encore à Lourdes, le soir de notre arrivée. Par une heureuse innovation, au lieu d'une procession beaucoup trop longue pour se développer entre les différentes stations, les pèlerins formèrent des groupes que conduisaient des prêtres, chargés de réciter le chapelet et de dire quelques mots d'édification.

Dans sa Lettre Pastorale du Carême dernier, Mgr l'Evêque de Tarbes exposait ainsi l'origine du Calvaire monumental de Notre-Dame de Lourdes.

« C'est Notre prédécesseur immédiat, Mgr Billière, qui ayant conçu le projet du Chemin de la Croix, assura l'érection de la première station : Jésus condamné par Pilate, et celle de la troisième : Jésus tombant pour la première fois. La deuxième station : Jésus chargé de sa croix, est un don du diocèse d'Angoulême. La quatrième, représentant la rencontre de Notre Seigneur et de sa Très Sainte Mère, a été donnée par le Pèlerinage de l'*Association allemande de N.-D. de Lourdes*.

» La cinquième : Simon de Cyrène aidant Jésus à porter sa Croix, et la septième : Jésus tombant pour la deuxième fois, ont pu être érigées, grâce aux dons de plusieurs anonymes. La huitième : Jésus consolant les Saintes Femmes, a été offerte par une anonyme, au nom du Pèlerinage diocésain de Reims.

» Quimper a tenu à donner la neuvième : Jésus tombant pour la troisième fois.

» La dixième : Jésus est dépouillé de ses vêtements, est due à quelques pèlerins hongrois, qui, à peine arrivés à Lourdes, osant escompter la munificence autant que la piété de leurs compatriotes, s'engagèrent à offrir ce magnifique ex-voto.

» Poitiers tint à honneur d'offrir la treizième, représentant la descente de Croix.

» Une place spéciale doit être assignée au diocèse d'Arras, qui a donné trois stations : la sixième : Véronique essuyant la Face de Jésus, puis la douzième : Jésus mourant sur la Croix, qui domine de son groupe imposant, le sommet de la montagne

des Apparitions, et tout récemment la onzième station : Jésus attaché à la Croix, la dernière qui restât à donner.

» Enfin la quatorzième station : Jésus mis au tombeau, est le don offert par Mgr Radini-Tedeschi, évêque de Bergame, président du *Comité des Pèlerinages nationaux Italiens* qui s'est montré, depuis de longues années, au delà des Alpes, l'apôtre de la blanche Madone des Pyrénées, *« La Bianca Madonna dei Pirenei »*, comme aiment à dire les pèlerins de son pays ».

« In hoc signo vinces ! » C'est le texte de l'émouvante allocution bretonne, prononcée au sommet du Calvaire, le mercredi matin, par M. Tanguy, recteur de N.-D. de l'Assomption, de Quimperlé, après une messe basse, célébrée par M. le Curé Archiprêtre de Sainte-Croix, à l'ombre des bannières qui ne suffit pas à nous protéger contre les ardeurs du soleil.

« La Croix, qui était un signe d'infamie, est devenue notre drapeau de bataille et notre emblème de victoire, elle a abrité notre berceau, elle veillera sur notre tombe, on la trouve partout, sur le bord de nos côtes, au milieu de nos landes, au carrefour de nos chemins. Ces œuvres d'art et de piété que la Révolution avait brisées, nous les avons relevées et nous les garderons ! » — « Nous en avons le ferme espoir, conclut en quelques mots Monseigneur l'Evêque, et nous trouvons un symbole de cette pérennité, dans la matière même dont est fait ce nouveau Calvaire, qui peut défier les siècles et les tempêtes. »

Vendredi matin, vers 9 heures, les pèlerins qui ne doivent prendre le train qu'après midi, se réunissent, une dernière fois, à la Grotte, et M. Orvoën traduit les sentiments de tous dans un adieu qui sera pour beaucoup, je l'espère, un « au revoir ».

« Bernadette, quittant Lourdes pour aller au couvent de Nevers, vint, accompagnée de deux religieuses, faire une dernière visite à la Grotte. Sa prière se prolonge, elle pleure, elle baise le roc sacré et ne peut s'arracher à ce lieu béni. Les Sœurs essaient de l'entraîner et lui disent que partout Marie sera sa mère. « Oui, dit-elle, mais ici c'était pour moi le Ciel ! » Nous sommes tentés de redire cette parole ; nous aussi, nous quittons à regret la Grotte, et nous emportons dans notre âme comme une vision du Paradis. »

Cette vision, M. Berthou, curé-doyen de Landivisiau, nous l'avait fait entrevoir dans la substantielle allocution qu'il prononça aux vêpres du mercredi, chantées au Rosaire.

« Les miracles de Lourdes sont comme une reproduction des scènes de l'Evangile : Jésus passe au milieu de la foule et les malades sont guéris. Mais il y a de plus, à Lourdes, un fait miraculeux, permanent. Les paroles de la Vierge à la petite Bernadette ont fait surgir, sur ce roc jadis dénudé, toute une floraison de basiliques. *Jerusalem novam paratam sicut sponsam ornatam viro suo ;* elles ont fait accourir un peuple nouveau, un peuple qui croit, qui prie et qui expie. »

Sur le simple témoignage d'une petite fille du peuple, redi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sant le désir de la Sainte Vierge, les foules se sont ébranlées et sont accourues. On aurait pu craindre que l'enthousiasme des premiers temps vînt à baisser, mais non ! Chaque année, l'appel mystérieux retentit plus fort et se fait entendre plus loin. C'est un véritable flot qui se porte vers la Grotte, et ce mouvement continu de pèlerins « de toute tribu, de toute langue et de toute nation » constitue à lui seul un miracle de premier ordre, le miracle de Lourdes ! *Un Pèlerin.*

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. L'administration des biens de Fabrique après dévolution — Des éclaircissements Nous ont été demandés au sujet de l'administration des biens des anciennes fabriques par les communes ou les établissements de bienfaisance ou d'assistance auxquels ils ont été dévolus.

Cette dévolution, ordonnée par la loi du 13 Avril 1908, n'est pas encore achevée dans Notre diocèse. Mais déjà dans les deux tiers des paroisses, elle est actuellement un fait accompli. Beaucoup de maires, de conseillers municipaux, d'administrateurs ont donc aujourd'hui à gérer ces biens ; et, tout en se conformant, par nécessité, aux lois et règlements édictés par le pouvoir civil, ils ont, comme catholiques, à tenir compte des règles établies par l'Eglise pour assurer, autant que les circonstances le lui permettent, le respect de ses droits. Ce sont ces règles que l'on trouvera rappelées ici :

1° Aucun établissement attributaire (commune, bureau de bienfaisance, hospice) ne peut se considérer légitimement *comme le véritable propriétaire* des biens qui lui sont dévolus. L'Eglise en a été injustement dépouillée ; elle ne cesse de les revendiquer comme siens, en protestant contre le vol légal dont elle a été victime. En quelques mains qu'ils passent, ces biens demeurent la propriété des églises qui les ont possédés ; si bien que les établissements en faveur desquels la dévolution a eu lieu n'ont pu les recevoir qu'à titre de dépôt, et sous la condition expresse de réserver les droits des légitimes propriétaires.

2° En permettant aux communes, bureaux de bienfaisance, etc., de prendre possession des biens ecclésiastiques, l'Evêque leur concède implicitement un certain droit d'administration.

Ce droit, toutefois, reste dépendant de son autorité et demeure assujetti aux restrictions suivantes :

a) Les maires, et tous autres administrateurs, doivent

avoir soin de *ne louer* ces biens qu'à des personnes munies de l'autorisation épiscopale. — Les fidèles, de leur côté, ne peuvent, sans cette autorisation, les prendre en location, sans commettre une usurpation sacrilège et sans encourir, de ce chef, l'excommunication portée par le Concile de Trente (Sess. XXII, c. 11. De reform.).

Plusieurs maires, pour louer ces biens, ont eu recours à l'adjudication publique. Ce procédé a l'inconvénient très grave à Nos yeux de rendre plus difficile, impossible même parfois, l'observation de la règle ci-dessus. Aussi demandons-Nous aux maires de s'en abstenir, toutes les fois qu'ils le pourront. Et à ce propos, peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que, lorsqu'il s'agit des biens des communes, il appartient au Conseil municipal de décider souverainement si les baux seront passés par voie d'adjudication publique ou traités à l'amiable (Avis du Conseil d'Etat, 24 Octobre 1895).

b) Maires et administrateurs doivent s'interdire *d'aliéner* ces biens, en tout ou en partie, sans avoir eux-mêmes obtenu l'autorisation de l'Ordinaire. — Rappelons encore ici que tout fidèle qui s'en rendrait acquéreur, sans autorisation, encourrait la censure.

c) Ils doivent éviter d'utiliser ces immeubles pour *des usages absolument contraires* aux fins en vue desquelles ces propriétés ont été constituées, d'y établir, par exemple, des écoles laïques. des salles de danse ou de spectacle, etc. Notre conscience ne Nous permet pas de tolérer que l'on détourne si violemment de leur pieuse destination des biens qui n'ont été donnés à l'Eglise, ou acquis par elle, que pour subvenir aux besoins du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres. D'avance, Nous protestons contre ce mépris audacieux des droits des catholiques et contre l'injure grave qui serait ainsi faite à l'Eglise et à ses fidèles. Et Nous Nous réservons, le cas échéant, de prendre contre ceux qui s'en rendraient coupables telle sanction que Nous jugerions nécessaire.

3° Il est important de remarquer que tous les baux relatifs aux presbytères ne sont pas également assujettis à la formalité de l'approbation préfectorale. Celle-ci n'est exigée par l'art. 1, § 3 de la loi du 2 Janvier 1907 que pour les presbytères dont les *communes étaient propriétaires* à cette époque, mais nullement pour ceux qui, appartenant jusque-là aux fabriques ou aux menses, ont été depuis *dévolus aux communes*. Il n'y a pas, pour ces derniers, d'autres règles à suivre que celles qui s'imposent d'une manière générale aux communes en matière de location des biens communaux ; c'est-à-dire, que si la durée du bail n'excède pas 18 ans, ils peuvent être loués par le Conseil municipal, sans intervention du préfet ; c'est au Conseil municipal, seul, qu'il appartient, dans ce cas, de déterminer les conditions du bail, et d'en

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fixer le prix ; à moins cependant que le prix stipulé ne soit d'une *insuffisance notoire* et ne puisse, par conséquent, être considéré comme constituant une subvention déguisée au culte : car alors le préfet aurait le droit d'intervenir, en se fondant sur l'art. 2 de la loi du 9 Décembre 1905.

4° Les personnes qui, à la suite d'une revendication, ont été remises en possession des biens d'Eglise, ne peuvent en conscience *se les approprier*, ni en disposer à leur gré. Elles ne les détiennent qu'au nom de l'Eglise, et doivent, par conséquent, s'empresser de se mettre en rapport avec l'Evêque pour régler tout ce qui concerne l'administration de ces biens et l'exécution des charges dont ils peuvent être grevés. Nous devons leur rappeler qu'elles seraient frappées d'excommunication, si elles voulaient retenir ces biens pour leur avantage personnel, ou celui de leurs héritiers.

II. Décès — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. l'abbé Jean-Marie Bot, décédé le 30 Septembre 1912.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **L'Enseignement chrétien. Les rentrées scolaires.**
II. — **Les Œuvres militaires.**
III. — **Missions.** — PLOUGOULM, *du 6 au 13 Octobre*, 3e semaine (grandes personnes). Président, M. le chanoine Colin, curé-doyen de Saint-Thégonnec.
— LANMEUR, *du 6 au 13 Octobre*, 3e semaine (grandes personnes). Président, M. Masson, doyen honoraire.
— SAINT-EVARZEC, *du 7 au 11 Octobre*, Mission des enfants. Président, M. Guézennec, recteur de Pencran.
— LOCTUDY, *du 6 au 13 Octobre*, Mission des enfants. Président, M. Pédel, chanoine honoraire, recteur de Combrit.
IV. — **Retraites.** — QUIMPER, Retraite bretonne pour les femmes, *du 6 au 12 Octobre.*
— LESNEVEN et MORLAIX. Retraite bretonne pour les hommes et les jeunes gens revenant du service, *du 6 au 16 Octobre.*

Offices extraordinaires.

Quimper — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — Le « Pardon » du Rosaire, indulgence plénière, à l'égal de la Portioncule, *de samedi 5 Octobre au dimanche soir, 6*, pour toute visite à la Cathédrale, à la condition de s'être confessé, au moins dans la quinzaine, de communier et de prier aux intentions du Souverain Pontife — A toutes les messes et aux vêpres, quête pour l'œuvre des Cercles et des Patronages. Après les vêpres, procession à

l'intérieur de la Cathédrale, prières du Rosaire, bénédiction. Il n'y a pas de réunion le soir.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — Le dimanche du Rosaire, à 6 h. 1/2, messe, communion générale des jeunes filles, associées du Sacré Cœur. Tous les jours, à 8 heures du soir, prières du Rosaire, salut du Saint-Sacrement.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE — Réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le « Pardon » du Rosaire.

On appelle ainsi, une indulgence plénière, analogue à celle de la Portioncule, accordée par le Pape saint Pie V, en souvenir de la victoire de Lépante (remportée sur les Turcs le 1er dimanche d'Octobre 1571, grâce aux prières des confrères du Rosaire), et confirmée par ses successeurs, notamment par S. S. Léon XIII dans le nouveau catalogue des indulgences du Rosaire, du 29 Août 1899 (n° 62). Nous rappelons ce qui concerne cette précieuse faveur :

1° *Tous les fidèles* peuvent gagner cette indulgence, pourvu que, s'étant confessés et ayant communié, ils visitent la chapelle du Rosaire dans une église où la Confrérie est canoniquement érigée et qu'ils y prient aux intentions du Souverain Pontife.

Les associés à la Confrérie appartenant à une communauté, cloîtrée ou non, collège ou « autre association catholique », peuvent (s'ils s'acquittent des autres prescriptions) gagner la susdite indulgence, en visitant la chapelle de leur communauté ou association, quoiqu'il n'y ait pas de statue ou d'autel de N.-D. du Rosaire.

2° *Comme celle de la Portioncule*, cette indulgence peut être gagnée *toties quoties*, c'est-à-dire autant de fois qu'on réitère la visite et les prières depuis *midi veille de la fête, jusqu'à la fin du jour de cette même fête* (Décret du 26 Janvier 1911), à savoir, pour cette année, depuis *midi, le samedi* 5 Octobre, jusqu'à *minuit le dimanche* 6. Les visites doivent être distinctes (sortir de l'église chaque fois). Le choix et la longueur des prières à faire, aux intentions du Souverain Pontife, n'ont pas été déterminés par l'Eglise : on conseille, par exemple, une dizaine de chapelet ou cinq *Pater* et *Ave*.

La confession de la quinzaine suffit. La communion peut être faite le dimanche ou le samedi, dans n'importe quelle église.

Comme toutes celles du Rosaire, l'indulgence du « Pardon » est applicable aux âmes du Purgatoire.

Monseigneur l'Evêque, devant assister à la consécration de l'église abbatiale des Bénédictins de Solesmes, exilés à Quarr Abbey (Ile de Wight), sera absent jusqu'au 17 de ce mois.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Office nouveau.

16 Octobre. Apparition de S. Michel Archange, office nouveau et messe spéciale.

CHRONIQUE DES ŒUVRES

Nos vénérés confrères ont remarqué qu'intentionnellement, pour consacrer tout le Congrès diocésain à l'organisation de l'Union diocésaine et aux œuvres les plus urgentes par leur importance générale, et aussi pour ne pas faire double emploi avec le 1er Congrès des *Mutualités*, nous avions laissé en dehors du programme les *Œuvres agricoles.*

Voici que celles-ci vont avoir leurs assises solennelles à Landerneau, ouvertes par Sa Grandeur Mgr Duparc, évêque de Quimper et de Léon. M. le vicaire général Cogneau et M. le chanoine A. Le Roy, directeur général des Œuvres, suivront les travaux du Congrès.

Nous attirons l'attention des membres du clergé sur la question de *l'Ouvrier agricole,* soumise spécialement à leur étude par un *questionnaire* qui leur a été remis à tous pendant les Retraites ecclésiastiques, ou envoyé ensuite à ceux qui en étaient absents.

Nous serions désireux qu'ils voulussent bien y répondre, chacun pour sa paroisse, et nous les prions d'envoyer leur avis à M. Alfred de Nanteuil, château du Nec'hoat, en Ploujean, président de la Société d'encouragement aux Œuvres agricoles, qui veut bien centraliser tous les renseignements et en présenter un tableau d'ensemble aux délibérations. A. R.

***

L'Œuvre de la Protection de la Jeune Fille. — Le remarquable rapport de Mlle de Saint-Seine, au Congrès diocésain, a fixé l'attention de tous sur ce sujet si grave. Il devient, de jour en jour, plus urgent de refaire l'éducation de nos familles chrétiennes et de nos jeunes filles, afin de les prémunir contre les promesses trompeuses et décevantes qui les arrachent aux occupations saines, les seules vraiment lucratives, tout bien considéré, de la terre natale, pour les jeter dans les misères et les vices des grandes villes.

En ce moment, des racoleurs parcourent nos campagnes, dans quel but ? On le devine avec angoisse. Ils jettent leur dévolu sur des jeunes filles de 16, 17 et 18 ans. L'autre jour encore, 15 jeunes filles de cet âge, portant le costume de la région de Plomodiern ou de Cast, ont pris, toutes joyeuses, le train de Châteaulin pour une destination... Les autres voyageurs étaient écœurés, et à leurs reproches, les parents répondaient : On leur promet 30 fr. par mois, alors qu'ici elles en ont 10 et 15. Ils ne voyaient pas plus loin, hélas !

Le Comité diocésain de l' « Association Catholique pour la Protection de la Jeune Fille » fait imprimer, en ce moment, un *tract* traduit en breton par M. le chanoine Uguen, c'est un appel aux pères et aux mères de famille, pour les prévenir des dangers, dans lesquels ils jettent ou se jettent leurs enfants, et leur faire les recommandations les plus pratiques, si le départ devient nécessaire.

Nos vénérés confrères pourront profiter des missions paroissiales pour en faire la diffusion, et ils sont priés de s'adresser, dans ce but, au Secrétariat de l'Œuvre, 5, rue Valentin, à Quimper. Nous leur adressons, de nouveau, un pressant appel pour qu'il n'y ait pas une seule paroisse qui reste sans *correspondante locale* de cette Œuvre, et en relation suivie pour ce but avec le clergé paroissial.

L'Union Catholique diocésaine.

Plonévez-du-Faou. — Dimanche, 29 Septembre, réunion organisée par le Comité pour fonder l'Union Catholique dans la paroisse. Deux cents hommes y assistaient. M. l'abbé Balanant, recteur de Saint-Marc, après avoir montré les raisons qui nécessitent aujourd'hui l'union de tous les catholiques pour la défense de leurs intérêts religieux et la revendication de leurs droits, a exposé, avec vigueur et clarté, le programme de l'Association : Organisation de défense religieuse, en dehors et au-dessus de tous les partis.

Pour qu'elles soient plus réfléchies, les adhésions ne seront reçues que plus tard par les membres du Comité et par le clergé de la paroisse.

Sibiril. — Le Comité paroissial a été fondé, le dimanche 3 Mars 1912. Il se compose de 10 membres.

Le 10 Juillet, M. le Curé-Archiprêtre de Saint-Pol de Léon a fait une conférence aux membres du Comité.

Nécrologie. — M. l'Abbé Bot. — L'abbé Bot, né à Ploudiry, le 25 Décembre 1877, fut ordonné prêtre en 1902 ; nommé auxiliaire à Ploudaniel en 1903, il y devint vicaire en titre en 1908. Dans l'exercice du ministère, il présuma peut-être trop de ses forces, et, en 1909, il se vit dans l'obligation de quitter son poste, et il se retira dans sa paroisse natale.

Depuis ce moment, et malgré le vif désir qu'il avait de travailler au bien des âmes, il vit sa santé décliner peu à peu, et une pneumonie s'étant déclarée, il y a huit jours, M. Le Bot a, lundi dernier, 30 Septembre, rendu pieusement son âme à Dieu.

Jusqu'au dernier moment, il a édifié les personnes qui l'approchaient, tant ses sentiments de foi étaient vifs, et si absolue était sa résignation à la volonté de Dieu.

R. I. P.

— Madame de Boisanger. — La fin d'une vie consacrée à l'accomplissement de tous les devoirs, d'une vie usée, on peut le dire, au service de Dieu et du prochain, apparaît, à la lumière de la foi, comme le soir d'un beau jour et le radieux matin de l'éternité bienheureuse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

C'est, avec la douleur causée par la perte d'une femme de bien, dans toute la force du mot, le sentiment qui naîtra dans le cœur de ceux qui ont connu et aimé, comme elle le méritait, Mme Bréart de Boisanger, qui s'est pieusement éteinte au château de Kerdaoulas, en Saint-Urbain, le 29 Septembre dernier.

Veuve d'un vaillant marin, qui fut aussi le meilleur et le plus loyal des hommes, elle était fille du vicomte Hersart de la Villemarqué, membre de l'Institut, auteur du *Barzaz-Breiz*. Dans une de ses pages les plus touchantes, celui-ci écrivait : « Ma mère, qui était aussi celle des pauvres... ». Sa fille, au berceau, hérita du nom de sa grand'mère ; elle hérita aussi de sa vive intelligence, de son grand cœur, de son amour pour les pauvres et les malades ; si bien qu'on peut dire, avec vérité, qu'Ursule Feydeau de Vaugien, dame Hersart de la Villemarqué, revivait dans Ursule Hersart de la Villemarqué, dame Bréart de Boisanger, et que les larmes des pauvres accompagnèrent le convoi de l'une comme de l'autre.

Chrétienne ardente, elle avait compris que, dans les tristes temps que nous traversons, la lutte contre le mal est un devoir impérieux et nécessaire. Elle fut dans notre région l'inspiratrice et l'âme de la Ligue Patriotique des Françaises, et tant que ses forces le lui permirent, elle lui consacra toute son activité féconde et tout son cœur.

Hélas ! depuis plusieurs mois, l'état de sa santé faisait prévoir un dénouement fatal et mettait l'angoisse au cœur de tous les siens ! L'un de ses enfants avait fait le dernier pèlerinage de Lourdes, et l'on devine aisément quelles supplications, quelles prières, montaient de ce cœur aimant, jusqu'aux pieds de la Vierge de Massabielle !

Ce fut pourtant le dimanche, lendemain de son retour, que sa mère fut frappée sans espoir par le mal impitoyable !

Faut-il donc en conclure que Notre-Dame de Lourdes fut sourde à ces prières si touchantes et à ces larmes ?

Oh non ! la foi ne nous permet-elle pas plutôt d'espérer que la Sainte Vierge, au lieu de la guérison demandée, lui a accordé beaucoup mieux, qu'elle a reçu, de sa main bienfaisante, au lieu d'une santé toujours précaire, une couronne impérissable. Ne permet-elle pas ainsi d'espérer qu'en réponse aux ardentes supplications de tous les siens et de tous ceux qui l'aimaient, la Vierge répétait pour elle ce qu'elle disait jadis à la Grotte à son humble messagère : « Je ne vous promets pas de vous rendre heureuse dans ce monde, mais dans l'autre ».

Retraites des professeurs. — Les deux retraites ecclésiastiques dont la *Semaine religieuse* a déjà rendu compte, ont été suivies, du 23 au 27 Septembre, d'une troisième retraite, exclusivement réservée aux prêtres professeurs du diocèse.

Les exercices de cette retraite, présidés par Sa Grandeur Mgr l'Evêque, ont été donnés, au Grand Séminaire, par M. l'abbé de Grandmaison, et suivis par 101 de nos confrères.

Il serait, sans doute, un peu déplacé de vouloir faire, ici, l'éloge du prédicateur, et nous ne le ferons pas. Nous nous contenterons de dire que, prêtre, il a parlé, avec une simplicité toute apostolique, le langage profond qui convient à des prêtres.

Dans sa conférence quotidienne, Monseigneur a rappelé à tous les retraitants les devoirs et les obligations du prêtre professeur, et le dernier jour, il a terminé ces pieux exercices, en développant ces quelques mots : « Vous vous êtes sanctifiés vous-mêmes, allez donc maintenant, et que, partout, en tout, toujours, votre devise soit : Donner à Dieu des âmes, donner les âmes à Dieu ».

Botsorhel. — **Bénédiction de l'école chrétienne.** — Belle et touchante a été la fête du dimanche 29 Septembre, à Botsorhel. Il s'agissait de bénir la nouvelle école chrétienne, et tous les paroissiens y ont mis leur âme et leur cœur.

Depuis 1863, grâce à la générosité de Mlle Louise de Guerdavid, dame de la Retraite de Lannion, de Mme de Saffray, sa sœur, de M. le comte de Guerdavid, maire de Botsorhel, une école avait été construite et, pendant un demi-siècle, avait élevé toutes les petites filles de la paroisse. Toutes les familles en étaient contentes, c'était la paix et l'union, c'était très avantageux pour les finances de la commune, qui n'avait à payer qu'une seule institutrice.

C'était trop beau pour la Franc-Maçonnerie au pouvoir. Un décret du 2 Août dernier, laïcisait l'école et vouait les enfants chrétiens à l'école athée. Les sectaires avaient compté sans la générosité des héritiers des fondateurs.

A la grande joie de M. le Recteur et des fidèles, Mme de Guerdavid, aidée de son fils, M. le vicomte de Guerdavid, maire de la commune, renouvela, agrandit le vieux bâtiment, y appela des institutrices chrétiennes, et l'école libre ouvrira ses portes vendredi 4 Octobre.

Il fallait la bénir, et, pour la circonstance, l'église revêtit sa parure des grandes fêtes. Nombreux écussons, joyeux étendards, gracieuses guirlandes, rien n'avait été omis pour exprimer la joie des paroissiens. M. le Recteur avait convoqué ses prédécesseurs à Botsorhel, M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu, et M. Rannou, recteur de Moëlan, M. Hunaut, ancien vicaire, tous les Recteurs du canton avaient tenu à témoigner de leur sympathie aux bienfaiteurs de l'école et à la bonne volonté des paroissiens.

M. l'abbé de Loz, professeur à Guingamp, proche parent des Guerdavid, chanta la messe ; M. le chanoine Corre, au prône, montra la nécessité de l'Ecole chrétienne, et, à la fin de l'office, bénit les croix destinées aux nouvelles classes et, en procession, avec toute la population, se rendit à l'école, placée sous le vocable de saint Joseph. Du haut d'une estrade, il leur adressa encore une courte allocution :

« Ici, c'est la Croix qui sera l'étendard, et le Christ qui sera le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

capitaine. C'était la volonté des fondateurs, et c'est celle de la famille qui la continue, du bon pasteur qui dirige Botsorhel.

» C'est au Christ que les maîtresses obéiront, en son nom, qu'elles donneront l'enseignement. Les enfants travailleront, se soumettront, parce que c'est Dieu qui commande, et elles sortiront d'ici, instruites, bien élevées, le cœur plein de dévouement. »

La bénédiction solennelle fut donnée aux classes, aux dortoirs, et, l'âme tout émue, chantant le *Te Deum*, l'on revint à l'église assister au salut du Saint-Sacrement.

Ajoutons que l'école communale, ouverte depuis quinze jours, n'a reçu que dix élèves, dont six de l'Assistance publique. M. l'instituteur veille au grain. « Si vous ne mettez ces enfants à l'école athée, dit-il aux familles, j'écrirai de suite à M. l'Inspecteur des Enfants assistés. » C'est, sans doute, au nom de la Liberté, et pour la défense de l'école laïque ! X.

Œuvres militaires.

Avis importants. — 1° Les parents des soldats, les curés et directeurs d'Œuvres, feront bien d'adresser directement, par la poste, aux aumôniers des garnisons où seront dirigés les conscrits de leur famille ou de leur paroisse, les noms et prénoms de ces recrues, les numéros de leur *régiment* et de leur *compagnie*. L'expérience a prouvé que c'est le seul moyen vraiment pratique de mettre les aumôniers de militaires en relation avec les jeunes gens.

2° Afin de s'assurer, *d'avance*, les secours religieux, en cas de maladie ou d'accident, nous conseillons :

a) Aux soldats : De rédiger en *double exemplaire* une demande conforme au modèle ci-dessous.

Un exemplaire de cette demande devra être *épinglé* par le soldat dans son *livret militaire* ou dans son *paquetage*, de *façon à être trouvé facilement, en cas d'accident.*

Remettre l'autre exemplaire au *prêtre* chargé du soin religieux des soldats, ou à *l'aumônier* de l'hôpital militaire, ou à un *camarade sûr.*

b) Aux parents : De s'assurer que leurs enfants soldats ont bien pris les précautions ci-dessus indiquées.

En cas de maladie de leurs enfants, d'aller voir ceux-ci de suite s'ils le peuvent, et de réclamer pour eux, sans *crainte* ni *hésitation*, c'est leur droit et leur devoir, la visite du prêtre.

(Nous leur rappelons qu'ils peuvent, pour l'aller et le retour, *bénéficier du tarif de demi-place*, à condition de présenter au guichet de la gare l'avis de maladie grave envoyé par l'hôpital, visé par le maire pour l'aller, par le médecin-chef pour le retour.)

S'ils ne peuvent faire le voyage, ils doivent, dès qu'ils sont informés officiellement de la gravité de la maladie, télégraphier au médecin-chef ou au Directeur de l'hôpital : *Faites venir prêtre.* Il sera bon de télégraphier également à l'aumônier de l'hôpital.

Modèle de la Formule à insérer dans le livret individuel ou à remettre au capitaine :

Mes Volontés en cas de maladie

Je soussigné, soldat au . . . . . Régiment d' . . . . . matricule. . . . réclame, conformément aux circulaires du 15 Novembre 1905 et du 24 Janvier 1906, l'assistance d'un prêtre catholique pour le cas où je serais blessé, malade à l'hôpital ou ailleurs, afin de pouvoir accomplir tous les devoirs de ma conscience.

Fait à. . . . . le. . . . . 191 .

Signature :

Un grand nombre de parents écrivent, eux-mêmes, au colonel du régiment de leurs fils pour demander, pour ces derniers, la possibilité de remplir leurs devoirs religieux, en cas de maladie.

Nous donnons ici une formule qu'ils seront à même de *copier* et qu'ils enverront, sous enveloppe fermée et timbrée, au colonel quelques jours après le départ de la classe.

Nous soussignés. . . . . parents du nommé . . . . . soldat du . . . . Régiment d'. . . . . avons l'honneur, conformément aux circulaires ministérielles du 15 Novembre 1905 et du 24 Janvier 1906, de réclamer à Monsieur le Colonel commandant le. . . Régiment d'. . . l'assistance d'un prêtre de la religion catholique pour notre fils ci-dessus désigné, dans le cas où il serait malade à l'hôpital ou ailleurs, afin qu'il puisse accomplir ses devoirs religieux.

Signature des parents :

Nous donnons, ci-après, l'adresse des directeurs de l'Œuvre militaire, dans les villes où sont envoyées les recrues du Finistère :

Alger : M. l'abbé Allard, aumônier du lycée ;
Angers : M. le chanoine Ballue, 12, rue Kellermann ;
Auray : M. l'abbé Le Tohic, vicaire ;
Belle-Isle : M. Jaffré, vicaire ;
Brest : M. l'abbé Caroff, 11, rue de l'Harteloire ;
Camaret : M. l'abbé Luguern, vicaire ;
Châlons-sur-Marne : M. le chanoine Camut, 6, rue Chamorin ;
Camp de Châlons : M. l'abbé Truchon, curé, et M. l'abbé Barottin, vicaire, Mourmelon-le-Grand ;
Chartres : M. l'abbé Caillet, 18, rue Saint-Pierre ;
Châteaudun : M. l'abbé Charpentier, 13 bis, rue du Champoté ;
Cherbourg : M. l'abbé Loyer, 22, rue Tour-Carrée ;
Crozon : M. le chanoine Le Jacq, curé ;
Dieppe : M. l'abbé Sauday, curé de Saint-Rémy ;
Dinan : MM. les Curés de Saint-Sauveur et de Saint-Malo ;
Dreux : M. l'abbé Navet, vicaire, 32, rue Saint-Jean ;
Groix : M. l'abbé Riguidel, vicaire ;
Guingamp : M. l'abbé Auffret, vicaire ;
La Flèche : M. l'abbé Chardon, 15, rue de la Cure ;
Landerneau : M. l'abbé Creignou, vicaire ;
Laval : M. l'abbé Perrin, 88, rue de Rennes ;

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Lorient : M. l'abbé Morcrette, aumônier, 7 bis, rue de l'Hôpital ;
Mamers : M. l'abbé Folliot, vicaire ;
Le Mans : M. l'abbé Grandin, 3, rue Maupertuis ;
Mayenne : M. l'abbé Mézière, curé-archiprêtre de Notre-Dame ;
Morlaix : M. l'abbé Vigouroux, vicaire à Saint-Mathieu ;
Nantes : M. l'abbé Girousse, 3, rue de Châteaubriant ;
Oran : M. l'abbé Bessières, 28, rue de l'Arsenal ;
Ouessant : M. l'abbé Pellé, vicaire ;
Paris : M. le chanoine Louis, 187, rue de Grenelle ;
— *(Vincennes) :* M. l'abbé Revel, 102, rue de Paris, Vincennes ;
— *(Fort de Nogent) :* M. l'abbé Guerrée, 8, rue du Châtelet ;
— *(Fort de Rosny) :* M. l'abbé Valette, 38, rue Paul Cavaré, Rosny-sous-Bois.
— *(Mont-Valérien) :* M. l'abbé Dehlinger, 1, rue de Nanterre, à Suresnes (Seine) ;
Pont-de-Buis : M. l'abbé Féroc, recteur ;
Pontivy : M. l'abbé Hellec, aumônier de l'Hôpital ;
Port-Louis : M. l'abbé Chevassu, vicaire ;
Provins : M. l'abbé Boutillier, curé de Saint-Ujoul ;
Quélern : M. l'abbé Le Séac'h, recteur de Roscanvel ;
Quimper : M. l'abbé Rosec, vicaire à Saint-Mathieu ;
Rambouillet : M. l'abbé Guérin, curé-archiprêtre ;
Reims : M. l'abbé Le Clesse, 3 bis, rue du Levant ;
Rennes : M. l'abbé Lecoiffier, 13, rue des Dames ;
Rouen : M. le chanoine Pasquet, aumônier, 13, rue Potard ;
Saint-Brieuc : M. l'abbé Rault, 8, rue Lécuyer ;
Saint-Cyr : M. l'abbé Tissard, curé ;
Saint-Germain-en-Laye : M. le Curé et M. l'abbé Lepont, 29, rue de Lorraine ;
Saint-Maixent : M. l'abbé Reynard, curé-doyen ;
Saint-Mihiel : M. l'abbé Simonin, 4, place des Regrets ;
Saumur : M. le vicaire de Saint-Nicolas ;
Sidi-Abdallah : M. le chanoine Danielli ;
Toulon : M. l'abbé Subtil, villa Jeanne-d'Arc, quartier Saint-Roch ;
Troyes : M. l'abbé Boulard, vicaire à Sainte-Savine ;
Vannes : M. l'abbé Vaillant, 56, rue de l'Hôpital ;
Verdun : M. l'abbé Basinet, aumônier militaire, 7, place du Gouvernement ;
Versailles : M. l'abbé Tortellier, 4, impasse des Gendarmes ;
Vitré : M. l'abbé Berthelot, vicaire à Saint-Martin.

AVIS. — *Le prix du compte rendu officiel du Congrès de l'Union Catholique à Quimper, sera exactement de 0 fr. 50, affranchissement compris.*

On demande un chantre pour la Cathédrale de Quimper.

NOTES SUR LE 8e CONGRÈS DE CONFÉRENCES ET DE PROJECTIONS (24-26 Septembre 1912) Paris.

Ceci n'est pas un compte rendu. Ce sont des notes, choisies parmi les plus utiles aux projectionnistes de notre rayon.

***

Sur les quatre séances du Congrès, une seule a été consacrée aux rapports, d'ailleurs fort pratiques, sur la Revue *les Conférences*, les résultats et les desiderata de l'exercice terminé, et l'utilisation du cinématographe par les catholiques. De cette séance nous notons seulement une remarque et un tarif. Remarque : le Ciné n'est et ne doit être qu'un adjuvant de la Projection fixe, qui, elle-même, n'est qu'un adjuvant de la Conférence. Instruire par la conférence, y attirer et en multiplier le fruit par le tableau lumineux (simple perfectionnement de la méthode du Vén. Dom Michel le Nobletz, du P. Maunoir et de leurs dévoués successeurs), et enfin séduire les plus rebelles et récompenser l'attention de tous par l'attrait universel du Ciné, tel est le processus souhaité. — Tarif de location pour une séance : 0 fr. 02 le mètre de film ordinaire, du stock formé par la B. P. par un choix des meilleurs éditeurs ; — 0 fr. 05 le mètre de film supérieur, couleur ou très spécial ; — 0 fr. 10 le mètre de film B. P., fabriqué par la maison de la *Croix*. Ces prix ont paru élevés, de prime abord. A la réflexion et surtout au vu des films offerts, l'objection est tombée. Aucun éditeur de films, et nous en connaissons plusieurs par expérience, ne fait, en réalité, d'aussi bonnes conditions.

***

Les trois autres séances avaient pour objet : les appareils, les sources lumineuses, les projections de cartes postales, de vues fondantes, de vues animées.

C'est à propos des appareils qu'ont été donnés, tant par les constructeurs que par les congressistes, les avis les plus circonstanciés et les plus avantageux. Notons au hasard.

Quel appareil choisir ? — Pour débuter, un appareil moyen — sans s'embarrasser de machines ou bien plus parfaites mais plus compliquées, ou bien trop élémentaires et ainsi onéreuses par la nécessité d'achats subséquents. Pour 70 à 100 francs, on est très bien servi.

Quels détails donner au vendeur ? — Simplement ceci : 1° la longueur et la largeur de la salle où l'on opèrera ; 2° la surface que l'on désire éclairer ; 3° la distance entre l'écran et la lanterne, que cet écran soit une toile ou un mur blanchi (le mur est le plus éclairant). Mais, pour le diocèse, c'est au Secrétaire de l'Œuvre qu'il faut donner ces détails, si l'on veut diminuer les frais d'achat. Le Secrétaire transmet la commande au vendeur et la remise à l'acheteur.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Faut-il louer, faut-il acheter les vues ? — La majorité des congressistes pensent qu'il est bon d'avoir à soi quelques séries : Catéchisme, Histoire-Sainte, même Liturgie, — que l'on peut montrer, chaque année, aux enfants. Mais pour le reste, la location s'impose en général. Et le mode le plus économique et le plus patriotique de location, c'est l'abonnement à l'Œuvre diocésaine : ainsi pensent congressistes et organisateurs.

Les vues, quel soin en prendre ? — Les vues qu'on possède, il est logique d'en user en bon père de famille. Les vues qu'on loue, les traiter mieux encore. A réception, les épousseter, vérifier l'ordre des numéros et l'état des verres, ranger dans la boîte et sous papier épais. Avant la séance, chauffer doucement, très doucement les vues ; tout au moins, les sécher en les frottant sans rudesse dans une étoffe très souple, peau de chamois ou plutôt très vieille toile de lin, ou encore ouate ou flanelle pas trop usée. Pendant la séance, passer la main sur les vues avant de les confier au châssis passe-vues ; les introduire lentement, sans forcer si une résistance se produit ; pousser avec précaution. La vue, une fois devant la lumière, ne pas l'y laisser si longtemps que la colle, l'albumine, la gélatine fondent, détruisant le dessin et gâchant la vue, en même temps que fatiguant l'œil du spectateur : le temps d'exposition possible varie avec la nature de la lumière : plus celle-ci est intensive, plus celui-là doit diminuer. La vue passée doit être sortie doucement, posée doucement dans sa boîte, et non pas jetée au petit bonheur dans l'eau, l'huile, la chaux pâteuse, le pétrole, etc., qui décorent la table ou le banc voisins. Après la séance, un aimable coup de bouchon aux vues qui viennent de rendre de si bons services, un rangement méthodique, un emballage paternel, et une réexpédition immédiate. Pas un de ces détails n'est superflu. Plusieurs projectionnistes s'en dispensent par une « inconscience inimaginable » (c'est le mot du Congrès) ; ils contribuent à la ruine des œuvres et ne s'inquiètent plus de la restitution obligatoire en conscience. Le Secrétaire de Quimper aurait pu citer le cas de cette série, restée introuvable toute une année, parce qu'un excellent confrère l'avait oubliée net dans un coin humide de sa salle. Inutile d'ajouter que lorsqu'on a détérioré une vue, la plus élémentaire honnêteté ordonne d'en informer exactement le Secrétaire.

Séance des sources lumineuses. — D'abord, le soleil. Un appareil de 280 fr. donne 40 000 bougies. Mais il faut du soleil !... Puis cette lumière chauffe dur et augmente les risques de casse. En revanche, aucun risque d'incendie.

Puis, l'électricité, si commode quand on dispose du courant continu, ou bien du courant alternatif avec transformateur. Défaut : cherté partout, et impossibilité dans les campagnes. — Ensuite, l'oxyacétylène (3.000 bougies) avec le nouveau chalumeau *Lemaire* et le vieux générateur *Vercingétorix*, muni de la soupape de sûreté. Avantage : économie et lumière ; 1 kg. de carbure et 200 litres d'oxygène donnent 2 à 3 heures d'éclairage, soit 2 à 3 fr. y compris l'usure de la pastille *Diamant*. Défaut : poids du générateur et doublement des tuyaux. Lumière merveilleuse, qui sera la plus recommandable pour l'exercice 1913-1914, après mise au point parfaite. — L'oxydrique, toujours très bon, a été à peu près passé sous silence. — L'oxy-éther, avec le nouveau carburateur *le Royal* (2 540 bougies) est le plus pratique, n'offre aucun danger, et dure 3 et 4 heures sans fléchissement. Défaut : son prix est de 140 fr., chalumeau compris. Mais c'est l'unique défaut. Qu'on prenne *le Royal* ou le saturateur *Pendant* (celui-ci un peu plus long et plus délicat à charger), on aura toute satisfaction. A 18 mètres de distance, comme à 5 ou 6, on obtient de superbes images.

Toutes ces lumières valent pour le Cinéma : les expériences ont été multipliées sous les yeux des congressistes.

Pour les petits auditoires de 200, 300 et même 500 personnes bien rangées, l'oxy-essence est incomparable. Elle donne 800 bougies. Avec un septième d'éther à 65°, elle donne 1.000 bougies. Fixe, économique, brillante, elle donne facilement 1 à 1 m. 50 d'image, dans les deux dimensions. C'est l'idéal pour les Patronages qui n'ont ni grosses ressources ni gros public, et pour les Patronages du jeudi et colonies de vacances, comme pour les catéchismes. — L'alcool et l'acétylène ne sont pas nuls ; mais ils éclairent relativement peu et sont d'un entretien parfois difficultueux. Quant au pétrole... non !

Un bon générateur et un bon chalumeau ne suffisent pas pour obtenir une bonne lumière. Il faut de plus : 1° de bonnes matières premières : l'Œuvre diocésaine les fournit avec remises et en toute sûreté ; 2° un opérateur avisé : il faut vérifier et soigner tous les organes des appareils ; une vis, un écran, une fuite, une poussière, une goutte d'eau suffisent pour empêcher la mise en marche ou la marche elle-même. Ne pas accuser trop vite les appareils, ni les renvoyer à l'Œuvre avec dégoût et reproches : s'accuser soi-même ou demander un supplément d'informations !... C'est plus humble, plus sensé, et moins dispendieux.

D'ailleurs, pour obvier en partie à ces inconvénients, une séance de démonstration sera donnée, en Novembre, à Landerneau, par un professionnel de la B. P., et nous espérons que les projectionnistes répondront à l'invitation qui leur sera adressée, dès que sera connue la date précise de cette séance, sur laquelle nous comptons beaucoup pour le succès de la Projection dans le diocèse.

Quelques détails. — Un tube d'oxygène arrive. Aussitôt, mettez-lui la tête en bas, dévissez d'un coup, laissez fuir quelques litres, et l'eau sort, car il y en a toujours un peu. Fermez rapidement. — Vous posez un tuyau de caoutchouc ; poussez-le jusqu'à ce qu'il forme bourrelet sur le bout de tube où vous l'adaptez ; et serrez-le par quelques tours de ficelle mince, sans l'entailler, mais ferme. — Vous remarquez un crissement dans l'éjecteur, mettez votre tuyau à oxygène sur l'éjecteur, ouvrez le pointeau ; l'oxygène refoulera au fond de tout l'appareil la goutte d'eau crissante,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et vous n'entendrez plus que le silence. — Vous allumez : ne donnez pas toute la pression d'abord, au risque de briser le ressort du manomètre ou d'éteindre votre éther en fendant votre pastille. — Si vous placez votre lanterne sur une table branlante, craignez la chute, et constatez le vacillement de votre image sur l'écran. — Si vous n'avez pas le *Manuel pratique de Projections*, achetez-le ; et si vous l'avez, lisez-le, sachez-le par cœur ou consultez-le, sans cesse, et surtout pratiquez ses conseils et ses ordres. M. Coissac, directeur du service des Projections B. P., a fait imprimer sur une feuille spéciale, que nous tenons à la disposition des projectionnistes, des instructions très claires pour le montage et l'emploi du mano-détendeur.

Dernier Avis. — Que votre écran, bien tendu, soit toujours absolument perpendiculaire au rayon lumineux, ce rayon frappant bien le centre de l'écran. Sans cela, l'image est déformée, gondolée, flou, fatiguante.

***

Troisième séance pratique. — *Projections spéciales.*

La vue fondante est merveilleuse. La séance de démonstration l'a prouvé. Les soirées de gala du mercredi et du vendredi l'ont fait goûter et admirer. Elle consiste dans l'évanouissement progressif du tableau projeté, et l'apparition simultanée, mais non subite, du tableau suivant, les dessins et les couleurs se fondant insensiblement. Il y faut deux lanternes ou superposées ou accouplées : 175 fr. sans l'éclairage. Ne pas opérer de trop loin ni sur de trop grandes images, pour ce, n'enlever pas le « Mystère » nécessaire. Le châssis *Béard* (12 fr.) donne une illusion vaguement similaire, avec une seule lanterne. Mais l'œil-de-chat double à diaphragme, combiné pour deux lanternes superposées, est l'idéal (25 fr.). Une soirée artistique exige la vue fondante. Il y a également plusieurs pièces d'ombres qui exigent absolument l'emploi de deux lanternes (il suffit d'avoir deux lanternes ordinaires, convenablement disposées, si l'on ne peut faire les frais ou s'embarrasser d'un appareil d'une seule pièce).

La carte postale exige, pour être projetée telle quelle, une puissante lumière, telle que oxy-éther, oxhydrique, électricité... et encore ne donne-t-elle qu'une image assez petite (1 m. à 4 m. de distance). Il suffit d'adapter le dispositif spécial (140 fr.) à l'avant d'une lanterne ordinaire. A ce sujet un écran nouveau est présenté au Congrès : écran dit métallique, supérieur à tout ce que propose le commerce, qui intensifie étonnamment l'éclairage. Il a cette qualité précieuse de permettre le *Ciné* et la carte postale avec une simple lumière oxy-essence, dont la dépense horaire est insignifiante. Il a ces deux défauts de coûter cher (environ 100 fr. le mètre carré) et de ne convenir qu'aux salles de médiocre largeur, quelle que soit d'ailleurs leur longueur. Mis au point en 1913, il fera florès en dépit de son prix initial, qui sera racheté par l'économie en lumière.

Enfin, un Cinéma nouveau est présenté, détaillé, manipulé : le n° 3 1912, a peu près parfait ; et un n° 4 est annoncé pour 1913, qui supprimera toute trépidation et toute chance d'incendie. Avis donc aux confrères que le *Ciné* attirerait : un an de patience pour avoir la perfection ; mais dès maintenant, le minimum d'imperfection.

***

A ces notes purement pratiques, il semble inutile d'ajouter l'assurance que la maison de la B. P. ne recherche que l'apostolat, non le bénéfice, et qu'elle pousse à l'apostolat par les appareils les plus parfaits. A prix égal, elle ne redoute aucune concurrence. Et l'Œuvre diocésaine, qui lui est affiliée, obtient à ses adhérents des remises dont l'acheteur direct ne jouit pas. Donc s'adresser à l'Œuvre : c'est le moyen de lui permettre de prospérer, de servir plus et mieux, en ménageant les finances de chaque Patronage.

Si l'Œuvre n'a pas en magasin ce qu'on lui demande, elle reçoit les fournitures de la B. P. par retour du courrier. Mais dès maintenant, un stock de pastilles, de tuyaux, etc... est prêt à s'en aller vers les paroisses. Et des vues neuves, les plus belles, avec des mécanisées originales, viennent d'être acquises. En voici la liste qui s'allongera, lorsque tous les adhérents auront payé leur abonnement : 1° *Vues régionales* vraiment intéressantes au double point de vue architectural et historique. M. le chanoine Abgrall, qui nous a permis de choisir dans sa magnifique collection, a bien voulu se charger, lui-même, de la rédaction du livret explicatif qui accompagnera ces nouvelles séries. L'Œuvre lui en témoigne ici sa vive reconnaissance. 2° *La jeunesse de sainte Elisabeth* complétant la série déjà existante et si appréciée. 3° Des vues mécanisées : *le Mangeur de rats, changement de physionomies,* etc... D'ailleurs, nos confrères recevront, sans tarder, d'autres détails sur nos nouvelles acquisitions.

Et maintenant, que chacun agisse envers la Diocésaine avec le même dévouement qu'envers son Œuvre paroissiale, et l'on verra quels fruits merveilleux d'apostolat mûriront bientôt. X.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

Fille de Chouans, par M. Delly. Un vol de 225 pages (Nouvelle série Bijou). Prix, 0 fr. 60 ; port, 0 fr. 15. — Paris, 5, rue Bayard.

Œuvre pathétique où l'on retrouve les qualités de grâce charmante, de goût littéraire et d'esprit chrétien qui caractérisent les œuvres de l'auteur.

Précédemment parus dans la même collection et au même prix :

La Maîtresse de piano, par Florence O'Noll. Un vol de 232 pages.

Sous les palmes de Bénarès, par Marie Affre. (Pour la jeunesse). Un vol. de 220 pages.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

REVUE FINANCIÈRE. — Malgré le renchérissement de l'argent, le marché a fait preuve cette semaine de résistance ; toutefois, par suite de l'approche de la liquidation, le courant de réalisations s'est accentué. Notre 3 °/₀ termine lourd à 90,60 ; le renchérissement de la vie fait préférer les titres plus rémunérateurs. Faiblesse du Turc à 90,35. Les emprunts russes sont un peu mieux tenus. Nos grands établissements de crédit ne se sont pas laissé influencer par l'ambiance, plutôt défavorable ; il ressort des bilans au 31 Août une augmentation générale de leur mouvement d'affaires. Le Crédit Lyonnais a vite regagné à 1.630 le coupon de 30 fr. récemment détaché ; nouvelle hausse du Comptoir d'Escompte à 1.040 ; la Société Générale est toujours très ferme à 840. — Peu d'affaires sur les chemins français, les obligations en cours d'émission du P. L. M. se négocient à 413 fr. pour les 3°/₀ et à 377 fr. pour les 2 1/2 °/₀. — Les valeurs de traction se retrouvent sensiblement à leur niveau antérieur ; Métropolitain 664. Le mouvement de hausse sur les actions Omnibus s'est encore accentué à 817. — Quelques réalisations sont enregistrées sur l'Electricité ; les obligations 4 1/2 °/₀ Société Hydro Electrique des Basses-Pyrénées restent cependant fermes autour de 453, ces titres se capitalisent ainsi à 5 °/₀ net, sans tenir compte de la prime de remboursement. — On remarque une hausse appréciable sur les aciéries françaises ; on prévoit en effet quelques augmentations de bénéfice pour les valeurs de ce groupe ; Acieries de France 1.218. — Irrégularité des valeurs russes — Parmi les titres pétrolifères, la Wyoming reste en bonne tendance à 110. — Dans le groupe caoutchoutier, la Société Commerciale du Caoutchouc cote 218 ; à ce cours, le titre se capitalise à 6.80 °/₀ ; on assure que le prochain dividende sera en augmentation sur celui de 1911. — Mines d'or calmes.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François**
chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

HELOU Aîné, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. **Vendredi 11 Octobre 1912.** N° 41.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Ordonnance concernant la réforme du Propre diocésain ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; L'Union Catholique diocésaine (suite) ; Quimperlé ; Quimper ; Retraite de Messieurs ; Nécrologie ; Examens ; Retraite de Conscrits ; Désastre de Penmarc'h ; Landéda ; Médaille de Saint-Benoît ; Bannalec ; Logonna-Daoulas ; Retraite de la J. C. à Brest, du 26 au 29 Septembre ; Ursulines de Saint-Pol de Léon ; L'Ecole Saint-Vincent de Rennes.

III. — Avis aux abonnés.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 13 Octobre. — 20e Dimanche après la Pentecôte. La Maternité divine de la T. Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc.

A vêpres, mémoires du suivant, du Dimanche et de S. Edouard.

Lundi, 14. — S. Calliste, Pape et Martyr. Double. Rouge.

Mardi, 15. — Ste Térèse, Vierge. Double. Blanc.

Mercredi, 16. — Apparition de S. Michel-Archange. Double-majeur.

Jeudi, 17. — La Bse Marguerite-Marie, Vierge. Double. Blanc.

Vendredi, 18. — S. Luc, Evangéliste. Double de 2e classe. Rouge.

Samedi, 19. — S. Pierre d'Alcantara, Confesseur. Double. Blanc.

Dimanche, 20. — Pureté de la Bse Vierge Marie. Double-majeur. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Bohars.	du 13 au 15 Octobre.
Névez	du 16 au 19 —
Briec.	du 20 au 25 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Ordonnance concernant la Réforme du Propre diocesain.

NOUS, ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, EVÊQUE DE QUIMPER ET DE LÉON :

Considérant que la S. C. des Rites, par la lettre du Cardinal Préfet Martinelli (1), en date du 15 Mai 1912, relative à la révision des Propres diocésains, a invité tous les évêques à faire examiner avec soin les légendes des Saints inscrits au Propre de leur diocèse, et au besoin à les faire rectifier, par des hommes qui soient en même temps très respectueux de la tradition catholique et bien au courant des faits de l'histoire et de la critique des textes ;

Considérant de plus qu'il est opportun, avant même d'avoir achevé cette révision qui peut se prolonger autant

(1) Illme et Rme Domine, uti Frater,

Quum Sanctissimo Domino Nostro Pio Papae X magnae curae sit, ut Breviarii Romani reformatio ad unguem perficiatur ; operae pretium erit, etiam lectiones historicas cuique Dioecesi proprias ad trutinam revocare. Quamobrem gratissimum Summo Pontifici fecerit Amplitudo Tua, si pro virili curabit, ut in ista Dioecesi Tibi commissa, viri periti eligantur, qui, conlatis consiliis, historicas lectiones, quas supra dixi, diligenter examinent easque cum vetustis codicibus, si praesto sint, aut cum probata traditione conferant. Quod si reperierint eas historias contra fidem codicum et solidae traditionis in aliam formam a nativa degenerasse ; omni ope adlaborent, ut vera narratio restituatur.

Omnia vero maturius expendenda sunt, ne quid desit ex ea diligentia, quae collocanda est in reperiendis codicibus, in eorum variis lectionibus conferendis et in vera traditione observanda. Nec profecto opus est festinatione : putamus enim spatium ad minus triginta annorum necessarium, ut Breviarii reformatio feliciter absolvatur.

Interea cum opus in ista Dioecesi perfectum fuerit ; Amplitudo Tua ut illud ad hanc Sacrorum Rituum Congregationem mittatur, pro sua pietate sataget : ita tamen, ut si quid in lectionibus historicis additum vel demptum aut mutatum fuerit, rationes quae ad id impulerunt, brevi sed lucida oratione afferantur.

Dum haec, de speciali mandato Summi Pontificis, Amplitudini Tuae significo, diuturnam ex animo felicitatem adprecor.

Romae, die 15 Maii 1912.

Amplitudinis Tuae

Uti Frater addictissimus

Fr. S. Card. MARTINELLI, *Praefectus*.

† PETRUS LA FONTAINE, Episc. Charystien., *Secretarius*.

que la réforme du Bréviaire Romain lui-même, d'opérer quelques changements dans le calendrier diocésain en réduisant le nombre des fêtes qui suppriment les offices dominicaux et fériaux ;

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE Ier

Il est institué à Quimper une Commission du Bréviaire chargée de réformer le calendrier et de revoir le Propre du diocèse.

ARTICLE II

Pour se conformer à la Lettre de la S. Congrégation des Rites, les membres de la Commission devront, pour dégager la vérité historique, comparer les récits actuels avec les manuscrits anciens et avec les traditions autorisées. S'ils enlèvent ou ajoutent quelque détail au texte actuellement en usage, ils auront soin d'expliquer brièvement le motif de ce changement : cette explication sera soumise à la Congrégation en même temps que le texte réformé.

ARTICLE III

Au moment opportun, la Commission pourra s'adjoindre des membres auxiliaires connaissant à fond le plain-chant grégorien.

ARTICLE IV

La Commission sera ainsi composée :

Président : M. Gadon, vicaire général ;

Secrétaire : M. Peyron, chan. hon., chancelier archiviste de l'Evêché ;

Membres : MM. Abgrall, chanoine titulaire ;
Le Roy (Alfred), chanoine titulaire ;
Rospars, chanoine honoraire ;
Bargilliat, chan. hon., aumônier de l'Adoration ;
Guéguen, chan. hon., prof. au Séminaire ;
Bars, chan. hon., professeur au Séminaire.

Donné à Quimper, le 29 Septembre 1912.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

II. Nominations. — Par décision épiscopale, en date du 30 Septembre, ont été nommés :

M. Guellec, jeune prêtre de Mahalon, professeur d'allemand à l'Institution N.-D. du Creis-Ker, à Saint-Pol de Léon, en remplacement de M. Grall, démissionnaire pour cause de santé ;

M. Aubert, jeune prêtre de Saint-Martin de Brest, professeur de Huitième à l'école Saint-Yves, à Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

Missions. — LOCTUDY, 2e semaine, *du 13 au 20 Octobre* (grandes personnes). Président, M. Abhervé-Guéguen, chanoine honoraire, curé de Lambézellec.

— SAINT-EVARZEC, 2e semaine, *du 13 au 20 Octobre* (grandes personnes). Président, M. Quéinnec, chanoine titulaire.

— ARZANO, *du 8 au 27 Octobre.*

L'Union Catholique diocésaine.

LOCMARIA-BERRIEN. — Le dimanche 22 Septembre, l'Union catholique a été fondée dans la paroisse, à la suite d'une conférence faite par M. l'abbé Le Corre, recteur de Poullaouen.

Vingt-six adhésions ont été recueillies.

QUIMPERLÉ. — **Récollection sacerdotale**, le lundi 21 Octobre, à 10 heures.

— **Un service anniversaire** sera chanté à Sainte-Croix, le mardi 22 Octobre, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. le chanoine Péron, ancien curé de la paroisse.

QUIMPER *(Kerfeunteun)*. — **Pèlerinage à la Mère-de-Dieu.** — Le Comité de la Ligue patriotique des Françaises de Quimper rappelle que le grand pèlerinage du canton de Quimper à la Mère-de-Dieu aura lieu dimanche 13 Octobre.

6 heures et *8 heures*, messes ;

9 heures 1/4, départ de la procession de l'église paroissiale ;

10 heures, grand'messe ; sermon breton de M. le Recteur de Plonéour ;

2 heures 1/2, vêpres ; conférence française de M. l'abbé de Penfentenyo ; bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Le canton de Quimper est spécialement convoqué à ce pèlerinage, mais on sera heureux d'y voir des pèlerins des autres paroisses.

Retraite de Messieurs, à Quimper. — La retraite annuelle organisée par l'Union des Retraites Régionales aura lieu à Quimper, chez les Dames de la Retraite, 27, rue des Reguaires, du *dimanche soir 27 au jeudi matin 31 Octobre.*

Elle sera prêchée par M. l'abbé de Beaurepaire-Louvagny, secondé par M. l'abbé de Penfentenyo.

Le récent Congrès de l'Union Catholique à Quimper a émis le vœu que chaque Comité paroissial envoie au moins chaque année un de ses membres aux retraites fermées, et voilà une première occasion de réaliser ce vœu.

On est prié d'envoyer les adhésions soit au Secrétariat des Retraites Régionales, 368, rue Saint-Honoré, soit à M. l'abbé de Maupeou, 6, rue Jean-Macé, Brest.

Les frais de séjour seront d'une vingtaine de francs, les retraitants restant libres d'offrir une contribution différente, suivant leurs moyens.

Nécrologie. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs le repos éternel de l'âme du R. P. Kervennic, décédé à Angers le 9 Octobre.

Examens. — A Brest, MM. les abbés Pouliquen, Blaise Floc'h ; à Quimper, M. l'abbé Le Ster, ont obtenu le brevet élémentaire.

Retraite de Conscrits. — I. LESNEVEN. — *2me retraite, du 24 au 28 Septembre 1912 :* 43 paroisses, 281 retraitants. Plabennec, 23 ; Ploudaniel, 23 ; Plouguin, 19 ; Bourg-Blanc, 16 ; Plouvien, 13 ; Landéda, 11 ; Ploudalmézeau, 11 ; Landivisiau, 11 ; Loc-Maria-Plouzané, 10 ; Lannilis, 9 ; Milizac, 9 ; Ploumoguer, 10 ; Le Folgoët, 7 ; Goulven, 7 ; Plouguerneau, 7 ; Saint-Méen, 6 ; Plounéour-Trez, 6 ; Plourin-Ploudalmézeau, 6 ; Saint-Pabu, 5 ; Le Drennec, 5 ; Kerlouan, 5 ; Landunvez, 5 ; Lanrivoaré, 5 ; Le Conquet, 4 ; Gouesnou, 4 ; Lesneven, 4 ; Coatméal, 4 ; Brélès, 3 ; Guilers, 3 ; Kernilis, 3 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 3 ; Lanarvily, 2 ; Plouzané, 3 ; Tréglonou, 3 ; Guipronvel, 2 ; Kersaint, 2 ; La Martyre, 2 ; Kernouès, 2 ; Saint-Renan, 2 ; Les Andelys, 1 ; Lambézellec, 1 ; Plouarzel, 1 ; Plougastel, 1.

II LA SALETTE. — *Retraite, du 24 au 28 Septembre :* 30 paroisses, 215 retraitants. Pleyber-Christ, 30 ; Saint-Pol de Léon, 26 ; Saint-Thégonnec, 20 ; Plouénan, 19 ; Plouvorn, 17 ; Guiclan, 13 ; Roscoff, 11 ; Taulé, 11 ; Loc-Mélard, 8 ; Ploujean, 8 ; Mespaul, 6 ; Plouigneau, 5 ; Saint-Martin-des-Champs, 5 ; Carantec, 4 ; Santec, 4 ; Saint-Jean-du-Doigt, 4 ; Henvic, 3 ; Plounéour-Ménez, 3 ; Plourin, 3 ; Sainte-Sève, 3 ; Guimiliau, 2 ; Ile-de-Batz, 2 ; Lanmeur, 1 ; Loc-Eguiner, 1 ; Plouescat, 1 ; Plougasnou, 1 ; Plouézoc'h, 1 ; Poullaouen, 1 ; Côtes-du-Nord, 1.

Désastre de Penmarc'h. — Nos lecteurs en ont lu le récit dans les journaux de la semaine dernière. Des chiffres y ont été donnés qui nous font comprendre toute l'étendue de ce nou-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

veau désastre causé par la tempête ; les voici : 22 barques brisées, complètement perdues avec leurs engins, leurs filets, leur pêche ; cinq pères de famille noyés, laissant après eux 24 orphelins, etc...

Le cœur se serre à la pensée de toutes ces familles ruinées, au seuil de l'hiver, et plongées dans la plus affreuse des douleurs. Amis lecteurs, une prière pour elles, et, si vous le pouvez, une aumône. Cette aumône, adressez-la à M. le Recteur de Penmarc'h, qui s'empressera de la porter aux victimes avec le réconfort de votre douloureuse sympathie. Le bon Dieu vous le rendra !

Landéda. — Le compte rendu de laïcisation d'école est remis à huitaine, faute de place.

Médaille de saint Benoît. — Assistance aux ames du Purgatoire pendant les solennités de la Toussaint. — *Indulgence plénière dite Portioncule Bénédictine.* — A l'occasion des fêtes de la Toussaint, en vertu du Décret de Sa Sainteté Pie X, Pape (27 Février 1907), pendant 36 heures, à savoir depuis midi du 1er Novembre, jusqu'à minuit du lendemain, tout fidèle remplissant les conditions ci-dessous indiquées peut gagner une Indulgence plénière applicable aux âmes du Purgatoire.

Conditions : 1° Porter habituellement sur soi la Médaille Jubilaire de Saint-Benoît ; 2° S'être confessé ; 3° Avoir communié ; 4° Visiter une église ou un oratoire public et y prier quelques instants aux intentions du Souverain Pontife.

Nota. Toutes les églises ou chapelles ou oratoires publics du monde entier peuvent être lieu de visite.

L'Indulgence est renouvelable et applicable autant de fois que la visite sera renouvelée.

La visite peut coïncider avec l'assistance aux offices, et se répéter entre les offices, même plusieurs fois.

Toutes autres médailles que celles venant du Mont-Cassin ne peuvent être indulgenciées pour bénéficier de l'avantage de la Portioncule.

Pour médailles et renseignements, s'adresser à M. l'abbé Ignace, Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret), ou M. l'abbé Le Louët, Calvaire de Landerneau.

Bannalec. — **Bénédiction d'une école libre de filles.** — Il y a quelques années, l'école communale des filles de Bannalec était dirigée par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny. Et toutes les mères de famille de cette grande et chrétienne paroisse étaient heureuses de confier leurs enfants à ces excellentes maîtresses. Puis vint la laïcisation. Les religieuses ne purent se résigner à quitter les enfants qu'elles instruisaient. Elles firent construire une école libre, où les élèves affluèrent nombreuses. Mais cette liberté sur laquelle elles comptaient et que les lois leur avaient

garantie, d'autres lois, indignes d'un pays libre, ne tardèrent pas à la leur ravir. Les pauvres religieuses virent fermer leur établissement, et les amis de l'école neutre, à Bannalec, purent se féliciter d'avoir fait disparaître enfin une fâcheuse concurrence.

Cependant, ce qui réjouissait les sectaires jetait les familles chrétiennes dans la consternation et dans l'angoisse. M. Cuillandre, curé de Bannalec, entendit leurs plaintes, comprit leurs désirs. Et sans s'arrêter à l'idée des obstacles de tout genre qu'il allait rencontrer, il entreprit de construire une école où les petites filles de la paroisse pussent trouver, comme autrefois, une éducation chrétienne.

L'école fut édifiée, vaste, belle, dans un emplacement magnifique, sur les plans de M. le chanoine Abgrall. Des maîtresses choisies furent appelées à la diriger, et dès le premier jour les parents chrétiens, répondant à l'appel et à la confiance de leur curé très dévoué, vinrent nombreux y conduire leurs enfants.

Dimanche dernier a eu lieu la bénédiction solennelle de la nouvelle école. M. le chanoine Abgrall chantait la messe, au cours de laquelle M. le chanoine Poulhazan, curé de Briec, dans un langage simple, familier, pénétrant, fit comprendre aux pères et aux mères de famille le grand devoir qui leur incombe de ne confier leurs enfants baptisés qu'à une école chrétienne.

Après les vêpres solennelles présidées par M. le vicaire général Cogneau, délégué par Mgr l'Evêque, la procession se déploya joyeusement sous les rayons d'un beau soleil. A la suite des croix et des bannières, on voyait défiler les crucifix, couchés sur des brancards ornés de draperies et de fleurs, et portés par les enfants de l'école. En quelques minutes, on parvient à l'entrée, et là, sous les yeux d'une assemblée nombreuse et recueillie, M. le vicaire général chante les formules et accomplit les rites symboliques de la bénédiction : aspersion des murs extérieurs, aspersion des salles, bénédiction et mise en place des crucifix. Puis, dégageant l'idée principale de cette belle cérémonie, il montre, dans une brève allocution, comment Jésus-Christ ayant pris possession de cette école veut y voir accourir tous les enfants qu'il a marqués de son signe au jour de leur baptême.

Une seule chose manqua à cette journée : la présence de M. le Curé. Après avoir tant travaillé à établir cette école, après avoir tout préparé pour donner le plus d'éclat possible à cette fête, il n'eut pas la consolation d'y assister. Une indisposition, dont nous souhaitons qu'il se remette promptement, le retint éloigné ce jour-là de son église et de sa chère école.

Logonna-Daoulas. — **La Mission.** — La paroisse de Logonna-Daoulas compte un peu plus de 2.000 habitants : cultivateurs, carriers, pêcheurs, marins du commerce et de l'Etat. Après bien des hésitations sur l'époque la plus favorable pour évangéliser une population si mélangée, en partie si difficile à atteindre, le dévoué

Archives diocésaines de Quimper et Léon

recteur de la paroisse, M. l'abbé Jézéquel, avait fixé sa Mission du 22 Septembre au 5 Octobre, et, avec l'aide de son sympathique vicaire, n'avait rien négligé pour la préparer.

Les paroissiens de Logonna ont répondu à l'appel de leurs prêtres. Si la récolte du blé noir, très en retard à cause de la mauvaise saison, si la pêche des coquillages, si rémunératrice dans le moment, si la dure nécessité de gagner dans une carrière le pain de chaque jour ou de faire face à des engagements pris de longue date, si toutes ces raisons ont contrarié quelque peu les débuts de la Mission, on a vu bientôt se presser, dans une église trop petite pour la recevoir, une foule attentive, avide de la parole de Dieu, sympathique à ses missionnaires, plus peut-être que partout ailleurs.

On a compté, la première semaine, 580 communions ; la deuxième, 640. Déjà, 350 enfants avaient été évangélisés. Si on note que la paroisse compte au moins 150 marins de l'Etat, presque tous loin de leur pays, on verra que les abstentions à Logonna ont été rares, très rares. On a eu la joie de constater de nombreux retours.

Les missionnaires étaient : MM. les abbés Le Jollec, L'hévéder, Bourdoulous, Person. Ils ont été aidés, la première semaine, par MM. les abbés Floc'h, vicaire de Plouguerneau ; Mével, vicaire de Plouhinec ; Clec'h, vicaire de Lannilis, et Le Roux, vicaire de Plouzévédé ; la deuxième semaine, par MM. les abbés Falc'hun, recteur de Saint-Thonan ; Coajou, recteur de Tourc'h ; Jézégou, vicaire de Saint-Thégonnec, et Abgrall, vicaire de Plouigneau.

Sous l'habile direction de MM. Coajou et Mével, avec l'accompagnement de l'artiste-musicien qu'est le Recteur de Logonna, le chant des cantiques a été bien exécuté. Notons le succès obtenu par les cantiques en l'honneur de Notre-Dame de la Mer, de sainte Barbe et surtout de sainte Marguerite, la vierge martyre si vénérée à Logonna.

La Mission des enfants avaient été prêchée par M. le Recteur de l'Hôpital et par MM. Le Pape, vicaire de Rumengol ; Guillet, vicaire d'Irvillac ; Kergoat, vicaire de Hanvec, et Cuillandre, vicaire de Saint-Thégonnec.

Le dimanche 29 Septembre a vu se dérouler après Vêpres, dans l'église de Logonna, une cérémonie bien touchante, celle de la triple réparation pour le blasphème, la violation du dimanche, et les irrévérences et profanation envers la Sainte Eucharistie, réparation faite par tout le peuple sur les indications données par l'un des missionnaires.

La clôture de la Mission a eu lieu le dimanche 6 Octobre. M. le Recteur a voulu procurer à la paroisse, comme souvenir de Mission, non un calvaire (Logonna en possède déjà tant !) mais une magnifique croix de procession, sortie des ateliers de M. Pêche, à Quimper. Elle a été bénite après la grand'messe. L'un des missionnaires, dans une chaude allocution, invita les fidèles à rester toujours et partout attachés à la Croix, étendard du chrétien. Le

dimanche soir, après une superbe procession et la consécration de la paroisse à la Sainte Vierge, les paroissiens de Logonna, réunis plus nombreux que jamais dans leur église et se résignant à peine à la quitter, font monter une fois de plus, vers leur Sainte vénérée leur joyeux refrain :

O Mac'harit guerc'hez,
Guerc'hez ha merzerez,
Euz ho tron en Envou
Grit d'hor bugaligou
Kreski var an douar
'Vit Doue hag he c'hloar.

Croitre, avancer au service de Dieu, c'est le travail opéré dans les âmes, à Logonna, pendant la Mission ; c'est le travail qui s'y poursuivra sous la direction du clergé si dévoué, sous la bénédiction de saint Monna et de sainte Marguerite.

X...

Retraite de la J. C. à Brest, du 26 au 29 Septembre.

Après une année consacrée à l'étude et aux œuvres, nos J. C. ont voulu se retremper dans la retraite. Ils étaient quarante-trois le jeudi soir, au Collège Saint-Louis, implorant pour ces deux jours les lumières de l'Esprit-Saint. Combien d'autres auraient voulu être du nombre de ces privilégiés ! Leurs occupations les retinrent, hélas ! loin de leurs amis. Du moins ils furent de cœur avec eux durant ces jours, et voulurent, par leurs prières et leurs sacrifices, contribuer au succès de cette retraite. Que Dieu les en bénisse !

M. le chanoine Kérisit, archiprêtre de Morlaix, vint passer la première journée au milieu de nos jeunes gens. Il les aime tant ! Surtout, il connait si bien l'importance de la retraite pour un jeune homme ! C'est là, en effet, que se forme l'élite, grâce aux sacrifices que la retraite impose, grâce aux réflexions qu'on y fait, grâce surtout aux résolutions qu'on y prend.

La retraite demande des *sacrifices*. Il faut tout quitter : le travail et son juste salaire, les vacances et leurs légitimes amusements. Et pour que faire ? Pour se soumettre à une règle, pour suivre de longs exercices, pour observer un rigoureux silence ! Nos jeunes gens ont fait généreusement et complètement ces sacrifices ; et, nous devons le dire à leur louange, ce sont les « anciens » qui ont donné l'exemple aux « jeunes ». Ceux-ci, nouvelles recrues de l'année, n'eurent qu'à regarder leurs aînés dans la J. C. pour savoir comment on fait une retraite.

Ces sacrifices ne sont pourtant pas toute la retraite. Celle-ci demande de plus une sérieuse étude de soi-même qui ne se fait que par la *réflexion*. Il faut pour cela interroger sa conscience, seul avec le Maître : « Durant cette année, ai-je avancé dans la vertu ? ai-je prouvé mon amour à Jésus ? ai-je été apôtre ? En entrant dans l'Association, je m'étais fait le chevalier du Christ et de son Eglise. Je m'étais donné tout entier ; ne me suis-je pas

Archives diocésaines de Quimper et Léon

quelquefois repris ? C'est un sérieux travail que ce retour sur soi-même. Nos retraitants l'ont fait sous le regard du divin Prisonnier de nos Tabernacles. Là, loin de tous les bruits du dehors, ils purent écouter leur conscience et entendre la parole du Maître.

Ces paroles leur furent d'ailleurs si bien interprétées par leur excellent prédicateur, M. l'abbé Thomas, aumônier du Lycée de Brest. Ses sermons si clairs furent des plus goûtés ; et sa parole si chaude gagna bien vite tous les cœurs.

Des enseignements du prédicateur nous retiendrons trois mots. Nous avons dit les deux premiers : pendant la retraite, il faut être seul avec Jésus et avec sa conscience. Le troisième compagnon du retraitant est le bon vouloir. En un mot : il faut être disposé à correspondre aux appels divins qui ne peuvent manquer de se faire entendre durant une retraite, il faut prendre des *résolutions*. C'est une bonne chose de revenir sur le passé, mais il faut que ce retour nous permette de prévoir l'avenir. Les retraitants n'eurent garde de l'oublier. Ils prirent de fermes résolutions, et, pour y être fidèles, ils surent *prier*. Comme on pria durant cette retraite! Comme on pria avant de se séparer, avant de retourner au milieu du monde ! Quel spectacle que cette messe de communion du dimanche matin ! Quand Jésus fut dans tous ces cœurs, que de grâces il dut y répandre ! « *Mane nobiscum, Domine...* » Il se fait tard. Les ténèbres du monde vont nous envahir. Oh ! ne nous quittez pas, Seigneur ! Nous avons besoin de vous. Nous viendrons vous chercher souvent, très souvent dans l'*Eucharistie*, et avec vous nous serons forts et nous serons apôtres. Que ne peut une poignée d'hommes, formés dans la retraite, lorsqu'ils ont Jésus dans leur cœur ! Ils étaient douze seulement pour sauver le monde !

ENER.

***

La journée de clôture de la retraite fut pour nos aumôniers et présidents, l'ocasion d'une réunion générale. A 3 heures, assemblés dans la petite chapelle du Patronage des Carmes, sous la présidence de l'aumônier diocésain, M. le chanoine Kerisit, assisté de M. le Curé de Notre-Dame du Mont-Carmel, ils abordèrent les sujets à l'ordre du jour :

Consécration de la Communion perpétuelle. — Quelle sublime pensée que celle de la Communion perpétuelle, réalisée désormais dans l'A. C J. F. : Jésus s'unissant tous les jours, dans l'Eucharistie, à la Jeunesse Catholique de France !

L'U. P. de Bretagne, depuis le 1er Octobre, à l'exemple de plusieurs autres Unions, organise en son sein, et par ses seuls groupes, cette communion perpétuelle ; le Finistère représentera l'Association à la Sainte Table, dix jours par mois. Tous les membres des groupes du diocèse se feront une joie de recevoir avec amour, au jour fixé, Jésus-Hostie, la source de toutes forces ; ils attireront par cette pratique, sur eux-mêmes, sur leurs œuvres, et particulièrement sur l'Association, les faveurs divines.

Organisation du Comité diocésain. — Les groupes augmentent dans le diocèse, une organisation plus forte s'impose au Comité diocésain. Un projet a été élaboré, dont la caractéristique est la division du diocèse en zones (la zone est une région restreinte dont les groupes ont les mêmes intérêts et les mêmes aspirations). Ce projet servira de base à la nouvelle organisation, et celle-ci sera définitivement arrêtée, le dimanche 27 Octobre, à Landerneau, lieu de la prochaine réunion des aumôniers et présidents.

Diffusion de la Jeunesse Catholique. — La nouvelle organisation projetée sera le meilleur moyen de diffusion. L'action des chefs de zone s'exerçant sur tous les points du diocèse multipliera, en les précisant, les efforts du Comité diocésain. Avec un ensemble plus parfait, dans une discipline plus rigoureuse, avec des moyens de plus en plus énergiques et pratiques, la Jeunesse Catholique tendra davantage vers son unique but : « *Instaurare omnia in Christo* ».

Avant de lever la séance, la question de l'assistance aux représentations théâtrales et cinématographiques est agitée.

M. l'Aumônier diocésain, rappelant le vœu adopté au Congrès de Recouvrance, conclut : « En principe, il n'est pas permis aux jeunes gens de la J. C. de fréquenter le théâtre et le cinéma ».

La prière termine cette laborieuse séance, remarquable par l'élan, la confiance en l'avenir et l'esprit de conquête qui s'y sont manifestés. La noble attitude, l'âme généreuse des « *Jeunes d'aujourd'hui* », comme les nomme Reverdy, ancien président de l'A. C. J. F., font tout espérer de l'énergie disciplinée des « *Hommes de demain* ».

Ursulines de Saint-Pol de Léon.

La Congrégation des Ursulines, fondée au XVIe siècle par sainte Angèle Mérici, eut une maison à Saint-Pol de Léon dès l'an 1629. Une dame de Tréviguer, qui avait deux de ses filles dans la Congrégation, demanda et obtint qu'elles vinssent résider à Saint-Pol, avec quatre professes de la communauté qui existait déjà à Tréguier.

Reçues et installées par Mgr de Rieux, alors évêque de Léon, elles demeurèrent pendant une quinzaine d'années dans une maison qu'elles avaient louée.

En 1639, elles entreprirent d'élever un couvent. Elles trouvèrent à emprunter, pour l'achat du terrain, treize cents écus, rien de plus, et cependant il leur fallait six mille livres. La Supérieure supplia la Sainte Vierge de lui fournir le surplus, et bientôt une personne inspirée vint lui offrir en prêt la somme nécessaire. Dès lors, à chaque nouveau besoin, la communauté naissante eut recours à la Sainte Vierge. Elle possédait une statue, vénérée sous le nom de Notre-Dame de Vrai Secours (1). Cette image lui avait

(1) C'est la traduction littérale du vocable en langue bretonne *Itroun Varia a Wir Sikour*, langue dans laquelle elle était invoquée. Le français dit : Notre-Dame de Bon Secours.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

été donnée par M. Tanguy de Saint-George. Ce seigneur commandait un vaisseau, lors de la prise de l'île Sainte-Marguerite (Lérins). Comme les soldats étaient occupés au pillage, un capitaine hérétique se saisit d'une image de la Sainte Vierge, qu'il trouva dans le trésor d'une église, et la jeta par terre, pour en retenir la châsse, qui était toute d'or. Ce que voyant, le seigneur de Saint-George la releva de terre, pour la garder avec honneur. En suite de quoi, prenant congé du capitaine huguenot, il l'embrassa ; et, comme leurs deux têtes étaient jointes ensemble, celle de l'hérétique fut emportée d'un coup de canon, qui tua encore un homme qui le suivait, sans que le seigneur de Saint-George reçût aucun mal. Il s'en crut entièrement redevable à Notre-Dame, et médita, à son retour, de faire rendre à son image tous les honneurs qui seraient en son pouvoir, vu même que, par sa protection, il avait échappé à plusieurs autres périls pendant son voyage. Pour cette fin, il la donna à ce monastère, lequel en reçoit de très grands biens et tout le pays aussi.

Cet établissement de Léon n'a subsisté longtemps que par les assistances des personnes pieuses, et lorsqu'on était à bout, on allait ouvrir le tronc de l'église, où plusieurs fois l'on a trouvé des sommes assez notables, avec des billets contenant que ces aumônes se faisaient en reconnaissance des bienfaits reçus par Notre-Dame de Vrai Secours.

L'hiver de l'année 1641, un grand incendie, qui s'était allumé par la négligence d'une fille du tour, fut éteint par les Religieuses, sans autre aide que l'invisible main de Notre-Dame de Vrai Secours, qu'elles avaient invoquée, et aussi la glorieuse sainte Barbe. La Supérieure en fit faire de publiques reconnaissances dans sa communauté.

Au mois de Janvier 1654, M. Jacques Rioualen, seigneur de Lanusouarn, étant alité depuis quatorze jours et désespéré des médecins, qui lui avaient fait administrer les derniers sacrements, sa femme le voua à Notre-Dame de Vrai Secours ; et dès ce moment, une sueur prit au malade, qui dissipa la fièvre, et il fut sur pied avant la nuit.

Le 27 Février 1657, Mgr Henri de Laval de Bois-Dauphin, évêque de Léon, posa la première pierre du bâtiment que les Ursulines entreprirent sous la protection de leur bonne et perpétuelle Supérieure, la Sainte Vierge, n'ayant lors que trois cents livres ; aussi doit-on lui en attribuer le bon succès. Il est souvent arrivé qu'ayant à payer près de quatre-vingts ouvriers par jour, sans avoir un sol à la maison, Dieu inspirait quelques personnes charitables à donner ou prêter ce qu'il fallait.

Les Sœurs disaient tous les jours le *Salve Regina* pour demander à la Sainte Vierge qu'elle préservât les ouvriers qui travaillaient à son service. Un jour, à la fin de la messe, on entendit un bruit tout extraordinaire. On accourut pour voir ce que c'était ; et on trouva que les cordages d'une grosse pierre ayant manqué, la pierre avait cassé l'échelle, renversé les échafauds et accablé dix

ou douze hommes sous ses ruines. Cependant, quand on eut relevé cette charge, ils se trouvèrent tous sans douleur ni fracture, reconnaissant qu'ils devaient la vie à Notre-Dame de Vrai Secours. Une dévote image de Notre-Dame était posée en une des ouvriers, et tous la saluaient par deux *Ave Maria*, soir et matin. Ce petit service leur fut si bien payé, qu'il ne leur arriva aucune infortune.

Comme ce bâtiment s'achevait, le feu faillit le consumer, s'étant allumé dans une galerie couverte de chaume, qui conduisait du vieux bâtiment au nouveau. Les flammes s'étendaient furieusement de part et d'autre, quoique le peuple en foule fît effort pour les éteindre. Enfin, la Supérieure promit neuf communions en l'honneur de la Mère de Dieu, et aussitôt le vent tourna, et le feu s'amortit.

Cette statuette, dont parlent leurs annales, a été précieusement conservée par les Ursulines de Saint-Pol ; c'est pour elles un trésor qu'elles ont emporté dans leur exil. Elle est en jais et mesure environ quinze centimètres de haut. Elle était très vénérée à Saint-Pol, où l'on avait l'habitude de la demander aux Religieuses, pour la porter au chevet des personnes dangereusement malades.

Installation des Religieuses dans leur Couvent, l'an 1645. — « La Supérieure (une dame de Kérouartz) ayant fait bâtir sa nouvelle chapelle et accommoder la maison à l'usage régulier, en prit possession le 29 Septembre 1644, et la mit en état de s'y loger dès l'été suivant, avec l'aide des libéralités de Mgr l'évêque de Léon (Mgr Robert Cupif), qui assigna l'entrée des Ursulines en leur couvent le dimanche, neuvième de Juillet (1645), jour auquel se célébrait, dans le Léon, la fête de la dédicace de l'église cathédrale. Il ordonna que de quantité de processions des paroisses voisines, qui venaient en la ville, il s'en fît une générale, pour accompagner le Saint Sacrement à la sortie des Religieuses. Il commanda de tapisser les rues, de ranger le peuple en haie, et de poser des gardes pour éviter le trouble. Le jour venu, après les vêpres de la cathédrale, ce soigneux pasteur, assisté de son clergé, alla processionnellement à la maison prébendale, où les Ursulines étaient en hospice depuis quinze ans. On ouvrit la clôture, et le clergé ayant chanté en musique un motet du Saint Sacrement, Monseigneur le prit entre ses mains et se mit sous le poile ; puis le clergé sortit en ordre, et les Religieuses ensuite. Le corps de la Justice marchait après la Noblesse, puis quantité d'autres, tous le cierge à la main. Passant par la cathédrale, le R. P. de Morlaix, capucin, fit un sermon. Lequel fini, la procession s'achemina dans la nouvelle chapelle des Ursulines. Le Saint Sacrement y fut posé dans le tabernacle ; et le bon Prélat, après avoir introduit toutes les Religieuses dans leur clôture, exhorta l'assemblée de leur faire aumône, pour être participante de leurs bonnes œuvres, se plaçant lui-même dans la sacristie, pour les recueillir, en donnant tout le premier. »

Que les temps sont changés ! Hélas ! ils l'étaient déjà cent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

cinquante ans plus tard. La Révolution, nom donné à l'horrible persécution qui éclata contre le Christ et ses fidèles, à la fin du XVIIIe siècle, chassa les Ursulines de Saint-Pol de leur chère solitude le 9 Mars 1792 et les contraignit à se disperser.

Retour des Ursulines a Saint-Pol. — « Napoléon, proclamé premier Consul, ayant permis de reprendre les cérémonies du culte catholique, une pieuse dame de Saint-Pol, nommée Mme de Kerisnel, proposa sa maison à la Mère Saint-Pierre du Goasmoal (ancienne Supérieure des Ursulines), qui agréa son offre et se rendit dans cette ville (elle était à Plounévez-Lochrist), accompagnée de quatre autres Religieuses. Le 4 Octobre, elles rouvrirent leurs classes, avec une joie indicible de pouvoir reprendre les fonctions de leur institut. »

Les autres Religieuses survivantes, en apprenant cette nouvelle, se hâtèrent de venir les rejoindre. Bientôt, la maison, dont elles étaient locataires, se trouva trop petite pour les loger avec leurs pensionnaires et le grand nombre d'enfants qui fréquentaient leurs classes externes. Elles pensèrent à se pourvoir d'un local où elles pourraient se rassembler toutes.

Le monastère d'avant la Révolution était au haut de la ville de Saint-Pol. Le mur de clôture existe encore presque en entier. Au-dessus d'une petite porte cintrée, percée dans ce mur, on lit la date de 1684, gravée sur la pierre. Une petite partie des bâtiments subsistaient aussi il y a une vingtaine d'années ; ils y sont remplacés par d'autres constructions. Le clocher de la chapelle est entièrement conservé ; en 1846, on l'a démoli pierre par pierre, pour le reconstruire à deux cents mètres plus bas ; c'est le clocher actuel de l'église de Saint-Joseph de Bel-Air. L'enclos, aujourd'hui morcelé et partagé entre une douzaine de propriétaires, a une superficie d'environ trois hectares.

Cet établissement, comme tous les biens d'Eglise, avait été confisqué et vendu par le Gouvernement. En revenant à Saint-Pol, les Religieuses n'eurent pas la pensée de le racheter. Est-ce parce qu'elles n'en avaient pas le moyen, ou qu'elles ne voulaient pas acheter ce qui leur appartenait en droit et qui leur avait été volé ? Elles se tournèrent d'un autre côté : « Au mois de Décembre 1806, avec la permission de Mgr Dombideau de Crouzeilhes, évêque de Quimper, elles achetèrent le grand séminaire de Saint-Pol ». Elles en réparèrent les ruines de leur mieux, et l'agrandirent peu à peu. En 1900, c'était un bel et vaste établissement, où elles instruisaient cinq à six cents enfants.

Cent ans, presque jour pour jour, après qu'elles y étaient entrées, elles en furent expulsées par la force armée. Ce jour, de bien douloureuse mémoire, fut le 12 Décembre 1907.

Chassées de chez elles, séparées violemment de ces enfants qu'elles aimaient tant et qui le leur rendaient, elles sont parties chercher, sous un autre ciel, la liberté de prier ensemble et de faire le bien.

Quand les verrons-nous revenir ? Dieu le sait. Mais ce jour-là, comme le leur disait M. de Guébriant, maire de Saint-Pol, lors de leur expulsion, ce jour-là tout Saint-Pol ira les recevoir en triomphe.

L'Ecole Saint-Vincent, de Rennes, au Concours de Saint-Cyr, en 1912. — La liste d'admission à Saint-Cyr vient de paraître.

Trente-six élèves de Saint-Vincent se sont présentés au Concours : vingt-cinq d'entre eux, à la suite des compositions écrites, ont été déclarés admissibles. — Et sur ces vingt-cinq admissibles, *vingt-et-un*, après les examens oraux, sont définitivement reçus.

Voici, d'après le *Journal Officiel*, les noms des nouveaux lauréats :

Guyot d'Asnières de Salins.
De Montbeillard.
De Monti de Rézé.
De Grainville.
Hême de la Cotte.
Andras de Marcy.
Perret du Cray.
Blanlœil.
Deschard.
D'Amphernet.
De Castelbajac.
De Pluvié.
Letouzé de Longuemar.
Ravenel.
Le Danois.
Masnou.
D'Aviau de Ternay.
Le Bret.
De Cahouët.
Garnier du Plessix.
Poinçon de la Blanchardière.

Tous les amis de l'enseignement libre seront heureux et fiers du succès de Saint-Vincent.

AVIS. — *Le recouvrement par la poste des abonnements du 1er Octobre à la* Semaine religieuse, *ainsi que ceux des autres mois, en retard, s'effectuera le 15 courant. Nous prions instamment les abonnés, dans le but d'éviter des doubles emplois ou erreurs, de ne plus nous adresser le montant de leur abonnement, à partir de cette date.*

BIBLIOGRAPHIE

F. Vallée : **LA LANGUE BRETONNE EN 40 LEÇONS**, 3e édition revue et augmentée (1re partie). — Imprimerie Saint-Guillaume, 27, boulevard Charner, Saint-Brieuc, 1 franc.

Le succès du livre de M. F. Vallée, l'éminent celtisant de Saint-Brieuc, indique bien la valeur pratique de cette « étude élémentaire de la phrase bretonne » qui conduit l'étranger, comme sans effort, jusqu'à l'intelligence d'un texte breton et lui permet d'aborder la conversation sur les sujets les plus variés. Les Bretons désireux de se

Archives diocésaines de Quimper et Léon

faire une syntaxe correcte et une langue pure sans affectation auront eux-mêmes tout profit à suivre les leçons de M. Vallée.

Du même auteur, en collaboration avec Meven Mordiern (A. Le Roux) : **Notennou divar-benn ar gelted koz**, brochures sur l'antiquité celtique, sur l'histoire des Celtes, leurs mœurs, leur religion (chez M. Vallée, Saint-Brieuc), chaque brochure, franco **0,35.**

REVUE FINANCIÈRE. — La Bourse a subi, cette semaine, une crise qui alla même un jour jusqu'à la débâcle ; on a été affolé à la nouvelle de la mobilisation en Bulgarie et en Serbie, puis en Turquie, et le mouvement de recul a été d'autant plus accentué que le marché venait de fournir une étape de hausse importante, souvent exagérée. — Faiblesse de notre 3 0/0 à 90,25, le Turc et le Serbe sont tombés respectivement de 90,35 à 86,50 et de 87,45 à 81,55. — Les grandes banques n'ont pas tardé à regagner une bonne partie du terrain perdu. — Le public fait bon accueil à l'émission des 100.000 obligations nouvelles 4 1/2 0/0 du Brazil Railway ; ces titres de 500 fr. offerts à 450 fr. rapportent net 22 fr. 50, soit 5 0/0 — Chemins français calmes. — Réaction des valeurs de traction ; le Métropolitain a faibli à 649. — Malgré la crise, les valeurs d'électricité ont conservé toute leur fermeté. — Grande fermeté de l'obligation Hydro-Electrique des Basses-Pyrénées à 453 fr. A ce cours, le titre se capitalise à environ 5 0/0 ; les premiers résultats de l'entreprise se montrent très satisfaisants. — Parmi les valeurs russes les plus affectées, on cite la Sosnowice qui s'est tassée à 1.500 et la Maltzoff à 1.170. — La Wyoming est cependant restée active à 107. — Bonne tenue des valeurs cuprifères bien influencées par les dernières statistiques de production et consommation du métal ; Rio 2.073. — Bon courant d'échanges sur la Société Gle du Caoutchouc à 216 ; grâce à son outillage moderne, la société va pouvoir exécuter de nombreuses commandes. — Mines d'or calmes.

MALADES Une religieuse des Hôpitaux, a trouvé une méthode pour guérir *par les plantes* les maladies nerveuses, neurasthénie, névralgies, les maladies de l'âge critique : varices ; les maladies de foie et de l'intestin : glaires bilieuses ; l'albuminerie, le diabète, les rhumatismes les maladies provenant de l'appauvrissement du sang, l'anémie et l'épuisement nerveux et toutes les maladies des voies urinaires. — Après avoir essayé en vain tous les remèdes préconisés cette méthode m'a guérie. Ecrire : *Sœur V. Bonnefoy*, 31, rue Carnot, *Avignon* (Vaucluse), qui envoie, gratis franco et discret cette méthode.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

97e Année. **Vendredi 18 Octobre 1912.** N° 42.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Ordonnance de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon relative à l'Adoration nationale réparatrice ; Décès.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; A propos du nouveau Bréviaire ; Avis de service ; Récollection sacerdotale ; Visite de Mgr l'Evêque de Quimper à quelques communautés religieuses exilées en Angleterre ; Nécrologie : M. l'abbé Cuillandre, M. l'abbé Jan ; Quimper ; Lesneven ; Missions paroissiales : Saint-Derrien, Lanmeur, Plougoulm ; Landéda ; Ile de Sein ; Ier Congrès des Mutualités et des Syndicats agricoles du Finistère, à Landerneau ; Dates des Conférences pédagogiques.

III. — Chronique générale : Les vingt-deux martyrs nègres de l'Ouganda.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 20 Octobre. — 21e Dimanche après la Pentecôte. Pureté de la Bse Vierge Marie. Double-majeur. Blanc
A vêpres, mémoires du suivant. de S. Jean de Kenty, Confesseur, du Dimanche et de S. Hilarion, Abbé.

Lundi, 21. — Ste Ursule et ses Compagnes, Vierges et Martyres. Double. Blanc.

Mardi, 22. — Ste Hedwige, Veuve. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 23. — Le T. S. Rédempteur. Double-majeur. Blanc.

Jeudi, 24. — S. Raphaël, Archange. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 25. — S. Gouesnou, Evêque. Semi-double. Blanc.

Samedi, 26. — Vigile des SS. Simon et Jude, Apôtres ; S. Alor, Evêque. Double. Blanc.

Dimanche, 27. — Office du Dimanche, 22e Dimanche après la Pentecôte. Vert.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Briec	du 20 au 25 Octobre.
Ploudaniel.	du 26 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Ordonnance de Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon relative à l'Adoration nationale réparatrice. — Dans une lettre adressée à tous les Evêques de France, le 30 Juin dernier, S. E. le Cardinal Amette, Archevêque de Paris, après avoir rappelé « qu'en ces derniers » temps, des catholiques pieux et zélés ont exprimé avec » insistance le désir de voir s'organiser en France une Ado» ration nationale réparatrice devant le Très Saint Sacre» ment » ; exposait les graves et pressants motifs qu'a notre nation d'offrir à Notre Seigneur Jésus-Christ cet hommage réparateur ; et de mettre à exécution pour sa part, sans plus tarder, une pensée, dont l'initiative partie de la France catholique a été réalisée ailleurs.

« A vrai dire, ajoutait le Cardinal, il existe déjà une ré» paration nationale de l'*apostasie officielle* de la France. » C'est l'église dite du *vœu national*, la Basilique de Mont» martre, élevée au Sacré-Cœur, au nom de *la France repen» tante et consacrée*, par les offrances du pays tout entier. En » outre, dans ce monument, et comme pour en être l'âme, » l'adoration du Très Saint Sacrement se fait jour et nuit » sans interruption depuis bientôt trente ans, afin de per» pétuer, disent les statuts, la pensée d'expiation, de péni» tence et d'invocation, qui a inspiré le vœu national au » Sacré-Cœur de Jésus. »

« De plus, près de 2.000 paroisses, appartenant à *tous* les » diocèses de France et d'Algérie, sont affiliées à l'Œuvre de » Montmartre, et font chaque année, en union avec elle, un » jour d'adoration aux mêmes intentions. »

« Il s'agirait donc pour nous, moins de créer une œuvre » nouvelle que de compléter l'œuvre déjà existante, et de » donner à l'Adoration, qui se célèbre chaque année dans » nos diocèses, un caractère plus expressément national et » réparateur. »

Désireux de contribuer pour notre part à cette œuvre de réparation nationale, par l'emploi, dans la mesure possible, des moyens proposés par Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris dans la suite de cette lettre,

Nous prescrivons :

1° Que dans chaque paroisse de Notre diocèse de Quimper et de Léon, un des jours d'adoration assignés à la paroisse sur le tableau de l'Adoration perpétuelle de l'année, prêtres

et fidèles, sans exclure les intentions plus spéciales de la paroisse et du diocèse, aient formellement la pensée d'offrir à Notre Seigneur Jésus-Christ, au nom de la France et pour elle, des réparations et des prières. Et que pour bien marquer cette intention, à l'acte d'amende honorable et de consécration en usage, on ajoute quelques phrases reconnaissant les droits de Notre Seigneur Jésus-Christ sur la France, Lui demandant pardon de l'apostasie officielle que nous déplorons, et le suppliant de rétablir son règne dans notre pays par la foi en sa doctrine, et par l'obéissance à ses lois.

2° Que chaque année, dans toutes les paroisses de notre diocèse, le jour de la solennité de la fête du Sacré-Cœur, prêtres et fidèles, devant le Saint Sacrement exposé, s'unissent dans cette même pensée d'offrir à Notre Seigneur Jésus-Christ, au nom de la France et pour elle, des réparations et des prières ; et que cette intention trouve encore son expression dans la récitation en public (ou en particulier) de l'acte de consécration du genre humain au Sacré Cœur.

Nous nous associons aussi au vœu que, sur la fin de sa lettre, le Cardinal Amette formule en ces termes :

« S'il était possible d'étendre à toutes les églises de France » l'union à la Basilique de Montmartre pour ces jours d'ado» ration, ce serait un excellent moyen de rappeler aux fidè» les la direction qu'ils devraient donner à leurs hommages, » d'encourager leur piété par la participation à de nombreu» ses indulgences, et de donner à ce grand mouvement son » unité, en le faisant converger tout entier vers le cœur de » Jésus. »

Quimper, 29 Septembre 1912.

† ADOLPHE,
Ev. de Quimper et de Léon.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Cuillandre, curé-doyen de Bannalec, décédé le 11 Octobre ;

Et de M. l'abbé Jan, ancien recteur de Lannédern, décédé le 14 Octobre.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Dimanche 20 Octobre*, Offices aux heures habituelles. Après les vêpres, réunion pour l'Apostolat de la Prière.

Tous les jours de la semaine, à *8 heures* du soir, prières du Rosaire ; le *dimanche* et le *jeudi*, procession.

Du 20 au 26 Octobre, retraite bretonne pour les Tertiaires, dans la chapelle de la Retraite.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

AVIS. — **A propos du nouveau Bréviaire.** — Nous rappelons à tous ceux qui récitent le Bréviaire Romain que, par une disposition particulière, le *nouvel office de la Commémoration des Morts est obligatoire* cette année même, c'est-à-dire le 2 Novembre prochain. On sait que, ce jour-là, l'office de l'octave sera désormais supprimé et que seul sera récité (à commencer après les vêpres de la veille) un office complet des Morts (Vêpres et Complies, Matines et Laudes, et Petites-Heures), qui se trouve en appendice à la fin du nouveau psautier, avec renvoi aux psaumes de la férie occurrente pour les Complies et les Petites-Heures.

Chacun devra donc avoir — pour ce jour-là — le *Psalterium novo ordine dispositum* (soit inséré dans son Bréviaire, soit en opuscule séparé).

2° Quant à la récitation quotidienne du nouveau Bréviaire, on garde la liberté de ne s'y mettre qu'au 1er Janvier prochain, époque où elle sera absolument obligatoire, mais aussi grandement facilitée par les indications de l'*Ordo*.

Pour ce moment-là, chacun aura encore à se pourvoir (outre le *Psalterium*) du fascicule des *Mutationes*, ou modifications apportées par le Décret du 23 Janvier aux rubriques du Bréviaire et du Missel, à cause du changement de date ou de rite de certaines fêtes. On y trouve de *nouvelles tables* d'occurrence et de concurrence, et aussi les *Leçons* des nouvelles octaves de saint Joseph, saint Jean-Baptiste, etc., par où ce fascicule est absolument indispensable à tous.

BREST. — **Avis de service anniversaire.** — Le lundi 21 Octobre, à 10 heures, un service anniversaire sera célébré, en l'église paroissiale de Saint-Sauveur, pour le repos de l'âme de M. le chanoine Péron, ancien curé-archiprêtre de Sainte-Croix de Quimperlé.

Récollection sacerdotale. — Jeudi 24 Octobre, récollection sacerdotale *à Pont-Croix*, de 10 heures à 3 heures, sous la direction de M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des Œuvres.

Visite de Monseigneur l'Evêque de Quimper

à quelques communautés religieuses exilées en Angleterre.

Samedi dernier, 12 Octobre, comme il a été dit dans la *Semaine religieuse*, a eu lieu la consécration de l'église abbatiale des Bénédictins de Solesmes exilés à Quarr-Abbey, dans l'île de Wight. La cérémonie était présidée par Mgr l'Evêque de Portsmouth, assisté de Mgr l'Evêque de Quimper et de Mgr l'Evêque de Langres, et ce fut une belle fête liturgique qui se déroula, pendant près de six heures, sous la direction du docte et pieux D. Fromage, continuateur de l'*Année liturgique*, et de l'habile restaurateur des mélodies

grégoriennes, D. Mocquereau. Le Révérendissime Père Abbé a eu la grande joie de voir ainsi couronner une œuvre grandiose, œuvre de confiance dans l'immortalité des ordres monastiques, dans la générosité des catholiques de France et dans l'hospitalité de la vieille Angleterre. Toutes les Maisons de la Congrégation étaient représentées à cette solennité par le P. Abbé ou Prieur, et quelques amis avaient franchi la mer pour apporter aux bons Pères le témoignage de leur indéfectible attachement, établissant, pendant quelques jours, comme un courant de profonde et respectueuse sympathie entre les trois Maisons de Sainte-Cécile à Ryde, de Saint-Pierre à Quarr-Abbey, de Saint-Michel à Cowes. Notre diocèse compte, spécialement dans ces deux dernières, des âmes véritablement religieuses et dévouées qui n'oublieront pas leur cher pays, dont Monseigneur leur a rappelé le souvenir dans la touchante et familière allocution qu'il a adressée successivement aux trois communautés.

Monseigneur l'Evêque a voulu profiter de ce voyage outre Manche pour visiter quelques Maisons religieuses établies de préférence dans cette partie de la Grande-Bretagne qui fait face à la Petite et qui s'en rapproche par la modération du climat, la variété du relief, la végétation de chênes et l'abondance des eaux vives qui descendent en ruisselets clairs jusqu'à la mer bleue, moins sauvage que sur nos côtes, car « elle est anglaise d'inclination ».

Passant par Londres, sa première visite a été pour les Dames de la Retraite établies à Clapham, dans un canton de « cette province couverte de maisons » qu'est la capitale du Royaume-Uni. Elles y tiennent deux petites écoles et un pensionnat florissant qu'il a fallu agrandir, depuis la fermeture des Maisons de France. Monseigneur bénit particulièrement les enfants originaires du Finistère et les religieuses qui, en grand nombre, ont passé par la Communauté de Quimper. Ce fut une apparition rapide ; mais les distances sont si grandes, et Monseigneur voulait faire visite à l'éminent Cardinal de Westminster.

A Plymouth : chez les Ursulines de Quimperlé, le séjour fut assez prolongé pour permettre de célébrer quatre fois la messe dans la petite chapelle en bois qui s'abrite derrière le grand bâtiment qu'on a dû aménager pour les pensionnaires et qui domine, du haut de la colline de Beaconfield, les deux villes de Plymouth et de Devonport.

Dès le soir de son arrivée, le vendredi, Monseigneur réunit les Religieuses dans la salle de communauté et, dans une causerie toute familière, il évoque le passé de Quimperlé, les chères anciennes Mères, les vénérables aumôniers, les liens de famille qui l'unissent à la Communauté. Le lendemain, à la chapelle, il leur adresse une pieuse allocution sur le bonheur de la vie religieuse, et les devoirs qu'elle impose. Dans l'après-midi, les enfants, en toilette blanche, reçoivent Monseigneur dans leur grande salle de récréation, et l'une d'entre elles lui remet une petite bourse, en disant : « Avec vous, Monseigneur, nos petits cœurs d'enfants

Archives diocésaines de Quimper et Léon

sont vivement émus du malheur qui frappe nos frères de Penmarch (elles venaient d'entendre le récit si poignant de M. le Recteur). Nous prions pour eux, et veuillez offrir ce petit sou d'or à ceux qui n'ont plus de père ni de pain. » Ce petit sou valait cinq louis (1) ; que le bon Dieu leur rende, en grâces de vigueur morale et de santé physique, les petites privations qu'il représente ! La bénédiction d'une statue de Jeanne d'Arc termina cette séance pleine de charme et de simplicité.

Le dimanche, après avoir célébré la messe de communauté à Beaconfield, Monseigneur se rendit à l'église paroissiale de Sainte-Croix, à Plymouth, où le P. Aureille, l'actif aumônier des Ursulines, avait convoqué, à 9 heures, les marchands d'oignons de Saint-Pol de Léon, qui parcourent, à cette époque, les villes et villages du Sud de l'Angleterre. Ils étaient là, plus de cinquante, attendant l'heure devant le port, comme chez nous ; et bien que les Bretons, comme chacun sait, ne soient pas expansifs, tout de même leur visage s'illumine d'un bon sourire lorsque Monseigneur leur adresse la parole, pendant la messe dite par M. le chanoine Pilven, puis, à la fin de la cérémonie, dans la petite cour qui précède l'église. *Kenavezo !*

Vers le soir, Monseigneur s'est rendu au Collège Saint-Boniface, tenu par les Frères de la Doctrine chrétienne, qui ont réussi, en un an, à doubler le nombre des élèves anglais et français qui fréquentent l'établissement. Des hourrahs ! et des « Vive Monseigneur » se confondent et s'entremêlent dans les cris de joie poussés par cette jeunesse ardente, superbe d'entrain, qui se presse autour de l'ancien Frère Directeur de Lorient, également bien connu à Quimper, le F. Donan.

Pour le lundi, le P. Aureille organisa une véritable tournée pastorale, qui fut en même temps une magnifique randonnée à travers un pays aussi varié que pittoresque, le Comté de Devonshire. La petite ville Chudleigh, où la persécution a poussé les Ursulines de Carhaix, se trouve à près de 50 kilomètres dans l'intérieur ; elles ont établi, il y a six ans, leur monastère dans un site ravissant, dont le nom même *Oaklands* — terre des chênes — évoque le souvenir de la terre bretonne.

Premier arrêt à Buckfast-Abbey, où les Bénédictins expulsés de la Pierre-qui-Vire se sont réfugiés. Ce n'était que ruines, il y a trente ans ; aujourd'hui, c'est un beau monastère, rebâti sur les fondations mêmes de celui qui existait avant la Réforme, et abritant une communauté de cinquante moines, dont plusieurs sont originaires du Finistère ; ils travaillent actuellement à la construction d'une église monumentale, qui ne demandera pas moins de quinze années d'efforts continus.

Un détour, d'un quart d'heure environ, de la route qui conduit de

(1) Sitôt qu'il connut le désastre occasionné par la dernière tempête, Monseigneur fit parvenir à M. le Recteur de Penmarc'h la somme de 500 francs à laquelle est venue s'ajouter une généreuse aumône (100 fr.) de Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai.

Buckfast à Oaklands permit de faire une apparition aussi courte que soudaine à Ingsdan, où les Sœurs Blanches tiennent un pensionnat très important. Le temps de bénir les maîtresses et les enfants assemblés à la hâte, et il faut partir pour arriver vers midi chez le bon Aumônier des Ursulines de Carhaix. L'Angélus sonne joyeusement, éperdument, et réveille dans tous les cœurs le doux écho de la patrie absente. Après avoir vu les Religieuses, Monseigneur se rend au pensionnat, décoré de feuilles d'automne, coupées le matin même, dans la rosée, et dont les teintes d'or, de pourpre, de cuivre, sont délicieuses. *Welcome !* lit-on, en lettres d'or, sur le fond blanc de la salle, et le chant de bienvenue a pour refrain : « Loué soit Jésus-Christ » ! Puis les bébés arrivent, se tenant par la main et, secouant leurs têtes frisées, elles affirment délibérément que « les petits voient tout en rose » ; elles jasent ensuite, jusqu'à ce qu'un petit discoureur, plus loquace, adresse à Monseigneur un compliment on ne peut plus délicat ni mieux tourné, auquel il fut répondu de la manière si personnelle que connaissent nos petites pensionnaires de Bretagne. Et l'on se quitta.

Hélas ! il faudrait des semaines, pour visiter toutes les communautés bretonnes exilées en Angleterre. Là-bas, quiconque paie ses impôts et règle ses fournisseurs a des chances d'être bien accueilli, et la force de l'opinion est telle que tout ce qui sent l'injustice ne saurait désormais s'établir ou durer. En attendant que des idées aussi droites et aussi simples franchissent le canal, nos congrégations apparaissent comme des îlots de terre catholique noyés dans la masse protestante. On s'y sent doublement étranger. A toutes la bénédiction de l'Evêque est venue apporter quelque réconfort. « Et maintenant, doucement, silencieusement, après avoir vu, on rêve de revoir » (1).

Nécrologie. — I. M. l'abbé Cuillandre, Curé-Doyen de Bannalec. — La *Semaine religieuse* annonçait, dans son dernier numéro, que M. Cuillandre, curé-doyen de Bannalec, n'avait pu, par suite d'une indisposition, assister à la bénédiction de sa nouvelle école, œuvre à laquelle il s'était tant dépensé. Cette indisposition, qui ne semblait avoir rien d'alarmant, prit peu à peu un caractère de gravité qui ne laissa bientôt plus d'espoir. Et en effet, vendredi matin, le mal empira subitement. Sentant bien lui-même qu'il allait mourir, M. le Curé demanda les derniers sacrements qu'il reçut avec une foi profonde et, plein de résignation à la volonté de Dieu, il s'éteignit doucement, le soir de ce même jour, en invoquant les Saints dont on venait de réciter les litanies.

Né le 20 Juin 1852, à Cléden-Cap-Sizun, M. Yves Cuillandre fut ordonné prêtre le 10 Août 1876 et, cette même année, le 25 Septembre, nommé vicaire à Saint-Mathieu de Quimper ; puis il devint

(1) L'auteur de l'article a oublié de mentionner une très intéressante visite de Monseigneur à Brighton, chez les Dames du Sacré-Cœur. Plusieurs de ces Religieuses ont longtemps vécu dans notre diocèse où elles laissent un vivant et reconnaissant souvenir, comme le prouve la présence là-bas de jeunes pensionnaires d'ici.

Archives diocésaines d. Quimper et Léon

recteur du Folgoët, le 15 Juin 1892 ; curé-doyen de Plouigneau, le 3 Août 1900 ; curé-doyen de Bannalec, le 3 Août 1909.

De touchantes funérailles lui ont été faites, le dimanche 13 Octobre, à Bannalec et, le lendemain, à Cléden-Cap-Sizun, sa paroisse natale où, selon ses désirs, il a été inhumé. A Bannalec, M. le vicaire général Cogneau présidait, assisté de MM. les chanoines Quidelleur, Y. Le Roy, Orvoën, Rospars, Kérébel, Corre, Uguen, Guéguen, Morvan, Derrien, Gloux, vicaire général d'Haïti, et d'une cinquantaine de prêtres. A Cléden, assistance de 45 prêtres, parmi lesquels MM. les Curés de Saint-Pol, Saint-Thégonnec, Briec, Plogastel-Saint-Germain, Pont-Croix, M. le chanoine Louvière, secrétaire de l'Evêché ; M. le Recteur de Plogoff ; en outre, une vingtaine de paroissiens de Bannalec. Nombreux furent, dans ces deux paroisses, particulièrement à Bannalec, les fidèles qui vinrent donner au cher défunt, en cette circonstance, un dernier témoignage de sympathie.

M. Cuillandre a passé sur cette terre en faisant le bien. Même dans les situations difficiles où il s'est trouvé, il a su faire honneur à son caractère sacerdotal par la dignité de sa vie et sa constante application aux devoirs de sa charge ; de plus, il a su rapprocher du prêtre bien des hommes qui lui demeuraient hostiles et, par cet apaisement, il a grandement facilité l'œuvre de Dieu dans les âmes.

Dans les postes qu'il a occupés, M. Cuillandre s'est beaucoup dépensé. Il a dirigé activement le Cercle d'ouvriers, à Saint-Mathieu de Quimper ; il a restauré l'église du Folgoët et imprimé aux pèlerinages un nouvel élan ; il a donné à Plouigneau de belles cloches et à Bannalec, une école libre.

Cette école, « vaste, belle, édifiée dans un emplacement magnifique », demeurera son œuvre, celle pour laquelle il a donné sa vie. Car il avait une constitution robuste qui permettait d'espérer qu'il atteindrait une vieillesse avancée, et s'il a eu une fin prématurée, on peut dire, sans crainte de se tromper, qu'elle a été causée par les fatigues, les tracas, les souffrances de toutes sortes qu'il a rencontrés dans la poursuite de son œuvre. Mais lorsqu'une œuvre est fondée sur de tels sacrifices, son avenir est assuré d'avance, comme est assuré, nous l'espérons bien, la récompense éternelle de celui qui l'a accomplie.

— Un service solennel d'octave pour le repos de l'âme de M. l'abbé Cuillandre sera célébré, à Cléden, le mercredi 23 Octobre et, le lendemain, à Bannalec.

Il. M. l'abbé Jan. — Nous avons également le regret d'annoncer la mort de M. l'abbé Jan, ancien recteur de Lannédern, décédé presque subitement à Milizac, le 14 Octobre.

Né à Ploaré, le 29 Novembre 1861, M. Joseph-Aimé Jan fut ordonné prêtre, le 19 Décembre 1885, et nommé vicaire à Locmélard, le 25 Mars 1886, à Sizun, le 21 Avril 1887, recteur de Lannédern, le 28 Février 1906. En Septembre 1910, sa santé l'obligea

à donner sa démission. Il s'est fait aimer partout pour son entrain de bon aloi, sa bonté, et son empressement à rendre service toutes les fois que sa pauvre santé le lui permettait.

R. I. P.

Quimper. — **Pèlerinage annuel de la L. P. D. F. à la Mère-de-Dieu.** — Le pèlerinage annuel, organisé par les soins de la L. P. D. F., à la chapelle vénérée de la Mère-de-Dieu, fut, dimanche dernier, une manifestation d'un éclat inaccoutumé.

Favorisée, d'ailleurs, par un temps délicieux, la fête a été, de tous points, réussie.

En prévision de la foule qui devait y accourir de Quimper et des environs, M. le Recteur de Kerfeunteun avait pris des mesures pour permettre de chanter la grand'messe en plein air. Du côté Sud de la chapelle, sur une vaste estrade, se dressait un magnifique autel de style gothique, orné avec un goût parfait.

On évalue à *quatre mille* personnes le nombre de ceux qui ont pris part aux divers exercices du pèlerinage.

***

A 9 h. 1/2, la procession se forme au bourg de Kerfeunteun. Elle est présidée par M. Braouézec, recteur de Plomelin. Un long cortège s'avance, dans le plus bel ordre, au chant de cantiques populaires alternant avec la musique des « Potred Ty-Mam-Doue ». En tête, les jeunes filles de la Providence, puis, les enfants très nombreux des écoles chrétiennes de Kerfeunteun, les membres de la L. P. D. F., enfin, le clergé, immédiatement suivi d'un groupe compact de pèlerins.

La grand'messe fut chantée par M. Braouézec. Sa voix sonore portait jusqu'aux derniers rangs de l'assistance rangée, en amphithéâtre, sur le terrain gazonné qui entoure la chapelle.

Au prône, M. Quéré, recteur de Plonéour-Lanvern, fit, en breton, le sermon d'usage. Il félicita, tout d'abord, ses auditeurs de leur fidélité aux traditions bretonnes de piété envers la Mère de Dieu. Puis, prenant texte de la devise inscrite sur la bannière de la *Ligue*, il leur rappela les principaux devoirs de l'heure présente au point de vue individuel, familial et social, devoirs de piété, de bon exemple, d'éducation chrétienne des enfants et de zèle pour les œuvres, en particulier, pour la diffusion de la bonne presse.

A 2 h. 1/4, pour demander à la Sainte Vierge de bénir les intentions des pèlerins, on récita le chapelet, en plein air.

Les vêpres furent chantées à 2 h. 1/2, devant une foule très recueillie et encore plus nombreuse que le matin...

Ce dernier psaume fini, M. l'abbé de Penfentenyo prit la parole.

Au début de sa conférence, très claire et très précise, il lut et commenta fortement l'allocution adressée par le Saint Père aux Cardinaux français du dernier consistoire.

Le prédicateur glorifia ensuite la Maternité divine de Marie et,

Archives diocésaines d Q nper et Léon

s'inspirant du rôle joué par la Vierge-Mère auprès de Jésus, il esquissa, à grands traits, un plan d'action pour les parents chrétiens, au sein même de la famille. Il considéra, tour à tour, quelles sont les responsabilités du père et de la mère, vis-à-vis du petit enfant, de l'écolier, de l'adolescent et du jeune homme appelé à servir sous les drapeaux.

***

Le comité quimpérois de la L. P. D. F. peut s'estimer très fier et très heureux, devant Dieu et sa divine Mère, d'avoir pris l'initiative de cette journée, toute de prières, d'édification mutuelle et d'enseignements qui porteront, à n'en pas douter, des fruits très abondants dans un avenir prochain.

Un témoin.

Lesneven. — **Retraite d'hommes**, *du 6 au 12 Octobre 1912*. — 24 paroisses, 41 retraitants : Lesneven, 5 ; Plougastel, 4 ; Lanhouarneau, 3 ; Plouider, 3 ; Plouvien, 3 ; Trégarantec, 3 ; Bourg-Blanc, 2 ; Locmaria-Plouzané, 2 ; Brélès, 1 ; Cléder, 1 ; Guipronvel, 1 ; Kernilis, 1 ; Kernouès, 1 ; Kersaint, 1 ; Saint-Méen, 1 ; Landerneau, 1 ; Ploudalmézeau, 1 ; Ploudaniel, 1 ; Plougar, 1 ; Plouescat, 1 ; Plouédern, 1 ; Plouguerneau, 1 ; Ploumoguer, 1 ; Plouzané, 1.

Missions paroissiales

I. Saint-Derrien *(du 15 Septembre au 6 Octobre)*. — Il est inutile de faire l'éloge du Recteur de la paroisse de Saint-Derrien. On connait le zèle et le dévouement du Recteur, et on savait d'avance que la paroisse répondrait avec empressement à l'appel de son pasteur.

Tous les enfants, ils étaient deux cents, se rappelleront les tableaux et les histoires de M. le chanoine Uguen ; ils ont admiré M. le chanoine Breton ; M. Prigent leur a plu ; « il est de chez nous, disaient-ils de M. Rosec, nous l'aimons bien ». C'était une piété de petit séminaire ; c'en était aussi la familiarité. Tous ces enfants sont à l'aise auprès du prêtre ; lui parler, s'amuser en même temps que lui, c'est leur plaisir ; sort-on de l'église, on est entouré par eux tous : vous leur causez, ils vous répondent : vous restez jusqu'à l'instruction suivante. Heureux enfants !

Quatre cents ont suivi et ont écouté attentivement les conférences pratiques de M. le chanoine Quéinnec ; ils ont aimé la parole dure de M. Féroc ; entraînés par l'enthousiasme de M. Le Pape, ils ont été conquis par la douceur de M. Pichon. Que de choses, dans ses causeries imagées, leur a enseignées M. Jézégou ! Entre temps ils chantaient, tous sans exception, et M. Baron y mettait de l'entrain.

Cinq cent cinquante (j'ai constaté que Saint-Derrien n'a pas

mille habitants) furent assidus durant la seconde semaine. Tous se souviendront des avis sages, sûrs et prudents de M. le chanoine Cardinal ; ils n'oublieront pas la parole nette, précise de M. Guirriec, M. Maguet et M. Gargadennec, c'est M. le Pape, disait-on ; et quel charme dans l'exquise délicatesse de M. Grall ! Et tous encore ils chantaient : M. Le Mel fut content.

Le dimanche du Rosaire, M. le Recteur eut autour de lui sa paroisse tout entière ; ce fut pour lui un nouveau plaisir : M. Breton, M. Floc'h et M. Le Meur ne l'ont jamais vu comme ce jour-là. M. Breton bénit bannières et statues ; M. Floc'h dit au bon Dieu combien la paroisse de Saint-Derrien voulait plus qu'auparavant, lui demeurer enchaînée, et tous, pendant la superbe procession, chantèrent ensemble : *Kavet em eus ar peoc'h ag an eurusded*. Et cette paix-là, j'en ai la confiance, tous la garderont ici-bas et l'obtiendront plus parfaite encore au ciel.

Y.

II. Lanmeur *(22 Septembre-13 Octobre)*.— La Mission de Lanmeur vient de se terminer : on peut dire qu'elle a bien réussi. M. le Curé de Lanmeur, avec un zèle intelligent, une expérience consommée de vieux missionnaire et une infatigable activité, avait préparé cette Mission jusqu'en ses moindres détails : prières, visites à chaque famille, exhortations pressantes et chaleureuses, rien ne fut épargné.

La Mission des enfants, prêchée par MM. Plongoulm, recteur de Plouégat-Guerrand ; Le Roy, recteur de Saint-Jean-du-Doigt ; Moal, recteur de Guimaëc, et Patinec, vicaire à Plouigneau, commença le dimanche 22 Septembre. Deux cents enfants, dont 80 environ qui n'ont pas encore fait la communion solennelle, prirent part à cette retraite. Le jeudi suivant, tous ces enfants s'approchèrent de la Sainte Table, et les plus jeunes ne furent pas les moins édifiants. Après midi, on confessa les enfants qui n'ont pas encore communié ; à 3 heures, on chanta les vêpres, suivies d'une belle procession à Kernitron, à laquelle prirent part les tout petits enfants de la paroisse, *a bimatu et infra*. Au retour de la procession à l'église paroissiale, après la bénédiction du T. Saint-Sacrement, M. le Curé distribua plus de 400 médailles comme souvenirs de la Mission.

Le 29 Septembre, après les vêpres, commença la Mission des grandes personnes. La première semaine fut présidée par M. le chanoine Jacq, curé-doyen de Crozon. C'est déjà un vieux missionnaire, blanchi sous le harnais et dont l'éloge n'est plus à faire. Il avait comme collaborateurs : M. Conq, vicaire à Saint-Pol de Léon, qui donna les conférences sur le décalogue ; MM. Le Bihan, recteur de Lampaul-Guimiliau ; Coroller, recteur de Saint-Evarzec ; Chapalain, vicaire à Saint-Martin de Brest, qui prêchèrent les grandes vérités. M. Stang, vicaire à Ploudaniel, donna une conférence sur l'Eglise ; M. Jézégou, recteur de Plobannalec, expliqua les tableaux, et M. Abgrall, vicaire au Guerlesquin, dirigea le chant.

Archives diocésaines de [illegible]imper et Léon

Tous les soirs, à 8 heures, M. Barvet, vicaire à Sainte-Melaine de Morlaix, donnait une instruction française. On peut dire que M. Barvet a réussi non seulement a intéresser mais à captiver son auditoire. La nombreuse assistance qui se pressait tous les soirs pour l'entendre montre assez qu'il a su parler à ses compatriotes trégorois le langage qu'il fallait et qui leur allait droit au cœur.

La seconde semaine fut présidée par M. Masson, doyen honoraire, qui avait bien voulu accepter de donner les conférences sur la Pénitence et sur l'Eucharistie. Quelle clarté ! Quelle simplicité ! Quelle somme de travail dénotent ces conférences sur le Décalogue ! M. Talabardon, curé de Plouguerneau, donna les conférences sur l'Eglise. M. Soubigou, vicaire à Plouédern, expliqua les tableaux, et M. Gloux, vicaire à Cléder, dirigea le chant. MM. Rannou, recteur de Moëlan, Le Sann, recteur de Dinéault, Bervas, vicaire à Spézet, Pennec, vicaire à Plourin-Morlaix, prêchèrent les grandes vérités.

Les fidèles n'ont pas manqué de remarquer que tous les prêtres qui ont travaillé à la Mission de Lanmeur ont mis tout leur cœur, déployé tout leur zèle pour faire du bien aux âmes, tant par leurs sermons que par leur direction et leurs exhortations au saint tribunal de la Pénitence.

La première semaine, on compta 760 communions, et la seconde, 800. On vit quelques-uns, qui avaient négligé depuis longtemps leurs devoirs religieux, reprendre le chemin de l'église et se confesser. Les abstentions furent peu nombreuses, il est facile de les compter. Le saint Curé d'Ars avait sa petite bande d'irréductibles, et Notre Seigneur lui-même trouva devant lui des malheureux qui ne voulurent pas profiter de ses enseignements et de ses grâces...

J'ai dit, en commençant, que la Mission de Lanmeur a réussi, c'est vrai ; mais le succès eût été plus complet, si tous les hommes, surtout ceux de la seconde semaine, avaient suivi chaque jour, chacun des exercices de la Mission.

La Mission se termina, le dimanche 13 Octobre, par une procession solennelle à Kernitron. Une foule pieuse et recueillie prit part à cette manisfation de foi. La vaillante fanfare de Lanmeur, toujours sur la brèche pour donner plus d'éclat à nos cérémonies religieuses, fit entendre les meilleurs morceaux de son répertoire. Lorsque tout le monde fut réuni dans la chapelle, M. le Curé de Lanmeur, en quelques mots vibrants sortis de son cœur de pasteur, invita ses paroissiens à confier à Notre-Dame de Kernitron leurs promesses et leurs résolutions de Mission. Daigne cette bonne mère bénir la bonne volonté de ses enfants et obtenir, par ses prières, que la Mission qui vient de se terminer soit pour la paroisse de Lanmeur une source de grâces fécondes et le point de départ d'une vie chrétienne plus intense ! TESTIS.

III. PLOUGOULM. *(22 Septembre-13 Octobre)*. — Au nombre des rapports lus et discutés au Congrès diocésain, si vivant et intéressant, se trouvait celui sur les retraites fermées. Tous les congressistes ont reconnu l'importance de ces retraites et émis le

vœu qu'elles soient de plus en plus suivies, principalement par ceux qui, à un titre quelconque, exercent autour d'eux une influence incontestée et constituent ce qu'on appelle la classe dirigeante. Car, au point de vue de la sanctification personnelle et de la ferme volonté de faire de l'apostolat, qui en est la conséquence toute naturelle, rien ne vaut les retraites fermées.

Mais le nombre des personnes que chaque paroisse envoie et peut envoyer à ces retraites, est relativement restreint. Seule une Mission atteint l'ensemble de la population, seule elle agit sur la paroisse entière. Et voilà pourquoi ceux qui ont charge d'âmes s'ingénient à procurer à leurs ouailles le bienfait d'une Mission, quand le besoin s'en fait sentir. Constatent-ils un relâchement sensible dans la pratique religieuse et surtout dans les mœurs ? Alors, une Mission leur semble être l'unique moyen de faire revivre la ferveur et d'extirper les abus. Et il n'y a pas qu'eux à s'en rendre compte ; les simples fidèles eux-mêmes le comprennent. Ils sont les premiers, du moins dans les paroisses chrétiennes, à désirer et à demander une Mission.

Et une Mission réclamée par la masse de la population réussit toujours pleinement. C'est-à-dire que ceux qui s'agenouillent à la Sainte Table, à la fin de la semaine, ne se sont pas contentés d'une présence de deux ou trois jours, ce qui se voit trop souvent, hélas ! mais ont scrupuleusement assisté à tous les exercices, depuis le premier jusqu'au dernier. Car, à vrai dire, il n'y a à faire sérieusement leur Mission que ceux qui n'omettent volontairement aucune instruction. Partagés en deux ou trois séries, ils suivent pendant une semaine entière un cours d'instructions appropriées à leurs besoins. Le dogme et la morale leur sont tour à tour expliqués avec clarté et force, et parfois même avec éloquence. En effet, au contact de tout un peuple faisant généreusement le sacrifice de ses intérêts temporels pour ne s'occuper que de la grave affaire du salut, il n'est pas rare que le prêtre trouve des accents qui lui sont inconnus en d'autres temps, et des mots qui vont droit au cœur. Du coup, l'auditoire est conquis. Il est disposé à entendre toutes les vérités, quelque dures qu'elles soient ; prêt à supporter toutes les peines, à passer par toutes les tribulations, plutôt que d'aller contre sa conscience et de trahir son Dieu. A son Dieu, il est désormais à la vie et à la mort. Car il n'a jamais mieux compris la vanité des choses d'ici-bas et la nécessité de gagner le ciel. Jamais, non plus, il ne s'est senti si heureux. Il le montre bien par l'entrain qu'il met à chanter les cantiques, surtout les deux qui suivent la communion générale, c'est-à-dire *Jesus pegen bras ve,* et *Kavet em eus ar peoc'h hag an eürusded*. Alors, l'enthousiasme est à son comble. Le bonheur est empreint sur tous les fronts, se lit dans tous les yeux. Et quand le président monte en chaire pour la dernière fois, quand sonne l'heure des adieux, bien des paupières se mouillent de larmes. Chacun dit à qui veut l'entendre : « Oh ! que ces jours ont vite passé, que n'ont-ils duré plus longtemps » !

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Telles sont les Missions dans nos bonnes paroisses, et telle a été celle de Plougoulm. Tous ceux qui ont communié à la fin de l'une ou l'autre semaine, ont suivi la Mission d'un bout à l'autre.

Le jeudi de la première semaine, 310 enfants et une cinquantaine de grandes personnes (parmi lesquelles les conscrits) ont fait la sainte communion.

Le samedi de la deuxième semaine, il y a eu 768 communions, et le samedi suivant, 845.

Gloire à Dieu, et merci aux missionnaires ! Ch. S.

Landéda. — **Bénédiction d'une école libre de filles.** — Depuis 1829, l'école communale des filles était dirigée par les Religieuses du Saint-Esprit, à la grande satisfaction de tous.

Hélas ! une loi injuste et d'exception devait les en chasser après quatre-vingt-trois ans d'abnégation et de dévouement ! Le vendredi 13 Septembre dernier, un arrêté de laïcisation notifiait aux Religieuses leur expulsion de l'école communale de Landéda.

La vénérée directrice, Sœur Marie-Arthur, comptait plus de trente ans d'enseignement à l'école de Landéda ; la Sœur Saint-Arthur et la Sœur Saint-Athanase l'y secondaient depuis vingt-six ans.

Le dimanche 22, en l'absence de M. le Recteur, retenu dans sa famille, par suite d'un douloureux événement, le Vicaire, au prône de la grand'messe, a adressé aux « expulsées » l'expression de la sympathie et de la reconnaissance du clergé et de la population. Puis, avant le chant du *Credo*, il a béni et remis à chacune des Sœurs, en témoignage de vive gratitude, un Christ, le divin modèle des persécutés et le Consolateur des affligés.

Si la séparation a été cruelle, Dieu a cependant daigné l'adoucir en permettant à la vénérée Sœur Saint-Arthur de rester parmi nous.

En prévision d'une laïcisation fatale et prochaine, une généreuse et dévouée famille de la paroisse avait construit une école.

Quand survint la laïcisation, tout était prêt, et les classes purent s'ouvrir le lundi 23 Septembre. La bénédiction solennelle des locaux scolaires se fit le dimanche suivant. Après vêpres, devant une pieuse et nombreuse assistance, M. le Recteur bénit les statues et les croix destinées aux classes. Puis, la procession se met en marche. Malgré la pluie, le cortège se dirige avec ordre vers l'école Notre-Dame des Anges. Les élèves de l'école portent sur des brancards, ornés avec un goût parfait, statues et croix. Sur le parcours, une foule compacte assiste au défilé de la procession et s'y joint pour se rendre au nouvel établissement. Tous chantent, avec enthousiasme et conviction, le cantique *Oll da Zoue*. Après la bénédiction des trois classes, la procession regagne l'église, où tous les fronts se courbent pour recevoir la bénédiction de Jésus Hostie.

La population chrétienne de Landéda s'est dignement montrée dans toutes ces circonstances ; nombreuses sont ses enfants venues à l'école paroissiale Notre-Dame des Anges.

Parents chrétiens de Landéda, y envoyer vos enfants est pour vous, un intérêt, un droit, un devoir, ne l'oubliez jamais ; et si besoin est d'accomplir certains sacrifices, n'hésitez pas, *Doue ho pennigo*.

***

Ile de Sein. — **Une bonne journée.** — Il y a une petite quinzaine, M. Maguet, recteur de l'Ile de Sein, rencontrant le Recteur d'Audierne, lui dit : « Vous construisez une église et vous avez besoin d'argent. Les Iliens ne sont pas riches, mais ils sont bons et généreux. Je suis sûr que si vous leur adressiez un appel, vous ne perdriez pas votre temps ». Le Recteur si aimablement interpellé n'eut garde de prétexter la saison déjà avancée, la mer peu clémente, le Raz ou quelque autre difficulté de ce genre. Il accepta avec empressement l'invitation et, samedi dernier, il débarquait dans l'Ile, tout souriant, ravi de n'avoir pas eu de trop pénibles démêlés avec les flots tumultueux !

Le pasteur de l'Ile était venu à sa rencontre. Tout en se dirigeant vers le presbytère, on prépara le programme du lendemain : « Sermon à la grand'messe, se terminant par un appel en faveur de la nouvelle église d'Audierne ; à une heure et demie, réunion de la Ligue Patriotique des Françaises ; à 3 heures et demie, réunion générale de l'Union Catholique, conférence ! ! » La journée s'annonçait fort chargée, car le dimanche, à l'Ile, comprend déjà, outre la grand'messe, le Rosaire à une heure, Chemin de Croix à une heure et demie, les vêpres à 3 heures, et une dernière réunion le soir, à l'église, avec toutes sortes de prières et de beaux cantiques.

On s'imaginerait difficilement un spectacle plus édifiant, car à tous ces exercices, la population presque entière est présente, et les hommes y assistent à peu près aussi nombreux que les femmes.

Le programme fut suivi. Il fallut seulement supprimer le Chemin de la Croix, parce que la réunion de la Ligue s'était prolongée au delà du temps convenu. A la grand'messe, le Recteur d'Audierne parla de l'église, en tant que demeure de Dieu sur la terre et maison des chrétiens. C'est le lieu où ils sanctifient leurs joies et leurs douleurs. L'église est un rayon du ciel éclairant continuellement la région où elle s'élève. Sans ce rayon, qu'un pays est triste ! Que serait l'Ile de Sein sans son église ?... Il parle d'Audierne et de l'église qui s'y élève pour remplacer l'ancienne devenue absolument insuffisante. Elle ne se construit qu'avec le seul appui de la charité !...

La quête, qui suivit, fut très fructueuse ; merci, ô bons Iliens, au nom de vos frères catholiques d'Audierne ! Vous aurez une belle pierre dans leur nouvelle église. Merci au dévoué Recteur, qui avait si bien préparé le terrain au prêtre qui tendait la main à ses paroissiens !

A une heure et demie, deux cents Ligueuses étaient réunies dans la salle du Patronage. Le conférencier leur dit ce que la femme chrétienne a été dans le passé, surtout en notre Bretagne,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

et ce qu'elle doit être à l'heure actuelle. Il n'est pas trop de toutes les bonnes volontés pour lutter contre l'ennemi, déjouer le complot tramé contre notre foi, et rendre notre pays à ses antiques et saintes traditions.

On ne se lasse pas, à l'Ile, d'entendre exposer les vérités religieuses, et toutes les questions qui s'y rapportent. Il fallait cependant s'arrêter, parce que les cloches annonçaient les vêpres.

A l'issue de cet exercice, M. le Recteur alla bénir une grande barque de pêche portant le nom d'*Estelle Faguette*. Puis, les hommes de l'Union, une centaine, se groupèrent dans la même salle, pour écouter une causerie sur les devoirs de l'association. Le conférencier avait en face de lui, des chrétiens aux convictions profondes et ignorant les louches compromissions avec l'erreur. Auditoire sympathique, s'il en fut jamais. Comme on sentait là des âmes toutes pénétrées de la vérité intégrale et pétries dans un long passé de foi et d'attachement à l'Eglise.

M. Maguet remercia l'orateur en termes délicats, et l'on se sépara après une énergique poignée de main. — Heureuse population ! heureux recteur !

Ier Congrès des Mutualités et des Syndicats Agricoles du Finistère (22 et 23 Octobre 1912), à Landerneau, *sous la présidence du Comte Louis de Voguë, vice-président de l'Union Centrale des Syndicats, Président des Caisses Centrales Incendie, Bétail et Accidents du Travail Agricole.*

Le Congrès aura lieu les mardi et mercredi 22 et 23 Octobre. Tous les groupes affiliés à l'Office Central et à la Société d'Encouragement recevront directement le programme détaillé dont voici les principales lignes :

MARDI 22 Octobre. — A *9 h. 1/2,* bénédiction de l'immeuble de l'Office Central par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Quimper et de Léon. — A *10 heures,* réception à la grande salle. Présentation des groupes. Discours de Monseigneur. Vin d'honneur. — A *12 heures,* dîner. (Il n'y aura pas de banquet, mais les congressistes dîneront dans les mêmes salles. Prix très modérés.) — A *1 heure,* ouverture du Congrès dans la grande salle de l' « Office Central ». Discours du vice-président de l'Union centrale, L. de Voguë.

1re partie. *L'Office Central.* — Le Syndicat agricole : le président du syndicat de Briec, M. Croissant. L'Office Central : le président, A. de Boisanger. — A *2 heures,* La caisse « Incendie » : l'abbé Corre, de Guipavas. Monographie de la caisse « Incendie » de Plougastel : le président, M. Thomas. Monographie de la caisse « Incendie » de Plabennec : le président, R. Ellégoët. — A *3 h. 1/2,* la caisse « Réassurance-Bétail » : F. Bellec, notaire à Landivisiau. Monographie de la caisse « Bétail » de Guipavas : J. Kervennic, de Guipavas. — A *5 heures,* note sur le Crédit : l'abbé Lanchez. — A *5 h. 1/2,* clôture de la 1re séance du Congrès. *Réunion publique* (salle du Patronage Saint-François), sous la présidence du comte A. de Mun, député du Finistère. — A *8 heures du soir,* conférence du comte Louis de Clermont-Tonnerre, secrétaire général de l'Union centrale des Syndicats des Agriculteurs de France.

MERCREDI 23 Octobre. — A *8 heures du matin,* messe : allocution de M. le vicaire général Cogneau. 2e séance du Congrès. L'Office Central (fin). — A *9 heures,* la caisse des accidents du Travail agricole : le président de la caisse de Saint-Pol de Léon, Hervé de Guébriant. Monographie de la caisse « Accidents » de Saint-Pol : le vice-président, J. Créac'h.

2e partie. *La Société d'Encouragement.* — A *10 heures,* la Société d'Encouragement aux Œuvres agricoles : le président, A. de Nanteuil. — A *10 h. 1/2,* la Caisse autonome de Retraites de l'Union centrale : le président du Syndicat de Plouézoc'h, R. Costa de Beauregard. — A *11 heures,* la question de l'Ouvrier agricole : le président du Syndicat de Saint-Renan, J. Lareur. — A *11 h. 1/2,* note sur les Jardins ouvriers : M. Tostivint. — A *12 heures,* clôture du Congrès.

N. B. — Les rapports du Congrès seront faits en français et en breton.

Dates des Conférences pédagogiques. — Les Conférences pédagogiques du 1er trimestre de l'année scolaire sont fixées comme il suit :

Pour Mmes les Institutrices :	à Quimperlé,	le 24 Octobre ;
—	à Quimper,	le 14 Novembre ;
—	à Châteaulin,	le 7 Novembre ;
—	à Landerneau,	le 5 Décembre ;
—	à Brest,	le 21 Novembre ;
—	à Morlaix,	le 28 Novembre ;
Pour MM. les Instituteurs :	à Quimper,	le 17 Décembre ;
—	à Landerneau,	le 10 Décembre ;
—	à Morlaix,	le 26 Novembre.

MM. les Curés et Recteurs seraient bien aimables s'ils voulaient communiquer cet avis aux intéressés.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Les vingt-deux martyrs nègres de l'Ouganda. — Le Souverain Pontife vient de signer le décret introduisant en Congrégation des Rites une cause de béatification bien touchante : celle des vingt-deux martyrs de l'Ouganda.

Le Décret fait remonter le mérite de cette page glorieuse des Annales catholiques, aux héroïques Pères Blancs.

« Quand le Souverain Pontife Léon XIII, dit le Décret, eut confié à l'archevêque d'Alger, le cardinal Charles Lavigerie, le

Archives diocésaines de Quimper et Léon

soin de répandre la foi dans l'intérieur de l'Afrique, aussitôt fut fondée dans la ville même d'Alger, la Congrégation des Pères Blancs qui se mirent à parcourir ces régions avec courage. Leur ministère recueillit bientôt ses fruits dans la mission du Nyanza septentrional, spécialement dans le royaume de l'Ouganda. Vingt-deux nègres, de condition distinguée, presque tous jeunes, appartenant à la cour du roi Mwanga, furent les prémices de choix de leur zèle apostolique. A peine les missionnaires les eurent-ils instruits de la religion chrétienne et baptisés que, méprisant les richesses et les délices de ce monde, triomphant des tortures et des pires supplices pour garder la foi du Christ et son amour, ils offrirent à Dieu le sacrifice de leur vie comme une hostie agréable. »

Le Décret les énumère tous les vingt-deux avec quelques mots indiquant leur condition et leur genre de mort.

Les premiers nommés sont : Charles Louanga, page du roi, baptisé le 16 Novembre 1885, qui, après un long et cruel supplice mourut par le feu en invoquant le saint nom de Dieu ; Mathias Narumba, homme respectable qui remplissait les fonctions de juge ; après avoir été mulsuman, puis protestant, il recevait enfin le 28 Mai 1881, le baptême catholique ; il pratiqua dès lors la foi avec constance et s'appliqua à la propager ; il subit un affreux supplice sur la colline de Kampala, à Sabarija.

Vingt-deux fois reviennent ces noms nègres, aux inflexions harmonieuses dans leur nouveauté : Sebuggwao, Ngagga, Gonza, Kagwa, Maaggalli, Badzekouketta, Kyavira, Kibouka, Mzéo, Toukindé, etc..., tous tombés au champ d'honneur de la foi catholique.

Ce sont les noms que l'Eglise universelle invoquera bientôt parmi ses martyrs.

Le cardinal ponent de cette cause où nos missionnaires francais, les héroïques Pères Blancs, ont une si large part, est S. Em. le cardinal Ferrata.

Le postulateur de la cause est le P. Louis Burtin, procureur général de la Congrégation des Pères Blancs. Comme on le sait, la procédure de béatification pour les causes de martyrs est beaucoup plus rapide. Très prochainement, l'Eglise inscrira au nombre des bienheureux les vingt-deux martyrs nègres de l'Ouganda. Des pèlerinages s'organisent déjà dans le centre de l'Afrique pour permettre, en plus, à un certain nombre de nègres de venir assister à cette glorification de leur race par l'Eglise romaine.

BIBLIOGRAPHIE

Bulletin de Saint Martin et de Saint Benoît, publié par les RR. PP. Benédictins de Ligugé. Paraît le 1er de chaque mois. 40 pages in-8°. 2 fr. par an. Les abonnements partent de Janvier.

SON BUT. — 1° Propager le culte de saint Martin, puis la dévotion à saint Benoît.

SON PROGRAMME. — Il publie des articles sur les sujets suivants : 1° Liturgie et ascétisme ; 2° Histoire monastique ; 3° Questions religieuses ; 4° Chronique de l'ordre bénédictin dans le monde entier ; 5° Un calendrier monastique, indiquant en même temps les indulgences que les abonnés peuvent gagner. — Une compensation est offerte qui rend l'abonnement absolument gratuit.

Demander un spécimen à M. le Directeur du *Bulletin Saint-Martin*, Ligugé (Vienne), ou Chevetogne par Leignon (Belgique ; Namur). Pour cette dernière adresse, tenir compte de l'affranchissement international, et ne pas oublier que le port des lettres est de 0 fr. 25 centimes.

Le fascicule 1 du **Grand Catéchisme en Images** de M. l'abbé MOUTERDE, honoré de la Bénédiction Apostolique de S. S. Pie X, approuvé par des Cardinaux, Archevêques et Evêques français, comprenant 70 magnifiques gravures en noir 36 × 26 et 70 feuilles explicatives du même format, vient de paraître chez TOLRA et SIMONET, *éditeurs, 28, rue d'Assas, Paris*, au prix de 0 fr. 60, *franco*. C'est l'œuvre catéchistique la plus belle, la plus lumineuse, la plus complète parue jusqu'à ce jour et établie à un tel bon marché que nous nous faisons un devoir de conscience de signaler cette harmonieuse publication à l'attention des prêtres, des catéchistes, des directeurs d'école et de toutes les familles chrétiennes. On n'en saurait trop recommander la propagande.

REVUE FINANCIÈRE. — La baisse enregistrée cette semaine sur toutes les valeurs en vedette de la cote a été telle qu'elle restera immuablement gravée dans la mémoire de tous ceux qui touchent au milieu financier. Indépendamment de la tournure que va prendre, dans les prochaines séances, la présente débâcle, on est unanime à constater que nos capitalistes ont manqué de sang-froid, et que la baisse générale de la cote n'est pas en rapport avec la gravité de la situation au point de vue français. Depuis le printemps de 1890, la Rente française n'avait été traitée à des cours aussi bas, elle clôture à 87,97. La dette Ottomane s'effondre de 85,75 à 78, et le Serbe 4 °/₀ de 80, 50 à 66. Les négociations de paix entre l'Italie et la Turquie étant l'objet, en dernier lieu, de nouvelles difficultés, l'Italien faiblit à 95. La plupart des autres Fonds d'Etats sont lourds. — Le groupe des Banques est entraîné dans le mouvement de recul général ; la Société générale reste cependant assez ferme à 820. — Lourdeur des chemins français et étrangers. — Le Crédit français et d'autres grandes Banques émettent actuellement 52.000 obligations de 500 francs, de 4 °/₀ net du chemin de fer des Alpes bernoises ; cet emprunt permettra l'établissement d'une double voie rendue nécessaire par l'importance du trafic ; les nouveaux titres sont offerts à 488.50. — La récente émission du Brazil Railway a obtenu un plein succès. — Le groupe russe subit des baisses considérables. — Hésitation du marché du cuivre ; Rio lourd à 1.770. — La Société commerciale du caoutchouc est demandée à 200, intéressante à ce cours. — Mines d'or en recul — L'obligation 4 1/2 °/₀ Hydro-Electrique des Basses-Pyrénées se maintient aux environs de 450. La Société possède déjà à Bayonne 320 demandes d'abonnement pour un total de 110.400 bougies ; ce chiffre pourra être triplé.

VINS DE BORDEAUX
MAISON RECOMMANDÉE
L. PARIS & Cie
107, rue du Jardin Public
BORDEAUX

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Porte remise sur tous les Catalogues.

Soutanes et Douillettes sont reteintes ou nettoyées à neuf à la **Teinture Saint-François** chez Mlle CHENADEC, 7, rue Kéréon, près de la place Saint-Corentin, QUIMPER

HELOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

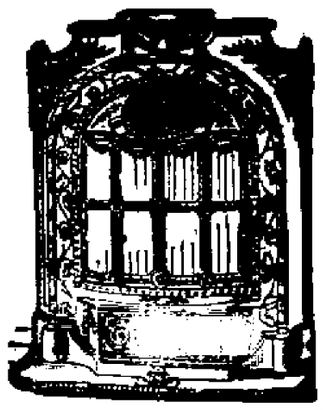
La

SALAMANDRE

Vous avez du feu pendant SIX MOIS avec

LA SALAMANDRE

Rue Richelieu, 77bis, Paris.



La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 25 Octobre 1912 N° 43

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* La messe de *Requiem* du dimanche 3 Novembre ; Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Dispense de l'abstinence ; Récollection sacerdotale ; Chronique des Œuvres ; Ile-de-Batz ; La Croix-Blanche ; Fédération des Associations de Chefs de Famille du Finistère ; Ligue patriotique des Françaises ; Roscoff ; Quimerc'h ; La Forest-Landerneau ; Saint-Joseph du Pilier-Rouge ; Lanrivoaré ; Morlaix ; Vannes ; Bénédiction du nouvel Abbé de N.-D. de Thymadeuc.

III. — Chronique générale : Une image du Sacré-Cœur ; Décision concernant la vocation sacerdotale ; Bulletin de Rome ; Manuels condamnés ; La propagande protestante en Bretagne.

IV. — Bibliographie.

V. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 27 Octobre. — 22e Dimanche après la Pentecôte. Semi-double. Vert.
Vêpres du suivant.

Lundi, 28. — S. Simon et S. Jude, Apôtres. Double de 2e classe. Rouge.

Mardi, 29. — S. Conogan, Evêque. Double. Blanc.

Mercredi, 30. — De la Férie. Semi-double. Vert.

Jeudi, 31. — Jeûne et abstinence. — Vigile de la Toussaint. Semi-double. Violet.

Vendredi, 1er Novembre. — FÊTE DE LA TOUSSAINT. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Samedi, 2. — COMMÉMORAISON DE TOUS LES FIDÈLES TRÉPASSÉS. Noir.

Dimanche, 3. — 23e Dimanche après la Pentecôte. Vénération des saintes Reliques. Double-majeur. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Ploudaniel. . . . . du 26 au 31 Octobre.
Pleyber-Christ . . . . . du 1er au 6 Novembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. **La messe de *Requiem* du dimanche 3 Novembre.** — Nous avons fixé au dimanche 3 Novembre le service annuel institué par le Souverain Pontife (Bref du 6 Juillet 1910) pour les défunts privés du bienfait des fondations dont une loi inique les a dépouillés.

Ce service sera célébré dans toutes les églises du diocèse et suivi d'une messe solennelle de *Requiem*, remplaçant la messe *pro populo*.

Nous engageons tous Nos prêtres à dire de préférence, ce même jour, la messe annuelle qui leur a été demandée par le Saint-Père, à la même intention. Mais on ne pourra célébrer qu'une messe de *Requiem* dans chaque église. Cette messe sera suivie de l'absoute.

Les fidèles auront à cœur d'unir leurs prières à celles de leurs prêtres, en faisant la sainte communion pour les âmes privées des pieux suffrages auxquels elles avaient droit, et en gagnant à leur profit l'indulgence plénière accordée par le Souverain Pontife. Ils contribueront ainsi à réparer, dans une certaine mesure, le détriment dont souffrent les chers défunts par suite de spoliations que nous ne devons pas laisser tomber dans l'oubli.

Au prône du 3 Novembre, ou le dimanche précédent, en faisant l'annonce de la messe de réparation religieuse et nationale, on pourra donner lecture de la liste des fondations supprimées dans la paroisse.

La messe de *Requiem* autorisée pour le 3 Novembre est celle de la Commémoration de Tous les Fidèles Trépassés, avec la seule oraison *Deus veniæ largitor* (de la messe quotidienne), la secrète et la postcommunion correspondantes. Le chant de la prose *Dies iræ* est obligatoire.

II. **Nominations.** — Par décision épiscopale, en date du 19 Octobre, ont été nommés :

Curé de Bannalec, en remplacement de M. Cuillandre, décédé, M. Joncour, recteur de Gouesnou ;

Recteur de Gouesnou, M. Guillerm, aumônier des Augustines hospitalières de Cuburien ;

Aumônier des Augustines de Cuburien, M. Gouchen, vicaire à Saint-Louis de Brest ;

Vicaire à Saint-Louis de Brest, M. Pengam, vicaire à Pleyben ;

Vicaire à Pleyben, M. Péron, vicaire à Clohars-Carnoët ;

Vicaire à Clohars-Carnoët, M. Pensec, prêtre instituteur à Pont-Croix ;

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT CORENTIN. — *Dimanche 27 Octobre*, offices aux heures ordinaires. A *9 heures*, messe du « Souvenir français », allocution de Monseigneur l'Evêque. Le soir, à *8 heures*, prières du Rosaire, procession, bénédiction.

Jeudi, veille de la Toussaint, jeûne et abstinence. Dispense de l'abstinence est accordée pour le jour de la fête, vendredi.

Le jour de la Toussaint, messe pontificale, à *10 heures*. A *2 h. 1/2*, sermon par M. l'abbé Querné, professeur au Grand Séminaire ; clôture du mois du Rosaire ; bénédiction solennelle du T. Saint-Sacrement ; vêpres des Morts, quête pour les Trépassés.

Le soir, à *8 heures*, sermon breton ; vêpres des Morts ; quête.

Samedi 2 Novembre, fête des Morts. Il n'y a pas de messe à 9 heures. L'office paroissial est à *8 heures* ; l'office canonial, à *10 heures*. Procession autour de la place Saint-Corentin, jadis cimetière.

A *partir du dimanche 3 Novembre, inclus*, la première messe, dimanches comme jours sur semaine, a lieu à *6 heures* ; les vêpres, à *2 h. 1/2*, dimanches et fêtes.

Dimanche 3 Novembre, service et messe solennelle pour les Défunts, à *10 heures*.

N. B. — L'exposition du T. Saint-Sacrement ne pourra pas avoir lieu le premier vendredi du mois de Novembre. Les hommes sont priés de faire la communion comme de coutume, le dimanche suivant.

— EGLISE DE SAINT-MATHIEU. — *A partir du 1er Novembre*, la 1re messe, le *dimanche*, à *6 heures*, et la 2me messe à *8 heures*. Sur semaine, les messes auront lieu à *6 heures*, *7 h. 1/2* et *8 h. 1/2*.

Pour la *Toussaint*, messe et communion générale des hommes associés du Sacré-Cœur, à *7 heures*. Les *vêpres*, à *2 h. 1/2*, suivies d'une instruction par M. le chanoine Rossi Les hommes auront une place réservée.

Le soir, à *8 heures*, sermon breton par M. l'abbé Floc'h, recteur de Kerfeunteun.

Pendant l'octave, chaque jour, à *7 h. 1/4*, service solennel pour les Trépassés, et chaque vendredi de Novembre, à *8 heures* du soir, Chemin de Croix pour les défunts.

Dispense de l'abstinence. — Par un *Motu proprio* en date du 2 Juillet 1911, S. S. le Pape Pie X permet l'usage d'aliments gras le jour de la Toussaint, lorsque cette fête arrive le vendredi, comme cette année.

Récollection sacerdotale, Kerinou-Brest, le lundi 28 Octobre.

CHRONIQUE DES ŒUVRES

Le Compte rendu officiel du Congrès diocésain (1) a paru. Les envois se font dans l'ordre des demandes parvenues. Désormais,

(1) Corriger : Page 48, au lieu de « Contanat », lire : *Coutances*.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

on peut s'adresser soit à M. le Directeur des Œuvres, soit à M. Aimé Corcuff, imprimeur libraire à Châteaulin. Il sera utile que tous les membres des Comités paroissiaux possèdent un exemplaire qu'ils puissent étudier à loisir, pour préparer le programme et les discussions des réunions mensuelles, et pour bien comprendre l'esprit et les méthodes de l'organisation catholique, qui ont fait l'objet des délibérations si importantes du Congrès.

Le prix de chaque exemplaire est de 0 fr. 50, *franco*. Le plus simple est de faire la commande par un *mandat-lettre*, qui permet de joindre à l'envoi d'argent, les renseignements qui serviront à alimenter la Chronique des Œuvres.

***

Ile-de-Batz. — A l'une des séances du Congrès diocésain, M. l'abbé Gouzard signalait le trouble qu'apportaient dans le recrutement de l'*Union paroissiale* et de son Comité les époques d'élections, et M. le comte de Guébriant répondait qu'il faut patienter en face de certaines inconséquences provenant de questions de personnes ou d'ignorance du devoir électoral. On a passé par ce genre de trouble à l'Ile-de-Batz, et il a fallu suivre la ligne indiquée par M. le comte de Guébriant. Le résultat en est la constitution d'un Comité solide de 8 membres et d'un groupe de 36 membres adhérents à toute épreuve.

***

La Croix-Blanche. — Le dimanche 20 Octobre, a eu lieu une réunion dans la salle Guyard, presbytère de Saint-Corentin, pour la constitution définitive du Comité diocésain de la Croix-Blanche. Voici le nom des membres qui le composent.

Président d'honneur, Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon ; président, M. le chanoine Uguen, supérieur de l'Institution Saint-Vincent ; vice-présidents, M. de Thézac, fondateur des Abris du Marin et de l'*Almanach du Marin*, et M. Nicol, inspecteur des écoles libres de garçons ; secrétaire-trésorier, M. G. Mauduit ; secrétaire général, M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des Œuvres ; membres, MM. Arsène de Kerangal, André de Couesnongle, le docteur Chauvel, Caroff, Hugot-Derville, le comte de Saint-Simon, Aug. et Ch. Chancerelle, Le Goaziou.

Voici les résolutions prises pour le premier travail : 1° M. le chanoine Uguen va faire des démarches près des directeurs d'établissements libres d'instruction secondaire du diocèse, pour qu'y soient fondées des sections de la Croix-Blanche ; M. Nicol se charge des mêmes démarches près des écoles libres de garçons.

2° Un appel sera adressé aux journaux catholiques du diocèse pour que leurs rédacteurs consacrent une rubrique habituelle à la campagne antialcoolique et à l'œuvre de la Croix-Blanche. Il sera bon que des entrefilets y soient chaque fois insérés, reproduisant des sentences, axiomes, traits antialcooliques.

Maintenant que le comité diocéain de la Croix-Blanche est définitivement constitué, c'est avec lui que les sections locales déjà

formées ou en formation se mettront en relation. (S'adresser à M. G. Mauduit, 6, rue Verdelet, à Quimper.)

Pour subvenir aux frais généraux, il est rappelé que chaque section fournit une subvention d'au moins 2 francs qui donne droit à l'abonnement au *Péril Alcoolique*.

***

La Fédération des Associations de Chefs de Famille du Finistère aura une assemblée générale à Landerneau, le dimanche 17 Novembre, sous la présidence de M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des Œuvres et aumônier de la Fédération. Voici le programme des travaux :

1° Procès-verbal de la séance annuelle du 11 Novembre 1911 ;

2° *Propagande et fonctionnement* : Rapport sur le développement des Associations et de leurs sections paroissiales dans le Finistère ;

3° Rapports entre la Fédération des Associations de Familles et l'Union diocésaine ;

4° Doctrine : Répartition proportionnelle scolaire ;

Vœux à émettre par l'Assemblée.

Distribution de tracts à la sortie.

Le Comité de la Fédération espère réunir à l'Assemblée annuelle tous les présidents de sections paroissiales et leurs représentants.

***

Ligue Patriotique des Françaises. — Retraite fermée à Quimper. — Une retraite fermée sera prêchée pour les Ligueuses de Cornouailles, par M. l'abbé Galerne, dans la Maison des Dames de la Retraite, *du mardi 12 Novembre au samedi matin 16*.

Prix de la pension pour la durée de la retraite : 1re pension et chambre, 18 fr. ; 2e pension et chambre, 13 fr. 50 ; 2e pension, en dortoir, 10 fr. 50.

Prière de retenir ses places, le plus tôt possible, à Mme la Supérieure de la Retraite, rue des Reguaires, Quimper.

Le Comité invite tout spécialement ses dévouées dizainières à venir chercher, dans ces trois jours de recueillement, de nouvelles lumières et un nouveau zèle.

MM. les Curés et Recteurs qui veulent compter dans leurs paroisses un groupe dévoué de Ligueuses, sont instamment priés, par le Comité régional de Cornouailles, d'envoyer à la retraite, une ou deux de leurs paroissiennes ; elles y puiseront un esprit d'apostolat qui assurera ensuite la vraie vie de la Ligue autour d'elles.

Si quelques Ligueuses du Léon désiraient prendre part aux exercices de la Retraite, elles y seraient accueillies avec joie. Ce serait une occasion de resserrer les liens des deux régions, dont les Ligueuses ont le bonheur de travailler au bien, sous la même paternelle et si encourageante approbation de leur vénéré Evêque.

***

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Roscoff. — **Formation de la Ligue Patriotique des Françaises.** — Née d'hier à Roscoff, la Ligue Patriotique des Françaises est déjà pleine d'élan et de bonnes dispositions ; elle veut, dans ce grand corps d'armée qu'est la Ligue, prendre place parmi les meilleurs bataillons.

C'est pourquoi, au lendemain de sa formation officielle, elle s'est mise à l'action et travaille déjà à différentes œuvres telles que : patronage de jeunes filles, œuvre de Saint-Vincent de Paul, visite des malades, vestiaire et ouvroir pour les pauvres, etc.

Tout cela fonctionne et fait espérer des merveilles pour l'avenir.

Il y aura sans doute, comme dans toutes choses, des heures de peines et des jours sombres, mais qu'importe ! Les cœurs resteront unis et les volontés fermes, parce qu'il s'agit du bien des âmes et qu'au-dessus des difficultés et des ennuis, nous poursuivrons notre but : procurer la gloire de Dieu.

La Secrétaire du Comité.

Quimerc'h. — **Une première messe.** — Dimanche 13 Octobre, la paroisse de Quimerc'h avait le bonheur d'assister à la première messe de M. l'abbé Ménez, prêtre de la Société des Missions étrangères.

Les paroissiens, en foule, remplissaient leur belle et élégante église du Sacré-Cœur.

Au prône, M. le Recteur, après avoir signalé à ses paroissiens l'honneur et les grâces divines qui rejaillissaient sur la paroisse, par suite de cette première messe, donna la parole à M. l'abbé Bourlès, son ancien vicaire.

Le prédicateur, en un langage aussi émouvant qu'éloquent, montra ce que c'est qu'un prêtre et ce que c'est qu'un missionnaire.

Les larmes des auditeurs montrèrent que la parole de l'orateur avait fait sur tous une profonde impression.

Puissent ces larmes salutaires faire germer dans la paroisse de Quimerc'h de nouvelles vocations sacerdotales, et faire produire au zèle du nouveau missionnaire de la Chine de nombreuses conversions.

La Forest-Landerneau. — **Bénédiction solennelle d'une Croix.** — Le dimanche 13 Octobre, à l'issue des Vêpres, une belle procession, présidée par M. le chanoine Le Bail, sortait de l'église paroissiale pour aller à un kilomètre du bourg, assister à la bénédiction solennelle d'une Croix nouvellement restaurée aux frais d'un malheureux qui, dans un moment d'égarement, l'avait renversée quelques semaines auparavant.

La population si chrétienne de La Forest s'était fait un devoir et un honneur de prendre part à la cérémonie de réparation. M. le Maire, entouré de son Conseil municipal, se tenait au premier rang.

Quand tous furent réunis autour de la Croix, richement ornée par les paroissiens eux-mêmes, M. le chanoine Le Bail adressa à ce bon peuple une instruction bien touchante, bien appropriée à la circonstance et aux temps actuels, et qui remercia profondément tous les cœurs.

Immédiatement après la bénédiction de la Croix, toute la foule à genoux chanta de tout cœur le *Crux ave* et le *Te Deum*. Puis la procession se remit en marche, et, au chant des cantiques et des litanies, rentra pieusement à l'église, où fut donnée la bénédiction du Saint-Sacrement.

— Retraite des Mères chrétiennes. — Un quart d'heure après cette belle cérémonie, la cloche rappelait à l'église les Mères chrétiennes de la paroisse. C'était pour entendre le sermon d'ouverture d'une retraite que l'infatigable M. Le Bail avait gracieusement accepté de leur donner. Trois jours durant, elles ont religieusement écouté, de plus en plus nombreuses, les graves enseignements du vénéré prédicateur. Ses paternels encouragements et l'espoir de l'éternelle récompense qu'il a su si bien faire miroiter à leurs yeux les empêcheront de jamais faillir aux devoirs de leur charge, quelque lourde que celle-ci puisse être. Le jeudi matin, 77 Mères chrétiennes faisaient la sainte communion. A les voir si recueillies et à les entendre chanter de si bon cœur, il était évident que la retraite avait été excellente. Dieu en soit loué ! Merci au prédicateur.

Saint-Joseph du Pilier-Rouge. — Nous avons reçu trop tard pour l'insérer, un intéressant compte rendu de consécration d'autel. Nous le donnerons la semaine prochaine.

Lanrivoaré. — **Bénédiction d'une cloche.** — C'était dimanche la fête patronale. Pour en rehausser l'éclat, le zélé Recteur, toujours heureux de faire plaisir, avait voulu qu'elle fût marquée par la bénédiction d'une nouvelle cloche destinée à la chapelle de Lanvennec. Dès 9 heures, la cérémonie commençait, présidée par M. André, curé-doyen de Saint-Renan, délégué de Monseigneur l'Evêque.

Autour de lui, une assistance nombreuse suivit avec le plus vif intérêt le détail des rites liturgiques. Puis M. Magueur, recteur de Lanvéoc, chanta la messe. Au prône, M. le chanoine Breton, supérieur de Bon-Secours, parla du symbolisme des cloches et de leur action bienfaisante sur les âmes.

En résumé, belle et touchante fête, bien préparée, que ne contraria même pas le temps si capricieux en cette saison, et dont le souvenir demeurera dans la mémoire des paroissiens de Lanrivoaré.

X.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Morlaix *(La Salette)*. — **Retraite de Tertiaires**, *du 13 au 19 Octobre 1912*. — 22 paroisses, 108 retraitantes : Guiclan, 19 ; Morlaix (Saint-François et l'Hospice), 16 ; Plounénan, 11 ; Locquénolé, 8 ; Plouvien, 7 ; Saint-Thégonnec, 6 ; Plouarzel, 5 ; Loc-Eguiner, 5 ; Plougourvest, 4 ; Plabennec, 4 ; Roscoff, 4 ; Taulé, 4 ; Plouvorn, 3 ; Plouézoc'h, 2 ; Plounévez-du-Faou, 2 ; Saint-Sauveur, 2 ; Pleyber-Christ, 1 ; Landivisiau, 1 ; Saint-Pol de Léon, 1 ; Bodilis, 1 ; Brest, 1 ; Lannilis, 1.

Vannes. — **Nécrologie.** — Nous avons annoncé, il y a quelques semaines, que M. le chanoine Le Digabel, invoquant un état de santé précaire, avait laissé la *Semaine religieuse* de Vannes à la direction de M. l'abbé Le Trionnaire. Nous avons le regret aujourd'hui d'apprendre la mort du vénérable chanoine.

R. I. P.

Bénédiction du nouvel Abbé de N.-D. de Thymadeuc. — Mercredi 2 Octobre, en la fête des saints Anges Gardiens, a eu lieu, dans la magnifique église abbatiale de N.-D. de Thymadeuc, la bénédiction du R. P. Brieuc.

Mgr Gouraud, évêque de Vannes, présidait cette imposante cérémonie, entouré de Mgr Morelle, évêque de Saint-Brieuc, des T. R. P. Abbés des Trappes de Soligny, de la Melleraye, de Gethsémani (Amérique), de Saint-Aubin-des-Bois, de Bellefontaine et de Bricquebec. De nombreux dignitaires ecclésiastiques de Vannes et de Saint-Brieuc avaient pris place au chœur : MM. les vicaires généraux Dieulangard et Lecoqû, MM. les chanoines Bidan, Barré, Robillard, Le Bris, Le Clerc, Gadion, Simon, curé-doyen de Josselin, Thubé, secrétaire particulier de Mgr de Vannes, etc. Plusieurs personnalités laïques de Saint-Brieuc — amis ou condisciples du nouvel abbé — assistaient également à la cérémonie ; citons : MM. Perrio, de Kerdrel, commandant Lebret, etc.

A la fin du dîner qui suivit, le nouvel Abbé remercia cordialement tous ceux qui lui avaient fait la joie de l'entourer de leurs sympathies et de leurs prières en cette solennelle circonstance. Après lui, le R. Dom Bernard prit la parole pour dire un dernier adieu à sa chère abbaye de Tymadeuc. Puis, Mgr Gouraud remercia les Trappistes de tout le bien qu'ils font en son diocèse. Enfin, Mgr Morelle dit combien il était fier pour le diocèse de voir le R. P. Brieuc prendre à Thymadeuc la lourde charge d'un autre enfant de Saint-Brieuc.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Une image du Sacré-Cœur. — En réponse à différentes lettres, nous reproduisons le texte même des *Acta Apostolicæ Sedis*, organe officiel du Saint-Siège, relatif à une image « merveilleuse » du Sacré-Cœur.

Décret du Saint-Office
qui interdit un livre et une inscription
(décret du 28 Août 1912).

Dans l'assemblée générale qu'ils ont tenue au palais du Saint-Office, les Eminentissimes et Révérendissimes cardinaux inquisiteurs généraux ont condamné et proscrit, ordonnant de l'inscrire à l'Index des livres prohibés, l'ouvrage dont le titre porte : *Biographie de la servante de Dieu Paula Mandarath-Sacchetti, par l'abbé Peracci, curé de Vallecorsa, Rome, imprimerie sociale Polizzi et Valentini*, 1905. Ils ont réprouvé et proscrit en même temps l'inscription : *Un portrait merveilleux*, placé sous l'image du Sacré Cœur de Jésus, éditée *(editæ)* par Pierre Brion (26, rue Auguste-Mérillon, Bordeaux), et ils l'ont prohibée avec cette clause que nul ne pourra désormais imprimer ou éditer cette image, si l'on n'en efface complètement toute affirmation de l'origine merveilleuse.

Le lendemain jeudi, 29 Août, Notre Saint-Père le Pape Pie X, dans l'audience accordée à l'assesseur du Saint-Office, a approuvé et confirmé le Décret des Eminentissimes et Révérendissimes Pères.

Donné à Rome, au Palais du Saint-Office, le 7 Septembre 1912.

Aloisius et Castellano, S. R. et U. I. *notarius*.

La vocation sacerdotale. Une décision doctrinale officielle.

Dal Vaticano, 1er Juillet 1912.

A Monseigneur Charles-Alfred de Cormont, évêque d'Aire.

Monseigneur,

En raison des dissensions qui se sont produites à l'occasion du double ouvrage du chanoine Joseph Lahitton sur *la Vocation sacerdotale* et de l'importance de la question doctrinale y soulevée, Notre Très Saint-Père le Pape Pie X a daigné nommer une Commission d'Eminentissimes cardinaux.

Cette Commission, après avoir mûrement examiné les arguments en faveur de l'une et de l'autre thèse, a prononcé, dans sa réunion plénière du 20 Juin dernier, le jugement suivant :

Opus præstantis Viri, Joseph Canonici Lahitton, cui titulus « la Vocation sacerdotale », nullo modo reprobandum esse ; Imo qua parte adstruit :

1° Neminem habere unquam jus ullum ad ordinationem antecedenter ad liberam electionem Episcopi ;

2° Conditionem, quæ ex parte Ordinandi debet attendi, quæque Vocatio sacerdotalis appellatur, nequaquam consistere, saltem necessario et de lege ordinaria, in interna quadam adspiratione subjecti seu invitamentis Spiritus Sancti, ad sacerdotium ineundum ;

3° Sed e contra, nihil plus in Ordinando, ut rite vocetur ab Episcopo, requiri quam rectam intentionem simul cum idoneitate in iis gratiæ et naturæ dotibus reposita, et per eam vitæ probitatem ad doctrinæ sufficientiam comprobata, quæ spem fundatam faciant fore

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ut sacerdoti munera recte obire ejusdemque obligationes sancte servare queat ;

Esse eggregie laudandum.

S. S. Pie X a pleinement approuvé, dans l'audience du 26 Juin, la décision des Eminentissimes Pères, et Elle me charge d'en donner avis à Votre Grandeur, qui voudra bien la communiquer à son sujet à M. le chanoine Lahitton, et la faire insérer *ex integro* dans la *Semaine religieuse* du diocèse.

Je prie Votre Grandeur, Monseigneur, d'agréer l'assurance de mes sentiments très dévoués en Notre Seigneur.

R. Card. Merry del Val.

Bulletin de Rome. — *Cause de béatification d'un Arabe algérien, le vénérable Geronimo.* — La Congrégation des Rites vient d'ouvrir le procès de béatification du Vénérable Geronimo, Arabe né aux environs d'Oran, mis à mort à Alger, le 18 Septembre 1569, en haine de la religion chrétienne.

Geronimo fut converti au christianisme par le prêtre espagnol Jean Caro. Marié avec une Mauresque chrétienne, il s'enrôla dans l'armée espagnole qui tenait garnison à Oran, et put entrer en même temps au service de son bienfaiteur, Don Caro. Ce fut, pendant une dizaine d'années, l'exercice d'une bonne vie chrétienne, paisible, heureuse, sans incidents.

Mais, un jour, Geronimo tomba entre les mains des corsaires turcs, dans une de ces guerillas qui ne cessèrent jamais, durant la conquête espagnole, soit à Oran, soit à Tunis ou à Bougie. Emmené à Alger, il devint l'esclave du pacha, un renégat de la foi chrétienne.

Dès que celui-ci apprit l'origine du captif, il n'y eut pas de tentatives qu'il n'entreprit pour l'amener à renier son baptême : controverses avec d'habiles marabouts, promesses flatteuses, commerce quotidien avec les Européens apostats, menaces terrifiantes, etc., etc... Tout fut inutile.

Le pacha, exaspéré, condamna Geronimo à être emprisonné vivant dans les murs d'un fort en construction, tant pour le punir de son obstination que pour servir d'exemple aux autres captifs. « Que Dieu soit béni pour toutes choses ! » répondit doucement Geronimo à celui qui lui porta l'annonce fatale. Il se confessa aussitôt à un religieux prisonnier et passa la nuit en prières. Le lendemain, après avoir communié, il attendit paisiblement la mort. Le pacha voulut encore essayer de lui faire renier la foi : « Fais-toi musulman, je te relâcherai. » — « Pour rien au monde, répondit Geronimo, je ne le ferai. Je suis chrétien, je resterai chrétien. Fais de moi ce que tu voudras, je suis prêt à tout souffrir. La vue de la mort ne me fera pas abandonner la foi en Jésus-Christ, mon Seigneur. »

Alors on lui lia les membres, on le coucha dans une caisse remplie de pisé. Un renégat espagnol le piétina comme pour l'écraser, puis, avec une massue, il frappa à grands coups sur la terre

qui recouvrait le martyr. Geronimo ne fit pas entendre une plainte et il expira en bénissant Dieu.

Ses restes furent découverts, le 27 Décembre 1853, dans la démolition du Fort des Vingt-quatre-Heures, par le capitaine d'artillerie Suzzoni. Le moule qui recouvrait le corps était intact. Les reliques furent transportées en grande solennité, par Mgr Pavy, à la cathédrale d'Alger.

Le cardinal Lavigerie avait commencé en cour de Rome les démarches nécessaires pour la béatification du martyr. Mgr Combes les a continuées, et le P. Burtin, procureur général des Pères Blancs, à Rome, est postulateur de la cause.

Cette canonisation d'un musulman converti est, à l'heure actuelle, d'une grande portée religieuse ; la Turquie s'effondre et avec elle le prestige de l'Islam officiel ; le Maroc s'ouvre à notre influence ; les indigènes de Tunisie nous ont montré dernièrement que nos méthodes laïques avaient lamentablement échoué auprès d'eux. Et, à ce moment même, un Arabe d'Algérie, devenu chrétien, mort martyr de sa nouvelle foi, sollicite l'attention des Européens et semble les convier à des méthodes et à un apostolat encore peu courus. Dieu sait choisir ses heures.

Manuels condamnés

Nous empruntons à la *Semaine de Belley,* des indications très utiles et très précises sur les *Manuels condamnés :*

« Nous donnons ici la liste de tous les ouvrages d'enseignement primaire interdits, soit par l'autorité de Notre Saint Père le Pape, représentée par la S. C. de l'Index, soit par l'autorité des Evêques de France dans leur Lettre collective du 24 Septembre 1909.

En effet, des doutes se sont élevés au sujet de certains manuels desquels on s'est demandé s'ils étaient ou non contenus dans la liste des livres prohibés par les Evêques français : on ne voyait pas une concordance absolue entre leur titre et celui qu'avaient publié les Evêques. Ceux-ci, en effet, n'ont mentionné, d'une façon générale, que le titre commun des divers cours, élémentaire, moyen, supérieur, d'un même traité d'Histoire et de Morale. Quoi qu'il en soit, un esprit également laïque et injuste envers l'Eglise circule à travers les différents cours publiés par un même auteur condamné ; et donc, tous ces cours sont à l'Index des Evêques et, dans le cas où il y aurait doute, nous les mettons à notre propre Index et les prohibons dans les écoles de notre diocèse.

Un autre doute s'est élevé. — La condamnation portée contre une édition d'un ouvrage atteint-elle aussi les éditions successives, même remaniées, même améliorées de cet ouvrage ?

La réponse peut se déduire de l'article XXXI de la Constitution *Officiorum ac Munerum* par laquelle, le 25 Janvier 1897, Léon XIII renouvela et remania la législation de l'Index. Il y est dit : *Que personne n'ose publier de nouveau des livres condamnés par le*

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Siège apostolique. Que si, pour une cause grave et raisonnable, quelque exception extraordinaire paraissait devoir être admise à cette règle, qu'on ne se le permette jamais sans avoir obtenu auparavant la permission de la S. C. de l'Index et en observant les conditions qu'elle aura prescrites.

Il s'ensuit que les rééditions des livres condamnés sont prohibées. D'ordinaire, pour les livres à grand tirage comme les manuels d'enseignement primaire, le texte est clichè et invariable. Il n'y a aucune différence d'une édition, ou plutôt d'un tirage à l'autre.

Si l'auteur a fait des modifications, même si ces modifications améliorent le texte, le livre reste condamné jusqu'à ce que l'autorité ecclésiastique ait contrôlé les modifications, constaté les améliorations et déclaré qu'elles rendent désormais le livre inoffensif et qu'il est pour cela rayé de la liste ou du catalogue de l'Index. L'autorité qui a condamné le livre est seule qualifiée pour examiner et juger les modifications et décider si elles justifient une radiation du catalogue de l'Index.

Donc, quand un livre est condamné, toutes les éditions ultérieures sont condamnées pareillement, qu'elles soient les mêmes, ou qu'elles soient modifiées, tant qu'un jugement de l'autorité ecclésiastique n'a pas déclaré le contraire ; et si quelqu'un des manuels prohibés par les Evêques paraissait expurgé, il faudrait provoquer l'examen et le jugement des évêques avant d'en permettre l'usage.

Il est bien évident que, dans cette hypothèse d'une nouvelle édition améliorée d'un manuel condamné, la condamnation persistant, il y aurait lieu à une plus grande facilité dans les dispenses que l'Ordinaire peut accorder individuellement aux sujets qui lui sont signalés par MM. les Curés.

Ce livre offrant moins de danger, on trouvera plus aisément une excuse pour en tolérer l'usage, un moyen pour en combattre le péril atténué ; le scandale sera moins imminent. Les conditions dans lesquelles la Secrétairerie d'Etat a déclaré que dispense pouvait être accordée par l'Ordinaire, pourront plus communément se vérifier.

Il importe de remarquer que les règles indiquées pour la dispense des manuels condamnés demeurent : nécessité de *raison grave* pour envoyer l'enfant à l'école officielle ; nécessité du *contre enseignement efficace* ; certitude de l'absence de tout *scandale* ; *contrôle* par *l'evêque seul* de ces trois conditions ; *autorisations données* par lui seul également ; nécessité de juger chaque cas *individuellement*. Mais ces règles seront, à cause de l'amélioration du manuel, d'une vérification plus fréquente.

Sous le bénéfice de ces remarques, qui sont empruntées à une Lettre pastorale de Mgr Cholet, évêque de Verdun, voici la liste des livres interdits, sans distinction d'éditions :

I. — *INTERDITS PAR LA CONGRÉGATION DE L'INDEX.* — Compayré, *Eléments d'instruction morale et civique* (décret de 1882) ; — Steeg, *Instruction morale et civique* (1882) ; — Aulard et Debidour, *Histoire de France* (1897) ; — M. et Mme Dès, *Education morale et civique* (1910) ; — Chouilly, *Carnet du Petit Citoyen*, résumé d'instruction morale et civique, cours moyen et supérieur (24 Janvier 1912).

II. — *INTERDITS PAR LES ÉVÊQUES COLLECTIVEMENT LE 14 SEPTEMBRE 1909.* — C. Calvet, *Histoire de France*, 4 volumes : Cours préparatoire ; — Cours élémentaire ; — Cours moyen ; — Cours moyen et supérieur (ancien cours moyen auquel on a ajouté des notions d'histoire générale).

Gauthier et Deschamps. — *Cours d'histoire de France*. 7 volumes : *Histoire de France par l'image*. — Cours préparatoire d'histoire de France ; — Cours élémentaire d'histoire de France ; — Cours moyen d'histoire de France ; — Cours moyen et premier degré du Cours supérieur ; — Cours supérieur d'histoire de France ; — Histoire de France en images.

J. Guiot et Fr. Mane. *Histoire de France depuis les origines jusqu'à nos jours.* — 4 volumes : Cours préparatoire et 1re année du Cours élémentaire ; — Cours élémentaire ; — Cours moyen et préparatoire au certificat d'études primaires ; — Cours supérieur et complémentaire et préparation au brevet élémentaire.

L. E. Rogie et P. Despiques. — *Nouveau cours d'histoire.* Trois volumes : Cours élémentaire : histoire de France, récits anecdotiques et grands faits ; — Cours moyen : histoire de France (certificat d'études) ; — Cours supérieur, cours complémentaire, brevet élémentaire : histoire de France et de ses institutions, et notions sommaires d'histoire générale depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

L. E. Rogie et P. Despiques. — *Petites lectures sur l'histoire de la civilisation francaise.* Trois volumes : Cours élémentaire ; — Cours moyen ; — Cours supérieur.

M. E. Devinat. — *Histoire de France.* Quatre volumes : Cours préparatoire ; — Cours élémentaire ; — Cours moyen, 1re année ; — Cours moyen, 2e année (préparation au certificat d'études primaires).

Aulard et Debidour. — *Histoire de France.* Trois volumes : Cours élémentaire : récits familiers sur l'histoire nationale des origines à nos jours (on vend séparément : 1re partie : des origines à la guerre de Cent ans ; — 2e partie : de la guerre de Cent ans à nos jours ; — Cours moyen (nouvelle édition entièrement refondue) : revision rapide des origines et développement considérablement accru des périodes moderne et contemporaine ; — Cours supérieur : notions d'histoire des peuples anciens, histoire de France et grands événements de l'histoire générale du moyen-âge à nos jours.

A. Bayet et A. Aulard. — *Morale et instruction civique.* — Quatre volumes : Cours élémentaire, par Albert Bayet ; — Cours moyen, par A. Bayet et A. Aulard ; — Leçons de morale, par Albert Bayet ; — Eléments d'instruction civique, par A. Aulard.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jules Payot. — *La morale à l'école* (livre de l'élève). — *Cours de Morale*, à l'usage des maîtres.

E. Primaire. — *Manuel d'éducation morale, civique et sociale.* — *Manuel de lectures classiques.* Deux volumes : Cours élémentaire ; — Cours moyen et supérieur.

La Propagande protestante en Bretagne. — Dans l'*Œuvre*, M. de la Fouchardière fait ce tableau peu flatteur de l'effort d'anglicanisation tenté par les protestants méthodistes et autres en Bretagne :

« Oui, les missions évangéliques ont commencé par débarquer en Bretagne, avec armes et bagages (Bibles pour l'exportation — Guinées de Pitt et Cobourg).

» Cette tactique pouvait sembler audacieuse et même paradoxale. Car, enfin, la Bretagne, forteresse du catholicisme, la Bretagne traditionnelle dont la libre-pensée n'a pu entamer les convictions granitiques...

» Les missionnaires protestants ont bien choisi leur heure : l'heure où la séparation de l'Eglise et de l'Etat atteignait le clergé français dans ses intérêts temporels et dans son existence même, l'heure où le prêtre catholique n'avait plus de ressources qu'en la charité de ses paroissiens.

» Avec un effroyable sens pratique, l'Eglise Réformée a choisi cet instant pour mettre les fidèles en posture de choisir... choisir entre le prêtre qui leur demandait de l'argent et le ministre qui leur en offrait...

» Car le protestant, allié naturel du Juif, possède la même force de corruption.

» Ses moyens, peu variés, ont la même efficacité, qu'il s'agisse des Bretons ou de noirs fétichistes de l'Afrique équatoriale.

» Certes, on ne donne pas aux Bretons d'alcool en nature ; mais le résultat final est le même. Tout néophyte reçoit, au moment de sa conversion, une certaine somme en argent ; il a droit, ensuite, à des secours réguliers, suivant un certain tarif. Les pères de famille se trouvent à la tête d'un capital appréciable, à condition que leurs enfants abjurent le papisme à des intervalles de temps savamment dosés, et avec assez d'éclat pour impressionner les voisins.

» On cite un ouvrier des faubourgs de Lorient qui a abjuré quatorze fois ; il a cinq enfants qui reconnaissent environ tous les semestres les erreurs du catholicisme.

» Et cet ouvrier, qui avait toujours soif lorsqu'il était plongé dans les ténèbres du papisme, ne dessaoûle pas depuis qu'il est protestant... »

Pensée. — Il faut, pour que l'instruction primaire soit vraiment bonne et socialement utile, qu'elle soit profondément religieuse. » Guizot.

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître :

Leur péché, par Jean Vézère. Un vol. de 248 pages (nouvelle série bijou). Prix, 0 fr. 60 ; port, 0 fr. 20.

Jean Vézère nous présentait naguère dans le *Journal d'un potache* (qui vient d'être traduit en allemand) l'âme ingénue et vibrante d'un adolescent catholique au lendemain de l'expulsion de nos religieux enseignants.

Dans *Leur péché*, il étudie la vocation ecclésiastique d'un jeune homme de la « société » et le « péché » de parents, pourtant chrétiens, qui préparent la ruine de cette vocation parce qu'ils n'ont pas le courage de donner leur fils à Dieu.

Pour les yeux et pour le cœur, par l'abbé E. Bouquerel, édition de *La Messe et la Passion*, à l'usage des enfants. — Un volume in-16 de 112 pages encadrées dans de gracieux filets. Broché très solidement, couverture moleskine, 0 fr. 40 franco ; cartonné toile, tranche rouge, 0 fr. 50 ; relié toile, tranche dorée, 1 fr. ; peau, tranche dorée, 2 fr. Fortes remises pour commandes en nombre.

Joli cadeau pour étrennes et pour récompenses. — S'adresser aux bureaux de *la Clochette*, 25, rue Nicolo, Paris (16e).

DEMOISELLE, 42 ans, désire poste de confiance, en ayant déjà occupé. — Références 1er ordre. — S'ad[er] bureau de la *Semaine*.

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

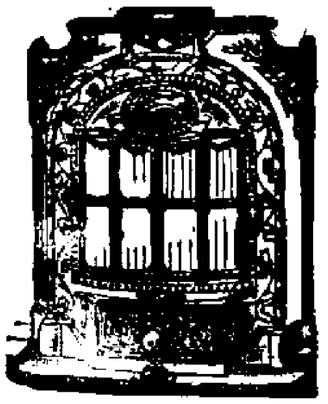
BORDEAUX

La SALAMANDRE

Vous avez du feu pendant SIX MOIS avec

LA SALAMANDRE

Rue Richelieu, 77bis, Paris.



Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — On a remarqué, au cours de la semaine qui vient de s'écouler, une série exceptionnelle d'ordres d'achats au comptant ; c'est une nouvelle victoire du portefeuille sur la spéculation. Les valeurs russes qui, pour la plupart, avaient été poussées cet été à des niveaux exagérés ont été prudemment délaissées par le Comptant. Notre 3 °/₀ a regagné deux points à 89 97, fermement soutenu par les achats des Caisses d'Epargne. — Le Turc s'est raffermi ainsi que le Serbe. — Fonds Russes en progrès. — Le groupe bancaire est en reprise, la Banque de France cependant reste faible à 4.270 ; elle a élevé de 1/2 °/₀ son taux d'escompte, suivant de près la Banque d'Angleterre et, sans doute, précédant de peu les autres grandes banques d'émission. Fermeté du Crédit Lyonnais à 1.546, de la Société Générale à 820 et du Comptoir d'Escompte à 996. — Valeurs de traction mieux tenues. — Le groupe d'électricité est resté calme et ferme ; on remarque la bonne tenue de l'Hydro Electrique des Basses-Pyrénées à 450 ; quand le réseau de distribution de cette société sera complété, on estime que les demandes d'abonnement porteront sur plus de 15.000 lampes. — Les valeurs russes sont très agitées, en particulier la Bakou qui termine à 1.970. — La Wyoming est active à 102. — Le groupe cuprifère est indécis ; Rio 1.891, Cape Copper 170. — Mines d'or hésitantes. — Le marché du caoutchouc subit quelques réalisations, ce qui n'empêche pas la Société Centrale du Caoutchouc d'être activement traitée à 206, la Société poursuit activement son développement — Bon courant de demandes sur les obligations en cours d'émission des Alpes Bernoises ; cet emprunt permettra d'achever la ligne du Loetschberg qui sera la voie d'accès la plus courte vers l'Italie.

Maison BOSSARD-BONNEL, de Rennes,
Harm. **Alexandre, Christophe, Richard, Rodolphe,** etc....
Harm. Américains. Vente, échange, location. Instrums et musiques pr patronages.

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement **les Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczémas,** toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, **Epilepsie, Neurasthénie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes**
Ecrire à l'*Abbé LAURET*, Curé d'Ervauville *(Loiret)*.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
—« *Fondée en 1858* »—
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. **Vendredi 1er Novembre 1912** N° 44.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Cause du Vén. Michel Le Nobletz ; Avis.
II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Nos morts sont près de nous ; Apostolat de la Prière.
III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Nécrologie ; Ploumoguer ; Dans l'Enseignement libre ; Les Manuels condamnés ; Quimper ; Le Congrès de Landerneau ; L'A. C. J. F. ; Loctudy ; Saint-Joseph du Pilier-Rouge ; Œuvre diocésaine de Projections lumineuses ; Retraite bretonne ; Une école fondée par le Pape.
IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 3 Novembre. — 23e Dimanche après la Pentecôte. Vénération des Saintes Reliques *(au Propre diocésain)*. Double-majeur. Rouge. A la messe, mémoires du Dimanche, de S. Guénaël, Abbé *(au Propre diocésain)* et de l'Octave.

Messe paroissiale de Requiem, *pour les défunts victimes de la suppression des fondations pieuses.*

Vêpres des Saintes Reliques avec mémoires du suivant, du Dimanche, de S. Guenaël, de l'Octave et des SS. Vital et Agricole, martyrs.

Lundi, 4. — S. Charles Borromée, Evêque. Double. Blanc.

Mardi, 5. — La Bse Françoise d'Amboise, Veuve. Double. Blanc.

Mercredi, 6. — S. Hiltut, Abbé *(au Propre diocésain)*. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 7. — Office de l'Octave ; Semi-double. Blanc.

Vendredi, 8. — Octave de Tous les Saints. Double. Blanc.

Samedi, 9. — Dédicace de la Basilique du T. Saint Sauveur (ou de Latran). Double-majeur. Blanc.

Dimanche, 10. — 24e Dimanche après la Pentecôte. DÉDICACE DES ÉGLISES.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Pleyber-Christ . . . . . du 1er au 6 Novembre.
Lambézellec . . . . . du 7 au 14 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Cause du Vén. Michel Le Nobletz. — Nous sommes officiellement informés que la Congrégation antépréparatoire sur les vertus du Vén. Serviteur de Dieu Michel Le Nobletz, qui n'avait pu avoir lieu à la date primitivement annoncée (27 Août), se trouve définitivement fixée au mardi 3 Décembre.

C'est pourquoi Nous renouvelons à Notre Clergé et à Nos fidèles la demande de prières que Nous leur avons adressée dans Notre lettre du 16 Juillet, et Nous leur rappelons les dispositions de l'Ordonnance que Nous avions prise à ce sujet:

Article 1er. — Le dimanche 1er Décembre, immédiatement avant la grand'messe, dans toutes les églises et chapelles de Notre Diocèse, on chantera le *Veni Creator*, les versets et oraison *de Spiritu Sancto,* pour invoquer les lumières du Saint-Esprit, sur la Cause du Vénérable Michel Le Nobletz. De plus, le Saint-Sacrement sera exposé, la matinée, dans Notre église cathédrale et dans les églises paroissiales du Conquet, de Douarnenez et de Plouguerneau, spécialement intéressées au succès de cette Cause.

Article 2. — Ce même jour et les deux jours suivants, Nos Prêtres réciteront à la même intention, au saint sacrifice de la Messe, les Collecte, Secrète et Poscommunion *de Spiritu Sancto.*

Article 3. — Nous invitons les religieux et religieuses de Notre Diocèse ainsi que les pieux fidèles à faire la sainte Communion pour le bon succès de la Cause.

Avis. — Les devoirs, résumés et procès-verbaux des Conférences ecclésiastiques devraient être parvenus à l'Evêché *avant le 1er Novembre*. Toutefois, la *Semaine religieuse* n'ayant pu rappeler à temps cette disposition des règlements, la date extrême pour la remise des travaux est reculée, *cette année*, par exception, jusqu'au *6 Novembre*. Il ne sera pas tenu compte des envois qui seront faits après cette date.

PARTIE NON OFFICIELLE

Nos morts sont près de nous.

« Sans doute rien n'est plus déchirant que cette longue absence, rien n'est plus sombre que cette solitude croissante et ce vide que la mort fait autour de nous, et dans le premier moment toute pensée de consolation semble impossible, injurieuse même pour notre tristesse. J'ai connu cet état; mais il a peu duré. Bientôt, d'autres moments sont venus où j'ai commencé à pressentir que je n'étais point seul, où quelque chose d'une douceur infinie s'est passée au fond de moi; c'était comme une assurance qu'on ne m'avait point quitté, c'était comme un voisinage bienfaisant, quoique invisible; c'était comme si une âme chérie, en passant, m'eût caressé de ses ailes. Et de même qu'autrefois je reconnaissais les pas, la voix, le souffle de ma mère; ainsi, quand un souffle réchauffant ranimait mes forces, qu'une idée vertueuse se faisait entendre à mon esprit, qu'une salutaire impulsion ébranlait ma volonté, je ne pouvais m'empêcher de croire que c'était toujours elle.

» Maintenant après deux années, après le temps qui peut dissiper les premiers égarements d'une imagination ébranlée, j'éprouve toujours ceci. Il y a des instants de tressaillement subit, comme si elle était là, à mes côtés ; il y a surtout, lorsque j'en ai le plus besoin, des heures de maternel et filial entretien, et alors je pleure peut-être plus que dans les premiers mois ; mais il se mêle à cette mélancolie une ineffable paix. Quand je suis bon, quand j'ai fait quelque chose pour les pauvres qu'elle a tant aimés, quand je suis en repos avec Dieu qu'elle a si bien servi, je vois qu'elle me sourit de loin. Quelquefois, si je prie, je crois écouter sa prière qui accompagne la mienne, comme nous faisions ensemble le soir, au pied du crucifix. Enfin souvent, — je ne le dirais à personne, mais à toi je puis le dire, — lorsque j'ai le bonheur de communier, lorsque le Sauveur vient me visiter, il me semble qu'elle le suit dans mon misérable cœur, comme tant de fois elle le suivit, porté en viatique, dans d'indigentes maisons ; et alors j'ai une ferme croyance de la présence réelle de ma mère auprès de moi.

» Et comment, en effet, elles qui ont été ici-bas comme des anges, mais des anges souffrants, qui ont connu les chagrins et les douleurs sans avoir à expier pour elles-mêmes, comment ne seraient-elles pas entrées en immédiate possession de la gloire et du bonheur ? Et pour elles est-il une autre gloire que leurs enfants, un autre bonheur que le nôtre ? Qu'est pour elles le ciel même, si nous n'y sommes pas ? Je suis donc persuadé que nous les occupons encore ; qu'elles vivent pour nous, là comme ici ; qu'elles n'ont changé que par une plus grande puissance et un plus grand amour... »

F. Ozanam. *(Lettre à M. Falconnet, 31 Janvier 1842.)*

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR NOVEMBRE 1912

Les pauvres et les œuvres de miséricorde corporelle.

Dans le plan divin, le pauvre est l'arbitre du salut. Notre-Seigneur, dans la sentence qu'il nous a donnée du jugement dernier, ne parle que de pauvres secourus ou rebutés. Mystère,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

dont la solution est que Dieu se substitue au pauvre, regardant comme fait à lui-même tout ce qu'on fait pour ou contre le pauvre. Le pauvre est donc une sorte de « présence réelle » de Dieu. C'est pourquoi on a l'esprit chrétien dans la mesure même où on est son ami. Si donc sa misère nous rebute, si nous sommes durs pour lui, si nous l'ignorons, c'est que notre foi est languissante, et Jésus ne nous reconnaît pas pour siens.

Résolution apostolique : Je serai charitable pour les pauvres, et je m'adonnerai aux œuvres de miséricorde corporelle.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. L'Église et la France. La défense de la vérité et du droit au Parlement et dans le pays.
II. Les âmes du Purgatoire.
III. Les Œuvres de secours aux blessés militaires.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 3 Novembre*, 1re messe, à *6 heures ;* service et grand'messe solennelle pour les défunts victimes de la loi de spoliation des Morts, à *10 heures* ; vêpres à *2 h. 1/2*.

Lundi, à *6 h. 3/4*, service et messe pour les prêtres, les anciens curés et vicaires de Saint-Corentin ; à *9 heures*, service pour les Evêques et les Chanoines.

Mardi, à *6 h. 3/4*, service pour les paroissiens, les bienfaiteurs et les membres de la Confrérie des Trépassés.

— Chapelle de la Retraite. — *Dimanche 3 Novembre*, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 *h. 1/2*, messe, instruction et bénédiction du T. S.-Sacrement.

— Chapelle neuve. — *Lundi 4 Novembre*, réunion des Mères chrétiennes à *8 heures*, messe, instruction et bénédiction.

Œuvre de N.-D. de Salut. — La messe annuelle, pour les défunts de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut aura lieu, dans l'église de Saint-Mathieu, le *mercredi 6 Novembre*, à 8 h. 1/2.
Après la messe, sermon et bénédicton.
Indulgence plénière.

Monseigneur, accompagné de M. le vicaire général Cogneau, quittera Quimper lundi prochain pour sa visite *ad limina Apostolorum ;* son absence durera tout le mois de Novembre.

Récollection sacerdotale. — Les exercices de la Récollection sacerdotale auront lieu : *à Morlaix*, le lundi 4 Novembre ; *à Lesneven*, le mercredi 6.

Nécrologie. — Le Père Pierre Kervennic. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, la mort du P. Pierre Kervennic, de la Compagnie de Jésus. Voici quelques renseignements sur la vie de ce saint religieux.

Né à Lambézellec, le 5 Mai 1830, d'une famille patriarcale qui donna à Dieu neuf de ses membres, quatre garçons et cinq filles, le P. Pierre Kervennic fit de brillantes études au collège de Saint-Pol, au petit séminaire de Pont-Croix, aux grands séminaires de Quimper et de Saint-Sulpice. Nommé professeur à Pont-Croix, il dut bientôt quitter ce poste, à cause de sa santé fortement ébranlée par les études. Précepteur à Rosnoën, puis vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, l'abbé Kervennic, dès que l'état de sa santé le lui permit, sollicita son entrée dans la Compagnie de Jésus, où il avait déjà fait un premier essai. Sa formation religieuse achevée, il fit des séjours à Paris, Quimper, Nantes, puis il alla en 1876 rejoindre à Angers son frère, le Père Casimir. C'est à Angers que le P. Pierre Kervennic va dépenser le reste de sa vie et de ses forces au service des âmes.

Sa mémoire restera longtemps en bénédiction auprès des Bretons d'Angers et de Trélazé, et ce n'est pas sans raison qu'on l'appelait *Tad coz ar Vretoned*, le grand-père des Bretons. A vrai dire, il a été, dans cette région, la Providence et l'âme de l'Œuvre des Bretons. Son zèle procura un aumônier breton à Trélazé, puis à Angers ; il s'ingénia pour trouver et assurer les ressources nécessaires. Jusqu'à la fin de sa vie, il s'est intéressé à l'Œuvre, soutenant et consolant dans leur ministère nos dignes aumôniers.

Homme d'étude et de travail, le Père Pierre Kervennic s'était passionné pour les Saintes Ecritures. Il a laissé de nombreux manuscrits : commentaires sur les Psaumes, sur l'Apocalypse, etc., où l'on ne peut qu'admirer la richesse de la documentation, l'élévation de la pensée et surtout la piété du commentaire.

Frappé de paralysie, atteint en même temps d'une forte bronchite, le P. Pierre Kervennic s'est éteint doucement dans le baiser du Seigneur. « Le Père Casimir m'appelle, » disait-il quelques jours avant d'expirer. Nul doute que le P. Casimir, mort il y a deux ans, ne soit venu chercher ce frère puiné, qu'il aimait si tendrement !

Ploumoguer. — **Avis de service anniversaire.** — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le chanoine Kersimon, mort recteur de Ploumoguer, sera célébré, dans cette paroisse, le mardi 12 Novembre, à 10 heures.

Dans l'enseignement libre. — La conférence de Quimper pour Mmes les Institutrices ne pourra avoir lieu le 14 Novembre ; elle est reportée au 12 Décembre.

Les Manuels condamnés. — A la liste des Manuels condamnés publiée par la *Semaine religieuse* du 25 Octobre, il faut ajouter l'*Histoire de France* de L. Brossolette, qui a été omise par erreur.

Quimper. — **La messe du « Souvenir Français ».** — Dimanche, au milieu d'une foule empressée et recueillie, a été

Archives diocésaines de Quimper et Léon

célébrée, à la Cathédrale, la messe désormais traditionnelle du « Souvenir Français » pour les soldats et marins morts au service du Pays.

Comme de coutume aussi, le « Souvenir » a heureusement fait coïncider la pieuse cérémonie avec la fête des Vétérans.

Au bas du chœur, est dressé le catafalque. Un poêle tricolore y mêle ses couleurs aux tentures de deuil ; aux quatre coins, des faisceaux de drapeaux cravatés de crêpe complètent le sobre décor.

Monseigneur préside, au trône, assisté de M. Louvière, secrétaire de l'Evêché.

Peu avant 9 heures, des sonneries militaires se font entendre du parvis de la Cathédrale. Tôt après, un imposant cortège monte la grande nef. A la suite des porte-drapeaux, viennent le Maire nouvellement élu et son premier Adjoint. Visiblement, l'assistance est heureuse de les voir là, en tête. L'Armée de terre est représentée par M. Chaplain, colonel commandant par intérim la 44e brigade, suivi de nombreux officiers de l'active et de la réserve ; M. l'Administrateur de l'Inscription maritime représente l'Armée de mer. Puis, sous la conduite de leur président, M. le lieutenant-colonel Roudière, marchent les Vétérans, l'allure toujours martiale, avec leurs nombreuses décorations. Glorieux témoins d'un héroïque passé, la mitraille les a épargnés sur les champs de bataille ; mais, hélas ! avec regret on constate que la Mort ne cesse d'éclaircir leurs rangs ; chaque année, à la cérémonie du « Souvenir Français », il manque quelqu'un d'entre eux : ce fut un vaillant soldat, un chrétien qui n'a pas rougi de sa foi, Dieu lui a donné l'éternelle paix !

Dans la partie réservée, se remarquent aussi plusieurs Dames portant l'insigne de l'admirable institution de la Croix-Rouge et du « Souvenir ».

Mais voici M. le premier vicaire Cabioc'h à l'autel. La messe commence. Bientôt, dans le profond silence, les grandes orgues se font entendre. L'artiste qui sait si bien en faire valoir toute la beauté, a choisi des morceaux vraiment de circonstance. Les âmes s'élèvent dans la prière et la supplication, surtout au moment de l'élévation, lorsque, respectueusement, les porte-drapeaux inclinent ensemble nos trois couleurs devant l'autel où descend le Dieu des Armées. L'avenir est sombre et plein de menaces ; Seigneur gardez-nous la paix ou, du moins, bénissez nos étendards !...

Aussitôt la messe terminée, Monseigneur l'Evêque monte en chaire et, commentant le texte « *Gladius Domini et Gedeonis* », qui fut le cri de guerre d'un grand soldat de l'Ancien Testament, évoque les souvenirs de 1870, la pensée des combats du Maroc, et l'inquiétude éveillée dans les âmes par la guerre des Balkans.

Il développe cette pensée : que, dans la main du bon soldat, le glaive de la Patrie est en même temps le glaive de Dieu.

La fonction du soldat, douloureuse à remplir, composée d'immolations dont chacune suffirait à broyer le cœur, est très noble, parce qu'elle embrasse dans le même sentiment Dieu, la Famille, la Patrie, pour lesquels le soldat se sacrifie. L'armée ne sera jamais

trop honorée. Puisse le soldat observer toujours la loi divine dans l'exercice de sa fonction !

Sans doute, la guerre est un mystère qui angoisse. Que Dieu en délivre les peuples ! Mais l'humanité elle-même l'en empêche, car elle garde ses passions, et, l'on aura beau faire, les procès internationaux seront plus souvent réglés par la force que par l'arbitrage. Il faut bien défendre ses droits. La justice divine le permet aux gouvernements humains, pourvu que leur cause soit juste, et, en ce cas, l'homme ne combat jamais seul. Dieu est avec lui.

Elle apparaît, cette main de Dieu, dans les circonstances providentielles qui déterminent les victoires et les défaites.

On dit que la guerre est toujours un crime. Mgr d'Hulst répondait : « Qu'est-ce qu'un crime dont tous les éléments seraient des vertus ? » Et le tableau de ces vertus, issues des nécessités mêmes de la guerre, serait assurément facile à faire.

La société même s'en ressent. La guerre est pour elle une austère mais efficace prédication, qui la rappelle rudement aux devoirs oubliés, aux vérités méconnues, et à l'urgente nécessité de la prière vers Dieu.

On ne fait pas bonne guerre sans le secours de Dieu. Tous les peuples prient avant la bataille comme après la victoire.

C'est que la victoire est due beaucoup plus à la force morale des hommes qu'à la supériorité du nombre, de l'armement, de la stratégie.

Or, cette force mystérieuse, Dieu seul peut la donner. C'est là sa principale part d'action dans la guerre, et c'est une merveille autrement belle que son action sur les causes secondes, pour préparer l'heureuse issue d'une bataille.

Avons-nous actuellement cette force morale ? On le croirait, dans une certaine mesure, depuis quelque temps. Prions, pour que Dieu la garde, et à la nation et à l'armée. Ceux qui sont morts au service de la Patrie nous ont donné l'exemple de cette force. Prions pour eux. Prions enfin pour que tant de sacrifices ne soient pas inutiles à la France.

C'est sous la vive impression produite par ces pensées profondes, que l'absoute est ensuite donnée, par Monseigneur, assisté de M. le chanoine archiprêtre Orvoën et de M. le chanoine Louvière.

Et, silencieuse, lentement la foule s'écoule...

LE CONGRÈS DE LANDERNEAU

Comme s'est plu à le constater Sa Grandeur Mgr l'Evêque, le Congrès agricole de Landerneau a été comme la continuation du Congrès diocésain de Quimper. Ce fut vrai surtout par la pensée surnaturelle qui inspirait les organisateurs du Congrès.

Mgr l'Evêque eut à bénir les nouveaux locaux de l'Office Central des œuvres agricoles du Finistère. La bénédiction achevée,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. de Boisanger, qui est l'âme de l'Office Central, définit ainsi le caractère et le but de l'Œuvre :

Monseigneur,

La sollicitude que Votre Grandeur daigne témoigner à nos efforts est à la fois le meilleur des encouragements et le gage infiniment précieux de l'excellence de la cause que nous avons embrassée.

Nous n'avons pas souhaité uniquement que les bâtiments de l'Office Central soient bénits par votre main afin d'attirer par votre intercession la protection divine sur nos œuvres agricoles. Nous avons voulu, en outre, marquer avec une force particulière et d'une façon éclatante la raison profonde et le principe même de notre action.

Nous sommes ici des professionnels réunis par le souci commun d'une profession commune, mais catholiques avant d'être agriculteurs, nous ne concevons pas l'exercice de notre profession hors des voies tracées par l'Eglise. C'est dire que nos associations, que des nécessités matérielles nous ont conduits à fonder, poursuivent au delà de leur but économique une action sociale et morale sur laquelle Rome s'est prononcée.

Léon XIII, en opposant à la force du capital celle de l'association, nous a rappelé la parole de l'Ecriture :

« Le frère qui est aidé par son frère est comme une ville forte, et, s'il tombe, il a quelqu'un pour le relever. »

Et Pie X a précisé notre programme en disant :

« Nous voulons reprendre les organismes brisés par la Révolution et les adapter dans le même esprit chrétien qui les a inspirés au nouveau milieu créé par l'évolution matérielle de la société contemporaine. »

S'inspirant de cet esprit, l'Office Central a réuni comme dans un faisceau les groupements agricoles qui, dans le Finistère, réagissent contre les doctrines individualistes de la Révolution ; organe de direction et d'union, de défense et de propagande, il encourage, par les services matériels et moraux qu'il rend aux seuls membres de ces associations, la renaissance de l'esprit corporatif donnant, à tant d'intelligences uniquement dirigées jusqu'ici vers un but particulier, l'occasion de se dévouer à des causes plus belles, plus larges, vraiment utiles à la société.

C'est donc à la formation d'un ordre chrétien dans la sphère agricole que travaille l'Office Central.

La religion demeure aujourd'hui ce qu'elle a été de tous les temps, le premier besoin des peuples. C'est à son influence que les pays libres et prospères doivent leur prépondérance actuelle.

Notre devise le proclame : si notre société doit être guérie elle le sera par un retour aux institutions chrétiennes : « *Instaurare omnia in Christo* ». Tel apparaît bien aujourd'hui le remède nécessaire.

Vous le voyez, Monseigneur, la grande voix des pontifes n'a pas retenti en vain dans notre coin de Bretagne, et c'est parce que nous l'avons entendue qu'avant de commencer nos travaux nous nous sommes réunis, dans le même esprit d'obéissance et de foi, pour demander à Votre Grandeur de marquer notre œuvre du signe de la Croix.

Cette magnifique allocution appelait une réponse, dans laquelle Monseigneur exprima en termes élevés et éloquents toute sa joie d'avoir pu bénir l'Office Central des Œuvres agricoles.

L'agriculture, dit-il en résumé, représente le travail sous sa forme la plus ancienne et la plus nécessaire. Elle est exaltée dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament. L'Eglise, qui apprécie tous les genres de labeur humain, semble, à l'exemple du divin Maître, réserver à celui-ci une sorte de préférence, sans doute parce que c'est dans le travail des champs que l'on voit le mieux la collaboration quotidienne de Dieu avec l'homme. La liturgie s'en souvient dans ses prières solennelles : *ut fructus terræ dare et conservare digneris.*

Tous ceux qui ont contribué à la fondation de l'Office Central, sous la direction de M. de Boisanger, ont bien mérité du pays et de l'Eglise catholique. L'Evêque les félicite d'avoir été des *initiateurs* expérimentés et prudents autant que actifs.

Ils ont bien fait d'adopter pour leur Œuvre l'organisation corporative, si hautement louée, recommandée et bénie par les Souverains Pontifes, Léon XIII et Pie X.

Pour procurer ses intérêts et les défendre, il faut s'unir ; et s'unir sur le terrain professionnel ; et s'unir entre hommes des diverses classes sociales appartenant à la même profession, car l'entente entre toutes les classes est nécessaire pour la défense et l'action sociale ; et s'unir entre catholiques, car l'union avec des incrédules ou des dissidents ferait courir aux âmes croyantes trop de dangers, et que d'ailleurs les catholiques ont seuls sur les questions sociales une doctrine sûre.

N'est-ce pas le programme des organisateurs de la réunion de Landerneau ?

Par l'Office Central ils groupent toutes les branches de l'industrie agricole et les œuvres qui s'y rattachent.

Par la Société d'Encouragement, ils multiplient et développent leurs unions, leurs syndicats, leurs mutualités, leurs caisses d'assurances.

Si ces institutions sont vraiment vivifiées, à fond, par l'esprit catholique de leurs membres, elles contribueront puissamment à restaurer le règne du Christ dans la Société.

Or, cet esprit catholique s'est affirmé franchement par la demande du patronage de l'Evêque, comme il s'affirmera encore par l'appel de plusieurs de leurs chefs dans le Comité diocésain.

En vérité, le Congrès qui va s'ouvrir sera un prolongement du Congrès de l'Union Catholique de Quimper.

Dieu fasse que ce Congrès porte tous les fruits qu'on en attend :

1° *Dans l'ordre économique,* en assurant aux familles bretonnes le moyen d'élever plus facilement leurs nombreux enfants et de leur fournir plus tard un travail rémunérateur ;

2° *Dans l'ordre social,* en barrant la route, le plus possible, à l'émigration chaque année croissante, et en utilisant, pour la bonne harmonie des classes, ces syndicats que d'autres emploient à battre en brèche la société ;

3° *Dans l'ordre moral et surnaturel,* en rappelant aux associés la part prise par Dieu à leurs travaux, et la part qu'ils doivent

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prendre eux-mêmes à l'établissement de son règne et à la défense de son Eglise.

Qu'ils soient toujours dignes de leur noble profession :

Dignes par leurs vertus naturelles : le travail, la persévérance, l'économie, la tempérance ;

Dignes par leurs vertus chrétiennes : la fidélité aux devoirs religieux, le repos et la sanctification du dimanche, la reconnaissance envers Dieu, l'esprit de justice, l'esprit de charité.

Et Monseigneur, après avoir rappelé le miracle des trois arbres, poussés et grandis soudainement, à la prière de S. Yves, sur le tronc de chacun des arbres que le seigneur de Rostrenen avait fait couper la veille pour réparer la cathédrale de Tréguier, conclut en souhaitant que l'Office Central, né d'un sentiment chrétien, puisse devenir, lui aussi, avec les œuvres agricoles greffées sur sa tige déjà forte, un de ces arbres bretons, bien enracinés, qui portent sur leur tronc des rameaux vigoureux, et acceptent à leur cime, comme un signe de vie et de victoire, la Croix de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le caractère religieux du Congrès ainsi exprimé allait, le mercredi matin, trouver un autre interprète en M. le chanoine Cogneau, vicaire général, qui, à St-Houardon, commenta ce texte :

In omnibus operibus tuis præcellens esto — en toutes vos œuvres soyez parfaits — en rappelant ce que disait un écrivain que le paysan est instruit en deux choses, les choses éternelles et celles de son état.

I. Pour la connaissance de leur profession les auditeurs sont certes dignes d'éloges ; ils la possèdent déjà parfaitement et c'est pour la perfectionner encore qu'ils se sont assemblés en ces journées.

II. Mais au-dessus des intérêts matériels ils mettent les intérêts de l'âme, et c'est pour cela qu'ils viennent assister au renouvellement du sacrifice du Calvaire et adorer leur Dieu fait homme.

Ils sont croyants, catholiques, bretons fidèles à la foi traditionnelle. Et c'est leur plus beau titre de gloire.

Præcellens esto. En tout il faut qu'ils soient des maîtres ; ils le seront encore davantage, s'ils sont plus croyants, plus dévoués à l'Eglise, plus disciplinés.

1° Plus croyants, plus instruits des choses de la foi, se souvenant qu'ils sont les descendants de ces vieux Bretons défricheurs de l'Armorique et qui étaient en même temps pionniers de la civilisation chrétienne.

2° Plus dévoués à l'Eglise, aujourd'hui plus attaquée et dont la foi est le drapeau, et quand le drapeau est engagé, il faut savoir se sacrifier jusqu'au sang, s'il le faut.

3° Plus disciplinés. Ce n'est pas difficile pour les Bretons, surtout s'ils ont les yeux sur leurs chefs désignés, le Souverain Pontife et l'Evêque qui leur transmettent doctrine et directions par les prêtres...

Mais la chose essentielle au point de vue surnaturel c'est la prière, car semer et arroser, peines perdues si Dieu ne fait germer le grain et mûrir la moisson. *Deus autem incrementum dat.*

Moyennant toutes ces conditions, les paysans Bretons et catholiques du Finistère seront des maîtres en toutes leurs œuvres. *In omnibus operibus tuis præcellens esto.*

Un rapide coup d'œil sur l'œuvre syndicale du Congrès achévera de marquer l'importance de ces réunions de foi et d'activité sociales.

En exposant l'histoire des 28 syndicats affiliés à l'Office Central, M. Croissant leur propose la résolution suivante : travailler à réformer les programmes scolaires, peu faits jusqu'ici pour donner aux enfants le goût de la carrière agricole. En attendant que l'enseignement entre franchement dans la voie d'une préparation sérieuse à la vie rurale, il exhorte toute la jeunesse de nos campagnes à faire partie des Cercles d'études où les questions de syndicats et de mutuelles, avec les autres questions rurales, soient approfondies, et il demande que les Directeurs d'institutions secondaires appellent souvent des conférenciers de l'Office Central pour initier leurs jeunes gens à la science et à l'amour de la terre, et organisent des visites aux exploitations modèles.

M. de Boisanger, en exposant la genèse de l'Office Central, dont il décrit tous les moyens, — et c'est plaisir de reconnaître l'habile disposition de l'immeuble, avec ses bureaux affectés aux diverses œuvres, ses immenses magasins et un secrétariat composé de jeunes hommes très avertis —, précise les conditions d'un succès durable : une forte cohésion hiérarchique, le Syndicat s'appuyant sur son président ; celui-ci recourant au président de l'Union, qui, de son côté, reçoit la direction de l'Union Centrale des Agriculteurs de France. Puis, au service des Mutualités, la réalisation d'une trilogie : Caisses locales, Caisses régionales de réassurances, Caisses centrales ; enfin, pour les Retraites paysannes, Caisse centrale autonome, et bientôt après, Caisses régionales.

Une voix claire et bien timbrée, une diction chaude et vivante, une phrase pleine de lumière nous révèlent pour nos Congrès un orateur en M. de Nanteuil. Il captive son auditoire en lui parlant de la *Société d'Encouragement aux Œuvres agricoles* dont il est le président. Fondée sous le patronage de M. le Comte de Mun, et avec la haute approbation de Mgr l'Evêque, elle a pour but l'étude, la propagande, le soutien de toutes les œuvres agricoles en y infusant et réchauffant le sentiment religieux et la soumission filiale à toutes les directions de l'Eglise. Elle crée pour les œuvres rurales un triple service : celui des conférenciers, qu'elle envoie gratuitement aux Comités paroissiaux pour provoquer la fondation des œuvres ; celui des informations et conseils ; celui des avances aux Syndicats et Mutuelles qui se fondent.

Elle porte sa sollicitude sur tous les moyens de faire aimer la terre et d'y attacher ses fils, en travaillant à la paix et à la prospérité de toutes les classes. Elle veut spécialement s'intéresser à la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vie et au mieux-être des ouvriers agricoles en les incorporant aux Syndicats, en développant toutes les institutions qui leur sont favorables, Retraites, Caisses dotales, Crédit, petite propriété et bien de famille, etc.

Nous exhortons vivement nos confrères à recourir à la Société d'Encouragement pour les aider aux fondations rurales qu'ils voudront entreprendre. Le service gratuit des conférenciers leur permettra d'agir plus efficacement près de leurs paroissiens pour faire tomber les préjugés et exciter les ardeurs.

L'A. C. J. F. — Ses présidents et aumôniers locaux avaient une réunion, dimanche dernier, à Landerneau, vers 2 heures. Dans une intimité vraiment fraternelle, s'échangèrent des vœux pour le développement de la piété, l'esprit de zèle, l'étude de la Religion, le recrutement et la formation des cadres dans tout le diocèse. Nous approuvons fort une résolution pratique qui va être mise à exécution. Le diocèse a été partagé en zones ou quartiers, moins suivant des limitations territoriales que d'après les affinités professionnelles. Chaque zone aura un chef ou *zonier* qui visitera les groupes de sa circonscription, étendra ses efforts vers les groupements non encore affiliés, et mettra partout en plein exercice le triple rôle de la Jeunesse Catholique : piété, étude, action.

Par cette fonction nouvelle, nous verrons se réaliser bientôt le vœu exprimé par notre saint Evêque, que toutes les œuvres de jeunesse du diocèse entrent dans les cadres de cette œuvre, en qui Notre Saint Père le Pape fonde de grandes espérances.

Les groupes locaux portent aussi leur attention vers deux œuvres importantes qui sont appelées à prendre dans leurs rangs de solides développements : celle de la Croix-Blanche, qui devra compter une section dans chaque Patronage et œuvre de jeunesse, et celle du chant liturgique, car la Jeunesse Catholique se fera honneur de rehausser partout la solennité des offices par sa coopération très fidèle et fièrement zélée, à l'imitation des groupes de Rosporden, Châteaulin, Ploudalmézeau, Esquibien et autres.

Loctudy. — **Mission paroissiale.** — Pour la seconde fois, M. le Recteur de Loctudy vient de procurer à ses paroissiens les bienfaits d'une grande Mission (la dernière eut lieu en 1900).

Les enfants en eurent les prémisses. Dès le premier jour, le dimanche soir 6 Octobre, ils étaient réunis à l'église au nombre de 300. Sous la présidence de M. le chanoine Pédel, recteur de Combrit, ils furent bien sages et attentifs, si sages que leur bon pasteur voulut les récompenser en remettant à chacun une médaille en souvenir de la Mission.

M. le président eut pour collaborateurs : M. Corre, de Penmarc'h, qui accepta de remplacer à la dernière heure un ouvrier empêché ;

M. Cocaign, de Lanriec, et M. Le Chat, de Concarneau, se partagèrent l'exposé des grandes vérités ; M. Hémery, vicaire à Plobannalec, débutait dans l'explication des tableaux. Le jeudi eut lieu la communion générale. La cérémonie fut bien touchante et les enfants chantèrent avec entrain. Que Notre Seigneur conserve dans ces jeunes âmes les pieuses dispositions qui les animaient en ce beau jour !

Le lendemain, ce fut le tour des tout petits, plusieurs portés par leurs mamans heureuses de montrer leurs chérubins. Cependant que M. Hémery essayait de leur faire comprendre quelques vérités, les espiègles... regardaient surtout les tableaux. Cette petite fête se termina par une procession sous le beau ciel du bon Dieu.

Le dimanche suivant s'ouvrait, après vêpres, la Mission pour les grandes personnes. Les missionnaires qui se succédaient ne se lassaient d'admirer la belle église de Loctudy, église romane de la fin du XIe siècle. Pour la circonstance, elle n'avait reçu aucune décoration spéciale : sa beauté naturelle lui suffit. Seuls, le maître-autel et les chapelles absidales étaient ornés. Les bonnes Religieuses de Kermaria surent tirer parti des fleurs que leur laissait le triste automne et en firent de beaux bouquets.

M. le chanoine Abhervé-Guéguen, curé de Lambézellec, présida la première semaine. Ses auxiliaires furent : MM. Kerlouet, qui expliqua les tableaux ; Le Bleis, recteur de Saint-Pierre-Quilbignon ; Salou, recteur de Plougoulm ; Bossennec, recteur de Langolen ; MM. Moré, d'Elliant et de Plounéour-Ménez ; M. Mével, vicaire à Plozévet ; M. Bodeur, vicaire à Plonévez-du-Faou, dirigea le chant.

Les missionnaires rivalisèrent de zèle. Six cents communions furent distribuées le samedi. Le lendemain, dimanche, obéissant à l'appel touchant de M. le président, presque tous renouvelèrent la communion en faveur des âmes du Purgatoire.

Le soir, à l'issue des vêpres, s'ouvrait la seconde semaine, sous la direction de M. le chanoine Queinnec. Il eut pour collaborateurs : MM. Guéguen, recteur de Plouhinec ; Le Bec, recteur de Beuzec-Cap-Sizun ; Kerbaol, recteur de Guilvinec ; Corre, recteur de Pouldouen ; Tournellec, vicaire à Plonévez-Porzay ; M. Kervella, vicaire à Plouguer, donnait les tableaux, et M. Bervas, vicaire à Spézet, dirigea le chant.

Les missionnaires rappelèrent avec force à leur nombreux auditoires les grandes vérités de la religion et les devoirs du chrétien à l'heure présente. Le samedi, 850 personnes reçurent la communion ; le lendemain, on les vit avec bonheur s'approcher de nouveau de la Sainte Table.

Puissent les fidèles de Loctudy se rappeler longtemps cette belle Mission de 1912 et s'inspirer toujours, dans la pratique, des hautes leçons que leur ont données les zélés missionnaires durant ces trois semaines ; ils soutiendront ainsi le courage de leur vénérable pasteur et réjouiront par leur bonne volonté le cœur de N. S. Jésus-Christ.

X.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

SAINT-JOSEPH DU PILIER-ROUGE

Bénédiction de l'église paroissiale et Consécration du maître-autel.

La jeune paroisse de Saint-Joseph du Pilier-Rouge avait, déjà, été témoin de belles fêtes religieuses, mais elle n'en avait pas encore vu d'aussi grandioses, d'aussi majestueuses que celles du 13, et surtout du 20 Octobre derniers.

M. le vicaire général Gadon, délégué par Mgr Duparc, bénissait solennellement, le dimanche 13 l'église paroissiale. Selon les rites liturgiques, il bénit les murs extérieurs, puis les murs intérieurs. La cérémonie, commencée par le *Miserere*, chant de repentir et d'expiation, continuée par les Litanies des Saints, se termina par la grand'messe, chantée par M. Gadon, qui fut, en quelque sorte, le parrain de la paroisse, puisqu'il présida à sa naissance.

Au prône, M. le chanoine Kerbiriou, curé-doyen de Recouvrance, parla du rôle social de l'Eglise. L'église paroissiale, nous devons l'aimer parce qu'elle est, à la fois, la maison de Dieu et notre maison. Dans quelques années vous serez unis à cette église par les liens du souvenir, liens les plus puissants qui soient. Elle vous rappellera et vos joies et vos tristesses. Ici vos enfants auront été régénérés par l'eau du saint Baptême. Ici leur cœur aura battu pour la première fois au contact du Dieu de l'Eucharistie. Ici vous viendrez faire bénir leur union, pour qu'à leur tour ils fondent des foyers chrétiens et préparent au Christ des générations qui continuent de développer les traditions chrétiennes. Ici vous viendrez verser vos larmes avec vos prières quand la mort impitoyable vous séparera de ceux que vous aurez aimés. Ici près du tabernacle, vous puiserez la force nécessaire pour l'accomplissement de tous vos devoirs d'état et de chrétiens.

Ce même dimanche, commençait une octave de prédications. Le Recteur du Pilier-Rouge, faisant sienne la parole de l'Ecriture : *Ecce nova facio omnia*, avait, selon l'expression de Monseigneur, voulu renouveler à la fois et le temple matériel et le temple spirituel que sont les âmes.

Le Père Chauveau, des Missionnaires de l'Immaculée-Conception, était « l'apôtre venu du pays nantais » pour prêcher cette octave. Sa parole chaude, pieuse, éloquente sut bien vite trouver le chemin des cœurs ; et, dès les premiers jours, l'église fut trop petite pour contenir la foule qui s'y pressait. L'action de la grâce fut visible pour tous.

Les âmes ainsi préparées, Monseigneur pouvait venir, en toute confiance, consacrer le maître-autel de l'église. Ce fut une inoubliable cérémonie, le sceau mis à l'œuvre entreprise depuis cinq ans par le zélé pasteur de la paroisse.

Le dimanche 20 Octobre, à 9 heures du matin, la cérémonie commençait par la psalmodie des psaumes de la Pénitence. Quand l'Eglise veut purifier, bénir et consacrer, attirer Dieu dans nos

temples, elle commence toujours par implorer la miséricorde divine. Au chœur avaient pris place les Curés de Saint-Louis, de Lambézellec, de Recouvrance et de Saint-Martin, le Supérieur du Collège Saint-Louis, les Recteurs de Saint-Pierre, Saint-Marc, Bohars ; MM. Buors, ancien curé de Daoulas ; Livinec, aumônier de l'école libre ; un certain nombre d'aumôniers et de vicaires, et M. le Pape, ancien recteur de Rumengol, qui fut le premier recteur de M. Milin.

Deux heures durant, la cérémonie se déroule, splendide, devant une foule nombreuse qui suivait, avec intérêt, les aspersions, les encensements, les onctions et les prières par lesquelles un évêque consacre un autel.

Les prêtres originaires de la paroisse entouraient Monseigneur, l'aidant dans l'accomplissement des fonctions pontificales. La cérémonie avait, d'ailleurs, été beaucoup facilitée par le zèle intelligent des infatigables vicaires de Saint-Joseph, qui avaient su tout prévoir et tout préparer.

La schola, dirigée par M. Cozanet, premier vicaire, et M. le Curé de Saint-Martin, exécuta fort bien les chants si nombreux et si beaux du Pontifical.

Vers 11 heures, la consécration terminée, les ouvriers de M. Kerbiriou, le sculpteur bien connu, à qui l'église Saint-Joseph doit trois de ses autels, sa chaire à prêcher, sa table de communion et ses stalles, revêtaient, avec une célérité fort remarquée, le maître-autel de ses boiseries sculptées par l'habile ouvrier qu'est M. Quéinnec. Il a vraiment grand air cet autel, avec ses belles colonnettes, son tabernacle et son dôme de style roman. Il termine majestueusement l'ornementation du chœur si gracieux de l'église.

Quand tout est prêt, M. le Curé de Lambézellec monte à l'autel, assisté de MM. Mazé et Le Chat. La grand'messe commence. Monseigneur, ayant pour assistants MM. Cogneau, vicaire général, et Roull, curé de Saint-Louis, y assiste, tenant chapelle.

Au prône, Sa Grandeur monte en chaire, et nous dit qu'en ce jour de fête il y a dans son cœur de la mélancolie et de la joie. De la mélancolie, car Elle vient du pays anglais, où, à Quarr-Abbey, Elle a consacré un autel dédié, lui aussi, à saint Joseph. C'était chez des religieux français, les Bénédictins de Solesmes.

Ces moines ont, là-bas, sur une terre de liberté, il est vrai, mais, quand même, sur une terre étrangère, qui plus est, sur une terre hérétique, bâti une église et édifié un autel fixe. L'autel fixe est, par destination, un autel qui doit durer jusqu'à la fin des temps. Est-ce que, vraiment, nos religieux, fils de France, seraient condamnés à l'exil pour jamais ? Espérons que non, espérons que Dieu leur permettra de nouveau l'accès du sol français, car la Patrie a besoin d'eux.

Ici, c'est encore un autel à saint Joseph que l'Evêque vient de consacrer ; mais la France n'est-elle pas, depuis plusieurs années, une terre de blasphèmes ! Il y a donc de la mélancolie dans l'âme de l'Evêque. Il y a aussi de la joie, car un autel fixe, c'est un autel

Archives diocésaines de Quimper et Léon

qui tient au sol par ses fondements, c'est un autel qui demeure, et Dieu, qui demeure éternellement, est partout chez lui, en France comme en Angleterre. En élevant un autel, nous montrons notre ferme volonté que Dieu reste chez nous. Sur cet autel, le sang du Christ coulera chaque jour, gage de pardon et d'espérance.

C'est donc une joie pour l'Evêque de remercier M. le Recteur du Pilier-Rouge d'avoir préparé une nouvelle table pour le sacrifice eucharistique où les âmes viendront chercher la vie. Les âmes doivent être, elles aussi, des autels, et des autels vivants. M. Milin l'a compris, puisqu'il a fait précéder la consécration de l'autel matériel d'une préparation spéciale des autels spirituels.

Et Monseigneur fait une comparaison touchante entre la retraite qui vient de se terminer et la fête de ce jour.

En consacrant l'autel, l'Evêque a fait de nombreuses aspersions, il a lavé la pierre du sacrifice. Le prédicateur a préparé les âmes à la purification intérieure réalisée par la sainte absolution.

L'autel ainsi lavé et purifié, l'Evêque l'a enveloppé, à différentes reprises, des fumées de l'encens. Dans l'âme purifiée doit brûler l'encens du pur amour, elle doit s'envelopper des célestes fumées de l'encens des vertus. Le Prélat consécrateur a fait ensuite, sur l'autel, des onctions nombreuses, il a couvert entièrement la pierre des huiles qui servent au Baptême et à la Confirmation. Or, l'huile est le symbole de la force et de la générosité. L'âme purifiée, parfumée de vertus, doit se fortifier pour être, comme l'autel, fixée dans le Christ.

Mais l'autel, après les aspersions, les encensements et les onctions, n'est pas encore un autel vivant. Il ne le deviendra qu'au moment où le Christ y descendra à la parole du prêtre. Les âmes, également, n'auront la vie et ne la garderont, qu'autant que Dieu habitera en elles par la sainte Communion.

Monseigneur termine en félicitant les fidèles d'avoir contribué à cette œuvre de vie, en mettant leur pierre, petite ou grande, selon leurs ressources, dans le massif de l'autel, source de la vie paroissiale, et les exhorte à imiter leur saint patron, saint Joseph, qui a su garder avec soin le divin dépôt que Dieu lui avait confié. *Depositum custodi :* gardez Dieu et Dieu vous gardera.

Au repas qui suivit, M. Milin, en son nom personnel et au nom de la paroisse entière, remercia Sa Grandeur. Il fit l'historique de cette jeune et déjà vigoureuse paroisse de Saint-Joseph, qui, née dans la pauvreté et le dénûment, a su se développer et faire au Dieu de l'Eucharistie une demeure digne de Lui.

Il demanda à Monseigneur de vouloir bien, à son prochain voyage à la Ville Eternelle, assurer notre Pontife bien aimé Pie X, qu'au fond du Finistère il y a des Bretons qui l'aiment et suivent, avec la soumission la plus filiale, ses enseignements et ses directions. Il demanda à M. le Vicaire général qui doit remplir auprès de Sa Grandeur le rôle de l'archange Raphaël, la promesse de l'archange au vieux Tobie : « *Ducam et reducam eum ad te ;* Je le conduirai à Rome, mais je vous le ramènerai ».

M. le Recteur remercie ensuite toutes les personnes présentes, trouvant un mot délicat à adresser à chacun.

Monseigneur, pressé par le temps, car il a encore une cérémonie à présider à Landerneau, dit sa joie d'avoir consacré un nouvel autel, exprime sa confiance dans l'avenir de cette belle paroisse du Pilier-Rouge, où les âmes généreuses sont déjà légion. Faisant allusion au campanile de l'église, Sa Grandeur dit que ce clocher à jour est bien, comme le rappelait le Recteur, de style japonais. Mais il ne faut pas oublier que le peuple japonais est un peuple énergique que rien n'arrête. Aux paroissiens de Saint-Joseph de l'imiter et d'aller de l'avant pour Dieu et pour les âmes. Monseigneur ajouta qu'il déposera volontiers aux pieds du Souverain Pontife l'hommage de la paroisse et l'assurance de son entier dévouement et de sa complète obéissance. En cours de route, Sa Grandeur s'arrêtera à Chambéry, pour rappeler au vénéré cardinal Dubillard que là-bas, dans son ancien diocèse, il y a des prêtres et des fidèles qui gardent pieusement son souvenir.

A 3 heures, les vêpres étaient chantées devant une nombreuse assistance de prêtres et de fidèles. Et, après la bénédiction du Saint-Sacrement, la foule, pour clôturer cette belle fête, chanta avec foi et entrain ce beau cantique qui résumait si bien ses sentiments :

O Vierge, notre Mère,
Au soir de ce beau jour,
Reçois notre prière,
Nos meilleurs chants d'amour.

Bénis notre présence
Au pied de cet autel ;
Ne permets pas d'absence
Au rendez-vous du Ciel.

C'est le vœu le plus ardent du clergé et des fidèles de Saint-Joseph du Pilier-Rouge. H. N.

Œuvre diocésaine de Projections lumineuses.

Une séance de démonstration à Landerneau. — Le lundi 25 Novembre, se tiendra à Landerneau, avec le précieux concours de M. l'abbé Belleney, de la Maison de la B. P., une journée d'études et manipulations d'appareils de projections, dont voici le programme.

Le matin : ETUDES D'APPAREILS, *v. g. :* Oxy-essence ; oxy-éther ; oxy-acétylène. Le nouveau chalumeau oxy-acétylénique mériterait à lui seul l'honneur d'une séance. A Paris, il a été trouvé parfait. Sa lumière (3.000 bougies) est merveilleuse. A cette séance sera également présenté le fameux écran dit *métallique*, qui intensifie quatre fois l'éclairage qu'il reçoit. C'est ainsi que l'oxy-essence (300 bougies) donne, avec cet écran métallisé, 2.800 bougies.

Une erreur a été commise à son sujet. « L'écran métallique, disait-on dans la *Semaine religieuse,* a le défaut de coûter cher,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

100 fr. le mètre carré. » Or, il ne coûte seulement que 15 fr. le mètre carré. Mille excuses ! Avec l'oxy-acétylène, l'écran métallique, il y aura encore beaucoup de vues nouvelles, un cinéma dernier modèle et le dispositif spécial pour la carte postale.

Le soir de cette journée : SOLUTION DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES. — C'est presque à chaque instant que des cas épineux surgissent, surtout pour les débutants, du fait de l'appareil, de la source lumineuse, de l'organisation de la séance, etc... M. l'abbé Belleney les connaît tous et nous sommes convaincu qu'il saura en donner une solution complètement satisfaisante.

Autre difficulté, celle des films. On n'en a pas et la B. P. ne pourra répondre à toutes les demandes de location tant qu'elle n'aura pas servi les nombreux clients qui achètent. MM. les vicaires cinématographistes, ne pensez-vous pas faire une coopérative entre vous ? On achèterait 700, 800, 1.000 mètres de films, qui circuleraient en six fois (6 mois d'hiver) dans les associés — et on revendrait en fin de saison.

MM. les adhérents à l'œuvre diocésaine auront également avantage à se réunir pour traiter entre eux et avec le secrétaire de l'œuvre, des multiples questions de détails qui se posent à chaque instant.

Pour toutes raisons, nous espérons que MM. les Projectionnistes et tous ceux qui s'intéressent à la Projection comprendront l'importance de cette réunion, qui étendra encore, dans le diocèse, nous l'espérons, les inappréciables bienfaits de la Projection.

X...

N. B. — M. l'abbé Guyard, vicaire à Landerneau, a la bonté de se mettre à la disposition de tous ceux qui viendront à notre séance, pour le repas à prendre à l'hôtel. Prière de lui écrire huit jours à l'avance.

Le dimanche soir, 24 Novembre, une séance publique sera également donnée, au Patronage de Landerneau, avec conférence de M. l'abbé Belleney. Vues nouvelles, cinéma, etc.

QUIMPER. — **Retraite bretonne du Tiers-Ordre**, *du 20 au 26 Octobre.* — 28 paroisses, 82 retraitantes : Plouhinec, 16 ; Plogonnec, 8 ; Ergué-Gabéric, 7 ; Melgven, 5 ; Elliant, 4 ; Fouesnant, 4 ; Pleuven, 4 ; Coray, 3 ; Landudec, 3 ; Douarnenez, 3 ; Tourc'h, 3 ; Pleumerit, 2 ; Beuzec-Cap-Sizun, 2 ; Ergué-Armel, 2 ; Landrévarzec, 2 ; Quimper, 1 ; Quimerc'h, 1 ; Guiscriff (Morbihan), 1 ; Tréboul, 1 ; Saint-Ségal, 1 ; Plogastel-Saint-Germain, 1 ; Guengat, 1 ; Poullan, 1 ; Ploéven, 1 ; Gouézec, 1 ; Edern, 1 ; Le Faou, 1 ; Briec, 1.

Une école fondée par le Pape. — On vient d'ouvrir à Rome l'école pontificale que le Souverain Pontife a fait construire dans *l'enceinte du Vatican* pour les enfants des quartiers du Borgo et des Prati. L'école a son entrée dans la Via di Porta Angelica ;

elle s'élève sur l'emplacement occupé jadis par les grands réfectoires du Belvédère.

C'est un bel et vaste bâtiment qui peut contenir 1.600 élèves ; il y a place pour 800 garçons et 800 fillettes. Leurs écoles sont, bien entendu, complètement séparées.

L'enseignement y sera donné en dehors de toute ingérence du gouvernement italien.

Le Pape est là chez lui. Et il faut admirer cette pensée qui, à l'heure actuelle, au milieu de tant et de si graves préoccupations, attire l'attention de Pie X sur l'enseignement populaire, lui fait ouvrir l'enceinte de son palais et y bâtir une école pour les enfants du peuple.

REVUE FINANCIÈRE. — Le nombre des affaires qui est venu cette semaine sur le marché est des plus restreints; on reste dans l'expectative. La tension monétaire semble s'accentuer. La Rente Française est passée de 89,35 à 90. Le Turc et le Serbe ont regagné une bonne fraction à 81 et 75.75. Fonds Bulgares fermes. — La Compagnie Parisienne émet 20.000 obligations 5 °/₀ or de la Ibéro Platense (Crédit Foncier et Hypothécaire en Argentine), ces titres offerts à 469.50, représentent un placement à 5 32 °/₀, sans compter la prime de remboursement. — Le Crédit Lyonnais fait preuve de résistance à 1 513, ainsi que le Comptoir d'Escompte et la Société Générale. — On procède actuellement au placement des actions de préférence du Banco El Hogar Argentino ; le prix d'émission est fixé à 920 fr. Les actions de préférence de cette société ont touché annuellement, depuis 1901, un dividende de 11 °/₀. — Chemins français calmes. — Malgré la crise actuelle, l'émission du Chemin de fer des Alpes Bernoises semble avoir rencontré un bon accueil. — Reprise des valeurs d'électricité. L'obligation Hydro-Electrique des Basses-Pyrénées est ferme à 450 ; l'achèvement des travaux s'effectue dans les conditions voulues. — Indécision des valeurs russes, malgré les achats au comptant de Saint-Pétersbourg. — Wyoming active à 90. — Le marché du cuivre reste bien orienté, les cuprifères sont stationnaires ; Rio 1.858. — Hésitation des valeurs caoutchoutières ; le Para dur disponible vaut 4 sh. 6. La Société Générale du Caoutchouc termine à 191. — Mines d'or lourdes. — Léger recul de la De Beers.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Bouoles de soupliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G. Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Breguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Maison fondée en 1840



La plus importante de la région

ELY-LABASTIRE

BREST — 53, rue de la Rampe — BREST

Plus de 120 mobiliers en Magasins

TOUS LES STYLES — TOUS LES PRIX

MAGASIN SPÉCIAL POUR CHASUBLERIE

Orfèvrerie & Bronzes d'Église

Chemins de Croix. — Statues toutes dimensions.

Mon Voyageur *visite régulièrement la région, il est porteur d'un grand choix de Chasubles, Chapes, Aubes, Ceintures, Calices, Ciboires, etc., qu'il peut laisser sur place.*

Sur demande il se rend chez le client pour soumettre choix ou devis.

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON Ferdinand LALANDE

« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 8 Novembre 1912 N° 45

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — C'est ici la maison de Dieu.

III. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Voyage *ad limina ;* Avis de service anniversaire ; Ligue patriotique des Françaises ; Lesneven.

IV. — *Chronique générale :* Rome ; Mgr Sevin nommé archevêque de Lyon ; Mort de M. Paul Lerolle ; Hommage au Catholicisme ; Celles que nous chassons ; A propos de la R. P. scolaire ; M. Guiraud acquitté ; Variété : Le Viatique à travers les airs.

V. — *Bibliographie.*

VI. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 10 Novembre. — 24e Dimanche après la Pentecôte *(5e après l'Epiphanie).* DÉDICACE DES ÉGLISES DE FRANCE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc. A la messe, mémoire du Dimanche.

Vêpres de la Dédicace, avec mémoires du suivant et du Dimanche.

Lundi, 11. — S. Martin, Évêque. Double. Blanc.

Mardi, 12. — S. Martin, Pape et Martyr. Semi-double. Rouge.

Mercredi, 13. — S Stanislas Kostka, Confesseur. *(Au supplément.)* Double. Blanc.

Jeudi, 14. — S. Josaphat, Évêque, Martyr. Double. Rouge.

Vendredi, 15. — Ste Gertrude, Vierge. Double. Blanc.

Samedi, 16. — S. Melaine, Évêque *(au Propre diocésain).* Semi-double. Blanc.

Dimanche, 17. — 25e Dimanche après la Pentecôte. Octave de la Dédicace des Églises.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Lambézellec. . . . . du 7 au 14 Novembre.
Poullaouen. . . . . du 15 au 20 —

Archives diocésaines Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

Nominations. — Par décision épiscopale, ont été nommés :

Vicaire à Ergué-Armel, en remplacement de M. Fitament, démissionnaire pour cause de santé, M. Le Séac'h, vicaire auxiliaire à Briec ;

Vicaire à Ploudalmézeau, en remplacement de M. Morvan, démissionnaire pour cause de santé, M. Caroff, directeur de l'école chrétienne de Port-Sall ;

Sous-inspecteur des Ecoles libres, M. Pondaven, professeur de sciences à l'Institution N.-D. du Créis-Ker de Saint-Pol de Léon ;

Professeur de sciences à l'Institution N.-D. du Créis-Ker, M. Abily, licencié ès sciences ;

Professeur de mathématiques à la même Institution, M. Yves Mazéas, maître d'étude ;

Vicaire à Rosporden, en remplacement de M. Menguy, démissionnaire pour causse de santé, M. Baron, vicaire à Saint-Nic ;

Vicaire à Saint-Nic, M. Lannuzel, jeune prêtre du Conquet.

PARTIE NON OFFICIELLE

C'est ici la maison de Dieu !

...Si cette parole était comprise, aurions-nous la douleur de voir tant de scandales déshonorer le lieu saint ? Se persuadent-ils qu'ici est la maison de Dieu, ces hommes indifférents, qu'en vain le bruit des cloches et le pieux concours des fidèles appellent aux prières publiques, et qu'une espèce de rage impie, qu'on pourrait appeler l'horreur de Dieu, tient constamment éloignés de nos églises comme d'une atmosphère où ils respireraient la mort ? Se persuadent-ils qu'ici est *la maison de Dieu,* ces savants, ces artistes, ces curieux explorateurs, plus avides d'instruction que de grâces, qui n'y voient qu'un monument précieux pour l'étude et l'histoire des arts, et, touchés uniquement de la grandeur des proportions et de la perfection des détails, sont bien plus disposés à se prosterner devant l'architecte qui en a conçu le plan que devant le Dieu qu'on y adore ? Se le persuadent-ils davantage, ceux qui traversent cette maison sans saluer le Maître, foulent effrontément le sol du temple comme une voie publique et un passage ouvert

au mouvement des affaires ou au rendez-vous des plaisirs ? Et ce jeune homme, j'allais dire ce jeune barbare, aussi étranger à nos usages, à nos croyances, à cette bienséance des mœurs françaises, fleur naturelle de notre beau pays, que si les steppes de la Tartarie l'eussent jeté d'hier sur une terre civilisée, ce jeune homme qui se découvre à peine en entrant dans le temple, qui se dresse et cherche à se grandir au lieu de s'abaisser, qui se croirait souillé s'il touchait du doigt à cette eau qui a lavé son âme, et perdu d'honneur dans l'esprit de ses émules de scandales, s'il fléchissait le genou quand tout s'incline, et le ciel et la terre, et l'enfer lui-même ; songe-t-il bien qu'il est en présence d'une Majesté terrible qui, pour le rendre au néant, n'aurait qu'à souffler sur lui, si elle n'avait pitié de sa poussière ? Y songe-t-elle cette femme plus parée que les autels, qui ne vient pas ici offrir à Dieu des hommages, mais lui disputer ceux de ses adorateurs, présomptueuse créature qui semble vouloir, par l'étalage de son faste, rivaliser de gloire avec la Divinité même et balancer la puissance de sa grâce sur les cœurs ? Y songent-ils tous ces hommes dissipés qui, à certains jours et à certaines heures, se rendent au temple sans trop savoir à quelle fin, si ce n'est peut-être pour se conformer à l'usage ou remplir des moments oisifs, qui s'y comportent d'ailleurs avec un peu moins de décence que dans une maison profane, et qui croiraient manquer au bon ton et aux belles manières, s'ils laissaient percer dans leur air ou dans leur maintien quelques signes de crainte de Dieu ou de respect pour sa présence. Eh ! que venez-vous faire ici, chrétiens sans pudeur et sans foi ? Ce n'est point ici le lieu des nouvelles, des entretiens frivoles, des propos badins, des sourires et des politesses étudiées. Vous avez vos cercles, vos salons, vos théâtres, vos maisons de jeu ; ce sont là vos temples, adorez-y vos dieux, mais ne venez pas troubler la paix de nos sacrifices et la joie de nos solennités...

(La Paroisse.) Chanoine Jean VAUDON.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. Le voyage de Monseigneur l'Évêque « ad limina apostolorum ».
II. Les âmes délaissées du Purgatoire.
III. Les Associations de Pères de famille du Finistère.

Voyage *ad limina*. — Ainsi qu'il a été dit dans la *Semaine religieuse,* Monseigneur l'Evêque est parti, lundi matin, pour la visite *ad limina* que, d'après les nouvelles constitutions, tous les évêques de France doivent accomplir, au cours de l'année 1912.

Le samedi précédent, à l'issue de l'office de l'après-midi, le Vénérable Chapitre s'est rendu à Saint-Joseph pour offrir à Mon-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

seigneur ses vœux de bon voyage et le prier de déposer, aux pieds du Souverain Pontife, l'hommage de son filial dévouement. Très touché de cette démarche, Monseigneur a répondu qu'il ne manquerait pas d'assurer Sa Sainteté de l'inaltérable attachement de tout le clergé du Diocèse aux directions qui viennent de Rome ; il sera particulièrement heureux de remettre au Pape, l'adresse des élèves du Petit Séminaire, toute pleine de sentiments généreux.

Chambéry est sur « la route des Nations » qui conduit à la Ville Eternelle. Monseigneur l'Evêque compte s'y arrêter, aujourd'hui même, pour offrir à Son Eminence le respectueux souvenir de ses anciens diocésains et lui rappeler la promesse qu'il a faite de les visiter, pour la solennité de saint Corentin.

Les prières du clergé, des communautés religieuses et de tous les fidèles, accompagneront le vénéré Pasteur au cours de son pieux pèlerinage.

Avis de service anniversaire. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Jean Morvan, décédé vicaire à Carhaix, aura lieu, le mardi 12 Novembre, à 10 heures, à *Carhaix*, et le dimanche suivant, 17 Novembre, au *Relecq-Kerhuon*.

Ligue patriotique des Françaises. — Le Comité de la Ligue patriotique des Françaises de Quimper a pu organiser une série de conférences, qui va procurer à de nombreux auditoires le bonheur d'entendre le Père Leroy. Après une halte à Mayenne, il parlera dans huit salles du Morbihan, puis :

Le 21 et le 22 Novembre, au *Folgoët* et à *Landerneau* ;

Le 23, au soir, à *Quimper*, aux membres de l'Union Catholique ;

Le 24, à 4 h. 1/2, même ville, salle Jeanne-d'Arc, aux jeunes filles ;

Le 25, au soir, à *Douarnenez*, aux Ligueuses ;

Le 26, au soir, même ville, aux hommes ;

Le 27, à 1 h. 1/2, salle Jeanne-d'Arc, à *Quimper*, aux Ligueuses et aux femmes ;

Le 28, après-midi, à *Concarneau*, aux Ligueuses ;

Le 29, au soir, même ville, aux hommes.

Avant de regagner Reims, le Père Leroy se fera aussi entendre à Louviers (Eure).

LESNEVEN. — **Retraite de Femmes**, *du 20 au 26 Octobre.* — 51 paroisses, 158 retraitantes : Plougastel-Daoulas, 12 ; Plabennec, 11 ; Guipavas, 9 ; Plouider, 9 ; Plouvien, 9 ; Plouguerneau, 8 ; Guissény, 7 ; Bourg-Blanc, 6 ; Goulven, 5 ; Lanhouarneau, 5 ; Plouarzel, 5 ; Ploudaniel, 5 ; Brélès, 4 ; Plouédern, 4 ; Plounéventer, 4 ; Plourin, 4 ; Gouesnou, 3 ; Lesneven, 3 ; Saint-Servais, 3 ; Saint-Frégant, 2 ; Guilers, 2 ; Landéda, 2 ; Lannilis, 2 ; Lanrivoaré, 2 ; Locunolé, 2 ; Saint-Renan, 2 ; Roscoff, 2 ; Ploudalmézeau, 2 ; Tréouergat, 2 ; Brest, 1 ; Bodilis, 1 ; Crozon, 1 ; Le Folgoat, 1 ; Guiclan, 1 ; Hanvec, 1 ; Lampaul-Ploudalmézeau, 1 ; Landunvez, 1 ; Loc-Brévalaire, 1 ; Plouvorn, 1 ; Plougourvest, 1 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 1 ; Plounévez-Lochrist, 1 ; Plouguin, 1 ; Plouzévédé, 1 ; Ploumoguer. 1 ; Saint-Pol de Léon, 1 ; Trégarantec, 1 ; Kersaint, 1 ; Saint-Vougay, 1 ; Plourin-Ploudalmézeau, 1.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

ROME. — **Les fêtes constantiniennes.** — Lundi 28 Octobre, le seizième centenaire de la victoire de Constantin a été célébré par une séance solennelle, qui a eu lieu à 3 heures, dans le palais du Latran. En présence de 14 cardinaux et d'une assistance évaluée à 500 personnes, des discours commémoratifs ont été prononcés par les commandeurs Marucchi et Nogara.

Voici quelques détails historiques sur cette date décisive dans la vie de Constantin et les conséquences qui en résultèrent pour l'Eglise.

En 312, quatre princes se partageaient le gouvernement du monde romain. Maximin à l'Orient ; Licinius, la Grèce et le Danube ; Maxence, l'Italie et l'Afrique ; Constantin, la Gaule avec la Bretagne et l'Espagne. Maxence réside à Rome, Constantin à Trèves.

Maxence n'a qu'une pensée : faire l'unité de l'Occident, en se débarrassant de Constantin et en s'emparant de son lot de provinces. Un prétexte lui suffit pour déclarer la guerre à Constantin, mais celui-ci n'attend pas Maxence en Gaule, il le devance avec cette rapidité de décision et d'exécution qui est une part de son génie. Il franchit les Alpes, s'empare de Turin, entre à Milan où il est reçu en triomphateur, prend Vérone. Maître ainsi de la haute Italie, il marche droit sur Rome.

Maxence cependant n'a pas quitté Rome, étant comme paralysé par un oracle qui lui a prédit qu'il mourra s'il sort des portes de de la Ville Eternelle.

Après quelques engagements avec les troupes envoyées par Maxence, Constantin porte toute son armée en avant, sans rencontrer de résistance, jusqu'aux abords du pont Milvius, l'actuel *ponte Molle*.

Suivant une tradition, il plante sa tente sur le Monte Mario. C'est là que, dans la nuit du 27 au 28 Octobre, Constantin eut en songe la révélation du « *Cœleste signum Dei* », comme l'appelle Lactance. Dieu ordonnait à Constantin de marquer de l'initiale du Christ les boucliers de ses soldats, en d'autres termes, de vouer son armée au Christ. Lactance rapporte ces choses en quelques traits, mais essentiels, et d'une fermeté parfaite : « *Commonitus est in quieto Constantinus... Facit ut in jussus est.... Christum in scutis notat. Quo signo armatus exercitus capit ferrum.* »

Maxence, épouvanté par l'arrivée de son ennemi, fait consulter les livres sibyllins qui répondent qu'en ce jour l'ennemi des Romains périra. Le dernier acte de Maxence lui est dicté par ses dieux.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ses dieux, pour leur dernière consultation, ne se compromettaient guère, mais on ne pouvait plus y regarder de si près : Maxence crut à la victoire de sa cause, ou feignit d'y croire. Déjà ses troupes, sur la rive droite du Pont Milvius, avaient pris contact avec celles de Constantin.

Maxence sortit de Rome, sans doute, par l'actuelle Porte du Peuple, et par la voie Flaminienne il rejoignit le front de son armée. Par bravade, par folie, et comme pour mieux montrer qu'il était sûr de la victoire, il fit couper derrière lui le pont Milvius.

A la vue de leur empereur, qui enfin est au milieu de ses soldats, ceux-ci redoublent d'effort, la bataille devient furieuse. La main de Dieu était dans la mêlée, dit Lactance : « *Et manus Dei supererat acici* ». Bientôt, les lignes des maxençais fléchissent : Maxence est emporté par la débâcle de ses soldats, il revient en hâte vers le pont Milvius, qu'il avait coupé ! Le passage du Tibre devient un désastre où l'empereur périt noyé, écrasé par la foule en fuite.

Constantin vainqueur entra aussitôt dans Rome, où il fut reçu comme un libérateur, car sa victoire était vraiment ce que Lactance l'appelle d'un mot tout romain, « *Victoria liberatæ Urbis* ». Elle était même cela en un sens plus vrai que ne pensait Lactance, et plus providentiel ; affranchie, en effet, de la domination païenne, Rome devenait non pas seulement chrétienne, mais papale, puisque Constantin n'en devenait le maître que pour l'abandonner bientôt.

Il devait, en effet, transporter le siège de l'empire à Byzance, qu'il fit construire en 329, et qui depuis porta le nom de Constantinople. Il faut noter qu'en 312, le peuple de Rome était déjà pour une grande part chrétien. A cette date, l'on comptait à Rome quarante et quelques églises. Constantin eut à cœur de multiplier immédiatement les marques de sa magnifique générosité envers le pape saint Miltiade, à qui il fit don du palais impérial du Latran, et envers les martyrs de Rome, l'apôtre Pierre et l'apôtre Paul. Constantin affirmait sa foi.

On espère que de nombreux pèlerinages auront lieu après Pâques, au moment des cérémonies solennelles.

Mgr Sevin, évêque de Châlons, nommé archevêque de Lyon. — L'*Osservatore Romano* vient de publier la nomination de Mgr Sevin, évêque de Châlons, au siège primatial de Lyon. Il avait été nommé évêque de Châlons le 11 Février 1908. Mgr Sevin, originaire du diocèse de Belley, où il fut vicaire général de Mgr Luçon, d'abord, puis de Mgr Labeuche, est âgé de 60 ans.

Pendant les cinq années qu'il a consacrées au diocèse de Châlons, Mgr Sevin avait déployé une très grande activité pour éclairer les esprits et organiser les forces catholiques. Dans sa première lettre pastorale, il avait dit : « Enseigner, associer, afin de

protéger ou d'implanter la foi dans le peuple : voilà toute la tâche de votre évêque ». C'est ce qu'il continuera de faire à Lyon, comme le faisait son éminent prédécesseur, le vénéré cardinal Coullié.

Mort de M. Paul Lerolle. — Un des plus nobles champions de la cause catholique en France, M. Paul Lerolle, député de Paris depuis 1898, est mort dimanche, à l'âge de 66 ans, après deux jours seulement de maladie. Le 23 Octobre, au Congrès des patronages de Paris, sur l'invitation de S. Em. le cardinal Amette, il avait pris la parole, bien que fatigué depuis quelque temps. En sortant de cette réunion, il avait dit à un prêtre qui lui demandait des nouvelles de sa santé : « Je vais mieux ; disposez de moi pour des conférences quand vous en aurez besoin ».

Le fils de ce grand chrétien, M. Jean Lerolle, ancien président général de la Jeunesse Catholique Française, est le digne héritier des qualités intellectuelles et du dévouement de son père à la sainte Eglise.

Hommage au Catholicisme. — Le docteur Anezaki Masaha, professeur de théologie comparée à l'Université de Tokio, est rentré récemment d'un long voyage en Europe, où il étudiait les différentes religions chrétiennes.

Il a donné plusieurs conférences pour exposer à ses compatriotes les résultats de ses recherches. Le savant professeur s'est arrêté surtout à présenter à son auditoire la religion catholique sous un jour très favorable. Il déclara franchement que la religion catholique affirme, mieux que toute autre, le principe d'autorité ; c'est elle qui favorise davantage le bien-être du peuple et les intérêts réels de chaque pays. Il a affirmé aussi devant son public païen que la sainteté est absolument nécessaire au progrès de la civilisation et exprima son enthousiasme pour les Ordres religieux.

Il admire surtout la candeur et la gaieté qu'il y a trouvées, et il s'incline devant les bienfaits incalculables que les religieux répandent dans la société.

Celles que nous chassons. — Tandis que les expulsions continuent, que les cliniques sont menacées de perdre leurs admirables infirmières, que les Parquets s'acharnent contre les pauvres femmes demeurées dans nos campagnes au service des malades, il nous arrive de Constantinople des récits émouvants du dévouement des religieuses proscrites. Voici l'hommage que rend à ces vaillantes Françaises la plume de M. Stéphane Lausanne, dans le *Matin* du 5 Novembre.

« Dans le joli hôpital français de Péra, si clair, si propre, et où, dès qu'on entre, on croit retrouver un peu de la douceur et du sourire de la patrie lointaine, le docteur Léon de Lacomte, qui anime tout l'établissement de sa merveilleuse activité, et Sœur

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Jeanne, qui le fait plier sous son affable autorité, m'entraînent vers la salle spécialement aménagée pour recevoir les officiers blessés...

A l'hôpital d'Haïdar-Pacha, je n'avais même plus l'illusion du petit coin de terre française et, accompagné d'un officier d'ordonnance turc, je parcourus les immenses galeries, presque somptueuses, mais froides et ternes, du gigantesque palais. Pourtant, là aussi, il y avait des femmes de France : il y avait sept Sœurs de charité qui, accomplissant des miracles de dévouement et d'ingéniosité, soignent à elles sept, jour et nuit, cent cinquante blessés.

Je montrai à ces blessés les guimpes blanches des Sœurs qui mettaient dans cette obscurité je ne sais quelle douce lumière.

— « Est-ce que ces femmes vous soignent bien ? »

Les figures crispées se détendirent et un murmure de remerciement courut le long des lits.

— « Oh oui ! elles nous soignent bien ! »

L'un d'eux, qui devait être le chef des autres, ajouta :

— « Ni notre père, ni notre mère ne nous soigneraient mieux.

— » Eh bien, leur dis-je, quand vous retournerez là-bas, dans vos montagnes, dites que ces femmes qui vous ont soignés comme ne l'aurait pas fait votre mère, venaient de France. Répétez tous maintenant le mot France. »

Les figures blêmes répétèrent le nom de la France, et le chef encore ajouta :

— « La France est généreuse. Merci à la France ! »

Je regardai cet homme qui avait les traits durs et un reflet brutal dans l'œil, mais dont la voix rauque avait pris une inflexion de douceur inconnue pour prononcer ces mots, et je m'enquis de sa ville natale.

Il me jeta :

— « Adana ! »

Adana ! Pourquoi ce mot me fit-il tressaillir et évoqua-t-il dans ma pensée toute une histoire de meurtre et de sang au fond des montagnes d'Arménie ?

Adana ! Ce nom, la petite Sœur de charité aussi l'avait bien entendu, car se tournant vers moi, elle me dit :

— « Adana... il y a trois ans, nous avons eu une de nos Sœurs qui a failli être tuée dans le massacre. »

Mais elle, la vaillante fille, elle n'avait pas de frisson. Elle se pencha, au contraire, très maternelle, vers le blessé et le borda comme un enfant, tandis que le chapelet qu'elle portait en sautoir heurtait doucement la barre de fer du lit et que, sur la blancheur du drap, je voyais se détacher une petite croix où un Christ étendait sur les haines des hommes ses grands bras de pitié...

STÉPHANE LAUZANNE. »

Tandis que là-bas les religieuses font aimer et acclamer le nom de la France, ici on les traque, on les condamne et on les chasse. Triste pays...

A PROPOS DE LA R. P. SCOLAIRE

Une intéressante décision du Conseil d'Etat. — Par un arrêt, en date du 24 Mai dernier, rendu au sujet de la commune de Manigod, la haute Assemblée *a déclaré parfaitement légale la délibération par laquelle un Conseil municipal met une somme à la disposition du maire pour être répartie, sous forme de fournitures scolaires ou de distributions de soupes, entre tous les élèves indigents de la commune, sans distinction, entre les enfants des écoles publiques et ceux des écoles privées ;* car la somme précitée n'a pas le caractère d'une subvention aux écoles privées et ne constitue qu'un secours à des élèves pauvres.

Le Conseil d'Etat : (1)

Statuant au contentieux,

Vu la requête sommaire et le mémoire ampliatif présentés pour la commune de Manigod (Haute-Savoie), représentée par son maire en exercice, à ce dûment autorisé, ladite requête et ledit mémoire enregistrés au secrétariat du Conseil d'Etat le 13 Août et le 16 Novembre 1910, et tendant à ce qu'il plaise au Conseil annuler, pour excès de pouvoir, une décision, en date du 27 Juin 1910, par laquelle le préfet de la Haute-Savoie n'a approuvé une délibération du Conseil municipal de Manigod du 22 Mai 1910, votant des secours aux enfants indigents, qu'à la condition que seuls les élèves des écoles publiques bénéficieraient de ces secours ;

Ce faire,

Attendu que, d'une part, le préfet a méconnu le droit qui appartenait au Conseil municipal, en vertu de l'article 61 de la loi du 5 Avril 1884, de régler l'emploi des revenus de fondations tombées dans le patrimoine communal, faute de pouvoir recevoir la destination prévue par les donateurs et à défaut de révocation par les héritiers de ceux-ci ; que, d'autre part, la loi du 30 Octobre 1886 ne fait pas obstacle à ce que les communes accordent aux enfants indigents des écoles libres des secours en nature ou en argent, du moment qu'il n'est pas alloué de subvention diminuant les charges des écoles privées ; que, d'ailleurs, dans l'espèce, les secours sont accordés indistinctement aux élèves de toutes les écoles ;

Vu la décision attaquée, ensemble la délibération du Conseil municipal du 22 Mai 1910 ;

Vu les observations présentées par le ministre de l'Intérieur, en réponse à la communication qui lui a été donnée de la requête, lesdites observations enregistrées comme ci-dessus, le 23 Juin 1911, et par lesquelles il conclut à l'annulation de l'arrêté attaqué, par les motifs que les secours sont accordés à tous les enfants indigents indistinctement et qu'il ne résulte pas de l'instruction que la distribution ait pour résultat de diminuer les charges de l'école privée ;

Vu les observations présentées par le ministre de l'Instruction publique, en réponse à la communication qui lui a été donnée de la requête, lesdites observations enregistrées comme ci-dessus, le 8 Septembre 1911, et par lesquelles il conclut à l'annulation de la décision

(1) Arrêt du 24 Mai 1912, publié dans la *R. O. D.*, 1912, n° 148, p. 331.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

attaquée, par les motifs qu'il est de jurisprudence que les communes ont le droit d'inscrire à leur budget un crédit pour donner des secours en nature ou en argent aux enfants pauvres fréquentant les écoles libres, à la condition que ces subsides ne diminuent en rien les charges qui doivent normalement incomber à ces écoles elles-mêmes ; que les frais de nourriture et les fournitures scolaires sont à la charge des familles et non à celles des écoles ; qu'enfin les secours sont alloués sans distinction aux enfants indigents des écoles publiques comme à ceux des écoles libres de la commune de Manigod ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Vu les lois des 30 Octobre 1886 et 5 Avril 1884 ;

Ouï M. Wurtz, maître des requêtes, en son rapport ;

Ouï Me Jouarre, avocat de la commune de Manigod, en ses observations ;

Ouï M. Herbronner, maître des requêtes, commissaire du gouvernement, en ses conclusions ;

Considérant qu'il résulte des termes mêmes de la délibération du Conseil municipal de Manigod, en date du 22 Mai 1910, confirmant des délibérations antérieures, que la somme de 798 francs, portée au budget primitif de l'exercice 1910, devait être mise à la disposition du maire pour être répartie entre tous les élèves indigents de la commune sous forme de fournitures scolaires ou de distribution de soupe ;

Que, dans les conditions où elle a été inscrite au budget et alors que les élèves indigents des écoles publiques devaient, comme ceux des écoles privées, en bénéficier, cette somme n'a pas le caractère de subvention aux écoles privées et ne constitue qu'un secours à des élèves pauvres, ne diminuant en rien les charges de ces écoles ;

Qu'il suit de là que la délibération du Conseil municipal n'a pas été en violation de la loi du 30 Octobre 1886 ;

Que, d'autre part, elle n'était pas de celles qui, aux termes de l'article 68 de la loi du 5 Avril 1884, ne sont exécutoires qu'après avoir été approuvées par l'autorité supérieure ;

Qu'ainsi, en la considérant comme soumise à son approbation et en subordonnant celle-ci à la condition que les élèves des écoles publiques bénéficieraient seuls des secours, le préfet a excédé ses pouvoirs ;

Décide :

L'arrêté préfectoral du 27 Juin 1910 est annulé.

Observations. — Voir dans le même sens : Conseil d'Etat (Cont.), 20 Février 1891 (3e espèce), et 6 Août 1897 (*R. O. D.*, 1910, n° 108, p. 428), ainsi que les conclusions de M. le commissaire du gouvernement Valabrègue (*Ibid.*, p. 424 et suiv.).

M. Jean Guiraud commente ainsi cette décision :

« Cet arrêt est précieux : car il fixe définitivement un certain nombre de questions jusqu'à présent controversées.

» A notre dernier Congrès national on se demandait si les communes pouvaient payer aux enfants des écoles libres même les fournitures scolaires ; d'aucuns estimaient que les municipalités devaient limiter leur générosité aux vêtements et aux aliments. A ce moment, le Conseil d'Etat déclarait que les *fournitures classiques* pouvaient être comprises dans ces libéralités.

» Il résulte de cet arrêt :

» 1° Que les communes peuvent établir des cantines scolaires gratuites communes aux enfants des écoles laïques et des écoles libres ;

» 2° Que les communes peuvent allouer gratuitement des vêtements aux enfants des écoles libres, comme à ceux des écoles laïques ;

» 3° Que les communes peuvent allouer des fournitures classiques (livres, cahiers, etc.).

» *Nous savons, d'autre part, que le fait de payer une rétribution scolaire n'enlève pas aux parents qui envoient leurs enfants aux écoles libres, leur caractère d'indigent et qu'on ne peut pas arguer de cette circonstance pour exclure leurs enfants des cantines, et les empêcher de bénéficier des vêtements et des fournitures classiques.*

» En conséquence, nous faisons aux maires les demandes suivantes :

» 1. — Que munis de subsides mis à leur disposition par le Conseil municipal, ils ouvrent aux enfants des écoles libres les cantines scolaires créées ou à créer.

» 2. — Qu'ils distribuent aux enfants des écoles libres les mêmes secours en nature (souliers, vêtements, sabots, etc.) qu'aux enfants des écoles laïques.

» 3. — Qu'ils payent aux indigents de toutes les écoles — laïques ou libres — les fournitures classiques exigées par les maîtres et maîtresses.

» 4. — Dans toutes les communes où se trouvent des écoles libres, nous prions ceux de nos amis qui sont conseillers municipaux de faire voter, par l'assemblée communale, des crédits suffisants pour faire bénéficier les enfants pauvres des écoles libres des avantages accordés aux enfants des écoles laïques, et dans le cas où les conseillers ne présenteraient pas d'eux-mêmes ces motions, nous demandons à nos adhérents de mettre tout en œuvre (pétitionnements, campagne de presse, conférences) pour les y amener.

» J. Guiraud,

» *Président de l'Union des A. C. F. de France.* »

M. Guiraud acquitté. — Dénoncé par la presse radicale pour avoir fait connaître aux maires les droits qu'ils tiennent des récents arrêts du Conseil d'Etat sur les questions scolaires, M. Jean Guiraud, professeur d'histoire à la Faculté de Besançon, a été traduit devant le Conseil de l'Université de Besançon. Il a été acquitté à la majorité.

On annonce qu'il en sera appelé au Conseil supérieur de l'Instruction publique.

Chants usuels pour les bénédictions du Saint-Sacrement (2e édition).

En vente chez M. le chanoine A. Le Roy, Quimper.

Archives diocésaines d Q .nper et Léon

VARIÉTÉ

Le Viatique à travers les airs.

Il y a quelques jours, les journaux mentionnaient le fait suivant, relatif au dévouement d'un lieutenant aviateur et d'un aumônier, dans notre armée d'Afrique :

« Au cours d'une reconnaissance contre les Touaregs, le commandant Largeot fut mortellement blessé et demanda l'assistance d'un prêtre.

Or, la colonne n'avait pas d'aumônier et la résidence la plus proche était à 200 kilomètres.

Le lieutenant aviateur Brégard demanda à son commandant l'autorisation de se rendre à la résidence avec son aéroplane.

Il partit, parvint à Laghouat en quelques heures et, prenant à bord l'aumônier, arriva à temps pour que le digne prêtre pût administrer les derniers sacrements au brave commandant, qui mourut avec cette suprême consolation. »

Voici, sur ce fait, des détails circonstanciés, envoyés d'Afrique à Albi :

« La colonne s'allongeait, longue et mince, sur la route du désert. Partis l'avant-veille de Laghouat, tirailleurs, spahis et soldats du train cheminaient à travers la région morne de la Chebka, vers les confins arides du Sahara. Tout à coup, les goummiers, qui faisaient, à l'avant, le service d'éclaireurs, se replièrent rapidement sur la colonne, en criant : « Voici l'ennemi ! » C'était une troupe nombreuse de Touaregs qui s'avançait... Ils étaient plus de deux mille : les Français n'étaient que cinq cents ! Qu'importe ! A un contre quatre, pour nos soldats d'Afrique, la partie est égale. Le commandant Largeot, qui conduit la colonne, jette un ordre bref. Les tirailleurs se déploient, les spahis se dressent sur leurs étriers..., et en avant ! En un clin d'œil, les Touaregs sabrés et décimés fuient de toutes parts, et disparaissent dans un nuage de poussière et de sable. La victoire est aux Français ; mais ils l'ont payée cher ! Le commandant Largeot, frappé d'une balle à la poitrine, est tombé sur le sol. On dresse vite une tente, et le vaillant officier est couché sur son lit de camp. Le chirurgien s'approche, sonde la blessure, et hoche la tête.

« Major, lui dit le commandant, dites-moi la vérité... Je suis perdu, n'est-ce pas ?

— » Je le crains, mon commandant.

— » Combien de temps puis-je durer ? Parlez, je vous l'ordonne.

— » Trois heures... quatre peut-être, mon commandant. »

L'officier pousse un soupir. « Mourir, ce n'est rien... murmure-t-il. Mais, mourir sans prêtre, sans les secours de la religion... oh ! que c'est triste ! »

Le lieutenant Brégard a entendu... C'est un officier aviateur distingué, qui vient de conquérir son brevet de pilote, et qui

accompagne la colonne avec un monoplan, destiné à faire des reconnaissances dans le désert. Le *Blériot* est là, sur un chariot que conduisent les soldats du train.

— » Mon commandant, s'écrie-t-il, si vous me l'ordonnez, je puis vous trouver un prêtre.

— » Mais où, mon ami ? répond faiblement le blessé.

— » A Laghouat, mon commandant... Pas de vent, pas la moindre brise... Mon oiseau est rapide, et, avant trois heures, je vous amène un prêtre, pourvu qu'il ait le courage de m'accompagner. »

Un éclair de joie illumine la figure de Largeot, qui serre la main du lieutenant et lui dit :

— « Merci ! vous êtes un brave... Allez ! »

Le lieutenant Brégard se précipite en courant hors de la tente.

Les soldats du train ont rapidement fait les préparatifs... Le monoplan est là, étendant ses ailes blanches sur la blancheur du sable. Le lieutenant s'installe sur son siège... Un mécanicien met l'hélice en marche... le moteur ronfle... et le lieutenant Brégard s'élève rapidement dans les airs, salué par les acclamations des tirailleurs et des spahis. Le monoplan pique droit vers le Nord... Il est environ 3 heures du soir. A 5 heures, après avoir franchi à une allure folle plus de deux cents kilomètres, l'intrépide aviateur atterrit sur l'aérodrome de Laghouat.

***

Laissant son appareil sous la garde de quelques soldats, le lieutenant Brégard vole plutôt qu'il ne court vers l'hôpital, où il est sûr de trouver un aumônier, le P. Andral. Il le rencontre sur le seuil de la chapelle.

— « Mon Père, s'écrie-t-il, haletant, voulez-vous bien monter avec moi en aéroplane ? »

Le brave aumônier le prend pour un fou... Il réplique :

— « En aéroplane... à cette heure... pourquoi ? »

Le lieutenant le met rapidement au courant de la triste nouvelle.

— « Je suis à vous, répondit le P. Andral... le temps de prendre mon surplis, les saintes huiles, et le viatique ! »

Dix minutes après il était sur l'aérodrome, aux côtés du lieutenant... Une foule nombreuse se pressait autour des barrières, pour assister à cette ascension encore unique dans les fastes de l'aviation.

***

Intrépidement, le courageux aumônier prend place sur le siège à côté de l'officier... Le monoplan s'enlève et disparaît rapidement à l'horizon, dans la pourpre glorieuse du soir. Le prêtre, recueilli, serre pieusement contre sa poitrine la petite boîte d'argent qui contient l'hostie sainte. Et pour la première fois, le Dieu de l'Eucharistie s'en va, porté sur les ailes légères d'un monoplan, à mille mètres au-dessus du désert, vers la solitude lointaine où l'attend un mourant. Le soleil à son couchant met une auréole de

Archives diocésaines d Qu .nper et Léon

lumière autour de l'oiseau fragile, dont les ailes palpitent et vibrent au vent de l'hélice... Le lieutenant Brégard, tout en dirigeant l'appareil, prie avec ferveur, et demande à Dieu d'arriver à temps. L'aéroplane fend les airs avec une souplesse merveilleuse... il file comme une flèche. Soudain, une rangée de tentes apparaît aux dernières lueurs du jour..., et l'oiseau atterrit légèrement à l'entrée du camp, au milieu des bravos et des acclamations de la troupe.

***

L'aumônier, très ému, descend de son siège aérien et pénètre sous la tente du blessé. Le commandant vit encore, comme galvanisé par un espoir surnaturel ; mais on sent qu'il est à son dernier souffle.

— « Merci, mon Dieu ! murmure-t-il, en voyant apparaître l'aumônier.

— » Oui, remerciez Dieu ! lui dit le P. Andral, remerciez le divin Maître qui vient à vous de si loin, pour vous donner son dernier baiser. »

Et le prêtre se penche vers la couche du moribond ; il entend ses aveux suprêmes, et dépose dans sa bouche l'hostie sainte. — Le viatique d'amour qui accompagne l'homme sur le seuil de l'éternité.

Et le commandant expire, tandis qu'au dehors les ailes du monoplan, encore frémissantes de la course folle, jettent deux grandes taches blanches sur les premières ombres de la nuit. »

BIBLIOGRAPHIE

Une œuvre posthume de Charles Collin. — M. C.-A. Collin, organiste de Notre-Dame de Rennes, vient de faire paraître une œuvre posthume de son père, le regretté organiste de la Cathédrale de Saint-Brieuc. Elle est intitulée : *Nouveaux Noëls pour orgue harmonium à l'usage de l'office divin* (offertoires, élévations, communions, entrées, sorties, etc.) Ce recueil fait suite aux Cantiques bretons, aux Chants de la Bretagne, à l'Organiste chrétien, et aux Echos religieux de la Bretagne, du même auteur. Il est en vente chez M. C.-A. Collin, et chez les principaux marchands de musique de la région. Prix : 3 fr.

P. LETHIELLEUX, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (VI^e).

Conférences de Notre-Dame de Paris. Exposition de la morale catholique. Carême 1912 — X. la Foi, Conférences et Retraite, par le R. P. JANVIER. 1 vol. in-8 écu, prix 4 fr.

Dans ces conférences si remarquées, qui complètent le traité de la Foi commencé en 1911, le R. P. Janvier met au point les grandes questions qui se posent passionnément, aujourd'hui surtout, à propos de la « *Vertu de Foi et des vices qui lui sont opposés* ».

Dans les instructions de la Semaine Sainte, l'orateur a développé comme sujet de retraite, la question des relations inévitables des croyants avec les incroyants. Le P. Janvier dégage le terrain des obscurités qu'on y a accumulées comme à plaisir, et, en même temps qu'il se réfère aux indiscutables leçons de la vie, il établit les principes qui dominent les préoccupations très mélangées où se complaît un certain opportunisme religieux d'aujourd'hui.

Gloires et Bienfaits de l'Eucharistie, par le chanoine S. COUBÉ. In-8 écu, 3 fr. 50.

Les discours que M. l'abbé Coubé a prononcés dans les grands Congrès eucharistiques et dans nos principales églises « méritaient, suivant l'expression du cardinal Merry del Val, d'être réunis en volumes pour conserver et étendre leurs fruits salutaires ».

CIERGERIE « DES PRÉMONTRÉS »

A. BOULAIRE, *Succr des R. R. P. P.*

Usine à GRAVESON (B.-du-R.).

Cierges liturgiques *en pure cire d'abeilles en 80 %, en 75 % et en 60 % de cire d'abeilles.*

Ces cierges avec une haute proportion de cire sont recommandés au clergé :

1° Parce qu'ils constituent le vrai luminaire liturgique ;

2° Parce que leur longue durée procure une réelle économie.

Cierges et Bougies stéariques.

Encens liturgique et Charbon chimique.

CHAPEAUX
Barrettes, Rabats
Faux-Cols
et Manchettes toile
Ceintures
Gilets de flanelle
Bretelles
et Vêtements
caoutchouc
Pèlerines Lorraines
etc.

Vêtements Ecclésiastiques.

F. JODELAIS, FILS AINÉ

Fournisseur du Grand-Séminaire

20, rue Verdelet — **QUIMPER** — rue Verdelet, 20

HELOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — La liquidation, qui a porté sur un petit nombre de transactions, s'est effectuée avec calme. Etant sans nouvelles de la situation des armées en présence dans les Balkans, on est resté comme les jours précédents, dans l'expectative ; en outre, la Bourse ayant été fermée vendredi et samedi, la plupart des valeurs se retrouvent sensiblement à leur cours de huitaine. — Sur la cherté du prix des reports, la Rente Française s'est alourdie à 89,45. Défavorablement influencée par les revers que l'armée turque vient de subir, la Dette Ottomane recule à 79,89 ; par contre le Serbe s'améliore à 79,50. — La Banque de France vient d'élever à nouveau son taux d'escompte qui atteint maintenant 4 %. Bonne tenue du Crédit Lyonnais à 1.545 ainsi que de la Société Générale et du Comptoir d'Escompte. — La Cie Parisienne de Crédit, de Banque et de Dépôts reçoit les versements sur l'émission en cours de « la Ibero Platense », les titres émis à 469,50 sont garantis par ce fait que le produit net de l'emprunt sera exclusivement affecté aux prêts hypothécaires de premier rang. — Rappelons qu'un groupe de grandes banques procède actuellement au placement d'actions de préférence du Banco El Hogar Argentino, ces actions qui jouissent du dividende depuis le 1er Septembre, sont offertes à 920 fr. Ce placement semble devoir donner un rendement élevé ; les onze dernières années les actions de 500 fr. ont touché 11 %. — Chemins français calmes. — Bonne tenue des actions récemment émises, du chemin de fer des Alpes Bernoises ; ces titres qui rapportent 20 fr. net de tous impôts sont garantis par l'Etat de Berne. — Meilleure tenue des valeurs russes. — Les cupriferes sont soutenues, sur la hausse du métal à Londres. — Raffermissement des mines d'or.

Maison BOSSARD-BONNEL, de Rennes,
Harm. **Alexandre, Christophe, Richard, Rodolphe,** etc....
Harm. Américains Vente, échange, location Instrums et musiques pr patronages.

SŒUR DES HOPITAUX envoie gratuitement la méthode infaillible et inoffensive pour guérir l'enfant urinant au lit. — Ecrire : *Sœur V. Bonnefoy*, 31, rue Carnot, *Avignon* (Vaucluse).

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS — Ecume et Ambre 1er choix
ORFÈVRERIE DE TABLE. — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Forte remise sur tous les Catalogues.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. **Vendredi 15 Novembre 1912.** N° 46

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Une lettre de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris.
II. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Décès ; Récollection sacerdotale ; Nécrologie ; Avis de service anniversaire ; Saint-Evarzec ; La Forest-Landerneau ; Brélès ; Bannalec ; Chronique des Œuvres ; Avis concernant l'enseignement libre ; Quimper ; Œuvre diocésaine de projections lumineuses ; Société générale d'Education et d'Enseignement ; Deux « cantiques de Sion ».
III. — *Bibliographie.*
IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 17 Novembre. — 25e Dimanche après la Pentecôte. Octave de la Dédicace. Double. Blanc.
Dans les églises non consacrées, 1res vêpres de la Fête suivante.
Lundi, 18. — Dédicace des Basiliques de S. Pierre et de S. Paul. Double majeur. Blanc.
Mardi, 19. — Ste Elisabeth, Veuve. Double. Blanc.
Mercredi, 20. — S. Félix de Valois. Double. Blanc.
Jeudi, 21. — Présentation de la B. Vierge Marie. Double majeur. Blanc.
Vendredi, 22. — Ste Cécile, Vierge et Martyre. Double. Rouge.
Samedi, 23. — S. Clément, Pape et Martyr. Double. Rouge.
Dimanche, 24. — 26e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Patronage de la Sainte Vierge. Double majeur. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Poullaouen . . . . . du 15 au 20 Novembre.
Le Cloître-Pleyben . . . . . du 21 au 23 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Une lettre de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Paris. — Nous sommes heureux de publier ici, comme faisant suite à l'ordonnance de Monseigneur l'Evêque de Quimper, relative à l'Adoration nationale réparatrice (*Semaine religieuse*, 18 Octobre 1912), de larges extraits d'une lettre que Son Eminence le Cardinal de Paris vient d'adresser à ses diocésains :

« Notre Seigneur Jésus-Christ n'est pas seulement le Roi des âmes, Il est aussi le Roi des peuples. Fils de Dieu, Il participe au souverain domaine du Père sur tous les êtres qui doivent l'existence à son action créatrice et à sa Providence, sur les nations comme sur les individus. Fils de Dieu fait homme, Il a ajouté à son droit de naissance un droit de conquête sur l'humanité, en la rachetant du péché et des maux qui en sont la suite pour les peuples non moins que pour les âmes. C'est donc justice que les nations, comme telles, lui rendent hommage et que, présent au milieu d'elles dans l'Eucharistie pour leur salut, Il y reçoive un culte, non seulement individuel et privé, mais social et public.....

» Or, entre toutes les nations, il n'en est pas qui, en droit, appartienne plus que la France à Notre Seigneur Jésus-Christ.....

» Et cependant, à l'heure présente, de toutes les nations chrétiennes, la France est celle qui, officiellement, semble s'être le plus complètement séparée de Jésus-Christ. Elle s'est efforcée de le bannir de partout, de ses lois, de ses institutions, de ses écoles, de ses prétoires, de ses hôpitaux ; elle affecte de ne pas Le connaître et de ne plus même prononcer son nom.

» Il est vrai, grâce à Dieu, un très grand nombre de Français protestent contre cette apostasie et éprouvent le besoin de la réparer. Dans leur foi et leur amour pour Notre Seigneur, ils comprennent que c'est trop peu de Lui rester personnellement fidèles : ils ont à cœur de Lui payer, autant qu'il est en eux, le tribut d'hommages qui Lui est dû par leur pays. Aimant ardemment aussi leur patrie, sachant que, selon la parole d'un saint docteur, il est souverainement périlleux pour un peuple de ne pas recevoir Jésus-Christ et plus dangereux encore de Le rejeter après l'avoir reçu, ils veulent, en demandant pardon pour la France, écarter d'elle les châtiments que pourraient provoquer ses fautes.

» De ces sentiments est née la pensée d'offrir à Notre Seigneur, par toute la France et en son nom, une adoration nationale et réparatrice.

» A vrai dire, le diocèse de Paris possède déjà un monument et une œuvre d'adoration nationale et réparatrice. C'est notre grande Basilique de Montmartre, élevée au Cœur de Jésus par « la France repentante et dévouée ».....

» Environ deux mille personnes, appartenant à tous les diocèses de France, s'unissent, un jour de chaque année, à cette adoration réparatrice. Nous avons la confiance que ce nombre s'accroîtra... Ce serait donner aux réparations et aux prières des fidèles plus de ferveur et d'efficacité en les dirigeant vers le Cœur de Jésus.

» Ce Cœur sacré est « le trône de la grâce et de la miséricorde ».

Allons donc à Lui avec confiance, N. T. C. F., pour obtenir « pardon et secours » (1) en faveur de cette France qu'Il a tant aimée et qu'Il aime toujours.

» Par l'organe de la Bienheureuse Marguerite-Marie, Il avait demandé à la France de se consacrer à Lui et d'élever en son honneur un temple national, promettant de verser sur elle en retour les plus abondantes bénédictions.

» Après deux siècles d'attente, ce temple s'est enfin bâti, il s'achève, et Nous espérons avoir bientôt la joie d'en faire la dédicace solennelle. Qu'en même temps, de notre capitale et de tous les points du pays, s'élève vers le Cœur du Dieu Sauveur un concert unanime d'hommages et de supplications, et Nous pourrons voir se réaliser ces vœux de la sainte Liturgie : « *Tempora bona* » *veniant ! pax Christi veniat ! regnum Christi veniat !* Viennent » des temps meilleurs ! vienne la paix du Christ ! que le règne du » Christ arrive ! »

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. **Le voyage de Monseigneur l'Évêque « ad limina apostolorum ».**
II. **Les âmes délaissées du Purgatoire.**
III. **Les Associations de Pères de famille du Finistère.**

Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. le chanoine Durand, ancien professeur, décédé le 10 Novembre.

Récollection sacerdotale. — Les exercices de la Récollection sacerdotale auront lieu à *Quimperlé*, le lundi 18 Novembre, à 10 heures ; — et pour le *doyenné de Quimper*, mardi 19 Novembre, à la maison de la Retraite, rue des Reguaires, par M. l'abbé de Maupeou. Les ecclésiastiques des autres doyennés de l'archiprêtré qui désireraient prendre part à ces exercices sont priés de prévenir la cure de Saint-Corentin.

Nécrologie. — M. Durand, *chanoine honoraire, ancien professeur au Petit Séminaire.* — Né à Pont-l'Abbé, le 16 Octobre 1843, M. Durand (Gustave-Aristide) fit ses études au Petit-Séminaire, où il fut remarqué, tant par sa piété que par son travail et déjà par cette humeur égale et ce bon sourire qui devaient le rendre si sympathique. Au sortir du Grand Séminaire, en 1867, n'étant que diacre, il revint à Pont-Croix comme professeur : il y resta près de quarante ans.

(1) *Hebr.*, IV, 16.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Spécialement chargé d'enseigner les mathématiques, il apportait à cette étude, — aride s'il en fut, au moins pour les profanes — une conscience vraiment digne d'un meilleur succès. Car il faut avouer qu'en géométrie, beaucoup répugnaient à franchir le *pont aux ânes* et qu'en classe de cosmographie, l'attraction lunaire, qui soulève les vagues, abaissait parfois les paupières, imprimant une sorte de mouvement rythmique, qui rappelle, un peu, l'isochronisme du pendule. N'importe ! le professeur continuait et répétait sa démonstration, tout heureux de constater que quelques-uns paraissaient la suivre, avec un certain intérêt. Pour les récompenser, vers la fin de la classe, il faisait une petite lecture qui était un charme pour tous, car il lisait merveilleusement, nuançant, de sa voix souple, toutes les délicatesses de la phrase qu'il suspendait habilement, avant de lancer le trait final. Il se reposait lui-même de sa classe, en cultivant la musique et le plain-chant, ce qui lui permit d'agrémenter nos petites représentations de ces airs mélancoliques et doux qui charmaient ensuite les soirées d'été.

Comme l'humble Franciscain, M. Durand prêchait, en marchant, par son attitude si recueillie et sa physionomie si calme que des cheveux prématurément blancs rendaient encore plus vénérable. Avec quelle édification profonde, élèves et maîtres le voyaient à ses exercices de piété journaliers : rosaire, chemin de Croix, visites au Saint-Sacrement qu'il prolongeait et multipliait, à proportion de ses loisirs, ce qui ne l'empêchait pas d'égayer nos récréations, par la finesse de ses reparties et par l'entrain qu'il mettait à poursuivre, sur le billard, l'application des théorèmes de géométrie.

En 1893, M. Durand fut nommé chanoine honoraire : c'était le couronnement de ses noces d'argent de professorat ; c'était un lien de plus avec la chère Maison de Pont-Croix. Aussi, lorsqu'à la fin de l'année scolaire 1905, il crut devoir prendre un repos bien mérité, son intention était de partager son temps entre le Petit Séminaire et la maison de famille, d'aspect si paisible, où l'affection si dévouée de ses deux sœurs lui créait une atmosphère toute intime et très douce. La Séparation vint briser ce rêve...

Sa vie à Pont-l'Abbé fut ce qu'elle était à Pont-Croix, rapporte M. le Curé. Il a été un sujet d'édification pour tous et un précieux auxiliaire pour les prêtres de la paroisse. La veille de sa mort, il donnait, comme d'ordinaire, une répétition de chant aux enfants de chœur. Ses jours se passaient entre l'église et sa chambre ; il ne sortait que lorsque la charité l'appelait dans les paroisses voisines, pour venir en aide à ses confrères. Tous les ans, il prenait part à la Retraite sacerdotale.

Plus de soixante prêtres, une foule nombreuse et tous les enfants des écoles, dont il était le bienfaiteur aussi discret que généreux, assistaient à ses obsèques. Et si la brusquerie de ce départ rend notre douleur plus vive, elle ne saurait nous inquiéter. La Mort fut très douce à celui qui jamais ne rudoya personne. Sa fin fut paisible comme ces soirs d'automne qui, précisément ces jours

derniers, s'achèvent en l'irradiation d'un ciel merveilleusement étoilé. Qu'il repose en paix ! « C'était un juste » !

R. I. P. ***

Un service de huitaine, pour le repos de l'âme de M. Durand, sera célébré lundi prochain, 18 Novembre, à 9 heures, à Pont-l'Abbé.

Avis de service anniversaire. — Le service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Salaün, ancien vicaire de Plougoulm, sera célébré à *Plougoulm*, le mardi 26 Novembre, et à *Plouguerneau*, le jeudi 28.

Saint-Evarzec. — **La Mission.** — Depuis plusieurs mois, M. le Recteur de Saint-Evarzec invitait ses paroissiens à préparer leurs cœurs aux bienfaits d'une Mission.

C'est aux enfants qu'il en réservait les premières faveurs.

Le lundi 7 Octobre, environ 300 enfants conduits, la plupart, par leurs maîtres et leurs maîtresses des écoles chrétiennes, se dirigeaient vers l'église pour entendre le sermon d'ouverture qu'allait leur donner M. Guézennec, recteur de Pencran.

Jusqu'au vendredi, jour de la communion générale, tous ces enfants ont suivi, avec la plus grande docilité, l'explication des tableaux et des vérités chrétiennes, donnée par MM. Laz, vicaire à Plonévez-du-Faou ; Ollivier, vicaire à Cléden-Cap-Sizun ; Le Maout, vicaire à Gouesnou.

De tout petits enfants, en grand nombre, se joignirent aux favorisés de la Mission pour prendre part à la procession qui termina cette heureuse journée. Avant de les congédier, M. le Recteur leur distribua à chacun une médaille, souvenir de Mission.

Le dimanche 13 Octobre, s'ouvrait, après vêpres, la Mission pour les grandes personnes. Hélas ! l'auditoire était trop peu nombreux. M. le chanoine Quéinnec, président de cette semaine, en a bien fait la remarque. Dieu merci, ses exhortations, données avec un cœur tout paternel, ont été écoutées et transmises aux absents. En effet, dès le lendemain, l'assistance était satisfaisante.

A partir de ce moment, jusqu'à la fin de la Mission, les fidèles en ont suivi tous les exercices avec une grande assiduité.

L'entrain dans le chant des cantiques, l'attention soutenue prêtée à la parole de tous les prédicateurs, montraient qu'ils étaient de tout cœur à la Mission.

Les missionnaires de la première semaine étaient : président, M. le chanoine Quéinnec ; ses auxiliaires furent : MM. Roué, de Saint-Pol de Léon ; Quéré, recteur de Plonéour-Lanvern ; Le Bras, vicaire à Kerlouan ; Kérébel, vicaire à Plouguerneau ; Cadiou, vicaire à Guissény.

Les missionnaires de la seconde semaine étaient : président, M. Talabardon, curé de Plouguerneau, qui a eu l'extrême amabilité d'accepter de remplacer, à la dernière heure, M. Le Sann,

Archives diocésaines de Quimper et Léon

curé de Lanmeur, empêché ; ses auxiliaires furent : MM. Roué, de Saint-Pol de Léon ; Guillerm, recteur de Penmarc'h ; Calvarin, vicaire à Plougoulm ; Le Beux, vicaire à Guipavas ; Le Berre, vicaire à Saint-Martin-des-Champs.

Le samedi de la première semaine furent distribuées 340 communions. Le samedi de la seconde semaine, on en distribua environ 500. Le lendemain, dimanche, tous renouvelèrent la sainte communion en faveur de leurs chers défunts.

Restait une dernière cérémonie pour clôturer la Mission. Le dimanche 27, le Recteur, avec l'autorisation de Monseigneur, bénit un Crucifix et deux belles statues ; celle de la Bienheureuse Jeanne d'Arc et celle de l'Archange saint Michel. Le Crucifix, destiné à être placé à l'église devant la chaire à prêcher, fut porté en procession par les conseillers paroissiaux et quelques autres notables de la paroisse.

M. Roué qui, pour être agréable à M. le Recteur, son neveu, a bien voulu retarder son départ, présidait cette procession, représentant ainsi tous les zélés ouvriers de la Mission, déjà rentrés dans leurs paroisses respectives.

Les fidèles sont venus tout à fait nombreux à cette cérémonie, et c'est, vraiment, par une belle manifestation de foi de leur part que s'est terminée cette bonne Mission de l'année 1912.

Que les fruits en soient des plus durables pour la plus grande gloire de Dieu !

X...

La Forest-Landerneau. — **Retraite d'hommes.** — Après deux retraites successives données récemment par M. le chanoine Le Bail aux Enfants de Marie et aux Mères chrétiennes de La Forest, il était de toute convenance et de toute justice de ne point oublier les hommes. Ceux-ci, du reste, stimulés par l'évidence du bien produit autour d'eux par les conférences si claires et si chaleureuses de M. le chanoine Le Bail, réclamaient, à leur tour, le bienfait d'une bonne retraite.

Cette retraite vient de leur être prêchée par le zélé et courageux missionnaire qu'est M. l'abbé Gouzard, recteur de Loperhet, aidé de M. l'abbé Herry, recteur de Saint-Divy.

Dès la première instruction, il était clair que tous les hommes étaient gagnés, et que la retraite réussirait complètement. Comment, en effet, résister à la parole si éloquente et si persuasive de l'excellent prédicateur ? Son exposition était on ne peut plus lumineuse, et son argumentation sans réplique possible d'un bout à l'autre des quatre conférences d'une heure qu'il donnait chaque jour. Aussi, le nombre de ses auditeurs grossissait-il à chaque instruction. Dès le mardi matin surtout, de 140 à 150 hommes assiégeaient sa chaire, suspendus à ses lèvres. Dire combien ces braves gens, ces excellents chrétiens étaient ravis, est chose impossible. Leur assiduité aux instructions, leur recueillement auprès des confessionnaux, tout prouve qu'ils avaient vraiment à cœur l'œuvre de leur salut. Les quelques ouvriers du port, entendant tout

le bien qui se disait dans la paroisse des deux ouvriers évangéliques, étaient navrés de n'avoir pu obtenir la permission de prendre part à la retraite. De fait, elle a réussi au delà de toute prévision.

Commencée le dimanche 3 Novembre, elle a été clôturée le jeudi suivant par la communion générale (précédée de l'instruction sur les Actes donnée par M. l'abbé Herry), par le sermon de persévérance, le chant du *Te Deum*, et la bénédiction du Saint-Sacrement.

Le nombre des communions d'hommes a été de 151. Gloire à Dieu, et merci aux dévoués missionnaires !

Brélès. — **Retraites de jeunes gens.** — Le pieux et zélé M. Rozec, recteur de Brélès, vient de procurer à sa paroisse le double bienfait d'une retraite de jeunes garçons et d'une retraite de jeunes filles (3-10 Novembre). La première a été donnée au Patronage du Sacré-Cœur, à l'écart du bourg et de certaines occasions ; la seconde, à l'église paroissiale. Cent dix-sept hommes, cent vingt-trois jeunes filles, tels sont les chiffres, si consolants pour le cœur de l'industrieux pasteur, qui ont été constatés pendant ces jours bénis. Sans doute, l'éloquence et le dévouement des deux missionnaires, MM. Berrou, recteur de Loc-Brévalaire, et Monot, vicaire à Guilers-Brest, surent attirer et retenir ces auditoires superbes, étonnants pour une paroisse de neuf cents âmes seulement. Mais il n'est que juste d'ajouter combien de soins leur avaient préparé les voies. Quand on sait les œuvres qui fleurissent en ce coin privilégié, quand on a vu le bon Recteur se dévouer, après les dures fatigues des dimanches, à l'enseignement par la projection lumineuse et à l'apostolat individuel, on ne s'étonne plus de l'intensité de la vie chrétienne et du succès des retraites de Brélès. Heureuse paroisse, heureux pasteur !...

Un admirateur.

BANNALEC

Installation du Curé-Doyen.

Dimanche dernier, avait lieu la cérémonie d'installation du nouveau curé de Bannalec, M. l'abbé Joncour, ancien recteur de Gouesnou.

M. le chanoine Roull, curé-archiprêtre de Saint-Louis de Brest, est venu, malgré un voyage bien long et si précipité, donner en cette circonstance à son ancien vicaire un nouveau témoignage de sympathie. Il préside cette belle fête, entouré de nombreux prêtres parmi lesquels nous remarquons MM. les chanoines Rospars, Derrien, Kérébel.

A 10 heures, on se rend processionnellement du presbytère à l'église. Les rangs pressés de fidèles laissent difficilement passage

Archives diocésaines d Quimper et Léon

au dais sous lequel s'avance, avec émotion, celui qui vient au nom du Seigneur prendre officiellement la charge pastorale. Tous les rites et les symboles se déroulent successivement, du tabernacle aux fonts baptismaux, et sont pour les assistants l'enseignement pratique et vivant des différentes et sublimes fonctions qu'aura à exercer près des fidèles le nouveau pasteur.

La dernière cérémonie a lieu à la chaire de vérité ; le nouveau Curé y monte pour la première fois et adresse à ses paroissiens avides de l'entendre la parole de Dieu.

D'une voix claire et forte il leur dit qu'il souhaite de voir se réaliser pour lui les paroles de Notre Seigneur à Dieu le Père : « Que de toutes les âmes à lui confiées pas une seule ne soit perdue ». Ce n'est pas sans trembler qu'il vient, de par la volonté de son Evêque, occuper un poste après d'excellents et zélés curés comme MM. Le Sann, Creignou et Cuillandre. Celui-ci lui laisse, après lui avoir consacré santé et vie, une œuvre belle entre toutes : l'école libre. Grâce aux prières du saint prêtre défunt il la fera prospérer de plus en plus.

La sympathique réception des jours derniers, l'affluence si grande de fidèles à l'église en cette solennité, lui donne confiance pour l'accomplissement de sa mission dans sa nouvelle paroisse. Le prêtre étant, dit saint Paul, un autre Christ, *Sacerdos alter Christus*, le nouveau pasteur aura comme le divin Maître un amour de prédilection pour les petits enfants. Il leur enseignera par tous les moyens la doctrine chrétienne, protégera leur innocence, leur fera aimer Dieu et pratiquer sa sainte religion. Pour toutes les âmes dont la garde lui est commise, il ne ménagera ni son temps ni sa santé. Sa vie même leur appartient. Il se dépensera corps et âme pour les affermir, les ramener dans les pratiques chrétiennes. Il travaillera ainsi à leur bonheur personnel, à la paix des familles et à la prospérité morale de sa nouvelle paroisse. Il lui faudra peut-être quelquefois élever la voix. N'est-ce pas le rôle du pasteur d'être debout, de veiller sur les âmes, de sommer l'ennemi de se retirer, et de barrer la route au mal. Père, il aime ses enfants, et l'Ecriture dit que celui qui épargne la verge n'aime pas ses enfants.

Aussi tout ce qu'il fera et dira sera toujours pour le plus grand bien de ses paroissiens, et il a confiance qu'ils entendront sa voix. Ils l'aideront à remplir sa noble et belle mission, par leurs prières et leur docilité.

Ainsi unis ici-bas dans l'amour de Notre Seigneur, sous l'aile tutélaire de la bonne patronne Notre-Dame du Folgoat, pasteur et fidèles seront éternellement unis au Ciel.

Après cette allocution si sacerdotale, M. le Curé commence la messe, assisté de M. l'abbé Guillou, originaire de Bannalec, et M. l'abbé Marzin, de Landudec, professeur à l'Ecole Saint-Yves. A l'Evangile, M. le chanoine Roull monte en chaire, et sa parole éloquente, toute de distinction et de simplicité cordiale, est écoutée avec recueillement.

Il s'empresse de dire qu'il acccomplit le ministère pour lequel

Mgr l'Evêque l'a délégué avec un réel bonheur. Pendant 14 ans, il a eu en M. Joncour un collaborateur dévoué. Ils ont travaillé ensemble à la grande œuvre de la sanctification des âmes dans l'importante paroisse de Saint-Louis de Brest. Ses nouveaux paroissiens pourront compter sur lui. Ce qu'il a fait à Brest il l'a continué à Gouesnou. Les œuvres qu'il a entreprises dans cette paroisse très chrétienne pour maintenir les traditions et les pratiques religieuses, témoignent du zèle, du dévouement et de la sagesse avec lesquels il s'est acquitté de ses fonctions sacerdotales. Aussi on l'estimait, on l'aimait. La séparation s'est faite dans la tristesse et les larmes, révélant l'attachement profond qu'on lui portait. A Bannalec, quand on le connaîtra, on saura l'apprécier. C'est un prêtre sage, qui a la volonté arrêtée de faire du bien à tous sans exception. Il remplace un prêtre pieux, zélé, attaché constamment à la gloire de Dieu et à l'honneur de Notre-Dame du Folgoat. S'il a eu ici des difficultés qui lui ont rendu plus ingrate sa tâche de pasteur, ses dernières pensées furent pour tous d'affection et de pardon. Il continue à prier pour tous.

A notre époque, on a une défiance injustifiée pour le prêtre. On ne le connaît pas assez.

Le prêtre est l'envoyé de Dieu, l'élu de Notre Seigneur Jésus-Christ et c'est en son nom qu'il parle et agit. Aussi les fidèles doivent avoir pour leur curé et leurs prêtres le plus profond respect.

Le prêtre est chargé d'une difficile mission près de ceux qui lui sont confiés. Il sanctifie les âmes par la prière. Quand il prie, en récitant son bréviaire à différentes heures du jour, c'est pour ses paroissiens qu'il prie. Il les sanctifie par la prédication. Sa parole n'est pas celle de l'homme mais celle du Christ, *Verbum salutis*, la parole qui sauve. Par le baptême, il prépare des élus pour le Ciel. Aux fautes commises dans le cours de l'existence, il accorde le pardon par la Pénitence. Dans les défaillances sur le chemin du devoir, il redonne la force par le pain de vie et d'immortalité. Quand la dernière heure est proche, il est là pour bannir la crainte et la tristesse et donner confiance dans le jugement de miséricorde du Souverain Juge.

Il se donne à tous, sans compter, aux riches comme aux pauvres, car tous sont les enfants de Dieu.

S'il a des préférences, elles seront celles du Christ lui-même, dont il est le serviteur, *servus Christi*. Comme le Sauveur, il aime à s'entourer des petits enfants et les défend de l'erreur et du vice. Le Christ aimait les pauvres, les malades, il souffrait et pleurait avec eux. Le prêtre, lui aussi, ira s'asseoir dans la chaumière du paysan et la mansarde de l'ouvrier. Il donnera du courage à la misère et fera cesser les murmures et les plaintes. Partout il donne la paix prélude du bonheur éternel du Ciel. Pour tous ces bienfaits, le prêtre n'aura peut-être pas ici-bas pour récompense que de l'ingratitude. Mais il ne s'en étonne nullement et il lui suffit de jeter un regard sur son divin modèle. Le Christ a passé en faisant le bien et sa récompense a été le Calvaire.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Mais il est une récompense qu'il ambitionne et que Dieu lui accordera. Au ciel, une triple couronne l'attend, celle de l'apôtre, du confesseur et du martyr.

Le nouveau Curé a bien compris sa mission lorsqu'il disait tout à l'heure que sa vie appartenait à ses paroissiens. Il se souviendra, dans ses moments de tristesse, qu'il a près de lui les consolations du Tabernacle et le précieux secours de Notre-Dame du Folgoat.

Une nouvelle ardeur remplacera l'abattement momentané et alors se fera la conquête des âmes, et tous pasteurs et fidèles se trouveront réunis au ciel pour louer Dieu *in æternum*.

Ces paroles, venant d'une bouche autorisée comme celle de ce prêtre dont la vie, déjà longue, est encore toute débordante d'ardeur et d'activité pour la gloire de Dieu, resteront profondément gravées dans les cœurs et porteront leur fruit.

Que Notre Seigneur Jésus-Christ et Notre-Dame du Folgoat daignent à nos prières accorder à M. le Curé de Bannalec un ministère heureux, fécond et de longue durée : *ad multos annos*.

Chronique des Œuvres

Union Catholique. — Trémaouézan. — Préparée par des démarches de M. le Recteur auprès de ses principaux paroissiens, ainsi que par un vigoureux discours de M. l'abbé Thomas, aumônier du Lycée de Brest, qui en fit comprendre la pressante nécessité, l'Union Catholique a été fondée à Trémaouézan, le 3 Novembre dernier. Un Comité de 8 jeunes hommes a été formé et 121 adhésions recueillies.

Le mois de Novembre marque un mouvement très accentué des Œuvres dans notre diocèse.

Le Dimanche 10 Novembre : à Saint-Marc, réunion générale de l'*Union des Travailleurs*, société catholique de secours mutuels, suivie de celle de la « Jeunesse mutualiste ».

A Morlaix, grande fête syndicale des Employés du Commerce et de l'Industrie, sous la présidence d'honneur de M. le Comte de Mun. Elle commence par une messe de communion, avec allocution de M. le chanoine Kérisit, archiprêtre de Saint-Mathieu ; se continue par une grande réunion corporative avec conférence de M. du Laurens de la Barre, avocat-conseil du Syndicat, sur un thème très important : « Les Conseils de Prud'hommes ; leur création ; l'utilité d'une section commerciale ». Cette conférence est suivie d'un banquet fraternel, et la fête se termine par une série charmante de pièces et de monologues.

A Saint-Louis de Brest, salle du Patronage, à 3 heures, matinée-concert en faveur de l'*Armoricaine*, cette société catholique de gymnastique que la municipalité socialiste vient de priver d'une subvention. C'est une généreuse protestation en leur faveur.

A Quimper, la salle Jeanne-d'Arc s'ouvre à un groupe compact de 5 à 600 jeunes filles, ouvrières, employées, de 15 ans et plus. C'est une œuvre admirable entreprise, avec un succès croissant, depuis 5 ans déjà, par la Ligue Patriotique des Françaises de Quimper. Pendant la saison d'hiver, une série de conférences embrassant des sujets variés, toujours orientés vers une formation religieuse solide, réunit ces jeunes filles, et leurs mères si elles le peuvent, sous la présidence de M. le chanoine Corre, recteur de Saint-Mathieu. Après chaque conférence, une délicate sollicitude mêle avec art l'agréable à l'utile en continuant l'enseignement donné, sous la forme d'une saynette récréative jouée avec beaucoup de talent. Sept conférences s'échelonnent ainsi jusqu'au 2 Février prochain. La première, faite par M. l'abbé Pichon, aumônier du Lycée de Quimper, a porté sur la nécessité pour une jeune fille, croyante ou incroyante, de continuer l'étude de la Religion, après les notions premières, parfois, hélas! vite effacées, reçues sur les bancs du catéchisme. Cette belle conférence écoutée avec attention et intelligence fut suivie de « la Fille du Colonel », délicieuse leçon morale, due à la plume du rédacteur en chef de la *Croix*.

Le zèle de la Ligue Patriotique des Françaises veut étendre les bienfaits de ce genre de conférences ; et pour y aider, elle a fait appel à la parole pleine de finesse, charmante et de joyeuse humeur de M. l'abbé H.-Y. Leroy, de l'*Action Populaire*, et lui a demandé la faveur de quatorze conférences pour les différents centres du diocèse où l'Œuvre étend son action bienfaisante. La *Semaine Religieuse* a déjà donné la liste de ces conférences et désigné, les dates, lieux et heures. Nous exprimons notre plus vive gratitude à la Ligue pour cette initiative Elle répond ainsi à l'auguste faveur et à la paternelle bienveillance dont l'entoure Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque.

Outre les conférences de M. l'abbé H.-J. Leroy, le mois de Novembre aura encore, celles-ci dans le centre interparoissial de l'Union Catholique, à Brest, *trois journées* de la *Presse catholique*, les 22, 23 et 24, dont nous donnons ici le programme, car il pourra servir d'étude aux différents comités paroissiaux.

Le vendredi 22 Novembre, à deux heures, réunion du Comité de la Presse, 18, rue Jean Macé.

A 8 heures du soir, réunion paroissiale au Patronage Saint-Martin. Les paroissiens de Saint-Joseph du Pilier-Rouge sont invités à cette réunion. — Conférence par M. l'abbé Thellier de Poncheville, projections et cinématographe par l'abbé Portier.

Le samedi 23, à 3 heures de l'après-midi, au Patronage des Carmes, réunion de la L. P. D. F. et des dames et jeunes filles qui font partie des œuvres dans les diverses paroisses de Brest et les paroisses voisines. Conférence de l'abbé Thellier de Poncheville.

Le même jour, à 8 heures du soir, réunion paroissiale à Recouvrance. Conférence par l'abbé Thellier de Poncheville. Projection et cinéma par l'abbé Portier. Les paroissiens de Saint-Pierre et de Kerbonne sont invités à cette réunion.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Le dimanche 24, à 3 heures de l'après-midi, au Patronage Saint-Louis, réunion générale des Unions Catholiques de Brest et des paroisses voisines. Conférence par l'abbé Thellier de Poncheville.

Enfin, mentionnons que, encore dans le mois de Novembre, le lundi 25, aura lieu à Landerneau, une séance de démonstration, organisée par l'Œuvre diocésaine des Projections lumineuses, et dont le programme a été donné par la *Semaine religieuse* du 1er Novembre.

Avis concernant l'enseignement libre. — MM. les Curés et Recteurs sont priés d'adresser toutes les lettres concernant les écoles, à moins qu'elles ne soient personnelles, à *Monsieur l'Inspecteur diocésain, rue de Brest, Quimper*. De cette façon, celui des deux inspecteurs qui sera présent à Quimper pourra prendre connaissance immédiatement de ces lettres et y répondre tout de suite.

M. Salomon sera à Quimper, les dimanche, lundi et mardi de chaque semaine.

QUIMPER. — **Œuvre des Campagnes.** — Mardi prochain, 19, une messe sera dite à Saint-Corentin, à 8 heures, aux intentions de toutes les Associées. Elles sont instamment priées d'y assister.

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 18 Novembre : 66, 61, 85, 49, 147[2e], 4, 56, 123, 51, 52, 128, 32, 126[1e], 45, 105[3e].
Jusqu'au 25 Novembre : 8, 2, 83, 89, 126[3e],.
Jusqu'au 2 Décembre : 66, 105, 134, 42, 122, 139, 45, 27[2e], 105[2e].
Total : 29 séries, 563 vues.

Société générale d'Education et d'Enseignement, *35, rue de Grenelle, Paris.* — Monseigneur a reçu de la Société Générale d'Education et d'Enseignement, la lettre suivante, que nous nous faisons un plaisir d'insérer dans le présent numéro :

« Depuis plus de quarante ans, la Société Générale d'Education se consacre à l'organisation et à la défense de l'éducation et de l'enseignement chrétien. L'Episcopat lui a prodigué ses encouragements et son appui, auxquels elle s'efforce de répondre par son dévouement. Elle offre à nos écoles libres les conseils pédagogiques de ses comités, les consultations de ses jurisconsultes et des secours matériels, qu'elle voudrait pouvoir augmenter chaque année.

» Aujourd'hui, nous adressons un appel à tous nos amis, les pressant de nous mettre en mesure d'encourager effectivement, à côté des anciennes écoles, les fondations nouvelles qui tendent à se multiplier, et particulièrement celles qui visent la formation du personnel enseignant.

» Nous demandons à Votre Grandeur de vouloir bien nous donner un nouveau gage de sa bienveillance en faisant publier cet appel dans la *Semaine religieuse* de son diocèse.

» Nous vous prions d'agréer, Monseigneur, l'hommage de notre très respectueux dévouement.

» *Le Président,* Colonel KELLER. »

Deux « cantiques de Sion ».

Par la Bulle « Divino afflatu » le pape Pie X vient de mettre à l'ordre du jour l'étude du psautier, de ce « paradis qui contient les fruits de tous les autres livres inspirés ».

Et il y a tout intérêt à considérer ces hymnes sacrés, non seulement dans le texte latin de notre Vulgate « authentique », mais encore dans la langue où ils ont été écrits, et sous la forme littéraire dont ils sont redevables à leurs auteurs.

Pour ceux qui n'auraient pas sous la main l' « hebraïca veritas » nous donnons ici la traduction à peu près littérale de deux « cantiques de Sion », perles resplendissantes dans l'écrin des Ecritures.

Psaume 125 (Heb. 126) : In convertendo...

1 Cantique des montées.

I. — *Les joies débordantes du retour* (2, 2).

Quand **Yahweh** fera **retourner** le **retour** de Sion,
nous serons comme des gens qui rêvent !
2 **Alors** sera remplie de rires notre bouche,
et notre langue de **transports** d'**allégresse**.
Alors on dira dans les nations :
« Ce sont de grandes choses que Yahweh a faites pour eux. »
3 Ce sont de grandes choses que **Yahweh** a faites pour nous,
nous (en) sommes joyeux.

II. — *Après les larmes les transports d'allégresse* (2, 2).

4 Fais **retourner, Yaweh,** notre **retour,**
comme des cours d'eau dans le Négébh.
5 Que ceux qui **sèment** dans les larmes,
avec des **transports d'allégresse** moissonnent !
6 On va, on va, et on pleure,
jetant en traînée la **semence** :
On rentre, on rentre avec des **transports d'allégresse,**
portant ses gerbes.

Les chiffres romains (I et II) marquent les strophes ; les chiffres arabes (2, 2), (2, 2), le nombre de vers dont se composent ces strophes. On voit, au premier coup d'œil, la symétrie parfaite de I et II, du double point de vue du nombre des vers et des mots répétés.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Psaume 136 (Héb. 137) : Super flumina Babylonis...

I. — *Tristesses de l'exil :*
Cantique de Sion refusé aux étrangers (3, 2).

1 Près des rivières de Babel
là nous étions assis, même nous pleurions,
quand nous nous souvenions de Sion.
2 Aux saules, au milieu d'elle,
nous avions suspendu nos kinnôrs.
3 Car là ils nous demandaient,
ceux qui nous avaient fait captifs, des paroles de cantique.

Ils demandaient (des cantiques) de joie :
« Chantez-nous quelque cantique de Sion. »
4 Comment chanterions-nous le cantique de Yahweh
sur le sol d'autrui ?

II. — *Le poète se garde d'oublier Jérusalem :*
Que les fils d'Édom aient occasion de s'en souvenir ! (3, 2).

5 Si je t'oublie, Jérusalem,
que s'amaigrisse ma droite !
6 Que se colle ma langue à mon palais,
si je ne me souviens pas de toi,
Si je ne fais monter Jérusalem
à la tête de ma joie !

7 Rappelle, Yahweh, au souvenir des fils d'Edom
le jour de Jérusalem :
Ils sont ceux qui disaient : « Mettez à nu, mettez à nu,
jusqu'au fondement, en elle ! »

III. — *Heureux qui appliquera à Babel la loi du talion !* (1, 1).

8 Fille de Babel, dévastatrice,
heureux qui te compensera
la rétribution dont tu nous as rétribués !

9 Heureux qui prendra en possession et mettra en pièces
tes petits enfants contre le roc !

Ici nous avons une troisième strophe, indépendante des deux premières, et que l'on nomme « alternante » parce qu'elle était chantée par les deux chœurs *alternant*. — Noter dans ce poème les mots « Se Souvenir » et « oublier » qui occupent une place symétrique.

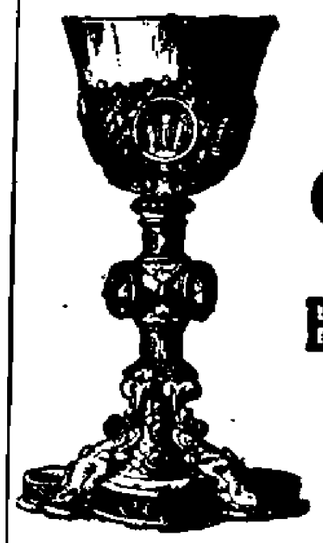
Le style de ces deux psaumes (125 et 136) est véritablement exquis, tout chargé de rêve et de mélancolie. Les finales en *nou, inou, énou* de certaines phrases rappellent la manière distinguée d'Isaïe dans son poème touchant sur le « Serviteur de Yahweh ».
Cf Is. 53 4-6.

Compte rendu officiel du Congrès diocésain de 1912, l'exemplaire franco : 0 fr. 50. S'adresser à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, Quimper, ou à M. A. Corcuff, imprimeur-libraire, à Châteaulin.

Chants usuels pour les bénédictions, le mois du Rosaire, du Sacré-Cœur, la neuvaine du Saint Esprit.
Extraits des livres de Solesmes. 70 pages, 2e édition. *Franco*, un exemplaire : 0 fr. 35 ; dix exemplaires : 3 fr. 30 ; trente exemplaires : 16 fr. 10 ; cent exemplaires : 31 fr. 50. S'adresser à M. le chanoine A. Le Roy, 4, rue Julien Coïc, Quimper.

HELOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

Mce POUSSIELGUE-RUSAND
ORFÈVRE de N. S. P. LE PAPE
MAGASIN et FABRIQUE : 3, Rue Cassette, PARIS.



ORFÈVRERIE
BRONZES
CHASUBLERIE
Ameublement complet des églises
Eclairage : Gaz, Électricité, Acétylène.
RÉPARATIONS, DORURE, ARGENTURE, etc.
Envoi *franco* sur demande
de Catalogues illustrés, Dessins, Devis.
DEUX GRANDS PRIX, Exposition Universelle, PARIS 1900

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

REVUE FINANCIÈRE. — La semaine a débuté par un mouvement de reprise que la gravité des événements d'Orient n'a pas permis de maintenir longtemps. Notre 3 °/₀ clôture à 89,45. Faiblesse du Turc à 80,50, ainsi que du Serbe à 79,55. Fonds Russes soutenus. — Stationnement des grandes banques. — L'Assemblée générale de la Banque Franco-Américaine du 25 Octobre a approuvé les comptes du 6me exercice, qui se soldent par un bénéfice net de 1.845.993 fr. 39 contre 1.492.249 fr. 45 l'année précédente ; le capital social est, depuis le 1er Juillet dernier, de 20 millions ; le dividende, fixé à 5 °/₀ net, soit 25 fr. pour les actions anciennes et 12,50 pour les actions nouvelles, est payable depuis le 4 Novembre 1912. — L'Industrielle Foncière est ferme à 630, actions libérées de moitié et dont le dernier dividende a été de 19 fr. On émet en ce moment 20.000 actions de même type pour porter le capital nominal à 20 millions ; les obligations 4 °/₀ se traitent à 460 et les 4 1/2 °/₀ à 500 ; tous ces titres sont garantis. — A propos de l'émission en cours de la Ibéro-Platense offerte à 469,50 rapportant 5,32 °/₀ et dont nous avons déjà parlé, ajoutons que ces titres jouissent de tous les privilèges que confère la nouvelle législation argentine. — Les nouvelles actions du Banco El Hogar Argentino sont émises à 920 fr. Sur la base du dividende distribué depuis 11 ans, le placement ressort à 6,35 °/₀ net. — Indécision des valeurs de traction. — Stationnement des valeurs d'électricité. — Meilleure tenue du groupe russe. — Les valeurs cuprifères sont fermes ; Rio 1.822. — Mines d'or calmes.

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Écume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

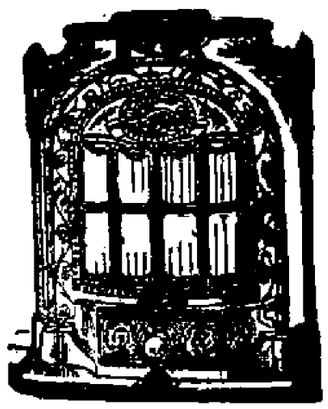
Forte remise sur tous les Catalogues.

La **SALAMANDRE**

Vous avez du feu pendant SIX MOIS avec

LA SALAMANDRE

Rue Richelieu, 77bis, Paris.



27e Année. **Vendredi 22 Novembre 1912.** N° 47

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Voyage *ad limina* ; Récollection sacerdotale ; Ligue Patriotique des Françaises ; Quimper ; Goulven ; Plounéour-Trez ; Morlaix (Saint-Martin) ; L'Assemblée générale annuelle des Associations de Chefs de Famille du Diocèse ; Chronique des Œuvres ; Journées de la Presse, à Brest ; Extraits d'un discours de M Grousseau sur la Queation scolaire.

II. — Bibliographie.

III. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 24 Novembre. — 26e et dernier Dimanche après la Pentecôte. Patronage de la Sainte Vierge. Double-majeur. Blanc.

A Vêpres, mémoires du suivant, de Saint Jean de la Croix, du et dimanche.

Lundi, 25. — Ste Catherine, Vierge et Martyre. Double. Rouge.

Mardi, 26. — S. Silvestre, Abbé. Double. Blanc.

Mercredi, 27. — S. Didace, Confesseur. Semi-double. Blanc.

Jeudi, 28. — Office votif du T. S.-Sacrement. Semi-double. Blanc.

Vendredi, 29. — *(Vigile de St André.)* Saint Houardon, Evêque. Double. Blanc.

Samedi, 30. — S. André, Apôtre. Double 2e classe. Rouge.

Dimanche, 1er Décembre. — 1er Dimanche de l'Avent (1re classe). Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Langolen	du 24 au 26 Novembre.
Institution St-Vincent de Paul.	du 27 au 30 —

Archives diocésaines d Qu mper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. **Le voyage de Monseigneur l'Évêque « ad limina apostolorum ».**

II. **Les âmes délaissées du Purgatoire.**

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin, — *Dimanche 24*, réunion des Enfants de Marie, à *6 h. 3/4* à la Chapelle neuve. Le soir, à *8 heures*, à la Cathédrale, réunion de la Confrérie des Trépassés : sermon breton, vêpres des Morts.

Du 27 Novembre au 1er Décembre, à la Chapelle neuve, Retraite pour la Fraternité du Tiers-Ordre. Ouverture de la Retraite, mercredi à *8 heures* du soir.

Voyage *ad limina*. — Conformément au programme qu'il s'était tracé, Monseigneur l'Evêque est arrivé à Rome, le dimanche soir 10 Novembre. Il est descendu au Séminaire français, dont le distingué supérieur, le R. P. Le Floc'h, de la Congrégation du Saint-Esprit, est chanoine d'honneur de l'église cathédrale de Quimper.

Dès le jeudi suivant, Monseigneur a été reçu en audience privée par le Souverain Pontife ; il nous a adressé, vers le soir, le télégramme suivant : « Sortons audience ravis de la bonté paternelle du Saint Père : bénédictions pour tous ». Avec les autres Evêques présents à Rome, il s'est trouvé à l'audience publique donnée, le 18 Novembre, aux prêtres de l'*Union apostolique*.

Après avoir accompli les formalités de la visite aux basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul hors les Murs, Monseigneur a multiplié les démarches pour les intérêts religieux du Diocèse et spécialement pour la cause de béatification de Michel Le Nobletz. Il compte quitter Rome à la fin de la semaine et visiter, au retour, les pieux sanctuaires d'Assise et de Lorette.

Nous avons le regret d'apprendre que le Cardinal Archevêque de Chambéry ne croit pas pouvoir donner suite à son projet de venir à Quimper pour la fête de saint Corentin. Mais Son Eminence a bien voulu accepter de présider les fêtes qui auront lieu l'année prochaine, au Folgoët, pour le Congrès Marial et le vingt-cinquième anniversaire du Couronnement.

Récollection sacerdotale. — Les exercices auront lieu : le jeudi 28 Novembre, à *Kerinou (Brest)*, de 10 h. 1/2 à 3 heures, et à *Pont-Croix* ; le vendredi 29, à *Scaër*, sous la direction de M. le chanoine A. Le Roy.

Ligue Patriotique des Françaises. — Le Comité de Quimper rappelle que c'est mercredi 27 Novembre, à 1 h. 1/2 précise, que le Père Leroy, de « l'Action Populaire de Reims », fera, salle Jeanne-d'Arc, une conférence sur *le Mouvement religieux et social, en France*. A cette conférence il invite non seulement toutes les Ligueuses, mais aussi toutes les femmes, à quelque paroisse qu'elles appartiennent.

Le Comité n'a pu adresser d'invitations à tous les membres du clergé de la région, mais il assure tous ceux qui pourront être à Quimper le 27, qu'il sera très heureux de leur présence à cette réunion.

Quimper. — **Union Catholique.** — Samedi 23 Novembre, à 8 h. 1/2 du soir, à la Salle Jeanne-d'Arc, réunion des membres de l'Union Catholique de toute la ville. Conférence très importante de M. l'abbé Le Roy, de l'Action populaire de Reims.

Tous les membres déjà inscrits, et tous ceux qui sont dans les conditions requises pour faire partie de l'Œuvre, c'est-à-dire tous les catholiques sont instamment priés de se trouver à cette réunion.

Le groupement devient de plus en plus nécessaire à l'intérêt individuel comme à l'intérêt commun. Le chrétien qui s'isole est un chrétien qui se diminue, et la cause commune qui n'est pas soutenue par tous est une cause compromise. Soyons unis et nous serons forts.

GOULVEN

Installation d'un Chemin de Croix.

Au touriste qui passe et dit : « *Beau clocher, vieille église* » ! les paroissiens de Goulven pourront désormais adresser ces mots : « Oui, mais venez voir ». Et ils lui montreront avec une fierté bien légitime le beau *Chemin de Croix* que vient de leur procurer une de ces âmes généreuses qui aiment à voiler le bien qu'elles font.

Oh ! je le veux bien, élance-toi, flèche gracieuse ; monte, monte au fond des cieux ; et toi, nef antique, continue de te draper frileusement dans les vieux plis de ta robe mi-gothique et mi-romane. Soyez toutes deux jusqu'à la fin un des joyaux de notre illustre *Paganie ;* mais qu'il soit aussi reconnu que l'admiration qui vous est due ne s'arrête plus aux dentelures si fines de votre granit.

Désormais, quiconque aura franchi le grand portail, ce portail où les Apôtres se recueillent depuis bientôt quatre siècles (et c'est la partie la plus neuve de l'église), trouvera, en plus d'une construction capricieuse et de certaines fresques originales, de quoi piquer sa curiosité. Le long des murs et jusque dans les retraits des petites chapelles latérales, il lui sera loisible de contempler

Archives diocésaines de imper et Léon

les belles *Stations* polychromées et de style renaissance que M. Pèche, très heureux dans son choix, a fait venir de Vaucouleurs, et, lorsqu'il sortira, ce sera avec l'impression d'avoir réellement assisté à des scènes admirablement rendues d'un drame incomparable.

C'était hier, 17 Novembre, qu'on les inaugurait au milieu d'une fête très solennelle. A la grand'messe il y avait diacre et sous-diacre. M. Colin, ayant à ses côtés MM. Traon et Le Bras ; et, dans les stalles, outre M. le recteur Nihouarn et M. Masson, missionnaire apostolique, chargé par Mgr l'Evêque de bénir, en son nom, le nouveau Chemin de Croix, avaient pris place MM. les Recteurs de Plounéour-Trez et de Tréflez, ainsi que les abbés Bellec et Quillivic. A l'Evangile M. Masson monta en chaire et nous fit entendre, avec une netteté parfaite et une onction vraiment sacerdotale, les leçons de la Passion. « Oui, disait-il, la Croix nous prêche le pardon des injures, la résignation et le support des souffrances. » Et, quand arriva le moment de procéder à la cérémonie spéciale du jour, ce fut encore sa voix que l'on entendit, récitant des oraisons, provoquant des réponses, entonnant des hymnes et des psaumes. Le peuple était tout yeux et tout oreilles, tant une bénédiction de ce genre est belle et touchante ! Il sembla surtout comprendre que c'est la Croix qui est la partie capitale, nécessaire de chaque *Station* et, à les voir placer toutes l'une après l'autre, il ne fit que se confirmer de plus en plus dans cette conception si juste de la dévotion qu'on lui demandait. Le premier *Chemin de Croix* devant les nouveaux tableaux fut ainsi fait par tous les fidèles, et l'on n'aura pas de peine à croire que le *Te Deum* ait été ensuite chanté avec enthousiasme.

Tout le monde se retira édifié et, quelques heures plus tard, dans l'intimité du presbytère, une voix connue adressait à M. l'abbé Nihouarn, recteur de Goulven, les strophes suivantes :

Bon Pasteur,
Doux Recteur,
Les voilà donc bénits et fixés à leurs places,
Tes quatorze tableaux ;
Et les tristes carreaux
Qui couvraient les cartons que par eux tu remplaces
Raconteront ailleurs
Nos premières douleurs.

Car nous avons pleuré, nous, ta chère Paroisse,
Devant eux bien souvent,
Devant eux, près du vent
Qui battait notre église et jetait dans l'angoisse
Ou de profonds chagrins
Les foyers des marins.

Mais tout n'est pas fini : nous pleurerons encore ;
Oui, vivre c'est souffrir,
Et nous voulons offrir
Nos péchés, nos tourments au Jésus qu'on adore,
Pour les trouver moins lourds
En l'adorant toujours.

Tu nous aplaniras les pentes du Calvaire ;
Nous irons à genoux
Par des sentiers très doux,
Et, de ta Madeleine apprenant à nous taire,
Nous saurons écouter
Et surtout méditer.

Tu nous aideras même à grossir la tendresse
Qui remplissait nos cœurs ;
Oh ! les riches couleurs
Et les traits expressifs qu'on pourra voir sans cesse !
Que tous ces Christs sont beaux !
Qu'ils sont vrais, ces bourreaux !

Quels accents désormais trouveront nos prières !
Et combien, grâce à toi,
Vont suivre Jésus-Roi !
Sois béni de nous tous ; sois heureux sur nos terres
Et... du discours Masson
Récolte la moisson.

Le soir, après les vêpres, M. Masson réunit de nouveau les hommes. Ils pouvaient être 150. Avec toute l'autorité et la compétence qu'on lui connaît dans le domaine des œuvres, il leur parla de la nécessité de se grouper entre eux pour le bien de la paroisse et la défense de l'Eglise. Cela lui prit trois quarts d'heure, et il parlerait encore s'il n'avait tenu compte que du désir exprimé dans les regards. Séance tenante, il composa, aidé de M. le Recteur, un Comité de neuf membres choisis parmi les adhérents à l'Union Catholique ainsi formée.

X.

Plounéour-Trez. — **Bénédiction d'école.** — De passage à Plounéour-Trez, le dimanche 10 Novembre, j'eus le bonheur d'y assister à une belle manifestation de foi. C'était le jour de la bénédiction solennelle de l'école libre des garçons.

Au prône de la grand'messe, M. Saliou, recteur, remercia en termes émus ses paroissiens des généreux sacrifices qu'ils avaient consentis et les convia à venir nombreux à la cérémonie. Ils répondirent à son appel et, après avoir admiré la théorie édifiante des deux cents petits Pagans, élèves de l'école, qui chantaient pieusement *Oll da Zoue*, tous tinrent à honneur de suivre la procession jusqu'au « ti-skol neves ». Là, après la bénédiction de l'école par M. le chanoine Messager, supérieur du Grand Séminaire et enfant du pays, M. Henry, curé de Saint-Martin de Brest, nous parla de l'amour de l'Eglise pour les écoles, pour l'instruction des humbles, et de la R. P. scolaire. La cérémonie s'acheva à l'église par la bénédiction du T. Saint-Sacrement.

M. le chanoine Cozic, curé-doyen de Lesneven, M. L. Soubigou, député, M. Bihan-Poudec, conseiller d'arrondissement, et une trentaine de prêtres étaient venus honorer de leur présence cette belle fête de famille.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

MORLAIX *(Saint-Martin)*. — **Union Catholique du Personnel des Chemins de fer ; Fête patronale du Groupe de Saint-Martin de Morlaix.** — « Jamais notre pardon n'avait été si beau », disait très simplement, en s'en retournant chez elle, dimanche dernier, une vieille paroissienne de Saint-Martin. Et elle traduisait ainsi l'impression causée, tant sur les fidèles que sur le clergé, par la manifestation de foi et de fraternité chrétiennes que venaient de faire nos Cheminots catholiques.

Car c'était aussi la fête du Groupe Saint-Martin de U. C. P. C. F. A notre connaissance, aucune fête de ce genre n'a encore été donnée dans le diocèse de Quimper ; et l'œuvre des Cheminots n'y est guère répandue.

Voilà cependant 15 ans que l'abbé Reymann la fondait à Paris ; et, aujourd'hui, elle compte, répartis entre 500 groupes, plus de 60.000 adhérents. Le diocèse en comprend deux, déjà très actifs : celui de Quimper, et celui de Saint-Martin de Morlaix.

Afin de donner la preuve de sa vitalité, sur l'initiative de M. le Recteur, ce dernier avait convoqué dimanche dernier à sa fête patronale, les Unionistes de l'Ouest. La saison n'est guère aux déplacements et aux fêtes ; puis, à cette époque surtout, bien des gares sont « consignées » pour cause de travail. Malgré tout, on a pu voir à Saint-Martin les drapeaux des délégations de Saint-Pierre de Laval, de Saint-Raphaël et de Saint-Hélier de Rennes, de N.-D. de Bon-Secours de Guingamp. On regrettait seulement que d'autres camarades, moins éloignés et aussi plus indépendants, ne se soient pas fait représenter.

La fête commença par une messe de communion, à 8 heures. Les Cheminots, au nombre de 50 environ, se tenaient au haut de la nef, et chantèrent, à pleine voix, le *Credo* et le beau cantique *Nous voulons Dieu*, en attendant de recevoir la sainte Communion.

A 10 heures, la messe solennelle fut chantée par M. l'abbé Tanguy, recteur de Bénodet ; et M. Vicaire, professeur à Saint-Louis de Brest, prononça le panégyrique de saint Martin. Au chœur avaient pris place, avec M. le chanoine Kerisit, curé-archiprêtre de Saint-Mathieu de Morlaix, MM. les Aumôniers du Collège, de l'Hospice et de Saint-François, plusieurs prêtres de la ville et des professeurs de Saint-Pol de Léon.

Durant tout l'office, la chorale, admirablement dirigée par M. Bosson, impressionna vivement l'assistance par la façon magistrale dont elle exécuta la « Messe brève » de Gounod. Et, pour la sortie, elle chanta la « Cantate des Cloches », toujours si goûtée des Saint-Martinais.

Midi. — Tous les Cheminots sont réunis dans la même salle, avec leurs familles, pour le banquet, à la fin duquel plusieurs toasts furent portés par les présidents des différents groupes. M. Le Roux, président du groupe de Saint-Martin, remercia les camarades qui n'ont pas reculé devant les fatigues d'un déplacement pour rendre plus manifestes les liens de fraternité qui existent entre tous les membres de l'Union.

M. Le Bihan, directeur du Groupe et recteur de la paroisse, empêché par une indisposition, n'avait pu se rendre au banquet ; mais il se fit représenter par M. Le Roux, premier vicaire, qu'il chargea de traduire, avec ses félicitations et ses encouragements, de même que ses remerciements, aux délégués des groupes étrangers pour le grand exemple qu'ils avaient donné à la paroisse par leur attitude si religieuse et si chrétienne. A la fin de la journée, les délégués et les Cheminots de Morlaix devaient tenir à la sacristie une réunion pour remercier, à leur tour, leur dévoué directeur, M. Le Bihan.

A 3 heures moins un quart, la Fanfare des « Gâs de Morlaix » prit les délégués et les conduisit, musique en tête, drapeaux déployés, à l'église paroissiale pour l'assistance aux Vêpres, cependant que, sur le parcours, se pressait une affluence nombreuse, et que les camarades retenus par le service à la gare agitaient de loin leurs casquettes, comme pour dire leurs regrets de n'être pas aussi dans les rangs.

4 heures 1/2. — C'est maintenant l'heure des divertissements ; et une séance récréative fut donnée au Patronage.

Au programme : « *Peste soit de la grève !* » scène de la grève des Cheminots, qui excita l'admiration générale. La pièce était de circonstance : l'auteur Eug. Abrial, y montre l'influence que peut avoir dans le monde des Chemins de fer un employé catholique. Nos félicitations au dévoué organisateur de cette matinée, de même qu'aux « anciens » du Cercle. A la fin de la séance, un vin d'honneur fut servi au Patronage.

Malheureusement, l'heure de la séparation approche, et nous voyons deux des groupes plier leurs drapeaux et s'apprêter à prendre le « 502 », comme disent les Cheminots.

On se quitte avec regrets, mais contents d'avoir fait de nouvelles connaissances, et résolus à travailler plus que jamais à l'extension de l'œuvre.

Un témoin.

L'Assemblée générale annuelle des Associations de Chefs de Famille du Diocèse

réunie en Fédération.

Elle s'est tenue dimanche dernier, 17, à Landerneau, salle du Patronage, groupant plus de 600 Pères de Famille, venus de tous les points du diocèse, par délégation ou par groupes compacts. Là, se retrouvaient les plus assidus, les plus appliqués au travail, les plus pieux de notre Congrès diocésain dernier.

Sur l'estrade, avec le président de l'Assemblée générale, M. le chanoine Alfred Le Roy, aumônier de la Fédération, M. de Surgy, président, M. le commandant Barthe, vice-président, M. le colonel Hugot-Derville, secrétaire, et M. Bréard, trésorier, se remarquaient MM. Villiers, sénateur, Larreur et de Coatpont, conseillers généraux, de L'Hôpital, maire de Landerneau, MM. les chanoines Fleury, Billon, Cozic, Le Bail, Le Jacq, ainsi que plusieurs présidents des A. C. F.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

1° M. de Surgy a exprimé le désir qu'une liaison plus intime se forme et s'entretienne entre les différentes Associations cantonales et la Fédération diocésaine, au moyen de correspondances régulières et fréquentes. Pour établir plus solidement cette liaison, M. le chanoine Le Roy demande qu'un compte rendu de toutes les réunions locales de Chefs de Famille soit envoyé à la Direction diocésaine des Œuvres. Ce compte rendu paraîtra dans la « Chronique des Œuvres » de la *Semaine religieuse*, et les journaux catholiques du diocèse seront priés de lui ouvrir aussi leurs colonnes.

2° Les assemblées statutaires annuelles seront, pour les Associations locales, l'occasion de porter les modifications opportunes aux statuts ou à la composition des bureaux. Il est indispensable de faire de ces modifications l'objet d'une déclaration légale. A ce propos, on fait remarquer que les statuts déterminaient un but trop restreint aux premières associations, tandis qu'elles doivent embrasser dans leur activité tout ce qui se rapporte à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, et aux responsabilités des parents. M. le président précise ce double but : l'un *négatif*, celui d'empêcher la déchristianisation de l'enfance dans les écoles sans Dieu et par les maîtres sans foi ; l'autre *positif* — et c'est le principal — fonder, entretenir, soutenir l'enseignement libre religieux et les œuvres post-scolaires catholiques, et revendiquer la R. P. S. à tous ses degrés.

Il serait bon de reviser les statuts pour bien embrasser toutes ces fins, que *Ecole et Famille* (Février 1912, page 107) condense dans cette formule : « *Favoriser tout ce qui peut contribuer à la formation de la jeunesse catholique ; combattre tout ce qui peut lui nuire.* » On pourrait s'inspirer encore de la formule plus étendue du modèle de Statuts donné dans le n° de Décembre 1911 de la même revue, page 77.

Enfin, il exhorte les Associations de Chefs de Famille à exiger l'exécution du vœu émis au Congrès diocésain : obtenir des maîtres et des maîtresses de classe, que les devoirs et problèmes aient particulièrement trait à la vie rurale ou ouvrière et à l'amour du clocher.

3° L'effort vigoureusement poussé pour nettoyer complètement, des livres condamnés, les écoles officielles n'a pas été partout encore couronné de succès. Dans le cas d'un entêtement irréductible de la part des maîtres et des maîtresses, on recommande très vivement de recourir à la Presse, par un simple exposé des faits, avec les noms à l'appui, sans phrases ni polémiques. La lumière, la lumière nue fait sur ces sortes de passions tyranniques l'effet du soleil sur les microbes.

Mais à l'action de la Presse il faut ajouter une « agitation » intense et persévérante, par des conférences multipliées auxquelles seront convoqués les Pères et les Mères de Famille. Il suffit de rappeler l'exemple de Rosporden. Cette double force de la publicité et de la parole a groupé en faisceau les chefs de famille, a préparé la fondation et le succès d'une école libre, et brisé l'achar-

nement impie des maîtres qui se sont résignés à faire disparaître les livres condamnés.

4° La question des Conférences amène M. l'abbé Madec à exprimer un vœu qui est accueilli par tous. C'est que la liste primitive des conférenciers, français ou bretons, disposés à traiter les questions d'éducation, soit mise à jour, complétée et publiée à nouveau, afin que les Associations cantonales et les Sections paroissiales puissent aisément recourir à leur talent et à leur zèle.

Mais, pour faire face aux frais de déplacement, il sera nécessaire que les Associations locales aient un fonds de caisse permanent. Pour le constituer, on peut user de procédés variés : ou bien, comme à Fouesnant, recueillir la cotisation de 10 centimes à la réunion générale annuelle, ou bien, comme à Douarnenez, passer à domicile pour recevoir les 25 centimes de cotisation, ou bien encore, charger du soin de la cueillette, le trésorier ou représentant de chaque section paroissiale. Il semble que, à l'instar des associations allemandes, il serait possible, pratique et utile à la propagande, d'instituer des chefs de quartier chargés de se tenir en contact avec les adhérents de son voisinage.

M. Hugot-Derville rappelle ainsi que chaque Comité doit coopérer aux frais généraux de la Fédération par son apport annuel de 10 fr., soit 7 fr. pour la Fédération diocésaine et 3 fr. pour l'Union nationale. Mais il propose de porter désormais cette somme au total de 11 fr., à condition qu'il revienne 4 fr. à l'Union nationale, à charge pour celle-ci de servir à chaque Comité un abonnement à *Ecole et Famille*. Cette proposition est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président donne la parole à M. l'abbé Madec, qui, dans un breton clair, chaud, plein de saillies soulignées par de longs applaudissements, traite tous les aspects et les degrés de la R. P. S., communale, départementale et nationale, condition suprême de JUSTICE et de LIBERTÉ, et, avant de terminer la réunion comme elle a commencé, par le *Pater* et l'*Ave*, récités par tous lentement et à haute voix, M. le Président demande à l'assemblée d'acclamer le vœu suivant : Que, dans toutes les paroisses, que les municipalités soient catholiques ou sectaires, les Chefs de Famille présentent par des démarches persévérantes près des conseillers municipaux, des maires, des conseillers généraux, des députés et des sénateurs, les revendications si légitimes de la R. P. S. à tous ses degrés.

CHRONIQUE DES ŒUVRES

Nous complétons aujourd'hui les renseignements reçus depuis la Toussaint.

Parlons d'abord de la fondation définitive de l'*Union Catholique* à Plozévet. Quand Mgr l'Evêque, voulant préparer l'organisation générale de l'Union Catholique dans son beau diocèse, se transporta dans les différents centres pour s'entretenir familièrement avec les membres du clergé des moyens à employer et des réunions paroissiales à

Archives diocésaines de Quimper et Léon

inaugurer, il entendit plusieurs recteurs déplorer de n'avoir pas de salles de réunion : « Prenez une école libre, une remise, une grange, une cour spacieuse ».

A Pont-Croix, un prêtre de la région demanda s'il ne serait pas possible, à défaut d'autre local approprié, de réunir son monde à l'église. « Non, non ! réservons l'église aux cérémonies purement religieuses, tandis qu'ici il s'agit de tous les intérêts généraux et publics des catholiques. » — « Alors, conclut tristement M. le Recteur de Plozévet, il me faudra patienter, et me résoudre à réunir mes catholiques en pleine campagne ! » Le bon Recteur prépara son terrain et, le 3 Novembre, il put réaliser sa résolution, et le succès a dépassé ses espérances.

C'est près du vieux manoir de Kerguinaou, à la lisière d'un bois, autour d'un calvaire de carrefour, qu'il a réussi à grouper 700 personnes, dont 550 hommes. On s'agenouilla au pied de la Croix pour réciter la prière ; M. le Recteur fit connaître les circonstances qui l'avaient contraint à tenir cette réunion à l'écart de l'agglomération du bourg ; et il exposa brièvement le but de la réunion : obéir aux exhortations si pressantes du Pape et de l'Evêque, qui ne cessent d'appeler les catholiques français à s'unir sur le terrain religieux, à défendre avant tout la cause de l'Eglise, qui est la cause de Dieu lui-même et la cause des âmes.

Puis il donne la parole au conférencier, M. Corre, recteur d'Audierne.

Dans un langage clair, émouvant, agrémenté de comparaisons frappantes, l'orateur montre le rôle de la France dans le passé, rôle si grand et si glorieux, tant que la « fille aînée de l'Eglise » demeura fidèle au Christ, elle que s'acharnent à lui ravir aujourd'hui les Francs-Maçons et les libres-penseurs. Ceux-ci, unis dans leur œuvre de haine et de destruction, sont d'autant plus forts que nous, catholiques, sommes trop souvent et depuis longtemps désunis. Unissons-nous enfin et revendiquons fièrement nos droits.

L'orateur parle plus d'une heure, toujours écouté avec la plus vive attention et la plus ardente adhésion des cœurs. Souvent, frappés de l'exposé si net des persécutions de l'heure présente, et de la nécessité de revendiquer nos droits sans jamais nous lasser, les hommes applaudissaient vigoureusement et disaient tout haut : « *Ia, guir co ar pez a lavar, ar virionez a zo ganthan !* »

M. le Recteur, après avoir adressé ses plus vifs remerciements au conférencier, pria ses paroissiens de s'enrôler dans l'Union ; plus de 250 donnèrent immédiatement leur adhésion, et beaucoup d'autres suivront bientôt.

Bonne et excellente journée pour Plozévet, jusqu'ici courbé sous un joug de fer et de haine.

Le même jour, à l'autre bout du diocèse, à **Plabennec**, se réunit l'Association cantonale des Pères de Famille, sous la présidence de M. de Vincelles, maire de Lanarvily, assisté de M. le chanoine Billon, curé de Plabennec, et de M. de Coatpont, conseiller général. L'auditoire, très nombreux, comptait dans ses rangs la plupart des conseillers municipaux du canton.

Les deux orateurs qui ont traité des droits et des devoirs des Pères de Famille ont été le commandant Barthes, président de l'Association intercantonale des Pères de Famille de Brest, et M. Le Pape, recteur du Folgoat. La réunion a voté d'acclamation un vœu que le président

a été chargé de faire parvenir à M. le Ministre de l'Instruction publique, ainsi qu'à tous les sénateurs et députés du département. Il serait bon d'ajouter à tous les conseillers généraux du département, car ils ne sont pas sans responsabilité dans la question. Voici ce vœu :

« Les Pères de Famille de l'Association cantonale de Plabennec, réunis en assemblée statutaire, émettent le vœu, au nom de l'Egalité et de la Justice, que les ressources des budgets de l'Etat, des départements et des communes, affectées à l'instruction publique, soient réparties entre toutes les écoles autorisées et contrôlées par l'Etat, au prorata de leurs élèves. »

A **Quimperlé**, c'est encore l'Association des Pères de Famille qui se réunit pour entendre traiter très éloquemment, par le Président de la Jeunesse Catholique de Nantes, la question de la Répartition proportionnelle scolaire. Partout, l'agitation la mieux organisée se produit autour de ce sujet, qui s'impose à l'attention de tous, et malgré le dédain affecté des radicaux au pouvoir, l'opinion publique s'affirme de plus en plus en sa faveur.

Ce même jour *3 Novembre*, à **Plobannalec**, en Cornouaille, les membres de l'Union Paroissiale se sont réunis pour étudier et préparer la fondation d'une *Mutuelle-Incendie*. M. Thomas, l'éminent agriculteur et conférencier breton de Plougastel-Daoulas, a traité devant eux à fond du fonctionnement et des avantages d'une Mutuelle paroissiale, avec réassurance régionale, telle qu'elle a été préconisée au Congrès agricole de Landerneau.

Le *3 Novembre* encore, à **La Forest-Landerneau**, ce fut un succès d'un genre spécial. Une réunion avait été préparée par les amis de Gonde, et le pontife des Socialistes escomptait déjà un triomphe. Par malheur pour lui et ses amis, deux camelots de bons journaux surviennent, entrent dans la salle, et ces vaillants jeunes gens de l'A. C. J. F. de Brest, Pennec et Trébaol, demandent la parole. Leur fier langage et leurs ripostes spirituelles mettent les auditeurs de leur côté, ils forcent les Socialistes à déguerpir, placent tous leurs journaux et créent du coup un dépôt dans le bourg. Honneur à leur vaillance !

Le 4 Novembre, l'Union paroissiale des **Carmes, à Brest**, tient son assemblée mensuelle au Patronage. L'orateur est M. le chanoine Valade, qui vient de terminer, avec le plus grand succès, une série de prédications dans l'église paroissiale. Il répond à cette question que tout le monde se pose aujourd'hui : « A qui l'avenir » ?

Appartiendra-t-il au *Radicalisme ?* Il ne compte plus, il agonise. Il n'a plus pour lui que des jouisseurs attardés et embourbés dans la guerre au Cléricalisme.

Sera-t-il au *Socialisme ?* L'orateur descend au fond des choses, met à nu les erreurs et les mensonges du Socialisme, qui ne sert qu'à exploiter le peuple en le trompant grossièrement.

Seul, le *Catholicisme* répond à tous nos désirs et à toutes nos aspirations. A lui seul l'avenir, après tous les mécomptes dont le peuple est la victime.

A lui donc tout notre dévouement pour hâter et assurer, par son triomphe, le règne de la paix promise aux hommes de bonne volonté.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Vendredi, 15 Novembre, a eu lieu la réunion bi-mensuelle de l'Union paroissiale de **Saint-Corentin**, dans la salle Guillard, sous la présidence de M. le Curé-Archiprêtre.

Les membres présents ont reçu leur carte d'adhérent pour l'année 1913, et ont versé leur cotisation de 0 fr. 25.

M. le chanoine Orvoën, après quelques avis paternels, les a invités et priés d'inviter leurs amis, à la conférence que M. l'abbé Henri Leroy, de l'Action Populaire de Reims, donnera, le 23 Novembre, à tous les catholiques de Quimper, dans la salle Jeanne-d'Arc, sur les devoirs des Unions Catholiques.

Ensuite, il donna la parole à M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, qui, dans une causerie familière, démontra l'excellence, la nécessité, les moyens de propagande de l'Œuvre antialcoolique de la *Croix-Blanche*. A la suite de cette causerie, quelques-uns des membres présents signent l'acte d'engagement pour trois mois, et forment le premier noyau du Comité local de la Croix-Blanche.

A. L. R.

JOURNÉES DE LA PRESSE, à Brest, *les 22, 23, 24 Novembre*, sous la présidence de M. le Curé de Saint-Louis.

Horaire : 22 Novembre : *A 9 heures,* Messe à Saint-Louis ; Allocution de M. le Curé de Saint-Louis.

A 2 h. du soir : Réunion du Comité de la Presse, 18, rue Jean-Macé.

A 8 h. du soir : Réunion paroissiale au Patronage Saint-Martin. Conférence par M. l'abbé Thellier de Poncheville ; projection et cinématographe par M. l'abbé Portier.

Les paroissiens de Saint-Joseph du Pilier-Rouge sont invités à cette réunion.

23 Novembre : *A 3 h. du soir :* Au Patronage des Carmes, Réunion de la Ligue Patriotique des Françaises, et des Dames et Jeunes Filles qui font partie des œuvres dans les diverses paroisses de Brest et les paroisses voisines ; conférence par M. l'abbé Thellier de Poncheville.

A 8 h. du soir : Réunion paroissiale au Patronage de Recouvrance ; conférence par M. l'abbé Thellier de Poncheville ; projection et cinématographe par M. l'abbé Portier.

Les paroissiens de Saint-Pierre et de Notre-Dame de Kerbonne sont invités à cette réunion.

24 Novembre : A la Grand'Messe de Saint Louis *(10 heures)*, Allocution par M. l'abbé Thellier de Poncheville.

A 3 h. du soir : Au Patronage de Saint-Louis, Réunion générale des Unions Catholiques de Brest et des paroisses voisines ; conférence par M. l'abbé Thellier de Poncheville. A l'issue de la Réunion, Salut Solennel à Saint-Louis.

A 8 h. du soir : Au Patronage des Carmes, Réunion générale de la Jeunesse Catholique ; conférence par M. l'abbé Thellier de Poncheville.

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 2 Décembre : 66, 103, 134, 42, 122, 139, 45, 27[2e], 105[2e].
Jusqu'au 16 Décembre : 89, 34, 27, 48, 126, 76.

***

Séance de démonstration. — Patronage de Landerneau, *le 25 Novembre.* — Liste définitive des appareils qui y seront présentés : Saturateur Royal, — Poste oxy-essence, — Chalumeau oxy-acétylénique, avec générateur d'acétylène et soupape de sûreté, — Ecran métallisé et porte-écran, — Projecteur de cartes postales, — Table bois et cuivre pour lanternes accouplées, — Lanterne *Bonne Presse* n° 2 télescopique avec objectif *Polyopse,* — Lanterne *Royal,* — Cinématographe.

EXTRAITS D'UN DISCOURS PRONONCÉ, A LILLE, PAR M. GROUSSEAU

sur la Question scolaire.

« Que la neutralité dans les écoles publiques ait été violée et soit devenue impossible, c'est l'évidence même.

Pourquoi avait-on promis la neutralité aux catholiques, quand on a voté la loi scolaire ?

Parce qu'on savait très bien qu'on ne pouvait pas faire cette loi sans donner des garanties aux catholiques.

Dans la plus grande partie des communes de France, il n'y a qu'une école. Sur 86.000 communes, 31.600 n'ont pas plus de 1.500 habitants, plus de la moitié n'en ont pas 500, et alors, dans les petites communes, il était presque d'une impossibilité matérielle d'avoir deux écoles. Malgré leurs efforts, les catholiques, dans la majorité des communes, ne pouvaient choisir entre deux écoles.

Les auteurs de la loi ont dit alors qu'ils donnaient aux catholiques la garantie de la neutralité et du respect des croyances.

« Vous pouvez compter sur nous, disaient-ils ; nous vous en donnons la promesse ferme ! il n'y a aucun danger que la neutralité soit compromise. » Qui disait cela ? Ferry et Paul Bert eux-mêmes.

Leur promesse formelle, vous savez comment ils l'ont tenue.

La prétendue neutralité qu'ils affirmaient ne devait être qu'une étape dans la voie de déchristianisation dans laquelle ils poussent le pays.

Que de chemin parcouru depuis 1882 ! Dans les programmes, à cette époque, on prévoyait, au cours de morale, la nécessité d'enseigner aux enfants leurs devoirs envers Dieu. On y faisait la distinction entre la loi écrite et la loi morale, celle-ci imposant à chacun le devoir dont on ne peut s'écarter en conscience sans se rendre coupable envers soi-même et envers Dieu.

On est arrivé aujourd'hui à proclamer l'école sans Dieu !

C'était le ministre de l'Instruction publique lui-même qui le faisait à Bordeaux l'an dernier.

Quand j'ai demandé à M. Steeg — car je ne voulais pas laisser passer cet acte sans protestation — ce qu'il faisait des promesses et du programme de 1882, et quand je lui dis le douloureux retentissement que sa déclaration avait produite chez les catholi-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ques, il me répondit : « Que voulez-vous ! La mentalité des instituteurs s'est modifiée et il serait monstrueux de leur demander d'enseigner autre chose que ce à quoi ils croient ».

La réplique était facile : Que faites-vous alors des garanties que vous aviez données ? Ces garanties subsistent. Vous ne voyez donc pas que vous condamnez vous-même l'enseignement de l'État.

Je ne veux pas commettre d'exagération, car je sais qu'il reste encore des instituteurs dignes d'inspirer de la confiance aux familles.

Mais je soutiens que les craintes des familles sont malheureusement trop fondées.

Et je demande aux parents chrétiens ce qu'ils pensent des instituteurs qui prennent l'engagement de ne pas se servir d'autres manuels que des manuels condamnés par les évêques ? Des instituteurs qui s'organisent pour attaquer la religion, pour écrire et répandre des brochures contre le Dogme ? Des instituteurs qui veulent aller aux organisations socialistes et s'affilier à la C. G. T. ? Des instituteurs qui prononcent des paroles comme celles qui ont été dites à Chambéry ?

En face de ce danger, qu'a fait le Gouvernement ? Il a montré qu'il était impuissant. Je ne sais pas s'il a la volonté de résister à ce péril ; mais je sais bien que s'il a été poussé à prendre des mesures contre des instituteurs, il faisait en même temps aux instituteurs un cadeau de 40 millions !

Il y a quelques années, l'instituteur Morizot a dit des choses que je ne puis pas répéter ici. Le gouvernement a tout fait pour empêcher des poursuites. Un instituteur des Landes, dont les paroles méritaient une répression sévère, n'a eu qu'une simple réprimande.

Quand on nous accusera d'être les détracteurs de l'école publique, nous pourrons donc bien répondre : que le péril vient de la mentalité des instituteurs et de la faiblesse du gouvernement.

Comme il faut maintenir le plan qui a été tracé, c'est aux Associations de Pères de famille, c'est au clergé, qu'on va s'en prendre maintenant.

Il y a un projet de défense scolaire. Il y a bien quatre ans qu'il est sur le chantier ; ce n'est pas un travail d'Hercule, mais plutôt un travail de Pénélope...

Nous aurons de belles luttes encore à soutenir, et voici un de mes arguments contre ce projet. Il est très juste et très sévère et il vient du *Temps* qui n'est pas un journal clérical. Le *Temps* dit que cette loi serait une loi de persécution, une loi de laïque inquisition, la loi sur la Terreur scolaire. Je ne pourrais dire mieux. Cette loi punira les parents qui voudront empêcher qu'on mette certains livres entre les mains de leurs enfants ; mais on punira les parents assez rarement ; car il y a un autre article du projet, qui, au lieu de la simple police applicable aux parents, prévoit la correctionnelle non seulement pour toutes menaces ou violences, mais aussi pour tout acte ayant entraîné ou susceptible d'entraîner à tout dommage matériel ou moral. Cet article est superbe comme

vague, mais aussi comme précision. Il est de M. Viviani. Il vise le clergé.

Si le fait est tellement grave qu'on ne peut que juger que le père de famille n'a fait que remplir son devoir, il y a un autre article du projet, suivant lequel le juge de paix ne peut pas s'occuper des matières d'enseignement. Donc quand un père de famille justifiera sa conduite par l'enseignement mauvais donné à son enfant, le juge de paix lui répondra : « Je ne peux pas vous donner raison. Adressez-vous à l'inspecteur ». L'inspecteur en référera au ministre. Je sais par expérience combien de temps les ministres mettent à répondre.

La loi qu'on nous prépare est donc une loi de guerre, devant laquelle, si elle passe, nous ne nous inclinerons pas. Et si nous ne nous inclinons pas, ce ne sera pas parce que nous aurons plaisir à chercher à troubler l'ordre public, non, c'est parce qu'il y aura conflit entre la loi et la conscience et qu'alors la conscience est plus forte que la loi. Un catholique ne peut pas hésiter dans cette conjoncture. Au-dessus de la loi de l'Etat, il y a la loi supérieure et antérieure de Dieu. Entre la loi humaine et la loi divine, pas d'hésitation possible. Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ».

Compte rendu officiel du Congrès diocésain de 1912, l'exemplaire franco : 0 fr. 50. S'adresser à M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, Quimper, ou à M. A. Corcuff, imprimeur-libraire, à Châteaulin.

Chants usuels pour les bénédictions, le mois du Rosaire, du Sacré-Cœur, la neuvaine du Saint Esprit.

Extraits des livres de Solesmes. 70 pages, 2e édition. *Franco*, un exemplaire : 0 fr. 35 ; dix exemplaires : 3 fr. 30 ; cinquante exemplaires : 16 fr. 10 ; cent exemplaires : 31 fr. 50. S'adresser à M. le chanoine A. Le Roy, 4, rue Julien Coïc, Quimper.

REVUE FINANCIÈRE. — La situation dans les Balkans s'étant améliorée, le marché en a profité pour raffermir sérieusement ses dispositions ; de sensibles plus values sont enregistrées dans la plupart des groupes. — Notre 3 % clôture à 89,45. Progrès du Turc de 80,50 à 83,60, et du Serbe de 79,55 à 83,20. Les emprunts russes suivent de près les fluctuations du marché. — L'émission de l'Industrielle Foncière, dont nous avons récemment parlé, a été l'objet d'un bon accueil de la part du public. Quant à l'émission actuellement en cours du Banco El Hogar Argentino, rappelons que les nouvelles actions de préférence sont émises à 920 fr. On sait que cette Société a été fondée en 1899 et que ses résultats lui ont permis de maintenir le dividende à 11 % du capital versé, pendant les onze dernières années. — Bon courant de demandes sur les obligations actuellement émises de la Ibéro-Platense ; ces titres sont offerts à 469,50 et rapportent 5,32 %, tout en étant garantis ; le bilan au 30 Septembre fait ressortir que les affaires du dernier trimestre ont été très prospères. — Bonne tenue des Etablissements de Crédit ; Crédit Lyonnais en hausse à 1.582 ainsi que le Comptoir d'Escompte à 1.013 et de la Société Générale à 823. — Chemins français calmes ; les obligations P. L. M. en cours d'émission se traitent à 414 fr. pour les titres 3 % et 372 fr. pour les titres 2 1/2 %. — Progrès de l'action Omnibus à 795 et de l'action Suez à 6.140. — Irrégularité du groupe russe. — Le compartiment cuprifère a fait preuve de fermes dispositions ; Rio, 1.928. — Mines d'or calmes. De Beers 529 contre 504.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Ancienne Maison PIRIOU

SAUVAGE

3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE

Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**

Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G

Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.

Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.

ARTICLES POUR FUMEURS
Ecume et Ambre 1er choix.

ORFÈVRERIE DE TABLE.
Qualité supérieure, prix exceptionnel.

Porte remise sur tous les Catalogues.

HELOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement les **Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczemas,** toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, **Epilepsie, Neurasthénie,** Maladies du **Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes**
Ecrire à l'*Abbé LAURET*, Curé d'Ervauville *(Loiret)*.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
« Fondée en 1858 »

DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile **DANTEC**, 58, rue Ange de Guernisac, **MORLAIX.**

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. Vendredi 29 Novembre 1912. N° 48.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. — Chronique du diocèse : Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Avis ; Récollection sacerdotale ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Grand Séminaire ; Bannalec ; Œuvre diocésaine de Projections lumineuses (à suivre) ; Brest.

II. — Chronique générale : Lettre-Encyclique de N. T. S. P. Pie X aux Evêques d'Allemagne ; L'Association des chevaliers pontificaux et des catholiques honorés de distinctions par le Saint-Siège.

III. — Bibliographie.

IV. — Annonces et avis.

Offices de la semaine.

Dimanche, 1er Décembre. — 1er Dimanche de l'Avent (1re classe). Violet.

A Vêpres, mémoire du suivant.

Lundi, 2. — Ste Bibiane, Vierge et Martyre. Semi-double. Rouge.

Mardi, 3. — S. François-Xavier, Confesseur. Double-majeur. Blanc.

Mercredi, 4. — S. Pierre Chrysologue, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Jeudi, 5. — S. Tugdual, Evêque. Double-majeur. Blanc.

Vendredi, 6. — S. Nicolas, Evêque. Double. Blanc.

Samedi, 7. — *(Vigile de l'Immaculée-Conception).* S. Ambroise, Evêque et Docteur. Double. Blanc.

Dimanche, 8. — 2e Dimanche de l'Avent. IMMACULÉE CONCEPTION DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Locronan. . . . . du 7 au 9 Décembre.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

I. — **Les âmes délaissées du Purgatoire.**

II. — **La cause du Vénérable serviteur de Dieu, Michel Le Nobletz.**

III. — **L'Œuvre de la Propagation de la Foi.**

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — ***Dimanche 1er Décembre***, 1er Dimanche de l'Avent, Exposition du T. Saint-Sacrement, depuis la première messe jusqu'à la fin de la grand'messe ; avant la grand'messe, chant du *Veni Creator*, du verset et de l'oraison au Saint-Esprit, pour implorer les lumières du Ciel pour le succès de la cause du Vénérable dom Michel Le Nobletz, dont le procès de béatification commence le 3 Décembre.

Vêpres à 2 h. 1/2. A 8 heures, réunion pour les confréries du Rosaire et du Scapulaire : chapelet, procession, bénédiction.

— Eglise de Saint-Mathieu. — ***Dimanche, à 7 heures***, messe et communion générale des hommes.

Jeudi, à 7 h. 1/2, messe et communion générale des enfants, associés du Sacré Cœur.

Vendredi, à 8 heures, réunion des Bretons ; ***à 8 h. 1/2***, des mères de famille ; le soir, ***à 8 heures***, des hommes.

— Chapelle de la Retraite. — ***Dimanche 1er Décembre***, réunion de la Congrégation des Dames. A 7 h. 1/2, messe, instruction et bénédiction du T. Saint-Sacrement.

Avis. — Nous rappelons que la Congrégation antépréparatoire sur les vertus du vén. Serviteur de Dieu, Michel Le Nobletz, est définitivement fixée à mardi 3 Décembre ; et que c'est dimanche prochain 1er Décembre que devront se faire les prières publiques commandées par Monseigneur l'Evêque de Quimper, dans sa lettre du 16 Juillet dernier, dont les dispositions ont été rappelées dans la *Semaine religieuse* du 1er Novembre.

Récollection sacerdotale. — Les exercices auront lieu : à *Morlaix (La Salette)*, le lundi 2 Décembre ; — à *Saint-Pol de Léon*, le mardi 3 Décembre ; — à *Lesneven*, le mercredi 4 Décembre, — et à *Plogastel-Saint-Germain*, le même jour, sous la présidence de M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain des Œuvres.

Œuvre de la Propagation de la Foi. — La fête de saint François Xavier et l'annonce de l'indulgence plénière (qui peut être gagnée également un jour de l'octave) fournit naturellement l'occasion de faire l'instruction annuelle sur la Propagation de la

Foi (1), d'en rappeler l'importance et les besoins toujours grandissants, sans oublier les grâces précieuses qu'elle procure aux pays comme aux individus. Glorieuse pour la France, l'œuvre est prospère dans notre diocèse ; nous espérons qu'elle y deviendra de plus en plus florissante, à mesure qu'on en comprendra mieux le but et les résultats.

Nous disons plusieurs fois par jour, dans l'Oraison dominicale : *Adveniat regnum tuum...* ; mais on oublie, trop souvent, l'obligation de collaborer au salut de nos frères et à l'extension du règne de Notre Seigneur Jésus-Christ. Les œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance nous facilitent l'accomplissement de ce devoir. En effet, que demandent-elles à leurs associés ? D'abord la prière, qui doit être à la base de toute entreprise ; puis une légère aumône, afin de former ce trésor de la charité évangélique qui, seul, soutient les missionnaires disséminés sous tous les climats.

On ne peut lire sans émotion le récit des travaux de ces vaillants pionniers de la foi chrétienne, de la civilisation — et de l'influence française — qui donnent, sans compter, leurs sueurs et même leur sang ; mais il ne faut pas se contenter d'une admiration stérile, il faut leur venir en aide par les moyens en notre pouvoir : nous aurons ainsi une part à leurs travaux et à leurs mérites...

Sans doute, les temps sont mauvais et innombrables les œuvres qui sollicitent la générosité des catholiques ; il importe tout d'abord d'assurer la conservation de la Foi dans notre pays. Le plus sûr moyen pour cela, c'est encore de continuer à la répandre dans les pays infidèles. Dieu ne permettra point que s'éteigne un tel foyer d'apostolat, et la chaleur s'en fera sentir tout d'abord dans la région qui l'alimente. « La charité ne nuit pas à la charité ; » les œuvres locales, c'est un fait d'expérience journalière, ne souffriront point de la « concurrence » avec la Propagation de la Foi, « l'œuvre catholique par excellence », comme le proclamait récemment encore le Souverain Pontife...

Avis pratiques. — **1° On vient d'achever l'expédition des *Annales* (n° de Novembre), qui doivent être déjà rendues aux chefs-lieux des doyennés. MM. les Directeurs paroissiaux voudront bien les y réclamer et les distribuer, sans retard, à leurs chefs de dizaines : la régularité en ce point, il est bon de le redire, est la meilleure preuve du zèle que l'on apporte à l'Œuvre et le plus sûr moyen d'en assurer le succès.**

2° S'adresser à M. le chanoine Rospars (15, rue Mesgloaguen) pour tout ce qui concerne la direction de l'Œuvre dans le diocèse, pour la rédaction des Annales bretonnes et le nombre d'exemplaires (bretons ou français) attribués à chaque paroisse. *Ce nombre est nécessairement*

(1) Mgr l'Evêque, dans la lettre qu'il écrivait le 10 Avril 1912, en approuvant les comptes de l'exercice 1911, disait : « Je demande instamment à Messieurs les Curés, Recteurs et Aumôniers, conformément à l'avis donné par mes vénérés prédécesseurs, de vouloir bien adresser chaque année à leurs paroissiens une instruction spéciale à ce sujet.

» L'œuvre progressera sûrement, si le prêtre sait tenir constamment en éveil la bonne volonté des zélateurs et des zélatrices qui s'y dévouent. »

Archives diocésaines de Quimper et Léon

proportionné au chiffre des aumônes recueillies : en règle générale, un exemplaire par 10 associés.

3° En cas de retard ou d'irrégularité dans l'envoi et la livraison des *Annales*, prière d'aviser M. de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

N. B. Les aumônes de la Propagation de la Foi doivent être remises, avant le 31 Janvier, au Secrétariat de l'Evêché.

GRAND SÉMINAIRE

Fête de la Présentation de la Sainte Vierge.

Le jeudi 21 Octobre, a eu lieu au Séminaire, pour la fête de la Présentation de la Sainte Vierge au temple de Jérusalem, la traditionnelle rénovation des promesses cléricales. Bien qu'annuelle, cette fête est toujours aimée et attendue de nous, car elle est toujours pour nous la source de grâces et d'émotions nouvelles.

Cette rénovation des promesses cléricales, nous la faisons d'habitude entre les mains de Monseigneur l'Evêque. Cette année, nous n'avons pas eu le bonheur de le voir présider notre fête, car sa visite *ad limina* le tient en ce moment éloigné de son diocèse. Mais nous avons pensé à lui et nous avons prié pour lui. Sa Grandeur, de son côté, ne nous oubliait pas et par un télégramme adressé à M. le Supérieur du Séminaire, Elle nous fait savoir qu'Elle nous était unie de cœur en ce jour et Elle nous a gracieusement transmis la bénédiction apostolique. M. le Supérieur lui a répondu, en son nom et au nôtre : « Nos meilleurs vœux et nos sentiments de filiale obéissance ». — Si nous regrettions l'absence de notre Evêque, nous avions, d'un autre côté, la joie de voir trois Supérieurs du Séminaire assister à notre fête, ce qui lui donnait un caractère d'intimité qu'elle n'a sans doute pas eu depuis de nombreuses années. M. le vicaire général Gadon, notre bien-aimé supérieur d'il y a un an, a chanté la messe avec la grande piété que nous lui connaissons. On sentait, à l'émotion de sa voix, qu'il était heureux de se retrouver parmi les séminaristes et d'offrir encore pour eux le Saint-Sacrifice. — Son prédécesseur comme supérieur du séminaire, M. le chanoine Ollivier, curé de Lannilis, est venu, malgré ses 84 ans, de l'autre bout du diocèse, nous porter la bonne parole. M. Ollivier nous a parlé bien paternellement, comme il parlait autrefois à ses séminaristes. Avec une grande élévation de pensée jointe à une grande simplicité d'expression, il a développé devant nous cette parole de l'Evangile : « *Sint unum, sicut et nos unum sumus* ». Il a montré que cette union que Notre Seigneur demande de nous est celle des intelligences, des cœurs et des volontés : Union des intelligences dans l'acceptation des vérités révélées et proposées par l'Eglise à notre croyance ; union des cœurs dans la charité mutuelle et dans une « collaboration large et généreuse » aux œuvres de zèle ; union des volontés dans la soumission complète aux ordres de nos supérieurs. Nous avons écouté avec la plus grande attention les conseils pratiques qu'il nous a donnés et, en l'entendant, nous avons senti davantage l'importance et la nécessité de cette union que Notre Seigneur demande et demandera de nous plus tard pour rendre plus fécond notre apostolat auprès des âmes qui nous seront confiées.

Après le dîner, M. le Supérieur a chaleureusement remercié M. Ollivier d'avoir bien voulu venir de si loin assister à notre fête... « Et vous dites, Monsieur Ollivier, que vous avez 84 ans ? Vous faites erreur ! vous nous semblez encore si jeune !... Confiant dans cette jeunesse qui est la vôtre, au nom de tous ces Messieurs qui nous ont fait l'honneur de venir participer à notre fête, au nom de Messieurs les Professeurs, au nom de tous les séminaristes et au mien, je vous dis de tout cœur : « *Ad multos annos !* »

M. Ollivier nous a fait le plaisir de nous rester pendant deux ou trois jours. Si, en sa présence, M. Messager pouvait se croire redevenu séminariste, M. Ollivier, de son côté, semblait être redevenu supérieur, car on le voyait parcourant, comme autrefois sans doute, les corridors de la maison. Nous espérons qu'il n'a pas vu d'infraction grave à la règle et qu'il est parti avec une bonne impression du Séminaire de Quimper.

BANNALEC

Association des Pères de Famille.

Dimanche 24 Novembre, a eu lieu, à Bannalec, une réunion de l'Association des Pères de famille du canton Toutes les paroisses avaient leurs délégués.

M. le Curé de Bannalec a exposé avec beaucoup de clarté et de simplicité le but de l'Association : défendre la foi de l'enfance. Le concours des prêtres à cette œuvre ne fera jamais défaut. Mieux que personne, ils savent combien il est facile de faire du mal à l'enfant et combien il est difficile de le réparer.

Que les Pères de famille n'oublient pas que les enfants appartiennent à Dieu d'abord et que c'est pour Lui qu'ils doivent les élever. L'Etat n'a d'autre devoir que les aider dans leur mission.

Si le maître ne doit pas ignorer le travail de ses serviteurs, s'il a le droit de savoir comment ils ont accompli leur tâche et s'ils n'ont pas semé de mauvaises graines dans ses terres, le père de famille ne doit pas non plus se désintéresser de ce que font les maîtres qu'il donne à ses enfants. L'âme de l'enfant est semblable à une terre qui attend la semence. Son avenir dépendra de l'enseignement qui lui aura été donné.

Qu'on ne dise pas que notre Association a pour but de créer des difficultés à ceux qui sont chargés d'instruire la jeunesse. Un serviteur fidèle est toujours heureux de voir son maître se rendre compte du travail accompli. L'instituteur qui a à cœur sa tâche de

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chaque jour ne verra jamais de mauvais œil les pères de famille venir contrôler son enseignement et constater sa bonne volonté.

Notre législation protège les animaux. Ne devrait-elle pas plus encore être la protectrice des petits enfants ? Mais, à défaut de la loi, les pères de famille ont le devoir d'agir.

Ils doivent d'abord, partout où cela est possible, confier leurs enfants à des écoles chrétiennes. C'est la volonté de Dieu exprimée par la voix du Pape et des Evêques.

Hélas ! il n'y a pas d'écoles libres partout. Aussi, un autre devoir s'impose aux pères de famille. Ils doivent contrôler l'enseignement donné à leurs enfants et savoir quels livres ils ont entre les mains. S'il y avait danger pour la foi des enfants, ils protesteront et s'adresseront à l'Association, qui soutiendra leurs justes revendications. D'ailleurs, comme le faisait remarquer M. Hugot-Derville au Congrès de Landerneau, le travail de l'Association n'a pas été vain. Dans beaucoup d'écoles les mauvais livres ont été retirés. Cependant, il y a encore des livres condamnés dans quelques classes, malgré les démarches faites par les délégués de l'Association et que rappelle avec beaucoup d'humour M. Gourcuff, maire du Trévoux, secrétaire de l'Œuvre.

Aussi, forte de son droit, l'Association élève de nouveau la voix et vote à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Les Pères de Famille de l'Association cantonale de Bannalec, réunis en assemblée annuelle, le 24 Novembre 1912, protestent contre le maintien dans l'école publique de Bannalec de livres prohibés par les Evêques de France, et décident de faire de nouvelles démarches auprès de M. le Directeur, de M. l'Inspecteur et de M. le Préfet ;

» Ils émettent le vœu, au nom de l'Egalité et de la Justice, que les ressources des budgets de l'Etat, des Départements et des Communes affectées à l'enseignement soient réparties entre toutes les écoles indistinctement, proportionnellement au nombre de leurs élèves ;

» Et en attendant que cette mesure soit ratifiée par une loi ordonnant l'application de la répartition proportionnelle scolaire, demandent que des secours soient alloués sur les fonds communaux aux enfants pauvres des écoles, prient MM. les Maires de les répartir entre tous les enfants indigents de leur commune, quelle que soit l'école qu'ils fréquentent. »

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

LANDERNEAU

Séance de démonstration.

Au lendemain du Congrès de Landerneau, nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs un résumé fidèle de ce qui y a été vu et entendu.

Dimanche soir.

La séance d'ouverture, à laquelle assistaient 600 personnes, fut un régal pour les yeux.

Disons un mot de ses préparatifs. Une séance de projections à vues fondantes ne nécessite pas forcément une lanterne double. Deux lanternes conjuguées, de même foyer et de même intensité lumineuse, bien accouplées, sur un dispositif spécial, en font parfaitement l'office. En une demi-heure, toutes deux furent montées.

M. l'abbé Belleney, voyant le gaz à pression suffisante, dans la salle de Landerneau, regretta de n'avoir pas apporté, pour la circonstance, ses deux chalumeaux injecteurs à oxygène et gaz d'éclairage. Il aurait pu avec eux donner une lumière facile et fixe de 1.200 à 1.500 bougies, pour toute la durée de la séance. Ce chalumeau injecteur ne coûte que 41 fr. 50 ; ajoutons-y 125 francs de tube et de mano-détendeur, et pour 165 francs nous pouvons promettre la lumière fixe idéale à qui dispose du gaz d'éclairage pour *projections fixes*. — A son défaut, les opérateurs de la Bonne Presse employèrent deux saturateurs oxy-éthériques « le *Royal* » qui, pendant 2 heures 1/2, marchèrent de façon fixe et intense, à la satisfaction de tous. Chacun était branché sur un tube d'oxygène avec manomètre indépendant. — Nous eûmes l'occasion de remarquer la réelle supériorité du *Mano-détendeur B. P.* sur le simple détendeur « *Beard* ». Tandis que le premier, sans nulle surveillance, donna une lumière complètement silencieuse, pendant 3 heures 1/2 de projections fixes et de cinéma, le dernier, le simple détendeur « *Beard* » eut besoin de toute l'habileté exercée, de toute la dextérité de M. l'abbé Belleney et de son opérateur Pierre Postollec, pour nous donner la même lumière silencieuse et égale d'un bout à l'autre. La raison en est simple : le Mano-détendeur *B.P.* perfectionné a une pression automatique que l'opérateur, selon la sensibilité de son appareil, calcule à volonté par le jeu de la vis à ailette, tandis que si le détendeur « *Beard* » a une pression automatique, celle-ci est cependant toujours brutalement la même pour une ouverture de tube donnée. Or, rien n'est plus difficile que de calculer exactement, pour un appareil donné, cette ouverture, même à la main la plus exercée. Il ne nous semble donc pas qu'il y ait à hésiter entre les deux, et nous croyons, après expérience faite, devoir recommander le mano-détendeur à 58 francs, beaucoup plus que le détendeur « *Beard* » à 22 francs.

L'écran « *Janus* » avait été suspendu à 2 mètres au-dessus du sol. Nous avons vu, à l'expérience, que c'était là une hauteur minima pour une salle profonde de 20 mètres. Sans cela, il fournit des images dont la partie inférieure n'est pas visible des derniers rangs. La moitié de la salle doit se tenir debout pour voir les vues dans leur totalité ; de là, cause de désordre et d'énervement. Rien de tout cela ne se produisit, grâce aux précautions prises.

L'écran avait été très parfaitement et rapidement tendu sur un porte-écran de bois dur, à charnières d'acier, à clous protégés. Mal-

Archives diocésaines d Quimper et Léon

gré son prix supérieur au porte-écran ordinaire (35 francs au lieu de 15), nous désirerions voir ce porte-écran, solide, léger et pratique, plus répandu, et nous espérons que bientôt la B. P. le livrera à tous ses amis.

L'écran avait été également orné d'une bande d'andrinople rouge, montée en quelques minutes, pour cacher les bois et encadrer l'image; petits moyens qui contribuent efficacement au charme de l'image produite.

Sur l'écran, se succédèrent, pendant plus de deux heures, de superbes vues en couleurs : fleurs, tableaux de Maîtres et créations de le *Sablais*. *Saint-Tarcisius* eut son habituel succès. Les chanteurs du Patronage de Landerneau l'interprétèrent parfaitement, ainsi que le *Noël du Soldat*. Qu'ils en soient remerciés avec les dévoués vicaires qui organisèrent si soigneusement cette fête. Mais le succès principal fut pour les tableaux de Maîtres, en particulier les tableaux religieux. Nous ne saurions trop demander à la Bonne Presse d'en continuer la reproduction ; ils répondent à un besoin et à un désir nécessaires. M. l'abbé Belleney, dans sa conférence sur le Canada catholique, nous a apporté ici la pensée même de la Bonne Presse. Il voulut plus que récréer, mais instruire, et le succès de cette soirée démontra bien le succès de sa méthode. Pendant une heure un quart, un public sympathique suivit avec intérêt son exposé.

Le cinématographe devait clore la séance. Vues comiques et instructives se succédèrent sur l'écran, au grand plaisir de tous. Le cinématographe B. P. conquit par sa régularité et sa fixité les suffrages de tous. Nous vîmes de beaux spécimens de films de location que la B. P. présentera désormais soigneusement expurgés à tous ceux qui s'inquiètent de la moralisation nécessaire du cinématographe. Nous eûmes l'occasion de constater la puissance du cinéma. S'il ne constitue pas notre objectif essentiel, il demeure cependant un attrait puissant pour la foule, un moyen de réunir des auditoires plus nombreux auxquels le prêtre pourra s'adresser, à l'occasion, pour lui apporter les vérités nécessaires de son catholicisme.

Les réunions du lendemain, où soixante prêtres seraient présents, allaient consacrer ces nécessités évidentes d'apostolat moderne. Nous aurons à en reparler, en essayant, par la suite, de dégager quelques notions pratiques des causeries et des échanges de vue du lundi.

Congrès du Lundi.

Appareils. — Soixante prêtres sont venus assister aux intéressantes expériences de la journée. M. l'abbé Belleney répond d'abord à la question : Quelle lanterne choisir ? La solution dépend de la différence des situations. Pour projeter à 6 mètres, la lanterne « le Royal » 70 francs est tout indiquée, si l'on doit employer l'oxy-essence. C'est donc la lanterne par excellence des catéchismes et des petites réunions de 200 à 400 personnes.

Mais au-dessus, si nous voulons projeter, avec une lumière plus

intense, comme celle-ci développe davantage de chaleur, il serait préférable de prendre au moins une B. P. n° 2.

Nous ne parlons pas des lanternes électriques, dont l'emploi est plutôt rare. La B. P. n° 2 peut d'ailleurs parfaitement suffire à cet éclairage.

La lanterne ordinaire B. P., de 120 francs, donne d'ordinaire une image de 3 mètres de côté, à 8 mètres de distance. Mais on pourrait la munir d'un objectif court foyer, qui donnerait 3 mètres d'image, à 3 mètres de distance.

Pour de plus longues distances, il serait bon de songer à la B. P. n° 2 télescopique de 150 francs, qui peut servir de 3 à 25 mètres de distance, selon les objectifs spéciaux dont on l'a muni pour faire à des distances données une image donnée. Il suffit d'avertir la Bonne Presse pour obtenir l'objectif désiré. La même lanterne peut d'ailleurs porter indistinctement un de ces objectifs puisqu'ils sont interchangeables. Il suffirait donc de se les procurer au gré de ses besoins.

Le meilleur serait souvent, avec la légère différence de prix de 120 à 150 francs, de se procurer une lanterne télescopique, au lieu d'une lanterne ordinaire, même pour travailler à 4 ou 6 mètres. Car l'opérateur voulant, une autre fois, faire des projections à plus longue distance, n'aurait plus besoin de changer sa lanterne ; il lui suffirait de changer l'objectif, transformation qui lui serait moins onéreuse qu'un échange de lanternes. D'ailleurs, pour qui doit voyager et parer à des situations multiples. l'acquisition d'un polyopse remplace celle de plusieurs objectifs Une lanterne télescopique B. P. n° 2 avec polyopse vaut 200 francs. Mais il est bien entendu qu'un polyopse donne au maximum d'agrandissement 3 mètres d'image, à 8 mètres de distance. Il ne fait donc pas l'office d'un objectif à court foyer. Le choix peut par conséquent se résumer d'ordinaire entre une lanterne le « Royal » de 70 francs et une lanterne B. P. de 120 francs si elle est simple, de 150 francs si elle est télescopique avec un objectif, et de 200 francs si elle est télescopique avec polyopse.

Un polyopse d'un diamètre supérieur serait plus lumineux, mais donnerait à la lanterne de 200 francs une majoration de 45 francs. En dehors de ces appareils courants, la Bonne Presse pourrait servir sur demande des appareils à condensateur plus grand ou à objectif lumineux pour la projection des plaques spéciales ou pour celle des clichés amateur 9×12. Il suffirait pour cela de consulter son catalogue.

Condensateur. — M. l'abbé Belleney nous signale la supériorité des condensateurs de 115 millimètres de diamètre sur ceux de 103, étant donné qu'ils ont tous deux le même foyer arrière. Le 115 est donc plus lumineux que l'autre ; de plus, il projette plus facilement une large vue de 72 millim. + 72, sans nous obliger à la placer trop près du condensateur, ce qui la chaufferait trop vite, dans le cas de lumière intense.

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

Dans le même ordre d'idées se constate la supériorité d'un objectif de 60 millimètres de diamètre sur un objectif de 43. Les appareils B. P. n° 2 ont tous des objectifs de 60 millimètres et des condensateurs de 115.

En fait de passe-vues quelques-uns préfèrent le châssis *Béard* au châssis va-et-vient ordinaire. C'est une affaire de goût et de manipulation. Mais il est bien évident que le châssis *Béard*, en substituant de façon spéciale une vue à l'autre, ne fait pas des vues fondantes et que nous sommes loin avec lui des belles vues fondantes obtenues la veille par le jeu de deux lanternes.

Lumière. — Nous n'avons pas eu le temps de nous arrêter à l'alcool et à l'acétylène simple. Ce sont des lumières faibles, assez souvent capricieuses, qui dégagent plus de chaleur que beaucoup d'autres lumières intenses et qui, s'ils peuvent suffire à distraire et à instruire les enfants d'un catéchisme, seront peu goûtées des aînés et ne feront pas à la projection un succès durable dans les grands auditoires. Nous parlerons prochainement des lumières intenses, avec usage d'oxygène, et nous terminerons en donnant, avec quelques détails importants, des devis complets, qui permettront aux confrères de voir à peu près, par eux-mêmes, l'appareil qui peut le mieux leur convenir. *(A suivre.)*

BREST

Les trois journées de la Presse, *les 22, 23 et 24 Novembre.*

La *Semaine religieuse* a donné, la semaine dernière, le programme de ces journées. M. le chanoine Le Roy, directeur des Œuvres, est à Brest et assiste à toutes les réunions. Il est venu apporter ses encouragements aux efforts faits en faveur de notre Presse.

Partant de cette idée que la Presse doit être propagée par tous les catholiques, le Comité de la Bonne Presse avait organisé des réunions pour chaque groupement paroissial d'hommes, de dames, de jeunes gens. L'éloquence de M. l'abbé Thellier de Poncheville devait attirer à ces réunions une affluence considérable.

Dans une réunion préparatoire, MM. les Curés et Recteurs de Brest et de la région et les membres du Comité reconnaissent la nécessité de développer de plus en plus le Comité paroissial de la Presse, pour arriver à une propagande encore plus intense et plus méthodique.

A Saint-Martin, devant un millier d'auditeurs, à Recouvrance, devant 1.800 personnes, dont beaucoup venaient de Kerbonne et de Saint-Pierre, M. Thellier de Poncheville flétrit la Presse mauvaise et neutre. Il attire l'attention des parents sur les dangers que font courir à leurs enfants les illustrés qui ignorent la religion, et leur recommande nos illustrés catholiques, tels le *Noël* et l'*Echo*

de Noël. Puis l'orateur rappelle les devoirs qui nous incombent à l'égard de notre Presse catholique. Nous devons lire et propager les journaux hebdomadaires de notre région, l'*Echo paroissial*, *le Militant*, *le Courrier du Finistère*, etc. Nous devons lire et répandre le journal quotidien de grande information, *la Croix*, *le Nouvelliste de Bretagne*. Dans la péroraison, l'orateur montre la vie catholique se développant de plus en plus par notre Presse.

A Recouvrance, comme à Saint-Martin, cette conférence, tantôt de la plus haute éloquence, tantôt émaillée de traits d'esprit, produisit une profonde émotion. Elle fut suivie d'une séance de projections et de cinéma donnée par M. l'abbé Portier.

Au Patronage des Carmes, c'est la réunion réservée à la L. P. D. F., aux dames et jeunes filles de chaque paroisse. Elles sont là au nombre de 400. M. Thellier de Poncheville leur rappelle leur devoir au foyer à l'égard de la Presse. Elles doivent exclure le journal mauvais, faire lire chez elles le bon journal. La femme est la prêtresse du foyer. Elles feront des offrandes à l'Œuvre de la Presse. Elles donnent aux autres œuvres, celle-ci ne doit pas être oubliée. Enfin, elles tâcheront de se dévouer à l'extérieur, de gagner des lecteurs au bon journal. Nous avons à Brest des preuves admirables de dévouement féminin. Le travail continuera encore plus intime.

La parole de l'orateur n'est pas tombée dans le désert ; car, à la sortie, nombreuses sont les inscriptions d'abonnement aux publications catholiques.

Le dimanche, M. Thellier de Poncheville parle de la Presse, à la messe, aux Carmes et ensuite à Saint-Louis. Puis voici, à 3 heures, la réunion des Unions Catholiques, au Patronage de Saint-Louis. Toutes les places sont prises. Ils sont un millier d'hommes. M. Thellier de Poncheville prend pour sujet : les Catholiques de France. Il leur demande de se grouper, de s'instruire, de se dévouer.

Ils se grouperont pour être plus forts. Dans certains journaux, on lit des avis de convois. Dans nos journaux catholiques, on lit la naissance des groupes qui entrent dans la vie. Dans dix ans, on verra le magnifique résultat de nos Unions.

Ils s'instruiront d'abord de leur religion qu'ils ne savent pas assez bien, puis des autres questions, particulièrement des questions professionnelles. Sur tous les terrains, nous devons être supérieurs aux autres.

Ils se dévoueront à toutes les œuvres d'association. Elles sont de formes multiples. Il y a l'assistance par la Presse, qui est l'une des plus importantes. Il y a l'assistance par les œuvres sociales, le syndicat. Que les ouvriers se syndiquent, qu'ils deviennent des meneurs pour fonder des syndicats catholiques, il en est grand temps.

Cette magnifique conférence est saluée de longs applaudissements.

Après la réunion, M. Lidou remet des crucifix d'honneur à

Archives diocésaines d Qu nper et Léon

ceux qui furent condamnés pour avoir manifesté en faveur du Patronage de Recouvrance. C'est devant l'armée, dit M. Lidou, que le général remet la croix, c'est devant les troupes catholiques que nous devons aussi remettre ces crucifix à ceux qui furent condamnés pour une noble cause.

M. le Curé de Saint-Louis remercie M. Thellier de Poncheville. M. le chanoine Le Roy rappelle aux Unions Catholiques les décisions et les vœux du Congrès de Quimper.

Après la réunion, tous se rendent en un groupement compact à l'église de Saint-Louis, pour chanter le *Te Deum* et assister à un salut solennel.

Le soir, la Jeunesse Catholique se donnait rendez-vous au Patronage des Carmes. M. Th. de Poncheville l'exhorte au travail, à l'énergie dans la vie et au dévouement à la Presse et aux œuvres sociales.

M. le chanoine Le Roy engage les anciens de la Jeunesse Catholique à entrer dans les Cercles catholiques d'ouvriers.

Et ainsi se terminèrent ces journées, qui seront fécondes, nous l'espérons, en bons résultats. Le mouvement d'opinion déterminé par ces nombreuses réunions sera favorable à la propagande de la Presse catholique dans la région brestoise. UN TÉMOIN.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Lettre-Encyclique de N. T. S. P. Pie X aux Evêques d'Allemagne

CHERS FILS ET VÉNÉRABLES FRÈRES,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

Notre spécial amour de bienveillance pour les catholiques d'Allemagne, qu'un grand esprit de foi et d'obéissance unit à ce Siège Apostolique et qui luttent avec force et générosité pour la cause de l'Eglise, Nous pousse, Vénérables Frères, à tourner tout Notre zèle et Nos soins à l'extinction de la controverse qui se perpétue chez eux relativement aux Associations ouvrières ; controverse dont Nous ont entretenu plusieurs fois, ces dernières années, la plupart d'entre vous, et nombre aussi d'hommes prudents et graves de l'un et l'autre parti. Et Nous y apportons d'autant plus de zèle que, dans la pleine conscience de Notre charge apostolique, Nous comprenons que le plus sacré de Nos devoirs est de tendre et d'aboutir à ce que la doctrine catholique demeure chez Nos bien-aimés fils dans sa pureté et son intégrité, et de ne permettre d'aucune manière que leur foi soit mise en danger. Faute d'être excités à temps à la vigilance, un danger les menacerait, celui de voir adhérer peu à peu, et presque sans s'en apercevoir, à une sorte de christianisme vague et non défini que l'on appelle interconfessionnel et qui se répand sous la fausse étiquette d'une foi chrétienne commune, alors que manifestement il n'est rien de plus contraire à la prédication de Jésus-Christ. Joignez-y que, le plus ardent de Nos désirs étant de favoriser et d'affermir la concorde parmi les catholiques, Nous voulons écarter toutes les causes de dissension qui, divisant les forces des bons, ne peuvent que servir les adversaires de la religion. Bien plus, Nous désirons, Nous souhaitons que Nos fils gardent avec leurs concitoyens étrangers à la foi catholique la paix indispensable au gouvernement de la société et à la prospérité de la cité. Bien que, Nous l'avons dit, la situation Nous fût connue, il Nous plut, avant de porter sur elle un jugement, de demander le sentiment de chacun d'entre vous, Vénérables Frères ; et, sur Notre demande, chacun de vous a répondu avec la promptitude et le soin qui convenaient à la gravité de la question.

1) DÉCLARATION DE PRINCIPES. — Aussi Nous proclamons solennellement, en premier lieu que, le devoir de tous les catholiques — devoir qu'il faut remplir tant dans la vie privée que dans la vie sociale et politique — est de garder fermement et de professer, sans timidité, les principes de la vérité chrétienne, enseignés par le Magistère de l'Eglise catholique, ceux-là particulièrement que Notre Prédécesseur a exposés avec tant de sagesse dans l'Encyclique *Rerum novarum*, principes, du reste, que les évêques de Prusse, réunis à Fulda en 1900, suivirent, Nous le savons, avec tant de soin, et que vous-mêmes, dans vos réponses à Notre demande sur ce point, avez clairement résumés.

A savoir que, quoi qu'il fasse, même dans l'ordre des choses temporelles, le chrétien n'a pas le droit de négliger les intérêts surnaturels, mieux que cela, il doit, d'après les règles de la sagesse chrétienne, tout diriger vers le souverain Bien, comme la fin dernière ; toutes ses actions, moralement bonnes ou mauvaises, c'est-à-dire en accord ou en désaccord avec le droit naturel et divin, tombent sous le jugement et la juridiction de l'Eglise. — Tous ceux qui, soit pris individuellement, soit groupés en Sociétés, se font gloire du titre de chrétiens, ne doivent pas, s'ils ont conscience de leurs devoirs, nourrir les inimitiés et les jalousies entre les classes sociales, mais la paix et la charité mutuelle. — La question sociale et les controverses qui s'y rapportent relativement au mode et à la durée du travail, au salaire, à la grève, ne sont pas de nature purement économique et capables, dès lors, d'être réglés en dehors de l'autorité de l'Eglise, « vu que, bien au contraire, et en toute vérité, cette question sociale est morale et religieuse au premier chef, et doit, dès lors, se régler principalement d'après les lois et le jugement de l'Eglise » (1).

2) APPLICATION DES PRINCIPES. — Quant aux Associations ouvrières, bien que leur but soit de procurer des avantages temporels à leurs membres, celles-là méritent une approbation sans réserve, et doivent être regardées comme le plus réellement et efficacement

(1) Encycl. *Graves de communi.*

Archives diocésaines de [redacted]mper et Léon

utiles à leurs membres, qui s'appuient avant tout sur le fondement de la religion catholique et suivent ouvertement les directions de l'Eglise. Nous l'avons déclaré Nous-même plus d'une fois lorsque l'occasion s'en est offerte pour diverses nations. Il s'ensuit qu'il est nécessaire d'établir et de favoriser de toute manière ce genre d'Associations confessionnelles catholiques, comme on les appelle, dans les contrées catholiques certes, et, en outre, dans toutes les autres régions, partout où il paraîtra possible de subvenir par elles aux besoins divers des associés.

S'agit-il d'Associations qui touchent directement ou indirectement la cause de la religion et les bonnes mœurs, ce serait faire œuvre qui ne pourrait être approuvée d'aucune façon dans les pays susmentionnés que de vouloir favoriser et propager des Associations mixtes, c'est-à-dire composées de catholiques et de non-catholiques. En effet, pour ne toucher que ce point, c'est incontestablement à de graves périls que les Associations de cette nature exposent ou peuvent certainement exposer l'intégrité de la foi de nos catholiques et la fidèle observance des lois et préceptes de l'Eglise catholique. Et ces périls, Vénérables Frères, beaucoup parmi vous Nous les ont expressément signalés dans leurs réponses à ce sujet.

En conséquence, à toutes les Associations purement catholiques d'ouvriers qui existent en Allemagne, c'est du fond du cœur que Nous adressons tous Nos éloges. Nous faisons des vœux pour le succès de toutes leurs entreprises en faveur des ouvriers, et leur souhaitons des développements toujours plus heureux. Cependant, tout en parlant ainsi, Nous ne nions pas qu'il soit permis aux catholiques, toute précaution prise, de travailler au bien commun avec les non-catholiques, pour ménager à l'ouvrier un meilleur sort, arriver à une plus juste organisation du salaire et du travail, et en vue de tout autre but utile et honnête. Mais, pour cela, Nous préférons la collaboration des Sociétés catholiques et non-catholiques unies entre elles par ce pacte opportunément imaginé, qu'on appelle un cartel.

3) Solutions pratiques. — Mais ici, Vénérables Frères, beaucoup d'entre vous Nous demandent que, en ce qui concerne les Syndicats dits chrétiens, tels qu'ils sont établis aujourd'hui dans vos diocèses, Nous vous permettions de les tolérer, parce que le nombre des ouvriers qu'ils comprennent est bien supérieur à celui des Associations purement catholiques, et que, faute de cette autorisation, de graves inconvénients s'ensuivraient. Cette demande, eu égard à la situation particulière du catholicisme en Allemagne, Nous croyons devoir l'accueillir et Nous déclarons qu'on peut tolérer et permettre que les catholiques entrent aussi dans les Syndicats mixtes existant dans vos diocèses, tant que de nouvelles circonstances n'auront pas fait que cette tolérance cesse d'être ou opportune ou juste, à condition toutefois que soient prises des précautions capables de prévenir les dangers auxquels, comme Nous l'avons

dit, on est exposé dans ce genre d'association. De ces garanties, voici les principales : Avant tout, on veillera à ce que les ouvriers catholiques, membres de ces Syndicats, soient inscrits également dans les Sociétés d'ouvriers catholiques appelées *Arbeitervereine*. Que si, pour cela, ils doivent faire quelque sacrifice, surtout un sacrifice d'argent, Nous sommes convaincu que, dans leur zèle pour la pureté de leur foi, ils le feront sans peine. Car c'est un fait constaté que les Associations catholiques, sous l'impulsion du clergé qui les conduit et gouverne avec vigilance, ont contribué, pour une grande part, à sauvegarder la pureté de la foi et l'intégrité des mœurs de leurs membres comme ils ont fortifié l'esprit religieux par de multiples exercices de piété. Aussi n'est-il point douteux que les directeurs de ces Associations, conscients des besoins du temps, voudront enseigner aux ouvriers, en particulier sur les devoirs de justice et de charité, les préceptes et lois qu'il leur est nécessaire ou utile de bien connaître pour se comporter dans les Syndicats selon le droit et les principes de la doctrine catholique.

En outre, ces mêmes Syndicats — pour qu'ils soient tels que les catholiques puissent s'y inscrire — doivent s'abstenir de toute tendance et de tout acte qui ne concorde pas avec les enseignements ou les ordres de l'Eglise ou de la puissance religieuse légitime, et qu'ils ne présentent rien qui paraisse tant soit peu répréhensible de ce chef ou dans leurs écrits, ou dans leurs paroles, ou dans leurs actes. Aussi, que les évêques placent au rang de leurs devoirs les plus sacrés d'observer avec soin la manière dont se comportent ces Syndicats ; qu'ils veillent à ce que les catholiques ne souffrent aucun dommage de ce commerce. Quant aux catholiques inscrits dans les Syndicats, qu'ils ne permettent jamais aux Syndicats, même comme tels, dans la recherche des avantages temporels de leurs membres, de professer ou de faire chose quelconque en opposition d'une manière ou de l'autre avec les ordres donnés par ce suprême Magistère, ceux-là particulièrement que Nous avons rappelés plus haut. Dans ce but, chaque fois que seront soulevés des problèmes sur les questions qui ont trait à la morale, c'est-à-dire à la justice ou à la charité, les évêques veilleront, avec la plus grande attention, à ce que les fidèles ne négligent pas la morale catholique, ni ne s'en écartent si peu que ce soit.

4) Prescriptions, Exhortations et Bénédictions. — Certes, Nous l'avons pour certain, Vénérables Frères, ces prescriptions, vous veillerez à leur observation religieuse et inviolable, et vous mettrez votre zèle et votre attention à vous instruire sur une question de si haute importance.

Mais étant donné que Nous avons appelé à Nous cette cause, et que, les évêques consultés, Nous devons formuler un jugement, Nous ordonnons à tous les hommes de bien qui comptent dans les rangs catholiques, de s'abstenir désormais de toute discussion sur ce point ; et il Nous plaît d'augurer que, zélés pour la charité fraternelle, et pleinement obéissants à Notre autorité ainsi qu'à celle

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de leurs pasteurs, ils réaliseront parfaitement et de cœur ce que Nous ordonnons. Que si une difficulté s'élève entre eux, ils ont à leur disposition le moyen de la trancher : ils s'adresseront à leurs évêques, ceux-ci déféreront le litige au Siège Apostolique qui rendra le jugement. Au surplus — on le concluera aisément de ce que Nous avons dit, — s'il ne serait permis à personne d'une part d'accuser de foi suspecte et de combattre à ce titre ceux qui, fermes dans la défense des doctrines et des droits de l'Eglise, veulent cependant, dans un juste dessein, appartenir aux Syndicats mixtes et en font partie, là où les circonstances de lieu ont poussé l'autorité religieuse à permettre ces Syndicats, sous certaines conditions, d'un autre côté, il faudrait réprouver hautement ceux qui poursuivraient de sentiments hostiles les Associations purement catholiques, alors qu'on doit, au contraire, de toute manière les aider et les propager — et qui voudraient proposer et comme imposer le Syndicat interconfessionnel, et cela même sous le spécieux prétexte de faire entrer en un seul et même cadre toutes les Sociétés catholiques de chaque diocèse.

En attendant, Nous faisons des vœux pour l'Allemagne catholique, afin qu'elle réalise de grands progrès, tant dans l'ordre religieux que dans l'ordre civil, et, pour qu'ils se produisent : Nous appelons sur cette nation aimée le secours spécial du Dieu tout-puissant et le patronage de la Vierge Mère de Dieu, qui est aussi la Reine de la paix ; et comme gage de ces dons divins et en témoignage de Notre spéciale bienveillance, Nous vous accordons de grand cœur la bénédiction apostolique, à vous, Très Chers Fils et Vénérables Frères, et à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 24 Septembre 1912, la dixième année de Notre pontificat.

PIUS PP. X.

L'Association des chevaliers pontificaux et des catholiques honorés de distinctions par le Saint-Siège. — Cette association, qui fut fondée par le comte de Poli, ancien zouave pontifical, a aujourd'hui pour président le duc de Rarécourt-Pimodan, le fils du général de Pimodan, la glorieuse victime de Castelfidardo. Bénie à différentes reprises par le Saint-Siège, comptant plus de 300 membres, elle s'adresse à tous ceux qui ont reçu des distinctions pontificales et, par extension, à leurs familles. C'est une société de secours mutuels destinée à venir en aide aux sociétaires malheureux, grâce aux cotisations de 10 francs par an, 15 francs la première année, que versent les adhérents. Nous recommandons très volontiers cette œuvre aux prêtres et aux laïcs qui possèdent des distinctions pontificales.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

27e ANNÉE. **Vendredi 6 Décembre 1912.** N° 49

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Nominations ; Décès ; etc.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — Apostolat de la Prière.

III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Récollection sacerdotale ; Nécrologie ; Œuvre de la Protection de la Jeune Fille ; Quimper ; Retraites ouvrières et paysannes ; Ligue Patriotique des Françaises ; Chronique des Œuvres ; La « Croix-Blanche » ; Œuvre diocésaine de Projections lumineuses ; Médailles destinées à remplacer le port des scapulaires ; Le Psaume 113.

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 8 Décembre. — 2e Dimanche de l'Avent. IMMACULÉE CONCEPTION DE LA T. SAINTE VIERGE MARIE. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.
A Vêpres, mémoire du Dimanche.

Lundi, 9. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mardi, 10. — De l'Octave. Semi-double. Blanc.

Mercredi, 11. — S. Damase, Pape et Confesseur. Semi double. Blanc.

Jeudi, 12. — S. CORENTIN, ÉVÊQUE, PREMIER PATRON DU DIOCÈSE. Double de 1re classe, avec Octave. Blanc.

Vendredi, 13. — Ste Lucie, Vierge et Martyre. Double. Rouge.

Samedi, 14. — De l'Octave de l'Immaculée Conception. Semi-double. Blanc.

Dimanche, 15. — 3e Dimanche de l'Avent. Semi double. Violet.
Au chœur, solennité de S. Corentin.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Locronan.	du 7 au 9 Décembre.
Collège de Lesneven.	du 10 au 12 —
Hôpital de Landerneau.	du 13 au 15 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, en date du 30 Novembre, ont été nommés :

Vicaire à Locmélard, M. Hémery, vicaire à Plobannalec;

Vicaire à Plobannalec, M. Roudaut, vicaire à Locmélar.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Jacques-Yves Tanguy, ancien recteur de Plougoulm, décédé à Saint-Pol de Léon, le 2 Décembre 1912.

— Après avoir assisté à la réunion de l'Institut catholique, à Paris, le mercredi 4 Décembre, Monseigneur l'Evêque sera de retour, à la fin de cette semaine.

— Mardi soir, à l'issue de la première congrégation sur les vertus du vénérable serviteur de Dieu Michel Le Nobletz, le Postulateur de la cause a adressé à Monseigneur l'Evêque de Quimper ce télégramme :

Roma, 3 Décembre, 3 heures 30.

Première congrégation magnifique ; Deo gratias.

POSTULATEUR.

PARTIE NON OFFICIELLE

Apostolat de la Prière.

INTENTION GÉNÉRALE POUR DÉCEMBRE 1912

La République Argentine.

L'Argentine est, avec le Brésil, le pays de l'Amérique du Sud auquel semble réservé le plus brillant avenir. Six fois grand comme la France, fertile et riche, il voit ses ressources et sa puissance se développer avec une merveilleuse rapidité.

Ce pays est chrétien de tradition et les vieilles familles y donnent l'exemple des vertus domestiques. Mais l'immigration sans cesse grandissante, la fièvre des affaires, le développement du luxe, l'absence d'éducation religieuse dans les écoles officielles constituent pour lui de redoutables périls. Prions pour que la foi du peuple argentin ne chancelle pas, et que l'abondance des biens de ce monde que la Providence lui a généreusement accordés, ne soit pas pour lui une cause de déchéance religieuse et morale.

OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR DÉCEMBRE

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparations de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour les intérêts religieux de la République Argentine.

Résolution apostolique : Je prierai pour les intérêts religieux de la République Argentine.

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — CATHÉDRALE DE SAINT-CORENTIN. — *Le 12 Décembre*, fête de saint Corentin. Messe à 8 heures, à l'autel de Saint-Corentin, pour les paroissiens et les malades de la ville.

Triduum prêché par M. Le Borgne, recteur de Rospordeu, *jeudi, vendredi, samedi, 12, 13 et 14 Décembre.* Instruction, à 8 heures le soir.

Le 15 Décembre. Solennité de la Saint-Corentin.

Le matin, à 5 h. 1/2, sermon breton par M. Braouézec, recteur de Plomelin, pendant lequel les portes de la Cathédrale restent fermées.

Messes basses, à 6 heures, 6 h. 1/2, 7 heures, 8 heures, 9 heures. A 10 heures, messe pontificale.

Vêpres à 2 h. 1/2 ; sermon par M. Le Borgne ; procession de la relique du Bras de saint Corentin.

A toutes les messes et à vêpres, quête pour la Cathédrale.

Le soir, il n'y a pas de réunion.

Pendant l'Octave de Saint-Corentin, indulgence plénière à gagner, une fois, aux conditions ordinaires.

— CHAPELLE DE LA RETRAITE. — *Lundi 9 Décembre*, réunion des Mères chrétiennes. A 8 heures, messe, instruction et bénédiction du T. S. Sacrement.

Œuvre de Notre-Dame de Salut. — La messe annuelle de l'Œuvre de Notre-Dame de Salut, en l'honneur de la fête de l'Immaculée-Conception, aura lieu dans l'église de Saint-Mathieu, le *vendredi 13 Décembre*, à 8 h. 1/2.

Après la messe, sermon et bénédiction.

Indulgence plénière.

Récollection sacerdotale. — Le lundi 9 Décembre, M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, se rendra à *Daoulas*, pour la récollection sacerdotale du Doyenné.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Amédée de Vincelles, pieusement décédé à Grasse, le 30 Novembre, à l'âge de 47 ans. Il sera inhumé demain, samedi 7 Décembre, à 10 heures du matin, en l'église paroissiale de Trégunc. M. de Vincelles a été un grand chrétien et un homme d'œuvres. Le premier, dans le diocèse, il avait fondé la Ligue antialcoolique, et il s'est beaucoup occupé de la question agricole.

R. I. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Œuvre de la Protection de la Jeune Fille. — Le mercredi 11 Décembre, Mgr l'Evêque présidera la réunion générale de la Protection de la Jeune Fille, au centre du Comité diocésain de l'Association, 5, rue Valentin, à Quimper.

La messe sera célébrée un peu après 10 heures, pour permettre aux correspondantes locales des paroisses, d'arriver par les trains de Quimperlé et de Landerneau. La messe sera suivie d'une allocution de Sa Grandeur et de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

MM. les Curés et Recteurs voudront bien inviter les correspondantes locales à venir recevoir la bénédiction et les avis de leur Evêque ; et ceux qui n'ont pas encore arrêté leur choix, ou ne l'ont pas encore fait connaître, sont instamment priés d'envoyer, 5, rue Valentin, à la présidente, Mme la Vicomtesse R. de Jacquelot, ou à la Secrétaire, Mlle de la Sablière, les noms et adresses de leurs déléguées, ou de confier à celles-ci une lettre pour les accréditer.

Le Comité diocésain se tiendra l'après-midi à la disposition de toutes les correspondantes locales pour leur donner les documents et instructions, répondre à leurs questions et préparer une action vigoureuse dans le but d'enrayer le mouvement de plus en plus accentué et désastreux de l'émigration de nos jeunes filles.

QUIMPER. — **Société de Secours aux Blessés militaires** *(Croix-Rouge Française)*. — Une messe sera célébrée le dimanche 8 Décembre, à 9 heures, en l'église cathédrale de Saint-Corentin, pour les soldats et marins morts au service de la France.

Sa Grandeur Monseigneur Duparc présidera la cérémonie et donnera l'absoute.

En faisant célébrer cet office et en s'unissant dans la mesure de ses ressources au Comité central, le Comité de Quimper seconde l'action générale de l'œuvre si intense aujourd'hui.

La Société de Secours aux Blessés Militaires, représentée au Maroc depuis le commencement des hostilités par une équipe permanente d'infirmières, a pu cependant disposer, pour la guerre Balkanique, de quatre médecins, de six infirmières et de plusieurs Sœurs de Saint-Vincent de Paul qui sont partis sous la direction du comte de Castellane ; tandis que le dévoué secrétaire général de l'Œuvre, M. de Valence, s'embarquait à nouveau pour le Maroc, afin de présider au renouvellement trimestriel des infirmières.

Nous ne parlerons que pour mémoire du matériel de pansements et de médicaments expédié aux Balkans par milliers de kilos ; quarante-cinq lits y étaient joints dès le premier jour et, non contente de secourir les blessés sans distinction d'origine belligérante, le Comité central de la Société de Secours aux Blessés militaires a tenu à s'intéresser aux sinistrés de la côte Bretonne, ce dont le Comité de Quimper est heureux de lui témoigner sa reconnaissance.

Retraites ouvrières et paysannes : Appel aux retardataires. — Dans l'Enseignement libre, quelques instituteurs et institutrices ont négligé de s'occuper de la loi des retraites. MM. les Recteurs et MM. les Curés leur rendraient un réel service en leur rappelant que le délai pendant lequel les retardataires peuvent se mettre en règle avec cette loi et faire leurs versements rétroactifs pour bénéficier de tous ses avantages, expire le *1er Janvier 1913*.

S'ils laissent passer la date du 1er Janvier 1913, sans demander leur inscription sur la liste des assurés obligatoires facultatifs, les salariés de plus de 30 ans au 3 Juillet 1911 perdront, à 60 ans, une importante partie de l'allocation de l'Etat.

Ligue patriotique des Françaises. — LANDERNEAU. — Le vendredi 22 Novembre, de nombreuses ligueuses assistaient à la messe dite pour le repos de l'âme de Mme de Boisanger, en l'église Saint-Houardon, beaucoup d'entre elles venues de la campagne ; car chaque paroisse des environs avait tenu à se faire représenter pour prier et rendre hommage à celle qui, dans notre région, fut la bienfaitrice des pauvres et le modèle de toutes les vertus chrétiennes.

Les ligueuses se réunirent ensuite à la salle du patronage Saint-Houardon, sous la présidence de M. le chanoine Fleury, curé de Landerneau, pour entendre une conférence donnée par M. l'abbé Leroy. L'orateur parla des œuvres et de la femme d'œuvres. « Les œuvres, dit-il, sont toutes bonnes, toutes nécessaires ; on ne peut s'occuper que de quelques-unes ou d'une en particulier, mais on doit toutes les aimer. »

Les œuvres peuvent être classées en trois catégories : les œuvres de préparation, de compassion et de vie. La Ligue P. D. F. se range parmi les œuvres de résurrection ou de vie ; car il s'agit, groupées par familles paroissiales, de ressusciter ou réchauffer les bonnes volontés, de travailler à l'amélioration de la paroisse. Pour la bonne réussite de cette œuvre, il faut savoir « faire faire », susciter autour de soi des personnes dévouées qui, elles-mêmes, réveilleront d'autres zèles endormis. Afin que l'œuvre soit fructueuse, la femme d'œuvres doit remplir les conditions voulues. Le temps est nécessaire ; mais la ligueuse donnera d'abord du temps à Dieu. Dieu, ensuite, l'aidera à faire sa besogne quotidienne. L'intelligence est indispensable, il faut étudier et bien connaître ce dont on s'occupe, avoir l'esprit toujours ouvert pour y mettre du nouveau ; mais surtout elle donnera de son cœur, c'est par là que son œuvre fructifiera et qu'elle sera vraiment apôtre.

La comtesse de Guébriant, présidente du comité régional du Léon, remercia le conférencier et l'assura que les ligueuses se feront un devoir de mettre en pratique les bons conseils qu'elles viennent de recevoir ; et elle remercia aussi M. le Curé de Landerneau d'avoir bien voulu présider cette séance.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Chronique des Œuvres

Association des Pères de Famille. — Les membres de l'Association paroissiale des Pères de famille du *Folgoat*, réunis en assemblée générale, le 24 Novembre 1912, sous la présidence de M. Colin, assisté de MM. Soubigou, député et conseiller général, Bihan-Poudec, maire et conseiller d'arrondissement, et de plusieurs conseillers municipaux, après avoir entendu MM. Colin, Soubigou, Bihan-Poudec, Abiven, Michel, Le Hir et l'abbé Le Pape :

« Considérant que les lois du 23 Mars 1882 et du 30 Octobre 1886 laissent aux parents la faculté de confier leurs enfants aux écoles publiques ou aux écoles privées ;

» Considérant que s'il est juste, d'une part, que les parents paient l'impôt correspondant aux dépenses de l'instruction primaire obligatoire, le gouvernement ne peut, d'autre part, sans que cela ne soit contraire aux principes de liberté et d'égalité, créer un monopole au profit de l'école officielle, dans laquelle la neutralité promise n'est souvent plus respectée ;

» Considérant que le gouvernement, en créant ce monopole de fait, oblige en réalité les parents qui veulent faire instruire leurs enfants, suivant leurs croyances, dans une école privée, à payer une deuxième fois pour l'instruction de leurs enfants.

» *Ce qui est injuste*, parce que tous les citoyens, sans distinction, paient les impôts, parce que les impôts alimentent le budget de l'Etat, et, enfin, parce que tous les citoyens doivent bénéficier du budget de l'Etat,

» Demandent aux pouvoirs publics :

» Que toutes les écoles, qu'elles soient officielles ou privées, confessionnelles ou non confessionnelles, reçoivent des subventions sur les fonds du budget de l'instruction publique, proportionnellement au nombre de leurs élèves, comme cela existe en Angleterre, en Belgique, en Hollande, au Canada... »

Sur les instances du Président de l'Association cantonale des familles de *Châteaulin*, M. Hugot-Derville, député, a accepté de faire, dans cette ville, une conférence sur la R. P. scolaire, le dimanche 15 Décembre, à 3 heures.

Société d'Encouragement aux Œuvres Agricoles du Finistère. — Sous le patronage de la Société d'Encouragement, plusieurs conférences ont été faites : à *Plobannalec*, par M. Thomas ; à *Brélès*, par MM. de Boisanger et Lannuzel ; à *Mahalon*, par M. Saïk Le Gall. D'autres vont être faites incessamment à Ploujean, Bannalec, Gouézec, Locmélard, Coat-Méal.

Ces conférences portent leur fruit et nous voyons éclore de tous côtés des syndicats ou des mutualités agricoles, à *Saint-Servais*, *Trécuergat*, *Le Relecq-Kerhuon*, *Brélès*, *Plougasnou*.

A *Mahalon*, où une centaine d'hommes de l'Union Catholique ont écouté avec le plus vif intérêt les détails donnés par M. Le Gall sur les Mutuelles, le Comité paroissial a décidé de faire, dans une suite de réunions, l'étude d'application pratique des Mutuelles, pour en réaliser au plus tôt l'institution dans la paroisse.

Nos Comités paroissiaux et cantonaux font bien de prendre ainsi en mains les intérêts économiques et professionnels de leur région. Dans cet ordre d'idées, nous signalons avec plaisir la réunion qui

vient de grouper, à Saint-Pol de Léon, tous les maires, conseillers généraux et députés, et plus de 600 hommes de la région côtière, de Carantec jusqu'à Plouescat, sous la présidence de M. le comte de Mun, pour protester énergiquement contre le projet d'une usine de goëmon à Santec. Ce serait la ruine des cultures intensives de la région de Roscoff-Plouescat. La conclusion tirée par M. le comte de Guébriant, maire de Saint-Pol, c'est une entente de tous les syndicats et comices agricoles, pour réunir le plus grand nombre de signatures et porter les protestations aux pouvoirs publics.

D'autre part, la Commission nommée par le Congrès agricole de Landerneau pour élaborer des statuts types d'Assurances et Réassurances-Bétail, a eu sa première délibération sous la présidence de M. de Coatpont. Elle a étudié l'avant-projet de M. Costa de Beauregard, puis a décidé de renvoyer la suite de ses travaux après la distribution à tous ses membres du texte d'un projet élaboré, il y a plusieurs années, par M. de Kergrist, le regretté fondateur de la Caisse de Carantec.

Les Conférences sociales de M. l'abbé H. Leroy. — Nous avons eu la bonne fortune d'assister à cinq des neuf conférences données dans notre diocèse, ces semaines, par le distingué fondateur de « l'Action Populaire », toujours avec un nouveau charme et un nouveau profit. Le thème ne variait pas ; c'était le sujet capital de l'Action Populaire et des œuvres sociales ; mais le vêtement littéraire, les surprises d'un parler fin et enjoué, les traits enlevés en deux ou trois coups de pinceau faisaient de ces discours un régal pour l'esprit et une chaude brise pour le cœur.

Il est un conseil qui revient souvent sur les lèvres du conférencier, lorsqu'il parle aux hommes d'œuvres et aux femmes d'œuvres : *faire faire ;* ne pas assumer tout le travail à soi-même, s'ingénier à susciter les initiatives, à faire partager les responsabilités ; imiter la mère qui aide les petites jambes de son enfant, mais qui, autant qu'elle le peut, leur laisse le poids du corps à porter, l'effort des premiers pas à faire, qu'elle encourage et récompense par des baisers si tendres. M. Henri Leroy aime aussi à *faire* réfléchir. Il ne prend pas pour lui tout le travail intellectuel, il touche délicatement chaque pensée, comme l'abeille chaque fleur ; mais s'il y puise le suc, il dépose aussi dans l'esprit de son auditeur un pollen de fécondation que celui-ci élabore presque sans s'en douter jusqu'à pleine maturation.

Qu'on nous permette de présenter un tableau d'ensemble des développements donnés à son sujet par l'orateur, et de préciser, dans l'ordre de sa pensée, les membres qui entrent dans la composition de son comité d'œuvres idéal : Il parlait aux Dames de la Ligue. Y prennent place : *Mme Contente*, la bonne humeur, l'humeur allante et joyeuse, le bon sourire, qui centuplent le prix du don de soi ; *Mme Commode*, qui se plie sans effort aux nécessités de son zèle et de son entourage, sait se gêner pour faire le bien, se donne à tous et à tout parce qu'elle est douce et humble comme son Divin Maître ; *Mme Prudente ;* celle-ci a des fenêtres ouvertes sur tout son milieu, s'éclaire par des enquêtes intelligentes, juge des obstacles, prépare les moyens de vaincre et ne se décourage jamais ; *Mme Active*, non pas fiévreuse, car elle se hâte lentement, ce qui est le meilleur moyen d'arriver, donne beaucoup à la prière, qui ne fait jamais perdre le temps ; *Mme Discrète*, qui *fait faire*, qui s'efface, qui sait bien qu'on s'attache les cœurs moins en leur rendant service qu'en leur apprenant à être

Archives diocésaines d. Qu .nper et Léon

utiles ; qui imite la douce Providence, en faisant comprendre le sens profond du proverbe : « Aide-toi et le Ciel t'aidera » ; *M^me Bienfaisante*, dont le grand art vise plus à prévenir le mal qu'à le guérir, à aider au relèvement qu'à nourrir la misère, à susciter et mettre bien en marche une œuvre du trousseau et une caisse dotale, qu'à distribuer des bons de pain, à enseigner l'épargne, la prévoyance et la mise en valeur d'un jardin ouvrier, qu'à verser l'aumône dans des bas percés, car « le premier argent qu'on gagne, c'est celui qu'on ne dépense pas » ; *M^me Sociale*, enfin, car par le groupement, une addition de personnes fait une multiplication de forces, un et un ne font plus deux, mais 4, mais 30, mais 100 avec la grâce de Dieu et la puissance de l'association.

Donnez à ce fond de pensées une forme appropriée aux réunions d'hommes d'œuvres, vous avez le Cercle d'Etudes, pour éclairer et élever les intelligences ; le Comité de paroisse, pour étendre aux extrémités et dans toutes les directions le bras bienfaisant et secourable du curé ; la Conférence pour grouper les hommes à l'église, à la Table Sainte, au chant liturgique ; vous avez le coin de terre et le foyer, le groupement professionnel et la loi des retraites ouvrières.

C'est de tout cela que l'apôtre de l'Action populaire a entretenu les hommes de Landerneau, de Douarnenez, de Quimper et de Concarneau, et, dans les mêmes centres, les Dames de la Ligue Patriotique des Françaises, et sa parole aura, selon la comparaison dont il faisait une application si heureuse, enfoncé à petits coups de marteau dans les esprits les idées les plus fécondes et les enseignements les plus fructueux sous l'action de la grâce divine. A. L. R.

L'Union Catholique. — Tréflez. — Le dimanche 24 Novembre dernier, après un discours chaleureux de M. l'abbé Thomas, aumônier du Lycée de Brest, un Comité de 8 jeunes hommes, déjà préparés de longue main, par M. le Recteur, aux devoirs que leur imposeraient leurs fonctions, a été acclamé par presque la totalité des hommes de la paroisse adhérents à l'Union.

— Plouédern. — Le 3 Novembre, à l'issue des vêpres, et après un discours *breton* de M. Thomas, aumônier du Lycée de Brest, l'Union Catholique était fondée à Plouédern : 338 hommes se sont fait inscrire.

Hier, 1^er Décembre, après les vêpres encore, nous étions 250 réunis, la première fois, sous la présidence de M. le Recteur, pour élire le Comité. Les neuf jeunes gens, pris dans les quatre sections de la paroisse, présentés par M. le Recteur, aidé dans son choix par les notables de l'endroit, ont été acclamés.

Terminons en saluant la fondation du Comité paroissial de *Goulven*, après un beau discours de M. l'abbé Masson, de Porspoder. Ce Comité comprend 7 membres et a déjà recueilli 35 adhésions pour l'Union paroissiale.

La Croix-Blanche.

Appel du Comité diocésain. — Le Comité diocésain de la Croix-Blanche a été touché des sympathies que l'Œuvre a partout rencontrées. Dans toutes les paroisses, on sent qu'il est plus que temps de dresser une barrière pour arrêter le fléau de l'alcoolisme. Qu'on se hâte donc de chercher des adhésions ; d'abord, on

demandera des engagements de trois mois, par exemple du 1^er Janvier au 1^er Avril ; puis des engagements d'un an et davantage.

On trouvera, à Quimper, des tracts et feuilles de propagande en français et en breton, chez M. le chanoine Uguen, supérieur de Saint-Vincent, président ; chez M. le chanoine A. Le Roy, directeur des Œuvres diocésaines, secrétaire général, rue Julien-Coïc, et chez M. Mauduit, secrétaire-trésorier, rue Verdelet.

STATUTS. — *Article 1^er.* — La Société antialcoolique de la *Croix-Blanche* réunit tous les catholiques résolus à combattre le fléau de l'alcoolisme.

Son but est d'augmenter ainsi l'efficacité de leurs efforts en leur assurant, avec l'unité de principes, la force morale d'une vaste association et les avantages résultant de travaux et de ressources mis en commun.

L'insigne consiste en un écu français portant une croix blanche sur un champ d'azur, entouré d'un cercle grenat où se lit la devise : Honneur, Santé, Bonheur.

Art. 2. — Les membres de la Société s'efforceront :

a) De propager dans les milieux catholiques (œuvres paroissiales, séminaires, pensionnats, écoles libres, patronages, confréries, cercles, syndicats, etc...) la connaissance des ravages causés par l'alcoolisme, par l'organisation de conférences, la distribution de tracts, de brochures, la fondation de sections de tempérance dans les collectivités ci-dessus désignées ;

b) De recruter des adhérents ;

c) De favoriser l'établissement de cafés ou restaurants de tempérance ;

d) De contribuer au relèvement physique et moral des buveurs.

Art. 3. — Animée de l'esprit le plus large, la Société prêtera son concours à toutes les autres Sociétés ayant pour but de lutter contre l'alcoolisme. Le Comité est seul juge des voies et moyens.

Art. 4. — La Société ne supprime pas **pour ses membres actifs** l'usage **modéré** des boissons fermentées (vin, bière, cidre, poiré) ; seul l'*ALCOOL DISTILLÉ* sous toutes ses formes (par exemple : cognacs, eau-de-vie, marc, armagnac, liqueurs, punch, absinthe et tous apéritifs) est proscrit dans l'engagement d'abstinence, sauf le cas de prescription médicale.

Art. 5. — Sont membres actifs de la Société antialcoolique de la *Croix-Blanche* toutes les personnes qui signent l'engagement suivant : « Je promets, avec l'aide de Dieu, de m'abstenir, à partir d'aujourd'hui, de toute boisson distillée, sauf ordonnance médicale, et de n'user que modérément des boissons fermentées », et paient une **cotisation minima annuelle de 2 francs** (1).

Nul ne sera admis à contracter un engagement d'un an avant d'avoir observé fidèlement un engagement de trois mois.

Art. 6. — Les membres actifs ayant signé un engagement d'un an au moins ont seuls le droit de porter l'insigne. Ils reçoivent le

(1) Nous ne demandons que 2 fr. par groupement ou paroisse.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

bulletin de la Société dont le prix d'abonnement est confondu avec la cotisation minima de 2 francs exigée de ces membres.

Art. 7. — Le renouvellement de l'abonnement au bulletin de la Société entraîne de fait pour les membres actifs le renouvellement de l'engagement d'abstinence, tant qu'ils n'ont pas envoyé leur démission au secrétaire général. Toutefois, pour le bon ordre, on ne saurait trop les encourager à souscrire un nouvel engagement à l'expiration de chaque période.

Art. 8. — Pour les mineurs âgés de moins de 16 ans, la cotisation minima de 2 francs pourra être réduite ou supprimée suivant avis du Comité ou du délégué général.

Art. 9. — Toute violation de l'engagement entraîne de fait la perte du titre de membre actif.

Art. 10. — Sera considéré d'office comme démissionnaire tout membre actif qui, à l'expiration de son engagement, aura repris l'usage des boissons distillées.

Art. 11. — Sont dits *souscripteurs* tous ceux qui, en s'intéressant à l'Œuvre par le paiement **d'une cotisation annuelle minima de 5 francs**, la distribution de brochures, le recrutement d'adhérents, etc., ne signent pas d'engagement d'abstinence.

Les souscripteurs ne portent pas l'insigne.

Ils reçoivent le bulletin de la Société.

Art. 12. — Sont dits *fondateurs* tous ceux qui s'intéressent à la Société par le paiement d'une somme de 100 francs, une fois versée, sans qu'ils soient obligés à signer un engagement d'abstinence.

Les fonds ainsi recueillis par la Société devront être placés en rentes sur l'Etat français et les arrérages versés chaque année dans la caisse, sous le chapitre : *Rentrées de cotisations.*

L'article 23 serait applicable à ces fonds capitalisés.

Art. 13. — La Société est dirigée par un Comité composé de 20 membres au maximum ayant signé un engagement d'abstinence au moins pour deux ans, élu par l'assemblée générale, renouvelable par tiers tous les trois ans.

Les membres du tiers sortant sont rééligibles.

Art. 14. — Le Comité nomme son bureau, composé du président, du vice-président, du secrétaire général, du délégué général, du trésorier.

Art. 15. — Le siège du Comité est à Paris, chez le secrétaire général.

Art. 16. — Le Comité se réunit tous les mois.

Art. 17. — Le Comité peut adjoindre au secrétaire général un délégué général, chargé plus spécialement de la propagande.

Art. 18. — Le Comité convoque et préside chaque année l'assemblée générale au lieu fixé par elle l'année précédente.

Cette assemblée est composée des délégués des Sections adhérentes au nombre proportionné à l'importance de ces Sections, soit un délégué jusqu'à 100 membres et au-dessus de ce nombre, un délégué par centaine ou fraction de centaine. Tous les membres de

la Société ont le droit d'assister à l'assemblée générale, sans toutefois y avoir voix délibérative.

Art. 19. — La Société place dans un Comité de Patronage les personnes qui, par leur autorité ou leurs services, peuvent l'aider dans l'accomplissement de sa mission, sans toutefois être astreintes à l'abstinence *complète* d'alcool distillé exigée des membres actifs.

Art. 20. — Lorsque dans une circonscription il y a un nombre suffisant de membres actifs, ils peuvent constituer une section locale. Cette Section pourra s'étendre à tout le département où elle aura été fondée, sans préjudice du droit pour des groupements formés dans les mêmes endroits ou dans des localités voisines du même département de s'organiser en Sections indépendantes rattachées directement à la Société.

Les Sections locales peuvent adopter un règlement particulier pourvu qu'elles acceptent la formule d'engagement et l'insigne de la Société, et soient dirigées par un bureau composé de *membres actifs.*

Art. 21. — Chaque section locale déterminera l'importance de la cotisation de ses membres.

Un dixième de ces cotisations sera remis au Comité pour les besoins généraux de la Société.

Les Sociétés ou Sections n'exigeant pas de cotisation de leurs membres sont astreintes au payement d'une cotisation annuelle minima de 2 francs.

Toutes les Sections reçoivent le bulletin de la Société.

Art. 22. — La Société s'interdit toute discussion politique et religieuse.

Art. 23. — En cas de dissolution de la Société, les fonds qui resteraient disponibles seraient versés dans la caisse d'Œuvres antialcooliques choisies par le Comité.

INDULGENCES concédées aux Membres actifs,

par rescrit du Saint-Siège du 11 Septembre 1907. — Plénières. — I. A condition de se confesser, communier, visiter une église ou oratoire public et d'y prier aux intentions du Souverain Pontife : le jour où l'on signe l'acte d'engagement ou le dimanche suivant, — le jour de la fête patronale (saint Jean-Baptiste, le 24 Juin, — le jour de la fête de saint Joseph, le 19 Mars, — la Toussaint, Noël, Pentecôte et Assomption.

II. A l'article de la mort, en recevant les sacrements et en invoquant le saint nom de Jésus, ou, si l'on ne peut recevoir les sacrements, simplement en invoquant ce saint nom au moins de cœur.

Partielles. — A la seule condition d'avoir contrition de ses péchés. — I. De 300 jours chaque fois : 1° que l'on assistera à une réunion de la Société ; 2° que l'on arrachera quelqu'un à l'alcoolisme ; 3° que l'on obtiendra une adhésion à la Société. — II. De 60 jours pour chacun des actes faits dans le but poursuivi par la Société.

Toutes applicables aux défunts.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

Séries retenues.

Jusqu'au 16 Décembre : 12, 13, 125, 45, 15, 118, 89, 70, 111, 76, 61, 96, 60.

Après le 17 Décembre : 7, 47, 151, 50, 101, 72, 25.

Nous publierons, la semaine prochaine, la fin du compte rendu de la séance de démonstration de Landerneau.

Médailles destinées à remplacer le port des scapulaires. — Il est bon de rappeler de temps à autre les dispositions du décret de la S. C. du Saint Office du 16 Décembre 1910, afin de mettre les fidèles en garde contre les fausses médailles. Si, en effet, aucun module spécial n'a été prescrit, deux sujets déterminés sont imposés : d'un côté Notre Seigneur montrant son Cœur sacré (et non pas seulement l'emblème, c'est-à-dire le Sacré-Cœur) ; de l'autre la Sainte Vierge sous un titre, ou invocation ou représentation quelconque. Une médaille qui ne satisfait pas à ces conditions ne peut remplacer le port de scapulaires ; et, par exemple, celle qui tend à se répandre à cause de son inscription menteuse *médaille du scapulaire*, avec, d'un côté, l'*emblème* du Sacré-Cœur et une Vierge miraculeuse, de l'autre la Mère du Bon Conseil.

Attirons en outre l'attention sur deux autres points :

1° Chaque médaille devant recevoir autant de bénédictions qu'elle devra remplacer de scapulaires, c'est aux fidèles qui veulent en porter à les faire bénir suivant leur destination. Il semblerait même, à s'en tenir aux termes du décret, que ces médailles ne devraient pas être bénites d'avance ; le décret dit, en effet, que leur bénédiction pourra se faire soit au moment de la réception au scapulaire, soit après, « suivant la commodité de ceux qui le demandent » ; ce qui semble bien exclure la bénédiction préalable de médailles sans destination précise.

2° Ces médailles ne sont pas, à proprement parler, indulgenciées ; elles se substituent à ce qui était une condition normale pour l'acquisition des indulgences et privilèges, à savoir, le port du scapulaire. On doit cependant leur appliquer (quoique le décret ne le dise pas formellement) la règle bien connue concernant les objets de piété indulgenciés : elles ne peuvent servir que pour la personne qui en est propriétaire ; si elles passent en d'autres mains, elles ont besoin d'être bénites à nouveau.

(Le Canoniste contemporain 1911, XXXIV, p. 101.)

Pensée. — A l'esprit et au cœur de l'homme il faut l'adversité, comme il faut aux nèfles un hiver sur la paille pour les mûrir et les amollir : Tant que les beaux jours se succèdent, les hommes gardent leur insolence et les nèfles leur âcreté.

Le Psaume 113

Un poème historique. — Une demande de victoire.

Psaume 113 (Héb. 114) In exitu Israël...

I. — *Merveilles de la sortie d'Egypte* (2, 2).

1 Quand sortit Israël de Misrâyim,
la maison de Jacob de chez un peuple (au langage) barbare,
2 Juda devint son sanctuaire,
Israël, son domaine.

3 La mer vit et s'enfuit,
le Jourdain revint en arrière ;
4 Les montagnes bondirent comme des béliers,
les collines comme des fils de brebis.

II. — *Ces merveilles s'expliquent par la toute puissance de Yahweh* (2, 2).

5 Qu'as-tu, mer, pour t'enfuir,
Jourdain, pour revenir en arrière ?
6 (Qu'avez vous), montagnes pour bondir comme des béliers,
(vous), collines, comme des fils de brebis ?

7 Devant la face du Seigneur, sois prise de convulsion, ô terre,
devant la face du Dieu de Jacob ;
8 Lui qui tourne le rocher en bassin d'eau,
le silex en source d'eau.

Le texte hébreu massorétique présente les psaumes 114 et 115 comme deux psaumes séparés et indépendants. Les LXX et la Vulgate, avec d'autres versions, les unissent au contraire en un seul cantique. A qui faut-il donner raison ? Très probablement à la Bible hébraïque, d'autant plus que notre version latine elle-même semble s'incliner devant le texte original, en recommençant le numérotage des versets à *Non nobis, Domine...* Et il n'est pas jusqu'aux règles de la strophique qui ne confirment ce sentiment. Le psaume 114 (Héb.) est un poème à refrain, apparenté au ps. *In convertendo...*, avec cette différence qu'ici le refrain constitue une symétrie d'opposition. Quant au psaume 115 (Heb.) sa structure rappelle plutôt le *Super flumina Babylonis*. Ici comme là-bas nous avons une strophe et une antistrophe parallèles, suivies d'une strophe alternante. On notera spécialement, au ps. 115, la présence du mot « *donner* » au premier vers de I et au dernier vers de II. Ce retour au point de départ est un procédé que l'on nomme *inclusion*. Il « encercle » pour ainsi dire deux ou plusieurs strophes, les ramenant ainsi à l'unité.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Psaume 113 bis (Héb. 115) Non nobis Domine...

I. *Toute puissance de Yahweh ; impuissance des idoles* (3 ; 3, 2).

1 Non pas à nous, Yahweh, non pas à nous,
mais à ton nom donne gloire,
à cause de ta bienveillance, à cause de ta vérité.
2 Pourquoi diraient-elles, les nations :
« Où donc est leur Dieu ? »
3 Mais notre Dieu est dans les cieux ;
tout ce qui lui plaît, il (le) fait.
4 Leurs statues, c'est de l'argent et de l'or,
(chose) faite par des mains d'humain.
5 Elles ont une bouche et ne parlent pas,
elles ont des yeux et ne voient pas ;
6 Elles ont des oreilles et n'entendent pas,
elles ont un nez et n'odorent pas.
7 Elles ont des mains et ne palpent pas,
elles ont des pieds et ne marchent pas ;
elles ne profèrent pas de son de leur gosier.
8 Que comme elles soient ceux qui les font,
tous ceux qui se confient en elles !

II. *Qu'Israël se confie en Yahweh, créateur tout puissant !* (3 ; 3, 2).

9 Israël, confie-toi en Yahweh !
Leur secours et leur rondache, c'est lui.
10 Maison d'Aaron, confie-toi en Yahweh !
Leur secours et leur rondache, c'est lui.
11 Vous qui craignez Yahweh, confiez-vous en Yahweh !
Leur secours et leur rondache, c'est lui.
12 Yahweh se souvient de nous : il bénira,
il bénira la maison d'Israël,
il bénira la maison d'Aaron ;
13 Il bénira ceux qui craignent Yahweh,
les petits avec les grands.
14 Qu'il continue, Yahweh (sa faveur) sur vous,
sur vous et sur vos fils !
15 Bénis soyez-vous de Yahweh
qui a fait les cieux et la terre !
16 Les cieux sont des cieux (appartenant) à Yahweh
et la terre, il (l')a donnée aux fils d'humain.

III. *Qu'Israël puisse vivre pour louer Yâh !* (1, 1).

17 Ce ne sont pas les morts qui louent Yâh,
ni aucun de ceux qui descendent au lieu du silence.
18 Mais nous-mêmes nous bénissons Yâh ;
dès maintenant et jusqu'à l'éternité louez Yâh !

BIBLIOGRAPHIE

La Paroisse. Discours choisis de nos orateurs, par le chanoine J. VAUDON. Tome II. *Le Presbytère, L'Eglise.* 1 vol. in-8° écu. Prix 4 francs. BLOUD et C^ie^, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e^).

Bon accueil a été fait au tome I^er^ de *La Paroisse.* Le plan nouveau de cette collection a été remarqué et apprécié. Voici le tome II^e^. Il est consacré au presbytère et à l'église. Qu'est-ce qu'un presbytère ? que doit être un presbytère idéal ? Qu'est-ce qu'un vicaire ? Il y a là des pages, dont plusieurs inédites, originales et même pittoresques. Toutefois la partie principale du volume est consacrée à l'église paroissiale : sa conservation, ses beautés, ses richesses ; l'église, maison de la prière, maison de la vérité, maison de Jésus-Christ. Ajoutez de touchants discours sur les églises pauvres de campagne st sur la nécessité douloureuse où nous sommes présentement de les défendre, et vous aurez, sans phrases l'essentiel de ce bel in-octavo.

VIENT DE PARAITRE :

Propre du Temps, 2^e^ fascicule : *Temps de Noël.* **1** fr. **50** (franco **1** fr. **60**). En vente chez l'abbé L. Jacquemin, au Petit-Séminaire Saint-Charles, à Chauny (Aisne), et chez M. Salaün, libraire à Quimper.

Accompagnements nouveaux et très faciles du chant des offices, par l'abbé L. JACQUEMIN, Professeur au Petit Séminaire Saint-Charles de Chauny (Aisne), avec **Notices explicatives sur les divers chants**, par Amédée GASTOUÉ, Consulteur de la Commission Pontificale Grégorienne, Professeur à la « Scola Cantorum » et à l'Institut Catholique de Paris.

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & C^IE^

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE, 61, rue de Douarnenez, Quimper. ✦ BORDEAUX

VINS ET SPIRITUEUX

ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**

— « Fondée en 1858 » —

DUPOUY & MAYAUDON

51, Quai des Chartrons, BORDEAUX

Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.

Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.

Références, tarifs et échantillons sur demande.

Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

Archives diocésaines d. Quimper et Léon

Toutes les personnes soucieuses de la correction et du bon goût de leur tenue emploient le célèbre

PETROLE HAHN

dont l'emploi est toujours efficace et le parfum discret et distingué. Il détruit les **pellicules**, dont l'effet est si déplaisant sur les étoffes sombres. — *Envoi franco d'une Notice. — Flacon d'essai contre* **1.20** *en timbres-poste.* — **F. VIBERT, Fabricant, 89, avenue Berthelot, LYON**

†

Maison fondée en 1840

†



†

La plus importante de la région

†

ELY-LABASTIRE

BREST — 53, rue de la Rampe — BREST

Plus de 120 mobiliers en Magasins

TOUS LES STYLES — TOUS LES PRIX

MAGASIN SPÉCIAL POUR CHASUBLERIE

Orfèvrerie & Bronzes d'Église

Chemins de Croix. — Statues toutes dimensions.

Mon Voyageur *visite régulièrement la région, il est porteur d'un grand choix de Chasubles, Chapes, Aubes, Ceintures, Calices, Ciboires, etc., qu'il peut laisser sur place.*

Sur demande il se rend chez le client pour soumettre choix ou devis.

UN PRÊTRE dans un but charitable, offre de faire connaître gratuitement recettes infaillibles pour guérir rapidement et radicalement les **Ulcères variqueux, Plaies des jambes, Eczemas,** toutes Maladies de la peau et du cuir chevelu, **Epilepsie, Neurasthénie, Maladies du Système nerveux, Douleurs, Goutte, Rhumatismes**

Ecrire à l'*Abbé LAURET*, Curé d'Ervauville *(Loiret)*.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché

27e ANNÉE. Vendredi 13 Décembre 1912 N° 50

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. PARTIE OFFICIELLE. — *Communications de l'Evêché :* Bénédiction Apostolique ; Décès.

II. PARTIE NON OFFICIELLE. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Nécrologie ; Quimper : La Croix-Rouge ; Ligue patriotique des Françaises ; Ploudalmézeau ; Récollection mensuelle ; L'Union Apostolique ; Chronique des Œuvres ; Le R. P. Bailly ; Œuvre diocésaine de projections lumineuses (suite et fin).

III. — *Bibliographie.*

IV. — *Annonces et avis divers.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 15 Décembre. — 3e Dimanche de l'Avent. Solennité de Saint Corentin. Double de 1re classe. Blanc.
A Vêpres, mémoire du suivant.
Lundi, 16. — S. Eusèbe, Evêque et Martyr. Semi-double. Rouge.
Mardi, 17. — S. Judicaël, Confesseur. Double. Blanc.
Mercredi, 18. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — L'Expectation de l'Enfantement de la T. Sainte Vierge. Double majeur. Blanc.
Jeudi, 19. — Office du jour. Violet.
Vendredi, 20. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — Vigile de S. Thomas. — De la Férie. — Violet.
Samedi, 21. — *Quatre-Temps. Jeûne.* — S. THOMAS, APÔTRE. Double de 2e classe. Rouge.
Dimanche, 22. — 4e Dimanche de l'Avent. 2me classe. Violet.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Providence de Brest. . . . . du 16 au 17 Décembre.
Maison de l'Adoration Perpétuelle de Quimper . . . . . du 18 au 25 —

Archives diocésaines d Q ...nper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Dimanche prochain, à l'issue de la messe pontificale, Monseigneur l'Evêque donnera solennellement la Bénédiction Apostolique et l'indulgence plénière.

II. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos de l'âme de M. Laurent Mesguen, recteur de Plouider, décédé le 10 Décembre 1912.

PARTIE NON OFFICIELLE

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 15 Décembre*, solennité de Saint-Corentin. Sermon breton, à 5 h. 1/2 ; l'église sera fermée pendant le sermon. Messes basses à 6 h. 1/2, 7 heures, 8 heures et 9 heures. A la messe de 9 heures, instruction par M. Le Borgne. A 10 heures, messe pontificale.

A 2 h. 1/2, vêpres, suivies du discours de Monseigneur l'Evêque sur son voyage à Rome. Après le sermon, procession solennelle du Bras de saint Corentin, bénédiction.

A tous les offices, quête pour la Cathédrale.

Pendant l'octave de Saint-Corentin, exposition de la Relique, tous les jours. Indulgence plénière une fois, et indulgence partielle de 300 jours pour chaque visite.

Nécrologie. — *M. Tanguy, ancien recteur de Plougoulm.* — Un des vétérans du clergé de notre diocèse, M. Tanguy, vient de mourir à Saint-Pol de Léon. Il fut frappé d'une congestion cérébrale le samedi 16 Novembre, le jour même où il finissait sa 83me année. Le coup fut en partie conjuré, de sorte qu'il conserva sa connaissance presque jusqu'à ses derniers moments. Il a succombé le 2 Décembre. M. Tanguy avait demandé à être enterré dans le cimetière de Plougoulm, pour reposer auprès de sa sœur qu'il avait tant aimée, et aussi au milieu de la population dont il a été si longtemps le zélé et affectionné pasteur. Environ 50 prêtres assistèrent au service solennel, qui fut chanté à la cathédrale de Saint-Pol de Léon, avant le transport du corps à Plougoulm, où M. Salou, recteur de la paroisse, chanta la messe d'enterrement, assisté de MM. Grall, aumônier des Ursulines de Morlaix, et Herry, maître d'études à l'Institution Notre-Dame du Creisker, tous deux paroissiens de Plougoulm. Les paroissiens assistaient nombreux à

la messe, toutes les familles à peu près étaient représentées. Remarqué dans le clergé : M. le chanoine Le Duc ; M. Treussier, curé-archiprêtre de la cathédrale de Saint-Pol ; M. Morvan, recteur de Roscoff ; M. Godec, curé de Plouescat ; M. Cardinal, curé de Plougastel-Daoulas ; M. Goret, supérieur de la maison Saint-Joseph ; M. Floc'h, supérieur de l'Institution Notre-Dame du Creisker ; M. Kerscaven, ancien recteur ; M. Francès, ancien professeur ; tous les Recteurs du canton et un grand nombre de professeurs du collège.

M. Tanguy, Yves-Jacques-Marie, était né à Morlaix, le 17 Novembre 1829. Il fit ses études au collège de Saint-Pol de Léon et fut ordonné prêtre le 30 Juillet 1854. Dès son retour au foyer paternel, il trouva à exercer les pouvoirs spirituels dont il venait d'être revêtu : le choléra désolait la ville de Morlaix. Le jeune prêtre montra un tel dévouement à porter les secours et les consolations de la sainte Religion aux pauvres victimes de ce terrible fléau, qu'il fut porté un jour en triomphe par les ouvriers de la paroisse Saint-Mathieu.

Après quelques mois de préceptorat à Crozon, il fut nommé vicaire à Guimaëc, où il resta quinze ans. En 1870, il devint aumônier des Ursulines de Carhaix. En 1873, il fut nommé recteur de La Feuillée, en 1877, recteur de Scrignac et en 1882 recteur de Plougoulm où il est resté jusqu'en 1908. Fatigué par le ministère paroissial et les travaux des Missions auxquelles il était souvent appelé comme conférencier, très ennuyé et affligé par toutes les tracasseries et les persécutions qui suivirent la loi de 1905, il résolut de se retirer à Saint-Pol de Léon. Il y a passé ses quatorze dernières années, aimé et respecté de tous, et il y a continué la vie de piété et de régularité exemplaires qui fut toujours la sienne. Pendant de longues années, il employa son zèle à propager le Tiers-Ordre franciscain dans les différentes paroisses qu'il occupa et dans les nombreuses Missions auxquelles il prit part.

Entre les travaux de son ministère, il avait trouvé le temps d'écrire une monographie très intéressante de la paroisse de Plougoulm, puis un ouvrage de plus longue haleine, *Histoire d'une ville bretonne* (Saint-Pol de Léon) *pendant la Révolution*. Il avait travaillé pendant plus de sept ans à ce dernier ouvrage. On le rencontrait fréquemment aux archives de la mairie de Saint-Pol de Léon. Des amis avaient eu de la peine à le dissuader d'acheter une bicyclette à 70 ans, il espérait faire ainsi plus facilement le voyage de Plougoulm à Saint-Pol pour consulter les archives. Son dernier ouvrage lui valut des éloges, justement mérités, d'un grand nombre d'écrivains et d'historiographes, entre autres de M. Edmond Biré, avec lequel il a entretenu, pendant plusieurs années, une correspondance assidue.

Sa vie tout entière fut une vie de travail, de prière, de dévouement au salut des âmes, c'était un prêtre selon le Cœur de Dieu.

R. I. P.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

QUIMPER. — **La Croix-Rouge.** — Sur l'initiative de la Croix-Rouge (Société de secours aux blessés), une messe, à la mémoire des soldats et marins morts pour la patrie, a été dite, dimanche dernier, à 9 heures du matin, à la cathédrale de Saint-Corentin, sous la présidence de Mgr Duparc.

Une nombreuse assistance se pressait dans la nef et les bas-côtés du vaste édifice.

Remarqué, parmi les autorités : MM. le colonel Chaplain, du 12e de ligne, commandant la 44e brigade par intérim et son officier d'ordonnance ; le docteur Picquenard, 1er adjoint au maire ; le colonel François, du 118e, et de nombreux officiers de la garnison ; M. le docteur Colin, président de la section quimpéroise de la Croix-Rouge, une délégation des Vétérans avec leur drapeau, du Souvenir Français, etc...

Avant le service funèbre, M. le chanoine Rossi a prononcé une émouvante allocution que nous sommes heureux de reproduire.

Deus caritas est.

(S. JEAN, 4.16.)

MONSEIGNEUR,

Vous revenez de Rome, l'âme pleine de suavités qui sont plus du ciel que de la terre, émanant du Vicaire de Jésus-Christ, le cœur consolé des luttes d'hier et fortifié pour les orages de demain, et, enfin, les mains chargées de bénédictions pour le diocèse. Nous serons les premiers à vous réclamer notre large part dans quelques minutes.

Que vous dire, mes Frères, d'un sujet — la fête de la Croix-Rouge — où l'abondance de la matière est une difficulté, et son ampleur, un écueil ?

Vous avez entendu le texte de cette brève allocution, Dieu se définissant lui-même, Je suis la charité ! c'est-à-dire la Paix, la Générosité et l'Amour, non pas renfermés en Moi seul, mais se répandant sur les Miens à flots, les élevant au-dessus d'eux-mêmes, les rendant comme participants de Ma nature divine, et, comme Moi, ils passent en faisant le bien, car, eux aussi, ils sont *charité !*

Ne vous semble-t-il pas, en effet, que ceux qui usent leur vie à calmer les douleurs de l'esprit, et à panser les blessures du corps, que celles qui donnent sans compter et se livrent sans se reprendre jamais sur tous les terrains du dévouement obscur, disputant à la mort nos enfants de la France, ou les acheminant pieusement, doucement, vers la patrie des Braves, ne trouvez-vous pas que ces nouveaux Croisés de la charité, par là-même, avoisinent Dieu, qu'ils Le rapprochent de nous, qu'ils parlent Son langage, et vivent de Sa vie ?

Nous ne voyons pas Dieu dans Son Essence, mais nous Le trouvons dans Ses Fils ; nous Le suivons dans leurs œuvres, et nous Le bénissons dans tout ce qu'Il inspire de beau, de noble, et de grand.

Dans un jour noir, comme en connaissent tous les peuples, l'amiral Duperré a dit cette parole réconfortante et bien française : « Il faut » une sonnerie au drapeau : je sonne au drapeau de la France ». Moi, Messieurs, dans ce jour de fête, je dis : il faut une sonnerie au drapeau : je sonne au drapeau de la France, gaiement, et à pleins poumons, pour l'honneur des trois sociétés d'Assistance aux Blessés et aux Malheureux du monde entier : sol fertile, et privilégié vraiment, le sol béni entre tous, où trois sociétés sœurs manœuvrent au large,

ne se gênent en rien, et n'ont d'autre émulation que celle de faire pour le mieux.

Mais, dans mon âme enthousiaste, je veux dire la vôtre, il y a un petit coin plus intime, et c'est là que nous plaçons notre Croix-Rouge de Quimper. Elle est née d'hier, peut-être, soit ; mais elle a trouvé dans son berceau, déposées par la Providence, des lettres de haute noblesse, des armoiries incomparables, et les traditions les plus enviables.

Après Solferino, les blessés affluèrent à Castiglione : notre service de santé — le premier du monde — fut débordé. Il y avait là un homme de cœur, un Genevois, M. Dunant : il vit ce qu'il y avait à faire ; il eut une pensée de génie, telle que la vraie charité peut seule faire éclore, et, par ses soins, la Convention dite de Genève fut heureusement acceptée par toutes les nations.

La voie était tracée ; en 64, la Société de la Croix-Rouge était déjà vaillante. Reconnue par l'Etat l'année suivante, elle promettait tout ce qu'elle a tenu depuis.

70 ! date de deuil ! plus de 110.000 soldats, blessés de toutes provenances, passent dans les 21 hôpitaux provisoires de Paris et de la Province, et plus de 12 000.000 — dons en argent et en nature — leur sont partagés.

C'est un début : noble et touchant début !

Puis, c'est la Chine, le Japon, qui vous appellent, Mesdames, à Tien-Tsin, et à Nagasaki : vous êtes partout, dans les décombres de Messine, dans les ruines de la Provence, au lendemain de ces cataclysmes effrayants.

On vous retrouve près des inondés de la Seine et de la Loire, la bonne parole sur les lèvres, et les mains pleines de secours.

Le Maroc vous attire et vous séduit : vous y êtes bien chez vous : un général a dit de la Croix-Rouge ce mot strictement exact : ces femmes sont *inter arma caritas :* et, en effet, leur première ambulance semblait être le point de mire des Marocains : les balles tombaient drues ; pas une infirmière ne broncha. Elles avaient à leur tête un homme de bien, brisé dans son cœur depuis le désastre du Bazar de la Charité : il y avait laissé la compagne de sa vie ; et, depuis, il se promit à lui-même d'essuyer les larmes des autres, sans parvenir jamais à arrêter les siennes.

Est-ce tout ? Non, la Croix-Rouge est aux Balkans : elle y fait des merveilles.

Avais-je tort de dire qu'à Quimper, nous avons trouvé dans nos langes des lettres de haute noblesse ?

Et vos Armes ! Je les vois reproduites dans la médaille que vous portez. Ces armes sont parlantes : au premier plan, un soldat blessé sur les genoux d'une femme, qui lève sur lui un bras protecteur : on dirait une *Pietà :* invinciblement on pense au Christ sur les genoux de sa Mère-Immaculée. Toutes les Associées en service commandé portent cet insigne au cou : elles deviennent dès lors comme des mères d'adoption. Ces blessés ne sont plus des inconnus, car ils souffrent : la souffrance les rend sacrés : et cette femme, mère depuis ce précieux dépôt à elle confié, est appuyé sur la Croix, la Croix-Rouge. La Croix ! Je comprends ce poëme de la douleur et de la charité, charité partout, dans les camps, dans les asiles de la douleur, et pour tous : oh ! charité de mon Dieu, un ennemi à terre n'est plus un ennemi ! Un jour, on disait à l'une de ces Dames qui soignait un blessé, un soldat incorporé dans le corps spécial, où des malheureux cachent

Archives diocésaines d Quimper et Léon

et leur patrie et leur nom : « Savez-vous qui vous soignez » ? Elle répondit : « Quand la France lui a demandé son sang, elle ne lui a pas demandé davantage : moi je ne sonde pas les consciences, je ne sonde que les blessures ». C'est juste : le sang répandu pour la France purifie et refait tout un passé.

Ces luttes sous tous les climats et ces fatigues extrêmes ont leurs martyres : hier, on rendait les derniers honneurs à l'une de vos compagnes, Mesdames, décédée à Meknès : et voilà pourquoi nous prierons pour nos morts.

Des vides se produisent : il est urgent de les combler ; et ici j'arrive aux traditions que nous lèguent nos aînés : traditions de discipline, de capacité et de dévouement.

La discipline ! une discipline sévère existe : chacun en sent le besoin. Les médecins sont et doivent rester les têtes qui dirigent et prennent les grosses responsabilités ; vous autres, Mesdames, vous êtes, et vous devez rester les bras, mais des bras intelligents qui se laissent guider, et s'arrêtent au point précis très indiqué. Autrement, ce ne serait plus une aide, mais une situation pleine de périls.

Les capacités abondent : Quimper même a ses diplômées nombreuses, et les certificats d'aptitude ne se comptent plus, grâce aux cours faits par des médecins dévoués et habiles. Nous avons un hôpital de 20 lits ; nous sommes prêts pour une infirmerie de gare, et nous pourrons fournir le nécessaire à 1.500 soldats de passage. C'est beaucoup pour nous ; mais nous avons l'ambition de faire mieux encore l'an prochain, si, tous, vous nous aidez dans cette œuvre patriotique et chrétienne.

Je m'arrête, et je n'ai pas dit un mot à l'armée, si dignement représentée ici ; et cependant, Dieu sait si je l'aime, et depuis combien d'années ! Jeune clerc, j'ai frayé avec elle à Rome pendant l'occupation française, puis détaché au lendemain de Mentana, 4 Novembre 1867, à l'hôpital du Saint-Esprit avec les autres abbés français, j'attendais les convois de blessés : il y avait là des Zouaves pontificaux, les soldats de la colonne Fay, et les Antiboyens : soldats de la France et soldats du Pape ; soldats de l'Italie et soldats de Garibaldi ; c'était la fusion de la douleur et de la Charité. Quels spectacles ! quand on a vu ces choses, on aime l'Armée et on voit à quels sommets de vertus, d'endurance et de patriotisme elle sait gravir. Et alors le cœur déborde d'Espérance.

Un Fils de France, grand Académicien, et plus grand capitaine encore, le duc d'Aumale, a dit : « Ne désespérons jamais, ne nous décourageons jamais ; la France est la terre fertile en secousses et en résurrections ». Et avec son épée, avant de la rendre, il traça, dans le corridor qui conduit à la chapelle de Chantilly, ce mot qui dit tout : « Espérance » !

Aussi, quand le félon de Metz donna à Versailles, devant ses juges, cette pitoyable raison qu'il ne restait plus rien, le vainqueur de la Smala bondit et lui cria : « Il restait la France » !

A nous aussi il nous reste la France, notre Mère de la terre : il nous reste Dieu, notre Père des cieux !

Ainsi soit-il.

Une quête a été faite au profit de la Société, par quatre dames, accompagnées d'officiers.

Au cours de la cérémonie, divers morceaux de musique de circonstance ont été exécutés par des artistes avec accompagnement des grandes orgues.

— **Ligue patriotique des Françaises.** — Au profit de l'Œuvre de Presse, salle Jeanne-d'Arc, deux séances vont être données, par les jeunes filles de la section qui jouent aux conférences des jeunes filles. On jouera : *Ma liberté*, pièce sociale en 3 actes (danger de l'émigration), et *Le Miracle des Fuseaux*, légende du XVe siècle (2 actes et une apothéose).

1re séance, mercredi 18 Décembre, à 8 h. 1/2 très précises.

2me séance, jeudi 19 Décembre, à 4 heures précises.

Prix des places : 1res, 1 fr. ; 2mes, 0 fr. 50 ; tribune, 0 fr. 25.

On trouvera des cartes d'entrée chez Mlle Bédéric, rue du Parc, 2, chez Mlle Le Pichon, rue Astor, et à l'entrée de la salle.

PLOUDALMÉZEAU. — I. **Récollection mensuelle.** — Le jeudi 19 Décembre, de 11 heures à 4 heures, M. de Maupeou dirigera les exercices.

II. **Conférences antimaçonniques de M. l'abbé Bordron.** — M. l'abbé Bordron, l'orateur si goûté de l'Union Catholique diocésaine, donnera deux conférences antimaçonniques, l'une à Ploudalmézeau le 22 Décembre, l'autre à Saint-Renan le 26 Décembre.

M. Bordron dispose encore du 23 et du 25 Décembre : lui écrire directement : 11 *bis*, villa d'Alésia, Paris (14e).

Récollection mensuelle. — Le lundi 23 Décembre, à Crozon, les exercices de la retraite sacerdotale du mois seront présidés et dirigés par M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des Œuvres. Il profitera de son passage dans la presqu'île pour grouper en assemblée cantonale l'Association des Pères de Famille, puis présider la réunion de l'Union Catholique.

La pratique plus solennelle des récollections sacerdotales en commun, recommandée chaleureusement et bénie par Monseigneur l'Evêque, a pris cette année un grand développement dans le Diocèse. Ce n'est qu'une forme renouvelée d'un exercice pieux auquel les prêtres ont toujours marqué une dévotion spéciale, et dont ils ont tiré, en leur particulier, grand profit pour leur avancement dans la perfection sacerdotale.

Mais il semble bien que de faire en commun, avec plus de solennité, une retraite d'un jour par mois, apporte un aliment de choix à leur piété et répond davantage au besoin d'aide, d'union et d'édification mutuelle qu'un ministère toujours plus chargé par des responsabilités grandissantes, crée dans l'âme du prêtre. On s'unit pour prier plus ardemment, on se rapproche pour se réchauffer le cœur dans un contact plus intime devant Dieu et avec Dieu, on se concerte sur les moyens d'apostolat, sur les œuvres, sur les sentiments à imprimer aux âmes des fidèles, enfin, on s'édifie mutuellement par la ferveur de l'adoration en commun, par la récitation au chœur du Bréviaire, et on édifie les fidèles qui

Archives diocésaines Quimper et Léon

voient leurs prêtres consacrer ce jour à des exercices nombreux dans l'église et au pied du tabernacle.

Les méthodes employées varient. Les retraites mensuelles sont plus faciles à organiser dans les collèges ecclésiastiques et séminaires. Dans certains doyennés, comme à Pleyben, à Pont-l'Abbé, elles se font successivement dans les diverses paroisses ; ailleurs, à Pont-Croix, à Châteaulin, à Crozon, à Daoulas, à Scaër, elles réunissent les confrères aux centres des doyennés ; ailleurs encore, elles sont intercantonales : Ploudalmézeau, Kerinou, Lesneven, Saint-Pol de Léon, Morlaix, Quimperlé, Landerneau, Quimper. Ici, elles sont prêchées ; là, elles sont aidées par des lectures choisies et appropriées. Quelle que soit la forme, le but essentiel est de retremper son âme à la source d'eau vive du recueillement au pied du tabernacle, d'où parle à l'intime du cœur le Prêtre Divin.

Voulant favoriser de plus en plus ces retraites mensuelles en commun, le Souverain Pontife Pie X, sur la requête du Directeur général de l'Œuvre des Campagnes, a accordé, en date du 25 Avril 1909, la grâce insigne d'une indulgence plénière *toties quoties*, une fois le mois, à tous les prêtres français qui font en commun la récollection mensuelle.

Montrons-nous donc de plus en plus zélés à multiplier les centres de ces saints exercices. Nous répondrons par là au désir de plus en plus cher de notre Evêque et à celui de Pie X.

L'Union Apostolique. — Nous sommes heureux de donner l'analyse du discours prononcé par N. S. P. le Pape, le dimanche 17 Novembre, aux prêtres français membres de l'Union Apostolique.

Le Souverain Pontife remercia d'abord l'Union apostolique, de la pensée délicate qui amena ses membres à célébrer leur cinquantenaire au Vatican avec leur ancien confrère (le Pape lui-même), priant Dieu de les en récompenser.

Il recommanda la fidélité aux règles de l'Union Apostolique, qui contiennent le secret de la sanctification, appliquant ici aux prêtres les paroles de saint Pierre : *Vos estis gens sancta, regale sacerdotium.* Il écarta les prétextes dont on se sert pour excuser l'infidélité aux exercices de piété. Quand les occupations se multiplient, il est facile de se dire qu'en s'employant à la sanctification des autres, on assure sa propre sanctification ; mais c'est une illusion. *Nemo dat quod non habet ;* pour sanctifier les autres, il faut être saint soi-même. Ayez donc à cœur d'être exacts à la méditation, à la lecture spirituelle, à l'examen de conscience, à la visite au Saint-Sacrement.

La parole du Pape prit une gravité particulière et une éloquence solennelle quand, venant aux œuvres recommandées par l'Association, il mit au premier rang des obligations, l'amour et l'obéissance dus au Pape. Car le Pape est le gardien du dogme et de la morale, le dépositaire des principes qui font honnêtes les familles, grandes les nations et saintes les âmes. Il est le conseiller des princes et des peuples, il est le chef qui ne tyrannise pas, car il représente Dieu lui-même. Enfin, il est le père par excellence.

Le Pape déplore qu'aujourd'hui puissent se rencontrer des prêtres à qui il soit nécessaire de rappeler le devoir d'aimer le Pape et de lui obéir, de l'aimer et de lui obéir, non en paroles seulement, mais par des actes et *avec sincérité.*

Quand on aime quelqu'un, on cherche à se conformer en tout à ses pensées, d'en accomplir les volontés, d'en interpréter les désirs. Qui aime, obéit : *si quis diligit me, sermonem meum servabit.*

Par conséquent, quand on aime le Pape, on ne fait pas de discussions autour de ce qu'il dispose ou exige, et jusqu'où l'obéissance doit s'étendre et dans quelles choses faut-il obéir. Quand on aime le Pape, on ne dit pas qu'il n'a pas parlé assez clair, comme s'il était obligé de répéter à l'oreille de chacun sa volonté. On ne met pas en doute ses ordres en affichant le prétexte facile de ceux qui ne veulent pas obéir, que ce n'est pas le Pape qui commande, mais ceux qui l'entourent. On ne limite pas le terrain où il peut et doit exercer son autorité. On ne préfère pas à l'autorité du Pape celles d'autres personnes toutes savantes qu'elles soient, qui sentent diversement du Pape, des personnes qui, si elles sont savantes, ne sont pas saintes parce que celui qui sent diversement du Pape ne peut pas être saint.

« Si j'ai épanché devant vous la peine profonde de mon cœur, c'est afin que mes accents parviennent jusqu'à eux, et que reconnaissant leur responsabilité, ils se frappent la poitrine. »

Ce discours, prononcé avec énergie et émotion, a produit une immense impression sur l'assistance. A-t-elle été au dehors ce qu'elle aurait dû être ? On a remarqué, non sans peine, que malgré le désir exprimé par le Saint-Père que sa voix parvienne à tous, des journaux qui ne cessent de faire des déclarations d'amour, d'obéissance et de fidélité, n'ont pas cru devoir donner à ce discours la place qu'il réclamait dans leurs colonnes.

Chronique des Œuvres

« La Croix-Blanche. » — Nous recevons des nouvelles très encourageantes sur le mouvement d'opinion créé autour de l'œuvre pieuse de la *Croix-Blanche*. A l'invitation du collège Saint-Vincent, l'école libre et pensionnat des garçons de Kerfeunteun a fondé parmi ses élèves une section particulière qui recueille beaucoup d'adhérents. Le vice-président du Comité diocésain de la *Croix-Blanche* a pu, ces derniers temps, entretenir de l'œuvre le clergé d'une cinquantaine de presbytères, où il a reçu l'accueil le plus encourageant et constaté que le branle était partout donné.

Nous demandons à nos confrères de profiter du jour prochain d'indulgence plénière, la fête de Noël, pour en faire l'annonce en chaire, et exhorter leurs groupements de fidèles, hommes du Sacré-Cœur, Mères chrétiennes, Enfants de Marie, jeunes gens des Patronages, enfants des écoles à s'enrôler dans les rangs de la *Croix-Blanche*.

Les quatre-temps et vigiles seraient aussi une excellente occasion de faire connaître la pieuse formule enrichie de 300 jours d'indulgences par Pie X, le 29 Mars 1904, que nous reproduisons ici à l'usage des fidèles qui se sentiraient inspirés d'en embrasser la pratique :

Archives diocésaines de Quimper et Léon

O Dieu, notre Père, pour vous témoigner mon amour, pour réparer votre honneur blessé, pour obtenir le salut des âmes, je me propose fermement de ne prendre aujourd'hui ni vin, ni bière, ni boisson enivrante. Je vous offre cette mortification en union avec le sacrifice de votre Fils, Jésus-Christ, qui chaque jour s'immole sur l'autel pour votre gloire. Ainsi soit-il.

Les émigrants temporaires. — Il est temps que les *Comités de paroisse* établissent les résultats de leur enquête minutieuse, comme ils l'ont promis au Congrès diocésain, sur le nombre, les noms, les adresses de ceux qui ont quitté cette année leurs paroisses pour aller travailler ailleurs à la fenaison et à la moisson, ou aux terrassements de nouvelles voies ferrées. Ce travail préliminaire d'enquête une fois terminé, il est bon, nécessaire même, d'en centraliser tous les renseignements entre les mains du Directeur diocésain des Œuvres, puis de commencer un travail d'approche, en mettant le délégué de quartier de chaque comité en relation avec les émigrants des villages de son quartier, pour les pressentir sur leurs projets de cette année, essayer de les convaincre qu'il leur serait possible, en restant dans nos régions, et en faisant des contrats sérieux, d'atteindre le chiffre d'économies qu'ils espèrent en cherchant du travail ailleurs ; et, s'il ne peuvent les gagner à la cause du pays, préparer des groupements, des équipes avec un chef de file, et leur assurer, en Beauce ou en Seine-et-Oise, des engagements qui mettent à couvert leur foi et leur moralité.

Nous prions donc très instamment MM. les Curés et Recteurs qui comptent des émigrants parmi leurs paroissiens, de mettre au plus vite, à l'étude, au sein de leurs Comités, cette question urgente. Nous leur proposons de provoquer une réunion spéciale pour le mois prochain, dans leurs cantons. Nous nous ferions un devoir de nous y rendre, pour étudier avec eux et leurs émigrants, les meilleures solutions de ce problème si délicat et si important.

Chan. Alfred Le Roy,
Directeur diocésain des Œuvres.

Union Catholique. — Tourc'h. — L'Union Catholique a été fondée à Tourc'h, le dimanche 24 Novembre dernier. Ce fut chose facile. Avec son zèle ardent, M. le Recteur y avait bien préparé ses sympathiques paroissiens.

A l'issue des vêpres, 140 hommes se réunirent dans la cour du presbytère, pour entendre M. l'abbé Le Beux, vicaire à Guipavas. Le conférencier leur rappela qu'il ne faut pas se laisser égarer par cette erreur trop commune qui consiste à croire que la guerre faite à l'Eglise est uniquement dirigée contre le S. P. le Pape et les Evêques ; qu'en réalité cette guerre est faite à tous les membres de l'Eglise ; que les catholiques ont, par conséquent, le devoir de s'unir pour aider les prêtres à faire le bien dans les paroisses et à défendre la foi menacée.

Le Comité paroissial fut proclamé, et 60 hommes se firent immédiatement inscrire dans l'Union.

Le R. P. V. Bailly. — La *Croix* est en deuil de son fondateur, le R. P. Vincent de Paul Bailly, décédé lundi, 2 Décembre, à Paris, âgé de 80 ans. C'est à cet apôtre infatigable de toutes les grandes œuvres qu'on doit la création de la presse catholique populaire, dont le *Pèlerin* fut le premier essai, dès 1873. Mgr l'Evêque de

Quimper l'a heureusement rappelé dans le télégramme de condoléances qu'il a adressé au R. P. E. Bailly, frère du défunt.

« L'Évêque de Quimper et de Léon présente au R. P. Emmanuel Bailly et à toute la famille de l'Assomption ses très respectueuses condoléances. Il priera pour le bon soldat du Christ qui vient de retourner à son Maître. Daigne le bon Dieu, en couronnant ses mérites, bénir ici-bas ceux qui pratiquent généreusement le même apostolat que lui ! Le vaillant pèlerin, rendu à son « terme », veillera sur les pèlerins de ce monde dont il fut l'excitateur et le maître. »

ŒUVRE DIOCÉSAINE DE PROJECTIONS LUMINEUSES

LANDERNEAU

Séance de démonstration.

(Suite et fin.)

Lumières a employer en Projections. — L'alcool et l'acétylène n'ayant été cités que pour mémoire, nous passons à l'examen des lumières avec usage d'oxygène.

L'appareil à oxy-essence (65 francs) a conquis tous les suffrages. Il nous a donné aux essais une belle projection de 2 m. 50 × 2 m. 50 sur écran *Janus*. Son emploi est excessivement simple, l'allumage et l'extinction se font instantanément. Il peut donner une lumière si fixe pendant quatre ou cinq heures consécutives, que M. l'abbé Belleney nous affirme pouvoir l'abandonner en toute sécurité pendant ce laps de temps. Avec lui, nul sifflement, nul nouveau réglage à faire en cours de séance. Peut-être le refroidissement causé par l'évaporation de l'essence à l'intérieur du saturateur pourra-t-il en atténuer l'éclat au bout d'une heure ou deux, mais rien n'est plus facile que d'y remédier. Il suffit pour cela de placer le saturateur à côté de la lanterne à projections. Il tendra donc à s'échauffer au rayonnement de celle-ci dans la mesure même de son propre refroidissement. On l'emploie avec de l'*essence d'automobile*. On peut augmenter le pouvoir éclairant de celle-ci en lui adjoignant 1/5 ou 1/7 d'éther mélangé.

Il dépense 50 à 60 litres d'oxygène à l'heure et pour 10 ou 15 centimes d'essence d'automobile en 2 ou 3 heures.

La pastille de terres rares employée avec lui dure facilement 30 et 50 heures à qui l'emploie avec soin... Nous parlons de nouvelles pastilles *Diamant*, supérieures aux anciennes. Son intensité reconnue est de 600 à 800 bougies. Cet appareil convient parfaitement pour salles de 200 à 300 personnes. Etant donné sa grande sensibilité, il est préférable de ne l'employer qu'avec le manodétendeur B. P., qui permet de régler la pression à volonté.

Saturateur B. P. n° 2 : Cet appareil à oxygène et à éther (75 francs) a donné aux essais photométrés de 1912 une intensité de 2.000 bougies. Il est facilement réglable, fixe, silencieux et dé-

Archives diocésaines d Quimper et Léon

pense de 120 à 150 litres d'oxygène à l'heure, selon la pression. Des centaines de projectionnistes l'ont jugé excellent. Il ne s'échauffe jamais en cours de route. Mais les gens pressés et les fervents des longues séances lui reprochent deux défauts auxquels on peut d'ailleurs remédier.

1° Il n'a pas de trop plein de décharge. On doit le remplir approximativement d'éther et ensuite le purger de son excès d'éther liquide par une chasse de gaz oxygène qui le traverserait avant de l'allumer. D'où odeur et perte de temps, danger de voir l'éther liquide s'enflammer à la sortie de l'appareil lorsqu'on procède à l'allumage. Hâtons-nous de dire que l'incident est sans gravité pour qui opère sur une table à air libre, qu'un simple tour de pointeau permet d'éteindre cet éther liquide enflammé et de purger l'appareil avant de l'allumer à nouveau.

2° L'autre reproche, moins grave en apparence, est plus ennuyeux. L'appareil dure de 1 h. 1/2 à 1 h. 3/4 en marche continue. Si on a fait des essais de 1/4 d'heure, si on a attendu quelques minutes avant de commencer la séance, une fois l'appareil éclairé, il ne durera plus guère qu'une heure lors de la conférence. Ce sera parfois bien court. Quelques-uns demandaient donc mieux que cet appareil. Leurs vœux sont complètement comblés par la création du

Chalumeau le Royal (140 francs) : à oxy-éther, qui a donné une lumière photométrée en 1912 de 2.540 bougies. Il s'allume et s'éteint très facilement, se règle par le jeu d'un seul pointeau, a des trop pleins de décharge qui permettent, si on prend la précaution de les ouvrir tous deux après remplissage d'éther, de ne jamais avoir d'éther liquide enflammé. Il dure de 3 à 5 heures selon l'orifice de son chalumeau. Il est, de plus, articulé en hauteur et en largeur pour permettre un centrage facile, qui devient vite indispensable dans l'emploi du cinéma, car il nous a donné à Landerneau, sur écran *Fulgor*, une très belle projection cinématographique de 2 mètres à 12 mètres de distance. Il peut, d'ailleurs, donner une projection cinématographique attrayante de 2 m. 50 de côté sur écran Janus ou sur un bon écran de projection directe.

Ce saturateur le « Royal » est dix fois allumé et éteint devant nous, à notre entière satisfaction. C'est vraiment l'appareil portatif idéal pour l'instant. On a tout avantage, pour l'employer avec succès, à se procurer le mano-détendeur B. P. L'expérience de la séance de dimanche nous l'a surabondamment démontré.

M. l'abbé Belleney nous signale que, dans les salles où arrive le gaz d'éclairage à une pression suffisante, régulière, le chalumeau injecteur à gaz d'éclairage et à gaz oxygène (41 fr.) peut donner de 1.000 à 1.500 bougies. Il a l'avantage d'être toujours prêt à la marche ; un simple ajustage d'un des tuyaux de caoutchouc sur un bec ordinaire, de l'autre tuyau sur le mano-détendeur à oxygène et l'appareil est prêt. On donnera plus ou moins d'intensité à la lumière en vissant plus ou moins la vis à ailettes

du mano à oxygène. Le courant oxygène fera appel de gaz d'éclairage dans la proportion même de ses besoins.

Lumière oxy-acétylénique : Le dernier chalumeau oxy-acétylénique B. P. qui nous est présenté a largement la valeur des chalumeaux oxy-acétyléniques antérieurement connus. Toutefois, les essais qui en furent faits devant nous, avec un générateur Vercingétorix ne démontrèrent pas sa supériorité sur le Saturateur oxy-éthérique le Royal. La raison en est, nous dit M. l'abbé Belleney, que quelque accident léger devait s'être produit dans l'appareil générateur en cours de voyage, car les essais faits au Congrès de la B. P. avaient, de l'aveu de tous, été absolument convaincants.

Ils nous répondent que la vis micrométrique, n'ayant nul fonctionnement automatique, donne des pressions très difficilement réglables, puisque le seul jeu de la valve d'ouverture du tube maniée à la main peut les produire à volonté. De plus, la pression de gaz transmise au chalumeau décroit sans cesse en cours de séance, à mesure que se vide le tube. De là, perpétuelles causes de sifflement, d'inégalité de lumière, qui rompent le charme d'une séance. — Les mêmes inconvénients existent, à des degrés moindres cependant, avec le détendeur Béard qui, s'il marche à une pression toujours la même d'un bout à l'autre, ne nous permet pas de calculer facilement cette pression. De plus, le soufflet du détendeur Béard est en caoutchouc. Le caoutchouc peut geler facilement et devenir alors très fragile sous la poussée du gaz échappé du manomètre. — Les gens avisés préfèrent donc de beaucoup le mano-détendeur *B. P.* Selon qu'on visse plus ou moins la vis à ailettes de celui-ci, on calcule à quelques grammes près sa pression, ce qui est très important pour des appareils aussi délicats que les derniers appareils perfectionnés.

Toutefois, il est prudent, lorsqu'on doit travailler en une salle froide, de rechauffer son manomètre avant la séance. — Il est bon de l'enlever de son tube après la séance, pour l'emporter et le mettre en salle chaude. M. l'abbé Belleney le met volontiers à chauffer à proximité d'un feu doux, sur la fonte ou le marbre d'une cheminée. De la sorte, la masse de cuivre du manomètre s'échauffe, vaporise les condensations d'eau que le passsage du gaz aurait pu amasser à l'intérieur du manomètre lui-même et ne permet pas à cette eau d'obstruer les passages de l'appareil ; accident rare, mais qui cependant n'est pas sans précédent.

Un appareil générateur à pression plus forte, absolument constante, nous donnerait certainement les 3.000 bougies annoncées. Ce serait le cas, par exemple, d'un générateur installé en une maison d'œuvres pour l'ensemble de ses éclairages. Ce serait le cas d'un générateur en vase clos. Celui-ci aurait d'ailleurs l'avantage de ne permettre aucune surproduction de gaz en dehors de l'appareil, aucune mauvaise odeur d'acétylène dans une salle, ce qui, n'en déplaise à quelques-uns, constitue en certain public un grave inconvénient. Quoi qu'il en soit, si nous nous en tenons aux expériences de Landerneau, la préférence générale des congressistes

Archives diocésaines de Quimper et Léon

fut pour le saturateur oxy-éthérique le Royal vis-à-vis du chalumeau oxy-acétylénique. La juxtaposition des deux lumières comparées sur le même écran Janus, la justifia amplement.

Mano-détendeurs et tubes. — M. l'abbé Belleney, en dehors des cas de conférenciers ambulants ayant besoin de tubes légers et faciles à envoyer au remplissage, préconise de préférence le tube à oxygène de 1.700 litres (poids : 20 kilos ; prix : 58 francs). Celui-ci a l'inconvénient sur le tube de 600 litres (poids : 10 kilos ; prix : 45 francs) de ne voyager qu'en petite vitesse, tandis que le second voyage en postal. Mais il permet des réapprovisionnements moins fréquents et donne moins fréquemment des reliquats de 100 ou 150 litres inutilisables dans une séance à gros débit, à moins que ce tube de 600 litres ne soit accompagné d'un second prêt à entrer en fonctions après épuisement du précédent. Le tube de 1.700 litres a, d'ailleurs, l'avantage de se tenir plus facilement stable, debout pendant la séance, ce qui n'est pas sans importance pratique.

On nous démontre, en effet, qu'un tube couché peut avoir de l'eau à l'intérieur, près de son orifice. L'eau refoulée par l'oxygène sortant peut envahir les mano-détendeurs et les obstruer partiellement. C'est pourquoi il vaut toujours mieux tenir un tube debout avant et pendant la séance. Il est bon aussi, par une chasse brusque de l'oxygène, d'en l'expulser l'eau avant d'y adapter le manomètre. Pour cela, il suffit de renverser le tube, la tête en bas, et de l'ouvrir brusquement. Quelques litres d'oxygène s'échappent, expulsant toute l'eau qui venait de s'amasser près de l'orifice du tube renversé. L'expérience, réalisée sous nos yeux, nous démontre la facilité de l'opération.

Mano-détendeur Bonne Presse : Nous demandons aux envoyés de la Bonne Presse pourquoi ils préfèrent notablement le mano-détendeur B. P. (58 francs) au détendeur Beard (25 francs) ou à la vis micrométique (12 francs), dont l'achat réaliserait pour nous une notable économie.

Ecrans. — Le *Janus* est réellement beau pour la transparence. Il a malheureusement le défaut de jaunir au bout d'un an et d'être couleur safran en quelques années. Ainsi vieilli il a l'inconvénient de déformer les couleurs ; vg : le bleu devient vert ; le rouge, orange.

Le *Fulgor* ou écran dit métallique, augmente très notablement la lumière pour les spectateurs qui se trouvent en face ou légèrement sur les côtés de l'écran, à condition que cet écran ne soit pas placé trop haut au-dessus de leurs têtes. Il est donc absolument à recommander pour les petits auditoires, dans les salles basses, rectangulaires, lorsque la profondeur de la salle permettra de le placer peu au-dessus du sol. Il sera encore à recommander dans les salles profondes où la disposition des sièges permettrait à tout le monde de le bien apercevoir, sans qu'il soit trop au-dessus des têtes des spectateurs.

Devis. — *Oxy-essence :* Eclairage rêvé pour tout conférencier qui n'aura pas un auditoire de plus de 200 à 300 personnes et qui ne sera pas obligé de projeter à plus de 6 mètres.

1 « Royal »	70 fr.
1 mano-détendeur	58 fr.
1 tube 1.700 litres	58 fr.
1 porte oxy-essence	65 fr.
1 pastille « diamant »	1 fr. 25
1 écran et porte-écran 2 × 2	24 fr.
Total	276 fr. 25

Oxy-éther : Eclairage recommandé à ceux qui veulent du parfait. Projections par transparence. Ecran suspendu à 6 ou 8 mètres de la lanterne.

1 lanterne B. P. n° 2	120 fr.
1 tube 1.700 litres et mano	125 fr.
1 saturateur Royal, 3 pastilles suppl.	150 fr.
1 Janus 3 × 3, porte écran	75 fr.
— avec porte écran supérieure	90 fr.
Total	470 fr. *ou* 485 fr.

Projection directe sur mur blanc, l'appareil étant placé au fond d'une salle de 15 mètres de long et plus.

1 Bonne Presse n° 2 télescopique	150 fr.
1 mano-détendeur	58 fr.
1 saturateur « Royal »	140 fr.
3 pastilles n° 2 supplémentaires	10 fr. 50
1 tube 1.700 litres	58 fr.
Total	416 fr. 50

Suppléments pour projection directe sur écran ; voir dans le catalogue le prix des différents écrans.

Au terme de ce compte rendu si pratique, l'Œuvre diocésaine remercie vivement M. l'abbé Belleney d'avoir assuré le succès de cette journée d'études non moins par sa bonté et sa discrétion, qui ont été jugées parfaites, que par sa science de projectionniste à laquelle les 60 confrères présents ont rendu hommage. L'Œuvre lui en exprime toute sa reconnaissance et prie Dieu de le conserver longtemps à un apostolat pour lequel il est si bien fait : l'enseignement religieux par l'image lumineuse.

⁂

Séries retenues.

Du 17 au 30 Décembre : 7, 47, 151, 101, 72, 25, 29, 103, 57, 47, 67, 146 bis, 106, 6, 27, 35, 34, 101, 122, 107.

Vient de paraître :

Tract breton **AR GROAZ-WEN**. (Breuriez savet evit ober breze ha d'an odivi.) — Les 50 exemplaires, 1 franc, au bureau de la Croix-Blanche, 6, rue Verdelet, Quimper.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

BIBLIOGRAPHIE

Pour la Fête de Noël.

Kantikou evit goueliou Nedelek gant eur Missioner Breizad (M. l'abbé Bourdoulous). — Publié il y a quatre ans, ce petit Recueil de Cantiques trouva le meilleur accueil dans les paroisses où il put être connu à temps : dans l'espace de quelques semaines, la première édition fut très facilement écoulée. Aujourd'hui, l'opuscule atteint déjà son *vingt-septième mille.*

En vente chez M Salaün : l'exemplaire, 0,05, franco, 0,10 ; le cent, 4,25 et franco, 4,65.

L'Office Central et la Société d'Encouragement aux œuvres agricoles du Finistère ont fait éditer le compte rendu in extenso du premier Congrès des Mutualités et des Syndicats agricoles du Finistère, tenu à Landerneau les 22 et 23 Octobre dernier.

Brochure de 48 pages, prix : 0 fr. 50 franco.

S'adresser à M. Ellegoët, secrétaire-adjoint de la Société d'Encouragement, à l'Office Central, Landerneau.

Le Bréviaire, par le R. P. A. Velghe, SS. CC., professeur au Séminaire français des Missions. Edition entièrement conforme aux prescriptions et aux nouvelles rubriques de la Bulle « divino afflatu » de S. S. Pie X. In-12 (xxxii-224 pp.). 2 fr.

Le Père Velghe ne fait pas de hautes considérations sur le sens et l'esprit liturgique des différentes rubriques ou cérémonies, il traite surtout les questions pratiques en suivant la méthode qu'il a observée jusqu'ici par demandes et réponses.

REVUE FINANCIÈRE. — Les changements presque journaliers dans l'orientation de la politique extérieure ont donné au marché une allure indécise ; la plupart des valeurs se retrouvent cependant en léger progrès sur les cours de huitaine. Notre 3 °/₀ est passé de 90,05 à 90,27 ; le rendement des impôts pour le mois de Novembre s'est élevé à 296.864.700 fr. contre 288,543.100 francs en 1911. Les recouvrements effectués de Janvier à Novembre 1912 sont cependant en moins value de 47.357.000 fr. par rapport à l'année précédente. — Progrès du Turc à 85,35. — Raffermissement du Serbe à 82,30. Meilleure tenue des emprunts Russes. Peu d'affaires sur l'Extérieure espagnole et l'Italien qui restent hésitants. — Le groupe des grandes banques a montré des dispositions soutenues ; le Crédit Lyonnais s'échange autour de 1.575, on trouve le Comptoir d'Escompte bien orienté à 1 009, fermeté de la Société Générale à 820 — Valeurs de traction irrégulières. — Parmi les chemins français, l'action Lyon progresse à 1.250, les obligations de cette compagnie en cours d'émission se traitent à 417 fr. pour les titres 3 °/₀ et 373 fr. pour les titres 2 1/2 °/₀. — Les valeurs d'électricité continuent à être bien traitées : l'Electricité de Paris 795. — Charbonnages français en progrès. — Les valeurs industrielles russes ont été plutôt calmes. Maltzoff 1 170. — En même temps qu'un fléchissement des cours du cuivre se faisait sentir, on a enregistré une certaine hésitation des valeurs cuprifères. — Mines d'or plus fermement tenues. Goldfields 85,75. — En têtes des diamantifères, la De Beers est active à 536.

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

27e Année. Vendredi 20 Décembre 1912 N° 51.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Leon, à l'occasion de son Voyage *ad limina* (à suivre) ; Nominations ; Décès ; Avis.

II. Partie non officielle. — *Chronique du diocèse :* Intentions recommandées aux prières ; Offices extraordinaires ; Cast : Avis de service d'octave ; Œuvre de la Propagation de la Foi ; Quimper : Fête de saint Corentin ; Ligue patriotique des Françaises ; Association des Pères de famille ; Chronique des Œuvres.

III. — Annonces et avis divers.

Offices de la semaine.

Dimanche, 22 Décembre. — 4e Dimanche de l'Avent. Double de 2e classe. Violet.

Lundi, 23. — De la Férie. Violet.

Mardi, 24. — *Jeûne et abstinence.* — Vigile de Noël. Violet.

Mercredi, 25. — NOEL. Double de 1re classe avec Octave. Blanc.

Jeudi, 26. — S. Etienne, premier Martyr. Double de 2e classe avec Octave. Rouge.

Vendredi, 27. — S. Jean, Apôtre et Evangéliste. Double de 2e classe avec Octave. Blanc.

Samedi, 28. — Les Saints Innocents. Double de 2e classe avec Octave. Violet.

Dimanche, 29. — Dimanche dans l'Octave de Noël. S. Thomas, Evêque et Martyr. Double. Rouge.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Maison de l'Adoration Perpétuelle de Quimper	du 18 au 25 Décembre.
Hôpital de la Marine	du 26 au 28 —
Locunolé	du 29 au 31 —

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, à l'occasion de son Voyage *ad limina*.

ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Evêque de Quimper et de Léon, au Clergé et aux Fidèles de Notre Diocèse, salut, paix et bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.

MES BIEN CHERS FRÈRES,

I. — A peine revenu au milieu de vous, je viens vous entretenir de ma deuxième Visite *ad limina*.

Je vous ai expliqué, il y a quatre ans, le caractère *à part* de ce voyage périodique. Il n'a rien de profane. En réalité, il constitue un *pèlerinage*. Et ce pèlerinage n'est pas simplement un acte personnel et privé. C'est un acte officiel. L'Evêque l'accomplit en vertu de sa fonction, à l'appel du Pape, pour lui rendre compte de l'état de son diocèse, et renouveler auprès de lui ses provisions de lumière et de force, après s'être agenouillé aux tombeaux des Apôtres saint Pierre et saint Paul. Aussi, vous vous êtes associés à l'acte de votre Evêque en priant pour lui dès avant son départ, et, de son côté, votre Evêque vous a associés par la pensée à chacune de ses démarches.

En 1908, mon pèlerinage avait coïncidé avec les grandes fêtes du Cinquantenaire sacerdotal de Pie X. Nous n'avons été témoins, cette année, d'aucune solennité pontificale. Nous sommes même arrivés trop tard pour prendre part, le 28 Octobre, avec tous les vrais Romains, à la célébration, près du pont Milvius, du seizième centenaire de la victoire de Constantin, en 312, et de sa conversion au Christianisme.

Rien d'extraordinaire n'a donc agité la Ville Sainte pendant notre séjour. Nous avons vu, à la date accoutumée, les Congrégations Romaines reprendre peu à peu leur activité. Sous nos yeux, les jeunes étudiants que les diocèses du monde entier choisissent pour les envoyer à ce foyer du haut enseignement catholique, ont recommencé à suivre les cours justement renommés de la grande Université grégorienne, ou de quelqu'une de ses rivales. Leur animation studieuse n'a nui en rien au calme de la cité de saint Pierre. — Même dans l'autre Rome, le monde politique, tranquille en apparence et sans remords au milieu du domaine pontifical usurpé, trouvait, dans la satisfaction de sa conquête africaine, un motif suffisant pour demeurer momentanément paisible à travers les émotions de la croisade balkanique.

Les Evêques ont donc pu vaquer, sans autre préoccupation, à la grande affaire qui les amenait à Rome.

II. — A Rome, pour les catholiques, la grande affaire n'est pas la recherche et l'admiration des chefs-d'œuvre de l'art antique ou moderne. Les ruines grandioses de Rome païenne ne nous attireraient pas, si elles n'étaient pas pour nous, à leur façon, une preuve éclatante de la grandeur de l'Eglise qui a vaincu le Paganisme tout puissant ; et, dans les monuments ou les souvenirs de la Rome chrétienne, nous ne voulons saluer que l'héroïsme et le génie de l'Eglise militante inspirée par son divin Fondateur. Ces deux genres de magnificence ne sont à nos yeux que l'avenue providentielle qui mène à la Papauté.

Ce que nous cherchons à Rome, c'est donc le Pape. Il est l'âme et la vie de la Ville Eternelle ; et, de Rome, il est l'âme et la vie du monde.

Il l'est, pour nous qui croyons dans le Vicaire du Christ comme dans le Christ lui-même. J'ose dire qu'il ne l'est pas moins pour les hommes d'Etat qui savent réfléchir et pour ceux-là mêmes qui font profession de l'ignorer et de le persécuter. Un jour ou l'autre, ils s'entendent dire : « Vous allez avoir à régler un grand nombre de conflits qui n'ont pas été tranchés par la loi de Séparation : cela, vous ne le pourrez faire sans une convention avec Rome » (1). En d'autres termes, « il faudra s'entendre avec le Pape ». Hélas ! l'heure ne semble pas encore venue où, parmi les gouvernements sages qui entretiennent avec le Vatican des relations amicales, la France reprendra le rang que sa vocation lui assigne et que son intérêt même lui impose. Mais, si les Catholiques savent s'entendre et agir, ils peuvent faire pénétrer dans l'âme nationale des idées plus justes, éveiller la conscience des ministres eux-mêmes, et leur dicter les mesures de réparation et de pacification réclamées par le pays.

Pour nous, Evêques, attristés de ne plus voir régner notre Dieu dans les lois et les institutions de la France, cherchant du moins à assurer sa vie dans le plus grand nombre d'âmes possible, nous venons au Chef visible de l'Eglise et au Père commun des fidèles et du clergé, simplement pour lui exposer l'état de la vie chrétienne dans nos diocèses, et pour recevoir, avec les directions du Pape, la bénédiction qui doit rendre nos labeurs plus fructueux dans le champ que nous avons à cultiver.

III. — L'abord du Saint Père est facile pour les Evêques. Il aime à les appeler ses frères, et c'est vraiment en frères plus jeunes qu'il les traite, tant son autorité, pourtant si ferme, prend des formes douces pour les conduire.

(1) Maurice Barrès, 26 Nov. 1912.

Archives diocésaines d Quimper et Léon

Le seul point qui occasionne presque toujours entre lui et eux quelque débat, où notre affection est obligée de vaincre la sienne, c'est le Denier de Saint-Piere. Il voudrait le refuser. En votre nom, mes Frères, nous le contraignons filialement à l'accepter.

J'avais craint, après quatre ans, de le retrouver vieilli et fatigué. C'est, au contraire, malgré ses 77 ans, un homme plein de force qui m'a accueilli, l'air toujours grave, mais avec une nuance de tristesse un peu moins accusée qu'en 1908. Il apportait d'ailleurs dans la conversation ce ton de confiance en Dieu, qui se communique à ses interlocuteurs, tant la foi inspire chacune de ses paroles, car c'est bien avec la foi ardente et simple de saint Pierre qu'il parle, avec elle qu'il donne la direction attendue, avec elle qu'il bénit et qu'il prie selon les intentions qui lui sont proposées.

Le Pape est un homme d'action autant que de principes. Il le prouve plus fortement d'année en année, par la façon dont il poursuit l'application de sa devise : *Instaurare omnia in Christo*. C'est à ce double point de vue qu'il s'est placé dans les réponses qu'il a daigné faire aux diverses questions qui intéressent le diocèse de Quimper et de Léon.

La plus pressante de ces questions est celle de l'*Union Catholique*.

Il sait, mes bien chers Frères, ce que nous avons fait tous ensemble pour établir cette Union et la rendre vivante. Vous avez, en grand nombre, docilement suivi l'impulsion donnée par votre Evêque et par vos prêtres. Le Saint Père vous en félicite.

Il insiste pour que l'Union se constitue sur le terrain nettement religieux ; que les hommes de tous les partis politiques sans exception y soient loyalement appelés ; qu'ils s'unissent pleinement pour la défense de l'Eglise et le service des Œuvres ; et que, une fois groupés, ils ne laissent, sous aucun prétexte, les divisions extérieures pénétrer dans leurs rangs et les disloquer.

Il ne peut comprendre que, à l'heure actuelle, les catholiques mettent tant de lenteur à s'éveiller et à s'organiser.

Il comprend encore moins que les catholiques conscients, agissants, militants, hésitent parfois à entrer dans cette sorte de Ligue religieuse, dont l'unique chef réel doit être Notre Seigneur Jésus-Christ. Comment ne pas s'étonner que, dans les temps présents, les divisions anciennes puissent paralyser encore les forces catholiques, quand un mouvement d'Union suffirait pour assurer, à ceux qui veulent reconquérir les libertés de l'Eglise, des victoires notables sur leurs adversaires, qui sont les adversaires de Dieu et des âmes ? Le souci tout humain de faire prévaloir telle ou telle conception politique, à un moment où, d'ailleurs, ces conceptions politiques ne sont pas en jeu, ne devrait-il pas dispa-

raître, au moins momentanément, s'il peut empêcher une union durable de se constituer et une action d'ensemble d'aboutir sur le terrain supérieur des intérêts religieux ? *Politica nostra Crux est.*

Telles sont les pensées du Saint Père. Tous ceux qui, dans l'audience publique accordée aux prêtres de l'Union Apostolique, l'ont entendu faire appel, en termes énergiques et impressionnants, à l'esprit d'obéissance, savent combien il tient à se voir suivi dans ses directions par le clergé et par les fidèles.

IV. — Sur nos œuvres sociales, si variées et si vivantes, il n'a pas été moins précis.

Elles ont leur place marquée dans l'Union Catholique. Elles y garderont d'ailleurs leur pleine autonomie. L'Union ne doit ni ne veut les absorber. Mais elles recevront d'elle l'aide opportune et l'inspiration générale conforme aux indications du Bureau diocésain. — « Surtout, disait le Pape, que toutes ces œuvres soient bien catholiques ! » — « Très Saint Père, quelques-uns préféreraient des œuvres neutres ou mixtes. » — « Ils trouveront ma réponse très nette dans l'Encyclique *Singulari quàdam*. Elle est adressée aux catholiques allemands. Mais elle n'est pas écrite seulement pour eux. Les catholiques de tous les pays doivent en faire leur profit. » Or, mes bien chers Frères, vous avez pu comme moi lire cette Encyclique. Son sens est très clair. Elle dit aux catholiques : *Faites des œuvres et des syndicats nettement catholiques*. Il peut y avoir des exceptions. Le Pape est juge de la tolérance à leur accorder. Ces exceptions ne semblent pas avoir en Bretagne la moindre raison d'être. Voilà l'interprétation qui ressort du texte même du document comme de mes entretiens avec le Pape et avec son éminent Secrétaire d'Etat.

Quel obstacle, d'ailleurs, dans un diocèse comme le nôtre, où l'immense majorité des hommes fréquente l'église et reçoit les sacrements, pourrait s'opposer à l'application du principe ?

N'oubliez jamais, mes Frères, que, dans les œuvres catholiques seules, grâce aux conseils nécessaires du prêtre, on peut éviter les erreurs si fréquentes sur le côté moral des questions économiques, sur le travail, le salaire, les grèves, le droit de propriété, et sur tout ce qui touche à la justice et à la charité.

Aussi le Saint Père a été heureux de la tenue du Congrès de l'Union diocésaine à Quimper et du Congrès catholique de nos œuvres agricoles à Landerneau. Il a vu, dans ces deux manifestations du zèle de nos hommes d'œuvres, un écho fidèle de ses enseignements.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

V. — L'état de nos écoles chrétiennes l'intéresse de plus en plus. Il a souffert, avec moi, de constater que leur nombre est encore insuffisant. Il souhaite que les maîtres et les maîtresses puissent se multiplier bientôt dans la proportion de nos besoins. « Il en faudrait par centaines, » lui disais-je, en lui exposant l'organisation de nos cours normaux de Landerneau et du Folgoët. Nous sommes loin de pouvoir offrir aux familles autant de classes qu'elles en désirent. Le danger des manuels scolaires encore en usage dans quelques écoles communales rend pourtant leurs demandes plus pressantes et plus justifiées. — J'ai pu, Dieu merci, lui signaler alors les progrès de nos Associations de Pères de Famille, leur vigilance, leur activité, leur succès, la pénétration lente dans les esprits de l'idée de la répartition proportionnelle scolaire, et la campagne que tente en ce moment la Jeunesse Catholique pour propager cette idée dans les milieux populaires.

Mon rapport sur la communion précoce l'a beaucoup ému. Tout le diocèse, en effet, a pieusement répondu à ses exhortations, et peut-être, dans certaines régions, la communion des tout petits a-t-elle fait plus de bien encore aux parents qu'aux enfants. Heureux si, en retour d'un tel bienfait, les familles comprennent qu'elles doivent elles-mêmes enseigner le premier catéchisme à ces jeunes âmes !

J'ai surtout parlé au Pape de la communion fréquente dans nos collèges catholiques. Le petit séminaire Saint-Vincent m'avait remis pour lui une adresse latine, fort bien composée, et à la rédaction de laquelle avaient concouru, sous la direction de leurs maîtres, tous les élèves des classes supérieures. Nos jeunes clercs y disaient leur habitude et leur joie de communier souvent. Au bas de cette lettre, dont il a lentement pris connaissance sous mes yeux, il a daigné écrire sa bénédiction, avec les vœux qu'il forme pour que Dieu leur soit en tout propice et favorable, *dilectis filiis fausta quæque et salutaria a Domino adprecantes.* — La communion fréquente n'est pas faite seulement pour la jeunesse cléricale, qu'elle doit conduire jusqu'à l'*Introibo ad altare Dei.* Elle est une des grandes forces providentielles de notre siècle. Il faut en répandre partout l'usage, tout en veillant à ne pas laisser se transformer cette généreuse habitude en routine d'enfants ou de jeunes gens trop prompts à communier sans efforts et sans préparation.

Dans toutes les questions qu'on aborde devant lui, sa préoccupation première, et je dirais presque unique, est surnaturelle : l'*Emigration*, danger de perte pour les âmes ; l'*Alcoolisme*, véhicule de tous les vices qui mènent à la ruine de la foi et de la pratique religieuse ; les *lectures* trop hardies, porte ouverte à toutes les tentations et à toutes les erreurs. Toutes les organisations catholiques dirigées contre ce triple mal, il les approuve et les bénit. — Il juge nos œuvres de jeunesse d'après le degré de surnaturel qui les anime ou qu'elles procurent. Vous voyez par là le sens dans lequel il souhaite que s'orientent les patronages, les sociétés de gymnastique, les cercles d'étude. Quant à l'œuvre des Catéchismes, il l'élève presque au niveau de l'apostolat sacerdotal. La propagande de la Presse est une œuvre de même nature sous une autre forme, car elle ne doit porter que sur les journaux bien catholiques. Tous les groupements qu'il a bénis, Congrégations religieuses, Confréries, Œuvres d'enseignement, de piété, ou de charité, Œuvres sociales, Conférences de Saint-Vincent de Paul, Ligue patriotique des Françaises, sont bénis dans la mesure où ils poursuivent un but surnaturel.

Il a bien voulu me permettre de lui énumérer ensuite la longue litanie des intentions sur lesquelles j'appelais sa prière. Et vraiment, à voir comment il accueillait chaque requête, comment, sans rien changer à la simplicité de son attitude, il élevait son âme à Dieu pour obtenir les grâces demandées, on ne pouvait s'empêcher d'avoir au cœur les sentiments de confiance et de soumission aux vues divines dont il était lui-même visiblement pénétré.

J'ai reçu, en outre, plusieurs faveurs spirituelles dont je demeure très reconnaissant à Sa Sainteté. L'Ordonnance qui suit cette Lettre fait connaître avec précision les pouvoirs nouveaux accordés par le Pape à nos Présidents de Mission.

Comme la fin de l'audience approchait, Sa Sainteté ordonna d'introduire mes compagnons. Monsieur le Vicaire général et notre jeune prêtre du Séminaire Français reçurent l'un et l'autre d'abondantes bénédictions.

(A suivre.)

II. Nominations. — Par décision de Monseigneur l'Evêque, ont été nommés :

Recteur de Plouider, M. Coroller, recteur de Saint-Evarzec ;
Recteur de Saint-Evarzec, M. Bardouil, recteur de Guiler ;
Recteur de Guiler, M. Roudaut, ancien recteur de Loperhet.

III. Décès. — Nous recommandons aux prières du clergé et des fidèles le repos éternel de l'âme de M. Jean-Marie Riou, recteur de Cast, décédé le 16 Décembre,

Et de M. Ernest Olivier, ancien recteur de Ploéven, décédé à Morlaix, le 18 Décembre.

IV. Avis. — MM. les Doyens recevront incessamment : 1° deux exemplaires du tableau des Recettes diocésaines, dont l'un devra être remis au secrétariat de l'Evêché avant le 20 Janvier ; 2° des feuilles de recettes, en nombre suffisant, pour chacune des paroisses du Doyenné ; 3° quatre formules de procès-verbal, pour les conférences de l'année. — Quant aux carnets de dispenses pour mariages et de permis d'ondoie-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment, on voudra bien — après avoir arrêté les comptes, à la fin de l'année, — les garder pour le renouvellement, jusqu'à ce que la provision soit épuisée.

PARTIE NON OFFICIELLE

Avis. — *MM. les Curés et Récteurs sont prévenus que l'expédition des Registres et Ordos de 1913 a été faite mercredi 18 Décembre,* par grande vitesse. *Un retard quelconque à la réception serait inexplicable.*

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Intentions recommandées aux prières.

Nous recommandons aux prières ceux qui seront ordonnés, samedi prochain, à 8 heures, à l'évêché.

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — ***Dimanche 22 Décembre,*** offices aux heures habituelles. A 6 h. 3/4, réunion des Enfants de Marie à la Chapelle neuve. A 4 heures, réunion mensuelle de la Fraternité du Tiers-Ordre. Le soir, à 8 heures, sermon breton, vêpres des Morts.

Mardi 24 Décembre, veille de Noël, jeûne et abstinence. Confessions jusqu'à 8 heures du soir.

L'office commencera à 10 h. 1/4. A minuit, grand'messe, suivie de deux messes basses.

Mercredi 25 Décembre, fête de Noël. La dernière messe basse à 8 h. 1/2. A 10 heures, messe pontificale.

Vêpres à 2 h. 1/2. Sermon par M. Duval, professeur à Saint-Yves.

A la grand'messe et aux vêpres, quête pour les Séminaires.

Jeudi 26 Décembre, fête de S. Etienne, messes et offices comme le dimanche.

— Eglise de Saint-Mathieu. — ***Mardi 24 Décembre,*** l'office de la Nativité commencera à 11 h. 1/4. A minuit, messe solennelle, suivie de messes d'actions de grâces.

Le jour de Noël, des séries de trois messes seront célébrées, à 6 heures, 8 heures et 9 heures. La grand'messe à 10 heures, et la dernière messe à 11 h. 1/2.

Les vêpres, à 2 h. 1/2, suivies d'une instruction par M. l'abbé Tanguy, professeur au Grand Séminaire, et de la bénédiction du Saint-Sacrement.

Jeudi 26 Décembre, fête de saint Etienne, grand'messe à 8 h. 1/2. Le soir, à 8 heures, Complies et Salut.

Cast. — **Avis de service d'octave.** — Un service solennel de huitaine pour le repos éternel de M. Riou, ancien recteur de Cast, sera célébré dans cette paroisse, lundi prochain, 23 Décembre.

Nous insérerons, la semaine prochaine, l'article nécrologique de M. le Recteur de Plonider et un compte rendu de Crozon et de Saint-Renan.

Œuvre de la Propagation de la Foi. — **Privilèges accordés aux prêtres collecteurs d'aumônes.** — Le doute suivant a été soumis à Rome :

« Les Souverains Pontifes ont accordé certains privilèges (notamment le pouvoir d'indulgencier les chapelets, croix, etc.) « à tout prêtre qui sera chargé, dans une paroisse ou dans un établissement, de recueillir les aumônes pour la Propagation de la Foi ».

Dans les paroisses de notre diocèse (Quimper et Léon), c'est ordinairement un vicaire qui est chargé de ce soin. Il remet les aumônes recueillies à son Curé ou Recteur ; celui-ci les transmet au Curé-doyen qui les fait parvenir au Trésorier diocésain (Secrétariat de l'Evêché).

Le vicaire collecteur paroissial jouit, sans conteste, des privilèges énumérés plus haut ; mais les Recteurs de paroisses et les Curés de cantons n'ont-ils pas droit aux mêmes faveurs, soit

a) chacun comme supérieur du collecteur effectif, qui n'est que leur mandataire ; soit

b) — le Doyen — comme centralisant les aumônes et les transmettant à l'Evêché ? »

A Rome, on a répondu : Négativement, sur les deux points.

Cette réponse confirme celle donnée, sur la même question, par l'*Ami du Clergé* (numéro du 5 Décembre 1912, p. 1078).

QUIMPER

Fête de saint Corentin.

La fête de saint Corentin fut préparée par un triduum, que prêcha M. Le Borgne, recteur de Rosporden. Prenant des exemples dans la vie de saint Corentin, il parla de l'éducation, de l'Eucharistie et de la foi. Ses nombreux auditeurs auront bien compris l'importance de la première éducation qui se continue à l'école, le devoir de nourrir et de défendre le don précieux de la foi, la place que doit prendre dans notre vie la dévotion à la sainte Eucharistie.

Le jour de la fête, à la messe de 5 h. 1/2, M. Braouézec, recteur de Plomelin, fit le panégyrique de saint Corentin. Dans un breton très pur, il montra, de façon saisissante, saint Corentin menant, en son ermitage, une vie d'austérité, d'étude et de prière, puis, devenu évêque, travaillant avec énergie à l'accroissement du règne de Dieu. Ceux qui l'ont entendu se souviendront de ce discours.

A la messe de 9 heures, M. le Recteur de Rosporden développa le même thème et sut tirer de la vie de saint Corentin, comme il l'avait fait pendant le triduum, des applications pratiques et des leçons d'une utilité tout actuelle.

Que dire de la grand'messe et des vêpres, célébrées pontificalement par Mgr l'Evêque. Il faut avoir vu ces offices pour en com-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

prendre la majesté et la splendeur. Dans le sanctuaire, on remarquait Mgr Fléiter et MM. les chanoines ; au chœur, un grand nombre de prêtres venus de la ville et des paroisses environnantes, les séminariste et les élèves de la schola de Saint-Vincent ; dans la nef et les bas-côtés, une foule recueillie.

Au cours des offices du matin et l'après-midi, la schola de Saint-Vincent se fit entendre dans un *O Salutaris*, avec solo de soprano, de César-Frank, un *Magnificat* en faux-bourdon du XVIe siècle et un *Salve Regina* de la même époque. L'exécution de ces divers morceaux de musique nous fit comprendre combien réellement pieuse, impressionnante, est cette musique palestrinienne, à laquelle Pie X s'est plu à rendre hommage.

A l'issue des vêpres, Monseigneur monta en chaire pour nous parler de son voyage *ad limina*. Nous sommes heureux de pouvoir donner ici l'analyse de ce magnifique discours.

Monseigneur, après avoir salué dans l'Eglise de Rome la mère et la maîtresse de toutes les autres, évoque la mémoire de saint Corentin, qui, en union avec le successeur de Pierre, fonda l'Evêché de Quimper.

Il montre dans la visite *ad limina* un moyen de garder bien intime l'union du diocèse avec le Pape.

Les évêques vont à Rome comme saint Paul allait à Jérusalem : *Videre Petrum.*

C'est autour de ce souvenir des voyages successifs de saint Paul vers saint Pierre que Monseigneur groupe les principales idées développées dans son allocution.

Où saint Paul rencontre-t-il le premier Pape ? Dans une ville ennemie du nom chrétien. — Hélas ! La Rome contemporaine aussi, est aux mains d'usurpateurs, qui laissent le champ libre aux pires adversaires de l'Eglise.

Le Pape d'aujourd'hui habite un palais ; mais ce palais est une prison. — Saint Pierre vivait dans une maison pauvre, mais ses chaînes étaient rompues, son apostolat était libre.

Saint Paul n'aurait pas recherché le pouvoir temporel pour saint Pierre. Mais il y eût applaudi au cours des siècles, pour faire mieux établir l'indépendance du pouvoir spirituel. Aujourd'hui il en flétrirait les spoliateurs

Qu'allait-il faire chez Pierre ? Reconnaître le principe *d'autorité*. Quelle autre raison l'aurait poussé vers le Chef des Apôtres ? Il vient lui répéter le *Tu es Petrus*.

C'est aussi la première pensée des évêques.

L'autorité doit être consciente de sa valeur et faire respecter ses ordres. Les pouvoirs humains croient la sauver par des concessions. Ils craignent les révolutions. Le Pape n'a pas ces craintes. Même dépouillé, même expulsé, il ne perdra pas une parcelle de son pouvoir réel.

Il a la conviction profonde de l'autorité divine dont il est investi. Pourtant, disait son Secrétaire d'Etat, il est l'homme le plus humble du monde, toujours prêt à demander conseil, oubliant

presque qu'il est le Pape. Mais, dès qu'un acte important va s'accomplir, « Ah ! s'écrie-t-il, ceci, il n'y a que le Pape qui peut le faire » ! Il n'est plus le même homme, quand il prend la parole sous cette préoccupation de sa mission à remplir. — Tous l'ont bien constaté, dans cette audience de l'Union Apostolique, le 17 Novembre, où il a exposé, avec tant de netteté et de force l'étendue de ses pouvoirs et de ses droits, et démasqué, l'un après l'autre, tous les prétextes derrière lesquels s'abritent ceux qui désobéissent en se vantant d'obéir.

C'est avec cette autorité souveraine que Pierre parle aux peuples catholiques.

Les catholiques de France se réjouiront de savoir que le Pape a dit à Son Eminence l'Archevêque de Paris : « La France est la première dans l'obéissance ».

Cependant le Pape permet, avant que soient arrêtées ses décisions, qu'on lui expose librement des vues qui peuvent être contraires aux siennes. N'est-ce pas ce que fit saint Paul dans une de ses visites à Pierre ? Et Pierre profita de cet échange de vues. Pie X, lui aussi, sait écouter. Quand il a décidé, il faut obéir.

Il est, en effet, de par Dieu, le Docteur chargé d'enseigner la vérité et de donner les règles de conduite nécessaires pour la bonne application des principes.

Il a, dans ce but, les lumières du Ciel, l'assistance du Saint-Esprit.

Il a autour de lui des hommes de science, qui le renseignent, et qui étudient sous sa direction.

Lui-même est un esprit puissant et sûr, habile à discerner, dans les doctrines et les systèmes de son temps, les points faibles, les notes fausses ou inquiétantes, et sachant les faire préciser et mettre en forme pour les condamner.

Très paternel d'ailleurs pour les personnes, il est impitoyable pour les erreurs.

Mais, en vérité, si on le lui reproche, il faudra donc reprocher aussi à saint Pierre et à saint Paul leur juste sévérité et leur indignation contre les faux prophètes et les hérétiques de leur temps.

Pierre a toujours le devoir de protéger les âmes contre les tentations de l'erreur et de les ramener aux vrais principes.

Il a donné des réponses simples et claires sur tout ce qui touche à l'Union Catholique, aux œuvres, à la vie chrétienne. Que l'on suive ses directions.

Il n'ignore pas que l'obéissance peut être difficile pour certaines âmes, dans certaines circonstances. Il prie pour que cette obéissance soit généreuse, et qu'elle entraîne aussi bien les fidèles que leurs chefs.

Ainsi priaient Pierre et Paul, et tous les Apôtres persévéramment, pour les fidèles de l'Eglise naissante.

Le Pontife n'est-il pas l'homme de la prière ?

Il est représentant de Jésus-Christ, c'est-à-dire du gouvernement des cieux. On ne s'entend avec son gouvernement que par la prière.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Il le sait. Il en donne l'exemple. Et la matière est ample à ses supplications, quand, de l'Eglise universelle, dont il a la sollicitude, son âme passe, dans ce tour du monde, aux tribus nouvellement évangélisées, aux peuples vieillis et persécuteurs, aux nations qui renaissent, aux musulmans qui reculent, et aux libertés des catholiques peut-être compromises par les victoires mêmes de la croix grecque. — Et peut-être son cœur de père s'attendrit encore plus en priant aux intentions plus personnelles que ses fils lui proposent.

Tous les évêques remportent de leur visite trop courte des impressions semblables. *Nemo tam Pater*. Le Pape est très accueillant, simple, s'intéressant à tout, se pliant aux moindres désirs du visiteur, donnant la réponse immédiate et réfléchie à toutes les questions, ne se lassant ni d'écouter, ni de parler, ni de signer, plein d'encouragement, de conseils, de bénédictions.

Elle apparaît belle, dans leurs Epîtres, l'âme énergique et chaude des deux grands apôtres que les Evêques vont prier à Rome. L'âme de Pie X n'est pas différente. Tout le cœur et tout l'Evangile du Christ y ont passé.

Comment ne pas signaler ce geste très doux du Saint Pontife, autorisant les diocèses de Bretagne à introduire dans les grandes Litanies des Saints l'invocation de la Patronne des Bretons, sainte Anne ! Les pèlerins de Sainte-Anne la Palue s'en souviendront comme ceux de Sainte-Anne d'Auray. C'est le récit de leurs pèlerinages annuels et le progrès constant de leur piété qui ont obtenu du Pape la faveur désirée.

Et le Pape prolonge encore l'action de sa charité paternelle en accordant aux Evêques la faculté de transmettre sa bénédiction à toutes les paroisses de leur diocèse.

Il a bien le droit de demander en retour nos prières filiales. Il est le Père, le Pontife, le Docteur, le Souverain de l'Eglise. Il a d'autant plus besoin que l'Eglise tout entière prie ardemment pour Lui. N'est-il pas un autre Jésus-Christ, poursuivant pour nous sur la terre, comme Notre Seigneur dans le Ciel, la prière perpétuelle dont parle saint Paul : *Semper vivens ad interpellandum pro nobis ?*

A la suite de ce discours, qui produisit une impression profonde, la procession de la relique du Bras de Saint-Corentin s'organisa et se déroula, dans la cathédrale, au milieu d'une foule recueillie. L'autel, le chœur et les galeries resplendissaient de mille lumières ; le *Pange solemnes* était chanté avec un religieux enthousiasme par la schola de Saint-Vincent, en parties, et par tout le peuple ; au passage du reliquaire, les fidèles s'inclinaient pieusement et se signaient sous la bénédiction de Monseigneur.

La bénédiction du T. S.-Sacrement termina cette belle fête.

Par tout ce qu'ils ont vu, par tout ce qu'ils ont entendu pendant cette belle journée et le triduum qui l'a précédée, les fidèles n'auront pas manqué de se renouveler dans la foi et dans la dévotion envers le grand saint Corentin.

Ligue patriotique des Françaises. — Les Comités de Cornouaille et du Léon avaient remis à leur vénéré Evêque, une adresse pour le Saint Père. Sa Grandeur a daigné la déposer entre ses mains, et Pie X a écrit Lui-même à la suite une bénédiction. Cette faveur toute spéciale sera une douce récompense pour les Ligueuses fidèles, et une cause de réveil pour celles dont le zèle s'est un peu endormi.

Voici le texte de cette adresse, et celui de la bénédiction du Pape :

« TRÈS SAINT PÈRE,

» Les dix-huit mille adhérentes à la Ligue patriotique des Françaises de la Cornouaille et du Léon confient à leur très respecté et très aimé Pasteur, Monseigneur Duparc, le soin de déposer à Vos pieds, avec l'hommage de leur profonde vénération et de leur inaltérable dévouement, l'assurance de leur filiale, complète et indéfectible soumission à toutes Vos Directions et à tous Vos Enseignements.

» Elles supplient humblement Votre Sainteté, afin que la Ligue prenne dans le Diocèse, une extension de plus en plus grande, de vouloir bien leur acccorder une Bénédiction toute spéciale, ainsi qu'à leurs Familles et à leurs Œuvres.

» *La présidente régionale de Cornouaille,*
» C. DE RÉMOND DU CHÉLAS DE COUESNONGLE.
» *La présidente régionale du Léon,*
» L. DE DURFORT DE LORGE Ctesse DE GUÉBRIANT. »

« Deus repleat vos omni benedictione et sit vobis propitius et clemens.

» Die 21 November 1912. *» PIUS P. P. X. »*

Le Saint-Père vient de faire remettre à la Vtesse de Vélard, notre présidente générale, par l'intermédiaire de Mgr l'Archevêque de Bourges, la croix « Pro eccclesia et Pontifice », en récompense de son inlassable dévouement à défendre la cause de Dieu et de l'Eglise. Cet honneur rejaillit sur la Ligue tout entière et réjouira toutes ses adhérentes.

QUIMPER. — **Association des Pères de famille.** — Lundi soir, à 8 heures, salle Guillard, a eu lieu l'assemblée générale de cette Association.

Après la prière d'usage, M. le chanoine Orvoën, curé-archiprêtre de la Cathédrale, dans une allocution d'une clarté et d'une logique rigoureuse, a démontré que le devoir des pères de famille est de veiller à l'éducation de l'enfant non seulement dans la famille mais aussi à l'école. L'instituteur quel qu'il soit n'étant, en somme, que le délégué des parents, doit, par conséquent, donner à l'enfant une éducation conforme à l'idéal et aux croyances de la famille. La neutralité, toujours inobservée dans les écoles de l'Etat, ne peut exister. L'orateur termine par une adjuration aux pères de famille à revendiquer énergiquement leurs droits à l'enseigne-

Archives diocésaines de Quimper et Léon

ment chrétien et à la R. P. des secours en nature en faveur des enfants indigents des Ecoles libres.

M. le président remercie brièvement M. le Curé de son concours bienveillant, des avis qu'il a bien voulu donner avec tant de cœur et d'éloquence et, après un petit aperçu sur la R. P., sur sa marche lente mais sûre, il cite notamment le dernier vote de 2.000 fr., à l'unanimité, du Conseil municipal de Paris, en faveur des cantines scolaires que, désormais, les enfants des Ecoles libres de la capitale pourront fréquenter, tout comme les enfants des Ecoles laïques, seuls admis jusqu'ici à en profiter.

Ce n'est pas absolument la R. P., mais elle s'inspire du même principe.

En tout cas, l'exemple de Paris ne pourra influer que favorablement sur les votes futurs des conseils municipaux de province.

Puis la séance est close.

Chronique des Œuvres

Œuvre de la Protection de la Jeune Fille. — Le Comité diocésain avait demandé à Monseigneur l'Evêque d'apporter, à la réunion plénière des Dames correspondantes des paroisses, la faveur de sa bénédiction, de ses encouragements et de ses conseils.

Sa Grandeur avait fixé cette réunion à son retour de Rome, le mercredi **11** Décembre. Des lettres pressantes avaient demandé aux pasteurs des paroisses, qui n'avaient pas encore fait connaître leur choix d'une correspondante locale, de vouloir bien le faire avant cette date, en sorte qu'il reste désormais peu de paroisses ne possédant pas une déléguée de l'Œuvre. Cent cinquante, venues de tous les points du diocèse, remplissaient l'oratoire du « Patronage de la Sainte-Famille », 5, rue Valentin. Un grand nombre d'autres avaient exprimé leur regret de ne pouvoir venir : parmi elles, le groupe des Dames de Morlaix, qui se faisaient représenter par une déléguée, mais qui s'unissaient à nous en assistant à une messe célébrée à Notre-Dame du Mur, par M. l'Archiprêtre de Morlaix.

A 10 heures, Monseigneur fit son entrée dans la chapelle, accompagné par M. le chanoine Orvoën, archiprêtre de Saint-Corentin, M. Corre, chanoine honoraire, recteur de Saint-Mathieu, et M. Arhan, recteur de Locmaria. Après la messe, célébrée par M. le chanoine A. Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, et pendant laquelle se firent entendre des chants très pieux, Sa Grandeur adressa aux membres de l'Œuvre une instruction que nous aurions voulu pouvoir reproduire ici, pour en répandre dans tout le diocèse les paternelles exhortations, mais dont nous nous efforçons de donner un résumé fidèle.

Monseigneur remercie d'abord Notre Seigneur et Notre-Dame de Bon-Conseil, patronne de l'Association, d'avoir assuré à l'Œuvre dans le diocèse des concours si généreux et si nombreux.

Puis Sa Grandeur rappelle qu'à la montée du Calvaire, Jésus rencontra des femmes, des mères qui ne pouvaient retenir leurs larmes, en le voyant chargé de la croix à laquelle nos péchés allaient l'attacher ; et il leur dit avec douceur : « Ne pleurez pas sur moi, filles de Jérusalem, pleurez sur vous et sur vos enfants ».

Aux heures iniques de la loi de Séparation, le Christ montait de nouveau son Calvaire en la personne de son Epouse, la Sainte Eglise,

et de ses prêtres, qui le représentaient. A ces heures cruelles, lorsque Monseigneur était curé de Lorient, des mères lui montraient aussi leur douloureuse compassion, et il leur répondait, comme le Divin Maître : « Ne pleurez pas sur moi, pleurez sur vos enfants, » les vraies victimes des persécutions qui s'attaquent à la liberté de l'Eglise.

Il lui souvient encore de ces mères, habitantes des campagnes, qui venaient répandre devant lui des larmes amères, après le départ de leurs filles pour les villes, et interrompaient leurs navrantes confidences pour lui dire : « Mais pourquoi le récit de nos peines, alors que vous êtes accablé par les vôtres » ? Et la réponse était la même : « Ne pleurez pas sur moi, mais sur vous et vos enfants ».

Non, il ne faut pas pleurer sur l'Evêque, il ne faut pas pleurer sur le prêtre. Il sait où il va, il suit le chemin tracé par son Maître, il le suit jusqu'à la gloire du ciel après l'ignominie du Calvaire.

Mais il faut pleurer sur les âmes égarées et dont la perte éternelle est tant à craindre. Qu'est devenue cette enfant qu'on a connue bonne et pieuse au pays, et qu'on verrait maintenant, si elle y était restée, enfant de Marie, assidue aux offices le dimanche et, pendant la semaine, laborieuse, soumise à ses parents, leur joie et leur fierté.

Si l'émigration est un danger pour tous, combien plus grand est le péril pour les jeunes gens, surtout pour les jeunes filles.

Empêchez-les de partir. La petite barque en partance court de tels risques de perdition quand elle s'éloigne du port. La tâche est difficile, irréalisable par vos propres moyens. Votre éloquence est impuissante. Il faut que Dieu, ardemment prié, parle par votre bouche, vous suggère les arguments les plus convaincants, les exemples qui frappent, afin de ranimer cette raison si faible contre les assauts du cœur et de l'imagination qui ont été séduits par l'attrait de l'inconnu.

Vous avez à lutter contre forte partie et vous échouerez certainement, si vous ne vous faites des complices dans l'entourage immédiat de la jeune fille. D'ailleurs, qui peut ne pas ressentir une secrète angoisse au moment de quitter tout ce qu'on a connu et aimé, personnes et choses. Profitez de cette émotion, elle sera peut-être de courte durée et peut encore tout sauver.

Priez et agissez. Lorsque Notre Seigneur dit aux femmes de Jérusalem : « Pleurez sur vous, sur vos enfants, » ne croyez pas qu'il leur enjoignit de se couvrir la tête d'un voile noir, et de gémir sans trêve près de leur tombeau entr'ouvert.

Il n'y a de larmes bénies de Dieu que celles qui suscitent l'action par le besoin de réparer. Ne sommes-nous pas à une époque où le but de toutes les œuvres est la réparation ?

N'en faites-vous pas l'expérience dans votre rôle de catéchistes ?

Cet enfant ne sait même pas le premier mot de sa prière ; la mère n'a donc pas rempli son devoir ? Non, elle ne l'a pas rempli, vous la remplacerez.

Cette petite fille est livrée à tous les dangers de la rue, vous lui ouvrirez votre Patronage.

Vous êtes des remplaçantes. Vous le serez en donnant votre protection maternelle à ces jeunes filles si ignorantes de la vie, si exposées à tous ses dangers.

Votre œuvre les suivra dans leur émigration, si elle n'a pu les retenir au foyer. Elle les recevra dans ses asiles, les aidera à trouver un travail honnête, créera autour d'elles une atmosphère saine à respirer, et enfin cherchera avec sollicitude les moyens les plus efficaces pour préserver leur foi et leur vertu. Il n'en est pas de plus puissant

Archives diocésaines de Quimper et Léon

que la communion fréquente, à laquelle vous saurez les attirer et les maintenir. Vous les aurez ainsi sauvées. Notre Seigneur et Notre-Dame de Bon-Conseil vous béniront et permettront que vous exerciez longtemps sur la terre votre mission bienfaisante, qui est presque un sacerdoce.

A la suite de cette paternelle et touchante instruction, Monseigneur donna la bénédiction du T. S.-Sacrement, et, fortifiées et encouragées dans leur œuvre, les Dames du Comité consacrèrent le reste du jour à des échanges de vues et des entretiens pratiques avec les correspondantes venues en si grand nombre.

REVUE FINANCIÈRE. — La situation politique restant toujours aussi grave, les boursiers en sont arrivés à un degré d'énervement très réel, aussi le marché s'est-il montré, au cours de cette semaine, tout à fait démoralisé — Indécision et faiblesse de la Rente Française qui clôture à 89,85. On assure que des efforts sont faits par le Ministre des Finances en vue d'améliorer le sort de notre 3 °/₀ en le faisant recommander à leur clientèle, comme placement interessant, par les établissements de crédit. — Le Turc et le Serbe sont en baisse à 85,35 et 79,95. — L Extérieure a également perdu du terrain à 90,85. — Faiblesse des Fonds Russes — Malgré la mauvaise tendance générale, nos grands établissements de crédit ne se départissent pas d'une fermeté relative. A l étranger, la Banque d'Angleterre et la Banque Impériale Allemande doivent procéder sous peu à l'élévation de leur taux d'escompte Peu de changements sur la Banque Ottomane à 636. — Le groupe des Chemins de fer a été très calme ; les actions des grands réseaux français regagnent en dernier lieu une partie du terrain perdu dans le courant de la semaine. — Valeurs de traction faibles ; le Métropolitain a reculé jusqu'à 620. — Bon courant d'échanges dans le groupe de l'électricité qui accuse cependant quelque lourdeur. — Les valeurs russes sont également en baisse : Sosnowice à 1.428, Maltzoff à 1.130. — Par suite de la moins grande activité des affaires du cuivre en Amérique, le marché cuprifère continue à faire preuve d'indécision ; le Rio clôture en recul à 1.821. — Mines d'or calmes.

HELOU Aîné, Déménageur

49, rue de la Providence, QUIMPER,

Continue, comme par le passé, les déménagements.

PRIX MODÉRÉS

VINS DE BORDEAUX

MAISON RECOMMANDEE

L. PARIS & Cie

107, rue du Jardin Public

Représenté par M. Maurice LACOULOUMÈRE, 61, rue de Douarnenez, Quimper. ✦ BORDEAUX

L'Administrateur-Gérant : Ar. de Kerangal.

Quimper, typographie de Kerangal, imprimeur de l'Evêché.

27e Année. **Vendredi 27 Décembre 1912.** N° 52.

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE

DE QUIMPER ET DE LÉON

SOMMAIRE

I. Partie officielle. — *Communications de l'Evêché :* Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, à l'occasion de son Voyage *ad limina* (suite et fin) ; Nominations ; Réceptions du nouvel an à l'Evêché.

II. Partie non officielle. — Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ.

III. — *Chronique du diocèse :* Offices extraordinaires ; Ordination du 21 Décembre 1912 ; Plouider ; Récollection sacerdotale ; Quimper ; Saint-Renan ; Crozon ; Monseigneur l'Evêque de Vannes et l'Union Catholique ; Chronique des Œuvres

IV. — *Bibliographie.*

V. — *Annonces et avis.*

Offices de la semaine.

Dimanche, 29 Décembre. — Dimanche dans l'Octave de Noël. S. Thomas, Evêque et Martyr. Double. Rouge.
Mémoires du dimanche dans l'Octave de Noël et des 4 Octaves.

Lundi, 30. — De l'Octave de Noël. Semi-double. Blanc.

Mardi, 31. — S. Sylvestre, Pape. Double. Blanc.

Mercredi, 1er Janvier 1913. — La Circoncision de N. S. J.-C. Double de 2e classe. Blanc.

Jeudi, 2. — Octave de S. Etienne. Double. Rouge.

Vendredi, 3. — Octave de S. Jean. Double. Blanc.

Samedi, 4. — Octave des SS. Innocents, Martyrs. Double. Rouge.

Dimanche, 5. — Vigile de l'Epiphanie. Semi-double. Blanc.

Ordre de l'Adoration perpétuelle pendant la semaine.

Locunolé . . . . . du 29 au 31 Décembre.
Saint-Pol de Léon . . . . . du 1er au 8 Janvier.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE OFFICIELLE

COMMUNICATIONS DE L'ÉVÊCHÉ

I. Lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Quimper et de Léon, à l'occasion de son Voyage *ad limina*.

(Suite et fin.)

VI. — Huit jours après, le 21 Novembre, au moment où j'allais quitter Rome, une nouvelle audience me fut accordée, pour prendre congé du Pape. Elle fut plus intime encore que la précédente. Pie X parla avec plus d'abandon, ne cacha pas ses peines, répéta qu'il faut garder la paix dans l'épreuve et se fier à Notre Seigneur dans les persécutions. « *Ego sum, nolite timere.* »

Je le remerciais de son discours à l'Union Apostolique. Il parut satisfait, mais fit signe de ne pas insister.

Je lui parlais de sa fatigue. Il montra d'un geste sa grande table envahie par les documents de toutes sortes, et son buvard où s'élevait toute une pile de lettres d'affaires. « C'est toujours ainsi, » me dit-il en souriant.

C'est dans cette audience que j'obtins de lui, au nom des Evêques de Bretagne, une signature précieuse. Nous désirions depuis longtemps voir introduire l'invocation de Sainte Anne dans les Litanies des Saints. Il eût été difficile de l'obtenir, de la Congrégation des Rites, pour l'Eglise universelle. Nous souhaitions du moins que nos diocèses de Bretagne fussent autorisés à le faire, et à placer le nom de notre vénérée Patronne aussitôt après celui des Pontifes et des Confesseurs, immédiatement avant le nom de sainte Marie-Madeleine. Monseigneur l'Evêque de Vannes rédigea la pétition. Je fus chargé de la présenter au Pape. Chacun de nous, d'ailleurs, l'avait pressenti sur ce point dans son audience spéciale. Quand j'étalai devant lui le texte convenu, il le signa très volontiers.

Ses paroles d'adieu furent vraiment réconfortantes. Mais, lorsqu'il me retrouva encore, peu de temps après, à l'audience publique où le pieux et distingué Supérieur du Séminaire Français lui présentait, en un fort beau discours, ses Pères et nos Séminaristes, je dois dire que le Saint-Père, en m'apercevant, secoua la tête avec un air de gronderie bienveillante, et me dit, comme pour m'intimer un ordre de départ : « *Buono viaggio !* Bon voyage ! »

Ces détails familiers ne vous paraîtront pas inutiles, mes Frères. Ils révèlent le caractère de l'homme, et ne diminuent pas le Pape.

Dans l'intervalle de ces deux audiences, mon temps a été surtout rempli par les visites coutumières aux Cardinaux. Les Cardinaux n'ont pas cessé d'avoir pour les Evêques français des attentions très délicates. J'avais été précédé chez l'un d'entre eux par le représentant d'un Etat catholique, qui aperçut au passage mon rabat français. Le Cardinal, me recevant à mon tour, me dit : « Cet homme d'Etat, vous ayant rencontré, vient de faire devant moi le plus bel éloge que j'aie jamais entendu du Clergé et des catholiques de France. » Attachons-nous, mes Frères, à mériter pleinement ces éloges.

VII. — Je ne pouvais, dans mon pèlerinage d'Evêque breton, négliger à Rome nos Causes diocésaines de Béatification, dont je vous ai déjà si souvent entretenus.

Je me suis assuré qu'elles sont en bonne voie.

La reconnaissance du culte de saint Jean Discalcéat ne subit un temps d'arrêt que par suite du grand nombre des Causes pendantes. Le Promoteur de la Foi se prépare à présenter enfin ses observations sur le document fondamental d'où dépend l'issue du procès. Je vous ai signalé ce document très important dans une Lettre spéciale, au mois de Février 1910. Dès qu'il aura été discuté, la Béatification sera prononcée.

On m'a affirmé que la Cause du vénérable Père Maunoir va faire le même pas en avant que celle de Dom Michel. Elle aurait, dans le courant de l'année 1913, sa Congrégation sur l'héroïcité des vertus.

Quant à Dom Michel, la première des Congrégations consacrées à étudier cet aspect de sa vie a été tenue le 3 Décembre, chez le cardinal Martinelli, préfet des Rites et Ponent de la Cause. Vous aviez prié solennellement à cette intention. Nous ne connaissons pas le compte rendu détaillé de la séance. Mais nous savons que l'impression des Consulteurs a été excellente. Comment pourrait-il en être autrement ? Peu de saints tranchent aussi puissamment que notre Vénérable sur l'ensemble des sujets pour lesquels on sollicite en ce moment les suffrages de la Congrégation des Rites. Par la note toute surnaturelle de sa vie, par son ardent amour pour Dieu et pour les âmes, par son humilité profonde, par les contradictions qui l'ont tant fait souffrir, par la persévérance de son apostolat, par la nouveauté de ses méthodes devenues aujourd'hui traditionnelles, par les miracles qui ont marqué chacun de ses pas, par la fécondité de son action, dont nous recueillons encore les fruits, par sa lutte ouverte contre le démon, par l'esprit prophétique qui parlait en lui, comme par l'étonnante annonce et la découverte plus étonnante encore de ce Père Maunoir qui devait lui succéder dans son œuvre populaire et sublime, il se dresse en très

Archives diocésaines de Quimper et Léon

vigoureux relief, parmi les âmes édifiantes des derniers siècles, dort nous admirons les vertus et dont nous souhaitons l'élévation sur les saints autels. Il est fâcheux que tous les traits saillants de sa vie n'aient pas été fixés, dans une enquête immédiate, par les témoins mêmes de ses mérites. Mais si, au lendemain de la mort, on n'a pas provoqué ces témoignages, qui eussent été si volontiers fournis par le clergé, la noblesse, et le peuple, ils sont largement suppléés par le récit de sa vie que nous a laissé le plus autorisé de tous les témoins, le Vénérable P. Maunoir. Ce sont des mémoires personnels qu'il nous transmet. Quand le P. Verjus à son tour prend la plume, il écrit sous la dictée des témoins oculaires, et il n'a pas la réputation d'un esprit borné ou dépourvu de critique. Les curieux mémoires du XVII^e^ siècle, auxquels l'Histoire accorde aujourd'hui tant de foi, n'ont pas une autre date que les récits du P. Maunoir et du P. Verjus. Voilà donc les deux témoins qu'il faut consulter. Leurs récits sont pleinement confirmés par les traditions transmises de père en fils dans la plupart des familles de la Cornouaille et du Léon. Elles aboutissent toutes à la même conclusion : c'est que Messire Dom Michel Le Nobletz a pratiqué jusqu'à l'héroïsme les vertus chrétiennes. Nous voulons espérer que les pieux et savants consulteurs de la S. Congrégation concluront dans le même sens que le Clergé et les fidèles de notre diocèse. Mais cette conclusion ne peut pas être le fruit d'une seule délibération. La Congrégation tiendra d'autres séances pour la même cause. Nous n'en connaîtrons le résultat que plus tard. Jusqu'alors, ne cessons pas de prier.

VIII. — En quittant Rome, on essaie de s'y rattacher encore par les étapes de dévotion que l'on se ménage, le long de la route qui éloigne de la Ville Sainte.

Nous avons voulu prier sur les reliques de saint François d'Assise. Le pays d'Assise n'est pas changé. Les habitants le sont-ils ? Au manteau brun que plusieurs personnes du peuple portent encore, on ne le croirait pas. En tout cas, le Saint est bien toujours vivant et jeune, comme est vivante aussi, dans les reliques où elle apparaît tout entière, avec les traits reconnaissables de son visage tout noirci et pourtant virginal et vénérable, sainte Claire, la douce rivale de la vertu franciscaine. Dans leurs monastères peuplés d'âmes vaillantes, dans leurs basiliques où la peinture les a fixés en pleine vie, dans les objets dont ils se sont servis, dans les demeures jadis profanes d'où ils sont partis pour répondre à leur vocation merveilleuse, l'esprit les voit, le cœur les entend. Au bord des rues et sur les places, le regard les cherche. Et ils vivent. Par les disciples qui continuent leur œuvre, ils poursuivent dans ce siècle, qui en a tant besoin,

l'appel aux âmes vers la vie austère et pénitente, vers la générosité au service de Dieu et de l'Eglise, vers la paix sociale dans la reconnaissance des droits de Jésus-Christ et la soumission à ses lois. Au siècle dernier, un poète breton disait au Pauvre d'Assise :

« François, reviens chez nous prêcher la pauvreté !
Au milieu de la Bourse il faut placer ta chaire.
Aux servants du veau d'or, là, tu crieras : « Misère ! »
Viens, de tes mendiants noblement escorté.
. . . . . .
Ramenant la prière à nos foyers anciens,
De vos humbles vertus purifiez les âmes,
Et rapprenez le Christ aux modernes païens » (1).

Si les chercheurs d'or et de jouissance voulaient écouter, ils entendraient. La parole de Jésus-Christ et de saint François d'Assise a gardé toute sa vertu. Puissent nos âmes bretonnes, aussi religieuses que l'âme italienne dans un pays plus rude, demeurer fidèles à l'esprit de pauvreté, pour ne pas s'affadir ou se perdre dans la trop grande recherche des aises de la vie ! Et puisse le Saint, en qui le Pape, dans son rêve prophétique, vit une colonne de l'Eglise, soutenir, dans la crise actuelle, l'Eglise plus que jamais combattue par l'Enfer.

D'Assise nous nous rendons à Lorette, en longeant le champ de bataille de Castelfidardo. Cette terre a bu le sang catholique et breton. Comment l'oublier en montant à la *Santa Casa* ? Ici, le Verbe s'est incarné. Là, tout près, le sang de ses soldats, qui furent des martyrs, s'est mêlé au sien. C'est la vie de Dieu qui circule, ici, et là. Nazareth a préparé le Calvaire. La messe, dans ce cadre et dans ce voisinage, prend un sens très net de sacrifice et de combat. Elle prie pour ceux qui luttent, depuis le Vatican jusqu'aux plus humbles Etats où la persécution religieuse sévit, et elle implore la paix promise sur la terre aux hommes de bonne volonté ! C'est bien la messe du temps présent.

Je l'ai dite dans ces sentiments, en évoquant une fois de plus le souvenir des âmes et des œuvres qui m'ont été confiées. Les années que je viens de passer parmi vous assiégeaient ma pensée. Que valent-elles devant Dieu ? Il me semble qu'il les a bénies. Je l'ai remercié de votre affection, de votre fidélité, de votre docilité. Dieu trouvera-t-il pourtant que j'ai assez courageusement enseigné la vérité, ordonné le bien, inspiré les actes, formé et conduit les volontés ? Il est le juge du Pasteur et du troupeau. Je le disais au Pape : Je suis entre vos mains pour que vous me donniez la direction voulue par Dieu. Vous êtes le guide. Je vous suivrai. Dieu jugera-t-il que j'ai suivi avec assez de droiture et

(1) Brizeux, *Histoires poétiques*, II.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

de générosité ? Qu'il m'accorde de marcher toujours dans ses voies, et de pouvoir lui présenter, au terme de ma carrière, par l'intercession de la Madone de Lorette, tout le peuple qu'il m'a confié, unanime dans sa foi, sa vertu et ses œuvres !

J'ai achevé cette prière à Milan, à la dernière étape de mon pèlerinage sur la terre italienne, en m'agenouillant devant le cercueil revêtu d'argent, où semble veiller encore, dans ses ornements pontificaux, le corps complet de celui qui fut, durant sa longue vie épiscopale, le modèle des pasteurs aussi bien dans la parole que dans l'action, saint Charles Borromée. Croyez bien qu'en se confrontant avec de tels modèles, les Evêques font un terrible examen de conscience. Mais ils y puisent une résolution plus ardente de travailler à leur sainteté et à la vôtre, et ils placent cette résolution sous la garde de la Vierge très sainte, Reine du Clergé.

Veuillez agréer, mes bien chers Frères, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués en N. S. J.-C.

† ADOLPHE,
Evêque de Quimper et de Léon.

Quimper, le 8 Décembre 1912.

ORDONNANCE

Nous, ADOLPHE-YVES-MARIE DUPARC,
Evêque de Quimper et de Léon :

Considérant que sainte Anne est vénérée dans notre diocèse comme la *Patronne de la Bretagne*, et usant du privilège qui vient de nous être concédé par le Pape Pie X, le 21 Novembre 1912 ;

Considérant, en outre, que nos Missions paroissiales font un bien durable et profond partout où elles peuvent se donner, tenant à rendre ce ministère plus facile à Nos prêtres et plus utile aux âmes, et usant dans ce but du pouvoir qui Nous a été concédé par le Pape Pie X, le 14 Novembre 1912 ;

Le saint Nom de Dieu invoqué,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Article 1er. — L'invocation *Sancta Anna, ora pro nobis*, sera introduite dans les Litanies des Saints, avant l'invocation de Sainte Marie Madeleine.

Art. 2. — Nous accordons aux prêtres chargés par Nous de présider les exercices des Missions dans les paroisses de Notre diocèse, avec faculté d'en user seulement pendant la durée de chaque Mission, les faveurs et privilèges suivants :

1° Le pouvoir d'attacher aux chapelets les indulgences communes de Sainte Brigitte, les indulgences des Pères Croisiers et celles du Rosaire ;

2° D'imposer, même par une seule formule, les scapulaires du Mont Carmel, de l'Immaculée Conception, de la Passion, du Sacré-Cœur et de la Sainte Trinité ;

3° De bénir et d'attacher aux croix, chapelets, médailles et objets de piété les indulgences apostoliques, et en outre aux crucifix celles de la bonne mort et du chemin de la croix ;

4° De bénir les médailles de Saint Benoît ;

5° De bénir et d'indulgencier en public les précédents objets, par un seul signe de croix, pendant les exercices des Missions ;

6° De donner la bénédiction apostolique avec indulgence plénière, aux conditions ordinaires, lors de la clôture de chaque Mission.

Art. 3. — Nous recommandons aux prières et à la charité des prêtres et des fidèles le succès des Causes de Béatification qui intéressent plus spécialement notre pays.

Et sera Notre présente Lettre Pastorale lue dans toutes les églises et chapelles publiques de Notre Diocèse, le dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Quimper, sous Notre seing, le sceau de Nos armes et le contre-seing du Secrétaire général de Notre Evêché, le 8 Décembre 1912, en la fête de l'Immaculée Conception.

† ADOLPHE,
Évêque de Quimper et de Léon.

PAR MANDEMENT :
J.-M. PILVEN, Ch. hon.,
Secrét. gén. de l'Évêché.

II. Nominations. — Par décision épiscopale du 24 Décembre, ont été nommés :

Recteur de Cast, M. Gouriou, vicaire à Saint-Martin de Brest ;

Vicaire à Saint-Martin de Brest, M. Sibiril, vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon ;

Vicaire à Saint-Pierre-Quilbignon, M. Pérennès, vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé ;

Vicaire à Sainte-Croix de Quimperlé, M. Mélanson, maître d'étude à Saint-Vincent.

III. Réceptions du nouvel an à l'Évêché. — Monseigneur l'Evêque recevra, le mardi 31 Décembre : le matin, à *10 heures*, MM. les Chanoines et les Membres du clergé de la ville et des environs ; à *10 h. 1/2*, les Communautés religieuses ; dans l'après-midi, à partir de *2 heures*, les représentants des Œuvres catholiques et les personnes qui désireraient lui faire visite.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

PARTIE NON OFFICIELLE

Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Les prophètes avaient dit et les anges ont répété : « Un petit enfant *vous* est né, un sauveur *vous* a été donné. Il sera l'*Emmanuel*, c'est-à-dire Dieu avec *nous*. » Donc, afin qu'il soit à nous, offrons dans nos cœurs à notre Jésus un asile plus hospitalier que la froide étable qui ne lui a donné pour lit qu'une crèche garnie de jonc et de paille. Soyons à lui et, pour le consoler des rebuts et des mépris qu'il a soufferts pour nous, établissons-le dans nos âmes pour en être le Roi ; prions-le qu'il veuille à jamais y demeurer en Maître, inspirer nos pensées, diriger nos paroles, gouverner toute notre vie.

L'Eglise a entouré la crèche de son Dieu d'une brillante garde d'honneur. Elle amène aux pieds du nouveau-né de Bethléem le premier des martyrs, le diacre saint Etienne. Condamné par les Docteurs de la loi et les Pharisiens, jaloux de la puissance de ses paroles et de ses miracles, à être lapidé, il reçut la mort à genoux, en souriant « au ciel ouvert sur sa tête, où il voyait Jésus debout à la droite du Père », et sans doute aussi la *couronne* qu'il méritait. Sa prière obtint l'heureuse conversion de Saül, qui devint le grand apôtre saint Paul.

Après les martyrs, les vierges ; saint Jean, le disciple vierge que Jésus aimait, remplace saint Etienne auprès de la crèche et vient saluer l'Enfant-Dieu au nom des Vierges « qui suivent partout l'Agneau ».

Notre Seigneur a tant aimé les enfants, auxquels étaient réservées ses caresses et ses bénédictions, que l'Eglise s'est empressée de ranger les Saints Innocents autour de sa crèche, après le porte-drapeau des martyrs et le prince des Vierges. Ces enfants, d'ailleurs, massacrés par le roi Hérode, impie et cruel, sont eux-mêmes martyrs et vierges ; et il était juste, « premières victimes du Christ, tendre troupeau d'enfants immolés, fleurs des martyrs », qu'ils vinssent attacher au berceau de Jésus les lys de leur gracieuse innocence et les roses de leur glorieux martyr.

(*Semaine religieuse* d'Angers.)

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

Offices extraordinaires.

Quimper. — Cathédrale de Saint-Corentin. — *Dimanche 29 Décembre*, offices aux heures habituelles. Il n'y a pas de réunion le soir.

Mardi 31 Décembre, à 8 heures du soir, chant du *Miserere* et du *Te Deum*, pour demander pardon à Dieu des fautes commises, et le remercier des grâces reçues durant l'année ; bénédiction.

Mercredi, 1er Janvier, offices comme le dimanche.

Vendredi 3 Janvier, exposition du Très Saint-Sacrement, de 6 heures du matin à 5 heures du soir et, pour les hommes, de 8 à 9 heures.

— Église de Saint-Mathieu. — *Mercredi 1er Janvier 1913*, fête de la Circoncision, grand'messe à 8 h. 1/2 ; vêpres à 3 heures, suivies du salut.

Jeudi 2, à 7 h. 1/2, messe et communion générale des enfants associés du Sacré Cœur.

Vendredi 3, à 6 heures, réunion, messe et communion des Bretons ; à 8 h. 1/2, des mères de famille. Le soir, à 8 heures, réunion des hommes.

Ordination du 21 Décembre 1912. — L'ordination faite par Monseigneur l'Evêque, comme nous l'avons annoncé, comprenait 4 sous-diacres, 8 diacres et 1 prêtre.

Voici les noms des ordinands :

Sous-Diacres

MM. Jaffrès, Jean-Stanislas-Marie, de Saint-Thégonnec ;
Breton, François-Marie, de Plouguerneau ;
Le Roux, Jean-Marie, de La Forêt-Landerneau ;
Chuiton, Goulven, de Roscoff.

Diacres

MM. L'Elchat, Jean-Auguste, de Ploujean ;
Bellec, Yves-Marie, de Ploudaniel ;
Boucher, Yves-Marie, de Sizun ;
Gestin, Louis-Joseph-Marie, de Lambézellec ;
Kerjean, Ernest-René-Marie, de Saint-Pierre-Quilbignon ;
Roué, Joseph-Marie, de Plabennec ;
Aubin, Louis, du diocèse d'Haïti ;
Le Denn, Jean-Louis-Marie, id.

Prêtre

M. Floc'h, Jean-Marie, de Saint-Thégonnec.

Plouider. — **Nécrologie.** — M. Mesguen, recteur de Plouider, est mort d'une congestion pulmonaire, le 10 Décembre. Malgré ses 82 ans, il s'acquittait encore de tous les devoirs de sa charge avec un zèle infatigable.

On lui a fait de touchantes funérailles. Devant le cercueil porté par des prêtres, s'avancaient les petites filles de l'école. Un nombreux clergé était venu rendre les derniers devoirs au regretté défunt : on remarquait MM. les Curés de Lesneven, de Lannilis, de Saint-Pol-de-Léon, de Plouescat, de Saint-Sauveur de Brest, de Lanmeur et de Plouguerneau, les doyens honoraires Kerscaven et Dréo. Le chant de l'office fut dirigé par M. Gloux, vicaire à Cléder et la messe d'enterrement célébrée par M. Nihouarn, recteur de Goulven.

Né le 13 Septembre 1830 à Plouescat, M. Laurent-Marie Mesguen fut ordonnné le 17 Mai 1856 ; nommé vicaire à Sizun le 1er Juillet 1856, il devint recteur de Saint-Sauveur le 23 Avril 1872, puis recteur de Plouider le 5 Avril 1878.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Dans ces différents postes, M. Mesguen s'est montré énergique autant qu'aimable et bon. On gardera longtemps à Plouider le souvenir de son zèle et de ses nombreux bienfaits ; en particulier, on lui sera reconnaissant d'avoir construit une école chrétienne. Quelle joie ce fut pour ses paroissiens de le voir célébrer sa messe de cinquantaine et d'apprendre qu'à cette occasion, Monseigneur lui avait conféré la mozette de curé-doyen.

Il a donné à sa population et à ses confrères l'exemple d'une vie vraiment sacerdotale et nous espérons que Dieu aura fait un accueil miséricordieux à l'âme de ce serviteur bon et fidèle.

⁂

Nous avons également le regret d'apprendre la mort de M. Ollivier, ancien recteur de Ploéven, décédé subitement, à Saint-François de Morlaix, le 18 Décembre. Né à Landerneau le 20 Août 1848, M. Ernest-Marie Ollivier fut ordonné le 10 Août 1873 ; nommé vicaire à Plouarzel le 25 Novembre 1875 ; à Mespaul le 27 Septembre 1874 ; à Lannilis le 10 Mai 1877 ; à Sizun le 16 Août 1880 ; aumônier de la prison à Landerneau le 25 Août 1886 ; recteur de Ploéven le 4 Août 1893. En Septembre 1908, il dut démissionner pour cause de santé.

R. I. P.

Récollection sacerdotale. — Saint-Renan. — Le jeudi 2 Janvier, sous la direction de M. de Maupeou.

Quimper. — **Le Mystère de la Nativité.** — Au temps où la foi chrétienne était plus vive et s'imprégnait dans la vie sociale comme dans la vie privée, dans les affaires sérieuses et dans les amusements, on aimait à chanter la naissance de Notre Seigneur et à représenter sa passion et sa mort. Il nous est resté sur ces deux thèmes, une littérature très riche et très originale, que nous aurions tort de négliger, d'autant plus qu'elle est très édifiante en même temps que très pittoresque. Aussi devons-nous applaudir à l'effort tenté depuis plusieurs années, par le Patronage Saint-Joseph de Quimper, pour remettre en honneur les vieux Noëls de jadis. Le succès grandissant qu'il remporte chaque année montre très bien que ce genre de spectacle continue à plaire aussi bien qu'au moyen-âge. Le Mystère de la Nativité qui va être représenté le 29 de ce mois, puis le 2 et le 5 Janvier, nous retrace dans de vieux chants habilement arrangés, les événements de la naissance de Jésus : Le recensement, Marie et Joseph contraints de se réfugier dans une étable, l'apparition des anges, les bergers en route pour la crèche, les mages chez Hérode, les bergers et les mages à la crèche. Nous sommes convaincus que ceux qui pourront assister à ce spectacle, en recueilleront une grande édification et se feront un plaisir d'applaudir les 150 acteurs qui doivent représenter ce merveilleux mystère.

Saint-Renan. — **Inauguration et bénédiction d'une nouvelle salle de patronage.** — Les enfants de Saint-Renan n'étaient pas privés jusqu'ici du bienfait d'un patronage. Depuis plusieurs années déjà, ils disposaient d'un petit local avec cour, où ils pouvaient se réunir le dimanche. Ce petit local n'a pas été sans gloire, et ceux qui l'ont fréquenté ont conservé le meilleur souvenir des heures qu'ils y ont passées. Cependant, il était insuffisant. L'affluence des enfants y était due uniquement aux mille industries que l'affection de MM. Guillerm et Bossennec, directeurs successifs, savait découvrir pour les intéresser.

Voilà pourquoi M. le Curé décide la construction d'une nouvelle salle de patronage.

Le nouveau bâtiment comprend deux parties : l'une, plus petite, qui doit servir de cabinet de lecture ; l'autre, plus spacieuse, qui abritera les enfants par mauvais temps, et recevra leurs parents et amis lors des séances récréatives. Car ces deux parties sont séparées par une petite scène dont la décoration est faite avec goût. Les motifs qui l'ornent, dus au pinceau d'un peintre qui connaît son art, expriment bien le double but de l'œuvre : développer chez les enfants l'amour de la religion, symbolisé par les armes de Mgr l'Evêque et celles de N. S. P. le Pape, et l'amour de la patrie, symbolisé par les armes de Bretagne et celles de Jeanne d'Arc.

Le local étant prêt, il convenait, en le bénissant, d'appeler la faveur divine sur l'œuvre qu'il doit abriter. Cette bénédiction a eu lieu le 8 Décembre, après vêpres. Avant de la donner, M. le Curé a prononcé une petite allocution pour remercier les personnes charitables qui l'ont aidé à la construction du nouveau local, et pour [illegible]ier aux parents ce que le patronage sera pour les enfants, à savoir une œuvre de préservation et de formation.

X.

Crozon. — **Retraite.** — L'harmonie *A l'Immaculée* de Crozon s'est fait connaître ces dernières années, par sa participation à quelques concours de musique où l'enthousiasme populaire pour les « vaillants petits marins blancs » ne lui ménagea point les applaudissements. Ces fêtes sont un précieux stimulant pour le travail quotidien des sociétés. Mais l'harmonie « A l'Immaculée » est, avant tout, une œuvre paroissiale, une pépinière de chrétiens, et à ce titre, elle doit viser au but que se propose toute œuvre similaire : la formation religieuse et morale de la jeunesse. Or, il est incontestable que parmi les moyens de réaliser cet idéal, l'un des plus appropriés et des plus efficaces est une retraite. Cette retraite s'ouvrait le mercredi soir 4 Décembre. Tous les membres de l'Œuvre, auxquels s'étaient adjoints leurs camarades du bourg, se trouvaient réunis à 7 h. 1/2 le soir, dans l'une des salles du Patronage, transformée pour la circonstance en oratoire, lorsque M. Bizien, vicaire à Guiclan, donna le sermon d'ouverture. Contraints de vaquer à leurs travaux ordinaires, les quarante ouvriers et apprentis qui font partie de l'Œuvre eurent le courage de venir

Archives diocésaines de Quimper et Léon

chaque matin, dès 5 h. 1/2, entendre une instruction immédiatement suivie de la messe, à l'issue de laquelle chacun regagnait les champs, le bureau ou l'atelier.

Le soir, à 4 h. 1/2, la phalange bruyante mais docile des plus jeunes qui fréquentent encore l'école, venait entendre la bonne parole. C'étaient les petits clairons et les gymnastes de « l'Espérance ». Le prédicateur, avec un talent qui témoignait de son expérience, donnait à l'enseignement qu'il avait développé le matin devant les aînés, la forme attrayante et plus imagée qui convenait à ce nouvel auditoire. Puis tous se retrouvèrent au nombre de soixante-quinze, à 7 h. 1/2, à l'oratoire, le jeudi et le vendredi, pour la récitation du chapelet, le sermon et la prière ; le samedi, à l'église, pour l'heure sainte...

Le dimanche, la messe de communion est célébrée par M. le Curé. Ce fut, en ce jour de l'Immaculée, une messe de communion des Œuvres dont Elle est la patronne. Il y avait quelque chose de céleste dans le recueillement de ces jeunes gens qui venaient s'agenouiller à la table sainte et confier à Jésus, dans le colloque intime de l'union, le soin de les garder et de les bénir. Tacite, mais éloquente leçon pour ceux qui ont besoin d'affermir leur foi ou de ranimer celle des autres. Pendant la grand'messe et les vêpres, l' « Harmonie » se fait entendre et accompagne, durant la belle procession, le *Lauda Jerusalem* que chante la congrégation des Enfants de Marie, nouvellement fondée.

Le soir, à l'église, a lieu la cérémonie de clôture. Toutes les œuvres sont réunies pour dire leur amour au Divin Maître à la fin de cette période de grâces et de joies. Tous les parents sont là, et bon nombre de paroissiens, qui regrettant de n'avoir pu suivre les exercices réservés, tiennent du moins à s'associer au bonheur de tous en ce moment. M. Bizien parle de la persévérance et des moyens de sauvegarder les résolutions prises. C'est dans l'attention du silence le plus religieux que sa chaude parole tombe sur le vaste auditoire. Elle trouve dans les âmes un écho particulièrement empressé, lorsqu'elle leur retrace avec piété et netteté les bontés et tendresses de l'Immaculée. Pour donner forme à ce désir de réaliser la devise de l'Œuvre « Toujours d'accord dans l'amour de l'Immaculée », l'un des petits clairons, Pierre Corner, encadré de deux camarades, va s'agenouiller à la sainte table et renouveler dans un acte de consécration à l'Immaculée cette « offrande que lui firent les aînés de 1904 ». Trois jeunes gens prirent la place des petits et, au milieu de l'émotion saisissante qui étreint les cœurs, l'un d'entr'eux, Pierre Bizien, fait entendre, d'une voix ferme autant qu'accentuée, au nom de tous, l'acte de consécration au Sacré-Cœur de Jésus, principe vivifiant de toute vie chrétienne, et, pour les âmes jeunes, éprises de dévouement, aliment nécessaire des énergies de l'apostolat. Le geste emprunte à sa simplicité une éloquence exempte de glose. Dans cette consécration de jeunes gens à Jésus, le modèle, et à sa Mère Immaculée, il y avait ce quelque chose de filial, de consolant et de bon qui exclut tout

enthousiasme tapageur, toute crânerie d'apparat. Le cantique éclate, qui traduit mieux que la froide plume les sentiments qui font vibrer les cœurs à ce moment. « Debout, c'est la voix du Seigneur qui fait un appel à notre âme. » Il y avait quelque chose de chaud, de bon dans l'enthousiaste fierté avec laquelle on lançait aux échos les paroles du refrain :

Les vrais Français même au siècle où nous sommes,
Sont toujours fiers de se montrer chrétiens.
Dieu pour sa cause, aura des hommes,
La France aura toujours des saints.

La bénédiction du Saint-Sacrement qui suivit eut ceci d'impressionnant : à la voix du directeur, l'assistance entière, retraitants et fidèles, reprit avec ferveur, à haute voix, les acclamations touchantes de l'esplanade de Lourdes, que n'oublient jamais ceux qui les ont une fois entendues. La retraite était terminée.

Les retraites des années précédentes firent successivement éclore comme résolutions générales pour l'Œuvre : l'heure sainte suivie chaque mois et la communion réparatrice du premier vendredi, qui devance l'ouverture de l'atelier. Quel sera le résultat des jours de recueillement de Décembre 1912 ? La sincérité de nos jeunes gens nous le fera constater. Qu'il soit néanmoins permis, à ceux qui fondent sur eux leurs plus chères espérances, de livrer à leurs réflexions la parole de Nelson à ses équipages au matin de Trafalgar : « L'Angleterre attend que chacun fasse son devoir ».

A. L.

Monseigneur l'Evêque de Vannes et l'Union Catholique.

Nous sommes heureux de donner un large extrait de la Lettre que Mgr l'Evêque de Vannes adresse au clergé et aux fidèles de son diocèse sur l'Union Catholique.

De tous les encouragements recueillis, les plus précieux pour nous seront ceux que j'ai reçus, à Rome, pour notre *Union Catholique*. L'exemple de nombreux évêques français qui ont établi l'Union Catholique dans leurs diocèses me servait déjà de guide et d'appui, dans la conviction où j'étais de suivre en cela, comme dans tout le reste, les enseignements et les directions du Souverain Pontife ; mais il était réconfortant pour moi de soumettre à la plus haute autorité qui existe au monde, mes doutes, mes difficultés, mes luttes et jusqu'aux objections de quelques-uns de nos amis. Il fut surtout réconfortant pour moi d'entendre cette même autorité approuver nos efforts, pour réaliser, chez nous, l'union de toutes les bonnes volontés sur le terrain de la défense religieuse et de l'apostolat catholique, et pour faire (ce que j'ai représenté comme notre but principal à atteindre dans nos Comités) l'union de tous les esprits et de tous les cœurs dans une vraie mentalité catholique.

Le Saint-Père m'a redit la parole qu'il dit à tous : « Nous ne

Archives diocésaines de Quimper et Léon

faisons pas de politique. Que les catholiques s'unissent sous le seul étendard de Jésus-Christ. » C'est le conseil que Rome donne à tous les catholiques de France. La situation religieuse qui leur est faite les oblige a se défendre et à développer leurs œuvres : ils ne peuvent le faire efficacement qu'en s'unissant sur le terrain religieux.

Cette union ne peut se réaliser qu'autour des évêques, seuls juges de ce qui concerne la défense et le développement de la vie catholique dans leurs diocèses.

Ce n'est pas à dire qu'il faille refuser tout concours, ni même toute initiative, qui viendrait des simples fidèles. Dieu nous garde de le penser. Ils font partie de l'Eglise, et nous leur demandons trop souvent de s'intéresser aux choses de l'Eglise, pour n'être pas heureux de tout ce qu'ils font. Jamais personne dans l'Eglise n'a voulu ni comprimer leur dévouement ni absorber leurs œuvres.

Mais la force de l'Eglise étant dans le respect de sa hiérarchie, nous leur demandons de respecter, dans leur action catholique, l'ordre établi par Jésus-Christ pour le plus grand bien de tous.

Ce respect de l'ordre, cette soumission aux chefs hiérarchiques ne consistent pas seulement dans l'adhésion qu'on doit donner aux vérités de la foi définies et promulguées ; l'obéissance régit les volontés et elle porte à accepter toutes les directions que l'autorité légitime croit devoir donner.

C'est la vérité que j'ai eu tant de bonheur à entendre rappeler par le Souverain Pontife, dans cette inoubliable audience de l'Union apostolique. C'est la vérité que je me fais un devoir de rapporter à tous comme l'écho fidèle de ces grands enseignements de la Chaire de Pierre.

Avant d'avoir vu le Pape, j'avais déjà connu sa pensée sur la participation des catholiques aux œuvres sociales. Mes audiences, et surtout mes entretiens avec Son Eminence le Secrétaire d'Etat, n'ont fait que confirmer l'interprétation que j'avais faite de la pensée du Saint-Siège.

J'arrivais à Rome, au moment où paraissait l'Encyclique du Souverain Pontife aux évêques allemands sur les *Syndicats ouvriers*. Cette circonstance m'a permis d'entendre rappeler et commenter les enseignements du Souverain Pontife sur la nécessité de donner à toutes nos œuvres un caractère nettement catholique.

Comme le fait remarquer un écrivain de talent, leur donner ce caractère, c'est concourir à la grande œuvre de Pie X, *instaurare omnia in Christo*, c'est simplement reconnaître le principe surnaturel qui est notre trésor et notre vie dans l'action sociale comme dans le reste.

Aussi ferai-je mienne cette conclusion du même auteur, résumant si bien d'ailleurs mes impressions de pèlerin de Rome : « La ligne est, désormais, trop clairement fixée pour qu'aucun catholique loyal soit en droit de s'y méprendre. Qu'il s'agisse, en effet, des pratiques de la piété chrétienne, des problèmes doctrinaux de la théologie et de l'apologétique, des questions de défense et d'organisation religieuse, des principes de l'action sociale et de l'apostolat populaire, — bref, dans chacun des domaines où se livrent les luttes présentes de l'Eglise, une direction ferme est imprimée à nos pensées, à nos efforts par Celui qui a reçu d'en haut la lourde charge de confirmer ses Frères et de diriger le troupeau tout entier de Jésus-Christ » (1).

Chronique des Œuvres

La L. P. D. F. a eu, ces jours-ci, deux réunions fort importantes. L'une, en Cornouaille, à *Plovan*, où Mme de Couesnongle et Mme Paul ont groupé pour enflammer les ardeurs, un nombreux auditoire ; l'autre en Léon, à *Taulé*, où Mme de Guébriant a présidé la réunion cantonale des Ligueuses, et a expliqué à son auditoire de 500 personnes, l'organisation, le fonctionnement et le but de la Ligue. Chaque paroisse a sa présidente locale, et l'œuvre va fonctionner pour le plus grand bien des âmes.

***

La R. P. S. — Les Associations de Chefs de Famille font de plus en plus preuve de vitalité puissante. Dimanche dernier, à *Châteaulin*, devant un groupe interparoissial de 450 personnes, M. le colonel Hugot-Derville traitait des droits et des devoirs des Pères de famille et de la R. P. S., et faisait voter à l'unanimité un vœu énergique en faveur de la R. P. S.

Le même jour, M. l'abbé Madec traitait en breton le même sujet, à *Plonévez-Porzay*, devant 350 chefs de famille, et à *Locronan*, devant un auditoire tout aussi nombreux. Ces conférences ont provoqué la fondation définitive d'une Association interparoissiale de Pères de Famille pour *Plonévez-Porzay*, *Locronan*, *Ploéven* et *Kerlaz*.

Infatigable, M. l'abbé Madec parlait encore le soir, à Douarnenez, aux mères de famille réunies au nombre de 800, dans la salle du Patronage.

Sa parole, d'allure plus familière que ne peut l'être une instruction descendant de la chaire sacrée, remua profondément les consciences en rappelant les responsabilités que Dieu impose aux parents touchant l'éducation chrétienne de leurs enfants, et leur droit imprescriptible à la liberté et à la justice dans le choix des écoles et dans la répartition proportionnelle des secours scolaires. Les mères de famille firent une ovation à l'orateur populaire. Mais ce n'était encore qu'un prélude à son action puissante.

Le lendemain, à 1 h. 1/2, il parlait à plus de mille hommes, venus des paroisses environnantes et réunis, avec leurs prêtres, dans l'immense salle du Patronage. Il prouva à cet auditoire, avec une grande clarté d'exposition et une argumentation serrée, agrémentée de comparaisons topiques, la légitimité des revendications scolaires des catholiques, et conclut au groupement de toutes les énergies et de tous les efforts, pour obtenir la justice et la liberté. C'était émouvant de voir cette masse d'hommes, tous debout, faisant ensemble, au commencement et à la fin de la réunion, le signe de la Croix et récitant à haute voix, le *Pater* et l'*Ave*.

Le soir, à 8 heures, ce fut le tour des Pères de Famille de Douar-

(1) M. de la Brière, *Études*, 5 Décembre 1912.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

nenez et de Tréboul, marins, ouvriers, chefs d'industrie, le Maire en tête. Ils étaient 1.500, à souligner de leurs applaudissements, l'hommage bien mérité rendu par l'orateur au sentiment de justice qui a inspiré le vote du Conseil municipal, en faveur de l'égalité des secours entre les enfants des écoles libres ou officielles.

C'est donc devant plus de 3.000 personnes que M. l'abbé Madec, dans cette belle salle de Patronage, a proclamé hautement les droits des Pères de Famille catholiques et convié tous les dévouements à revendiquer ces droits jusqu'à complète victoire.

Le dimanche 22, M. le chanoine Alfred Le Roy a présidé, à Crozon, la réunion annuelle de l'Association cantonale des Pères de Famille. Une nombreuse délégation de toutes les paroisses de cet immense doyenné remplissait la salle du Patronage et prêta une religieuse attention à l'exposé des graves vérités qui sont la base de leurs droits et de leurs devoirs, en face des écoles sans Dieu et des écoles chrétiennes.

Dans toutes ces réunions, qui se multiplient à travers le diocèse, le sentiment qui se manifeste énergiquement est celui d'une foi vive et ardente, et d'une résolution virile de travailler à assainir l'atmosphère dont la haine anticléricale a voulu empoisonner l'éducation de l'enfance. Cette foi et cette résolution donnaient à tous ces auditoires divers, une note surnaturelle rendue plus sensible encore par la piété et le recueillement qui accompagnent les prières du commencement et de la fin des séances. On ne prie ainsi que quand le cœur est bien à Dieu, et Dieu se laissera toucher, en assurant la victoire aux efforts convergents de tous nos Pères de Famille du diocèse.

∴

La Croix-Blanche. — On nous écrit : « La Ligue de la Croix-Blanche fait certainement le plus grand bien dans ma paroisse. On ne se moque plus de la Ligue, au contraire, on l'admire et on félicite ceux qui ont le courage d'en faire partie comme membres actifs. »

C'est là une bonne note qui nous arrive de bien des côtés, grâce à Dieu !

∴

— Une bonne nouvelle nous vient de *Brest :* On songe à grouper les maçons originaires du Cap, dans une amicale qui sera l'acheminement vers le syndicat affilié au groupe catholique de la rue de l'Echiquier, à Paris. Prions pour le succès de cette initiative si heureusement inspirée.

∴

Le dimanche 22 Décembre, *Crozon* réunissait, dans la belle salle de son Patronage, les groupements cantonaux de l'Union Catholique, et de l'Association des Pères de Famille. 400 personnes y assistèrent, les paroisses du canton y avaient toutes des délégués.

M. le chanoine Alfred Le Roy, directeur diocésain des Œuvres, développa, devant cet auditoire attentif, les raisons qui réclament l'association de toutes les forces catholiques pour refaire le règne de Jésus-Christ dans les âmes, dans les familles et dans les sociétés.

Les intérêts de la religion sont confiés non seulement aux prêtres, mais à tous les fidèles sous leur direction, et tous sont les auxiliaires du prêtre pour la défense de l'*autel*, la sanctification du *foyer*, et l'honneur du *métier*.

L'*autel* réclame la collaboration des fidèles par la participation à la grand'messe et aux offices, au chant liturgique, par la communion fréquente des hommes et leur affiliation aux confréries du Saint-Sacrement et du Sacré Cœur.

Le *foyer* demande que les chrétiens le sanctifient par la prière et la lecture de la *Vie des Saints*, en commun, la récitation familiale du catéchisme, l'éducation chrétienne des enfants et la défense contre les maîtres sans foi, par les associations de chefs de Famille et la R. P. S.

Le *métier* sera honoré par l'organisation en syndicats chrétiens, en mutualités professionnelles. L'*union fait la force !*

M. le Curé de Crozon remercie le conférencier, et reprend en breton les points principaux du discours, faisant, avec sa connaissance approfondie du milieu crozonnais, des applications pratiques que soulignent de chaleureux applaudissements.

La réunion se termine par la prière récitée par tous à haute voix, et si la prière du début était un peu timide, et le signe de croix un peu gauche, celui de la fin fut tracé sur ces larges poitrines avec ampleur et gravité, et les voix mirent, dans la récitation de la prière, un accent et une force qui, des cœurs ardents et heureux, montaient aux lèvres. Tous se rendirent ensuite aux Vêpres, qui onques ne virent assistance d'hommes plus recueillie.

∴

Union Catholique. — Dimanche, dans l'après-midi, les hommes de *Scaër*, convoqués par leur zélé pasteur, se réunissaient nombreux dans les locaux de l'école libre, pour entendre une conférence de M. l'abbé Tanguy, recteur de Notre-Dame de l'Assomption de Quimperlé, sur l'Union Catholique.

M. le marquis de la Ferronnays, à qui M. le Curé avait demandé de présider cette réunion, ne put nous faire ce plaisir, retenu qu'il était à Paris pour la bénédiction, par Son Eminence le cardinal Amette, d'une chapelle de secours et d'un patronage dus à la générosité et au dévouement inlassables de Mme la Marquise. M. le Curé nous donna communication de l'aimable lettre où M. de la Ferronnays nous assurait de sa sympathie et de son vif regret de ne pouvoir être en ce jour au milieu de nous.

Puis la parole fut donnée à M. l'abbé Tanguy. L'orateur, dans un langage simple et pourtant du plus pur breton, nous montra la situation faite aux catholiques de France. « Nous sommes, dit-il, respectueux de la loi autant que qui que ce soit, mais de la loi vraiment digne de ce nom. Quand ce qu'on décore du nom de loi n'est qu'un instrument de persécution et de violation des droits les plus sacrés et les plus imprescriptibles de la personne humaine, nous avons le devoir de dire : « Nous n'obéirons pas ».

» Aussi, nous ne cesserons de protester contre les lois scélérates qui, lorsque la liberté d'association est accordée à tout le monde, en privent les religieux, dont le seul crime est de se consacrer à Dieu par des liens qui ne regardent que la conscience et de se dévouer pour leurs frères dans les écoles et dans les hôpitaux ; contre la spoliation dont ces religieux ont été victimes et l'obligation qui leur est faite, pour vivre et éviter d'être traqués comme des malfaiteurs par la police de leur pays, de chercher un refuge dans des pays plus hospitaliers, bien que ne partageant pas toujours leur foi. Nous nous élèverons avec force contre la confiscation de nos églises et de leurs biens, dus à la

Archives diocésaines de Quimper et Léon

générosité des fidèles ; contre le vol des fondations pieuses qui assuraient des prières à nos morts ; contre la suppression du traitement du clergé, dette sacrée contractée par le gouvernement français, en compensation des biens enlevés aux églises par la grande Révolution.

» Nous réclamons contre la prétention de l'Etat de se substituer à nous pour donner à nos enfants l'enseignement qu'il lui plaît et qui, sous le couvert d'une neutralité impossible, est destiné à détruire la foi. Nos enfants nous appartiennent avant d'appartenir à l'Etat. Nous ne souffrirons pas qu'on les oblige à étudier des manuels d'histoire où l'histoire est faussée, des manuels de prétendue morale où la morale est sans fondements parce qu'elle écarte Dieu.

» Nous voulons, comme cela se pratique en d'autres pays, la R. P. scolaire intégrale, c'est-à-dire la rétribution, par l'Etat et les communes, de toutes les écoles libres ou gouvernementales, proportionnellement au nombre d'élèves qui les fréquentent.

» Voilà quelques-unes de nos revendications, ce qu'il nous faut obtenir, ce que nous obtiendrons si nous savons nous y prendre. Si nos protestations et nos doléances sont individuelles, elles resteront sans effet. Une verge se brise facilement ; liez-en une douzaine en faisceau et essayez : vous ne réussirez pas à les rompre. L'union fait la force, et c'est pourquoi le Saint Père et les Evêques nous prient avec instance de nous grouper sur le terrain purement catholique, de nous serrer autour du drapeau de la Croix. Si les catholiques savaient s'unir, ils auraient vite fait d'être débarrassés de la poignée de sectaires qui leur impose ses volontés. C'est le but de l'Union que votre Curé vous invite aujourd'hui à former. »

La conférence de M. l'abbé Tanguy fut écoutée avec la plus grande attention et, à différentes reprises, coupée par les applaudissements unanimes de toute la salle.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire critique des Evénements de Lourdes.

M. l'abbé Bertrin, professeur à l'Institut catholique de Paris, s'apprête à publier une édition populaire de son magnifique ouvrage, *l'Histoire critique des Evénements de Lourdes*.

Le volume, du format in-8° écu, contiendra 400 pages environ et dix illustrations. Pour ceux qui souscrivent d'avance, le prix est fixé à **1** fr. **25** l'exemplaire. Dès que la souscription sera terminée et que le livre aura paru, le prix sera de **2** fr. **25**.

MM. les Curés et Recteurs, les directeurs des maisons d'éducation, des cercles d'études et des patronages, tous les amis de Notre-Dame de Lourdes, trouveront dans ce livre un puissant aliment à leur piété et, dans sa diffusion, un instrument d'apostolat auprès des jeunes gens et des fidèles qui leur sont confiés.

Toutes les souscriptions doivent être adressées à M. le Secrétaire général de l'Evêché.

MOUEZ AR GOAD (La Voix du Sang), mystère sacré, en six actes, tiré de la Sainte Ecriture, par M. Le Bayon, traduit en breton par M. J.-M. Perrot.

En vente, **1** fr. **50**, dans toutes les librairies du département.

Apologie du Catholicisme par les incrédules. Exposé du Dogme, de la Morale et du Culte catholiques, par l'abbé Ernest Augier, chanoine honoraire, curé-archiprêtre d'Orpierre. In-12 (VIII-310 pp.), **2** fr. **50**.

M. le chanoine Augier a fait l'examen de conscience des incrédules les plus notoires. Il a fouillé leurs écrits et il en a fait une riche mosaïque qui devient un trésor entre les mains des prédicateurs et des conférenciers.

L'aimable petite Sainte Agnès, par Florian Jubaru, S. J. In-12 de 160 pages, illustré, **1** fr. **50**.

Boy, par Luis Coloma, de l'Académie royale de Madrid. Traduit de l'espagnol, par Demarès de Hill. In-12, **2** fr. **50**.

Vient de paraître :

Fleurs du foyer, fleur du cloître, par M. Delly. Un vol. de 248 pages (nouvelle série bijou) ; prix **0** fr. **60** ; port, 0 fr. 20.

De la même série et au même prix :

Après la haine, par Ed. Coz. Un vol. de 270 pages.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

L'HIVER AUX PYRÉNÉES, sur la Côte d'Argent et au Roussillon. — Il est délivré dans toutes les gares du réseau d'Orléans et dans ses bureaux de ville à Paris, des billets aller et retour de toutes classes à prix très réduits valables 33 jours et prolongeables moyennant supplément pour Pau, Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Arcachon, Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

La Société de Publicité religieuse, 6, place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour la *Semaine religieuse* de Quimper.

REVUE FINANCIÈRE. — Le marché montre depuis un certain temps des dispositions nettement plus favorables et les cours se raffermissent, bien que les affaires soient encore restreintes dans tous les groupes. — Notre 3 % termine à 89,25, l'Extérieure à 91 15. Les Fonds Russes sont bien tenus. — Fermeté de nos grands établissements de Crédit. Le marché a accueilli avec satisfaction l'annonce de la prochaine émission du Crédit Foncier de France, qui sera pour les capitaux de l'épargne une occasion exceptionnelle de se remettre en mouvement. L'opération est annoncée pour le 9 Janvier ; elle portera sur un million d'obligations Foncières 3 1/2 %, d'un nominal de 500 fr. Ces titres seront offerts, soit complètement libérés à 492 fr., soit payables par versements échelonnés jusqu'en 1916 à 495 fr. Ajoutons qu'il y aura six tirages par an comportant trois lots de 250 000 et trois lots de 100.000 fr. Le premier tirage aura lieu le 5 Mars prochain. — Les chemins de fer présentent peu de changement. — Les valeurs d'électricité sont toujours en faveur. — Au groupe des mines, l'action Butte and Superior Copper donne toujours des émotions à ses porteurs. Rappelons que ce titre, introduit le mois dernier à 260 fr., est tombé en quelques semaines aux environs de 200 fr. On a pu le relever ces temps-ci à 215 fr., mais difficilement. — Les mines d'or sont sans affaires.

J'AI TROUVÉ travaux sérieux, avantageux, appris à tous gratuitement. Ecrire à M. LE CURÉ de la Rochette par Coulgens (Charente.)

Archives diocésaines de Quimper et Léon

HELOU AINÉ, DÉMÉNAGEUR
49, rue de la Providence, QUIMPER,
Continue, comme par le passé, les déménagements.
PRIX MODÉRÉS

F. FAFET **Fabricant de Veilleuses,**
1 ter, rue de Bérulle, à Saint-Mandé (Seine),
rappelle à MM. les Recteurs qu'il envoie toujours, pour 14 fr. 50, franco gare (postal 10 kil.), un bidon d'huile garantie brûlant le n° 0 de toutes les marques de veilleuses.

Ancienne Maison PIRIOU
SAUVAGE
3, rue Kéréon SUCCESSEUR QUIMPER
Porte remise sur tous les Catalogues.
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — OPTIQUE — ORFÈVRERIE
BRONZES & ORFÈVRERIE D'ÉGLISE
Assortiment considérable de **Candélabres, Garnitures d'autels, Thabors, Calices, Ciboires, Custodes, Boucles de souliers, etc., à des prix excessivement réduits.**
Nouveau candélabre à transformations multiples, breveté S. G. D. G.
Réparations, remise à neuf, dorure et argenture.
Le Chronomètre « **A la Montre de Genève** » que l'on trouve seulement chez M. SAUVAGE, qui en a la *propriété exclusive*, doit son *succès* toujours croissant à sa qualité exceptionnelle, à son bon marché et à son réglage parfait ; c'est sans contredit la *Montre de précision* par excellence. Ce mouvement, entièrement monté sur rubis, est à ancre ligne droite, levées visibles, double plateau, spiral Bréguet, balancier compensé, et se fait en boîtes or, argent, acier et nikel.
ARTICLES POUR FUMEURS — Écume et Ambre 1er choix.
ORFÈVRERIE DE TABLE. — Qualité supérieure, prix exceptionnel.

VINS ET SPIRITUEUX
ANCIENNE MAISON **Ferdinand LALANDE**
— « *Fondée en 1858* » —
DUPOUY & MAYAUDON
51, Quai des Chartrons, BORDEAUX
Fournisseurs attitrés du Clergé, Noblesse, Bourgeoisie et Communautés religieuses.
Vin de Messe recommandé, garanti pur, naturel et d'origine.
Références, tarifs et échantillons sur demande.
Agent : Emile DANTEC, 58, rue Ange de Guernisac, MORLAIX.

L'Administrateur-Gérant : AR. DE KERANGAL.

Quimper, typographie DE KERANGAL, imprimeur de l'Evêché.

SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER ET DE LÉON

Année 1912.

TABLE DES MATIÈRES

I

PARTIE OFFICIELLE

A. Documents et Actes pontificaux.

Lettre de S. C. R. pour une messe votive solennelle de Jeanne d'Arc, p. 2.
Constitution « Divino afflatu », pour le *Bréviaire*, 59, 74.
Décision de S. C. R. sur les « Messes des Morts » et « l'autel privilégié », 605.
Les soldats prêtres et la messe, 552.
Lettre du Pape sur la prononciation du latin, 554.
La Commission biblique et les Evangiles synoptiques, 556.
Discours du Pape au Pèlerinage ouvrier français, 657.
Instructions de la S. C. P. touchant les Quêteurs orientaux, 658.
Lettre encyclique aux Evêques d'Allemagne sur les Syndicats chrétiens, 822.
Discours du Pape à l'Union Apostolique, résumé, 850.
Décret du Saint-Office interdisant un livre et une image, 735.
Décision doctrinale concernant la vocation ecclésiastique, 735.

B. Lettres épiscopales.

Lettre pastorale et Mandement de Carême, 99, 118, 138, 158.
Lettre à M. le chanoine Rospars, 296. — A M. l'abbé Cornou, 314.
Lettre-circulaire au sujet du Vénérable Dom Michel Le Nobletz, 500.
Lettre pastorale annonçant le Congrès de l'U. C. diocésaine, 564.
— à l'occasion du voyage *ad limina*, 860-876.

C. Ordonnances épiscopales, — Avis de l'Évêché.

Administration des biens de fabriques après dévolution, 674.
Adoration nationale réparatrice, 708.
Association de la Sainte-Famille, 18.
Attribution de biens volés, 20, 67, 176, 227, 297, 334, 385, 405, 454.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

Baptême des enfants assistés, 580.
Cause de Michel Le Nobletz, 50, 500, 548, 744, 812, 828.
Catastrophes maritimes, 400, 452.
Comptabilité paroissiale, 240.
Délimitation de paroisses, 280.
Denier du culte, 484.
Elections municipales, 260.
Œuvres diocésaines, 142.
Œuvres économiques et le Clergé, 126.
Fête de Jeanne d'Arc et consécration à S. Michel, 312, 334.
Messe de *Requiem* du dimanche 3 Novembre, 728.
Mois du Rosaire, 648.
Neuvaine au Saint-Esprit, 312.
Nominations et mutations dans l'Enseignement libre, 628.
Pèlerinage de Lourdes, 312.
Petit Séminaire de Pont-Croix, 468.
Prières publiques, 18.
Réforme du Propre diocésain, 692.
Retraites fermées, 142.
Sanction nécessaire, 517.
Union Catholique diocésaine, 4, 34, 401, 469, 485, 506, 520, 533, 569, 581, 599 (voir aussi *Chronique des Œuvres).*
Vente de biens ecclésiastiques, 4.
Visite pastorale (tableaux), 98, 296, 313, 332.

Lettres non officielles, — Discours de Monseigneur.

Lettre à M. de Boisanger à propos de la Société d'encouragement, 326.
Discours pour les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans, 335, 353.
Lettre à M. le chanoine Buléon, 461.
Discours d'ouverture du Congrès diocésain, 614.
Discours aux obsèques de M. Le Roux de Brézal, 636.

Festival de gymnastique — 343

II

MÉLANGES

Liturgie, — Piété, — Dévotions.

A qui appartient l'avenir ? 19.
Consécration à la Sainte-Famille (formule), 34.
Les cierges bénits de la Chandeleur, 50.
Les Quarante-Heures, 102.
Mois de Saint-Joseph, 142.
Neuvaine de « la grâce », 143.
Fête de S. Joseph, 175.
Qui cherchez-vous ? 208.
Pâques, 224.
Le culte de S. Joseph, 281.
Le Mois de Marie, 282.
Utilité et symbolisme des processions de la Fête-Dieu, 402.
Modification à l'*Ordo* (fête de S. Jean-Baptiste), 404.
Office nouveau, 678.

Oraisons jaculatoires, 420.
Fête de SS. Pierre et Paul, 436.
Les évêques au prétoire, 441.
Le scapulaire des soldats, 488.
La médaille-scapulaire, 838.
Portioncule, 516.
Discours de M. le comte de Mun, 521.
Les médecins à Lourdes, 654.
Le Pèlerinage de Lourdes, 664.
Le Pardon du Rosaire, 677.
La médaille de S. Benoît, 696.
Les Ursulines de Saint-Pol de Léon, 701.
A propos du nouveau Bréviaire, 710.
Nos morts sont près de nous, 744.
C'est ici la maison de Dieu, 764.
L'Adoration nationale réparatrice, 708, 780.
Deux « cantiques de Sion », 791.
Le Psaume 113, 839.
Nativité de N. S. J.-C., 882.
Ordinations, 518, 883.

III

CHRONIQUE DU DIOCÈSE

A. Nouvelles et Renseignements, — Œuvres, — Cérémonies présidées par Mgr l'Evêque.

Anniversaire du sacre de Monseigneur, 128.
Bénédiction papale, 226.
Chronique des Œuvres, 678, 729, 788, 803, 832, 851, 872, 889.
Confirmation dans le diocèse, 406.
Congrès agricle de Landerneau, 749.
— diocésain de Quimper, 613, 630.
Œuvres : Association des Chevaliers pontificaux, 826.
— Association des Servantes, 438.
— Aumônerie militaire coloniale, 413.
— Bibliothèques populaires, 492.
— Croix-Blanche, 834 et *passim* dans *Chronique des Œuvres.*
— Croix-Rouge, 846.
— de Mer, 289.
— Emigrants temporaires, 57, 109, 217, 289.
— St-François de Sales, 211.
— militaires, 682.
— Notre-Dame de Salut, 210, 235.
Œuvres : Presse, 820.
— Projections lumineuses, 685, 759, 806, 816, 853.
— Propagation de la Foi, 284, 545, 812, 867.
— Protection de la Jeune Fille, 830.
— du Sacré-Cœur, 298, 588.
— des Vieux papiers, 74.
La Jeunesse catholique, 200, 245, 266, 754, 699.
Ligue patriotique des Françaises, 145, 176, 263, 411, 416, 440, 455, 587, 715, 732, 831, 871.
Marins malades ou blessés, 427.
Nouvel an à l'Evêché, 6.
Pèlerinage de Montmartre, 262, 283.
Prédicateurs de Carême, 129, 145.
La Présentation au Séminaire, 814.
Prières nationales, 22.
Quête pour les Séminaires, 226.
Retraites régionales (Union des), 175.
Rétablissement des aumôniers de marine (pour le), 67.
Voyage de Monseigneur *ad limina*, 765, 796.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

B. Paroisses.

Missions, retraites, fêtes, cérémonies diverses.

Audierne, 168, 534.
Bannalec, 696, 815.
Ile-de-Batz, 178.
Bénodet, 177.
Botsorhel, 681.
Brélès, 785,
Brest, 70.
Camaret, 84.
Coat-Méal, 149.
Comanna, 409.
Concarneau, 316.
Crozon, 244, 849, 885.
Douarnenez, 473.
Ergué-Gabéric, 131, 641.
Le Folgoët, 283, 301, 620.
La Forêt-Landerneau, 105, 732, 784.
Goulven, 797.
Guilvinec, 52, 470.
Guimiliau, 387.
Huelgoat, 550.
Kerfeunteun, 52.
Kernilis, 456.
Landéda, 720.
Lanmeur, 571, 717.
Lanrivoaré, 733.
Lanvéoc, 437.
Laz, 410.
Loctudy, 754.
Logonna-Daoulas, 697.
Morlaix, 54, 326, 471, 651, 800.
N.-D. de Kerbonne, 425.
Plonéis, 132.
Plonévez-Porzay (Ste-Anne), 583.
Plougasnou, 535.
Plougoulm, 718.
Plouigneau, 322.
Plounéour-Trez, 799.
Plourin-Ploudalmézeau, 212.
Pluguffan, 591.
Quéménéven, 321.
Quimerc'h, 732.
Quimper (Patronage St-Joseph), 9.
— Messe votive de Jeanne d'Arc, 21.
— Triduum de S. François de Sales, 70.
— Concours de gymnastique, 182.
— Station de Carême, 196, 242.
— Triduum et procession du Saint-Sacrement, 423.
— Fête de saint Corentin, 867.
— Association des P. D. F., 871.
Quimperlé, 163.
Roscoff, 509.
Rumengol, 389.
Saint-Derrien, 716.
Saint-Evarzec, 783.
Saint-Joseph (Pilier-Rouge), 55, 509, 756.
Saint-Martin (Brest), 228.
Saint-Pol de Léon, 600, 639.
Saint-Renan, 885.
Ile-de-Sein, 8, 351, 722.
Tréflez, 349.

Union Catholique.

Argol, 454.
Audierne, 234.
Bayc, 217.
Beuzec-Cap-Siz., 287.
Bourg-Blanc, 133.
Brasparts, 107.
Brélès, 199.
Briec, 233.
Brest, 37, 422.
Carantec, 216.
Cast, 235.
Châteaulin, 273.
Cléden-Cap-Siz., 166.
Collorec, 253.
Combrit, 197.
Concarneau, 146, 387.
Dinéault, 273.
Douarnenez, 288.
Edern, 252.
Elliant, 288.
Ergué-Gabéric, 165.
Esquibien, 180.
Feuillée (La), 213.
Forêt (La) (Landerneau), 69.
Gouesnou, 272.
Gouézec, 147.
Goulien, 147.
Gourlizon, 323.
Guengat, 167.
Guiclan, 299.
Guiler (Plogastel), 197.
Guilers (Brest), 286.

Guilligomarc'h, 108.
Guilvinec, 166.
Guimaëc, 232.
Guipronvel, 251.
Guissény, 288.
Juch (Le), 232.
Kerfeunteun, 165.
Kernével, 231.
Kernilis, 235.
Lababan, 214.
Lambert, 253.
Lampaul-Guim., 438.
Lampaul-Plouar., 235.
Lampaul-Ploud., 199.
Landéda, 233, 301.
Landeleau, 386.
Landudal, 288.
Landudec, 180.
Langolen, 271.
Lanhouarneau, 253.
Lanildut, 199.
Lannédern, 180.
Lanneufret, 285.
Lannilis, 301.
Lanvéoc, 287, 428.
Lennon, 203.
Lesneven, 38.
Loc-Brévalaire, 234.
Loc-Eguiner (Saint-Thégonnec), 213.
Loc-Maria (Plouzané), 253.
Locmélard, 232.
Loctudy, 107.
Logonna-Quim., 234.
Loperhet, 287.
Loqueffret, 234.
Mahalon, 69, 362.
Meilars, 215.
Mespaul, 250.
Milizac, 181.
Motreff, 287.
Névez, 195.
N.-D. de Kerbonne, 68.
Ouessant (Ile d'), 287.
Penmarc'h, 299.
Peumerit, 234.
Pleyben, 87.
Plobannalec, 181.
Ploéven, 272.
Plogastel-St-Ger., 148.
Plogoff, 199.
Plogonnec, 251.
Plomelin, 233.
Plomeur, 299.
Plomodiern, 253.
Plonéis, 181.
Plonévez-du-F., 253.
Plouarzel, 218.
Ploudalmézeau, 57.
Plouégat-Moysan, 287.
Plouézoc'h, 361.
Plougourvest, 149.
Plouguer, 148.
Plouguern., 149, 179.
Plouguin, 105.
Plouhinec, 108.
Plouigneau, 252.
Ploujean, 287.
Ploumoguer, 301.
Plonéour-Lanv., 232.
Plounéventer, 454.
Plounévézel, 253.
Plounévez-Loch., 199.
Plourin (Morlaix), 37.
Plouvien, 181.
Plouvorn, 272.
Plouzévédé, 180.
Plovan, 273.
Pont-Aven, 233.
Pont-Croix, 37, 198.
Pont-l'Abbé-Lambour, 106.
Porsporder, 215.
Port-Launay, 214.
Pouldavid, 196.
Pouldergat, 272.
Pouldreuzic, 214.
Poullan, 252.
Poullaouen, 422.
Primelin, 214.
Querrien, 215.
Quimerc'h, 272, 301.
Quimperlé, 163, 408.
Quimper, 454.
Relecq (Le), 149, 253.
Rosnoën, 148.
Saint-Coulitz, 273.
Saint-Derrien, 214.
Saint-Divy, 196.
Saint-Martin (Morl.), 57.
Saint-Renan, 212.
Saint-Rivoal, 288.
Saint-Ségal, 454.
Saint-Servais, 286.
Saint-Thégonnec, 215.
Saint-Thois, 422.
Saint-Thonan, 106.
Saint-Thurien, 454.
Saint-Urbain, 323.
Saint-Vougay, 199.
Saint-Yvi, 167.
Scrignac, 272.
Sein (Ile de), 273.
Sizun, 167.
Trébabu, 288.
Tréboul, 272.
Trefflagat, 252.
Tréflaouénan, 301.
Trégarvan, 272.
Tréglonou, 387.
Trégourez, 272.
Tréguennec, 253.
Trégunc, 288.
Tréméven, 180.
Tréogat, 217.
Trévoux (Le), 197.
Trézilidé, 217.

(Voir, en outre, *Chronique des Œuvres.*)

Nécrologie.

M. Abjean-Uguen (Guimaëc), 582.
R. P. Bailly, 852.
M. Bernicot, professeur, 264.
M. Billant (St-Martin-Brest), 193.
M. Bleunven (Pencran), 350.
Mme de Boisanger, 679.
M. Le Borgne (Guiscriff), 459.
M. Bot (Ploudiry), 679.
M. Cuillandre (Bannalec), 713.
M. l'amiral de Cuverville, 195.
M. Durand, ancien professeur, 781.
M. Jacq (Tourc'h), 368.

Archives diocésaines de Quimper et Léon

M. Jan (Lannédern), 714.
M. Jean (Saint-Joseph), 484.
M. Jégou du Laz (Loperhet), 105.
R. P. Kervennic, 746.
M. Laot, diacre, 385.
M. Léon, sous-diacre, 324.
M. Marchand, 650.
M. Mesguen (Plouider), 883.
M. Mével (Locquénolé), 227.
M. Millour, 104.
M. Ollivier (Ploéven), 884.
M. Penndu (Plouigneau), 263.
M. Péron (Charles), 129.
R. P. Poupon, 613.
R. P. Quéméré, 284.
M. Riou (Trémaouézan), 324.
M. Roué (Kerlaz), 405.
M. Le Roux de Brézal, 635.
M. Tanguy (Plougastel-D.), 83.
M. Tanguy (Plougoulm), 844.
M. Uguen (Clohars-F.), 104.
M. Amédée de Vincelles, 829.

Question scolaire.

Nouveaux projets de loi, 185, 494.
Les Etudes à Saint-Vincent, Quimper, 363.
Les secours aux enfants pauvres, 288, 391, 475, 656, 771.
Retraites ouvrières et enseignement libre, 411, 423, 443, 831.
Laïcisation d'école, 549.
Recrutement de l'école du Folgoet, 635.
Les manuels condamnés, 737, 747.
M. Guiraud acquitté, 773.
Assemblée générale de l'Association des chefs de famille, 801.
Discours de M. Grousseau, 807.

Tribunaux.

Religieuses poursuivies, 39, 170, 332, 486.
Affaire Chanteclair, 133, 150, 171.
M. Havas (Trézilidé), 87.
Mgr Castellan, 494.

Les Bretons à l'étranger.

Chez les Bretons de Trélazé, 10, 23.
— de Paris, 133.
— du Havre, 273,539.
— d'Angers, 305,540.
Chez les Bretons de Versailles, 543.
Les communautés religieuses exilées en Angleterre. Visite de Monseigneur, 710.

Nos Missionnaires.

Mgr de Guébriant, 22.
Lettre du P. Abgrall, 327.
Lettre du P. Moullec, 343, 364.
Missionnaire et savant, 550.

Bibliographie Bretonne.

Un Capucin Breton, par le P. René, p. 110.
Levr Imitasion Jesus-Krist, par M. Uguen, 201.
Le Vénérable Jean-Marie de La Mennais, 236.
Livret catholique de Famille, 290.
Histoire du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, par MM. les chanoines Buléon et Garrec, 461, 510.
La langue bretonne en 40 leçons, Vallée, 705.
Notennou divar ben ar Gelted koz, Mordiern, 706.
Œuvre posthume de Ch. Collin, 776.
Mouez ar Goad, J.-M. Perrot, 892.
Compte rendu officiel du Congrès diocésain, chanoine Le Roy, 809.
Ar Groaz-Wenn, tract breton, 857.
Kantikou evit goueliou Nedelec, M. Bourdoulous, 858.

IV

Chronique générale

Rome.

(V., à l'art. *A, Documents et Actes pontificaux.)*

Au Vatican, *passim*.
Congrégation des Rites, 61, 203.
Livres condamnés, 77, 152, 735.
Institut biblique, 152.
Sacre de Mgr Malleret, 203.
Fêtes centenaires de la proclamation de la paix de l'Eglise, 558, 767.
Les Martyrs de l'Ouganda, 723.
Une fête au Séminaire français, 92.
Les petits communiants de France, 275.
Œuvres sociales confessionnelles, 392.
Le Pape et l'antialcoolisme, 395.
Les orgues de Saint-Pierre, 430.
L'anniversaire de Pie X, 543.
Cause de béatification d'un arabe, 736.
Ecole fondée par le Pape, 765.

Diocèses de France.

Agen, 93.
Aire, 152.
Amiens, 237.
Annecy, 291.
Laval, 28.
Mende, 220.
Orléans, 28.
Lyon, 659, 768.
Paris, 26, 62, 77, 93, 112, 255.
Rennes, 275.
Saint-Brieuc, 73.
Sens, 44.
Tours, 44.
Vannes, 526, 887.

Etranger.

Souvenir africain (Dakar), 90, 218.
Catastrophe *(Titanic)*, 291.
Les élections belges, 395.
Procession à Londres, 415.
Chine, 237, 490.
Le cardinal Fischer, 544.
Congrès eucharistique de Vienne, 644.
Nos religieuses en Turquie, 769.

Renseignements utiles, — Avis, — Variétés.

Jurisprudence, 30, 39, 89, 153, 307, 602, 607.
Denier du Clergé (questions et réponses), 150.
Eglises et municipalités, 426, 442, 575.
Le gardiennage des cathédrales, 622.
Défense laïque (Mgr Marty), 29.
Martyr de l'Eucharistie, 40.
Martyr de la Confession, 659.

Quimper, A. de Kerangal, imp. de l'Evêché.